ROMANIA

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL

CONSACRÉ A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

PUBLIÉ PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

Pur remenbrer des ancessurs
Les diz et les faiz et les murs.
WACE.

11e ANNÉE — 1882

PARIS

F. VIEWEG, LIBRAIRE-ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU

Reprinted with the permission of Librairie Honoré Champion Éditeur
JOHNSON REPRINT CORPORATION KRAUS REPRINT CORPORATION

First reprinting, 1966
Printed in the United States of America

PAULIN PARIS

ET

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE DU MOYEN AGE.

LEÇON D'OUVERTURE DU COURS DE LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES DU MOYEN AGE AU COLLÈGE DE FRANCE, LE JEUDI 8 DÉCEMBRE 1881.

Messieurs,

En remontant, il y a quelques mois, dans la chaire d'où un coup bien cruel m'avait écarté, je pris devant mes auditeurs l'engagement d'accomplir aujourd'hui un devoir que l'émotion trop vive ne me permettait pas alors de remplir, et de consacrer ma première leçon de cette année à retracer sommairement les services rendus par mon père à l'étude de la langue et de la littérature françaises au moyen âge. Quand le lien qui m'attache à celui que nous regrettons ne serait pas aussi étroit, je ne devrais pas moins cet hommage au professeur auquel je succède, et qui donna le premier au Collège de France l'enseignement dont je suis maintenant chargé. Son nom restera pour toujours associé à cet enseignement, dont il avait, pendant de longues années, cherché à démontrer la nécessité, qu'il a si dignement inauguré, qu'il a poursuivi pendant près de vingt ans, et qui ne risque plus de disparaître.

Il nous semble, en effet, aujourd'hui, qu'il y aurait une étrange et choquante lacune dans les programmes de ce grand établissement d'instruction supérieure si la langue et la littérature françaises du moyen âge n'y étaient pas représentées. Il semble même, et à juste titre, qu'il ne doit pas être réservé au Collège de France ; nos Facultés des lettres lui ouvrent leurs portes, et nous le verrons installé dans la plupart d'entre elles dès qu'il se trouvera un nombre suffisant de professeurs auxquels il puisse être confié. Ceux même qui, faute d'avoir une idée juste et de la science et de l'art littéraire, craignant bien à tort que l'une ne nuise à l'autre, voient avec regret l'envahissement, par ce qu'ils appellent

l'érudition, de chaires qui devraient être à leurs yeux les sanctuaires du goût, ne voudraient pas enlever celle-ci à l'étude de nos antiquités, et reconnaissent que, la langue et la littérature françaises ne datant pas du XVIIe siècle, il est bon de s'enquérir de ce qu'elles ont été pendant la longue période qui les sépare de leurs origines latines. Il n'en était pas ainsi il y a quarante ans : une résistance tacite, mais obstinée, fermait les portes du haut enseignement à ce qu'on regardait comme une sorte de forme pédante du romantisme, et pour triompher de ces préjugés d'autant plus tenaces qu'il était plus embarrassant de les justifier, il fallut, outre cette lente victoire que le temps gagne chaque jour au profit des idées justes, un concours heureux de circonstances favorables : les plus importantes furent d'abord la grande autorité de Raynouard, secrétaire perpétuel de l'Académie française, qui, ayant remis en honneur les troubadours, s'intéressait nécessairement aux études parallèles sur leurs contemporains du Nord ; puis ce qu'on a appelé la « conversion » de Victor Le Clerc, doyen de la Faculté des lettres, lequel se trouvant attaché à la commission qui, dans l'Académie des Inscriptions, continue l'*Histoire littéraire de la France* commencée par les Bénédictins, étudia le moyen âge par devoir, fut tout étonné d'y prendre plaisir et invita ses collègues universitaires à le suivre sur ce terrain qu'il découvrait et où ils ne l'accompagnèrent d'ailleurs que rarement et de loin ; enfin et surtout la présence au ministère de l'Instruction publique d'un littérateur ami de la science, qui avait lui-même effleuré l'étude de l'art et de la poésie au moyen âge et qui en avait aperçu l'intérêt. C'est à l'initiative de M. Fortoul que fut due la création de cette chaire, dont la première leçon fut prononcée, dans cette salle et à cette place où je parle, le 1er mars 1853. C'est une date à retenir.

La chaire créée, il fallait s'enquérir du titulaire. On peut dire que l'opinion publique désignait celui qui fut choisi. Ce que Paulin Paris avait fait pour la littérature du moyen âge au moment où il fut nommé professeur au Collège de France était considérable et éclatant. D'autres avaient publié plus de textes ; d'autres avaient peut-être serré de plus près certaines questions philologiques, encore, à vrai dire, obscures pour tout le monde en France ; d'autres enfin avaient exposé leurs idées sous une forme plus ample, plus oratoire et plus accessible au grand public ; aucun ne connaissait réellement aussi bien la littérature du moyen âge dans toutes ses variétés, aucun ne l'avait prouvé par des publications aussi diverses, aussi nombreuses et aussi importantes, aucun n'y avait fait autant de découvertes et ouvert autant de voies.

Né le 25 mars 1800, en Champagne, dans un village où son père était notaire, Paulin Paris vint jeune à Paris. Son père l'y envoyait pour faire son droit ; ce ne fut pas ce dont il s'occupa le plus. Ayant eu l'oc-

casion d'apprendre l'anglais, il se passionna pour la gloire de lord Byron, alors dans tout son éclat, et débuta dans la carrière littéraire, en 1824, par un petit écrit où, sous le titre à moitié ironique d'*Apologie de l'école romantique,* il invitait la poésie française moderne à se retremper à deux sources, la poésie étrangère, surtout celle de Byron, et l'art du moyen âge. Non seulement il opposait la cathédrale de Reims, à l'ombre de laquelle il avait été élevé, aux plus beaux monuments de l'architecture classique, mais il parlait déjà de l'ancienne littérature française avec une connaissance que dès lors bien peu de gens partageaient avec lui. Après avoir fait un vif éloge de Villehardouin, de Joinville et de Froissart, déjà familiers au public lettré, il ajoutait : « Ce que je viens de dire de nos anciennes histoires, je puis le répéter avec encore plus de justice de nos anciens romans..... Les étrangers ont su les apprécier, mais..... ils les ont presque tous défigurés. J'apprendrai sans doute à plusieurs lecteurs que l'histoire des chevaliers de la Table Ronde, celle du beau Tristan, de la belle Isoude, de Lancelot et de la Dame du Lac ; que les douze Pairs de la cour de Charlemagne sont tous originaires de France ; quelques-uns des récits transportés par les ménestrels dans les châteaux anglais, italiens ou espagnols ont donné naissance aux contes de Boccace, à l'histoire de Tirant le Blanc, aux fictions de Bojardo et au ravissant poème d'Arioste. Mais quant aux Français, loin de tirer parti d'une source aussi riche, ils ont préféré copier les étrangers qui les avaient eux-mêmes copiés. » Et plus loin il engage les Français à sortir enfin de cette inexcusable ignorance, à étudier dans les manuscrits ces vieux romans que les étrangers sont unanimes à nous envier et qu'ils admirent depuis des siècles. Ce conseil, il l'avait évidemment déjà suivi lui-même, car il dit dans une note, après avoir rappelé le passage où Dante attribue à la lecture d'un roman français le moment d'entraînement fatal qui perdit Francesca pour l'éternité : « Il est impossible d'exprimer quel plaisir j'éprouvai en retrouvant, il y a quelque temps, dans le Saint-Graal, le passage même dont parle Dante. » C'était dans un manuscrit, comme il n'en manque pas, où le *Lancelot* était réuni au *Saint-Graal*, qu'il l'avait retrouvé avec une aussi agréable surprise. Ce fut donc un grand bonheur pour lui que l'occasion qui lui fut offerte, en 1828, d'être attaché, dans un rang bien modeste, à ce cabinet des manuscrits de la Bibliothèque du Roi dont il avait souvent été l'hôte passager, enviant sans doute ceux qui avaient un libre accès à tous ses trésors, et où il devait passer près de cinquante ans, dans le travail le plus passionné et le plus doux. Répondant, quelques années plus tard, à un écrivain qui avait dit que les manuscrits de nos vieux romans en prose et en vers « sont difficiles à déchiffrer et semblent braver la patience et la curiosité des littérateurs, » il s'écriait avec l'accent le plus vrai : « Pour moi, je ne

demande pas qu'on me sache le moindre gré de les avoir *déchiffrés*. En effet, combien d'heures ai-je vues passer rapidement en poursuivant cette lecture! combien de romans du jour et de gazettes ai-je fermés pour étudier plus longtemps ces admirables compositions, images de l'esprit, des mœurs et des croyances de nos ancêtres! Combien de fois alors n'ai-je pas mis un frein à mon enthousiasme, en me rappelant avec une sorte d'effroi l'aventure du chevalier de la Manche! Honnête don Quichotte! les romans coupables de ta folie n'étaient que de longues paraphrases décolorées..... Que serais-tu devenu si tu avais lu les originaux? »

Malgré la sincérité de ces effusions, leur ton même prouve que celui qui s'y livrait ne dépassait pas la mesure, comme l'ont fait trop d'admirateurs des productions du moyen âge. Déjà dans un de ses premiers écrits, il s'élève contre cet enthousiasme aveugle qui trouve sublime ou charmant, sans distinction, tout ce que nous ont conservé de vieux manuscrits. Resté fidèle jusqu'à la fin de ses jours au culte des classiques anciens et modernes, l'apologiste du romantisme ne fut jamais la dupe des mots ; il ne prétendit pas inaugurer dans une chapelle fermée un culte aussi étroit que fanatique. Cette chapelle de sa dévotion la plus habituelle, il voulait l'ouvrir au contraire et il l'a ouverte dans le grand Panthéon de l'esprit humain, où la coupole centrale abritera toujours les marbres immortels de la Grèce, et en écrivant sur la porte : *Introite, nam et hic dii sunt*, il réclamait seulement contre l'injuste exclusion qui fermait l'accès du temple précisément à nos dieux nationaux, dont les images, parfois gauches et grossières, mais pleines de vie et souvent, dans leur naïveté, de force et de grâce, ont été pétries de notre argile et façonnées par les mains de nos aïeux. « Oui, disait-il encore à la fin de sa carrière, presque dans les mêmes termes qu'au début, j'ai regretté le profond oubli où nos vieux romans sont tombés dans notre France..... Se pourrait-il qu'après avoir été traduits dans toutes les langues ouvertes à la culture littéraire, après avoir fait les délices de l'Europe entière, ils fussent réellement indignes d'une attention sérieuse?..... On juge avec plus de bienveillance les premières productions du génie français en Allemagne, en Angleterre, en Italie..... Dans la plupart des grands centres d'éducation, une chaire y est réservée à l'enseignement des origines de notre langue et de notre littérature, et cette chaire n'est pas encore accordée dans nos Facultés des lettres aux mêmes études. Si nos enfants, en quittant les bancs de l'école, étaient déjà rompus aux formes de notre ancienne langue, tous ceux qui voudraient passer pour lettrés..... sans cesser d'admirer et d'étudier les grandes œuvres d'art et de poésie que l'antiquité nous a léguées, accorderaient un regard de plus en plus favorable aux premières créations de la *romancerie* française, et nous

pourrions hardiment répéter avec Horace : *Multa renascentur quæ jam cecidere.....* »

J'ai cité ces passages, Messieurs, pour vous montrer que le point de vue purement littéraire fut toujours prédominant dans l'intérêt que mon père portait aux productions du moyen âge. Toute sa vie, il chercha à en répandre le goût, à leur conquérir des sympathies chez les gens du monde, chez les littérateurs purs, chez les femmes elles-mêmes. C'est dans cet esprit qu'il choisit souvent les textes dont il a donné l'édition, qu'il écrivit plusieurs de ses préfaces et de ses notices, qu'il mit « en nouveau langage » *les Aventures de maître Renart et d'Ysengrin son compère*, et *Garin le Loherain*, et enfin *les Romans de la Table Ronde*. Il faut reconnaître que ses efforts n'ont pas été couronnés d'un plein succès, et peut-être y avait-il quelque illusion dans l'espoir qui les animait. En tout cas nous comprenons aujourd'hui un peu différemment l'étude du moyen âge. Nous nous attachons moins à l'apprécier et à le faire apprécier qu'à le connaître et à le comprendre. Ce que nous y cherchons avant tout, c'est de l'histoire. Certes le profit que trouve l'histoire à l'étude des œuvres littéraires du passé préoccupait aussi mon père : il a publié plusieurs textes d'un intérêt surtout historique, et il a insisté à mainte reprise sur les précieux renseignements que les œuvres purement poétiques apportent à l'histoire des mœurs, des institutions, de la civilisation générale. Mais nous allons un peu plus loin : nous regardons les œuvres poétiques elles-mêmes comme étant avant tout des documents historiques, comme faisant partie de l'histoire prise dans son sens le plus large, comme étant les faits mêmes de l'histoire de la langue, des sentiments et de la pensée. Quant à la sympathie du public pour ces œuvres, à leur diffusion comme sources de jouissances littéraires, à leur introduction dans l'éducation nationale, nous les souhaitons assurément, au moins dans de certaines limites ; mais nous ne les attendons que d'un progrès lent, qui ne peut s'accomplir et s'accélérer que si d'abord une critique sévère et rigoureusement historique a préparé le terrain, creusé les sillons et trié les semences : alors des mains plus hardies et plus heureuses pourront confier à la terre nouvelle quelques-unes des graines de ces fleurs oubliées, écloses jadis spontanément sur le sol de la douce France, et qui retrouveront peut-être, au milieu d'une flore parfois bien différente et souvent exotique, un peu de leur éclat éteint et de leur parfum évanoui. D'ailleurs si ceux qui s'efforcent de répandre la connaissance et le goût des œuvres du moyen âge ont encore à lutter contre l'inertie du public, ils ne rencontrent plus dans la critique cette résistance aveugle et violente qui s'opposait aux premières tentatives. Notre horizon littéraire s'est singulièrement élargi depuis cinquante ans : nous avons appris à connaître, à goûter les formes les plus variées qu'a revê-

tues l'éternelle recherche de l'émotion esthétique ; la « littérature du monde » que rêvait Gœthe existe réellement pour tous les esprits cultivés et leur ouvre, de la Chine à l'Islande, des plus antiques poèmes de l'humanité aux chansons populaires de nos campagnes, l'immense diversité de son domaine multiple. Vouloir exclure de cette attention universelle uniquement le moyen âge, et précisément le moyen âge français, semblerait aujourd'hui aussi vain que puéril. Aussi les rares protestations qu'il arrive parfois d'entendre encore à ce propos font-elles l'effet de ces projectiles oubliés qui viennent tout à coup, maniés par une main maladroite, à faire explosion sur un champ de bataille depuis longtemps abandonné.

Une fois admis dans ce paradis où tous les fruits étaient à portée de sa main, le jeune bibliothécaire s'attaqua d'emblée aux plus savoureux, aux plus substantiels. En 1831 il imprimait, comme premier volume d'une collection des *romans des douze pairs*, le roman de *Berte aux grands pieds*, d'Adenet le Roi. Cette publication et la préface qui la précède marquent une date importante dans l'histoire de nos études. Personne en France ne s'était douté jusque-là que la France du moyen âge eût possédé une grande poésie épique. Les anciennes chansons de geste, mises en prose et imprimées aux XVe et XVIe siècles, avaient été connues sous cette forme et prises pour de simples romans. Même quand on eut remarqué quelques-uns des originaux en vers conservés en manuscrit, on continua, sous l'empire du préjugé ainsi établi, à les considérer comme des romans semblables aux autres. En 1812, il est vrai, un poète allemand, épris du moyen âge et de la poésie populaire, étant venu à Paris, y avait lu ou même copié plusieurs de nos textes épiques les plus importants, et avait révélé au public lettré de son pays l'existence de la vieille épopée française ; d'autres savants allemands avaient profité de ses indications, et dès 1828 une chanson de geste française, le *Fierabras*, revêtue, il est vrai, d'une mauvaise forme provençale, avait été imprimée à Berlin et accompagnée de nombreux extraits de poèmes français. Mais les publications de Louis Uhland, de Val. Schmidt, de Diez, de Bekker n'avaient guère pénétré en France, où la connaissance de l'allemand était alors tout à fait exceptionnelle, et mon père, qui ne possédait pas cette connaissance, s'enfonça seul et sans aucun guide dans cette vieille forêt où il se frayait la voie avec un plaisir mêlé de surprise et où il ne se savait précédé par personne. Il ouvrait l'un après l'autre ces antiques volumes où dormait depuis des siècles notre épopée nationale, il en contemplait avec un ravissement étonné les grandes proportions, les traits vigoureux et simples ; les passions, les guerres, les tumultes de l'âge féodal surgissaient tout à coup devant ses yeux, et, comme le laboureur de Virgile, en mettant au jour les sépulcres des aïeux, il s'émerveillait de

la grandeur de leurs ossements. En présentant au public le premier des poèmes ainsi retrouvés, il leur donna à tous leur véritable nom, celui de *chansons de geste* (c'est-à-dire appartenant à l'histoire nationale), et il ne craignit pas, pour la première fois en France, de prononcer à leur sujet « ce grand mot d'épopée, recordeur de l'Iliade. » Il démontra que, comme les rhapsodies homériques, nos vieux poèmes étaient chantés au son des instruments et méritaient pleinement le nom de chansons, que leur donnent les anciens témoignages, et qui avait égaré les modernes jusqu'à leur faire croire que la *Chanson de Rolland* était une petite pièce en couplets munie d'un refrain ; il reconnut les règles de la versification de ces poèmes ; il prouva qu'ils étaient non les imitations, mais les sources de la prétendue chronique de Turpin ; il fit voir la différence profonde qui sépare les chansons de geste des contes bretons ; il posa en un mot, malgré quelques appréciations erronées ou trop peu précises, les bases de l'histoire de notre poésie épique, qu'il devait tant contribuer encore à éclaircir.

Il reconnaissait, dans cette même préface, que le poème assez moderne et tout épisodique qu'il publiait était loin de donner une idée suffisante de cette poésie, si archaïque en certains morceaux, parfois si barbare et ordinairement si nationale : « J'ai senti, disait-il (p. VIII), que pour conquérir des lecteurs à nos plus anciens poèmes, il fallait débuter moins par le plus beau que par le plus court et le plus exempt de difficultés philologiques. » La chanson de *Garin le Loherain*, qu'il mettait au jour en 1833, était d'un tout autre caractère. Quels que soient les faits historiques, jusqu'à présent non retrouvés, sur lesquels s'appuient les différents poèmes composant le vaste cycle des *Loherens*, il représente éminemment, dans ses plus anciennes parties, la grande épopée féodale ; il est l'expression, idéale et réelle à la fois, de la société aristocratique qui s'éleva sur les débris de l'empire de Charlemagne et domina le monde occidental et surtout la France du IXe au XIIe siècle. La préface de l'édition de *Garin* aurait fourni une occasion plus naturelle que celle de *Berte* d'exposer l'histoire et de déterminer les traits principaux de notre vieille poésie épique. Cette tâche, qu'il s'était d'abord proposée, mon père ne la remplit pas alors ; il en fut détourné par la nécessité urgente d'une polémique qu'il n'avait pas prévue : comme les ouvriers de la Bible, il travaillait à la reconstruction de notre passé poétique la truelle dans une main et l'épée dans l'autre. Fauriel était alors professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres. S'emparant, comme c'était son droit, du domaine nouveau qui venait d'être ouvert à la critique comparative, il avait exposé, dans des leçons éloquentes, une théorie toute personnelle sur l'origine de l'épopée chevaleresque. D'après lui, qu'elle célébrât les gestes des rois de France et de leurs vassaux ou les prouesses des

compagnons d'Arthur, cette poésie était foncièrement provençale ; les chansons et les romans français n'étaient que de pâles imitations d'originaux en langue d'oc perdus. C'est à la réfutation de ces spirituels paradoxes que l'éditeur de *Garin*, surpris par leur publication au moment où ses deux volumes allaient paraître, consacra sa préface. Dans ces pages, que des juges compétents trouvèrent trop vives, mais qui en somme étaient parfaitement judicieuses, il se bornait à détruire par des faits les allégations de son brillant adversaire. Le *Garin*, dans cette échauffourée, fut quelque peu oublié, et l'exposition des questions générales relatives à notre ancienne épopée fut remise à une occasion plus favorable. « J'ai cru, dit-il (p. IV), qu'il valait mieux réunir en un seul volume, et comme en un seul faisceau, tout ce qui touche à l'*Histoire des chansons de geste*. Je termine en ce moment mon travail. » « Le poème de *Garin le Loherain* étant (p. VI) l'une des plus importantes..... chansons de geste conservées, j'ai longuement parlé de son caractère et de sa composition dans l'*Histoire des chansons de geste*. » En marge de cette phrase, en 1856, mon père écrivait dans son exemplaire : « Cette histoire n'est pas encore faite aujourd'hui, vingt-trois ans plus tard ! » Il en a fait pourtant d'importants chapitres, soit dans ses *Manuscrits français*, soit dans l'*Histoire littéraire de la France*, où il a consacré aux chansons de geste deux ouvrages, on peut le dire, l'un de 500, l'autre de près de 400 pages in-quarto ; il en a parlé à plusieurs reprises dans son cours et il a publié quelques-unes de ses leçons sur ce grand sujet, de l'étude duquel il a rendu son nom inséparable. Mais de l'histoire qu'il rêvait en 1833, nous pouvons répéter aujourd'hui, près de cinquante ans après : « Elle n'est pas encore faite ! » Le grand ouvrage de M. Léon Gautier sur *les Épopées françaises* n'a pas le même plan, et d'ailleurs il est loin d'être achevé. Ce furent sans doute les difficultés de l'entreprise qui firent reculer mon père, après qu'il eut rédigé plusieurs parties. Les difficultés n'apparaissent que vaguement à qui conçoit une œuvre ; elles se dressent à chaque pas devant celui qui l'exécute. Toutes nos chansons sont loin d'être publiées ; quand elles le seront toutes d'une manière satisfaisante, quand on aura pu à loisir les étudier sur toutes leurs faces, il sera temps d'écrire l'histoire dont Paulin Paris aura l'honneur d'avoir donné le titre et l'idée.

La poésie épique ne fut pas seule à l'attirer dans ce grand cimetière de notre ancienne littérature où il promenait ses recherches et ses évocations. La poésie lyrique lui offrit un autre genre d'intérêt. Elle avait plus anciennement suscité la curiosité. Thibaud de Champagne, grâce à son rang et à la romanesque légende de ses amours, le Châtelain de Couci, grâce à l'aventure tragique où on a introduit son nom, avaient, dès le siècle dernier, trouvé des éditeurs et des commentateurs. Mon père remonta plus haut : il s'attacha surtout aux chansonniers du

XIIe siècle, aux premiers qui introduisirent chez nous l'art lyrique des troubadours, et dans les œuvres desquels respire encore un souffle plus naïf et plus personnel. En fouillant, pour retrouver leurs œuvres, dans les manuscrits de la Bibliothèque, il rencontra une poésie lyrique inconnue jusque-là, d'un caractère presque populaire et à moitié épique, des chansons, souvent anonymes, retraçant dans de courts tableaux des aventures ou plutôt des situations amoureuses, et pleines d'une grâce archaïque et d'une saveur toute française. Il réunit dans une gerbe un choix fait dans ces deux moissons et l'offrit au public sous le nom de *Romancero français* (1833). Toutes les productions de ce genre des *romances*, si particulièrement intéressant, ont été réunies depuis par M. Karl Bartsch. Quant à la poésie lyrique d'un caractère plus artistique, elle attend encore presque entière des éditeurs et des historiens ; dans un travail qui ne remplit pas moins de 320 pages de l'*Histoire littéraire*, mon père a donné, d'après les manuscrits de Paris, une première reconnaissance de ce grand domaine, jardin cultivé avec art par les plus nobles mains comme par les mains bourgeoises, dont les fleurs innombrables manquent un peu d'éclat dans leurs couleurs et leurs parfums, mais qui mérite assurément toute l'attention de la science.

Bientôt ce fut sur le champ de l'histoire qu'il dirigea ses investigations. Dès 1833, dans un *Mémoire sur la relation originale des voyages de Marco Polo*, il avait prouvé que le récit du célèbre voyageur avait d'abord paru en langue française. De 1836 à 1840, il publia les *Grandes Chroniques de Saint-Denis*, traduction faite au XIIIe siècle et remaniée au XIVe de la compilation latine connue sous le même nom. En 1838, il donna au public une œuvre d'une bien autre importance, les mémoires de Joffroi de Villehardouin sur la conquête de Constantinople. Cet admirable écrit, qui ouvre si fièrement l'incomparable série de nos mémoires, n'avait été imprimé jusque-là que dans des versions rajeunies, où rien ne restait plus de la belle langue, de l'allure à la fois majestueuse et primesautière, de la mâle et simple éloquence du maréchal de Champagne. M. de Wailly a donné récemment de ce beau livre une édition plus rigoureusement critique, où le fond et la forme, par la comparaison méthodique de tous les manuscrits, ont été restaurés avec le soin qu'exigent les progrès faits aujourd'hui par la science ; mais à son prédécesseur appartient l'honneur d'avoir fait le premier résonner à nos oreilles la voix pleine, vibrante et douce dans sa rudesse, du héros qui dicta, il y a six siècles et demi, la véridique histoire des merveilles qu'il avait vues et accomplies.

C'est encore à l'histoire, en même temps qu'à la poésie, qu'appartient une publication qui passionna mon père pendant de longs mois, et qui, par une malheureuse coïncidence, fut mise en vente, s'il m'en souvient bien, le 24 février 1848. Le public avait alors d'autres soucis que la

première croisade, et la *Chanson d'Antioche* passa presque inaperçue. C'était injuste, car peu d'anciens textes méritaient plus d'attirer l'attention. En lisant dans les manuscrits les immenses poèmes consacrés aux guerres saintes, mon père avait remarqué, au milieu de récits à peu près complètement fabuleux, un long épisode, relatif à la première de ces guerres, où non seulement presque tout était conforme aux données historiques les mieux assurées, mais où un grand nombre de détails, inconnus aux chroniqueurs latins, se présentaient avec l'apparence de la vérité, et où les personnages, les lieux, les événements étaient décrits avec une vie, une couleur, une réalité que ne pouvaient offrir les textes latins, empreints d'une extrême gaucherie ou revêtus au contraire du vernis banal de la rhétorique scolastique. Il détacha cet épisode, dont la fin était assez nettement marquée, et le publia sous le nom de *Chanson d'Antioche*, justifié par l'importance capitale qu'ont dans le récit le siège et la prise d'Antioche, et confirmé par d'anciens témoignages. Il dut d'ailleurs reconnaître que la forme primitive de ce récit, apparemment émané d'un témoin oculaire, Richard le Pèlerin, ne nous était pas parvenue, et qu'il fallait se contenter du renouvellement où, vers la fin du XIIe siècle, Graindor de Douai avait substitué, suivant la mode de son temps, des rimes exactes aux libres assonances du vieux pèlerin. Le travail préparatoire de cette édition lui fit étudier l'histoire des guerres d'outre-mer ; il s'y intéressa toujours vivement ; quand, il y a quelques années, on contesta la valeur historique de la *Chanson d'Antioche*, il retrouva pour la défendre toute l'ardeur de ses polémiques juvéniles ; et son dernier ouvrage, dans l'ordre d'études qui nous occupe seul ici, a été l'édition de l'ancienne version française de Guillaume de Tyr, l'auteur de cette grande histoire de la conquête de la Terre-Sainte achevée au moment où les chrétiens allaient la perdre, l'un des monuments qui font le plus d'honneur à l'historiographie du moyen âge.

Tant de voies nouvelles et diverses ouvertes à la science ne lui avaient pas encore suffi. En 1836, il commençait la publication du plus considérable, du plus utile peut-être, de ses ouvrages, *les Manuscrits français de la Bibliothèque du Roi*. Il voulait prendre l'un après l'autre les manuscrits du fonds français, les décrire, en déterminer la date, l'origine, les anciens possesseurs, et enfin les analyser et en apprécier le contenu. Cette dernière tâche dépassait de beaucoup celle que s'impose d'ordinaire un rédacteur de catalogue ; aussi le livre en question est-il tout autre chose qu'un catalogue. On y trouve, à propos de tel ou tel manuscrit, de longues dissertations d'histoire ou d'histoire littéraire, parfois presque des ouvrages entiers. Avec ce système, il était impossible d'avancer vite. Sept volumes, publiés de 1836 à 1848, ne contiennent la description que d'un millier de manuscrits. La révolution de 1848, en retirant à

l'entreprise le léger subside que lui accordait le ministère, en empêcha la continuation : deux volumes, prêts pour l'impression, sont restés inédits. Heureusement les manuscrits qui portaient les premiers numéros dans l'ancien fonds français étaient les plus intéressants pour le moyen âge ; parvenu à l'endroit où il fut arrêté, l'auteur aurait eu à remplir bien des volumes de notices sur des productions plus modernes ou de moins de valeur que celles qu'il avait étudiées dans les sept premiers. Il y avait rencontré la littérature du moyen âge sous toutes ses formes, non seulement celles dont il s'était déjà occupé devant le public, chansons de geste, chansons d'amour, chroniques, poèmes historiques, mais d'autres qu'il n'avait pas encore abordées. Ce fut le cas pour les grands romans en prose de la Table Ronde, dont il eut à décrire les plus anciens et les plus volumineux exemplaires. Il les lut, ou plutôt il les relut (car nous avons vu que dès 1824 il en avait pris connaissance) avec un plaisir toujours croissant, et dès lors il essaya de les classer, de les apprécier, d'en déterminer la date et la patrie. Ce sujet si difficile ne cessa plus de l'occuper ; il le traita dans son cours, et pendant neuf ans, de 1868 à 1877, il publia, en cinq volumes, en les accompagnant d'introductions et de dissertations, *les Romans de la Table Ronde* mis en nouveau langage. Soit dans ses leçons, soit dans le premier volume de cet ouvrage, soit dans un article de la *Romania* (1872), soit enfin dans son épilogue, il modifia à diverses reprises le système qu'il avait proposé jadis pour grouper et caractériser ces grandes compositions. Ce système, nous aurons à l'examiner cette année, en étudiant à notre tour le roman de *Lancelot* et les autres ; quels que soient les changements qui doivent y être apportés par une critique en possession de matériaux plus nombreux, à mon père restera le mérite d'avoir essayé de porter un peu d'ordre et de lumière dans ce qui n'était avant lui qu'un chaos. Le premier et le seul depuis des siècles, il avait lu dans leur entier ces immenses compositions dont il a donné des traductions ou analyses qui permettent à tout le monde d'avoir une connaissance suffisante au moins de quelques-unes d'entre elles. Et cette lecture, fastidieuse pour tant d'autres, avait pour lui un attrait infini. Je le vois encore, courbé sur ces énormes volumes du XIIIe siècle, aux innombrables feuillets couverts sur trois ou quatre colonnes d'une écriture fine et serrée, laissant passer les heures sans en avoir conscience, et se replongeant, après une interruption presque toujours importune, dans le monde enchanté qu'évoquaient ces pages antiques et où, pendant de nouvelles heures, il vivait tout entier. Ses dernières paroles, en terminant le livre où il a essayé d'en faire revivre une partie pour les autres, indiquent assez le plaisir qu'il goûta en s'y absorbant ainsi : « De tous nos contemporains, dit-il, je suis peut-être le seul qui ait complètement lu ces romans du cycle d'Artus,

premiers ancêtres de tous les ouvrages qu'on a depuis désignés sous le nom de *romans*. Plus je les ai étudiés, plus j'ai compris la vogue incomparable qu'ils obtinrent si longtemps, et la suprême influence qu'ils exercèrent sur les mœurs des gens du monde, sur l'imagination des gens de lettres. » C'est en effet par leur rapport avec les mœurs de la société polie du moyen âge, par leur influence sur la littérature romanesque des temps postérieurs, que les romans de la Table Ronde méritent surtout d'intéresser. Compositions factices, dénuées, dans leur forme française et surtout dans leur forme prosaïque, de la base réelle et nationale qu'ils avaient eue dans leur patrie d'origine et qui fait la grandeur de notre vraie poésie épique, ils reflètent l'idéal particulier, souvent bizarre et toujours très conventionnel, d'un monde aristocratique à la fois naïf et raffiné, et ils ont été les ancêtres de tous les romans idéalistes qui les ont suivis, en même temps qu'ils ont contribué, plus que toute chose, à entourer le moyen âge de cette auréole de galanterie et de chevalerie aventureuse sous laquelle ses traits véritables ont été parfois méconnus. A ces titres, les romans du cycle breton méritent notre étude, et, sans trouver peut-être aux rédactions en prose autant de charmes que nos ancêtres jadis et plus récemment leur habile renouveleur, nous leur accorderons la place importante à laquelle elles ont droit dans l'histoire littéraire, et nous nous efforcerons de compléter les recherches entreprises par celui qui nous a frayé la voie.

C'est encore en décrivant les manuscrits de notre grande bibliothèque que mon père eut occasion de s'occuper de l'ancien théâtre. Il retrouva, dans deux volumes qui avant lui n'avaient attiré l'attention de personne, le mystère de la *Passion* d'Arnoul Greban, que j'ai publié depuis, et où il reconnut la première forme de cet immense drame, forme tombée dans l'oubli par suite du succès obtenu par le rajeunissement que l'Angevin Jean Michel en donna quarante ans plus tard. Il revint aussi à ce sujet dans son enseignement du Collège de France et en détacha, pour la publier, une remarquable leçon sur la mise en scène des mystères, où, rompant avec une tradition plus que séculaire, il démontrait que la scène des mystères n'était pas faite d'étages superposés, mais qu'elle comprenait sur le premier plan un large espace vide, et, par derrière et alentour, des *mansions* ou lieux spécifiés où l'action se transportait successivement. Seul, à une des extrémités du théâtre, s'élevait sur un échafaud masqué par des tentures le paradis où resplendissait Dieu le père entouré de ses anges, tandis qu'à l'autre bout s'ouvrait la gueule flamboyante de l'enfer. Personne aujourd'hui ne conteste plus cette explication, aussi conforme au bon sens qu'aux textes.

Bien d'autres sujets spéciaux furent abordés, effleurés ou traités dans ces sept volumes des *Manuscrits français*. Avant qu'il en arrêtât la publi-

cation, mon père avait été associé à une grande œuvre collective qui devait encore l'obliger à étudier sous ses aspects divers la littérature française du moyen âge. Élu en 1837 membre de l'Académie des Inscriptions, il fut adjoint peu après à la commission académique qui, depuis soixante-deux ans, continue la grande œuvre de l'*Histoire littéraire de la France*, entreprise par les Bénédictins. Le tome XX, publié en 1842, contient les meilleurs morceaux peut-être qui soient sortis de sa plume, les quatre importantes notices sur Jean Bodel, Adam de la Halle, Rutebeuf et Adenet le Roi. Placé, pour ces études d'histoire littéraire, sur un terrain solide et limité, il a pu montrer dans les meilleures conditions la sûreté de son jugement, la finesse de ses appréciations, l'agrément et la clarté de son exposition. Il a rendu à sa véritable époque, la fin du XIIe siècle, la figure si originale de l'Artésien Jean Bodel, poète épique, lyrique, dramatique et satirique à la fois, que des conjectures malheureuses et des rapprochements insoutenables avaient avancé jusqu'au milieu du XIIIe; il a fait comprendre les aspects variés du talent d'Adam de la Halle, cet autre Artésien, plus jeune d'un demi-siècle, qui nous a laissé, outre des chansons dont il composait également les gracieuses paroles et la musique d'un charme parfois encore appréciable à notre oreille, une œuvre unique dans notre littérature, *le Jeu de la Feuillée*, mélange étonnant de fantaisie poétique, de personnalité hardie et de verve bourgeoise qui fait involontairement penser aux *Chevaliers* et aux *Gaies commères de Windsor*, et une autre composition dramatique, *Robin et Marion*, qu'on a appelée, non sans raison, notre premier opéra-comique; il a restitué, en la replaçant dans son vrai milieu et en lui rendant son vrai caractère, la vive et maigre silhouette de Rutebeuf, l'ancêtre des poètes parisiens; enfin il a repris et considérablement développé cette biographie d'Adenet le Roi, le dernier, on peut le dire, des grands trouveurs du vrai moyen âge, par laquelle il avait débuté dans ces études. Le t. XXI (1847), consacré surtout à des ouvrages latins, notamment historiques, ne contient de lui que de courtes notices; mais dans les t. XXII (1852) et XXIII (1856) ont été insérés les grands travaux sur les chansons de geste et sur la poésie lyrique que j'ai indiqués plus haut, sans parler de quelques articles de moindre importance. Le t. XXIV (1862) est occupé tout entier par les *Discours* de Victor Le Clerc et de M. Ernest Renan sur l'état des lettres et des arts au XIVe siècle; mais les t. XXV (1869) et XXVI (1873) contiennent de nouveau deux longs travaux de mon père, l'un (112 pages) sur les poèmes du cycle des Croisades, l'autre (380 pages) sur un certain nombre de chansons de geste omises dans le t. XXII. Dans le t. XXVII (1877) on trouve encore plusieurs notices de lui, et enfin le t. XXVIII, déposé sur le bureau de l'Académie quelques semaines après sa mort, en contient d'importantes, une notamment sur

Jean de Meun, qui, avec une autre insérée dans le t. XXIII sur le *Roman de la Rose*, forme ce qu'on a jusqu'à présent écrit de plus complet et de plus exact sur la vie et les œuvres du célèbre poète orléanais.

Vous le voyez, Messieurs, les titres de mon père à occuper la chaire qu'il inaugura le 1er mars 1853 étaient aussi nombreux qu'incontestables. S'ils justifiaient le choix qu'on fit de lui, ils ne le rassuraient cependant pas lui-même. Appelé, pour la première fois à l'âge de cinquante-trois ans, à parler en public, peu enclin à revêtir de la forme à la mode les résultats de ses recherches, craignant un auditoire habitué à des cours plus brillants et peut-être plus superficiels que celui qu'il se sentait capable de faire, en proie à cette terrible peur qui paralyse l'orateur et déconcerte les auditeurs eux-mêmes, ce fut avec une véritable angoisse qu'il vint s'asseoir dans sa chaire. « Si la fondation de cette chaire est bonne, dit-il à ceux qui l'écoutaient, si vous en attendez de bons résultats, vous êtes venus ici, permettez-moi de l'espérer, avec un grand fonds d'indulgence à l'égard du professeur... Je ne me fais aucune illusion; j'ai le sentiment très éclairé de ce qui me manque et de tout ce que vous auriez droit d'exiger. Quand la timidité la plus légitime n'ajoute pas à l'embarras de ma pensée, l'expression juste, nette et précise me fait encore défaut; jugez de ce que pourra devenir cette expression quand ces feuillets ne me prêteront plus leur secours, et devant une assemblée faite de longue main à la voix sympathique, à l'enseignement fécond et lumineux de l'éminent académicien (J.-J. Ampère) qui m'accorde aujourd'hui sans regret, je l'espère, une bonne part dans son domaine légitime. » Cet embarras, quelque peu grossi par sa modestie, était réel, et ne l'abandonna jamais entièrement jusqu'au bout de sa carrière de professeur. Il s'enhardit toutefois de plus en plus; bien qu'il écrivît à peu près toutes ses leçons d'avance, il en arriva bientôt à se confier à l'improvisation pour les faire, et il ne conservait plus un texte écrit que comme un nageur en pleine mer se fait suivre d'un bateau qui puisse le recueillir en cas d'accident. Ce qui lui donna, après quelques années, cette confiance plus grande en lui-même, ce fut l'accueil qu'il trouva auprès du public : non seulement il l'intéressa et l'instruisit, mais il s'en fit aimer; il se forma autour de sa chaire un groupe fidèle qui recueillait avec la plus vive sympathie son enseignement toujours nourri de faits, agréablement présenté, simple et spirituel à la fois. En 1862, en ouvrant la dixième année de son cours, il constatait ce courant sympathique désormais bien établi : « En dépit de l'insuffisance du professeur, disait-il, et du trop fréquent embarras de sa parole en votre présence, vous ne lui avez pas fait défaut, et cette salle, dans laquelle apparaissaient d'abord çà et là quelques rares et compatissants auditeurs, s'est peu à peu emplie... Nos vieux auteurs ont fait oublier le moderne professeur, et l'attrait du sujet

a couvert les défauts de l'exposition. » C'était être trop modeste : ce qui avait rempli la salle, ce n'était pas seulement l'attrait du sujet qui y était enseigné, c'était surtout l'attrait personnel du professeur, cette conviction visible, cet amour pour ce qu'il exposait, ce désir d'inspirer aux autres le même amour, ce ton familier, cette bonhomie souvent piquante qui ont laissé de si aimables souvenirs à tous ceux qui ont pu les apprécier.

Messieurs, mon père a professé dans cette enceinte seize ans ou trente-deux semestres. Après quatorze ans de cours non interrompus, il me prit pour son remplaçant en 1866; en 1867, il reprit possession de sa chaire et l'occupa deux ans encore; il en descendit à la fin du semestre d'été de 1869 pour ne plus y remonter, au grand regret de ses auditeurs assidus; je fus son suppléant pendant trois années, et en 1872 il prenait définitivement sa retraite, vingt ans après sa nomination, emportant le titre de professeur honoraire. Voici, classés méthodiquement, les sujets qu'il a traités pendant ces trente-deux semestres : il commença par traiter des *Origines de notre langue et des divers genres d'ouvrages de notre ancienne littérature;* c'était une sorte d'introduction générale qui ne remplit que les quelques leçons du semestre commencé seulement par lui le 1er mars 1853; dans le semestre d'été de la même année, il prit pour objet de ses leçons *la Poésie épique au moyen âge;* il y revint en 1853-54, où il parla des *Chansons de geste,* en 1862-63, où il étudia *les Origines de la chanson de geste* et surtout du poème des *Loherains;* dans l'une de ses leçons hebdomadaires de 1853 et 1853-4, il expliquait le texte du roman de *Roncevaux,* renouvellement du XIIe siècle de la *Chanson de Rolland,* et de même *Raoul de Cambrai* et *Garin le Loherain* dans une de ses leçons de 1858-59 et 1862-63; ce furent encore surtout des textes épiques qu'il emprunta, pour les lire et les commenter, à la *Chrestomathie* de M. Bartsch, pendant l'année 1867-68. Après les chansons de geste, il passa aux romans de la Table Ronde, qui formèrent le sujet de l'une de ses leçons en 1853-54, de ses deux leçons en 1863-64, et dont il lut et expliqua des morceaux choisis dans son dernier cours, en 1868-69. L'histoire du théâtre français au moyen âge occupa une de ses leçons pendant deux ans, 1854-55 et 1855-56; l'autre fut consacrée à l'explication des fables de Marie de France dans la première de ces années, d'*Aucassin et Nicolette* et de chansons lyriques du XIIIe siècle pendant la seconde. En 1856-57, il reprit le sujet qui l'avait si fort intéressé dix ans auparavant et étudia les historiens originaux des croisades; il n'y trouva pas moins d'attrait, puisqu'il le continua l'année suivante, et le reprit, avec une légère variante, en 1865-66, où il étudia les poésies des XIIe et XIIIe siècles relatives aux Croisades. Pendant deux ans, en 1859-60 et en 1860-61, il présenta à un public qui fut particulièrement nombreux le tableau que Froissart a fait de son époque en si vives couleurs, et il

continua presque le même sujet l'année suivante, où il étudia les écrivains français du XIVe siècle, car il s'occupa surtout des historiens. Enfin, à côté de ces grands chapitres d'histoire littéraire, il choisit pour son cours de 1864-65 un sujet plus restreint, presque épisodique, qu'il étudia avec détail, le roman des *Sept Sages de Rome*, dont, neuf ans plus tard, j'ai repris ici l'attrayant examen.

Ces cours si variés, qui l'obligeaient à de sérieux travaux préparatoires, ne l'empêchaient pas de trouver du temps pour de nouvelles publications. Je n'ai pas à parler ici de ses ouvrages étrangers à la littérature du moyen âge, comme cette édition si appréciée des *Historiettes* de Tallemant des Réaux dont il fit paraître les neuf volumes de 1852 à 1858, comme ces intéressantes *Études sur la vie de François Ier*, dont il traçait les dernières lignes l'avant-veille de sa mort, et que j'espère prochainement mettre au jour. Mais dans la période de son enseignement, il publiait les *Aventures de maître Renart et d'Ysengrin son compère, mises en nouveau* (et charmant) *langage,* et il les accompagnait de recherches sur le roman de *Renart* qui ne sont pas une de ses moins importantes contributions à l'histoire de notre littérature. Un système s'était formé dans la tête d'un grand philologue allemand, Jacob Grimm, qui avait cru trouver dans le *Renart* une « épopée animale », parallèle à l'épopée humaine, qui en faisait honneur au génie primitif des races germaniques, et qui, tout en reconnaissant que les plus anciennes versions en langue vulgaire de divers épisodes de cette épopée étaient françaises, prétendait n'y voir que les échos affaiblis de vieilles poésies tudesques, et croyait même retrouver parfois, dans les imitations allemandes ou néerlandaises de nos poèmes, la reproduction plus fidèle des chants primitifs. Soutenu avec autant de science que de passion, ce système s'était imposé, même en France, et il fut adopté, bien qu'avec des restrictions et des réserves, par Fauriel dans un important article de l'*Histoire littéraire*. Sans avoir approfondi tous les arguments de l'illustre éditeur du *Reinhart Fuchs*, mon père, par la simple habitude de notre ancienne littérature et grâce au sens droit et mesuré qui le guidait toujours dans ses recherches, s'approcha bien plus de la vérité. Il reconnut comme le fonds essentiel des diverses *branches* du *Renart* des fables ésopiques, héritage de la littérature latine ; il fit honneur à des clercs des premières versions en langue vulgaire, c'est-à-dire en langue française, de ces fables, et de la première idée d'en réunir quelques-unes, où le loup, malgré sa force, était toujours dupe et le goupil toujours triomphant grâce à sa ruse, dans un récit suivi, dont elles devenaient les épisodes. Les héros de ce duel amusant, où se retrouvaient naturellement les péripéties ordinaires des luttes humaines, prirent dès lors une individualité que ne suffisaient plus à marquer leurs noms génériques ; on leur donna des noms propres, pris dans le milieu même où

vivaient les poètes : dès le XIe siècle, Isengrin était devenu le nom du loup, Renart était celui de goupil, qu'il a remplacé finalement dans la langue commune. Ces noms avaient, d'après Grimm, une signification étymologique qui expliquait leur emploi dans les vieux poèmes allemands ; mon père les regardait simplement comme des noms d'origine, il est vrai, germanique, aussi bien que tous les anciens noms français, mais qui avaient été choisis au hasard, ou pour des raisons qui nous échappent, et sans aucun souci d'un sens étymologique parfaitement inconnu. Toutes les imitations germaniques étaient, d'après lui, postérieures aux poèmes français, et dans les parties qui leur sont propres, il fallait reconnaître de pures inventions, et des inventions généralement peu heureuses. Ces opinions provoquèrent de la part de Jacob Grimm, dans le dernier article qu'il ait écrit, des paroles dures et dédaigneuses. Elles ont cependant triomphé, elles sont aujourd'hui celles de la science allemande elle-même. M. Müllenhoff, l'héritier le plus autorisé du grand savant hessois, a exposé, de manière à forcer l'adhésion, un système qui est aussi voisin de celui-là qu'éloigné de celui de Grimm ; M. Ernest Martin, à qui nous devons une édition du *Reinaert* flamand et à qui nous devrons bientôt une édition du *Renart* français bien supérieure à la première, accepte pour le dénouement du poème ces conclusions que Grimm qualifiait de « déraisonnables. » Le cycle de *Renart*, il faut le reconnaître, appelle encore bien des recherches : à côté des fables ésopiques, dont l'origine elle-même est loin d'être éclaircie, il contient un certain nombre de « contes d'animaux » d'un autre caractère, qui se retrouvent dans la littérature populaire des nations les plus diverses, et qui sont sans doute arrivés à nos vieux poètes par la tradition orale plutôt que par les livres d'école où ils avaient appris à connaître les apologues de l'antiquité. Mais le fantôme de l' « épopée animale » est dissipé pour toujours, et personne ne soutiendra plus sans doute ni l'origine germanique du *Renart*, ni l'importance étymologique des noms des principaux héros.

Des questions moins intéressantes et moins compliquées sont traitées dans l'introduction du *Voir dit*, poème de Guillaume de Machaut, publié par mon père en 1872. C'est une espèce de confession en vers, à demi voilée sous des allégories et des pseudonymes, où le vieux poète, fort admiré de son temps, raconte l'étrange et piquante aventure qu'il eut avec une jeune fille de haute naissance, éprise de lui sans le connaître à la lecture de ses vers. On avait fait complètement fausse route en cherchant à déchiffrer l'anagramme qui cache le nom de cette Bettina du XIVe siècle. Paulin Paris réussit, par la sagacité la plus ingénieuse, à deviner l'énigme, et la spirituelle préface où il raconte sa découverte et en expose les conséquences ajoute un grand attrait à l'édition de ce poème un peu fade dans sa naïveté alambiquée.

J'ai dit un mot plus haut de la traduction de *Garin*, et des *Romans de la Table Ronde*, terminés en 1877. Je suis loin d'avoir énuméré tous les travaux de mon père dans le domaine de la littérature du moyen âge. J'ai laissé de côté bien des dissertations, des comptes-rendus, des notes parues en divers recueils, dont l'énumération trouvera place dans une bibliographie spéciale que j'espère pouvoir lui consacrer. Je voudrais maintenant embrasser son œuvre d'un coup d'œil, et en démêler les traits principaux. L'amour de la France y domine d'un bout à l'autre, et la tendance à étudier ou à mettre en lumière tout ce qui dans notre histoire peut contribuer à augmenter l'honneur de notre pays. Dès le début de sa carrière, Paulin Paris témoignait son éloignement pour les historiens qui se plaisent à relire et à rééditer sans cesse les pages sanglantes ou honteuses de nos annales. Ce n'est pas qu'en étudiant le passé il ait jamais omis ou atténué ce qu'il y rencontrait de répréhensible ou d'odieux ; mais il ne voulait pas qu'on s'attachât seulement à ce qui était mauvais, et il pensait d'ailleurs qu'aucune époque, pas même la nôtre, n'est assez pure de tout blâme pour se permettre de condamner si sévèrement les autres. Il ne pouvait pas souffrir ces jugements hautains et sommaires par lesquels certains historiens modernes, surtout ceux qui ont ou croient avoir un grand talent de style, prétendent résumer un personnage, un règne, une société. Il se plaisait au contraire à examiner les choses sous toutes leurs faces avant de les apprécier : bien loin de faire défiler le passé devant lui pour le glorifier ou le flétrir d'un mot lancé de haut et de loin, il se mêlait intimement à ce passé, et finissait d'ordinaire par vivre si complètement dans l'époque et dans le milieu qu'il étudiait qu'il pensait et sentait comme eux et ne pouvait plus les juger du dehors. Cette faculté de se transporter tout entier dans un monde éloigné du nôtre fut chez lui toujours aussi vive, et en en jouissant il en souriait parfois lui-même. Certes, étant jeune, il avait pris sa part des grandes inimitiés féodales entre Lorrains et Bordelais, il avait ressenti les espérances et les angoisses des pèlerins devant Antioche ; il n'était pas moins absolument entraîné, bien des années après, dans le cercle d'idées et de sentiments des romans de la Table Ronde : il comprenait tous les raffinements de la prouesse et de la courtoisie chevaleresques, et souffrait avec Lancelot des rigueurs capricieuses de la reine Genièvre ; tous ceux qui l'ont fréquenté pendant qu'il s'occupait de Tallemant des Réaux savent avec quelle malice mêlée de discrétion il commentait, comme si elles étaient toutes fraîches et pouvaient compromettre des personnes vivantes, les révélations du mordant chroniqueur. Nous l'avons vu enfin, dans ces dernières années, vivre réellement à la cour de François Ier, s'intéresser au sort, aux vicissitudes, à la réputation de chacun de ceux qui la composaient. Une injustice de l'histoire, une erreur de la critique à l'égard de ces personnages

qu'il avait connus de si près l'indignait comme si elle se fût adressée à un de ses proches, et ses écrits portent souvent la trace de cette vivacité d'impressions qui ne permet pas toujours, il faut le reconnaître, la froide impartialité du jugement vraiment scientifique, mais qui donne presque à des écrits historiques l'intérêt et l'animation de relations contemporaines.

De toutes les époques de notre histoire, celle où mon père vécut n'était pas, à vrai dire, celle où il était le plus familier. Le grand mouvement d'idées qui se déroule depuis le commencement du siècle avait passé sur sa tête sans beaucoup le pénétrer. Bien qu'il ait fait l'apologie du romantisme, il était au fond resté, par la direction générale de sa culture et la tournure habituelle de sa pensée, un bon Français du XVIIIe siècle. La manière même dont il a aimé, compris et défendu la littérature du moyen âge aurait été celle d'un homme éclairé de ce temps-là. Les perspectives nouvelles, larges et un peu vagues, ouvertes depuis lors, en Allemagne et ensuite en France, à la philosophie de l'histoire, ne sollicitaient guère son imagination. Il aimait, comme il l'a dit lui-même, à regarder de près pour voir nettement. Au reste, il avait dans une horreur particulière les phrases creuses, les grands mots, les généralisations ambitieuses. Personne ne fut plus ennemi que lui de l'emphase et de l'exagération : si parfois, dans l'ardeur avec laquelle il embrassait chaque nouveau sujet de recherche, il s'est laissé aller à dépasser dans son appréciation la mesure et la proportion exacte, ce n'a jamais été pour surfaire aux yeux du public l'objet de son étude, encore moins la valeur de cette étude elle-même.

Le trait dominant de ce qu'on peut appeler son caractère scientifique est en effet la sincérité. Dans ses nombreuses polémiques, où on peut trouver parfois trop de vivacité et une certaine facilité d'assertion dont en général il n'a pas su assez se garder, on remarque toujours la plus entière bonne foi. Il n'était pas seulement prêt à reconnaître les erreurs qui lui échappaient, il se plaisait à les signaler lui-même au public quand il s'en apercevait, et il le faisait sans ménagement ; les termes de « bévue, » de « grosse faute, » de « méprise inexcusable » ne coûtaient rien à sa plume. Ce qu'il avouait si galamment pour le détail, il le reconnaissait avec la même candeur pour l'ensemble de ses travaux. Il savait mieux que personne ce qui lui avait manqué pour donner à son œuvre le cachet de la perfection. Élevé à une époque où les études classiques renaissaient à peine après le grand naufrage de l'ancien régime, il ne les avait pas approfondies autant qu'il l'aurait souhaité par la suite ; il s'était donné à lui-même, devenu jeune homme, presque toute son instruction, et pour variée, solide et étendue qu'elle fût, elle avait gardé quelque chose de fragmentaire ; on y sentait un peu le manque d'une méthode arrêtée et d'un lien philosophique. Avec l'esprit naturellement

le plus juste et le plus clairvoyant, il lui arrivait de laisser échapper certains faits, d'en apprécier d'autres inexactement, parce qu'il travaillait pour ainsi dire au jour le jour, et découvrait successivement chacun des sujets dont il s'occupait. Enfin, par cette lacune dans sa préparation première, il fut empêché, et il le reconnaissait lui-même, d'être aussi bon philologue que littérateur. Il était difficile, Messieurs, il y a cinquante ans, de s'initier aux bonnes méthodes qui, à ce moment-là même, renouvelaient en Allemagne la science du langage et les disciplines qui en dépendent. Il n'y avait alors ni École des Chartes, ni École des Hautes Études ; le Collège de France et la Sorbonne n'accueillaient pas l'étude des langues et des littératures du moyen âge. Le latin était enseigné dans l'université comme il l'est encore, c'est-à-dire avec une prononciation détestable, qui en étouffe l'élément le plus vivant, l'accent, comme il en éteint l'élément le plus particulier, la quantité. Raynouard lui-même, dans ces conditions, n'eut sur le véritable système des langues néolatines que des presciences de génie, et fit fausse route en cherchant à établir leur rapport avec le latin. Les lois inflexibles qui règlent l'évolution des sons latins depuis vingt siècles étaient inconnues, et l'étymologie était un art divinatoire où on se croyait tout permis. Nous commençons à peine à posséder un dictionnaire de l'ancien français ; il n'y avait presque aucun texte de publié, et le sens des mots, que nous établissons aujourd'hui, sans y réussir toujours, à l'aide du rapprochement de nombreux passages, devait le plus souvent être deviné d'après un seul. Aussi, dans cet âge héroïque de nos études, les éditeurs se bornaient-ils le plus souvent à imprimer les textes sans commentaires ; d'autres y joignaient des glossaires où bien des vocables étaient interprétés par des points d'interrogation. Mon père ne procédait pas ainsi, et il eût mieux fait sans doute d'être parfois plus prudent. Au milieu d'excellentes explications, que lui suggérait son habitude familière de l'ancienne langue et sa vaste lecture, il en a proposé plus d'une qui ne se soutient pas et qui n'a pas toujours été pesée avec assez de réflexion. Mais il y a du moins un défaut qu'on ne peut lui reprocher, comme à tant d'autres, et dont l'absence lui fait grand honneur : il n'a jamais imprimé un passage qu'il ne comprenait pas sans essayer de l'expliquer ou sans avouer qu'il n'en saisissait pas le sens. Nous retrouvons là, Messieurs, cette sincérité dont je parlais tout à l'heure, qu'il m'a sans cesse recommandée, qu'il m'a, je l'espère, transmise, et avec laquelle j'ai parlé de ses travaux, sûr qu'il l'approuverait s'il pouvait l'entendre.

Messieurs, Paulin Paris, on l'a dit et je le répète bien volontiers, fut avant tout un initiateur. Ceux qui ouvrent des routes le font pour qu'on les parcoure et qu'on les prolonge. Le meilleur hommage que nous puissions rendre à sa mémoire, c'est de continuer son œuvre en la modifiant

comme il l'aurait fait s'il l'avait trouvée à l'état d'avancement où il l'a mise, au lieu d'avoir à l'entreprendre par les fondements. L'étude de l'histoire est ce qui distingue par-dessus tout les nations civilisées de celles qui ne le sont pas. La haute culture d'une nation est, au moins pour une bonne part, la conscience de sa continuité qu'elle acquiert par l'étude de son passé. La manière dont elle conçoit ce passé, dont elle le rapporte au présent, varie et doit varier à chaque génération : ces variations font elles-mêmes partie de l'histoire et marquent les phases du développement de la conscience nationale. Ne craignons pas de juger, sur tel ou tel point, autrement que nos devanciers les plus chers et les plus éminents, d'apprécier différemment la valeur absolue ou l'importance relative de tel ou tel phénomène appartenant à l'histoire des idées, des sentiments ou des faits. En nous révélant l'impression que produisaient sur eux les objets de leur étude, leurs jugements nous font connaître non seulement la tournure propre de leur esprit, mais le milieu où cet esprit avait été formé et s'était développé ; nos jugements serviront à leur tour à l'histoire intellectuelle de notre temps. Mais en gardant notre indépendance, nous devons conserver de la reconnaissance pour ceux dont les travaux ont précédé et facilité les nôtres, et proclamer bien haut notre respect pour ceux dont la longue carrière nous offre un labeur ininterrompu, une activité vraiment féconde, et une sincérité qu'on ne trouve jamais en défaut. Cette reconnaissance et ce respect, Messieurs, j'ose le dire, personne de ceux qui cultivent les études auxquelles est consacrée cette chaire inaugurée par lui ne peut les refuser à Paulin Paris, et j'en ai reçu de toutes parts, à l'occasion de sa mort, les témoignages les plus touchants. Mais moi qui vous parle, moi qui seul sais à quel point je lui dois l'une et l'autre, j'ai dû m'abstenir de les exprimer comme je les sens, autant pour être fidèle à cette modération qu'il aimait à garder en toutes choses, autant pour ne rien dire ici qui ne dût être dit par tout autre à ma place, que pour ne pas m'exposer à être envahi par une émotion trop poignante, qui ne m'aurait pas laissé la liberté et la force de rendre à cette mémoire si chère et encore si présente l'hommage public auquel elle a droit.

Gaston PARIS.

L'HISTOIRE

DE GUILLAUME LE MARÉCHAL

COMTE DE STRIGUIL ET DE PEMBROKE, RÉGENT D'ANGLETERRE.

POÈME FRANÇAIS INCONNU.

I. — NOTICE.

Les manuscrits réunis à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe par divers membres de la famille Savile, et mis en vente publique à Londres le 6 février 1861, formaient assurément l'une des collections les plus précieuses qui aient été mises aux enchères en ce siècle. On n'y voyait figurer aucun de ces livres richement enluminés qui de tout temps ont fait la gloire des cabinets d'amateurs, mais il s'y trouvait de bons textes de chroniques latines; il y avait aussi neuf mss. français de valeur très diverse, mais dont aucun n'était sans importance pour l'histoire de notre ancienne littérature.

J'assistais à la vente du 6 février 1861, à laquelle j'avais été envoyé par l'administration de la Bibliothèque impériale. Ce fut mon premier voyage en Angleterre. C'est alors que je conçus l'idée d'une exploration complète des bibliothèques du Royaume-Uni, idée que depuis vingt ans je poursuis méthodiquement et patiemment. L'administration de la Bibliothèque m'avait particulièrement signalé trois mss. qu'elle désirait acquérir et sur lesquels le catalogue de vente ne donnait pas de renseignements suffisants. Ces mss. contenaient, l'un (n° 16) deux chansons de la geste de Guillaume au court nez, les deux autres (n°s 26 et 27) deux textes complets de l'*Aspremont*. Prévoyant (et mes prévisions furent justifiées par l'événement) que le prix de chacun de ces volumes dépasserait le crédit qui m'était alloué, j'employai les quelques heures pendant lesquelles il me fut possible d'examiner les mss., la veille de la vente, à étudier les trois livres que je n'espérais pas rapporter avec moi

à Paris [1]. Quant aux autres mss. français, j'eus à peine le loisir de les feuilleter rapidement pendant la vente. Entre ces mss. il en est un qui avait excité vivement ma curiosité et que le catalogue de vente décrivait ainsi :

51 Norman-French Chronicle of English Affairs (in Verse) concluding with
Ci fini del conte lestorie
Et dex en perdurable glorie
Vont que la sue ame seit mise
Et entre ses Angles assise, Amen.
Manuscript on vellum written by an Anglo-Norman scribe. SÆC. XIII.

Je reproduisis cette courte description dans ma notice sur la vente Savile [2], et j'ajoutai : « Ce ms., dont la première feuille a été arrachée, « est du XIIIe siècle. Il contient une chronique originale qui semble se « rapporter aux troubles qu'excita en Angleterre l'avènement au trône « d'Etienne, neveu de Henri Ier, après la mort de ce dernier. Poussé « jusqu'à 200 l. par le libraire du Musée britannique, jusqu'à 250 l. par « sir Fr. Madden [3], cet ouvrage a été enfin adjugé au prix énorme de « 380 l. (9,500 fr.). » C'est par suite de quelque confusion dans mes notes ou dans mes souvenirs que j'ai supposé au commencement du volume une lacune : le ms. est parfaitement complet. Quant aux indications sommaires que je donnais sur le sujet de l'ouvrage, elles ne sont qu'en partie exactes. Il est probable (mes souvenirs ne sauraient être bien précis après un si long intervalle) que mon examen aura été limité aux premières pages du ms. ; quoi qu'il en soit, on verra que l'histoire de la guerre pour la succession au trône d'Angleterre ne tient dans l'ouvrage que bien peu de place.

J'avais cherché à savoir, le jour de la vente, quels étaient les acquéreurs des mss. qui m'intéressaient le plus particulièrement, et des renseignements que j'avais obtenus résultait la certitude presque complète que le ms. 51 avait été acquis par sir Thomas Phillipps. Sir Thomas avait coutume d'imprimer, dans sa petite imprimerie de Middlehill, le catalogue de ses manuscrits, par feuillets isolés, au fur et à mesure des accroissements de sa collection. Cette publication, tirée à très petit nombre, fut commencée en 1837 et paraît s'être poursuivie jusqu'à la mort de sir Thomas, en février 1872. Dans son état complet, elle forme un volume in-folio de 436 pages à deux colonnes. Le dernier ms. décrit porte le n° 23837. J'ai eu bien des fois entre les mains, en Angleterre,

1. C'est d'après mes notes que M. Guessard a pu décrire en détail le n° 16 de la vente Savile dans la préface d'*Aliscans*, pp. xciij-xcvj.
2. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 5e série, II, 279.
3. Alors conservateur des manuscrits au Musée.

ce catalogue dont il n'existe en France aucun exemplaire complet ; je l'ai lu attentivement, et j'ai pu me convaincre qu'aucun des mss. de la vente Savile n'y figurait, bien qu'on y voie paraître des acquisitions bien postérieures à la date de cette vente. J'en conclus que, pour un motif ou un autre, peut-être par simple inadvertance, sir Thomas n'avait pas inséré les mss. Savile à leur ordre chronologique dans son catalogue, et, certain de la valeur de mes renseignements, je demeurai persuadé qu'ils devaient se trouver dans une partie non cataloguée de sa collection. Il était du reste facile de voir que le catalogue, bien que disposé en principe selon l'ordre d'entrée, n'offrait, surtout vers la fin, aucun classement régulier. Ainsi, dans les dernières pages, on voit figurer des volumes que sir Thomas devait posséder depuis fort longtemps, mêlés à d'autres dont l'acquisition était toute récente. Voici par exemple, dans les derniers numéros, deux mentions qui me paraissent se référer aux plus anciennes acquisitions de sir Thomas, c'est-à-dire à une époque de très peu postérieure à 1815 :

23112 Cartæ originales Cameracenses 57. Vol. XIII.
23313-23346 Cartæ Tornacenses, voll. 1-2, 19-49 ; sæc. XIII.

D'autre part les nos 22413 à 22583 proviennent de la collection du marquis d'Astorga, comte d'Altamira, et furent acquis en 1870 du libraire Bachelin Deflorenne. Je n'hésitai donc pas à faire demander aux héritiers de sir Thomas Phillipps ce qu'était devenu le ms. 51 de la vente Savile, que je savais de source certaine avoir été acquis par le baronet en 1861 [1]. Le ms. fut trouvé : il porte actuellement dans la bibliothèque de sir Thomas le no 25155.

1. C'est miss L. Toulmin Smith qui, en avril 1880, se trouvait à Cheltenham, occupée à copier pour la Société des anciens textes français la chanson de geste d'Orson de Beauvais (no 222 de la bibliothèque Phillipps), qui a bien voulu faire faire à ma demande la recherche du ms. Savile. Depuis, pendant l'automne de cette année, j'ai eu communication à Cheltenham de l'inventaire qui a été dressé, après la mort de sir Th. Phillipps, des mss. laissés en dehors du catalogue imprimé. Cet inventaire, qui est très sommaire, et dans l'état actuel n'est guère qu'un brouillon tout à fait provisoire, n'est pas achevé. Tel que je l'ai vu, il contient plus de cinq mille articles (nos 23838-29134). J'y ai trouvé dispersés les mss., au nombre de 35, si je ne me trompe, que sir Thomas avait achetés à la vente Savile. Il est probable que la liste de ces mss. était l'une des premières additions que sir Thomas se proposait de faire à son catalogue imprimé, car il m'a été montré, à Cheltenham, une épreuve, en forme de placard, où tous ces mss. étaient décrits successivement. Entre les mss. dont le catalogue n'a pas été imprimé, et qui sont par conséquent absolument inconnus, il s'en trouve plusieurs qui sont d'un grand prix pour l'histoire et pour la littérature. Je me réserve de les faire connaître en une autre occasion. — Je saisis l'occasion présente pour témoigner aux héritiers de sir Th. Phillipps toute ma reconnaissance pour la courtoisie et l'obligeance dont ils ont fait preuve à mon égard lors de mes diverses visites à Cheltenham.

Ce ms. a le format d'un petit in-folio (hauteur 0,242, largeur 0,178). Il se compose de 127 feuillets à deux colonnes par page. Chaque colonne est réglée à 38 vers. Le poème contient 19,214 vers octosyllabiques. Les vers offrent une disposition qui, à ma connaissance, ne se rencontre que fort rarement dans les anciens mss. français, et qui semble calculée pour garder le copiste contre l'omission d'un vers. Cette disposition consiste en ce que le second vers de chaque paire est rentré. On conçoit que si le copiste venait à sauter un vers, la disposition adoptée en serait immédiatement changée, en ce sens que le premier vers de chaque paire, et non le second, se trouverait rentrer[1]. En fait, le ms. peut avoir omis en certains endroits soit une paire, soit plusieurs paires de vers, mais nulle part il n'omet un vers seul[2]. L'écriture est une minuscule française assez fine, du milieu du XIIIe siècle environ. Quoique la forme des lettres soit proprement française, le copiste était sûrement anglais, comme le prouvent maintes particularités de sa graphie. L'auteur au contraire, qu'il fût né en Angleterre ou sur le continent, ce dont je ne sais rien, composait en très bon français. — Le ms. ne porte aucune marque de provenance, et les recherches les plus attentives dans les catalogues d'anciennes librairies ne m'ont fait trouver aucune mention qui pût s'y rapporter.

Le poème que renferme ce ms. est demeuré jusqu'à ce jour absolument inconnu. Je ne crois pas que depuis le moyen âge personne, non pas même l'un de ses propriétaires successifs, l'ait jamais lu. En tout cas, personne n'en a jamais parlé. Lorsqu'il sera connu, on jugera sans doute que la littérature française du moyen âge ne possède pas, jusqu'à Froissart, une seule œuvre, soit en vers, soit en prose, qui combine au même degré l'intérêt historique et la valeur littéraire. Je n'excepte ni Villehardouin ni Joinville.

Le sujet, c'est l'histoire très détaillée de Guillaume le Maréchal, comte de Pembroke, régent d'Angleterre pendant les trois premières années du règne de Henri III. La biographie détaillée d'un haut baron mort à près de 80 ans, en 1219, ne peut manquer d'être un document précieux pour l'histoire de la haute société au moyen âge, et à cet égard le poème ne trompera aucune espérance. Mais il se trouve que ce baron a été successivement l'un des chevaliers, et on peut dire le chevalier de prédilection de Henri au court mantel, le « jeune roi », tellement que, sur

---

1. C'est en somme une disposition qui est adoptée en divers pays par la typographie. Dans les éditions de la *Divine Comédie*, par exemple, on fait toujours sortir le premier vers de chaque tercet.

2. Ou du moins s'il omet un vers, ce qui arrive deux ou trois fois, il s'en aperçoit et laisse un blanc. Il est probable que ces omissions viennent d'un ms. antérieur.

son lit de mort, celui-ci le chargea de porter sa croix à Jérusalem ; qu'il a été l'un des plus vaillants défenseurs de Henri II dans sa lutte contre Richard, comte de Poitou, et contre Philippe-Auguste ; que plus tard, sous Richard Cœur de Lion et sous Jean Sans Terre, il a constamment occupé les plus hauts emplois dans le gouvernement, et s'y distingua à ce point que, lorsque le roi Jean mourut, abandonné de la plupart de ses barons et ruiné, il ne parut pas qu'un autre que Guillaume le Maréchal pût prendre à la fois la garde du jeune Henri et la régence du royaume ; qu'enfin, à force d'énergie et de droiture, il réussit, malgré son grand âge, à battre le fils de Philippe-Auguste et ses partisans et à pacifier le pays. On conçoit de quel prix peut être pour l'histoire d'Angleterre et pour l'histoire de France le récit détaillé des actions d'un homme qui a joué dans les événements de son temps un rôle aussi considérable.

Mais la valeur de ce récit dépend naturellement des conditions dans lesquelles il a été rédigé. Quel est l'auteur du poème, quand vivait-il, à quelles sources a-t-il puisé ses informations ? Telles sont les questions qui se posent tout d'abord, et que nous allons chercher à résoudre à l'aide du poème même.

Les derniers vers du poème, qui seront publiés à leur ordre à la fin de la présente notice, nous apprennent que celui qui fit rédiger l'histoire en vers de Guillaume le Maréchal et en supporta la dépense fut le comte Guillaume, fils du Maréchal :

Li buens fiz iert avant nomez,
Li cuens Willeme, renomez
De bien fere : ce seivent tuit...
Quant conseillié li fui, por veir,
Nel lassast puis por nul aveir
Qu'il ne fust fez ; bien pert a ore.

Ce comte Guillaume, qui est bien connu d'ailleurs, était l'aîné des cinq fils de Guillaume le Maréchal [1]. Nous lisons ensuite ces vers dont l'interprétation soulève une difficulté :

Bien i parut & nuit & jor
Que cil ama molt son seignor
Qui la matire en a portrete,
Merci Dieu, tant qu'ele est bien fete :
C'est Johan d'Erlée por veir.

1. « This great Earl (notre Guillaume le Maréchal) left surviving him five « sons, viz. William, Richard, Gilbert, Walter, and Anselm, who, succeeding « one another in his lands and honours, died all without issue. » Dugdale, *The Baronage of England*, I, 602 *b*. Le poème donne des renseignements précis, que du reste on possédait d'ailleurs, sur les cinq fils et les cinq filles du Maréchal, vv. 14873-14956.

Qui cuer & pensée & aveir
I a mis, & il i pert bien,
De ce ne deit nus doter rien.
Buen'amors en toz biens se prueve.
Certes, ce n'est mie contrueve,
Car JOHANS s'est bien esprové
Qui cest livre a fait & trové.

Si on s'en tient au sens qui se présente le plus naturellement, on n'hésitera pas à considérer le Jean d'Erlée du v. 19189 et le Jean du v. 19195 comme une seule et même personne, et cette personne comme l'auteur. Toutefois, je n'adopterai pas cette interprétation, parce que, sans contester que Jean d'Erlée ait apporté à l'œuvre une part de collaboration très considérable, je ne puis croire que Jean d'Erlée ait rédigé en vers la vie de Guillaume le Maréchal. Je crois qu'il en a simplement fourni la matière : « la matire en a portrete », sous la forme d'un récit en prose, et qu'un trouvère très habile a mis cette matière en vers. Quant aux vers 19195-6 où il est dit que Jean « cest livre a fait et trové », je proposerai deux conjectures entre lesquelles je ne me décide point : ou bien ces mots ne sont que le développement du v. 19187 (*qui la matire en a portrete*) et n'impliquent pas que la rédaction du poème appartienne à Jean d'Erlée, — et dans ce cas le Jean d'Erlée du v. 19189 et le Jean tout court du v. 19195 sont la même personne ; — ou bien les mots « fait et trové » s'appliquent à la rédaction, — et dans ce cas Jean d'Erlée et Jean tout court sont deux personnes distinctes. La première interprétation peut être appuyée de diverses considérations, dont l'une est qu'aux vers 19172-6 l'auteur annonce qu'il va nommer celui qui a fourni la matière du livre (Jean d'Erlée) et celui qui en a supporté la dépense (Guillaume fils du Maréchal), mais qu'il n'annonce pas l'intention de se nommer lui-même. En faveur de la seconde interprétation on peut invoquer le sens le plus naturel des verbes *faire* et *trouver*. Je ne me prononce pas. Quoi qu'il en soit, ce qui me paraît assuré, c'est que Jean d'Erlée ne saurait être considéré comme le rédacteur. Et d'abord, Jean d'Erlée était un chevalier de haut rang, et s'il est arrivé que des seigneurs, tels que Villehardouin et Joinville, ont dicté des mémoires en prose, nous ne voyons pas qu'au commencement du XIIIe siècle aucun personnage d'un rang élevé se soit jamais avisé de composer un poème historique. Les compositions poétiques de Guichart de Beaujeu, de Thibaut de Champagne ou de Jean de Journi, répondent à des sentiments tout autres que ceux qui ont inspiré la Vie de Guillaume le Maréchal. Ce qui, dans la circonstance présente, me porte encore à douter que Jean d'Erlée ait fait œuvre de versificateur, c'est l'extrême perfection de la forme qui dénote un trouvère de profession : le

poème est presque partout en rimes consonnantes, comme les poèmes de Guillaume le Normand[1] ou de Girbert de Montreuil. Un poète amateur n'eût pas choisi une forme aussi difficile. Remarquons de plus que, selon les vers qui ont été rapportés plus haut, le fils de Guillaume le Maréchal et Jean d'Erlée ont contribué de leur bourse à la composition du poème. Or quelle dépense a pu incomber à Jean d'Erlée, s'il a tout fait ? Je conçois, dans cette hypothèse, que le fils de Guillaume le Maréchal ait donné de l'argent à Jean d'Erlée, pour le payer de sa peine, mais alors Jean d'Erlée a reçu et n'a pas dépensé[2]. Enfin, voici un passage qui est décisif. Je le cite d'autant plus volontiers qu'il peut en même temps servir à déterminer l'époque où le poème a été composé[3]. L'auteur, après avoir exposé les succès de Richard Cœur de Lion dans la guerre contre Philippe-Auguste, s'exprime ainsi :

Molt fu la guerre grant et forz
Puis l'asemblé[e] de Gisorz,
Molt dura e unquor[e] dure ;
Mais ne puis chascune aventure
Conter par sei, n'a mei ne tient,
N'a[4] ma matyre[5] n'apartient ;
Mais si jo po[e]ie bien dire
Ce qu'apartient a ma matyre,
Si que trop ne poi n'i meïsse,
En nule rien que ge deïsse,
Molt m'en tendreie a bien paié.
Bien ai veü & assaié
Que il qui prolixement[6] dient
Esguerent[7] souvent & escrient
Mainte fiez dehors lor matyre[8]

---

1. Pensa Guillaume qu'il fereit
Vers consonanz. . . . . .
(*Le Besant de Dieu*, éd. Martin, vv. 154-5.)
Voir dans les *Leys d'amors*, I, 158, la définition du *rim consonan leyal*.

2. Je dois dire qu'on pourrait aisément se débarrasser de cet argument en corrigeant au v. 19190 *saveir*, au lieu d'*aveir ;* mais rien ne pourrait justifier cette correction, sinon une opinion préconçue.

3. Le Maréchal étant mort en 1219 et le poème étant visiblement de peu d'années postérieur à cet événement, ceci ne peut guère avoir été écrit que pendant l'époque qui s'étend du renouvellement des hostilités entre Henri III et Louis VIII, en 1224, à la trêve de Saint-Aubin-du-Cormier en 1231.

4. Ms. *Ne*.

5. Ms. *mattyre*.

6. Ce mot est rare en ancien français. Littré n'en cite que deux exemples : l'un du roman de la Rose, l'autre de Boucicaut.

7. A l'historique d'ÉGARER, Littré ne donne, jusqu'au XVe siècle inclusivement, que des exemples du participe passé.

8. Ms. *martyre*.

Tel chose qui ne fait a dire ;
Quer nuls qui de trover volt vivre
Ne deit[1] chose metre en son livre
Qui de dreite raison ne veinge
N'a sa matyre[2] n'apartienge.

Ces mots *qui de trover volt vivre* indiquent manifestement que l'auteur est un trouvère de profession, un homme qui vit de sa plume, comme Wace, comme Benoit, comme tant d'autres, en Angleterre surtout, et cet homme ne pouvait être Jean d'Erlée. D'ailleurs nous verrons tout à l'heure qu'il y a dans le poème même mainte indication qui ne se peut accorder qu'avec l'hypothèse d'après laquelle Jean d'Erlée aurait fourni une matière déjà rédigée, mais en prose. Pour le présent, parlons de Jean d'Erlée, à qui, en toute hypothèse, une grande part doit être attribuée dans la composition de l'œuvre. Il serait facile, à l'aide du poème et à l'aide des documents d'archives publiés par le gouvernement anglais, d'écrire de ce personnage une biographie détaillée. Je me bornerai ici à extraire du poème les mentions d'où peut se déduire la notion des rapports qui existaient entre Jean d'Erlée et le Maréchal. Jean d'Erlée est nommé pour la première fois au commencement de l'année 1189, dans le récit d'une expédition faite par le Maréchal contre Montmirail[3] par ordre du roi d'Angleterre, qui se tenait alors à Chinon, déjà souffrant de la maladie qui devait l'emporter quelques mois plus tard. On entre dans la ville : le Maréchal, averti par sire Ricart de Cliffort que la lutte est engagée dans les rues, demande son écu :

E Johan d'Erlée li porte
Isnelement et volentiers,
Qui lors esteit sis escuiers.

A partir de ce moment, Jean d'Erlée paraît très fréquemment, ou comme acteur, ou comme témoin. Ainsi, dans le combat qui eut lieu devant le Mans entre Henri II et Philippe-Auguste, Guillaume le Maréchal fit deux prisonniers, qui toutefois lui échappèrent, lui laissant dans la main les freins de leurs chevaux ; le poète dit alors :

Testemoingne Johan d'Erlée
A qui, cuit, li frein baillié furent.
Quant cil le dient quis rechurent
Come d'oïe et de veüe,
Dunc deit la chose estre creüe,

1. Ms. *deist.*
2. Ms. *Me matyre.*
3. Sarthe, arrondissement de Mamers.

Jean d'Erlée avait vu grandir sa situation en même temps que son patron s'élevait aux honneurs. Aussitôt que le Maréchal, alors gouverneur de Rouen, apprend la mort du roi Richard, il envoie en Angleterre pour saisir la terre au profit de Jean Sans Terre, et ce fut Jean d'Erlée qu'il chargea de cette importante mission :

E si est dreiz que ge vos die
Que misire JOHAN D'ERLIE
I ala, qui hastivement
11916 En fist tot son commandement

Quand le Maréchal est obligé de quitter ses possessions d'Irlande, qui étaient très considérables, pour obéir à un ordre du roi Jean, c'est à Jean d'Erlée qu'il en confie la garde (vv. 13472 et suiv.). Lorsque le roi Jean, se défiant du Maréchal, lui eut pris deux de ses fils à titre d'otages, il confie la garde de l'un d'eux à Jean d'Erlée, et le fait maréchal de son hôtel (vv. 14537 et suiv.). Enfin Jean d'Erlée assiste aux derniers moments du Maréchal; c'est lui que le Maréchal charge de recouvrir son cercueil avec une étoffe précieuse rapportée d'outre-mer à cet effet; c'est à lui qu'on devra de connaître, avec les détails les plus minutieux et les plus précis, les derniers actes et les dernières paroles du régent d'Angleterre et notamment les conseils qu'il adressait, mourant, au roi Henri III, alors mineur.

Le dernier des passages cités porte *Erlie*, la finale *ie* étant assurée par la rime; mais partout ailleurs le poème porte *Erlée*. Dans les documents latins on lit *Erleia, Erleya, Erleg', Erlegh'*. C'est *Early*, Berkshire [1]. Il serait hors de propos de réunir ici tous les témoignages que fournissent sur Jean d'Erlée ou d'*Early* les nombreux recueils de rôles publiés par le gouvernement anglais. Je me borne à dire que ce personnage n'apparaît pas, à ma connaissance, dans ces documents, avant le règne de Jean. Nous avons vu qu'il figure dans le poème dès la fin du règne de Henri II. Il serait particulièrement intéressant de fixer l'époque de son décès. Nous obtiendrions de la sorte une limite inférieure pour la composition du poème, qui, dans ses derniers vers, parle de Jean d'Erlée comme vivant encore. J'ai rencontré une pièce qui fournit à peu près la date cherchée. C'est un acte de la quinzième année de Henri III (1231) par lequel Henri d'Erlée, frère de Jean d'Erlée, compose avec le roi, moyennant vingt marcs, pour le relief des terres que Jean tenait du roi en fief direct, et qui devaient revenir audit Henri à titre d'héritage [2]. Jean d'Erlée était donc

1. Voy. Th. Stapleton, *Magni rotuli Scaccarii Normanniæ*, II, xc.

2. « Henr. de Erlegh', frater et heres Johannis de Erleg', finem fecit cum Rege per .xx. marcas pro relevio suo de terris quas idem Joh. de Rege tenuit in caput, et que ipsum Henricum hereditarie contingunt, et inde cepit Rex homa-

mort en 1231. Ainsi se trouve confirmée l'induction exprimée plus haut (p. 28, n. 3) d'après laquelle le poème aurait été composé entre 1223 et 1231[1].

Revenons maintenant à la composition du poème. Le vers où il est dit que Jean d'Erlée en a « pourtrait la matière » a été interprété plus haut en ce sens que Jean d'Erlée aurait fourni au poète un récit en prose à mettre en vers. Et en effet il n'est pas douteux que le poète ait eu sous les yeux un récit écrit sur lequel il se guidait. On ne peut se rendre compte autrement d'assertions formulées ainsi qu'il suit : *Si com en l'estorie le truis* 3656, 16784, *Mais nostre estorie me remembre* 3885, *Issi le trovons en l'estorie* 17534, *Li escriz dit ce que je di*[2] 16027, *Tant me fait li escris entendre* 15909. Mais notre poète anonyme ne s'est pas borné à mettre servilement en vers le texte qui lui était fourni. Il domine sa matière, et sait au besoin la critiquer et la compléter. Ainsi, à propos d'un événement qui ne lui paraît pas classé à son ordre chronologique, il dit :

Mais devant la desconfiture
Il avint une autre aventure
Qui deü[s]t estre devant dite,
Mais *si com ge la truis escrite*
La m'estuet dire mot a mot.

Ici il se contente de constater ce qui lui paraît être un défaut d'ordre dans la narration, sans juger nécessaire de remanier sa rédaction pour la remettre en accord avec la succession des faits ; en d'autres endroits

---

gium ejus. Et mandatum est vicecomiti Sumerset' quod, accepta securitate ab eodem Henrico de predictis .xx m. Regi reddendis, eidem Henrico plenam saisinam habere faciat de omnibus terris que fuerunt ipsius Johannis et que predictum Henricum hereditarie contingunt in balliva sua, et de quibus idem Johannes saisitus fuit die quo obiit... » (*Excerpta e rotulis finium in Turri Londinensi asservatis*, cura Car. Roberts, I (Londres, 1835), 226).

1. Certains indices permettent de resserrer entre des limites plus étroites encore l'époque de la composition du poème. Ainsi aux vers 14933-36 le poète dit que le Maréchal maria la seconde de ses filles, Isabelle, au comte de Gloucester. Or, Gilbert de Clare, comte de Gloucester, étant mort en 1229 (Dugdale, *Baronage*, I, 211 *b*), sa veuve se remaria l'année suivante à Richard de Cornouailles, celui qui fut empereur d'Allemagne. Le poète ne faisant pas mention de ce second mariage, on peut croire qu'il écrivait avant 1230. — Voici qui est plus précis encore. Aux vers 14923-8, l'auteur dit que Maheut, fille aînée du Maréchal, fut mariée à Hugues le Bigot, qui plus tard succéda au titre de son père. Or Hugues le Bigot avait succédé à son père dès le 1er mai 1221 (*Rot. Litt. claus.* I, 455 *a*). Il est donc sûr que les vers en question ont été écrits après cette date. Il est d'autre part probable qu'ils ont été écrits avant le 13 oct. 1225, car alors Hugues le Bigot, comte de Norfolk, était mort, et sa veuve avait épousé Guillaume, comte de Warenn (*Rot. Litt. claus.* II, 82 *b*), circonstance que le poème paraît ignorer.

2. Ms. *ce que je li di.*

on voit qu'il a eu des renseignements de sources variées et les a combinés avec ceux qu'il devait à Jean d'Erlée. Et d'abord il avait été témoin oculaire de plusieurs des événements qu'il raconte. Il commence ainsi le récit d'un tournoi qui eut lieu entre Anet et Sorel[1] :

Mais nostre estorie me remembre
Ce que ge vi et bien me menbre.

Il assistait donc à ce tournoi. Il dut assister à plusieurs autres, notamment à un tournoi qui eut lieu entre Ressons[2] et Gournai[3], où il vit tant de chevaliers qu'il ne peut se rappeler leurs noms :

S[i] i vindrent de mainte tere
Por pris e por enor conquere
Maint duc, maint conte, maint halt home,
Mais de lor [nons] ne sei la some,
Quer *tant en i vi* que nomer
Nes sav[r]eie ne asomer.

Ces tournois eurent lieu avant la mort du jeune roi, c'est-à-dire avant le 11 juin 1183. Il connaissait au moins de vue le Maréchal, car dans le portrait qu'il trace de sa personne, il dit qu'il avait des membres superbes, et ajoute : *Quer bien les vi et bien m'en menbre*[4]. Il est infiniment probable qu'il a dû en mainte autre circonstance faire profiter son poème de ses propres observations. D'autre part il a eu certainement des renseignements distincts de ceux qu'a pu lui fournir Jean d'Erlée. Dans les descriptions de tournois qui occupent un bon quart du poème, il insère de longues listes de chevaliers qui ne peuvent en aucune façon avoir été rédigées de mémoire. Ces listes sont méthodiques : les chevaliers y sont groupés par nations. Il n'y a pas de doute qu'il a dû avoir sous les yeux des listes plus ou moins officielles ; en voici la preuve : dans le récit d'un tournoi qui eut lieu à Lagny-sur-Marne, il s'excuse de nommer le dernier parmi les chevaliers français un personnage aussi considérable que le comte de Soissons, *Mais*, dit-il, *por ce l'ai escrit desriere | Que si le trovei en l'escrit*, 4538-9. J'ai peine à croire que ces listes lui aient été communiquées par Jean d'Erlée qui n'assistait pas à ces tournois, qui n'était même pas encore attaché à la personne du Maréchal lorsqu'ils eurent lieu. Je crois bien plutôt qu'il se les sera procurées au temps même des tournois. L'idée que ces listes seraient de pure invention ne se présentera même pas à l'esprit de quiconque aura lu le poème. Notre auteur est très prudent : il ne dit pas tout ce qu'il sait —

1. Sorel-Moussel, Eure-et-Loir, canton d'Anet.
2. Ressons-sur-Matz, chef-lieu de canton de l'arr. de Compiègne.
3. Gournai-sur-Aronde, canton de Ressons.
4. Ce passage fait partie des morceaux publiés ci-après, v. 720.

nous le verrons plus loin — mais il est absolument sûr qu'il n'invente rien. Enfin ce qui ne laisse aucun doute sur la variété des sources auxquelles le poète a puisé, c'est son témoignage même. A propos d'un épisode de la bataille de Lincoln (1217), il avoue franchement qu'il se trouve en présence de récits discordants :

Seignor, ci me (*corr.* ne ?) covient plus dire,
Car cil qui me donent matire
Ne se cordent (*corr.* s'ac.) pas tot a un,
Ne je ne puis pas a chascun
Obeïr, car je me[s]fereie,
Si'n perdreie ma dreite veie;
Si en fereie mains a creire,
Car en estorie qui est veire
Ne doit nus, par reison, mentir.

Ici, comme il est question d'un événement qui n'a précédé que de bien peu d'années la rédaction du poème, il est infiniment probable qu'il fait allusion à des récits oraux. Mais ailleurs, une fois au moins, il mentionne avec précision un renseignement écrit. Il nous fait savoir que Guillaume avait accepté pour compagnon un certain « Rogier de Gaugié [1], » chevalier qui n'avait pas son pareil « de Diepe tresque a Baugié ». Ayant ainsi uni leurs fortunes, ils coururent les tournois pendant deux ans, et firent un gain considérable que le poète peut évaluer exactement, grâce à des états qui lui furent communiqués par un certain Wigain, qualifié de « clerc de la cuisine [2] ». Voici le texte :

Deuz anz [tel] compaingnie tindrent,
Mais unques en place ne vindrent
Que plus gaaing ne lor venist
(Coment qu'as autres avenist)
Qu'a sis des autres ou a uit.
Ge nel [3] veil rien aveir a v[u]it,
Fors si comme li cler l'escristrent
De la cort qui garde s'en pristrent :
Wigainz, li clers de la quisine,
& autres, c'est verité fine,
Proverent par escrit, sans esme,
Qu'entre Pentecoste e quaresme

1. Il y a dans les *Rotuli litterarum patentium*, I, 33 (1203), un sauf-conduit accordé par le roi à « Rogerius de Gaugi ».

2. Sur l'office du clerc de la cuisine, on lit dans Fleta, liv. II, ch. 18 (prem. édit. de J. Selden, Londres 1647, p. 80) : « Officium clerici coquinæ est dena« rios recipere de garderoba pro officiis emptoris, poletæ, salsariæ, aulæ et « cameræ et scutelriæ, et creditoribus satisfacere competenter. »

3. Corr. *n'en ?*

Pristrent chevalers cent e treis,
Estre chevals, estre herneis.

On pourra me demander si entre les documents mis en profit par le poète, il s'en trouve que nous ayons en leur état original. Il faut ici établir une distinction. Il est fort possible, bien que je ne l'aie constaté sur aucun point, que l'auteur ait fait usage de quelqu'un des documents diplomatiques en nombre infini qui nous sont parvenus pour l'époque où a vécu le Maréchal, mais assurément, le poème est complètement indépendant de tous les récits historiques que nous possédons pour le même temps.

Le lecteur a déjà pu voir, par quelques-uns des passages qui ont été rapportés dans les pages précédentes, que l'ouvrage a été composé avec bonne foi et jugement. Je tiens à montrer, par quelques autres citations, que jamais l'auteur n'est allé au-delà de ses informations. Quand les renseignements lui manquent, il le dit en toute franchise, comme dans le récit du tournoi d'Épernon :

Et s'aucun des autres i ot,
Ge n'ai pas les nons en memorie,
4326 Quer nes trovei pas en l'estorie.

et plus loin :

4433 Que cil qui me dist la matire
Ne me volt ci endreit plus dire.

Il expédie en quelques vers le séjour du Maréchal en Terre-Sainte, et s'excuse ainsi de la brièveté de son récit :

7284 Ne vos [en] ai dit fors la some,
Car ge nes[1] vi ne ge n'i fui,
Ne ge ne puis trover nului
Qui la meité m'en sace dire.

Et à propos du couronnement de Richard :

Si fu a Londres coronez ;
11944 Asez[2] i out beals dons donez,
Ce dient, quer ge n'i fu pas.

Après avoir raconté en grand détail un voyage de Richard en Angleterre, par Rouen, Bonneville, Caen, Bayeux, Barfleur et Portsmouth, il ajoute :

Ci endreit ne voil or plus dire,
12836 Quer ne sai pas bien la matire
A combien ele fu montée
Desqu'el me seit avant contée.

---

1. Corr. *nel*.
2. Ms. *A celz*.

S'il s'abstient de parler de ce qu'il ignore, il lui arrive aussi de ne pas dire tout ce qu'il sait, soit par crainte d'encombrer son récit de détails fastidieux, comme au v. 346 [1], soit par prudence. L'une des parties les plus curieuses du poème est celle où l'auteur nous conte en grand détail la brouille survenue entre le jeune roi Henri et le Maréchal, à la suite de calomnies répandues sur le compte de ce dernier. Les calomniateurs étaient au nombre de cinq. Le poète les connaît, mais il ne veut pas en nommer plus de deux :

E si sai jo bien qui cil furent
Qui ceste traïson esmurent ;
Mais ne sont pas a nomer tuit :
Mal gré m'en savreient, ce cuit,
Telz i a unquor des lignages,
Por ce m'en tieng, si faz que sages.

Et toutefois, il savait concilier le soin de sa sécurité avec les exigences de la vérité, car après avoir nommé deux des traîtres, « Adam Clikebou et sire Thomas de Colonges, » qui apparemment étaient morts sans laisser d'héritiers intéressés à défendre leur mémoire, il indique que les noms des trois autres figureront par la suite quelque part dans le poème :

Cinc furent a ceste mestarde [2],
Mais de treis me sui doné garde,
Que ge nes nomerai mie ore :
Asez serront nommez encore.

Notre auteur a pour le roi Jean tout le mépris que ce triste personnage inspirait à la plupart de ses contemporains. Toutefois, bien qu'écrivant sous Henri, il reste fidèle à ses habitudes de prudence : il se garde soigneusement de tout ce qui pourrait ressembler à une invective ou à un blâme direct, et a soin de placer dans la bouche de quelqu'un des personnages du poème l'expression mitigée de ses sentiments. Sa réserve se montre dans ce qu'il dit de la disgrâce de Guillaume de Briouze [3] : le roi, dit-il, qui l'avait beaucoup aimé, se brouilla avec lui et le chassa d'Angleterre :

---

1. Voir les extraits publiés plus loin.

2. Je ne connais pas *mestarde ;* faut-il corriger *mesgarde ?* Ce mot ne se trouve pas, selon Littré, avant le XVIe siècle.

3. *Will. de Braiose ;* c'est Briouze-Saint-Gervais, Orne, canton d'Argentan ; voy. une note de M. Delisle, *Chron. de Robert de Torigni*, I, 138. Les démêlés de ce personnage avec le roi Jean et la guerre qui en fut la suite eurent lieu en 1209 et 1210 ; voir Mathieu de Paris, *Chron. maj.*, éd. Luard, IV, 530, et l'*Hist. des ducs de Normandie* publiée pour la Société de l'histoire de France (1840) par Fr. Michel, pp. 111-2 ; cf. Dugdale, *Baronage of England*, I, 415-8. Son petit-fils, également nommé Guillaume, épousa Ève, la quatrième des filles de Guillaume le Maréchal ; voir Dugdale, I, 419 et 602, et le poème, vv. 14941-6.

14152 Ce fu grans deus e granz pecchez,
Mès ne sai par quele enchaison :
Si ne sereit mie reison,
Se gel saveie, quel deïsse.

Il est visible que notre poète savait, comme on disait au moyen âge, « esgarder sens et mesure ». C'était un poète de cour, et pour préciser davantage, un peu trop peut-être, un héraut.

La part que les hérauts d'armes ont prise à la littérature, tant en France qu'en Angleterre, n'a pas été jusqu'à présent justement mesurée. On peut même dire que tout ce qui a été écrit sur les hérauts en général est insuffisant. Les deux articles qui leur sont consacrés dans le glossaire de Du Cange (HERALDUS et HIRAUDUS) ne contiennent que des textes du XIVe siècle et surtout du XVe [1]. On peut en dire autant de la dissertation de Fauchet, intitulée « des Heraux [2] ». Enfin, bien que le mot se rencontre fréquemment sous sa forme ancienne, *hiraut* [3], dans les écrits du XIIIe siècle, le plus ancien exemple cité par Littré n'est que de la fin du XIVe siècle. Le héraut, quelle que soit d'ailleurs l'étymologie de ce mot [4], est celui qui appelle, qui proclame. Sa fonction originaire est d'annoncer les tournois [5], et, pendant la durée du tournoi, de proclamer les noms des combattants [6]. Dans les pays où l'usage des tournois ne s'est pas établi, par exemple dans le midi de la France, il n'y a pas de hérauts. A mesure que les tournois, d'abord pure et simple image de la guerre, se modifient, se conforment à des règles qui ont pour but de diminuer les dangers et les inconvénients de tout genre de ces violents exercices, le héraut devient une sorte de maître des cérémonies. Il a un costume particulier [7]. Il se distingue nettement du jongleur ou du ménestrel, qui joue de divers instruments, fait des tours et montre des animaux savants, ou récite des poésies qu'il a parfois composées [8]. Mais bientôt

1. Il y a, sous HIRAUDUS, un texte tiré de la traduction en vers des Vies des Pères (com. du XIIIe s.), mais c'est un texte tout à fait insignifiant.

2. *Œuvres*, Paris, 1610, ff. 515 v°-519. C'est le troisième chapitre des *Origines des chevaliers, armoiries et heraux*.

3. Quelquefois *haraut*.

4. L'étymologie proposée par Diez (*Etym. Wœrt.* I, *araldo*) : *hariowalt*, intendant d'armée, ne convient ni à la forme ni au sens. La conjecture que M. Scheler présente à son tour (et qu'il a empruntée à Chevallet, cf. aussi Gachet sous HIRAUS) la racine *har*, de l'anc. h. all. *haren*, crier, appeler, conviendrait assez bien au sens.

5. Voir par ex. *Roman de Ham*, p. 250.

6. Voir passim les *Tournois de Chauvenci*.

7. Voir Baudouin de Condé, *Le conte des hiraus*, dans les *Dits et contes de B. de Condé et de Jean de Condé*, éd. Scheler, I, 168.

8. Jongleur et ménestrel sont deux termes souvent employés dans un même

le héraut empiète sur le terrain du ménestrel avec qui il ne tarde pas à se trouver en rivalité[1] ; il chante les louanges des chevaliers[2] ; il rédige des récits de tournois. Peu à peu sa position sociale grandit : il accompagne les ambassades, et, comme il connaît les règles de la courtoisie et celles du beau langage, il devient une sorte de porte-voix officiel. En même temps, le cercle de son activité littéraire s'étend. Son état lui procure l'occasion de voir beaucoup de pays et de connaître les mœurs des nations diverses. Il sait mettre à profit ses connaissances ; il rédige des travaux véritablement historiques, en vers d'abord, bientôt en prose, et au XVe siècle, notre littérature lui doit quelques-unes de ses œuvres les plus distinguées.

Sommes-nous assurés que l'auteur de l'histoire de Guillaume le Maréchal fût un héraut de profession ? Nous n'en avons pas la certitude, mais il y a au moins quelque probabilité ; peut-être arriverons-nous même à découvrir dans le poème quelques détails sur sa personne. Je prie le lecteur de ne pas oublier que les observations qui suivent ne sont présentées qu'à titre de conjectures.

Dans le récit d'un tournoi qui eut lieu à Joigny, probablement un peu avant 1180, l'auteur nous représente les dames « carolant » avec les chevaliers au son d'une chanson que chantait le Maréchal. Vient ensuite cet épisode qui ne me semble pas indifférent :

Et quant il (*le Maréchal*) out sa chanson dite,
Qui molt lor pleist e lor delite,
Lors commença un[s] chantereals
Qui ert hirauz d'armes nov[e]als,
E chanta novele chanson,
Ne sai qui louot ne que non,
Mais el refreit out[3] : « Mareschal,
« Kar me donez un boen cheval. »

Cette demande n'avait rien d'inusité : c'est l'objet même d'une pièce bien connue de Peire Vidal[4]. Le Maréchal satisfit promptement le jeune héraut, et à peu de frais. Il se met en selle, et se lançant sur l'un des

---

sens, assez large, qui est celui du provençal *joglar;* mais il paraît résulter de certains exemples que le jongleur était plutôt celui qui faisait des tours ou jouait des instruments, et le ménestrel celui qui composait des œuvres littéraires en vers ou en prose.

1. Voir le *Conte des hiraus*, précédemment cité.

2. Je n'ay mais bon seneschaut
Ne pour moy louer heraut
(Eust. Deschamps, éd. de Queux de Saint-Hilaire, II, 225.)

3. Le ms. ajoute *li* qui trouble la mesure et le sens.

4. Voy. *Romania*, II, 429.

chevaliers du parti opposé qui se rendaient au tournoi, il le porte à terre, puis lui prend son cheval qu'il donne au héraut.

E cil, sanz plus dire parole,
Se fiert o tot en la karole,
E dist a toz : « Vez quel cheval !
« Cest me dona le Mareschal[1]. »

Plus loin, il est encore question d'un héraut, qui cette fois est désigné par son nom. C'est à l'occasion des faux rapports par lesquels certains envieux réussirent, comme on l'a vu plus haut, à éloigner le jeune roi du Maréchal. L'un des calomniateurs essayant, mais sans succès, d'entraîner dans le complot un certain Raoul de Hamarz[2], lui représente qu'après tout la vaillance du Maréchal n'est pas telle qu'on veut bien le dire. Sa renommée vient simplement de ce que Henri le Norrois le suit toujours dans les tournois, en criant : « Ça ! Dex aïe al Mareschal ! »

Ore oiez dunt muet cis gorreis[3] :
Ve[i]rs e que Henri li Norreis,
Dès que li reis[4] s'esmuet e point,
Que lors se crie a icel point.
Qui que point amont ou aval,
« Ça ! Dex aïe al Mareschal ! »
Fait Henris, e chascun s'enpresse...

Le Maréchal, banni de la cour royale, se remit à courir les tournois, et le jeune roi ne tarda pas à apprendre de la bouche d'un témoin oculaire, Baudouin de Béthune, quels succès il avait remportés. « Mais, » dit-il, « n'as-tu pas vu le Norrois crier autour de lui : « Ça ! Diex aïe al « Mareschal ! » — Sire, nenni ; il n'y était pas. — Pas possible ! mais « dis-moi, frère, le Maréchal serait donc capable de faire chevalerie par « lui-même ? — Ha ! sire, que dites-vous ? c'est un des meilleurs che- « valiers du monde ! » (vv. 6220-36).

Je ne puis m'empêcher de soupçonner que le jeune héraut à qui le Maréchal donne un cheval, Henri le Norrois et l'auteur du poème étaient des confrères et probablement des contemporains. Peut-être même, si l'auteur est le Jean du vers 19195, serait-il permis de l'identifier avec le

---

1. Il n'est pas sûr qu'il y ait ici un manquement à la règle de la déclinaison, car on pourrait au vers précédent mettre *quel cheval* au cas sujet.

2. Hamars, arr. de Caen, cant. d'Evrecy. Plusieurs personnes ayant le surnom de « Hammarz » paraissent dans les documents du temps du roi Jean.

3. L'état d'un homme en vue, à la mode, avec une nuance défavorable ; *gorre* et *gorrerie* sont traduits dans Cotgrave par « bravery » et aussi par « pride, vaunting, vain-glory », voir la peinture des *gorriers* dans une des *chansons du XVe siècle* (n° cxxix) publiées par G. Paris pour la Société des anciens textes français.

4. Henri, le jeune roi.

jeune héraut d'armes du vers 3486. Et si le poème est réellement anonyme, on pourrait aller plus loin encore, et identifier l'auteur à la fois avec le jeune héraut d'armes et avec Henri le Norrois.

A tout le moins, pour en revenir à ce qui est susceptible de démonstration, il y a lieu de croire que ces trois personnages, qui n'en forment peut-être que deux ou même un, étaient contemporains. N'oublions pas que le poète devait être d'un âge déjà avancé lorsqu'il se mit à l'œuvre, puisque — nous l'avons vu plus haut — il assista à des tournois qui eurent lieu avant 1183. Il aurait pu être alors âgé d'une vingtaine d'années. En 1219, date de la mort du comte de Pembroke, il aurait eu près de 60 ans. Si on se refusait à reconnaître dans le Jean du v. 19195 le nom de l'auteur, on ne devrait pas être surpris, toutefois, que le poète ait eu en même temps la volonté de garder l'anonyme et le désir de laisser transparaître son nom. Jusque dans le cours du XIIIe siècle, nos vieux poètes gardent habituellement l'anonyme. On paraît avoir considéré au moyen âge comme de mauvais goût d'introduire sans motif son nom dans une composition littéraire. Dante ne s'est nommé qu'une fois dans la *Comédie*, et il s'en est excusé [1]. Les exceptions, pour être fréquentes, se justifient ordinairement par des motifs particuliers. Ainsi, les traducteurs de vies de saints ou en général ceux qui traitent en vers de quelque matière édifiante se nomment assez souvent pour appeler sur eux les prières des lecteurs, et les auteurs de romans d'aventure, surtout les plus connus tels que Chrestien de Troies, se nomment volontiers à la troisième personne au début de leurs poèmes, dans la pensée que la notoriété de leur nom prédisposera favorablement l'auditoire [2], mais encore une fois, c'est l'exception. Et cependant, on conçoit qu'un auteur n'ait pu se détacher de son œuvre au point de s'y refuser une place modeste et cachée, soit en écrivant, au commencement ou à la fin, son nom en acrostiche, soit, procédé plus délicat, en se donnant à lui-même un rôle parmi les personnages les moins en évidence du récit. Il y avait là une manière d'allusion obscure qui devait être saisie par quelques amis ou protecteurs, et c'était assez.

Puisque j'ai parlé de Henri le Norrois, personnage qui obtiendra peut-être quelque jour, par suite de nouvelles découvertes, le droit de figurer dans notre histoire littéraire, qu'il me soit permis de remarquer que ce nom de *Norrois* ou *Norreis*, le nom actuel *Norris* [3] est assez fréquent en Angleterre au moyen âge. On a la preuve qu'un certain Henri le Norreis vivait au temps du roi Jean, mais je ne me risque point

1. *Purg.*, XXX, 55 et 63.
2. Cf. G. Paris, *Romania*, X, 411-2.
3. Voy. Bardsley, *Our english surnames*, p. 122.

à l'identifier avec son homonyme du poème, parce que dans les textes que je rejette en note [1], la condition du personnage n'est pas spécifiée.

L'auteur, quel que soit son nom, n'en était assurément pas à son coup d'essai lorsqu'il entreprit de raconter en vers l'histoire du Maréchal. On ne débute pas à soixante ans, et d'ailleurs il n'eût pas été désigné pour une œuvre aussi importante s'il en avait été à ses débuts. Possédons-nous quelque autre composition du même auteur ? Il y a dans notre poème un tel art de composition, une telle habileté de style, qu'une œuvre sortie de la même main se reconnaîtrait aisément dans la foule des ouvrages anonymes. Notre poète d'ailleurs a certaines expressions qu'il affectionne, dont il n'est pas seul à se servir sans doute, mais dont il fait plus souvent usage qu'aucun de ses contemporains. Si on constatait les mêmes particularités ailleurs, ce serait un premier indice qui pourrait mettre sur la voie d'une comparaison plus détaillée. Jusqu'à présent je n'ai remarqué aucun poème qui porte le cachet si personnel de notre auteur, mais je n'ai point encore épuisé les recherches à faire sur ce point [2].

Sans vouloir entrer dans un examen littéraire qui exigerait des citations trop étendues pour les limites de ce mémoire, je tiens à faire remarquer que le poème de Guillaume le Maréchal n'est pas du tout conçu dans la manière des romans d'aventure, qui pourtant étaient si en

---

1. « Henricus le Norreis » figure sur une liste des hommes qui, ayant été mis hors la loi (*utlagati*) pour avoir pris part à la rébellion de Fouke Fitz Warin, furent, en 1203, réintégrés dans leurs droits (*inlagati*) par lettres du roi Jean. Cette liste est publiée dans les *Rotuli litterarum patentium* (Londres, 1835, in-fol.) I, 36, et a été reproduite par Th. Wright, *The History of Fulke Fitz Warine*, Londres, 1855 (Warton Club), p. 226, puis par MM. Moland et d'Héricault, *Nouvelles françoises en prose du XIVe siècle* (Paris, 1858, Bibl. elzév.), p. xxxvij. De plus, en 1200, deux lettres du roi Jean font mention de « Henricus le Noreis » ou « Norrensis » qualifié de frère d'Alain le médecin, clerc du roi :

Joh. ... sciatis nos concessisse et presenti carta confirmasse magistro Alano clerico nostro pro servicio et homagio suo totam terram cum omnibus pertinentiis suis quam Henricus le Noreis frater suus tenuit de nobis in Clayo ... (*Rotuli chartarum in Turri Londinensi asservati*, I, 48 *a*).

Joh. ... sciatis nos concessisse et presenti carta nostra confirmasse magistro Alano medico fratri Henrici Norrensis medietatem totius terre que fuit Ric. filii Outi de Lincoln. ... (*Ibid.*, 48 *b*).

« Henricus filius Henrici le Noreis » paraît encore en 1235. Voy. *Excerpta e rotulis finium* ... cura Car. Roberts, I, 287. Voir pour d'autres individus ayant le même surnom la table du même volume sous *Le Noreis* et *Noreis*, et aussi la table des *Rotuli de oblatis et finibus tempore regis Johannis* publiés par Th. D. Hardy, aux mêmes noms.

2. Si on admet que l'auteur s'appelait Jean, on pourrait être tenté de l'identifier avec le trouvère du même nom à qui nous devons un roman de Lancelot, ou plutôt de Rigomer (voy. *Romania*, X, 493), conservé en manuscrit dans la bibliothèque de M. le duc d'Aumale, dont quelques vers ont été cités par M. Hippeau, *Le bel inconnu*, p. xxv-xxvij. La même idée m'est venue, mais il n'y a aucun rapport entre la manière des deux auteurs.

faveur en Angleterre au temps de Richard Cœur de Lion et de Jean Sans Terre. C'est un tout autre style. Il semble même que l'auteur ait été peu nourri des œuvres en vogue de son temps. Les allusions littéraires que j'ai remarquées dans ce poème de plus de 19,000 vers sont au nombre de deux, et toutes deux se rapportent au même poème, au *Fuerre de Gadres* (le fourrage de Gaza), portion du roman d'Alexandre qui a eu son existence indépendante et se trouve même parfois isolée dans les manuscrits.

Je me dispense aussi de rechercher à quel pays appartenait le poète historien, que je veux simplement, pour le présent, remettre à son rang dans notre littérature. Je devrais à ce propos me livrer à une étude linguistique qui ne saurait être écourtée, et j'aime mieux laisser intacts les points que je ne pourrais actuellement qu'effleurer. Je me borne donc à dire que l'auteur, qui est très anglais de sentiments, n'est cependant pas anglais de naissance. Je le crois originaire des possessions continentales de l'Angleterre, probablement de la Normandie.

II. — EXTRAITS.

1. Début du poème ; Jean le Maréchal ; guerre entre l'impératrice Mathilde et le roi Étienne.

Il n'entre pas dans le plan de ce mémoire d'analyser le poème. Un récit historique ne s'analyse pas comme une fiction. Il faut choisir les faits non en raison de la valeur qui leur est attribuée dans la narration, mais selon leur importance absolue dans l'histoire et selon leur nouveauté. Je ne pourrais donc me dispenser de joindre à mon analyse une sorte de commentaire historique perpétuel où, pour chaque événement, les données du poème seraient comparées aux données des récits connus jusqu'à ce jour. Il y aurait matière à un travail considérable, dont j'ai, à la vérité, réuni en partie les éléments, mais que je ne serais pas en état de mener à bonne fin présentement, et qui d'ailleurs exigerait des développements hors de proportion avec l'espace dont nous disposons ici. Je me bornerai donc à transcrire, comme échantillons, un très petit nombre de morceaux, auxquels je joindrai les éclaircissements nécessaires.

Le premier de ces morceaux se compose des 736 premiers vers. Je l'ai choisi d'abord parce que c'est le commencement de l'œuvre, ensuite parce qu'il soulève des difficultés historiques que je crains de n'avoir pas su résoudre entièrement et sur lesquelles j'appelle l'attention des érudits compétents.

Il n'y est que fort peu question de Guillaume le Maréchal. C'est son père, Jean le Maréchal, qui y joue le principal rôle. La période histo-

rique à laquelle ce morceau se rapporte est l'époque où l'Angleterre fut troublée par la guerre pour la succession au trône entre l'impératrice Mathilde et Étienne de Boulogne, la première fille, le second neveu de Henri Ier. Des récits assez nombreux, dont plusieurs ont pour auteurs des contemporains, nous ont conservé l'histoire des événements dont l'Angleterre fut alors le théâtre. Pourtant notre poème ajoute à ce que nous savons déjà un contingent assez important de faits nouveaux. Mais il est visible que pour cette partie, l'auteur, écrivant plus de trois quarts de siècle après les événements, est l'écho d'une tradition déjà très altérée et très incertaine. Les faits se succèdent dans sa narration comme autant d'épisodes sans lien ; son récit est incohérent et toute chronologie en est absente. Aussi dois-je dire tout d'abord qu'à mes yeux cette partie du poème n'est pas à beaucoup près l'une de celles qui se recommandent le plus par la valeur historique.

Les faits racontés dans ces 736 vers peuvent se résumer ainsi : I, vers 23-119 et 370-398, détails sur Jean le Maréchal et ses deux mariages ; II, vers 120-369, Jean le Maréchal combattant pour l'impératrice, siège de Winchester, retraite de l'impératrice sur Ludgershall, combat contre Étienne, lutte contre le comte Patriz ; III, vers 399-714, le siège de Newbury.

Reprenons successivement ces trois parties.

I. — Dugdale[1] ne sait pas que Jean le Maréchal fut marié deux fois et ne connaît le nom d'aucune de ses deux femmes. Je doute fort qu'on trouve nulle part ailleurs que dans notre poème les détails que je vais résumer. De sa première femme, qui n'est pas nommée, Jean eut deux fils, Gilebert et Gautier. L'un d'eux mourut de maladie à Salisbury (v. 91) ; le second succomba à la douleur en apprenant la mort de son frère. La seconde femme était sœur du comte Patriz de Salisbury, celui qui fut tué en 1167 par Geoffroi de Lusignan, frère de Gui qui fut roi de Jérusalem. Les circonstances qui amenèrent ce second mariage de Jean le Maréchal appartiennent à l'histoire. Patriz tenait pour Étienne. Il fit une rude guerre au Maréchal (v. 147). Il eut, une fois au moins, le dessous (v. 344), mais plus tard ce fut Jean qui eut « le pire jeu parti » (v. 369). Que fit Jean ? Il quitta sa femme et épousa dame Sibile, sœur du comte Patriz. Il le fit, dit le poète, pour mettre fin à la discorde, et depuis lors l'amour et la concorde régnèrent entre eux tout le temps qu'ils vécurent (vv. 375-7).

On voit par là qu'au milieu du XIIe siècle encore des motifs de pur intérêt suffisaient pour obtenir le divorce ; on voit aussi que les adhérents des partis opposés ne se faisaient pas scrupule de conclure entre eux

1. *The Baronage of England*, I, 599.

des traités particuliers, au grand détriment de la cause qu'ils avaient jusque-là défendue. Dugdale ne sait rien du mariage de Jean le Maréchal avec la sœur de Patriz, mais il sait que ce dernier « fut élevé au « titre et à la dignité de comte de Salisbury par Mathilde [1] ». La faveur dont il fut l'objet de la part de celle qu'il avait énergiquement combattue est maintenant expliquée.

II. — Jean le Maréchal fut l'un des partisans les plus déterminés de Mathilde : ce n'est pas le poème qui nous l'apprend, car nous le savions déjà. L'auteur inconnu des *Gesta Stephani*, qui tenait pour le prince dont il écrivait l'histoire, nomme le Maréchal entre les barons qui soutinrent la cause de Mathilde [2] ; il nous le montre occupant Marlborough [3], portant le trouble par le pays et usurpant, au mépris des censures ecclésiastiques, les biens du clergé [4]. Mais, s'il nous fait part de son appréciation sur ce personnage en le qualifiant de « stipes inferni », il ne nous fait connaître en détail — au moins dans ce qui nous reste de son œuvre [5] — aucun de ses exploits. Les autres chroniqueurs du même temps ne mentionnent même pas le Maréchal, sauf le continuateur de Florenz de Worcester et Jean de Hexham, dont les témoignages seront cités plus loin. Les informations que nous apporte le poème sont donc les bienvenues, encore qu'elles aient souvent besoin d'être contrôlées. Le poète, fidèle aux habitudes de réserve que nous avons constatées plus haut, déclare qu'il ne sait pas toutes les *emprises* de Jean le Maréchal (v. 124), mais il en est une sur laquelle il donne des détails curieux et nouveaux, c'est le siège de Winchester. On sait qu'en 1141 l'impératrice Mathilde occupa Winchester et assiégea le palais épiscopal qui formait dans la cité comme une forteresse, qu'après quelques semaines pendant lesquelles Winchester subit d'effroyables dévastations, elle fut contrainte de se retirer, à l'approche d'une armée conduite par la femme du roi Étienne, aussi nommée Mathilde, et par Guillaume d'Ypres. Nous possédons sur cette affaire des informations de sources diverses et suffisamment concordantes qui nous permettent de rectifier sur certains

---

1. *The Baronage of England*, I, 174 *b*.

2. Il nomme d'abord David, roi d'Écosse, et les grands seigneurs, tels que Ranulf, comte de Chester, Baudouin, comte d'Exeter, Reinalt, fils naturel de Henri Ier, comte de Cornouaille, etc., et mentionne ensuite « barones nichilo- « minus fide et merito, virtute et præstantia nequaquam comitibus inferiores : « Briennus ... *Johannes ille Marescallus* agnominatus ... ». Du Chesne, *Historiæ Normannorum scriptores*, p. 956 *a b*, *Gesta Stephani regis Anglorum* ... denuo recensuit Ric. Clarke Sewell (*Historical Society*, Londres, 1846), p. 81.

3. Wiltshire.

4. Du Chesne, pp. 951 *b*, 964 *d* ; pp. 100, 105.

5. Du Chesne a publié les *Gesta* d'après un ms. de Laon qui paraît perdu et qui présentait un assez grand nombre de lacunes. L'édition de Sewell n'est qu'une réimpression légèrement corrigée du texte de Du Chesne.

points le récit du poème [1]. Ainsi ce n'est pas à proprement parler la cité (v. 173), mais le château de l'évêque qui fut assiégé. Il est également inexact — et c'est la plus grosse erreur de notre récit — que le roi (vv. 183, 201, 286, 308) ait pris la moindre part à toute cette affaire : il était alors prisonnier à Bristol. Mais il y a toutefois plusieurs faits nouveaux et authentiques à tirer du poème, notamment la narration si animée, si dramatique, de la retraite de l'impératrice sur Ludgershall. Les faits étaient connus dans leur ensemble, malgré quelques divergences assez graves dans les détails, mais on ignorait le rôle important qu'y avait joué le Maréchal. C'est lui qui conseille à l'impératrice de battre en retraite vers Ludgershall (v. 199), la confiant à la conduite de Brien de Wallingford (v. 228) ; c'est lui qui, pour hâter sa marche, l'invite sans façon à chevaucher comme un homme, jambe de çà, jambe de là (vv. 213-224) ; c'est lui enfin qui, à Wherwell, à mi-chemin entre Winchester et Ludgershall, soutient l'effort de l'ennemi et assure la retraite de sa souveraine (vv. 237-276).

Jean, ayant échappé à la poursuite des Royaux, se rendit, à pied, malgré sa blessure (il avait eu un œil crevé dans l'incendie de Wherwell), à Marlborough [2] (*Merleberge*, v. 276), où il fut reçu à grand'joie. Nous avons vu plus haut que, au témoignage des *Gesta Stephani*, il y avait sa résidence. Quelques vers plus loin (v. 284), nous le retrouvons à Ludgershall, où les Royaux (le poème dit à tort « le roi ») espèrent l'enlever. Mais il réussit à les surprendre pendant leur marche, et leur inflige un grave échec. Le comte Patriz (v. 344) y perdit ses meilleurs compagnons. Je ne trouve aucune trace de cette affaire dans les historiens.

III. — Ce que le poète nous raconte du siège de Newbury [3] (vv. 399 et suiv.) est complètement nouveau. Tout ce que j'ai trouvé dans les historiens sur ce siège se réduit à ces lignes de Henri de Huntingdon, à l'année 1152 :

> Rex eodem anno castrum Neubirie, quod non procul a Wintonia est, obsidens oppugnavit, et tandem expugnavit. Inde castellum de Walingeforde obsedit... (éd. Th. Arnold, *Rolls series*, p. 284 ; cf. Gervais de Cantorbery, éd. Stubbs, I, 151).

D'après le poème — dont je ne puis garantir les données, puisque les moyens de contrôle font défaut — le siège aurait duré plus de deux mois (v. 654), et aurait été signalé par des faits très dignes de remarque dont voici le résumé. Le roi fait sommer le commandant (le connétable, v. 414) de lui rendre la place. Refus de celui-ci. Un premier assaut est

1. Henri de Huntingdon, éd. Arnold, p. 284 (reproduit dans Robert de Torigni, éd. Delisle, I, 223-4) ; *Gesta Stephani*, éd. Du Chesne, pp. 956-7, éd. Sewell, pp. 82-3 ; William de Malmesbury, *Historia novella*, éd. Hardy, III, 50.
2. Wilts, à 35 kil. environ de Wherwell.
3. Berks, cinquième station après Reading, sur la ligne de Bristol.

repoussé. Le roi bloque étroitement la ville. Les défenseurs demandent une trêve pour consulter leur seigneur. Ils l'obtiennent, mais pour un jour seulement. Leur seigneur, c'est Jean le Maréchal (v. 473). Celui-ci écrit au roi Etienne pour obtenir une trêve plus longue, afin de pouvoir s'entendre avec l'impératrice. Etienne y consent, à condition qu'il aura un des fils du Maréchal en otage. On lui livre, non pas le fils aîné (qui s'appelait Jean, comme son père), mais Guillaume, le second fils, celui dont le poème doit conter l'histoire. Dès lors cet enfant va attirer à lui tout l'intérêt de l'auteur et du lecteur : il ne sera plus question du siège de Newbury et de la querelle entre Etienne et Mathilde, sinon très accessoirement. Guillaume le Maréchal entre en scène, et devient aussitôt le héros du poème. Si l'auteur a consacré quelques centaines de vers aux exploits de Jean le Maréchal dans la guerre pour la succession de Henri Ier, c'est assurément à cause de la circonstance tout accidentelle qui mit le jeune Guillaume en rapport avec Etienne.

Jean le Maréchal, ayant livré son fils à Etienne, s'empressa de munir Newbury d'une forte garnison, et, quand le terme de la trêve fut échu, il refusa de rendre la place, sans plus se soucier du petit Guillaume. On lui représenta qu'il risquait la vie de son fils. Il fit alors une réponse énergique qu'on pourra lire ci-après dans le texte, aux vers 513-516. Etienne décida que l'enfant serait pendu, et de peur qu'on fît quelque tentative pour le délivrer, il le conduisit lui-même au lieu d'exécution. Chemin faisant, le jeune enfant, qui ne se doutait guère du traitement qu'on lui préparait, voyant que le comte d'Arundel tenait à la main un beau javelot, lui dit : « Sire, donnez-moi ce javelot. » Pour tout l'or de France, dit le poète, le roi n'eût pas voulu qu'un enfant capable de dire de si jolies choses fût mis à mort. Et il le fit ramener au camp. Mais bientôt après on persuada à Etienne de faire lancer le pauvre petit dans la ville par une pierrière, afin d'épouvanter les défenseurs. On allait le placer dans la fronde de la pierrière, lorsqu'un mot heureux vint encore lui sauver la vie : « Dieu ! » dit-il, « quelle belle balançoire ! il est bien « juste que je m'y balance ! — Otez-le ! ôtez-le ! » dit le roi ; « il fau- « drait avoir le cœur bien dur pour le faire mourir à tel martyre ; *trop « sait beles enfances dire* (v. 560) ! » On voit qu'Etienne était sensible aux grâces de l'enfance. On le verra mieux encore par la jolie scène où l'auteur nous représente le roi et son jeune prisonnier jouant « aux chevaliers, » c'est-à-dire se poussant des bottes avec une plante à feuille large et aiguë (v. 604) que le texte appelle *chevaliers*, peut-être une sorte de jonc ou de glaïeul. Disons avec un vieux chroniqueur français : « Chil rois Estievenes fu mout dous et mout deboinnaires et mout piteus[1]. »

1. *Hist. des ducs de Normandie et des rois d'Angleterre* (Soc. de l'hist. de France), p. 80.

Le poète termine cet épisode par un gros anachronisme. Il nous dit que pendant le siège, l'évêque de Winchester, qui était le propre frère d'Etienne, réussit à amener la conclusion de la paix. — S'il s'agit de la paix qui fut conclue en 1153 et par laquelle la succession au trône d'Angleterre, après la mort d'Etienne, fut assurée au fils de l'impératrice Mathilde, nous sommes jusqu'ici d'accord avec l'histoire. Mais le texte poursuit en disant (vv. 679 et suiv.) que cette paix eut lieu à cause de la prise de Lincoln où le roi fut fait prisonnier. « Dès lors il ne lui resta « plus de la royauté que le titre et ses lois n'eurent plus cours » (vv. 689-690). Nous voilà en plein anachronisme, car, si la prise de Newbury est de 1152 et la paix finale de 1153, la prise du roi à la bataille de Lincoln eut lieu le 2 février 1141 [1]. — Mais continuons. « On assembla le par- « lement d'où la paix sortit à Shrewsbury (*Estroburges* ou *Escroburges*, « v. 691). Le roi fut rendu et échangé pour le comte de Gloucester... « Il eut le pis dans l'échange qui fut fait. La paix conclue, les otages « furent délivrés et Guillaume fut rendu à son père » (vv. 691 et suiv.). Ces données se rapportent encore à l'année 1141, car c'est au mois de septembre de cette année, à la retraite de Winchester, que Robert de Gloucester tomba aux mains de la reine Mathilde, femme d'Etienne. Peu après il fut échangé pour Etienne. Il est fort possible que les conditions de cet échange aient été réglées dans une entrevue, qui aurait eu lieu à Shrewsbury ; le témoignage du poème sur ce point est isolé. En somme l'auteur a interverti gravement l'ordre des faits en plaçant le siège de Newbury avant l'échange qui fut fait du roi Etienne et du comte de Gloucester. On peut croire qu'ayant des notions isolées sur certains événements, mais n'ayant aucune idée de la succession de ces événements, il se sera trompé en cherchant à les mettre en rapport les uns avec les autres. C'est là l'hypothèse la plus probable ; toutefois il ne serait pas impossible qu'il eût fait erreur sur le siège de Newbury, qu'il se fût trompé de nom et que son récit dût être rapporté à un siège antérieur. Pour se décider avec certitude, il serait nécessaire de connaître la date de la naissance de Guillaume, qui, d'après le poème, était évidemment un très jeune enfant au moment du siège en question. Bien qu'ici encore nous nous trouvions en présence de données contradictoires, on peut cependant déterminer cette date d'une façon approximative. En 1216, à la mort de Jean Sans-Terre, pressé par les grands du royaume de prendre la garde du jeune Henri III, le vieux Maréchal se défend d'accepter l'offre qui lui est faite, s'excusant sur son grand âge :

« Certes, seignors, ne puis mès estre
15508 « De si trés haute chose mestre :

1. Voy. entre autres *Rob. de Tor.*, I, 225, et la note de M. Delisle, I, 220.

« Trop sui febles e dequassez
« Si ai quatre vinz ans passez.
« Seiez le, sire quens de Cestre...

S'il avait quatre-vingts ans passés en 1216, il devait être né au plus tard en 1136 ; il aurait donc eu en 1152, date du siège de Newbury, selon Henri de Huntingdon, 16 ans. C'est dix ans de trop pour les paroles que le poète lui prête. Les « belles enfances » dont s'amusait le roi Etienne conviennent à un petit garçon de six ans, et non plus. Mais il est probable que le Maréchal ne savait pas exactement son âge. Il est en effet le second enfant d'un mariage qui n'a pu être conclu qu'après 1141 (voy. vers 372 à 383). Il naquit donc au plus tôt en 1143, et très probablement plus tard. Il peut dès lors avoir assisté, en 1152, dans les conditions décrites par le poème, au siège de Newbury. L'auteur aura induement rattaché à la paix de 1153 les circonstances de l'échange conclu en 1141. Les érudits qui ont fait de l'histoire de ces temps une étude spéciale jugeront en dernier ressort de la valeur de cette hypothèse.

Qui a bone matyre a feire
Deit si porveïr son afaire,
S'il i a bel commencement,
Qu'il vienge a bon definement
E si en tel maner ...
Ke reisun a ses diz s'acort,
K'en n'i truisse riens ke reprendre ;
Ker custumier sont d'entreprendre
Une gent qui petit s'entendent,
Mais al bein contredire entendent.
E dunt lor vient ceste custume ?
D'envie, kui par amertume
De cuer ne puet sa boche taire,
Ne nuls grans biens ne li puet plaire.
Mais, si m'aït Dex, c'est la sume,
Ma matire est del plus prodome
Ki unkes fust a nostre tens.
Or m'i otreit Dex grace e sens
Ke je la puisse si traitier
Que asjoïr & eshatier
S'en puissent tuil cil kui l'osrunt
E kui de cuir l'escuterunt.

Al tens le rei Estiemble avint,
Kui Engleterre a peine tint
E Normendie molement
Tant ku'il la perdi folement,
K'uns chevaliers pros & loial,

N. B. — Dans ces extraits je conserve la graphie du ms. dans une plus grande mesure que si j'avais à faire une édition complète qui, destinée surtout aux historiens, devrait écarter nombre de particularités insignifiantes qui ne peuvent que gêner le lecteur ; je n'hésiterais pas, p. ex., à ramener à *ier* les finales notées *eirs*, *ers*, à *ien* des formes comme *bein* 10, 299, *rein* 95, 324, etc.; je corrigerais *ust*, 325, en *ot* ou *out*, etc. On est d'autant plus naturellement amené, en certains cas, à régulariser l'orthographe, qu'il est parfois impossible d'interpréter avec certitude telle ou telle abréviation. Ainsi j'ai rendu *ml't* par *molt*, mais, si cette forme se trouve souvent en toutes lettres, il y a *moult* au v. 74, *mut* au v. 200, *nout* (pour *mout*) au v. 272, ailleurs *mult*, etc.

4 *Je restitue* definement, *qui est totalement enlevé par l'usure, de même que la fin du vers suivant* — 9 que, *ms.* qui — 10 *Ms.* contredatretendent.

Sire Johan li Mareschas,
Qui tant esteit de grant emprise
E de grant oirre e de grant mise
Qu'entor lui out plenté de buens ;
E si n'esteit il mie cuens
Ne baron de trés grant richesce,
Mais tant foisona sa largesse
Ke tute gent s'en merveilloent.
Neïs cil kui point ne l'amoent,
Qui en avoi[e]nt grant envire,
En conveneit souvent bien dire.

Il fu seneschal d'Engleterre, (*b*)
Mais en son tens i out grant guerre
De l'empereriz e del rei,
E tant en dura le desrei
K'en la fin, ce nos est avis,
Out li reis Estiemble le pis ;
Ker li boens Marescals por voir
S'en vint tut de luc (*sic*) al dreit eir
Mahoit l'empereriz, sanz faille.
Maint estor e mainte bataille
E mainte grant peine e maint grief
Soufri por lui a grant meschief
Ainz [que] l'ovre fust amaisnie.
Treis cens chevaliers de maisnie
Tint o sei li frans chevaliers,
A ses robes, a ses deniers,
A fers, a clous, a livresons,
A beals semblanz, a riches dons,
Cum cil kui bien le savoit faire
E les boens tenir e atraire.
Mais de l'estore de la terre,
Ne de la pès ne de la guerre
Ne voil or plus ci endroit dire :
Tuit revendrai a ma matire
Del preudome corteis e sage
Qui prist feme de haut parage,
Bele e bone e joiose et liée
E si estoit been enseigniée.
A grant joie furent ensemble
Lunc tens, eissi com[e] mei semble,
Tant que dous filz out de la dame :
Ne trovast l'en treske a Seint Jame
Si trés beals enfanz com il erent.
Tant crurent et tant s'entenerent (*sic*),
Quant il ourent entendement
Que moult plourent a tote gent,
Por lur bealté, por lor proece,
Por lor sens, por lor gentilesce,
E que tant estei[e]nt apert. (*c*)
Li uns en out non Gilebert,
L'autre Guatier le Mareschal.
De grant bialté erent egal.
Tant amenderent e tant crurent
Ensemble que chevaliers furent.
Mult eurent buen commencement
Se il durassent longement,
E molt menoient bele vie.
Mais morz qui des boens a envie
Ne pout suffrir ne endurer
K'il deüssent longes (en)durer.

Issi avint con je vos di :
Li uns des deus amaladi
A Salebires, ç'oï dire :
Unkes mestier n'i orent mire
Ne unkes riens n'i pout valeir,
Sens ne proece ne aveir,
Ne rein de mort nel sucurust.
Grant doel eurent quant il murut
Si vasleit, e tant en plorerent
A poi de duel ne s'afolerent ;
Molt fu li delz grant e espès.
Li autres jo[o]ut as eschès ;
Un vaslet vit vers lui venant,
Si li demanda maintenant :
« Sez tu nuveles de mon frere? »
O cuer dolent, o leide here
Ke cil avoit sor tute rien,
Dist : « Si Dex plaist, il f[e]ra bien.
— Ou! » fait il, « mis freres est morz!
« C'ert ma joie, c'ert mis confort,
« C'ert toz li deliz que j'avoie!
« Ja mais joie ne sera moie. »
Itant dist e si s'adola.
Einz puis ne but ne ne manga,
Einz murust de duel de sun frere.

---

28 *Il doit y avoir ici une lacune de deux vers, car la phrase reste suspendue* — 30 oirre, *corr.* ovre? — 46 deluc, *corr.* delivre — 62 Tuit, *corr.* Tost? — 72 s'entenerent, *corr.* s'entr'amerent *ou* amenderent, *comme au v.* 81 — 94 aveir, *corr.* saveir? — 107 *Ce vers commence par une grande capitale* — 108 *Même vers dans* Floriant et Florete *v.* 582.

Grant duel en orent pere e mere.
C'est raison, nature le veut : (*d*)
Qui a cuer porte e a cuer d(eu)eut ;
Mais atant vos di jo por veir
Que nuls dels n'est a sordeleir
Ne nule joie a sorjoïr.
Qui de s[i] mais voldreit oïr
Del bon Mareschel, de Johan,
Ne vos avroie dit oan
Ses granz ovres ne ses enprises,
Ker nes ai pas tutes aprises ;
Mais en sun tens fu Engleterre
En grant dolur (n)e en grant guere,
E li reingnes en grant discorde,
Que pais ne trieve ne concorde
Ne justise ne fu tenue,
Ainz fu la guere maintenue,
Si cruel e si longement
Que molt desplout a mente gent,
Quer aukunz de[s] baruns se tindrent
Al rei Estiemble, e si maintindrent
Son bien e s'enor en toz poinz,
Por ce k'il ert reis e enoinz ;
Li autre disoi[e]nt por veir
Que cele qui ert del masle eir
Devoit la corone tenir
E le realme maintenir.

Issi munte entre eus la meslée
Qui unkes ne fu desmelée (*sic*)
De si ke en ces entrefaites
I out mil armes de cors traites.
Par ceste achaison, ç'oï dire,
Li quens Patriz de Salesbire
Guerreia molt le Merreschal ;
Maint enui li fist e maint mal ;
E li Mareschaz ensement
Li fist de granz enuiz souvent,
Ker esi va de tel bargaigne :
Li uns pert, li autres gaaigne.
Ne toit (*sic*) taire ne tot conter (f. 2)
Quer a en(e)nui porreit monter
A reconter lor assemblées
Ne lor agaiz ne lor mellées,
Mais mainte lance i out bruisée
& mainte targe depeciée
E mainte broingne ensanglentée
E meinte alme de cors gitée
E maint(e) boin chevaler de pris
I out naufré ou mort ou pris,
Mainte dame veve frarine
E mainte pucele orphanine
Que pus alerent a hontaige
Par suffrete de mariage.

Esi fu, esi l'estut estre.
L'empereriz asist Vincestre,
Ove lui fu li Mareschas
Qui tuz diz fu ver lui loi[a]ls,
E des autres baruns asés
Out entor la vile amasez
Qui la cité quidoent prendre ;
Mais dedenz avoit por defendre
Bons chevalers e gent hardie
Qui por faire chevalerie
S'en issoient chascun jor fors
Por tornier a cels defors ;
Mais Phelippe de Columbeirs
I esteit toz dis as premers ;
Yembles de annes ert e proz,
Ke de deus parz les venquit tuz.

Li reis inelement e tost
Asembla grant gent e grant ost
Pur venir Vincestre rescorre
E por sa bone gent sucure.
Quant l'empereriz l'oï dire
Qu'a si grant ost e a tel ire
Veneit li reis por lui sosprendre
Ou poz li ocirre ou por prendre,
E si li fu dit, c'est la sume, (*b*)
[Qu']el n'aveit pas le dissime home
En sun host k'il aveit el suen,
Ne li sembla ne bel ne buen,
N'ele n'out si haut conseillier
Qui lors la s[e]üst conseillier,

117 atant, *corr.* itant? — 118 dels *pour* duels *ou* dols ; sordeleir *pour* sordoleir — 120 de s[i] mais, *cf. v.* 378 — 129 ne, *corr.* n'i ? — 130 *Ms.* maintenus — 146 *Ms.* patrit (i *suscrit au-dessus du* t) — 152 *Il est certain qu'il manque ici au moins deux vers* — 163 veve, *ms.* uiue — 168 *Ms.* empiz (*avec* p *barré*) *de même ailleurs* — 181 *Corr.* de ans *ou* d'années — 189 lui, *corr.* lei *ou* li — 192 *Ms.* Il ... homo.

Fors li Mareschas, tote voie,
La fist tantost metre a la voie
Tot dreit a Lotegaresale.
Mut fu cele jurné[e] male,
Quer li reis e trestot son ost
Enchausa vistement & tost,
E cil souvent li trestornoent
Qui o la dame s'en aloent ;
E saciez k'en ces trestornées
Vit l'om maintes seles turnées,
Maint chevalers abatre e prendre.
Ne[l] purrent suffrir ne atendre
Cil qui o l'empereriz erent :
Al meiz ku'il purent s'en alerent,
Poingnant si que regne n'i tindrent
[J]esque soz Varesvalle vindrent ;
Mès forment les desavancha
L'empereriz qui chevacha
Cumme femme fait en seant :
Ne sembla pas buen ne seant
Al Marechal, anceis li dist :
« Dame, si m'aït Jesucrist,
« L'em ne puet pas en seant poindre :
« Les jambes vos covient desjoindre
« Et metre par en son l'arçun. »
El le fist, volsist ele ou non,
Quer lor enemis le[s] grévoient
Qui de trop près les herd[i]oient.

Li Mareschals de son afaire
Ne sout que dire ne que feire,
N'i vit rescose ne confort.
A Brien de Walingofort
Commanda a mener la dame, (*c*)
E dist, sor le peril de s'alme,
Qu'en nul lieu ne s'aresteüsent,
Por nul bosoing que il eüsent,
N'en bone veie ne en male,
De si qu'a Lothegaresale ;
E cil tost e hastivement
En fist tot son commandement.

Li Mareschas el guié s'estut,
A son poer les contrestut.
Tute l'ost sur lui descarcha
Qui si durement le charcha
Que n'i pout naint plus durer ;
Trop lui fui fort a endurer,
Einz s'enbati en un mostier ;
N'out o lui k'un sol chevaler.
Quant li real les aperçurent
Qu'el mostier enbatu se furent :
« Or ça, li feus ! » funt il, « or sa,
« Li traïtres ne li garra. »
Quant li feus el moster se prist,
En la vis de la tor se mist.
Li chevaliers li dist : « Beau sire,
« Or ardrum ci a grant martire :
« Ce sera pecchiez e damages.
« Rendom nos, si ferom que sages. »
Cil respundi mult cruelment :
« N'en parler ja, gel te defent ;
« Ke, s'en diseies plus ne mains,
« Ge t'ocirreie de mes mains. »
Por le grant feu qui fu entor
Dejeta li pluns de la tor,
Si que sor le vis li chaï,
Dunt leidement li meschaï,
K'un de ses elz i out perdu
Dunt molt se tint a esperdu,
Mais, merci Dieu, n'i murust pas.
E li real en es le pas
Por mort e por ars le quiderent ; (*d*)
A Vincestre s'en returnerent,
Mais n'i fu ne mors ne esteinz.
Quant li feus fu aukes estreinz,
Al mielz ku'il poust s'en issi fors,
Mais mout fu empereiz del cors.
En aler a pié mistrent peine,
Chascun[s] a son poeir s'en peine ;
Tote la nuit lor veie tindrent
De si k'a Merleberge vindrent ;
E quant cil del chastel les virent
Grant joie e grant enor lor firent.
Mais tant vos di certenement
Que puis asembla si grant gent
Dunt fist al rei & as reials
Granz peines e ennuiz e mals.

---

197 Fors, *corr.* Mais ? — 210 *Corr.* A l'einz ? — 234 *Ms.* Nothegales ale — 241 naint, *corr.* neient — 246 *ms.* enbati — 248 ne li, *corr.* nen i *ou* ne s'i ? — 259 *ms.* li granz feus — 260 pluns, *ms.* pluus — 272 mout, *ms.* nout — 276 *Ms.* Le si ke M.

A Lotogaresale estoit
Ou grant gent asemblé aveit,
E li reis esteit a Vincestre
Qui out fait espier son estre.
Si li manda e fist entendre
Que, s'iloic le voleit atendre,
Que il le livereit l'endemain.
Ne[l] vost pas esi prendre a mein
Li Mareschel, einz li manda
Que ja ilec ne l'atendra ;
N'esteit pas hume a lui atendre :
A autres gieus vodreit entendre.
E quant li roial ce oïrent,
Trop folement s'en esjoïrent,
E distrent k'el demain vendrei[e]nt
E que par force le prendrei[e]nt.
Mais cil qui bein en fu garniz
Ne voilt pas laissier desgarniz
Sa bone gent ke o lui erent :
Après la mie nuit s'armerent
E chevacherent sagement
Tot si k'après l'ajornement
(Qu')il s'embuschierent en uns vals;(f. 3)
La atendirent les reals.
E quant l'aube fu espanie,
Li reis o sa grant ost banie
De Vincestre fors s'en turnerent,
Folement, quer desarmez erent
Fors de lur linges arm[e]üres.
Teles furent lor aventures
Que ce qu'ens querei[e]nt troverent
Plus près asez k'il ne quiderent,
Quer il estoi[e]nt en lor veie.
Unches nuls lioins a sa proie
Ne corut si cum cil corurent
As desarmez qui armé furent.
La n'aveit mot del manecier
Ne del parler ne del tentier,
Ne des orguelz ne des ventances :
As fers des glaives e des lances
Si durement s'entre[n]comtre(i)rent
Que de rein ne s'entrespar(in)gnerent.
La ust perdu e ga[a]ingnié,
La out maint mort e ma[a]ingnié,
La espandi mainte servele,
La traïnna meinte boele
La ve[ï]st om ment(e) boen detrier
Par les chans aler atraier,
Quer nuls n'entendeit a els prendre,
Aillors lor conveneit entendre.
Mais isi avint tote voie
Que cels convint metre a la voie
Qui se troverent desarmez :
Ne porent soufrir les armez,
Quer n'i troverent nul ados ;
Si lur convint torner les dos.
Qui nul des lor volt prendre al frain,
N'i estut fors tendre la main,
Quar en els n'out point de defense.
Mult remaint de ce ke fol pense.
Mult fui cele jurné[e] amere; (*b*)
Li quens Patriz de Salesbere
Perdi ces meillors compaingno[n]s
Dunt jeo sei bein dire les nuns,
Mais ne[s] voel ore eci nombrer,
Que ne voil mon conte encombrer;
Mais trop riche eschec enmenerent
Cil qui o le Mareschal erent,
Qui lor departi largement
E ben e bel e richement,
Si qu'a molt ben paié se tindrent
E mult lor fui bel qu'il i vindrent.

Mès Fortune, qui ne sejorne
E qui sa roe tuz jurs torne
Primes amont e pus aval,
A tost torné del mont al val
Meint home qui point ne se garde,
Que unches [ne] se dona garde
Li Mareschas deske li quens,
A tant des autres & des suens,
Qu'il out asemblé mult grant ost

---

284 *Ms.* Notogares ale — 287 *Ms.* entender — 289 *Corr.* Que il l'i vereit ? — 290 a *corr.* en ? — 292 l'atendra, *ms.* le tendra — 294 entendre, *ms.* atendre — 300 voilt, *sic, corr.* vout — 304 k'après, *corr.* ke près ? — 306 atendirent, *ms.* entenderunt — 310 *Ms.* Forement — 313 qu'ens, *corr.* que? — 315 *Ou* estoent? — 321 orguelz, *ms.* arguelz — 337 ados, *appui, soutien ; ce subst., formé de* a *et de* dos, *ou du verbe* adosser, *est classé bien à tort, dans le dictionnaire de M. Godefroy, comme une variante d'*adoub — 344 Patriz, *ms.* partit — 348 conte, *ms.* tonte. — 351 departit, *ms.* desperdi.

Par le conseil & par le cost
Del rei qui li fui en aïe,
Li fist mainte grant envaïe,
E li firent ment grant ennui.
Trop fort vei(n)sin aveit en lui,
Si out le peor geu parti.
De sa feme si departi
Par conseil, si com oï dire,
Puis prist damesele Sibire,
La sorur le cunte Patriz;
Se ne fist il pas a enviz,
Por oster d'entre els la discorde,
Puis i out amor & concorde
Qui lur dura tute lor vie.
De si mais est dreis que ge die
Des bons enfans qu'il engendra
En la dame qu'il esposa.

Li premers dunt ele fu mere (*c*)
Eut non Johan cumme le pere,
E li seconz out nun Willeme.
Si vos di (jo) ben k'en cest reaume,
N'en vint jornées en toz sens
N'out [nul] si prodome en son tens.
Li ters fu apelez Anseals,
Mult fu deboneires & beaus;
E li quarz fu Henri nomez
E de grant bien fu renumez;
Clers fu de ceeiz en escripture,
E fu de bele maneüre,
Si comme gentil hom(e) deit estre,
Puis fu aveskes de Eccestre.
Si ourent de(l)s seros mult beles
E mult corteises damiseles,
De grant appareil acesmées;
Richement furent mariées.

Après [ce] fui verité clere
Que li reis asist Neubere
A grant ost & a mult grant gent;
Mais ce fui si souprisement
Q'unkes garde ne s'en donerent
Sil ki dedenz le chastel erent
Deskes virent lor poigneürs,
Lur archier(e)s & lor coreors,
E tut[e] l'ost qui descendirent;
Pavillon[s] e tentes tendirent.
Quant cil dedenz les agarderent
Lors sore(u)nt bien que soupris erent.
Mult lor desplut le sorpresure,
Kar poi avo[i]ent garnesture.
Li reis par mesage raisnable
Fist demander le cunestable
Si li voldreit le chastel rendre,
Ou si il [le] voldra defendre.
De ce fu tost li consels pris :
« Ne sumes pas [si] entrepris
« Que ben ne nos voillens deffendre.
« N'avom talent del chastel rendre ;
« A tant nus sumes ahurté
« Qu'il en i avra maint hurté,
« Maint entesté & maint plaié
« Ou de fer de glaive ou d'esp(e)ié,
« E maint merchié en tel mani[e]re
« Qu'(il) il n'av(e)ra mestier fors de [biere. »

Li reis vers lor gent s'endura;
La naissance Dieu en jura :
« Ben me vengerei des vileins,
« Tut s'en vend(e)runt parmi mes [mains.
« Or as armes, b[o]en eskuier
« E boen serjant & boen archier!
« Nus les prendrum malgré lor denz.
« Qui primes enter[r]a dedenz
« Tant lui durrei de manantie
« Ja n'iert mais povres en sa vie. »
Qui lors veïst ces(t) eskuiers
Prendre as fossés & as teriers
Asaillir mult herdiement!
E cil dedenz proeusement
& o grant ire se defendent :
Karrals & pielz aguz lur tendent
& granz fuz por els aterrer;
Laidement lor funt comperer

---

385 *Ms.* jorneis — 389 *Ms.* nomez Henri — 391 de ceeiz, *corr.* deienz? — 400 *Corr.* ot asis N. — 407 descendirent, *corr.* destendirent ? — 410 soupris, *ms.* soupres — 419 voillens, *ms.* voillent — 421 ahurté, *ms.* ahurré — 426 biere, *ms.* beiure — 428 *Ms.* La n. bien en uira — 435 lui, *ms.* lor — 436 iert, *ms.* eirt — 444 comperer, *ms.* errer, *et au-devant de ce mot deux lettres environ ont été grattées.*

L'emprise k'il unt sur els feite ;
Si poent, el sera desfaite.
Maint en veïst l'om reverser,
& trebuchier & enverser,
E maint blechié & maint pasmé.
Ne deivent pas estre blasmé
Cil del chastel s'il se defendent,
Quer nul precein secors n'atendent.
Cil deforz eurent le noauz ;
Aïtant remist li asauz
Qui molt out esté perillos.
Li reis en fu molt angoisous
E jura qu'autrement irreit, (f. 4)
Ne ja d'iloc ne partireit
De si ki il av(e)reit la tor prise
E de celz dedenz feit justise.
Cil del chastel se purpenserent,
Come cil qui bone gent erent,
Qu'une trieve demand[er]eient,
Et entretant si mandireient
A lor seignor & a lor mestre
Tot lor afa[i]re & tot lor estre,
Qu'um de ses filz out en ostage
Dunt avenir dut grant damage,
Non le premier, mais cel après,
Willeaume, de kui dès or mès
Orra meinte bele aventure
Qui i vodra metre sa cure.
Si fu feit en tel[e] maniere
Ke li sieges se traist areire,
& cil son chastel regarni, (b)
Si l'oust trové trop desgarni ;
E mist enz de boens chevalers
E boens serjanz & bons archiers ;
& ben se pensent de [de]fendre,
K'il n'ont talant del chastel rendre,
Ne de la pais n'aveit il cure.
Li enfes fu en aventure ;
Bein s'ert li reis aperceü
K'il avei(s)t esté deceü ;
Mais li terme fu atenduz
Que li deveit estre renduz
Li chastels, naien[t] fu del rendre :
A ce ku'il out l'en convint prendre.

La trieve quistrent & il l'orent,
& il, al plus to|st| ke il pourent,
Firent savoir a lur seignor,
Qu'il n'ourent trieve for d'un jor,
E se il puet k'il les delivre,
Quer il n'unt lai[e]nz de quei vivre.
Li Mareschals [en] prit conrei ;
Ses laitres enveia al rei
Qu'il li donast, si li pl[e]üst
Trieves tant que parlé [e]üst
A sa dame l'empereriz.
Ce feïst il trop a enviz
Por plein dit ne por couvenance,
Quer n'oust en lui point de (de)fiance ;
N'en preïst ne pleges ne gages,
Mais si il li baillent ostages
Tels comme il li demandereit,
Ce k'il li demande[nt] fereit.
Atant fu la broche taill[i]e
Ke si fui l'ovre aparillie

Dunc vindrent avant losengier,
Qui felon sunt & paltoner,
Quer l'enfant loerent a pendre.
Ben fu al pere fait entendre,
Mais il (li) dist ke ne li cheleit
De l'enfant, quer encore aveit
Les enclumes e les marteals
Dunt forgereit [il] de plus beals ;
E quant li rei[s] oï ço dire,
Si 'n out grant maltalent e ire.
Lors commenda l'enfant [a] prendre
& mener as furges por pendre ;
Vers les forches le fist porter,
Mais il ne vot pas deporter
K'ove lui n'alast a grant gent :
Mult se doutot d'enbuchement.

Eli emfes ke l'on porteut
Ki de sa mort ne se doteut,
Si vit le cunte d'Arundel

---

446 desfaite, *ms.* delfaite — 453 le, *ms.* li. — 458 d'iloc, *ms.* de loc — 467 La, *ms.* Li — 472 Quer, *ms.* Et — 481 preïst, *ms.* pst *avec un* e *suscrit* — 484 fereit *est récrit sur grattage* — 486 *Ms.* aparillei — — 497 mist, *ms.* mst *ou* nist — 505 Mais, *corr.* Quant ? li, *ms.* la. — 511 Quer, *mieux vaudrait* Qui — 512 pere *est récrit sur grattage,* entendre, *ms.* atendre — 521 les, *ms.* li.

Qui teneit un bozon molt bel ;
Si li dist o simple reison :
« Sire, donez mei cel bozon. »
Quant li reis oï ceste enfance,
Por trestot l'or qui est en France
Nel laissa[s]t il pendre cel jor, (*c*)
Mais par simplesce e par doçor,
De quei sis cu[e]rs esteit toz pleins,
A pris l'enfant entre ces meins
& dit : « De cest torment vos lès,
« Sertes, vos n'i morrés uimès. »
Vers l'ost s'en revindrent ariere,
& l'on atornot la perriere
Por feire jeter a la tor
E as murs kui furent entor.
Lors revindrent li conseiller
Al rei loer & conseiller
Que li emfes fust tant tost pris
E si fust en la funde mis,
E si lor fust lancie[z] laenz
Por espoenter celz dedenz.
Li emfes qui poi fu senez
Fui vers la perriere menez,
La funde vit de la perriere,
Si se traist un petit ariere
E dist : « Dex aïe ! kel brànle !
« Or est ben dreix que ge [m'i] branle ! »
Lez la funde s'ert acostez,
E li rei[s] dist : « Ostez ! ostez !
« Certes, mult av(e)reit felun cuer
« Ki purreit suffrir a nul f[u]er
« Que il murust de cest martire :
« Trop set beles enfances dire.
« Pernez perres & perdrials,
« Getez as murs & as kernals
« Teles cum vos porrez lever,
« Quer ja ne[s] purrez mielz grever. »
Cil entendirent al perrier ;
Li autre firent un cleier
Por faire saillir a la porte.
Un pautonier l'enfant aporte ;
Si dist en haut : « Dant conestable,
« Sa vos faites vos veritable !
« Veiz ci le fil vostre seignor (*d*)
« Qui ja murra en grant dolor,
« Quer ja iert sor cel clei[e]r mis.
— Avez me vos [i]tant premis ? »
Fait li conestables. — « Oïl.
— Par mon chef ! dont morra il.
« Telz presenz avra, ce saciez,
« Dunt il serra tost esquasiez
« Autresi conme un taberaut.
« Ceste gile reins ne vos vaut :
« Ja verrez sa mort e sa fin. »
Une grant mole de molin
Fist as kerneals pendre defors ;
E li emfes demanda lors
Quel gieu ce repoeit ore estre
Qu'i[l] pendei[e]nt a la fenestre ?
Quant li rois li oï ce dire,
Bonement conmensa a rire,
E dist : « Willeme, teus joiaus
« Ne vos serreit [ne] boens ne beaus.
« C'est grant pecchez kui mal vos fait,
« Quer vos n'i avez rens mesfait.
« De tels joials vos quit & lès,
« Par mei ne murrèz vos jamès. »

Li reis fu al siege a segor.
En sun pavillon sist un jor
Qui esteit d'erbes e de flors
Junchie[z] de diverses colors.
Willeme les flors regardout,
Amont e a val (r)esgardout ;
Trop bonement e voluntiers
Alout coillant les chevalers
Qui creissent en la lande lée,
Qui ont la foille agüe & lée.
Quant il en out coilli asez
E dedenz son poing amassez,
Si dist al rei : « Beau sire chiers,
« Volez joer as chevalers ?
— Oïl, » feit il, « beau duz amis. » (f. 5)
E cil une partie en a mis
Tost al rei dedenz son devant,
Puis dist : « Li quels ferra avant ?

---

535 De quei, *ms.* Del quel, *l'l de* quel *étant à moitié grattée* — 538 uimès, *ms.* un mès — 553 branle, *ms.* branla (bnla *avec* a *suscrit*) — 566 un, *ms.* ut — 568 l'enfant, *ms.* la fant — 569 en, *ms.* hau — 576 dont, *corr.* adont, *ou* donques — 579 *Ms.* tab'aut — 590 boens, *ms.* loens — 603 lande lée, *ms.* lancelée. *On pourrait conserver* lancelée *et au v. suivant* a, *en substituant au v.* 603 *la conjonction* e *à* en ; *mais* qui creissent *resterait en suspens.* — 604 ont, *ms.* a — 610 partie, *corr.* part — 612 quels, *ms.* quens.

— Vos, » feit li reis, « beals amis chers. »
Lors prist un de ces chevaliers
E li reis tint le son acuntre,
Mais isi avint en l'encontre
Que cil al rei perdi la teste ;
Willemes [en] fist mult grant feste.
Li reis un autre l'en tendi.
Dementiers k'a ce entendi
Si li avint par (un) aventure
Qu'il vit parmi une cuverture
Un vailleit ku'il ben conoisseit :
De la chambre sa mere esteit.
Venuz fu [il] por espier,
Por escouter, por oriiller
Que de Willeume sereit feit ;
Molt en dotevent le forfeit.
Willeimes out de li grant joie ;
En haut dist, ne li chaut qui l'oie :
« Bein vingiez, Wilikin amis,
« Dites kui vos a ça tramis ?
« Que fait or ma dame ma mere ?
« Que funt mes sorors & mi frere ? »
Il ce tapi molt tost ariere :
Parmi une estreite charriere
S'en fuit ignelement & tost,
Si se musça detrés un post.

Li reis escouta & oï
Come Guillaume s'enjoï.
A Guillaume tantost demande
Qu[e] il responde a sa demande
A qui ce est ke il parole ;
Bien a entendu sa parole.
Il li dist : « Fei ke dei mun pere,
« Cil est de la chambre ma mere
« Qui m'esgarda par cel pertus. (*b*)
— E por quei ne vint il par l'us ? »
Dist li reis ; querre le fist ben,
Mais il ne fust trove[z] por ren.
Ces enfances ne cist ator
Ne furent pas tot en un jor,
N'en dous jornées ne en treis,
Einz durerent plus de dous meis.
Dementiers k'a son siege sist
Li reis, durement s'entremist
Li evesques Henri[s] de pès
De Wincestre, ker nen pout mès
Endurer la trés cruel(e) guere
Dunt essilie esteit la tere
E la gent morte & confondue,
E tote joie esteit fondue
E tot gaainz tornez a perte,
E tote richesse a poverte ;
Quer kant poufre gent n'ont que prendre
Ne n'ont de quei lor rentes rendre,
Si lor estuit lessier la tere
E aillors, aillors, lor pains quere ;
Dunc apovrissent li seignor,
Si unt sufreite li plusor.
Por ce fu feite la concorde,
E reison mult ben s'i acorde,
Si ke chascuns tenist par dreit
Son tenement ke il teneit,
Si k'entr'elz n'eüst mès rancune
Ne mesesta[n]ce neïs une,
Ne male reprove retreite
De chose k'eüst esté feite.

Ceste pais & ceste parole
Fu por la prise de Nichole
Ou li reis fu par force pris.
Si en abaissa mult son pris ;
Ne li remest fors la corune.
E reis kui ne tout ne ne done,
Ne ne ga[a]igne ne ne pert, (*c*)
Ne puis ge veïr de quei sert ;
Quer sis seals pas ne corust,
Tote sa poesté morust,
Fors sul d'itant ku'il remest reis,
Mais ne corurent pas ses leis.

A Estroburges verement
Assembla l'om cel parlement
De kei cest[e] pais estut estre.
Por le conte de Gloecestre

---

615 *Corr.* encuntre ? *Il n'y a pour* acontre, *dans le Dict. de M. Godefroy, qu'un exemple emprunté à un texte anglo-normand, et d'apparence assez douteuse* — 680 k'a, *ms.* ke — 622 *Ms.* Qui il ; *le vers reste trop long ; faut-il corriger* cuverture *en* ouverture ? *ce mot ne semble guère ancien au sens de* pertuis, *ou* par une creveüre ? — 649 le, *ms.* li — 665 *il y a dans ce texte d'autres exemples de l'emploi d'*f *pour* v, *toujours après* u, *ordinairement avant* r : naufré 162, deliuferez (delivrés) 1869, feufres (fevres) 3105, liufres (livres) 4272, maufais (mauvais) 4136, maufeise 3104, oufri (ouvri) 18838, etc. — 668 *Remplacer l'un des deux* aillors *par* aler ?

Fu li reis rendu[z] & changiez ;
Si'n fu sis poers estrangiez :
Par force l'en firent estrange,
Ker il en prist le peor change.
Esi fu ceste pais escri[t]e,
& li ostage furent quite,
E desprisoné li prison
Qui lors estei[e]nt en prison.
E Willaume vint a son pere ;
Mult e[n] out grant joie sa mere
E li trei frere & les sorro[r]s
Qui 'n eurent eü grant dolors
Por les granz tormenz k'il o[o]ient,
Que la gent souvent lor disoient,
Dunt Dex, la soie grant merci,
L'a garanti de si que ci,
Quer l'om sout dire en reprovier
A qui Damledeu velt aidier,
Que mesestance ne martire,
Ne nule reins ne lui puet nu[i]re.

En poi de tens & en poi de an(l)z
Fui Guillame cr[e]üz e granz,
E fu de cors si buen taillez
Que s'il fust par art antaillez
N'eüst il, veir, nul si beal menbre,
Quer bien les vi e bien m'en menbre,
S'out trop beals piez & beles mains,
Mais tot ce fu encor del mains
Avers le feuture del cors : (*d*)
Qui bien l'esgardast [par] defors
Si li semblast bien feit e dreit,
Que, s'il s[e]üst jugier a dreit,
Jugier porreit k'a la roonde
N'eüst mielz fait de cors el munde.
S'out brune la chevel[e]üre,
E le vis, mais de la faiture
Resemblout il asez haut home
Por estre e[m]perere de Rome.
Si out large la forcheüre,
E fu de ci bele estature
Conme nuls gentiz hom puet estre.
Mult out a lui taillier boen mestre

COMMENTAIRE HISTORIQUE.

179. C'était un Normand que Mathilde avait amené de Normandie (Colombier-sur-Seulles, arr. de Bayeux). En 1152 il est témoin à un acte de Henri, duc de Normandie (fils de Mathilde), qui est dans Rymer à cette date ; de même en 1154 (Teulet, *Trésor des chartes*, n° 138). En 1180, 1198, 1203, un Philippe de Colombier (le fils du nôtre ?) est fermier de la forêt de Roumare (*Magni rotuli Scaccarii Normanniæ*, éd. Stapleton, I, cx, cxiv ; II, ccliv, cclvij), et est témoin à divers actes de Richard Ier (Teulet, nos 368-9).

213. Le continuateur de Florenz de Worcester, qui donne des détails circonstanciés sur le siège de Winchester, rapporte que l'impératrice se rendit d'abord à Ludgershall, mais que, ne s'y trouvant pas en sûreté, elle poursuivit sa route jusqu'à Devizes (Wilts, à 35 kil. environ au N.-O. de Ludgershall), puis jusqu'à Gloucester. Il y a, dans la narration de cet historien, deux mots qui confirment ce que dit ici notre poète :

Unde, hortantibus suis, equo iterum *usu masculino* supposita, atque ad Divisas perducta, cum nec ibi secure se tutari posse ob insequentes formidaret, jam pene exanimis feretro invecta et funibus quasi cadaver circumligata, equis deferentibus, sat ignominiose ad civitatem deportatur Glaorniensem (Bouquet, XIII, 78 *c* ; Thorpe, *English histor. Soc.*, II, 134).

---

696 poers, *ms.* porers. — 724 l'esgardast, *ms.* les gardast — 730 *corr.* E beal vis ? — 734 fu de *est récrit sur grattage* — 736 *Ce vers entier, sauf le premier mot, est récrit sur grattage.*

228. « Brianus, Filius Comitis, marchio de Walingeford » (Wallingford, Berks), Will. de Malmesbury, *Historia novella*, éd. Hardy, III, 42. Il était fils de Robert de Gloucester, fils naturel de Henri Ier. Nous savons par les *Gesta Stephani* que dans sa fuite vers Ludgershall et Devizes, l'impératrice était accompagnée par Brien Fitz-Count :

Sed et ipsa Andegavensis comitissa, femineam semper excedens mollitiem, ferreumque et infractum gerens in adversis animum, ante omnes, Brieno tantum cum paucis comite, ad Divisas confugit, immensum per hoc ipsa et Brienus nacti præconii titulum, ut, sicut sese antea mutuo et indivise dilexerant, ita nec in adversis, plurimo impediente periculo, aliquatenus separarentur (Du Chesne, p. 957 *c*, Sewell, p. 85).

237. Ce gué est probablement celui de la Test, petite rivière qui traverse le territoire de la paroisse de Wherwell (Hants), le *Varesvalle* du v. 212.

243. Le moutier de Wherwell (v. 212) dans lequel Jean le Maréchal se réfugia était une abbaye de femmes sur laquelle voy. *Monasticon anglicanum*, nouv. éd., II, 634. Nous avons sur les circonstances dans lesquelles eut lieu l'incendie de cette abbaye des récits assez discordants qui nous donnent le moyen d'éprouver la valeur des informations fournies par le poème. Ces récits sont, en somme, au nombre de trois : 1° le continuateur de Florenz de Worcester, 2° les *Gesta Stephani*, 3° Jean de Hexham (*Hagulstaldensis*). — Le continuateur de Florenz dè Worcester confirme en somme le récit du poème :

Johannem etiam, fautorem eorum, ad monasterium Warewellense fugientem, milites episcopi (*l'évêque de Winchester*) persequentes, cum exinde nullo modo expellere valuissent, in ipsa die festivitatis exaltationis Sanctæ Crucis, immisso igne, ipsam ecclesiam Sanctæ Crucis cum sanctimonialium rebus et domibus cremaverunt, indumentis earum et libris cum ornamentis inclementer ablatis, sanguine quoque plurimo, coram sancto altari, humano horribiliter effuso ; prædictum tamen Johannem nec capere nec expellere potuerunt (omis dans Bouquet ; Thorpe, II, 135).

L'auteur des *Gesta Stephani* présente les faits autrement. Selon lui, Wherwell aurait été fortifié et muni d'une garnison par les partisans de l'impératrice, afin d'assurer le ravitaillement des troupes qui assiégeaient l'évêque de Winchester. Attaquée à l'improviste, la garnison aurait été taillée en pièces, quelques-uns seulement de ceux qui la composaient réussissant à se réfugier dans l'église, d'où ils auraient été délogés par l'incendie :

Sed regales ... subito et insperate cum intolerabili multitudine Werwellam advenerunt, fortiterque in eos undique irruentes, captis et interemptis plurimis, cedere tandem reliquos et in templum se recipere compulerunt. Cumque vice castelli ad se defendendos templo uterentur, alii, facibus undique injectis, semiustulatos eos e templo prodire, et ad votum suum se sibi subdere coegerunt (fin du livre I, Du Chesne, p. 956 *d*, Sewell, p. 83).

Cet échec aurait décidé, selon le même historien, l'impératrice et ses partisans à évacuer Winchester. Il en est tout autrement, on l'a vu, dans le poème et dans la continuation de Florenz, où la défense de Wherwell est présentée comme un simple épisode de la fuite de l'impératrice. — Enfin Jean de Hexham, de même que l'auteur des *Gesta Stephani*, fait du combat de Wherwell la cause de la retraite de l'impératrice. Il raconte que Robert de Gloucester et Jean le Maréchal furent attaqués et mis en déroute alors qu'ils escortaient un convoi de

vivres destiné aux troupes de l'impératrice, à Winchester ; mais il ne dit rien de l'incendie du monastère.

Cumque obsidio in dies protraheretur, fame afflicta est multitudo. Emissi sunt autem ducenti milites cum Rodberto filio Edæ et Henrici regis notho, et Johanne Marascaldo ut conducerent in urbem eos qui comportabant victualia in ministerium imperatricis et eorum qui obsessi fuerant : quos persecuti Willelmus d'Ipre et pars exercitus usque ad Warewella, ubi est congregatio sanctimonialium, et milites et omnem apparatum, qui erat copiosus, abduxerunt (Twysden, *Historiæ anglicanæ scriptores X*, col. 270; Bouquet, XIII, 89 A).

Nous nous trouvons donc en présence de deux versions : dans l'une l'affaire de Wherwell détermine la retraite de l'impératrice, dans l'autre cette affaire est un épisode de cette même retraite. Il n'est pas douteux que le témoignage du poème apporte à la seconde version un appui considérable.

381 et suiv. Sur les fils de Jean le Maréchal, voy. Dugdale, *Baronage*, I, 599, 600 ; Henri (v. 389) fut doyen d'York en 1189, puis évêque d'Exeter en 1194. Il mourut en 1206 (*Monast. Anglic.*, nouv. éd. II, 515 *b*).

527. Guillaume d'Aubigni, comte d'Arundel, qui avait épousé Aeliz, veuve de Henri Ier ; voy. Delisle, *Chronique de Robert de Torigni*, I, 215, note 6.

2. — Une bonne aubaine.

Le court morceau qui suit n'a aucune importance historique, bien que je n'aie aucun doute sur la réalité de l'amusante anecdote qui y est contée. Mais il est, si je ne me trompe, de nature à donner l'idée la plus favorable du talent narratif de notre auteur. Il peut soutenir la comparaison avec les meilleurs de nos anciens fableaux. La mise en scène y est parfaite. Il y a un : « Prenez les deniers, Eustache ! » qui au théâtre aurait du succès. Je disais que ce curieux récit n'avait pas de valeur historique : je me rétracte ; il prouve au moins que Guillaume le Maréchal n'était pas moins bon théologien que vaillant chevalier.

Si comme li Maresch. vint
Cele part, eisi li avint
Qu'i[l] li prist talent de dormir.
Par force l'estut endormir.
Eüstace remest o lui
De Berteimont, sans plus nului ;
E cil qui al dormir s'aveie
Descendi dejuste la veie
E coucha dormir en la place,
E sis escuiers Eüstace
Abati des chevals les freins,
Sis lassa peistre par les pleins.
Si com li Maresch. dormeit,
E vos uns hom(e) qui beals esteit
E granz, e une femme bele,
Ne sai s'ert dame ou damisele,
Sor deus palefreis beals e granz,
Gras e refez e bien emblanz.
Si ambloent granz ambleüres
E aveient granz trosseüres :
Deus chapes de brun afublées
De Flandres molt bien ascesmées.
Quant il vindrent iloc endreit
Ou li Maresch. se dormeit,
Si dist la feme o voiz molt basse :
« Ahi Dex ! comme ge sui lasse ! »

Eüstace la tresoï (f. 45)
E li Maresch. bien l'oï
E s'esveilla e demanda :
« Eüstace ! qu'oï ge la ? »
Cil respont : « Sire, c'est la some,
« Ge vei une feme e un home
« Qui par ici devant trespasse.
« La feme dist qu'ele est molt lasse,
« Mais toz dis vont granz ambleüres
« E unt molt riches trosseüres. »
Dist li Maresch. : « Met mun frain,
« Quer ge voil saver tot de plein
« Dunt il vienent & ou il vunt,
« E lor afaire e quel il sunt. »
Tantost monta a l'eins que il pout,
Mais, de la haste que il out
De s'epée ne li sovint ;
E poinst tant que tresque a els vint.
L'ome parmi la manche prist
De sa chape [e] si li dist :
« Beal sire, or me dites le veir,
« Qui estes vos ? gel voil saver. »
E cil cui torna a ennui,
Li respondi : « Sire, uns hom sui.
— Ce vei ge mut bien, par ma teste,
« Que vos n'estes mie une beste ! »
Cil hurta del cote sa chape,
Si que al Maresch. eschape.
Quant la chape fu achapé[e],
E cil met la main a l'espée.
Li Mareschal li dist itant :
« Alez vos meslé[e] querant ?
« Vos l'alez querant, vos l'avrez,
« Si que asez tost le savrez. »
A Eüstace dist sanz faille :
« Ça baille m'espée, ça baille ! »
Cil s'esbahi e traist en sus,
Sa chape laissa coler jus
Si que l'espée fu couverte (*b*)
Que por traire aveit descouverte.
Li Maresch. fiert d'eperon,
Sil saissist par le chaperon ;
Par si grant aïr le sacha,
Qu'uns de ses deiz li ahocha
A sa coife, e ele dessire
Esi endreit, n'a plus que dire
Fors que ce fu le plus bel moingne
Que l'en trovast dusque Coloingne,
Quant out la teste descouverte ;
Lors n'i out [point] de la couverte.

Lors dist li Mareschal itant,
« Ha ! vos aloie ge querant !
« Qui estes vos ? dites le mei,
« E ceste feme que ge vei ? »
Cil out peor & fu huntus,
E entrepris e angoissos,
Si dist : « Sire, por Deu merci,
« Ci sumes en vostre merci.
« Uns moines sui, bien le veez.
— Or(e) dites comme vos alez,
« Dites le mei, nel celez mie.
— Sire, ceste feme est m'amie
« Que g'ai de son païs emblée ;
« S'alons en estrange contrée. »
Puis redist a la damisele
Li Maresch. : « Dites mei, bele,
« Qui vos estes e de quel gent ? »
E cele molt hontosement,
En plorant por son grant ennui,
Li dist : « Sire, de Flandres sui,
« Suer monseingnor Rad. de Lens.
— Bele, vos n'esrez pas par sens, »
Dist li Mareschal, « bien le vei,
« Mais, ge[l] vos lo en bone fei,
« Laissiez ceste folie ester,
« E ge vos ferai racorder
« A vostre frere, sanz dotance, (*c*)
« Quer g'ai a lui grant kenoissance. »
Cele a cui la honte despleist
Respondi : « Sire, si Deu plaist,
« Ja mès jor ne serra[i] veüe
« En tere ou seie keneüe. »
Al moine dist li Mareschals :
« Dites mei, si vos seiez sals,
« Quant vos alez en itel voie,

6711 *Ms.* grant. — 6725 *Ms.* qui — 6726 hom, *ms.* homme — 6727 mut *est ajouté* — 6728 Que vos, *ms.* quos (q°s) — 6731 achapé[e] *pour* eschapée — 6738 *Ms.* mæspee — 6745 aïr, *ms.* are — 6746 Qu'uns, *ms.* Quant — 6748, 6756 que, *ms.* qui — 6773 Suer, *ms.* Sier — 6785 Al moine, *ms.* Amoie.

« Avez vos deniers ne moneie
« De que[i] vos vos puissez garrir
« Ne vostre vie sustenir ? »
Cil leva la chape par l'orle,
Si a desceint un molt gros gorle :
« Certes ! » fait i[l], « beau sire chiers,
« Veez ici toz nos deniers :
« Quarante & .viij. livres i a. »
& li Mareschal dit li a :
« Que en ferez vos, beals amis,
« [E] comment avez vos pramis
« A vos vivre de ces deniers ?
— Ce vos dirrai ge volentiers.
« Ge nes meïsse pas a change,
« Mais en aucune vile estrange
« A gaaingnier les baillisson,
« E del gaaing nos vesquisson. »
Dist li Mareschal : « A usure !
« Par le gleive Deu ! ge n'ai cure.
« Ce n'ert ja fait, ja Deu ne place !
« Pernez les diniers, Eüstace !
« Quant vos ne volez retorner
« Ne a nul bien vos atorner,
« E voz malveistez vos esduent,
« Alez ! diable vos conduent ! »
Li Maresch. vient a l'ostel,
E kemande que ne seit tel
Eüstace que il descuivre
A nul home rien de cest' ovre.

Ne sai que vos en deïsse el ; (*d*)
Li Mareschals vint a l'ostel,
E trova seingnor Bauduïn
Qui li esteit plus que veisin,
E Hug. de Hameleincort.
Chascuns encontre lui acort ;
Joie li funt, e si s'escrient
Andui asemble & si dient :
« Mar., vostre demorer
« Nos a hui fait(e) trop jeüner.
— Seingnors, » fait il, « ne vos en [chaut !
« J'ai gaaingnié qui plus nos vaut,
« Ou vos partirez volentiers.
« Ça Eüstace, ces(t) deniers ! »
Cil qui volentiers le volt faire
Lor a jetez enz en mi l'aire.
Li Mareschals dist comme sages :
« Tenez a aquiter vos gaiges. »
Il conmencent a entercier :
« Mar., dunt sunt cist denier ? »
Il respondi : « Soufrez vos ore,
« Nel savrez pas par mei unquore. »
A joie mangerent e burent,
E quant del mangier levé furent
Tuit li denier furent conté,
Quer il cuident que mesconté
Eüst cil qui les out prestez.
Quant li contes fu arestez,
Quarant' & .viij. livres trouverent
De boens deniers, quer il i erent.
Lors dist : « Or puis ge bien saveir
« Que li presterres me dist veir. »
Lor lor [en]coummence le conte
De chef en cheif, e si lor conte
Tote la verité entiere,
Si com avez oï a tiere.
Quant mis sire Hug. l'oï,
Sachiez point ne s'en [es]joï,
Ainz, « Par la boche Deu vos di,
« Trop lor avez fait grant bonté,
« Quos laissastes aler sevials
« Les palefreis o les trosseals.
« Sa ! mon cheval, quer, par ma fei,
« Ge voil qu'il parolent a mei. »
E dist li Mareschal : « Beal sire,
« Por Deu, refrenez or(e) ceste ire,
« Quer ja par mei plus n'en osrez
« Ne ja plus riem del lor n'avrez. »
Lor dreites jornées tant tindrent
Que a la cort lor seignor vindrent.
Molt furent enoré del rei
E de toz celz qu'il out o sei.

6792 gorle ; *ce mot qui vient p.-ê. de l'all.* gürtel, *ceinture, se trouve, rimant comme ici avec* orle, *dans Pean Gatineau ; voy. Tobler,* Mittheil. a. franz. handschr. *p.* 263 — 6794 Veez, *ms.* Veiz — 6796 dit *est répété dans le ms.* — 6797 *ms.* fererez, *et* vos *est ajouté* — 6842 *Corr.* cuidot (cuideut ?) — 6843 les, *ms.* li — 6857 Quos *pour* que vos, *de même* sos, *v.* 9002, *pour* si vos, *cf.* Rom. Stud., III, 485 *et* Romania, VIII, 300 — 6865 *Ms.* jorneis.

COMMENTAIRE HISTORIQUE.

6819. Baudouin de Béthune.

6821. Hamelincourt, cant. de Croisilles, arr. d'Arras. Le sceau de Hugues de Hamelincourt est décrit dans Demay, *Inventaire des sceaux de la Flandre*, nos 1005 et 1006. Il est appendu à deux chartes, l'une de 1194, l'autre de 1218.

6866-7. Le roi dont il est ici question est le jeune roi Henri.

3. — Entrevue de Henri II et de Philippe-Auguste entre Tours et Azai. — Mort de Henri II. — Avènement de Richard Ier.

Le morceau qui suit est, comme le précédent, un chef-d'œuvre de narration, mais en un genre bien différent. C'est le récit des derniers moments de Henri II, de la scène de pillage qui eut lieu après sa mort, de ses funérailles, enfin des premiers actes de Richard roi. Toutes les parties de ce récit portent le cachet de la vérité ; on sent qu'on est en présence de témoignages de première main. D'ailleurs le contrôle, là où il est possible, est constamment favorable au poème.

La mort de Henri II a été accompagnée des souffrances physiques et des douleurs morales les plus poignantes. Épuisé par une maladie cruelle, humilié dans son honneur de souverain, il lui était réservé d'apprendre dans les derniers jours de sa vie qu'il était trahi par celui qu'il aimait le mieux au monde, par Jean, le plus jeune de ses fils. Cette fin si triste a vivement frappé les contemporains : elle a été racontée par plusieurs historiens ; elle a même donné lieu à une légende qu'on pourra lire parmi les frivoles récits du Ménestrel de Reims [1]. Le compte-rendu le plus détaillé et jusqu'ici le plus exact que nous en ayons est celui que Giraut de Barri a inséré dans son traité de l'instruction des princes [2]. Dans l'ensemble, Giraut est d'accord avec le poème, mais chacun offre certains traits particuliers, et ces traits sont surtout nombreux dans le poème, dont la narration est de beaucoup la plus circonstanciée que nous ayons de cet événement. Ainsi nous voyons bien dans Giraut que le roi, jetant les yeux sur la liste des barons qui s'étaient ligués contre lui avec son fils Richard, fut consterné d'y voir le nom de Jean, son fils bien-aimé, mais le récit du poème est bien autrement précis et émouvant. Nous y

1. Édit. de Wailly, § 25.

2. Giraldus Cambrensis, *De instructione principum*, III, xxv, éd. J. Brewer (*Anglia christiana Society*, 1846), p. 148 ; Bouquet, XVIII, 154-5. — C'est principalement d'après le témoignage de Giraut que M. Stubbs a raconté la mort de Henri II dans la préface du second volume de Roger de Hoveden, II, lix et suivantes.

voyons Henri, après avoir conclu un traité humiliant avec Philippe-Auguste [1], faire demander à celui-ci la liste de ceux qui s'étaient engagés (*empris*) contre lui avec le roi de France. Le messager, un certain Rogier Malchael, connu d'ailleurs, revient, et aux questions que lui fait le roi déjà gravement malade, il répond : « Sire, puisse Jésus-Christ me venir « en aide ! le premier qui est ici écrit, c'est le comte Jean votre fils ! »

C'est dans le texte qu'il faut lire la suite. Il y a dans notre ancienne littérature peu de pages aussi émouvantes que celle où est contée la douleur sans espoir du malheureux roi qui n'en veut plus entendre davantage, dont la tête se perd, qui marmotte des paroles inintelligibles (*il parlait, mais nul ne savait — Prou entendre ce qu'il disait*) ; qui meurt enfin d'une hémorragie. D'après Giraut de Barri [2], le roi avait une fistule à l'anus. Cela se peut, mais ce qui résulte du poème (vv. 8969-76), c'est qu'il souffrait d'une maladie nerveuse, probablement d'un rhumatisme articulaire ; et on sait quel degré d'intensité peut atteindre la souffrance morale chez les malheureux dont le système nerveux est attaqué.

La mort du roi fut le signal d'une scène de pillage repoussante. C'était presque l'usage, lorsque le défunt avait une valetaille considérable. Le Maréchal (vv. 9177 ss.) intervient, sans succès, auprès du sénéchal Étienne de Marzai, afin d'obtenir que quelque aumône soit faite aux pauvres accourus dans l'espoir de participer aux distributions qu'il était de coutume de faire à la mort d'un grand personnage. Il y a là tout un ensemble de menus faits très caractéristiques, que nous ne connaissions pas par le détail, mais qu'on pouvait cependant soupçonner en gros. Ces deux lignes de Gervais de Cantorbery donnaient à penser : « Rex « Henricus ... male interiit .ij. nonas Julii (6 juillet 1189) apud Chinon, « et apud Fontem Ebraudi miserabiliter sepultus est, ut præ pudore regis « cetera taceam » (éd. Stubbs, I, 449).

La scène qui vient ensuite, et où le poète nous fait assister à l'avènement de Richard Ier, est plus riche encore en faits nouveaux. C'est en outre un tableau achevé. Il faut, pour se rendre compte de la scène, savoir qu'à la retraite du Mans Guillaume le Maréchal, placé à l'arrière-garde de l'armée du roi Henri, s'était trouvé face à face avec Richard, et allait le frapper de sa lance, lorsque celui-ci s'était écrié : « Par les jambes « Dieu ! Maréchal, ne me tuez pas ! je n'ai pas mon haubert [3] ! »

---

1. Le poète ne cite de ce traité que la clause relative aux « empris », mais nous en connaissons d'ailleurs la substance ; voy. Delisle, *Cat. des actes de Phil.-Aug.*, n° 240.

2. *De inst. princ.*, III, XIII ; Bouquet, XVIII, 150 D.

3. Il était considéré comme déloyal de frapper un chevalier qui n'avait pas ses armes défensives ; voir une scène analogue contée dans l'*Hist. des ducs de Normandie* p. p. Fr. Michel (*Soc. de l'Hist. de Fr.*), p. 164.

(vv. 8833-6), et le Maréchal avait répondu : « Non ! je ne vous tuerai « pas, que le diable vous tue ! » et il s'était contenté de le mettre à pied en lui tuant son cheval[1]. Or présentement c'était Richard qui était roi. Il arrivait à Fontevrault, ayant appris la mort de son père. « Mais, » dit le poète, toujours habile à insinuer ce qu'il ne veut pas dire, « je n'ai pas « enquis ni su s'il en fut affligé ou content » (vv. 9249-50). Cependant les barons qui avaient été fidèles à Henri, qui par conséquent avaient combattu contre Richard, se tenaient à l'entour de la bière. « Ce comte[2], » disaient les uns, « nous voudra mal, parce que nous nous sommes tenus « avec son père. — Qu'il fasse comme il voudra ! » disaient les autres; « ce n'est pas à cause de lui que Dieu nous abandonnera ! Il n'est pas le « maître du monde, et s'il nous faut changer de seigneur, Dieu nous « guidera. Mais c'est pour le Maréchal que nous sommes inquiets, car il « lui a tué son cheval. Toutefois le Maréchal peut bien savoir que tout « ce que nous possédons, chevaux, armes, deniers, est à son service. — Seigneurs, » répond le Maréchal, « il est vrai que je lui ai tué son « cheval, mais je ne m'en repens pas. Grand merci de vos offres, mais « j'aurais peine à accepter ce que je ne saurais rendre. Dieu m'a accordé « tant de bienfaits depuis que je suis chevalier, qu'il m'en accordera « encore, j'en ai la confiance. »

Et tandis qu'ils parlaient ainsi, ils virent venir le comte de Poitiers, « et je vous dis — c'est le poète qui parle — qu'en sa démarche il n'y « avait apparence de joie ni d'affliction, et personne ne nous saurait dire « s'il y eut en lui joie ou tristesse, déconfort, courroux ou liesse. » Il s'arrêta devant le corps et demeura un temps silencieux, puis il appela le Maréchal et Maurice de Craon. La conversation qui eut lieu entre Richard et le Maréchal a dû être contée plus d'une fois par ce dernier à ses amis, notamment à Jean d'Erlée, de qui le poète l'a probablement recueillie. Elle est à l'honneur de l'un et de l'autre. Guillaume s'y montre loyal et ferme : il a tué le cheval, il aurait pu tuer Richard s'il l'avait voulu. Richard de son côté oublie le passé : fidèle à sa politique, bien connue d'ailleurs, qui consistait à se rattacher les amis de son père, il confie au Maréchal une mission importante, et peu après lui donne en mariage la comtesse de Striguil[3].

Pour apprécier la valeur historique de ce morceau, il faut le comparer à ce que les historiens nous rapportent des funérailles de Henri II et de

---

1. Giraut de Barri a eu une connaissance imparfaite de cet événement. « Cessante vero demum persequentium instantia per comitis Pictavensis casum, « equo ejusdem militari lancea perfosso... » (III, xxv; Bouquet XVIII, 152 A.)
2. Comte de Poitiers; Richard n'était pas encore couronné.
3. Striguil ou Chepstow, Monmouth.

l'avènement de Richard. Ceux-ci ne savent rien de l'entrevue de Richard et du Maréchal ; et quant à la scène des funérailles, ce qu'ils disent est purement légendaire ; ils content en effet que lorsque Richard approcha du corps de son père, le sang coula avec abondance des narines du roi défunt, comme si la présence du fils coupable avait éveillé chez le père un sentiment d'indignation [1].

En ces entrefaites avint
Que uns mesagers al rei vint
Del conte de Flandres certeins
E de l'ercevesque de Reins
E d'autres amis, sanz dotance,
K[e] il aveit al rei de France.
Si manderent priveement
Que li reis voleit parlement
A lui aveir sanz nul delai,
Tot dreit entre Torz & Azay.
Si loerent k'il i venist (f. 59 *d*)
Que nule esloingne nel tenist.
Al Mar. conseil en prist ;
Li Mar. loa e dist
K'a ses barons se conseillast,
Sel lo[o]ent k'il i alast ;
E il si fist : si li loerent
Tuit cil qui devers lui i erent.
Il i vint al jor kui fu mis
Par le conseil de ses amis.
N'i out respit ne demorance,
Ainz i vint ke li reis de France.
Chiés les Templiers la descendi,
E le rei de France atendi.
Ici est dreiz ke l'em vos die :
La li prist si grant maladie
Qu'il ne pout suffrir ne durer ;
Trop lu fu forte a endurer.
Angoissos s'apua ariere
Li reis encontre une meisiere,
Kar molt ert grevez de son mal.
Lors apela le Mareschal ;
Si dist : « Mar., beal dos sire,
« Ma mesestance vos voil dire :
« Un(e)s si cruels mals m'a semons
« Qui primes m'a pris es talons,
« Or m'a porpris trestoz les piez,
« Or se rest es jambes lanciez,
« Ore freint desriere & defors,
« Or(e) m'a porpris trestot le cors.
« Ainz n'oi mès tel mal, que mei [menbre ;
« Or n'ai ne cors ne cuir ne menbre. »
Molt dolenz [fu] li Mar.
Quant il vit que tels ert sis mals,
K'angoissosement rogisseit
E après ce ci nercisseit.
Al rei dist : « Sire, ge vos pri
« E requier la vostre merci
« Qos vos reposez un petit. » (f. 60)
Lors le couchierent en un lit.

Li reis de France fu venuz,
Si demanda k'est devenuz
Li reis Henriz, dune vient il ?
Asez fu qui li dit : « Oïl,
« Mais formen[t] est amaladiz,
« Si li est li cuirs afadiz,
« K'il ne puet ester ne seier ;
« Gesir l'estuet par estouver. »
Li quens Ric. pas nel pleigneit,
Ains dist al rei qu'il se feingneit.
Lors li manderent derechief
Si ami par boche e par brief
K'il i venist, a quel que peine.
E il tant se travaille e peine

1. *Chronicon Benedicti*, éd. Stubbs, II, 71 ; Rog. de Hoveden, éd. Stubbs, II, 367 ; Math. de Paris, *Chron. maj.*, éd. Luard, II, 344-5 ; avec plus de détails, Giraut de Barri, III, XXVIII (Bouquet, XVIII, 158 A).

8938 *Ms.* Riens — 8942 *Le roi de France. Ms.* priveiment — 8958 le, *ms.* li — 8973 freint, *ms.* frint *ou* fruit — 8976 *Lacune après ce vers ? le sens reste suspendu* — 8980 nercisseit, *ms.* ne roseit (*d'abord* ruseit) — 8991-2 *corr.* seoir-estouvoir.

K'il emprist [al rei] a venir.
Al Mar., a son venir,
Dist : « Mar., itant vos di,
« Sos me poez partir d'ici,
« Si m'en partez, metez i cost.
« G'otreierai, que qu'il me cost,
« De lor diz une grant partie
« Por gaaingnier la departie ;
« Mais ge vos di certainement,
« Si ge puis vivre longement
« Ges saolerai de la guere
« & se me remandra la tere. »
Li Mar. li dist por veir :
« Sire, ge en frai mon poier.

Atant li dui rei s'asemblerent.
Tuit li halt home qui la erent
Virent bien que li reis Henriz
N'aveit en sei ne gieu ne ris,
E bien pareit a sa color
Qu'il out soufert trop grant dolor,
E li reis bien s'en aperseut
De France, ker faire l'estut.
Si dist : « Sire, nos savom bien (b)
« Ke de l'aster vos n'i a rien. »
S'a une chape demandée,
Mais li reis l'a contremandée
E dist k'il ne voleit seier,
Einz voleit oï(e)r e ve[e]ir
Que il le voleï[e]nt requere
E por quei li tolei[e]nt terre.
Ne sai les paroles parties,
Mais tant avint k'as departies
Pristrent trives, si s'en partirent,
Mais unques puis ne s'entrevirent.
Ne sai prou com la pais fu prise
Des empris e de lor emprise,
E counvenantierent li rei
Qu'il escrivreient en segrei
Li uns a l'autre ses empris
Si com a els s'erent empris.

Li reis Henriz a Chinon vint,
Mais tels damages i avint
Que puis n'i out bien ne delit
Ne puis ne leva de son lit.
Malades jut el lit mortal :
Si'n soufrirent ennui e mal
E gran dolor cil qui l'amerent,
& qui ovecques lui i erent.
E nequedent molt volt saveir
& molt volt en escrit (s)aveir
Cel(e)s qui erent ses contrempris,
E qu'en eust les nons apris.
A mestre Rog. Malchael,
Qui lores portout son seel,
Dist k'il alast sanz demorance
A Tors de si qu'al rei de France,
Que li feïst en ecrit metre,
Si comme li plout a prametre,
Toz cels qui erent ses empris,
Tant que lor nons eüst apris.
Maistre Rog. issi le fist : (c)
A Tors ala e si escrist
Trestoz cels qui empris esteient
Al rei de France e li aveient
Pramis a aidier de sa guerre
Encontre le rei d'Engleterre.
Maistre Rog. issi le fist
Com li rei[s] commanda e dit.
Ci ne deit aveir demorance :
Revenuz fu del rei de France
Maistre Rog. devant le rei ;
E il li dist ke en segrei
Li recontast qui cil esteient
Qui chartres baillies aveient
En lor seels al rei de France
Contre lui e en sa nuisance.
E cil en suspirant li dist :
« Sire, si m'aït Jhesu Crit,
« Li premiers qui est ci escriz,
« C'est li quens Johan vostre fiz. »

Quant li reis Henris entendi
Que la riens ou plus atendi
A bien faire e qu'il plus amot
Le traïsseit, puis ne dist mot
Fors tant : « Asez en avez dit. »

9013 *ms.* se semblerent — 9022 aster *pour* ester, *se tenir debout* — 9026 *les quatre derniers mots sont récrits sur grattage* — 9032 s'entrevirent *récrit sur grattage* — 9034 E, *corr.* Mais, *à moins qu'il y ait une lacune avant ce vers* — 9048 *vers récrit sur grattage* — 9064, 9069 le, *ms.* li — 9073 seels, *ms.* seils — 9080 atendi, *ms.* tendi.

Lors s'entorna devers son lit :
Li cors li frit, li sans le trouble
Si qu'il out la color si trouble
Qu'el fu neire e persie e pale.
Por sa dolor qui si fu male
Perdi sa memorie trestote,
Si qu'il n'oï ne ne vit gote.
En tel peine e en tel dolor
Fu travalliez tresque al terz jor.
Il parlout, mais nuls ne saveit
Prou entendre k[e] il diseit.
Li sanz li figa sur le cuer,
Si l'estut venir a tel fuer
Que la mort, sanz plus e sanz mains,(*d*)
Li creva le cuer a ses mains.
Molt le tient a cruel escole,
E uns brandons de sanc li vole
Fegié de[l] niés e de la boche.
Morir estuet kui mort athoche
Si cruelement com el fist lui.
A grant perte e a grant annui
Torna a toz [cels] qui l'amerent
E a toz cels qui o lui erent.
Si vos direi a poi de some
K'onques n'avint a si halt home
Ce qui avint a son morir,
Kar l'om ne l'out de quei couvrir,
Ainz remest si povre e estrange
K'il n'out sor lui linge ne lange.

Tele est Fortune, alas ! alas !
Qu'ele mist de si haut si bas
Si haut home, si onoré,
Si riche rei, si redouté.
Mais or fait bien ci [a] anquerre
Coment si halt prince de terre
Apovri si en petit d'ore.
Quant Fortune li corut sore
Nel vol[t] laissier, n'a dreit n'a tort,
Dusqu'el l'out livré a la mort,
E quant la mort en fu saisie
Si li toli si sa bailie,
Qu'il n'out rien, quer l'om dit toz dis
Qui mors est qu'il a poi d'amis.

Tuit cil qui entor lui estei[e]nt
E qui son cors garder devei[e]nt,
Quant il virent la mort le rei
Chascuns tira e traist a sei
Ce ku'il ourent de[l] suen en garde.
Por ce est fols qui ne s'i garde,
Quant il sent que mort le travalle,
Qui trop se fie en la kenaille
De[l] suen garder, einz le departe (f. 61)
Si feitement ke Dex i parte
Ainz ke la mort l'ait atrapé.
Quant li haspel ourent hapé
Ses dras, ses joiaus, son avier,
Quant que chascuns en pout aveir,
Si remest li reis d'Engletere
Si nuz comme il chaï sus tere,
Fors des braies e de chemise.
Povre garde fu de lui prise.
Issi avint tot(e) a veüe.
Quant la novele fu seüe
Que li reis esteit trespassez,
To[s]t out entor lui amassez
Hauz homes d'amont e d'aval
Kui vindrent o le Mar.;
Por sa mort furent en destrece,
S'ourent honte de la laidece
Qu'il n'esteit autrement couvert;
Trop l'ourent laissié descouvert
Cil kui sa coverture osterent :
Fals e cruels e malveis erent.
Misire W. [de] Trihan
Vint as premiers, bien le sout l'an;
Honte en out, ne li fu pas bel,
Si le couvri de son mantel
De bifle k'afublée aveit,
Ker bien cointement [ce] saveit
Que desrobé l'orent a tort
Li laron quant le virent mort.

Lors fist venir li Mar.
Ses prodes hommes les leials
E les clers, e selonc les leis
Fu ensepeliz comme reis.
Cele nuit fu eissi gardez

9099 le, *ms.* li — 9118 si, *ms.* li — 9126 « *Mort n'a amy* » *Le Roux de Lincy,* Livre des prov., II, 351 — 9132 qui, *ms.* que — 9133 que, *ms.* qui — 9136 i parte, *récrit sur grattage* — 9160 le, *ms.* li — 9166 les, *ms.* se.

O halt servise e ennorez ;
E l'andemain li baron vindrent
Des teres kui a lui se tindrent.
Mais tant de pouvre gent esteient (*b*)
Al chef del pont kui atendeient
Que l'om lor feïst alcun bien,
Mais de l'aveir n'i aveit rien.
Li Mar., sanz nul delai,
Dist a Estiene de Marzai :
« Seneschals, deniers convient querre,
« Veiz ici le rei d'Engletere
« Que la mort a mis en la some.
« Si serreit dreiz qu'a si halt home
« Fust fait si enoreement
« Que tote cest(r)e pouvre gent
« Eüssent del suen alcun bien,
« Qu'il n'a mès mestier d'autre rien.
« Dreiz est que l'om le face issi. »
E Estienes li respondi
Tot a estros : « Beal sire chiers,
« Je n'ai, veir, nul de ses di(e)ners. »
Li Mar. dist comme buens :
« Sire, si vos n'avez des suens,
« Ja avez vos de[s] voz asez
« K'(en) entor lui avez amasez.
« Par lui avez eü maint'enor,
« Mainte richesse & maint' enor. »
Il dist : « Mar., ce n'est riens :
« Ge n'ai ne des suens ne des miens
« Dunt il me puisse souvenir ;
« A tant vos en poez tenir. »
Isi fu, isi l'estut faire
De deniers, ker en son afeire
Les out cil muciez e repoz
Qui respondi par itels moz.
Isi fu que tot sout aveir,
A celui qui tot sout aveir
Ne puet a son besoingne oïr,
Ne ke Dex ne l'en volt oïr ;
Ne li povre de meinte vile,
Dont il i out bien quatre mile,
Ne pristrent rien fors le musage. (*c*)
Deceü furent par l'usage,
K'en sout as reis en tel afaire
Departies e granz biens faire.

Mais quant li baron venu furent
A lor seingnor, si com il durent,
Grant hautesse e ènor li firent ;
De son regal le revestirent,
Qu'il ert reis enoinz e sacrez
Selon leis & selon de(s)crez,
Puis le porterent de Chinon
Li Mar. e li baron,
En lor cols jusqu'a Frontevalt.
E Dex qui tot puet e tot valt
Rent a chescun selonc sa peine
Qui de bien e d'enor se peine ;
Ava[n]t osrez, si com j'ai dit,
La consevance de cest dit.

Quant a Frontevalt venu furent,
Les dames, si com eles durent,
De la sancte religion
Vindrent o grant procession
Simplement contre lor seingnor
Qui molt lor fist bien e onor.
E quant li cors vint en l'iglise
O simples chanz, o bel servise
Le rechurent si comme mestre
E comme si halt reis deit estre.
Cele nuit o le cors voilli[e]rent
Les nonains, si se verseillierent
Lor sautiers, plusors en plorant
O chaudes lermes, en orant
Que Daml(n)edeu, si li pleüst,
Del rei Henri merci eüst.

Entretant al conte manderent
Li Mar. e cil qu'i erent
Que morz ert sis peres li reis
Les noveles tot demaneis.
Mais n'ai pas enquis ne seü (*d*)
S'il l'en pesa ou bel l'en fu.

9176 rien, *ms.* rein — 9180 *corr.* Veez ci ? — 9195 enor, *corr.* jor — 9199 puisse, *ms.* pust — 9202 a feire *est récrit sur grattage* — 9205 *Corr.* que failli aveir ? — 9208 *vers récrit sur grattage ; mais il aurait fallu corriger aussi le vers précédent* — 9207-8 *vers corrompus* — 9221 de, *ms.* a — 9235 *ms.* la glise *corrigé en* li glise — 9240 si se, *corr.* e si — 9243 pleüst, *ms.* pleïst — 9247-8 *Il y a lieu d'intervertir l'ordre de ces deux vers.*

Li baron assemblé s'esturent
Cil qui o(l) le rei Henri furent,
E dient : « Or vendra cist kuens ;
« Ne sai s'il nos iert mals ou buens,
« Que a son pere avons esté
« Encontre lui, c'est verité;
« Si nos en avra contrecuir.
— Or le metra a itel fuer, »
Funt li plusor, « comme voldra :
« Ja por lui Dex ne nos faudra
« Qui est secors a toz les buens,
« E toz li siecles n'est pas suens.
« Bien nos istrom de son dangier.
« S'il nos conv[i]ent seingnor changier
« Dex nos [en] envei[e]ra bien;
« De ce ne nos dotons de rien.
« Mais molt dotons del Mar.,
« Ker il li ocist son chival
« D'un cop d'un gleive desuz lui :
« Si li torna a grant ennui ;
« Mais li Mar. puet saveir
« Que tant com nos porrons aveir
« Chevals ne armes ne deniers
« Ne robes, que molt volentiers
« Iert si nos en sa volunté
« Qu'il en avra a grant plenté.
— Seingnors, » feist sei li Mar.,
« Vers est que mors fu li chevals
« E que ge li toli la vie :
« Encor ne m'en repent ge mie.
« De vos ofres molt vos merci,
« Mais, si me face Dex merci,
« Fort me serreit le vostre a prendre
« Si bien nel vos quidoie rendre.
« Mais Deus, la soie grant merci,
« M'a, puis que ge chevalier fui,
« Fait si grant biens en mon aage (f. 62)
« K'encor crei ge en men corage
« Ke de ore en avant me fera
« Ce ke sa volunté serra. »

Dementiers que si parloent
Ne demora gaires qu'il voient
Le conte de Peitiers venir.
E si vos di k'en son venir
N'out semblant de joie ne d'ire,
Ne nuls ne vos savreit a dire
S'il out en li joie ou tristesce,
Desconfort, corot ne leece ;
Mais devant le cors s'arestut
Une piece, ku'il ne se mut,
Puis se traist amont vers le chief
E si pensa tot derichef
Granment, k'il ne dist bien ne mal,
Puis demanda le Mar.
K'a lui venist hastivement,
E se demanda ensement
[Mon]seingnor Moriz de Creon;
N'i ot plus, si com nos creon
De celz qui al pere se tindrent ;
Ne sei quels devers lui i vindrent.
A lui vindrent kant mandé furent,
Unques plein pas n'i aresturent ;
A lui vindrent devant le cors.
Il dist : « Montez, s'alon la fors. »
Unques de riens que il deïst
N'i out nul(s) qui[l] contredeïst
De toz celz qui apelé furent,
Mais volentiers o lui s'esmurent.

Lors s'atropelerent ensemble.
Al premier mot, si com(me) mei semble,
Dist li quens : « Mar., beal sire,
« L'autrier me volsistes ocire,
« E mort m'eüssez sanz dotance
« Se ge n'eüsse vostre lance
« A mon braz ariere tornée, (*b*)
« S'i eüst malveise jornée. »
Il respondi al conte : « Sire,
« Einz n'oi talant de vos ocire

9264 nos, *ms.* vos (*avec un* v) — 9266 rien, *ms.* rein — 9267 dotons, *ms.* dotent; *le copiste n'a pas vu que le discours continuait à la forme directe* — 9273 *d'abord* ch. e armes e — 9274 que, *ms.* qui — 9275 nos *récrit sur grattage n'a pas de sens, corr.* mis — 9283 le, *ms.* la — 9285 la, *ms.* le — 9291 *corr.* Endementiers *ou* Dementieres — 9292 voient, *corr.* oent ? *ou* parloient *au v. précédent* ? — 9308 N'i ot, *ms.* mouot — 9312 aresturent, *ms.* arestierent — 9319 s'atropelerent, *ms.* si tropelerent — 9322 volsistes, *ms.* volsustis.

« N'onques a ceo ne mis esfors,
« Quer ge sui unquor asez forz
« A conduire une lance arme
« Enteis que g'ere desarme ;
« E altresi, se ge volsisse,
« Tot dreit en vostre cors ferice
« Com ge fis an cel de[l] cheval.
« Se ge l'ocis nel tient a mal,
« N'encor ne m'en repent ge point. »
Issi respondi point a point.
E li quens respondi a dreit
« Mar., pardoné vos seit,
« Ja envers vos n'en avrai ire.
— La vostre merci, beal doz sire, »
Dist sei li Mar. adonkes,
« Quer vostre mort ne voil ge umkes. »
Si respondi li Mar.
Qui unques ne volt estre fals.
Li quens dist : « Ge voil de ma part
« Ke vos e Gilebert Pipart
« Augiez tantost en Engleterre.
« Si pernez garde de ma tere
« E de trestost mon autre afaire,
« Si comme il le convient [a] faire,
« K'a bien paiez nos en tenion,
« Quele ore que nos i venion.
« E ge m'en vois, si preing en main
« Que matin reve[n]drai demain ;
« Si sera enorreement
« Ensepeliz e richement
« Li reis mis peres e a dreit
« Comme si halt hom estre deit. »

COMMENTAIRE HISTORIQUE.

8957. L'endroit ici désigné, qui devait se trouver entre Tours et Azai-le-Rideau (v. 8944), ne peut être que la commanderie de Ballan, à huit kil. environ au sud-ouest de Tours, sur la route d'Azai.

8985. Le lieu de l'entrevue est nommé par Guillaume Le Breton : « Urbe « Turonica capta, factum est colloquium inter eos, in loco qui dicitur Colum- « barium » (Bouquet, XVII, 69 D ; cf. la Philippide du même, l. III, v. 737, Bouquet, XVII, 159 C). *Columbarium* est actuellement Villandri, à quelques kilomètres à l'ouest de Ballan.

9051. « Rogerius Malus Catulus » est connu comme vice-chancelier de Richard I. Il périt par accident en 1191. Voy. la chronique de Benoît de Peterborough, éd. Stubbs, II, 140, note 2 ; Rog. de Hoveden, éd. Stubbs, III, 106 ; cf. Edw. Foss, *The Judges of England*, I 396.

9083. La même scène ou à peu près se retrouve dans Giraut de Barri, mais autrement amenée. Giraut suppose (ce qui ne paraît pas exact) que les noms des *empris* se trouvaient dans l'instrument même du traité de paix, de sorte qu'il n'est pas question de la mission de Rogier Malchael : « Et cum nomina « illorum scripta in cedula legi audiret, primumque omnium Johannis, filii sui, « nomen legeretur, tanquam extra se factus et consternatus, stratu quo recu- « babat statim in sessionem exsurgens et acriter circumspiciens : Verumne est, « inquit, quod Johannes, cor meum, quem præ filiis omnibus magis dilexi, « cujusque promotionis causa hæc omnia mala sustinui, a me discessit ? » (III,

---

9330 unquor, *ms.* unqr, *avec une barre sur le* q ; asez, *ms.* asaz — 9331 *sic, je ne vois pas la restitution ; p.-ê. y a-t-il une lacune entre* lance *et* arme, *qui doit être corrigé* arme[z]. *Au v. suiv. il faut* desarme[z] ; *on voit au v.* 8793 *que Guillaume n'avait pas son haubert.* — 9342 *vers récrit sur grattage* — 9347 part, *récrit sur grattage* — 9352 *ms.* conveint.

xxv; Bouquet XVIII, 154). Giraut prête ensuite à Henri quelques paroles empreintes d'un violent découragement.

9107-12; 9127-64. Jusqu'ici le récit le plus détaillé qu'on eût de cette scène était celui de Giraut de Barri, *De instr. princ.* III, XXVIII : « Corpus autem in « area cum exponeretur, adeo rapacitati omnes, ut in illo fieri solent articulo, « communiter indulserunt, ut corpus nudum absque amictu quolibet aliquandiu « reliqueretur; donec puer quidam accurrens, pallio suo modico ac tenui de « pilo contexto, quasi solent æstivo tempore juvenes uti, vix genua velante, « corporis quoad potuit nuda contexit. » (Bouquet, XIX, 137*d*.)

9201-4. Cette remarque du poète justifie la mesure que le roi Richard prit à l'égard d'Étienne de Marzai aussitôt après la mort de Henri. Nous savons en effet que l'un de ses premiers soins fut de le faire emprisonner. « Itaque, sepulto « rege, prædictus comes Pictavensis statim injecit manus in Stephanum de « Turonis[1], senescallum Andegaviæ, et mittens eum in carcerem, gravibus « compedibus et manicis ferreis catenatum, exigebat castella et thesauros regis « patris sui, quos ipse in custodia habuit. » (*Gesta regis Henrici secundi Benedicti abbatis*, éd. Stubbs, II, 71 ; cf. Rog. de Hoveden, éd. Stubbs, III, 3). Il paraît qu'il rentra en grâce auprès du roi, car trois ans après on le retrouve avec lui en Terre-Sainte.

9307. Craon, Mayenne, arr. de Château-Gontier. On sait que Maurice de Craon a été très mêlé à l'histoire de Henri II, de Richard I et de Jean Sans-Terre. Voir la chronique de Benoît de Péterborough, éd. Stubbs, I, 192 (1177), 248 (1180), 298 (1183). On a de lui plusieurs actes ; voir Delisle, *Cat. des actes de Ph.-Aug.*, nos 752 (1203), 994-5 (1206). On trouvera plusieurs mentions concernant ce personnage dans le *Dict. topogr. de la Mayenne*, de M. Maître, au nom CRAON. La notice que lui consacre l'*Histoire littéraire*, XVIII, 844-5, n'a aucune valeur.

9348. Gilebert Pipart est connu comme sheriff d'Essex (1168-1170), de Hereford (1172-1174), comme juge en 1176 et 1179. Rog. de Hoveden, éd. Stubbs, II, 88 et 191.

III. — FIN DU POÈME.

Le Maréchal mourut à Caversham, en face de Reading, le mardi 14 mai 1219[2]. Le récit de cette mort et des circonstances qui l'accompagnèrent est très détaillé. On y relèvera, particulièrement en ce qui concerne la

---

1. Ailleurs « Stephanus de Marzai », voir la note de M. Stubbs sur ce passage.

2. D'après le poème, v. 18798; Matthieu de Paris, *Chron. maj.*, éd. Luard, III, 43, est moins précis :

Anno Dominicæ incarnationis MCCXIX ... Willelmus, senior Marescallus, regis et rector regni, diem clausit extremum, et Londoniis apud Novum Templum honorifice tumulatur, scilicet in ecclesia, die Ascentionis, videlicet XVII kalendas Junii.

Le Maréchal s'était fait transporter par eau à Caversham étant déjà gravement malade et sentant sa fin approcher.

transmission de la régence d'Angleterre et de la garde du jeune Henri III, certains faits intéressants et nouveaux. Le poète, évidemment renseigné par des témoins oculaires, et notamment par Jean d'Erlée, recueille avec un soin pieux toutes les paroles du moribond, relate avec une précision minutieuse ses dernières dispositions, et nous fait assister au défilé des personnes ecclésiastiques qui viennent apporter au régent d'Angleterre la promesse de leurs prières. Il résulte de tout cela un ensemble de données qui nous font connaître à fond l'âme simple et ferme du Maréchal. Sa fin contraste sur tous les points avec celle de Henri II, dont on a lu plus haut le douloureux récit. Il meurt sans regrets, sans remords, sans faiblesse. Il semble que sa conscience, un peu large peut-être, mais honnête toutefois, ne lui reproche rien. Aucune terreur ne vient troubler ses derniers moments. Par instants il semble presque gai. C'est une scène gracieuse et triste tout à la fois que celle où, la veille de sa mort, il avoue à son fidèle Jean d'Erlée que depuis trois ans il ne s'est senti pareille envie de chanter.

Lors dist Johan : « Sire, chantez,
18540 « Por amor Deu, si vos poez.

— Taisez-vous, Jean : on croirait que j'ai perdu la tête ! » Mais il se décide à faire venir ses filles ; il les fait chanter l'une après l'autre, les reprenant lorsque leur voix défaillante trompe leurs efforts. Bien qu'animé des sentiments les plus chrétiens, le Maréchal n'est point détaché des choses du monde. Jusqu'au bout il garde les sentiments d'un chevalier, d'un seigneur terrien. Il est curieux de voir comme il se tient sur ses gardes à l'endroit des clercs :

« Li clerc sont vers nous trop engrès,
18482 « Trop nos vunt barbiant de près. »

Aussi est-ce avec une mauvaise humeur très marquée qu'il accueille la remarque d'un clerc au sujet d'une certaine provision de fourrures dont on pourrait tirer bien de l'argent, et acquitter bien des péchés. Le vieux guerrier impose énergiquement silence à son imprudent interlocuteur, et ordonne à Jean d'Erlée de distribuer immédiatement les fourrures à ses chevaliers. Il meurt enfin dans l'habit de templier, qu'il avait revêtu lorsqu'il s'était senti près de sa fin, et c'est à cette circonstance qu'il doit d'avoir sa statue couchée sur le pavement de l'église du Temple, à Londres [1]. J'omets le récit des funérailles magnifiques qui lui furent faites et je transcris les derniers vers du poème, où l'auteur nous fait

1. Voy. *The Herald and Genealogist*, III (1866), 111, article de John Gough Nichols, intitulé : *The effigy attributed to Geoffrey de Magnaville and thè other effigies in Temple Church.*

connaître les sentiments avec lesquels la cour de France accueillit la nouvelle de la mort de ce baron universellement respecté et admiré.

Seignor, ne vos tort a ennui
De teil home comme cestui,
De teil afaire & de tel pris.
Quant la mort en a le cor[s] pris
Tost en est la novele alée,
En plus[ors] terres aportée.
Ceste novele, sanz dotance
Fu tost portée al rei de France
Qui alors [ert] en Gastinei
Et si aveit grant gent o sei.
Li reis respondi al message :
« Or suefre, si feras que sage,
« Car del parler effereint mals
« Tant que Ric. li Mar.
« Ait ovec cez autres mangié,
« Car trop l'en verras corecié. »
Quant les napes ostées erent (f. 126d)
Cil mangierent qui servi orent
Li reis Phelippes demaneis
Seignor Willeme le Barreis
Treist o sei qui sist delés lui :
« Avez vos oï de cestui
« Que il m'a dit ? — Que dit il, sire?
— Par fei ! il m'est ci venuz dire
« Qu'enterrés est li Mar.
« Qui tant fu prodome & leals. »
E il li comence a enquerre :
« Quel Mar. ? — Cil d'Engleterre,
« Willemes qui fui proz & sages.
— Certes, sire, c'est grant damages, »
Dist missire Willemes donques,
« Car en nostre tens n'ot il unques
« En nului meillor chevalier
« Ne qui mielz [se] seüst aidier
« D'armes, ne qui plus en peüst,
« Ne qui grignor grace en [e]üst.
— C'avez dit? » dist li reis. — « Je di,
« Si m'aït Dex, c'onques ne vi
« Nul meillior de lui en ma vie ;
« Je ne sai que plus vos en die. »

Par fei ! grant parole avez dite ;
« Bien devez estre por tant quite, »
Dist li reis ; « mès li Mar.
« Fui, al mein dit, li plus leials,
« Veir, que jeo unques conuisse
« En nul liu ou je unques fuisse. »
Missires Johan de Rovrei
Dist : « Sire, je di, endreit mei,
« Que ce fu trestut li plus sages
« Chevalier qui en nos eages
« Fuist unques de nului veüz ;
« D'itant vuil bien estre creüz. »
Dex ! de si bone ore tu nez
Cil e norriz & alevez
A cui l'en porte enprès sa mort (f. 127)
Teil testimoine, & quant confort
Le deivent tuit prodome aveir
Qui sa vie porrunt saver !

Ci fine la vie del conte
Mar. qui a tant se monte
Qu'en toz lius ou ele iert oie
Deit estre amée et esjoïe.
Tuit cil qui en ce se porrurent,
Qui en ceste estorie feire furent
I devent estre amenteü,
Si qu'il seit oï & seü
De cels qui [le] livre orrunt lire
Qui fu qui dona la matire,
Quil fist fere & qui tot le cost
En a soufert, que qu'il li cost.
Li buens fiz iert avant nomez,
Li cuens Willeme renomez

19110 le, *ms.* la — 19115 alors, *ms.* alorn — 19116 Et, *ms.* Er — 19119 effereint, *corr.* fereies *ou* ce sereit? — 19125 demaneis, *ms.* demaniers — 19124 *Corr.* Cil qui servi orent mangierent — 19126 *Ms.* Will'me, *de même* Will'mes *aux v.* 19135–7, *etc.* — 19140 mielz, *ms.* mlz — 9141 peüst, *corr.* seüst? — 19151-2 *Corr.* coneüsse-fusse — 19157 nul [l]in *vaudrait peut-être mieux; cf. toutefois v.* 19139. — 19163 deivent, *ms.* deveint — 19164 porrunt, *ms.* porrent — 19165 Ci, *ms.* En — 19167 ou ele, *ms.* oui — 19169 *Corr.* parurent? — 19170 *Corr.* en cest livre — 19173 *Ici on peut replacer* l'estorie *du v.* 19170. orrunt, *ms.* orent.

De bien fere, ce seivent tuit,
Car de bon(e) arbre vient buen fruc.
Quant conseillié li fui, por veir,
Nel lassast puis por nul aveir
Qu'il ne fust fez ; bien pert a ore
& plus i parra il encore.
Bien i parut & nuit & jor
Que cil ama molt son seignor
Qui la matire en a portrete,
Merci Dieu tant qu'ele est bien fete :
C'est Johan d'Erlée, por veir
Qui cuer & pensée & aveir
I a mis, & il i pert bien,
De ce ne deit nus doter rien.
Buen' amors en toz biens se prueve ;
Certes ce n'est mie contrueve,
Car Johans s'est bien esprové
Qui cest livre a fet & trové.
E Dex qui les biens (as) gueredone
As buens & tote joie done
Dont (i) la joie de paradis (*b*)
A cels qui s'en sunt entremis !

Quant li lignages, frerre(s) & suers
Orront ce, molt lor iert as cuers
Que li buens Mar. lor frere
Willemes a fet de lor pere
Feire tele uevre cum cestui
& Dex lor dount joie de lui ;
Car bien sai que molt s'esjorront
De cest [livre], quant il l'orront,
Por les granz biens & por l'enor
Qu'il orront de lor anseisor.

Ci fine del conte l'estorie,
E Dex en perdurable glorie
Dont que la sue ame seit mise
Et entre ses angles assise ! Amen.

COMMENTAIRE HISTORIQUE.

19115. Le Maréchal étant mort le 14 mai, la nouvelle de sa mort a dû parvenir au roi de France vers la fin du même mois. On n'avait jusqu'à présent aucune notion sur les séjours de Philippe-Auguste entre avril et octobre 1219; voy. L. Delisle, *Catal. des actes de Phil.-Aug.*, p. cix.

19120. Il paraît donc que Richard, le second fils du régent (voy. ci-dessus p. 26, note), se trouvait en 1219 à la cour de Philippe-Auguste, circonstance dont je ne trouve aucune autre trace. Dans les derniers jours de sa vie, lorsqu'il se préparait à la mort en son manoir de Caversham, le Maréchal n'avait auprès de lui, d'après le poème, qu'un seul de ses fils, qui n'est pas nommé, mais qui ne peut avoir été que l'aîné, Guillaume ; entre les autres fils un seul, Ancel, le plus jeune, est désigné nominativement à l'occasion du testament, dont au reste le détail n'est pas donné.

19126. Le célèbre Guillaume des Barres, deuxième du nom, qui fut en France sous Philippe-Auguste le type de la chevalerie, comme Guillaume le Maréchal l'était en Angleterre. Il mourut en 1234.

19153. Jean de Rouvrai figure fréquemment dans les actes de Philippe-Auguste depuis 1197 jusqu'en 1219, voy. Delisle, *Cat. des actes de Phil.-Aug.*, nos 513, 819, 881, 914, 961, 990, 1887. Il est notamment l'un des auteurs

---

19184 parra, *ms.* partira — 19192 nus, *ms.* nos — 19193 Buen' amors, *ms.* Bien a...rs ; *les lettres remplacées par des points sont enlevées par une mangeure de vers* — 19207 *Ms.* qui m. s'esjouirent — 19208 orront, *ms.* ororrnt — 19210 orront, *ms.* orrent.

et des témoins de la capitulation de Rouen en 1204 (Teulet, *Layettes du Trésor*, n° 716). Ce personnage était sûrement normand, mais on ne saurait dire s'il tirait son surnom de Rouvrai, Eure, ou de Rouvrai, Seine-Inférieure. Le Prevost, *Mémoires et notes sur le dép. de l'Eure*, III, 46b, croit qu'il ne s'agit pas de Rouvrai, Eure.

19187 et suiv. Sur ce passage, voy. ci-dessus p. 27.

Paul MEYER.

ÉTUDES

DE GRAMMAIRE PORTUGAISE.

Suite.

II.

L'*A* PROSTHÉTIQUE DEVANT *RR* EN PORTUGAIS, EN ESPAGNOL ET EN CATALAN.

Diez [1], MM. Schuchardt [2], Ascoli [3] et autres [4] ont traité de la prosthèse de l'*a* (quelquefois *e*) en France et en Italie. L'aphérèse de l'*a* devant *r* en italien, sur laquelle on peut consulter Diez, *Gramm.* I, p. 333 (trad. p. 311) et surtout Schuchardt, *Vok.* II, p. 379, et III, p. 279, et Ascoli dans plusieurs endroits de l'*Archivio* que les excellents index permettent de retrouver facilement, ne m'étonne pas davantage que Spania et autres formes semblables. Une fois l'*a* prosthétique en vogue, il n'était plus aisé de reconnaître les cas où l'*a* appartenait au radical. De là les erreurs. Cet *a* prosthétique si répandu en Italie, qui se rencontre dans le midi de la France, surtout dans le gascon et le béarnais, qui ont le plus d'affinité avec les idiomes de l'Espagne, n'abonde pas moins au delà des Pyrénées. On s'attend à le trouver non seulement devant *re-* quand par sa signification cette particule est inséparable, mais encore devant tous les mots commençant par *rr* [5]. Beaucoup de mots, il est vrai,

1. *Gramm.* I, p. 360 (trad. p. 336).
2. *Vok.* II. p. 365; III, p. 276.
3. *Archivio* I, p. 220; II, p. 138, 150, etc.
4. Voir aussi Pitrè, *Fiabe, Novelle e racconti*, vol. IV, pp. 303, 309-310, et Wentrup, *Beitraege zur Kenntniss der sicilianischen Mundart*, p. 16. — Le phénomène étudié par M. Mussafia, *Darstellung der romagnolischen Mundart*, 125, est différent, ainsi que M. P. Meyer me le fait remarquer avec raison.
5. C'est la graphie ordinaire dans un grand nombre de manuscrits. On rencontre aussi très fréquemment *R* = *rr*.

ont su s'y soustraire, mais ceux que les dictionnaires donnent avec et sans la prosthèse de l'*a* sont plus que suffisants pour démontrer l'étendue de l'*a* prosthétique signalé en basque et en béarnais par Diez, *Gramm.* I, p. 360-361 (trad. p. 336). Le portugais, le galicien, le castillan et le catalan en offrent de nombreux exemples, mais c'est dans la première de ces langues qu'il y en a le plus. Voici ceux que j'ai recueillis dans Moraes, dans le dictionnaire galicien de Cuveiro Piñol, dans le dictionnaire de l'académie espagnole et dans le dictionnaire catalan d'Esteve, Belvitges et Juglá y Font. S'il y en a quelques-uns où *a* est la préposition ad, l'aphérèse est également une preuve de la prosthèse de l'*a*.

Portugais.

arrãa arra *anc. port.* — rãa
arrabeca (Bento Pereira) — rabeca
arrabicar arrebicar — rebicar
arrabíl — rabíl
arrabique arrebique — rebique
arrafim (*dérivé de* refinar)
arraia (*poisson*) — raia
arraia — raia
arraial arreal *Elucid.* (Voir Diez, *Etym. Wœrt.* II b sous *real*)
arraigar
arramalhar — ramalhar
arramar
arrançoar
arrancurar-se arrencurar-se — rancurar-se
arrasar — rasar
arrastar
arratar — reatar
arravessar arrevessar arrebessar — revessar
arrazoar arrezoar — razoar rezoar
arreatar arriatar — reatar
arrebanhar — rebanhar
arrebatar — rebatar
arrebem — rebem
arrebentar — rebentar
arrebitar — rebitar
arreból
arrecadar — recadar
arreçaga — reçaga
arrecear — recear
arrecife — recife
arrecova — recova
arrecuar — recuar
arredoma — redoma
arredores — redores
arredouça — redouça
arredar arrendar — redrar rendar
arrefece — refece
arrefecer — refecer
arrefem — refem
arregaçar — regaçar
arreganhar — reganhar
arregeitar arrojeitar — regeitar
arregoar — regoar
arrelequim — arlequim
arrelhada arrilhada, *cf.* relha
arrelicario — relicario
arreliquia — reliquia
arremangar — remangar
arremansar-se
arrematar — rematar
arremedar — remedar
arremessar — remessar
arremetter — remetter
arrenegar (arnegar blâmé par Fr. L. do Monte Carmelo, p. 522) — renegar
arrenunciar — renunciar
arrepanhar — repanhar
arrepellar — repellar
arrepender-se
arrepiar arripiar — repiar
arrepicar — repicar
arrepinchar, *cf.* repinchado

arreprehender — reprehender
arrequentar — requentar
arretar — retar
arretenção — retenção
arrevezar — revezar
arrifar — rifar
arrizar — rizar
arrobe — robe
arrocova — récova
arrodeiar — rodeiar
arroio — royo
arrojar — rojar
arrolar 'rouler' — rolar
arrolhar — rolhar
arrombadas — rombadas
arromper *Elucid.* — romper
arrotar
arroto
arrotear — rotear
arroubar — roubar
arruar
arruda, *cf.* Dozy *s. v.*, — ruda
arruella — ruella
arrufar — rufar
arruga — ruga
arrugar — rugar
arruido — ruido
arruinar — ruinar
arrular *ou* arrulhar — rular
arrumar — rumar
arruvidão 'ferrugem do ferro'

Galicien.

arrandear — randear
arrecadar
arrecender — recender
arrecuar — recuar
arrefacerse *ou* arrefecerse
arregañar — regañar
arrempuxar — rempujar
arrendar
arrenegar
arrentes — rentes
arrepuñada arrepuiñada
arrequecer — requencer
arrequentar — requentar
arricharse
arripiar — ripiar
arrodear
arrolar — rolar
arrotar
arroubarse
arrousar — rousar
arroutada
arrugar
arruido — ruido (Pontevedra)
arrupiarse

Ajoutons encore *agurra* = *arruga*.

Espagnol.

arrabal — raval (Berceo)
arraca — raca
arraezar *v.* — rafezar
arraigar — raigar *v.*
arrancar — rancar
arranciarse — ranciarse
arranzon
arrapar — rapar 2
arrasar — rasar
arrascar *v.* — rascar
arrastrar — rastrar *v.*
arrebañar — rebañar *v.*
arrebatar — rebatar *v.*
arrebatiña — rebatiña
arrebol
arrebozar — rebozar
arrebujar — rebujar
redomado — arredomado
arrecojer — recojer
arredondear *v.* — redondear
arredrar — redrar (Juan Ruiz)
arreferir *v.* 'afugentar' — referir (Berceo)
arregazar — regazar
arreglar — reglar
arregostarse — regostarse

arrejacar — rejacar
arrehenes *v.* — rehenes
arrejada — rejada
arrejerarse
arrellanarse — rellanarse
arremangar — remangar
arremedar *v.* — remedar
arremembrar — remembrar
arremeter — remeter *v.*
arremolinar — remolinar
arrempujar — rempujar
arrendajo — rendajo
arrendar — remedar
arreo — reo
arrepantaja
arrepasar — repasar
arrepentirse — repentirse, rependirse *v.*
arrepistar
arrequejado — requejado
arrequesonarse — requesonarse
arrequife — *port.* arrequife
arrequive — *port.* requife
arrevolver *v.* — revolver.
arriatar — reatar
arrobar — robar
arrobiñar arroviñar (*germ.*) 'recoger' — rapiñar [1]
arrodear *v.* — rodear
arrodrigar — rodrigar
arrollar — rollar
arromadizarse — romadizarse
arromanzar — romanzar (Berceo)
arromper *v.* — romper
arronzar — ronzar
arrope
arrotura *v.* — rotura
arruga — ruga
arrugar — rugar
arruinar — ruinar

Catalan.

arrabassar
arrahonar *v.* — rahonar *v.*
arramangar — arremangar
arrapar — rapar
arrasar
arrastrar — rastrar *v.*
arraygar — raygar
arrebatar — rebatar *v.*
arrebol
arrebossar — rebossar *v.*
arredolar *v.* — rodolar
arreglar
arrel — rel
arrelassa
arreleta — releta
arrelar
arrematar — rematar
arremétrer
arrendir *v.* — rendir
arrepaparse — repaparse
arrepentirse — repenedirse
arreplegar — replegar
arreu — reu *v.*
arrialtat
arriata — *esp.* reata.
arrisc — risc
arrodonir — rodonir *v.*
arromansar *v.* — romansar, *v.*
arronsar
arrop
arrossegar — rossagar, rossegar *v.*
arrostir *v.* — rostir
arruga — ruga *v.*
arrugar — rugar *v.*
arruinar — ruinar *v.*
arrupirse
arruxar — ruxar *v.*

Dans les exemples ci-dessus il y a prosthèse de l'*a* et il ne saurait y avoir autre chose. Mais comment expliquer *er dar ar dar*, *er dizer ar dizer*, *er aver ar aver*, *er oir ar oir*, et autres que les manuscrits ne permettent

1. 'fam. hurtar ó quitar alguna cosa como arrebatándola' Acad.

point d'écrire en un seul mot, comme le voulait mon savant confrère de Vienne ? *Er* ou *ar* est si bien séparable que nous lisons dans le *CCB* 238/11 : *ar, por deus, doede vos de mĩ,* et Gil Vicente offre plusieurs exemples qui mettent cette tmèse hors de tout doute. Voir plus loin, p. 87. Devons-nous admettre que *er dar ar dar* vient de *redare par une forme intermédiaire *err[e]dar arr[e]dar,* ou bien y a-t-il eu transposition de l'*e* de *re,* qui aurait été élargi en *a,* comme cela arrive si fréquemment devant l'*r ?* Mais, dans ce dernier cas, un phénomène que je crois le même dans *er dar ar dar* et *arrepender-se* et *arruido* aurait deux explications, ce que, pour le moment du moins, je ne saurais admettre. Il me semble plus simple de supposer que la voyelle prosthétique, atone d'abord, a pu être aussi bien à l'origine *a* que *e*. Cf. les mots latins reçus en basque cités par Diez, *Gramm.* I, p. 360-361, *arrosa, arribera, errabia, erreguela.*

Dans tous les exemples réunis par moi, *Romania,* 1880, p. 581-589, on remarquera que *re* ne forme jamais avec le verbe un composé parfait quant au sens et qu'on pourrait toujours le remplacer par un autre mot de même signification. C'est ce qui l'a fait devenir individu, de la même manière à peu près que dans le Jorat, où nous pouvons dire : *iè nè lu fari pâ re* pour 'tu ne le referas pas'. On a dû dire d'abord *erredar arredar* en accentuant plus fortement la première syllabe que la suivante qui a pu facilement perdre son *e*.

III.

LES NOMINATIFS *DEUS, MEESTRE MESTRE, LADRO, TREDRO TREDO, ANVIDOS, FIUS FIS, PRESTES, SAGES, MAIRE.*

Il est des termes presque toujours employés au nominatif, tandis que d'autres ne le sont guère qu'aux cas obliques. Deus par exemple a gardé son *s* en espagnol et en portugais non comme Diez, *Etym. Wœrt.*, sous *dio,* le pense, parce que la sainteté du nom le mettait à l'abri de toute modification, mais parce que Deus parmi les juifs et les chrétiens est surtout employé comme nominatif et comme vocatif. *Carlos, Domingos, Marcos* et autres [1] s'expliquent fort bien par le fait que dans l'usage journalier les noms propres sont le plus souvent au vocatif, cas qui de

1. *Longinhos, Contempl. de S. Bernardo* 108 v°, *Nycodemos, ibid.* 109 r°, *Sam Domingos, S. Manços, S. Nicomedes, S. Matheus, S. Marcos, S. Lucas, S. Judas Thaddeo* viennent de l'Eglise. Le galicien a, d'après Cuveiro Piñol, *Albertos, Albertiños, Calros, Mingos, Minguiños, Paulos.* — *Fis* dans *Fisterra* est très probablement un génitif.

bonne heure semble avoir été remplacé par le nominatif. Cf. Neue, *Formenlehre der lat. Sprache*, I, p. 83 ; Bücheler-Havet, *Précis de la déclinaison latine*, p. 70 ; Kühner, *Ausführliche Grammatik*, I, p. 282. De même *meestre mestre* a pour base magister, car le nominatif et le vocatif étaient les cas les plus répétés. Quant à *ladro* et à l'anc. port. *tredro tredo*[1], leur emploi comme termes d'injures explique suffisamment la persistance du nominatif.

Quelques adjectifs ont conservé l'*s* du nominatif, le cas qui revenait le plus souvent frapper l'oreille. Invitus accompagnant les verbes a persisté dans *anvidos* de l'ancien port. :

Me parti muit' anvydus (ms. *mui danvydus*) CV 680/7 ; *Deque m'eu trist'e chorando parti E muyt' anvidos* CCB 197/4 ; *aãvidos* 'de mauvais gré', *Dem. do Santo Graal*, 106 r° b ; *a ẽvidos*, *ibid.*, 131 v° b ; *da envidos*, *ibid.*, 184 r° a.

Fius ou *fis* fidus, presque toujours employé avec *seer* ou *estar*, a cessé d'être décliné :

Ca se eu fosse fius de a veer,
Non querria do mundo mais aver.
Trovas e Cantares, 177 = CCB 298/5 ;
Quer me fazer fis (: quis) que por mi morre, CV, 357/8 ;
Este bon rey de prez, valent' e fis (: cõquis), CV, 572/5 ;
El rey que Valensa cõquis
Que de Valenza é ben fiz, CV, 578/16 ;
Ben fis estou daver gran coyta, CV, 697/12 ;
Deo nõ veer sõ ben fis (: Paris), CV, 807/21 ;
E seede fix que ensandecerey, CCB, 20/9.

Dans le latin vulgaire de la Lusitanie, il semble avoir existé un adjectif praestis qui se joignait le plus souvent à sedere et à stare[2] et qui est devenu *prestes* : *o diabóó stara prestes*, *Virgeu de Cons.*, 70 r° ; *o meu coraçon prestes sta*, *Med. e pens. de S. Bern.*, 79 v° ; *sempre es prestes*, *Vida do iff. Josaphat*, 37 r° ; *prestes som*, *Vida de S. Pellagya*, 80 v° ; *o noso senhor esta prestes*, *Espec. monac.*, 110 r° ; *a fe ... foy sempre prestes*, *Orto*, 16 r° b ; *a arvor da vida lhe era prestes*, *Orto*, 37 v° a ; *mais prestes he o espiritu*, *Orto*, 76 v° b ; *esta aprestes pera os dardos do êmijgo escondido*, *Orto*, 13 r° b ; *sempre me stas aprestes*, *Soliloquio*, 166 r° ; *star aprestes pera nos destroyr*, *ibid.*, 168 r°.

---

1. 'Traidor, fementido, não singelo, de animo dobrado, que não falla sincero. *Moraes*.

2. Dans Fern. Lopes par exemple, *prestes* est employé 18 fois comme nominatif contre 6 fois où il est à l'accusatif.

Sages, qui ne peut être que sapiens, est fréquent dans les anciens textes [1]. Pourquoi le nominatif a-t-il prévalu sur les autres cas à tel point qu'il s'est formé un adverbe *sagesmente* [2] ? Peut-être qu'il était fréquemment employé dans les phrases bibliques et proverbiales comme la suivante : *O sages in poucas paravras se demostra*, *Regra de S. Bento*, 7/11.

A côté de *maior*, *maor* ou *moor*, il a existé une forme *maire* maior qui revient plusieurs fois dans l'*Orto do esposo* et dans la *Dem. do Santo Graal*, et dont je ne puis donner aucune raison qui me satisfasse : *Quanto os estudos da leteradura som mayres, tanto o coraçõ mais incha con fasto de soberva e cõ mayor inchaço de gabança*, *Orto*, 84 r° a ; *de mayres cousas*, 97 r° b 120 r° a ; *foram os mais pequenos que todos por seerem mayres que todos*, 101 r° a ; *cõ mayres cuydados*, 112 v° a ; *quanto forẽ mayres*, 131 v° b ; *mayres collpes*, *Dem. do Santo Graal*, 177 v° b ; *os mayres colpes*, 178 r° a ; *mayres maravilhas*, 179 v° a 185 r° b.

ÉTYMOLOGIES.

ARO = AGRUM.

Aro. 'Arco, circumferençia, contiguidades, visinhança, ou termo de huma cidade, villa ou terra grande, que ordinariamente fica quasi no meio do dito arco. Assim dizemos o *aro do Porto*, *de Lamego*, *de Bragança*, etc., tomando-o pelas terras, que jazem, e pessoas, que habitão no seu termo'. Santa Rosa de Viterbo, s. v. Selon Diez, *Etym. Wœrt.* II b, d'une provenance incertaine. M. Bugge, *Rom.*, 1874, p. 161, pense pouvoir rattacher *aro* à l'ancien latin ânus. Mais je ne découvre pas la raison du changement de *n* en *r*, et *sarar* qu'il donne comme exemple à l'appui me semble devoir être expliqué autrement qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour. Voir plus loin, p. 95. Agrum, qui a en outre donné le mot savant *agro* (*Historias*, II, p. 40 ; *Leal Cons.*, p. 146), convient fort bien au sens donné par l'*Elucidario*, et *faro*, substantif verbal tiré de fragrare, *far* facere, *mas* magis et *ar*, anc. port. *aar*, esp. *aire* aerem, me paraissent donner de la vraisemblance à cette étymologie. Cependant

1. *Orto do esposo*, fol. 1 v° a 4 r° b 22 r° a 56 r° a 76 v° b 78 v° a 83 v° a 84 r° b 94 r° b 118 v° b 127 r° a ; *Dec. monac.*, 172 v° ; *Vida do iff. Josaphat*, 19 r° 36 v° ; *Historias d'abr. Test. velho*, I, p. 258 ; Fern. Lopes, p. 401 447 ; *amor sages*, *Solil. de S. Agost.*, 156 r° ; *tua luz muy sages*, *ibid.* 166 v°. Voir aussi Santa Rosa de Viterbo sous *sages*. — *Meu senhor, seede sage : gage : domage*, CCB, 428, ne prouve rien contre les nombreux passages où j'ai rencontré *sages*.

2. *Virgeu de Cons.*, 33 r° ; *Med. e pens.*, 73 v° ; *Orto do esposo*, 12 v° b 14 v° a 36 v° a 84 v° b 152 v° b ; *Vida do iff. Josaphat*, 8 r° 19 r° 27 v° 30 r° etc.

je trouve *ero*, *Foros de Gravão*, p. 370[1], et le même mot se rencontre en anc. espagnol, Berceo, *S. Millan*, 474 c : *Munnon que es bien rica de vinnas e de eros.* Mais je crois qu'il est possible d'attribuer *aro* et *ero* à des dialectes différents. Quant à *aro* 'cerceau, cercle', commun aux deux langues, il doit être séparé sans doute d'*aro* 'territoire' qui n'appartient qu'au portugais.

BICHA = BESTIA.

BICHO = BESTIUS.

Que la base de *bicho* et *bicha* soit bestius et bestia, c'est ce que M. Ascoli a démontré suffisamment, *Archivio glottologico italiano*, III, p. 339-340 n. Cette étymologie est confirmée par les graphies suivantes recueillies dans d'anciens textes portugais : *bescha*, *Dem. do Santo Graal*, 123 v°a 129 r°b 173 r°a 173 v°a 173 v° b 174 r°a 174 v°b 177 v°a ; *bischo*, *Virgeu de consolaçon*, 16 r° 69 r° 71 r° ; *Meditaç. et pens. de Sam Bern.*, 74 v° 76 v° 77 r° ; *Dial. de S. Gregorio* (ms. d'Alcobaça n° 36), 22 v° 23 a r° ; *bixsthos*, *Espec. Monac.*, 116 r° ; *bixcho*, *ibid.*, 116 r° ; *bisthos*, *Pensamentos*, 145 v° ; *Deceplina monachorum*, 161 r°. L'*i* de *bicho*[2] est dû à l'influence de l'*i* postonique. Cf. *Romania*, 1878, p. 360, et l'*Umlaut* de Fœrster. Quant à la métamorphose de bestius[3] en *bischo bicho*, l'éminent linguiste italien en a parfaitement rendu compte. Aux exemples de *ch* = sti réunis par Diez et Mussafia, je puis ajouter *Savaschão* Sebastianus dans Santa Rosa de Viterbo et la seconde personne singulière du parfait en galicien, *falache*[4] fabulastî.

BRADAR.

Diez, *Étym. Wœrt.* II b, pense que l'esp. *baladrar* 'crier' est une transformation de l'anc. esp. *balitar* 'bêler' sous l'influence de *ladrar* 'aboyer'. Le port. *bradar*, dans les anciens textes *braadar*, est évidemment le même mot et il aurait dû le citer au même endroit, et non II c,

---

1. *Collecção de ineditos de historia portugueza*, tomo V, *Qui moion alienum in suo ero mutaverit, pectet quinque solidos, et septima ad palacium;* et Santa Rosa de Viterbo, s. v. : *Qui moiom alieno in suo ero mudaret, pectet. V. solidos Foral d'Evora* de 1166.

2. Gal. *becho*, *bicho* 'gusano hidropesia' Cuveiro Piñol, p. 36 et p. 157, sous *herba do becho*. *Bicho* 'cualquiera persona ó animal pequeño'. *Bicha* 'sanguijuela'.

3. Le masculin bestius se rencontre dans Commodien. Voir Quicherat, *Addenda lexicis latinis*, s. v.

4. A *-che* de *falache* correspond exactement l'*s* du français *cantas*, quand même M. Suchier continuerait à ne pas vouloir admettre l'explication que j'en ai donnée. Voir *Zeitschrift für romanische Philologie* 1879, p. 150.

sous *braire*. Quelle est la base de *baladrar* et *braadar ?* Y ayant réfléchi, je me suis rappelé, dans un passage de Lucrèce à bon droit célèbre, le vers (III, 953) :

Aufer abhinc lacrimas, balatro, et compesce querellas,

où *balatro* [1], qui est formé comme *heluo* [2], ne peut signifier que 'brailleur' ou quelque chose d'approchant. Il a apparemment existé en latin vulgaire un verbe balatrare que les lexiques ne donnent pas, d'où je tire l'esp. *baladrar* et le port. *braadar bradar.*

CAS.

Diez, *Etym. Wœrt.* II c, sous *chez*, ne donne aucune raison satisfaisante de la chute de l'*a* dans l'ancien espagnol et l'ancien portugais *en cas* et dans l'ancien français *en chies*. Littré et Scheler supposent à côté de *casa* une forme masculine qu'ils établissent sur des bases bien peu solides. M. Morel-Fatio, *Romania*, 1875, p. 41, pense que *cas* vient de l'ablatif plur. casis. Il est d'accord avec Paul Meyer qui, dans son cours de l'École des chartes, nous expliquait *chies* de la même manière. Mais à mon avis il est plus difficile de tirer *cas* de casis que de casa, car l'*i* atone s'étant maintenu fort longtemps en ancien portugais, ainsi que j'aurai l'occasion de le montrer ailleurs, on remarquerait quelque trace de son existence antérieure.

A côté de *casa : en casa del rey*, CV 853/2 1032/29, *en casa d'un cavaleyro* 1002/4, on rencontre dans un grand nombre de passages *cas* précédé des prépositions *a*, *pera*, *em* et *de : a cas del rey*, CV 513/15 631/1 634/1, CCB 151/24; *a cas de dom Coral*, CV 958/4; *a cas d'ũu infanzon*, CV 974/2 1170/2; *a cas don Xemeno*, CV 1171/5; *pera cas del rey* 1192/16; *chegou a cas de huũ cavaleyro*, *Dem. do Santo Graal*, 46 v° b; *chegarom a cas de huũ infançom*, ibid. 50 v° b; *a cas de huũ Irmitam*, ibid. 132 v° b; *em cas del rey*, CV 347/2 365/2 419/9 534/1 633/6 963/6 1084/2 1093/2 1103/20 1131/12 1172/20, CCB 394/1 398/1 411/3; *en cas don Corral*, CV 959/8; *en cas de don Curral*, CV 960/6; *em cas da Ifante*, CV 1145/14; *en cas dõ Lope*, CV 1165/6; *en cas Dona Mayor*, CCB p. 54; *en cas dona Costança*, CCB 150/6; *en cas sa madre*, CCB 408/18, *em cas de tal molher*, *Dial. de S. Greg.* (n° 36) 44 v°, *ẽ cas del rrey Artur*, *Dem. do Santo Graal* 80 r° a 135 v° b, *em cas din Rei* Gil Vicente II, p. 422 [2]; *de cas de Rey Arthur*, *Dem. do Santo Graal* 70 v° a, *de cas dos parentes*, *Spec. Mon.* 87 v°.

Toujours *a cas*, *em cas*, *de cas*, sont suivis ou de la préposition *de* ou

1. Forcellini s. v. est insuffisant.
2. Cf. *Senhor, in Rei s'he no paço*, Gil Vicente, III, p. 211.

du substantif comme en français. Jamais en revanche l'*a* ne tombe dans *chegar a casa* et *estar em casa* 'arriver et être chez soi'. En conséquence dans *a cas del rrey* par exemple, l'*a* de *casa* est tombé parce qu'il se trouvait avoir un accent moins fort que le mot suivant. C'est par la même raison que l'on a pu dire *la primer vez* en esp. au lieu de *la primera vez* [1]. Tous les exemples réunis par Diez, *Gramm.* II, pp. 69, 70 et 71, et III, p. 479, et par P. Fœrster, auxquels il me serait facile d'en ajouter d'autres, ont perdu non seulement l'*o*, mais quelquefois encore la consonne qui le précédait, parce que, l'adjectif formant avec le substantif une unité soumise aux mêmes lois qu'un mot simple, la dernière syllabe du premier est moins fortement accentuée que la première du second. Aussi n'y a-t-il pas de quoi s'étonner si les mots composés rejettent des voyelles qu'ils maintiennent toujours comme mots simples. Cette explication de la chute de l'*a* dans *cas* est confirmée par *a guis de* = *a guisa de* dans un passage des anciens poètes espagnols que je ne puis retrouver et par *en guis* pour *en guisa*, Lucas Fernandez, *Eglogas y farsas*, p. 72, 116, cité par M. Morel-Fatio à l'occasion de *en cas del padre*, *Alex.* 129 a. En vue de ces faits le prov. *chas* et l'anc. fr. *chies* n'offre plus aucune difficulté. Quant aux formes *cas* et *bris* = *brisa* (Saco Arce, *Gramatica gallega*, p. 252), signalées par M. Morel-Fatio l. c., je suppose qu'elles doivent présenter les mêmes conditions que celles que je viens d'indiquer, mais je n'ai rien qui me permette de confirmer cette hypothèse. Le même Saco Arce, p. 61, cite une forme plus intéressante encore, *namais* = *nada mais*, où la chute de la syllabe médiane n'a pas besoin d'explication.

COIMA = CALUMNIA.

Coima manque à l'*Etym. Wœrt.* de Diez, manque aussi à la *Grammaire des langues romanes*, où il eût été à sa place en plus d'un endroit, et se rencontre mal à propos dans Dozy, *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe*. Ce mot, qui signifie selon Santa Rosa de Viterbo « Satisfação, multa, ou pena, que se leva pela injustiça, injúria, ou affronta commettida », et selon Moraes « Multa que se impõe aos que deixam entrar gados nas terras alheias cum fructos etc » n'est autre chose que le latin c a l u m n i a, quelque étrange que puisse paraître au premier abord cette étymologie, mise hors de doute par les graphies du moyen âge. On sait qu'en latin classique c a l u m n i a est souvent employé avec le sens de 'fausse accusation'. De fausse accusation ce mot est arrivé à signifier accusation en général, sujet d'accusation, grief, dom-

1. Voy. P. Fœrster, *Spanische Sprachlehre*, § 390.

mage, amende [1]. Il a les premières significations dans les passages suivants que j'ai recueillis dans les anciennes coutumes portugaises [2] :

Aynda mais mando, que o moordomo meu non vaa fora da vila prender homẽes, nem roubar, nem forçar ; mais se fezerem cooymha, façaos el chamar pelo porteiro do alcaide dante o alcaide e os alvaziis, e eles corregã assy cõmo o alcaide e os alvaziis mandarem.

(*Foros de Beja*, pp. 461 469 529 = *Foros de Santarem*, p. 540.)

Costume he, que se soo arraygado e o moordomo my demanda fiador de cooymha que fezesse, non seia teũdo de lho dar, ata que non queira el provar a cooymha.

(*F. de Beja*, p. 470 = *F. de Santarem*, p. 543.)

Costume he, que se faço cooymha, e me avenho comno moordomo, e vem outro mordomo, e me quer demandar de cooymha desse anno, e disser o mordomo primeiro que me deu por quite, que valha seu testemuynho sem outra prova.

(*F. de Beja*, p. 477.)

Costume he que os montes das lousas que am os homẽes em sas herdades que lavrarem acabo dessi, e forem alheõs aqueles montes das lousas, os lavradores que lavrarem naquelas herdades daqueles montes daquelas lousas, ou som seos os herdamentos, ou alheos, se lousas britarem com seos arados en cõmo forem lavrarem, non façam cooymha.

(*F. de Beja*, p. 519.)

Quem aldeya, ou cabana alhea derrumper, peyte sessenta soldos ; e se non ouver firma, iure cum hum vizinho, e saya da cooma.

(*F. da Guarda*, p. 407 ; cf. *F. de Gravão*, p. 381.)

Se Mouro que ferir Cristaho, e se o negar iure con o dono do mouro que o non ferio nem messou, e saia daquella coomha.

(F. da Guarda, p. 409.)

Todo ome, que dixer lidar choey, ou farey do meu corpo ao teu, que assi e como eu digo, peyte dez maravedis aos alcaldes ; e se non ouver firma, iure cum hum vizinho, e saia da coomha.

(*F. da Guarda*, p. 414.)

Nous rencontrons la même expression *sair de coomha*, F. de Gravão, p. 381, et F. da Guarda, pp. 410 412 414.

---

1. Sur calumnia calonia en Espagne, voir l'article de Du Cange (II, p. 39) qui n'en donne pas une bonne définition, et celui de Santa Rosa de Viterbo qui semble avoir reconnu l'identité de *coima* et de calumnia, supplément, sous *coomha*.

2. *Foros de Santarem* (p. 531-578), *de S. Martinho de Mouros* (p. 579-607), *de Torres Novas* (p. 608-639, dans le tome quatrième des *Ineditos de historia portugueza ; Foros de Gravão* (p. 367-397), *da Guarda* (p. 399-454), *de Beja* (p. 456-544) dans le tome suivant.

Ailleurs et beaucoup plus souvent il signifie 'amende' :

Das coomhas. Quem fora do couto homem matar, sessenta soldos; e quem chagar homem fora do couto, peyte trinta soldos; quem en rua com armas alguem chagar, peyte a meyadade do omezio, convem a saber, duzentos e çincoenta soldos; quem arma per ira denuar, ou a da casa tirar per ira, e nom ferir, peyte sessenta soldos.

(*F. de Santarem*, p. 533.)

E mando que padre nom peyte coomha por seu filho, mays o filho peyte ela se a fezer; e se nom ouver perque ela saem, per seu corpo saem ela.

(*F. de Santarem*, p. 540 = *F. de Beja*, p. 461.)

Custume he de penhorar homem en sa casa polo seu aluger sem nenhũa coomha.

(*F. de Santarem*, p. 551.)

Non he costume de pagar cooymha polo cuytelo tirado da soombra do muro arredor da carcova.

(*F. de Beja*, p. 473.)

Non he custume de pagarem coomha de cuytelo tirar, delo cubelo pela ribeyra indo ata a palmeyra.

(*F. de Santarem*, p. 562.)

Custume he, que se tirar cuytelo contra o moordomo per ira, que lhy nom peyte coomha nenhũa per ende, salvo que saya ao encouto del Rey.

(*F. de Santarem*, p. 565 = *F. de Beja*, p. 474.)

Custume he, que se o sayom for aa cassa do cavaleyro penhorar, e lhy fazem algũa rem, padescao muy bem sem coomha.

(*F. de Santarem*, p. 571 = *F. de Beja*, p. 476.)

Costume he, quem tyrar cuytelo em referta contra o moordomo, e non sobre seu officio, de non pagar cooymha nenhũa, e nunca foy usado de a levar.

(*F. de Beja*, p. 480.)

Custume he, que se alguem chagar alguem, ou matar eno açougue, que peyte coomha; e se cuytelo tirar contra alguem como quer, nom deve peytar nenhũa coomha.

(*F. de Santarem*, p. 573 = *F. de Beja*, p. 477.)

Nous n'épuisons pas la série des exemples que fournissent les *Foros*. *Coomha cooymha*, d'où *cooima coima*, qui a le même sens que l'esp. *caloña* oublié dans les doublets espagnols réunis par madame Michaëlis de Vasconcellos, remonte à calumnia par *calomia colomia*[1] que l'on rencontre dans des manuscrits du *Fuero Juzgo*. Comp. pour l'attraction *coimha* de *comha* comedam en ancien portugais et *saiba* = anc. port. *sabha*

1. *Calomiado*, *Alex.*, 122 d. — Le parler populaire portugais a transformé les mots savants *calumnia* et *calumniar* en *calumbia* et *calumbiar*. Voir Fr. Luis do Monte Carmelo, p. 548.

sapiam, et pour la contraction *comba coomba* columba et mieux encore *pomba*, anc. port. *poomba* palumba, exemples auxquels on peut ajouter ceux cités p. 91. A la même racine appartiennent *coimar*, *coimavel*, *coimeiro* et les composés *acoimar* et *encoimar* avec le sens d'"accuser (déclarer)' :

Lhe acóóymar os pecados ascondudos (*Virgeu de Consolaçon*, 19 v°).

Todo vizinho da guarda, e do termo, que vinho de fora do termo achar, e em ssa casa emparar, e per dante os alqualdes da guarda non acooimar, peite cem maravidis, e saia da vylla, e do termo por falsso.

(*F. da Guarda*, p. 420.)

ER DANS GIL VICENTE.

Rares sont les exemples tels que *ar, por deus, doede vos de mĩ*, CCB 238/11, *er el fora morto, Dem. do Santo Graal*, 155 r° a, *er a ti vem o filho da Virgem, Vida de S. Bernardo*, 51 v°, dans lesquels *er* ne précède pas immédiatement le verbe[1], et ceux où il le suit tels que *muy bon home nunca pode ss'ar de fazer bem*, CV 826, *nõ quedarei ar*, CV 220, *non sabam ar que me digades*, CCB 437/8. Quoique les copistes séparent cette particule du verbe, sa place montre bien qu'elle est intimement liée avec lui. Dans Gil Vicente qui fait employer *er* par des gens de la campagne seulement[2], et qui est l'un des derniers auteurs qui s'en serve, cet adverbe est beaucoup plus mobile. A part trois exemples (I, p. 139, II, p. 33, II, p. 435) où il précède immédiatement le verbe, il en est séparé dans tous les autres passages où je l'ai rencontré :

E diz (meu pae) que a não quer por nora
E seu pae er assi (?)
Por que se casou furtada.
(I, p. 127.)

Ora o nosso cura er,
Porque se paga d'ella,
E sequaes andou com ella,
Soma vonda que não quer
Receber-nos a mi e a ella,
Mas raivar,
Que ja recebidos semos.
(I, p. 128.)

— Iremos patorneando
E er tambem aguardando
Polas moças de logar
(I, p. 167.)

E voto que nos tornemos,
E er depois tornaremos
Com as cachopas d'aldeia.
(I, p. 172.)

---

1. *Er si ey a chorar*, CV 511 sous *ar aver*, lire avec Braga : *er filheyme a chorar* et ajouter cet exemple à ceux réunis au mot *ar filhar*.

2. Vasco Affonso lavrador, I, p. 127 et 128; Fernando, I, p. 139; Amancio Vaz, Deniz Lourenço lavradores, I, p. 167 et 172; lavrador, I, p. 251; pastor, II, p. 33; villão, II, p. 389, Rodrigo pastor, II, p. 435; villão, II, p. 500 et 521; Pero Marquez, III, p. 132; Gonçalo villão, III, p. 239.

E quem tirava do meu
Os meus marcos quantos são,
E os chantava no seu,
Dize, pulga de Judeu,
Que lhe dizias tu er então?
(I, p. 251.)

E bem ainda vos digo,
Ora elle he homem que val.
Er tambem vôs fareis mal
Em tomar birra comigo,
Qe não sam agua nem sal.
(II, p. 389.)

Fr. P. Conforma-te c'o que Deos quer,
E do siso faz espelho.
Vil. Conforme-se elle comigo
Er tambem no que he rezão.
(II, p. 500.)

Apa. Pisou uvas no lagar
E tem nodoas nos focinhos,
Mas ella se irá lavar.
E er tambem per rezão
Qu'ella assi he pertelhoa
Lhe merquei eu em Lisboa
D'hum que chamão solivão
Que faz luzir a pessoa.
(II, p. 521.)

Parece moça de bem,
E eu de bem er tambem.
Ora vos er ide vendo
Se lhe vem melhor alguem
A segundo o qu'eu entendo.
(III, p. 132.)

Trago aqui estes capões,
E bons marmelos valentes,
Se delles fordes contentes;
E er tambem trago limões
Pera aguçardes os dentes.
(III, p. 239.)

ESPOENS.

D'où vient *espoens* 'propter' que l'on rencontre fréquemment dans la *Regra de S. Bento* et rarement ou jamais dans les autres textes ancien portugais que j'ai lus jusqu'à ce jour?

espoens o enmendamento dos maaes propter emendationem malorum, p. 252,
espoens o emendamento dos viços propter emendationem vitiorum, p. 253,
espoens o sancto serviço propter servitium sanctum, 5,
espoens o ceenço propter taciturnitatem, 6,
espoens a pena do pecado propter pænam peccati, 6,
espoens a gravidade do ceenço propter taciturnitatis gravitatem, 6,
espoens a brevidade das noytes propter brevitatem noctium, 10,
espoens as espinas dos escandalhos propter scandalorum spinas, 13,
espoens as escusações dos sonolentos propter somnolentorum excusationes, 22,
espoens a garda da paz e da caridade propter pacis charitatisque custodiam, 65,
espoens os pecados propter excessus, 67,
aquesto fazemos enspoens malicia dos iudeus, *F. da Guarda*, p. 448,
espoens a messa rredonda, *Dem. do Santo Graal*, 15 v° a.

Après avoir examiné ces exemples, je n'ai trouvé aucune étymologie qui me satisfît complètement. Une base expone[n]s au sens de 'donnant à considérer, à cause de' est irréprochable au point de vue phonétique. Mais j'aimerais avoir des passages latins qui confirmassent cette hypothèse.

FARO.

Faro, 'flair : odorat subtil des animaux, du chien'. Diez, *Etym. Wœrt.* II b, s. v., n'en donne pas d'étymologie. *Faro* est pour **fraro* et vient de fragrare. Un verbe **farar* que je n'ai pas rencontré mettrait cette hypothèse à l'abri de tout doute.

NEGA NEGO = NE QVA (= NI QVA).

Gil Vicente seul à ma connaissance emploie *nega nego* 'sinon'. Voici tous les passages où il s'en est servi, et seulement quand il fait parler des gens de la campagne [1] :

Não fazem nego chamar
Por pastores e vaqueiros.
(I, p. 125.)

Pé-de-ferro,
Bofá hum bom escudeiro,
Bom homem lá per seu êrro,
Ledo, humilde, prazenteiro,
Salvos nega se m'eu érro.
(I, p. 131.)

Meu pae er tem bem de seu,
E não tem filho, nega eu.
(I, p. 139.)

Eu chamo pelos vezinhos,
E ella nego dar-me em xeco.
(I, p. 169.)

Estás cachopas não vem
A feira nego a folgar,
(I, p. 177.)

Eu nunca matei, nem furtei,
Nega uvas algum' ora ;
(I, p. 264.)

Hebr. Pois tem em mim hũa pastora,
Que nunca foi outra tal.
Sil. Nego eu essa por agora.
(I, p. 357.)

Crede certo que he errar
Prometer ninguem romagem,
Nega mesmo no lugar.
Porque nemhum santo bento
Não deve de ter por bem
A canseira de ninguem,
Nega s'he santo de vento,
Que não he, nem val, nem tem.
(II, p. 387.)

Aqui trago eu hum leva-remo :
Nega se m'eu embeleco,
Este he da Pedra do Extremo.
(II, p. 388.)

Ser. Bem sabe Deos o que faz.
Part. Bofé, não sabe nem isto ;
A virgem Maria si ;
Mas quant' elle não he bô,
Nega pera queimar vinhas.
Ser. Isso has de tu dizer?
Par. Quem ? Deos ? Juro a Deos
Que não faz nega o que quer.
(II, p. 422.)

Par. ás vezes faz Deos cousas,
Cousas faz elle ás vezes
A través, como homem diz,
Nega se m'eu embeleco,

1. André pastor, I, p. 125 ; Vasco Affonso lavrador, I, p. 131 ; Fernando, I, p. 139 ; Amancio Vaz lavrador, I, p. 169 ; Gilberto, I, p. 177 ; pastor, I, p. 264 ; Silvestra, I, p. 357 ; Villão, II, p. 387, 388 ; Parvo, II, p. 422, 424 ; Felipa pastora, II, p. 425, 426 ; Gonçalo pastor, II, p. 426 ; Parvo, III, p. 73 ; Pero Marquez, III, p. 161.

Vai poer as pipas em sêcco,
E enche d'agua o Mondego.
(II, p. 424.)

Pois ja tu ca es casado,
Nega que esperão por ti.
(II, p. 425.)

Não ha hi nega casar logo,
E fazer vida com ella,
Se não for com Madalena
(II, p. 426.)

Cada dia a espanca o tio,
Nega porque tão devassa
Madanela mata a braza.
(II, p. 426.)

Par. E se vós, dono, morreis?
Então depois não fallareis
Senão finado.
Então na terra nego jazer,
Então finar dono estendido.
(III, p. 73.)

Passou-se ca hum mandado,
Nega por me dar canceira,
Que logo em toda maneira
Viesse, (III, p. 161.)

Si l'on réfléchit que au lieu d'un *i* nous trouvons un *e* dans *se*, *escrevo*, *esteva*, *carena*, *crena* et *pega*, dans le gal. *ortega*, on admettra sans difficulté comme base de *nega nego* nê qvâ = nei qvâ (nî qvâ classique). Cf. Schuchardt, *Vok.* II. L'*o* de *nego* est dû à l'influence de la labiale. Cf. en anc. port. *quoreenta*. Sachant que nous trouvons ei dans les inscriptions jusqu'au siècle d'Auguste, nous n'aurons pas lieu de nous étonner de cet hispanisme.

NINHO = NIDUM.

Ninho, d'après Diez, *Etym. Wœrt.* I, sous *nido*, serait une contraction de **nidinho*. S'il en était ainsi, on devrait trouver la graphie **niinho* dans les textes du moyen âge. Or l'*Orto do esposo* a *ninho*, fol. 79 r° b. *Ninho* est pour **nio*, comme *minha* pour **mia* et *demoninhado* pour *demoniado*. NH naît après *i* sous l'influence de la nasale antérieure. Cf. *mim*, *mãi*, *muĩto* ou *mũto*, exemples que Diez cite sans les expliquer, *Gramm.* I, p. 383 (trad. franç. I, 357). Voir aussi II, p. 95 (trad. p. 85) où *mim* l'a singulièrement embarrassé [1].

OLHAR = *ADOCULARE.

Olhar, 'regarder' d'après Diez, *Etym. Wœrt.* I, sous *froncir*, un dérivé du même genre que *froncer* et *ciller*. L'anc. esp. *aojar*, l'it. *adocchiare* ou *aocchiare*, et surtout les anciennes graphies portugaises *aolhou*, *Orto*

1. J'ai signalé dans ma Phonologie du Bagnard (*Romania* 1877), 232, des formes telles que *drümin* dormire, *vènin* venire, *min* magis, *nin* nidum, *nin* noctem. M. Ascoli a indiqué une épenthèse semblable, *Saggi ladini*, I, p. 534. On a voulu expliquer les formes portugaises *carnagem*, *hervagem*, *homenagem*, *lingoagem*, *mensagem*, etc., par l'influence de -agin sur ces dérivés. Il y a eu à mon sens d'abord confusion phonétique (**carnagi* **carnagim carnagem*) qui a donné à ces mots le genre féminin.

do esposo, 7 r° b, *aolham*, *Pens.* 125 r°, *aolhar*, *Discipl. Monac.* 165 v°, *aolhe*, ibid. 170 v°, d'où *oalhar*, *Especullo* 114 v°, et *oolhar*, *Virgeu de Cons.*, *Med. et pens. de S. Bernardo*, *Orto do esposo*, *Soliloquio de S. Agost.*, *Vida do iff. Josaphat*, *Vida de Maria Eg.*, *Tungullo*, *Vida de S. Bernardo*, *Disc. mon.*, *Trautados do Sacr.*, Fern. Lopes, Azurara, etc., indiquent et exigent la base *adoculare.

ONTEM, gal. *ONTE*, = AD NOCTEM.

Heri conservé en espagnol dans le composé *ayer* se rencontre aussi en ancien portugais sous les formes *eyri*, CV 1084/1, CCB 115/9, et *heyre* ou *eyre*, *Dem. do Santo Graal*, 143 v° a 162 v° a. Mais de bonne heure déjà cet adverbe disparaît. *Ontem*, écrit aussi *hontem*, vient le remplacer. On devinerait difficilement l'étymologie de ce mot sans les graphies du moyen âge que voici : *ooyte* dans Santa Rosa de Viterbo ; *oonte*, CV 993 ; *oõte*, *Dem. do Santo Graal*, 97 r° b ; *óóytem*, *Med. e pens. de S. Bern.*, 89 v° ; *o dia dóótem prometi que oje parecesse ante o juiz*, *Dial. de S. Gregorio* (36), 7 r° ; *o dia dóoytem* 'hier', *ibid.* 7 r° ; *óótem*, *ibid.*, 13 r° ; *o dia dóótem*, *ibid.* 27 v° ; *oõytẽ*, *Dem. do Santo Graal*, 108 v° a ; *oontem*, *Historias*, I, p. 93 ; *hoontem*, *Dem. do Santo Graal*, 6 v° b ; *onte*, *ibid.*, 51 r° b 105 r° b ; *õtem*, *ibid.*, 54 r° b ; *ootem*, Fern. Lopes, p. 447. *Ooyte*, *óóytem* et *ooĩtẽ* indiquent comme base ad noctem [1] d'où *anoite onoite õoite ooĩte oõte oõtem õtẽ* ou *ontem*. Cf. *mor*, anc. port. *moor maor* ; *olhar*, anc. port. *oolhar* = *aolhar* adoculare ; *cónego*, anc. port. *coonigo* canonicus ; *mólho*, anc. port. *moolho* = esp. *manojo* ; *coima*, anc. port. *cooima coomha* calumnia ; *pomba*, anc. port. *poomba* palumba, etc. Cette étymologie est confirmée par l'espagnol *anoche* 'en la noche passada immediata al dia presente'. (*Acad.*) : *P. del Cid*, v. 42,

El rey lo ha vedado, anoch dél entró su carta,

et v. 2048,

Vos agora legastes, e nos viniemos anoch.

On dit de même dans la Gruyère *anê* ou *anê paxâ* 'hier soir' et dans le Jorat *yer anê*.

PAR PER POR = PER.

Diez, *Etym. Wœrt.*, II b, admet que l'espagnol moderme *pardiez* et l'anc. esp. *par dios* sont empruntés au français. Les Français qui accom-

1. Cf. ad meridiem 'a midi', ad vesperam 'le soir', ad mediam noctem 'a minuit'.

pagnaient Henri de Bourgogne auraient selon lui [1] introduit en Portugal *par deus, par nostro senhor,* etc. Je puis difficilement me ranger à son avis et je regarde *par* comme venant de per tout à fait normalement dans ces deux langues sans l'intermédiaire du français.

Quand je dis '*par* ma foi je vous le jure' et quand je dis 'je vais *par* la ville' il y a une différence sensible dans l'accent de ces deux *par*. Le premier est fortement accentué tandis que le second ne l'est pas davantage que l'article. Toujours en anc. port. et en anc. esp. *par* est emphatique et s'emploie avec *deus, nostro senhor, Santa Maria,* des noms de saints, plus rarement avec d'autres mots pour donner plus de poids à l'affirmation [2]. Il est ordinaire dans les serments : *par deus esto e grã cousa, Dem. do Santo Graal,* 181 v° b ; *par deus nõ a homẽs no mundo que eu tanto desamo, ibid.* 188 r° a ; *par deus sy* 'par Dieu oui', *ibid.* 190 r° a ; *par deus esse castelo sey eu muy bẽ, ibid.* 191 r° b ; *pa ssancta Maria sabelo quero eu, ibid.*, 187 v° a. On trouve il est vrai *per bõa fé* dans une foule de passages des *cancioneiros ;* mais quelque nombreux qu'ils soient, ils n'infirment nullement la règle de l'emploi de *par*, parce que jamais *per* n'y est emphatique. L'emploi de *par* est le même en anc. esp. Voir *Romania* 1881, p. 94, où j'en ai réuni de nombreux exemples que d'autres anciens textes permettraient d'augmenter considérablement [3].

On rencontre au même sens que *par para* dans les écrivains du XVe et XVIe siècle, comme M. Morel-Fatio l'a rappelé, *Romania*, IV, p. 47, mais si j'étudie les passages réunis par Clemencin, *Don Quijote,* I, p. 101, et II, p. 69, et que je reproduis en note [4], je ne puis admettre que *para* ait été employé au lieu de *por*, comme le fait le savant commentateur de l'*Ingénieux Hidalgo*. Cf. aussi P. Fœrster, *Spanische Sprachlehre*,

---

1. *Ueber die erste port. Kunst- und Hofpoesie*, p. 130.

2. *Par Deus, Trovas e Cantares,* CV et CCB, passim ; *par nostro senhor*, CV, 27 185 403 541 600 748 1016 ; CCB, 181/11 ; *par Santa Maria, Trovas e Cantares*, 143 148 ; CV, 182 201 489 524 573 624 764 829 846 988 994 1022 1081 ; CCB, 378/15 ; *Dem. do Santo Graal*, fol. 132 r° a ; *pa Sancta Maria, ibid.* fol. 162 v° b 167 v° b 178 r° a ; *par San Leuter*, CV, 857 ; *par San Servando*, CV, 665 743 745 748 (*por* est une erreur du copiste) ; *par fé*, CCB, 379/12 ; *pala fe*, 380/15 ; *par caridade*, CV, 807 1022 1189.

3. *L'Historia del cavallero Cifar* en fournit à chaque page.

4. *Calla, que para mi santiguada, do vino el asno vernà la albarda, Celestina* I (p. 12 de l'éd. Rivadeneyra) ; *Para la muerte que á Dios debo, mas querria una gran bofetada en mitad de mi cara, Celestina* VII (p. 36 de l'éd. Rivadeneyra), *para esta cara de mulata que se ha de acordar de las lagrimas que me ha hecho verter, Guzman de Alfarache, parte* II, l. III, c. VII ; *para Santa Maria, que aunque la vida me cueste, he de saber esta auentura ; para Santa Maria, mas donosa aventura nunca oi, Florisel de Niquea* c. 8. *Para mi santiguada que yo les queme mañana antes que llegue la noche, Don Quijote*, p. 1, c. 5. *Para mis barbas, dijo Sancho, si no hace mui bien Pentapolin, ibid.* c. 18.

p. 426. *Para* n'est pour moi autre chose que *par*, soit qu'il en vienne par une confusion, soit, ce qui me paraît plus probable, qu'il offre un exemple de prolongement qui n'est pas rare dans le domaine ibérique (: *par pra para*) et sur lequel on peut consulter Carolina Michaelis, *Studien zur romanischen Wortsshœpfung*, p. 68 et p. 242.

Jamais en ancien port. — en espagnol j'aurais tort d'affirmer la chose aussi catégoriquement[1] — *par* n'est remplacé par *por* et Diez[2] s'est trompé en disant que *por deus* avait le même sens que *par deus*. Si l'on trouve *por* au lieu de *par* dans quelques passages du *Cancioneiro da Vaticana* publié par M. Theophilo Braga, il y a presque toujours la bonne leçon dans l'admirable édition de Monaci. *Por deus*, esp. *por dios*, pro, sert dans les prières, dans les demandes, comme le montrent les exemples suivants tirés de la *Dem. do Santo Graal : por deus, se vos errey en algũa ren, perdoade me*, 181 v° b ; *por deus lebrade* (l. *lembrade*) *vos de mî*, 182 v° b ; *por deus dizedeme hũa cousa que ey grã sabor de saber*, 183 v°a ; *por deus nõ vades y*, 188 r° b ; *vos rogo por deus que nõ comecedes aguerra contra eles*, 191 r° b ; *por deus soffredeme que vos faça cõpanha ata que veyo a vossa fim*, 195 v° a. Le mendiant par exemple tendant la main dit *por deus*.

Si dans les exemples ci-dessus per et pro sont toujours distincts dans les anciens textes, il n'en est pas de même quand per est atone. Il se confond avec *por* pro par une transformation nullement rare dans la péninsule ibérique. On a dû prononcer *pĕr* d'où *por*[3]. Cette confusion phonétique que Diez n'a pas remarquée lui a fait croire que *por* pro avait remplacé per. Voir *Gramm.*, II, p. 484 (trad., p. 450), et III, p. 178 (trad. p. 163), et *Etym. Wœrt.*, I, sous *por*. Mais une étude attentive des anciens textes lui aurait prouvé que *per* et *por* ont un emploi distinct. Aujourd'hui même en portugais par exemple *per* n'a pas complètement disparu. Dans les *Trovas e Cantares*, dans le Chansonnier de la bibliothèque du Vatican, dans le Chansonnier CB, s'il y a des exemples de *por* au lieu de *per*, ils sont rares. Le mss. d'Alcobaça n° 244 contenant les *Dez mandamentos morádes e naturádes*, *le Virgeu de Consolaçon*, *les Meditaçoões e pensamentos de Sã Bernardo*, *la Estoria do cavaleyro Tungulu*, et la traduction des Soliloques de S. Augustin (ms. d'Alcobaça

1. Je lis en effet dans l'*Alex.* v. 1401 c : *Cuydóla luego entrar ; mas por la mi espada Bien cara lle costó ante que la ovies entrada ;* et dans le *P. del Cid*, v. 3509, *Hyo lo juro por Sant Esidro el de Leon.*

2. *Ueber die port. Kunst. und Hofpoesie*, p. 130.

3. C'est par la même influence de la labiale que s'expliquent en anc. fr. les formes *purfendre*, *purpenser*, *purprendre*, *purvers*, *purvertir* et autres. Cf. *pruveire*, *pruvende*, *pruvost*.

nº 273) distinguent constamment *per* de *por*. Dans l'*Orto do esposo*, *por* est écrit rarement au lieu de *per* [1]. Les exemples de *por* per ne sont pas nombreux dans la *Dem. do Santo Graal* et ne se rencontrent guère que quand l'article se joint à la préposition : *pollo camînho* = *pello caminho*, 103 rº a ; *pola villa* = *pella villa*, 103 vº b ; *polo paaço* = *pello paaço*, 104 vºa ; *saltar pollas freestras*, 104 vº b ; *puxarõ o barco polo mar*, 147 rº b ; *por todolos dias da sa vida*, 106 rº a.

En revanche dans les ouvrages contenus dans le ms. d'Alcobaça nº 266 conservé à la Torre do Tombo, dans la *Vida de S. Bernardo*, dans l'*Espec. monac.* et les autres textes contenus dans le ms. nº 291, *pollo pollos* et *polla pollas* reviennent souvent au lieu de *pello pellos* et *pella pellas*. *Por* per n'est pas rare non plus dans les traductions publiées par Fr. Fortunato de S. Boaventura, *Colleccão de ineditos portuguezes dos seculos XIV et XV*, Coimbra 1829.

Après que *per* eut pris presque partout la forme *por*, il a pu se produire le phénomène suivant. N'ayant plus une idée claire de l'emploi de ces deux prépositions, le peuple a mis *per* où il n'avait jamais été employé, il s'en est servi au lieu de *por*. Mais peut-être vaut-il mieux admettre que *por* a fort bien pu se changer en *per*, comme formosus est devenu *fermoso fremoso*. De ce changement qui n'a lieu que lorsque l'article se lie à la préposition, j'en ai rencontré les premiers exemples dans l'*Orto do esposo : lançou a mãao pello mel*, 52 rº a ; *confusom seia a vos que dizedes pello bem mal e pello mal bem*, 62 rº b ; *mandey pello capellã*, 98 rº a. Aujourd'hui cet usage est vulgaire, comme on sait, et l'on peut dire que *polo polos* et *pola polas* sont abandonnés, mais cette confusion, si c'en est une, n'a commencé à être fréquente qu'à partir du XVIe siècle, encore ne s'étend-elle pas au galicien moderne, qui est un dialecte portugais, où *por*, *polo* et *polos*, *pola* et *polas* sont seuls employés.

En castillan *por* per se rencontre dès les plus anciens textes et dans le volume de la *B. de autores españoles* contenant les poètes castillans antérieurs au XVe siècle, il n'y a que l'Alexandre qui se serve encore de *per*, ainsi qu'on l'a remarqué depuis longtemps. Mais les textes plus abondants en particularités dialectales, tels que certains manuscrits du F. J., celui du comte de Campománes par exemple, celui de Paris, celui de Munich, donnent encore *per* et le donnent souvent. Dans ce dernier dont la langue présente un certain nombre de traits importants communs également au portugais les exemples de *por* per n'y sont pas plus nombreux que dans les textes de cette langue antérieurs au XVe siècle [2].

---

1. *Figurado pollo parayso terreal*, 16 rº a ; *leer pollo livro*, 29 rº a.
2. Ce texte qui a *perfia*, 174 vº a 178 rº a, offre une foule d'exemples de *per*,

Les faits prouvent irréfutablement qu'il n'y a pas eu élargissement de l'emploi de *por* ou envahissement du domaine de *per* par *por*, mais confusion phonétique. *Pero* seul, grâce au déplacement de l'accent, a conservé la forme primitive *per*.

Il ne me serait pas plus difficile de prouver, si je le jugeais nécessaire, que *para*, anc. port. *pera*, anc. esp. *pora*, vient de per ad et non de pro ad, comme Diez a cru devoir l'établir, *Gramm.*, II, p. 482, sous ad, III, p. 175 et 180, et *Etym. Wœrt.*, sous *por*. Les exemples bas-latins qu'il cite tant pour prouver que *por* n'a pris la place de *per* que pour démontrer la composition pro ad [1] ont pour moi une valeur purement chronologique. Ils marquent l'ancienneté de la modification de per en *por*.

Le catalan et le provençal réunissent per et pro sous la forme per. Je n'y vois non plus qu'une confusion phonétique. Un coup d'œil jeté dans les dictionnaires provençaux et catalans le démontrera à chacun. Est-il permis d'établir pour l'italien les bases per et pro? Je n'ose l'affirmer.

RIGONHA = IRACUNDIA.

Rigonha qui traduit iracundia, *Regra de S. Bento*, 4, est le même mot. Cf. *vergonha*.

SARAR.

Diez, *Gramm.*, I, p. 218 (trad. p. 201), et Coelho, *Questões da lingua portugueza*, p. 290, admettent que *sarar* présente le changement de *n* en *r*. Dans les anciens textes je n'ai jamais rencontré que *saar* :

saado, *Regra de S. Bento*, 71 ; *saar*, CV 1006/10, *Virgeu de Cons.*, 45 r°, *Med. e pens.*, 86 v°, *Vida do Iffante Josaphat*, 3 r°, *Orto*, 79 r° b, *Pensamentos*, 142 v°, *Deceplina monacorum*, 166 v°, *Trautados do Sacr.*, 191 r°, *Dem. do Santo Graal*, passim ; *saaras*, *Orto*, 153 r° b ; *saa* sana, *Morte de S. Jeron.*, 95 r°.

---

tandis que *por* est comparativement rare : *por bella paraula*, 19 r° a ; *por vertude*, 19 r° a ; *por forcia*, 22 v° b 28 r° a ; *polla nova lee*, 68 v° b ; *polla pena*, 107 r° a ; *por ventura*, 106 r° b.

1. *Per omnes montes ac pro illir locis*, *Esp. sagr.*, XXVI, 443 (a. 804) ; *territus pro hoc sacrilegio*, *Esp. sag.*, XXXIV, 442 (a. 916) ; *adduxerunt me pro ad morte*, S. Rosa I, 341 a (a. 943) ; *vadit pro ad ribulo*, *Esp. sagr.*, XXXIV, 440.

Saar a dû se contracter en *sar* où la terminaison de l'infinitif n'était plus assez claire. Aussi l'a-t-on ajoutée une seconde fois, ce qui a permis de conjuguer *saro* etc. au lieu de *são sãas sans sãa sam saamos samos saades sades sãam saam sam* qui eût été la conjugaison étymologique de l'indicatif présent.

J. CORNU.

VERSIONS INÉDITES

DE LA

CHANSON DE JEAN RENAUD.

M. Svend Grundtvig, le savant danois bien connu par ses belles publications sur l'ancienne poésie populaire et le *folk-lore* de son pays, vient de publier un petit volume du plus haut intérêt, *Elveskud*, qui a pour sujet la chanson française de *Jean Renaud* et celles qui, chez les autres peuples, lui sont apparentées. J'ai l'intention d'examiner en détail le livre de M. Grundtvig, et de reprendre quelques-unes des questions nombreuses et importantes qu'il a soulevées. Pour préparer cette étude, qui ne saurait s'appuyer sur trop de matériaux, j'ai voulu publier celles des variantes françaises de Jean Renaud qui, à ma connaissance, étaient recueillies, mais encore inédites. J'ai trouvé le plus grand nombre de celles que je donne dans le volumineux recueil légué à la Bibliothèque nationale par la commission instituée en 1851 pour la publication des chansons populaires de la France. Cette commission, composée de MM. Rathery et de La Villegille, a, comme on sait, laissé l'œuvre immense qu'elle avait entreprise inexécutée ; les envois qui lui avaient été faits présentent, au milieu d'un énorme amas de pièces sans aucune valeur, d'excellents matériaux qui tôt ou tard seront mis en œuvre [1]. Outre les treize chansons ou fragments que m'a fournis ce recueil, j'en donne ici deux, entendues en Quercy, que M. Daynaud avait bien voulu m'envoyer. Il faut joindre ces textes à ceux qu'a utilisés M. Grundtvig, et aux deux qui, depuis la rédaction de son travail, ont

1. C'est mon ami J. Gilliéron qui a bien voulu chercher et copier les versions de *Jean Renaud* éparses dans les six volumes du recueil Rathery. J'ai reproduit exactement (sauf la ponctuation) la notation des différents collecteurs, en ne corrigeant que les fautes évidentes. La division des couplets est aussi, à peu près constamment, celle que donnent les manuscrits : elle peut servir, dans sa diversité, à indiquer les altérations de la mélodie qui accompagne les paroles. J'ai l'intention, avec une collaboration compétente, de soumettre à une comparaison méthodique les différents airs sur lesquels se chante notre chanson, tant en France qu'à l'étranger.

été publiés ici-même (X, 372, 581). Bien d'autres variantes encore se chantent certainement en France ; mais il est douteux qu'elles puissent apporter aucun élément essentiel nouveau à la restauration de la forme primitive.

I.

Parisis (Saint-Denis).

Le cousin au roi, Jean Renaud,
Mon Dieu ! qu'il a de beaux chevaux !

Le cousin du roi, Jean Renaud,
On l'a vu passer à Bordeaux.

De l'or, de l'argent a porté
A son frère Louis emprisonné.

« Réjouis-toi, mon frère aîné,
Car tu n'es plus emprisonné. »

« Comment veux-tu que je m'réjouis'?
Je vois la mort au pied d'mon lit. »

Quand Jean Renaud chez lui revint
Il y revint triste et chagrin.

« Ma mère, voilà mon frère Louis,
Mais je crois bien qu'il va mourir.

— Bonjour, ma mère. — Bonjour, [mon fils.
Ta femme est accouchée d'un p'tit.

— Allez, ma mère, allez devant :
Faites-moi dresser un lit bien blanc ;

Mais faites-le dresser si bas
Que ma femme ne l'entende pas. »

Et quand ce fut vers la minuit,
Louis Renaud a rendu l'esprit.

« Bonjour, ma fille; comment vous va?
— Merci, ma mére ; ça n'va point mal.

Mais dites-moi, ma mère, ma mie,
Pourquoi j'entends pleurer ainsi.

— Ma fille, ce sont les enfants
Qui se plaignent du mal de dents.

— Mais dites-moi, ma mère, ma mie,
Pourquoi les femmes pleurent aussi.

— Ma fille, c'est un couvert d'argent
Qu'on a perdu en échaudant.

— Pour un couvert faut-il pleurer?
Il vaudrait bien mieux le chercher.

Mais dites-moi, ma mère, ma mie,
Pourquoi les hommes pleurent aussi.

— Ma fille, c'est un des chevaux gris
Qu'on a perdu à l'écurie.

— Pour un cheval faut-il pleurer ?
Ça ne vaut pas de s'affliger.

Mon mari qui est à Bordeaux
Va m'en envoyer de plus beaux.

Mais dites-moi, ma mère, ma mie,
Pourquoi j'entends cogner ainsi.

— Ma fille, ce sont les charpentiers
Qui raccommodent l'escalier.

— Mais dites-moi, ma mère, ma mie,
Pourquoi j'entends chanter ainsi.

— Ma fille, c'est la procession,
Qui fait le tour de la maison.

— Mais dites-moi, ma mère, ma mie,
Pourquoi les cloches sonnent ainsi.

— Ma fille, c'est la procession
Qui s'éloigne de la maison.

— Ah ! dites-moi, ma mère, ma mie,
Je voudrais sortir aujourd'hui.

Mais dites-moi, ma mère, ma mie,
Quel habit mettrai-je aujourd'hui ?

— Mettez le bleu, mettez le blanc ;
Le noir est bien plus conséquent.

— Mais dites-moi, ma mère, ma mie,
Pourquoi mettre le noir aujourd'hui?

— Pour une femme qu'a des enfants
Le noir est bien plus conséquent.

— Ah ! dites-moi, ma mère, ma mie,
Quel beau soleil nous réjouit !
Mais dites-moi, ma mère, ma mie,
Pourquoi cette belle tombe fraîche ici?
— Ma fille, je n'peux plus te l'cacher :
C'est ton mari qu'est décédé.
— Ma mère, dites au fossoyeur
Qu'il creuse une fosse pour deux ;
Et que l'espace y soit si grand
Que l'on y mette aussi l'enfant. »

Envoi de M. Chéron (chanté par une jeune fille).

II.

Charente.

Quand Renaud de la guerre vint,
Portant ses tripes dans sa main,
Sa mère était sur ses créneaux
Qui vit venir son fils Renaud.
D'aussi loin qu'ell' le vit venir
Auprès d'Renaud elle se rendit.
« Mon fils Renaud, réjouis-toi :
Ta femme est accouchée d'un roi.
— Ni de ma femme ni de mon fils
Jamais mon cœur ne s'ra réjoui.
Faites-moi-z un lit à dessein,
Que l'accouchée n'en sache rien. »
Quand il arrive sur la minuit,
Queu pauv' Renaud l'âme rendit ;
Tous les valets qui soumichiant [1]
Et les servantes qui pleuriant.
« Ah ! disez-moi, maman, ma mie,
Qu'est ou qu'j'entends pleurer ici ?
— Ma fille, dedans nos écuries
L'plus beau chevau vient de mourir.
— D'queu beau chevau n'men soucie point,
Pourvu qu'Renaud se porte ben ;
Quand Renaud de la guerre vindra,
D'plus beaux chevaux on li bâra.
Ah ! disez-moi, maman, ma mie,
Qu'est ou qu'j'entends cogner ici ?
— Ma fille, oul est les charpentiers
Qui raccommodent nos greniers.
—D'quelés greniers n'men soucie point,
Pourvu q'Renaud se porte ben ;
Quand Renaud de la guerr' vindra,
D'plus beaux greniers on li doun'ra.
Ah ! disez-moi, maman, ma mie,
Qu'est ou q'jentends souner ici ?
— Ma fille, oul est le roi-t Henri
Qui fait son entrée dans Paris.
— Du roi-t Henri n'men soucie point,
Pourvu qu'Renaud se porte ben ;
Quand Renaud de la guerr' vindra,
Plus belles cloches on soun'ra.
Ah ! disez-moi, maman, ma mie,
Qu'est ou qu'jentends chanté-z ici ?
— Ma fille, oul est la procession
Qui fait le tour de la maison.
— De procession je n'm'inquiète point,
Pourvu qu'Renaud se porte ben ;
Quand Renaud de guerre vindra,
Plus belle procession on fera.
Ah ! disez-moi, maman, ma mie,
Quelle robe prendrai-je aujourd'hui ?
— Quittez le ros', quittez le gris,
Prenez le noir pour mieux choisir.
— Ah ! disez-moi, maman, ma mie,
Qu'ai-je donc à pleurer ici ?
— Ma fille, je n'puis plus vous l'cacher :
Renaud est mort et enterré.
— Terre, ouvre-toi, terre, fends-toi,
Que je rejoign' Renaud mon roi ! »
Terre s'ouvrit, terr' se fendit,
Et la belle fut engloutie.

(Envoi de l'inspecteur de l'instruction publique.)

1. Gémissaient, soupiraient.

III.

Vendée (pays de Retz).

C'est le conte de fils Louis [1]
Qui se promène en sos prairis. } bis

En son chemin a rencontré
La Mort qui lui a demandé ;
A rencontré dans son chemin
La Mort qui lui dit pour certain :
« Aimes-tu mieux mourir cette nuit
Que d'être sept ans à languir ?
Aimes-tu mieux mourir à présent
Que d'être sept ans languissant ?
— J'aime mieux mourir cette nuit
Que d'être sept ans à languir ;
J'aime mieux mourir à présent
Que d'être sept ans languissant. »

« Réjouis-toi, beau fils Louis, } bis
Car tu es le père d'un fils.
— Un homme qui se voit mourir } bis
Comment peut-il se réjouir ?
Tournez mon lit du haut en bas, } bis
Que ma femme ne m'entende pas. »
Le lit ne fut pas plus tôt tourné } bis
Que le beau Louis a trépassé.

« Oh ! dites-moi, ma mère, ma mie, } bis
Qu'est-ce que j'entends sonner ainsi ?
— Ma fille, on fait la procession } bis
Tout à l'entour de la maison.
— Oh ! dites-moi, ma mère, ma mie,
Pourquoi j'entends pleurer ici ?
—Ma fille, il y a bien de quoi pleurer :
Un couvert d'or nous est volé.
— Ah ! dites-moi, ma mère, ma mie,
Qu'est-ce que j'entends frapper ici ?
— Ma fille, ce sont les maçons
Qui raccommodent la maison.
— Ah ! dites-moi, ma mère, ma mie,
Quel habit mettrai-je aujourd'hui ?
— Prenez du noir, prenez du blanc,
Mais le noir est plus convenant.
— Oh ! dites-moi, ma mère, ma mie,
Pourquoi la terre est rafraîchie ?
— Je ne peux plus vous le cacher,
Votre mari est enterré.

— Ouvre, tombeau, ouvre, rocher !
Avec mon mari je veux aller. »

(Envoi de M. Noblet.)

IV.

Sans indication d'origine.

« Réjouis-toi, mon fils Louis :
Ta femme vient d'accoucher d'un fils.
— Hélas ! comment se réjouir
Un homme qui se voit mourir ?
« Ah ! dites-moi, ma mère, m'amie,
Qu'est-ce qu'on entend sonner ainsi ?
— Ma fille, c'est notre grand roi [Henri 4
Qui fait son entrée dans Paris.
— Ah ! dites-moi, ma mère, m'amie,
Qu'est-ce qu'on entend frapper ainsi ?
— Ma fille, ce sont les maçons
Qui raccommodent nos maisons.
— Ah ! dites-moi, ma mère, m'amie,
Qu'est-ce qu'on entend chanter ainsi ?
— Ma fille, ce sont les processions
Qui font le tour de nos maisons.

1. *Var.* Louis.

— Ah! dites-moi, ma mère, m'amie,
Quel habillement prendre aujourd'hui ?

— Prenez le blanc, prenez le gris,
Prenez le noir, le plus joli.

— Ah ! dites-moi, ma mère, m'amie,
Pourquoi le noir le plus joli ?

— Ma fille, toute femme qui se lève [d'enfant,
Le noir leur est plus revenant.

— Ah ! dites-moi, ma mère, m'amie,
Pourquoi les cierges fument ainsi ?

— Ma fille, je ne puis plus le cacher :
Votre mari est mort, enterré.

— Fendez, rocher, ouvrez, tombeau!
A mon mari je veux parler.

Ma mère, retournez au logis,
Car moi je sens la chair pourrie. »

(Envoi de M. de Cuers.)

V.

Poitou (Bas-Poitou et Vendée).

Quand Jeon Renaaud sit marié
A la guerre s'en at été ;
Sa mère qu'atait au creneau
Attendait trejou Jeon Renaaud.

Quand Jeon Renaaud de guerre vint
Oque ses tripes on sa main,
Sen estoumac on sen chapea
Sen cûr covert de son mentea.

« Mon fils, o faut te rejoui :
Ta femme at accouché d'un fils.
— De ma femme ni de men fils
Men cûr sarait se réjoui.

Ma mère, fasez faire in lit
Tot au pus haut de quiau logis.
Fasez lou haaut, fasez lou bas,
Mais que ma mie ontonde pas.

Si y trépasse vers ménit,
Que l'on m'enterre vers midi. »
Et quond o sit sus le ménit,
Paauvre Jeon Renaaud trepassit.

Mais quand o sit au matin jou,
Que la clloche sounait trejou :
« Mère, que veut dire ceci
Que les cloches sounont ainsi ?

— Ma feille, ol est in étronger
Dans la ville qui vout ontrer.
— Quond Jeon Renaoud arrivera
Porte euverte trejou sera. »

Mais quond o sit au matin jou,
Que les valets criant trejou :
« Mère, que veut dire ceci
Que les valets crionl ainsi?

— Ma feille, le chevaau morea
S'étranglit anit au ratea.
— Quond Jeon Renaaud arrivera,
Gl'en améra plus beas que ça. »

Mais quond o sit au matin jou,
Que les breillons criant trejou :
« Mère, que veut dire ceci
Que les breillons crionl ainsi ?

— Ma feille, ol est in bea linceu
Qu'a la buée all' ont perdu.
— Quond Jeon Renaaud arrivera,
Apportera pus beas que ça. »

Mais quond all' allit dans les champs,
Que les bregères chantiant :
« Vela la dame de la cour,
Sen homme est mort dompis in jour.

A sen état on quiau moumont
Le ner irait meux que le bllonc. »
« Mère, que veut dire ceci
Que quies feilles chantont ainsi?

— Ma feille, ol est qu'a vous disont
Que le ner va meu que le bllonc.
— Quond Jeon Renaaud arrivera,
Y m'habeillerai meu que ça. »

Mais au logis quond a rontrit,
Les gas portiont sen mari.
« Mère, que veut dire ceci
Que quies hommes portont ainsi?

— Chère feille, ol est in infont
Que non[1] porte a baptisemont.
— Quond Jeon Renaaud arrivera,
Tôt baptiser onfont faudra. »

Mais à l'egllise se rendit
Et vit le corps de sen mari :
« Ah! mère, vous m'avez caehé
La mort de men Renaaud aimé!

Adieu, chatea, radieu, pllaisir!
Y m'en retorne on men pays.
— Dans ton pays si te t'on vas,
Ten onfont qui le sognera?

— Mère, garderez men onfont,
Et l'éléverez sagement.
Véci la cllé de men logis,
Et démézy : tot est à li. »

Et le ser meme a s'onnongit,
Et le jou d'omprès trépassit.

(Envois de M. Beauchet-Filleau et de M. Noblet, collationnés par M. Rathery.)

VI.

Rouen.

Quand Renaud de la guerr' revint
Il en revint triste et chagrin.
« Tenez, ma mère, mes boyaux
Qui sont dessus mes deux chevaux.

—Bonjour, Renaud, bonjour, mon fils :
Ta femme est accouchée d'un fils.
— Ni de ma femme ni de mon fils
Je ne saurais me réjoui.

Qu'on me fasse vite un lit blanc
Pour que je m'y couche dedans. »
Et quand ce vint sur le minuit
Le beau Renaud rendit l'esprit.

« Dites-moi, ma mère, ma mie,
Qu'est ç'que j'entends pleurer ici?
— C'est un p'tit page qu'on a fouetté
Pour un plat d'or qu'est égaré.

— Dites-moi, ma mère, ma mie,
Qu'est c'que j'entends cogner ici?
— Ma fille, ce sont les maçons
Qui raccommodent la maison.

— Dites-moi, ma mère, ma mie,
Qu'est ç'que j'entends sonner ici?
— C'est le p'tit dauphin nouveau-né
Dont le baptême est retardé.

— Dites-moi, ma mère, ma mie,
Qu'est ç'que j'entends chanter ici?
— Ma fille, ç'sont les processions
Qui sortent pour les rogations.

— Dites-moi, ma mère, ma mie,
Quelle robe mettrai-je aujourd'hui?
— Mettez le blanc, mettez le gris,
Mettez le noir pour mieux choisi.

— Dites-moi, ma mère, ma mie,
Qu'est ç'que ce noir là signifie?
— Tout' femme qui relèv' d'un fils
Du drap de saint Maur doit se vêti.

— Dites-moi, ma mère, ma mie,
Irai-je à la messe aujourd'hui?
— Ma fille, attendez à demain,
Et vous irez pour le certain. »

Quand ell' fut dans les champs allée,
Trois p'tits garçons s'sont écrié :
« Voilà la femme de ce seigneur
Qu'on enterra hier à trois heures. »

Quand elle fut dans l'église entrée,
D'l'eau bénite on y a présenté,
Et puis levant les yeux en haut
Elle aperçut un grand tombeau.

---

1. *Var.* l'on.

« Dites-moi, ma mère, ma mie,
Qu'est ç'que ç' tombeau-là signifie ?
— Ma fille, je n'puis plus vous l'cacher :
C'est vot' mari qu'est trépassé.

— Renaud, Renaud, mon réconfort,
Te voilà donc au rang des morts !
Divin Renaud, mon réconfort,
Te voilà donc au rang des morts ! »

Elle se fit dire trois messes.
A la première ell' se confesse,
A la seconde ell' communia,
A la troisième ell' expira.

(Envoi de M. Ed. Jüe, lequel avait appris cette chanson dans son enfance, il y a 30 ans (en 1852), d'une tante qui la tenait d'une vieille religieuse.)

VII.

Bourbonnais.

Quand Jean Renaud de la guerre vient, } *bis*
Soutenant son ventre à la main,
Son cœur palpite dans son sein
Quand il voit sa mère le long du chemin.

« Oh ! réjouis-toi, Jean Renaud, mon fils :
Ta femme est en couches d'un beau fils.
— Oh ! pour femme et enfant m'y faudrait qu'un lit blanc,
Que mon cœur alle mourir dedans. »

Quanté ça fut sur la minuit,
Vla que Jean Renaud a décédé.
Vla les sarvantes s'y mettant toutes à pleurer,
Et les valets tous à soupirer.

« Vou'l mi direz, ma mère, m'amie,
Qui que nos sarvantes ont tant crié ?
— C'est le plus beau de nos plats d'argent
Qu'al ont fendu en l'éclardissant.

— Vou'l mi direz, ma mère, m'amie,
Qui que nos valets ont soupiré ?
— C'est le plus beau de nos chevals
Qu'il ont trouvé mort à l'écurie.

— Vou'l mi direz, ma mère, ma mie,
Qu'est ce qui sonnont tant aujord'hui ?
—Ah ! c'est un paisan qu'il est mort ;
C'est aujord'hui qu'i l'enterront.

« Vou'l mi direz, ma mère, m'amie,
Sonneront i tant pour un paisan ?
— Oh ! oui, oh ! oui, oh ! oui, ils sonneront tant,
Mon fils (*sic*), pour de l'argent.

— Vou'l mi direz, ma mère, m'amie,
Queus habits j'y prendrai aujord'hui ?
— Prenez le vert gris, prenez le gris,
Prenez le noir pour le plus joli.

— Vou'l mi direz, ma mère, m'amie,
Qui ceus petits pâtres ont tant dit.
— Il ont dit : C'est la femme de Jean Renaud le grand
Que va à la messe de relevée d'enfant. »

La terre fendit, la terre s'ouvrit, } *bis*
La belle apprit que c'était son mari.

(Envoi du recteur de l'Académie de l'Allier ; chanté par une femme de 72 ans.)

VIII.

Bretagne (Loudéac).

Chez Madame du Clos Lourmeau
On dit qu'il y a de beaux chevaux ;
Quand ils marchaient sur ces pavés,
Toute la ville olle en tremblait.

Ne sont pas les clous qui font ça,
C'est l'or et l'argent que li a,
Pour delivrer son fils Léouis
Qu'est dans les prisons de Paris.
« Mon fils Léouis, que s'y a-t-i ?
Qui vous tient renfermé-z-ici ?
— Hélas ! ce sont les ornements
Que j'ai dérobés au saint sacrement.
— Mon fils Léouis, réjouis-toi :
Ta femme a eu un fils hier au soi.
— Je ne saurais m'y réjouir
Ni pour ma femme ni pour mon fils ;
Hélas ! comment m'y réjouir
Un homme qui est près de mouri,
Qui voit sa châsse au pied de son lit,
Le linge pour l'enseveli ?
Je veux mourir à la chandelle
Et enterrer à la lanterne.
Sonnez mon glas bien doucement,
De crainte que ma femme ne l'entend. »

« Hélas ! maman, que t'y a-t-i
Que nos cloches sonnent à ménuit ?
— Hélas ! ma fille, ce sont les gens du roi
Qu'ont entré à Paris hier au soi.
— Il ont entré bien d'autres fois,
Que nos cloches ne sonnaient pas.

— Hélas ! maman, que t'y a-t-i
Que nos valets pleurent ainsi ?
— Ma fille, c'est un de leurs chevaux gris
Qu'ils ont trouvé mort à l'écurie.
— Pour un cheval faut-il pleurer ?
N'avont-i pas de l'or, de l'argent-z assez
Pour deux ou trois chevaux acheter ?

— Hélas ! maman, que t'y a-t-i
Que nos servantes pleurent ainsi ?
— Ma fille, c'est un de leurs plats d'or
Qu'elles ont égaré par leur faute.
— Pour un plat d'or faut-il pleurer ?
N'avont-i pas de l'or, de l'argent-z assez
Pour deux ou trois plats d'or acheter ? »

Quand fut pour à la messe aller,
Son habit rouge elle demandait ;
Son habit rouge elle demandait,
Le noir on lui a présenté.
« Hélas ! maman, que t'y a-t-i
Qu'on me présente cet habit ?
— Une femme fraîche d'enfant,
Le noir lui est fort avenant.

— Hélas ! maman, que t'y a-t-i
Que nos tombeaux sont rafraîchis ?
— Ma fille, je ne peux vous le celer,
C'est votre amant qu'est enterré.

— Maman, mettez la clef sous l'oreiller :
Jamais au pays je n'irai.
— Ma fille, allons nous en veni,
Aussi faire votre enfant nourri.
— Maman, j'y ai de bons parents
Qui l'élèveront bien chaudement. »
Près du tombeau elle restit,
Et tôt après elle mourit.

IX.

Limoges (XVIIe siècle [1]).

L'ARNAUD L'INFANT.

L'Arnaud l'infant tourno dau camp,
On' ei tant triste, tant doulent.
Quand so mai lou veu revenir
De plosei se po pas tenir.
« Rejauvi te, l'Arnaud l'infant,
To fenno ho gu un bel efant.
— Per mo fenno ni per moun fî
Ne pode pas me rejauvî.
J'ai trei bale dedin moun corps :
Lo mindro me meno a lo mort.
Ah ! mo mai, fazei me moun lie
Que mo fenno n'entende re.
Mettei li me dau linceu blancs,
Que n'y restarei pas longtemps ;
Mettei li mo dau linceu fî :
Sirai mort avant lou mandî. »

1. Je ne sais sur quelle autorité s'appuie cette date.

Quand lou mieine fuguei riba,
L'Arnaud l'infant ogue choba.
« Ah ! mo mai, qu'arribo-t eici
Que sautrei purâ tant aqui,
Que lous valei n'en credein tant
Et lâ pauchô vont surpurant?
— Mo fillo, qu'ai lou chovau gris
Que s'ei etranlia din l'écuri.
— Ni per chovau ni per jumein
Ne menei pas tant de turmein :
L'Arnaud l'infant tourno dau camp ;
N'en menoro de gris, de blancs.

« Ah ! mo mai, qu'arribo-t eici
Que se martello tant aqui ?
— Mo fillo, qu'ei lou charpentier
Que tourno doubâ l'escolier.

— Ah ! mo mai, qu'arribo-t eici
Que se perchanto tant aqui ?
— Mo fillo, qu'ei la proucessi :
Segno-te, prejo lou boun Dî. »

Quand vengué lou dimar mandi:
« Ah ! mo mai, bolia mou habi.
— Quitto lou gris, quitto lou vers,
Que lous negrei accordein mier.
— Ah ! mo mai, qu'arribo-t eici
Que faut que io changne d'habi ?
— Touto fenno qu'ho gut un fî
Merito bien changnâ d'habî ;
Lo fenno qu'ho gut un efant
Deu bien pourtâ lou dou un an. »

« L'Arnaud l'infant ei enterra,
Mâ so vevo lo n'au so pâ.
— Ecoutâ, écoutâ, mo mai,
Ce que disein notrei valei.
— I disein de nous vitemî,
Que lo messo vai tôt sounî. »

Quand sigue lâ lando passa,
Lâ bargierâ l'han rencountra.
« L'Arnaud l'infant ei enterra,
Ma so vevo lo n'au so pâ.
— Ecoutâ, écoutâ, mo mai,
Ce que lâ bargerâ disein.
— Las disein de nou avança,
Que lo messo vai commença. »

Au cementeri arriba :
« Ah ! mo mai, mo mai, regardâ
Lou brave toumbeu qu'han fa fâ !
Dijâ me per qui, s'il vous plâ.
— Ah ! ne t'au pode pu cachâ :
L'Arnaud l'infant l'y ai enterra.

— Ah ! mo mai, vous avia bien tort
De l'î me vei cacha so mort !
Si lou toumbeu se poudio ebri,
Irio embrassa moun mari.
Vequi la cliau de moun argein,
De moun menage prenei suein.
Si terro e ciau s'assemblavan,
Restorio coumo moun aman. »

De ben credâ, de ben purâ,
Lou toumbeu s'en ei enmeita,
Et l'o li veu l'Arnaud l'infant
Que parei denguera vivant.
I disein que lo purei tant
Que de lo mai et dè l'efant,
Putôt de lou laissâ doulent,
Lou bon Dî chabei lou turment.

(Envoi de M. Lafont.)

X.

Provence.

De la guerro des aganaous[1]
Regnaou s'en es vengu maraou.
Sa mero qué l'a vis veni
L'a irte prépara lou lit.

« Ma mère, faites moi le lit
Et faites le moi bien joli ;
Faites le haut, faites le beau :
Il me servira de tombeau. »

« O ma mèro, qu'ès arriba
Qué lou moundé fan qué parla ?
— Ma fille, on dit que tu as un bel [enfant,

1. Etourmeaux.

Que Dieu te le conserve longtemps.

— De mon enfant je me soucie bien,
Pourvu que l'on se porte bien.
Quand Rainaud de l'armée viendra
Un bel enfant me trouvera.

O ma mère, qu'es arriba
Que lou moundé fan que piqua?
— O ma fille, ce sont les maçons
Qui raccommodent la maison.
— De la maison je me soucie bien,
etc.

O ma mère, qu'es arriba
Que lou moundé fan qué canta?
— Ma fille, c'est la procession
Qui passe autour de la maison.
— De la procession je me soucie bien,
etc.

Ma mère, qué raubo métrai
Qu'ouro din coucho sourtirai?
— Ma fille, du blanc et du gris;
Le noir sera le plus joli. »

« O ma mère, qué bèou tombèou!
Qué jamaï n'ai vis de tant bèou.
— Ma fille, ne veux-tu pas qu'il soit beau,
Puisque dedans il y a de tes os?

— O santo peyro, durbé ti!
Vouoi mouri émé moun mari. »
La santo peyro si durbé,
Elle dedins li descendi.

(Envoi de l'abbé Tisserand.)

XI.

Quercy (Sérignac).

Version française.

Quand Arnaud revient de la guerre,
Portant les armes à la main,
Sa mère est dans son château,
Qui voit venir son fils Arnaud.
« Mon fils Arnaud, réjouis-toi :
Dès aujourd'hui tu as un roi.
— Ni pour un roi, ni pour un fils
Je ne puis pas me réjouïr.
Serbante, apprête-moi le lit,
Car je dois mourir cette nuit. »

« Dis-moi, maman, ma belle amie,
Qu'est-ce que j'entends frapper ici?
— Ma fille, c'est le charpentier
Qui raccommode l'escalier.

— Dis-moi, maman, ma belle amie,
Qu'est-ce que j'entends pleurer ici?
— Ma fille, ce sont les voisins
Qui pleurent, n'ayant point de pain.

— Dis-moi, maman, ma belle amie,
Qu'est-ce que j'entends frapper ici?
— Ma fille, c'est la procession
Qui fait le tour de la maison.

— Dis-moi, maman, ma belle amie,
Quelle robe prend-je aujourd'hui?
— Prenez le blanc, prenez le gris,
Le noir sera le plus joli.

— Dis-moi, maman, ma belle amie,
Quelle est cette tombe si jolie?
— Ma fille, je n'y puis plus tenir :
C'est la tombe de ton mari.

— Prenez la clef de mon château,
Pour faire nourrir mon fils Arnaud.
Mais, puisque mon mari est là,
Je veux mourir entre ses bras. »

(Communiqué par M. Daynard.)

XII.

Quercy (Sérignac).

Version patoise.

« Ma mèro, fasez mé lou lèt
Où sereï mort à metso-net.
Fasez lou naou, fasez lou bas,
Qué ma fenno z'entendi pas. »

Quand metso-net siet arribado,
S'il voit[1] le roi qui a trépassé.

« Digas, mama, digas, mimi,
Qué plouroun tant aouei aici ?
— Ma fillo, podount bien plurer :
Leur père et mère ban enterrer.

— Digas, mama, digas, mimi,
Qué tustount tant aouei aici ?
— Ma fillo, soun les charpentiers
Qué né répassoun lou planché.

— Digas, mama, digas, mimi,
Quun habit prenne aujourd'hui ?
— Prenez lou blanc, prenez lou gris,
Si beau le noir, le plus joli.

— Digas, mama, digas, mimi,
Qual an enterrat aouei aici ?
— Ma fillo, bou l'eï toetsour catsé :
Sire le roi y an enterré.

— Tenez la claou dé moun oustal,
Tsamai plus you y tournarai.
— Ma fillo, anas tousour dé l'abant,
Prénez souén dé bostrés éfans. »

(Communiqué par M. Daynard.)

Voici enfin quelques fragments recueillis dans les papiers de la commission.

XIII.

Orléans.

Renaud a la chasse est allé
A la chasse du sanglier ;
Il a manqué le sanglier
Et le sanglier l'a tué.

« Renaud, Renaud, Renaud, mon fils,
Ta femme est accouchée d'un fils.

— Ni de ma femme ni de mon fils
Je ne saurais me réjoui ;
Dedans mes bras sur mes chevaux
Je tiens mes tripes et mes boyaux. »

(Envoi de M. Boucher d'Argis.)

XIV.

Auvergne.

Après le couplet : « Quelle robe prendrai-je aujourd'hui ? » il y a un chœur de paysans dans lequel ils s'informent de ce que sont les dames qu'ils voient passer. A une première question ils répondent :

1. Entendez *Voici*.

« Couî to feinno do qui ségnour Qui eintchoravont l'autre djour. »

Vient alors le dialogue entre les deux femmes :

« Dites-moi donc, ma mère, ma mie, — Ils disent d'avancer le pas,
Ce que disent tous ces gens ci ? Que la messe nous n'aurions pas. »

Parmi les couplets de la fin, un a trait à l'aspect des tentures noires de l'église, etc. ; un autre raconte la visite au cimetière.

(Envoi de M. Tricottet.)

XIV.

Jura.

Renaud de la guerre s'en vint, Sa mère qui était aux chambres en haut
Tenant ses tripes dans ses mains ; Vit venir son fils Renaud.

XV.

Bretagne.

« Or dites-moi, ma mère, ma mie, — Prenez du noir, prenez du blanc,
Pourquoi les sieus sounent ainsi ? Mais le noir est plus convenant.
— Ma fille, on fait la procession
Tout à l'entour de la maison. — Or dites-moi, ma mère, ma mie,
Pourquoi la terre est rafraîchie.
— Or dites-moi, ma mère, ma mie, — Je ne veux plus vous le cacher :
Quel habit mettrai-je aujourd'hui ? Votre mari est enterré. »

Gaston Paris.

MÉLANGES.

I.

KACHEVEL, CHACHEVEL = CACCABELLUS.

Dans aucun des glossaires de l'anc. fr. je n'ai trouvé ce mot que j'ai rencontré dans les deux passages suivants des Q L D R : p. 16, « li *kachevels* al chaïr li esquacha » *fractis cervicibus mortuus est*, et p. 379, « n'en truverent si le *chachevel* nun » *non invenerunt nisi calvariam*.

Ce terme qui signifie 'crane' et vient du latin caccabellus offre la même métaphore que *testa* et mérite pour cette raison une mention dans une nouvelle édition du dictionnaire étymologique de Diez.

J. Cornu.

II.

URE = UTRUM.

Je doute que mon ami Gaston Paris soit encore porté à tirer de amborum l'anc. fr. *ambure*, dont il cite plusieurs exemples, *Rôle de l'accent latin*, p. 62. Il n'admettra pas davantage l'opinion de Diez qui veut y voir le grec αμφότερον (*Jahrbuch*, V, p. 413 et *Etym. Woert.*), après en avoir donné d'abord la bonne explication. Comme preuve superflue de l'étymologie *ambutrum il y a un passage des Q L D R, p. 336, qui renferme le simple *ure* : « Quel d'*ure*, devum en Ramoth Galaath pur bataille faire aler u nun aler ? »

J. Cornu.

III.

UN MANUSCRIT INCONNU DE LA *CHRONIQUE DE WEIHENSTEPHAN*.

On n'a signalé jusqu'à présent, si je ne me trompe, d'autre manuscrit de la *Chronique de Weihenstephan* que celui que le baron d'Aretin a utilisé pour son analyse, et qui se trouve aujourd'hui à la bibliothèque royale de Munich (mss. all., n° 315). M. Ludovic Lalanne, sous-bibliothécaire de l'Institut, en mettant en ordre des manuscrits jusqu'alors non classés, y a trouvé un autre exemplaire du même ouvrage, qu'il a bien voulu me communiquer. J'ai profité de cette occasion pour examiner de plus près que je n'avais pu le faire jadis (*Hist. poét. de Charlemagne*, p. 502) un texte qui offre certains points intéressants pour l'histoire littéraire.

Le ms. de l'Institut est relié en bois ; il comprend 63 feuillets à deux colonnes ; le 63e ne contient d'écriture que sur le recto et le haut de la 1re colonne du verso. L'écriture est environ du milieu du xve siècle[1]. Le texte paraît présenter très peu de variantes avec celui qu'Aretin a eu sous les yeux ; les différences de graphie ne signifient rien, puisqu'Aretin a rajeuni celle de son manuscrit. La division en chapitres est la même, et ils portent les mêmes titres, à bien peu de chose près, comme le montre le relevé suivant.

I (fol. 1 r° a). *Hye hebt sich an ain kostliche hystori von kunig Pipinus von Franckreich und von seinem sun den man nent den grossen kayser Karl, und auch von der purck Weyhensteven, gelegen auf dem perg bey Freysing, darauf ytzunt ain kloster Sand Benedicten ordens ligt, gepawtt in Payrnlannd*[2].

II (2 v° b). *Von kunig Karels mueter wie ir geschach.*

III (4 v° b). *Von der* [*ge*]*purt des Karels.*

IV (5 v° b). *Was Karel sein sun getan het.*

V (6 r° a). *Da wesas* (sic) *der Karel sein erst recht.*

VI (8 v° a). *Wie Marsilies wide*[*r*] *dy Cristen krieget hat mit Karel.*

VII (9 r° a). *Wie Karel wider in sein kunckliche wirdikayt kam.*

VIII (10 r° b). *Wie er sein pruder gen Wey*(*c*)*hensteven geseczt hat.*

---

1. D'après M. Holland (*Geschichte den altdeutschen Dichtkunst in Bayern*, Regensburg, 1862, p. 17), le ms. de la Bibliothèque de Munich est la copie faite en 1472 d'un original perdu ; cet original serait-il notre manuscrit?

2. Les mots *und... Payrnlannd* manquent dans Aretin ; ils se retrouvent d'ailleurs plus loin dans le contexte.

IX (11 v° a). *Wie künig Karel schacz aus taylt.*

X (11 v° b). *Nati sunt* [1].

XI (12 r° a). *Wie Karel sein pet gen dem almechtigen Got tet.*

XII (12 v° a). *Ein herfart* [2].

XIII (16 v° b). *Ein hervart.*

XIV (18 v° b). *Miraculum.*

XV (19 v° a). *Von Marsilies und von xx kunckreych dy im untertanig waren.*

XVI (20 v° b). *Der prieff den Marsilies dem kayser het geschickt.*

XVII (46 v° b). *Obyt Rüelant* [3].

XVIII (62 v° a). *Hic peccavit* [4].

Le baron d'Aretin a publié *in extenso* les six premiers chapitres et le commencement du septième ; il a donné des autres une analyse qui en indique en gros le contenu, mais qui, naturellement, ne dispenserait pas de recourir au texte si l'on voulait étudier de près quelque partie de la compilation. Je me bornerai à dire quelques mots des sources et du caractère de cette compilation.

La première partie, celle qu'Aretin a fait connaître, contient, comme on sait, une histoire de Berte, femme de Pépin, et de la jeunesse de Charlemagne, très différente de tous les autres récits. Ce qui concerne la jeunesse de Charlemagne ressemble beaucoup à ce qu'en raconte le Stricker, qui écrivait vers 1225 son renouvellement du *Rolandslied* [5].

---

1. Ce titre est bien écrit, comme les autres, en rouge, et dans le blanc laissé à la fin d'un alinéa ; mais l'alinéa suivant ne commence pas par une grande capitale, comme aux autres chapitres.

2. Aretin ne donne pas ce titre, sans doute parce qu'il est répété pour le chapitre immédiatement suivant.

3. La rubrique est ici en marge sans qu'il y ait d'alinéa.

4. Même observation que pour la rubrique précédente.

5. Il ne sera pas inutile de donner ici une traduction abrégée de tout ce passage du *Karl* (v. 124-274) : « Une épouse avait été *jurée* au roi Pépin ; le serment fut perdu de telle sorte qu'elle lui fut changée ; il arriva ensuite qu'il retrouva sa femme légitime, qui s'appelait dame Berte ; il en rendit grandes grâces à Dieu. Il serait trop long de dire comment alla toute cette affaire : il prit dame Berte et laissa son ancienne femme, c'était justice. Après en avoir eu un garçon et une fille, il s'alita et mourut et laissa dame Berte sa femme. La fille s'appelait Gertrut, le fils était nommé Charles ; il fut depuis renommé au loin. — Si Charles ne périt pas lui-même quand son père mourut, ce fut Dieu qui l'en garda. Du côté de son père il avait trois frères d'âge d'hommes ; deux étaient chevaliers, le troisième était clerc et devint le pape Léon. Wineman et Rapot, les deux autres, résolurent d'ôter la vie à Charles, afin d'avoir sa terre ; ils jurèrent sa mort, et douze seigneurs avec eux. Ce conseil meurtrier fut surpris par un comte qui avait élevé l'enfant ; c'était le comte Tibaut de Troies ; il s'occupa de le sauver. Il quitta le pays avec lui, et pensa qu'il ne pourrait aller nulle part où les frères n'envoyassent pas des messagers pour réclamer l'enfant. Il s'en fut alors en païennie, où il trouva le roi des païens, nommé Marsile, qui reçut très bien les étrangers et les prit à sa solde ; il avait sous

J'en ai conclu jadis que le Stricker et l'auteur de la chronique avaient puisé à une même source, reproduite à peu près exactement par le prosateur et très abrégée par le poète [1]. Cette appréciation me paraît aujourd'hui erronée. L'auteur de la chronique n'a eu d'autre source écrite que le poème du Stricker, où il trouvait simplement que la femme de Pépin lui avait été « changée » ; sur cette indication, complétée sans doute par une tradition orale assez vague, il a bâti toute son histoire de Berte, et a imaginé de donner pour centre à cette histoire le château royal de Weihenstephan, faisant ainsi de Charlemagne un Bavarois. Il a inséré dans le conte un trait, d'ailleurs fort heureux, emprunté à d'autres histoires, celui de l'astrologue qui voit dans le ciel la réunion de Pépin avec sa femme [2] ; il a ajouté aussi les deux anecdotes sur l'enfance de Charles et sa *justice* précoce, dont l'une se retrouve dans l'histoire de plusieurs autres héros, et dont l'autre est assez niaise et déplacée ; arrivé à la fuite de Charles chez les Sarrazins, il s'est borné à délayer le bref récit du Stricker, en y mêlant seulement son roi de Kerlingen (il ne sait plus ce que veut dire ce nom [3]), père de Berte, qui, en faisant la guerre aux deux bâtards, hâte leur soumission à Charles. Cette partie de la chronique est donc, en tout ce qu'elle ajoute au Stricker (sauf quelques traits communs à toutes les formes de la légende), une pure fiction, d'origine personnelle et relativement récente, qui ne mérite qu'une

---

son obéissance l'Espagne et d'autres pays. Le comte Tibaut changea leurs deux noms et ils conservèrent la foi chrétienne. Quand Charles eut dix-huit ans, il n'y eut pas une expédition où il ne reçût plus de louanges que tous ; il fut reconnu pour le meilleur chevalier de tout le pays. — Marsile avait une sœur, la plus belle qu'on pût voir. Elle prit de l'amour pour Charles et le lui déclara en secret, le priant de l'épouser et d'obéir à ses dieux. Dès lors il ne voulut plus rester là, craignant, si cet amour était surpris, de perdre la vie ou d'être obligé de renoncer à sa foi. Le comte Tibaut, averti de ces soucis, envoya dire à ceux de Kerlingen (= France) qu'il allait ramener Charles, le vrai héritier ; il leur apprit en même temps que Charles était ce chevalier, qui, au service de Marsile, avait fait tant de merveilles, et qui était si célèbre parmi les chrétiens. Rien ne pouvait leur causer plus de joie ; ils étaient impatients de le voir. Les seigneurs allèrent à sa rencontre et le reçurent comme un roi. Rapot et Wineman lui demandèrent sa bienveillance ; il leur pardonna leur faute et les fit riches ; ils le servirent volontiers et se repentirent toujours d'avoir autrefois juré sa mort. Il se mit à gouverner si bien qu'on disait partout qu'il n'y avait jamais eu un meilleur roi. »

1. *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 225, 502.

2. *Hist. poét.*, p. 227.

3. Il distingue en effet *Karling* à la fois de *Franckreich* et de *Tewczlannd*. La première fois qu'il mentionne ce pays, il a l'air de le faire synonyme de Bretagne (f° 2 r° a) : *wer von Weychensteven gen Kerlingen oder gen Franckreich wol, der zeucht recht fur Augspurg*, ce qui pourrait encore s'entendre de la Bretagne ; mais d'autres passages rendent cette explication impossible. L'auteur a trouvé le mot *Kerlingen* dans le Stricker et l'a employé sans savoir ce que cela voulait dire.

mention passagère dans l'histoire poétique de Charlemagne[1]. Quant au récit du Stricker, je pense encore qu'il ne représente aucune version française réelle, mais qu'il a lui-même pour source un récit oral, imparfaitement fait et imparfaitement retenu.

Les chapitres VII-X contiennent surtout des emprunts faits aux chroniques, mais fort altérés[2]; les points qui offrent quelque intérêt ont été relevés ailleurs. — Le ch. XI raconte comment, sur la prière de Charles, un ange lui apporta l'épée Durendal et le cor Olifant, en lui disant de les donner à Rolland, qui avec leur aide soumettrait tous les ennemis de la chrétienté. Je ne sais où le compilateur bavarois a puisé cet antique récit, déjà mentionné dans le *Rolland*[3]; je ferai seulement remarquer que c'est à Worms qu'a lieu ici le miracle, et non à Ratisbonne, comme pourraient le faire croire les termes dont je me suis servi dans l'*Histoire poétique de Charlemagne* (p. 294): La chronique ne contient non plus aucune mention de la bataille livrée par Charlemagne aux païens près de Ratisbonne, de l'enterrement des morts dans le *Siegberg* et de la fête célébrée à cette occasion. Cette guerre prétendue fait le sujet d'un roman composé en latin au XIIIe siècle à Ratisbonne, et mis bientôt après en vers allemands; M. Bächtold a publié des extraits de l'un et de l'autre[4]. La chronique de Weihenstephan les ignore absolument.

Dans le ch. XII se trouve l'histoire du mariage de la femme de Charlemagne pendant son absence et de son retour merveilleux de Hongrie à Aix. Bien que le second époux de l'impératrice soit ici le roi d'Angleterre, tandis qu'il n'est pas nommé dans Enenkel, il paraît certain que notre chroniqueur a suivi le récit de Jans Enenkel (voy. *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 397).

Les ch. XIII-XVII — dont les deux derniers forment à eux seuls les deux tiers de l'ouvrage — contiennent des récits relatifs à la guerre d'Espagne. Aretin en donne une idée très insuffisante, et ils offrent plusieurs traits qu'il serait intéressant de comparer aux autres versions. L'histoire de Roncevaux est empruntée directement au Stricker. J'ai imprimé dans l'édition de la *Vie de saint Gilles*, que va publier la *Société des Anciens Textes*, le curieux morceau relatif à saint Gilles. Le chroniqueur a pris pour base un passage du Stricker, et il y a ajouté des traits

1. Une chronique allemande inédite, conservée à la Bibliothèque de Munich, contient, d'après M. Holland (l. l., p. 25), une autre version de ce récit; il ne dit pas jusqu'à quel point elle coïncide avec la nôtre.

2. Le portrait de Charles, où M. Holland (l. l., p. 26) semble voir une tradition populaire, n'est qu'une traduction abrégée et altérée du passage correspondant de Turpin.

3. V. 2318 ss.

4. Voy. *Romania*, II, 134.

empruntés à la légende du saint et des rapprochements tirés de sa propre imagination.

L'histoire de la « cloche de justice », qui termine le ch. XVIII, est tronquée dans l'analyse d'Aretin. Il n'indique pas que le chroniqueur y rattache le conte de la couleuvre, dépossédée par un crapaud, qui demande justice à l'empereur en faisant tinter cette cloche, autour du battant de laquelle elle s'est enroulée [1]. Mais en réalité la chronique donne ce conte tout au long, en suivant le récit de Jans Enenkel.

C'est encore Enenkel qui a fourni le sujet du chap. XVIII, où sont soudées ensemble les deux histoires de la charte envoyée du ciel pour remettre à Charles un péché non avoué en confession et de son commerce criminel avec une femme morte. Aretin, dans son analyse, ne dit pas que le chapelain auquel fut envoyée la charte miraculeuse était saint Gilles, ce que porte expressément notre manuscrit (f° 62 v° b : *sant Gylig*), d'après Enenkel ou du moins d'après certains mss. d'Enenkel (les autres disent : *un évêque*, sans le nommer). La continuation de cette histoire, — où l'on voit l'anneau magique, qui causait la passion de l'empereur pour un cadavre, jeté dans un étang, attirer la même passion sur cet étang, près duquel Charles fait bâtir une maison pour y séjourner toujours, — cette continuation n'est pas dans Enenkel. Aretin ne rapporte pas que l'étang (ou le marais) en question était à Aix près de l'église, et que la légende explique ainsi le grand amour de l'empereur pour Aix-la-Chapelle. — J'ai également imprimé, dans l'appendice de l'introduction à la *Vie de saint Gilles*, ce morceau de la chronique.

Bien que les sources indirectes d'une grande partie de la *Chronique de Weihenstephan* soient françaises, on voit combien il serait peu exact de prendre à la lettre les paroles de M. Holland, disant (l. l., p. 17) qu'elle est faite « d'après un modèle français. » La France n'a pas produit de compilation qui ressemble à celle-là, et une large part y est faite à des récits qui, au moins comme rattachés à Charlemagne, ont toujours été inconnus en France.

G. P.

IV.

AL BUEN CALLAR LLAMAN SANCHO.

« Celui qui sait bien se taire, on le nomme Sancho », dit quelque part [2] le fidèle écuyer de Don Quichote. « Ce Sancho, ce n'est pas

1. Voy. *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 354. J'ai dit à tort, d'après l'analyse d'Aretin, que la chronique racontait seulement l'institution de la cloche, mais non l'aventure de la couleuvre.

2. *Don Quichote*, part. II, chap. 43.

toi », lui répliqua le bon chevalier, « car non seulement tu ne sais pas te taire, mais tu parles mal et tu insistes beaucoup trop. » Si le Sancho du proverbe n'est point le mari de Thérèse Panza, quel est-il donc ? Don Quichote ne le dit pas, il a laissé le soin de nous l'apprendre aux commentateurs du livre de ses hauts faits. Écoutons le plus docte d'entre eux, D. Diego Clemencin :

El chiste de este refran puede consistir en que *Sancho* sea lo mismo que *Santo*. En efecto *Santo* era nombre propio, y el de Don Santo, el poeta judio de Carrion que floreció en tiempo de Don Pedro el Cruel. Siendo esto asi, querrá decir el refran que *el buen callar es cosa santa. Al buen callar llaman santo*, dice Don Juan Vitrian en los escolios á las *Memorias de Comines* (cap. 36). Oviedo en sus *Quincuagenas* (*Quinc.* 2, *est.* 2) dice que Sancho fué un criado fiel y *callado* de Don Lopez Diaz, cuarto Conde de Vizcaya y contemporáneo del Conde primero de Castilla Fernan González. Cuando Sancho estaba á la puerta de la cárcel de Zaragoza, donde acababan de encerrar á su amo, oia lo que decian los que bajaban de la cárcel sobre el castigo que amenazaba á Don Quijote, *todo esto sentia Sancho á par de muerte, pero callaba como un santo* (*Quijote de Avellaneda*, c. 8, p. 55).

Clemencin a presque entrevu la vérité, mais il s'est aussitôt laissé égarer ; ainsi l'on ne sait où il veut en venir, lorsqu'il dit : « En effet *Santo* était un nom propre, » etc. Voyons les autres. Dans son *Refranero general español* (t. VI, p. 185), D. José María Sbarbi rapporte toute une dissertation sur notre proverbe par D. V. Joaquin Bastus, qui, après avoir copié les renseignements fournis par Clemencin et cité Covarrubias, s'exprime à son tour en ces termes :

Otros dicen que este refran tuvo origen del silencio que guardó D. Sancho II al repartir D. Fernando el Magno sus estados en 1067, y cuando maldijo desde el lecho de muerte al que se atreviese á despojar de la ciudad de Zamora á su hija doña Urraca. El romance del Cid dice :

Quien te la quitare, fija,
La mi maldicion le caiga.
Amen, amen, dicen todos
Si no es Don Sancho que calla.
Juramento tiene fecho
Sobre la cruz de su espada,
Antes de la media noche
De tenérsela quitada.

El comendador griego trae este refran : *A buen callar llaman Sancho ; al bueno, bueno Sancho Martinez.* Y dice á continuacion : *Este refran se entiende de esta manera : que al que calla basta llamarle por su nombre ; si mucho calla, llamarle por el sobrenombre.*

M. Sbarbi ajoute que quelques auteurs donnent pour *Sancho* ou *santo* les variantes *sabio*, *sage* et même l'italien *saggio*, et déclare que « dans

son humble opinion l'origine la plus probable du proverbe » est celle qu'indique le romance cité par Bastus. Les érudits espagnols s'accordent donc à supposer au proverbe une origine historique, ils partent tous de la forme *Al buen callar llaman Sancho*, qu'ils estiment primitive ; aussi ne réussissent-ils point à expliquer d'une façon satisfaisante la relation entre *Sancho* et *santo*.

Je crois que ces érudits ont fait fausse route et que la forme primitive du *refran* est *Al buen callar llaman sancho*, le mot *sancho* n'étant autre chose qu'un dérivé de l'adjectif *sanctus*, un doublet de *santo*. Le groupe latin *ct* est traité de trois manières dans les dialectes espagnols : ou bien le *c* se vocalise en *i* (*afeitar*), ou en *u* (*efleute*, doublet d'*efecto*) ; ou bien le *c* est assimilé au *t* (*bendito*) ; ou bien enfin le *c* passe devant le *t*, et le groupe interverti aboutit à *ch* (*dicho*). Les formes où le groupe *ct* est représenté par *ch* sont plus nombreuses dans l'ancienne langue, tandis que la langue moderne a dans beaucoup de cas préféré l'assimilation du *c* au *t*. Dans la liste de ces doublets dressée par Mme Michaelis de Vasconcellos[1] une bonne partie des formes en *ch* sont archaïques et quelques-unes dialectales : *frucho*, *ochubre*, *bendicho*, *nochurno*, *duecho*, *ducho*, etc. Je ne me souviens pas d'avoir rencontré la forme *sancho* pour *santo* ailleurs que dans notre proverbe, mais personne assurément ne contestera la possibilité de ce doublet, et je crois qu'en parcourant un certain nombre de vieux textes espagnols (surtout de la Vieille-Castille et du Leon), on ne manquerait pas d'en trouver des exemples. Il est tout naturel d'ailleurs qu'en vertu du principe de différentiation, la première forme, qui était en même temps celle du nom propre, ait cédé de bonne heure à l'autre. Le nom propre et le nom commun étaient tous deux d'un usage trop journalier pour pouvoir conserver longtemps une forme identique, trop de confusion en serait résulté, et le mobile le plus puissant de la différentiation, ce que Mme Michaelis nomme le besoin de clarté (*Deutlichkeitstrieb*), devait bientôt forcer la langue à distinguer les deux noms en en variant la forme : *sancho*, adjectif, passe au nombre des archaïsmes et ne réussit à se maintenir jusqu'aujourd'hui que dans une variante d'un proverbe et peut-être dans quelques noms de lieux[2].

---

1. *Studien zur romanischen Wortschœpfung*, p. 240. A cette liste on peut ajouter *cinto* et *cincho*, *cinta* et *cincha*.

2. Les noms de lieux de la province de Salamanque *Sancho Pedro de abajo* et *Sancho Pedro de arriba* doivent être en latin *S. Petrus*, mais je ne puis l'affirmer. Sur l'étymologie (Sanctus ou Sancius) du nom propre *Sancho*, voir Pott, *Die Personennamen*, p. 563, et Diez, *Gr.*, trad. fr., t. I, p. 239. Le seul exemple qu'on trouve dans les inscriptions romaines d'Espagne d'un *cognomen* Sancius n'est même pas assuré; voir *C. I. L.*, t. II, n° 432.

Pour rendre tout à fait évidente l'interprétation que je propose de ce *sancho*, il suffit de considérer les variantes du proverbe et de passer en revue les recueils de *refranes* qui l'ont admis. Le plus ancien de ces recueils est, on le sait, celui du marquis de Santillana (première moitié du XVe siècle). Dans l'édition de 1541, qui a été reproduite par M. Sbarbi[1], notre proverbe est ainsi conçu avec sa glose : « *Al buen callar llaman sancho*. El que refrena su lengua quando deue, por sabio o manso se tiene. » Je n'attache pas grande importance à la graphie sans majuscule du mot *sancho*, mais je constate au moins que la glose ne contient rien qui donne lieu de supposer dans le *refran* une allusion quelconque à un personnage nommé *Sancho :* pour le marquis de Santillana très probablement et pour son commentateur sûrement (car les gloses de l'édition de 1541 ne sont pas du marquis) *sancho* était un mot identique à *santo*, et le proverbe pour eux contenait uniquement un éloge de la réserve et du silence, comme d'autres, tels que : *Mucho fablar, mucho errar ; Harto sabe quien no sabe, si callar sabe ; El bobo, si es callado, por sesudo es reputado*, etc. On cite ensuite des *Refranes famosísimos y provechosos* imprimés à Burgos en 1515[2], et la collection de Fernando Arce de Benavente du commencement aussi du XVIe siècle[3] ; le premier de ces recueils donne *A buen callar llaman Sancho* (écrit *sancho ?*) : je ne sais pas au juste quelle est la leçon du *refran* dans le second. Puis vient le *Libro de refranes* de Mossen Pedro Valles (Saragosse, 1549), que je n'ai pas non plus à ma portée. D'après D. José Coll y Vehí qui le cite[4], outre la leçon *Al buen callar llaman Sancho* (ou *sancho ?*), on trouve celle-ci : *Al buen callar llaman saggio*. Je ne m'explique pas la présence ici du mot italien, qui a été mis évidemment pour *sage*, doublet ancien de *sabio*, mais cette variante montre bien qu'il était déjà nécessaire à cette époque de substituer à *sancho*, devenu inintelligible, un mot plus connu. Une autre preuve que le sens du doublet de *santo* s'était entièrement obscurci vers le milieu du XVIe siècle nous est donnée par le *refranero* du célèbre Hernan Nuñez, dont la première édition est de 1555 : ici *sancho* est bien décidément pris pour un nom propre : *Al buen callar llaman Sancho ; al bueno bueno Sancho Martinez*[5]. Le com-

1. *Refranero general*, t. I, p. 69 et suiv. Les *Refranes* du marquis ont été imprimés dès la fin du XVe siècle ; voir la liste des éditions dans le *Catálogo de la biblioteca de Salvá*, n°s 2090 et suiv.

2. D. Adolfo de Castro, *El buscapié de Cervantes*, 3e édition, p. 81.

3. D. J. M. Sbarbi, *Refranero general*, t. VI, p. 185.

4. *Los refranes del Quijote*, Barcelone, 1874, p. 27.

5. Il n'y a pas lieu d'admettre que Nuñez ait inventé ce développement du vieux proverbe mal compris : le peuple s'est trompé avant lui et a consacré son erreur par l'addition *al bueno*, etc.

pilateur, soit qu'il n'ait pas connu la variante *Al buen callar llaman santo* ou *sage*, soit qu'il n'en ait pas saisi le rapport avec la leçon primitive, ne se doute pas de la confusion qui a été commise et s'évertue à expliquer, mais sans y réussir, la valeur du nom propre *Sancho* dans le proverbe : « Ce proverbe doit être compris, » dit-il, « de cette manière : celui qui se tait, il suffit de le nommer par son nom ; celui qui se tait beaucoup, il faut le nommer par son surnom. » Cette explication, tout le monde en conviendra, est parfaitement absurde : inutile de s'y arrêter.

Si l'on poursuit l'histoire du proverbe dans la littérature du XVIe et du XVIIe siècle, on trouve que de ses trois variantes, celle qui a *sage* tombe en désuétude et que les deux autres (*santo* et *sancho*) s'emploient concurremment, personne d'ailleurs ne se rendant plus compte de l'identité des deux mots. Francisco Sanchez de las Brozas, l'helléniste de Salamanque, note, dans son commentaire des œuvres de Juan de Mena [1], la variante *sage :* « Algunos porfian que se ha de decir ansi el refran castellano : *Al buen callar llaman sage* » ; ainsi vers 1582 on discutait déjà sur la forme du proverbe et les amateurs d'archaïsme tenaient, paraît-il, pour *sage* de préférence à *santo* ou à *sancho*. Quelques années plus tard (1606), Sébastien Covarrubias, au mot *callar* de son *Tesoro*, cite ainsi le proverbe : *Al bien* (*sic*) *callar llaman santo*, et, au mot *Sancho*, il le répète sous cette forme : *Al buen callar llaman Sancho*, et ajoute : « conviene á saber Sancio y Santo » [2]. Enfin Cervantes connaissait aussi les deux dernières variantes ; l'emploi qu'il en a fait prouve clairement qu'il ne se doutait pas de la vraie signification de *sancho* et qu'il prenait ce mot, comme Hernan Nuñez et d'autres, pour un nom propre.

Du moment que l'histoire du proverbe et les variantes qu'on en possède parlent décidément en faveur de l'interprétation donnée par le commentateur du marquis de Santillana, qui est aussi la plus simple et la plus généralement adoptée, du moment que les lois de la phonétique espagnole admettent une forme divergente de *santo* dérivée de sanctus et que toutes les tentatives d'expliquer dans notre proverbe la présence du nom propre *Sancho* sont ou piteuses ou beaucoup trop ingénieuses [3], il

1. *Obras del famoso poeta Juan de Mena*, Madrid, 1804, p. 280.

2. A en juger par ce rapprochement, on serait tenté de croire que Covarrubias a eu le sentiment vrai de l'origine et de la valeur du mot *sancho*. Mais pourquoi une *s* majuscule à *santo ?*

3. Parmi les explications trop ingénieuses, je range celle qui découvre dans le proverbe une allusion au silence gardé par Sancho II, lorsque son père lui retire Zamora pour la donner à Urraque, comme le rapporte le romance cité plus haut.

faut bien se résoudre à en expulser ce personnage intrus et à rendre au célèbre *refran* sa forme primitive, qu'il n'aurait jamais dû perdre :

Al buen callar llaman sancho.

Alfred MOREL-FATIO.

V.

COCO, FRUIT DU COCOTIER.

Littré n'a rien sur l'histoire de ce mot, qui est cependant intéressante. Gil Vicente fait dire à un jeune enfant qui aperçoit le diable : « Mãe, e o coco está alli (édition de Hambourg, I, p. 269). » Le très spirituel Lazarille de Tormes nous racontant sa jeunesse : « Y acuérdome, » dit-il, « que estando el negro de mi padrastro trebejando con el moçuelo, como el niño via á mi madre y á mí blancos, y á él no, huya dél con miedo para mi madre, y señalando con el dedo decia : Madre, coco. » (*Tractado primero.*) D'après ces deux passages, *coco* signifie donc un être tel que le croque-mitaine, le moine bourru. Le dictionnaire de l'Académie espagnole explique le mot par : « Fantasma que se figura para meter miedo a los niños. » Il n'y a rien de commun, semble-t-il, entre le croque-mitaine et le fruit du cocotier ; cependant Joam de Barros, qui à ses heures de loisir était un grammairien habile, pourrait bien avoir raison en donnant ce qui suit comme origine de cette dénomination : « Esta cásca per onde aquelle pomo recębe o nutrimẽto vegetavel que ę pello pę, tem hũa maneira agúda que quęr semelhar o nariz, posto entre dous ólhos redondos per onde elle lança os grellos, quando quęr nacer : por razã daqual figura, sem ser figura, os nossos lhe chámáram *coco*. Nome emposto pellas molhęres a qualquęr cousa cõ que querem fazer medo as crianças (*Terceira decada*, ed. de 1563, fol. 73 v°). »

J. CORNU.

VI.

LES TROIS SAINTS DE PALESTINE.

CONTE.

Les sœurs d'un couvent avaient à leur service un fossoyeur en qui elles avaient toute confiance. Un jour elles lui donnèrent une bonne somme d'argent avec la mission d'aller en Terre-Sainte et de leur rapporter trois statues de saints. Notre homme se mit en route, mais il

s'arrêta à la ville la plus voisine, et là il resta huit jours pendant lesquels il dépensa à boire tout l'argent qu'on lui avait donné. Quand il n'eut plus rien, il revint chez lui, ne sachant trop comment il pourrait se tirer de ce mauvais pas.

Pendant son absence, sa femme, qu'il avait laissée sans argent, était dans la plus grande peine. Le boulanger ne voulait plus lui donner de pain, le boucher ne voulait plus lui donner de viande, le marchand de vin ne voulait plus lui donner de vin. Cependant, comme elle était fort jolie, ils consentaient chacun de son côté à lui porter chez elle ce qu'elle demandait, mais en y mettant une condition qu'elle ne voulait pas accepter, car elle était honnête femme et elle aimait fort son mari. Quand celui-ci revint, elle lui raconta tout ce qui s'était passé. « Eh bien ! lui dit son mari, va chez le boulanger, chez le boucher et chez le marchand de vin, accepte leurs propositions et dis-leur de venir ici ce soir. Donne rendez-vous au boulanger à sept heures, au boucher à huit heures et au marchand de vin à neuf heures, et quand ils seront venus, tu les feras déshabiller. » Ainsi fut fait.

A l'heure fixée, le boulanger arriva apportant une provision de pain ; la femme le fit entrer dans sa chambre et le fit mettre tout nu ; à peine était-il en cet état que le mari fit du bruit à la porte. « Ah ! mon Dieu ! dit la femme, c'est mon mari qui revient de son voyage ! Cachez-vous vite dans cette armoire. » Quand il y fut entré, elle la ferma à clef. A huit heures le boucher arriva, apportant de la viande ; elle le fit déshabiller ; le mari frappa à la porte au même moment et elle le mit dans une autre armoire dont elle prit la clef. La même chose arriva au marchand de vin.

Cependant les sœurs du couvent avaient appris que leur messager était de retour de Palestine ; elles se rendirent chez lui en grande pompe et demandèrent à voir les statues. « Je vais vous les montrer, » dit le fossoyeur, et ce disant il ouvrit la première armoire où était le boulanger, puis la seconde où était le boucher, et enfin la troisième armoire où était le marchand de vin. « Voici la première statue, dit-il, voici la seconde, et voici la troisième. — Ces statues sont fort belles, » dit la supérieure après les avoir bien regardées, « mais elles ne sont pas convenables ; nous ne pouvons les prendre ainsi. Cependant il nous faut trois statues de saints de Palestine. Comment faire ? Ah ! voilà : nous les accepterons, mais vous allez leur couper ce qui les rend indécentes. » A ces mots le marchand de vin, devant qui elle se tenait, bondit de sa niche, courut à la porte, qu'il enfonça, et s'enfuit, suivi du boulanger et du boucher, qui craignaient comme lui qu'on ne procédât immédiatement à l'opération. Alors le messager dit à la supérieure : « Ma sœur, vos paroles cruelles sont cause que mes statues se sont sauvées. Courez

après maintenant. » Et resté avec sa femme il se réjouit de son double succès et fit bonne chère avec les provisions qu'il avait maintenant en abondance.

Recueilli à Vals (Ardèche) par Eugène ROLLAND [1].

VII.

LE GRAND LOUP DU BOIS

RONDE BRETONNE.

(Sur un air de chasse.)

1.

Le grand loup du bois est sorti (*bis*)
Qu'avait la goul' baiée — dondaine et dondon
Qu'avait la goul baiée — et la don.

2.

La plus bell' de mes brebis (*bis*)
Il me l'az emportée — dondaine et dondon
Il me l'az emportée — et la don.

3.

Le forestier du bois l'a ouï (*bis*),
Attira son épée — dondaine et dondon
Attira son épée — et la don.

4.

La gorge au loup il a coupée (*bis*),
La brebis s'est sauvée — dondaine et dondon
La brebis s'est sauvée — et la don.

5.

« Celui qui m'rendra ma brebis (*bis*)
Sera le mieux aimé — dondaine et dondon
Sera le mieux aimé — et la don.

6.

— Tenez, ma bell', votre brebis (*bis*).
— J'vous r'merci', forestier, — dondaine et dondon
J'vous r'merci', forestier, — et la don

7.

Quand je tonderai ma brebis (*bis*),

---

1. Ce conte réunit en un seul, assez malheureusement, deux récits dont nous trouvons des versions anciennes en français d'une part dans *Constant du Hamel*, d'autre part dans *le Prestre crucifié*. Voyez aussi *le Sculpteur et les Nonnes*, dans les *Contes* de Beaufort d'Auberval (Bruxelles, 1818) : l'auteur a sans doute puisé dans un récit oral qui représentait la transition entre l'ancien fableau du *Prestre crucifié* et celui qui a été fondu avec un autre pour composer le conte recueilli à Vals. — G. P.

Vous en aurez la laine — dondaine et dondon
Vous en aurez la laine — et la don.

8.

— Ce n'est point çà que j'demandons (*bis*),
C'est vot' p'tit cœur pour gage — dondaine et dondon
C'est vot' p'tit cœur pour gage — et la don.

9.

— Parlez plus bas, beau forestier (*bis*),
Mon père est en écoute — dondaine et dondon
Mon père est en écoute — et la don.

10.

S'il m'entendait parler d'amour (*bis*),
Il me battrait sans doute — dondaine et dondon
Il me battrait sans doute — et la don. »

(Ronde recueillie dans la forêt de Paimpont.)

Ad. ORAIN.

CORRECTIONS

AUX TEXTES PUBLIÉS DU MANUSCRIT DE CARPENTRAS N° 377.

I. *Sete savis.*

Cette version rimée du roman des Sept Sages, publiée par M. A. Mussafia : *Die catalanische metrische Version der Sieben Weisen Meister* (t. XXV des *Mémoires* de l'Académie des sciences de Vienne[1]), a été transcrite par M. W. Fœrster. Le professeur de Bonn s'est acquitté de cette tâche avec beaucoup d'adresse et d'intelligence, et bien qu'il n'eût alors aucune pratique de la paléographie catalane, il s'est fort heureusement tiré des principales difficultés de cette écriture assez mauvaise. Comme il est naturel, le commencement de sa transcription est moins exact que la fin : il a fallu à M. Fœrster quelque temps pour se familiariser avec la forme spéciale de certaines lettres ou groupes de lettres et avec le système des abréviations ; c'est donc surtout dans les premiers vers qu'on trouve des mots mal lus. M. Mussafia en a déjà corrigé, par conjecture, un certain nombre : une nouvelle collation du recueil de Carpentras me permet aujourd'hui d'améliorer encore un peu ce texte si magistralement étudié par le professeur de Vienne. Je rétablis dans les pages qui suivent la leçon du manuscrit.

V. 1 *entendre*. — 2 *eximplis*. — 16 *quil* au lieu de *qual*, ce qui confirme la conjecture de M. Mussafia : *qui lli*. — 17 *Bencilles*, déjà rectifié par M. Gaston Paris, *Romania*, t. VI, p. 298. — 21 *gasardonets* au lieu de *gasardoneis ;* de même aux vers 24 et 41 *aurets* et *fets* à la place de *aureis* et *feis*. M. Mussafia, sur la foi de ces trois seuls exemples pris dans les quarante premiers vers du poème, avait admis (§ 90 de son introduction) l'existence en catalan de deuxièmes personnes du pluriel en *-is* pour *-ts*. Cette forme est à rejeter : le *t* dans les trois exemples est absolument sûr. — 22 La lecture indiquée par M. G. Paris (*Romania*, VI, 298) ne se vérifie pas. — 23 *fiyll*. — 24 *gazardonatz*, comme

1. Il y a un tirage à part de 85 pages in-4°. Vienne, 1876.

l'a déjà indiqué M. G. Paris. — 30 *questia*, déjà rectifié par M. Paris. — 31 *Encilles*, déjà corrigé par MM. Mussafia et Paris. — 40 *Bentules*. — 42 *nodresque*, très clairement. — 43 *promet*. — 44 *qui*. — 49 *Melquider*. — 51 *queu* au lieu de *que*. Cette faute a été commise souvent. Le *qu* avec un trait horizontal sur l'*u* doit être lu *queu*. — 64 Ce que M. Mussafia ici et ailleurs lit *coma* est toujours écrit *co* (l'*o* surmonté d'un signe abréviatif) *a*, en deux mots, et presque toujours l'*a* est lié au mot suivant. J'ai fait voir (*Romania*, t. X, p. 506) qu'il convient d'écrire *com a*[1]. — 71 *venguen* au lieu de *venguts*. — 77 *fiyll*. — 80 *qui enten mi e mos scrits*. — 81 *mil* au lieu de *nul*. — 87 *si a*. — 99 *ho ha*. — 111 *he*. — 115 *retenir*. — 119 *ne* au lieu de *no*, comme l'a bien vu l'éditeur. — 123 *qualque* et non pas *qualcon* avec M. Paris. — 126 *moltes* et non pas *molts*. — 147 *mereueyla*. — 148 *aquell*. — 150 *mereueyles*. — 160 *ajustaren*. — 162 *gran*. — 171 *rrespon*. L'*r* initial au commencement ou à l'intérieur du vers, quand il n'est pas redoublé, est toujours écrit *R*, ce qui doit se transcrire, comme dans les textes castillans, par *rr*. — 208 *primera*. — 213 *corteset*, comme a déjà lu M. Paris. — 218 *maiors*. — 224 *primer*. — 229 *pecats*. — 232 *missatge*. — 239 *coneixets*. — 251 *per fin a força*, ce qui vaut mieux pour le sens. — 253 *quils*. — 258 *Que la* au lieu de *e la*. — 259 *vijaire*. — 266 *porian*. — 267 *volian*. — 268 *stia*. — 295 *mostrat*. — 298 *fuyles* — 299 *.iiij*. — 333 *squiuar* au lieu de *serquar*. — 337 *defen* au lieu de *deserven*. — 338 *prenen*. — 345 *vert*. — 350 *deuert*. — 355 *no*. — 363 *queu crey*. — 377 *moltes ... qui*. — 380 *queu*. — 397 *qui anc*. — 390 *pris*. — 392 *sapiats*. — 397 *E ell* au lieu de *cell*. — 403 *quants* au lieu de *gents*. Deviné par M. Mussafia. — 417 *ahonter*. — 418, 422, 431 *fiyll*. — 432 *quils*. — 464 *pres* au lieu de *fo*. — 469 *beyll*. — 475 *patit* sûrement. — 478 et 479 *maior*. — 483 *stech*. — 488 *no poch per*, comme a bien corrigé l'éditeur. — 493 *senyer*. — 501 *maior*. — 502 *dequen a auall*. — 504 *Rayll*. — 510 *maior*. — 536 *Bencilles*. — 548 *fiyll*. — 549 *qui anc*. — 568 *ayci* au lieu de *aqui*. — 569 *mantenir* — 601 *laltra la* au lieu de *la tra lo*. — 902 *dicmenges*. — 608 *lo miylor*. — 611 *qui*. — 615 *sabers*. — 618 *Les* au lieu de *Els*. — 631 *fiblat* et non pas *siblat*; de même aux vers 639 et 641 : *fibla* et *fiblat*. — 642 *al bresol*. — 644 *vert*. — 645 *fetes*. — 658 *venen*. Bien lu par M. Mussafia. — 667 *engruxat*. — 668 *aturem* au lieu de *anirem*, ce qui seul donne un sens. — 677 *sangonents*. L'*e* est surmonté du signe de l'*n*. — 693 *denant*. — 700 *deuert*. — 702 *qui*. — 719 *pris ... muler*. — 725 *qui ... tua*. — 733 *Reptauen*. — 742 *senyer*. — 754 *so*. — 756 *conseylats*. — 767 *men*. — 785 *gosaua*. —

1. Voir aussi l'observation de M. Milá y Fontanals, *Jahrbuch für romanische Literatur* t. V, p. 154, note 12.

801 *conec.* — 806 *larbra.* — 826 *gint.* — 836 *veus* (d'abord *vius*) au lieu de *veis*, ce qui annule la remarque de M. Mussafia (p. 23, note 5) sur la substitution de *i* à *u* dans ce composé. — 842 *a* manque. — 847 *aturats.* — 868 *Queu.* — 869 *E* au lieu de *que.* — 887 *quin* — 899 *ayci.* — 934 *fiyll.* — 938 *de aço.* — 941 *fiyll.* — 952 *de aço.* — 966 *empreyam.* — 982 *creus.* — 1005 *stremi* au lieu de *fremi.* — 1009 *senyer hoc.* — 1011 *Volenters.* — 1081 il y a bien *senyer*, mais il semble que l'y était de première main *j.* — 1107 *sobra.* — 1109 *ssus* au lieu de *ssi.* — 1124 *gitats.* — 1136 *ay las* au lieu de *aytans.* — 1146 *qui.* — 1148 *lom.* — 1170 *quin.* — 1172 *coses.* — 1187 *quis.* — 1196 *fiyll.* — 1210 *volenters.* — 1222 *muller.* — 1231 *primer.* — 1242 *era.* — 1259 *denant.* — 1260 *muyler.* — 1272 *diners.* — 1301 *Senyor.* — 1312 *volenters.* — 1318 *aja.* — 1330 *E ella* au lieu de *cella*, comme a bien conjecturé M. Mussafia. — *axiria.* — 1344 *deuert.* — 1357 *vert.* — 1361 *queu.* — 1379 *pendrien.* — 1382 Il ne manque rien à ce vers : le verbe, restitué par M. Mussafia, est dans le ms. *veurien.* — 1387 *pregon.* — 1458 *Raysonar.* — 1467 *primera.* — 1473 *aminuats.* — 1483 *perjurats.* — 1491 *corregue.* — 1500 *jutgat.* — 1506 *cregue* au lieu de *cregut.* — 1515 *dic.* — 1516 *lenperayre.* — 1569 *ergent.* — 1574 *muler.* — 1585 *Rey.* — 1603 *mati* au lieu de *man.* — 1613 *volenters.* — 1616, 1625, 1627 *Rey.* — 1663 *Regnat.* — 1680 *fiyll.* — 1691 *enparas.* — 1693 *quis.* — 1714 *Rayso.* — 1733 *linatge.* — 1734 *oltratge.* — 1740 *que.* — 1746 *denant.* — 1775 *volenters.* — 1778 *afanyes* au lieu de *afaytes.* — 1835 *Deuert.* — 1849 *seruecial.* — 1901 *sies.* — 1927 *conuidants.* — 1950 *sanch*, comme a bien corrigé M. Mussafia. — 1965 *conuidants.* — 1984 *quis.* — 1987 *sius.* — 1997 et 2003 *fiyla.* — 2006 *manassar.* — 2036 *hiuas.* — 2065 *minuaue* — 2072 *coure.* — 2095 *soferi.* — 2105 *maior.* — 2133 et 2135 *Rey.* — 2139 *Roma.* — 2151 *Volenters.* — 2161 *la .j.* — 2164 *seguits.* — 2168 *Volenters.* — 2169 *auers.* — 2172 *Deuert.* — 2196 *Rich.* — 2197 *laltra.* — 2210 *Rador.* — 2218 *stalonar*, comme a déjà lu M. Paris. Ce verbe avec le sens de « étançonner » est fort usité dans les vieux textes catalans, surtout dans les récits de sièges (voir par ex. Desclot, éd. Buchon, p. 596 *b*, 597 *a*, 597 *b*, 599 *b*) ; quant à *estolon*, dont il y a trois exemples dans un passage de la chronique de Jacme Ier (p. 117), il faut y voir avec M. Paris une faute de copiste ou d'imprimeur pour *estalon ;* cette dernière forme d'ailleurs se trouve dans Desclot (p. 597 *a*) : *e feu hi metre foch per los stalons a cremar.* — 2224 *caen.* — 2225 *cramats.* — 2232 *que li* — 2238 *dien.* — 2251 *E* au lieu de *c.* — 2270 *leusengers.* — 2271 *estortriets ... diners.* — 2277 *legoters.* — 2293 *denant.* — 2296 *de.* — 2307 *Res.* — 2324 *Raptir.* — 2377 *sere.* — 2403 *Regnat.* — 2405 *de bon ayre*, ce qui me semble préférable à la lecture *debonayre.* — 2407 *primer.* — 2430 *dona.* — 2436 *Senyor* —

2464 *qui.* — 2475 *Regnat.* — 2480 *enraquehits.* — 2489 *conseyll* — 2536 *Rich.* — 2547 *quiy.* — 2599 *enriquehits.* — 2606 *minuats.* — 2624 *Plau*[1]. — 2634 *maior.* — 2677 *moriren* aussi bien que *morirem.* — 2690 *muyler.* — 2704 *vijaire.* — 2727 *gens.* — 2785 *poc presar* au lieu de *porpensar.* — 2800 *Riba.* — 2822 *de encalsar.* — 2824 *volents.* — 2836 *quins.* — 2856 *Romas.* — 2871 *volenters.* — 2899 *bares* au lieu de *barons*, ce qui vaut beaucoup mieux. *Bares* est le pluriel de *bara* « traître » ; l'expression *bara traydor* se trouve dans Boades (éd. Aguiló, p. 19). — 2903 *Rayso.* — 2909 *bon.* — 2919 *feu* au lieu de *sen.* — 2946 *Rich ... fiyla.* — 2947, 2959, 2983, 3023 *Rich.* — 3029 *payra.* — 3040 *somouria.* — 3045 *sta*, comme a lu M. Paris. — 3047 et 3050 *Rich.* — 3061 *qui.* — 3066 *Queu.* — 3078 *quira.* — 3084 *vullats.* — 3137 *paor* au lieu de *pauc.* — 3151 *volenters.* — 3167 *qui.* — 3168 *primer.* — 3183 *re yo* au lieu de *rayo.* — 3188 *stort* avec M. Paris. — 3210 *vert.*

Sur le glossaire que M. Mussafia a donné à la suite de son édition des *Sete savis*, j'ai deux observations à présenter.

On y lit (p. 80, col. 2) : « *anantar* 2775, entehren ; Rayn. II, 82, verzeichnet *enantar* ». Il est évident que M. Mussafia a confondu ici des notes prises sur deux fiches et qui se rapportent à deux mots différents. Rétablissons : *anantar*, v. 2777, « avancer, hâter[2], » et *ahontar*, v. 2775, « déshonorer ». — « *layre* (*seny del*) 2962 muss eine Abendglocke bezeichnen ». En effet *seny del ladre*, proprement « cloche du voleur », signifie « couvre-feu ». C'est une expression fort usitée en Catalogne et aux Baléares ; voir, par exemple, la chronique de Pierre IV d'Aragon (éd. Bofarull, p. 184, 249 et 370) : *a hora del seny del ladre*, et Villanueva (*Viage literario*, t. XXII, p. 248), qui cite aussi la traduction latine de l'expression vulgaire : *pulsatio cimbali latronum.*

II. *Dispute entre En Buch et son cheval.*

Cette petite pièce, en vers octosyllabiques à rimes plates comme les *Sete savis*, a été publiée par M. W. Fœrster dans la *Zeitschrift für romanische Philologie*, t. I, p. 78 à 88. Voici les résultats de ma collation :

V. 3 *be* au lieu de *fe.* — 6 *Robador.* — 11 *stolt.* — 15 *benestruch.* —

---

1. M. Mussafia a lu *pleu* et rapproche cette forme de *pleure* qui se trouve dans *Flamenca* et de la forme catalane *treurer* pour *traurer* (§ 58 de son introduction). En ce qui concerne *pleure*, M. Chabaneau (*Revue des langues romanes*, décembre 1876, p. 312) a montré que ce verbe ne se rattache pas à *placere*, mais est une forme de *plevir*. Notre manuscrit porte clairement *plau*, et je ne me souviens pas d'avoir jamais rencontré *pleu* pour *placet.*

2. Le simple *antar* se trouve dans Auzias March.

38 *payra*. — 44 *Ris*. — 48 *Rient*. — 116 *pinet* au lieu de *io met*. — 117 *stat*. — 125 *aquell*. — 134 *clerga*. — 146 *Roman*. — 147 *fet*. — 153 *Miquel*. C'est en castillan qu'on dit *Miguel*. — 156 *du* au lieu de *deu*. — 170 *apris*. — 171 *palicer* « pelletier ». — 174 *pleders* — 178 *poria*. — 183 *no ti* plutôt que *non*. — 199 *deço*. — 204 *quan ten daras* (ce qui doit se lire *quant en daras*) au lieu de *quen rendaras*. — 207 *ages*. — 211 *cal* au lieu de *tal*. — 217 *aguerets*. — 229 *cauall*. — 238 *bandejat*. — 248 *deus*. — 272 *apris*. — 277 *deus*. — 282 *diners*. — 298 Le *bn* (avec l'*n* surmontée d'un trait horizontal) doit être lu *bernat*. — 332 *aja* au lieu de *a sa*. — 343 *legint*, et *poquets* au lieu de *poiets*.

M. Fœrster écrit toujours *ayn* le *ay* du manuscrit surmonté d'un trait : c'est en effet une transcription usitée, mais ce n'est pas la plus générale et le manuscrit de Carpentras dans les exemples non abrégés donne la préférence à l'autre graphie *any*.

III. *Libre dels mariners*.

Le morceau le plus curieux de tout le recueil pour l'histoire des mœurs. C'est une complainte, rimée comme les deux précédentes pièces, qui s'intitulerait le mieux : *De la vie et des vices du marin catalan*. Il y est longuement parlé des bordées que tirent les matelots en arrivant à terre, de leurs débauches avec les clientes de l'*alcavota* Na Garaula, de leur jeu effréné, etc. Les mots rares, noms de vêtements et d'armes surtout, abondent et augmentent encore l'intérêt de ce *Libre dels mariners*, que D. Mariano Aguiló a reproduit en beaux caractères gothiques dans son *Cançoner de les obretes en nostra lengua materna mes divulgades durant los segles XIV, XV e XVI* (Barcelona, A. Verdaguer, sans date ni pagination). L'habile catalaniste, qui a lu et transcrit plus de manuscrits catalans que beaucoup de romanistes n'en verront jamais, n'était pas homme à se laisser arrêter par les difficultés du recueil de Carpentras, mais il a sans doute copié un peu vite et n'a pas eu le temps de se relire ; aussi son édition n'est-elle pas à l'abri de tout reproche. Je ne puis approuver non plus son système de remaniement orthographique. Il est bon, certes, de faciliter la lecture de ces vieux textes, mais pas par des procédés de ce genre. A quoi sert, je le demande, de rétablir par exemple des lettres étymologiques, d'écrire *han*, *haut*, *haurem* pour *an*, *aut*, *aurem*, de remplacer *a* par *e* dans les syllabes atones : *vinagre*, *repayre*, *leuant*, pour *vinagra*, *rapayre*, *lauant* ? Si l'on continue ainsi à corriger, d'après je ne sais quels principes, la graphie des manuscrits, jamais on ne pourra tenter l'entreprise d'une grammaire historique de la langue catalane. Que M. Aguiló en soit bien persuadé, les lecteurs de son *Cançoner* n'ont pas besoin de ces *facilités*, ils connaissent assez la langue et les hésitations

des scribes pour se tirer d'affaire tout seuls ; quant à ceux qui n'achètent sa collection que pour la regarder, et ce doit être le plus grand nombre, il leur importe infiniment peu que les mots soient écrits d'une façon ou de l'autre. Comme mon intention est d'être utile aux philologues, je relèverai ici toutes les différences qu'offre l'édition de M. Aguiló comparée au manuscrit.

V. 4 *ajudens*. — 5 *yous*. — 13 *vinagra*. — 18 *an*. — 19 *afayn*. — 21 *stan*. — 22 *vila o ciutat*. — 26 *on*. — 34 *aut*. — 36 *rapayre*. — 43 *on*. — 44 *beure*. M. Aguiló a corrigé ici *beure* en *boure* à cause de la rime *roure*. — 52 *tenrres*. — 54 *lauant*. — 55 *aurem*. — 57 *sap ne* au lieu de *sap*. — 60 *doncs*. — 61 Je lis plutôt *galdiscam* que *caldiscam* — 64 *que*. — 68 *senyer* au lieu de *stranyer*. — 71 *on*. — 75 *auem*. — 82 *sperats*. — 89 *e queus* au lieu de *eu quen*. — 93 *ve* au lieu de *de*. — 96 *o*. — 107 *as*. — 108 *nages*. — 111 *coll*. — 116 *on ... stan*. — 130 *aparelats*. — 131 *un*. — 136 *nols* au lieu de *nons*. — 139 *an*. — 140 *E an ... stat*. — 141 *amics*. — 142 *sta*. — 144 *aure*. — 150 *stats* au lieu de *siats*. — 151 *stiats*. — 152 *lauant*. — 155 *oen*. — 156 *o*. — 159 *auran*. — 160 *de qui*. — 162 *o*. — 164 *Tost e spetxat*. M. a corrigé *tost e be espatxat*. — 170 et 172 *sta*. — 175 *auian guayat*. — 176 *an o*. — 177 *scrit*. — 186 *auran*. — 189 *a*. — 194 *an*. — 196 *stan*. — 198 *con si eren* au lieu de *que con seran*. — 204 *sinte*. — 206 *scarlatats*. — 207 *daur* au lieu de *dara* qui est une correction nécessaire, cf. v. 263. — 208 *spasa*. — 214 *an*. — 218 *desso*. — 220 *En ciutat o en vila* au lieu de *En la ciutat hauria*, correction inutile. — 223 *o*. — 227 *scorxada*. — 229 *aja ... stat*. — 239 *an*. — 243 *sol*. — 247 *scarlatat*. — 250 *E* manque. — 251 *vagades*. — 252 *reuaixe* et non pas *reuarxe*, il s'agit de l'étoffe nommée *revêche*. — 264 *rique spasa*. — 265 *o*. — 266 *quen*. — 267 *dada per vendra ;* la correction *donada* est bonne. — 268 *despendra*. — 271 *semble*. — 278 *tota hora ... agues*. — 279 *nou*. — 281 *ara* au lieu de *car*. — 284 *adat*. — 287 *auia*. — 288 *spital*. — 289 *leurian*. — 294 *masqui*. — 295 *pense*. — 296 *quesdeuenir*. — 300 *ambriachs*. — 301 *an*. — 302 *qui*. — 305 *o*. — 307 *an*. — 309 *lo*. — 310 *astra*. — 313 *qui*. — 320 *laxes*. — 321 *direus com o*. — 323 *ay*. — 324 *an*. — 325 *auran*. — 330 *sert*. — 331 *ergent*. — 333 *an*. — 334 *auran*. — 336 *venen*. La correction *vendran* est bonne. — 340 *so*. — 341 *Si ho* (sic) *fort bona sinta* au lieu de *Si ha bona sintura*, bonne correction. — 342 *dergent*. — 343 *la*. — 344 *menleuen*. — 345 *an*. — 346 *rrich*. — 348 *panyora*. — 349 *spaa ha*. — 350 *Romandra*. — 351 *offira*. — 352 *on ha ira*. — 353 *hoc e segueix sen mal*. — 355 *cous*. — 357 *Quel menjar ne lexan*. — 360 *nagun*. — 361 *vajal joch*. — 364 *ajats*. — 366 *dire*. — 367 *e* au lieu de *ço*, qui est une bonne correction. — 369 *Com* au lieu de *De*. — 379 *stan*. — 380 *han* manque. — 385 *die e*. — 386

so cre au lieu de *sotre* qui ne signifie rien. — 387 *entretat* (pour *entretant*, le signe de l'*n* a été oublié) au lieu de *entre tal*. — 388 *E aurem si gayrens dura*. — 395 *stan*. — 397 *stan malfedats*. — 398 *E croys*. — 403 *Con* au lieu de *Can*. — 406 *hom tenga*. — 409 *trauerser*. — 414 *cortièyla* aussi bien que *corneyla* : je ne comprends ni l'un ni l'autre mot. — 419 *correge*. — 425 *spert*. — 426 *nagun*. — 430 *de nauatre*. — 431 *torsen*. — 432 *E* manque. — 433 *spedat*. — 434 et 440 *an*. — 441 *nagun*. — 444 *Caxi*. — 447 *laltrayn*. — 448 *auian*. — 449 *an*. — 452 *falcia* — 455 *stats rrobats*. — 461 *cert* manque et a été ajouté avec raison. — 463 *an*. — 464 *aci*, peut-être doit-on lire *an*, mais *aci* est meilleur pour le sens. — 465 *auian*. — 466 *Encara los*. — 467 *agren*. — 468 *auer*. — 470 *sans ... scapats*. — 471 *an*. — 473 *doncs*. — 474 *laors*. — 476 *vents*.

Il me resterait maintenant à donner les résultats de la collation des *Cobles de la diuisio del regne de Mallorques escrites en pla catala per frare Entelm Turmeda* (1398), poème historique plein de renseignements curieux sur l'état social et même l'histoire littéraire de Majorque au XIVe siècle, que M. Aguiló a presque achevé d'imprimer dans son recueil, mais je ne suis pas sûr qu'il n'ait pas eu à sa disposition d'autre manuscrit que celui de Carpentras : des passages fort effacés par l'humidité dans le volume de la bibliothèque d'Inguimbert se lisent couramment dans le *Cançoner* ; de plus des vers omis par le scribe de notre manuscrit ont été restitués par l'éditeur : par conjecture ou d'après un autre exemplaire ? C'est ce qu'il faudrait savoir. J'attendrai donc d'être renseigné à ce sujet pour entreprendre la révision du très intéressant poème de Turmeda.

Alfred MOREL-FATIO.

COMPTES-RENDUS.

Una Lettera glottologica di G. J. Ascoli, pubblicata nell' occasione che raccoglievasi in Berlino il quinto congresso internazionale degli orientalisti. Torino, Lœscher, 1881, 8°, 71 p. (Extrait de la *Rivista di filologia ed istruzione classica*, t. X, f. 1.)

Dans cette *lettre*, pleine de science et d'esprit, de faits et d'idées, le savant linguiste italien touche un très grand nombre de points appartenant à l'histoire la plus ancienne (adaptation par les Grecs des lettres phéniciennes) ou la plus moderne (théories de la jeune école linguistique allemande) des études grammaticales. Nous ne le suivrons pas sur tous les points du vaste domaine où il se meut à l'aise; nous signalerons seulement à nos lecteurs les quelques stations fort instructives qu'il fait sur le territoire roman.

Les pp. 18 ss. sont consacrées à l'examen sommaire d'une question de la plus haute importance pour l'histoire et la philosophie des langues romanes; il s'agit de ce que l'auteur appelle « les motifs ethnologiques de l'altération du langage. » Les grammairiens contemporains sont en général assez sceptiques à cet endroit, et M. Ascoli trouve qu'ils vont trop loin. Pour le prouver, il cherche à établir l'influence de certaines habitudes de prononciation des Celtes sur la transformation des sons latins. Nous avons, dit-il, trois moyens de nous assurer que cette influence est réelle : quand la modification soupçonnée se trouve dans une région anciennement habitée par les Celtes et ne se trouve pas en dehors, — quand elle se retrouve dans le développement des langues celtiques elles-mêmes, — quand d'autres langues (germaniques) qui se parlent sur un territoire jadis celte la présentent, on est autorisé à l'attribuer à l'influence celtique; il ne faut pas, ajoute-t-il, être par trop rigoureux sur les preuves, à cause de l'état précaire de nos moyens d'information. Le premier exemple qu'il cite est celui de l'*u* prononcé *ü;* j'ai admis moi-même, dans un article qui paraît avoir échappé à M. A. (*Rom.* VII, 130), l'influence celtique dans ce cas, et j'ai donné brièvement quelques-uns des arguments que M. Ascoli expose avec plus d'autorité et d'étendue. Il faut convenir cependant qu'il reste sur ce point quelque incertitude, parce que la prononciation *ü* de l'*u* latin existe également dans l'ancienne Aquitaine, où le *substratum* est ibérique, et n'existe pas dans la Catalogne, dont la langue est très probablement importée de France et paraît ainsi avoir conservé un état antique du provençal. J'ai bien de la peine d'ailleurs à croire à la continuation de la prononciation celtique dans celle de l'*u* néerlandais; toute la région méridionale et occidentale du domaine allemand a un substratum celtique beaucoup plus fort

que celui des Pays-Bas, et n'offre pas le même phénomène ; le néerlandais (comme en d'autres points le danois) présente de remarquables analogies avec des traits phonétiques du français qui ne datent certainement que du moyen âge. Le point difficile, quand on admet des « motifs ethnologiques, » c'est de rendre compte de la façon dont ils ont agi (cf. *Rom.* X, 607) : M. Ascoli pense que les Gaulois, à l'époque de la conquête romaine, n'avaient pas d'*u*, et que le son *ü*, par lequel ils avaient dans leur langue remplacé l'*u* indo-européen, étant le plus voisin de l'*u*, ils le substituèrent à l'*u* dans leur prononciation du latin. Mais cela ne va pas sans difficultés : si l'*u* gaulois était *ü*, comment dans les inscriptions grecques, si nombreuses en Gaule, trouve-t-on toujours cet *u* rendu par ου (comme dans la littérature) et non par υ? A l'époque où commencent ces inscriptions, l'υ grec devait avoir précisément le son *ü*. D'autre part, plusieurs mots latins empruntés par le gallois présentent *u* et non *i*. Je ne crois pas que ces objections soient assez graves pour faire écarter une hypothèse qui a pour elle le fait frappant de l'accord presque complet de tous les dialectes parlés dans des pays gallo-romans ; mais je les indique pour qu'on ne juge pas la question absolument tranchée. J'ai proposé du mode d'action de la prononciation celtique une explication un peu différente de celle de M. A. ; je sais bien qu'elle soulève aussi des difficultés assez embarrassantes ; mais je ne crois pas qu'il soit possible d'arriver à une clarté complète.

Une conséquence que tire M. Ascoli de la prononciation celtique de l'*ü* me paraît tout à fait inacceptable. L'*ŏ* tonique latin, dit-il, donne en roman *úo*, devenu *uó* en italien, *ué* en espagnol par l'affaiblissement de la seconde voyelle primitivement dépourvue d'accent (*úe*). Comme il s'agit là d'un *u* propre (*schietto*) et tonique, « la prononciation gallo-romane pleine et spécifique devait être *üe* ; ainsi n o v o a donné primitivement un gallique *nüev(o) nüev*,... et l'*ö* qui sonne dans le *nöf* du français et du lombard n'est qu'une résultante postérieure et monophtongue de cet *üe* gallo-roman. » Le seul *u* qui devienne *ü* en gallo-roman est l'*ū* long, tonique ou atone ; l'*u* de *uo*, né de la dissimilation de *òò* en *óò*, a dû être à l'origine fort voisin de l'*o* fermé ; il serait facile de montrer, si cela ne réclamait pas trop de place, que nous avons encore (notamment en anglo-normand) des formes où se trouve la réduction de *óo* à *ó*[1]. La forme première du français est *uo* (*Rom.* VII, 132), et à plus forte raison en est-il ainsi du gallo-roman ; dans cette diphthongue l'*u* était *u* (*ó*) et non *ü* ; l'*e* de *ue* est dû, comme en espagnol, à la position faible de l'*o*, et c'est cet *e* qui, en réagissant sur l'*u* de la diphthongue, l'a plus tard changé en *ü* (non pas partout, car à Marseille par exemple on dit *cuer* de c o r et non *cüer*). Le fr. lomb. *ö* vient-il de *úe*, *ué*, ou de *üe*, *üé*, c'est ce qu'il me paraît actuellement difficile de décider ; ce qu'il y a de certain c'est qu'en France cet *ö* s'est confondu avec *ö* provenant de *ō*, c'est-à-dire de *óu* (*cör* = *flör*), d'où il suit que la collaboration de l'*ü* n'est pas nécessaire pour que le son *ö* se produise[2]. Ce qui montre d'ailleurs que l'anc. fr. *ue* n'est pas toujours *üe*, s'il l'est jamais, c'est la concurrence de la graphie *oe*, conservée encore

1. Ces formes sont d'ailleurs exceptionnelles. En général, comme je l'ai dit ailleurs avec d'autres philologues (voy. *Rom.* VIII, 132), l'*o* simple qui dans plusieurs textes français répond à *ǒ* tonique est *ò*, parce qu'il provient de la simplification de *uo* devenu *uò*.

2. Je ne sais même si en bonne phonétique elle est admissible. En théorie, *ö* est le

aujourd'hui dans *œil* et autres mots. Donc, pour ce cas-là, l'influence celtique peut être sans hésitation rejetée. La phase *üe* de l'Engadine, à laquelle M. A. attache une grande importance, n'est qu'un moment peu ancien dans la série; la phase *ie* en est une continuation plus récente. Le développement roman de l'*ŏ* tonique latin est varié et très multiple, dans le temps et l'espace, mais toutes ces ramifications s'expliquent par elles-mêmes, sans qu'il soit besoin de recourir à une influence étrangère.

Quatre autres traits phonétiques des dialectes romans parlés en pays jadis celtiques paraissent à M. Ascoli pouvoir être attribués à l'influence du gaulois : c'est le changement d'*ó* tonique en *óu*, d'*é* tonique en *éi*, d'*a* tonique en *é*, et de la gutturale en palatale devant *a*. Sur chacun de ces points l'auteur montre une science aussi précise qu'étendue et expose des raisonnements aussi ingénieux que bien enchaînés. Je dois dire cependant qu'il ne m'a pas pleinement convaincu. Les limites des phénomènes étudiés coïncident trop inexactement avec celles de l'ancienne population celtique, ces phénomènes eux-mêmes, pour la plupart, sont trop peu assurés en celtique, ils se retrouvent en trop d'autres domaines linguistiques, ils rentrent parfois (comme *óu* = *ó*, *éi* = *é*) trop visiblement dans l'harmonie générale du développement phonétique latin, pour que nous puissions avec vraisemblance en chercher l'origine dans les habitudes phonétiques des Gaulois. D'ailleurs le moment de leur apparition dans chacune des langues où ils se présentent est très différent, ou souvent nous est inconnu, ce qui rend bien douteuse leur relation génétique. Qui sait si dans quelques siècles on ne les verra pas se produire dans des dialectes certainement étrangers à toute influence celtique? L'amollissement de *c* en *j* devant une consonne, un des traits qu'on est le plus porté à regarder comme gaulois, se retrouve en espagnol, M. A. lui-même en fait la remarque; le *d* entre voyelles, qui est tombé en français vers la fin du XIe s., ce à quoi M. A. indique des parallèles celtiques, est en train sous nos yeux de tomber de même en espagnol; il suffit d'un hasard pour que le *c* dans *ca* s'altère sur un point quelconque du domaine roman autrement qu'il ne s'altère à Florence aujourd'hui, et comme il s'est altéré soit en gallo-roman [1], soit jadis en sanscrit. M. Ascoli, il est vrai, trouve qu'on exagère beaucoup aujourd'hui la part du hasard ou des « points de départ individuels » dans les altérations du langage, et il présente à ce sujet quelques observations justes et profondes : on remarque entre tous les traits du développement phonétique d'une langue, même fort éloignée de son point de départ, une harmonie qui ne permet pas de croire qu'elle soit livrée à l'arbitraire individuel. Les points de vue divers se concilient si on remarque que chaque son ou groupe de sons d'une langue (pour ne parler que de la phonétique) est toujours placé pour ainsi dire dans un carrefour : il peut rester stationnaire, ou s'engager dans une des voies ouvertes devant lui. Une fois un premier pas fait dans une direction, il s'en suivra d'ordinaire un certain nombre

---

mélange de *o* et de *e*, et je ne trouve pas, en regardant rapidement dans mes souvenirs, de langue où il ait une autre origine et provienne de *ü* et de *e*. Mais M. Ascoli est infiniment plus compétent que moi en ces matières.

1. Il est à remarquer que le gallo-roman est loin de participer tout entier à cette évolution. Elle n'appartient réellement qu'au centre, avec prolongement, non continu, dans les dialectes ladins ; le nord du français, le sud du provençal ne le connaissent pas.

d'autres qui l'entraîneront de plus en plus loin. Mais le nombre des modifications possibles à chaque moment pour chaque son est limité, et telle ou telle est plus en rapport avec l'ensemble des traits phonétiques de la langue; les individus attaquant sans doute confusément dans plusieurs sens, la modification qui prévaudra sera celle qui changera le moins les habitudes et sera le plus conforme aux autres caractères de la prononciation, en sorte que tout, là comme ailleurs, se réduit à un problème de mécanique. A quel moment, dans ces tâtonnements et ces avortements indéfiniment répétés, se fera sentir le « motif ethnographique? » Il semble que ce ne puisse être qu'au moment même où un peuple reçoit des mots étrangers : il est vrai qu'une fois admis il continue à les assimiler et à les altérer, mais seulement d'après les nouvelles tendances qui, à partir de l'adoption du mot, se manifestent dans sa propre langue. Quand un peuple adopte la langue entière d'un autre, il est bien plus difficile de croire à une action prolongée de la langue originaire sur la langue adoptée; car autant les habitudes phonétiques sont puissantes, autant les prétendues aptitudes phonétiques sont douteuses, pour ne rien dire de plus. En français par exemple l'*a* tonique est devenu *é* au plus tôt au VIIIe siècle (il était *a* quand le *c* de caro devenait *ch*); après six ou sept siècles de parler latin, comment expliquer sans mysticisme que l'influence du gaulois depuis longtemps oublié ait altéré l'*a* du français et du ladin sans toucher à l'*a* provençal? Pour admettre cette influence, il faudrait que les effets qu'on lui attribue fussent sans elle, je ne dis pas inexplicables, mais anomaux (car quant à prétendre savoir toujours la raison des faits, il faut y renoncer modestement). *A* est devenu *é*, *c* est devenu *ch* dans certains dialectes romans; pourquoi? on le devinera peut-être un jour, mais nous ne le savons pas. Ce n'est pas plus étonnant que de voir dans d'autres dialectes *a* atone devenir *o* ou *s* se prononcer *ch*. D'ailleurs, pour être impartial dans l'examen du problème attrayant des influences ethnologiques, il faudrait mettre les arguments négatifs en regard des arguments positifs. Que de traits dans le développement phonétique du gaulois, par exemple (j'entends par là le *cambrique*), sont étrangers ou même antipathiques au français, à côté d'un petit nombre de traits qui leur sont communs, et qui se retrouvent en général dans d'autres langues! Une enquête complète sur ce sujet devra tenir compte de tous les faits et ne pas être menée en vue d'une solution souhaitée. Quand elle se fera, les pages que M. Ascoli a consacrées à ce sujet compteront assurément parmi les documents les plus importants.

Un autre point de phonétique romane est étudié en passant dans la *Lettre*. A propos d'une assertion en effet superficielle de M. Osthoff sur le traitement inégal, dans *cinque*, des deux *qu* de quinque, M. A. étudie d'une manière fort intéressante le traitement de *qu* en roman. Sur quelques points on peut différer d'avis avec lui, mais tout le monde admirera la clarté, le bel ordre et la base large et solide de cette exposition[1].

Je terminerai par un mot qu'il m'est impossible de ne pas dire. L'élève de

1. Sur un autre point encore, le traitement de foco, joco, loco, on trouvera (p. 28) une remarque intéressante. J'ai expliqué ailleurs le traitement de ces mots un peu autrement que M. A.; je crois encore que le fr. a été non pas *fuouc* (attesté en ladin), mais *fuou*.

M. A. auquel il adresse sa *Lettre* a écrit, paraît-il, un livre sur les études de grammaire comparée (je ne sache pas qu'il ait vu le jour), où il paraît s'être donné pour tâche principale de mettre en lumière les grands mérites de son maître envers la science glottologique, et de signaler, non sans une légitime surprise, la négligence avec laquelle beaucoup de linguistes, surtout allemands, ont accueilli ses résultats et profité de ses vues. M. Ascoli tempère par de sages conseils de modération ce qu'il pouvait y avoir d'exagéré, surtout pour la forme, dans ces revendications juvéniles; il rappelle à son disciple que plusieurs savants allemands lui ont rendu justice entière, et ajoute même que la « rimunerazione » de ses travaux a été « a volte anche eccessiva. » A propos de ses études « romanologiques », M. Ascoli oblige son élève de convenir que « les Flechia, les Mussafia, les Schuchardt, les Foerster... l'ont gâté par leur bienveillance. » Il ajoute : « Quant aux Français, il faut tenir compte des conditions particulières où ils se trouvent. Il leur faut penser avant tout à leur public propre, et il est presque inévitable qu'ils prennent de temps à autre certaines intonations qui leur sont particulières, surtout quand il s'agit de se mesurer avec les Cisalpins. Au reste, ce sont là des choses un peu moins qu'imperceptibles. » Elles sont, à vrai dire, absolument imperceptibles à notre conscience, et nous l'interrogeons en vain pour savoir ce que M. Ascoli a voulu dire. Il nous permettra de l'assurer que nous ne sacrifions pas la moindre parcelle de ce que nous croyons la vérité par égard pour « notre public propre », et que l'idée de « nous mesurer avec les Transalpins » sur le terrain de la linguistique ne nous est jamais entrée dans l'esprit. Nous avons toujours apprécié avec une entière indépendance les travaux qui nous sont venus de l'autre côté des Alpes, nous leur avons souvent ouvert nos recueils scientifiques, et nous ne leur avons pas marchandé, quand il y avait lieu, l'éloge et même l'admiration ; M. Ascoli en a fait plusieurs fois, et, nous l'espérons, en fera souvent l'épreuve. Il est vrai que nous avons émis sur certaines questions un avis différent de celui de l'illustre linguiste de Milan ; mais il nous a dit et prouvé, ce qui vaut mieux, qu'il ne nous en savait nullement mauvais gré. Nous soupçonnons donc quelque malentendu dont nous ignorons l'origine, et nous croyons en tout cas que, là plus encore qu'en phonétique, les « motifs ethnologiques » sont des hypothèses fort peu vraisemblables.

Il nous reste à souhaiter que la suite promise de cette première lettre ne tarde pas à paraître, et que l'éminent auteur des *Studi Critici* fasse, dans la prochaine lettre, une part aussi large aux études romanes, qui lui doivent déjà tant et attendent encore tant de lui.

G. P.

Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon, d'après des documents antérieurs au XVIe siècle, suivi d'un glossaire, par Achille LUCHAIRE, professeur à la faculté des lettres de Bordeaux. Paris, Maisonneuve, 1881. In-8°, xvj-208 pages.

Le but que s'est proposé M. Luchaire a été de réunir un choix de textes en ancien gascon et de les présenter au lecteur classés par régions. Le recueil s'ouvre par la strophe gasconne ou béarnaise du *descort* de Rambaut de Vaqueiras. Ensuite viennent des pièces diplomatiques, publiées *in extenso* le plus souvent, d'autres fois par extraits, et concernant la région du Comminges et du Couserans (p. 2), la région du Bigorre (p. 10), la région du Béarn (p. 42), la région des Landes (p. 70), la région de l'Armagnac (p. 97), la région Girondine (p. 113). Les documents utilisés sont au nombre de soixante. Il est visible que M. L. a pris ce qu'il avait sous la main, et ce que les archivistes de divers départements du Midi (auxquels il adresse de justes remercîments) lui ont fourni. Mais nous n'avons pas à lui reprocher de ne s'être pas livré à une exploration qui n'entrait pas dans son plan. Sachons-lui plutôt gré d'avoir produit pour la première fois plusieurs documents intéressants. Disons toutefois que les morceaux les plus importants n'étaient plus inédits. Ainsi nous retrouvons dans le recueil de M. L., sous le n° 27, la plainte du vicomte de Soule publiée ici-même, V, 367; sous le n° 37 la charte landaise éditée et étudiée ci-dessus, III, 434; IV, 462; V, 123; sous le n° 21, la longue charte de Bagnères-de-Bigorre (1260) publiée, avec fac-similé, dans le *Musée des archives départementales* (n° 88). D'autres pièces avaient déjà été publiées par M. L. lui-même dans ses *Études sur les idiomes pyrénéens* (Paris, 1879). Il n'est que juste de dire que M. L. a revu ou fait revoir sur les originaux, autant que cela lui a été possible, les pièces publiées par d'autres que par lui. A ce propos je dois faire remarquer que M. L. tend parfois à exagérer l'importance des améliorations qu'il a pu apporter aux textes établis par ses devanciers. Ainsi, à propos de la charte landaise, il s'exprime ainsi, p. 86 : « La copie de M. P. Meyer contient, « comme on le verra, quelques erreurs que n'offre plus notre texte, corrigé sur « l'original même. » Ces « quelques erreurs » sont au nombre de trois : 1° *canens* (l. 14[1]) pour *cauens* ou *cavens*, mais M. L. oublie de dire que j'ai rectifié cette erreur dans la *Romania*, IV, 463 ; 2° *emendere* pour *emendera* (l. 38) ; 3° *valessan* (l. 39). Dans ces deux derniers cas j'ai été induit en erreur par le fac-similé qui porte très clairement *emendere*, et où, pour *valossan*, l'*o* est reproduit d'une façon indistincte. Mes erreurs se réduisent donc à bien peu de chose. M. L. en a commis une plus grave. Il y a, l. 37, *e a prometud*, où j'ai proposé, en note, de corriger *e* en *ed* (lat. *ille*) ; M. L. conserve ma note, mais il a omis *e*, qui (corrigé en *ed*) me paraît nécessaire au sens et ne peut guère avoir été inventé par l'auteur du fac-similé que j'ai sous les yeux. A propos de la plainte du

1. Je cite par les lignes de mon édition, *Romania*, III, 439-40. M. L. n'a pas pris le soin de numéroter soit les lignes, soit les phrases de ces textes, ce qui ne permet pas de citer avec précision.

vicomte de Soule, dont le texte est, comme je l'ai dit (*Rom.*, V, 368), fort incorrect, M. L. dit : « Non seulement nous croyons avec M. P. Meyer que « c'est une copie, mais nous inclinerions à penser que cette copie est très pos- « térieure aux événements qu'elle rapporte » (p. 51). J'ai eu entre les mains la copie dont il s'agit ; j'affirme qu'elle n'est que de très peu de temps (probablement de quelques mois) postérieure à la rédaction de l'original, c'est-à-dire à l'année 1252. Dans ces circonstances, la supposition de M. L. qui n'a pas vu la pièce en question, laquelle est au Musée britannique, ne peut naturellement avoir aucune valeur. Assez de ces minuties. — Une lacune grave dans ce recueil, c'est l'absence de tout travail géographique. Ces chartes contiennent beaucoup de noms de lieux qu'il aurait fallu relever et identifier dans une table. — Sur plusieurs points les lectures me semblent douteuses, mais M. L. a mis, au moins dans une certaine mesure, sa responsabilité à couvert, en nommant les archivistes qui lui ont fourni les copies qui m'inspirent des doutes. Dans certains cas on voudrait savoir si le ms. porte *in extenso* la forme adoptée dans l'édition, ou s'il y a un signe d'abréviation. — Le plan de M. L. ne comportait pas une étude linguistique sur les documents publiés, mais il a mis à la fin de son volume un copieux glossaire (pp. 129-200) dont les éléments sont empruntés non seulement aux pièces imprimées dans le recueil, mais encore à un grand nombre d'autres documents inédits ou imprimés[1]. Ce glossaire, qui est la partie la plus personnelle de l'œuvre, est aussi la plus défectueuse. D'abord les références aux textes publiés dans le recueil même y sont données d'une façon compliquée. Au lieu de renvoyer à la page, M. L. cite d'après le titre du document ; puis il faut avoir recours à une table placée à la fin du volume pour savoir sous quel numéro ce document est placé. Remarquons qu'il y a des documents (par ex. le n° 30) qui occupent plus de quinze pages. On voit combien il eût été préférable de renvoyer tout simplement à la page. Cela n'est qu'un détail de forme ; voici qui est plus grave. Ce glossaire devrait être complet en ce qui concerne les textes compris dans le Recueil. Or il ne l'est pas : bien s'en faut. Dans la charte landaise par exemple, des mots difficiles tels que *escapoers* et *lambrois* (p. 87 du *Recueil*) n'ont pas été reportés au glossaire. C'est sans doute parce que dans mon édition de cette charte (*Rom.*, III, 441) j'avais confessé mon impuissance à les expliquer. Mais ce n'était pas une raison pour les omettre. D'ailleurs, ces deux mots, et plusieurs autres des termes techniques que contient la même charte, ont été depuis ma publication l'objet de recherches assez nombreuses qui ont complètement échappé à M. Luchaire et pour lesquelles je me borne à le renvoyer à la *Romania*, IV, 462-4, et à la *Revue des langues romanes*, VIII, 19-30. En outre, les explications sont parfois erronées, et très souvent vagues et insuffisantes. Voici quelques exemples : « *sofraisera* (descort de R. de Vaqueiras), manquera. » C'est une grosse erreur, *sofraisera* est un conditionnel ; le futur serait *sofranhera*. — « *Artiga*, artigue,

1. M. L. ne cite pas les phrases où se trouvent les mots relevés au glossaire. Ce système a des inconvénients lorsque le texte auquel est emprunté le mot expliqué est inédit, ce qui est souvent le cas. Alors, en l'absence du contexte, la vérification du sens est souvent impossible.

espèce de terrain; » — *artigal*, artigal; » — « *capbolt*, espèce de redevance; » — « *cirmanadge*, redevance; » — « *mogadge*, sorte de redevance féodale; » — « *solagge*, redevance féodale; » — « *terradge*, redevance féodale.» C'est en vérité se contenter trop facilement. Aucune recherche étymologique, pas un renvoi à Du Cange ou à Raynouard ou à quelqu'un des nombreux ouvrages où les termes concernant les droits, les usages, les genres de tenures, ont été expliqués. Pour faire un glossaire pareil point n'est besoin d'être philologue ni historien.

P. M.

Œuvres de Henri d'Andeli, trouvère normand du XIIIe siècle, publiées, avec introduction, variantes, notes et glossaire, par A. HÉRON. Rouen, MDCCCLXXX, in-8°, cxxj-213 p. (Publication de la *Société rouennaise des Bibliophiles*.)

La publication de M. Héron ne mérite pas seulement d'être recommandée comme un excellent modèle à suivre aux savants de nos provinces, qui ne pourraient mieux employer leurs recherches qu'à l'investigation du passé littéraire de leurs pays respectifs; elle a droit d'être signalée à l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la littérature du moyen âge, dans laquelle Henri d'Andeli occupe une place peu large mais distinguée. Nous avons sous son nom quatre petits ouvrages en vers qui sont tous remarquables à quelque titre : le *Lai d'Aristote*, la *Bataille des Vins*, le *Dit du chancelier Philippe* et la *Bataille des Sept Arts;* M. H. remarque avec raison qu'il a dû en écrire plusieurs autres qui ne nous sont pas parvenus ou qui nous sont parvenus anonymes. Le beau volume publié par la *Société rouennaise des Bibliophiles* comprend l'édition de ces quatre poèmes, dont chacun est accompagné de notes, un *Glossaire* général, et une *Introduction* divisée en six paragraphes, consacrés, le premier au poète, les quatre suivants à chacun de ses ouvrages, et le dernier aux manuscrits et à la constitution du texte. Je dirai un mot du paragraphe premier de l'*Introduction*, puis de chaque poème, en examinant en même temps la notice, le texte et les notes.

A l'aide de recherches menées avec autant de soin que de méthode dans les différents dépôts où se trouvent des documents relatifs à l'histoire de l'église de Rouen au XIIIe s., M. H. établit que le *H. de Andeleio*, chanoine de Rouen, signalé en 1216 par l'abbé de La Rue, ne s'appelait peut-être pas Henri, mais Herbert; et que le Henri d'Andeli, qui, dans différents actes du même temps, apparaît réellement comme chanoine et chantre de la cathédrale, ne saurait être notre poète. En effet, « cet Henri d'Andeli fut chanoine au plus tard en 1198, il obtint la dignité de chantre en 1207, et il ne remplissait plus cette fonction en 1220 ou tout au moins en 1223 (p. xvij). Or, la dignité de chantre, qui était une des plus considérables du chapitre, ne cessait qu'avec la vie, ou n'était quittée que pour revêtir une dignité plus haute. Puisqu'il n'était plus chantre en 1220, puisque aucun acte postérieur à cette époque ne fait mention de lui, que devons-nous conclure, sinon qu'il était mort (p. xx)? » Or le *Dit du chancelier Philippe* a été composé en 1237; donc le chanoine et le poète ne

sont pas la même personne[1]. Au contraire un *Henricus de Andeliaco*, mentionné au 20 mars 1259 dans le *Regestum visitationum* de l'archevêque de Rouen Eudes Rigaud, pourrait bien être le clerc attaché jusqu'à la fin de 1236 au chancelier de Notre-Dame de Paris, qui serait retourné ensuite dans son diocèse ; peut-être, comme le conjecture M. H., Eudes Rigaud l'avait-il connu à Paris et le prit-il avec lui quand il fut nommé archevêque de Rouen. Voilà donc au moins deux, peut-être trois Henri d'Andeli dans un court espace de temps ; nouvelle preuve du danger des identifications hâtives entre deux personnages qui portent le même prénom et le même nom d'origine ; les mêmes prénoms sont toujours portés à la même époque par beaucoup de gens, et une ville a toujours beaucoup d'habitants ; ce sont deux points qu'il ne faut pas oublier (cf. *Rom.* X, 462).

En somme, les seuls faits acquis à la biographie de Henri d'Andeli sont qu'il était clerc, qu'il avait beaucoup vécu dans le milieu universitaire, qu'il avait été en relations très intimes avec le chancelier Philippe de Grève (mort le 25 décembre 1236), qu'il composa son poème sur ce personnage dès 1237[2], qu'il écrivit plus tard la *Bataille des Sept Arts* où il parle de Philippe comme d'un défunt. Nous ne savons ni quand il mourut, ni si le *Lai d'Aristote* et la *Bataille des Vins* ont été faits avant ou après 1237 ; disons seulement que la *Bataille des Vins* parle de Philippe-Auguste comme mort[3] et est par conséquent postérieure à 1223.

Le *Lai d'Aristote* est le plus connu des ouvrages de Henri d'Andeli. Il a pour sujet une aventure originairement contée du sage indien Vararuchi (voy. Benfey, *Pantschatantra*, t. I, p. 461), transportée ensuite, comme il arriva si souvent, chez les Arabes, et recueillie chez eux par les Occidentaux, qui l'attribuèrent à Aristote, ce qui entraîna certains remaniements. A quelle époque ce conte passa-t-il en Europe? On n'en trouve aucune trace avant le XIIIe siècle; mais il apparaît alors sous trois formes différentes, l'une latine (dans les *Exempla* de Jacques de Vitri, voy. Wright, *Latin Stories*, n° lxxxij), l'autre française (Henri d'Andeli), la troisième allemande (Hagen, *Gesammtabenteuer*, t. I, n° 2 ; cf. t. III, p. cxlvj). On serait porté à croire, étant donné le succès incomparable des *Exempla* de Jacques de Vitri et leur provenance en grande partie arabe, que c'est le récit de l'évêque de Ptolémaïs qui est la source des deux autres ; mais quand on l'examine de près on voit que c'est fort peu probable. Je serais obligé d'employer pour cet examen comparatif une place trop étendue ; je dirai seulement que chacune des trois œuvres a des traits particuliers qui ne permettent guère

---

1. P. Meyer avait déjà douté de l'identité du *H. de Andeleio* de La Rue avec le poète (*Rom.* I, 191).

2. Ce poème qui, d'après le rapprochement admis jusqu'ici, devait être attribué à un vieillard (voy. *Rom.*, I, 191), porte bien plutôt, dans les idées, dans les sentiments et dans la forme, la marque de la jeunesse.

3. M. H. n'est pas bien sûr (p. 88) qu'il ne s'agisse pas de Philippe III, comme on l'a conjecturé ; mais la lutte des vins est censée s'être passée *jadis* à la table du bon roi Philippe, qui *buvait* volontiers du vin blanc. Ce roi était donc mort depuis assez longtemps, et on ne peut songer à placer le poème après 1283. Philippe-Auguste était resté populaire au XIIIe siècle pour sa bonne humeur et ses saillies, comme une espèce de Henri IV.

de les grouper. Dès lors, comme l'attribution à Aristote de cette plaisante aventure n'a pu se faire plus d'une fois, il faut supposer que les trois récits remontent, peut-être par la tradition orale (dans le monde des clercs bien entendu[1]) à une source aujourd'hui perdue; cette source elle-même avait dû sortir en Orient du conte arabe adapté aux idées du moyen âge franc.

M. Héron a consciencieusement réuni ce qu'il a pu savoir sur les origines du récit, et il a ajouté à la fin du volume quelques renseignements qui lui avaient échappé; mais il n'était pas préparé à ces recherches d'un genre particulier et pour lesquelles il faut des livres qui n'étaient pas à sa portée. Il a donné en revanche quelques indications intéressantes sur les imitations modernes qui ont été faites du *Lai d'Aristote*, et surtout sur les représentations figurées qu'il a inspirées. Nous en possédons plusieurs, appartenant aux différentes variétés de la sculpture, qui remontent au moyen âge; si nous avions conservé quelques-unes des innombrables peintures dont nos ancêtres décoraient les salles de leurs habitations, nous y verrions bien souvent retracé ce sujet favori, qui plaisait au pinceau du peintre et à la malignité du bourgeois. Voici le curieux témoignage qu'on lit dans la traduction en vers de *Pamphile*, par Jehan Bras de Fer de Dammartin, dont je prépare une édition avec M. A. Scheler; Pamphile ayant allégué l'aventure d'Aristote comme exemple de la ruse des femmes, la vieille à qui il parle lui répond :

Mais chou que d'Aristote dis,
Qui fu chevauchiés, lonc tes dis,
Appocriffe est, non escriture;
S'a ge veue en mainte peinture
Femme chevauchier Aristote;
Or n'i a villain qui n'en rote,
S'en ont une rieule commune:
S'aucuns vient a crasse fortune,
Il dit : « Pain moy chi Aristote
Dont la femme fait haritrote. »

Le texte du *Lai d'Aristote* se trouve dans quatre mss.; M. H. les a étudiés avec soin et les a classés d'une manière tout à fait satisfaisante; il expose et discute les hypothèses possibles et les raisons du système auquel il s'est arrêté pour la constitution du texte avec beaucoup de clarté et de méthode; il ne dit que ce qui est nécessaire et met le lecteur pleinement à même de contrôler ses conclusions[2]. Trois mss., ABC, appartiennent à une famille (*y*), le quatrième, D, en forme une seconde, à laquelle il manque 74 vers de la première, mais qui en contient seule 90. M. H. montre que tous les vers omis dans A B C ou dans D devaient être dans l'original. A B forment à leur tour une sous-famille (*z*) dans le sein d'*y*. Le texte se constitue naturellement, pour les parties com-

1. Cf. *Lai d'Aristote*, v. 41.
2. Dans l'exposition des principes de la méthode critique, M. H. dit (p. xcvj) qu'une famille est constituée par la présence dans deux ou plusieurs mss. de leçons identiques; il faut dire de leçons identiques *fautives*, car les bonnes leçons communes ne prouvent naturellement rien. « D » (p. xcviij, l. 2) est une faute d'impression, puisque Méon ne connaissait pas ce manuscrit.

munes, par l'accord avec D d'*y*, de C ou de *z;* quand y et D sont en désaccord, il faut choisir le mieux qu'on peut. Voilà pour les leçons; je reviendrai plus tard sur les formes. Voici quelques remarques sur le texte. 65 *Ce li fist Larguece sa mere*, de *y*, vaut mieux que *Soz li* de D, qui n'a pas de sens; de toute manière la phrase est mal bâtie. — V. 76 (dans D seulement) *rechine* (: *prince*) l. *rechinche* ou plutôt *recince*, « nettoie, essuie. » — V. 107, virg. après *droiz*. — V. 128-9, l. *Car de quanque cuers puet esprendre Rest la pucele enamorée*. — V. 134 *Por fornir*, l. *Parfornir* (cf. v. 514). — V. 235 *defis*, l. *defist*, « manqua. » — V. 249, après *gramaire* un point et virgule ; une autre phrase commence là. — V. 295-8 la ponctuation est mauvaise : lisez *Sa belle tresse longue et blonde; N'a pas deservi qu'on la tonde La dame qui si bel chief porte; Par mi le vergier se deporte Cele etc.* — Pour la chanson 303-8 c'est la leçon de D qui me semble préférable. — V. 329 *Comment!* — Le second vers de la chanson 360-364, *Dras igaoit meschinete* n'est que dans D, et M. H. a bien fait de l'y reprendre ; mais que veut dire *igaoit*, qui manque au glossaire? L. *i gaoit*, « y trempait dans l'eau » (cf. Bartsch, *Rom. et Past. II*, 117, 3 *Dras i gaoit Perronele*); ce même verbe *gaer* se retrouve au second vers de la chanson 465-69 : *Bele Doe i ghée laine;* D l'a seul gardé, B et C l'ont supprimé, A l'a remplacé par le vers insignifiant *Pucele blanche que laine*, que M. H. a eu tort d'admettre. Ces deux vers sont des refrains; la scène de ces petites chansons est souvent placée au bord d'une fontaine (cf. ici même v. 305, 384) : cette fontaine était mentionnée dans le premier couplet de chacune des deux chansons dont nous avons là des fragments. — Les v. 394-97 ne sont que dans *y;* les deux du milieu sont, dans le texte de M. H., *A ce coup cheï l'estincele Toute jusqu'a terre au viel chat.* Quel sens l'éditeur donne-t-il à ce passage? il ne nous le dit pas. *Estincele* ne peut d'ailleurs rimer avec *merveille*. C lit *chandeille* (on sait que cette forme est fréquente), et c'est la bonne leçon : nous avons là une allusion à un trait bien connu des contes sur Salomon et Marcou ; Marcou, voulant prouver que « nature vaut plus que nourriture, » lâche une souris devant un chat dressé depuis longtemps à tenir une chandelle dans ses pattes pour éclairer le dîner du roi : le chat, après une lutte intérieure, laisse tomber la chandelle et se jette sur la souris ; ainsi le vieil Aristote quitte ses livres pour saisir par son bliaut la belle qui passe à sa portée. — V. 496 l. *Amors* avec D au lieu de *nature*. — Les notes de cette pièce auraient pu être plus multipliées. Celle qui concerne les v. 446-7 n'éclaircit guère ce passage, qui, n'étant que dans D, est sans doute altéré; au v. 444 je lirais *Quand desor le dos li ert mise.*

La *Bataille des Vins* est une facétie qui dut amuser les contemporains et qui a pour nous le mérite de contenir des renseignements intéressants sur les vins (au moins blancs, cf. p. 88) les plus goûtés au XIIIe siècle. L'introduction et les notes dont M. H. a accompagné cette pièce sont fort instructives et pleines de curieux rapprochements ; j'y renvoie les lecteurs. Le texte est dans deux mss., l'un et l'autre visiblement (quoique diversement) altérés en beaucoup d'endroits, et il présente plus d'un passage désespéré. V. 7 je préfère *aumaçor* de B à *ameor* de A pour le sens et aussi pour la rime. — V. 11 l. *fu* avec B, puisque les deux mss. sont d'accord pour lire *moilloit* au v. 2. — V. 34 pourquoi ne pas mettre une initiale majuscule à *Bardoul?* — Le v. 45 est inintelligible, et l'auteur aurait

dû le signaler. — V. 70 l. avec B *Por ce qu'en esté se tornerent;* les vins en question, ayant conscience de ce défaut (ils sont sujets à tourner pendant les chaleurs), rentrent chez eux pour éviter de mauvais traitements. — V. 87 la construction est impossible; je lirais *Béesanc* (ou *Béesac*) *de Meulant*, sobriquet du vin de ce pays comme *Petart de Chaalons, Rogel d'Estampes*, etc.; j'avoue du reste que je ne le comprends pas. — 134 A *Tant est fors* (le vin de Poitiers) *que par son orgueil Se fait costoier au soleil*, B *se fait il toster;* M. H. adopte la leçon de A, qui n'a guère de sens (car M. H. traduit : « Il est si fort, *parce qu'*il se fait, ce vin orgueilleux, cultiver au soleil; » comme si tous les vins n'en faisaient pas autant) : je lirais *tostoier*, et au vers précédent je corrigerais *fors* en *frois*, ce qui s'accorderait avec la « froidure de sa roche » mentionnée au vers précédent et avec le proverbe cité du XVIe s. : « Le vin de Poitiers est si frais qu'il éteindrait le feu d'enfer. » Aussi, avant de le boire, on le réchauffait, on le *tostoioit* au soleil. — V. 175 *martin* pour *martir* est là comme spécimen de jargon anglo-normand, et il ne faut pas à ce propos répéter d'anciennes erreurs sur l'altération des mots pour la rime (cf. *Rom.* IV, 280). — V, 178 A *Guersoi dunque*, B *Hersoi drincoi;* M. H. lit avec raison *Guersoi*, mais pourquoi *drinçoi?* il faut *drincoi;* ces deux mots sont altérés de la formule anglaise *wes heil* et *drinc heil* (cf. Wace, *Rou* III (éd. Andresen), v. 7358; *Brut*, v. 1728, 7142, et les notes afférentes, etc.).

Le *Dit du chancelier Philippe* a été d'abord publié dans ce recueil; M. H. a reproduit le texte de P. Meyer en y ajoutant une très bonne correction (v. 230 *de fer* pour *d'enfer*); il a aussi, naturellement, emprunté une partie des notes et éclaircissements à la *Romania*. Sur *jonc* au sens de « mèche », cf. Guillaume, *Joies Nostre-Dame*, v. 630 (*Zeitschr. f. r. Phil.* III, 219). Voyez encore le *Castoiement*, p. p. Méon, p. 283.

Le plus intéressant, de beaucoup, des poèmes de Henri d'Andeli est la *Bataille des Sept Arts*. Sous une forme allégorique imitée, ou plutôt parodiée, de la *Psychomachie* de Prudence, le poète a retracé la grande controverse qui passionnait ses contemporains sur la supériorité relative, dans l'enseignement supérieur des clercs, de la dialectique ou de l'étude des poètes latins. Le fait qu'un pareil sujet est traité en français annonce la fin prochaine du moyen âge scolastique. Cette spirituelle satire, remplie de fines et plaisantes allusions, demande un commentateur profondément versé dans l'histoire de l'enseignement et de la science au XIIIe siècle; M. Héron, sans avoir sur ces matières la compétence spéciale que possédait par exemple Thurot, a réuni avec soin les renseignements qu'il a pu trouver, et a fourni une introduction et des notes qui sont instructives et intéressantes. Le texte n'est conservé que dans deux manuscrits, et n'est pas assuré à tous les endroits; M. H. l'a notamment amélioré et a mis à démêler la bonne leçon un discernement souvent remarquable. — V. 3 A *glomeriaus*, B *gomeriaus;* sans pouvoir expliquer ce mot, je le rapproche d'une forme semblable employée par Jean de Meun : *Ne pers mie donc t'ame pour ton clerc gomerant* (*Test.* v. 565; de bons mss. portent *glomerant*, en sorte que la vraie forme reste aussi obscure). —V. 14 l. *que porvers.* — V. 16 l. *quiqueliquique* (comme dans le passage cité en note) pour faire le vers. — V. 21 je lirais *rest mise.* — V. 63 l. *Linaies.* — V. 135 l. *Qu'el avoit gardé en l'espée;* c'est une

espèce de divination. — V. 189 l. *D'un vers berseret*, c'est-à-dire qui sert à *berser*, qu'on lance comme une flèche; cf. *Tristan*, éd. Michel, t. I, p. 77. — V. 218 dans *livre de nature*, il faudrait imprimer *Nature* (c'est le *Physique* d'Aristote); de même v. 92. — V. 257 l. *as veritez*. — V. 296 je lirais *propter ea* sans capitale; il ne s'agit pas ici d'un des personnages du récit; le poète a simplement introduit ces deux mots latins pour rimer plaisamment avec *Preterea*. — V. 326 *Marciacop et Marcien;* M. H. propose de lire *Marcia. Cap.* et de voir là une abréviation de *Martianus Capella;* mais que signifiera alors *Marcien?* je préférerais lire *Martial Coq;* on sait que Martial pendant tout le moyen âge a été appelé *Coquus*. — Au v. 406, au lieu de *Et Gramaire si est alée en Egypte ou ele fu née*, je lirais *Et Geometrie est alée*, malgré le rapprochement indiqué en note par M. H. (au reste les v. 398, 411, qui manquent dans B, paraissent déplacés); *Gramaire* figure encore plus loin, et c'est une tradition de toute l'antiquité que la géométrie était née en Egypte. — V. 427-8, la leçon de B, *fallaces* et *rabaces*, est préférable à celle d'A.

M. Héron a fait suivre sa publication d'une table des rimes des quatre poèmes de Henri d'Andeli, et il a bien fait; mais il n'en a pas tiré parti comme il aurait pu. D'abord, pour être commode, une table de rimes doit signaler, mieux que ne le fait la présente, celles qui offrent quelque particularité (il faudrait par exemple signaler à quels endroits et dans quelles conditions le poète se permet des assonances); ensuite, les rimes d'un poète donnent sur sa langue des éclaircissements qu'il faut toujours recueillir, et que M. H. a négligés. Voici ce que nous apprennent, par exemple, les rimes de Henri d'Andeli en ce qui concerne les voyelles : il changeait, contrairement à l'usage normand, *ei* en *oi*, non seulement pour les imparfaits (IV 227, 299, 319), ce qui ne prouverait pas grand'chose, mais dans les mots ordinaires (I 366, II 88); — il prononçait *Biaune* comme *jaune* (II, 40); — il changeait illos en *aus* (I 232) et non en *eus;* — il ne distinguait plus *è* entravé de *é* entravé (IV 242); — il assimilait *en* à *an* (III 78 et peut-être 226), *ein* à *ain* (I 160, 316, 465, II 56, IV 20, 121, 245, 325, 433); — il contractait (trait important) *iée* en *ie* (I 42, 218, 461); — il prononçait *eus* le mot représentant oculos (II 126, IV 125, 215), et *meus* le mot représentant melius (III 128). Pour les consonnes : il appartient à ce groupe de poètes qui font rimer le *ch* picard (terme abréviatif) avec le *ch* français (cf. *Rom.* VII 135) : *estanche arestance* I 30, *France franche* I 112, *que vaut ce chevauche* I 475[1]; — il ne prononce plus l'*s* devant une consonne (III 130, 202, IV 193, 421); — il ne distingue plus *z* final d'*s* (I 142, 489, 599, II 102, IV 38). En ce qui concerne la flexion, les rimes prouvent que Henri observait rigoureusement la déclinaison[2], — qu'il ne connaissait pas le *t* final des 3es pers. des parf. faibles en *i* (I 216), — et qu'il disait *vaigne* de veniat (I 352), et par conséquent aussi *taigne*, *vain*, *tain* de teneam, venio, teneo. — Tous ces faits (et quelques autres

1. Il est à remarquer que ces rimes ne se trouvent que dans le lai d'Aristote. Faut-il en conclure que cette pièce est la première de l'auteur, que ces formes étaient celles de son dialecte natal, et que plus tard, habitué au parler parisien, il a évité de s'en servir? Même remarque pour *ie* = *iée*.

2. Je ne trouve qu'une exception : *David ravid* (pour *ravis*) III, 141; mais elle peut s'expliquer.

encore) auraient dû être recueillis par M. H. (ainsi que ceux qui sont attestés par la mesure) et lui servir à fixer, au moins en partie, les formes de son texte. Il n'a pas mis à les établir l'attention et la logique qu'il a apportées dans la constitution des leçons, et c'est là dans sa publication si digne d'éloges un côté faible qu'on doit signaler. Il ne nous dit même pas d'après quel principe il s'est réglé pour la graphie, et j'ai peur qu'il n'en ait eu aucun : les mêmes sons ou groupes de sons sont souvent représentés, même à la rime, par des notations bien différentes, ce qui est excusable dans une pièce où on reproduit un ms. unique (p. ex. III 114 *resuscitaz getas*, 118 *glore memorie*, 160 *soffriz offris*, 234 *avalle sale*, 254 *trinitei verité*), mais non dans un poème comme le *Lai d'Aristote*, publié d'après la comparaison critique de quatre textes (on lit p. ex. *plere* 58 et *faire* 83, *soz* 65 et *desouz* 85, *vous* 89 et *vos* 92, *tot* 106 et *tout* 112, *avoec* 101 et *iluec* 130, *mestre* 139 et *maistre* 176, *veut* 188, *velt* 202 et *vielt* 212, *molt* 216 et *moult* 218, *beau* 199, *biau* 297 et *bel* 379, *elle* 399 et *ele* 411, etc. etc.). Reproduction diplomatique d'un manuscrit ou établissement raisonné d'une graphie conséquente, tels sont, je l'ai souvent dit, les deux termes d'une alternative qui n'en laisse pas de troisième.

Le *Glossaire* (qui est en même temps une table des noms propres) est compris d'une façon que je trouve fort admissible dans une édition : il donne brièvement, sans discussion et sans preuve, le sens des mots anciens tel qu'il est dans les passages cités. Ce sens, dans le *Glossaire* de M. Héron, est généralement très bien saisi. Je n'ai pas remarqué l'omission de mots intéressants. On peut critiquer la manière dont sont cités les verbes, tantôt au temps et à la personne où ils paraissent dans le texte (ainsi *abeli*, *aim*), tantôt à l'infinitif, même quand il n'est pas dans le texte (ce qui a donné lieu à des erreurs, comme *aier* pour *aidier* à cause de *aït* et *aïe*, *comperer* au lieu de *comparer* à cause de *comper*, *folir* au lieu de *foleier* à cause de *foli*). Voici quelques remarques sur le glossaire. *Ameor* signifie « amant » mais ne peut signifier « favori » (aussi est-il à corriger II 7, voy. ci-dessus). — *An* III 96 est une faute d'impression pour *Au*, qu'il ne fallait pas emprunter à la première édition. — *Arcien* signifie toujours « membre de la Faculté des Arts », et n'est pas « réduit » à désigner un « maître de logique, étudiant en logique. » — *Aunoi* n'est pas « aune », mais « lieu planté d'aunes »; de même *glaioloi*, « lieu couvert de glaïeuls ». — *Auctors* désigne les poètes latins non seulement pour Henri d'Andeli, mais dans l'usage général du temps (de même le latin *auctores*, qu'il fallait traduire ainsi p. lxxxvij). — « *Batiaus* IV 369, bâtons d'escamoteurs ». Il s'agit de ces *avocatiaus qui de leur langue font batiaus ;* les *batiaus* des escamoteurs, auxquels a pensé M. H., ne sont sans doute pas leurs baguettes, mais ici je comprendrais plutôt *batiaus* comme le pluriel de *batail*. — *Comparer*, dans le passage cité, à son sens propre : *Sa mort trop durement comper* III 106 veut dire : « Sa mort me coûte trop cher », et ce passage indique, avec d'autres signalés par M. H., que des liens intimes et sans doute des relations d'emploi unissaient Henri d'Andeli au chancelier Philippe. — *Enfrume* (*faire l'*) ne signifie pas « faire la moue », mais « faire l'homme de mauvaise humeur »; cf. Tobler, *Zeitschr.* V, 197. — *Essaucier* ne veut pas dire « acclamer », mais « élever, mettre en haut rang ». — *Estre son gré* répond bien à « contre son gré », mais il n'est pas exact de traduire *estre* par « contre »;

il signifie « en dehors de ». — *Gomer* ne signifie pas « gosier »; E. du Méril, pour se donner le plaisir de rapprocher ce mot de l'islandais *gumr* (c'est-à-dire *gum*, all. *Gaum*, « palais »), a prêté ce mot au patois normand et lui a prêté ce sens; *gomer*, ici et ailleurs, signifie « coupe de bois ». — *Jovent* ne veut pas dire « jeune homme », mais « jeunesse » : *en fin jovent*, « en pleine jeunesse ». — Pourquoi sur *legeret* une digression étymologique au moins inutile? — *Pipe* III 18 me paraît signifier « tuyau », et être à peu près synonyme de *duis et fontaine* au vers 19; II 4 je crois que ce mot désigne le chalumeau avec lequel les rois, si je ne me trompe, avaient l'habitude de boire. — « *Rabée* IV 427, rage, du l. rabies ». L'étymologie est inadmissible; au lieu de *rabée*, comme je l'ai dit, il faut plutôt lire *rabaces*, qui est sans doute le même mot que *rabaches* dans Ad. de la Hale (éd. Coussemaker, p. 318). — *Rechine* I 76 est à supprimer (voy. ci-dessus); de même *rez el* IV 189. — *Toile* (*chançon de*) demanderait un peu plus d'explication que « chanson d'aventure ». Ce mot se retrouve dans le roman de la *Violette* appliqué, comme ici, à une chanson lyrico-épique; il désignait sans doute à l'origine des chansons faites pour être chantées dans les *gynécées* par les femmes qui y travaillaient; il est à remarquer qu'un grand nombre des *chançons de toile* qui nous sont parvenues débutent en nous montrant une ou plusieurs femmes occupées à coudre ou à broder. Cf. les vers de Tibulle : *Saepe etiam assiduae textrix operata Minervae Cantat, et applauso tela sonat latere.* C'est de même que dans beaucoup de nos provinces certaines chansons s'appellent *chansons de filasse*.

La publication de M. H., fort bien imprimée, a été tirée à petit nombre. Il sera peut-être amené quelque jour à en donner une édition nouvelle, pour laquelle ces remarques ne lui seront pas inutiles. Telle qu'elle est, cette publication est fort méritoire, et l'une des meilleures qui aient paru en ces derniers temps dans le domaine de notre ancienne littérature.

G. P.

Étude sur le dialecte du Tournaisis au XIIIe siècle, d'après les chartes de Tournay (*sic*), par Armand d'Herbomez, ancien élève de l'École des chartes. Tournai (*sic*), Casterman, 1881. In-8°, 160 p. (Extrait des *Mémoires de la Société historique de Tournay*).

Les soixante premières pages de cet ouvrage sont occupées par autant de chartes romanes de Tournai, dont la première est datée de 1207 et la dernière de 1292. Le reste du volume est occupé par l'étude proprement dite. Peu de localités se prêtaient aussi bien que Tournai à un travail de ce genre, car nulle part les chartes en langue vulgaire ne se présentent en aussi grande abondance. M. d'Herbomez nous fait savoir qu'il a fait son choix parmi plus de douze cents actes romans du XIIIe siècle, abondance qui lui a permis de se borner à imprimer des documents inédits, et de laisser de côté par conséquent les pièces mises au jour, il y a quarante ans, par M. du Mortier, d'après les archives de Tournai. Toutes ces chartes appartiennent aux archives municipales, qui malheureusement ne sont pas classées, situation peu propre à en assurer la conservation. L'administration municipale devrait d'autant plus se

préoccuper de porter remède à cet état de choses, que les archives, soit de la ville, soit des anciens établissements religieux existant avant la Révolution, ont déjà subi des pertes considérables au sujet desquelles il me sera permis de donner ici quelques renseignements. A une époque que je ne saurais déterminer exactement, mais qui doit être de très peu postérieure au 18 juin 1815, Th. Phillipps, qui n'était pas encore baronnet, acquit, je ne saurais dire à quel titre, plusieurs centaines de registres provenant de Tournai. J'extrais du catalogue, tant imprimé que manuscrit, de sa bibliothèque, les cotes qui sont accompagnées de la mention *Cartæ de Tournay* ou *Cartæ Tornacenses*[1] : 17393, 17408, 17999-18003, 18005-6, 18431-57, 18544, 19139, 19712-4, 19976 (sous ce numéro sont compris 27 vol. du XIVe s.), 20020-45 (volumes numérotés respectivement 3 à 27, XIVe s.); 23313-46 (XIIIe siècle, volumes numérotés 1 et 2, 19 à 49), 24130, 24215-6, 24224 (S. Caterinæ Tornac.), 24362, 24389, 24396, 24434, 24810, 25015-21, 25104, 25177, 25215, 25217, 25510 (4 vol. numérotés 3, 5, 16, 18), 24728, 25731 (Grand Camp), 25733-6, 25753, 25868, 25888, 25891, 26057 (volumes numérotés 6, 7, 8, 12, 15), 26064, 26179, 27753. Chaque article, sauf indication contraire, représente un volume. J'ai lieu de croire que dans un grand nombre de cas ces volumes sont formés de documents originaux reliés. Quelques indications sommaires du catalogue font penser qu'un grand nombre de ces chartes sont en roman.

Revenons maintenant au travail de M. d'Herbomez. La publication des pièces est faite avec grand soin. Comme M. de Wailly, dans sa *Notice sur les actes en langue vulgaire du XIIIe siècle contenus dans la collection de Lorraine*[2], il a eu soin d'imprimer en italiques les lettres qui dans les originaux sont remplacées par un signe d'abréviation, système qu'on regrette de ne pas voir plus généralement employé dans les éditions de textes destinés à servir de base à des recherches linguistiques. L'étude qui vient à la suite des pièces est en somme l'un des meilleurs travaux de ce genre que nous possédions jusqu'à présent. Elle prendra une place honorable à côté du mémoire de M. Raynaud[3] sur le dialecte du Ponthieu, auquel elle est supérieure à quelques égards. L'œuvre de M. d'H. n'est pourtant pas digne d'éloges sans restriction[4]. A la différence de M. Raynaud, qui compare le picard au français, M. d'H. a pris pour point de départ les types latins, et on ne peut que l'en féliciter ; mais il ne s'est pas assez occupé de déterminer la signification que les divers scribes de ses chartes ont attribuées aux lettres. Il y avait lieu d'établir, soit en un chapitre préliminaire, soit au début du paragraphe consacré à chaque son, la valeur de chaque

1. Je ne donne pas la liste qui suit pour complète. Il est probable que plusieurs articles m'auront échappé.

2. *Notices et extraits des mss.* XXVIII, 2e partie.

3. Voy. *Romania*, VI, 614.

4. A ce propos je dois faire une remarque au sujet de la note de la page 62 où M. d'Herbomez me remercie d'avoir revu les épreuves de son travail. Lorsque M. d'H. imprimait cette note il avait bien l'intention de m'adresser les épreuves de son étude, qui commence à la p. 63 ; mais les circonstances ne lui ont pas permis de le faire. J'avais, à la vérité, parcouru l'ouvrage en manuscrit et communiqué d'assez nombreuses observations à M. d'H., mais, outre que je n'ai pas vérifié la suite donnée à ces observations, beaucoup de détails qui sans doute m'échappèrent alors auraient frappé mon attention à la lecture des épreuves.

graphie. Ainsi, pour ne citer qu'un fait, au § 97, M. d'H. admet (sans doute avec raison) que *gh* équivaut à *g* guttural, mais au § 99 il est aussi obligé de reconnaître que ce signe *gh* peut aussi avoir (dans *managhe*, *borghois*) le son de *j;* aux mêmes paragraphes on voit que le *g* simple peut exprimer l'un et l'autre son. Il ne suffisait pas de glisser à ce propos une observation en passant : il y avait lieu d'instituer une recherche spéciale en tenant compte de tous les cas et de la fréquence de chacun d'eux.

Je n'ai rien à objecter au plan général, qui dans l'ensemble est celui que je suis dans mon enseignement de l'École des chartes, mais dans les détails il eût été possible d'observer un ordre plus rigoureux. Prenons le § 82 : « *C* latin, initial « ou médial, suivi de *a*, *o*, *u*, reste guttural dans notre dialecte, quelle que soit « la forme *c*, *k* ou *ch* qu'il revête. » Il ne fallait pas dire « *c* médial » ; le cas de *c* médial est celui de dicat, mica, étudié au § 84. Il fallait dire : « *c* initial ou dernière consonne d'un groupe » ; c'est le cas de *escaïr, eskievin*, que cite M. d'H., ou de *faukier* (falcare) qu'il aurait pu citer d'après la charte LII, ligne 6 ; c'est le cas de *clerc* (clericum), classé à tort avec les représentants de focum, locum, paucum, au § 88. En outre, si M. d'H. réunit ici, avec toute raison, la consonne initiale et la consonne qui termine un groupe, il aurait dû faire la même chose à propos du *g* où il traite en deux articles distincts (97 et 98) du *g* initial (*gheline*) et du *g* intérieur précédé d'une consonne (*Marghe-rite*), bien qu'en ces deux cas le résultat soit identique. Enfin, il y a encore ceci à reprendre à la rédaction du § 82 : c'est que le *c* initial, ou dernière consonne d'un groupe, ne se comporte pas exactement de même devant *a* et devant *o* et *u ;* il y a des cas où l'*a* latin devient *e* et dans ces cas qu'il fallait examiner à l'occasion du *c*[1], un *i* semi-voyelle peut s'engendrer au-devant de l'*e*, d'où *eskievin*, *eschievin* à côté d'*eschevin*. Ce phénomène est constant à la tonique : *kief*, *chief*. Il fallait donc mettre à part *c* suivi d'*a* et *c* suivi d'*o* ou *u*. — Je n'ai pas l'intention d'examiner minutieusement l'étude de M. d'H.; toutefois, puisque j'ai commencé à examiner les paragraphes consacrés aux gutturales, je présenterai encore quelques remarques sur cette partie du travail. M. d'H. traite à cet endroit de *c* suivi d'*e* ou *i :* le *c* dans cette condition a cessé depuis si longtemps d'être une gutturale, que j'aurais reporté cette partie de l'étude au chapitre des spirantes. C'est là aussi qu'il doit être traité du *c* de pacem et de Beatricem dont M. d'H. parle (§ 89) tout à fait hors de propos. — *aveule* est classé à tort (§ 84) parmi les mots mica, dicat, etc., où *c* entre deux voyelles tombe ; le cas est différent. En outre ce mot est formé, non d'aboculos mais du verbe *aveugler*. — Au § 87, M. d'H. signale, comme un exemple tout exceptionnel du passage de *c* à *f*, les formes *porofie*, *pouroffe*[2] de parochia. Cette mutation se produisant dans ce seul mot, et se retrouvant aussi dans le même mot au sud-ouest de la France (*parofia*), est bien peu probable. M. Chabaneau[3] a supposé, pour la forme méridionale *parofia*, un intermédiaire parroquia d'où *parofia* par la chute du *q* et le passage de *u* à *f* comme dans le fr.

1. M. d'H. en dit quelque chose aux §§ 48–50, à propos de l'*a*, mais c'est insuffisant.
2. Pour le dire en passant, il n'eût pas été inutile de dire si la place de l'accent est la même dans ces deux formes.
3. *Rev. des l. rom.*, VII, 407.

antif d'antiquum. Cette explication ne peut guère être la vraie, parce qu'elle repose sur une assimilation inexacte, l'*f* étant finale dans *antif* (féminin *antive*) et médial dans *parofia* ou *parofe*. Ce qui est certain c'est que le point de départ des formes avec *f* (ou avec *p*, car on a aussi au midi *paropia*) ne peut être parochia. — Au § 94 M. d'H. suppose à *cescun*, *chescun* le type ciscunus, pour quisque unus, et à *cascun*, *chascun* le type cascunus; mais cette supposition toute gratuite d'un double type latin n'explique rien : on a en français de France *chescun* et en picard *cescun;* or on aurait l'inverse s'il avait existé un type ciscunus. Il faut donc se contenter de *cascunus*. Au même paragraphe M. d'H. cite les formes *cuinc* et *ciunc* (cinq) ; n'y a-t-il pas une fausse lecture? — Au § 95 il fallait distinguer *eve* et *aiwe* qui sont respectivement en français de France *eve* et *aigue;* la première de ces formes vient de aqva, ava ; la seconde suppose, comme l'ital. *acqua*, un type où le *q* est renforcé.

M. d'H. me paraît avoir fait un relevé assez complet des particularités linguistiques qu'offrent les chartes de Tournai, et grâce à un résumé (pp. 134-43) où les faits sont classés non d'après leur point de départ, comme dans l'étude, mais d'après leur point d'arrivée, les vérifications sont faciles. Çà et là, toutefois, on trouverait à glaner dans les chartes des détails que M. d'H. n'a pas relevés ; tels que, par exemple, la réduction d'*ie* (arius, ĕrius) à *i*, dans *Wautir*, *Waukir*, *tiwelir*, *cautfornir* (charte X) ; l'emploi de la forme masculine du possessif devant un nom féminin commençant par une voyelle : *sen antain*, en 1212, et non *s'antain*, etc.

Les chartes publiées par M. d'H. contiennent plusieurs mots peu communs qu'il n'eût pas été inutile de relever à la fin du volume, en forme de glossaire. La rédaction de ce glossaire, qui eût été fort court, aurait sans doute conduit M. d'Herbomez à faire des recherches qui lui auraient fait éviter quelques méprises. Ainsi *eschohier* n'a rien de commun avec scholarius et par conséquent ne prouve pas la chute de l'*l* entre deux voyelles (§ 153). Ce mot, qui paraît d'origine germanique, désigne un ouvrier qni travaille la peau ou le cuir; voy. Du Cange, ESCOERIA.

L'ouvrage est terminé par trois tables : 1° des noms de personne; 2° noms de lieu ; 3° matières.

P. M.

Nouvelles recherches sur l'Entrée de Spagne, chanson de geste franco-italienne, par Antoine THOMAS. Paris, Thorin, 1882, in-8°, 65 p. (25° fascicule de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome.*)

Nous avons déjà brièvement indiqué à nos lecteurs le sujet de cet intéressant mémoire (*Rom.*, X, 455). M. Thomas établit ici, par des preuves qui ne laissent rien à désirer, 1° que l'*Entrée de Spagne* est l'œuvre d'un auteur padouan qui ne s'est pas nommé (et qui est peut-être le Minocchio mentionné dans le catalogue Gonzague) ; 2° que les 131 derniers vers du ms. XXI de Venise qui contient l'*Entrée* ne sont pas de ce Padouan anonyme, mais qu'ils forment le début d'une continuation, dont le ms. V (*Prise de Pampelune*) est un autre fragment ; 3° que

l'auteur de cette continuation est Nicolas de Vérone, dont nous possédons une *Passion*, et qui avait composé plusieurs autres poèmes franco-italiens (cf. *Rom.* IX, 505). Aux raisons que nous avons déjà fait connaître M. Thomas en ajoute de nouvelles et fort intéressantes, tirées du catalogue des manuscrits Gonzague. Il établit que dans le ms. XXI (Gonz. 53), les 131 vers qui se trouvent sur les fol. 303-304 ont été ajoutés par une main « sensiblement postérieure à toutes celles qui ont collaboré à l'exécution du reste du volume. » Le poème du Padouan se terminait avec le dernier vers du fol. 302 : *En plure[re]nt environ tuit François*. Or un des mss. de l'*Entrée* possédés par les Gonzague, le n° 57, se terminait par les mots : *en virum tuti franzosis*. Il est impossible de trouver une vérification plus frappante d'une hypothèse théorique. M. Thomas a traité spécialement (p. 34-36) la question des manuscrits de l'*Entrée* et de la continuation possédés par les Gonzague, et est arrivé, à force d'attention et de raisonnement, à lui donner une solution tout à fait satisfaisante. Le 53 est le XXI actuel, le 58 est le V (*Prise de Pampelune*) ; le 57, comme on vient de le voir, ne contenait que l'œuvre du Padouan (environ 16,000 vers). Le ms. 56 (246 fol.), qui commençait avec le poème, se terminait par : *non trovera falanza* ; or *non trovera falançe* est le dernier hémistiche d'une laisse de l'*Entrée* au fol. 254 v° du ms. XXI ; nous connaissons donc le contenu du ms. 56. La laisse suivante commence par : *Grant fu le preise antor le duc d'Anglent ;* or le ms. Gonz. 55 (154 fol.) commençait par : *Grant fu la prese antor le duc d'Anglent ;* il faisait donc suite au ms. 56. Il se terminait sans doute au milieu du poème de Nicolas de Vérone, continuateur du Padouan, car les mots de la fin : *tu nola respondis* ne se retrouvent pas dans le ms. XXI. Le premier vers du ms. 54 : *Mult fu luoco illuc datons li Milon oir* (corr. avec M. Th. *bien acoillis da tous*) n'y figure pas davantage, et ce ms. était sans doute la suite immédiate du 55 ; il avait à son tour pour suite le 58 (ms. V), car il se terminait par *ne sognent cum l'infrange*, et M. Th. suppose avec beaucoup de pénétration que ces mots devaient précéder immédiatement ceux par lesquels s'ouvre le ms. V : *Cum fu la sbare averte*. Il reconstitue donc chez les Gonzague : 1° deux copies de l'œuvre du Padouan, les n°s 53 (= XXI) et 57[1] de notre catalogue ; 2° une copie de l'œuvre du Padouan continuée par Nicolas de Vérone, comprenant les n°s 56, 55, 54, 58 (= V). Il est cependant un peu effrayé de la masse de vers que cette hypothèse attribuerait à Nicolas (environ 26500), et il ne la présente qu'avec réserve. Je ferai observer qu'en effet, d'après la comparaison des versions italiennes de la *Spagna*, il ne doit y avoir qu'une lacune assez peu considérable (douze chapitres) entre la fin du ms. XXI et le début du ms. V, tandis qu'ici elle comprendrait 20,000 vers environ ; qu'est-ce qu'ils racontaient? on ne le devine pas. Notons aussi, quelle que soit l'opinion qu'on doive se faire sur le point où s'arrêtait Nicolas de Vérone, que la fin du ms. V n'est certainement pas la fin de son œuvre. Ainsi, malgré les ingénieuses combinaisons de M. Thomas, il reste encore quelque obscurité sur tous ces points. Mais le fait essentiel qu'il voulait établir est maintenant hors de doute : la distinction du Padouan anonyme (Minocchio ?) et de Nicolas est assurée, et M. Th. a rendu certain,

1. M. Thomas a imprimé par erreur (p. 35) 54.

par une comparaison attentive et intelligente des 131 derniers vers du ms. XXI, du ms. V et de la *Passion* de Nicolas de Vérone, que l'auteur de la *Passion* est l'auteur des deux fragments épiques[1]. Il serait maintenant à désirer que l'*Entrée de Spagne* fût imprimée; nous avons tout lieu d'espérer que, par la communication d'une copie présentant toutes les garanties désirables, M. Thomas sera bientôt en état d'aborder cet important et difficile travail. Il nous donne dans sa brochure, outre les 131 vers de Nicolas qui terminent le ms. XXI, les 400 vers du Padouan qui précèdent ceux-là, et de longs fragments de la *Passion* de Nicolas, qui lui ont été communiqués par P. Meyer. G. P.

The English Charlemagne Romances. Part I. *Sir Ferumbras*, edited by Sidney J. Herrtage. London, MDCCCLXXIX, in-8°, xxxij-255 p.

Part II. *The Sege of Melayne* and *The romance of Duke Rouland and sir Otuell of Spayne*, together with a fragment of *The Song of Roland* ..... edited by Sidney J. Herrtage. London, MDCCCLXXX, in-8°, xxxviij-178 p.

Part III-IV. *The Lyf of ... Charles the Grete*, translated by William Caxton and printed by him ..... edited by Sidney J. Herrtage. London, MDCCCLXXX-LXXXI, in-8°, xij-268 p.

Part V. *The romance of the Sowdone of Babylone* ..... re-edited by Emil Hausknecht. London, MDCCCLXXXI, lxvij-144 p.

C'est une idée très heureuse qu'a eue la *Société des anciens textes anglais* de réunir sous un titre commun, dans son *Extra-Series*, les textes anglais relatifs à l'épopée carolingienne. Ces textes peu nombreux, conservés en général dans des manuscrits uniques, s'ils n'offrent pas un intérêt capital, méritaient cependant d'être publiés et gagnent à être réunis. Trois d'entre eux, le *Sir Ferumbras*, le *Sege of Melayne* et le *Sir Otuell* ont été récemment découverts; les autres étaient connus par des analyses ou déjà imprimés, mais dans des éditions à peu près inabordables. Les éditions nouvelles paraissent offrir toutes les garanties de fidélité et de soin; elles sont accompagnées d'introductions, de notes et de glossaires; elles doivent être accueillies avec reconnaissance, particulièrement en France, puisqu'elles nous permettent de mieux connaître un chapitre de l'histoire de notre ancienne épopée.

Cette épopée pénétra en Angleterre avec les Normands; on sait que, par un heureux hasard, nous en avons la preuve matérielle: la *Chanson de Rolland* anima les vainqueurs de Senlac. Dans la société toute française qui s'établit dans l'île après la conquête, les jongleurs eurent naturellement, comme ils l'avaient en France, le rôle de charmer les loisirs et d'embellir les fêtes par leurs chants. Mais l'épopée française, transportée dans ce nouveau milieu, y perdit bien vite son caractère national; elle devint un objet d'amusement et non d'émotion, de curiosité et non d'enthousiasme. Au bout d'un siècle à peu près elle avait cessé

1. Nous avons remarqué (X, 456) que M. Stengel avait déjà émis l'hypothèse de la distinction à faire entre le Padouan anonyme et Nicolas. Dans un nouvel article de la *Zeitschrift für romanische Philologie* (V, 379), il revient sur ce point et expose le système qu'il avait conçu avant de connaître les recherches de M. Thomas. Il attribuait à Nicolas toute la troisième partie du ms. XXI avec une suite, et dès lors il ne regardait le ms. V que comme un remaniement d'un fragment de cette suite. Il avait remarqué avant M. Thomas que le mot *ond*, signalé par P. Meyer comme caractéristique du ms. V, se retrouve dans les derniers vers du ms. XXI.

d'être vivante, et sans doute on la lisait plus qu'on ne la chantait. Il serait intéressant de donner une liste spéciale de tous les manuscrits de chansons de geste écrits en Angleterre, en tête de laquelle figurerait le plus ancien manuscrit du *Rolland ;* on noterait ainsi à la fois les poèmes qui ont eu du succès dans l'île et ceux qui n'y ont pas pénétré, et les causes de cette faveur ou de cette exclusion seraient en général assez faciles à démêler. Quant à des chansons de geste de composition anglo-normande, il a dû en exister fort peu. Un copiste anglais de *Renaut de Montauban* avait un manuscrit incomplet ; il l'a complété à sa façon, contrairement d'ailleurs à toute la tradition, mais dans des vers qui ne sont pas mauvais, bien qu'il n'y reste rien de l'esprit du vieux poème. La version anglo-normande d'*Amis et Amile*, malheureusement encore inédite, écarte du récit Charlemagne et son entourage. Les questions obscures soulevées par les diverses versions de *Bovon de Hanstone* ne pourront être résolues que quand on aura publié les divers manuscrits qui les contiennent, et dont l'un est certainement anglo-normand. Enfin deux poèmes, l'un et l'autre de composition assez récente, qui ont eu en Angleterre un grand succès, puisqu'ils ont été traduits en anglais l'un (*Fierabras*) deux fois et l'autre (*Otuel*) trois fois, ont été munis d'introductions (la *Destruction de Rome* et le *Siège de Milan*) inconnues aux versions primitives et dues peut-être à des Anglo-Normands.

Les traductions en anglais sont toutes assez récentes [1], et elles sont en petit nombre. Du *Rolland* il ne nous reste qu'un fragment ; puis nous avons une mise en vers de la chronique de Turpin et de la légende du voyage à Constantinople, dans laquelle est insérée une traduction d'*Otuel*, — deux autres traductions d'*Otuel*, — une traduction du *Siège de Milan*, — une traduction du *Fierabras*, — une autre précédée de la *Destruction de Rome*, — et c'est tout. Nous laissons ici de côté les poèmes sur *Amis* et *Bovon*, qui, dans les versions anglaises, sont étrangers au cycle carolingien. Quant au charmant petit poème de *Rauf the Colyear*, dont la *E. E. T. S.* nous promet aussi une édition, il s'y rattache extérieurement, mais il n'a sans doute pas de source française.

A ces poèmes, la *Société* a joint la reproduction de la *Vie de Charlemagne* de Caxton, qui n'est, comme on le sait [2], que la version fort exacte du livre de Jean Bagnyon [3], imprimé à Genève en 1478, et comprenant, avec des extraits de chroniques et une version de Turpin, la mise en prose de *Fierabras*. Le livre anglais n'a donc pas grand intérêt, mais on ne possède de l'édition originale qu'un exemplaire unique, et on a bien fait de le réimprimer. Dans sa préface, M. Herrtage s'exprime d'une façon peu claire au sujet d'un exemplaire de l'original français, imprimé à Genève par Simon Du Jardin : il est le seul qui nous soit parvenu de cette *édition*, et non de cette *version* particulière ; c'est le texte de Jean Bagnyon.

Le fragment du *Rolland* anglais qui s'est conservé ne comprend que 1049 vers à la fois rimés et allitérés : le récit va du retour de Ganelon de son ambassade au moment où Rolland se décide à faire appel à son oncle. Ce récit n'est nullement

1. Il y aurait une étude à faire sur le mode de publication de ces poèmes et le public auquel ils s'adressaient.
2. Voy. *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 157.
3. Voy. *Romania*, X, 634.

une simple traduction du français ; l'auteur anglais traite son sujet très librement. Non seulement il y mêle, comme on l'a déjà remarqué, des traits empruntés au faux Turpin, mais il modifie beaucoup l'histoire qu'il raconte ; il est regrettable qu'à cette indépendance, rare de son temps[1], il ne joigne pas plus de talent. M. Herrtage n'a pas recherché s'il avait puisé son sujet dans un texte du *Rolland* appartenant à la plus ancienne rédaction ou au remaniement ; il est vrai qu'il est difficile de le savoir, à cause du peu de fidélité de l'imitation, mais on pourrait cependant signaler quelques indices, et M. Schleich l'avait fait (voy. *Rom.*, VIII, 479), en se prononçant pour la seconde alternative. M. Herrtage est porté à regarder le poème anglais comme un peu plus ancien que ne l'avait fait M. Schleich ; il ne le juge pas postérieur à 1400.

Le petit poème d'*Otuel* (ou *Otinel*), dont nous avons conservé deux manuscrits (l'un anglo-normand), a joui en Angleterre d'un succès extraordinaire. On en connaissait déjà deux rédactions en vers anglais, et voilà qu'une troisième vient d'être découverte dans un recueil formé au XVe siècle par Thornton et récemment acquis par le British Museum ; c'est celle qu'a publiée M. Herrtage. Elle ne présente rien de bien remarquable. La préface de l'éditeur est fort courte, et les renseignements qu'il y donne pourraient être plus exacts et mieux présentés. Ainsi il est singulier qu'un écrivain qui connaît les travaux modernes mentionne uniquement l'*Otuel* de la *Karlamagnùs-Saga* d'après une note de Wharton ; ce qui est dit, d'après l'*Histoire poétique de Charlemagne*, du rapport des deux *Otuel* anglais déjà connus n'est pas suffisamment clair. M. Herrtage aura l'occasion de revenir sur ce sujet quand il publiera l'*Otuel* du ms. Auchinleck (le ms. Fillingham, qui contenait l'autre, a malheureusement disparu).

Ce même ms. Thornton, où se trouve l'*Otuel* qui vient d'être imprimé, contient le début (1602 vers) d'un poème carolingien jusque-là complètement inconnu, tant en français qu'en anglais, *le Siège de Milan* (*the Sege of Melayne*). En voici le bref résumé. Le soudan Arabas[2], après avoir dévasté l'Italie, prend Milan. Alantin (*? Sir Alantyne*), seigneur de la ville, averti par un songe, vient demander secours à Charlemagne, qui de son côté a reçu d'un ange, qui lui est apparu pendant son sommeil, une épée avec l'ordre d'aller venger le désastre de Milan. Ganelon décide pourtant l'empereur à ne pas prendre lui-même part à l'expédition et à envoyer Rolland à sa place. Devant Milan les Français sont vaincus, Richard de Normandie est tué et Rolland fait prisonnier avec d'autres. Ils s'échappent, arrivent à Saint-Denis, et y rencontrent Charles, auquel ils demandent de les venger. Turpin, pour y concourir, fait armer les clercs, et se trouve bientôt à la tête de cent mille hommes ; comme Charlemagne, à l'instigation de Ganelon, refuse encore de se mettre en marche, Turpin l'excommunie d'abord, puis l'assiège dans Paris ; l'empereur cède alors, sur les conseils de Naime, et part pour Milan. Arabas ayant été tué dans la précédente guerre, les païens ont couronné Garsie (*Garsy*) ; différents combats ont lieu, et le poème s'arrête au moment où les Français vont donner à Milan un assaut sans doute

1. Cette indépendance est de nature à faire croire que les emprunts faits à Turpin sont le fait du poète anglais lui-même et non d'une source française inconnue à laquelle il aurait puisé, comme le supposait W. Grimm.

2. Cf. Arapater dans *Otuel*.

décisif. — Le poème français d'où est sorti le *Sege of Melayne* paraît avoir été composé pour servir d'introduction à *Otuel*. C'est uniquement dans *Otuel*, en effet, que nous trouvons un soudan Garsie régnant, comme ici, en Lombardie. L'introduction se terminait sans doute par la prise de Milan, où on établissait un prince chrétien; mais Garsie revenait après que les Français étaient retournés chez eux, et envoyait un messager à Paris pour provoquer l'empereur, comme on le voit au début d'*Otuel*. — Le *Siège de Milan* est donc fort comparable à la *Destruction de Rome* [1], introduction mise après coup au *Fierabras*, si ce n'est que l'auteur de la *Destruction* a profité d'un poème antérieur qu'il a plus ou moins bien connu, tandis que l'auteur du *Siège de Milan* a sans doute tiré tout de son imagination. En raison du succès qu'*Otuel* a obtenu en Angleterre, on peut supposer que cet auteur, dont l'œuvre ne nous est arrivée en partie que dans une traduction anglaise, était Anglo-Normand. On remarquera dans son poème le rôle important et singulier qu'il fait jouer à Turpin, et l'incohérence avec laquelle est conçu celui de Charles, plus docile aux suggestions de Ganelon qu'aux injonctions que Dieu lui-même daigne lui donner, se refusant par deux fois à entreprendre des expéditions qui sont pour lui de devoir, mais, une fois en guerre, ne le cédant à personne en prouesse. Ces traits, et quelques autres qu'on pourrait signaler, me paraissent indiquer comme date pour le *Siège de Milan* français la fin du XIIe siècle ; la version anglaise, d'après l'éditeur, est de la fin du XIVe.

Le *Fierabras* est aussi un poème qui a beaucoup plu, dès son apparition et longtemps après, de l'autre côté de la Manche. On en a trois manuscrits anglo-normands, et l'introduction dont il a été muni, la *Destruction de Rome*, est peut-être une œuvre anglo-normande ; la poésie anglaise du moyen âge y fait souvent allusion. Enfin, au XIVe siècle, on en a fait deux traductions, l'une (celle qu'a publiée M. Herrtage) ne comprenant que la chanson de *Fierabras*, l'autre (le *Sowdon of Babylone* réédité par M. Hausknecht) embrassant aussi la *Destruction*. M. Hausknecht avait déjà, dans une dissertation dont nous avons parlé (*Rom.* VIII, 479), traité plusieurs questions relatives au rapport des poèmes anglais avec la chanson française, questions sur lesquelles je compte bientôt appeler l'attention des lecteurs de la *Romania*. L'édition qu'il donne du *Sowdon* est précédée d'une introduction où il revient brièvement sur ce sujet et accompagnée de bonnes notes. Le *Sowdon* avait été imprimé par le Roxburghe Club en 1854 ; le *Sir Ferumbras* au contraire était inédit et même, jusqu'à ces derniers temps, inconnu [2]. Ce manuscrit présente cette curieuse particularité que la reliure est faite avec des feuilles de parchemin contenant une première rédaction de plusieurs morceaux, rédaction que le poète, dans le texte définitif, a modifiée en général heureusement. M. Herrtage, qui a inauguré par cette publi-

1. Il pourrait même bien en être imité; le rôle assigné à Richard de Normandie le donne à penser.

2. Ce qui est dit p. 155 de mon *Hist. poétique de Charlemagne* doit être rectifié : le poème qui y est appelé le *Sir Ferumbras* est le *Sowdon*, et il aurait fallu ajouter qu'il contient un prologue manquant au français (lequel prologue, comme on le sait maintenant, a pour source la *Destruction de Rome*).

cation la série des *Charlemagne romances*, a traité dans l'introduction plusieurs questions relatives à ces romans en général.

Quand on aura publié *Rauf the Colyear*, l'*Otuel* du ms. Auchinleck, la première partie, contenue dans le même ms., du *Charlemagne*, on aura épuisé la liste des romans carolingiens anglais. On pourrait cependant y joindre le *Huon de Bordeaux* de lord Berners, aussi intéressant au moins que le *Lyf of Charles* de Caxton, et conservé également dans un seul exemplaire [1]. Il est enfin à désirer qu'on puisse retrouver le ms. Fillingham où est la dernière partie du *Charlemagne*, et qu'on ne publie la première qu'en la réunissant à la seconde, dont elle est séparée depuis cinq siècles.

G. P.

D. Pedro, el condestable de Portugal, considerado como escritor, erudito y anticuario (1429-66). Estudio histórico-bibliográfico, por Andrés BALAGUER Y MERINO. Gerona, 1881, 69 p. in-8° (tiré à part de la *Revista de ciencias históricas* de Barcelone, t. II).

Le connétable D. Pedro de Portugal, fils de l'infant D. Pedro, tuteur du roi Alphonse V, est plutôt connu dans l'histoire littéraire par ce qu'il est censé avoir fait faire ou inspiré que par ce qu'il a fait lui-même. Sans la lettre fameuse, véritable traité historique de la poésie espagnole, que lui adressa le marquis de Santillana, son nom serait fort oublié, car le peu qu'on sait de ses œuvres ne donne guère envie de les connaître plus à fond. M. Balaguer montre aujourd'hui ce personnage sous un jour nouveau ; il nous révèle dans son mémoire un D. Pedro collectionneur et bibliophile. Les inventaires de la bibliothèque et du médailler du connétable forment comme le centre de ce travail, dans lequel ont été aussi utilisés ou reproduits d'autres documents importants qui ont permis à l'auteur de refaire assez complètement l'histoire des dernières années de D. Pedro, années qu'il passa en Catalogne, en qualité de roi *intrus*, appelé et soutenu par les Catalans révoltés contre leur roi légitime Joan II.

A l'âge de vingt ans et après l'assassinat de l'infant son père (1449), D. Pedro fut dépouillé de ses titres de connétable et de maître de l'ordre d'Avis et chassé de Portugal. Il se réfugia en Castille, où il vécut de 1449 à 1457 ; pendant ce temps il apprit assez de castillan pour pouvoir écrire dans cette langue un long poème allégorique, *Satira de feliçe é infeliçe vida* [2], qu'il dédia à sa sœur Isabelle, reine de Portugal (morte en 1455), et la *Tragedia de la insigne reyna Doña Isabel* [3], complainte en vers et en prose sur la mort de cette sœur, qu'il adressa à son frère cadet, D. Jayme (mort en 1459). Rentré en grâce auprès de son beau-frère Alphonse V, il l'accompagna dans ses deux expéditions d'Afrique

1. Voy. *Hist. poét. de Charl.*, p. 156.

2. Quelques extraits de ce poème ont été donnés, d'après un ms. de Madrid, par Amador de los Rios, *Historia crítica de la literatura española*, t. VII, p. 82.

3. Ni Amador de los Rios, ni M. Braga, ni M. Balaguer ne disent mot de cet ouvrage, qui a été assez longuement analysé par Ch. Fr. Bellermann, *Die alten Liederbücher der Portugiesen*, Berlin, 1840, p. 29 à 31.

en 1458 et en 1463. A la fin de l'année 1463 nous le trouvons à Ceuta, et c'est là que vinrent le chercher les ambassadeurs catalans pour lui offrir la couronne d'Aragon. Par sa naissance, D. Pedro pouvait avec quelque apparence de raison revendiquer le trône occupé par le fils de Ferdinand Ier de Castille, sa mère, fille aînée de D. Jaime, dernier comte d'Urgel, ayant hérité des droits de l'un des plus sérieux prétendants à la couronne après la mort de Martin Ier, dernier roi de la dynastie aragonaise. Le fait est qu'il accueillit très favorablement les propositions des Catalans et s'embarqua aussitôt avec leurs ambassadeurs pour Barcelone. Le 21 janvier 1464, il fait son entrée solennelle dans la capitale du comté, et le 25 du même mois *jure* les privilèges des Barcelonais. Sa royauté ne devait pas être de longue durée, car il avait affaire à forte ou, plutôt, à habile partie, et sans doute il n'eût pas réussi à se maintenir même pendant les deux années que dura son gouvernement, si son adversaire, Jean II, trop distrait par ses menées politiques en Navarre et en Castille, avait pu consacrer toutes ses forces et ses ressources à la pacification de la Catalogne. La victoire de Calaf (28 février 1465), gagnée par les troupes de Jean II, que commandait le comte de Prades, sur les gens de D. Pedro, porta un coup mortel au parti de ce dernier. Dès lors le connétable-roi erre de côté et d'autre, tente quelques coups de main de nulle importance pour l'affermissement du peu de pouvoir qui lui reste, recherche l'alliance du roi d'Angleterre, dont il voulait épouser la sœur Marguerite, tombe enfin gravement malade et vient mourir à Granollers, le 29 juin 1466.

M. Balaguer, après avoir raconté l'entrée du jeune roi en Catalogne, dresse, à l'aide de documents authentiques, l'itinéraire de D. Pedro depuis le jour de son arrivée jusqu'à sa mort. De l'examen de ces documents résulte que D. Pedro n'a jamais quitté la Catalogne pendant ses deux années de royauté; aussi M. Balaguer reprend-il très justement l'historien de la littérature portugaise, M. Braga, qui, sans fournir aucune preuve, a affirmé que le connétable-roi « était retourné au Portugal à la fin de l'année 1464, » et que des chansons d'amour attribuées à ce prince, qui se trouvent dans le *Cancioneiro geral* de Resende, « furent adressées par lui à la dame de la cour (de Portugal) qu'il servait en 1465 [1] » ; mais l'érudit catalan de son côté a voulu trop prouver et a lui-même commis une erreur. La question étant assez intéressante, il vaut la peine de s'y arrêter quelque peu.

Le *Cancioneiro geral* de Resende contient une pièce intitulée *Do coudel moor a el rrey Dom Pedro, que, chegando aa corte, se mostrou seruidor d'huuma senhora a que elle seruia* [2]. Ce grand écuyer (*coudel môr*), Fernão da Silveira, est un personnage fort important de l'époque d'Alphonse V et de Jean II et compte parmi les poètes les plus féconds du recueil de Resende; il mourut en 1493. Evidemment le D. Pedro à qui le grand écuyer reproche de marcher sur ses brisées ne saurait être que notre connétable, attendu qu'aucun autre personnage du même nom et de la même qualité n'a pu se trouver à cette époque dans la situation indiquée par les strophes du *Cancioneiro*. Mais de quelle époque au

1. *Poetas palacianos*, Porto, 1872, p. 174.
2. *Cancioneiro geral*, éd. Kausler, t. I, p. 173.

juste date la pièce ? M. Braga dans un passage de ses *Poetas palacianos* (p. 365) dit que « la date de cette poésie n'est pas antérieure à l'année 1461 » ; pourquoi ? c'est ce qu'il a oublié de nous indiquer ; puis dans un autre passage, déjà cité (p. 174), il précise et avance que « les *motes de amores* auxquels se réfère (dans la pièce en question) le grand écuyer sont ces quatre chansons adressées (par D. Pedro) à la dame qu'il servait à la cour en 1465 ». Par conséquent, suivant le littérateur portugais, les vers du *Coudel môr* envoyés à D. Pedro et qui font allusion aux *motes* de ce dernier, datent au plus tôt de ladite année 1465. Il faut croire que M. Braga s'est laissé tromper par le titre de la pièce ; mais de ce que le titre contient les mots *el rrey dom Pedro*, il ne s'en suit nullement que la pièce elle-même n'a été composée qu'après l'avènement du connétable au trône d'Aragon, et rien n'oblige à admettre une relation quelconque entre le contenu des *coplas* et la qualification du titre, qui a pu être ajoutée à n'importe quelle époque et par n'importe qui. Or, comme nous savons aujourd'hui de source certaine que D. Pedro ne remit pas les pieds dans son pays après son départ pour l'Afrique en 1463, il faut, bon gré mal gré, reconnaître que les vers du *Coudel môr* se rapportent à un fait qui s'est passé au plus tard en 1463, ou plus tôt, et peut-être bien avant 1461, quoi qu'en dise M. Braga.

Voyons maintenant ce qu'il en est des *motes de amores* auxquels fait allusion le grand écuyer Fernão da Silveira. Dans le même *Cancioneiro geral* de Resende[1] figurent sous la rubrique *Del rrey dom Pedro* quatre chansons d'amour adressées *a huma senhora*. Ces couplets sont-ils bien ceux dont a voulu parler le *Coudel môr ?* Pour ma part je ne vois pas de raison sérieuse d'en douter. M. Balaguer dit que « les quatre chansons ont été par erreur attribuées au connétable, puisque le même écrivain (M. Braga) reconnaît qu'elles l'ont été longtemps au roi de Castille, Pedro Ier le Justicier, qui en est sans doute le véritable auteur, » et il ajoute quelques lignes plus bas : « que le connétable ait pu écrire ces chansons, nous ne le nierons pas absolument, malgré la tradition reconnue qui les attribue au roi D. Pedro de Castille ». M. Balaguer, on le voit, est assez hésitant, puis il met, involontairement, sur le compte de son devancier une erreur que celui-ci n'a point commise. Nulle part M. Braga n'a parlé de Pedro Ier de Castille, mais bien de Pedro Ier de Portugal, l'amant d'Inez de Castro, surnommé, comme son homonyme de Castille, *le Justicier*. En second lieu, l'historien de la littérature portugaise constate mais ne défend pas la tradition « reconnue » ; dans la dernière édition de sa *Theoria da historia da litteratura portugueza*, il n'hésite même pas à la déclarer inexacte[2], ce qui indique, me semble-t-il, qu'il n'a pas trouvé d'arguments suffisants pour retirer au connétable la paternité des quatre chansons du *Cancioneiro :* je ne sache pas d'ailleurs

1. Ed. Kausler, t. II, p. 67.

2. « E este (le connétable) o poeta que sob a rubrica de El-rei D. Pedro assigna duas (*sic*) canções na collecção de Resende, *infundadamente attribuidas* ao amante de Inez de Castro (*Theoria*, etc., 3e édit., Porto, 1881, p. 108) ». — Pour la raison qui a été donnée plus haut à propos de la pièce du *Coudel môr*, on n'a pas naturellement à tenir compte de cette observation de M. Braga dans les *Poetas palacianos* (p. 173) : « a rubrica *De El-rei Dom Pedro* bem mostra que essas canções não são anteriores a 1461 ». La rubrique et les chansons sont deux choses indépendantes l'une de l'autre.

que personne en ait encore produit. Jusqu'à preuve du contraire, j'admettrais volontiers que c'est la place qu'occupent les chansons dans le recueil de Resende qui seule a porté quelques érudits (Bellermann entre autres) à les croire de Pedro Ier : le compilateur en effet les a insérées immédiatement avant les compositions de l'infant D. Pedro, poète de la première moitié du XVe s., puisqu'il est mort en 1449, tandis que toutes les autres poésies de la collection appartiennent à la seconde moitié du même siècle et au commencement du suivant. On a pu croire ainsi que les quatre petites pièces ont été placées là parce que le compilateur les considérait comme antérieures à celles de l'infant et, par conséquent, y voyait l'œuvre du roi Pedro Ier et non pas du connétable. Cette opinion aurait quelque poids s'il était prouvé que Resende a voulu tenir compte de la chronologie dans le groupement des pièces de sa collection, mais il n'y a qu'à ouvrir le livre pour s'assurer qu'il ne s'en est nullement soucié. S'il avait eu l'intention de respecter l'ordre chronologique, il n'eût pas rempli toute la première moitié du *Cancioneiro* de compositions de l'époque la plus récente ; les œuvres *del rrey dom Pedro*, dans le cas où ce roi serait Pedro Ier, ne se trouveraient pas au fol. 73, mais se liraient à la première page. Rien à conclure non plus du contenu de ces chansons d'amour, des idées impersonnelles et insignifiantes qui y sont exprimées et qui peuvent avoir germé aussi bien dans le cerveau de l'amant d'Inez que dans celui de notre connétable. Mais la langue et le rythme ? Je n'y trouve rien de particulièrement archaïque ; cependant si les philologues portugais savent y découvrir la marque du XIVe siècle, je serai le premier à m'incliner : en attendant on me permettra au moins de constater que tout porte à tenir ces fameux *motes* pour l'œuvre du connétable roi d'Aragon.

C'est dans un registre relatif à la succession du roi *intrus*, à ses legs, aux estimations de ses biens et à diverses opérations de ses exécuteurs testamentaires, registre aujourd'hui conservé aux archives municipales de Barcelone, que M. Balaguer a trouvé les inventaires de la bibliothèque et du médailler de D. Pedro. Le premier est assez détaillé en ce qui concerne la partie matérielle des manuscrits ; le greffier indique toujours si les volumes sont en parchemin, s'ils sont écrits à deux ou plusieurs colonnes (*a corondells*) et marque leur format, il décrit aussi très minutieusement les reliures. Quant au contenu des livres, l'inventaire est plus sobre de renseignements : le titre du dos du volume ou du premier feuillet, la langue de l'ouvrage, si c'est une langue vulgaire, et les derniers mots de l'avant-dernière page[1], c'est tout ce qu'il donne. Au moment où elle fut inventoriée, la bibliothèque de D. Pedro comptait quatre-vingt-dix-sept volumes[2], qui, au point de vue de leur origine, peuvent être répartis en trois groupes : les livres que le connétable tenait de son père l'infant D. Pedro ; ceux qu'il avait acquis ou fait exécuter en Portugal ou en Castille, et ceux qu'il réussit à se procurer pendant ses deux années de séjour en Catalogne.

1. L'explicit est toujours : « *Feneix en la penultima carta* ou *pagina* », excepté aux articles 3 et 88, où il y a : « *Feneix en la derrera carta.* »

2. M. Balaguer n'en compte que quatre-vingt-seize, mais il a omis de numéroter un article, que je désignerai par le chiffre 86 *bis*.

Parmi ces derniers il s'en trouve un certain nombre qui avaient appartenu à Charles de Navarre, prince de Viane et fils de Jean II (mort en 1461), comme l'indiquent quelques particularités de reliure et d'ornementation, dont il sera parlé tout à l'heure[1]. M. Balaguer nous avertit qu'il a copié textuellement l'inventaire du connétable, y laissant toutes les fautes du greffier, de peur de porter atteinte à l'authenticité du document. Il est à coup sûr fort légitime de transcrire diplomatiquement une pièce de ce genre, mais le métier d'éditeur comporte un peu plus que cela ; il ne suffit pas de savoir copier avec exactitude, il faut encore corriger, quand il y a lieu, et expliquer ce qu'on imprime. Si, après avoir transcrit le numéro 43 de l'inventaire qui est ainsi conçu : *Epistoles de fallareris et Gratie sinia*, M. Balaguer avait en note charitablement prévenu son lecteur qu'il s'agit là d'un exemplaire de la version latine des épîtres de Phalaris et de Cratès le cynique, pense-t-il qu'on lui en aurait su mauvais gré et que l'authenticité du document eût souffert de cette rectification?

La connaissance des anciennes collections de manuscrits étant toujours utile à l'histoire littéraire et à la bibliographie, je crois bien faire en résumant ici la description de la *librairie* du connétable et en essayant de débrouiller un peu l'histoire de sa formation. La collection a 61 manuscrits latins (dans le nombre une quinzaine d'auteurs de l'antiquité, surtout des historiens) et 36 manuscrits en langues vulgaires, en portugais, catalan, castillan, français et italien. Voici la liste de cette seconde série :

Manuscrits portugais : N° 4. Œuvres de Pietro Paulo Vergerio, « e molts altres tractats ». — N° 11. Vie de César, par Suétone. — N° 52. Chroniques d'Espagne. — N° 58. *O liuro do orto desposo* (*sic* pour *do sposo*)[2]. — N° 92. Boccace, « en vulgar castella o portugues ».

Manuscrits castillans : N° 20. L'Ethique d'Aristote, sans aucun doute la traduction du prince de Viane. — N° 28. L'Enéide, évidemment la traduction d'Enrique de Aragon, plus connu sous le nom de marquis de Villena. — N° 29. Volume sans titre, qui se termine par les mots *de real altesa ;* pourrait être aussi bien en catalan. — N° 39. Boèce[3]. — N° 47. *La gran conquista de ultramar.* — N° 53. Salluste. — N° 60. Volume sans titre, commençant par : *Prologo, al muy inclito* etc., et finissant par : *a los morta* (*sic*). — N° 64. *Diversos tractats en romans castella*, finissant par *y mal assentado.* — N° 71. Volume sans titre, commençant par *a las propuestes*, et finissant par *de dios non tienen.* — N° 73. Les Métamorphoses d'Ovide, probablement la traduction que fit faire le marquis de Santillana, voir *Obras del marques de Santillana*, éd. d'Amador de los Rios, p. 482. — N° 79. Valère Maxime. — N° 80. *De la immortalitat de la anima*, finissant par *son prestas e apare* (*sic*). — N° 82. *Satira de contento del mundo.* C'est le poème de l'infant D. Pedro, père du connétable, qui est intitulé *Sobre o menospreço das cousas do mundo, em lingoajem castelhana,*

1. Il a été établi par M. Balaguer qu'il y a lieu d'identifier le médailler du prince de Viane avec celui du connétable, bien qu'on ignore comment ce dernier entra en possession de la collection monétaire du fils de Jean II.

2. Un ms. de cet ouvrage, que notre savant collaborateur M. Cornu a l'intention de publier, se trouve, je crois, à la Bibliothèque nationale de Lisbonne.

3. Sur une traduction castillane de Boèce, voir *Obras del marques de Santillana*, éd. Amador de los Rios, p. 596.

et dont les deux premières strophes traitent *De contempto del mundo* (voir le *Cancioneiro geral* de Resende, t. II, p. 73). — N° 86. Œuvres du marquis de Santillana.

Manuscrits catalans : N° 6. *Flors sanctorum.* — N° 38. *Levament fet del officials de casa del Senyor Rey*, peut-être une partie des fameuses *Ordinacions* de Pierre IV le Cérémonieux. — N° 54. *La contemplacio de la Reyna.* — N° 55. *Speculum ecclesie mundi.* — N° 59. *Canoniques dels Reys d'Arago e comtes de Barcelona.* — N° 65. *Constitucions e usatges de Cathalunya.* — N° 72. Petit livret, commençant par *Del prolech de un doctor en leor* etc., et finissant par *sentristeix de.*

Manuscrits français : N° 9. *L'arbre des batailles* d'Honoré Bonnet. — N° 10. *Alexandre,* finissant par *estoient si pertreux* (*sic*). — N° 12. Christine de Pisan, *Des faits de la chevalerie.* — N° 17. Valère Maxime. — N° 18. Epîtres de Sénèque. — N° 22. Chroniques des rois de France. — N° 62. Sidrac. — N° 81. *Les cent ballades* [1].

Manuscrits italiens : N° 14. Ouvrage sans titre, dédié *ad illustrissimum et invictissimum principem dominum Petrum Dei gratia Aragonum regem*, et écrit « en vulgar toscha e part en leti » (latin). — N° 24. Pétrarque.

Si maintenant on examine cet inventaire pour y trouver des renseignements sur les provenances des manuscrits du connétable, il est facile de détacher de l'ensemble de la collection un premier groupe, celui qui constitue l'héritage de l'infant D. Pedro. D'abord deux manuscrits, les nos 29 et 82 de l'inventaire : la reliure du n° 29 est ornée de quatre écussons d'argent doré, dans le premier se trouvent les armes de Portugal, dans le second les armes de Portugal, d'Aragon et d'Urgel, dans le troisième et le quatrième la devise *Sy vos no quiy* (*quix ?*) *eu ;* la reliure du n° 82 a de même quatre écussons d'argent doré aux armes de Portugal, d'Aragon, d'Urgel et d'Angleterre. Voilà donc deux volumes qui ont certainement appartenu à l'infant D. Pedro, mari d'Isabelle, fille de Jaime, comte d'Urgel, et fils de Philippe de Lancastre, femme du roi João Ier ; quant à la devise, sait-on si elle a été portée par l'infant ? Aux bibliographes portugais de répondre. Quatre autres volumes, les nos 4 (portugais), 11 (portugais), 58 (portugais) et 80 (castillan), présentent une particularité qui invite à les considérer aussi comme un legs de l'infant : quatre écussons (deux seulement sur le volume n° 11) fixés sur la reliure, dont deux aux armes de Portugal et deux qui contiennent la roue de la Fortune. Ce dernier emblème répond assez à ce qu'on sait du caractère, des goûts et de la conduite de l'infant ; le trouve-t-on ailleurs ?

La partie de la collection qui provient d'acquisitions faites par le connétable en Portugal et en Castille avant son avènement au trône d'Aragon et qui, avec les livres de l'infant, forme ce qu'on pourrait nommer l'ancien fonds de la bibliothèque, ne se laisse pas sûrement distinguer dans l'ensemble de la collec-

1. Le texte finit « en la penultima carta » par *vo douçe semblança.* Nous avons à la Bibliothèque nationale un ms. du *Livre des cent ballades* qui a séjourné en Espagne (voir *Romania*, t. I, p. 368) et qui est peut-être identique à celui de D. Ignacio Dalmaces y Ros qu'a décrit Villanueva, *Viage literario á las iglesias de España*, t. XVIII, p. 122.

tion ; j'indiquerai seulement les volumes nos 52 (Chroniques d'Espagne en portugais) et 93 (Heures en latin avec des fermoirs aux armes de Portugal) qui, vu le contenu du premier et la marque du second, semblent bien appartenir à ce premier fonds de la *librairie*.

Viennent en troisième lieu les livres que D. Pedro a réunis après son arrivée sur le sol catalan et dont une partie, je l'ai déjà dit, procède certainement de la collection du prince de Viane. Cette dernière origine est incontestable pour les nos 20 (Ethique d'Aristote, traduction du prince de Viane ; reliure aux armes d'Aragon, de Sicile et de Navarre) et 51 (*De vita et moribus Alexandri magni*, aux armes d'Aragon, de Sicile et de Navarre), alors même qu'on ne verrait pas figurer des exemplaires de ces deux ouvrages dans l'inventaire de la bibliothèque du prince[1]. Nous avons ensuite cinq volumes aux armes d'Aragon et de Sicile : n° 2 Bible ; n° 8 Traduction latine de la Morale, de la Politique et de l'Economique d'Aristote ; n° 34 Tite-Live, *De secundo bello punico ;* n° 37 Josèphe, *De bello judayco ;* n° 41 Un ouvrage de Raban Maur. Pour ceux-là on ne peut dire avec certitude qu'ils aient été la propriété du fils de Jean II plutôt que de tout autre prince de la maison d'Aragon, bien que l'inventaire du prince de Viane mentionne un « Rebanus de naturis rerum », une « epithome Titi Livii » et un « Josephus de bello judayco ». Enfin trois volumes, « aux armes royales, » c'est-à-dire aux armes d'Aragon, les nos 1, 10 et 84. Les autres manuscrits, et c'est le plus grand nombre (80 sur 97), ne portent dans l'inventaire aucune indication qui permette de risquer une conjecture sur leur origine. Sans doute beaucoup d'ouvrages qu'ils renferment se retrouvent encore dans l'inventaire du prince de Viane, mais cela ne suffit pas pour pouvoir affirmer que certains de ces manuscrits ont passé d'une collection dans l'autre.

L'inventaire publié par M. Balaguer représente-t-il bien la bibliothèque du connétable tout entière ? On peut admettre que les exécuteurs testamentaires ont consciencieusement catalogué tous les livres qu'avait laissés en mourant le roi d'Aragon, et que leur description nous fait connaître exactement la bibliothèque de D. Pedro dans son dernier état ; mais il est plus que probable que le connétable pendant les années qu'il passa soit en Portugal, soit en Castille, acquit ou fit exécuter bien des livres qui ne figurent pas dans l'inventaire catalan. Je suis en mesure de signaler un manuscrit qu'on doit reconnaître comme ayant fait partie à une époque quelconque de la collection de D. Pedro de Portugal : c'est un volume du fonds portugais de la Bibliothèque nationale de Paris (n° 9) qui contient une chronique générale de Castille et de Portugal[2]. Le recto du premier feuillet de ce volume a un encadrement de fleurs et d'oiseaux, et dans la marge inférieure un écusson aux armes de Portugal sur la croix d'Avis ; deux anges qui servent de supports à l'écusson tiennent une banderole où se lit deux fois la devise bien connue du connétable *Paine pour joie*.

---

1. Publié dans la *Coleccion de documentos inéditos del archivo general de la corona de Aragon*, t. XXVI, p. 138. Je n'ai sous les yeux que les extraits de cet inventaire donnés par M. Milá, *Trovadores en España*, p. 491.

2. Je crois que cette chronique a été imprimée (sinon publiée) à Lisbonne, d'après l'exemplaire de Paris. — Le dernier fait relaté dans la partie de l'ouvrage relative au Portugal est le retour du connétable D. Pedro à la cour de Portugal en 1457.

Dans le troisième chapitre de son mémoire, M. Balaguer raconte les derniers mois de la vie du connétable, sa maladie et sa mort, publie intégralement son testament (dont on ne connaissait que des extraits) ainsi qu'une curieuse relation de ses funérailles. L'historien saura profiter des nombreux faits, patiemment recueillis et dûment contrôlés, qui ont été réunis dans ces pages ; l'archéologue et le linguiste trouveront aussi à butiner, surtout dans les mémoires des artistes, industriels et commerçants barcelonais, présentés aux exécuteurs testamentaires pour fournitures et travaux faits à l'occasion des obsèques du connétable. Ces divers documents, de même que le testament, n'étaient pas, j'en conviens, très faciles à publier ; aussi, malgré les soins qu'il a apportés à ce travail, M. Balaguer n'a-t-il pas réussi toujours à nous donner des textes parfaitement corrects[1] ; je dois toutefois reconnaître que son mémoire se distingue avantageusement de la plupart des publications analogues de la *Revista de ciencias históricas*, où les fautes d'impression et de lecture atteignent des proportions vraiment déplorables. Dans le commentaire dont il a accompagné ces pièces d'archives et en général dans tout le cours de cette étude, M. Balaguer a montré des aptitudes d'érudit chercheur, consciencieux et attentif, et a prouvé qu'il est digne de se dire l'élève de notre savant collaborateur M. Milá y Fontanals.

Alfred Morel-Fatio.

---

1. Je n'ai pas l'intention de donner ici un *erratum* de la publication de M. Balaguer ; je lui signalerai pourtant quelques fautes pour lui prouver que je l'ai lu avec soin. P. 10, l. 16, 1445, lire 1455 ; p. 13, l. 4 du bas, *apellar*, lire *aparellar* ; p. 17, l. 9 du bas, 1455, lire 1465 ; p. 40, l. 1, *queus*, lire *quens ;* p. 41, l. 15, *star abatut*, lire *sta abatut ;* p. 43, l. 16, *nihilique*, lire *nihilque ;* ibid., l. 19, *ominum*, lire *omnium ;* ibid., l. 2 du bas, *possuit*, lire *possint ;* p. 45, l. 1, *liberavi*, lire *liberari ;* p. 48, l. 5, *bistractis*, lire *distractis ;* p. 49, l. 12, *inmolabiliter*, lire *inuiolabiliter ;* ibid., l. 3 du bas, *munitionem*, lire *munitionum*. Le texte de ce testament est vraiment bien fautif et je crois que M. B. n'a pas toujours su lire le ms. P. 58, l. 21, *ardihaca :* doit-on lire *archidiaca ?* etc., etc.

PÉRIODIQUES.

I. — Revue des langues romanes, 3e série, t. VI. Octobre 1881. — P. 157-179. Constans, *Les manuscrits provençaux de Cheltenham.* III, *La cour d'amour.* Petit poème tiré du ms. Mac-Carthy, et qui, incomplet de la fin, compte dans son état actuel 1730 vers. On pouvait déjà s'en former une idée assez exacte par les morceaux qu'en ont donnés M. Mahn (*Ged. d. Troub.* n° 168) et M. Bartsch (*Prov. Lesebuch*, p. 34). Le texte de M. Constans (qui ne paraît pas avoir eu l'idée de comparer sa copie avec celle de ses devanciers) n'est pas fort correct. Le travail d'histoire littéraire qu'appelle la publication de ce petit poème est renvoyé à plus tard. — P. 189-98. Fr. Donnadieu et A. Roque-Ferrier, *La comparaison populaire « es poulido coumo un sòu »* ; selon M. Donnadieu, *sòu* veut dire « soleil ». M. Roque-Ferrier doute de cette interprétation, mais il n'est pas non plus très sûr de l'explication courante, « sou ». — P. 203-6. Périodiques. *Zeitschr. f. rom. Phil.*, t. IV, cahiers 2-3 (Constans).

Novembre 1881. — P. 209. Constans, *La cour d'amour* (suite). — P. 221-6. A. Mir, *Glossaire des comparaisons populaires du Narbonnais et du Carcassez* (suite, lettre D). — P. 231-6. Chabaneau, *Les manuscrits provençaux de Cheltenham, corrections.* Ces corrections — qui sont bien nécessaires, cf. notre dernier numéro, p. 621 — arrivent un peu tard. Il est contraire à tous les usages d'admettre dans une revue un texte incorrect et que l'on sait tel, pour le faire suivre deux mois après d'un interminable *errata.* M. Chabaneau et M. Constans auraient dû combiner leurs efforts, et tout le monde y aurait gagné. Ce n'est pas la première fois que la *Revue des langues romanes* a recours à ce procédé[1], qui est aussi incommode pour le lecteur que désobligeant pour l'éditeur du texte corrigé. — P. 236. A. Roque-Ferrier, *Sur un miracle de la* Vida de Sant Honorat *et sur la date probable de la composition du* Sant Hermentari. Supplément à des recherches commencées dans un numéro précédent (voir *Rom.*, X, 620). — P. 245. A. R.-F., *L'inscription de la coupe du roi René.* — Bibliographie. P. 246. *Daurel et Beton* (Chabaneau : cet article est moins un compte-rendu qu'une suite d'observations de détail dont je ne manquerai pas de tenir compte si j'ai jamais à donner une seconde édition de ce poème. M. Ch. et moi ne sommes pas d'accord sur l'origine du poème. Je ne crois pas qu'il ait été composé ni copié dans les pays gascons (voir p. lxxij) ; de là des divergences entre mon critique et moi sur bien des détails de graphie. Nous ne serions pas d'accord non plus sur le

1. Voy. *Romania*, X, 295-6.

sens de certains passages. M. Ch. pense que le glossaire n'est pas assez complet. Mais je n'ai pas voulu relever tous les mots ni toutes les formes : trente pages de glossaire pour un texte qui occupe 72 pages seulement suffisent à tous les besoins, et il s'en faut que les glossaires spéciaux soient en général aussi développés. M. Ch. remarque incidemment que la *Société des anciens textes* fait bien attendre la publication du mystère de la Passion qui se trouve joint dans le ms. Didot au poème de Daurel. Ce reproche est prématuré, puisque la Société vient seulement de publier la presque totalité du ms. Didot. Chaque chose doit venir en son temps. La *Passion* du ms. Didot est depuis longtemps prête pour l'impression, mais la Société est obligée d'introduire un peu de variété dans ses publications, et elle ne peut pas mettre sous presse un nouveau mystère avant que l'une des deux publications du même genre qu'elle a entreprises (les *Miracles de Notre-Dame* et le *Mystère du Vieux Testament*) soit terminée. Ajoutons enfin que la Société a recueilli si peu d'adhésions dans le Midi de la France, que pour ma part j'hésite beaucoup, quelque désir que j'en aie, à lui proposer de nouvelles publications provençales).

Décembre 1881. — P. 261. Constans, *La cour d'amour* (suite et fin). — P. 277. Vincent, *Etudes sur le patois de la Creuse, spécimen du dialecte de l'est, ou auvergnat (sud-est de M. Thomas)*. Le boucaud de boulaud que minjavo las rabas de Coulaud, *conte en patois marchois des environs d'Aubusson, en tirant du côté d'Ahun et de Saint-Sulpice-les-Champs*. Ce conte est une variante de la chanson du Chevreau, sur laquelle voy. *Rom.*, I, 218-25. — P. 286-9. J. Pepratx, *Comparaisons populaires les plus usitées dans le dialecte catalan-roussillonais*.

3ᵉ série, t. VII. Janvier 1881. — P. 1. *Poésies de Dom Guerin, de Nant* (suite). — P. 36. Mir, *Glossaire des comparaisons populaires du Narbonnais et du Carcassez* (suite, lettre *E*). — P. 47-52. L. Clédat, *Les cas régimes* des *pronoms personnels et du pronom relatif*. Réponse à quelques observations de la *Romania*, X, 442. La *Revue des langues romanes* a rendu un mauvais service à M. Clédat en acceptant ces pages, que nous avions refusé d'insérer dans l'intérêt de l'auteur et de nos lecteurs. M. Cl. persiste à croire que « *cui* et *que* sont, comme *moi* et *me*, « deux formes du même cas régime ». Il y a pourtant cette différence que *moi* et *me* ont une même origine, le latin *me*, tandis que *cui* et *que* correspondent à deux formes latines différentes, *cui* et *quem*. Que *cui* ait été supplanté, dès le moyen âge même, par la graphie *qui*[1], que d'autre part *cui* ait pu s'employer comme régime direct, tout cela n'empêche pas que *cui* et *que* sont étymologiquement distincts. M. Cl. ne le pense pas. « Rien ne s'oppose, dit-il, « à ce que *quem* ait produit *qui*, comme le sujet féminin *que* dont il ne diffère

1. La substitution de *qui* à *cui* soulève une question délicate que M. Cl. a côtoyée sans la voir distinctement (voy. *Revue des l. rom.*, 1881, p. 61), et que je ne puis en ce moment qu'indiquer. Cette substitution s'est produite dans deux cas distincts : 1° *cui* emphatique, par ex. lorsqu'il est construit avec une préposition, a été remplacé de bonne heure (les exemples abondent dès le XIIIᵉ siècle) par *qui ;* c'est un fait d'analogie ; 2° *cui* a été employé comme enclitique, et dans ce cas, on le trouve très anciennement figuré par *ki*, ou par *qui;* c'est un fait de prononciation ; comp. l'emploi de *lui* et de *li*. Mais la distinction théorique que j'indique est difficile à constater à cause de l'incertitude de la graphie.

« que par l'*m* finale. » Nous ne sommes pas du même avis. M. Cl. nous fait savoir que dans son enseignement il appelle *cui*, *moi*, formes *normales*, par opposition à *qui*, *me*, formes *enclitiques*. Voilà une bien mauvaise dénomination : *moi* et *me* sont des formes également normales, l'une est tonique (c'est pourquoi je l'appelle, d'une expression plus anglaise que française j'en conviens, *emphatique*), l'autre est atone ; là est toute la différence. Ce qui est particulièrement regrettable dans l'article de M. Cl., c'est la longue note (p. 49) où est proposée une nouvelle étymologie de *lui*. M. Cl. veut que *lui* vienne de illunc et s'appuie sur junctum donnant *joint*. Il est superflu de montrer combien ce rapprochement est mal fondé. Mais je ne puis assez m'étonner qu'un professeur de langues romanes en soit encore à apprendre que *lui* (*illui* sous la forme complète), est un cas oblique (gén. ou dat.) de *ille*[1], dont les exemples, qui remontent à l'antiquité, ont été maintes fois relevés. Déjà Du Cange a un article *lui* ; cf. Diez, *Gram.* (trad.), II, 74, note, Schuchardt, *Vokalismus*, II, 382, d'Arbois de Jubainville, *Déclinaison latine à l'époque mérovingienne*, p. 151.

P. M.

II. — Zeitschrift für romanische Philologie, t. V, nos 2-3. — P. 181. Tobler, *Mélanges de grammaire française* (suite). 22. Emploi de *de* avant le régime dans des phrases qui expriment la mesure de la différence, et locutions analogues. 23. Participes passifs avec sens actif (à ce propos l'auteur donne un supplément à son no 7, *Zeitschr.*, I, 17, sur les participes actifs à sens passif). 24. *Dont* et *de quoi* au sens de « de ce que ». 25. Trouble apporté dans l'emploi de *pareil* par la déviation des locutions comme *faire le sourt*. 26. Comparatif pour superlatif. 27. Numéraux multiplicatifs (*cent dobles*, etc., *trois tanz*, *por*, substantifs employés avec un numéral pour rendre bis, semel, etc. : *voie*, *ore*, *tor*, *tens*, *coup*, *erre*, *empreinte*, *bout*, *toche*, *saut*, *chaude*). Inutile de recommander une fois de plus ces excellentes recherches, où la profondeur de la réflexion égale l'étendue de l'érudition. — P. 209. Kœrting, *Analectes sur Boccace*. I. *Le lieu de naissance de Boccace* (M. K. continue à soutenir, contre de nouvelles objections, que B. est né à Florence et non à Paris). II. *Boccace et Fiammetta* (Boccace ne fut pas l'amant heureux de Fiannuetta). — P. 233. Baist, *Etymologies*. I. Fr. *andouille* = esp. *mondongo* (tentative peu heureuse ; le fr. *andouille* vient très correctement de inductilis (et non de inductilia), comme *douille* de ductilis ; le lad. *anduchiel* (et non *anduchiela*) le représente aussi ; l'it. et le basque viennent du français ; le mot français est ancien et ne saurait venir de l'esp. *albondiguilla* ni d'autres dérivés de l'arabe). 2. *Pilori* (le mot serait, ainsi que la chose, d'origine espagnole : *pilori* pour *piloni(n)*, dim. de *pilon ;* c'est peu probable ; *pilori* n'apparaîtrait qu'au XIIIe s., mais il est dans la *Charete*, et le passage où il figure prouve que le mot et l'usage étaient familiers au XIIe s.). 3. *Arpa* (au sens de « griffe, crochet », est différent de

1. Au masculin ; la forme féminine est illei, lei (anc. fr. *lei*, *lié*, *li*), dont on a aussi des exemples anciens, l'un notamment, on ne peut plus clair, dans une inscription à la pointe qui paraît remonter au IIe siècle, et que M. le commandant Mowat a expliquée dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1873, p. 84.

harpa, « harpe », et se rattache au gr. ἅρπη ; à ce propos, M. B. démontre contre Mme de Vasconcellos que *h*, *s*, *ç* ne s'échangent pas en espagnol ; il cherche aussi (sans grand succès) à expliquer cat. *sinigrec* = foenum graecum et *sivella* = fibella, et établit le curieux rapport suivant : cat. *siboc* = irl. seboc, fr. *hibou* = gall. hebauc ; mais la remarque qui suit est fort téméraire : « le changement de *s* en *h* propre au kymro-gaulois n'a plus pu s'accomplir dans la *Provincia Narbonensis*, romanisée de trop bonne heure, tandis qu'il s'est fait sentir au nord » ; il faudrait vérifier la date absolue et relative des diverses formes). 4. *Sarpare* (en rapport avec sarpere). 5. *Serpa*, esp. gal. *jerpa*, « provin » (de serpere et non de sarpere). 6. *Pintacilgo* esp., « chardonneret » (doit avoir, comme *pintarojo*, « linotte », un nom de couleur pour second élément, ou p.-ê. silybum, espèce de chardon ?). 7. *Orujo* esp. (et aussi *borujo*, *gurullo*, etc., « marc », se rattachent à *borra*). 8. Quel rapport exact entre le fr. *boucher* et le cat. *butxí*, esp. *bochin*, « bourreau » ? 9. *Padrastro* arag. « mentastrum » (étym. populaire). 10. Esp. *escarbar*, « gratter » (= scabrare). 11. *Hervero*, « œsophage » (= fr. *herbier*). 12. *Horra* esp. (se rattache au lat. burdo). 13. *Pelmazo* esp., « masse aplatie, mets lourd » (= pemma ?). 14. *Armora* it., *harmale* fr., etc. (= gr. ἁρμαλα, ar. harmal). 15. *Quema* v. esp., « taxe sur le bétail » (proprement marque au fer rouge, de *quemar*). 16. *Chocho* esp., etc. (= sucto ; l'auteur rapproche beaucoup de dérivés de suctare). 17. *Charro* esp., « rustre » (= ar. ǵarrah ?). 18. *Cenno* it., etc. (de cinnus et non avec Diez de cincinnus). 19. *Estantigua* esp., « fantôme » (de *stantifica [?]). 20. *Cuja* esp., « fanon » (de coxa et non = *cuera*). 21. *Galeo*, *galeocane*, etc., noms espagnols de poissons (mots grecs). 22. *Albacara* v. esp. (= *barbacana*). 23. *Geperut* cat., *geberut* port., « bossu » (de gibber). 24. *Jorgina* esp,, « sorcière » (de soror divina, avec plusieurs autres conjectures, que l'auteur déclare lui-même fort hypothétiques). 25. *Losa* esp. (de là *losange*), etc. (ne vient pas de laudes (Diez) ; mais d'où ? *Mariposa* est plutôt *manyposa* (Mme de Vasconcellos) que *Maria posa* (Storm) ; dans *pousalousa* port. le second terme n'a pas de sens ; l'esp. *lauda* ou *laude*, pierre tumulaire, vient de lapis). 27. *Escarmiento* esp. (de excerpere). 28. *Esclop* cat., « sabot » (= stloppus, à cause du bruit). 29. *Chochaperdiz* esp., « bécasse » ; addition au n° 16. 30. *Gajo* it., *gai* fr., etc. (ne vient pas de l'all. gâhi (Diez), ce que j'accorde volontiers, mais le tirer du lat. Gaius, parce que l'épouse dit à l'époux : *ubi tu Gaius ego Gaia*, n'est-ce pas se moquer un peu des lecteurs ?). 31. *Encastar* esp. (= fr. *enchâsser*). 32. *Quexarse* esp., « se plaindre » (sans doute = questiare, dérivé de questus). Toutes ces étymologies, choisies comme on voit parmi les plus difficiles, attestent l'esprit et la grande érudition de l'auteur ; mais il s'en faut qu'elles soient toutes assurées. — P. 249. Schuchardt, *Die Cantes flamencos* (étude aussi attrayante qu'approfondie sur l'origine, le caractère et la forme de ces compositions andalouses (cf. *Rom.* X, 458) ; l'auteur y joint une exposition fort précieuse des traits principaux du parler andalous). — P. 323. Ebering, *Etudes syntaxiques sur Froissart* (travail qui paraît fait avec une bonne méthode).

Mélanges. I. *Histoire littéraire*. 1. P. 376. Gaspary, *Réponse à l'article de Kœrting sur la lettre de Boccace à Fr. Nelli* (voy. *Rom.*, X, 443). — 2. P. 379.

Stengel, *Zur* Entrée en Espagne (voy. ci-dessus, p. 149). — II. *Manuscrits*. P. 381. Stengel, *Le ms. du Vatican* Reg. 1682 (ressemble de près au ms. B. N. fr. 24429 décrit par M. Grœber, voy. *Rom.*, X, 301). — III. *Exégèse*. P. 385. Vollmœller, *Sur le* Pèlerinage de Charlemagne *p. p. Koschwitz* (explication de *mais ke* et des deux sens de *membré*). — IV. *Etymologies*. P. 385. Neumann, fr. *êtres* (de exteras, *scil.* partes domus); fr. *branche* (de bi-ramica, peu probable). — V. *Grammaire*. P. 386. Hornung, *Le subjonctif dans les phrases comparatives en ancien français* (p. ex. : *si l'a plus tost rampee ke escurieus n'ait kesné, li espirs est de plus noble nature ke ne soit li cors ;* dans cette intéressante étude, M. H. émet l'idée, qui a bien besoin de vérification, que cet usage syntaxique appartiendrait en propre à la région orientale de la langue d'oïl).

Comptes-rendus. P. 392. Jung, *Die romanischen Lanschaften des rœmischen Reiches* (Budinsky). — P. 393. Braga, *Parnaso de Luiz de Camões* (C. M. de Vasconcellos). — P. 403. Pitrè, *Proverbi siciliani* (Liebrecht). — P. 408. Pitrè, *Spettacoli e feste siciliane* (Liebrecht). — P. 416. Consiglieri-Pedroso, *Contribuições para uma mythologia popular portugueza* (Liebrecht). — P. 422. Castets, *Turpini Historia* (Baist ; je relève dans l'article ce passage : « M. Castets accepte la classification des mss. proposée par G. Paris; remarquons ici que les deux mss. qui y occupent les premiers rangs, B. N. lat. 17656 et 6178, sont au contraire, de tous les mss. de Paris, ceux qui contiennent la rédaction (ou plutôt la compilation) la plus récente et la plus fortuite, malgré leur date relativement ancienne. » Je ne puis savoir actuellement sur quels arguments s'appuie M. B.; je pense bien que les mss. espagnols ont, comme je le prévoyais d'ailleurs, permis d'arriver à une solution que ceux de Paris ne fournissaient pas; je profite de l'occasion pour exprimer à mon savant contradicteur l'impatience avec laquelle est attendue son édition critique de Turpin, depuis si longtemps promise). — P. 423. Buhlmann, *Die Gestaltung der Chanson de geste* Fierabras *im Italienischen* (Morf : long et important article, sur lequel nous aurons à revenir). — P. 443. Adam, *Les patois lorrains* (Apfelstedt). — P. 446. Zemlin, *Der Nachlaut* i *in den Dialecten Nord- und Ost-Frankreichs* (Apfelstedt). — P. 448. *Giornale di Filologia romanza*, III, 1-2 (Gaspary). — P. 452, *Il Propugnatore*, XIV, 1 (Gaspary). — P. 453, *Romanische Studien*, V, 2 (Varnhagen).

G. P.

III. — Literaturblatt für germanische und romanische Philologie, octobre-décembre. — 10 octobre. C. 347. Van Vloten, Jacob van Maerlants *Merlijn*, 1-3 (te Winkel : critique sévèrement cette édition, qui est maintenant achevée ; elle comprend la traduction par Maerlant du *Merlin* de Robert de Boron, et par Velthem de la continuation anonyme ou *Artur*). — C. 359. Koch, Chardry's *Josaphaz*, *Set Dormanz* und *Petit Plet* (Suchier : article intéressant, où on reprend plusieurs des procédés de l'éditeur; à la fin du n° de novembre réponse de K. et réplique de S.). — C. 363. Raynaud, *Elie de Saint-Gilles* (Nyrop). — C. 368. Trautmann, *Histoire et chrestomathie de la littérature française* (Reinhardstœttner).

11 novembre. — C. 406. Stickney, *The romance of Daude de Pradas* (Suchier). — C. 412. Braga, *Era nova* (Coelho : article très important).

12 décembre. — C. 437. Stehlich, *li Romans de la Poire* (Tobler : exécution complète, qui se termine ainsi : « Si un nouvel éditeur met sur le titre de son livre, ce qu'on ne pourra lui reprocher, « *publié pour la première fois* », il arrivera peut-être que le travail de M. St. tombera dans un oubli complet, ce que, dans son intérêt, nous souhaitons de tout cœur »). — C. 439. Cappelletti, *Alberto Mussato* (Kœrting). — C. 441. Buhle, *Das c im Lambspringer Alexius*, etc. (Suchier : travail utile). — C. 441. Von Napolski, *Ponz de Capduoill* (Bartsch). — C. 444. Scartazzini, *Dante in Germania* (Witte). — C. 448. Baist, D. Juan Manuel, *El Libro de la Caza* (Morf : nombreuses remarques ; jugement des plus favorables).

IV. — The Modern Review, January 1882. — Ch. Tomlinson, *The leading idea of the divine Comedy*. L'idée dominante de cet *essay* est que la Beatrice de la *Vita nuova* est un personnage fictif, une conception allégorique, par laquelle est figurée la divine sagesse. M. Tomlinson donne comme étant de lui cette heureuse idée, se gardant bien de dire qu'il l'a empruntée au chanoine Biscioni, et qu'elle a été maintes fois réfutée. Le reste de l'article ne contient que les lieux communs ordinaires sur Dante et la divine Comédie.

V. — Revue critique, octobre-décembre 1881. — Art. 216. Delboulle, *Matériaux pour servir à l'historique du français* (Darmesteter). — 221. Kœrting et Koschwitz, *Franzœsische Studien* (A. Darmesteter). — 224. Gilliéron, *Petit atlas phonétique du Valais* (A. D.). — 240. Joret, *Essai sur le patois normand du Bessin* (Delboulle ; à la suite du n° 51 on trouve une réponse de M. J. à cet article).

VI. — Zeitschrift für œsterreichische gymnasien, 1881, I-II. — P. 195-200, article de M. Mussafia sur le *Pèlerinage de Charlemagne* publié par M. Koschwitz ; on y trouve des remarques intéressantes sur le texte et le glossaire.

VII. — Literarisches Centralblatt, octobre-décembre. — N° 45. Grosse, *Der Stil Crestien's von Troies*. — 47. Stengel et Buhlmann, *Il Cantare di Fierabraccia*. — 48. Bartsch, *Alte franzœsische Volkslieder*. — 50. Jehan de Tuin, *Jules César*, p. p. Settegast ; Sébillot, *Contes bretons*.

VIII. — Deutsche Literaturzeitung, octobre-décembre. — N° 43. Mahn, *Ueber den Ursprung der italienischen Sprache*. — 45. *Beitræge zur Kritik der franz. Karlsepen*, hgg. von Stengel. — 48. Decurtins, *Quattro testi sopraselvani*. — 51. Hofmann, *Altburgundische Uebersetzung der Predigten Gregors* (intéressant article de M. Tobler). — 52. Apfelstedt, *Lothringischer Psalter*.

CHRONIQUE.

Le 17 janvier est mort à Paris M. Charles Thurot, membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure, directeur d'études à l'École pratique des hautes études. M. Thurot était un grammairien consommé. Son ouvrage sur la *Grammaire au moyen âge*, bien que consacré surtout à la grammaire latine, intéresse en plus d'un point la philologie romane. Il s'était occupé depuis longtemps de l'histoire de la prononciation française, et avait publié sur ce sujet, dès 1854, un article que Diez utilisa dans la seconde édition de sa *Grammaire* (voy. trad. fr., t. I, p. 412). Dans ces dernières années, quoique frappé d'un coup précurseur de celui qui devait l'emporter, il avait commencé la publication de son grand ouvrage sur *la Prononciation française aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles*, dont le premier volume paraissait l'année dernière. Il a laissé l'impression du second fort avancée, le manuscrit entièrement terminé, et cet ouvrage, qui rendra tant de services à la science et fera tant d'honneur à sa mémoire, sera bientôt tout entier entre les mains des lecteurs. Il n'en sera malheureusement pas de même d'un travail sur l'histoire des mots abstraits en français, pour lequel il avait beaucoup réfléchi et recueillait des notes depuis plusieurs années; ce travail, qui aurait été d'un haut intérêt pour la philologie et la philosophie, n'a pas reçu un commencement de rédaction.

— M. Friedrich Apfelstedt, déjà avantageusement connu par divers travaux et notamment par son édition du *Psautier lorrain* (voy. *Rom.*, X, 462), est décédé le 5 janvier, à l'âge de vingt-trois ans seulement.

— Nous avons oublié d'annoncer en son temps la publication commencée par M. Ed. Stengel, à Marbourg, d'une série d'*Ausgaben und Abhandlungen* (Editions et Mémoires); déjà le second (le *Fierabaccia* italien, précédé d'une étude de M. Buhlmann) et le troisième fascicule (Études sur diverses chansons de geste par trois élèves de M. Stengel) ont paru. Le premier n'a encore été publié qu'en partie; il contient une édition du *Saint Alexis* et le texte de quelques autres petites pièces; il sera probablement complet quand le présent numéro paraîtra. Nous reviendrons en détail sur chacun de ces volumes; la collection est déjà et promet d'être d'un grand intérêt pour les romanistes. Les fascicules suivants contiendront entre autres des études sur la *Chanson des Saxons* de Jehan Bodel, sur les mss. de *Horn*, sur le *Siège de Barbastre*, sur les imitations par Peire Cardinal de formes lyriques d'autres poètes, sur la peinture de la vie sociale dans *Flamenca*, etc.

— Indépendamment du poème relatif à Guillaume le Maréchal auquel un mémoire est consacré ci-dessus, pp. 22 et suiv., M. P. Meyer a eu occasion d'étudier pendant les vacances dernières un assez grand nombre de mss. français qui jusqu'ici n'ont pas été signalés à l'attention des savants; entre autres, à Rouen, une traduction en vers de la règle de saint Benoît, par un certain Nicole, jusqu'à ce jour inconnu; le ms., qui est des premières années du XIIIe siècle, vient de Jumièges et a de l'importance comme texte de langue; à Oxford un ms. contenant, entre autres ouvrages, *Gui de Warwick* en vers (on en connaît déjà quatre mss.), et *Florence de Rome* (identique au ms. de la Bibl. nat.), à Cheltenham le ms. de *Garin le Lorrain* qui appartint pour un temps à Roquefort (voy. *Romania*, III, 247), etc.

— M. Giraud, ancien député, a publié en 1848 chez Perrin, à Lyon, une brochure in-4° contenant le compte des dépenses faites pour la représentation à Romans, en 1509, du *Mystère des trois Doms*. Le ms. du mystère fut connu et étudié à la fin du XVIIIe siècle[1]. Nous sommes informés qu'il vient d'être retrouvé à Romans même, et acquis par M. Giraud.

— Nous apprenons d'autre part qu'on a trouvé récemment dans le département des Hautes-Alpes trois mystères jusqu'à ce jour inconnus, et tous trois en patois du pays : 1° un mystère de saint Eustache, dont le ms., en assez mauvais état, est daté de 1504. Il contient 2849 vers qui viennent d'être copiés pour la Société pour l'étude des langues romanes par M. l'abbé Guillaume[2]. — 2° Un mystère de saint André. Ces deux mystères ont été trouvés par M. l'abbé Fazy, curé de Lettret (arr. de Gap), dans les archives de la commune du Puy-Saint-André (canton de Briançon), village voisin du Puy-Saint-Pierre, où antérieurement ont été trouvés les mystères des saints Pierre et Paul et de saint Pons, qui sont actuellement en dépôt à la Bibliothèque nationale[3]. — 3° Un mystère de saint Antonin de Viennois (*Historia de sant Anthoni de Viennès*) trouvé dans les archives de Nevache (canton de Briançon). Ce mystère, daté de 1503 et comprenant près de 4,000 vers, doit être prochainement publié par M. l'abbé Guillaume, qui l'a découvert, pour la Société d'études scientifiques et littéraires des Hautes-Alpes.

— M. Ernesto Monaci annonce la publication prochaine, chez l'éditeur Martelli, auquel on doit la belle reproduction héliotypique du mystère provençal de *Sainte Agnès*, de « fac-similés d'anciens manuscrits pour l'usage des cours de philologie néolatine. Voici le court prospectus de cette publication, qu'il est inutile de recommander à nos lecteurs :

Saranno tre o quattro fascicoli, composti ognunno di 25 tavole in eliotipia tirate su carta a mano, del formato di centimetri 32 per 46.

Ogni fascicolo potrà stare anche da sè e si venderà indipendentemente dagli altri.

Il fasc. 1° uscirà nel prossimo Ottobre, e conterrà l'antichissimo Glossario di Cassel, il frammento laurenziano dell' *Alexandre* di Alberico da Besançon, brani di canzonieri e

1. Voy. Petit de Julleville, *les Mystères*, II, 95.
2. Voy. *Revue des langues romanes*, 1881, p. 308.
3. Voy. Petit de Julleville, *les Mystères*, II, 565-8; cf. Chabrand et de Rochas d'Aiglun, *Patois des Alpes cottiennes*, p. 145.

di altri antichi testi italiani, provenzali, spagnuoli e di lingua d'oïl, nonchè miniature illustrative di costumi medioevali, e saggi di musica trovadorica.

Il prezzo del fascicolo sarà di lire 12.

Ogni ordinazione non minore di dieci esemplari godrà il ribasso del 30 per 100[1].

— Nos amis G. Pitrè et S. Salomone-Marino, bien connus par leurs excellentes publications sur le *folk-lore* sicilien, ont entrepris la publication d'un *Archivio per lo studio delle tradizioni popolari ;* cette œuvre vient en son temps, et, dirigée par eux, nous ne doutons pas du succès qui l'attend Nous nous faisons un plaisir de reproduire le court prospectus des directeurs.

I recenti progressi della Mitologia comparata e l'interesse ogni dì crescente per le tradizioni popolari, fanno ormai sentire il bisogno di una Rivista, nella quale gli studiosi delle varie Nazioni si raccolgano e trovino un mezzo di communicarsi e di diffondere i loro studi e le loro raccolte.

Modesto ne' suoi intendimenti, l'*Archivio* si propone d'illustrare e mettere in evidenza le molteplici manifestazioni della vita intellettuale e morale de' popoli in genere e di quello d'Italia in ispecie : e però, oltre le memorie originali su qualunque argomento di demo-psicologia e, meglio, di quella scienza che gli Inglesi dicono *Folk-Lore*, accoglierà Novelline, Leggende, Canti, Indovinelli, Proverbi, Motti e formole tradizionali, Giuochi infantili, Usi, Credenze, Superstizioni, Ubbie d'ogni sorta. Le Memorie saranno dettate in italiano, o in altra delle lingue neo-latine a volontà degli scrittori ; le tradizioni verranno pubblicate testualmente nella lingua o nel dialetto nel quale siano state raccolte. Una larga Bibliografia informerà delle nuove pubblicazioni sull' argomento.

L'amore costante e disinteressato che nutriamo per questi studi ci dà animo a sperare che l'opera alla quale, non senza prevederne le difficoltà, ci accingiamo, trovi lieta ed onesta accoglienza presso chi saprà apprezzarne l'importanza ed il valore[2].

— M. Chabaneau annonce la prochaine réimpression, pour la *Société des langues romanes*, des *Vies des poètes provençaux* de Nostradamus, accompagnée d'un commentaire critique et d'une biographie de l'auteur.

— On annonce l'achèvement prochain de l'édition d'*Aiol* et *Elie de Saint Gilles*, commencée il y a plusieurs années par M. Fœrster. Nos lecteurs se rappellent sans doute la polémique à laquelle cette édition a donné lieu, et dont ce journal contient en partie les actes. Le différend qui s'est élevé à ce sujet reposait de part et d'autre sur des malentendus qu'il nous paraît aujourd'hui inutile de rappeler. Nous n'avons d'ailleurs jamais contesté à M. Fœrster le droit de

---

1. Adresser les demandes à l'éditeur, M. Martelli, 105, Via della Vite, Roma. — Depuis que cette note a été rédigée, le premier fascicule a paru ; nous l'annonçons plus loin.

2. L'*Archivio* uscirà in fascicoli trimestrali in-8° di pagine 160 circa, carta e tipi simili al presente manifesto. Quattro fascicoli formeranno un bel volume di circa 640 pagine.

L'abbonamento è obbligatorio per un anno, al prezzo di L. 12 per tutta Italia, Franchi 14 per l'Unione postale ; *pagamento anticipato*.

Un fascicolo separato, Lire 4 per tutto il Regno, Franchi 5 per l'Unione postale.

Per tutto ciò che riguarda l'Amministrazione rivolgersi alla Libreria del sottoscritto Editore in Palermo, Corso Vittorio Emanuele, N. 358-360.

Lettere, manoscritti, libri, giornali ed altro, che si riferisce alla Direzione, rivolgersi a Direttori presso la medesima Libreria. Sarà dato ragguaglio delle opere che giungeranno in doppio esemplare alla Direzione.

Il 1° Gennaio 1882 uscirà il 1° fascicolo.

Luigi Pedone-Lauriel, *Editore*.

donner son édition d'*Aiol* malgré celle que publiait la *Société des Anciens Textes*. Si certains points de fait avaient été éclaircis dès le début, cette polémique que, pour notre part, nous regrettons, n'aurait pas eu sujet de s'engager. — G. P.

— Dans le prochain numéro de la *Zeitschrift für romanische Philologie* se trouvera une réponse de M. Hartwig aux articles de C. Guasti et P. Meyer sur son résumé de la question de Dino Compagni.

— On annonce la prochaine publication par M. Hausknecht, chez les frères Henninger, à Heilbronn, des deux romans anglais de *Richard Cœur de Lion* et de *Floire et Blanchefleur*.

— M. Cornu prépare, sur la base des matériaux réunis par M. E. Martin (voy. ci-dessous), l'édition critique des meilleures branches du *Renart*.

— Le prince L.-L. Bonaparte a bien voulu nous adresser une note datée du 19 mars 1880, et extraite sans doute d'un recueil anglais, sur « *Roncesvalles* et *genièvre* en basque, latin et néo-latin ». La vallée de Roncevaux s'appelle en basque Orreaga, qui signifie « bien planté de genièvres (basq. *orre*) » et répond par conséquent au fr. Genevrai. Le nom esp. et fr. *Roncesvalles*, *Roncesvals* est-il l'équivalent d'Orreaga et signifie-t-il « les vallées des ronces » ? cela paraît plus douteux. A ce propos le prince réunit les formes diverses qu'a prises le latin juniperus dans toutes les langues romanes, qu'il divise assez singulièrement en trois groupes, le groupe *légitime* ou *italique* (italien, sarde, espagnol, portugais, génois), le groupe *bâtard* ou *roman* (gallo-italique, frioulan, roumanche, ancien occitanien, occitanien espagnol, occitanien moderne, franco-occitanien, ancien français, français moderne), et le groupe *hybride* ou *dacique*. Il aurait été bon de remarquer que les mots de tous ces dialectes remontent à deux sources, junĭpero (d'où français *genoivre*), et junĕpiro (d'où fr. *genièvre*). Junepiro pour junipero est déjà dans l'*Appendix Probi*, et doit sans doute son origine à l'étymologie populaire, qui a voulu reconnaître là le mot pĭro (bien qu'il y eût fort peu de ressemblance entre un poirier et un genévrier).

— Signalons une autre note du prince L.-L. Bonaparte, insérée dans l'*Academy* du 27 mars 1880, et dont nous avons oublié de parler en son temps. Il remarque que dans le dialecte asturien il y a non seulement, comme dans l'espagnol normal, un article neutre, mais encore un adjectif neutre, distinct du masculin, et n'ayant d'autre fonction que de s'accorder avec l'article neutre ; ainsi esp. *el bono* (le bon, avec un subst.), *lo bono* (le bien), ast. *el bonu*, *lo bono*. Le prince Bonaparte dit que cette observation appuie « l'opinion de ceux qui regardent le nominatif latin, plutôt que l'accusatif ou l'ablatif, comme étant l'origine du singulier néo-latin » ; car *bonu* et *bono* s'expliquent par la différence entre bonus et bonum, tandis que si l'un et l'autre viennent de bonum leur diversité est inexplicable. Cette diversité est sans doute d'origine récente, et ne saurait, même si elle est constatée avec une certitude suffisante, appuyer une opinion que des raisons bien autrement graves rendent insoutenable, et qui doit compter aujourd'hui bien peu de partisans parmi les philologues.

— M. Rolland vient de publier chez Maisonneuve la première année (1882) d'un *Almanach des traditions populaires*. « Le présent almanach, dit l'éditeur,

est destiné à servir de lien entre les personnes du monde entier qui s'occupent de la *science des traditions populaires*. Elles y trouveront la liste et les adresses des *folkloristes*, la bibliographie des ouvrages spéciaux publiés dans ces derniers temps, enfin, à partir de la deuxième année, le compte-rendu de ce qui se sera dit et fait au *dîner périodique du Folklore* nouvellement fondé. » Avec un calendrier populaire où sont plusieurs notices curieuses, une liste de « folkloristes » qui n'a pas la prétention d'être complète, une nécrologie, une bibliographie, le présent almanach nous donne quelques notes critiques et un petit recueil de chansons (françaises) de la Bretagne. L'idée de l'almanach est excellente et aura certainement du succès; l'application ira en se perfectionnant chaque année.

— A propos du *Testament d'En Bernat Serradell de Vich*, dont il a été question dans le dernier numéro de la *Romania* (t. X, p. 499, note 2), M. Andrés Balaguer nous écrit qu'une faute d'impression qui s'est glissée dans l'opuscule de M. Milá donne une idée fausse du résultat de ses recherches. Au lieu de : *le livre a été imprimé avant* 1798, il faut lire : *le livre a été imprimé avant* 1498. M. Balaguer a en effet trouvé dans un document daté du 28 mars 1498 la mention de douze exemplaires dudit *Testament ;* voir le *Calendari català del any* 1875, p. 73. M. Balaguer reconnaît d'ailleurs qu'il ignorait l'existence de l'édition de 1515. — A. M.-F.

— Livres adressés à la *Romania :*

Facsimili di antichi manoscritti per uso delle scuole di filologia neolatina, pubblicati da Ernesto Monaci, fasc. I. Roma, Martelli, 1881. In-folio. — Ce fascicule contient un feuillet de titre, un feuillet de notices et 25 planches de fac-similés exécutés selon le procédé actuellement le plus répandu, celui du report sur pierre ou sur gélatine d'épreuves photographiques. Le résultat matériel est en somme satisfaisant, bien que notablement inférieur à celui que donne le procédé dont fait usage l'Ecole des chartes. Le choix de l'auteur était limité par le but qu'il se proposait — ces fac-similés devant servir aux études romanes — et par les ressources des bibliothèques qui se sont trouvées à sa portée. Sur les vingt-cinq planches, vingt-trois sont consacrées à des mss. de Rome, une à un ms. de Cassel (les gloses publiées par Diez), une à un ms. de Florence (le fragment d'Alexandre d'Albéric). Il se trouve que ces mss., sauf deux, ne sont pas datés, ce qui, pour l'étude proprement paléographique, est un sérieux *drawback*. Voici, par langues, l'indication des planches : bas-latin : pl. 7 à 11, gloses de Cassel; pl. 19 et 20, l'ancienne formule de confession éditée par M. Flechia (*Arch. glott.*, VII, 121), Rome, bibl. Vallicelliana; pl. 21, la *carta picena* éditée en copie diplomatique, dans le *Giorn. di filol. rom.*, I, 236, Rome, archives de l'État. — Provençal : pl. 1 à 4, chansonniers du Vat. 5232 et 3207; pl. 12 et 33, fragment d'Alexandre. Catalan : pl. 5, R. Lull, *Libre de merevelles*, Vat. 9443. — Français : pl. 16 à 18, Chansonnier du Vatican, reg. 1490; Chardry, *Le petit plet*, Vatican, reg. 1659; J. de Condé, bibl. Casanatense. Castillan : *Tristan*, Vatican 6428. — Italien : pl. 22 à 25, contenant le début d'un testament de 1367, et des fragments des annales de Pérouse, du *Tesoretto* et de G. Villani. — Les notices sont très brèves, mais comme elles se rapportent à des

mss. en général fort connus, elles suffisent. A propos de la pl. 16, remarquons que les lignes écrites au bas d'un feuillet, et qui sont assez mal venues dans le fac-similé, sont copiées dans la notice de Fauchet sur Perrin d'Angecort (Angicourt, Oise, arr. de Clermont), fol. 568 des *Œuvres de feu M. Claude Fauchet* (Paris, 1610), mais ne sont aucunement, comme le dit la notice, de la main du savant président.

Die romanischen Landschaften des rœmischen Reiches, Studien über die inneren Entwicklungen in der Kaiserzeit, von Dr J. Jung. Innsbruck, Wagner, 8°, xxxij-574 p. — Ouvrage d'un grand intérêt pour le philologue comme pour l'historien, et dont nous rendrons compte.

Une fable de Florian, étude de littérature comparée, par P. Ristelhuber. Paris, Baur, 8°, 40 p. — Il s'agit, dans cette agréable étude, de l'histoire du *Calife* qui refuse d'exproprier un pauvre homme dont la maison empêche la symétrie de son palais. M. R. suit ce récit chez divers auteurs orientaux, qui s'accordent à en faire honneur à Chosroës Anouchirvan (on ne sait pourquoi Florian l'a transporté à Almamon = Mamoun). Il le rapproche ensuite de l'histoire du meunier Sans-Souci, d'une authenticité plus que douteuse, et qui doit en tout cas sa célébrité, même en Allemagne, à Andrieux, qui, en l'empruntant pour le fond à Zimmermann, y a ajouté les meilleurs traits.

Ein portugiesisches Weihnachtsauto : Pratica de tres Pastores. Mit Einleitung und Glossar herausgegeben von Carolina Michaelis de Vasconcellos. Braunshweig, Westermann, 8°, 52 p. — Curieux *auto* de Noël du XVIe s., publié d'après deux imprimés et un manuscrit avec le soin qu'on pouvait attendre de l'éditrice, et accompagné d'un glossaire parfaitement conçu.

Rhythmorum ecclesiasticorum aevi Carolini specimen edidit Ern. Dümmler. Berlin, Weidmann, 4°, 23 p. — Dix-sept pièces publiées avec beaucoup de soin d'après trois mss. des IXe et Xe siècles.

Un vocabulaire messin du XVIe siècle, par Ferdinand Des Robert. Metz, Thomas, 8°, 24 p. — Il s'agit d'un vocabulaire latin-français-allemand imprimé à Metz en 1515 ; il n'est messin que par le lieu d'impression. Ces vocabulaires polyglottes de la fin du XVe et du commencement du XVIe s. mériteraient d'être étudiés (on se rappelle ce que M. Mussafia a tiré d'ouvrages de ce genre pour l'étude des parlers du nord de l'Italie) ; mais leur étude, pour être fructueuse, devra être méthodique et comparative. M. Des Robert communique un certain nombre de mots et de phrases tirés du vocabulaire de 1515, et on doit lui en savoir gré ; mais l'interprétation et même la lecture laissent à désirer. Ces vieux imprimés gothiques demandent beaucoup d'attention pour être bien déchiffrés ; M. Des R. lit par exemple *aerne* pour *verne*, *couvrechief de lic* pour *delié*, *spagons* (qu'il rend par « Espagnols ») pour *compagnons*, *opaigie* pour *compaignie*, etc. Il interprète *sepum-sieu-unschlicht* (suif) par « cep » et rapproche le mot allemand de *anschlüzen*, « fendre, tailler » ; il rend *fau* par « fagot » au lieu de « hêtre », etc. La glose suivante : *aranca-solfue* (allem. *merspin*, que M. Des R. fait suivre d'un ?, mais qui est naturellement *Meerspinne*), doit sans doute se lire *aranea-polype* (ou *poulpe*, *polve*). Au reste, les imprimés de ce genre sont remplis des fautes les plus grossières ; c'est pour cela qu'on ne peut les lire avec quelque sûreté qu'en les comparant. Ajoutons que pour des recherches de ce genre le glossaire

de Diefenbach, compilé précisément avec des vocabulaires, n'est pas moins indispensable que celui de Du Cange.

Der Partonopeus Conrads von Würzburg und der Partonopeus de Blois, von Heinrich VAN LOOK. Goch, 8°, 43 p. (dissert. de Strasbourg). — Nous tâcherons de revenir sur cet intéressant mémoire.

Das c im Lambspringer Alexius, Oxforder Roland und Londoner Brandan, von Wilhelm BUHLE (dissertation de Greifswald), 8°, 54 p.

Die gelehrten Wœrter in der Chanson de Roland, von H. FLASCHEL. Neisse, 8°, 12 p. (dissert. de Gœttingen). — Sujet intéressant ; travail fait avec intelligence.

P. RAJNA. *Il Dialetto milanese*. Milano, Ottino, 8°, 20 p. — Spirituelle esquisse écrite pour le grand public.

Os dialectos romanicos ou neo-latinos na Africa, Asia e America, por F. Ad. COELHO. Lisboa, Sociedade de Geographia, 8°, 70. — Étude d'un grand intérêt, sur laquelle nous reviendrons.

Tradições populares portuguezas (materiaes para a ethnographia de Portugal : mythologia, cantos, usos, costumes, superstições, proverbios, jogos infantis, contos, lendas e tradicções locales do nosso paiz). VII. *O lobis-homem*, por Z. CONSIGLIERI-PEDROSO. Porto, 8°, 18 p. — C'est sous ce nouveau titre que paraissent maintenant les *Contribuições para una mythologia popular portugueza* dont nous avons annoncé à nos lecteurs les six premiers fascicules. L'auteur élargit son cadre : il ne se borne plus à la mythologie, il embrasse, comme l'indique le titre que nous venons de reproduire, toutes les branches du *folk-lore ;* s'il a raison de mettre surtout en relief (p. 4) dans ces recherches l'intérêt « ethnographique », c'est une question qui pourrait se discuter (cf. *Rom.* X, 310), mais cela n'enlève rien à l'intérêt de ses recherches, pour lesquelles il possède, avec une excellente méthode, une information tout à fait exceptionnelle et une rare activité. Le présent fascicule est consacré aux *loups-garous ;* cette superstition, très tenace et très générale en Portugal, y offre plusieurs traits particuliers.

G. CAPONE. *XL Canti popolari inediti di Montella*. Napoli, gr. in-8° (publication *per nozze*). — Ces chants, dont plusieurs ont un caractère local très prononcé, sont précédés d'une notice qui contient plusieurs observations intéressantes.

Cincelle da Bambini, in nella stietta parlatura rustica d'i' Montale Pistolese sentute arraccontare e po' distendute 'n su la carta da Gherardo NERUCCI, e con da ùtimo la listria delle palore ispiegate. Pistoia, Rossetti, 8°, 113 p. — Treize contes d'enfants, dont un seul avait déjà été imprimé dans la *Novellaja fiorentina* de M. Imbriani, reproduits sous une forme tout à fait populaire et dans le pur dialecte, et accompagnés d'un vocabulaire.

Elis Saga ok Rosamundu, mit einleitung, deutscher übersetzung und anmerkungen zum ersten mal herausgegeben von E. KŒLBING. Heilbronn, Henninger, 8°, xlj-227 p. — M. Kœlbing avait bien voulu fournir à la Société des anciens textes français, pour son édition d'Elie de Saint-Gilles, le texte et la traduction de l'*Elis Saga ;* la Société s'est bornée à imprimer une version française, revue par M. K., de la traduction allemande, et M. K. publie maintenant, avec cette traduction allemande, un texte critique de la *Saga*.

Dans l'introduction, le savant éditeur se range à peu près, sur l'origine et le caractère de la deuxième partie de cette *Saga*, à l'opinion émise par G. Raynaud dans son introduction à *Elie de Saint-Gilles*.

Canzoni popolari siciliane. Livorno, Vigo, 8°, 16 p. — Publication *per nozze*, due à M. P. Giorgi, d'une douzaine de charmantes petites chansons d'amour.

Le Roman de Renart, publié par Ernest Martin. Premier volume. Première partie du texte : l'ancienne collection des branches. Strasbourg, Trübner ; Paris, Leroux, in-8°, xxvij-484 p. — Voici enfin le premier volume de cette édition si attendu. L'éditeur a rédigé en français la préface et les courtes indications qui accompagnent les variantes. Il promet le rapide achèvement de la publication, qui sera complète en trois volumes. Nous en rendrons compte dès qu'elle sera terminée ; disons seulement aujourd'hui qu'elle contiendra les variantes de tous les mss. d'Europe, que l'éditeur a copiés ou collationnés, et qu'elle a sa place marquée dans la bibliothèque de toute personne qui s'intéresse à notre ancienne littérature.

Fiorita di liriche provenzali tradotte da U. A. Canello, con prefazione di Giosuè Carducci. Bologna, Zanichelli, in-18, vij-180 p. — Cet agréable petit livre contient des traductions, qui nous ont paru élégantes, de chansons *politiques*, *religieuses*, *érotiques* et *chevaleresques* accompagnées d'introductions et de notes. L'auteur a pour but de faire connaître et goûter la poésie provençale au public italien.

Essai sur la valeur phonétique de l'alphabet latin, principalement d'après les grammairiens de l'époque impériale, par Martin Schweisthal. Première partie : les voyelles et les diphtongues. Luxembourg, Bück, in-8°, 54 p. — Ce petit écrit, très clair dans sa brièveté, peut être recommandé ; sans rien contenir de nouveau, il présente avec jugement les faits acquis par la science sur la prononciation du latin ; il faut désirer que l'auteur le complète sans retard par la seconde partie, qui traitera des consonnes.

Chants populaires recueillis dans le pays messin, mis en ordre et annotés par le comte de Puymaigre. Nouvelle édition, augmentée de notes et de pièces nouvelles. Paris, Champion, 2 vol. in-12, viij-286 et 283-19 p. — On connaît l'excellent recueil dont voici la seconde édition, fort augmentée et améliorée.

Das Perfect der zweiten schwachen Conjugation im Altfranzœsischen. Inaugural-Dissertation ... von H. Wolterstorff. Halle, 1881. In-8°, 34 pages. — L'expression « seconde conjugaison faible en ancien français » ne peut donner à personne aucune idée nette du sujet étudié par l'auteur de cette dissertation. Il s'agit des prétérits en *di*, *dis*, *diet*, etc. qui viennent de formes latines vulgaires en dĕdi. L'auteur s'est proposé, 1° de faire un relevé aussi complet que possible de ces formes ; 2° de déterminer le pays où elles ont été en usage ; 3° d'en établir l'origine. Sur le premier point, M. W. donne un relevé assez étendu, mais très mal disposé. Il est impossible de se rendre compte de l'ordre selon lequel sont disposés les textes dépouillés. Si c'est l'ordre chronologique, il y a bien des erreurs. Il fallait diviser les textes en deux catégories : ceux qui offrent les 3es personnes en *iet*, *ierent* et ceux qui ne les offrent pas. L'auteur a-t-il vu seulement ceux dont il parle ? Ce serait peu. Ces relevés de formes n'ont d'utilité qu'à la condition qu'on sache

exactement quels textes ont été dépouillés. Sur le second point, M. W. n'arrive à aucun résultat précis ; sur le troisième, il ne dit rien qui n'ait été dit beaucoup mieux par M. Cornu dans un article (*Romania*, X, 216-7) qu'il ne paraît pas avoir connu. Cette dissertation abonde en fautes d'impression et en petites négligences : ainsi, p. 23, M. W. se trompe sur le nom de l'un des éditeurs d'*Aye d'Avignon*. La disposition typographique laisse tout à désirer. Comme un grand nombre de ses compatriotes, l'auteur semble ignorer l'existence des italiques.

Ueber Stil und Ausdruck einiger altfranzœsischen Prosaübersetzungen. Inaugural-Dissertation ... von Konrad Gorges. Halle, 1882. In-8°, 48 pages. — Dissertation mal composée, où beaucoup de sujets sont abordés sans qu'aucun soit traité à fond. Dans la première partie, intitulée, assez mal à propos, « style, » l'auteur présente quelques observations superficielles sur les anciennes traductions du Psautier (Psautier d'Oxford et Psautier de Cambridge, Psautier lorrain), des quatre livres des *Rois*, du dialogue de saint Grégoire et des sermons de saint Bernard, et sur certaines particularités de la syntaxe du Psautier d'Oxford. Dans la seconde partie, intitulée « expression », l'auteur recherche comment dans ces divers textes sont rendus certains mots, tels que *acies*, *arca*, *castra*, *cibus*, *facies*, *flumen*, etc., en tout 14 substantifs, 2 adjectifs, 8 adverbes, 2 prépositions, 2 conjonctions, 7 verbes. Nous ignorons quel principe a guidé M. Gorges dans le choix des mots ainsi étudiés.

Histoire de Guillaume IX, dit le Troubadour, duc d'Aquitaine, par Léon Palustre. T. I. Paris, Champion. In-8°, 298 p. (Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest.) — Ce premier volume conduit l'histoire de Guillaume IX jusqu'à l'année 1097 seulement. Or comme tous les textes que l'on possède sur le personnage jusqu'à cette époque pourraient tenir en un fort petit nombre de pages, on conçoit que l'auteur, pour écrire tout un volume sur un sujet aussi restreint, a dû traiter de bien d'autres choses. En effet, il serait plus juste d'intituler ce livre : Considérations sur l'histoire de l'Aquitaine depuis les temps les plus anciens. L'invasion de l'empire romain par les barbares, l'histoire des rois mérovingiens et carolingiens, l'état de l'Aquitaine dans le plus ancien moyen âge occupent plus de la moitié du volume. Ajoutons que l'exposition de l'auteur est longue et encombrée de réflexions philosophiques d'une utilité contestable. Le premier volume ne contient encore rien sur Guillaume considéré comme troubadour, et par conséquent échappe à notre compétence. Nous ferons remarquer toutefois que des étymologies comme celles d'*Aquitania*, p. 71, de Loire, p. 167, de *campeador* (campi ductor !), p. 209, de Charroux, p. 265, témoignent d'une assez grande inexpérience en matière de philologie. A propos de Charroux, disons encore que la confusion que suppose M. Palustre entre *præsepium* et *præputium* semble bien peu probable.

— M. Morel-Fatio, ayant de nouveau collationné le ms. de Carpentras, nous adresse l'errata suivant pour les textes catalans qu'il a publiés dans la *Romania*, X, 504 et suiv.

V. 18, ms. *vertats* — 21, ms. *fayso* — 45 et 46, ms. *assats* et *pecats* — 48, ms. *ane*, ce qui confirme ma correction : la 1re pers. sing. du parfait des verbes

de la 1re conjugaison est indifféremment en *e* ou en *i* — 65, ms. *rrich* — 82, ms. *fer.* — 83, ms. *rrich* — 108, ms. *nous* — 173, ms. *quis* — 182, ms. *mays* — 242, le second *si* est dans le ms. — 251, ms. *nous* — 270, il y a bien *estech* dans le ms. — 281, ms. *anech* et non *auech* — 373, ms. *enech*, et non pas *euech* — 412, ms. *beus* — 469, ms. *denuege* — 492, ms. *queus* — 496, ms. *vostres* au lieu de *corens* — 503, ms. *trencar* — 565, ms. *volrets* — 586, ms. *absolets* — 595, ms. *me sentic :* la lecture *m'e sentit* est inadmissible, car *e* pour *ay* (*habeo*) ne se trouve qu'au futur — 632 et 638, ms. *nous* — 650, ms. *certes* sûrement — 651, ms. *apertes* sûrement aussi : cette forme est possible au masculin pluriel — 686, ms. *rrey* — 691, ms. *foyll* — 709, ms. *quius* — 710, ms. *axi de* — 713, ms. *nage* — 746, ms. *asseget* — 858, ms. *crux* ou *cuix* au lieu de *pux* — 860, ms. *Tot quant ... tanyia.*

Errata du compte-rendu de Baissac, *le Patois mauricien* (*Rom.* X, p. 610 ss.).

	Au lieu de :	*Lisez :*
P. 612, l. 5,	zoreïe	zoréïe
— l. 8,	zoreï	zoréïe
— l. 25,	bo-matin	bomatin
— l. 29,	bonannée	banannée
— l. 32,	doumoane	doumoune
— l. 35,	bondiébénice	bondiébéniçe
— l. 36,	fotéve	fotére
— —	takéve,	takére
— l. 37,	çapatéve	çapatére
— —	pouantéve	pouantére
P. 614, l. 28,	cambe	çambe
— l. 30,	açisé	açizé
— l. 33,	lapéce	lapéçe
P. 615, l. 13,	lilouile	dilouile
P. 616, l. 9,	Zako	Zozo
— —	la o	lao
— l. 30,	Lakoçe	Lakloçe
— l. 31,	zoreïe	zoréïe
— l. 37,	foteïe	fotéïe.

Erratum. — P. 35, l. 16. Au lieu d' « Adam Clikebou », il faut lire « Adam d'Ikebou », c'est-à-dire d'Yquebeuf (S.-Inf., arr. de Rouen, cant. de Clères). La chronique qui porte le nom de Benoit de Peterborough nous a conservé une liste des partisans du jeune roi en 1173 (éd. Stubbs, I, 45). On y voit figurer Guillaume le Maréchal, et avec lui deux de ceux qui devaient plus tard le calomnier : « Thomas de Coluncis » et « Adam de Ikobo ».

Le gérant : F. VIEWEG.

Imprimerie Daupeley-Gouverneur, à Nogent-le-Rotrou.

EXTRAITS

DES ARCHIVES DU VATICAN

POUR SERVIR A L'HISTOIRE LITTÉRAIRE.

(*Suite.*)

IV.

Philippe de Vitri.

M. Hauréau a démontré récemment[1] que l'*Ovide moralisé* en vers français que l'on avait jusqu'ici attribué à Philippe de Vitri, évêque de Meaux († 9 juin 1361), n'était pas de lui, mais d'un certain Chrestien Legouais, de Sainte-More, près Troyes. Les œuvres poétiques françaises de Philippe de Vitri se trouveraient donc réduites aux 32 vers du *Dit du Franc Gontier*. Mais il ne faut pas oublier que Tarbé, dans son édition d'extraits de l'*Ovide moralisé*[2], signale[3], dans un ms. du British Museum, « *le chappel des fleurs de lys*, par Me Philippe de Vittery, jadis evesque de Meaulx, » poème français en stances de six vers; il faut se rappeler aussi que Philippe de Vitri écrivait au cardinal de Boulogne des lettres en français que Pétrarque lisait et auxquelles il ne dédaignait pas de répondre, et que c'est à lui que le même Pétrarque décerne le titre flatteur de *poeta nunc unicus Galliarum*[4]. Philippe de Vitri peut donc

---

1. Dans la séance du 1er juillet 1881 de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (cf. *Romania*, X, 455); lecture insérée aux *Mémoires*, t. XXX, 2e p.
2. Cette édition forme le 8e volume de la collection des *Poètes de Champagne* (1850).
3. *Œuvres de Ph. de Vitry*, p. 158-159.
4. Voyez P. Paris, *Les mss. français de la Bibl. du roi*, III, 177.

continuer à figurer honorablement dans une liste d'écrivains français, et laissant à d'autres le soin d'établir d'une façon définitive la liste de ses œuvres, je vais dire un mot de deux bulles pontificales qui le concernent.

La première, du 3 janvier 1323, lui confère un canonicat en expectative de prébende dans la cathédrale de Verdun ; elle nous apprend en outre que Philippe de Vitri était déjà chanoine prébendé à Clermont-en-Beauvaisis et qu'il avait été reçu chanoine en expectative de prébende à Soissons et à Cambrai.

La seconde est du 19 décembre 1332; elle nous montre qu'en moins de dix ans les faveurs avaient plu sur l'heureux Philippe de Vitri : il était chanoine prébendé à Soissons, à Verdun, à Saint-Quentin, à Clermont-en-Beauvaisis et à Vertus, et ces cinq prébendes lui constituaient un revenu annuel de cent cinquante livres tournois. Certes Philippe de Vitri, qui était un lettré, pouvait passer pour le mieux prébendé des beaux esprits de son temps : cette seconde bulle lui assura néanmoins une sixième prébende à Aire en Artois.

Tous ces faits sont demeurés inconnus à P. Tarbé dans ses recherches sur la vie de Philippe de Vitri. D'après lui, notre auteur, né entre 1285 et 1295, aurait été marié et père d'un certain Michel de Vitri, qui obtint de Philippe de Valois la garde du château de Chauny ; ce serait, semble-t-il, peu de temps avant 1350, date de son élection à l'évêché de Meaux, qu'il serait entré dans les ordres. On voit que Tarbé n'a pas été beaucoup plus heureux avec Philippe de Vitri qu'avec Guillaume de Machaut, et que la biographie de l'évêque de Meaux est encore à faire. Les deux bulles que nous publions y fourniront une importante contribution[1].

I.

Avignon, 3 janvier 1323.

Jean XXII nomme Philippe de Vitri chanoine de Verdun.

Dilecto filio Philippo de Vitriaco, canonico Virdunensi, salutem etc.

Laudabile testimonium quod tibi de honestate morum et vite aliisque virtutum meritis perhibetur rationabiliter nos inducit ut ad personam tuam apostolice provisionis dexteram extendamus. Horum igitur consideratione volentes tibi

1. M. L. Delisle a découvert des notes autographes de Philippe de Vitri dans le ms. *Reg.* 544 du Vatican; l'une d'elles nous apprend d'une façon authentique que notre auteur naquit le 31 octobre 1291 (Voyez *Bibl. de l'École des chartes*, année 1876, p. 510).

gratiam facere specialem, canonicatum ecclesie Virdunensis cum plenitudine juris canonici ac prebendam integram liberam, non sacerdotalem, nulli alii de jure debitam, si qua vacat ad presens in dicta ecclesia, apostolica auctoritate tibi conferimus.... nonobstantibus.... quod in ecclesia Beate Marie castri Clarimontis, Belvacensis diocesis, canonicatum obtines et prebendam et in Suessionensi ac sancti Gaugerici Cameracensi ecclesiis sub expectatione prebendarum in canonicum es receptus...

Datum Avinione .III. non. januarii, anno septimo.

In eundem modum *dilectis filiis.., decano sancti Salvatoris de Hericione, Bituricensis diocesis, et.., archidiacono Brebantino, Cameracensis, ac Johanni de Alis, canonico Meldensis ecclesiarum.*

(Reg. de Jean XXII, sur parch. coté 74, n° 388.)

II.

Avignon, 19 décembre 1332.

Jean XXII nomme Philippe de Vitri chanoine de Saint-Pierre d'Aire.

Dilecto filio Phylippo de Vitriaco, canonico ecclesie sancti Petri Ariensis, Morinensis diocesis, salutem.

Probitatis et virtutum merita quibus personam tuam fide dignorum testimonio juvari percepimus nos inducunt ut tibi reddamur ad gratiam liberales. Volentes itaque hujusmodi meritorum tuorum obtentu gratiam tibi facere specialem, canonicatum ecclesie sancti Petri Ariensis, Morinensis diocesis, cum plenitudine juris canonici apostolica auctoritate tibi conferimus et de illo etiam providemus, prebendam vero.... nonobstantibus.... seu quod in Suessionensi, Virdunensi, sancti Quintini, Beate Marie de Claromonte et sancti Johannis de Virtute, Noviomensis, Belvacensis et Cathalaunensis diocesium ecclesiis canonicatus et prebendas, que quidem prebende centum quinquaginta libras turonensium parvorum portatas in valore annuo non excedunt, obtines, et in eadem Suessionensi ecclesiis (*sic*) dignitatem, personatum seu officium ex apostolica gratia sub certa forma nosceris expectare...

Datum Avinione .XIIII. kal. januarii, anno decimo septimo.

In eundem modum *dilectis filiis.., sancte Genovefe Parisiensis, et.., sancti Auberti Cameracensis monasteriorum abbatibus, ac Johanni de Firmitate, canonico Virdunensi, salutem.*

(Reg. de Jean XXII, coté 104, bulle n° 317.)

V.

GACE DE LA BIGNE.

Gace de la Bigne est un poète du XIVe siècle, bien connu, au moins des érudits, comme auteur des *Deduis de la Chace*. On sait qu'il appartenait à une famille noble de Normandie et qu'après être entré dans les ordres

il s'attacha au cardinal Pierre des Prés, le protecteur de Bersuire; il devint ensuite chapelain de Philippe VI et conserva les mêmes fonctions auprès de Jean le Bon et de Charles V; c'est à ce titre qu'il partagea pendant quelque temps la captivité du roi Jean en Angleterre. On ne sait rien de plus précis sur son compte[1].

La bulle publiée ci-dessous, du 8 septembre 1335, confirme ce que nous savions déjà des relations de Gace avec le cardinal Pierre des Prés : elle l'appelle *capellanus suus domesticus et continuus commensalis*. La date de la pièce permet de rejeter sûrement l'affirmation de Théodore Lebreton (*Biographie normande*, II, 313) et d'Édouard Frère (*Man. du bibliogr. norm.* I, 106) répétée par l'abbé U. Chevalier, qui fait naître Gace de la Bigne *vers* 1328 : il faut sûrement reporter la date de sa naissance entre 1300 et 1310.

Notre bulle confère à Gace de la Bigne un canonicat dans l'église Saint-Pierre de Gerberoi[2] avec l'expectative d'une prébende; elle nous apprend en même temps qu'il possédait déjà la cure et la dîme de la Goulafrière[3], au diocèse de Lisieux. Ce sont là deux détails absolument nouveaux et dont il faudra tenir compte le jour où l'on écrira la biographie du poète.

Sorgue, 8 septembre 1335.

Benoit XII nomme Gace de la Bigne chanoine de Saint-Pierre de Gerberoi.

Dilecto filio Gatio de Buigna, canonico ecclesie sancti Petri de Gerborredo, Belvacensis diocesis, salutem.

Multiplicia tue merita probitatis super quibus apud nos fide dignorum commendaris testimonio nos inducunt ut personam tuam favore benivolo prosequentes tibi reddamur ad gratiam liberales. Volentes itaque tibi, premissorum meritorum obtentu, necnon consideratione venerabilis fratris nostri Petri,

---

1. Voyez pour sa bio-bibliographie les sources indiquées par l'abbé U. Chevalier dans son *Répertoire du moyen âge;* la seule importante est le *Philobiblon* où se trouve une publication de M. le duc d'Aumale, qui a été d'ailleurs tirée à part : *Notes et doc. relatifs à Jean, roi de France, et à sa captivité en Angleterre.* Il faut y ajouter la préface de *Macaire*, par M. Guessard, qui signale trois pièces du *Cabinet des titres* de la Bibl. nat. relatives à notre auteur (p. XIX). M. Guessard veut qu'on l'appelle *de la Buigne*, comme le font les documents contemporains; je crois cependant qu'il vaut mieux adopter la forme actuelle du nom de lieu auquel Gace emprunte son surnom : La Bigne, canton d'Aulnay-sur-Odon (Calvados).

2. Canton de Songeons (Oise).

3. Près de Montreuil-l'Argilé (Eure).

episcopi Penestrini, pro te capellano suo domestico et continuo commensali, super hoc nobis humiliter supplicantis, gratiam facere specialem, canonicatum ecclesie sancti Petri de Gerborredo, Belvacensis diocesis, cum plenitudine juris canonici apostolica tibi auctoritate conferimus et de illo etiam providemus; prebendam vero, si qua in dicta ecclesia vacet ad presens, vel cum vacaverit... reservamus.... nonobstantibus.... statutis et consuetudinibus.... seu quod ecclesiam parrochialem de Golafreria, Lexoviensis diocesis, valoris annui quadraginta librorum turonensium parvorum, ac decimam nosceris obtinere...

Datum apud Pontem Sorgie, Avinionensis diocesis, VI idus septembris, anno primo.

In eundem modum *venerabili fratri.., episcopo Colimbriensi, et dilectis filiis.., archidiacono de Citravada, Baiocensis, ac Guillelmo Geraldi, canonico Lexoviensis ecclesiarum....*

(Reg. en parch., coté 120, bulle 493.)

VI.

Pierre Bersuire.

Le regretté Léopold Pannier a attaché son nom à celui de Pierre Bersuire, et l'on peut dire que peu d'écrivains du moyen âge ont trouvé des biographes aussi soigneux que lui[1]. Il faut le reconnaître néanmoins, il y a encore bien des points obscurs dans la biographie du célèbre bénédictin, et, malgré toutes ses recherches, Pannier n'a fait qu'une assez maigre moisson de documents relatifs à son personnage. Il ne faut en accuser sans doute que l'insuffisance des sources où il a pu puiser, et voir là une nouvelle preuve de la pauvreté des fonds d'archives que l'on a exploités jusqu'ici au profit de l'histoire littéraire. Les archives pontificales sont autrement riches et vont nous permettre de rectifier et de compléter sur plusieurs points les résultats auxquels était arrivé Pannier.

« Nous ne savons, dit le biographe de Bersuire, d'après quelle source l'abbé de Sade prétend qu'il entra de bonne heure dans l'ordre de saint François : il n'y a trace de cela nulle part. » Pannier a eu tort de tenir trop peu de compte de l'affirmation de l'abbé de Sade, car celui-ci avait à sa disposition une source excellente, à savoir les registres pontificaux d'Avignon (minutes sur papier) qui n'ont été transportés au Vatican qu'à la fin du XVIIIe siècle. Nous avons facilement retrouvé la bulle de Jean XXII à laquelle renvoie l'abbé de Sade (ci-dessous n° I), et cette

1. *Notice biogr. sur le bénédictin P. Bersuire*, dans *Bibl. de l'École des chartes*, année 1872, p. 325-364.

bulle nous apprend en effet authentiquement que Bersuire avait d'abord été franciscain. La pièce est du 3 août 1332 : Bersuire avait alors, et depuis un certain temps, abandonné l'ordre de saint François pour celui de saint Benoît et il se trouvait dans l'abbaye bénédictine de San Salvador, au diocèse de Tuy[1]. Cette dernière circonstance est assurément faite pour nous surprendre, et nous ne nous attendions pas à trouver notre Poitevin dans un monastère espagnol. Il ne saurait y avoir erreur pourtant sur l'identité de la personne : notre bulle confère à « *Petrus Berchorii* » le prieuré de la Fosse[2], dépendance immédiate de Saint-Florent, de Saumur, et elle lui assure un rang parmi les moines de cette dernière abbaye ; ce *Berchorii* ne peut être que notre Bersuire qui a été en effet moine de Saint-Florent de Saumur, ainsi que Pannier l'avait déjà montré.

Bersuire ne paraît pas avoir gardé longtemps le prieuré de la Fosse que lui avait conféré Jean XXII. En 1336 nous le trouvons prieur de Bruyères-le-Châtel[3], sans savoir à quelles circonstances il devait la possession de ce nouveau bénéfice, qui d'ailleurs n'avait rien d'incompatible avec sa qualité de moine de Saint-Florent de Saumur, puisque c'était également une dépendance de l'abbaye. Il avait su se concilier la faveur de son abbé[4], et celui-ci le recommanda au pape Benoît XII : une bulle pontificale du 4 octobre 1336 lui conféra, à la prière de son supérieur, l'expectative d'un bénéfice dépendant de l'abbaye et à la nomination de l'abbé (ci-dessous, n° II), bénéfice qui pouvait aller jusqu'à 100 livres tournois, s'il était *cum cura*, et à 80 seulement s'il était *sine cura*. La recommandation de l'abbé de Saint-Florent n'était pas le seul titre de Bersuire aux faveurs pontificales, et la bulle de Benoît XII rappelle que depuis son enfance il s'était livré à l'étude de la théologie, « *ab annis puerilibus in sacre theologie studiis laborasti.* » Cette étude nécessitait évidemment sa présence à la cour pontificale ou dans quelque

1. L'abbé de Sade dit : « Saint-Sauveur au diocèse de Poitiers » ; mais la bulle porte bien *Tudensis* et non *Pictavensis diocesis*. On pourrait croire à une erreur du scribe qui aurait transcrit *Tudensis* au lieu de *Turonensis ;* mais pas plus dans le diocèse de Tours que dans celui de Poitiers on ne connaît d'abbaye bénédictine de Saint-Sauveur. Il faut avouer d'autre part que Florez (*España sagrada,* t. 23) ne parle pas de cette abbaye de San Salvador au diocèse de Tuy.

2. La Fosse-de-Tigné, canton de Vihiers (Maine-et-Loire). M. Célestin Port, dans son dictionnaire si érudit du département de Maine-et-Loire, n'a pu connaître ce fait et inscrire Pierre Bersuire en tête de la liste des prieurs de la Fosse-de-Tigné qu'il a donnée.

3. Arr. de Corbeil (Seine-et-Oise).

4. Cet abbé était Hélie de Saint-Yrieix qui devint plus tard évêque d'Uzès et enfin cardinal.

université, et l'on peut croire avec Pannier qu'il ne résida guère dans les bénéfices ecclésiastiques qui lui étaient confiés.

On ne voit pas bien quel genre de faveur constituait pour Bersuire la bulle précitée du pape Benoît XII. Cette bulle en effet lui assurait à la première vacance un bénéfice de 100 livres tournois, mais à la condition qu'il abandonnerait son prieuré de Bruyères aussitôt qu'il serait en possession du nouveau bénéfice, et ce prieuré de Bruyères — comme nous l'apprend une troisième bulle — représentait un revenu annuel de 190 livres parisis. La bulle d'ailleurs resta sans effet et six ans plus tard Bersuire était toujours prieur de Bruyères-le-Châtel ; mais sa liaison avec le cardinal Pierre des Prés, dont il était « *familiaris et continuus commensalis* », lui valut en échange un nouveau prieuré, celui de Clisson [1], que le cardinal dut abandonner après avoir pris possession du prieuré du Monestier [2], au diocèse de Riez. En devenant prieur de Clisson, Bersuire cessait d'appartenir à l'abbaye de Saint-Florent de Saumur : il en avait été moine, au moins de nom, pendant dix ans, car sa nomination à Clisson est du 30 juin 1343. Il dut entrer dès lors à Saint-Jouin de Marnes [3], dont Clisson était une dépendance (ci-dessous, bulle n° III).

Dès 1351, ainsi que l'a montré Pannier, Bersuire était chambrier d'un nouveau monastère bénédictin, Notre-Dame-de-Coulombs, au diocèse de Chartres [4]. Aucun document ne nous apprend la cause ni l'époque précise de ce nouveau changement ; mais une quatrième bulle vient nous renseigner d'une façon précise sur sa dernière évolution, je veux dire son passage de Coulombs au monastère de Saint-Éloi de Paris. A l'aide des documents qu'il avait pu consulter, Pannier avait sinon établi, au moins conjecturé que Bersuire avait dû devenir prieur de Saint-Éloi en 1354, et échanger son office de chambrier de Coulombs avec Pierre Gresle, son prédécesseur immédiat à Saint-Éloi. Une bulle d'Innocent VI du 8 avril 1354 vient confirmer cette conjecture fort sensée : c'est une approbation donnée par le pape à l'échange fait par Bersuire avec Pierre Gresle (bulle n° IV).

---

1. Chef-lieu de canton de la Loire-Inférieure.
2. Chef-lieu de canton des Hautes-Alpes.
3. Canton d'Airvault (Deux-Sèvres). L'abbé de Sade a connu cette bulle.
4. Canton de Nogent-le-Roi (Eure-et-Loir).

I.

Avignon, 3 août 1332.

Nomination de Pierre Bersuire au prieuré de la Fosse par le pape Jean XXII, et régularisation de son passage de l'ordre de saint François à celui de saint Benoit.

Dilecto filio Petro Berchorii, priori prioratus de Fossa, ordinis sancti Benedicti, Malleacensis diocesis, salutem.

Religionis zelus, vite ac morum honestas aliaque in te ingentia dona virtutum, super quibus apud nos fide dignorum testimonio commendaris, nos inducunt ut personam tuam favore benivolo prosequamur. Cum itaque prioratus de Fossa, monasterio sancti Florentii prope Salmurum, ordinis sancti Benedicti, Malleacensis et Andegavensis diocesium, immediate subjectus et per ipsius monasterii monachos solitus gubernari, cujus quidem prioratus fructus, redditus et proventus viginti quatuor librarum parvorum turonensium, secundum taxationem decime, ut asseritur, valorem annuum non excedunt, ex eo vacare noscatur ad presens quod dilectus filius Mandon, nunc de Cossé, dicti ordinis, Cenomanensis diocesis, olim predicti de Fossa prioratuum prior, dictum prioratum de Cossé auctoritate nostra sibi collatum extitit pacifice assecutus, nullusque preter nos de dicto prioratu de Fossa disponere possit hac vice pro eo quod nos dudum ante vacationem hujus predicti prioratus de Fossa, omnes prioratus ac dignitates, personatus et officia ceteraque benefitia ecclesiastica quorumcumque que per assecutionem pacificam aliorum prioratuum, offitiorum et benefitiorum ecclesiasticorum per nos seu auctoritate nostra tunc eis collatorum et in antea conferendorum ubicunque vacare contingeret nostre et apostolice sedis collationi et dispositioni specialiter reservantes decrevimus ex tunc irritum et inane si secus de illis per quoscunque quavis auctoritate scienter vel ignoranter contingeret attemptari : Nos, volentes tibi predictorum virtutum et meritorum tuorum obtentu facere graciam specialem, eundem prioratum de Fossa sic vacantem cum omnibus juribus et pertinentiis suis apostolica tibi auctoritate conferimus et de illo etiam providemus, decernentes te, postquam hujusmodi prioratum fueris pacifice assecutus, de monasterio Sancti Salvatoris, dicti ordinis, Tudensis diocesis, cujus existis monachus, ad prefatum monasterium sancti Florentii auctoritate apostolica transferendum et in eo recipiendum in monachum et in fratrem et sincera in domino caritate tractandum.... nonobstante quod tu olim de ordine fratrum minorum quem expresse professus fueras ad ordinem sancti Benedicti de licentia tui superioris qui nunc erat te transtulisti ac felicis recordationis Bonifatii, pape VIII, ac Clementis V predecessorum nostrorum Romanorum pontificum et aliis quibuscumque constitutionibus.... Nos insuper tecum ut premissis omnibus nequaquam obstantibus predictum prioratum libere recipere, et licite retinere necnon vocem in capitulo habere valeas et ad alias dignitates, offitia et benefitia ecclesiastica dicti ordinis sancti Benedicti eligi et

assumi possis auctoritate apostolica ex uberioris dono gratie dispensamus. Nulli ergo, etc.

Datum Avinione .III. non. augusti, anno sexto decimo.

In eundem modum *venerabilibus fratribus.., Malleacensi et.., Lutionensi episcopis, ac dilecto filio Oliverio de Cerzeto, canonico Pictavensi, capellano nostro.* Religionis zelus etc. (*Ut supra mutatis mutandis*).

(Reg. sur parchemin, coté 102, bulle n° 1229.)

II.

Avignon, 4 octobre 1336.

Provision en faveur de Pierre Bersuire, prieur de Bruyères-le-Châtel, d'un bénéfice de 80 ou 100 livres tournois à la nomination de l'abbé de Saint-Florent de Saumur.

Dilecto filio Petro Berchorii[1], *priori prioratus de Brueriis castro, ordinis sancti Benedicti, Parisiensis diocesis, salutem.*

Religionis çelus, vite ac morum honestas et alia probitatis et virtutum merita super quibus apud nos fide dignorum commendaris testimonio nos inducunt ut ad personam tuam apostolice liberalitatis dextram extendamus. Volentes itaque tibi qui, ut asseritur, ab annis puerilibus in sacre theologie studiis laborasti, pro quo etiam dilectus filius Helias, abbas monasterii sancti Florentii de Salmuro, ordinis sancti Benedicti, Andegavensis diocesis, nobis in hac parte humiliter supplicavit, premissorum intuitu gratiam [facere] specialem, beneficium ecclesiasticum cum cura vel sine cura, etiam si offitium, prioratus, prepositura vel administratio existat, nulli alii de jure debitum, consuetum per monachos dicti monasterii, cujus existis monachus, gubernari, cujus quidem beneficii fructus, redditus et proventus, si cum cura, centum, si vero sine cura fuerit ottuaginta librarum turonensium parvorum, secundum taxationem decime, valorem annuum non excedat, spectans ad collationem, provisionem seu quamvis aliam dispositionem abbatis qui est pro tempore dicti monasterii.... conferendum tibi... donationi apostolice reservamus.... nonobstantibus.... seu quod prioratum de Brueriis castro, dicti ordinis, Parisiensis diocesis, nosceris obtinere. Volumus autem quod quamprimum vigore presentis gratie hujusmodi beneficium fueris pacifice assecutus eundem prioratum de Brueriis castro, quem extunc vacare decernimus, omnino, prout etiam ad id te obtulisti spontanee, dimittere tenearis. Nulli ergo etc.

Datum Avinione .IIII. non. octobris, anno secundo.

In eundem modum *dilectis filiis Roberto Chareti, canonico Claromontensi, et.., Lucionensi, ac.., Pictavensi officialibus salutem etc.*

(Reg. de Benoît XII en parch. coté 122, bulle n° 339.)

---

1. *Ms.* Bercherii.

III.

Avignon, 30 juin 1342.

Nomination de Pierre Bersuire au prieuré de Clisson par le pape Clément VI.

Dilecto filio Petro Berchorii, priori prioratus de Clissionio, ord. s. Benedicti, Nannectensis diocesis, salutem.

Religionis zelus.... Cum itaque predecessor noster, tunc in humanis agens, de prioratu de Monasteriis, dicti ordinis, Regensis diocesis, tunc vacante, venerabili fratri nostro Petro, episcopo Penestrino, per suas litteras duxerit providendum, volens quod idem episcopus quamprimum vigore litterarum ipsarum prioratum ipsum de Monasteriis foret pacifice assecutus, prioratum de Clissionio, dicti ordinis, Nannectensis diocesis, quem prefatus episcopus tunc obtinebat dimittere teneretur, idemque episcopus dicto predecessore adhuc superstite prefatum prioratum de Monasteriis earumdem litterarum vigore fuerit pacifice assecutus et propterea dictus prioratus de Clissionio vacaretur (*sic*) et vacare noscatur ad presens nullusque de illo, de quo sic vacante dictus predecessor dum vixit minime ordinavit, preter nos hac vice disponere potuerit.... nos, volentes tibi premissorum meritorum tuorum intuitu necnon consideratione dicti episcopi pro te, familiari et continuo commensali suo, nobis super hoc humiliter supplicantis, graciam facere specialem, prefatum prioratum de Clissionio sic vacantem, monasterio sancti Jovini de Marnis, dicti ordinis, Pictavensis diocesis, immediate subjectum et per ipsius monasterii monachos solitum gubernari, cujus fructus, redditus et proventus centum et decem librarum turonensium parvorum, secundum taxationem decime, valorem annuum, ut asseritur, non excedunt, cum omnibus juribus et pertinentiis suis apostolica tibi auctoritate conferimus et de illo etiam providemus.... decernentes te fore, quamprimum dicti prioratus de Clissionio possessionem pacificam fueris assecutus, de monasterio sancti Florentii, dicti ordinis, Andegavensis diocesis, cujus existis monachus, ad prefatum monasterium sancti Jovini auctoritate apostolica transferendum ac in eo recipiendum in monachum et in fratrem.... nonobstantibus.... aut quod prioratum de Brueriis Castro, dicti ordinis, Parisiensis diocesis, qui ad centum et nonaginta libras parisiensium secundum decimam, ut asseritur, est taxatus nosceris obtinere et quod beneficium ecclesiasticum cum cura vel sine cura, etiam officium, prioratus, prepositura vel administratio existat, auctoritate litterarum ipsius Benedicti predecessoris [nostri] tibi super hoc concessarum ad collationem dilecti filii abbatis dicti monasterii sancti Florentii nosceris expectare ; volumus autem quod, prout te ad hoc liberaliter obtulisti, quamprimum vigore presentis gratie dictum prioratum de Clissionio fueris pacifice assecutus, prefatum prioratum de Brueriis, quem, ut prefertur, obtines quemque extunc vacare decernimus, dimittere tenearis et quod prefate littere dicti predecessoris per quas, ut prefertur, hujusmodi beneficium expectas et processus habiti per easdem et quecumque inde secuta extunc etiam sint cassa et irrita et nullius existant roboris vel momenti. Nulli ergo, etc.

Datum Avinione .II. kal. julii, anno primo.

In eundem modum *dil. fil.., sancti Florentii de Salmuro et.., de Anglis, Andegavensis et Lucionensis diocesium, monasteriorum abbatibus, ac.., archidiacono Lucionensi.* Religionis zelus....

(Reg. sur papier, Clément VI, tome VIII, f° 74, bulle 51.)

IV.

Avignon, 8 avril 1354.

Permission donnée à Pierre Bersuire, par le pape Innocent VI, d'échanger son office de chambrier de l'abbaye de Coulombs pour le prieuré de Saint-Éloi de Paris.

Dilecto filio Petro Berchorii, priori prioratus conventualis sancti Eligii Parisiensis, ordinis sancti Benedicti, salutem.

Apostolice sedis circumspecta benignitas desideria justa petentium congruo favore prosequitur et votis eorum que a rationis tramite non discordant libenter se exhibet propitiam et benignam. Cum itaque nuper tu per te ipsum officium camerarie monasterii beate Marie de Columbis, ordinis sancti Benedicti, Carnotensis diocesis, et dilectus filius Petrus Greelle, sedis apostolice capellanus, per dilectum filium Johannem Greelle, canonicum ecclesie beati Ilarii Pictaviensis, procuratorem suum ad hoc ab eo specialiter constitutum, prioratum conventualem sancti Eligii Parisiensis, predicti ordinis, que tunc temporis obtinebatis, desiderantes illa certis ex causis rationabilibus invicem permutare in manu venerabilis fratris nostri Petri, Penestrini episcopi, ex causa permutationis hujusmodi, apud sedem apostolicam duxeritis libere resignanda, idemque episcopus resignationes hujusmodi, de speciali mandato super hoc a nobis vive vocis oraculo sibi facto, apud sedem admiserit antedictam : Nos, votis tuis in hac parte favorabiliter annuentes, dictum prioratum a monasterio sancti Mauri de Fossatis, predicti ordinis, Parisiensis diocesis, dependentem et per monachos ejusdem monasterii solitum gubernari per hujusmodi resignationem vacantem.... apostolica tibi auctoritate conferimus et de illo etiam providemus, decernentes te postquam vigore presentium ejusdem prioratus possessionem pacificam fueris assecutus de monasterio beate Marie predicto ad dictum monasterium sancti Mauri auctoritate predicta transferendum fore....

Datum Avinione .VI. idus aprilis, anno secundo.

In eundem modum *dilectis filiis.., Parisiensis, et de Burlatio, Castrensis diocesis, decanis, ac Petro Poverelli, canonico ejusdem Parisiensis ecclesiarum...*

(Reg. parch. coté 226, bulle n° 94 sous la rubrique *de beneficiis regularibus.*)

Antoine Thomas.

PROVERBES RIMÉS

DE RAIMOND LULL.

Il n'a été jusqu'ici publié, à ma connaissance, qu'un recueil de proverbes en langue vulgaire de Raimond Lull, le *Libre de mili proverbis*, dont il n'existe qu'une seule édition, imprimée à Palma vers le milieu du siècle dernier. Le petit livre, rare sur le continent, où se trouve reproduite et accompagnée d'une traduction latine due à l'éditeur l'ample collection de proverbes ou, mieux, de sentences didactiques [1] du grand missionnaire majorquin, porte ce titre : « *Beati Raymundi Lulli Doctoris Illuminati martyris liber de mille proverbiis latina simul et lemovicensi linguâ nunc primum editus.* Palmae Majoricarum, anno 1746. Ex typis Michaelis Cerdà et Antich, et Michaelis Amoròs Typogr. » [2]. Si l'on s'en tient à l'explicit du manuscrit des Dominicains de Palma, qu'a suivi l'éditeur et qui se conserve aujourd'hui à la bibliothèque provinciale et universitaire de la même ville, où j'ai eu l'occasion de l'examiner, le *Libre de mil proverbis* aurait été écrit par Lull, en 1302, au retour de son voyage à Chypre [3] et en Asie-Mineure : « Aquests proverbis feu e dicta maestre Ramon Lull de Mayorcha, venent d'oltra mar, en l'any de nostre senyor Deus Jesu Crist M CCC e dos ». Comme on n'a pas de motif, pour l'instant, de mettre en suspicion la date inscrite dans ce manuscrit, qui remonte sans doute au milieu environ du XIVe siècle, il faut alors reconnaître que la

1. Lull, dans l'introduction de ce livre, définit ainsi le sens du mot *proverbe :* « procédé par lequel on établit brièvement la vérité de beaucoup de choses (*estrument qui breument certifich veritat de moltes coses*). »

2. In-8° de 183 pages et 14 feuillets préliminaires.

3. Sur cet ouvrage, voir Custurer, *Disertaciones históricas del culto inmemorial del B. Raymundo Lullio.* Mallorca, 1700, in-4°, p. 513 à 515.

mention d'un « livre de proverbes nouvellement composé », faite par Lull lui-même, dans une lettre qu'il adressa en 1307 au roi Jacme II d'Aragon, ne se rapporte pas au *Libre de mil proverbis*, mais à un autre ouvrage de contenu analogue, ce qui porterait à deux déjà les recueils de *proverbis* en langue vulgaire dus au philosophe de Palma. Vu l'intérêt que présente cette lettre, publiée dans une revue qui n'est pas à la portée de tout le monde, je crois utile d'en donner ici la teneur :

Illustrissimo Domino Regi Aragonie.

In Christo, Domino Deo nostro, et in Beata Virgine matre ejus, Illustrissimo et Sapientissimo Domino Jacobo, Dei gratia Regi Aragonie, Valentie, Sardenie atque Comiti Barchinone R. Lul. in vostra gratia cum obsculamine manuum et pedum. Notum sit vestre exelce dominationi quod tramito vobis, Domine, unum librum quem feci de novo, de proverbiis nominatum, per Petrum de Oliveriis, in quo libro multe subtilitates continentur, que sunt utiles ad sciendum, in tanto quod homo laycus sciens ipsas erit supereminens in intellectu omni alii layco qui non sciat ; et hoc, Domine, poteritis cognoscere per libri rubricas et prossessum. Quare, Domine, erit bonum quod infantes hunc adiscant ad hoc ut regnare sciant. Posquam a vobis recessi multa pericula mihi evenerunt ; pauper sum et propono stare Avenione cum Domino Papa supra negotium quod jam scitis. Unde supplico quantum possum, propter Deum pro quo laboro et propter benignitatem et vestram largitatem et quia recordor sermonis quem vestra gratia michi dixistis : *Nunc dimitis servum tuum*, *Domine*, quod me juvetis in expensis. Data apud Montempesulanum, octo dies infra cadragesimam [1].

Bien que la missive ne contienne pas de date d'année, il est facile de voir qu'elle a dû être écrite en 1307. On sait en effet par les annotations finales de plusieurs ouvrages de Lull que l'ardent apôtre vint à Montpellier (peut-être même à deux reprises) au commencement de cette année, qu'il passa de là à Pise et à Gênes, où son projet de recouvrement de la Terre-Sainte trouva de nombreux et chauds partisans, et que, fort de cet appui, il se décida l'année suivante à se rendre auprès du pape Clément V à Avignon pour lui exposer son plan [2]. Ces faits, à ce qu'il semble, bien établis, concordent avec le contenu de la lettre qu'on vient de lire et avec ses dates de lieu et de mois. Ainsi c'est à Montpellier, le 7 février 1307, que Lull, déjà préoccupé par son projet d'aller rejoindre le pape à Avignon, écrivit au roi Jacme II pour lui

1. Impr. par D. Manuel de Bofarull, d'après l'original des archives d'Aragon, dans la *Revista histórica* de Barcelone, t. IV, p. 37. J'ai corrigé au titre *Dominos* en *Domino*, l. 14 *Non* en *Nunc*, l. 15 *cadragesinam* en *cadragesimam*.

2. Custurer, *liv. cité*, p. 525 à 527.

annoncer l'envoi d'un nouveau livre de proverbes qu'il venait de composer.

Mais ce n'est pas tout : aux deux recueils cités il faut encore en ajouter un troisième, de très mince volume et en vers, et qui, par conséquent, ne saurait être confondu ni avec le *Libre de mil proverbis* de 1302, ni avec le recueil envoyé à Jacme II d'Aragon en 1307, dont la description, quelque peu détaillée qu'elle soit, laisse supposer un ouvrage assez étendu et rédigé en prose comme celui de 1302 [1]. Ce petit recueil de proverbes rimés a été ignoré aussi bien par les anciens bibliographes que par l'éditeur moderne des poésies de Lull, le poète et érudit majorquin D. Gerónimo Rosselló ; on n'en connaît aujourd'hui d'autre manuscrit que celui qui se trouve dans un volume des mélanges de la bibliothèque Ambrosienne à Milan, coté D·465 Infer. Il y a quelques années, un romaniste américain, M. Austin Stickney, de passage à Milan, découvrit ce texte inédit, qu'il copia avec grand soin. Ayant appris par M. P. Meyer que je m'occupais de Lull, il eut l'amabilité de m'abandonner sa transcription en m'invitant à la publier, ce que je fais présentement.

L'attribution à Lull des proverbes rimés ou *Proverbis d'ensenyament*, comme les nomme l'auteur, ne me paraît pas pouvoir être sérieusement contestée, malgré la date récente de l'unique manuscrit qui nous les a conservés. J'admettrais qu'on ne voulût pas tenir compte de l'explicit du manuscrit de Milan où est affirmée l'authenticité de l'œuvre (*fenexen los proverbis de Remon Lull*) ; j'admettrais, quoique plus difficilement, qu'on hésitât à première vue à reconnaître notre philosophe dans le *Remon* du second distique ; mais je crois pouvoir dire, sans m'aventurer, que quiconque a quelque pratique des œuvres en langue vulgaire de Lull, surtout de ses poésies, se convaincra bientôt que la langue (abstraction faite du remaniement qu'a subi le texte du manuscrit de Milan), le style et la versification de ce morceau ne présentent rien qui soit contraire à l'usage catalan du XIVe siècle et, en particulier, à la manière de l'écrivain majorquin ; la forme de versification, entre autres, est tout à fait de cette époque et a été employée par Lull lui-même dans d'autres compositions [2]. Un autre argument de quelque poids peut encore être invoqué en faveur de l'authenticité de ces proverbes, c'est la mention qui en a été faite en ces termes, très explicites, dans l'inventaire de la biblio-

1. Il est évident que la collection de 1307 a été écrite, comme le *Libre de mil proverbis* et comme les proverbes rimés, en langue vulgaire, c'est-à-dire en catalan. C'est ce qui ressort clairement de l'utilité dont Lull assure qu'elle sera pour les laïques, qui n'entendaient pas le latin.

2. Voir *Romania*, t. X, p. 498.

thèque du roi Martin Ier d'Aragon (mort 1410) : « N° 48. Proverbis de ensenyamens en romanç rimat (dels proverbis de Ramon) »[1]. Ce que signifie au juste *dels proverbis de Ramon*, je ne me l'explique pas bien, peut-être « extrait des proverbes de Raimond » (quel serait alors l'ouvrage complet ?), mais il paraît bien certain que par *Ramon* le rédacteur de l'inventaire a entendu désigner Raimond Lull, car quelques lignes plus haut dans le même document on trouve le *Livre de mil proverbis* cité comme suit : « N° 43. Proverbis de Ramon, scrit en romans (primerament del nom de Deu) ». Sans vouloir attacher à cette mention plus d'importance qu'on ne doit, il est en tout cas intéressant et rassurant de constater l'existence, au commencement du XVe siècle, d'un manuscrit de nos proverbes rimés : la copie de Milan se trouve donc avoir tout au moins un ancêtre d'une date respectable.

Cette copie occupe les feuillets 339 à 344 v° du recueil de miscellanées dont j'ai parlé tout à l'heure, gros in-folio en papier, de plusieurs mains de la seconde moitié du XVIe siècle. Au fol. 338 on lit cette indication de la même main que notre texte : « Proverbii di Raimondo Lullio », et plus haut la cote : « MM2—14 », qui indiquerait que cette partie au moins du manuscrit D 465 Infer. a appartenu à la bibliothèque de Vincenzo Pinelli, acquise vers l'année 1609 par le cardinal Frédéric Borromée, le fondateur de la bibliothèque Ambrosienne[2]. Le texte qui suit l'ouvrage de Lull dans le manuscrit est la composition connue de Guilhem de Cerveira, *Sitot letra no say*, etc.[3], qu'annonce au fol. 345 cette note en italien : « Alcuni Proverbii cavati da un esemplar di Jac° Contarini, cioè il p° foglio del libro ».

Le texte des *Proverbis*, tel que nous le présente la copie milanaise, est dans un assez piteux état ; il est probable que plusieurs scribes ont contribué à le faire dévier de sa pureté primitive, mais c'est au dernier, au copiste du XVIe siècle, qu'est dû sans doute le remaniement orthographique qui s'observe dans la version ambrosienne. Ce copiste devait être habitué à transcrire du castillan, c'est pour cela qu'il a partout remplacé la graphie catalane usuelle des sons mouillés *ny* ou *yn*, *ly* ou *yl* par *ñ* et *ll ;* c'est pour cela aussi qu'il a écrit *virtud* pour *virtut* (22 b), *castedad* pour *castetat* (108 b), *enpatchar* pour *enpatxar* (42 b), *por* pour *per* (66 a), *il* = *y lo* pour *el* = *e lo* (110 a), etc. Au reste ces modifications purement graphiques ont peu d'importance et se laissent facilement

1. Milá y Fontanals, *De los trovadores en España*, p. 489.
2. Je dois ce renseignement et plusieurs autres touchant notre manuscrit à M. l'abbé Ceriani, bibliothécaire en chef de l'Ambrosienne.
3. Voir P. Heyse, *Romanische Inedita auf italienischen Bibliotheken*, Berlin, 1856, p. 13.

reconnaître et corriger, pour peu que l'on y tienne ; plût à Dieu que ce texte n'en eût pas souffert de plus graves ! Malgré le soin apporté par M. Stickney à sa copie, malgré la révision qu'a bien voulu en faire M. P. Meyer dans un de ses derniers voyages en Italie, je suis loin d'avoir réussi à donner de ces *Proverbis d'ensenyament* une édition irréprochable. Le regrettera-t-on beaucoup après les avoir lus ? Je n'en sais trop rien ; mais pour ma part je dois confesser que si le grand nom de Lull n'était associé à ces vers de style fort médiocre et de contenu vulgaire, ils me paraîtraient plutôt dignes de rester à tout jamais inédits.

Alfred Morel-Fatio.

Deus, ab vertut de ta bondat, sens la qual nigu es bo, fer[ai] los proverbis seguents.

1 Proverbis fas d'e[n]sayament
per que hom vinga a salvament,
2 Los quals vol tremetre Remon
a tots los hom[en]s de aquest mon.
3 Gran saviesa y temor,
confessant lo treball millor.
4 A servir Deu, que sia honrrat,
e qu'hom sovent plor son peccat.
5 Si tu vols esser de tu teu,
primerament sies de Deu.
6 Cell qui es savi en chat
davant tot[s] va a cap llavat.
7 Sit ve null pensar pelegri,
veges si ve a bona fi.
8 Aitant com lo rat tem lo gat,
haga paor de far peccat.
9 Cell qui a si aquer honor,
en infern haura deshonor.
10 Aytant vulles valer quant vals,
segons los teus bens naturals.
11 No vulles repos en cami
hon treball no ha bona fi.

---

6 a *en chat* ne signifie rien. Peut-être *en celat* « en cachette, secrètement » — 7 a *pelegri* a le sens du castillan *peregrino* « rare, extraordinaire » — 7 b *ve*. M. Stickney a lu *ist* — 8 a *lo rat*, ms. *loxat* — 9 a *a si*, ms. *asi*.

12 Si vols mens so que deus amar,
en nulla re poras peccar.
13 Sols que Deu sia ton amics,
en nulla re hauras destrics.
14 Si treballes per be comu,
cascun hom es teu u a u.
15 Lo fax quet vols [en]carregar,
fes lo tal quel pugues (llun') portar.
16 Sovent consi(de)ra que faras,
per so que no caygues al pas.
17 Si tu vols per tots temps vivir,
aquest mon hages en aïr.
18 Si aquest mon fas ton amics,
l'altre mon fas ton enemics.
19 No vulles a hom demanar
(a)so que non pot aprofitar.
20 No vulles posar en hostal
en que hom diga de tu mal.
21 Not vulles [en] home fiar
que not repren de ton mal far.
22 Aquell quis mira son talo
no es de virtud compaño(n).
23 Not vulles de home vengar
quet puga ta honrra doblar.
24 Mes vull[es] esser pobre y bon
que rics a maledicçion.
25 Mes ama virtuts en ton cor
que en tes mans ningun thesor.
26 La nit quant entraras al llit
Membret que has al jorn fallit.
27 No vulles esser mes honrrat
Que not pertañ per ton peccat.
28 Quant te lleva(ra)s per lo mati
membret qual es la tua fi.
29 No ames tal cosa haver
pus saps [que] no la pots haver.

---

12 a *mens so* « rien que ce que ». Cf. Chronique de Jacme Ier (éd. Aguiló, p. 150) : « Senyor, perque estats aqui uos ne nos, que mens es tot ço que nos fem ». Au lieu de *mens* (*minus*) l'édition de Valence a ici *nient* — 18 b *mon*, ms. *non*.

30 Algun angel fes ton amics
per so quet guart del enemics.
31 Qui bes penit de son mal far,
justicia nol pot condamnar.
32 Misericordia de Deu
ama mes que tot quant es teu.
33 No vulles home consellar
[a]so que tu no vulles far.
34 Enseña tal enseñament
qu'enseñant sies a la gent.
35 Cavaller vila y descortes
no val tant quant cortes pages.
36 Mes te val lo gorn hon fas be
que mil marcs per qui mal te ve.
37 Not vulles en te[u] fill fiar
que los teus horts vulla desfar.
38 No vulles haver tal cabal,
per qu'[hom] de tu diga gran mal.
39 No ame a home proferir
d'aso que no li pots complir.
40 Cell qui promet e no atent
A si quer home mal volent.
41 Not sobmetes tant a negu
que per pech te tinga cascu.
42 No ame a home desullar
qu'en lo fait te puga enpatchar.
43 Quant voldras coneixer negu,
coneix abans e qui ets tu.
44 No vulles de hom[e] mal dir,
pus que mal t'en possa venir.
45 Cell qui viu ab humil[i]tat
en son treball es reposat.
46 Qui ab paciencia se desfen
no es vensut, mas es vensent.
47 Si hom te diu mal ab contort,
foll ets, fill, si no has conort.

---

36 b *marts*, ms. *marcs* — 38 b *tu*, ms. *te* — 40 a *atent*, ms. *ateynt* — 42 a je ne comprends pas *desullar* — 43 b *ets*, aussi 47 b 60 b et 130 a. Cette forme de la 2e pers. sing. d'*esser* est, je crois, plus moderne que *est* — 47 a *contort*, lire *no tort?* Cf. 130 b.

48 Not vulles cobrir ab escut
ab que tot hom es (e)stat vensut
49 La veritat fa via plana,
y lo mentir la fa mal sana.
50 Si has calor, dessigge fret,
y si has tort, desigge dret.
51 No vulles tan for escandir
que per foll te fases tenir.
52 No reprenes hom[e] a tort,
car mant home n'e[s e]stat mort.
53 No sies tant fort enseña(n)t
Que l'altre ne sia blasmat.
54 No vull[es] sovent Deu nom(i)nar,
car sovent y pories herrar.
55 Cell qui vol esser ben vestit
fassa que sia ben nodrit.
56 De riquesa no hages cura
d'on te pusca venir rancura.
57 Si no pots dar, desigge dar,
car lo desig te fa ben far.
58 Cell qui desigge far lo be,
en son desir gens s'en capte.
59 Quant ausiras per villania,
consira quant val cortesia.
60 Null hom irat te fassa irat,
en qu'en ets tu [savi], ell es fat.
61 Nulla taula es ben hornada,
si tempransa y es oblidada.
62 No vulles haver vestidura
que no sia de ta misura.
63 Çell qui es vestit de virtut
per tot hom[e] es ben volgut.
64 Quant tu voldras far algu mal,
pens' abans : si es mal, res val.
65 Pensa abans lo que diras ;
si no ho [fas], fallir poras.
66 No tingues per null hom repret,
pus no fa(s) falliment en dret.

---

49 b *la*, ms. *lo* — 51 a *escandir* « éteindre » n'est guère à sa place ici ; lire *escarnir ?* — 53 b *altre*, ms. *altro* — 59 a *per*, lire *fer ?* — 61 b *tempransa*, ms. *tens pransa* — 66 a *per*, ms. *por ; repret* « représentation, réprimande. »

67 Çell es foll qui savi repren,
(et) çell es savi qui ben apren.
68 Çell qui no fal be que pot far,
sa voluntat fa a blasmar.
69 Qui sovint parla ab ta muller
nol ten al luny de ton poder.
70 Home que sovent diu falsia,
lo ver que diga par no sia.
71 Çell qui per poch t'a avesat,
de tu faria bon mercat.
72 Se vols haver gran mon de blat,
no vulles esser sejornat.
73 Qui en caval vol cavalcar,
haja de quel puixa ferrar.
74 No parles ab home aurat,
ni te scuses a hom(e) malvat.
75 Mes ame estar ab pobre bo
que ab rich avar, fals, fello.
76 No vulles haver compañia
ab çell qui [te] repren totdia.
77 No vulles anar per sender
en que null be no pusques fer.
78 Aquell quit amenassara,
consira quanta força ha.
79 No vull[es] d(e) 'hom auzir sermo
que fassa lo mal, (y) lo be no.
80 No vulles en tal fach caber
ques vol per engan mantener.
81 No llove (ton) cabal ni (ton) astor
a home gran escarnidor.
82 So que somies no diras,
ni mal que penses no faras.
83 No vulles aquel rey llansar
que per dines leix ajustar.

---

68 b *fa a*, ms. *fa al* — 69 b *nol ten al luny*, ms. *no tem al lluyal*. Peut-être pourrait-on lire aussi *Nol tem llunyar* — 71 a « Celui qui est un peu habitué à toi, qui te connaît un peu » — 74 a *aurat* « fou ». En catalan pur *orat* — 81 a *llove* est plutôt pour *llogue*, subjonctif de *llogar*, que pour *lloe*, subjonctif de *lloar* — 83 a *llansar*, probablement *llausar* — 83 b *per dines* est sans doute pour *per diner se*, mais je ne comprends pas *ajustar*.

84 No vulles viure per fer mal
car abans muyre[s] mas te val.
85 Acosta t[e] a bon señor,
quet ajut a cuyta magor.
86 Qui sovint parla ab infans,
par no haja siutat ni grans.
87 Guarda no coman ta muller
a çell quit repren volenter.
88 Si es honrrat vulles honrrar,
e quit diu mal no vulles far.
89 Aquell qui apren bon mester
en tot lo seu pora valer.
90 Çell qui no val ni vol valer
no vol ab el la puix haver.
91 Aquel que no guarda son ben
no sap lo mal d'aon li ve.
92 Guarda no vulles poch amar
la causa que fa y a presar.
93 Açell qui mal diu o mal fa,
no li do consell, (que) nol pendra.
94 Savi es çell qui mal sap soffrir,
y mes qui al be sap retenir.
95 Qui no consira so que fa,
no sap ab que [lo] far pora.
96 Ans que fasses ninguna res,
consira lo qual es lo pes.
97 Si amas lo be que vols far,
quant lo faras no pots huyar.
98 Acell qui parla ab raho
fa li bona responsio.
99 Ab ira no vulles parlar,
ni ab virtut vulles callar.
100 No vulles ab home estar
quit do ab lo teu a menjar.
101 Torts fa [açell] qui be vol viure,
quils bens de Deu non vol servire.

---

84 b *mas*, ms. *mal* — 86 b *siutat ni grans* m'est inintelligible ; *siutat* est sans doute pour *ciutat* — 90 b *puix ?* — 96 b *lo qual*, ms. *el qual* — 101 b *servire*, impossible pour la forme et le sens.

102 Car hom es vengut de no rres,
maravellas de so que es ;
103 Car cascun hom esta(t) finit,
se maravella de infinit,
104 E car tot hom es comensat
maravellas d'eternitat.
105 A infinit tañ infinit,
mes que a finit lo finit.
106 Si [es] finit a finir semblans
mes infinit infinir lans.
107 Si has mester alguna res,
çercala [a]hon ella es.
108 No serch lo foc en la fontana,
ni castedad en la putana.
109 Qui te lo be e nol estreñ,
pauch l'ama, e pu[s] se despeñ.
110 Qui te lo mal el vol tenir,
no ha de ningun ben desir.
111 Aquell que no sap per hon va,
no sap per qual lloc tornara.
112 No vulles parar lo teu coll
a hom[e] avar ne a foll.
113 No vulles prestar lo mul teu
a hom(e) qui esta lluñ al seu.
114 No vulles de altri pa menjar
si ab lo teu te pots fluixar.
115 No vulles metre a ton hort
home que sovent fassa tort.
116 No vulles mal dir de home bo
ni[l] vulles [l]auhar sens raho.
117 Sit mires en (lo) teu entrador,
miret en la tua valor.
118 Sit coneix fals y deloyal,
aparellat a soffrir mal.

---

106 b *lans?* — 110 a *el*, ms. *il*.

114 b *fluixar* signifie « lâcher, détendre » et il nous faut ici un mot qui ait le sens de « rassasier ».

117 a si *entrador*, ce dont je doute, peut être pris dans le sens d'*entrada* « revenu », il faudrait lire *sit miren* au lieu de *sit mires*.

118 a Lull a peut-être écrit *deloyal* : mais la forme catalane est *desleal*.

119 Si no fuigs al mal quant poras,
no fogiras quant y saras.
120 Quant hom de grat te vol be fer,
pren lo be sil has gran mester.
121 No pa[r]l[es] ab tal maestria
que hom t'o tenga a fellonia.
122 Quant parlaras davant señor,
ab ton parlar li fes honor.
123 No vulles fugir a peccat
ab home mal acostumat.
124 Aytant quant trop [tu] parlaras
aytant tu mateix lligaras.
125 Ya no podras haver valor
dementre sies peccador.
126 No vulles prestar ton coltell
a çell qui ha tolt lo mantell.
127 Guardet que hom not prenga al pas
en lo qual ningun poder has.
128 Not vulles fiar en aquell
a qui has trahit son castell.
129 Guardet no entres en preso
hon no esta dret ni raho.
130 Si tu ets acusat a tort,
lo no tort te sia confort.
131 No vulles a tal demanar
la causa que fa a celar.
132 Si vas ab hom[e] llonga via,
sapies qual hom[e] y qual via.
133 Si boch fa del llop contradeyo
poch ha apres de Salomo.
134 No temes parolla villana
de hom[e] que fer ab la cana.
135 No vulles a home fugir
que ab raho te vol seguir.
136 Guardet no falles tan espes
qu'en sies fort lligat ne pres.
137 Qui ama mes parlar que far,
lo no far lo fara callar.

---

123 a je ne comprends pas. — 133 a lire *fa al.*

138 So que creus vulles opinar
a entendre si ho pots far.
139 Aytant col be mes entendras,
aytant amar mes lo podras.
140 Sapies usar de enteniment,
de membrarte, de amament.
141 Qui sap usar d'enteniment
no fara sovent falliment.
142 Ton entendre fa y compaño
de ta imaginacio.
143 No vulles ab tos ulls vezer
so d'on hauries desplazer.
144 Qui ha plazer en mal oir
mes valria anas dormir.
145 Aquell hom qui va descalsat
de la on va tost es tornat.
146 Aquell qui llonch viagge fa,
sil ama fort, lo complira.
147 Not vulles de hom[e] partir
de qui gran bet pusca venir.
•148 No vulles dir tan sotil ses
que hom lo tinga a pages(es).
149 No vulles ab çell disputar
que tots termens vulla negar.
150 No temes lo pich de la mosca,
ni demans sender a la llosca.
151 Qui ab argull vol disputar,
tant quant diu mes en bachallar.
152 Bet grata çell qui bet aporta,
e no li fasses cara torta.
153 No vulles per altri fallir
en so que per tu pots complir.
154 No vulles a hom[e] prestar
que sol fer falta de pagar.

---

138 b *a*, lire *e?*
140 b peu clair ; lire peut-être *e membrarte de amament*. Le mot *amament* pour *amor* est bien de la langue de Lull.
148 b *lo*, mieux *te* ou *t'o*.
150 b *llosca* « la (femme) borgne ».
151 b *mes en?*

155 Guarde no ports blat al moli
hon hom ampra lo pa y el vi.
156 Si tu vols esser home humil
met l'enteniment a son fil.
157 Qui perfetament esta bo
Deus lo fa de si compaño.
158 Çell que no vol dar[te] la brexca
no vol que pexques on el pexca.
159 Çell que usa de oïr sort
no pot usar de son señ fort.
160 Çell qui engana en son mester
si matex engana primer.
161 Çell qui no dona del molto
ya no dara del perdigo.
162 Poch te valdra lo dejunar,
si una vez vols trop mengar.
163 No fasses penitençia en llit
qui sia bla e ben guarnit.
164 Guarda la casa not obblit
ab que ben pots esser nodrit.
165 Acell qui no ha mession
no li vulles demanar don.
166 Guarda que pertañ actionar
y que pertañ agahonar.
167 Guarda no vulles tant soffrir
que t'en convinga penedir.
168 Aquell be que Deu t'a prestat
guardet que lin rendes agrat.
169 Si vols que diner sia teu,
tu vulles esser tot de Deu.
170 No vulles menjar ton capo
com a layron y a gloto.
171 Not port lo vi que tu beuras,
portalo tu quant parlaras.

---

155 b *amprar* « prendre à crédit ». « Ne donne pas ton blé à moudre au meunier qui prend à crédit le pain et le vin. »

158 a *brexca*. Est-ce pour *bresca* « rayon de miel » ?

166 b *agahonar*, ms. *aga honar* ou *aga zonar*. C'est le prov. *acaizonar*, *ocaizonar* (*Lex. rom.* II, 359) accuser.

170 b *y a gloto*. Encore une preuve qu'il faut écrire *com a* et non pas *coma*, voir *Romania*, t. X, p. 506.

172 Aquell qui apren vil mester
ab el no pora gran be fer.
173 Guardet [ben] que ab tu no sia
nul hom[e] que de tu mal diga.
174 Guardet not fassa dejunar
hipocresia ni plorar.

Al laor y gloria de Deu omnipotent y de la inmaculada mare sua y a. utilitat dels cristians fenexen los proverbis de Remon Lull, los quals sotmet a correctio de santa mare yglesia romana.

LA VERSIFICATION

DE LA

CHIRURGIE PROVENÇALE DE RAIMON D'AVIGNON.

En signalant pour la première fois l'existence de la *Chirurgie* provençale de Raimon d'Avignon [1], j'ai fait remarquer quel intérêt particulier offrait ce texte au point de vue de la versification, et j'ai cherché à déterminer le système que paraissait avoir suivi le poète. Les directeurs de la *Romania* ont donné en note, pour les vers de Raimon d'Avignon, une formule métrique un peu différente de la mienne. Voici maintenant que M. Boucherie vient de présenter des observations assez étendues sur le même sujet [2], observations qui ne concordent complètement ni avec les miennes ni avec celles de MM. G. Paris et P. Meyer. Si j'ajoute qu'aujourd'hui je possède la copie complète du poème dont je n'avais qu'une centaine de vers au moment où j'ai rédigé ma notice, on comprendra comment ces diverses circonstances m'engagent à reprendre complètement l'étude de cette question.

Il importe avant tout de dresser une statistique exacte et de classer les vers en un certain nombre de séries, suivant la coupe qu'ils présentent. Voici les résultats de cette minutieuse enquête à laquelle je me suis livré sur les 1571 vers de Raimon d'Avignon. Nous verrons ensuite quelle conclusion définitive il convient d'en tirer.

1° Vers où les 4e et 8e pieds [3] sont formés par la syllabe accentuée d'un mot oxyton, ou par un monosyllabe, comme les suivants :

---

1. *Romania*, X, 63-74 ; *adde* p. 456 pour le vrai nom du traducteur.
2. *Revue des langues romanes*, 3e série, VII, p. 192-197.
3. Pour ne pas répéter trop souvent le mot *syllabe*, j'emploie le mot *pied* dans le sens un peu abusif de *syllabe* qu'on lui donne fréquemment en l'appliquant à la versification française.

Seynors, a vós — que est amíc — et companyon
Fas un presén — cortes et ríc — et bel et bon (v. 1-2).

Le nombre s'en élève à 726, c'est-à-dire presque à la moitié du nombre total.

2° Vers où le 4e pied est formé par la syllabe accentuée d'un mot paroxyton, le 8e restant oxyton. Type :

De la cervéla — te covén — gran cura fort,
Que s'es naffráda — per ma fé — no t'en conort (71-72).

Cette construction se rencontre dans 473 vers.

3° Vers où le 8e pied est paroxyton, le 4e restant oxyton, comme :

E fay o tôt — bolir en áyga — mesclament,
Tant que s'en pél — una pluméta — ses content (457-458).

Cette construction se rencontre dans 269 vers.

4° Vers où le 4e pied est formé par la dernière syllabe d'un mot paroxyton, le 8e restant oxyton. Je n'en ai trouvé que sept exemples dans tout le poème, les voici :

Peneténsa — comuniôn — tot sens temor (18).
Quan vol ésser — ne assemblár — metges complitz (37).
De las télas — no t'en diráy — autra rayson (75).
Freolésa — si sent et páuc — ha de vertut (91).
E travéllat — ardidaméntz — ses tot esglay (527).
Quan mi mémbra — gran paor ái — per caritat (657).
Mas per fórza — m'ave a dír — ço qu'a desus (1566).

5° Vers où le 8e pied est formé par la dernière syllabe d'un mot paroxyton, le 4e restant oxyton. J'en ai réuni les 13 cas suivants, qui sont les seuls :

Plas vos auzír — qu'eu vos diga — m'entension (7).
Un meu amíc — que m'en préya — per gran amor (12).
Ades peró — si pot tráire — ab dos canons (390).
Quant es le cárns — mas cregúda — que per rason (647).
Mas tu d'aquést — bon emplástre — l'abeuraras (663).
Ab aquest vín — veti, tráire, — con o faras (887).
Ad aquest óbs — es mecína — ben covinens (698).
Sus en son cól — es d'espása — tan for feritz (777).
Et en toz fáitz — sias sávis — e ben arditz (800).
E tu li fái — bon emplástre — de pes naval (1140).
Fai li foménl — d'erbes móllas — not sia fais (1146).
Tan que un cónc — de fust púscas — intrepausar (1190).
E leval tánt — que li cósta — gent s'en adreis (1207).

6° Vers où le 4e pied est formé de l'avant-dernière syllabe d'un mot proparoxyton, le 8e restant oxyton. Un seul exemple :

Que la pólvera — meta sús — e sera bon (968).

Aucun exemple de la même disposition au 8e pied.

7° Vers où le 4e pied est formé de la dernière syllabe d'un mot proparoxyton, le 8e restant oxyton. Trois exemples :

La pólvera — dels affrodils — aias a man (852).
Can féstola — nais en son cól — pens et arbir (861).
La pólvera — dels affrodils — es bona fort (873).

8° Vers où le 8e pied est formé de la dernière syllabe d'un mot proparoxyton, le 4e restant oxyton. Deux exemples :

Et mit los sús — quel pólvera — la fay fugir (138).
Rogiers nou yórns — la pólvera — vermeya met (356).

9° Vers où le 4e pied est formé de la syllabe accentuée d'un mot proparoxyton, le 8e restant oxyton. 17 exemples :

Sol apostólicon — li fáy — sirurgian (141).
D'aquesta pólvera — covén — aies sermat (319).
Aquesta púlvera — ti láus — e sa vertut (323).
E fai en pólvera — sotíl — e ben estant (489).
Aquesta pólvera — ti láus — per mas valent (507).
E cranc e fístula — morír — fay mantenent (510).
Fuella d'espárgula, — si l'ás, — mis sus ton det (539).
E de sas lávias — l'ai tóut — e defendut (665).
Aquesta pólvera — li fái, — si non as ges (689).
Mas si la féstola — ren brác — blanc et espes (733).
E sus la glándola, — si tén, — ferma tos detz (840).
E a la féstola — sentir — fait sa coison (868).
E cranc e féstola — de léu — adutz a mort (875).
E fai en pólvera — valént — per far madel (971).
E d'aiga tébesa — gentét — e ben lavatz (1123).
Mas ab la pólvera — ven tóst — a garison (1154).
Si mals de féstola — lo prén — e l'envasit (1336).

10° Vers où le 8e pied est formé de la syllabe accentuée d'un mot proparoxyton, le 4e restant oxyton. Neuf exemples :

De nas trencát — e de las lávias — apres (348).
Si per gran cólp — le nas el lávia — pren dan (359).
E fay après — aquesta pólvera — querer (485).
Un' onsa prin — d'estaphiságria — pesant (487).
D'aquest mestiér — non obra pólvera — tan gent (589).
Espiarás — on ha la féstola — son nis (617).

Mas de tot lôc — fai cranc e fistula — fugir (631).
Ben pot garir — ab que la pólvera — rial (1293).
Ti lais tenér — e quel descóbrias — privat (1455).

11° Vers où le 4e pied est formé de la dernière syllabe d'un paroxyton, le 8e pied étant la tonique d'un paroxyton. Un seul exemple :

O per búba — quan non si sána — per rason (592).

Il n'y a pas d'exemple de la même construction au 8e pied.

12° Vers où le 4e pied est formé d'une syllabe antétonique d'un paroxyton, le 8e étant oxyton. Trois exemples :

Tant que delivraméntz — e bén — sia soldat (321).
E sus so penchenil — lo mit — tota sazon (1513).
De sotz la forcélla — del piétz — ti fai trasar (1534).

13° Vers où le 8e pied est formé d'une syllabe antétonique d'un paroxyton, le 4e étant oxyton. Deux exemples :

E fran l'os gént — la on premeiraméntz — si frais (1147).
Sel os torcén — suau e temorosamén (1149).

14° Vers où les 4e et 8e pieds sont formés tous deux de la tonique d'un paroxyton. Trois exemples :

E per sofférta — quays cabéstre — li faras (353).
E tot o léga — sus un márbre — calt per ver (564).
Tan que a vénes — et a nérvis — non fai tort (874).

15° Vers de dix syllabes. — Une étude attentive m'a montré que les vers qui se présentent sous cette forme dans le manuscrit — sauf deux dont je parlerai ci-dessous — ne proviennent pas d'omissions du scribe, mais ont été écrits intentionnellement par l'auteur. Il y en a 37 que je crois devoir reproduire : je montrerai plus loin en quoi ils contribuent à éclaircir la question de la structure des dodécasyllabes employés ordinairement par le poète :

Amix, tey prec mi son vengut a man (10).
Adons t'es obs que sias avesutz (70).
Frayre, aquesta cura li faras (104).
Aquesta cura fay a l'entestat (127).
Aprin sens et saber de mon libret (151).
Compra aytals ferres con ti coven (211).
Aserma ton afar et tos ferretz (261).
Aisi pausem .I. pauc, que tot soy las (295).
Frayre, esforzat ay mon esperit (303).
Fraire, per ver a dire val hom mais (418).
Non prenas per garir home aital (431).
D'autres ne trobaras que son rascas (435).

Aquesta polvera aies a man (504).
Aprin aquesta polvera servar (519).
E tu monstra ton sens e ton saber (569).
Pensa con ben et gent sia garit (611).
Ver [e]s que moutas ves festola nais (717).
Mas lo segon aprin et non t'oblit (775).
Fai tost si as en loc de menestral (790).
Del mal que deves far estai garnitz (798).
Pero tu sias bien aventuros (811).
De traire glandoles sias adretz (837).
Lo pertuzet alarga per rason (865).
Non laus que t'entrametes de golmon (889).
Corre, et ab un coin li fai obrir (909).
Obs es que sias metges eisarnitz (936).
Pensa con aquest mal pusques delir (977).
E tu as entendut aquest sermon (1007).
Bras, quant er fratz, aprin, qu'eu t'en encaut (1094).
Veias con aiaŝ près de tot quan fas (1134).
Obs es [que] ton rasor aias a man (1181).
E tu per mon conseil faras aital (1275).
Pensa con l'apustema si madur (1308).
Amics, ab ton rasor estai cermatz (1399).
Di tu, es ti semblant que diga ver? (1448).
Mas tu non sias fols ne vergoyos (1456).
Aprin aissi con eu t'ensenyaray (1519).

Le total des vers que je viens ainsi de passer en revue est de 1566. J'en néglige cinq seulement qui appellent des corrections, ces corrections n'étant pas très certaines et les empêchant d'être des témoins irrécusables :

E pur falida que [negus] no fassa ges (53).
Divizi (?) d'aquest plag quier e deman (271).
D'aquel polvera vermeyla ti sai dir (783).
Aquel enguens de caus viva lo garis,
E l'enguent blanc val a pustulas e les delis (1337-1338).

J'ai dit dans ma notice qu'il fallait admettre pour les vers de Raimon d'Avignon une césure mobile variant entre le 4e et le 8e pied. MM. G. Paris et P. Meyer ont fait remarquer que les vers en question étaient divisés « non pas en deux membres, mais en trois tronçons de 4 syllabes, les syllabes 4 et 8 ayant nécessairement un accent et l'une d'elles devant se prêter à une coupe bien tranchée. Quelques vers, ajoutaient-ils, semblent offrir des exceptions à cette règle : les discuter nous entraînerait trop loin. » M. Boucherie accepte le principe des deux césures

en faisant les réserves suivantes : « Je ne regarderais ni l'une ni l'autre de ces deux césures comme de vraies césures, des césures aussi nettes, par exemple, que celles du décasyllabe ou de l'alexandrin, mais comme des demi-césures analogues à celles de l'endécasyllabe italien. Ce seraient des césures d'accentuation, c'est-à-dire des césures indiquées par la tonique même paroxytone. Je ferais entre elles une différence, à savoir que la seconde, celle de la huitième syllabe, est seule nécessaire, et que la première, celle de la quatrième, est seule facultative. On doit observer en effet que sur les 129 vers de ce fragment, la première est 33 fois, la seconde 15 fois paroxytone ; la première 5 fois, la seconde 2 fois atone. D'où il résulte évidemment, à supposer que la proportion soit la même pour le reste du poème, que la seconde césure est plus accentuée que la première. Joignez à cela que les deux vers où la huitième syllabe est atone se laissent corriger très facilement. »

M. Boucherie a trouvé dans les poésies de Guillem de Poitiers des vers de douze syllabes qui n'ont pas, comme l'alexandrin, la césure placée après le 6e pied, mais après le 8e [1] ; c'est là un rapprochement intéressant que j'aurais dû faire moi-même si j'avais connu ces vers. Mais de ce que dans les vers du comte de Poitiers la seule césure obligatoire est celle du 8e pied, il ne s'ensuit pas qu'il doive en être ainsi chez Raimon d'Avignon. La distinction entre la césure du 8e pied, seule nécessaire, et celle du 4e, seule facultative, que cherche à établir M. Boucherie, n'est pas confirmée par le dépouillement qui précède. En effet si les 129 premiers vers fournissent seulement deux cas où la 8e syllabe est atone tandis que la 4e l'est dans cinq, le relevé total renverse absolument cette proportion : la 8e syllabe est atone dans 13 vers, la 4e dans 7 seulement. En outre les 4 vers cités sous les nos 8 et 13 sont également contraires à cette théorie. J'ajoute encore que même parmi les vers de la 1re série où le 8e pied est un monosyllabe, quelques-uns (en très petit nombre, il est vrai) ne peuvent pas être considérés comme ayant réellement une césure à cet endroit, le monosyllabe étant atone. Qu'on en juge :

Veyas lur obs aytan con *en* ta cura son (46).

---

1. Ce sont « les deux vers qui terminent chacune des strophes de la chanson satirique de Guillem IX, où il est question du fameux *chat roux*, vers dont le premier rime par sa huitième syllabe avec les trois octosyllabes précédents, et par sa douzième avec le dodécasyllabe suivant... » J'avoue ne pas comprendre quel avantage il y a à suivre les éditeurs allemands et à voir deux hémistiches là où la rime me paraît montrer clairement qu'il y a deux vers, l'un de huit et l'autre de quatre syllabes. Le dernier vers de chaque strophe me paraît donc seul concluant. De même il n'y a pas lieu d'assimiler aux vers de Raimon d'Avignon les vers français cités plus loin par M. Boucherie.

Can l'en auras, aisi con *eu* te dic, levat (215),
Prin lo peltès e tota *sa* confection (966).
E n'a dolor tan que non *si* conorta ren (1203).
Si non es grans la nafra *per* on son eissit (1253), etc.

On pourrait répondre de même à qui voudrait faire de la césure du 4e pied la césure *nécessaire*. S'il la trouvait suffisante dans les exemples cités sous les nos 6, 7, 9 et 11 (ce qu'à la rigueur on peut admettre), il lui faudrait bien reconnaître que les trois vers cités sous le no 12 s'opposent absolument à sa théorie. Il faudrait lui citer encore quelques vers de la première série, comme les suivants, où le 4e pied tombe sur un monosyllabe atone :

E tenga *sas* espallas bas et aut sos pes (1411).
Nel laices *en* ma d'ome fol ne de toset (1571).

En somme l'étude plus approfondie à laquelle je me suis livré n'a fait que confirmer ma première manière de voir en ce qui touche la mobilité de la césure nécessaire. C'est ce caractère profondément original des vers de Raimon d'Avignon que je m'étais efforcé de mettre en lumière, et ayant porté tous mes efforts sur ce point, j'avais oublié de signaler l'existence presque constante d'une seconde césure marquée par l'accent, oxyton, paroxyton, voire même proparoxyton. Ce que j'ai dit de la césure à l'*italienne*, que M. Boucherie appelle assez heureusement césure *enjambante*, en la qualifiant d'anti-provençale, est très exagéré : on en trouve d'assez nombreux exemples chez les troubadours — au moins dans les décasyllabes — pour la faire regarder sinon comme fréquente, au moins comme légitime (voy. notamment K. Bartsch, *Peire Vidal's Lieder*, p. lxxij-lxxiij). A ce point de vue les décasyllabes de Raimon d'Avignon que j'ai reproduits plus haut sont précieux. Ils sont absolument identiques aux *endecasillabi* italiens, sauf qu'ils n'ont jamais d'atone après le 10e pied. La coupe normale est 4-6, mais n'exclut pas la coupe 6-4. Il ne peut y avoir d'autre césure que la césure enjambante dans les suivants :

Frayre, aquesta cúra — li faras (114).
Non laus que t'entramétes — de golmon (889).
Obs es que sias métges — eisarnitz (936).
Pensa con l'apustéma — si madur (1308).

Il faut même admettre des proparoxytons à la césure, de même que le vers italien admet des *sdruccioli* :

Aquesta pólvera — aies a man (504).
Aprin aquesta pólvera — servar (519).
De traire glándoles — sias adretz (837).

J'avais remarqué que dans les 129 vers reproduits dans ma notice il n'y avait aucun cas où l'on eût simultanément une césure enjambante au 4e et au 8e pied. Cette observation conserve presque toute sa valeur. Le vers 500 est ainsi écrit dans le manuscrit :

Que non es dura quant hom pausa sus son det.

C'est le type demandé ; mais le scribe s'est trompé en copiant, et un renvoi très précis, tracé de sa main, indique qu'il faut transposer les deux mots *pausa* et *sus*, et lire :

Que non es dura quant hom sus pausa son det.

Il est vrai cependant que les trois vers que j'ai transcrits sous le n° 14 — et ce sont absolument les seuls — nous offrent cette coupe. Je ne crois pas qu'il y ait lieu de les corriger ; mais on voit par là combien cette construction est rare.

Quelle est finalement la formule à donner aux vers de Raimon d'Avignon pour en laisser le moins possible en dehors ? Si nous disons avec MM. G. Paris et P. Meyer « qu'ils sont partagés en trois tronçons de quatre syllabes, les syllabes 4 et 8 ayant nécessairement un accent et l'une d'elles devant se prêter à une coupe bien tranchée, » nous aurons une cinquantaine d'exceptions, et nous n'indiquerons pas suffisamment, à mon sens, la mobilité de la césure principale. Voici comment je proposerai d'en fixer les caractères essentiels :

1° Le vers est toujours divisé par une césure oxytone en deux parties inégales de 4 et de 8 syllabes, dont la place respective est *ad libitum ;* le système 8 + 4 est toutefois plus fréquent que la disposition inverse ;

2° Ces deux parties sont toujours terminées par des oxytons ;

3° Le tronçon de 8 syllabes peut être considéré comme un véritable vers octosyllabique construit intérieurement avec toute la rigueur des plus anciens octosyllabes français et provençaux.

Quatre vers seulement ne sont pas selon la formule. Ce sont les trois vers auxquels je viens de faire allusion plus haut, et le vers reproduit sous le n° 11 où l'on doit peut-être lire *bubó* au lieu de *búba*. Dans ces vers exceptionnels, l'une des deux parties est paroxytone au lieu d'être oxytone, et ce fait suffit pour qu'aucun des trois paragraphes de notre formule ne leur convienne.

De ces trois propositions, les deux dernières seules demandent quelque développement. La seconde est justifiée par ce fait important, et dont je ne m'étais pas rendu compte à première vue, que tout le poème est écrit en *rimes masculines ;* on avouera que sur 1571 vers, ce ne peut être un simple hasard : beaucoup de poèmes très anciens en vers octosyllabiques — notamment le *S. Léger* et le fragment d'Albéric de Besan-

çon — semblent de même exclure intentionnellement les rimes en assonances féminines.

M. G. Paris a montré avec quelle régularité est construit l'octosyllabe du *S. Léger* et de la *Passion*. Dans la *Passion*[1], qui est jusqu'à un certain point une œuvre provençale, sur 516 vers, 389 ont un accent sur la 4e et la 8e syllabe, la 4e terminant un mot ; la coupe qui, tout en gardant l'accent sur la 4e syllabe, le fait porter sur la pénultième d'un mot à chute féminine, et par conséquent supprime l'hémistiche, se trouve dans 88 vers ; la coupe normale des vers latins rhythmiques qui consiste à accentuer la 3e syllabe, qui est d'ordinaire la pénultième d'un mot à terminaison féminine, se présente 30 fois. Dans le fragment de l'*Alexandre* d'Albéric de Besançon, sur 105 vers, 67 offrent la première disposition ; 29 la seconde, 4 seulement la troisième ; 2 se rattachent à la première coupe avec cette particularité que la 4e syllabe est la tonique d'un proparoxyton :

Qui fud de Grécia natiz (vers 18).
Et de pecúnia manent (vers 20).

Trois vers seulement sont irréguliers.

Si nous considérons à ce point de vue les tronçons octosyllabiques de Raimon d'Avignon, nous verrons qu'ils sont construits avec toute la rigueur de ces premiers monuments de la poésie romane. Ecartant les 37 décasyllabes, les 5 vers que nous avons négligés et les 4 qui échappent à la formule, nous avons la statistique suivante :

Vers accentués sur la 4e syllabe	terminant un mot	710
	pénultième	743
	antépénultième	26
Vers accentués sur la 3e syllabe	pénultième	20
	antépénultième	1
	Total.	1500

25 vers seulement sur 1526 ont un accent irrégulier, et encore quelques-uns d'entre eux se rattachent-ils jusqu'à un certain point aux coupes normales. Nous avons cinq exemples de cette forme :

La pólvera dels affrodils ;

L'accent est sur la seconde syllabe, mais le mot étant proparoxyton, la 4e syllabe peut être considérée comme ayant un accent secondaire : ces vers ne s'écartent donc pas beaucoup de la coupe oxytone régulière. De même dans les deux vers suivants :

---

1. *Romania*, II, 296.

Tant que delivramentz e ben
La on premeiramentz si frais.

Ces deux adverbes peuvent être considérés à la rigueur comme séparables, et l'on a alors un accent paroxytonique à la 4e syllabe.

Il ne reste en somme que 18 vers réellement dissidents : il ne faut pas oublier que dans l'*Alexandre* il y en a 3 sur 105, et dans la *Passion* 5 au moins sur 516.

A. THOMAS.

ÉTUDE

SUR LES

MANUSCRITS DU ROMAN D'ALEXANDRE[1].

Le roman d'Alexandre, tel que nous le trouvons en un très grand nombre de manuscrits, et en particulier dans celui de ces mss. que reproduit l'édition de M. Michelant[2], s'est formé par l'agrégation de branches ayant chacune son auteur propre. Ces branches, quoique fort distinctes par leur origine, ne sont cependant pas indépendantes les unes des autres, comme le sont par exemple les branches de *Renart :* elles se présentent dans les mss. selon un ordre à peu près constant, et cet ordre n'est pas produit par un arrangement plus ou moins arbitraire dû à un compilateur : il est le résultat de la composition même des branches dont chacune, sauf peut-être la seconde, a été faite pour occuper la place où nous la trouvons actuellement.

L'objet du présent travail est : 1° de déterminer, autant que faire se peut, l'individualité de chaque branche dans l'ensemble du roman

1. Cette étude était originairement destinée à former l'un des appendices de mon *Histoire de la légende d'Alexandre dans les pays romans,* qui est depuis plusieurs années sous presse. L'étendue qu'a prise cet ouvrage m'a déterminé à l'alléger de plusieurs parties accessoires, et notamment du présent mémoire. Je ne pouvais traiter ici, à l'occasion d'une simple notice de mss., les questions si nombreuses et si compliquées que soulève le Roman d'Alexandre, et dont aucune jusqu'ici n'a été même abordée : toutefois, publiant ce travail en dehors du livre où il devait primitivement paraître, j'ai dû y reproduire sommairement quelques-unes des notions que je donne avec plus de détails dans le livre.

2. *Li romans d'Alixandre, par Lambert li Tors et Alexandre de Bernay*, nach handschriften der Kœniglichen Büchersammlung zu Paris herausgegeben von Heinrich Michelant. Stuttgart, 1846, in-8°.

d'Alexandre ; 2° de faire connaître un épisode, jusqu'à présent inédit, de ce roman ; 3° de décrire les mss. ou fragments de mss. de l'*Alexandre* qui nous sont parvenus. Le lecteur voudra bien remarquer que je ne me propose pas de présenter la classification des manuscrits. C'est là un travail qu'il faut de toute nécessité réserver à un futur éditeur. Dans une édition, le texte est la justification du classement proposé. Dans une dissertation, je serais obligé d'avoir recours à des citations nombreuses et étendues qui grossiraient démesurément ce mémoire. L'édition de M. Michelant, la seule jusqu'à ce jour — car je ne compte pour rien la mauvaise contrefaçon de MM. Lecourt de la Villethassetz et Talbot[1] — ne fournit point une base à laquelle on puisse comparer commodément les diverses leçons. Cette édition en effet est la reproduction pure et simple d'un ms. médiocre (fr. 786) accompagné de la collation partielle d'un autre ms. non moins médiocre (fr. 375). Puis, par sa disposition matérielle, elle se prête mal aux rapprochements. Ainsi, l'un des éléments les plus sûrs de la classification des mss. de l'*Alexandre* est fourni par l'ordre des tirades, qui, au moins dans certaines branches, est sujet à de très notables variations. Ces variations, très faciles à constater, permettraient à elles seules d'établir une division par familles. Mais, pour rendre sensible aux yeux cette division, il n'y a qu'un seul moyen réellement pratique : c'est de dresser le tableau synoptique de l'ordre des tirades dans chaque famille. Or pour dresser cet ordre, il faut que ces tirades aient des numéros. Elles auront ces numéros dans l'édition que je souhaite (que je n'ai toutefois nullement l'intention d'entreprendre), mais elles ne les ont pas dans l'édition de M. Michelant.

I.

DISTINCTION DES BRANCHES DU ROMAN.

Il y a lieu de distinguer dans le roman d'Alexandre quatre branches au moins. Il est possible que telle ou telle de ces branches se puisse diviser en deux : je m'en tiens à quatre comme à un minimum. Je vais étudier chacune d'elles séparément, me bornant à faire ressortir les faits d'où peuvent se déduire des notions relatives à la composition, en un mot les faits caractéristiques.

Première branche, jusqu'au siège de Tyr (édit. Michelant, pp. 1-92). Cette branche raconte l'enfance d'Alexandre, la guerre contre Nicolas, roi de Césaire, l'expédition interrompue contre Athènes, le second mariage

1. Voy. ce que j'en ai dit dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 5e série, III (1862), p. 65.

de Philippe, la première guerre contre Darius, la prise de la Roche, la prise de Tarse, le siège de Tyr.

Ce n'est point une composition originale. L'auteur du roman annonce dès le début l'intention de « rafraîchir » l'histoire d'Alexandre, et cette indication s'applique très bien aux premières pages, dans lesquelles a été mise à contribution l'ancienne rédaction en vers décasyllabiques conservée dans les mss. de l'Arsenal et de Venise. Quant au reste de la branche, il a été composé avec l'aide de Julius Valerius et de Quinte-Curce.

Deuxième branche. Le fourrage (*fuerre*) de Gadres (Michelant, pp. 93-249). C'est d'abord un épisode du siège de Tyr. Alexandre, se trouvant à court de vivres, envoie Emenidus d'Arcade faire un fourrage du côté de la vallée de Josaphat. Les fourrageurs sont surpris par Betis, sire de Gadres, ou Gaza, puis secourus par Alexandre, enfin attaqués encore une fois par un certain duc de Naman et de nouveau délivrés par Alexandre. Ensuite les Macédoniens reviennent devant Tyr, s'en emparent, et prennent successivement Araines, Gadres et Ascalon. Alexandre est reçu à grand honneur dans Jérusalem ; il se dirige vers la Perse, repousse les propositions pacifiques de Darius et le bat dans les « prés de Pale » ; la famille du roi de Perse tombe entre ses mains ; il s'empare de la cité de Sis et se remet à la poursuite de Darius. Un peu plus loin (édition, p. 249, vv. 19-21), nous rencontrons dans plusieurs mss. trois ou quatre vers dans lesquels Alexandre de Paris, natif de Bernai, nous apprend qu'ici se termine « li fuerres de Gadres ».

Cette sorte d'*explicit* en vers détermine d'une façon au moins vraisemblable la fin de la deuxième branche. D'autre part il n'y a aucun doute que le commencement doit être placé au vers *Devant les murs de Tyr*, p. 93 de l'édition, la plupart des mss. ayant à cet endroit une grande lettre initiale plus ou moins ornée, et quelques-uns contenant en outre une rubrique spéciale : *Ci commence li fuerres de Gadres* [1].

Mais il n'est pas certain qu'il n'y ait pas lieu de diviser cette branche en deux parties. On a pu voir par l'analyse très sommaire qui précède que le titre de *Fuerre de Gadres* ne peut s'appliquer avec propriété qu'aux combats soutenus par Emenidus autour de Gaza. Tout au plus pourrait-on l'étendre jusqu'à la prise même de cette ville. Or il se trouve que justement après le récit de la prise de Gaza, la tirade où est contée l'entrée d'Alexandre dans Jérusalem [2] commence, dans plusieurs mss.,

1. Voy. ci-après la description des mss. Bibl. nat. fr. 791, 792, 1375.
2. *Alixandres trespasse le regne de Surie* (édition, p. 231, v. 12).

par une initiale ornée[1]. De plus le ms. 12567, qui contient isolément le *Fuerre de Gadres*, précédé d'un incipit et suivi d'un explicit, arrête le récit précisément après la prise de Gaza (édition, p. 230, v. 36), et le ms. de Venise, qui intercale le *Fuerre de Gadres* hors de sa place, l'arrête aussi après la prise de Gaza, omettant le reste de la branche. Enfin, à examiner de près la composition des divers épisodes dont se compose cette branche, on trouverait que le premier (et le plus long de beaucoup), celui d'Emenidus, est une œuvre de pure imagination, tandis que dans les autres quelques données ont été empruntées à Quinte-Curce. Aucun de ces motifs n'est à lui seul décisif. Pris dans leur ensemble, ils fournissent une présomption d'une certaine valeur. Quoi qu'il en soit, et sans rechercher davantage à quel point s'arrêtait primitivement le *Fuerre de Gadres*, disons que cette branche, quelle qu'ait été son étendue première, et bien qu'elle ait tout l'air d'avoir été composée pour être insérée à la place qu'elle occupe dans le Roman, a dû avoir son existence indépendante. En effet, outre que nous la trouvons plus ou moins complète, mais isolée, dans deux mss.[2], nous savons qu'on la citait au moyen âge comme un ouvrage à part dès le commencement du XIIIe siècle[3].

Troisième branche (édition Michelant, pp. 349-505). Dans un très grand nombre de mss., et particulièrement dans le ms. fr. 786 copié par M. Michelant, cette branche a été accrue d'un long épisode qui occupe les pages 459 à 500 de l'édition. Ailleurs le même épisode se retrouve à une autre place, bien que dans la même branche. Ailleurs enfin, il se trouve isolément. Abstraction faite de cette interpolation, dont nous nous occuperons tout à l'heure, la portion du roman que j'appelle « troisième branche » se compose d'une suite de récits qui ont pour objet : la défaite et la mort de Darius (Michelant, pp. 249-59) ; la descente d'Alexandre au fond de la mer (pp. 259-66) ; l'expédition en Inde, contre Pons (pp. 266-76) ; la traversée des déesses de l'Inde et la défaite et la soumission de Pons (pp. 276-313) ; l'expédition aux colonnes d'Hercule, l'arrivée aux rivages de l'Océan, la traversée d'une forêt habitée par des jeunes filles, la découverte des arbres du soleil et de la lune qui annoncent à Alexandre sa fin prochaine (pp. 313-56) ; le duel d'Alexandre et de Porus, où ce dernier trouve la mort (pp. 356-69) ;

1. Mss. fr. 787, 24365, ms. Bodley (Oxford). — Le ms. 25517 place la grande initiale à la tirade précédente (*Au quint jor mut li rois il et si chevalier* (édit. p. 231, vers 1).

2. Fr. 12567 et Hatton 67 (Oxford).

3. Elle est citée dans l'Histoire de Guillaume le Maréchal (*Romania*, XI, 41) et dans la chronique d'Ernoul et de Bernart le Trésorier, éd. de Mas Latrie, p. 62.

la trahison de Divinuspater et d'Antipater, l'épisode de la reine Candace, la marche sur Babylone (pp. 369-446) ; la soumission de la reine des Amazones (pp. 446-58) ; enfin l'arrivée à Babylone de Divinuspater et d'Antipater qui se préparent à mettre leur complot à exécution (pp. 500-5). La plupart de ces récits sont empruntés à l'*Epitome* de Julius Valerius et à l'*Epistola Alexandri ad Aristotelem ;* pour quelques-uns seulement la source est incertaine.

Telle est la composition de la troisième branche dans les mss. fr. 787, 15094 et 15095. Mais tous les autres mss. insèrent, entre le récit relatif à la reine des Amazones et l'arrivée des deux traîtres qui vont empoisonner Alexandre, soit un, soit deux morceaux dont il convient présentement de dire quelques mots. Le premier, identique dans tous les mss., est celui qui occupe les pages 459 v. 1 à 500 v. 21 dans l'édition de M. Michelant. En voici le résumé très sommaire : Alexandre, quittant la reine des Amazones, se rendait à Babylone, lorsqu'un certain Gratien vient se plaindre à lui de son seigneur, le duc Melcis de Chaldée. Alexandre se met aussitôt en marche vers la Chaldée, et, chemin faisant, s'empare de la ville de Defur, occupée par deux jeunes gens nommés Dauris et Floridas. Le duc Melcis tente vainement de les secourir ; il est tué, et Dauris et Floridas, vaincus, font hommage à Alexandre. L'épisode se continue par le récit de diverses aventures merveilleuses qui conduisent Alexandre jusqu'à Tarse, où il passe agréablement une quinzaine de jours auprès de la reine Candace. Il se remet enfin en marche pour Babylone dont toutes ces aventures l'ont singulièrement écarté, et chemin faisant il trouve sur sa route un œil humain gisant sur une pierre (édition, p. 498). Cet œil est, au dire d'Aristote, l'objet le plus pesant du monde. Posé sur le plateau d'une balance, il est si lourd qu'aucun objet ne peut lui faire contre-poids ; mais, dès qu'il est recouvert d'un morceau d'étoffe, il ne pèse pas deux besants d'or. C'est, selon Aristote, l'emblème de l'ambitieux qui convoite tout ce qu'il voit. Tel est en résumé le récit, ou plutôt l'ensemble de récits, qui constitue l'interpolation dans un certain nombre de mss., et particulièrement dans celui qu'a reproduit M. Michelant[1]. Ce qui marque l'unité de ces récits, ce qui indique de la façon la plus indubitable la main d'un auteur unique, c'est que tout le morceau offre, abstraction faite des quatre premières tirades, une forme toute particulière. Depuis la page 461 jusqu'à la p. 500, fin de l'interpolation, il est en rimes

1. C'est à cet épisode que se rattache le poème des *Vœux du Paon* que certains mss. intercalent pour cette raison dans la troisième branche (voy. au chap. III la description des mss. 368, 790 de la Bibl. nationale, et du ms. d'Oxford), mais qui, toutefois, est le plus souvent copié à part.

dérivatives. Les *Leys d'amors* appellent rimes dérivatives (I, 186 et 274) des rimes alternativement masculines et féminines, dont la seconde est formée de la première par l'addition d'un *a* atone; ainsi *atur-atura, pas-passa* sont des rimes dérivatives. De même, dans le morceau en question, une tirade en *é* (édit. p. 461) est suivie d'une tirade en *ée;* puis une tirade en *ir* (p. 463) est suivie d'une tirade en *ire* (p. 464), et ainsi de suite. Cet artifice a été employé non pas seulement par les poètes lyriques [1], mais aussi par les auteurs de quelques chansons de geste assez récentes, par Adenet notamment et par Girart d'Amiens.

Voilà pour le premier morceau, l'épisode de Dauris et Floridas, ou du duc Melcis. Mais ce morceau a dans plusieurs mss. une continuation qui est visiblement d'une autre main. La forme, d'abord, est différente : les tirades ne sont plus en rimes dérivatives. Nous avons vu qu'Alexandre avait rencontré sur sa route un œil humain doué d'une propriété merveilleuse. Cet étrange récit se retrouve dans l'*Iter Alexandri magni ad Paradisum* publié en 1859 par M. Zacher; mais dans l'*Iter* il est accompagné de circonstances remarquables : la pierre n'est point trouvée fortuitement comme dans le passage analysé plus haut; elle est remise à Alexandre par l'un des habitants d'une singulière cité, bâtie sur une île, où Alexandre ne parvient qu'après une longue navigation. Cette cité est le séjour réservé aux bienheureux après leur mort, d'où le titre de l'opuscule latin, *Iter Alexandri magni ad Paradisum*. Or ces circonstances se retrouvent, en partie du moins, et jointes à d'autres que n'offre pas l'*Iter ad Paradisum*, dans un récit que certains mss. placent à la suite de l'épisode du duc Melcis. Ce récit sera étudié et publié dans le chapitre suivant.

Quatrième branche (édition Michelant, pp. 506-50). Tous les mss. commencent avec une grande initiale ou même en belle page, cette quatrième branche dont le premier vers est *A l'issue de mai, tout droit en cel termine*. Elle raconte comment Alexandre fut empoisonné; comment, se sentant mourir, il distribua ses conquêtes à ses pairs. Un assez grand nombre de pages sont occupées par les lamentations, les *regrets*, de ceux qui assistent à ses derniers moments. Viennent ensuite le récit des obsèques du héros macédonien, la description de son tombeau, l'énumération des villes fondées par lui, et enfin diverses réflexions morales. Les variantes que cette partie du poème offre d'un manuscrit à l'autre, surtout dans l'ordre des tirades, ne laissent pas d'être assez considérables. Certaines tirades qui ne se trouvent que dans un petit nombre de

1. Voy. *Romania*, IV, 376.

mss., notamment dans celui qu'a suivi M. Michelant, sont en contradiction avec le contexte et, conséquemment, peuvent passer pour interpolées. Sans entrer dans une discussion qui ne serait fructueuse qu'à condition de s'appuyer sur une édition critique, je me bornerai à remarquer ici d'une façon générale que l'indépendance de la quatrième branche, par rapport au reste du poème, résulte : 1° de certaines contradictions entre cette partie et ce qui précède ; 2° de ce que le poète a fait usage de l'*Historia de præliis,* texte que les auteurs des branches précédentes ne paraissent pas avoir connu [1].

II.

LE RÉCIT INTERPOLÉ DU VOYAGE D'ALEXANDRE AU PARADIS.

Le récit du voyage d'Alexandre au paradis ne se rencontre jamais copié à part. Il fait suite, dans tous les mss. où on le trouve, au récit (en vers à rimes dérivatives) de la guerre contre le duc Melcis. Par conséquent, tous les mss. qui renferment la guerre contre le duc Melcis ont aussi le voyage au paradis. Mais la réciproque n'est pas vraie. Il y a au moins quatre mss. qui ont l'épisode du duc Melcis et n'ont pas l'autre épisode ; ce sont les mss. du fonds français de la Bibl. nat. 375, 786, 24366, 25517. Les deux premiers de ces mss. sont les seuls dont M. Michelant ait fait usage pour son édition, et par suite l'épisode du voyage au paradis ne figure pas dans cette édition.

Je donnerai plus loin le texte de cet épisode, qui est inédit et ne manque pas d'intérêt. Mais il convient préalablement de dire que l'interpolation, qu'elle comprenne les deux épisodes ou un seul, ne se trouve pas tout à fait à la même place dans les divers mss., et, de plus, qu'il y a du voyage au paradis deux textes assez différents, surtout pour les premières tirades.

Parlons d'abord de la place qu'occupent nos deux épisodes. Ils se

---

1. Cette branche est celle qui a été attribuée à Pierre de Saint-Cloud, l'auteur bien connu d'une des branches de Renart. En effet, on trouve au milieu d'un discours d'Antiochus ces vers, dont l'idée paraît empruntée à S. Mathieu, III, 10 :

Pieres de Saint Cloot trueve en escriture
Que mauvais est li arbres dont li fruit ne meüre.....
Jel di por les .ij. sers.....
(Edit. Michelant, p. 542, 4-6.)

On peut croire que telle est la leçon primitive, bien qu'on trouve en divers mss. : *Signor, li sages dist, si est en l'escriture,* et que la tirade entière manque dans plusieurs autres. Mais, à lire tout le passage, il semble que P. de Saint-Cloud soit cité plutôt comme une autorité que comme l'auteur ; voir ci-après, ch. III, la description des mss., notamment des mss. 790 et 791. En somme, l'attribution de la branche IV à Pierre de Saint-Cloud n'est que probable.

trouvent dans certains mss. tout à fait à la fin de notre troisième branche, et dans d'autres mss. sept tirades avant la fin de cette même branche. Cela revient à dire que les sept dernières tirades de la branche en question (pp. 500 à 505 de l'édition) prennent place, selon les mss., avant ou après l'interpolation. Je vais tâcher d'expliquer ces deux cas le plus clairement possible, et pour y arriver plus sûrement, je vais commencer par transcrire les dernières tirades de la branche III d'après un des mss. non interpolés. Je choisis le n° 15095 du fonds français dont je corrige en note les fautes à l'aide des mss. 15094 et 787 du même fonds[1] :

(*Fol.* 246 v°.)

I La roïne demande le congié por errer. (Mich. 457, 20)
« Certes, » dist Alix., « primes vuel esprover

---

1. Je désigne, dans les variantes, le ms. 15094 par *D* et le ms. 787 par *E*. Comme je me propose surtout de donner des specimens des divers mss., je m'abstiens d'introduire dans le texte du ms. 15095 aucune correction ; les corrections nécessaires seront fournies par les variantes de *DE*. Pour faire mieux connaître la leçon de ces deux mss., dont je ne donne pas toutes les variantes, je transcris ci-dessous la première tirade du morceau d'après *D* avec les variantes d'*E*. On verra que ces trois mss., bien qu'ayant en commun cette particularité que les deux épisodes du duc Melcis et du voyage au paradis ne s'y trouvent point, ne laissent pas cependant d'offrir d'assez notables différences.

Ms. fr. 15094 (*D*), fol. 242 :

La roïne demande le congié por errer.
« Certes, » dist Alix., « primes weil esgarder
« Coment vos damoisellez sevent armes porter. »
Et respont la roïne : « Ne fait a refuser. »
Isnellement comande son cheval a mener,
Et la roïne i monte, n'i vot plus demorer,
Desfuble son mantel por son gent cors armer,
Sez pucellez comande d'une part atorner
Et les armes a prendre et es chevax monter.
Qui veïst les pucelles des armes adober
Et poindre ces chevax et ganchir et torner,
Et quant l'une voloit les autres trespasser
Et wet des esporons le banchet adeser !
Plus tost vait li chevax qu'osiaus ne puet voler
Il est .j. grans poisons en celle rouge mer :
Ce est .j. chevax pais, ensi l'oï nomer,
L'engendra en une yve ensi l'oï conter.
Alix. prist mot le cheval a loer ;
Quant le sot la roïne si li fist presenter,
Et li rois Alix. l'en prist a mercier.
La dame prist congié, n'i vot plus demorer ;
Li rois l'acole et baise quant vint au desevrer.
Quant la roïne fu el palefroi montée.....

Variantes de fr. 787 (*E*), *fol.* 101 *c*. — *V.* 6 *manque*. — 7 le m. p. s. g. c. monstrer. — 8 Des p. — 11 les ch. — 13 Et vot d. e. le cheval. — 14 Si randone plus tost. — 16 chevax pors (*c'est la bonne leçon*). — 17 Landra an une ille (*sic !*) si com j'oï c.

« Comment vos damoisieles sevent armes porter. »
Et respont la roïne : « Ne fait a refuser. »
Isnellement commande son ceval a mener ;
La roïne monta, n'i vout plus demorer,
Desfuble son mantiel por son gent cors mostrer,
Les pucieles commande tantost a atorner
Et les armes a prendre et es cevaus monter.
Qui veïst les pucieles armer et adouber !
Et quant l'une voloit a l'autre trespaser,
Et poindre ces cevaus, guencir et trestorner,
Et voit des esperons ces destriers adeser,
Plus tost vait li cevaus c'oisiaus ne puist voler.
Il a .j. grant pison en celle rouge mer :
S'est ausi c'uns cevaus, ensi l'oï noumer ;
L'engendra en une eve, si com j'oï conter ;
Sor cel cheval seoit la roïne au vis cler.
Alix. prist molt le destrier a loer ;
La dame prist congié, n'i vout plus demorer (M. 458, 3)

II Quant la roïne fu el palefroit montée
Congiet a pris au roi, si s'en est retornée ;
Trosqu'a Meotedie n'i ot regné tirée.
Quant ot le flun passé si fu en sa contrée.
Et li rois Alix. a sa voie hastée, (M. 500, 24)
Et vint en Babiloine ains le quarte jornée.
Or sera de fin or sa teste courounée.
De par toute sa terre furent ses gens mandée,
Et li prince et li conte furent a l'asanblée.
Olinpias sa mere qui fu preus et senée
Li tramist une cartre en cire saellée ;
Dromadaire cevauce qui li a aportée. (f. 247)
Quant il voit Alix. se li a presentée.
De mautalent et d'ire a la teste clorlée.
S'or estoit ma raisons orendroit escoutée,
En roumanc vos dirai par parole menbrée
Qu'ai trové en la cartre qui me fu presentée.

III Olinpias sa mere qui durement l'amoit
Tot el commencement .c. salus li mandoit,

---

10 *Ces vers devraient se suivre ainsi :* 10, 12, 11, 13 ; *voy. p.* 220, *note.* — 16 *Leçon corrompue, comme aussi celle de l'édition* (*p.* 457 *v.* 35) ; *cf. p.* 220 *la leçon du ms. E.* — 17 eve *est une faute pour* ive (*voir D*), *jument.* — 18-20 *cf. la leçon des deux autres manuscrits, qui est à peu près celle de l'édition.* — 26 *DE* a l'onsime jornée. — 32 *DE* cil qui l'a — 34 *DE* croslée. *Il manque ici deux vers : DE* Li rois prist le seel, s'a la cire entamée | Et a leu la letre, quant il l'ot (*E* a) esgardée. — 37 *DE* Qu'il trova ... qui li fu.

Et après ses salus, saciés qu'il i avoit
Que dans Antipater qui Sidoine tenoit
Et trestoute l'ounor, quant qu'il i apendoit,
De son service faire durement se plaignoit,
Et Divinuspater, icil qui Tyr tenoit,
Por son coumandement rien faire ne dignoit.
Li uns palloit a l'autre souvent et conseloit,
Non mie de vo preut, de vreté le saçois.
Or li mande sa mere, par le foi que li doit,
Que d'iluec en avant nus d'eus gardé n'en soit
De çou qu'il ont forfait, et qu'il en prenge droit.
Quant li rois ot les letres durement l'en pesoit,
Molt pensa longement savoir que il feroit,
Et trueve en son corage .j. brief lor trametroit,
Se c'est voirs que en dist, et s'il en set le voir
Sa teste en a jurée grant vengance en feroit.

IV Quant la cartre fu luite, li rois s'est porpensés
Que il .j. autre fois les avoit ja mandés :
Il n'i vorent venir; or s'en est aïrés.
.I. brief a fait escrire qui bien fu saelés ;
Il ne lor mande mie salus ne amistés,
Ains i a fait escrire auques ses volentés :
« Saciés vostre services vos iert guerredounés.
« Je vos manc et commanc, dès que cest brief veés,
« Que vos venés a moi faire mes volentés.
« Mar serés si hardi que vos i demorés. »
A ciaus qui les briés portent ont les cevaus livrés.
Li briés est pris, del roi li consaus est finés ; (v°)
Montent es palefrois, e-les vos aroutés ;
Entresi que a Tyr ne fu lor frains tirés.
Antipater i fu por .j. plait deviser,
De par le roi de Grese fu li briés delivrés
A .j. claire l'a balié qui bien estoit letrés.
Quant il l'ot despondu e-les vos esfreés :
Por .j. poi qu'il ne partent, tant fu cascuns enflés.

V Quant li briés fu tous lius, n'i ot que courecier ;
U il vuelent u non les estuet cevaucier,

---

43 *DE* se fagnoit. — 47 *DE* p. que (*E* tot) de fi le savoit. — 54 *DE* Se c'est voirs qu'elle dit trés bien le proveroit. — 59 *DE* b. lor envoia. — 61 *DE* e. oiez et (*D* si) entendez — 64 *DE* ains que mais soit passez — 67 *D* Lor brief ont; *E* Les bries ont. — 68-73 e-les *pour* es les — 70 *DE* Antipater en (*E* i) fu prumerains apelez | Qui la estoit venus a .j. plait devisé. — 72 *DE* A un clerc. l'ont. — 75 *D* Q. il l'oient espondre ; *E* Q. oïrent le brief. —

Aler en Babiloine por lor droit derainier.
Si com il cevauçoient il et lor escuier,
Ce dist Antipater : « Molt nos doit anoier;
« Quant nos castiaus rendons poi fasons a prisier;
« .VII. ans les peüssons ricement guerroier,
« Si eüssons asés a boivre et a mengier;
« Dementrues peüst il avoir tel enconbrier
« Que poriens la contrée tenir et justicier.
« Mauvais ome doit on hounir et laidengier
« Qui fait nul mauvais plait por qu'il se puist aidier. »
Dist Divinuspater : « Molt vos voi esmaier.
« Se je le vos osoie et dire et conselier,
« Tel cosse vos diroie dont vos vuel acoi[n]tier,
« Dont nos nos porons bien molt tost de lui vengier.
« Rien n'en ferons a force, a celer nel vos quier :
« S'engiens ne nos aïe n'i a force mestier.
« Fortune qui l'a fait desor la roe drecier
« Et el plus maître siege monter et ensaucier,
« Le refera par tans a terre trebucier. »

VI Ce dist Antipater : « Grant folie feïs
« Quant tu onques por lui fors de Tyr en issis,
« Et je fors de Sidoine ; certes, bien le jehis.
« Li mur sont haut et fort, li quariel bien asis;
« Li mur sunt de blanc marbre et si sont a porfis
« D'autre par[t] est la mers dont li mur sont porpris;
« Ne vos peüst caloir s'il vos eüst asis.
« Que bien i peüt estre .iiij. ans u .v. u sis (f. 248)
« Ançois qu'il vos eüst par sa force conquis.
« Endementre avenist que que soit, ce m'est vis. »
Dist Divinuspater : « Tu ies de sens mal mis,
« C'iert ariere consaus, biaus trés dous ciers amis ;
« Et dont n'a il par force tot le monde conquis
« Et Babiloine prise u il n'a gaires sis ?
« L'amiral en a mort et ses omes malmis;
« Se bien ne nos gardons, encor nos fera pis,
« Querons proçainnement comment il soit ocis :
« Nos li donrons tel cosse dont il perdra le vis.

---

78 *DE ajoutent :* Et se il sont copable de la merci proier | Aler les i estuit n'i a (*E* ont) que delaier. — 79 *DE ajoutent* : Cis rois nos tient por vils (*E* foux) trop nous laisonz plaisier. — 81 *Mauvaise combinaison de deux leçons ? D* ricement conraier ; *E* le peüssons r. guerroier. — 84 *DE* Que tot eüsiens pais sans or et sans denierz | Peüsiens la contrée... — 85 *DE* Por mauvais doit on l'ome tenir et por lanier. — 94 *Manque DE.* — 100 *DE* Les tours hautes de maubre. —106 *DE* dessen mandis (= *mendicus*). — 113-4 *DE intervertissent ces deux vers.*

« Se croire me volés, ançois .xl. dis
« Tous ciaus en vengerons que il a fais caitis. »

VII Ce dist Antipater : « Ci a molt malle entente
« Quant nos en son service avons mis nostre entente.
« Nostre terre nos tout et ausi nostre rente.
« Par lui a prise mort mainte biele jouvente ;
« Plus a il rois ocis, mien essiant, de .xxx.
« Cil Dex qui maint en haut encore me consente
« Des maus que nous a fait qu'encore se repente. »
Dist Divinuspater : « De tel marcié tel vente ;
« Fortune lieve l'oume et puis le recravente,
« Car mauvaistiés est d'ome qui tous jors se demente,
« Bon consel ai trové, se il vos atalente :
« Nous li donrons venin, et nus ne s'en repente,
« Que l'arme aut en infer, en painne et en tormente. »
Et dist Antipater : « Ceste raisons est gente ;
« La gent en vengerons que il a fait dolente. »

VIII Andoi ont porcacié le venin del serpent,
Et est de tel maniere, se l'estoire ne ment,
Que, quant li om le boit et el cors li descent,
Si que au nueme jor ne bien ne mal ne sent.
Quant ce vient a ce terme, adont li maus li prent,
Et au disime jor l'arme de son cors rent.
Itel l'ont icil quis por apercevement,
Car quant il li dounassent, si morust erranment,
Dont fust bien connissant a trestoute la gent (v°)
Que il l'eüssent fait par lor encantement.
Lors plevisent lors fois anbedoi loiaument
Que bien le celeront, s'en fisent sairement.
Lors ont tant cevaucié a l'oret et au vent
Qu'en Babiloine vi[n]rent li traïtor pullent.
Alix. li rois u tos li mons apent
Devoit porter courone l'endemain bonement.

A l'issiue de mai, tot droit a cel termine..... (M. 506, 1)

---

108 *DE* et retaille (*E* recope) no r. — 121 *D* a veoir nos, *E* a vangier m'an. — 123 *La forme la plus usuelle de ce proverbe est* A tel m., *cf. Le Roux de Lincy*, Livre des prov., II, 230. — 125 *DE* Grant m. — 127 *DE* si que (*E* tel que) la mort en sente. — 131 *DE* d'un s. — 132 *DE* t, nature. — 138 *DE* q. il le beüst si fust mors en present. — 143 *D* a la lune, *E* a la pluie.

J'ai dit plus haut que les deux épisodes interpolés avaient pris place soit à la suite de la branche III, soit sept tirades avant la fin de cette branche. Le premier cas est celui des mss. 790, 791, 1375, 24365 de la Bibl. nat. et du ms. Bodley d'Oxford. L'interpolation se produit dans ces mss. d'une façon toute mécanique, sans qu'il soit fait aucun effort pour raccorder le texte ancien au texte nouveau qu'on y introduit. Ce procédé tout élémentaire laisse subsister le texte du roman tel que nous le trouvons dans les mss. non interpolés, mais il nuit singulièrement à l'enchaînement du récit, car la quatrième branche a été faite pour être rattachée immédiatement à la troisième : dans celle-ci on montre les traîtres méditant d'empoisonner Alexandre, dans celle-là on les voit accomplir leur dessein. Il y a donc un sensible inconvénient à séparer par un ou deux épisodes assez longs ces deux parties faites pour se suivre.

C'est pour obvier à cet inconvénient que certains arrangeurs ont eu l'idée de placer l'interpolation, non pas tout bonnement à la fin de la branche III, mais sept tirades plus haut, c'est-à-dire avant l'endroit où est annoncé le complot formé contre Alexandre. De la sorte, les préliminaires de la trahison restent à la fin de la branche, et par conséquent se rejoignent naturellement à la branche IV. Ce cas est celui des mss. Bibl. nat. 375, 786, 792, 24366, qui introduisent l'interpolation [1] entre la première et la seconde des tirades imprimées plus haut d'après le texte non interpolé. Seulement, dès l'instant où ces deux tirades ont été séparées par l'intercalation d'un long morceau, il est devenu nécessaire de les modifier. En effet, le récit commencé dans l'une se termine dans l'autre. La première tirade annonce le départ de la reine d'Amazone, la seconde raconte, en ses quatre premiers vers, le retour de cette dame dans son pays. Il est trop évident que ces quatre vers devenaient inintelligibles dès qu'ils étaient séparés par 1500 vers ou plus de la tirade à laquelle ils avaient fait suite originairement. Aussi les a-t-on retranchés. En outre, on a complété la première tirade par quatre vers dont nous avons deux rédactions différentes. Dans l'une, ces quatre vers annoncent le départ d'Alexandre pour Babylone ; dans l'autre, ces quatre vers ne sont autres que ceux qu'on avait retirés à la seconde tirade, et qu'on a récrits avec les rimes de la première. Voici les deux rédactions :

Rédaction du ms. 786 (ms. n'ayant pas le Voyage au paradis) [2] :

---

1. Je rappelle que pour les mss. 375, 786 et 24366, cette interpolation se limite à l'épisode du duc Melcis ; voy. le début du présent chapitre.

2. Je cite d'après le ms. 786 que reproduit l'édition de M. Michelant, et je mets en italique les vers de complément.

Première tirade (cf. ci-dessus, p. 221, v. 19).

Alix. prist molt le ceval a loer; (Mich. 457, 37)
Quant le sot la roïne, se li fet presenter,
Et li rois Alixandres l'en prist a mercier.
La dame prent congié, n'i vot plus demorer;
Alixandres l'acole et baise au desevrer;
Et en aprïès commande li rois, sans demorer,
A trestoute sa gent que il facent torser,
Quar le matin volra vers Babiloine aler. (Mich. 458, 7)

Suit l'interpolation (épisode du duc Melcis), commençant par ce vers :

Alixandres cevauce a loi d'empereour..... (Mich. 459, 1)

Deuxième tirade (cf. ci-dessus, p. 221, v. 21).

Or cevauce Alixandres qui ains n'ama posnée (Mich. 500, 22)
Et d'autre part sa gent de l'errer aprestée.
Il est aceminés, s'a sa voie hastée.....

Rédaction du ms. 792 (qui contient le Voyage au paradis) et des mss. 375, 24366. Je cite d'après le ms. 792 :

Fol. 127 *b* Alix. le prist (*le cheval*) durement a loer; (Mich. 457, 37)
La roïne le fist au bon roi presenter,
En après prent congiet, si s'en volt retorner.
La roïne se fist el palefroi monter,
Congiet a pris au roi qu'elle s'en wet aler;
Dusqu'a Meotedie ne volt onques cesser,
En sa contrée fu quant pot le flum passer.

Alixandres chevalche a loi d'empereour..... (Mich. 459, 1)

Deuxième tirade :

Fol. 138 *d* *Li bons rois Alix.* a sa voie hastée; (Mich. 500, 24)
Em Babiloine vint a l'uitisme jornée.....

Le ms. fr. 789 se rattache à cette leçon en ce sens qu'il a traité de la même manière la première tirade, mais quant aux sept tirades finales où est annoncée la trahison, il les supprime radicalement.

Le ms. 25517 n'admet, de même que les mss. 375, 786 et 24366, que l'épisode du duc Melcis, mais il l'introduit d'une façon un peu différente. Il le place, non pas entre la première et la seconde des tirades ci-dessus rapportées, mais vers le milieu de la seconde tirade. Ayant donc conservé les premiers vers de cette tirade, il s'est épargné la peine de les remanier pour les rattacher à la tirade précédente, mais, l'épisode fini, il est obligé de reprendre quelques-uns de ces mêmes vers, pour rendre intelligible la reprise du récit ; voy. ci-après, p. 261.

Nous avons déterminé la place qu'occupe l'interpolation selon les

mss. : il me reste à parler de la partie de cette interpolation qui a pour objet le voyage d'Alexandre au paradis.

Les manuscrits du roman d'Alexandre qui contiennent le récit du voyage au paradis se classent, en ce qui concerne ce récit, en deux familles. L'une est constituée par le seul ms. 792, l'autre comprend le ms. d'Oxford et les mss. 789, 790, 791, 1375, 24365 de la Bibliothèque nationale. La différence entre les deux familles consiste en un certain nombre de variantes d'expressions qui n'ont pas d'importance pour la teneur du récit, et en ceci que le ms. 792 offre, surtout dans les premières tirades de l'épisode, un assez grand nombre de vers qui manquent dans les mss. de l'autre famille. La question est de savoir si ces vers sont interpolés dans 792 ou retranchés dans les autres mss. Il y a certainement des arguments à faire valoir en faveur de l'une et de l'autre hypothèse. De ce que les vers douteux se trouvent dans un seul exemplaire, il peut sembler légitime d'induire qu'ils ont pu être ajoutés par le copiste de cet exemplaire (ou par un copiste antérieur), d'autant plus qu'en général ils sont médiocres et servent peu au sens. Mais, d'autre part, le ms. 792 semble plus ancien qu'aucun des mss. de l'autre famille, ce qui rétablit la balance en sa faveur ; et en outre on peut dire que c'est précisément parce que les vers en question sont assez insignifiants qu'un copiste, désireux d'abréger un peu sa matière, a pu les retrancher sans dommage. Toutefois ils ne sont pas tous surabondants. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, j'ai peine à croire que les vers ci-après numérotés 45 à 49, et qui ne se trouvent pas ailleurs que dans 792, soient interpolés. Ceux-là me paraissent nécessaires au sens. Il est encore bien improbable que la tirade en *age* qui se trouve aux vers 520–5 entre deux tirades en *aine*, ait été ajoutée par un copiste, tandis qu'il est tout naturel, étant donnée sa situation, qu'on l'ait supprimée. — Si le ms. 792 a un certain nombre de vers qui manquent ailleurs, il faut ajouter qu'en trois endroits [1] il omet des vers qui semblent appartenir à la rédaction primitive, sans parler de quelques leçons certainement inférieures à celles de l'autre famille. Je suis donc porté à croire qu'il y aurait lieu, pour rétablir cette leçon primitive, de combiner les deux textes. Quoi qu'il en soit, j'ai cru que le parti le plus prudent était d'imprimer le texte le plus long, celui du ms. 792, marquant d'un astérisque les vers qui font défaut dans les autres mss. En note j'ai donné les principales variantes des autres mss. qui n'offrent entre eux que des différences insignifiantes [2] : ce sont les mss. 368 (*R*), 790 (*Q*),

1. Vers 352, 369, 465 ; voy. les variantes.

2. Elles peuvent toutefois servir à établir le classement des mss. de cette famille. Je désigne par *Var.* les leçons communes à toute la seconde famille ; en ce cas la graphie est celle de *P*.

791 (*N*), 24365 (*M*) et Bodley 264 (*P*). Cf. plus loin, p. 248, la description des manuscrits. Je néglige 789 (*L*) et 1375 (*O*) qui n'ont pas de valeur. Je présenterai, pp. 245-7, quelques remarques sur le rapport de ce récit avec la source d'où il est tiré.

J'imprime en petit texte, sans numéroter les vers, mais en marquant en marge la correspondance avec l'édition de M. Michelant, la tirade qui précède et la tirade qui suit le récit du Voyage au paradis, afin de montrer comment cet épisode s'encadre dans la troisième branche.

I Quant li rois ot monté le tertre de Faronne, (Fol. 135*d*, Mich. 499, 34)
Et il vit la cité qui est et belle et bonne,
Moustrer wet sa puissance ; lui ne chaut qui en gronne.
L'ost commande a armer lui ne chaut qui en gronne [1].
A l'armer ot tel noise qu'il semble que il tonne.
Et .ij. citez ot prises : chascune signor donne.
Emenedus d'Arcade tout premiers s'abandonne,
Et Tholomers après sor Baiart d'Escalonne.
Sous les piés des chevaus fremist la terre et tonne ;
Au dragon est li rois qui le mont emprisonne,
En sa compaingne avoit mainte haute personne.
Le passet vont après, nus n'i cort ne trotonne [2] ;
Des cors et des arainnes tous li païs resonne ;
Aler poïst par force desci en Bargelonne.
Une aiguete trespassent c'om apelle Buconne. (Mich. 500, 9)

I Or s'en va li bons rois qui molt a gentillise
Tout droit vers Babiloine ou sa voie ot emprise
Por rendre as .xj. pers le fruit de lor service ;
Mais ançois qu'il i vaingne parlera d'autre guise,
Car le jour dont vous di sor l'aigue de Tigrise
Fu li rois herbergiés, et l'os, selonc sa guise,
Se loja joste l'aigue tout selonc la falise.
Cel jor ne venta pas ne galerne ne bise ;
De l'ardor dou soleil fu toute l'ore esprise.
Li rois sist en son tref em pure sa chemise ;
Emenidus d'Arcade ou tant par ot franchise
Le servoit d'un flaiot, bellement, sans faintise.

II L'orrez fu forment chaus et grande la pourriere,
Nus ne pooit esrer par plains ne par charrierre.
Li rois sist en son tref fait d'uevre bonne et chiere,

1. *Corr.* que d'el ne lor sermone (*édit. Michelant*, 500, 1).
2. *La fin de la tirade est plus longue et toute différente dans l'édition.*

1-12 *Cette tirade sera publiée dans la notice des mss. qui ont cet épisode.* — 14 *Var.* p. riviere.

Et garda par defors contremont la riviere,
Lez lui Emenedu qui pas n'ert losengiere ;
Voit floter une fuelle belle et grans et entiere,
Et ot bien de largesse une toise planiere,
Tant et demi fu longe, plus fu verde que iere.
Vers le flum s'en ala, prist une hante ligiere,
Ne sai s'elle iert de sap ou de fraisne ou d'osiere,
Mais parfonde estoit l'aigue, et tant rade et si fiere
Que ja passast la fuelle quant il la trast arierre ;
A terre le sacha desor une jonquiere. (f. 136)
Alix. en apelle, dou monde la lumiere :
« Sire rois, » dist li quens, « tornez ça vostre chiere.
« Veïstes onques mais fuelle de teil maniere ? »

III Molt a li rois la fuelle em pensant resgardée,
Por ce qu'elle estoit vers et tant longue et si lée.
Aristote apella, s'autre gent a mandée,
Voiant tous les barons l'a le maistre moustrée ;
*Molt l'ont tout li baron a merveille esgardée.
Li rois dist oiant tous son bon et sa pensée :
« Trop est icelle terre sainte et bone eürée
« Ou l'aubres est croissans dont teil fuelle est sevrée.
« *Molt croi qu'il i ait gent manans et asasée ;
« *Ne lairai ne vous die mon cuer et ma pensée,
« *Car a vous ne doit estre ma volentez celée :
« Or est de Babiloine la voie respitée ;
« *Querre m'estuet la terre ou celle fuelle est née,
« Ne jamais n'averai repos une journée
« Jusqu'a tant que ge l'aie a mon fief atornée,
« Ou par rendre truage soit a moi acordée.
« *Aler nous i estuet sans nulle demourée,
« *Mais ne sai par queil part soit ma voie tornée,
« *Car ja parmi ceste aigue n'i iert grans gens menée. »
*Aristotes l'entent, si a dit sa pensée ;
*Alix. en apelle, dist li raison membrée :
« *Sire rois, » dist li maistres, « faites sans demourée
*Une barge tost faire qui soit et grans et lée :
*Tout contremont celle aigue qu'avez tant redoutée
*Irez en celle barge, n'i faites arestée,

---

42 *Var.* Ne jamais n'iert par moi la couronne portée — 44 *Var.* Ou (*P R* En) rendant treüage

*Et si querrez l'arbroie qu'avez tant desiré[e]. »
Par le conseil dou maistre fu la barge aprestée,
Dedens fu bien cuirie et par defors bendée,
D'armes et de viande fu trés bien atornée.
Li rois i est entrez par bonne destinée,
O lui Emenedu a la chiere membrée ;
De Tholomer son dru n'i volt faire oubliée ;
Vint chevaliers enmainne dou miex de sa contrée.
Entre les esturmans qui la neif ont guiée.
Tant ont ferut as rives et la barge boutée
C'une montaingne truevent en lonc d'une jornée,
*Celle estoit forment haute et contremont levée,
Vis lor est qu'elle soit jusqu'as nues serrée,
Mais la force de l'aigue l'ot parmi trescaupée ;
Quatre jors ont nagiet ains qu'il l'aient passée
Et al cinquime jour issent de la chavée,
Mais ice tinrent il a merveille provée
Que plus monterent l'aigue, plus l'ont large trovée.

IV Le montaingne passerent, si vi[n]rent a l'issue ;
Un fort mur ont choisi estendu vers la nue, (b)
Et tant iert la largesce de cel mur estendue
Que ja ne fust par houme a nul jor conseüe.
Une seule fenestre ont ens el mur veüe ;
Elle iert si haut de l'aigue comme uns hons a piet rue.
Quant vinrent près dou mur, s'est li aigue creüe :
Alix. le voit : tous li cors li tressue ;
Un pic a demandé, dou bien ferir s'argüe,
Mais quanques il i fiert ne vaut une ceüe :
Nient plus n'em puet oster qu'al ciel prendre la grue.
Ce dist Emenidus : « Or voi desconvenue ;
« *N'i avoms poir d'entrer se Dex ne nous ayue :
« Trop est l'aigue parfonde qui jouste cel mur flue,
« Et li cimens tenant plus que glus dont on glue.

---

56 *Var.* Defors fu bien coignie et par dedens ferrée. — 62 *Var.* gardée ; Entre, *corr.* estre. — 64 *Var.* au loing d'u.

68 *K* Quautre — 82 *Proverbe fréquent au moyen âge. On lit dans une somme française des vices et des vertus dont M. Bonnardot a publié des fragments :* « O moines qui t'aleuvoies en ton cueur et cudoies panre la grue on cieil » (Arch. des Missions, 3e série, I, 282). *La même idée se retrouve dans cette comparaison :* dizen ..... que ames mais un petit auzel el punh que una grua volan al cel (Vie de Gaucelm Faidit) ; *cf. en allemand :* Besser ist ein Sperling in der Hand | Dann ein Kranch der flug über Lande (*Gartner*, Proverbialia dicteria, 1575, *fol.* 85).

« La ou force ne vaut sens et engiens ayue.
« S'iere a celle fenestre, guerre en seroit meüe :
« Tost l'avroie a mon branc peçoïe et fendue,
« Et, se par dedens iere, n'i feroie faillue
« *Que n'i ferisse tant de m'espée esmolue
« Que par force vous iert celle terre rendue,
« Ou par rendre triuage en fief de vos tenue.

V — Amis », ce dist li rois, « je vos taing molt assage;
« Voirement vaut engiens awec bon vasselage.
« Le mast de nostre tref dreçons a cel estage
« Droit a celle fenestre ; n'i voi autre passage.
« Jou meïsmes irai, ne ferai arestage,
« Car nus autres que moi ne fera cest message. »
Ce dist Emenedus : « Trop avez fol corage ;
« Se nous vos i perdiens ce seroit dues et rage,
« Car jamais n'en avriens restoré le damage.
« A Thir fesistes ja .j. saut par grant folage,
« Car cheïr vos laissastes entre la gent salvage.
« Pau fait rois a prisier qui s'ocist par outrage.
« Ne cuidiez que gel die endroit vostre hontage,
« Et se je ai mespris, je vous en tent mon gage ;
« Mais g'irai, s'il vous plait, querre le treüage. »

VI « Sire, » dist Tholomers o le corage fier,
« G'irai en cest message sel volez otrorer.
« Otroiez le moi, sire, je vous en wel priier.
« S'estoie a la fenestre atout le branc d'acier,
« Sempres le me verriez et fendre et peçoier.
« Telz porroit par dedens l'entrée chalengier
« Ou le treüt a rendre qui le comparroit chier.
« *Vous m'i devez bien, sire, s'il vous plait, envoier ;
« *Tous dis me sui penez de vous a avancier ;
« *Or le guerredonnez, je vos en wel priier. »
Emenidus respont o le corage fier :
« Sire, trop estes preus por estre messagier.
« Tant estes esprouvez par maint estor planier (c)

---

88 *Var.* Sire (*R* S'iere) a c. f. g. i seroit creüe — 90-2 *Var.* a ceste espée nue | Bien vos porroit tost estre ceste entrée — 93 *Var.* Ou rendant treüage — 98-9 *Var.* Je m. i. por furnir ce message. — 103 *Trait bien connu qui est conté dans la deuxième branche, édit. Michelant, p.* 217. — 114 *P Q R* outrage commenchier ; *N* .i. estour c., *M* coiement menacier. — 115 *Var.* le t. veer.

« Que vos pris ne porroit monter ne abaissier,
« Car n'a en tout le mont nul millor chevalier
« Fors seul roi Alix., mon signeur droiturier ;
« Vers lui ne se doit nus ahatir ne prisier.
« Soie mercit, mes sires me fist confanonnier
« Et des grandes batailles fereor le premier ;
« *Aler doi, s'il vous plait, le treü desraisnier,
« *Et, se besoins me croist, si me venez aidier. »
Li rois et Tholomers le loent sans dangier,
* Car nul millor de lui n'i peussent envoier.
Amont fisent le mast de la nief pertruisier
Et, por le miex monter, d'ambes pars chevillier ;
Tout droit a le fenestre l'alerent chapoier.
Emenedus monta, mais ne s'i volt carchier
Fors seul que de l'espée et dou hauberc doublier.

VII Emenidus monta, li preus et li cortois :
Quant vint a la fenestre si hurta demanois ;
Quant ne la pot brisier si huche a haute vois :
« Ouevre, va, la fenestre » ; cest mot dist bien .x. fois.
Li huchiers li anoie : trait le branc vienois
Et fiert en le fenestre molt grans colz plus de trois ;
Mais quanques il i fiert ne li est nus esplois,
Car li brans resorti ; ne l'empira .ij. nois.
'Emenedus s'aïre, de courous devint noirs. (d)
« E Diex ! » ce dist li quens, « feez est cis manoirs.
« Ains mais ne fui en terre ou l'uis me fust estrois. »
A celz dedens conjure et lor diex et lor lois
C'a lui vaingnent parler ; bien est raisons et drois,
Car ça fors le[s] atent Alix. li rois ;
De lui taingnent lor terre, ne lor en soit sordois,
*Car de millor signor ne la tenront des mois ;
'Et ce il ce ne font, bien sachent sans gabois
*Tous les essillera Alix. li rois,
S'il ne rendent treüt au signor des Grijois.

---

127 *Var.* Et de ses granz — 128-9 *Pour ces deux vers il y a dans M seul* S'il li plaist le mesage ferai sans delaier. — 132 *Var.* Adont... lor nef abaissier — 134 *N* l'alerent apoier ; *M* l'aloient aprochier ; *P Q R* le sont alé drecier.
139 *Var.* pot ouvrir. — 141 *Var.* Emenidus ot tret le boin b. — 142-3 *Dans l'autre texte ces deux vers sont réunis en un qui est meilleur :* Trois cops i a feru mès ne fu pas esplois. — 146 *Var.* c. destrois. — 155 *Pour ce vers et les trois précédents il y a dans l'autre texte :* Et si rendent treü au seignor des Grejois.

Quant ainsi ot parleit, porpensasse et fu quois.
Par dedens vint uns hons molt biaus en tous endrois,
Et de char et de dras plus blans que n'est la nois ;
Cil ovri la fenestre dou mur ancienois.
'Emenedu apelle, si li dit demanois :
« *Molt par as hui huchiet, or pues parler a moi. »

VIII Molt a Emenedus et hurté et huchiet,
Et sachiés qu'il li a durement anoiet.
Par dedens vint uns hons, s'a l'uis desverrilliet.
Esgardeit l'a li quens : baut le vit et haitiet,
Mais por ce que tant l'ot a respondre targiet,
Se pooir en eüst ja l'eüst laidengiet,
*Mais il n'a nul pooir qu'il l'ait contraliiet :
La grans vertus de Diu l'a si humeliiet
Que il ne li pot faire autre semblant que liet.
*Molt a Emenedus Damediu graciiet
*Quant il voit la fenestre ensi overte arier.
Li quens a esgardé devant soi el vergier,
Si blanche i voit l'erbe com se il fust negié ;
De la clarté qu'il voit li sont li oueil cangiet.
Ja fust cheüs arriere quant cis l'a araisniet :
Sagement li demande et par humle amistié :
« Amis, qui vous a ça si armeit envoiet ?
« N'i deüssiez venir s'en eüssiez congiet ;
« *Mais por ta grant bonté t'ai fait cest' amistiet
« *Que de veoir cest estre te donrai or congiet ;
« *Mais a autre qu'a toi ne l'eüsse otroiet. »
Emenedus respont, n'a gaires detriiet :
« Sire, rois Alix. qui tout a justiciet
« Le mont, si com la mers l'a de ses bras liiet,
« *Il m'a ci sus amont por message envoiet,
« *Par moi vous a mandé, ne doit estre noiet,
« Que vous iceste terre li metez asson fief,
« Ou treüt li rendez ; l'avez aparilliet ? »
Cil dedens li respont : « Molt fist hardit pichiet
« Li rois quel commanda et tu qui l'as nonciet.

---

156 *Var.* si se tint trestous cois — 158 *Q* estoit p. b. que nois ; *N P R* ert plus blans c' une nois (!) — 159 *Var.* fet a liois

164 *M* Par dedens vint .j. hom qu'il n'a guieres targié. *Le vers manque dans N P Q R.* — 174 *Var.* vit la terre com s'il eüst n. — 185 *Var.* Le mont jusqu'a la mer a ... — 188 *Dans l'autre texte :* Et vuet que ceste t. mete l'en

« C'est paradis terrestres ; trop as mal esploitié.
« Çaiens ne puet par force nus hons mettre le piet. (f. 137)
« C'il pooit ensi estre çaiens fussiens siegiet,
« N'i seriesmes par houme de riens amenuisiet.
« Mais, por ce que te voi peneit et travilliet,
« Et que li rois connoisse que il a foloiet,
« Atent moi un pau ci, ja serai repairiet,
« Et avras le treüt teil comme il est jugiet,
« *Car a millor de toi ne puet estre bailliet. »

IX Por tenir convenant cil dedens se hasta ;
Une molt belle pume en sa main aporta,
Et vint a la fenestre ou le conte laissa.
Quant parvenus i fu la pume li donna :
« Tien, vez si le treü que tes sires manda.
« Tel loi a ceste pume, li voirs le provera,
« Quant iert contrepesée li rois pau vivera,
« Ne jamais puis cest terme terre ne conquerra.
« Sachiés que a envis le contrepesera.
« Molt fist grant estoultie quant il ça t'envoia,
« Car c'est ci paradis que Diex donneit nous a
« Et donra a celui qui bien le servira.
« Teil gloire avra chascuns qui ça dedens sera
« Ne trop chaut ne trop froit a nul jor n'avera,
« *Ne chose que il welle jor ne li defaura.
« *Mais hons vivans charnez ça dedens n'entrera
« *Dusque la chars soit morte et en bien fenira,
« Et s'il en mal est pris ja entrer n'i porra. »
Li quens fu esbahis : a Diu le commanda ;
Bien retint la parole, plus ne li demanda ;
Par l'aye del maistre en la neif avala.
Au roi vint et la pume qu'il tint li presenta,
Si com li fu carchiet mot a mot li conta.
Li rois a pris la pume, legiere li sembla
Et de ce qu'il oy merveilles li pesa,
*Mais n'en fist nul semblant, molt trés bien le cela.

---

194 *N P R* S'autrement pooit estre que nous fussions segié ; *M Q* que fusson assegié — 198 *Var.* Atent moi erranment me verras r.
206 *Var.* Tel force. — 210 *Var.* Trop fist g. e. qui (*Q* quant) ichi t'e. — 212 *Var.* a chascun. — 213 *Var.* qui chaiens enterra. — 214 *Var.* jamais ne sentira. — 218 *Var.* Et qui en m. ert. — 219-20 *Dans les autres mss. les seconds hémistiches échangent leurs places, ce qui convient mieux au sens.* — 225 *N P R* molt grant merveille en a ; *Q* forment se merveilla ; *M* mout s'en esmerveilla.

X « Tholomers, » dist li rois, « hounors me croist et joie. (*b*)
« De paradis terrestre oy parler avoie,
« Mais le liu ou il fust dusqu'a or nel savoie.
« Or sai c'est paradis ou croist la belle arbroie.
« D'iluec sevra la fuelle dont je m'esmervilloie.
« Lassus a la fenestre volentiers monteroie,
« Mais il est destiné entrer vis n'i porroie.
« La lois de ceste pume me tient molt près dou foie ;
« Quant iert contrepesée dist m'est que me morroie,
« Et mande qu'a envis le contrepeseroie.
« C'est estrange maniere, car quant je le paumoie,
« Me semble mains pesans de mon bliaut de soie.
« Mais laissons ore atant, s'esploitons nostre voie :
« Je wel que Aristotes ceste merveille voie ;
« Bien me consillera se son sens i emploie. »
Lor oire aparillierent quant Tholomers l'otroie.

XI Or repaire li rois, n'i fist longe atarjance.
Por l'ost resconforter dont il iert en esrance,
Qu'il ne li avenist aucune mesestance,
Asses barons manda lassoie repairance.
Venut li sont encontre, lonc lor acoutumance ;
Voiant tous tint la pume dont lui est assemblance
C'uns tous seus mars d'argent fust bien d'auteil pesance.
Aristote apella ; de ce li fist moustrance
Si comme Emenedus dist la senefiance.
Li maistre et li baron en ont esmervillance ;
Balances demanderent por issir de cremance :
Une grant mace d'or misent en la balance ;
Bien pesa .v. .c. mars sans nesune faillance.
D'autre part fu la pume dont il sont en esrance,
Mais li ors fu noiens vers la contrepesance.
Que vous feroie je au peser demourance ?
Ne le contrepesassent de tout le plonc de France.
Aristotes le voit, de parler s'en avance :
« Sire rois, en ceste ouevre a grant senefiance. »
Parceüt ot li maistres par sa clere entendance
De la loi de la pume la vraie connissance,

---

243 *Var.* Li rois s'en retorna n'i fist grant (*Q* longue) atendance. — 247 *Var.* c'est (*Q* c'iert) lor. — 251 *Var.* l'en ot fait (*M* li ot) racontance — 253 *Var.* de doutance. — 255 *Var.* m. d'argent fin sans doutance. — 260 *L'autre texte ajoute :* Et parla hautement et dist en audiance. — 263 *Var.* Sus la loi.

Puis a parleit en haut sans nesune atendance :
« Signor, poi est durauble des houmes la puissance ;
« Li orguelz de cest siecle nous fera defaillance.

XII « Baron, » dist Aristotes, « bien seit chascuns sans faille
« Que gens est li pissons quant il noe en l'escaille,
« Et li grains est molt biaus quant il croist en le paille,
« Et, puis qu'il est pouris, il ne vaut une paille ;
« Aussi avient de l'oume, c'est la contremoustraille.
« Tant com est fors et jones d'aquerre se travaille,
« Mais lui et son aquest prent mors qui tout detaille.
« Ja a fait Alix. tante ruiste bataille.
« I[l] n'est nus hons charnez cui la mors nen assaille (*c*)
« Ne chose terrienne c'aucun jour ne defaille :
« Or a conquis mes sires plus que Grece ne vaille ;
« Ses cors et ses avoirs iront a definaille,
« Ses pris et ses doners li remanront sans faille,
« Largesce et hounerance le metront en lor taille ;
« Mil ans après sa mort en feront ramembraille.
« Trop a bon nourequier qui d'ounor fait son baille.
« Celle est garde dou pris, queil part que li cors aille.

XIII « Signor, » ce dist li maistres, chascune creature
« Qui partient a la terre finera : c'est la pure.
« Nus hons ne doit avoir orguel ne desmesure,
« *N'estre contre les diex n'encontre sa nature.
« Trop puet on convoitier : de ce n'ont li diu cure.
« Convoitise est el monde molt male enerbeüre ;
« Avarisce est sa mere ; li une et l'autre est sure.
« Avers hons est dampnez ; ce moustre l'escripture.
« Molt a mes sires eüt sens et pris et mesure ;
« Ses avoirs est coumuns, ains n'i ot serreüre ;
« Ce sera grans dolors se longement ne dure.
« Mais la loi de la pume malement l'asseüre,
« Car bien ai parceü selonc ceste nature

---

264 *Var.* A tous fist ce sermon par resnable semblance (*M* sentance) — 266 *Var.* ira a d.

269 *N P R* quant est hors de la ; *M* q. il est hors de p. ; *Q* q. est nez de la p. — 270 *Corr. selon l'autre texte :* ne vaut une maaille. — 273 *Var.* et son avoir ; *P Q R* t. asaille ; *M N* travaille. — 275 *M seul s'accorde avec K ; P Q R* N'est hom vivant carnel li face contrestaille ; *N* N'est h. v. qui la mort nen asaille — 280 *M N P* en loraille (!) — 283 *Var.* q. li hom a.

« Qu'il solra en brief tens a la mort sa droiture.
« Mors, coume estes coutiaus de male tempreüre!
« Teil rose welz cuellir ainz qu'elle soit meüre;
« Se le laissastes croistre selonc sa porpresure
« Tous li mons fust petis por faire sa closure,
« Et li airs fust petiz por faire covreture.
« Eslist as le millor de toute ta pasture ;
« Noblement te conroies, ne sembles pas tafure ;
« Jamais ne mangeras de si riche peuture,

XIV « Qui vuelt les biens dou mont avoir asson plaisir
« Ne doit duel sourdoloir ne joie sourjoir [1].
« Nus ne porra la mort eschiver ne fouir ;
« A cest estroit passage nous convanra venir.
« Porquant, se jou m'an duel, n'en doi mie mentir :
« Dou bon roi Alix. nous convenra partir.
« Se je ce li anonce ne m'en doit pas haïr ;
« Nel fas por son torment, mais por lui garantir,
« Qu'il puist asses barons lor service merir
« Et doner bon conseil de lor hounors tenir.
« Mors, ne deüsses pas si preudoume envaïr :
« Ne porras mais le siecle de noient amenrir.
« Autrement ne pooies ton pooir anientir.
« Nus n'iert mais si couars qu'il te doie cremir.
« Ja li dieu ne deüssent ceste mort consentir,
« Mais bien sai qu'il l'ont fait por aus a enrichir,
« Car ne peüssent longes sans teil tresor garir.

XV « Trés bien puis par raison et sans faille moustrer (*d*)
« Que celle est plus que dure qui ne laisse durer
« Celui qui ne pot onques souffrir ne endurer

---

299 *Var.* Tel chose — 302 *P Q* Ne le peüst jervir (*Q R* jouvir) ne servir a mesure ; *M N* Ne li poïst jouïr (*N* jourvir) ne li ne sa croisure (*N* cresture)
306 *Var.* des b. de siecle (*Q* monde) — 309 *Var.* Par — 314 *Var.* Qu'il face — 315 *Var.* de lor homes — 318 *M* ne porroit ton p. anientir ; *N* ne povoit ton p. anientir ; *P Q R* ne pooit ton (*P* tout) p. avancir
323 *Var.* s. f. prouver

1. Cf. la même maxime dans l'histoire de Guillaume le Maréchal, vv. 117-9 (ci-dessus, p. 49), et dans *Garin :*

Duel sor dolor ne joie sor joir
Homme ne fame ne le doit maintenir.
(Ed. P. Paris, I, 45.)
Duel sor dolor et joie sor joïr
Ja nuns frans hons nel devroit maintenir.
(*Ibid.*, I, 262, et de même, *Mort de Garin*, éd. Du Méril, vv. 1191-2.)

« Qu'il perdist, par peresce, le pris de son soler,
« Messires n'ama onques traïtour ne aveir,
« Ne malvais chevalier, vanteour sans ouvrer.
« Sa trés haute largesce ne sai jou deviser,
« Car il donnoit molt plus c'om n'osoit demander.
« Mors, vivans et entiers nous volras affoler.
« Après ceste merveille ne te porras vanter
« Qu'a ocire .j. seul houme peüsses tant tuer.
— Maistres, » dist Alix., « molt vos oi dementer,
« Et la mort endroit moi et laidire et blasmer,
« Vous distes que mes termes est près de devier.
« Savez vous ceste chose raisnaublement moustrer ?
— Oïl, se bon vous est, ja le vesrez prover,
« Mais je m'en targerai se le volez greer.
— Non voir, dist Alix., « ains le wel averer,
« Car ne volroie plus en doute demourer. »
Li bons clers fist la pume devant lui aporter
Et de terre tenant et mole envoleper;
Remist le en le balance quant l'ot faite terrer;
.I. trestout seul besant fist d'autre part geter.
Dont veïssiez cel or envers terre avaler,
La pume d'autre part encontremont lever
Si tost com se deüst vers les nues ramper;
Mais li maistres l'aert qui la fait arester.
Dont oïssiez bon clerc molt sagement parler.
« Sire, » ce dist li maistres, « or sachiés sans fausser,
« Ici vous puis je bien de la mort escoler;
« Ceste est la vraie ensengne qui ne porra fausser,
« Car tant com vous porrez el siecle converser
« Et vivans en cest siecle entre gent habiter,
« N'est hons qui ja peüst a vostre hounor monter.
« Mais tous anientirez après le definer

---

329 *Var.* valor ne s. j. raconter — 330 *Var.* donast..... osast — 333 *Var.* en puisses — 335 *Var.* ledengier (Q losengier) et b. — 339 *Var.* v. creanter — 340 *Var.* Je non (Q Nennil).... enorter — 343 *Var.* t. entour e. — 348 *Var.* s'en d. ... aler (Q droit as nues monter) — 350 *Var.* le clerc. — 352 *Au lieu de ce vers l'autre texte porte :* Ja ne peüssiés pois a la pome trouver | Se ne l'eüsse faite en la terre bouter | Ici vous puet on bien vostre mort esprouver — 353 *Var.* Ce est la vielle estoire — 356 *P R* N'est hom qui ja se puist envers vous contrester, Q N'est nus h. q. ja puisse contre v. contrester ; *M N* N'est h. q. ja poïst envers v. amonter — 357 anientirez, *cf. ci-dessus v.* 318, *et ci-dessous vv.* 358 anientir, 360 anienter. *La leçon de l'autre texte est en tous ces cas différente ; P R* Mès tost contrestera ; Q M. tost conquestera après vo d.; *M* M. tout ce montera *N* M. tost amontera; *d'ailleurs* anientir, *dans tous les exemples que je connais de ce mot, est de trois syllabes.*

« Et convanra vo char anientir et vermer,
« Et ce qu'est de la terre assa mere raler.
« Ensi convient chascun quant il muert anienter.
« Fox est qui en cest siecle welt orguel demener ;
« Vil soumes : en vilté nous convenra raler.
« Le moustrer de la pume ne puet on respiter
« Nient plus que vous porriez vostre mort trespasser.
« Ensi volrent li dieu vostre mort destiner,
« *Ne la lor volenté ne puet on contrester.
« Mais de tant vous devez vers la mort conforter,
« Petit peüssiez mais en cest mont conquester,
« Car.el siecle ne puet nus la mort respiter.
« Mort toi devroie ge laidire et ramponer :
« Tout prens et tout detiens et tout wes devourer ;
« Onques ne fus saoule ; por ce ne pues cesser. (f. 138)
« S'ainc eüs jor famine, or te pues saouler ;
« Après cel ne porras de teil morsel gouster. »
Se ne fust por le roi qu'il ne volst destorber
Ja veïssiez au maistre mervillous duel mener,
Mais ses sens le detient, nel laisse desreer,
Ne la dolour qu'il a dedens son cuer moustrer.

XVI Trop est fiers Alix. qui trop ne se demente
De la mort a cui doit par tens solre sa rente.
Au jor et sans respit ja n'i avra atente,
Ne avoir n'i donra autre que sa jovente.
Jou n'ose mie dire qu'il ne s'en espoente,
Et qu'il de la paour aucun torment ne sente ;
A conforter ses houmes a mis toute s'entente :
« Baron, » ce dist li rois, « ci n'a mestier tormente ;
« Je wel que a mes bons chascuns de vous s'assente.
« Ne faites devant moi nulle chiere dolente ;

---

358 *Var.* porrir et envermer — 359 *Var.* a la terre raler — 360 *Var.* m. amonter — 362 *Var.* Qui vils est a vilté le convient retorner — 363 *Var.* Le peser. — 364 *Var.* Ne plus que porriés jusqu'as nues monter. — 365 *Var.* m. demoustrer. *Manque dans M* — 369 *Pour ce vers, il y a dans l'autre texte :* Or voi bien que li dieu vous en vuelent mener | Et lassus avec euls du ciel enhireter | Nul plus riche heritage ne vous puent doner | Mais d'une riens me poise si m'en doit bien peser | Qu'entier et sans morir ne vous en font porter, | Car trés bien vous deüssent contre la mort tenser (*M* de la mort respiter) — 376 *Ce vers manque dans l'autre texte ; il est remplacé par celui-ci, qui termine la tirade :* Ja veïst l'en le mestre plus de .c. fois pasmer
379 *Var.* quant il — 387 *Var.* De tant v. qu'a mon boin

« Bien sai que je morrai, puis qu'a Diu atalente ;
« Aussi fera chascuns : a teil marchiet teil vente.
« A mon service faire avez mis grant entente.
« S'il vous estoit merit dont seroit ma fins gente ;
« Hounors, ains que je muire, merir le me consente.
« Trop vient la mors isnelle ; s'un poi venist plus lente,
« Des .xj. pers di jou, n'est drois que m'en repente,
« Chascuns eüst plus terre qu'i[l] n'ait dusqu'a Otrente.

XVII « Or laissons la dolor ; bien wel que chascun sache,
« Leesce demanrai : joie ataint qui le chace.
« N'ai fait pichiet ou mont par quoi infers m'enlace.
« De ce me poise molt quant jou deçu Candace
« Qui fist ymage faire au semblant de ma face.
« Molt avoie embracié, mais la mors plus embrace ;
« *Longement m'a tracié : or s'est mise en ma trace ;
« Mais je ne m'en crieng mie, n'ai soing de sa menace,
« Car ja n'avra vertu que d'ounor me deslace.
« Bon pris ne puet morir, queil plait que la mors face ;
« On dit bien de preudoume, ja soit ce qu'on le hace ;
« S'envieulz par mesdire aucun plait li porchace,
« Droiture al contredire par hounor se rembrace,
« Por ce remest envie com par soleil fait glace.

XVIII « Baron, » ce dist li rois, « a mes dis entendez,
« Alons em Babiloine, tez est ma volentez.
« De cest jour en .j. mois wel estre couronnez,
« Et ançois que cis jors doive estre trespassez,
« Departirai les regnes qu'avonsmes conquestez.
« Vous .xj. serez roi de mes grans hiretez ;
« Li dousimes est mors, dont molt sui adolez,
« Sanses mes dous amis qui tant fu alosez ;
« Saroit nient nus a dire se hoirs en est remez ? »
Emenedus respont, li preus et li senez :
« Sanses n'ot onques fame, que de fit le savez ;

---

389 *Var.* quant as diex — 390 *Cf. ci-dessus, p.* 224, *v.* 123 *et la note.* — 391 *Var.* Molt m'avés bien servi en la vie presente — 395 *Var.* Des .xij. (*mauvais, cf. v.* 416).

398 *Var.* L. demenon — 400-1 *Cf. le poème, pp.* 372, 382. — 408 *Var.* p. envie a. mal — 409 *K* condredire. — 410 *Var.* remet (*M* revient en vie)

414 *Var.* Je ne cuit que ce jor doie estre respités — 417 *Var.* molt irés — 419 *Var.* S. me nus

« Mais ci est Graciens, uns chevaliers membrez, (*b*)
« Assez est ses hoirs proismes, de sa seror fu nez ;
« S'est cil qui si le fist de la Ca[l]dée el guez,
« Et porte l'escut d'or, c'est de gueule fertez.
« Il est de toute l'ost uns des plus redoutez. »
Li maines rois l'apelle : « Amis, avant venez.
« Por amor de vostre oncle qui tant fu redoutez
« Et por vous qui preus estes et bien servit m'avez,
« Deus citez vous donrai, queilles que vous volrez. »
Li vassaus l'en mercie, au piés l'en est alez ;
Courtoisement parla quant il fu relevez :
« Sire, donnez moi Thir ou je fui enjanrez,
« Et l'autre soit Cydoine, ja mar le changerez. »
De ce que cis rouva fu li rois trespensez,
Car cis pays estoit a .ij. fellons donnez :
Dans Divinuspater en estoit l'uns noumez,
L'autres Antipater, uns traïtres provez.
Li rois les apella quant les vit lez a lez :
En riant lor a dit : « Cydoine me rendez
« Et Thyr par .j. couvent que vous dire m'orrez
« Que vostre soit Caldée dont grans est li regnez.
« La terre est molt plentive de pain, de char, de blez ;
« Assez y a rivieres, bois et vingnes et prez.
« Trente chastiaus y a et .x. maistres citez.
« Ne vous en ferai force, ja mar en douterez,
« S'il ne vous siet trés bien et vous le creantez ;
« Mais vous seriez plus riche et cis avroit assez. »
Antipater respont qui mal fu apensez :
« Donnez nous en respit et jour nous en metez.
— Volentiers », dist li rois, « or verrai que ferez. »
De cel jor en .xl. fu li respis donnez.

XIX Graciens li cortois qui fu cousins Sanson
Iert ja en esperance d'avoir molt riche don.
Li rois ala sousper, o lui maint compaingnon ;
Assez orent dou pain et de la venison

---

424 *Var.* es guez (*P* es prés) — 425 *Var.* et de geules fresez — 436-9 *P Q R* Antipater choisi entre ses avoés | Et Divinuspater qui se seoit delés | Par ceus fu Alixandres du venin abevrés ; *M N* Par ceus fu Alix. de la mort alevez — 444 *N P Q R* La t. est plenteïve ; *M* bien garnie — 445 *Var.* ors (*M* tors, *N* bois) et vergiers plantés — 449 *Var.* serez..... il avra (*N* que ne vous dia.)
456 *Var.* s'en va s. o lui si c.

Et autres mes plusors et dou vin a fuison.
Celle nuit jut li rois dedens son pavillon ;
El demain par son l'aube leverent li baron.
Lor harnas vont trousser escuier et garçon ;
Sonnent cors et buisines et tamburs a fuison ;
Lors s'esmut, et li rois le trait a .j. boujon
Chevalche par derriere entre lui et Cliton ;
Par solas et par joie notent une chançon.
Mais ne seit Alix. la morteil traïson
Que li vont porchaçant li encrienme fellon.
Por Thir molra li rois, n'en avra garison,
De mort crueuse et sure par amere puison ;
Et por celle aventure a or Thir *Sur* a non.
Surement en fu mors li bons hoirs Phellipon.
Fait Divinuspater : « Compains, queil la feron ?
« Cis rois nous welt tolir nostre possesion (*c*)
« Et chacier en essil en autre region.
« Se ses bons ne faisons, de verté le savons,
« Andoi serons pendut sans autre raençon. »
Ce dist Antipater : « N'i voi delivrison. »

XX Se dist Antipater : « Vous parlez de folie :
« Ja est si trés puissans et si hardis mes sires,
« Tant a ameit ses houmes et s'a si fier empire
« El monde n'a nul houme quel peüt desconfire. »
Dist Divinuspater : « Enne seiz tu miex dire ?
« Ce que force ne puet sens et engiens atire.
« Uns venins est mortez que ge sai bien eslire ;
« Quant li hons l'a beüt ne sent ne duel ne ire

---

463 *Corr.* L'ost — 465 *L'autre texte a un vers de plus :* Auvernas sont li mot et d'amors sont li son (*M* ton). *C'est un témoignage de plus sur la faveur dont jouissaient dans la France du nord les chansons méridionales. Il est à joindre à celui de* Renaut de Montauban *qu'on a plus d'une fois cité :* Aalars et Guichars commencerent .j. son; | Gasconois fu li dis et limosins li tons (*éd. Michelant, p.* 175 ; *cf. Hist. litt.*, XXII, 691). — 467 *P Q R* Que puis li porcachierent ; *M* Son enging aprochierent ; *N* Comme enging et pechierent. — 469 *Var.* amere et sure p. serpentel p. — 475-6 *Var.* Se son boin ne faison sans nulle raenchon | En haut serons (*M* Serons andui, *N* Seron en haut) pendu com dui autre larron. — 477 *P Q R* Ce dist Antipater li encrime felon | Ja ne nous aït Diex se nous ne l'occion ; *M N sont d'accord avec K pour le vers* 477, *mais ajoutent :* Du cors ne de l'avoir se nos ne l'ocion

478 *Var.* Dist Divinuspater parlés vous de l'occire — 482 *Var.* Antipater respont ; *P Q R* dont n'as tu oï dire ; *M N* et n'as tu — 484 *Var.* b. estruire

« Dedens le nueme jor, mais au disime empire,
« Et quant vient a l'onsime, dont n'a talant de rire,
« Ains le convient morir a duel et a martire.
« Itant sera soustius de sa mort la matire
« Que nus ne nous porra de ceste ouevre sousdire ;
« Ensi nous porrons bien de sa mort escondire. »

XXI Li serf de mal affaire et de malvais servage
Ont porquis le venin d'un grant serpent marage.
Ne morut mais ensi hons de teil signourage.
Prouesce ot mis en lui dou tout son herberjage;
Si large bounement et si finement sage
Ne fist Diex a nul houme d'ounor teil avantage :
A Adan donna il son espir et s'image,
A cestui otria tous biens en hiretage.
Bien puet estre que terre a pourri son corsage,
Mais n'est mie tous mors : de sa vie ay hostage ;
Onques vers ses barons ne quist nul jor hontage.
Encor fait on au siecle por lui tamaint paiage,
Et donne maint avoir et rachate maint gage.
D'ounor et de lui fist Diex si fier mariage
Qu'il ne puet estre mors, ains mua son estage.
Por ce di ge qu'il fu d'esperité lignage
C'om ne voit en cest siecle houme de son corage
Qui soit or de ses ouevres ne sive son usage.

XXII Tant ont porquis li serf en icelle semaine
Que li rois ot pramis Gracien en demainne
Deus citez a donner, riches a bonne estrainne.
*Cil en ont teil dolor et issi grant engraingne
*Que por lui a destruire sont entreit a grant painne,
Et ont trait le venin d'une serpental vainne,

---

487 *Var.* Q. vient au quatorsime — 490 *P M* sordire ; *Q R* souduire, *N* escondire
493-4 *Pour ces deux vers il y a dans l'autre texte ces trois vers qui laissent le sens suspendu :* Por destruire Alixandre a l'aduré corage | Qui a fait a largesse et hounor et hommage | Onques ne li boisa ne li quist hontage — 496 *N P Q R* Salarge sagement et salargement sage (*N* et sa sagement large) ; *M* Si large sagement et si sagement large — 497 *P Q R* Onques mais ne mist Diex nul hom en tel estage, *M N* Ne fist tiex ne ne mist tel h. en t. e. — 502 *Var.* La memore de lui l'exemple et le barnage — 503 *Var.* E. f. on por (*P Q* par) lui sovent grant honorage — 505 *P Q* fin m. — 506 *Var.* Ne puet estre mués par muance d'aage — 507 *Var.* Por c'est voirs que — 508 *Var.* parage — 509 *Var.* Q. s. oirs..... et s. son barnage
511 *Var.* G. le chastaine. — 515 *Var.* Et cil ont quis v.

Por destruire a estrous de tous biens la fontainne..
Vers Babiloine vait li grans os au roi mainne,
Et chevalchent .ij. routes lonc le flun, lez l'arainne;
Emenidus chevalche la route premerainne.

XXIII *Or chevalche li rois, s'en mainne son barnage;
*Et li serf s'en retornent qui ont ou cors la rage;
*Entr'aus vont porchaçant le venin et la rage
*Por destruire Alix. le preu au fier corage,
*Qui ot fait a largesce et a hounor houmage; (*d*)
*Onques ne lor boisa nul jor de son aage.

XXIV Li rois jouste Cliton chevalche lez l'arainne;
Andois notent .j. son a vois legiere et sainne,
Si que la vois resonne plus douce que serainne;
Grant joie en font par l'ost li prince et li chataingne,
Et dient que riens est de celle mort soustaine
Dont Aristotes dist la prouvance certainne.
Tant chevauchent ensemble qu'au chief de la quinsainne
Vinrent en Babiloine au jour de diemaingne.
La venue dou roi qui l'ost conduist et mainne
Seut li preus Perdicas qui garde estoit dou raingne.
En la ville estachierent mainte riche quintainne,
Et por l'ounor dou roi, de chiers dras de Miçainne,
Dès le temple Jovis a la porte terainne,
Ont fait toute portendre la grant rue soustainne.
Tant i ardent especes, aloe et tubiainne,
Et encens et girofles toute l'ore en est plainne.
D'ounorer Alix. ne lor est mie painne;
*A joie le reçoivent en sa cité demainne.
Li bons rois Alix. deschent desor l'arainne,
*Por son cors deporter deschent lez la fontaine;
Aler en welt li rois en sa cité demainne.

---

517 *P Q R* les g. o. en (*Q* i) remaine; *N* V. B. en va les g. oz o lui m., *M* V. B. en vont les g. os au roi m. — 518 *Var.* .iij. r.

526 *Var.* conduit la daarraine — 527 *Var.* Et vont notant — 529 *Var.* et li demaine — 530 *K* morst; *Var.* Dient q. noient est..... doutaine (*N* soudaine) — 532 *Var.* d'une semaine — 534 *Var.* De la venue au roi novele bien lontaine — 535 *Var.* Licanors q. sire estoit du raine — 539 *P Q* r. sovraine; *M N* r. lointaine — 541 *Var.* Espic music gyrofle que li airs — 543-6 *Il y a plus brièvement dans l'autre texte :* Descendus est li rois cui la mort est prochaine | A joie le rechurent en la cité demaine

Li bons rois Alix. *a sa voie hastée.* (Mich. 500, 24)
Em Babiloine vint a l'uitisme jornée;
Or sera de fin or sa teste couronée,
Sa terre departie et s'ounor devisée.
De par toute la terre fu dont sa gens mandée,
Et li conte et li duc i fisent aünée.
En Babiloine fu molt grans li aünée.
Molt fu par tout le mont grande li renoumée.
Olimpias sa mere qui sage iert et membrée, (Mich. 500, 34)
De Macedoine fu roïne couronnée,
Li tramist une chartre en cire saiellée
Par .j. sien messagier qui sa voie a hastée;
Cil sist el dromadaire qui la chartre a portée;
Desci qu'en Babiloine n'i a fait arestée.
Al fort roi Alix. fu la chartre livrée
De par Olimpias sa mere la senée.
Quant li rois ot la chartre liute et esgardée
De maltalent rougi, s'a la teste croslée;
En son cuer a li rois iteil chose pensée
Dont il ot puis la mort, veritez fu provée.
Ains que li quarentainne fust toute trespassée
Par les sers deputaire fu sa mors porparlée,
Cui li bons rois avoit si grant houner donnée.
S'or estoit .j. petit ma raisons escoutée
En roumans vous diroie sans parole faussé[e]
Qu'il trova en la chartre qui li fu presentée.

Olimpias sa mere qui de fin cuer l'amoit, (Mich. 501, 9)
. . . . . .

La légende du Voyage d'Alexandre au paradis a déjà été l'objet d'assez nombreux travaux. Je me borne à renvoyer au dernier en date, celui que M. Israel Lévi a publié l'an dernier dans la *Revue des études juives* (I, 293-300) : on y trouvera la mention des recherches antérieures. Cette curieuse légende, dont on s'accorde à reconnaître l'origine juive, a fait plus d'une apparition dans les littératures vulgaires du moyen âge : toujours elle y est entrée par l'intermédiaire du récit latin publié en 1859 par M. Zacher sous le titre d'*Alexandri magni iter ad paradisum*, et qui me paraît avoir été rédigé dans la première moitié du XIIe siècle. En voici l'analyse : Alexandre, après avoir conquis l'Inde, parvient auprès du Gange. Il s'embarque sur ce fleuve avec cinq cents hommes choisis. Après un mois de navigation, il arrive en vue d'une vaste cité construite sur une île et fermée de toutes parts. On découvre à grand'peine une petite fenêtre à laquelle plusieurs des compagnons

d'Alexandre vont frapper. Un habitant de la ville se montre. Aux questions qui lui sont posées, à la sommation d'avoir à payer tribut à Alexandre, il répond en transmettant de la part de ses concitoyens au roi macédonien une pierre précieuse dont la grosseur et la forme étaient celles d'un œil humain, lui faisant dire en même temps que lorsqu'il connaîtra la vertu de cette pièce, toute ambition s'évanouira en lui. Alexandre retourne dans ses états, et là un vieillard juif lui apprend les vertus de la pierre : elle est d'un poids énorme ; placée dans l'un des plateaux d'une balance, elle fait contre-poids à tout ce qu'on peut entasser d'or dans l'autre ; mais, dès qu'on la couvre d'un peu de poussière, elle devient plus légère qu'une plume. Le Juif apprend ensuite au roi que la ville mystérieuse est le lieu où, jusqu'au jugement dernier, séjourneront les âmes des justes. La pierre ayant la forme de l'œil humain, qui convoite tout ce qu'il peut apercevoir et cesse de désirer quand il ne voit plus, symbolise Alexandre.

Les différences qu'on remarque entre ce récit et l'épisode en vers publié ci-dessus résultent soit de la donnée du poème, soit des habitudes de la poésie du moyen âge. Ainsi le récit de l'*Iter* ne mentionne ni Emenidus ni Ptolémée, qui sont très en vue dans l'épisode en vers. Par contre, le vieillard juif de l'*Iter* ne figure pas dans le poème : son rôle est réparti entre l'habitant du paradis et Aristote. Le premier fait connaître au messager d'Alexandre que cette ville si bien fermée est le séjour des justes, et, en lui remettant une pomme, lui en indique la vertu ; le second, prenant pour texte la vertu de ce fruit merveilleux, fait à Alexandre un véritable sermon sur la convoitise, et lui annonce sa fin prochaine. Enfin, l'objet donné est une pomme et non pas une pierre représentant un œil humain. Pourquoi cette modification à la donnée de l'*Iter* ? Assurément l'œil humain était mieux approprié qu'une pomme ou tout autre fruit à la moralité qu'Aristote voulait en tirer. La raison de cette modification est simplement qu'à la fin de l'épisode du duc Melcis il est question de la trouvaille d'un œil humain : *Sur une pierre vit l'ueil d'un homme gisant* (Michelant, 498, 1). Cette trouvaille est faite dans des circonstances tout autres que dans l'*Iter*, mais elle n'en est pas moins racontée d'après ce texte, car l'œil en question, de quelque façon qu'il soit venu aux mains d'Alexandre, possède dans l'un et l'autre texte la même propriété. Or le rimeur qui a fourré dans le roman l'épisode du Voyage au paradis connaissait l'épisode du duc Melcis, puisque, nous l'avons vu au début de ce chapitre, tous les manuscrits qui ont le voyage ont aussi l'épisode de Melcis, tandis qu'il y a des mss. où ce dernier épisode se trouve sans le Voyage. Il aura voulu varier un peu, et c'est ainsi qu'il aura substitué une pomme à l'œil humain déjà utilisé plus haut. De plus, s'écartant toujours de l'*Iter*, il a rattaché assez gauche-

ment la vertu merveilleuse de la pomme en question à l'annonce de la mort d'Alexandre, parce qu'il savait que son épisode prendrait place avant la quatrième branche qui est consacrée au récit des derniers moments du héros macédonien.

III.

DESCRIPTION DES MANUSCRITS.

Voici la liste des manuscrits ou fragments de manuscrits qui nous sont parvenus du roman d'Alexandre. Dans cette liste les mss. sont rangés selon l'ordre alphabétique des villes où ils sont conservés. A la suite de chaque ms. est placée une lettre capitale. Cette lettre indique le rang occupé par le ms. dans la description qui va suivre. Dans cette série de notices particulières, les mss. sont groupés selon des affinités qui pourront éventuellement servir de base à un classement définitif. J'assigne les lettres *A* et *B* aux deux mss. de l'Arsenal et de Venise, qui sont les seuls connus actuellement où la première branche soit en décasyllabes. Ces deux mêmes mss. ne contiennent pas, ou introduisent d'une façon qui leur est particulière, le *Fuerre de Gadres* (branche II). Ils n'ont pas les interpolations de la troisième branche. — Les lettres *C D E F* sont attribuées aux mss. de la Bibl. nat. 15095, 15094, 787, et au ms. de Parme qui ont le *Fuerre de Gadres*, mais n'ont pas les interpolations de la troisième branche. — Je donne les lettres *G H I J* aux mss. 25517, 786, 375, 24366, qui contiennent l'interpolation en rimes dérivatives (Dauris et Floridas, ou le duc Melcis), mais n'ont pas le Voyage au paradis. Ce qui me détermine à assigner la première place dans ce groupe au ms. 25517, c'est qu'il introduit l'interpolation de façon à ne rien changer au contexte, ce qui n'est pas le cas des autres mss. du même groupe [1]. *K* désigne le ms. 792 qui a les deux épisodes interpolés, aussi bien celui du duc Melcis que le Voyage au paradis, et qui les introduit à l'endroit où les mss. *H I J* placent le premier de ces deux épisodes [2]. Nous avons vu aussi que pour le Voyage au paradis, ce ms. offre une leçon particulière. — Les mss. 789, 24365, 791, 1375, Bodley 264 (Oxford), 790, 368, portent les lettres *L M N O P Q R*. Tous ces mss. contiennent le Voyage au paradis. Les trois derniers ont de plus à la suite de l'épisode du duc Melcis le poème des *Vœux du Paon*, ce qui me détermine à les classer à la fin de la série. Quant aux mss. *L M N O*

1. Voy. ci-dessus, p. 226.
2. Le premier : je rappelle que le second épisode n'existe pas dans *H I J*.

qui n'ont pas les *Vœux du Paon*, ou qui du moins ne les intercalent pas dans le roman [1], je les ai rangés d'après leur ancienneté. — Viennent ensuite deux mss., *S* et *T*, trop incomplets pour qu'il soit possible de les rattacher avec évidence à l'un des groupes qui précèdent, ce sont les nos fr. 1590 et 1635. — *U* et *V* désignent deux mss., fr. 12567 et Hatton 67 (Oxford), qui ne contiennent qu'une seule des branches de notre roman, le *Fuerre de Gadres*. — *W* est le ms. 12565 où se trouve uniquement l'épisode de Floridas et Dauris accompagné de sa suite naturelle, les *Vœux du Paon*. — Enfin sous les lettres *a b c d e* sont rangés cinq fragments peu importants, retirés presque tous de vieilles reliures.

Bruxelles, Bibl. royale	*d*
Cheltenham, Bibl. Th. Phillipps, 6661	*c*
Lugo, Bibl. communale	*a*
Oxford, Bodleienne, Bodley 264	*P*
— — Hatton 67	*V*
Paris, Bibl. nat., fr. 368	*R*
— — 375	*I*
— — 786	*H*
— — 787	*E*
— — 789	*L*
— — 790	*Q*
— — 791	*N*
— — 792	*K*
— — 1375	*O*
— — 1590	*S*
— — 1635	*T*
— — 12565	*W*
— — 12567	*U*
— — 15094	*D*
— — 15095	*C*
— — 24365	*M*
— — 24366	*J*
— — 25517	*G*
— Arsenal —	*A*
— Archives du Comité des travaux historiques, au ministère de l'instruction publique	*e*
Parme, Bibl. nationale 1206	*F*
Saint-Lô, Archives de la Manche	*b*
Venise, Museo civico, B, 5, 8	*B*.

1. En fait *M N O* ont les *Vœux du Paon*, mais à la suite du roman.

Je passe maintenant à la description des manuscrits rangés selon l'ordre des lettres assignées à chacun d'eux. Je m'abstiens de mettre aucun *sic*, si absurdes que puissent être certaines leçons. Autant que possible, je cite pour chaque ms. les mêmes passages, afin de faciliter la comparaison des leçons. Ces passages donneront une idée suffisante du dialecte de chaque ms. ; je m'interdis toute remarque philologique afin de ne pas allonger un travail déjà bien étendu.

A. — Arsenal 3472 (anc. B. L. fr. 162).

Parchemin, 129 ff., 0,134/0,75. Les 89 premiers feuillets ont en général 27 vers par page, les autres de 20 à 34. L'écriture change visiblement au fol. 110 [1]. Aucune des deux mains qu'on peut reconnaître dans ce ms. ne semble postérieure au milieu du XIIIe siècle. Les ff. 9 et 16 ont été rétablis par une main italienne au XIVe siècle. Ce ms. contient environ 7,500 vers ; mais il y a trois lacunes dont l'une paraît considérable. — Je me dispenserai d'entrer dans de longs détails au sujet de ce ms., dont j'ai publié de très nombreux extraits dans le t. I de mon recueil sur Alexandre (pp. 25 à 105). Je me borne à dire que ce ms. et le suivant représentent seuls maintenant un état sinon primitif, du moins relativement ancien du roman. Cet état est particularisé par la forme de la première branche qui est ici en vers décasyllabiques et beaucoup plus courte que dans la rédaction en vers alexandrins. En outre, la seconde branche, le *Fuerre de Gadres*, y manque ; mais il est fort possible que cette omission ne soit qu'apparente et qu'en réalité le *Fuerre* ait disparu du ms. avec les feuillets qui le contenaient ; voir la description de *B*. Par contre on est assuré que les deux interpolations de la branche III n'ont jamais existé dans *A*. Notons enfin que la branche IV se termine par quatre vers, malheureusement en partie illisibles, où il est parlé d'Alexandre de Bernai.

B. — Venise, Museo civico B. 5. 8.

Parchemin, 108 ff., 0,290/0,200 ; une seule colonne, 50 vers par page ; nombreuses miniatures ; manuscrit exécuté en Italie dans la première moitié du XIVe siècle ; environ 8,200 vers. La leçon que renferme ce ms. est, à peu de chose près, la même que celle du ms. de l'Arsenal. Les quatre vers où figure Alexandre de Bernai y manquent. J'ai donné, dans le recueil précité, pp. 237 à 296, une comparaison très détaillée

1. Quatre pages de ce ms. (ff. 2 v°, 3 r°, 88 v°, 89 r°) ont été reproduites en photogravure pour l'École des chartes (n° 19).

de ce ms. avec celui de l'Arsenal, ce qui me permet de m'en tenir ici à une très brève notice. L'importance du ms. de Venise consiste surtout en ce qu'il est complet. A l'endroit où *A* présente une lacune dont il n'est pas possible de déterminer l'étendue, *B* introduit le *Fuerre de Gadres*, notre seconde branche. Il le place, non pas au même endroit que les autres mss., c'est-à-dire entre la première et la troisième branche, mais après les premières tirades de la troisième branche [1]. On ne peut pas affirmer qu'*A*, s'il était complet, présenterait la même disposition, parce que le *Fuerre de Gadres* (à partir de l'endroit correspondant à la p. 222, v. 27, de l'édition) est immédiatement suivi de quelques tirades qui ne se trouvent point ailleurs, et qui, à en juger par les rimes, paraissent bien être l'œuvre d'un Italien. Dès l'instant que nous reconnaissons l'existence d'un raccord fait en Italie, il nous est loisible de supposer que l'interpolation qui a nécessité ce raccord a eu lieu aussi en Italie, et dès lors il n'est plus légitime de conclure du ms. *B* au ms. *A*.

C. — Bibl. nat. Fr. 15095 (anc. Suppl. fr. 643).

Parchemin, 268 ff. ; 0,175/0,115 ; de 32 à 36 vers à la page ; écriture du milieu ou de la seconde moitié du XIIIe siècle. La dernière lettre de chaque vers, comme la première, est alignée.

Fol. 1 Qui vers de rice estorie vieut entendre et oïr,
Por prendre bon essemple de prouece acuellir,
De counoistre raison, d'amer et de servir,
De ses amis garder et cierement tenir,
Des anemis grever que ne puissent largir,
Des laidures vengier et des biens fais merir,
Des autres quant lius est et a terme sousfrir,
Oiés donc bonement le premier a loisir.
Ne l'ora ja nus om qu'il ne doive plaisir,
Car c'est del mellor roi que Dix laissast morir.
D'Alisandre vos vuel l'estorie rafrescir
Cui Dex douna fierté et el cors tel aïr
Et par mer et par terre fist sa gent envaïr
Et fist a son coumant tot le monde obeïr.
Qui service li fist ne s'en pot repentir,
Car tous ert ses usages a lor boins acomplir ;

1. Après la tirade *Or s'en vait Alix o sa gente compaigne* qui manque dans l'édition, mais qui se trouve dans nombre de mss. et qui dans l'édition devrait prendre place après le v. 34 de la p. 252, c.-à-d. immédiatement avant la tirade *Ce fu el mois de mai .j. poi devant l'issue* qui dans plusieurs mss. commence par une grande capitale et qui peut avoir été le début d'une branche particulière.

Et il i parut bien as durs estors soufrir :
Au destroit del besoing ne le vaut nus falir.
Qui servir nel degna nus nel pot garandir, (20)
Ne desert ne maupas, tant seüst lonc fuïr.
A l'eure que li anfes dut de sa mere issir (22)
Demoustra Dex par singnes qu'il se feroit cremir,
Car li airs se remeut, li firmamens croissir
Et la terre clorler et mers par lius rougir, (25)
Et les omes tranler et les bieste fremir. (2, 1)
Ce fu senefiance que Dex fist esclarcir
Por moustrer de l'enfant qu'en devoit avenir,
Et com grant segnourie il aroit a balir.

L'estoire d'Alix. vos vuel par vers traitier... (2, 5)

Il y a au fol. 8 une grande initiale à ce vers : *Entor le roi estoient li demaine et li per* (13, 23).

Deuxième branche. Commence par une grande initiale :

F. 45 Devant les murs de Tyr, la dedens en la mer, (93, 1)
Li rois de Macedoine fist .j. castiel fremer.
Molt fu rice la tors, s'ot entor maint piler.
La façon del castiel ne vos sai deviser.
De la porte vers terre lor vout le port veer,
Qu'a la cité ne puiscent ne venir ne aler,
Barges, nés ne galies ne issir ne entrer.
Li rois i coumanda de sa gent a aler ;
Armes et garnisons i fait asés porter ;
Souvent, de jor en autre, lor fait asaut livrer... (—, 10)

Troisième branche [1]. La mention des auteurs manque :

F. 126 Quant li rois ot conquis Surie et les cités..... (248, 34)
v° Aristotes ses maitres en est o lui alés. (249, 18)
Quant solaus fu tornés et miedis passés (—, 22)
A sa tente de paile est li rois retornés. (—, 23)

Alix. repaire dou deduit des faucons... (250, 3)

Les dernières tirades de cette branche sont publiées ci-dessus, p. 220-4, d'après ce manuscrit même.

1. J'intitule, pour plus de brièveté, *troisième branche*, ce qui est à proprement parler la fin de la deuxième branche et le commencement de la troisième. Le commencement de cette dernière doit être placé à la tirade *Or entendez, seignor que ceste estoire dist* (249, 24) qui manque ici comme dans tous les mss. qui omettent la mention des auteurs, mais qui devait prendre place après la tirade *Quant li rois ot conquis*.....

Au fol. 178 v° il y a une grande initiale au vers : *Ce fu el mois de mai que li tans renouviele* (333, 24) ; de même au fol. 224 : *Ce fu el mois de mai que florisent gardin* (414, 28).

QUATRIÈME BRANCHE. Grande initiale :

F. 248 v° A l'issiue de mai, tot droit a cel termine, (506, 1)
Estoit en Babiloine née une Sarasine,
Uns moustres mervellous par volenté devine.
Alix. l'ot dire, si manda la mescine :
Deseur ert cosse morte dessi a la poitrine,
Et desor estoit vive la u li faut l'escine.
Tot environ les aines, la u li ventres fine,
De ces plus fieres bestes qui vivent de rapine
I avoit plusors biestes qui font ciere marie... (—, 9)

Fin du manuscrit :

F. 268 Hé ! bons rois Alix., com ricement ouvras ! (547, 37)
Que n'euvis que .xx. ans quant couronne portas,
Et en autres .xij. ans tot le mont conquis as,
Et dedens les .xij. ans .xij. cités fondas
Et a cascune d'eles ton non dedens posas.
Les sis en ai noumées si com tu les noumas,
Les autres noumerai, que je n'i faudrai pas : (548, 4)
Tu fesis Alix. el pui Marsegratas,
Tu en fesis une autre droit au mur Goulias,
Et au pui Graimouton .j autre en estoras :
C'est uns rois que par force mesis de haut en bas.
Illuec sunt .ij. contrées u on fait rices dras.
Puis en fesis une autre, ricement l'estoras :
Alix. fu dite, et el pui Troadas ;
Sor l'eve de Tigris, la dousime estoras,
O les tors des Grijois es murs escris les as. (548, 14)

D. — Bibl. nat. Fr. 15094 (anc. Suppl. fr. 403).

Parchemin, 299 ff., 28 vers à la page ; 0,196/0,122. Le fol. 179 est lacéré ; il n'en reste plus que le haut. Les 270 premiers feuillets sont du milieu ou du troisième quart du XIIIe siècle ; le reste est de la fin du XIVe. Vers le milieu du XIVe siècle ce ms. était à Troyes, car on lit au bas du fol. 195 r° : « L'an mil .ccc. lvj., le jour de la S. Luc evangelistre, « environ midi, et le soir environ le premier some, trembla la terre à « Troys. » Au XVIIIe siècle il a appartenu à Gaignières, dont la signature se lit au haut du premier feuillet.

F. 1 Qui vers de boine estoire vuet entendre et oïr
Pour prendre bon example de prouece acoillir,
Ne counoistre raison d'amer et de haïr,
De anemis graver, que n'en puis esclarcir, (5)
Ses laidures vengier et des bons fais merir,
Del haster quant leus iert et quant leus iert fuïr,
Oiés donc le premier belement, pár loisir,
Car c'est del millour roi que Deus laisast morir, (10)
Dont commencier vos vel l'estoire et refreschir,
Que Dieus douna fierté et el cors tel aïr
Que par mer et par terre ala por envaïr,
Et fist a son coumant tot le peuple obeïr
Et tant rois orguilleus a son pié por servir. (15)
Qui service li fist ne s'en dut repentir,
Car tous ert ses talans a lor bons acomplir ;
Et il i parut bien au dur estour soufrir,
Car au destroit besoing n'en i vost nus faillir.
Qui servir nel daigna nel pot nus garantir, (20)
Ne desers ne maus pas, tant seüst loing fuïr.
A l'eure que li enfes dut de sa mere issir
Demoustra Diex par signe qu'il se feroit cremir,
Car l'air estut muer le firmament croissir
Et la terre croler et mer par leus rougir (25)
Et les bestes tranbler et les houmes fuïr. (2, 1)
Ce fu senefiance que Diex fist esclarcir
Por moustrer de l'enfant qu'en devoit avenir
v° Et la grant signorie qu'il devoit maintenir.

Ceste estoire Alixandre vos vuel par vers traiter... (2, 5)

Deuxième branche. Grande initiale :

F. 57 Devant les murs de Tyr, la dedens en la mer, (93, 1)
Li roiz de Macidoine fist .j. chastel fermer.
Molt fu riche la tors, s'ot entor maint piler.
La façon del chastel ne vous sai deviser.
De la porte vers terre lor veut les porz veer, (—, 5)
Qu'a la cité ne puisent ne venir ne aler,
Ne barges ne galiez n'i puisent ariver.
Li roiz i comanda sagement a entrer ;
Armes et garisons i fist asez porter ;
Sovent de jor en autre lor fait asaut doner... (—, 10)

Il y a au fol. 92 une grande initiale à ce vers : *Quant li rois vint de Tir belle compagne enmaine* (218, 34).

Troisième branche. La mention des auteurs manque :

F. 109 Quant li rois ot conquis Sulie et les cités... (248, 34)
Aristotes sez maistres est avuec lui alez (249, 18)
Quant li soleus leva miedis fu passez, (—, 22)
A sa tente de paile est li rois retornez. (—, 23)

Quant Alix. fu repairiez des faucons. (250, 3)

Au fol. 111, grande capitale à ce vers : *Ce fu el mois de mai un poi devant l'oisue* (252, 34) ; de même au fol. 119 v° : *Ce fu el mois de mai que se sont combatu* (266, 34); au fol. 159 v° : *Au matin par son l'aube montarent li baron* (329, 35) ; au fol. 192 v° : *A son demainne tref est li rois deschendus* (383, 9) ; au fol. 213 v° *Ce fu el mois de mai que florissent jardin* (414, 28).

Quatrième branche. Grande initiale :

F. 244 v° A[1] l'isue de mai, tout droit en cel termine (506, 3)
Que li bray tans revient et yvers se decline,
Estoit en Babiloine nez d'une Sarrazine
.I. monstres mervilleus par volenté devine.
Alix. le sot, si manda la meschine :
Desus ert chose morte desi a la poitrine,
F. 245 Et desoz estoit vive la ou li faut l'eschine.
Tout environ les ainne, la ou li faut l'eschine,
De ces plus fieres bestes qui vivent de rapine
I avoit plusors testes qui font chiere lovine... (—, 9)

Je transcris la tirade suivante par laquelle se termine le précédent ms. :

F. 267 Hé! bons rois Alix. con gentilment ouvras! (547, 37)
N'avoiez que .xv. ans quant corone portas,
Et en .xij. ans après tout le mont conquestas,
Et a chascune d'ellez ton non i enposas.
Les .vj. en ai nomeez tout si com les nomas,
Les autres nomerai, que je n'i faudrai pas : (548, 5)
Tu feïs Alix. au pui Masecratas,
Puis en feïs une autre droit au puis Orgalas,
Et aprez Gramatum, une autre en estoras ;
Ice sont .ij. contreez ou on fait riches dras.
Lez princes de la terre meïs de haut en bas,
Puis en feïs une autre, richement l'apelas :
Alix. fu dite, et au puiz Tronnas ;

1. Ms. *E*, faute du rubricateur.

Sor l'eve de Gangis la douz gemme estoras,
En l'estre des Grijois el mur escrit laisas. (548, 14)

Por quoi i fist ces letres ce vous sage bien dire... (—, 15)

Les derniers feuillets du ms., depuis le fol. 271, sont d'une écriture qu'on peut attribuer à la fin du XIVe siècle. La première main (XIIIe s.) s'arrête au fol. 270 à ces vers :

Ne weil que ma raisons soit de teil gent oïe (548, 38)
Que bien ne sache entendre que ele senefie. (549, 1)

Et aussitôt, au fol. 271, le texte continue de la main plus moderne :

Qui chante de mensonge sa vie en est perie... (549, 2)

Mais le second copiste ne s'est pas aperçu que, de son temps comme aujourd'hui, les ff. 269 et 270 étaient transposés, de sorte qu'il a copié inutilement ce qui se trouvait déjà au fol. 269, lequel aurait dû prendre place après le fol. 270. En réalité la première main s'arrête au bas du fol. 269, à ces vers :

Souvent pert on grant chose par mauvaise ochoison. (550, 4)

Li rois qui son roiaume wet par droit governer,
Et li prince et li duc qui terre ont a garder, (550, 6)
Et cil qui par prouesces welent riens conquester...

Il ne manquait plus, pour achever le poème, que dix ou douze vers, qui du reste sont copiés de la seconde main au fol. 271 v°. Suit, de cette même main, la *Vengeance*, de Gui de Cambrai[1] :

F. 272 Seigneur, oy avez que li dui ser sont pris ;
Li .xij. per les ont en une fort tour mis ;
Mout firent grant pechié quant ne les ont ocis...

F. 272 v° De la mort Alix. avez oy assez
Comment fu par les sers li rois empoisonez...

F. 273 Mont conquist Alix. et chastiaus et palais...
Ces vers ay pour le conte et commanciez et fais

1. Celui qui, vraisemblablement au commencement du XIIIe siècle, a mis en vers l'histoire de Barlaam et Josaphat. J'ai cité jadis à cette occasion le passage de la *Vengeance d'Alexandre* où il se nomme, *Barlaam et Josaphat*, p. 324. J'ajoute présentement que de ce passage il résulte indubitablement que G. de Cambrai a dû terminer la *Vengeance* en 1191 au plus tard ; car Raoul, comte de Clermont, à qui l'œuvre fut présentée, mourut à Acre le 15 octobre 1191. — Son frère, Simon d'Ailly, ne lui survécut que deux ou trois ans. Cette date est le point fixe le plus certain que nous ayons pour établir la chronologie des branches du roman d'Alexandre.

Qui tint quite Clermont qui est delez Biauvais :
Damedieux li doint joie honeur et pais !

Ou[1] non au vaillant conte a cui Clermont apant,
Et por Symon son frere le hardi combatant,
Sont cil ver por aux faiz, sachiez veraiement.
Guiz de Cambray les fist en lor tesmoinement
Qui ot por ceste euvre guerredon bel et gent.
Cy ver sont d'Alix. et de son vengement.....

Dernière tirade :

F. 199 v° « Je ay mout bien jugié, seigneur », dist Tholomez...
Ne fu li uns de l'autre ne cheriz ne amez.
Ici finit l'estoire don vous oy avez
Dou bon roy Alix. qui prist toutes fertez.
Par son grant vacelage et par ces grans bontez
Furent li .xij. per et cremu et doutez ;
Mais, puis que il fu mors et a sa fin alez,
Ne firent se mal non en trestouz lor aez,
Ains s'entreguerroierent par lor grans poestez
Jusqu'au jor ques ocist touz Judas Machabez
Et conquist les reaumes, se dit l'autoritez.

E. — Bibl. nat. Fr. 787 (anc. 7190[2], Baluze).

Parchemin, 0,282/0,217. 2 col. à la page, 36 vers par col. Contient actuellement 107 ff. numérotés au siècle dernier. Dans cette numérotation n'a pas été compris le premier feuillet, qui a été déchiré, mais sur le talon duquel se lisent encore des bouts de vers. Une ancienne pagination du XVIe siècle, commençant maintenant au fol. viiij (qui correspond au fol. 1 de la pagination plus récente), montre que non seulement ce premier feuillet, mais encore les six suivants, ont été arrachés. — Écriture du dernier tiers du XIIIe siècle.

F. 1 Tant cheval decouper et cengles et petral, (27, 18)
Et maint vassal monté trabuchié contreval :
Li cohart s'espoentent et guerpissent estal ;
En totes les besoignes soffrirent li preu mal...

Deuxième branche. Commence sans grande initiale :

F. 15 *d* (anc. xxij) Devant les murs de Tyr, la dedenz en la mer, (93, 1)
Fut mout riche la tor, s'ot entor meint piler.

1. Ms. *Tu*.

La façon du chastel ne vos sai deviser ;
De la porte martage[1] lor fist le por veer, (—, 5)
Que par la ne puist nus ne venir ne aler.
Li rois i comenda de sa gent a entrer,
Armes et garnisons i fist assez porter
Sovent, d'eures a autres, lor fait assaut livrer..... (—, 10)

Au fol. 42 *d* (anc. xlix) il y a une grande capitale au v. *Alix. trespasse la terre de Sulie* (231, 12).

TROISIÈME BRANCHE. Manque la mention des auteurs :

F 47 *b* (anc. liiij) Quant li rois ot conquis Sulie et les citez..... (248, 34)
Et Aristes ses mestres s'en est o lui alez ; (249, 18)
Quant li solaus torna et midis fu passez (—, 22)
A sa tante de paile est li rois arestez. (—, 23)

Alix. repere dou desduit des faucons... (250, 3)

Au fol. 48 *d* (anc. lv) il y a une grande capitale au v. *Ce fu el mois de mai .j. poi devant l'issue* (252, 34).

Les interpolations de la troisième branche manquent :

F. 101 *c* (anc. cviij) La roïne demande le congié por errer..... (457, 20)
Quant la roïne fu el palefroi montée.....
d Et li rois Alix. a sa voie hastée..... (500, 24)

Fin de la troisième branche :

F. 102 *c* Endui ont porchacié dou venin d'un serpent..... (504, 30)
Devoit porter corone l'andemain hautement. (505, 12)

QUATRIÈME BRANCHE. Commence en belle page avec grande initiale.

F. 103 *a* A l'essue de mai, tout droit en ce termine (506, 1)
Que li biaus tens revient et yver se decline,
Fu a Boloigne droit nez d'une Sarrazine
Uns moustre merveilleus par volenté devine.
Alixandres l'oï, si manda la meschine :
Desouz est chose morte de si en la poitrine,
Et deseur estoit vive la ou li faut l'eschine ;
De ces plus fieres bestes qui vivent de rapine
I avoit plusors testes qui font chiere louvine... (—, 9)

Fin du ms.

F. 107 *d* Et moi qui laienz iere chevaliers assez bas, (521, 4)

Les derniers feuillets manquent.

---

1. *Sic*, lis. *marrage*.

F. — Parme, Biblioteca nazionale, 1206.

Parchemin, 0,300/0,217, 190 ff. non paginés, 37 vers par page; belle écriture italienne du XIVe siècle ; ornements divers en style italien. Incomplet du commencement et de la fin. Ce ms. a déjà été décrit, mais très imparfaitement, par M. P. Lacroix, dans son rapport sur son voyage littéraire en Italie, *Dissertations sur l'histoire de France,* VII, 71-2, et *Mélanges historiques* (dans les *Documents inédits*), III, 301-2. Lorsque j'étudiai à mon tour le même ms. à Parme, il y a quelques années, je n'étais pas encore familier avec les divers états du roman d'Alexandre ; d'ailleurs je ne songeais pas au travail que je publie présentement, et je n'avais à ma portée ni l'édition de M. Michelant ni aucun élément de comparaison. Par suite, les notes que je pris alors ne me permettent pas de donner de ce ms. une description aussi complète que je le désirerais. S'il y a lieu, je la compléterai plus tard. Je crois pourtant ne pas me tromper en supposant que ce ms. ne contient ni les passages relatifs à Alexandre de Bernai et à Lambert le Tort, ni les interpolations de la troisième branche. Tel est le motif qui m'a conduit à le classer à la suite des mss. 15095, 15094 et 787. Une particularité notable est que le copiste a ajouté en marge un assez grand nombre de vers. Les avait-il oubliés en copiant son original, ou les a-t-il tirés d'un autre ms., c'est ce que je ne saurais dire. Le volume, dans son état actuel, commence ainsi, à peu près au deuxième tiers de la première branche :

Qe molt tost i mostrassent une enseigne d'orfrois ; (64, 3)
Ce est l'enseigne meemes au for arrabiois ;
A ce pora connoistre bien la gent de ses lois.
De la devers la mer, trés parmi le marois...

Quant li Greu assaillirent a la Roche cel jor... (64, 17)

Deuxième branche. Commence avec cette rubrique :

F. 14. Comant Alix. tramist Emenedus ad .vij. c. chr. en fuer por proie prandre en la val de Josafaille, et comant combatirent li .vij. c. chevalier a .xxx. mill. cum dux Betis de Gadres, e que devint. Ichi orroiz la trés dure bataille :

Dedans les murs de Tir, la dedanz en la mer... (93, 1)

Au fol. 42 v° il y a de même une rubrique entre ce vers *D'encontrer Alix. et combatre ou les Grezois* [1] et celui-ci *Au quint jor mut li rois il et si chevalier* (231, 1).

1. Le vers manque dans l'édition, mais il peut se trouver ailleurs, car la

QUATRIÈME BRANCHE. Après le vers final de la troisième branche *Devoit porter corone l'endeman hautement* (505, 12), il y a encore une rubrique :

Comant li feilon serf et traitors, Divinuspater et Antipater, par lor granz cruautez enpoisonerent le bon roi Alix.; ichi orrez :

F. 149 A l'issue de mai tot droit en cel termine... (506, 1)

Fin :

F. 172 Ne sera mais dolors aussi granz demenée.

Aussitôt après commence la *Vengeance* de Gui de Cambrai, que M. P. Lacroix a pris pour le poème de Jean le Nivelois. Le copiste n'a pas bien vu où finissait la quatrième branche du Roman et où commençait la Vengeance, de sorte qu'il a placé, comme on va le voir, un peu trop bas la rubrique finale de l'un et la rubrique initiale de l'autre.

Signor, or entendez, que Dieux vos beneïe !
Cui Diex done droit sen, cil nel doit celer mie... (548, 27)

F. 173 De la mort Alixandre avez oï assez...

v° Il fu empoisonez au mois qi a non mais ;
Einc ne l'en pot aidier latuaires ne entrais ;
Granz fu en Babiloine li diax et le deshais.
Cez vers ai por le conte et comenciez et fais
Qi tint quite Clermont qi est delez Biauvais :
Damidex li doint joie, honor, victoire et pais !

Ici finist l'estoire dou bon roi Alixandre, et comence la ystoire de la venjance que de lui fist Aliors son filz et Phylipandeus frere Alixandre et ses doze pers e les autres barons d'ambes dos les traitors.

F. 174. Ici comence la venjance que firent les barons des dos traïtres qui oucirent le bon roi Alixandre.

Al non au vaillant conte a cui Clermont apent,
Et por Symon son frere, sachiez veraiement,
Sunt cist vers estabiiz en lor avancement.
GUIS DE CAMBRAI les fist en lor tesmongnement
Qi ot por ceste oevre guerredon bel et gent.
Cist vers sont d'Alixandre et de son vengement.
Li rois fu morz en mai. . . . . .

---

tirade qui termine la p. 230 est en *ois*. Nous avons vu plus haut, p. 215-6, que d'autres mss. encore indiquent une coupure à cet endroit. C'est là peut-être que s'arrête, à proprement parler, le *Fuerre de Gadres*.

Fin :

F. 190 v° Or chevauche Marides et sa gent ensemant,
Li sers sunt el chastel quel desirent formant
On es pris [1] (*réclame*).

Le reste manque.

G. — Bibl. nat. Fr. 25517 (anc. Oratoire 189).

Parchemin, 0,245/0,155 ; 313 ff. ; 30 vers à la page. Écriture de la seconde moitié du XIIIe siècle. Médiocre miniature au premier feuillet.

Qui[2] vers de bone estoire veut entendre et oïr
Por prendre bon essample de proeche acuellir,
De conoistre raison d'amer et de haïr,
Des enemis grever q'on en puist esclarcir, (5)
Des laidures vengier et des biens fais merir,
De haster qant lieus iert et qant lieus iert fuïr,
Oiés dont le premier, belement, a loisir,
Car c'est du mellor roi que Diex laissast morir, (10)
Dont commenchier vos veul l'istoire a rafreschir,
Qui Dex dona fierté et el cors tel aïr
Qe par mer et par terre ala por envaïr,
Et fist a son commant tout le pueple obeïr
Et tant roi orguellous a son pié por servir. (15)
Qi service li fist ne s'en dut repentir,
Car tous iert ses talens en lor bons acomplir ;
Et il i parut bien as durs estors souffrir,
v° Car au destroit besoing ne li vaut nus faillir,
Qi servir nel degna nel pot nus garantir, (20)
Ne desers ne mals pas, tant seüst loins fuïr.
A l'eure que li enfes dut de sa mere issir (22)
Demostra Diex par signes q'il se feroit cremir,
Car l'air estut muer, le firmament croissir,
Et la terre croller et mer par lieus rougir, (25)
Et les homes trambler et la terre fremir. (2, 1)
Ce fu senefiance qe Diex fist esclarcir
Por mostrer de l'enfant q'en devoit avenir,
Et la grant segnorie q'il devoit maintenir.

Ceste estoire Alixandre vos veul par vers traitier... (—, 5)

Fol. 36 v° grande initiale au vers *Meüs est Alixandres et sa gent est montée* (60, 9).

---

1. Cf. fr. 15094, f. 288 ; 25517, f. 300 v° ; 375, f. 213 v°, col. III, etc.
2. Ici *qui*, mais en général *qi* et de même *qant*. Au dixième vers *qui* est pour *cui* et par conséquent doit conserver l'*u*.

DEUXIÈME BRANCHE. Grande initiale :

F. 54 Devant les murs de Tyr, la dedens en la mer, (93, 1)
Li rois de Mascedoine fist .j. castel fremer.
Mout fu riche la tour, s'ot entor maint piler.
La fachon du castel ne vos sai deviser.
De la porte vers terre lor veut le port veer (—, 5)
Q'a la cité ne puissent ne venir ne aler,
Ne barges ne galies n'i puissent ariver.
Li rois i commanda de sa gent a entrer,
Armes et garnisons i fait assés porter,
Souvent, de jor en autre, lor fait assaut livrer... (—, 10)

Grandes initiales aux vers suivants : F. 87, *Qant li rois mut de Tyr bele compaigne enmaine* (218, 34) ; f. 93 v°, *Au quint jor mut li rois il et si chevalier* (231, 1).

TROISIÈME BRANCHE. La mention des auteurs manque :

F. 104 v° Qant li rois ot conquis Sulie et les cités... (248, 34)
Aristotes ses maistres est aveuc lui alés. (249, 18)
Qant li solaus leva et midis fu passés (—, 22)
A sa tente de paile est li rois retornés. (—, 23)

Qant Alix. fu repairiés des faucons... (250, 1)

Grandes initiales aux vers suivants : F. 106 v°, *Ce fu el mois de may, un poi devant l'issue* (252, 34) ; f. 114 v°, *Ce fu el mois de may q'il se sont combatu* (266, 34) ; f. 152, *Au matin par son l'aube monterent li baron* (329, 35) ; f. 183 v°, *A son demaine tref est li rois descendus* (383, 9) ; f. 203 v°, *Ce fu el mois de may qe florissent gardin* (414, 28).

L'interpolation en rimes dérivatives prend place vers la fin de la troisième branche, ainsi qu'il suit (cf. ci-dessus, p. 221, v. 22) :

F. 230 v° Qant la roïne fu el palefroi montée,
Congié a pris du roi, si s'en est retornée,
Tresq'a Meothedie n'i ot regne tirée.
Qant ot le flun passé si fu en sa contrée.
Et li rois Alix. a sa voie hastée (500, 24)
Tout droit vers Babiloine, n'i ot resne tiré[e] ;
Or sera de fin or sa teste corounée. (—, 31)
De par toutes les terres fu la gent aünée,
Et li prinche et li conte furent en l'assamblé[e].
En Babiloine iert a l'onsime jornée.

Alixandres[1] chevalche a loi d'emperaor... (459, 1)

1. Grande initiale.

Grande initiale, fol. 249, au vers *Del bon roi Alixandre doit on bien ramenbrer* (489, 25). — L'épisode en rimes dérivatives comprend les deux tirades en *on* et *one* (499, 9 à 500, 21), et la suite de la troisième branche reprend ainsi :

F. 256 Or chevalce li rois, sa voie ot si hastée (500, 22)
Q'il vint en Babilone a l'onzime jornée, (—, 28)
Or sera de fin or sa teste coronée.
De par toute sa terre a sa gent assamblée :
Tout li prince et li conte vin[ren]t à l'aünée.
Olimpias sa mere, qi fu preus et senée... (—, 134)

Fin de la troisième branche :

F. 257 v° Andui ont pocachié le venim d'un serpent... (504, 28)
F. 258 Devoit porter corone l'endemain hautement. (505, 12)

Quatrième branche. Grande initiale.

A l'issue de may, tout droit en cel termine (506, 1)
Qe li biaus tens revient et estés se decline,
Estoit en Babilone nés d'une Sarrasine
Uns mostres mervelleus par volenté devine.
Alix. le sot, si manda la meschine :
Deseure iert chose morte de si q'en la poitrine,
Et desous estoit vive par de desous l'eschine.
Tout environ les aines, la ou li ventres fine,
De ces plus fieres bestes qi vivent de rapine
I avoit, .xij. testes et font chiere lovine... (—, 9)

Tirade en *as* citée plus haut (pp. 252, 254) :

F. 280 v° Ha! bons rois Alix., com richement ovras! (547, 37)
Qe n'eüs que .xx. ans qant corone portas,
Et en .xx. ans après tout le mont conqestas,
Et dedens ces .xx. ans .xij. cités fondas
Et a chascune d'eles ton non dedens posas.
Les .vij. en ai nomées ainsi com les nomas,
Les autres nomerai, qe je n'i faudrai pas : (548, 5)
Tu feïs Alix. el pui Marsegratas,
Puis en feïs une autre droit au mont Golias ;
Si feïs la nuevisme droit au mont Diagolas :
Ices sont .ij. contrées ou on fait riches dras ;
Et au pui Gramaton la disime estoras :
C'est uns rois qe par force meïs de haut en bas,
Et l'onsime feïs sor le mont Orgolas ;
Sor le fiun de Tygris la dousime estoras ;
O letres de grigois el mur escrit les as. (548, 14)

L'estoire est toute voire ; n'est pas fable ne gas.
Li .xij. compaignon que a rois coronas
Furent por toi dolent le jor que les laissas.
Ici fenist l'estoire du roi Mascedonas[1].

Por coi il fist ces letres vos sai je bien a dire... (—, 15)

Dernière tirade :

F. 284 Li rois qi son roiaume veut par droit governer, (550, 5)
Et li prince et li duc qi terre ont a garder,
Et cil qi par proece veulent rien conquester,
Cil devroient la vie d'Alix. escouter.
Se il fust crestiens onques ne fu tex ber :
Rois ne fu plus hardis ne miex ne sot parler,
Ne onques ne fu hom plus larges de doner,
Ne de chevalerie plus feïst a loer ;
Onques, puis q'il fu mors, ne vit nus hom son per.
N'est drois qe ja l'escoutent li escars, li aver :
Tout autresi est d'aus, bien le puis afremer,
Com il est de l'asnon qi escoute a harper.
Assés vos en puet on longement deviser,
Mais on ne puet tant dire c'on pot en lui trover.
N'en dirai en avant : de sa mort veul finer ; (—, 16)
Dirai de sa venganche sel volés escouter.

Suit la *Vengeance* de Gui de Cambrai ; les vers où l'auteur se nomme manquent. Premières tirades :

De[2] la mort Alixandre avés oï assés
Coment fu par les sers li rois enpoisonés...

F. 284 v° Mout conqist Alix. et castiaus et palais...

F. 285 Cist vers sont d'Alix. et de son vengement...

Dernière tirade :

F. 312 v° Tolomés fu vaillans et mout fist a proisier...
F. 313 Se il creïst en Dieu ainc ne vi tel princhier.
Cil Damedex de gloire qi tout a a jugier
Il ait merci de s'ame, se on en doit proier.
Amen. Explicit li romans d'Alixandre d'Alier.

---

1. Ces quatre derniers vers, que je ne retrouve pas ailleurs, semblent indiquer que le ms. 25517 a été copié sur un texte s'arrêtant ici (ce qui en effet est les cas des mss. *C* et *P*) et continué d'après un autre ms.
2. Grande initiale.

H. — Bibl. nat. Fr. 786 (anc. 7190).

Parchemin, 0,340/0,235; 273 ff. à 4 col.; 60 vers par colonne; écriture du troisième quart du XIIIe siècle environ. Les ff. 4 à 31 sont occupés par le roman d'Alexandre, y compris la *Vengeance* de Gui de Cambrai. Il y a quelques mots de la main de Fauchet au haut du fol. 4. Je me bornerai dans le cas présent à une notice très brève. C'est en effet le texte de ce ms. que reproduit l'édition de M. Michelant, avec la simple addition de quelques vers empruntés au ms. 375. Ces vers ajoutés étant précédés d'un astérisque, il est facile d'en faire abstraction. Le ms. 786 contient un assez bon nombre de miniatures accompagnées de rubriques parfois mal placées. Ainsi la rubrique : *ci commence li fuers de Gadres* (édit. p. 428) est placée fort mal à propos en tête de l'épisode de Dauris et Floridas ou du duc Melcis, fol. 71 *a*, tandis qu'elle devrait se trouver au fol. 17 *c*. C'est malheureusement de ces rubriques que l'éditeur a tiré les titres courants qui règnent au haut des pages et qui portent bien souvent à faux.

Je signale comme un fait exceptionnel, qui du reste peut déjà être constaté dans l'édition, que la mention des auteurs est incomplète. Alexandre de Bernai figure à la place ordinaire, mais la tirade où doit figurer Lambert le Tort fait défaut :

F. 40 *c*	Quant li rois ot conquise Sulie et les cités...	(248, 34)
	Quant li solaus torna miedis fu passés[1];	(249, 16)
	A .xv. compagnons s'en est li rois tornés.	
	Aristote ses mestres en est o lui alés.	
	Ci nos di d'Alix.[2] qui de Berri fu nés	(—, 19)
	Et de Paris refu ses sornons apielés	
	Que li *fueres de Gadres* est a cest vier finés.	(—, 21)
	Quant li solaus torna miedis fu pasés,	
	En sa tente de pale est li rois retornés.	(—. 23)
	Quant Alix. rest repairiés des faucons...	(250, 3)

Ce ms. contient l'épisode de Dauris et Floridas qui prend place ainsi qu'il a été indiqué ci-dessus, pp. 225-6, mais non le Voyage au paradis.

Passons maintenant à la *Vengeance*. Premières tirades :

F. 84 *c*	De la mort Alixandre avés oï assés
	Coument fu par les siers li rois enpuisonnés...

1. Ce vers fait évidemment double emploi avec l'avant-dernier de la tirade. Il semble que ce passage soit formé de la combinaison de deux leçons différentes dont l'une n'avait pas les vers sur Alexandre de Bernai.

2. Il y a bien *Dalix*. mais le *d* paraît exponctué.

d Mout conquist Alix. et cités et palais...
Ces vers ai commenciés por le conte et portrais
Qui tient cuite Clermont par deseure Biauvais :
Dameldex li doinst joie, victore, onor et pais !

El non al vaillant conte a cui Clermons apent
E por Symon son frere, saciés seürement,
Sont cist ver ici fait qui ci sont en present.
Guis de Cambrai les fist en lor tesmognement
Qui por ceste oevre ara gueredon bel et gent,
D'Alix. viut dire et de son vengement...

Dernière tirade :

F. 91*d* « Je ai mout bien jugiés, seigneur, » dist Tolomés...
Et puis que li baron vinrent en lor resnés
Ne fu li uns de l'autre ne cieris ne amés,
Ançois se gueroierent par lor grans poestés
Trés c'al jour kes ocist tous Judas Macabés
Et conquist lor roiaumes, çou dist l'autorités.
Explicit d'Alixandre.

I. — Bibl. nat. Fr. 375 (anc. 6987).

Parchemin, 346 ff. à trois et quatre col. par page, selon la mesure des vers ; 0,380/0,305. Les trente-trois premiers ff. sont originairement distincts. Le reste a été écrit par Jean Madot, neveu d'Adam le Bossu, en 1288. Le ms. a appartenu à Peiresc : plusieurs mots de son écriture se lisent aux ff. 34, 36, 119 v°, 219. Je ne m'étendrai pas sur ce ms. qui a été maintes fois décrit [1] et mis à profit par les éditeurs de nos anciennes poésies. Je me borne à dire que c'est celui auquel M. Michelant a emprunté, sans le savoir, les variantes de son édition, et les vers qu'il a introduits dans son texte en les notant d'un astérisque [2].

F. 164 Qui vers de rice estore veut entendre et oïr
Por prendre bon example de proece acoillir,
De connoistre raison d'amer et de haïr,
De ses amis garder et cierement tenir,
Des anemis grever c'om se puist eslarghir, (5)

1. Notamment par P. Paris, *Mss. françois*, III, 188 et suiv., et par M. Fr. Michel, dans la préface du t. III de ses *Chroniques anglo-normandes*.

2. M. Michelant ne s'est pas servi directement du ms. 375 : il explique dans sa préface, p. xix, par suite de quelles circonstances il a été amené à joindre à son texte (copié sur le ms. 786) des variantes empruntées à une copie de Sainte-Palaye déposée à l'Arsenal. Cette copie de Sainte-Palaye était faite d'après notre fr. 375.

De laidure vengier et de bons fais merir,
De canter quant liex est et a terme sofrir,
Oiiés dont le premier bonement, a loisir.
Ne l'ora gaires hom qui ne doie plaisir :
Çou est del millor roi que Dix laissast morir; (10)
D'Alixandre vos voel l'estoire rafresquir,
Cui Dix dona fierté el cuer et grant aïr,
Et par tere et par mer osa gent envaïr
Et fist a son commant tot le pule obeïr
Et tant roi orguillox a l'esperon servir.
Qui service li fist ne s'en doit repentir.
Car ses corages ert a lor bons acomplir ;
Et il i parut bien as durs estors sofrir,
Car en destrois besoins ne li volrent faillir.
Qui servir nel daigna ne le pot garantir (20)
Ne destrois ne mal pas, tant seüst loig fuïr.
A l'eure que li enfes deut de sa mere issir (22)
Demostra Dix par signes qu'il se feroit cremir,
Car l'air convint muer et la tere croissir,
Le firmament corler, la mer parmi rougir, (25)
Et les bestes tranler et les homes fremir. (2, 1)
Ce fu senefiance que Dix fist esclarchir
Por mostrer de l'enfant qu'en devoit avenir,
Et com grant signorie il aroit a baillir.

L'estoire d'Alixandre vos voel par vers traitier... (—, 15)

Deuxième branche. Grande initiale. Cette branche est annoncée ici par trois vers que je ne trouve pas ailleurs, et qui s'ajoutent à la dernière tirade de la branche précédente :

F. 172 v° ij Or escoltés, signor s'orré[s] s'il vos est bel,
Comment li Griu alerent en fuerre par revel
En le terre de Gadres u il ot maint caiel.

col. iij Devant les murs de Tir, la dedens en la mer, (93, 1)
Li rois bons Alix. fist .j. castel fermer.
Mout fu rice la tors, entor ot maint piler.
Le façon de la tour ne vos sai deviser ;
De la porte marage lor velt le pont veer, (—, 5)
Qu'a la cité ne puissent revenir ne aler,
Ne barge ne galie ne venir ne entrer.
Li rois i commanda de sa gent a monter,
Armes et garison i fait assés porter ;
Sovent, de jor a autre, lor fait assaut livrer... (—, 10)

TROISIÈME BRANCHE. C'est d'après ce ms. que le passage sur les auteurs a été introduit par M. Michelant dans son édition :

F. 185 v° ij Quant li rois ot conquis Sulie et les chités... (248, 34)
Aritotes ses maistres en est o lui alés ; (249, 18)
Quant li solaus torna midis fu passés. (—, 22)
AL. nos dist qui de Bertain fu nés (—, 19)
Et de Paris refu ses sornons apelés. (—, 20)

Or entendés, signor, que cis estores dist : (—, 24)
De D. le persant k'A. conquist,
De Porrus le roi d'Inde k'il kaça et ocist,
Et de la grant vermine qu'es desers desconfist,
Et des autres mervelles qu'il cerka et enquist,
De Got et de Margot qu'il ensera et prist,
Jamès n'en istra un dusc'al tans Andecrist ;
Issi com Apeles s'image contrefist,
Del duc de Palatine qu'il ocist et conquist,
De roïne Candace que en sa cambre mist,
Et de la vois des arbres qui se mort li descrist,
Issi com Aritotes l'entroduist et aprist ;
La verté de l'estore, si com li rois le fist,
.I. clers de Casteldun, LAMBERS LI TORS, l'escrist (250, 1)
Qui del latin le traist et en romans le mist.

Alix. chevauche, ki onques ne fina... (231, 32)

Alix. repaire del deduit des faucons... (250, 3)

La troisième branche contient l'interpolation en rimes dérivatives qui prend place comme il est indiqué ci-dessus (pp. 225-6) :

F. 204 r° ij La roïne demande le congié pour esrer... (457, 20)
Alix. le prist durement a loer ; (—, 37)
La roïne le sot : se li fist presenter,
Li rois l'acole et baise quant vint al desevrer.
La roïne se fist el palefroi monter ;
Congiet a pris au roi, k'ele s'en veut aler ;
Dusc'a Nicotedie ne vaurra sejorner,
En sa contrée fu qant le flum pot passer.

Alix. cevauce a loi d'empereour... (459, 1)

Après l'interpolation qui contient les tirades en *on* et *one* (499-500), la suite de la troisième branche reprend :

F. 208 r° iij Or cevauce li rois, s'a se voie hastée... (500, 24)

Fin de la troisième branche :

F. 208 v° ij Andui ont porkacié le venin d'un serpent... (504, 30)
Devoit porter corone al tierc jor voirement. (505, 12)

QUATRIÈME BRANCHE. Pas de grande initiale :

A l'issue de mai, tot droit a cel termine, (506, 1)
Estoit en Babil. nés d'une sarrasine
.I. mostres mervillous par volenté devine.
Quant l'oï Alix., si mande la mescine :
Desus ert cose morte desi a le boutine,
Et desos estoit vive la ou faloit l'esquine,
Et trestot environ, la ou li ventres fine,
De ces plus fieres bestes qui vivent de rapine
I avoit .xij. testes qui font ciere lovine... (—, 9)

Au lieu de *Pierre de Saint-Cloud* (542, 4) il y a : *Signor li sages dit, si est en l'escripture.*

Dernière tirade :

F. 211 r° ij Cele ymage le roi qui illoec desus sist, (546, 37)
Ce nos devisa cil qui l'estore escrist,
Tol. l'ensigna a celui qui le fist.
L'escarbocle est reonde que ens el poig li mist :
Si fu li mons reons c'Al. conquist.
Tant prince en afola et tant roi en malmist ;
Et quant il ot tant fait, si com l'estore dist,
D'armes ne pot morir, ne mès venins l'ocist.

Suit la *Vengeance* de Gui de Cambrai, qui commence avec une grande initiale. Les vers où l'auteur se nomme manquent.

De la mort Alixandre avés oï assés
Coment fu par les sers li rois empoisonnés...

Mout conquist Alix. et castiaus et palais...

Cist vers sont d'Al. et de son vengement...

Dernière tirade :

F. 216 r° j Tol. fu vaillans, si fist mout a proisier...
En itele maniere com m'oés tesmoignier
Fu vengiés Al. qui tant fist a prisier.
Cil Damedix de gloire qui tot a a jugier
Il ait mercit de s'ame, se on en doit prier.
Chi defaut la matere, n'en sai avant noncier.

J. — Bibl. nat. Fr. 24366 (anc. Notre-Dame 275).

Parchemin, 245 pages[1] à deux colonnes; 40 vers par colonne; 0,265/0,218. Écriture du milieu ou de la seconde moitié du XIIIe siècle. A la fin de ce ms. se trouve une sorte de farce que j'ai publiée en 1865 dans le *Iahrbuch f. romanische Literatur*, VI, 163-72.

Ki vers de riche estoire, vuet entendre et oïr[2]
Pour prendre boen example de proueche acuellir,
De connoistre raison d'amer et de haïr,
De ses amis garder et chierement tenir,
Des anemis grever c'uns n'en puet escarnir, (5)
De laidure vengier et de bien faiz oïr,
De canter quant luis est et... pas[3] sortir,
Oiés dont le prumier bonnement, a loisir.
Ne l'orra gueres gens k'il ne doie plaisir :
Çou est del millour roi que Dix laisa morir. (10)
D'Alixandre vous veul l'estoire rafranchir
Cui Diex donna fierté el cuer et grant aïr
Que par mer et par tere osa gens envaïr
Et fist a son commant tout le mont obeïr
Et tans rois orgilleus en sa prison languir. (15)
Ki serviche li fist ne s'en deut repentir,
Car tous ert ses corages en lor bons aemplir ;
Et il i parut bien *as durs* estours soufrir,
Car au destroit besoing ne li vaurent faillir.
*Ki servir nel deig*na ne pot tout garantir, (20)
N*e destroit ne mau*pas, tant seüst loing fuïr.
A l'eure ke li enfes deut de mere naskir
Demoustra il par signes k'il se feroit kremir,
Car l'air *couvint* muer et firmament croisir
Et la tere *crosler* et la mers a rougir, (25)
Por monstrer de l'enfant k'en devot avenir (2, 3)
Et la grant singnorie k'il avroit a baillir.

L'estoire d'Alixandre vous *vuel* par vers traitier... (2, 5)

---

1. Ce ms. est *paginé ;* le n° 192 a été sauté par le paginateur ; c'est pourquoi le nombre total se trouve être impair.

2. La première page est très endommagée ; plusieurs mots sont à peu près illisibles. Je les souligne.

3. Il y a trois ou quatre lettres avant *pas*. La leçon la plus rapprochée est celle de 792 (ci-après *K*) *et a compas sortir ;* pourtant je ne crois pas qu'il y ait ici *compas*.

Deuxième branche. Grande initiale.

P. 40*b* Devant les murs de Thir, la dedens en la mer, (93, 1)
Li rois de Macedoine fist .j. castiel fremer;
Mout fu riche la tour, s'ot entour maint piler.
La façon dou castel ne vos sai deviser.
De la porte marage lor vient le port veer (—, 5)
Qu'en la cité ne puissent ne venir ne aler,
Ne barges ne galies n'i puissent arriver.
Li rois i commanda de sa gent a entrer,
Armes et garisons a fait dedens porter;
Souvent, de jour en autre, lor fait assaut livrer... (—, 10)

Troisième branche. Mention des auteurs :

P. 98*b* Quant li rois ot conquise Sulie et les cités... (248, 34)
Quant li solaux tourna et midis fu passés (249, 16)
Li rois o sa compaingne est revenus as trés.
Alix. nous dist, que de Bernai fu nés (—, 19)
Et de Paris refu ses seurnons apelés, (—, 20)
Qui chi a les siens vers o les autres joustés,
Que li *fuerres de Gadres* est ichi afinés. (—, 21)

P. 99 Or[1] entendés, seignor, que l'estoire nos dist : (—, 24)
De Daire le persant qu'Alix. conquist,
De Porrus le roy d'Inde qu'il chaça et ochist,
Et de la grant vermine qu'es dessers desconfit,
Et des autres merveilles qu'il cerka et enquist,
De Gos et de Magos qu'il enserra et prist,
Jamais n'en istra uns dusqu'au jour Antierist;
Ensi comme Apelles s'ymarge contrefist,
Del duc de Pallertine qu'il pendi et deffist,
La roine Candace qui en sa cambre mist
Et de la vois de l'arbre qui sa mort li descrist,
Ensi comme Aristotes l'entreduist et aprist
La verté de l'estoire li entreduist et dist,
Un clers du castel el tour de l'arbre escrist (250, 1)
Et du latin le traist et en roumans la mist.

Alix. chevauche qui onques ne fina... (231, 32)

Alix. repaire des deduis des faucons... (250, 3)

A la p. 170*b* il y a une grande initiale au vers *Ce fu el mois de may que flourissent jardin* (414, 28).

1. Grande initiale.

Ce ms. a l'épisode en rimes dérivatives de Dauris et Floridas, mais non celui du Voyage au paradis. L'interpolation a lieu au même endroit que dans le ms. *I* précédemment décrit :

P. 184*b* La roïne demande le congié por errer... (457, 20)
P. 185*a* An la contrée fu quant le flun pot passer.

Alix chevauche a loi d'empereour... (459, 1)

Après cet épisode qui contient les tirades en *on* et *one* (499, 34 à 500, 21), reprend la troisième branche :

P. 207*b* Or chevauche li rois, s'a sa voie hastée... (—, 24)

Fin de la troisième branche :

P. 208*b* Andoi ont porcachié le venin d'un serpent... (504, 30)
Devoit porter coronne au tierc jour hautement. (505, 12)

QUATRIÈME BRANCHE. Grande initiale.

A l'issue de may, tout droit a cel termine, (506, 1)
Estoit en Babiloine nés d'une Sarrazine
.I. moustre mervilleus por volenté devine.
Quant l'oï Alix., si manda la meschine.
Desus iert cose morte, de si a la poitrine,
Et desous estoit vive la ou li faut l'eskine,
Et trestout environ, la ou li ventre fine,
P. 209 De ces plus fieres bestes qui vivent de rapine
I avoit .xij. testes qui font chiere lovine... (—, 9)

A la page 218*b* : *Seignor, li sages hom le dist...* (542, 4).
Les trois dernières tirades de cette branche sont celles-ci :

P. 218*b* Arides le replaint et grant duell en demaine... (534, 36)

P. 219*a* Mout fu plains et plourés li rois de ses barons... (542, 17)

b As piés le roy de Gresce, entre les autres Gris... (536, 20)

P. 220*a* Tous tans devant le roy pleurent li .xij. per... (543, 16)

P. 221*a* C'est l'ymarge le roy qui illuec desus sist... (546, 37)
D'armes ne pot morir mais li venins l'ochist, (547, 7)
Chi fenist li roumans, bien ait qui les vers fist!

Suit la *Vengeance d'Alixandre*, de Gui de Cambrai. Les vers où l'auteur se désigne manquent.

De la mort Alixandre avés oï assés
Coument fu par les sers li rois empoissonnés...

P. 221 *b* Mout conquist Alix. et cités et palais...

Cist vers sont d'Alix. et de son vengement...

Dernière tirade :

P. 241 *b* « Je ai mout bien jugié, seignor, » dist Tholomés[1]...
P. 242 *a* Et puis que li baron vinrent en lor regnés
Ne fu li uns de l'autre ne chieris ne amés.
Ichi fenist l'estoire dont vos oï avés
Du bon roy Alix. qui prist tante fretés,
Et tant castiax conquist, tante riche cités.
Par son grant vasselage et par sa grant bontés
Furent li .xij. per et cremu et doutés.
Mais, puis que il fu mors et a sa fin alés,
Ne firent se mal non en trestout lor aés
Dusqu'au jour que conquist tout Judas Macabrés,
Qu'il conquist le roialme, çou dist l'auctorités.
A cest daarain mot est li roumans finés.
Diex vos gart tous de mal qui l'avés escoutés,
Et cil qui l'a escrit soit en bon an entrés !
Explicit li roumans d'Alixandre d'Alier.

En l'an de l'incarnation mil et .ij. c. et .xxviij. fu levés mon seingnor Saint-Quentins, el mois de may.

K. — Bibl. nat. Fr. 792 (anc. 7190[5.5A], Colbert).

Parchemin, 0,345/0,250; 152 ff. à 4 colonnes, 48 vers à la colonne. Belle écriture du troisième quart du XIIIe siècle environ. — En plusieurs endroits on lit cette signature « Migaillot », et au fol. 151 v° : « Ce « present volume, ouquel sont contenuez deux histoires, me fut donné et « envoyé par mon cousin Me Robert Migaillot, chanoine de Laon, et « receu par moy le xxvij[e] jour de juing, l'an de grace mil cinq cens et « quinze. »

Avec ce ms. nous entrons dans la série des textes qui contiennent le Voyage au paradis.

F. 51 Qui vers de riche estoire velt entendre et oïr
Por penre bon essemple de proesce acoillir,
De connoistre raison d'amer et de haïr,
Et ses amis garder et chierement tenir,
Ses anemis grever, c'uns n'em puist eslargir, (5)

1. C'est la quatrième avant-dernière tirade des autres leçons, mais la fin, dont je cite quelques vers, est développée de façon à former une conclusion.

De laidures vengier et de biens fais oïr,
De conter quant lius est et a compas sortir,
Oiés dont le premier, bellement, a loisir.
Ne l'ora gaires nus cui ne doie plaisir :
Ce est del millor roi cui Diex laissast morir. (10)
D'Alixandre vos wel l'estoire rafreschir
Cui Diex donna fierté et cuer et grant aïr,
Que par mer et par terre osa gens envaïr,
Et fist a son commant tout le mont obeïr,
Et tant roi orguillous assa mercit venir. (15)
Et qui servir le volt ne s'em pot repentir,
Car tous ert ses corages en lor bons acomplir ;
Et il i parut bien as durs estors souffrir,
Car en destroit besoing ne li volrent faillir.
Qui servir ne le volt tours nel pot garantir, (20)
Ne destrois ne mal pas, tant seüst lons fouïr.
A l'eure que li enfes dut de mere nasquir, (22)
Demostra il par singnes qu'il se feroit cremir,
Car l'air convint muer, le firmalment croissir,
Et la terre crosler, la mer par lius rougir, (25)
Et les bestes trambler et les hommes fremir. (2, 1)
Ce fu senefiance que Diex fist esclarcir
Por moustrer de l'enfant qu'en devoit avenir
Et la grant signorie qu'il avroit a tenir.

L'estoire d'Alixandre vous wel par vers traitier... (2, 5)

Deuxième branche. Pas de grande initiale, mais en marge une main contemporaine a écrit : *Ci conmence li fuerres de Gadres :*

F. 67 *c* Devant les murs de Thir, la dedens en la mer, (93,1)
Li rois de Macedoine fist .j. chastel fermer ;
Molt fu riche la tor, s'ot entor maint piler.
La façon del chastel ne vous sai deviser.
De la porte vers terre lor welt le port veer, (—, 5)
Qu'en la cité ne puissent ne venir ne aler.
Ne barge ne galie n'i puissent ariver.
Li rois i commanda de sa gent a entrer ;
Armes et garnison i fait assez porter ;
Sovent, de jor a autre, i fait assaut livrer... (—, 10)

Troisième branche. Mention des auteurs :

F. 92 *a* Quant li rois ot conquis les tors et les citez... (248, 34)
Aristotes ses maistres en est o lui alez. (249, 18)
Quant li solaus torna et midis fu passez (—, 22)
Li rois et sa compaingne est revenus as trés. (—, 23)

Alix. nous dit qui de Vernai fu nez (—, 19)
Et de Paris refu ses sornons apellez, (—, 20)
Qui ci a les siens mos o les autres joustez,
Que li *fuerres de Gadres* est ici afinez. (—, 21)

Or[1] entendez, signor, que ceste estoire dit : (24)
De Daire le persant k'Alix. conquist,
De Porom le roi d'Ynde qu'il chaça et conquist,
Et de la grant vermine qu'es desers desconfist,
b Et des autres mervelles qu'il cercha et enquist,
Des Gos et des Magos qu'il enferma et prist ;
Jamais n'en istra uns dusqu'al tens Antecrist ;
Ensi com Apelles s'image contrefist,
Del duc de Palazine qu'il pendi et desfist,
Et ensi com Candasse en sa chambre le mist,
Et de la vois des arbres qui sa mort li descrist,
Ensis com Aristotes l'entreduit et aprist ;
La verté de l'estoire, si com li rois le fist,
Uns clers de Chasteldun, Lambers li tors, l'escripst (250, 1)
Qui del latin le trast et en roumans le mist.

Alix. chevalche, qu'il onques ne fina... (231, 32)

Alix. repaire dou deduit de faucons... (250, 3)

Grandes initiales aux vers suivants : F. 93 *a*, *Ce fu el mois de mai, un poi devant l'issue* (252, 34) ; f. 96 *a*, *A l'aube aparissant sont d'ambes pars monté* (268, 21) ; f. 105 *d*, *Ce fu après esté comme ivers entra* (320, 1).

L'épisode en rimes dérivatives est interpolé ainsi qu'il a été indiqué plus haut, p. 226 :

F. 127 *a* La roïne demande le congiet de l'aler... (457, 20)
En sa contrée fu quant pot le flun passer.

Alixandres chevalche a loi d'empereour... (459, 1)

Immédiatement après cet épisode, vient (fol. 135 *d*) le Voyage au paradis, dont le texte a été donné plus haut, p. 228 et suiv., précisément d'après ce ms. Ensuite la troisième branche reprend, comme on l'a vu plus haut, p. 245, au v. *Li bons rois Alix. a sa voie hastée* (fol. 138 *d*), et se poursuit jusqu'à la fin. Dernier vers : *Devoit porter couronne au tiers jour voirement* (505, 12).

---

1. Grande initiale.

QUATRIÈME BRANCHE. Grande initiale :

A l'issue de mai, tout droit a cel termine, (506, 1)
Estoit em Babiloine nez d'une Sarrasine
Uns moustres mervilleux par volenté devine.
Quant l'oï Alix. si manda la meschine :
Desus ert chose morte jusques a la poitrine
Et desous estoit vive, ce ert mervelle fine ;
Et trestout environ, la ou li ventres fine,
F. 139 *c* De ces plus fieres bestes qui vivent de rapine
Y avoit .xij. testes qui font chiere lovine... (—, 9)

Au lieu de *Pierre* ou *Perrot de Saint-Cloud* (542, 4), il y a, fol. 143 *a*, *Signor le sage hons le dist en l'escripture.*

Dernières tirades :

F. 143 *b* Mout fu plains et plourez li rois de ses barons... (542, 17)
c Au piés le roi de Grece, entre les autres Gris... (546, 20)
Tout tans devant le roi pleurent li .xij. per... (543, 16)

d C'est l'image le roi qui illuec dessus sist ; (546, 37)
Ice nous devisa cis qui l'estoire escrist.
Tholomers l'ensengna a celui qui le fist.
L'escharboucle est reonde que ens el poing li mist :
Si est li mons reons qu'Alixandres conquist.
Et quant il ot tout fait par dessus a escript :
D'armes ne pot morir, ne mais venins l'ocist.
Ci fenist li roumans, bien ait qui les vers fist !

Suit la Vengeance de Gui de Cambrai commençant avec une grande initiale. Les vers relatifs à l'auteur manquent :

F. 144 *a* De la mort Alixandre oït avez assez.
Comment fu per les sers li rois enpuisonnés...

Mout conquist Alix. et chastiaus et palais...

b Cist ver sont d'Alix. et de son vangement...

Ce texte de la Vengeance s'arrête avant la fin. Dernière tirade :

Pris est Antipater, cui qu'en poist ne cui non...[1]
F. 151 Pris ont Antipater le nobile baron,
Et mis l'ont en tel liu ou mais ne le verron ;
Et cil li respondi : « Et nous quel la feron ? »

1. Cf. *H* (ms. 786), fol. 90 *d*.

L. — Bibl. nat. Fr. 789 (anc. 7190[4], Baluze).

Parchemin, 0,325/0,226; 218 ff. à 4 colonnes et à 52 vers par colonne. Daté, fol. 218, de 1280. Quelques jolies miniatures; çà et là ornements et sujets divers dans les marges. Voir pour le contenu de ce ms. et ses anciens propriétaires, au nombre desquels il faut compter Fauchet, P. Paris, *Manuscrits françois*, V, 202-8. — Malgré sa date relativement ancienne et le luxe avec lequel il a été exécuté, ce ms. est des plus médiocres. Il contient nombre de fautes des plus grossières; on en verra plus loin quelques échantillons. En outre, il offre une infinité de leçons qui ne paraissent pas avoir d'autre source que la fantaisie d'un copiste antérieur au scribe qui a exécuté le ms., celui-ci étant trop peu intelligent pour qu'on puisse attribuer à son initiative autre chose que des fautes de lecture.

La principale divergence que nous offre le ms. 789, par rapport aux autres mss., porte sur la première branche, et par exception elle offre un grand intérêt, car il n'est pas douteux que le remanieur a fait usage d'une rédaction antérieure, celle en vers décasyllabiques. Les deux premières tirades sont celles que l'on trouve dans tous les autres mss., mais à la troisième tirade commence une leçon toute spéciale qui se prolonge pendant 47 tirades, et là se rejoint à la leçon ordinaire, à la p. 14 de l'édition. Voici les vers où se produit le raccord :

F. 8*c* 1505 Mout ot le nuit grant joie par le cité d'Alier.
Dement[r]es k'Al. estoit sor le gravier (14, 6)
La roïne de Grece fist .x. somiers cargier...

J'ai imprimé tout le début, en tout 1550 vers, dans mon recueil sur Alexandre, t. I, pp. 115-175[1]. Je puis donc me dispenser de m'étendre davantage sur ce point.

Deuxième branche. Miniature et grande initiale :

F. 22*a* Devant les murs de Tyr, la dedens en la mer, (93, 1)
Li rois de Macedoine fist .j. castel fremer
A tors et a bretesces, s'ot entor maint piler.
Le faiçon de le tor ne vos sai deviser.
De le porte marage lor veut le port veer (—, 5)
Qu'e[n] la cité ne puisent ne venir ne aler,
Ne barge ne galie ne venir ne entrer.

1. J'en ai cité quelques vers dans mon *Choix d'anciens textes*, pp. 284-5, les rapprochant de la version décasyllabique des mss. de l'Arsenal et de Venise.

Li rois i commanda le barnaige a entrer,
Armes et garison i fait assés porter;
Sovent, de jor a autre, lor fait assaut livrer... (—, 10)

TROISIÈME BRANCHE. Pas de grande initiale. La mention d'Alexandre de Bernai manque.

F. 46*d* Quant li rois ot conquis Sulie et les cités... (248, 34)
F. 47*a* A .xv. compaignons en est li rois tornés; (249, 17)
Aristotes ses maistres en est o lui alés. (—, 18)
Quant li solaus torna et midis fu passés (—, 22)
S'en est li maines rois en son tref retornés. (—, 23)

Or vous dirai de Daire c'Al. comquist, (—, 24)
De Porrus le roi d'Inde que cacha et ocist,
Et des bones Artu que cerqua et que quist,
Del duc de Palatine qu'il mata et ocist,
Et de le vois des arbres ce que de sa mort dist,
Et si com Apollum s'imaige contrefist,
De Gos et de Margos que il enclost et prist
Et jamais n'en istront desque au jor Antrecrist,
Et de le fort cité Babilone c'asist,
Et si com Aristotes l'entroduist et aprist;
La verité de l'oistre, si com Lucas l'escrist,
.I. clis de Castiaus fors, LAMBERS LI TORS, le fist, (250, 1)
De latin en romans ou ce estoit le mist.

Quant Al. vint du deduit des faucons... (250, 3)

Bientôt notre ms. s'écarte de la leçon ordinaire. Après ces vers (fol. 49 *a*) : *Sor l'iaue de Gangis dont les rives sont tortes* | *Fait sevelir les cars des* [*glotons*] *qui i sont mortes* (259, 16-7), commence avec une grande initiale, une série de tirades qui me paraissent manquer ailleurs[1] : *Ce fu u mois de mai que fait caut et seri.* Nous rejoignons le texte ordinaire au fol. 50 *a*, *Quant li rois Al. ot Daire en camp vaincu* (266, 35).— Fol. 63 *a*, grande initiale au vers *Al. passe outre, ne s'est mie arestés*, début d'une tirade qui manque dans l'édition, mais qui prendrait place entre 344, 34 et 35. — F. 74*a*, grande initiale au v. *Che fu u mois de mai que florissent jardin* (414, 28).

Nous arrivons maintenant aux interpolations de la troisième branche, qui se produisent comme il a été expliqué plus haut, p. 226.

---

1. Il y a à cet endroit, dans la version ordinaire, le récit de la descente d'Alexandre au fond de la mer, mais il est naturel que cet épisode manque ici, car il est raconté autrement vers le début du poème, dans la leçon particulière de 789.

F. 79*b* La roïne va tost le congié demander...
En sa contrée fu quant le flun pout passer.

Al.[1] cevauce a loi d'empereour... (459, 1)

L'épisode de Dauris et Floridas se termine régulièrement avec les deux tirades en *on* et *one* (499, 9 à 500, 10), et est immédiatement suivi du Voyage au paradis :

F. 86*c* Or en va li boins rois qui maint en gentelice;
Tot droit en Babilone avoit sa voie prise
Por rendre as .xij. pers le fruit de lor service;
Mais ançois qu'il i viegne ert se cars mout afflise.
Li rois fu herbregiés du tout a sa devise,
Sa grant [gent] environ dejoste une falise.
Cel jor ne venta pas ne glace ne ne bize;
De l'ardor du soleil est toute l'ueure esprise,
Li rois sist en son tré en pure sa cemise,
Eme. d'Arcade qui tant par a francisse
Le servoit bonement d'un folet sans faintisse,
Li amenoit le vent por le caut qui l'atisse.

Dernière tirade du Voyage au paradis :

F. 88*d* Tant ont prié li fol en icele semaine...
F. 89*a* A joie le reçoivent en se cité demaine.

Suit immédiatement la quatrième branche. On voit que les dernières tirades de la troisième sont entièrement omises, comme il a été dit plus haut, p. 226.

Quatrième branche. Grande initiale :

A l'entrée de mai, tot droit en cel termine (506, 1)
Que li biaus tans revient et yvers se decline,
Estoit en Babilone nés d'une Sarazine
Uns mostres merveillos par vole[n]té devine.
Al. l'ot dire, mande a le mescine
Que vers lui se descuevre et die son couvine,
Desous fu coze morte desi en le poitrine
Et deseure estoit vive la ou li faut l'escine.
Tout environ les aines, la ou li ventres fine,
De ces plus fieres bestes qui cuerent le rapine
I avoit plusors dans qui font ciere louvine... (—, 9)

1. Grande initiale.

Dernières tirades :

F. 94 *d* Antigonus fait duel si grant que tout s'esgroe... (521, 38)

F. 95 *a* Mout par fu grans li dels que funt li .xij. per...

c Ce nous devisa cil qui desous i escrit : (546, 37)
C'est l'image le roi qui illuec desous gist.
Thol. l'enseigna a celui qui l'i mist.
L'escarboucle reonde qu'es .ij. poins li assist :
Si est li mons reons c'Alixandres conquist.
Maint prince en afubla, maint roi en ravesti,
Et quant il ot ce fait, si fist metre en escrit :
C'est li rois Alix.; d'armes ne pot morir,
Mais par mauvais traitors mauvais venins l'ocist. (547, 7)

Suit la *Vengeance* de Gui de Cambrai. Les vers sur l'auteur manquent :

De la mort Alixandre avés oï assés
Comment fu par les sers li rois enpoisonés...

Mout conquist Alix. et chités et palais...

d Cil ver sunt d'Alixandre et de son vengement...

Dernières tirades :

F. 103 *b* Or sont en lor païs arriere li baron...

« Seigneur, » dist Thol., « franc chevalier vaillant...

Ensi doit on mener traïtors losengier.
En itele maniere que m'oés tesmoignier
Fu vengiés Alix. qui tant fist a prisier.
Cil Damedex de gloire qui tout a a jugier
Si ait merci de s'ame, se on en doit prier.
Ci defaut la matere, n'en sai avant nonchier,
Et celui qui l'escrit garde Dex d'encombrier,
Et qui le fist escrire Diex li puist otrier
Pais et plenté et joie, quanques ara mestier
A prodome servir por son cors aaisier,
Et quant ara vescu son aage plenier.
En paradis en face Diex l'ame herbergier.

Explicit, ci fine Alixandres.

M. — Bibl. nat. Fr. 24365 (anc. S. Victor 420).

Parchemin 0,300/0,210 ; 187 ff. à 4 colonnes, 40 vers par colonne ; plusieurs miniatures assez fines. Ce ms., que l'écriture et l'ornementa-

tion permettent de rapporter à la première moitié du XIVe siècle, peut avoir été écrit dans le midi de la France, ou du moins il y a été porté à une époque assez ancienne, car au fol. 66, en face de vers qui, dans l'édition de M. Michelant, occupent le bas de la page 327, on lit ces mots provençaux écrits au XVe siècle : *Aysy parla de la val de Joan de Mandavilla.* De même fol. 72 r° : *Nota dels albres ardens.* Je crois reconnaître l'écriture du président Fauchet dans la marge des ff. 29 v°, 30 r°, 33 v°, 34 r°, 49 r°, 107 v°, 109 r°, 173 r°.

F. 1 Qui vers de riche istoire veut entendre et oïr
Pour prendre bon example de prouece acueillir,
De connoistre reison d'amer et de haïr,
De ses amis garder et chierement tenir,
Des anemis grever c'om n'en puisse eslargir, (5)
Des ledures vengier et des bons fès merir,
De haster quant leus est et a terme soffrir,
Oez dont le premier bonnement, a loisir.
Ne l'orra guieres hom qui ne doie pleisir :
Ce est du meilleur roi qui ains poïst morir. (10)
D'Alixandre vos voeil l'istoire rafreschir
Qui Dieus donna fierté et el cors tel aïr
Que par mer et par terre osa gent envaïr
Et fist a son commant tout le pueple obeïr,
Et tant roi orgueillex a l'esperon venir. (15)
Qui service li fist ne s'en dut repentir,
Car touz ert ses corages en leur bons acomplir ;
Et il i parut bien aus durs estors soufrir,
Que au trés grant besoing ne li volt nus faillir.
Qui servir nel deigna, tor nel pot garantir (20)
Ne nulle forteresce qu'en poïst assaillir,
Ne desert ne mal pas, tant seüst loing fuïr. (21)
En sa subjection fist tot le mont venir.
A l'eure que li enfes dut de sa mere issir,
Avint de lui miracles com vous porrez oïr.
Diex demoustra par signe qu'il se feroit cremir,
Car l'en vit l'air muer, le firmament croissir,
Et la terre croller, la mer par leus rougir, (25)
Et les bestes trambler et les homes fremir. (2, 1)
Ce fu senefiance que Dieus fist esclarcir
Pour monstrer de l'enfant qu'en devoit avenir,
Et com grant seignorie il avroit a baillir,
Que sires fu del mont, tout l'ot a maintenir.

L'estoire d'Alixandre vos voeil par vers tretier... (—, 5)

DEUXIÈME BRANCHE. Miniature et grande initiale :

F. 21 *b* Devant les murs de Tyr, la dedens en la mer, (93, 1)
Li roys de Macydoine fist .j. chastel fermer.
Mout fu riche la tour, s'ot entor maint piler.
La façon du chastel ne vos sai deviser ;
c De la porte vers terre leur veut le port veer, (— 5)
Qu'en la cité ne puissent venir ne retorner,
Ne barges ne galies n'i puissent arriver.
Li roys i conmanda de sa gent a entrer ;
Armes et garnison i fet assez porter ;
Souvent, de jor a autre, leur fait assaut donner... (—, 10)

Au fol. 44 *d* il y a une miniature représentant l'entrée d'Alexandre dans Jérusalem, et une grande initiale à ce vers : *Alix. trespasse le regne de Sulie* (231, 12).

TROISIÈME BRANCHE. Mention des auteurs :

F. 49 *a* Quant li roys ot conquis Sulie et les citez... (248, 34)
Aristotes ses mestres en est o lui alez. (249, 18)
Quant li soleus torna et midis fu passez, (— 22)
A sa tente de paile est li roys retornez. (—, 23)
ALIX. noz dist qui de Bernai fu nez (—, 19)
Et de Paris refu ses sornons apelez (—, 20)
Que ci a les siens vers o les LAMBERT jetez.

Ore entendez, seignor, que ceste estore dist : (— 24)
De Daire le persant qu'Alix. conquist,
De Porus le roy d'Ynde, qu'il chaça et destruist,
Et de la grant vermine qu'es desers desconfist,
Et des bosnes Artu qu'il cercha et enquist,
De Got et de Magot que il enclost et prist,
Et estoupa la serre del mur que il i fist,
Que jamès n'en istront jusqu'au tens Antecrist ;
Ainsi comme Apelles s'ymage contrefist,
Du roy de Palatine qu'il pendi et deffist,
La royne Candace qu'en sa chambre le mist,
Et de la vois des arbres qui de sa mort li dist,
Ainsi comme Aristotes l'entroduist et aprist ;
La verté de l'istoire, si com li rois la fist,
.I. clers de Chastiaudun, LANBERS LI CORS, l'escrit, (250, 1)
Qui de latin la traist et en romans la mist.

Alix. repere del deduit des faucons... (—, 3)

Au fol. 52 *d*, miniature et grande initiale à ce vers : *Che fu el mois de mai que furent combatu* (266, 34). De même au fol. 67 *c* : *Ce fu el mois*

de mai que li temps renouvelle (333, 24) ; au fol. 86 *b* : *Ce fu el mois de may que florissent jardin* (414, 28).

Le ms. contient les deux interpolations de la troisième branche. Elles prennent place, avons-nous dit plus haut (p. 224), entre cette troisième branche et la quatrième. Fin de la troisième branche :

F. 97 *b* Andui ont pourchacié le venin d'un serpent... (504, 30)
Alixandres li roys qui tout le mont apent
Devoit porter corone l'endemain hautement. (505, 12)

La première interpolation (le duc Melcis) commence avec une miniature et une grande initiale :

F. 97 *c* Alixandres chevauche a loy d'empereour... (459, 1)

Elle finit ainsi :

F. 107 *c* Alix. qui ert au pié de la montaigne
A rouvé Aristote qu'il li mostre et ensegne... (498, 26)
F. 107 *d* Au matin mut li rois qui mauvestié n'adagne, (499, 8)

Les tirades en *on* et *one* de l'édition (499, 9, à 500, 21) font défaut, et la seconde interpolation (Voyage au paradis) commence ainsi, sans miniature ni grande initiale (cf. ci-dessus, p. 228) :

F. 107 *d* Or s'en vet li bons roys qui maint en gentelise
Tout droit vers Babyloine, ou sa voie a emprise
Por rendre aus .xij. pers de leur fez leur service;
Mès ançois qu'il i viegne ert sa char molt aflise,
(*L'espace d'un vers est laissé en blanc.*)
Fu li rois hebergiez, et l'ost, selonc sa guise,
Se loja entour lui de jouste la falise.
Cel jor ne venta pas ne galerne ne bise ;
De l'ardour du soleil fu tote l'ost esprise.
Li rois fu en son tref en pure sa chemise.
Emenidus d'Arcage qui mout par ot franchise
Le servoit doucement d'un flagel sanz faintise.

L'ore fu forment chaude et ardant la poudriere.

Dernière tirade du Voyage au paradis (cf. ci-dessus, p. 243) :

F. 110 *d* Tant ont pourquis li serf dedens cele semaine...
D'anorer Alixandre ne lor est mie paine,
Descenduz est li roys qui la mort est prochaine,
F. 111 *a* A joie le retindrent en sa cité demaine.

Quatrième branche. Miniature et grande initiale.

F. 111 *a* A l'issue de may, tout droit a cel termine (506, 1)

Que li biaus tens revient et yver se decline,
Estoit en Babyloine nez d'une Sarrazine
.I. monstres merveillex par volenté devine.
Alix. l'oï, si mandà la meschine (—, 4)
Que vers lui se demonstre et die son convine.
Desus ert chose morte desci en la poitrine, (—, 5)
Et desouz estoit vive la ou li faut l'eschine.
Tout environ les aines, la ou le ventre fine,
De ces plus fieres bestes qui vivent de rapine
I avoit pluseurs testes et font chiere louvine... (—, 9)

Mention de Pierre de Saint-Cloud :

F. 120 *a* Pierres de S. Cloot si trueve en l'escripture (542, 4)
Que mauvès est li arbres dont li fruiz ne meüre,
Ne dedenz lit a chien ne querez ja ointure.
Jel di por les .ij. sers plains de male aventure...

Voici la tirade où certains mss. arrêtent le poème :

F. 122 *c* Ahi ! rois Alix. com gentement ouvras ! (547, 37)
Qui n'eüz que .xx. anz quant corone portas,
Et es .xij. anz après tot le mont aquitas,
Et dedens les .xij. ans, sire, que tu regnas
.XII. citez feïz et mout bien estoras,
Et a chascune d'elles ton non i enposas.
Les .vj. en ai nomées si com tu les nomas,
Les autres nomerai, que je n'i faudrai pas : (548, 5)
Tu feïz Alix. aus puis de Macicas ;
Puis en feïz une autre ; richement l'apelas :
Alix. fu dite aus puis de Troiadas ;
Sus l'eve de Tygris la douzieme estoras,
.V. letres en grezois es murs escrites as. (548, 14)

Pourquoi i fist ces letres je le sai molt bien dire... (—, 15)

Fin :

F. 123 *a* Li rois qui son royaume veut par droit gouverner, (550, 5)
Et li prince et li duc qui terre ont a garder,
Et cil qui par prouece vodroient conquester,
Cil devroient la vie d'Alix. escouter.
Se il fust crestiens, onques ne fu tiex ber :
Rois ne fu plus hardiz ne miex seüst parler,
Ne onques ne fu rois plus larges de doner,
Ne de chevalerie feïst tant a loer,
Onques, puis qu'il fu mors, ne vit nus hom son per.

Plus dona Alix. qu'autres ne pot penser.
N'est droit que ja l'escout ne eschars ne avers :
Tout autresi est d'euls, trés bien l'os affier,
Conme il est de l'asne qui escoute a harper.
Assez vos en porroie toute jor deviser,
N'en dirai plus avant : ma reson voeil finer. (550, 15)

Suit immédiatement la *Vengeance* de Jean le Nevelois :

Seigneur, or fetes pais, .j. petit m'entendez :
Li sens de nul sage home ne doit estre celez
Qu'il ne soit, au besoing, dit et amonnestez.
Mains hom cuide estre sage qui mout est folz prouvez...

Seigneur, or fetes pes, .j. petit vous teziez,
S'orez bons vers nouviaus, car li autre sont viez.
Jehans li Nevelons fu mout bien afetiez :
A son ostel se sist, si fu joians et liez ;
.I. chanterre li dist d'Alix. a ses piez,
F. 123 *c* Et quant il l'a oï, s'en fu grains et iriez....

Fin :

F. 136 *b* Quant li serf furent ars et livré a martire...
Chascuns des .xij. pers s'en va en son empire.
Ici faut la venjance Alix. le sire ;
Il n'a clerc en ce monde qui plus en puisse dire.
Explicit le romans d'Alix.

Le v° du feuillet est blanc, et au fol. 137 commencent en belle page et avec une miniature les *Vœux du Paon*, qui occupent la fin du volume.

N. — Bibl. nat., fr. 791 (anc. 7190[3-2]).

Parchemin, 166 ff. à quatre colonnes ; 0,315/0,225 ; en général 42 vers par colonne ; parfois, surtout vers la fin, un peu moins ; écriture de la fin du XIVe siècle. Quelques passages laissés en blanc par le copiste ont été remplis par un contemporain (voy. ff. 25 et 106-7). Miniatures sans valeur. A appartenu à Cangé.

F. 1[1]. *Ci commence le roumans d'Alixandre le grant et les merveilles que il vit et qu'il fist en son tans ; et les veus dou paon, et le restor, et les aconplisemens, et...*

Qui vers de riche estoyre veut entendre et oïr,
Por prendre bon' essample de prouesce acuillir,

1. La première page est fort usée, et la lecture de quelques mots n'est pas absolument sûre.

De ses amis garder et chierement tenir,
Des anemis grever c'uns se puist eslargir (5)
Des laidures venger et des bons fez merir,
De haster quant leu est et a terme soufrir,
Oez donc le premier, bonement a loysir.
..... nus ne l'orra que ne doye plesir :
Ce est del meillor roy que Dieu lessast morir. (10)
L'estoire d'Alixandre vos vodré refreschir
Qui Diex dona fierté et el cors tel aïr
Que en terre et en mer osa gent envaïr
Et fist a son comant tot le pueple obeïr,
Et tant roy orguelleus a esperons venir. (15)
Qui service li fist ne s'en dut repentir,
Car tous ert son corage a lor bon recuillir;
Et il i parut bien as durs estors soufrir,
Que au trés grant besoing ne li vodrent faillir.
Qui servir nel daingna tour nel put garantir (20)
Deserz ne de mal pas, tant peüst loing fuïr.
A l'ore que li enfes dut de sa mere issir,
Demonstra Diex par singne qu'il se feroit cremir,
Quar l'air estut muer, le firmament croissir,
Et la terre crouer, et par leus mer rougir, (25)
Et les homes trembler et les bestes fremir. (2, 1)
Ce fu senefiance que Diex fist esclarcir
Pour monstrer de l'enfant que devroit avenir,
Et com grant seignorie il avroit a baillir.

L'estoire d'Alix. vous veul par vers traitier... (—, 5)

DEUXIÈME BRANCHE. Miniature et grande initiale :

F. 20 *a*. *Ci coumence le fuerre de Gadres.*

Devant les murs de Tir, la dedenz en la mer, (93, 1)
Li rois de Macedoine fist .j. chastel fermer.
Mout fu riche la tor, s'ot entor maint piler.
La façon de la tor ne vous sai deviser.
De la porte marage leur veult le port veer (—, 5)
Qu'en la cité ne puissent ne venir ne torner,
Barge, nef ne galie n'i puisse arriver.
Li roys y commanda de sa gent a entrer;
Armes et garnison y fet metre et porter;
Sovent, de jor a autre, lor fet assaut livrer. (—, 10)

TROISIÈME BRANCHE. Mention des auteurs :

F. 37 *a* Quant li roys ot conquis Sulie et les citez... (248, 34)

Aristotes ses mestres en est o lui alez. (249, 18)
Quant li soleil torna et midi fu passez, (—, 22)
Alix. nous dit que de Bernay fu nez (—, 19)
b Et de Paris refu ses sournons appellez (—, 20)
Qui or a les siens vers o les Lambert mellez.

Or entendez, signour, que ceste hytoire dit : (—, 24)
De Daire le persant qu'Alix. conquist,
Et de Porron le roy qu'il chasa et occist,
Et de la grant vermine que es desers conquist,
Et des bonnes Hercu qu'il cercha et enquist,
De Gos et de Magos que il enclost et mist
Que ja n'en isteront si vendra Antecrist,
Ainsi comme Appellez s'ygmage contrefist,
Du duc de Balentine qu'il pendi et occist,
La roy Caudace que en sa chambre mist,
Et de la vois de l'arbre qui de sa mort li dist,
Ainsi que Aristote l'entrodist et aprist;
La verté de l'istoire, si com li roys la fist,
.I. clers de Chastiaudun, Lambers li tors, l'i mist (250, 1)
Qui du latin la trait et en romant la fist.

Alix. chevauche qui onques ne fina... (231, 32)

Alix. repaire de deduit de faucons... (250, 3)

Fin de la troisième branche :

F 84 *b* Andui ont pourchacié le velin d'un serpent... (504, 30)
c Devoit porter couronne l'endemain hautement.

Commencement de l'épisode du duc Melcis :

Alix. chevauche a loy d'empereour... (459, 1)

Fin de l'épisode :

F. 94 *b* Alix. qui ert au pié de la montaigne
A rouvé Aristote qu'i li monstre et enseigne... (498, 26)
c Au matin mut li roys qui mauvestié n'adaingne. (499, 8)

Voyage au paradis (cf. ci-dessus, p. 228) :

Or s'en vet li bon roys qui maint en gentillise;
Tout droit vers Babyloine a sa voie entreprise
Pour rendre as .xij. pers de leur fès leur servise;
Mès ainçois qu'il y viegne yert sa char mout afflise,
Car un jour, ce vous di, seur l'eve de Tigrise

Fu li roys herbergiez, et l'ost, selonc sa guise,
Se loja entour lui dejouste la falise.
Ce jor ne venta pas ne galerne ne bise;
De l'ardour du soleil fu toute l'ost esprise.
Li roys est en son tref en pure sa chemise;
Emenidus d'Arcade, qui mout par ot franchise,
Le servoit doucement d'un flaiol, sans faintise.

L'ore fu forment chaude et ardant la poudriere...

Fin du Voyage au paradis :

F. 97 *b* Tant ont pourquis li serf dedenz cele semaine...
c D'anorer Alix. ne leur est mie poine.
Descendus est li rois qui la mors est prochaine;
A joie le reçoivent en sa cité demaine.

QUATRIÈME BRANCHE. Commence en belle page avec une miniature :

F. 98 *a* *La sinificacion de la mort Alixandre.*

A l'issue de may, tout droit a cel termine (506, 1)
Que li biau temps revient et yver se decline,
Estoit en Babiloine né d'une sarasine
Un monstre merveilleus par volonté divine.
Alix. fu dit, si mande la meschine. (—, 4)
Deseure est chose morte desi a la poitrine,
Et desous estoit morte la ou failloit l'eschine.
Tout environ les aines, la ou li ventres fine,
De ces plus fieres bestes qui vivent de rapine
Y avoit .xij. testes et font chiere louvine... (—, 9)

Mention de Pierre de Saint-Cloud :

F. 105 *c* PIERRE DE S. CLOOUT trouve en escripture (542, 4)
Que mauvès est l'arbres dont li fruis ne meüre,
Ne dedens lit a chien jamès querez ointure.
Jel di pour les .ij. sers de la male pointure...

La tirade en *as* a reçu ici un développement que je ne retrouve que dans le ms. *O* :

F. 106 *d* Hé! bon roys Alix. comme gentis ouvras! (547, 37)
N'avoies que .xx. ans quant couronne portas,
Et en .xij. ans après tout le mont conquestas,
Et dedens les .xij. ans .xij. citez fondas,
Et en chascune ville le tien nom y posas.

Les .vj. en ai nommées si com tu les nommas,
Les autres nommerai, que je n'i faudrai pas. (548, 5)
Puis[4] en refist une autre vers les mons de Gyglas;
Lors en refist une autre ou occist Nicolas;
Puis en refist une autre qui est en Galatas,
Et puis en fist une autre en Ynde Darias
Quant il ocit roi Daire ou val de Belinas[2],
En Inde la Majour ou tant de serpens a[3],
Que grant merveille fu que il n'i demora[4];
Mout i perdi de gent par les niticoras[5]
Qui sa gent devoroient, mout lor firent de mals.
Puis refist Alixandre par devers Bocidas;
La sont li mont Scapis qui vers le ciel s'en va;
Ou Porus li indois a lui premiers merla...

Fin de la branche et début de la *Vengeance* de Jean Le Nivelois :

F. 107 *b* Li rois qui son roiaume veut a droit gouverner, (550, 5)
Et li roi et li prince qui ont pueple a garder,
Tout doivent les vers d'Alixandre escouter.
Se il fust crestiien onques ne fu tel ber :
Rois ne fu plus hardis ne miex seüst donner;
A ceux qui le valoient voloit honneur porter.
Onques, puis qu'il fu mors, ne vit nus hons son per.
N'est pas drois qu'il m'escoute li vilain, li aver :
Tout ausi est il d'eus, ce vous pui ge afier,
Come il est de l'arnon (?) qui aprent a harper.
Asés vous en puet on longuement sermoner;
N'en dirai plus avant : mon livre voel finer. (—, 16)

Explicit.

Ci après vient la vengance Alixandre par Aliiennor qu'Alisandre ot de la roïne Candace d'Inde qui fu fame Porrus le roi d'Inde la majour.

F. 107 *c* Signours, or faites pais un petit m'entendez...

d Signours, or faites pès, .j. petit vous taisiez;
Oiez bons mos nouviaus, car li autre sont viez :
Onc par nul jugleour ne fu millour contez.
Jehan li Venelais fu mout bien afaitiez...

---

1. Nouvelle écriture d'ici jusqu'à la fin de la branche.
2. Nom de Terre Sainte.
3. Lire, avec *O*, *desers pasas*.
4. *O que tu n'y demouras*.
5. Allusion à un récit du poème, p. 293 de l'édition.

Dernière tirade :

F. 118 *c* Quant li serf furent ars et livré a martire...
Or s'en vont tuit ensemble el regne de Sartire.
Cil qui ce rommant fist ne vous en veut plus dire.
Explicit la venjance Alixandre.

Vient ensuite en belle page, fol. 119 et suivant, le roman des *Vœux du paon*, qui occupe la fin du volume.

O. — Bibl. nat. Fr. 1375 (ancien 7498[3], Cangé).

Papier, 0,288/0,200 ; XVe siècle. Les 393 premiers feuillets de ce ms. sont occupés par le roman d'Alexandre. Les pages (à une seule colonne) ont de 22 à 26 vers ; à partir du fol. 150 les vers sont écrits à lignes pleines, comme de la prose. Ce ms. étant peu ancien, et d'ailleurs étant apparenté de très près au ms. *N*, qui est beaucoup meilleur, je n'en donnerai qu'une notice sommaire.

Le texte commence avec une grande capitale à la troisième tirade :

La vie d'Alixandre ainsi que j'ay trovée (2, 19)
En pluseurs lieux escripte et de bouche comptée...

Deuxième branche :

F. 73 v° *c* *Cy commance le furres de Gadres*
Devant les murs de Tir, la dedans en la mer, (93, 1)
Le roy de Macedoine fist ung chasteau fermer.
Mult fut riche la tour, entour eust maint pilier.
La façon de la tour ne vous sçay deviser.
De la porte de Tir ne peut le port veer, (—, 5)
Qu'en la cité ne puisse venir ne retourner,
Barge, nef ne gallée ne puisse ariver.
Le roy si commanda ses gens a y entrer ;
F. 74 Armes et garnison y fait mectre et porter,
Souvent, de jour a autre, leur fait assault livrer... (—, 10)

Troisième branche. Mention des auteurs :

F. 145 v° Quant li rois eut conquis Sulie et les citez... (248, 34)
Alixandre nous dist que del jour que fu nez (249, 19)
Et de Paris refu ses surnomps appelez
Qui or a les siens o les Lambert mellez.

F. 145 v° Or entendés, seigneurs, que l'istoire dist... (—, 24)
F. 146 La verité de l'istoire, si comme li roy la fist,

Ung clerc de Chasteaudung, LAMBERS LE TORS, le mist (250, 1)
Qui del latin la traist et en roman le fist.

Alixandre chevauche qui oncques ne fina...

Alixandre repaire deduit des faucons... (250, 3)

L'épisode en rimes dérivatives prend place, comme dans les deux mss. précédemment décrits, à la suite de la troisième branche :

F. 314 Alixandre chevauche a la loy d'empereour... (459, 1)

Les tirades en *on* et en *one* (499, 9 à 500, 21) font défaut, et à la suite de la tirade *Alixandre estoit au pié de la montaigne* (498, 26) vient le Voyage au Paradis.

F. 351 Or s'en va le bon roys qui maint en gentillesse...

Derniers vers du Voyage au paradis :

F. 361 v° A joye le reeuvent en sa cité demaine.

QUATRIÈME BRANCHE.

F. 361 v° *La sinification de la mort d'Alixandre*

A l'issue de may, tout droit a cel termine... (506, 1)

Dernière tirade :

F. 393 Le roy qui son royaulme vieult a droit gouverner... (550, 5)
Oncques, puis qu'il fu mors, nulluy ne vit son per.

Suit la *Vengeance* de Jean le Nivelois :

F. 393 v°. Cy après vient la vengence Alexandre par Alienor que Alixandre eust de la royne Candace d'Inde, qui fut femme Porus le roy d'Inde la majour.

Seigneurs os faites paix, ung petit m'entendez...

Viennent ensuite, fol. 432 et suiv., les Vœux du paon.

P. — Oxford, Bodleienne, Bodley 264.

Vélin, 0,418/0,290. Les 209 premiers feuillets de cet énorme ms. sont occupés par le roman d'Alexandre et par diverses interpolations et suites dont le détail sera donné plus loin. Le reste est un Marco Polo écrit à la fin du XIVe siècle, et qui m'a paru semblable au texte C. de Pauthier[1]. Nous ne nous occuperons que des 209 premiers feuillets.

1. Le texte *C* de Pauthier est le ms. Bibl. nat. fr. 5649. Mais Pauthier n'a connu, entre les mss. de Marco Polo, que ceux de Paris. En réalité le texte d'Oxford se rapproche surtout du ms. du Musée britannique Old roy. 19. D. 1 (le ms. qui contient Primat) : voy. les *Itinéraires français du XIe au XIIIe siècle*

L'ancienne cote de ce ms. dans le fond de Thomas Bodley est F. 10, 1. Il porte le n° de série 2464 dans l'inventaire des mss. de la Bodleienne que contient le tome I des *Catalogi librorum manuscriptorum Angliæ et Hiberniæ* (Oxoniæ, 1697). Il y est mentionné en ces termes : « Alexandri Magni Vita Gallicis et Anglicis Metris, cum picturis. — His- « toire du graunt *Kaan* et des Marveilles du Monde. »

Voici, dans l'ordre chronologique, les marques de propriété que je trouve en divers endroits du volume :

Sur le second plat à l'intérieur, on lit :

Cest livre est a monseignour Richart de Widevielle[1], seignur de Rivieres, ung des compaignons de la tres noble ordre de la jartiere, et ledist seigneur acetast ledist livre l'an de grace mille .cccclxvj., le premier jour de l'an a Londres, et le ve an de la coronation de tres victorieux roy Eduard quart de che non, et le second de la coronation de tres vertueuse royne Elyzabeth, l'endemain du jour de sainct More.

En divers endroits du volume, notamment à la fin du poème anglais, on lit : *Thomas Smythe*, d'une écriture qui paraît de la fin du xve siècle. — Sur le premier plat, à l'intérieur : « *Jasper Ffyloll' ys owner off thys boke;* » écriture du xvie siècle[2]. — Enfin, au haut de l'un des feuillets de garde, au commencement : *G. Strangwayes*, et au-dessous, sur un feuillet de parchemin rapporté : *Thys ys Gyles Strangwayes boke;* et un peu plus loin (feuillet 2) : *in usum Egidii Strangeways militis;* l'écriture est de la fin du xvie siècle.

(p. p. la Société de l'Orient latin) p. 213. Voici les premières et les dernières lignes du texte d'Oxford :

Ci commence le livres du grannt Caan, qui parole de la grannt Ermenie de Persse et des Tartars et d'Ynde, et des granz merveilles qui par le monde sont.

Pour savoir la pure verité des diverses regions du monde, si prenez cest livre, si trouverez les grandesmes merveilles qui sont escriptes en la grant Hermenie, et de la Perse et des Tartas et d'Ynde et de maintes autres provinces, si comme nostre livres vous contera tout par ordre, dès que Mesires Marc Pol, sajes et nobles sitoiens de Venice, raconte, pour ce que il les vit...

Fin :

... ne il n'avoit chevalier qui tant feïst d'armes comme elle faisoit, et aucune foiz se partoit de l'ost et aloit en l'ost de ses anemis, et prenoit aucune foiz .j. homme aussi legierement comme se ce fust .j. oysel, et l'aportoit devant son pere, et ce faisoit elle souvent.

Explicit le livre nommé du grant Kaan de la grannt cité de Cambalut. Dieux ayde. Amen.

1. Richard de Widvile, comte Rivers, de qui Édouard IV épousa la fille en 1465, et qui devint depuis ce moment l'un des partisans et des favoris de ce roi. Il fut pris et décapité par des hommes du parti de Lancastre en 1470.

2. Est-ce le Jasper Fyloll dont je trouve un ouvrage indiqué, sans mention de date, dans le *Bibliographer's Manual* de Lowndes et dans le *Critical Dictionary of english Literature* d'Allibone sous ce titre : « Fyloll, Jasper. *A Treatise against the Possessions of the Clergye* geddered and compiled by Jasper Fyloll. London, by Thomas Godfray, 16mo » ?

Le ms. est daté. On lit au fol. 209[1], à la suite du texte français :

Chi define li romans du boin roi Alixandre et les veus du pavon, les acomplissemens, le restor du pavon et le pris, qui fu parescrit le xviij[e] jor de decembre l'an .M. ccc. xxxviij.

Explicit iste liber; scriptor sit crimine liber.
Christus scriptorem custodiat ac det honorem.

Au-dessous, en lettres d'or :

Che livre fu perfais de le enluminure au xviij[e] jour d'avryl per Jehan de Grise, l'an de grace .m. ccc. xliiij.

Je ne puis supposer, avec Warton[2], que l'enluminure ait exigé un travail continuel de six années, de la fin de décembre 1338 à avril 1344, mais elle a dû réclamer un temps considérable, car l'ornementation de ce ms. constitue l'un des plus beaux specimens de l'art de la miniature que je connaisse. Alors même que l'artiste n'aurait pas signé son œuvre, nous pourrions nous tenir pour assurés qu'il était français.

Sur la deuxième colonne on lit ces vers inachevés dont l'écriture est un peu moins ancienne que les deux dates qui précèdent :

Laus tibi sit, Christe, quoniam liber explicit iste;
Nomen scriptoris est Thomas Plenus amoris;
Qui ultra querit

Si Thomas Pleindamour est l'écrivain qui a terminé son œuvre le 18 décembre 1338, je ne m'explique pas la différence de main; mais il faut probablement y voir le nom du rubricateur. En effet, les rubriques de ce ms. sont d'une autre main, et même d'une autre langue que le texte. Elles offrent beaucoup de formes anglo-normandes, tandis que le texte est purement français ou plutôt picard.

Le ms., ai-je dit, vaut surtout par son ornementation. On m'excusera d'autant plus d'insister sur ce genre de mérite, que Waagen, qui a consacré près de cinquante pages aux mss. enluminés de la Bodleienne[3], ne semble pas avoir connu celui qui nous occupe. Indépendamment d'un certain nombre de grandes miniatures, souvent divisées en compartiments, qui occupent des pages entières et illustrent les principales scènes du roman, il y a dans le bas des marges[4] une infinité de petits dessins coloriés d'une extrême élégance où sont représentés, souvent sous une forme grotesque, les travaux, les peines, les jeux, les amusements des gens du moyen âge. Un grand nombre de ces petites scènes, qui offrent

1. De la pagination au crayon marquée au bas des feuillets; 208 de l'ancienne pagination.
2. *History of English Poetry*, éd. de 1824, p. 144.
3. Dans ses *Treasures of art in Great Britain*, London, 1854, III, 65-111.
4. Voir ff. 2 v°, 21 v°, 22, 42 v°, 43 v°, 44, 49-52, 54-63, etc.

un réel intérêt pour l'histoire des mœurs et des usages, ont été reproduits dans Strutt, *The sports and Pastimes of the people of England*, new edition. London, 1834, in-8°, pp. 84, 105, 118, 120-3, 160, 212. 232-5, 239-44, 253-4, 262, 391-5, 399, 400-2. Plusieurs appartiennent aux lieux communs de la caricature du moyen âge, par exemple le cygne ferré par un maréchal-ferrant, fol. 125 v°, qui a son équivalent dans les anciennes sculptures du cloître de Beverley [1]. Au fol. 134 v°, il y a un homme qui, dans un panier double, porte deux enfants emmaillotés, ce qui peut servir à illustrer un passage bien connu de Rabelais. Les représentations d'animaux, surtout d'oiseaux (mésanges bleues, chardonnerets, bouvreuils, martins pêcheurs, etc.) abondent et sont d'une parfaite ressemblance. Aux ff. 133 et 136 des femmes chassent avec leurs chaperons de gigantesques papillons, que l'on peut reconnaître sans hésitation : ce sont des tortues petites ou grandes (*vanessa urticæ* ou *polychloros* [2]) et des *colias edusa*. Il y a aussi des machines de guerre, des tentes de différents genres, *trefs* et pavillons (fol. 199 v°), etc., etc.

F. 5

Qui vers de riche estoire veult entendre et oïr,
Pour prendre bon example de prouesce cuellir,
De cognoistre raison, d'amer et de haïr,
De ses amis garder et chierement tenir,
Des anemis grever c'uns n'en puisse eslargir,
Des laidures vengier et des biens fais merir,
De haster quant lieus est et a terme soufrir,
Oés donc le premier bonement a loisir.
Ne l'orra gueres hom qui ne doie plaisir :
Ce est du meillor roy qui ains peüst morir.
D'Alixandre vous veil l'estoire rafreschir
Qui Dieus donna fierté et el cors tel aïr
Que par terre et par mer osa gent envaïr
Et fist a son command tout le pueple obeïr
Et tant roy orguelleus a l'esperon venir.
Qui service li fist ne s'en dut repentir,
Car tout ert ses corages a lor bons acomplir;
Et il i parut bien es durs estours soufrir,
Car au trés grant besoing ne li volt nus faillir.
Qui servir nel daigna tour nel pot garantir,
Ne nule fortresce c'on peüst assaillir,
Ne desert ne maupas, tant seüst loig foïr;
En sa subjection fist tout le mont venir.

1. Voy. Th. Wright, *Histoire de la caricature et du grotesque*, trad. Sachot, p. 85.

2. Ces deux espèces ne se distinguent guères que par la taille et par la vivacité des couleurs; du reste le dessin des ailes est le même.

A l'eure que li enfes dut de sa mere issir, (22)
Avint de lui miracle com vous porrés oïr.
Dieus demostra par signe qu'il se feroit cremir, (23)
Car on vit l'air muer, le firmament croissir
Et la terre croller, la mer par lieus rougir (25)
Et les bestes trambler et les hommes fremir. (2, 1)
Che fu senefianche que Dieus fist esclarchir
Pour mostrer de l'enfant que devoit avenir,
Et com grant seignorie il avroit a baillir, (2, 34)
Que sires fu du mont, tout l'ot a maintenir.

Deuxième branche. Le v° du fol. 21 est occupé par une grande miniature à trois étages au-dessous de laquelle on lit cette rubrique :

C'est si comme li home Alixandre alerent en feure el val de Josafaille, et comment cil de Tyr le desfendirent, et comment Eumenidus d'Arcade ne pot trouver en la sue gent ki noncier le voisist a Alixandre.

F. 22 Devant les murs de Tyr, la dedens en la mer, (93, 1)
Li rois de Macedone fist .j. chastel fermer.
Molt fu riche la tour, s'ot entor maint piler.
La faichon du chastel ne vous sai deviser.
De la porte vers terre lor volt le port veer, (—, 5)
Qu'en la cité ne puissent venir ne retorner,
Ne barges ne galies n'i puissent ariver.
Li rois i comanda de sa gent a entrer ;
Armes et garison i fait assés porter ;
Sovent, de jor a autre, lor fait assaut doner... (—, 10)

Le v° du fol. 43 est occupé par une grande miniature à trois étages au-dessous de laquelle on lit cette rubrique :

Si com Alixandres chevache et li gents vienent contre luy a procesion et li rendent le vile ; et coment il siet avoec ses barons, et Daires li envoie une letre et de ses grains ; et coment li hoest est assamblés l'un contre l'autre.

F. 44 Alixandres trespasse le regne de Sulie, (231, 12)

Troisième branche. Mention des auteurs :

I. 47 *e* Quant li rois ot conquis Sulie et les cités... (248, 34)
Alixandre nous dit, qui de Bernai fu nés (249, 19)
I. 47 *d* Et de Paris refu ses sornons apelés,
Que chi a les siens vers o les Lambert jostés.

Or entendés, seignors, que ceste estoire dist : (—, 24)
De Daire le persant qu'Alixandres conquist,
De Poron le roi d'Inde qu'il chassa et occist,

Et de la grant vermine qu'es desers desconfist,
Et des bonnes Artu qu'il cercha et enquist,
De Got et de Margot que il enclost et prist
Et estoupa lor terre du mur que il i fist,
Que jamès n'en istront jusqu'au tans Antecrist;
Ainsi com Appelles s'ymage contrefist,
Du roi de Palatine qu'il pendi et deffist,
La roïne Candace qu'en sa chambre le mist,
Et de la vois des arbres qui de sa mort li dist,
Ainsi comme Aristotes l'entroduist et aprist;
La verté de l'istoire, si com li rois la fist,
.I. clerc de Chastiaudun, LAMBERT .I. TORS, escrist, (250, 1)
Qui del latin le tret et en romans la mist.

Alixandre repaire du deduit des faucons... (—, 3)

Le v° du fol. 51 est occupé par une grande miniature à quatre compartiments ayant pour rubrique *Comment Alixandre avoit vaincu le roy Doire.*

F. 52 *a* Ce fu el mois de may que furent combatu... (266, 34)

Le v° du fol. 68 est occupé par une grande miniature à quatre compartiments ayant pour rubrique : *Comment Alixandre fuit fere un grannt cité et remeuea d'enlokes avec tout sonn ost*[1].

F. 69 Che fu el mois de may que li tans renovele (333, 24)

Le v° du fol. 89 est occupé par une grande miniature à quatre compartiments. Rubrique : *Comment l'amiral fuit sacrifices de un grannt toour a ses maümetes et grauntes offerentes en espoyre de avoire la victorye de la bataile enconntre Alixandre.*

F. 90 Che fu el mois de may que florissent gardin. (414, 28)

1. Le scribe qui a écrit, vers 1400, le morceau anglais qui occupe quelques feuillets de ce ms. a supposé ici l'existence d'une lacune et écrit au fol. 68 v° ce qui suit :

« Here fayleth a prossesse of this rommance of Alixander, the wheche prossesse that fayleth ye shulle fynde at the ende of this bok ywrete in engelyche ryme, and whanne ye han radde it to the ende, turneth hedur ayen, and turneth ovyr this lef and bygynneth at this reson *Che fu el mois de may que li tans renovele*, and so rede forth the rommance to the ende whylis the frenche lasteth. »

Mais la comparaison avec les autres mss. montre qu'il ne manque rien, et par conséquent le poëme anglais auquel cette note renvoie ne peut servir à remplir une lacune qui est purement imaginaire, ainsi que l'a déjà remarqué M. Skeat, *Alexander and Dindimus* (E. E. T. S., extra series, XXXI), p. IX. Mais c'est par inadvertance que M. Skeat ajoute qu'il n'est pas aisé de se rendre compte du motif pour lequel la seconde colonne de la page où cette note est écrite a été laissée vide : c'est parce que l'auteur voulait commencer en belle page le morceau *Che fu el mois de may*, etc. Il y a un blanc plus ou moins grand à la page qui précède chacune des grandes miniatures.

Les deux épisodes du duc Melcis et du Voyage au paradis sont interpolés entre la troisième branche et la quatrième. Fin de la troisième branche :

F. 101 *d* Ambedui ont porchacié le venin d'un serpent... (504, 28)
Devoit porter coroune l'endemain hautement. (505, 12)

Le recto du fol. 102 est resté blanc et au verso se trouve une grande miniature à quatre compartiments. Rubrique : *Comment Antipater et Divinuspater ordinerent pour empoysounner lou roy Alix., et deviserent le venym si fort par grant engyn que nuss por garir que de se gusta.* Vient ensuite l'épisode du duc Melcis :

F. 103 Alixandres cevauche a loi d'empereor... (459, 1)

Fin de l'épisode du duc Melcis :

F. 110 *d* Le bon roi Alix. doit on bien ramembrer, (489, 25)
Ses fais et ses proesces et ses dis raconter.
Ains devant ne après ne nasqui .j. tel ber;
Toutes les bones teches pot en en lui trover :
Il fu biaus et vaillans et sages de parler,
Et hardi en bataille quant vint a l'assambler;
Bien savoit .j. estor commenchier et finer;
S'il trouva orgueilleus, molt le sot bien donter;
Quant vit bon cevalier bien le sot honnorer;
Ains n'escondit povre home se il li volt rouver;
Onc orfelin ne veve ne volt deshireter,
Ains savoit .j. service molt bien guerredonner :
Che parut as .jj. dons dont vous m'oés conter.
Si li rois se penoit de terre conquester,
Ce faisoit il trestout por sa gent a monter.
De .xiiij. roiaumes se fist seignor clamer;
Quatorze rois en fist ains que morust li ber. (490, 1)

A cet endroit sont intercalés les poèmes des *Vœux du paon* et du *Restor du paon :*

Comment Alixandre avoit fere le roynge Candase, laquelle elle amoit par amours et elle luy de coire entere verement.

F. 111 *a* Après che qu'Alixandres ot Dedefur conquis
Et a force d'espée occis le duc Melchis
Floridas maria, si enmena Dauris,
Cevaucha li boins rois, liés [et] gays et jolis.
A Tarsse va veoir la roïne au cler vis,
Candache, qui l'avoit d'amor lachiet et pris.
En son chemin trova fermé de marbre bis,
Une noble cité a un riche marchis...

Le texte s'arrête un peu avant la fin du poème, à la tirade :

F. 164 *d* L'endemain par matin, a l'aube aparissant,
Se leva Alixandres, cevalier et sergant...
Au palais d'Ephezon s'en repairent atant[1].
Chi finent li veu du pavon.

Le r° du fol. 165 est blanc ; il y a une miniature à quatre compartiments au v°. Au fol. 166 commence le *Restor du paon*.

F. 166 Seignor, prince et baron et dames et borgois,
On dist en un proverbe et si l'aporte drois
Qu'uiseuse est molt nuiseuse et se dist en englois
Que pau vaut sens repus ne avoirs enfouois[2].
Dont ciex qui set les biens ne doit pas estre cois ;
Et Diex, qui les biens donne et sans nombre et sans pois,
M'a donné par sa grace engien, s'est biaus envois,
De rimer les grans fois des contes et des rois,
Ore faut en Alix. encore .j. molt biaus plois ;
Mais je, qui només sui Brisebare a le fois,
L'i vuel metre et enter anchois que past li mois[3]...

Fin :

183 *c* Ensi bele Edea le paon restora ;
Sor un noble perron le mist et esleva
d Ou cascuns qui le voit le vit et esgarda,
Et cil qui le veoit en son cuer le prisa.
A son quinzime jor cortoisement paia,
Si que tous li barnages molt bien l'en merchia.
L'endemain Alixandres ses hommes assambla,
Porus et le Baudrain et ses hommes hucha,
Marciien, Gadifer, nul n'en i oublia,
S'aïde et son confort a tel esfort qu'il a,
Dist que s'on lor meffait que il lor aidera,
Et s'il en a besoing que il les mandera.
Tout le remerchiierent du bien qu'il lor monstra ;
Cascuns ala au liu que li rois li donna.

---

1. Cette laisse se trouve quelques tirades avant la fin du poème : ms. Douce 308, fol. 82 *a-c* ; Bibl. nat. fr. 790, f. 161 *a* ; fr. 791, f. 166 *c*.

2. *En englois*, au vers précédent, est introduit pour la rime, car la maxime ici exprimée, et qui est au moyen âge si fréquemment citée, est tirée de l'Ecclésiastique XX, 32 (cf. XLI, 17) : *Sapientia absconsa et thesaurus invisus, quæ utilitas in utrisque ?*

3. Les mêmes vers ont été cités d'après un autre ms. dans la préface de *Hugues Capet* (*Anciens poètes de la France*), p. XVIJ.

Et li preus Alixandres en Babiloine ala.
Las! porquoi i aloit : on l'i empuisonna.
Mais sachiés tout acquist a forche conquesta,
Et lues qu'il l'ot acquis, tout errant le laissa.
Ce consenti li sires qui le mont estora,
Qui tous jors a esté et qui tous jors sera.
Chi finent du paon li veu qu'on i voua;
Benis soit qui de cuer por celui priera
Qui la matere emprist d'Alixandre et rima,
Et qui en la proiere i acompaignera
Celui qui du paon les veus i ajousta,
Et especiaument celui qui i enta
Le restor du paon que ciex entroublia
Qui tous les autres veus emprist et commencha,
Et comment Martiiens Elyot espousa,
Et comme Emenidus sa nieche maria
Au jovene Gadifer quant a lui s'acorda.
Explicit du paon, bien ait qui le lira
Et qui en tous endrois le dit en prisera :
Du bien doit on bien dire, ch' oï dire piecha[1].

Nous avions quitté l'épisode du duc Melcis à la page 490, v. 1, de l'édition; nous le reprenons maintenant à la page 492, v. 12. Les deux poèmes des *Vœux du paon* et du *Restor du paon* ont donc pris dans cet épisode la place occupée dans l'édition par les pages 490, v. 2, à 492, v. 11.

Au quinzime jor mut li rois et si s'en vait, (492, 12)
Lors destorne sa voie, a Carantie en vait[2], (492, 22)
C'est une eve qui chaint tous les vaus de Monglais,
Qui .vij. jornées durent; nus n'i maint ne n'i trait;
Hom vivant n'i repaire por tant que l'eve assait.
Li rois se met es vaus, durement i mesfait : (492, 26)
Ains qu'il s'en isse fors, criens qu'il n'i ait mestrait.
Entre l'eve et les mons se loge en .j. garait;
Tantost com logiés furent, li plus a l'eve trait :
Tant est sure et amere et de malvès portrait
Qu'onques beste ne hom n'en pot boire .j. seul trait (492, 19)

1. Proverbe connu, voy. Le Roux de Lincy, *Livre des prov.*, II, 291.
2. On voit, par la comparaison avec l'édition, que le ms. passe neuf vers entre ce vers et le précédent. Cette suppression est nécessitée par l'interpolation des deux poèmes des *Vœux* et du *Restor*. Dans ces neuf vers en effet l'auteur parle de la douleur de la reine Candace lors du départ d'Alexandre. Or, la visite d'Alexandre à la reine Candace est précisément racontée dans les vers (Mich., p. 492, vv. 3-8) que notre ms. omet.

Et quant li rois l'ot dire, cuidiés molt ne s'esmait;
Trestout li plus hardis en fu en grant deshait.

F. 184 *a* Quant li rois ot que l'eve est tant sure et desfete (492, 30)
Qu'om ne beste n'e[n] boit durement ne deshete...

L'épisode en rimes dérivatives se poursuit ainsi jusqu'à cette tirade :

Alixandres qui ert au pié de la montaigne
A rouvé Aristote qu'il li moustre et ensaigne... (498, 26)
Au matin mut li rois qui malvestié ne daigne. (499, 8)

Puis aussitôt, les tirades en *on* et *one* (499, 9 à 500, 21) étant omises, commence l'épisode du Voyage au paradis.

Or en vait li bons rois qui maint en gentillise
Tout droit vers Babilone ou sa voie a enprise
Por rendre as .xij. pers de lors fais le servise.
Mais enchois qu'il i viegne est sa car molt afflise,
Car .j. jor, ce vous di, sus l'eve de Tigrise
Fu li rois herbergiés, et l'ost, selon sa guise,
Se loga entour lui decoste la falise.
F. 186 *b* Ce jor ne venta pas ne galerne ne bise;
De l'ardeur du soleil fu toute l'ost esprise.
Li rois est a son tref en pure sa chemise,
Emenidus d'Arcade qui molt par ot franchise,
Se servoit doucement d'un flaiol, sans faintise...

Derniers vers du Voyage au paradis (fol. 189 *b*) :

D'onnorér Alixandre ne lor est mie paine;
Descendus est li rois cui la mort est prochaine.
A joie le rechurent en la cité demaine.

Le v° du feuillet 189 est occupé par une grande miniature à deux compartiments. Rubrique : *Comment Alixandre fuit presenté de un merveillous beste formés encountre nature de un home, et fuit nees en Babiloine.* Ensuite commence la quatrième branche, la branche des *Regrets*, selon l'explicit de notre ms. :

F. 190 *a* A l'issue de may, tout droit en cel termine (506, 1)
Que li biau tans revient et yvers se decline,
Estoit en Babilone nés d'une sarrasine
Uns moustres merveilleus par volonté divine.
Alixandres l'oï, si manda la meschine.
Dessus ert morte chose dessi qu'en la poitrine,
Et desous estoit vive, la ou li faut l'eschine.

Trestout entour le ventre, ou les aines definent,
I avoit plusors bestes qui font chiere louvine... (—, 9)

Fin de la branche IV :

F. 196 *d* Ahi! rois Alixandre, com gentement ouvras! (547, 35)
Que n'eüs que .xij. ans quant couronne portas,
Et es .xij. ans après tout le mont conquestas, (546, 1)
Et dedans ces .xij. ans .xij. cités fondas.
Les .vj. en ai nommées ainsi com les nommas; (—, 4)
Tu feïs Alixandre au puis Macedonas (—, 6)
Puis en feïs une autre droit el mont Golias;
Es puis de Grimodan une autre en estoras;
Puis en feïs une autre, ricement l'apelas : (—, 11)
Alixandre fu dite au pui de Toradas;
Sor l'eve de Tygris la dousime estoras,
En letres de Grejois el mur escrit les as. (— 14)
F. 197 *a* *Chi finent les regrès d'Alixandre.*

Le reste de la page est blanc; au v° il y a une miniature. Puis vient l'une des suites de notre roman, *la Vengeance d'Alexandre* de Jean Le Nivelois :

F. 198 *a* Seignor, or faites pais, un petit m'escoutés :
Le sens de nul sage homme ne doit estre celés
Qu'il ne soit, au besoig, dit et amonestés,
Maint home i a qui cuident estre molt apensés,
Mais assés en i a qui sunt molt fol prouvés...

Seignor, or faites pais, un petit vous taisiés,
S'oés bons vers noviaus, que li autre sont viés.
JEHANS LI NOUVIAUS HOIRS fu molt liés et hetiés...

Fin :

Quant li serf furent ars et livré a martire,
A tous les .xij. pers prist li vallès a dire :
« Seignors, or sui molt liés et ai refroidi m'ire.
F. 209 « Por trestoute la terre dont je doi estre sire
« Ne voudroie je pas qu'il fuissent a destruire. »
Li .xij. per s'en vont, si commencent a rire :
Tuit devindrent si home, li meillor et li pire,
Tiennent le a seignor, ne le vuelent desdire.
Mal sera cil baillis a cui il voudra nuire
Riens nel porra garir qu'il nel faice afflire.
Or s'en vont tuit ensamble el regne de Sartire.
Cist qui cest romans fist n'en volt avant plus dire.

Chi fenist la vengeance du boin roi Alixandre.

Suit, fol. 210, d'une écriture de la première moitié du XVe siècle, le fragment du poème anglais d'Alexandre, en vers allitérés, qui a été publié une première fois en 1849 par le Rev. J. Stevenson, pour le Roxburghe Club [1], et de nouveau en 1878 par le Rev. W. Skeat pour l'*Early English Text Society* [2]. On peut lire sur ce fragment une dissertation de M. M. Trautmann, intitulée : *Ueber Verfasser und Enstehungzeit einiger allitterirender Gedichte des altenglischen.* Halle, 1876.

Q. — Bibl. nat. Fr. 790 (anc. 7190 [3]).

Parchemin, 199 ff. à quatre colonnes; 0,320/0,230; 40 vers par colonne. L'écriture des 191 premiers feuillets appartient au milieu du XIVe siècle environ; les ff. 192–9, qui contiennent le *Restor du paon*, sont un peu postérieurs. Cangé, qui possédait ce ms. [3], nous avertit par une note placée au haut du fol. 192 qu'il a tiré ces huit feuillets d'un autre ms. Il y a donc ici deux mss. reliés ensemble. Cangé avait acheté le premier pour 70 livres à la vente de la bibliothèque d'Anet en 1724, comme il nous le fait savoir par une note écrite au fol. 1. Au XVe siècle le même ms. appartint à de grands personnages, ce qui résulte des mentions suivantes écrites au fol. 191 v° : « Ce rommans est de tres hault « et tres puissant prince le roy de Hongrye, de Jherusalem et de Sicille, « conte de la Marche et de Castres etc. [4] » Puis, d'une autre main : « Et « depuys au duc de Nemours, conte de la Marche, son fils. JACQUES [5]. »

F. 1. *Ci comence l'estoire d'Alexandre d'Allier, et y sont toutes les batailles que il fist et les Veuz du paon, et les achievemens.*

Qui vers de riche estoire veut entendre et oïr
Pour prendre bon example et proesce cueillir,
De connoistre reson, d'amer et de haïr,
De ses amis garder et chierement tenir,
Des anemis grever c'on nes lest enlargir, (5)

1. *The alliterative romance of Alexander, from the unique ms. in the Ashmolean Museum.* London, 1849, p. 178-236.

2. *The alliterative romance of Alexander and Dindimus.* London, 1878.

3. Il possédait deux mss. d'*Alexandre*, celui-ci et un autre (actuellement fr. 791), tous deux indiqués sommairement à la page 48 du *Catalogue des livres du cabinet de M. ****. Paris, J. Guérin, M DCC XXXIII.

4. Cangé a écrit au-dessous de cette note : « Jacques de Bourbon; il ne laissa pas d'enfans masles; mort l'an 1438. »

5. Non pas le fils, mais le petit-fils du précédent, Jacques d'Armagnac, exécuté aux Halles en 1477, comme le remarque justement Cangé dans une note écrite au-dessous de cette mention. — On possède beaucoup d'autres mss. ayant appartenu à ce personnage; voy. Delisle, *Le Cabinet des manuscrits*, I, 86-90, et III, 342.

Des ledures vengier et des bienz fès merir,
De haster quant lieus est et a terme venir,
Oés dont le premier bonnement, a loisir.
Ne l'orra gueres hons cui ne doie plesir :
Ce est del meillor roi qui ainz peüst morir. (10)
D'Alixandre vous veul l'estoire refeschir
Cui Diex dona fierté et el cors tel aïr
Que par mer et par terre osa gens envaïr
Et fist a son commant tout le pueple obeïr,
Et tant rois orgueilleus a l'esperon venir. (15)
Qui service li fist ne s'en doit repentir,
Car tout iert ses corages a lor bon acomplir ;
Et il i parut bien es durs estors souffrir,
Car au trés grant besoing ne li vout nus faillir.
Qui servir nel daigna tors nel pot garantir (20)
Ne nule forteresce c'on peüst assaillir,
Ne desert ne mal pas, tant seüst loinz fouïr. (21)
En sa subjection fist tot le mont venir.
A l'eure que li enfes dut de sa mere issir,
Avint de lui merveille com vous porrés oïr.
Diex demoustra par signes qu'il se feroit cremir,
b Car l'en vit l'air muer, le firmament croissir
Et la terre croller, la mer par lieus rougir (25)
Et les bestes trembler et les homes fremir. (2, 1)
Ce fu senefiance que Diex volt esclarcir
Por moustrer de l'enfant que devoit avenir,
Et com grant seignorie il avroit a baillir,
Que sires fu del mont, tout l'ot a maintenir.

L'estoire d'Alixandre vous veul par vers tretier... (2, 5)

Ce ms. a un certain nombre de rubriques qui accompagnent autant de miniatures. A la suite de chacune de ces miniatures, il y a une grande initiale ornée. Voici les rubriques de la première branche avec indication de l'endroit du poème où elles sont placées : F. 10*b* : *La bataille du roy Nicholas et d'Alix.* (*Nicholas est armés de haubert jazarant*, 40, 17). F. 15*c* : *Comment li dus de la Roche fu pris et pendus* (*Quant le roi se fu pris a la Roche monter*, 65, 9).

Deuxième branche. Miniature et rubrique : *Coment Alix. asiet le chastel de Tyr :*

F. 21*c* Devant les murs de Tyr, la dedenz en la mer, (93, 1)
Li rois de Macedoine fist .j. chastel fermer.
Mout fu rice la tour, s'ot entor maint piler.
La façon du chastel ne vous sai deviser.

De la porte marage lor vout le port veer, (93, 5)
Qu'en la cité ne puissent venir ne retorner,
Ne barges ne galiez n'i puissent arriver.
Li rois i commanda de sa gent a entrer ;
Armes et garnisons i fist assés porter ;
Souvent, de jor a autre, lor fet assaut donner... (—, 10)

Au fol. 46 il y a une miniature représentant l'entrée d'Alexandre dans Jérusalem avant le vers *Alixandres trespasse le regne de Surie* (231, 12).

TROISIÈME BRANCHE. La mention des auteurs manque :

F. 50 *a* Quant li rois ot conquise Surie et les citez... (248, 34)
Aristote son mestre est avec lui alez. (249, 18)
Quant le soleil torna et midi fu passez (—, 22)
A sa tente de paile est li rois retornez. (—, 23)

Quant Alix. fu reperiez des faucons... (250, 3)

Cette tirade est suivie d'une miniature représentant Aristote enseignant Alexandre, puis vient, avec grande initiale, la tirade *Aristotes se gist adenz sus .j. tapiz* (250, 32). Il y a des miniatures avec de grandes initiales aux vers *Ce fu el mois de may que furent combatu*, f. 54 *b* (266, 34) ; *Seignours, dist Alixandres, n'en adesés mez mie*, f. 58 *d* (290, 14) ; *Ce fu après esté, si comme yver entra*, f. 65 *d* (320, 1) ; *Ce fu el mois de may que li tans renouvele*, f. 69 *a* (333, 24) ; *En icele forest dont vous m'oés conter* [1], f. 71 *b* ; *Ledement a Porus le roy arresonné*, f. 76 *c* (365, 9) ; *Isnel s'en est li rois dedenz l'enging entrés*, f. 81 *c* (387, 6) ; *Ce fu el mois de may que flourissent jardin*, f. 88 *a* (414, 28) ; *Salygoz fu navrez el cors et nequedent*, (f. 93 *a* (437, 13).

Fin de la troisième branche :

F. 98 *c* Andoi ont porchacié le venin de serpent... (504, 30)
d Devoit porter couronne l'endemain hautement. (505, 12)

A la suite de la troisième branche prennent place : 1° la plus grande partie de l'épisode en rimes dérivatives (duc Melcis) ; 2° les *Vœux du Paon*, qui s'encadrent un peu avant la fin de l'épisode en rimes dérivatives ; 3° la fin dudit épisode ; 4° le Voyage au paradis.

Commencement de l'épisode du duc Melcis :

F. 99 *a* Alixandres chevauche a loy d'empereour... (459, 1)

---

1. C'est une tirade qui manque dans l'édition, ainsi que les deux qui lui font suite. Ces trois tirades prendraient place après 342, 8.

Un peu avant la fin de cet épisode prend place le poème des *Vœux du Paon*. Je cite les derniers vers de l'épisode et les deux premiers des *Vœux :*

F. 107 *b* Alix. connut a mout petit d'espasse, (492, 9)
Quar s'estature ot painte enz une chambre basse. (—, 10)
Quant li uns fu lés l'autre, si furent d'une estasse[1] :
Ele l'acole et bese com saint qui gist en chasse ;
Il s'acointe a la dame qui estoit blanche et grasse,
Tant c'on dist qu'il pechierent andoi en une nasse.
Au sisiesme[2] jor mut cil qui d'errer ne lasse. (492, 11)

Ci fine Dauris et Floridas, et parole comment Alixandres encontra Cassamus du Larris, le frere Gadifer du Larris.

Après ce qu'Alexandres ot Dedefur conquis
Et a force d'espée occis le duc Melchis...

Les *Vœux du Paon* se rattachent, sans qu'aucun signe extérieur, tel que miniature ou grande initiale, décèle la soudure, à la fin de l'épisode du duc Melcis, que nous avons laissé interrompu au fol. 107. Voici la fin des *Vœux* (tirade en *ez*) et la reprise de l'épisode du duc Melcis (tirade en *et*).

F. 163 *b* Li rois s'i acorda, quinzaine est demourez
Aveuques la roïne de cui il fu amez.
A grant aise i sejorne, aprez s'en est tornez,
Mout let en la cité, maladez et navrez[3].

Maint en i let d'enfers qui mestier ont d'entret[4];
c Sejorné a li rois, a grant aise sans let,
Grant duel fet la roïne por ce que il la let (492, 13)
Cil qui de malvestié ne sot chant ne refret
Mez a honor conquerre mist son cuer entreset...

---

1. Ce vers et les trois suivants ne se retrouvent, à ma connaissance, que dans *W*. Ils sont vraisemblablement l'œuvre de quelque copiste facétieux.
2. Corrigé en *.xv.*
3. Je ne puis pas dire d'une façon certaine que ces vers appartiennent aux *Vœux du Paon*. Je ne les retrouve dans aucun des mss. des *Vœux* que j'ai consultés. Ce sont plutôt des vers de transition destinés à établir le raccord entre les *Vœux* et la fin de l'épisode en rimes dérivatives. En remontant un peu plus haut dans le texte du ms. 790 on rejoint la fin des *Vœux* telle qu'on la trouve en divers mss. Ainsi le commencement de la tirade *Par devant les .ij. rois fu mout grant l'assemblée* (790 f. 162 *d*) se trouve être la fin des *Vœux* dans le ms. fr. 2166, fol. 32.
4. La tirade devrait commencer ainsi (édition, 492, 12) :
Au quinsime jor mut li rois et si s'en vet ;
Dolor fait la roïne de çou que il le lait...

Les tirades dérivatives continuent ainsi jusqu'à la fin de l'épisode :

	Quant li rois ot que l'iave est tant sure et deffete...	(492, 30)
	Li rois qui de langages estoit enlatinez...	(493, 8)
	Quant le païsant a la compaigne sevrée...	(—, 28)
F. 164	Merveille ot Alix. et mout le fet doloir...	(494, 13)
b	Le roi voit la riviere qui n'estoit mie noire...	(—, 32)
	Frere, dist li bons hon, a ma reson entent...	(495, 13)
c	Quant le roi vint a l'iaue qui fu et bele et gente...	(496, 5)
d	Li rois monte l'engarde, si s'en vint soz le pin...	(—, 16)
F. 165	Thol. part du roi ou proesce s'acline...	(497, 5)
b	Li rois se part de Karsse qui le cuer ot vaillant...	(—, 30)
c	Alixand. qui iert au pié de la montaigne	
	A proié Aristote qu'il li moustre et enseigne...	(498, 26)
	Au matin mut li rois qui mauvestié ne daigne	(499, 8)

Aussitôt après ce vers commence le Voyage au paradis (cf. ci-dessus, p. 228) :

Or s'en va li bons rois qui maint en gentillise
Tout droit vers Babyl. ou sa voie a emprise
Por rendre as .xij. pers de lor fès la merise;
Mez ançois qu'il reviegnent iert sa chars mout aflize,
Car .j. jor, ce sachiez, sus l'iaue de Tiegrize
Fu li rois hebergiez, et l'ost a sa devise
Se loga entor lui dejouste la falize.
Ce jor ne venta pas ne galerne ne bize :
De l'ardeur du soleil fu tote l'ost esprise.
Li rois iert en son tref tout en pur sa chemise;
Emenidus d'Arcade en cui manoit franchise
Le servoit doucement d'un flaiol, sanz faintise.

b L'eure fu forment chaude et ardanz la poudriere...

Dernière tirade du Voyage au paradis :

F. 168 *c*	Tant ont porquis li serf dedens cele sepmaine...	
d	D'onnorer Alix. ne lor est mie paine.	
	Descenduz est li rois qui la mort a proçaine.	
	A joie la reçurent en la cité demaine.	

Quatrième branche. Miniature et grande initiale.

F. 168 *d*	A l'issue de may, tout droit en cel termine	(506, 1)
	Que le biau temps revient et yvers se decline,	
	Estoit en Babyloine nés d'une Sarrazine	
	.I. moustre merveilleus par volenté devine.	

Alixand. fu dit, si manda la meschine.
Desuz iert chose morte desi a la poitrine, (—, 5)
Et desouz estoit vive, la ou failloit l'eschine.
Tout environ les aines, la ou le ventre fine,
De ces plus fieres bestes qui viennent de rapine
I avoit plusors testes qui font chiere louvine.... (—, 9)

Mention de Pierre Saint-Cloud :

F. 177 *c* Perrot de Saint Cloot trova en l'escripture (542, 4)
Que mavès est li arbres dont le fruit ne meüre,
Ne dedenz lit a chien ja mar querrés ointure.
Jel di por les .ij. sers de la male pointure...

Tirade qui, dans plusieurs mss., termine le poème :

F. 178 *d* Hee ! bonz rois Alix. comme gentiz ouvras ! (547, 37)
N'avoies que .xx. anz quant coronne portas,
Et en .xij. anz après tot le mont conquestas,
Et dedenz les .xij. anz .xij. cités fondas
Et en chescune vile le tien nom i posas.
Les .vj. en ai nommées si com tu les nommas,
Les autres nommerai, que je n'i faudrai pas : (548, 5)
Tu feïz Alix. a puy Macedonas,
Puis en feïz une autre droit au port Orgalas ;
Cestes sont .ij. cités ou l'en fet riches dras ;
Et au puy de Mascone une autre en estoras ;
C'iert .j. roi que par force meïs du haut au bas ;
Puis en feïs une autre, richement la pueplas,
Alixandre fu dite, et au puy Noadas,
Sus l'iaue de Tigriz, la douzieme fondas;
.V. letres de grejois el mur escriptes as. (548, 14)

F. 179 *a* Pour quoi i fist ces lettres vous sai je bien a dire... (548, 45)

Dernière tirade suivie immédiatement de la *Vengeance* de Jean le Nivelois :

F. 179 *b* Li rois qui son roiaume veut par droit gouvrener, (550, 5)
Et li duc et li conte qui terre ont a garder,
Tuit cil doivent la vie d'Alix. escouter.
Se il fust crestiens, omques ne fu tel ber.
Rois ne fu plus hardiz ne miex seüst parler,
Ne onques ne fu homme plus larges pour donner.
Onques, puisqu'il fu mors, ne vit nus hom son per.
N'est droiz que pas m'escoutent li eschars, li aver :
Tout autressi est d'eus, ce puis bien afermer,

Com il est bel a home qui escoute a harper.
Assez vous en puet l'en longuement deviser,
Mèz n'en dirai or plus, atant en veull finer. (550, 15)

c *Ci finent les regrès Alixandre, et parole de son fil que il ot de Candasse la reyne qui puis le venja de ceus qui l'empuisonerent.*

Seignours or fetes pais, .j. petit m'entendés :
Le sens de nul sage home ne doit estre celés
Qu'il ne soit au besoing au siecle amonnestés,
Que maint quide estre sages qui mout est fox provés...

b Seignors, or fetes pès, .j. petit vous tesiez,
S'orrez bons vers nouviax, que li autre sont viez.
JEHAN LI VENELAIS fu mout bien afaitiez :
A son ostel se sist, si fu joianz et liez ;
.I. chantierres li lut d'Alix. a sez piez,
Et quant il a oy, si fu grainz et iriés...

Fin :

F. 191 *c* Quant lez sers furent ars et livrez a martire...
Or s'en vont tous ensemble el regne de Sartyre.

Explicit le roumanz d'Alixandre.

R. — Bibl. nat. Fr. 368 (anc. 6985).

Parchemin très épais, hauteur 0,410, largeur 0,315 ; 280 feuillets à trois colonnes ayant chacune cinquante vers, quelquefois un ou deux de moins ; première moitié du XIVe siècle. Au haut du premier feuillet on lit *Bloys* d'une écriture du XVe siècle, ce qui indique qu'il a fait partie de la riche bibliothèque fondée par les ducs d'Orléans à Blois et transportée à Fontainebleau sous François Ier. Toutefois je ne le vois pas mentionné dans les catalogues qu'on possède de la bibliothèque de Blois et de celle de Fontainebleau [1].

Cet énorme livre a été décrit : 1° par Crapelet, *Partonopeus de Blois*, 1834, pp. 39-47 de la *Description des manuscrits* qui fait partie du premier volume ; 2° par M. Fr. Michel, *Chanson des Saxons*, 1839, I, xxj et suiv. ; 3° par P. Paris, *Manuscrits françois*, I, 72 et suiv. ; 4° dans le t. I du *Catalogue des manuscrits français* de la Bibliothèque nationale. Il contient, outre l'*Alexandre*, un *Partonopeus*, la chanson des Saxons, diverses chansons de la geste de Guillaume au Court nez, et un fragment d'Anseïs de Carthage. Je ne m'occuperai ici que de la copie du roman d'Alexandre.

1. Sur ces catalogues, voy. Delisle, *Cabinet des mss.*, I, 114 et 175-6.

Fol. 41. *Ci commence li romans de Alixandre.*

Qui vers de riche estoire veut entendre et oïr
Por prendre bon' exemple et proesce cueillir,
De connoistre reson, d'amer et de haïr,
De ses amis garder et chierement tenir,
Des anemis grever, c'on nes lest eslargir, (5)
Des laidures vengier et des biens fez merir,
De chaster quant lieus est et a terme venir,
Oez dont le premier bonement, a loisir.
Ne l'orra gueres hom cui ne doie plesir :
Ce est du meilleur roi qui ainc peüst morir. (10)
D'Alixandre vos veil l'estoire rafreschir
Cui Diex donna fierté et el cors tel aïr
Que par mer et par terre osa gent envahir
Et fist a son conmant tot le pueple obeïr
Et tant rois orgueilleus a l'esperon venir. (15)
Qui service li fist ne s'en dut repentir,
Car tot iert ses corages a leur bons acomplir ;
Et il i parut bien es durs estours soffrir,
Car au trés grant besoing ne li vost nus faillir.
Qui servir nel daigna tour nel pot garantir, (20)
Ne nulle forteresce c'om peüst assaillir,
Ne desert ne mal pas, tant seüst loing foïr. (21)
En sa subjection fist tot le mont venir.
A l'eure que li enfes dut de sa mere issir
Avint de lui merveille com vos porrez oïr.
Diex demostra par signe qu'il se feroit cremir,
Car l'en vit l'aer muer, le firmament croissir,
Et la terre crouller, la mer par lieus rougir, (25)
Et les bestes trembler et homes fremir. (2, 1)
Ce fu senefiance que Diex fist esclarcir
Por mostrer de l'enfant que devoit avenir,
Et com grant segnorie il avroit a baillir,
Que sires fu du mont, tot l'ost a mantenir.

L'estoire d'Alixandre vos veil par vers tretier... (—, 5)

Deuxième branche. Ne commence pas par une grande initiale :

F. 51 v° iij Devant les murs de Tyr, la dedenz en la mer, (93, 1)
Li rois de Macedoine fist .j. chastel fermer.
Molt fu riche la tor, s'ot entor maint piler.
La façon du chastel ne vos sai deviser.
De la porte vers terre leur veut le port veer, (—, 5)
Qu'en la cité ne puissent venir ne retorner,

Ne barges ne galies n'i puissent arriver.
Li rois i commanda de sa gent a entrer;
Armes et garnissons i fet assez porter,
Souvent, de jor en autre, leur fait assaut donner... (—, 10)

TROISIÈME BRANCHE. Mention des auteurs :

F. 66 v° j Quant li rois out conquis Sulie et les citez... (248, 34)
ij Aristotes ses maistres s'en est o lui alez. (249, 18)
Quant li soleus torna et midi fu passez. (—, 22)
A sa tente de paile est li rois retornez. (—, 23)
ALIX. nos dit qui de Bernai fu nez (249, 19)
Et de Paris refu ses seurnons appelez (—, 20)
Qui ci a les siens vers o les LOMBARS jostez.

Or entendez, seignor, que ceste estoire dit : (—, 24)
De Daire le Persant qu'Alix. conquist,
De Porron le roi d'Ynde qu'il chaça et ocist,
Et de la grant vermine qu'es desers desconfist,
Et des bournes Artu qu'il cercha et enquist,
De Got et de Margot que il enclost et prist
Et estoupa leur terre de mur que il i fist,
Que jamès n'en istront jusqu'en tens Entecrist;
Ainsi com Apelles s'ymage contrefist,
Du roi de Palatine qu'il pendi et deffist,
La roïne Candace qu'en sa chambre le mist,
Et de la voiz des arbres qui de sa mort li dist,
Ainsi com Aristote l'entroduit et aprist;
La verté de l'estoire, si com li rois la fist,
.I. clers de Chastiau Dun, LAMBERT .I. TORZ, l'escrist, (250, 1)
Qui de latin le tret et en romain le mist.

Alixandre repaire du deduit des faucons... (—, 3)

Il y a, au fol. 68 v° 1, une grande initiale au vers *Ce fu el mois de may que furent combatu* (266, 34).

Après le fol. 88 s'ouvre une lacune. Les derniers vers de ce feuillet sont ceux-ci :

Atant ez vos Phylote qui vint de l'autre part, (445, 20)
Et fu trés bien armez sus .j. destrier liart :
Haubert ot bon et fort, n'ot de fausser regart,
En toute sa compaigne n'ot chevalier couart.
.M. furent es destriers (*réclame*).

Suit immédiatement, au fol. 89, le poème des Vœux du Paon. Comme le cahier qui se termine au fol. 88 et celui qui commence au fol. 89 sont

également complets, la lacune est vraisemblablement d'un cahier entier, soit huit feuillets. Or huit feuillets à 300 vers par feuillet pourraient contenir jusqu'à 2,400 vers, chiffre bien élevé, car ce qui manque, par comparaison à l'édition, peut être évalué à 900 vers auxquels il faut vraisemblablement ajouter à peu près 550 vers pour le Voyage au Paradis, au total 1450 à 1500 vers. Les *Vœux du Paon* commencent par une grande initiale :

Après ce qu'Alixandres ot de desus conquis
Et a force d'espée ocis le duc Melchis,
Floridas marié, si enmena Dauriz.
Chevaucha li bons rois, liez et gaiz et joliz...

Fin (fol. 116 r° iij) :

Après cele grant joie que l'en i demena
Fist li rois esmovoir la grant ost qu'il guia ;
La cité d'Ephezon et les dames lessa ;
Sa gent le petit pas et par ordre s'en va
Vers la grant Babylone ou on l'empoisona.
Las ! dolant le domage quant il si tost fina,
Car puis que li vrais Diex le siecle commença
Tel prince ne nasqui ne jamais ne naistra.
Explicit.

Aussitôt après reprend, avec une encre un peu plus claire, la troisième branche du roman, à ces vers, qui appartiennent à l'épisode en rimes dérivatives :

De ramembrer prodome est il joie et solaz. (491, 6)
Hé ! bon rois Alix., onques ne te lassas
De prodome essaucier, de malvès metre en bas...

Fin de l'épisode :

F. 117 v° j Alix. qui ert au pié de la montaigne
A rouvé Aristote qu'il li monstre et enseigne... (498, 26)
ij Au matin mut li rois cui malvestié ne daigne. (499, 8)

Les tirades en *on* et *one* sont omises et le Voyage au paradis commence ainsi :

Or s'en vet li bons rois qui maint en gentillise
Tot droit vers Babil. ou sa voie a enprise
Por rendre as .xij. pers de lor fez lor service.
Mès ainçois qu'il viegne ert sa chars molt aflise,
Car .j. jor, ce vos di, sus l'eve de Tyr grise
Fu li rois herbergiez, et l'ost, selonc sa guise,

Se loga entor lui dejoste la falise.
Ce jor ne venta pas ne galerne ne bise;
De l'ardor du soleil fu tote l'ost esprise.
Li rois ert en son tref en pure sa chemise;
Emer. d'Arcage, qui mot par ot franchise,
Le servoit dolcement d'un flaioil, sanz faintise.

Fin de la branche III (fol. 119 r° iij) :

Tant ont porquis li sef dedenz cele semaine...
D'ennorer Alix. ne lor est mie paine,
Descenduz est li rois cui la mort est prochaine;
A joie le reçurent en la cité demaine.

QUATRIÈME BRANCHE. Grande initiale.

A l'issue de may, tot droit en ce termine (506, 1)
Que li biax tans revint et yver se decline,
Estoit en Babil. nez d'une Sarrazine,
Uns monstre merveilleus par volonté devine.
Alix. fu dit, si mande la meschine.
Deseure est chose morte desi a la poitrine, (—, 5)
Et desouz estoit vive, la ou failloit l'eschine.
Tot environ les aine, la ou li vaintres fine,
De ces plus fieres bestes qui vienent de rapine
I avoit plusors testes qui font chiere louvine... (—, 9)

Le poème reste interrompu au bas du fol. 120 v°, à ces vers :

Vous avez mainte foiz fet vostre escu trouer (516, 20)
Por l'amor Alix. que hui verrez finer; (—, 22)
Aprochiez vos de moi (*réclame*).

Une lacune de plusieurs feuillets existe entre le fol. 120 et le fol. 121, où commence la chanson des Saxons.

S. — Fr. 1590 (anc. 7611).

Parchemin, 0,300/0,215 ; 145 ff. dont il faut retrancher deux feuillets de garde au commencement ; 4 colonnes à la page et 40 vers par colonne. Écriture de la première moitié du XIVe siècle ; quelques miniatures assez médiocres. Ce ms. se compose de trois morceaux dont les deux premiers ont été intervertis à la reliure :

I — ff. 1-42 = édition, pp. 283-454 ;
II — ff. 43-74 = édition, pp. 34-198 ;

III — ff. 75-145 = édition, de la page 507 jusqu'à la fin, et de plus la *Vengeance* de Jean le Nivelois et les Vœux du Paon.

Cela dit, je passe à l'indication du contenu, sans tenir compte de l'interversion. Voici le début du ms. :

F. 43	Cil qui clos les avoient sont en fuie torné [1]	
	Et dan Clins les enchauce au corage aduré	(34, 5)
	Et tuit li .xij. per ques ont cueilli en hé.	
	La mellée est partie et Thol. rescous...	(—, 7)

Deuxième branche. Miniature et grande initiale :

F. 55 *c*	Devant les murs de Tyr, la dedenz en la mer	(93, 1)
	Li rois de Macedoine fist .j. chastel fermer ;	
	Mout fu riche la tor, s'ot entor maint piler.	
	La façon du chastel ne vous sai deviser.	
	De le porte vers terre lor velt le port veer	(—, 5)
	Qu'a la cité ne puissent venir ne retorner	
d	Ne barges ne galiez n'i puissent arriver,	
	Li roiz i commanda de sa gent a entrer,	
	Armes et garnison i fet assez porter,	
	Souvent, de jor en autre, lor fet assaut donner...	(—, 10)

Miniatures et grandes initiales à ces vers : F. 63 *c*, *Devant ses compaignons vint armez Salatinz* (120, 3) ; f. 65 *c*, *Gadifer fu a pié en la comble d'un val* (143, 10) ; f. 72 *c*, *Cil ont feru grant cop, que doné en ot maint* (187, 34). On voit que ces miniatures sont placées à des endroits qui ne correspondent nullement à des coupures naturelles du Roman. Dorénavant je me dispenserai de les signaler. — Le fragment s'arrête, bien avant la fin de la deuxième branche, avec le fol. 74, au vers *Droitement au hernois qui le martire atent* (198, 27).

Le deuxième fragment commence ainsi au cours de la troisième branche :

F. 1	Ainsi com la nuit vint si depart la meslée	(283, 29)
	Et chascune des bestes est a son lit alée.	
	Et s'encor i eüst de jor une liuée,	
	Toute s'en alast l'ost confondue et matée.	
	Quant les bestes departent, au roi vint Lycanorz...	(—, 34)

Le morceau se termine avec le fol. 42, par ce vers *.IIII. fois le besa*

1. N'a pas son correspondant dans l'édition.

par amors doucement qui appartient à une tirade qui manque dans l'édition : elle prendrait place entre les vers 16 et 17 de la p. 454.

Le troisième fragment commence ainsi, à la seconde tirade de la quatrième branche :

F. 75 *a* Les bestes que tu vois qui mostrent felenie (507, 3)
Et que l'une vers l'autre porte si grant envie...

« Pierres de Saint Cloot » est mentionné au fol. 83 *c*.

Tirade en *as* :

F. 84 *d* Hé ! bons rois Alix. comme gentis ouvras ! (547, 37)
N'avoiez que .xx. anz quant couronne portas,
Et en .xij. ans aprez tout le mont conquestas
Et dedenz les .xij. anz .xij. cités fondas
Et en chascune vile le tien nom i posas.
Les .vj. en ai nomées si com tu les nommas, (548, 5)
Les autrez nommerai, que je n'i faudrai pas :
Tu feïs Alix. au pui Macegoras,
Puis en feïs .j. autre droit au port Orgalas ;
Ice sont .ij. citez ou l'en fet riches dras ;
Et au pui de Mascone une autre restoras :
C'iert .j. rois que par force meïs de haut au bas ;
Puis en feïs une autre, richement la pueplas,
Alix. fu dite, et au pui Noadas,
Seur l'iaue de Tigris, la douzieme fondas,
U letres de Grezois el mur escritez as. (548, 14)

Por coi il fist ces lettres vos sai je bien a dire... (548, 15)

Dernière tirade :

F. 85 b Li rois qui son roialme veut par droit gouverner... (550, 5)
Tout autresi est d'els, dire puis afermer, (—, 13)
Com il est a bel home qui escoute a harper.
Assés vous en puet l'en longuement deviner ;
N'en dirai plus amont, ma reson voil finer
Expliciunt les regrés d'Alixandre.

Suit la Vengeance de Jean le Nivelois :

F. 86 *c* Sefgnours, or fetez pes, un petit m'escoutez ;
Li senz de nul sage homme ne doit estre celés...

d Seigneurs or fetes pez, .j. petit vos tesiez...
JOHANS LI NOUVIAX HOIRS fu mout liez et hetiez.

Dernière tirade :

F. 95 *c* Quant li serf furent ars et livré a martire...
Or s'en vont tuit ensamble el regne de Sartire.

Explicit la Vengance du bon roi Alix.

Ce ms. appartient indubitablement à la famille des mss. *M N O P Q R*, qui admettent les deux interpolations de la troisième branche. Comme eux il se termine par la *Vengeance* de Jean le Nivelois. Il se rattache plus particulièrement à la leçon de *M P Q R*. Pour ne citer qu'une coïncidence, ces quatre mss. sont les seuls avec *S* qui, au début de la deuxième branche, offrent communément les trois leçons *De la porte vers terre* (v. 5), *venir ne retorner* (v. 6), *assaut donner* (v. 10).

T. — Bibl. nat. Fr. 1635 (anc. 7633).

Parchemin, 181 ff., 0,260/188 ; quatre colonnes, 34 ou 35 vers par colonne. Ce ms. se divise en deux parties, dont la seconde, qui commence au fol. 85, contient un Alexandre incomplet : le texte s'arrête un peu avant la fin de la troisième branche. Les deux parties, bien que de mains différentes à ce qu'il semble, ont le même nombre de vers à la page. Il se peut donc qu'elles aient été exécutées pour être reliées ensemble. Toutefois, la seconde, l'*Alexandre*, a une ancienne foliotation qui va de .j. (actuellement fol. 85) à .lxxv. (fol. 159). Les deux mains sont de la fin du XIIIe siècle. Si ce ms. avait seulement deux feuillets de plus nous pourrions vérifier s'il est au nombre de ceux qui admettent soit une, soit deux interpolations dans la même branche. Il n'est pas probable toutefois qu'il ait eu la seconde interpolation, celle qui ne va pas sans la première. En effet, les mss. qui renferment le Voyage au paradis se distinguent nettement des autres par certaines leçons qui n'apparaissent point ici, et sur lesquelles j'appellerai plus loin (ch. IV) l'attention du lecteur. Vérification faite, je crois que de tous les mss. décrits dans les pages qui précèdent celui qui offre avec *T* le plus de ressemblance, c'est *D*. On peut déjà remarquer, à s'en tenir aux morceaux cités, que ces deux mss. sont les seuls qui, dans la tirade de début, omettent le quatrième vers.

F. 85. *Ci commence l'istoire du roi Alixandre comment il conquist .xij. roiaumes et fut sires du monde.*

Qui vers de riche estoire vuet entendre et oyr
Por panre bon essample por proesse acoillir,
De connoistre raison d'amer et de hayr,
Des anemis grever, qu'il n'en puist esclarcir, (5)

Des laidures vengier et des bienfaiz merir,
De haster quant lex ert et a terme soffrir,
Oiez donc le premier bonement, a loisir.
Ne l'orront gaires genz cui ne doie plaisir,
Car c'est dou meillor roi que Diex laissast morir (10)
D'Alixandre vos wel l'estoire renfrechir
Cui Diex dona fiertei et en cors teil ayr
Que par mer et par terre ala por envayr
Et fist a son coumant tot le pueple obeyr
Et tant rois orguillex a ses piez poroffrir. (15)
Qui servise li fist ne s'en dut repentir,
Car toz ert ces corages a lor buens acomplir;
Et il i parut bien au durs estors soffrir,
Car au destroit besoig ne li voult nuns fallir.
Qui servir nel deigna nou polt nuns garentir, (20)
Ne desers ne maupas, tant seüst loig fuyr.
A l'ore que li anfes dut de sa mere issir.
Demoustra Diex par signe qu'il ce feroit cremir,
Car l'air estut muer le firmament croissir
Et la terre crolleir et mer par leux rougir (25)
Et les homes trembler et les fames fremir. (2, 1)
b Ce fu senefiance que Diex volt esclarcir
Por monstrer de l'enfant qu'en devoit avenir,
Et la grant seignerie qu'il avroit a tenir.

L'estoire d'Alix. vos wel par vers traitier... (2, 5)

Rubriques. Fol. 89 *c* : *Coument li .xij. per de Grece furent esleu* (*Molt par fu prex li rois qui Alix. ot non*, 16, 34). Fol. 89 *d* : *Coument Sances demora au roi* (*En ice jor que furent esleu li .xij. per*, 17, 24). F. 90 *b* : *Coument Alixandres ala contre le roi Nicolais* (*Bel home ot en Sanson quant il fu bien vestuz*, 18, 35). F. 91 *c* : *De la bataille des Grex contre la gent Nicolas* (*Quant Nic. voit l'ost des Grejois en la plaingne*, 24, 29). F. 95 *b* : *La bataille de Nicolas et d'Alixandre* (*Nicolaiz c'est armez d'un aubert jazerant*, 40, 17). F. 96 *a* : *Coument Alix. ocist Nicolas le roi* (*Nicol. fu iriez dou cop qu'a receü*, 43, 18). F. 96 *d* : *Coument Al. sist devant Athene* (*Quant N. fu mors et sa granz terre prise*, 45, 2), etc.

Deuxième branche. Commence, sans grande initiale, avec une rubrique qui, n'ayant pas été transcrite en rouge, n'existe que sous la forme d'une indication écrite pour le rubricateur sur la marge, et ne se lit qu'imparfaitement, étant en partie engagée dans la reliure : *Coument Al. envoya... en sa jent... de Gadres :*

F. 108 *a* Devant les murs de Tyr, la dedenz en la mer, (93, 1)
Li rois de Macedoine fist .j. chastel fermer.

Molt fu riche la tours, s'ot entor maint pyler.
La fason do chatel ne vos sai deviser.
De la porte vers terre lor wet le port veer, (—, 5)
Qu'en la citei ne puissent ne venir ne aler,
Ne barge ne galie nen i puisse ariver.
Li rois i commanda de sa gent a entrer,
Armes et garnison i fist asseiz porter ;
Sovent, de jor en autre, lor fist assaut livrer... (—, 10)

Troisième branche. La mention des auteurs manque :

F. 129 *c* *Coument Daires s'enfui de la bataille.*

Quant li rois ot conquise Surie et les citeiz.... (248, 34)
d Aristotles ses maitres est avec li aleiz, (249, 18)
Quant li solax leva et midiz fu passeiz, (—, 22)
A sa tente de soie est li rois retorneiz. (—, 23)

Quant Alix. fu repairiez de faucons... (250, 3)

Au fol. 130 *c* il y a une grande initiale à ce vers : *Ce fu en mois de mai un pou devant l'issue* (253, 34) ; de même au fol. 134 *a* : *Ce fu ou mois de mars*[1] *qu'il se sont combatu* (266, 34).

Au fol. 150 *a*, l'écriture, mais non la main, change légèrement à ce vers, qui commence par une grande initiale : *Au matin par son l'aube monterent li baron* (329, 35) ; il est précédé de cette rubrique : *Coumant Alixandres trova les serainnes en l'yaue totes nues.*

Fin du ms. (fol. 181 *d*) :

Quant celes le choisirent tantost l'ont apelei... (453, 23)
Guerredon en avraz ainz qu'il soit avesprei. (454, 7)

« Sire, » ce dit li gars, « merveilles dirai granz :
« Ja sunt ce .ij. puceles qui en viennent chantant ;
« Chacune devant soi fait traire .j. auferrant
« Couvert de ci qu'au piez d'un paile escarimant
« Et chevauche chacune .j. palefroi amblant.
« Qu'il n'en at nul meillor[2] (*réclame*).

1. Dans le mot *mars* les deux dernières lettres, omises par le copiste, ont été refaites à l'encre rouge par le rubricateur ; il faut *mai*.

2. Cette tirade manque dans 786, et par conséquent dans l'édition ; elle se trouve en maint autre ms., ainsi 15094 fol 238 v°, 15095 fol. 244, etc.

U. — Bibl. nat. fr. 12567 (anc. suppl. fr. 342).

Parchemin, 0,265/0,190 ; 205 ff. à 30 vers par page. Grosse écriture italienne du commencement du XIVe siècle. Une note écrite au verso du feuillet de garde du commencement nous fait savoir que ce ms. a été acheté pour la bibliothèque du roi « chés M. de Coislin, l'evesque de Mets ».

F. 2. *Ci commence le fuerre de Gadres.*

Devant les murs de Tyr la dedens en la mer (93, 1)
Le roy de Macedoine fist .j. chastel fermer.
Molt fu riche la tour, s'ot entour maint piler.
La façon du chastel ne vous vuieilh deviser.
De la porte marage a fet le pas garder, (—, 5)
C'om ne puisse leens ne venir ne aler,
Que barges de galies ne puissent arriver.
Li rois i commanda de sa gent a entrer,
Et riches garnissons i fist assez porter ;
Souvent, d'eures en autres, lor fist assaus livrer... (—, 10)

Fin :

F. 60 Quant li rois ot pris Gadres, la tour et le defois, (230, 26)
Pour la terre garder i mist de ces Grijois...
Tel afaire lor croist qui n'est mie a gabois (—, 36)
Ici finist li fuerres du roy macidonois[1]
Et conmencent les veus des Griex et des Yndois
Qu'il firent au paon, ou palès maginois,
Pour l'amour des puscelles qui orent les crins blois
Qu'Alixandres li nobles, qui tant par fu bons rois,
Maria les pucelles a joie et a noblois,
Ainsi com vous orrés, se vous di sans gabois,
En la fin de ce livre qui est bien fet a drois.
Ci fenist li fuerre des Gadres.

Suivent les Vœux du Paon et le Restor du Paon.

V. — Oxford, Bodleienne, Hatton 67.

Volume composé de plusieurs fragments distincts réunis sous la même reliure. Il portait autrefois, dans le même fonds, le n° 50. Il est rangé sous le n° d'ordre 4075 dans la première partie des *Catalogi* de Ber-

1. Ce vers et les suivants ne se trouvent pas ailleurs.

nard. J'en ai indiqué le contenu dans la *Romania*, V, 470-1. Le fragment du roman d'Alexandre occupe les feuillets 27 à 46. Parchemin 0,190/0,130, une colonne à la page; écriture du XIVe siècle. Ce morceau n'est autre chose que le *Fuerre de Gadres*, une notable partie de notre seconde branche, copié à part. Il contient environ 800 vers. L'ordre des tirades varie considérablement selon les mss. dans le *Fuerre de Gadres*. Le ms. Hatton offre à peu près le même ordre que *D*. Dans l'édition, c'est-à-dire dans *H*, l'ordre est tout autre.

F. 27 Devant les murs de Tyr, la dedens en la mer, (93, 1)
Li reis de Macedoyne fist un chastel fermer.
Mut fu riche la tur, si out entur maint piler.
La fasçon du chastel ne vous sai deviser.
De la porte vers terre lor volt le porte veer, (—, 5)
Qu'a la cité ne pussent venir ne returner,
Barges, nefs ne galeyes n'i pussent ariver.
Li rois i comanda de sa gent a l'entrer;
Armes et garisons i fet asez porter;
Sovent, de jour en autre lur fet asaut doner... (—, 10)

Fin :

F. 46 Fier furent li vassal et de grant estotie... (183, 12)

Cil ont feru mein colp ki doné en ont maint, (187, 34)
Ou est nuls home tant fiers ki refuser nel deingt,
Kar, s'il l'encontre bien en sele ne remeint,
Petit dure as arçons k'il par force enpeint,
Jus l'en covent aler si lance ne lui freint. (—, 37)
Al sanc k'il ont perdu et al chaut k'il destreint,
Pasmé est as arçons kar li chauz le sormeint;
Et li rois le perçut qui joie dunc suffreient :
Ses deuz poinz fiert ensemble et durement le pleint.

Le reste de la page est blanc.

W. — Bibl. nat. fr. 12565 (anc. suppl. fr. 254[19]).

Parchemin, 0,270/0,165; 297 ff.; 30 lignes par page; nombreuses miniatures d'une belle exécution. Ecriture soignée de la fin du XIVe s. Contient uniquement l'épisode en rimes dérivatives, accompagné de sa suite naturelle, les Vœux du Paon.

F. 1 Alixandres chevauche a loy d'empereour (459, 1)
Amazone a conquis, Ynde et Terre majour...

Fin :

De Carsas part li roys; esté y ot grant masse... (491, 32)
De la cyté ert dame la roynne Candasse, (492, 8)
Alixandres connut en mout petit d'espasse,
Car sa figure ot painte en une voute basse.
Quant li uns fu lés l'autre, bien furent d'une estasse :
Elle l'acole et baise com saint qui gist en chasse;
Il s'acointe a la dame qui estoit bele et crasse,
Tant c'on dist qu'il pescierent andoi en une nasse.
Au .vj^e. jour mut cil qui d'errer ne lasse.
Explicit de Floridas et de Daury son frere.

Suivent les Vœux du Paon (fol. 26) et le Restor du Paon (fol. 189).

a. — Fragment de Lugo.

Je ne connais ce fragment que par les extraits qu'en a donnés M.-A. Parenti dans ses *Osservazioni soprà un antico frammento d'un ms. provenzale*[1] *in pergamena, spettante alla Biblioteca comunale di Lugo.* Ces « Observations » sont publiées dans le *Opere* del conte Giulio Perticari, édition de 1822, III, 624-34, ou édition de 1839, II, 359-65. D'après les citations faites par Parenti, M. Mussafia[2] a reconnu depuis longtemps que ce fragment correspondait aux pages 92, 23 à 109, 5 de l'édition. C'est donc un fragment du *Fuerre de Gadres*, notre seconde branche. Il a dû appartenir, à en juger par les formes du langage, à un ms. exécuté en Italie. Les trois fragments ci-après indiqués (*b c d*) appartiennent aussi au *Fuerre de Gadres*.

b. — Fragment de Saint-Lô.

Un feuillet double à deux colonnes par page et à 50 vers par colonne; en tout 400 vers. Écriture de la seconde moitié du XIIIe siècle. Ce fragment, communiqué en original, en 1874, au Comité des travaux historiques par M. Dubosc, alors archiviste de la Manche, a été de ma part l'objet d'un rapport publié dans la *Revue des Sociétés savantes*, 5e série, t. VI, pp. 98-100. Les deux parties de ce feuillet double ne se suivent pas. Il y avait entre les deux un autre feuillet double qui est perdu. Le premier vers est *Bien lui puet souvenir de dolente semeine* (= édition

1. Le fragment est parfaitement français, mais on sait que naguère encore les érudits italiens confondaient constamment l'ancien français et le provençal.

2. Dans sa dissertation sur le chansonnier d'Este, dans les comptes-rendus de l'Académie de Vienne, classe phil.-hist., LV, 345, note.

Michelant, 173, 25). Le dernier vers de la quatrième colonne est : *Tot li mit en present cil li ont detranchié* qui se retrouve à peu près dans l'édition, p. 179, v. 14. Voilà pour les deux premières pages. Les deux autres correspondent aux pages 196 à 201 de l'édition, mais avec diverses interversions. Le tout appartient à notre seconde branche (le *Fuerre de Gadres*) où l'ordre des tirades varie considérablement d'un manuscrit à l'autre. Pour plus de détails, je renvoie au rapport précité.

c. — Fragment de Cheltenham. Bibl. Phillipps 6661.

Je ne connais de ce fragment, qui sert de garde à un ms. liturgique du XIIe siècle, que les trois vers cités dans le catalogue de sir Thomas Phillipps :

Qui cel orgueils abate qui ci vient descendant	(195, 2)
Emenidus d'Arcade ne voult onques tencier *etc.*	(—, 3)
Tholomers a cest mot c'est a lui acoster.	(197, 3)

On voit par la correspondance avec l'édition que ce morceau, dont sir Thomas nous a donné les deux premiers et le dernier vers, contient environ 75 vers. Mais il est probable que le morceau ainsi délimité est simplement une page à deux colonnes, et non un feuillet entier, l'autre page étant restée adhérente à la reliure.

d. — Fragment de Bruxelles.

Nous devons la connaissance de ce fragment à M. Scheler, qui l'a publié dans le *Bibliophile belge*, 9e année, pp. 253-60, le décrivant en ces termes : « Un feuillet complet, 4 col. à 37 vers ; lettrines ornées « rouges et bleues, très belle écriture ». De quelle époque est cette écriture si belle, c'est ce qu'on ne nous fait pas savoir. Voici les deux premiers et le dernier vers de ce morceau qui en contient 148 :

Li fourier voient Grius venir tus eslaissiés	(206, 8)
Et sevent que li dus estoit mors trebuciés...	

Fin :

Dex ! com joiousement Bales l'a receüe.	(210, 19)

A priori, il ne semble pas impossible que ce fragment ait fait partie du même ms. que le fragment *c*.

e. — Fragment Deschamps de Pas.

Ce fragment fut présenté en 1868 au Comité des travaux historiques par M. Deschamps de Pas, correspondant du ministère de l'Instruction

publique [1]. Renvoyé à mon examen, j'en fis l'objet d'un rapport publié dans la *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, X, 477-8. Il a été jusqu'à maintenant conservé dans les archives du Comité, mais il va être transféré au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

C'est un feuillet double (deux feuillets) en parchemin, ayant pour dimensions 0,,30/0,245 ; les pages sont à deux colonnes, les colonnes ont 35 vers, sauf celles de la seconde page, qui en ont 37. L'écriture est de la fin du XIVe siècle. Il y a en tout 284 vers qui se suivent sans interruption, la feuille ayant formé le centre d'un cahier. Par une heureuse fortune, ce morceau contient la fin de la seconde branche et le début de la troisième, c'est-à-dire la partie même d'où est tiré l'un des spécimens cités ci-dessus dans la notice de chaque ms. Ce fragment offre un texte entièrement identique à celui d'*N O*.

F. 1 *a* As espées trenchans vont departir le tas. (243, 16)
Tholomé fiert Lyon et dan Clin Gaudinas ;
Licanor Occident, et Lyones Lypas...

TROISIÈME BRANCHE. Mention des auteurs :

F. 2 *a* Quant li roys ot conquis Sulie et les cité... (248, 34)
b Aristotes ses mestres s'en est o li alez. (249, 18)
Quant li solaus torna et midi fu passez, (—, 22)
ALIX. nous dit que de Bernai fu nez (—, 19)
Et de Paris refu son seurnon apelez (—, 20)
Qui or a les siens vers o les Lambert mellez.

Or entendez, signeur, que ceste hystoire dit :
De Daire le persant qu'Alix. conquist,
Et de Porron le roy qu'il chasça et occist,
Et de la grant vermine que es desers conquist,
Et des bonnes Hercu qu'il cercha et enquist,
De Gos et de Magos que il enclost et mist
Que ja n'en isteront si vendra Antecrist,
Ainsi comme Apellez s'ymage contrefist,
Du duc de Balentine qu'il pendi et occist,
La royne Caudace que en sa chambre mist,
Et de la vois de l'arbre qui de sa mort li dist,
Ainsi com d'Arist. l'entrodist et aprist ;
La verté de l'estoire, si com li roy la fist,
.I. clers de Chastiaudun, LAMBERT LI TORS, l'i mist, (250, 1)
Et del latin la trait et en romant le mist.

1. Voy. le procès-verbal de la séance du 7 décembre 1868, *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, IX, 107.

Alix. chevauche, qui onques ne fina... (231, 32)

c Alix. repaire de duit des faucons... (250, 3)

Fin du fragment :

Li .xij. compaingnon que vous m'avez ellis (251, 29)
Ont ja mon tref tendu seur l'eve de Gangis.
Des maus quar[1] fet en Perse n'est pas Daire garis. (251, 31)

IV.

REMARQUES SUR LES RAPPORTS DES MANUSCRITS ENTRE EUX.

Le principe d'après lequel j'ai opéré, dans les pages qui précèdent, le groupement des mss. du roman d'Alexandre a été énoncé plus haut, pp. 247-8. Un premier groupe est formé par les deux mss. de l'Arsenal et de Venise qui se distinguent nettement des autres par leur début ; un second par les exemplaires (*C D E F*) où les deux interpolations de la troisième branche n'ont pas encore pris place ; un troisième par ceux qui admettent la première seulement de ces deux interpolations (*G H I J*) ; un quatrième par ceux qui les admettent l'une et l'autre (*K L M N O P Q R*). Présentement je tiens à faire remarquer que ce classement très sommaire n'est pas fondé uniquement sur la base que je viens d'indiquer. Bien des circonstances tendent à le confirmer et à le préciser. J'en relèverai ici quelques-unes.

1. En premier lieu on observera que les mss. du quatrième groupe, ceux qui ont l'épisode du Voyage au paradis, sont les seuls qui aient aussi la *Vengeance* de Jean le Nivelois ; voir *M N O P Q*[2] ; il en était probablement de même d'*R* où la fin manque par suite de la perte des derniers feuillets. *K* et *L* ont bien le Voyage, mais ils n'ont pas la continuation de Jean le Nivelois ; au lieu du poème de ce dernier ils ont l'œuvre plus ancienne de Gui de Cambrai. Ces deux exemplaires font à cet égard, comme à d'autres encore, la transition entre les mss. du troisième groupe et ceux du quatrième, circonstance qui motive le rang que je leur assigne à la limite de ces deux groupes. Quant aux mss. qui n'ont pas le Voyage au paradis, ils ont comme continuation le poème de Gui de Cambrai ou n'ont pas de continuation du tout.

Voici maintenant quelques observations suggérées par la comparaison des leçons. On conçoit qu'il serait aisé d'en augmenter le nombre à

1. Corr. *qu'a*.
2. Il faut ajouter *S*, qui a la *Vengeance* de J. le Nivelois, et avait très probablement le Voyage.

l'infini, mais je m'en tiens, pour plus de brièveté, à celles qui se déduisent de citations faites dans les notices qui précèdent.

2. Les mss. du quatrième groupe, *K L*, et de plus *N*[1], exceptés, intercalent seuls ce vers : *Ne nule forteresce qu'en poist assaillir* entre les vers 20 et 21 de l'édition. Prenons note dès maintenant de l'exception qu'offre *N* : ce n'est pas la seule. Nous verrons que *N O e* forment dans le quatrième groupe une petite famille bien distincte.

3. Dans le même groupe la mention relative à Alexandre de Bernai[2] est incomplète : il y manque le dernier vers : *Que li fuerres de Gadres est ici afinez*. La présence de ce vers caractérise le second groupe (*H J*[3]) auquel il faut joindre *K* qui a le Voyage au paradis, mais se rattache au troisième groupe par d'autres particularités. *L* omet toute mention d'Alexandre de Bernai, et par conséquent est hors de cause.

4. La tirade en *ist* où est nommé Lambert le Tort, et qui est proprement le début de la troisième branche, donne lieu à quelques remarques intéressantes. Observons d'abord qu'*I J K* offrent une faute commune. Au lieu du vers *Et des bosnes Artu qu'il cercha et enquist*, commun à *A B M N O P R e*[4], ces trois mss., qui appartiennent, les deux premiers tout à fait et le dernier en grande partie, au troisième groupe, ont cette leçon évidemment due à la correction d'un copiste : *Et des autres merveilles*. — Dans la même tirade, les mss. *M P R* (quatrième groupe) complètent la mention de Gog et de Magog par ce vers qui n'est pas inutile au sens : *Et estoupa lor terre del mur que il i fist*. Ce vers ne se trouve que dans ces trois mss. Il manque — cela est à noter — dans *N O e*, qui offrent au même endroit une autre particularité. Cette particularité pour laquelle *N O e* sont d'accord avec *I J K* consiste en ce que la tirade en *ist* est suivie de la tirade *Alixandres chevauche qui onques ne fina*, laquelle dans les autres mss. est placée bien plus haut dans la seconde branche. On voit par cette dernière circonstance que le même ms. peut offrir des affinités diverses. Je pourrais prouver que certains mss. se rattachent par l'une de leurs branches à un groupe et par les autres à un autre. La classification que je propose est en réalité fondée sur la moyenne des résultats.

---

1. *O* ferait aussi exception puisqu'il offre une leçon à peu près constamment identique à *N*, mais il n'a pas les deux premières tirades.

2. Voir dans les notices, sous *Troisième branche*.

3. Il faudrait y joindre *G I;* mais dans *I* la lacune est certainement accidentelle, puisqu'il manque non pas un vers, mais deux; quant à *G* il supprime toute mention des auteurs, fait qui s'observe dans tous les mss. connus du second groupe et aussi, au quatrième, dans *Q*.

4. Dans *N e* il y a *Hercu*, qui vaut mieux ; *O* a une mauvaise lecture : *H'ay*. Il s'agit des bornes d'Hercule et nullement d'Arthur de Bretagne. *Q* n'a pas la tirade.

5. Signalons encore, comme un fait commun à *M N O P Q R*, l'absence (je pourrais dire la suppression) des tirades en *on* et *one* qui doivent terminer l'épisode en rimes dérivatives. Ces tirades existent dans *K* et *L* qui, par là comme par tant d'autres faits, se rattachent au groupe *G H I J*.

6. La quatrième branche, étant en grande partie une composition originairement distincte du reste du poème — tout comme la deuxième — se présente en des états très variés, et, par suite, exigerait une étude très détaillée qu'il ne peut être question d'entreprendre ici. Indiquons seulement quelques points. Le début de cette branche est, dans *A B D E G L M N O P Q R* :

> A l'issue de mai, tout droit en cel termine
> Que li biaus tens revient et ivers se decline[1]...

Le second vers, qui paraît nécessaire au sens, est omis dans *C H I J K*.

7. La tirade en *ure* où est mentionné Pierre ou Perrot de Saint-Cloud manque dans *A B C D*[2] *G L P* ; dans *I J K* la tirade existe, mais le nom de Pérrot de Saint-Cloud est remplacé par *Signor li sages dit*. En somme ce nom n'est conservé que dans *H M N O Q*[3] *S*[4] ; remarquons qu'ici *H P* se détachent de leurs groupes respectifs.

8. La tirade en *as* fournit encore pour la branche IV un élément de classification. Elle manque dans *I J K L* qui se terminent un peu plus haut, à une tirade en *ist*. Elle est finale dans *C P* ; elle a dû être finale dans le ms. sur lequel a été copié *G*, voir la note de la p. 263 ; elle est sujette à des variations considérables, mais on peut assez bien retrouver les leçons primitives en recourant au chapitre final de l'*Epitome* de Valerius. Il n'est pas facile de classer d'une façon satisfaisante *A*[5] *C D G M*

---

1. Il y a quelques variantes, ainsi dans *A* : *Que li doz temps revent et jovent se decline.*

2. Sans doute aussi dans *F*, quoique je ne l'aie pas vérifié ; *E* est incomplet.

3. *R* est incomplet.

4. Il n'a guère pu être question de *S* dans les remarques qui précèdent, parce que ce ms., incomplet de diverses parts, n'avait point les passages comparés.

5. Comme dans le premier volume de mon livre sur Alexandre, imprimé depuis douze ans, j'ai négligé de publier cette tirade parmi les extraits du ms. *A*, je vais la donner ici telle qu'elle se présente dans le ms., avec ses fautes de tout genre :

F. 128 v° Oi ! bons rex Alix. quant gentilment ovras ! (§47, 37)
N'aveies que .xx. anz quant corone portas,
Et en .xij. ans après tot lo mont conquestas,
E dedenz ces .xij. anz .xij. ciptés fundas
Et a chascuna d'eles lo ten non enpousas.
Les sés en ai nommez si cum tu les formas,
Or les parnomera, que cha n'i faudrai pas : (§48, 5)
Tu feïs Alix. a premasagrant ahs,
Pois en refeïs autra dreit a put Orgalas ;

P; mais pour les autres on reconnaît à première vue deux groupes : 1° *H Q S*, les deux derniers de ces mss. étant apparentés de très près ; 2° *N O* mss. qui offrent pour cette tirade un développement tout particulier. Nous avons déjà constaté plus haut (nos 2 et 4) la parenté de ces deux mss.

Je suis obligé par plusieurs motifs de m'en tenir à ces remarques, qui, je l'espère, pourront servir de jalons à un futur éditeur du roman d'Alexandre.

APPENDICE.

ABRÉGÉ LATIN D'UNE PARTIE DU *FUERRE DE GADRES*.

Il n'est pas hors de propos de placer à la suite de la description des mss. du roman d'Alexandre un fragment de traduction fort abrégée du même ouvrage. Ce fragment n'a évidemment aucun intérêt si on se borne à l'examiner en vue de l'utilité qu'on en pourrait tirer pour la critique du texte original. Il n'est pas probable que le traducteur, qui devait vivre au XIVe siècle et en Italie, ait eu sous les yeux un ms. meilleur que tel ou tel de ceux qui nous sont parvenus. Mais, considéré en lui-même, ce morceau fournit un témoignage digne d'être recueilli sur le succès obtenu par notre roman au-delà des Alpes. Il tire aussi une partie de son intérêt du ms. même d'où je l'ai tiré. Ce ms. est bien connu de tous ceux qui se sont occupés de l'histoire de Dante ou de celle de Boccace : c'est le ms. Plut. XXIX n° 8 de la Laurentienne, le ms. qui contient la lettre célèbre, mais probablement apocryphe, de frà Ilario à Uguccione della Faggiuola. Cette lettre occupe une partie du fol. 65 du ms.; le fragment ci-après publié se trouve au fol. 64. Dans le catalogue de Bandini [1] il est mentionné sous ce titre : *Quædam de Alexandri magni gestis apud Tyrum*. Le ms. lui-même est un recueil de copies et d'extraits formé par diverses mains vers le milieu du XIVe siècle, et qui a évidemment été composé par quelque humaniste du temps. On est généralement d'accord pour admettre qu'il a appartenu à Boccace, ou du moins qu'il a passé par ses mains. On y trouve en effet des

---

Ici sunt des contrées o hom fait riche dras ;
Et apres Gairicon la noesme estouras ;
Che fu un rices reis que d'aut meïs en bas :
Sa terre fu molt bone, mès tu la desertas.
Pois en fist un' autra que ricement poblas,
Cele est dite Alix. ; apre les troiadas.
Sur l'aigue de Tigris un' autre ahtafias,
O letres en greceis el mur esquer tu as. (548, 14)

1. *Catal. codd. latinorum Bibliothecæ Mediceæ Laurentianæ*, II, 26.

documents dont Boccace a fait usage dans sa vie de Dante ou dans son commentaire inachevé sur l'*Enfer :* la lettre de frà Ilario ci-dessus mentionnée et la correspondance (probablement apocryphe aussi) entre Dante et Giovanni del Virgilio, qui ne se rencontre point ailleurs [1]. Notre fragment tire de cette circonstance un intérêt particulier. Boccace, dont la curiosité sympathique était perpétuellement en éveil, a dû le lire, si même il n'a pas eu quelque part à sa composition. N'ayant pu voir tous les ouvrages (ils sont fort nombreux) où il est question du ms. Plut. XXIX, 8, je n'oserais affirmer absolument que le fragment ci-après publié n'a pas attiré l'attention de quelque érudit, depuis Bandini ; je ne crois pas cependant qu'il ait jamais été l'objet d'une étude particulière ; du moins M. Hortis n'en fait aucune mention dans son livre si érudit sur les œuvres latines de Boccace, où il cite à plusieurs reprises le ms. qui nous l'a conservé [2]. C'est l'abrégé d'une partie du *Fuerre de Gadres*, notre seconde branche, correspondant à peu près aux pages 93 à 115 de l'édition [3]. Le travail, ou peut-être simplement la copie, est resté inachevé. Je doute que l'abrégé ait jamais dû être poussé beaucoup plus loin que l'endroit où il s'arrête dans son état actuel. Le traducteur ou abréviateur était visiblement fatigué de la monotonie des récits de combats dont se compose cette partie du poème, et à mesure qu'il avançait, il resserrait davantage la narration.

La latinité de ce morceau est médiocre et ne décèle guère un humaniste que par des expressions un peu trop recherchées, telles que le *per Stygias juro* du § 33. Les fautes de copie sont nombreuses, et je ne me flatte pas d'avoir réussi à les corriger ou même à les apercevoir toutes. Quant aux simples fautes de graphie (*com*, *emsem*, etc.), je n'ai pas cru nécessaire de les corriger. J'ai cité en note, pour servir de points de repère, les vers de l'original dont la teneur se retrouve le plus clairement sous la forme latine. Pour ces citations je me suis servi de l'édition de M. Michelant, corrigeant le texte, là où il est par trop mauvais, à l'aide du ms. fr. 15095. J'ai indiqué les plus importantes seulement de ces corrections.

---

1. Récemment M. Kœrting a contesté que ce ms. ait appartenu à Boccace (*Boccaccio's Leben u. Werke*, 1880, pp. 28-9) ; mais ses arguments, qui sont d'une grande faiblesse, viennent d'"être suffisamment réfutés par M. P. Scheffer-Boichorst, *Aus Dantes Verbannung* (Strasbourg, 1882), pp. 230 et suiv. Je m'empresse d'ajouter que si je me trouve d'accord sur ce point avec M. Sch.-B., je me sépare de lui sur beaucoup d'autres, et notamment en ce qui concerne l'authenticité de la lettre d'Ilario.

2. *Studj sulle opere latine del Boccaccio*. Trieste, 1879, in-4°, pp. 260, 309, 323, 351-7, 926-7.

3. On a vu ci-dessus, p. 216, que cette branche avait eu son existence à part. Notons que le fragment de Lugo (ci-dessus, p. 319) correspond à peu près au contenu de notre abrégé latin.

1. Tempore quo quondam prepotens ac nobilis Macedonum rex Alexander civitatem Tyri opibus et armis multipliciter obsedisset, que quidem civitas menibus altis atque turribus vallata erat, quoniam vi nec arte subjugare valeret, et ob hoc castrum fortissimum in insula quadam ex opposito civitatis construxit, ut portus et introitus navigantium intrantium civitatem totaliter impediret; — 2. hoc quoque pacto juravit per Deos .....[1] quod neminem eorum misericorditer suscipiet, sed morte crudeli omnes pariter punientur. — 3. Providens post hec utilitatibus omnium, vidit quod exercitui suo victui necessaria jam quasi penitus defecissent. — 4. Cum non esset circumquaque qui tante necessitati subcurrere valeret, appellavit ad se predilectum et electum militem suum Emenidum de Arcadia nomine, et ei tribuit pro comitiva condecenti septies centum milites, ut irent secum et predam adquirerent pro necessitate communi, deditque eis ducem nomine Sanzonem, virum nobilem ac sagacem, capitaneos quoque ordinavit Perdicas et Leonem, Landinum, Lycanor et Phylotem et plures alios nobiles milites ac potentes[2]. — 5. Tunc recesserunt milites cum licentia regis Alexandri, duce Sanxone previo, ordinatim et secrete. — 6. Equitantes die toto ac nocte sequenti, clarescente die, in valle Yosaphat devenerunt; cumque ad locum illum fertilem et copiosum devenissent, boves et oves et animalia multa circumquaque pascua querentes invenerunt. — 7. Emenidus vero com (*sic*) comitiva sua, predam arripere cupiebat, sed pastores, non sicut pueri sed sicut predones, armati clippeis et lanceis, armenta sua deducebant, et cum clamassent, eorum vox in auribus civium resonabat. — 6. Tunc congregaverunt milites animalia ut predam exercitui deportarent. — 9. Sed pastores vocem emiserunt, taliter quod tota civitas fuit perturbata et commota. — 10. Tunc audiens Ocheserie dominus eorum[3] cornu altissime persuflavit ut gentem suam coadunaret et Grecos predones letaliter invaderet. — 11. Exiens Ocheserie de civitate, quem primum invenit corpus ejus miserabiliter perforavit, alterum humo mortuum prostravit, tertium quoque capite privavit, transiens ultra, coadunatos separans, et Grecos quoque taliter repellens quod malis gratibus eorum predam quam fecerunt viriliter reassunsit[4]. — 12. Cumque vero Emenidus hoc vidisset,

---

1. *Ici un mot abrégé, sans doute corrompu :* ectheïs ; *p.-ê.* ethnicos?

2. Li rois par mautalent commença a jurer (Mich. 93, 15)
Que ja n'en prendra .j. qu'il nel face afoler.
Emenidus d'Arcade commande en fuerre aler,
Et .viij^e. chevaliers ensemble o lui mener :
Perdicas et Lione et Caunus qui fu ber,
Lincanor et Filotes por le forces (*corr.* les forriers) garder,
Et maint autre baron que jou ne sai noumer.
Le val de Josafa ont molt oï loer,
Que c'est li miudre terre que on puise trover,
Et a Sanson de Tir les commande à guier.

3. Mais li cris est levés et la gens estormie; (Mich. 95, 30)
Li sires qui les garde ot non Oteserie;
A un cor d'olifant les asemble et alie.

4. *La version développe le texte où il y a seulement :* (Mich. 95, 34)
A .vij. des premerains ont tolue la vie,
Et le proie ont rescouse; malgré aus l'ont guerpie.

gentem suam in tam novo primordio conflictam, iratus nimirum et furore nimio perturbatus, illam melius quod potuit recollegit ; prosiliens ultra, evaginato gladio, gentem Gadrensem potenter invasit, et antequam lora retraheret quamplurimos eorum vita carere fecit totaliter. — 13. Tunc incepit bellum crudelissimum ex utraque parte aumentari. — 12. Caulus vero, miles nobilis, primo perpendit Canutum[1] nepotem Ocheserie, quem active[2] lancee mortuum sabulo prostravit, ultra progrediens, equum calcaribus urgens[3]. — 14. Videns Ocheserie nepotem mortuum, animo turbatus, grecum unum nobile[m] mucrone lancee sue corpus eius perforavit, sed Leo invadens Ocheserie lancea clippeum ejus et loricam laniavit, ultra progrediens[4]. — 15. Alter vero Grecus, ex obliquo procedens, percussit eum in capite quod galeam ejus ruptam in terram projecit et capite denudato remansit ; retrovertens Leo[5] percussit Canutum, .i.[6] Ocheserie senex, in capite canuto, taliter quod emsem suum in ejus cerebro balneavit, et eum mortuum in terram porrexit. — 16. Cumque vero gens Gadfesium[7] se vidisset domino privata[m] futgam arripuit cursu veloci, dolore conflicta. — 17. Quo patrato, gens Greca predam congregavit ut exercitus necessitati abundantiam ministraret ; sed aliter accidit quam credebant, quia, antequam modicum longe pertransissent, obviam eis venerunt gentes inique ut armenta propria iterum ab eis violenter recipere[n]t. — 18. Cumque vero aliquantulum longius pertransissent, Emenidus retro respiciens vidit per montes infinitam et

---

1. Lusianor *dans l'édition, mais* Lancienor *dans* 15095 ; *le traducteur aura compris* l'ancienor, *d'où* canutum. *Voici le texte du ms.* 15095 ; *cf. Michelant*, 96, 20-4 :

Caulus point le ceval, grans saus li fait porprendre,
Et fiert Lancienor, que l'escu li fait fendre.
Li plus hardis des lors, et si estoit li mendre ;
Niés ert Oteserie, el camp le fait estendre ;
Si l'a feru el cors que l'arme li fait rendre.

2. *Corr.* ictu *ou* actione ? *Cf.* § 36.

3. *Presque un hexamètre.*

4. Quant vit mort son neveu, desor l'erbe menue (M. 95, 28)
Le ceval esporone qui molt tos se remue,
Et fiert si .j Grijois de l'espée esmolue
Del bu li a la teste al branc d'acier tolue.
Lihones point le brun tout une voie oscure
Et fiert Oteserie sor le targe menue :
Desous la boucle a or li a fraite et fendue.

5. *Ms.* seoleo.

6. = id est. *Ces mots :* id est Ocheserie senex, *sont une sorte de glose introduite par le traducteur pour expliquer* canutum. *Voici le texte :*

Outre s'en est passés et trait l'espée nue ; (M. 96, 37)
Mais a Oteserie est grant perde venue,
Qu'a .j. autre batalle qu'a .j. Griu ot eüe
Son elme avoit perdu et sa coife abatue,
Et Liones le fiert en le teste cenue
Que l'espée li a dusqu'as dens enbatue.

7. *Il y a dans le texte* (*Mich.* 97, 6) l'autre jens ; *le traducteur aura voulu dire « la gent de Gadres »*, gens Gadrensium.

innumerabilem multitudinem gentium descendere, eos acriter persequentes. — 19. Tunc turbatus est Emenidus, premeditans qualiter se haberent, et quomodo pressuram et pondus tam magne multitudinis gens sua pauca substinere possit; quia dux Bethis Gadrensium contra eos veniebat cum iiij^{or} et septicentis pugillibus in armis[1]. — 20. Providens Emenidus vero et corde meditatus est quod nuntium regi Alexandro transmicteret ut tante necessitati nobilium subsidium demandaret. — 21. Tunc vocavit Lycanor et dixit ei[2] : « Carissime, « succurratis necessitati nostre. Ite ad regem Alexandrum nostrum ut nobis « auxilium tribuat et necessitati nostre, sicut videtis, auxilium transferat oppor- « tunum ; aut aliter flos nobilitatis militie hodierna die peribit. » — 22. Lycanor autem respexit Emenidum quasi turbatus animo, et dixit : « Non recedam « a societate nobilium donec clippeum videam perforatum et lanceam manibus « tenere [non] valeam, et emsis meus in sanguine .x. vel .xij. fuerit madefac- « tus[3]. » — 23. Post hec videns Emenidus quod nil cum eo proficeret, vocavit Phylotem et dixit ei : « O vir bone et prudens, placeat nobilitati vestre ut pro « omnibus laborare velitis, eundo ad civitatem Tyri, et nuntietis Alexandro quod « gesta sunt et que nobis contingere gens invencta[4] procurat. » — 24. Respondit ei Phylotes dicens : « Amice, quid vobis videtur de me? quare me « elegistis pro viliori, qui me nuntium facere procuratis et dimittere societatem « in tempore necessitatis? Tamen credo quod emsis meus tam bene scindit « sicut vester et adhuc corpus et arma sana sunt, que hodie probare conabor; « et merito et ratione rex et Aristoteles si, sanis armis et persona non lesa, « tale nuntium eis in presentia militum preferrem tamquam proditorem et timi- « dum me digito mostrare deberent[5]. » — 25. Retroque respexit Emenidus, vidit Leonem et rogavit eum dulciter ut ad Alexandrum se transferret, taliaque videat ei pro necessitate communi prolaturum[6]. — 26. Ipse vero, tamquam miles probus et fidelis, quasi eodem modo se similiter excusavit. — 27. Vocavit Perdicas qui se animo preliandi similiter excusavit; quod quidem fecerunt

---

1. Car li sires de Gadres ot mandé de sa gent (M. 97, 13)
Tant que il furent bien .iiij. M. et .vij. C.

2. Il en a apielé Lincanor d'Orionde. (M. 98, 17)

3. *La traduction n'est pas exacte ; il est possible que le traducteur n'ait pas compris :*

Ains parra mes escus que soit targe reonde (M. 98, 24)
Et arai detrancié del cors le maistre esponde ;
Nen isterai del camp que des lor n'i encontre.

Ou, d'après 15095, Ançois qu'ise de camp que des lor n'en i tonde.

4. *Corr.* inuncta? *Le texte ne fournit aucun secours, la traduction étant tout à fait libre.*

5. Quant mes haubers sera pertuisiés comme cote, (M. 99, 5)
Et mes escus fendus com dras c'om aligote...
Se dont vois el mesage, on dira : « Cil n'asote, »
Ne ne me gabera li rois ne Aristote.

6. Emenidus apele Lione, se li proie (M. 99, 32)
D'aler a Alixandre, por souscors l'i envoie.

Caulus et Aristes[1]. — 28. Demum vocavit Sansonem[2] et rogavit eum humiliter ut provideret suis sequentibus, ne, duce ignoto, gens sequens periret, et quod ipse personaliter iret ad Alexandrum ut genti sue in tam ferventi negotio succursum preberet cundignum, et non dimictat, sicut mercenarius, gregem suam a feris et avibus acriter devorari[3]. — 29. Tunc respondit ei Sanxon : « Dixistis « me fore pastorem gentium et ductorem, et vos vultis quod ego dimictam « gregem mihi traditum cum lupus advenerit, et fugam. Merito et ratione con- « sona veritati possit me rex nuncupare mercenarium, proditorem et menda- « cem. » — 30. Ex obliquo enim respiciens Emenidus, vidit militem sub arbore quadam sellam equo ponentem et arma sua que habebat diligenter prospicientem, cum non haberet unde se tueri queat, nisi solummodo clippeum, lanceam et emsem, nec tamen tanti valoris erant quod nobiles secum assotiare dingnaretur[4]. — 31. Miles vero formosus erat membris corpore et capite gratioso formatus, et facie et facundia nobiliter imbutus. — 32. Transiens Emenidus juxta eum, eum dulciter advocare visus est, et dixit : « O frater care, rogo « vos ut ad Alexandrum vos transferre velitis, quod si, nisi breviter et absque « mora genti sue auxilium et succursum prebuerit, omnes pariter, tot quot « sunt, sciat in hoc die procul dubio perituros, et duellum erit grave, nec arma « habetis unde vos cumdecenter personam vestram defendere possitis[5]. » — 33. Miles autem ei crudeli animo dixit : « O nobilis dux et ductor omnium « nostrum, non modicum admiror cur talia mihi dicere potuistis, qui me paupe- « rem et ingratum nuntium instituere velitis, cum nec rex me nec ego regem « nec etiam barones cognoscam, neque enim decens est ut de paupere fiat nun- « tius tante multitudine adjuturus[6]; nec ego propter penuriam cor alibi quam

---

1. Emenidus apiele le hardi Perdicas..... (M. 100, 10)
Emenidus a dit : « Car i alés, Calnus. »..... (M. 100, 22)
Emenidus a dit : « Alés i, Aristé. » (M. 100, 32)

2. Emenidus d'Arcade en apela Sanson. (M. 102, 14)

3. *Le traducteur introduit ici et dans la réplique de Sanson des idées dont il n'y a pas trace dans le texte, mais qui sont visiblement inspirées de ces paroles du quatrième évangile* (X, 12) : Mercenarius autem, et qui non est pastor, cujus non sunt oves propriæ, videt lupum venientem, dimittit oves et fugit, et lupus rapit et dispergit oves.

4. *Ce morceau est une traduction assez exacte :*
Emenidus esgarde desous .j. olivier, (M. 105, 26)
Descendu vit a terre .j. povre chevalier ;
Sa siele ravoit mise, reçaingle son destrier ;
N'avoit ensemble lui serjant ne chevalier.
Il ot elme et escu et espée d'acier ;
N'ot plus de toutes armes car nes pot esligier,
Et celes furent teles, s'il les vosist laier,
Ja frans hom par nature ne les deüt baillier.

5. N'avés pas bones armes, remanoir ne vous quier. (M. 106, 19)

6. Ciertes, onques ne vi Alixandre d'Alier, (M. 106, 25)
Ne jou par tel parole ne m'i voil acointier,
[Ja de povre estrane ome ne faites mesagier :]
Envoiés i plus rice qui mius sace plaidier.
Le vers entre [ ] *est tiré du ms.* 15095.

« voveram tradidi, nec etiam personam meam in armis probavi, sed per Sty-
« gias juro quod hac hodierna die probare conabor. — 34. Sed vos qui estis
« notus et estis in consilio inter nobiles, et scitis verba vestra sicut diligens
« predicator multipliciter propalare, procul dubio juste et rationabiliter talia
« regi nuntiare deberetis, quia ipse fidem dictis vestris adhiberet cumdingnam. »
— 35. Post hoc vocavit Emenides Aristem, irato animo et crudeli furore con-
cussus, et dixit : « O nobilis amice et socie, nihil aliud michi videtur utilius
« pro necessitate et utilitate nostrum omnium faciendum ad presens, nisi quod
« unusquisque diligenter arma arripia[t] et istudio diligenti personam suam tueri
« procuret, et imicos, in quantum uniuscujusque vis se extendit, agravare nita-
« tur. » — 36. Cum (v°) autem talia verba inter se protulissent, unusquisque
arma suscepit, et equitantes serie et conjuncti, primus quidem Sanxon, ductor
eorum, prependit Bethis ducem, et eum active [1] lancee potenter invasit, et
fracta lancea clippeum ejus ulterius perforavit ; sed dux ille Bethis ita ferociter
eum percussit quod tibiis in altum erectis mortuum in campo projecit [2]. — 37.
Ultra prosiliens alterum Grecum viriliter ense percussit, ita quod eum mortali-
ter vulneravit. — 38. Prosequens alter Grecus fero animo percussit capitaneum
unum Gadrensium quod morti illum tradidit perpetue moraturum, de quo gens
illa nimirum stupefacta remansit. — 39. Videns Emenidus Sanxonem jacentem
in sabulo, dolore et ira commotus, ulnis clippeum amplectitur, equum quoque
calcaribus urgebat obvians Salaciel archimandrite Gadrensium, et taliter eum in
vultu ensis acumine vulneravit quod supinus in campo mortuus remansit [3]. —
40. Cum talia et similia inter se facerent, respexit Emenidus juxta montes, et
vidit turbam copiosam Turcorum cum arcubus et pharetris venientem eis obviam;
quo vidente stupefactus est nimium [4] vehementer, quoniam sagipte eorum tan-
quam grando que de celo descendit super eos ferociter descendebant, et [ab]
eis multum gravati fuerunt. — 41. Sed nobiles milites Perdicas et Leo, eis
obviam concurrentes cum decem militibus in eorum comitiva, inter eos virtuose
subintrarunt [5], et, quamplurimis eorum necibus deditis, residui fugam velociter

---

1. Cf. § 12.

2. Sanses brisa sa lance, s'en volent li tronçon, (M. 110, 34)
Et li dus le feri iriés comme lion,
Que desous la mamele li copa le rognon :
Toute plaine sa lance l'abat mort el sablon.

Je ne vois pas l'original de ce qui suit, sous les §§ 37 et 38.

3. Emenidus le pleure, si se pasme trois fois ; (M. 111, 10)
Boinement le regrete, s'en depece ses dois...
Par aïr esporone le ceval es caumois, (M. 111, 17)
Si se met en l'estour que tous i fu destrois,
Et fiert Salehadin qui sire est de lor lois,
Arcevesques de Gadres, ausi noirs comme pois ;
L'escine li trança et l'escu demanois...

Au lieu de Salehadin, *l'éditeur donne en variante* (*d'après* 375) Saleson ; *dans* 15095 Salehaton.

4. *Ms.* nimirum.

5. Perdicas et Liones sordent d'une vauciele ; (M. 118, 8)
De toutes les compaignes c'amenerent tant beles
N'ont que .xx. chevaliers qui mais soient en ceile.

Les deux derniers vers, très corrompus dans Mich., sont rétablis d'après 15095.

acceperunt. — 42. Canutus vero ex altera parte militans nepotem ducis Bethis sibi obvians in campum mortuum prostravit. — 43. Antigonus autem equitans per campum, disrumpens hinc et inde fortiore lancea conglobantes, pollutus multorum sanguine, perpendit capitaneum Gadrensium sibi obviam concurrentem, et ejus clippeum lancea perforavit, sana carne relicta. Sed Antigonus eum taliter tetigit ense scindenti quod collum juxta humeros cum capite humo projecit[1]. — 44. Juxta eum dimicabat Androneſ, et erecto capite perpendit Sallefax per campum saltitantem, nobilem valde ac potentem, quod sub jugo sue potentie totam terram usque ad flumen Jordanis tributariam sibi tenebat[2], et eum percussit letaliter, et perpetuo eum morti tradidit remansurum. — 45. Ex alio latere nobiles ac potentes Festion cum Leone[3], huc et illuc, tanquam leones famellici, inimicos gladiis devorabant. — 46. Cumque Festion vidisset nobilem ducem nobiliter decoratum in armis, erecto gladio, ejus caput velociter detruncavit. — 47. Aristes similiter, vigore ac ira repletus, perrexit obviam per campum concurrentibus, hinc et inde sanguinem et cerebra inimicorum miserabiliter perfundens, obviavit cuidam Turco.

Le reste manque.

Paul MEYER.

P.-S. — Il y a au Vatican, fonds de la Reine nº 1364, un ms. d'Alexandre dont quelques tirades, assez mal choisies, ont été publiées par M. Keller dans son *Romvart*, pp. 199-201. Je m'en suis aperçu trop tard pour pouvoir me procurer les extraits nécessaires pour classer ce ms. Ce sera l'affaire d'un supplément où sans doute prendront place d'autres additions encore. Et, par exemple, quelqu'un de nos lecteurs allemands m'apprendra peut-être ce qu'est devenu et ce que contient le roman manuscrit d'Alexandre que possédait le baron de Lassberg, au témoignage de M. Keller (*Romvart*, p. 199).

ERRATA. — Le lecteur aura sans doute corrigé de lui-même deux terribles coquilles de la p. 216, pour lesquelles je n'ai plus qu'à faire mon *mea culpa*. Aux lignes 6 et 5, à partir du bas, il est parlé de la traversée des *déesses* de l'Inde et de la soumission de *Pons*. Il s'agit bien entendu des *déserts* de l'Inde et de *Porus*. P. M.

---

1. *Il est bien question d'Antigonus à cet endroit du texte original, mais le récit est tout différent.*

2. Androneſ sist armés et galope sor train... (M. 114, 17)
.I. amiral encontre devant lui en .j. plain, (M. 114, 24)
Il tint tot le païs environ flun Jordain,
Galafres ot a non et fu fius Godevain.

3. *Cette fin ne paraît pas suivre le texte de près. Toutefois on peut entrevoir que le traducteur avait sous les yeux un ms. où l'ordre des tirades n'était pas le même que dans le ms. copié par M. Michelant. Ainsi nous allons voir* (§§ 46 *et* 47) *Festion et Aristes mentionnés consécutivement. Or les tirades* Festions fu armés sor .j. amoravi, *et* Arides (*ou* Aristes) vint poignant parmi l'estor plenier, *qui en divers mss., et notamment dans le ms.* 15095 (*fol.* 56) *se suivent, sont, dans l'édition, placées l'une* (*Festion*) *à la page* 121, *l'autre* (*Aristes*) *à la page* 125.

SOUHAITS DE BIENVENUE

ADRESSÉS A FERDINAND LE CATHOLIQUE PAR UN POÈTE BARCELONAIS, EN 1473.

Le petit poème barcelonais jusqu'ici inconnu, je crois, qui m'a paru digne d'être présenté aux lecteurs de ce recueil, se recommande à la fois par son intérêt historique et son intérêt linguistique. Avant d'en examiner la forme, c'est-à-dire la langue et la versification, je voudrais montrer de quel fait de l'histoire de Barcelone il traite et dans quelles circonstances il a été composé. Du titre qu'il porte et de plusieurs allusions très claires que renferment certaines strophes, on est naturellement conduit à admettre qu'il a été adressé par un Barcelonais à Ferdinand d'Aragon, qui fut plus tard Ferdinand le Catholique, à l'occasion d'une entrée solennelle de ce prince à Barcelone, entrée qui dut suivre de près le rétablissement de la paix entre le roi d'Aragon Jean II et ses sujets catalans.

Pendant les dix années de guerre civile (1462-1472) qui désolèrent le principat de Catalogne, ce furent les Barcelonais qui se montrèrent le plus acharnés dans la résistance contre le roi légitime et qui contribuèrent le plus à l'élection des trois princes étrangers, Henri IV de Castille, D. Pedro, connétable de Portugal, et René d'Anjou, successivement appelés à la couronne d'Aragon et opposés à Jean II pendant la période de 1462 à 1470. Ni la mort du représentant de leur troisième roi intrus, Jean, duc de Calabre, fils aîné de René d'Anjou (16 décembre 1470), ni une tentative d'intervention de Rodrigue Borgia, légat du pape Sixte IV (26 août 1472) [1], ne purent vaincre l'opiniâtre entêtement des Barcelonais; pour les réduire à l'obéissance, il fallut qu'un long siège,

1. F. Fita, *Los reys d'Aragó y la seu de Girona desde l'any* 1462 *fins al* 1482, Barcelone, 1873, 2e édit., p. 53.

des discordes intestines entre les habitants de la ville et les mercenaires français et italiens fournis par Louis XI et d'Anjou, enfin l'habile politique de Jean II leur ôtassent peu à peu tout moyen de résister. La capitulation de Barcelone fut signée le 16 octobre 1472, et le roi entra dans sa capitale le jour suivant [1].

C'est, certainement, après cette capitulation qu'a été écrit notre poème. Voyons si, en examinant de près son contenu ainsi que les sources historiques contemporaines, il nous sera possible de préciser la date de la composition.

Par les vers 32 et 33 du poème (*Depues de dos rreynas la una finada, La tan illustrada do fuestes nasçido*) on constate qu'il est postérieur à la mort de Juana Henriquez, seconde femme de Jean II et mère de Ferdinand (13 février 1468) ; par les vers 89 et 90 (*Tan bien en los rreynos de l'alta Leona, De quien vos tan alto, Senyor, soys amado*) qu'il est postérieur aussi au mariage de Ferdinand et d'Isabelle de Castille (18 oct. 1469). On pourrait également, au premier abord, le croire postérieur au 13 décembre 1474, date de l'avènement de Ferdinand et d'Isabelle au trône de Castille, à cause du vers 9 *Rey muy prestante de toda Castilla ;* mais il ne faut pas oublier que Ferdinand était roi (roi de Sicile) dès le 19 juin 1468 [2], notre poète a donc pu lui donner ce titre longtemps avant le 13 décembre 1474, et en le nommant *roi de Castille* antérieurement à cette dernière date, il commettait non point une erreur, mais une simple ellipse : « roi (de Sicile et prince) de Castille », sans compter que depuis son mariage avec l'héritière du trône de Henri IV, Ferdinand pouvait bien être considéré par anticipation comme roi de Castille. Enfin la pièce est nécessairement antérieure à la mort de Jean II d'Aragon (19 janvier 1479), car, ainsi que l'indiquent les vers 20 et suivants (*El padre de vuestra Real Senyoria ... vos envia*), ce roi vivait encore lorsque le poète adressait à son fils les souhaits de bienvenue de la ville de Barcelone. De ces données il résulte déjà que la période de temps, pendant laquelle ces strophes ont été composées et présentées, est sûrement comprise entre les deux dates extrêmes du 18 octobre 1469 et du 19 janvier 1479.

Et maintenant que dit l'histoire des passages et des séjours à Barcelone du prince Ferdinand pendant cette période de dix ans ? Je commencerai par rapporter un passage des *Condes de Barcelona vindicados* par D. Prospero de Bofarull. Cet érudit, après avoir raconté que Ferdinand fut proclamé et *juré* héritier de la couronne d'Aragon et *primogenit*, fait la

1. F. Fita, *liv. cit.*, p. 41, et *Libre de algunes coses asanyalades succehides en Barcelona y en altres parts, format per Joan Comes en* 1583, publ. par Joseph Puiggarí, Barcelone, 1881, p. 245.

2. P. de Bofarull, *Los condes de Barcelona vindicados*, Barcelone, 1836, t. II, p. 326.

remarque suivante : « On ne doit pas oublier que l'insurrection de Cata-« logne fut postérieure à cet acte solennel, et que le prince Ferdinand *ne* « *revint à Barcelone qu'après la pacification complète de la province, le* « 31 *mai* 1473, *où il fut reçu avec grande pompe,* comme l'indique, au « fol. 85, le journal (*Dietari*) des années 1470 à 1473 conservé aux « archives royales de la couronne d'Aragon [1]. » Bofarull avait trop de moyens d'être bien informé pour qu'il y ait lieu de mettre en doute l'exactitude de ce renseignement, qu'aucun texte d'ailleurs n'est venu jusqu'ici infirmer. Grâce à l'obligeance de M. Andrés Balaguer, qui a bien voulu m'envoyer deux extraits des *dietaris* de cette époque, je suis en mesure de donner quelques informations précises sur cette entrée solennelle de Ferdinand en mai 1473. Voici d'abord le passage du *Dietari de la Diputació de Catalunya*, cité par Bofarull :

« Mil CCCCLXXIII, diluns a XXXI[2]. — Aquest dia entra en Barcelona, a les .vj. hores depres dinar, lo excellentissim Senyor don Fferrando, Rey de Sicilia, princep de Castella, primogenit e governador general d'Arago, venint de Castella, e ab la sua excellencia molta notabla gent de Castella e d'Arago. Entra per lo portal de Sant Anthoni fins al portal de la Bocaria e per la Rambla avall, e per lo dormidor de Frares Menors; passa per lo carrer ampla e per los Cambis e per lo carrer de Muncada, fins a la capella d'en Marcus e per la Boria e a la plassa del Rey, e descavalca a la Seu, qui bellament ere ornada, on feu oracio, e apres s'en munta al Palau Reyal, en lo qual fa la sua residencia[3]. »

Puis un extrait d'un autre *Dietari*, celui des archives municipales de Barcelone :

« MCCCCLXXIII. Dilluns a XXXI de maig[4]. — Aquest jorn intra lo senyor princep de Castella, Rey de Sicilia e primogenit de Arago, venint de Castella, acompenyat de alguns barons de Castella e de Arago ab gent d'armes per socorror (*sic*) la magestat del Senyor Rey contre Ffrancesos qui tenan siti a la vila de Perpinya, en la qual vila lo dit Senyor Rey, para del dit Senyor Rey, se troba[5]. »

Le *primogenit* ne resta pas longtemps en sa bonne ville. Pressé d'aller rejoindre son père, qui avait entrepris dans le Roussillon une campagne contre Louis XI dont les résultats ne devaient pas être heureux, il quitta

---

1. *Los condes de Barcelona vindicados*, t. II, p. 326, note 3.
2. Le nom du mois manque, mais du contexte il ressort que le passage se rapporte bien au 31 mai, qui était en effet un lundi en 1473.
3. *Dietari de la Diputació* (Archives d'Aragon à Barcelone). Volume qui va du 1er août 1467 au 31 juillet 1476, fol. 85.
4. En marge : « Com lo Sor princep socorrogue lo Sor son pare. »
5. Archives municipales de Barcelone, *Dietari* nº 13 (du 1er mai 1464 au 31 décembre 1477). Ce passage du *Dietari* a été reproduit à la lettre dans le *Libre de coses ąsanyalades* de Joan Comes, p. 263.

Barcelone le 4 juin [1] pour se rendre à Girone, où il arriva le 7 [2]; le 23 du même mois il sortait de Castellon de Empurias se dirigeant vers le Roussillon [3], et le 26 on recevait à Girone la nouvelle qu'il venait de faire lever aux soldats de Louis XI le siège de Perpignan [4]. Enfin, après la conclusion d'une trêve entre les rois de France et d'Aragon (14 juillet), Ferdinand reprit le chemin de Barcelone, où il séjourna pendant une partie du mois d'août, exclusivement occupé à réunir pour son père les forces nécessaires à une nouvelle campagne [5].

Une autre entrée du prince héritier dans la capitale du principat, postérieure d'un peu plus d'une année à celle de 1473, est signalée dans le *Dietari de la Diputacio* [6] :

« Septembre del any MCCCCLXXIIII, dijous a XXIIII [7]. Aquest jorn, apres dinar, entra en la ciutat de Barchelona [8] lo Ex^me^ S^or^ princep de Castella, Rey de Sicilia e primogenit d'Aragô, fill del Sr Rey, venint de Castella; e ab ell vingueren lo germá del almirant de Castella, lo comte de Ribadeu e molts altres barons, nobles cavallers e jantils homens de Castella, d'Aragó e de Catalunya. »

Cette fois-ci l'entrée n'eut rien de solennel. Ferdinand était de nouveau venu à Barcelone pour aider son père dans la guerre dangereuse qu'il soutenait contre Louis XI ; lui-même avait alors de graves soucis causés par l'état d'anarchie dans lequel se trouvait la Castille; aussi ne tarda-t-il pas beaucoup à reprendre le chemin de l'Aragon pour se rapprocher de la princesse Isabelle [9]. Bien lui en prit, car la mort du roi Henri IV, survenue dans la nuit du 11 au 12 décembre de cette même année, l'obligea à se rendre en toute hâte à Ségovie auprès de la princesse sa femme, qui, aussitôt qu'elle apprit la mort de son frère, se fit proclamer reine de Castille, le 13 décembre, jour de sainte Lucie. Fer-

---

1. « Juny. Divendres a IIII. Aquest jorn de divendres parti de la present ciutat lo dit Senyor Rey de Sicilia, fahent la via de Perpinya. » (Arch. municip. de Barcelone, *Dietari*, n° 13.)

2. Voir Fita, *liv. cit.*, p. 49.

3. *Dietari de la Diputació*, où il est dit à la date du 23 juin que Ferdinand sortit de « Castelló de Empurias per passar en Rosselló. »

4. Fita, *liv. cit.*, p. 51.

5. Zurita, *Anales de Aragon*, éd. de Saragosse 1610, t. IV, fol. 197, col. 1 et 2, et fol. 197 v°, col. 1 ; voy. aussi A. de Bofarull, *Historia crítica de Cataluña*, t. VI, p. 221.

6. Passage rapporté par Fita, *liv. cit.*, 2e série, p. 11.

7. Il y a une inexactitude dans cette date : en 1474 le 24 septembre était un samedi.

8. Le texte porte sans doute l'abréviation latine *Barchna*, qui doit être rendue en catalan par *Barcelona* et non point par *Barchelona*.

9. Zurita (*Anales de Aragon*, t. IV, fol. 217 v° et 221) dit que Ferdinand partit de Barcelone pour Saragosse vers le milieu d'octobre (le 23, d'après un *dietari*, voy. A. de Bofarull, *Historia crítica de Cataluña*, t. VI, p. 221) et qu'il quitta cette dernière ville pour se rendre en Castille le 19 décembre.

dinand n'arriva à Ségovie que le 2 janvier 1475 [1]. Depuis lors le nouveau roi de Castille ne revint à Barcelone qu'après la mort de son père Jean II (19 janvier 1479) pour s'y faire *jurer*, selon l'usage, comte de Barcelone.

Après ce qui vient d'être dit, il s'agit uniquement de décider à laquelle des trois entrées, de 1473 ou de 1474, se rapporte notre poème. Tout indique, je crois, qu'il se réfère à l'acte solennel du 31 mai 1473. Il est impossible de ne pas sentir, en le lisant, que celui qui l'a composé est encore sous le coup des tristes événements antérieurs à la capitulation du 16 octobre 1472 ; puis Ferdinand y est représenté comme un prince ardemment désiré, qu'on n'a pas vu depuis longtemps et dont on attend de grandes choses ; il est le bienvenu, mais il est aussi un nouveau venu, que son père envoie dans sa capitale pour connaître de près ses sujets les plus remuants. Si l'on considère ensuite que la réception de mai 1473 fut entourée d'une pompe particulière, comme il était naturel, après tout ce qui s'était passé à Barcelone dans les dix dernières années, et qu'une réception tout aussi solennelle fut faite au *primogenit* à Girone quelques jours plus tard, tandis que son retour dans la capitale en juillet 1473 [2] et en septembre 1474 ne provoqua aucune manifestation de ce genre, on voudra bien m'accorder qu'en plaçant au mois de mai 1473 la composition et la présentation de cette adresse au prince Ferdinand je dois être dans le vrai.

Ce qui constitue pour nous le principal mérite de ce poème, c'est qu'il exprime fidèlement les sentiments qui devaient agiter beaucoup d'hommes à cette époque encore troublée, où les honnêtes gens étaient partagés entre l'écœurement produit par un long désordre et l'espoir de voir la patrie renaître et reprendre sa marche sous la direction d'un jeune prince, dans lequel on commençait à pressentir un grand roi. Notre poète est un bon Barcelonais, resté fidèle, ou redevenu fidèle après de tristes expériences, à la cause de son roi légitime, et qui ne voit de salut que dans la restauration et l'affermissement de la dynastie nationale. Il faut que la grande cité pleure ses péchés, renonce pour toujours à chercher un appui chez l'étranger quel qu'il soit, castillan, portugais ou français (le poète est surtout anti-français, ce qui prouve une fois de plus qu'il écrivait peu de temps après la capitulation de 1472), et passe pour ainsi dire un nouveau contrat avec l'héritier des comtes de Barcelone. Les conseils donnés à Ferdinand sont un peu plats et la forme

1. Voir Bernaldez, *Historia de los Reyes Católicos* (éd. Rivadeneyra), p. 576, et le *Chronicon de Valladolid*, publ. dans la *Coleccion de doc. inéd. para la historia de España*, t. XIII, p. 86 et 89.

2. Sur ce retour de Ferdinand à Barcelone, en juillet 1473, voyez l'*addition*, ci-dessous, p. 347.

dans laquelle ils sont présentés se ressent du pédantisme de l'époque ; en un passage pourtant l'auteur patriote s'est surpassé, il a écrit une strophe d'un style simple et élevé qui ne serait point indigne d'un vrai poète :

Con armas en guerra, en paç con las leyes
Se quieren los rreynos, Senyor, conseruar ;
Mas, guay de la tierra do todos son rreyes,
Do todos presumen regir e mandar !
Vn Dios en el cielo, vn Rey en la tierra
Se deue por todas las gentes temer.
Quien esto no teme, comete gran yerra ;
Por quanto do tanta malicia s'entierra
No pueden los rreynos, Senyor, florescer.

Après cette apologie d'une forte monarchie nationale, vient une apostrophe virulente à l'adresse de la ville de Barcelone, qu'il compare à une femme qui a abandonné le mari dont elle était aimée et respectée pour se livrer à l'amant qui la bat, au *rufian* qui exploite son corps comme la plus vile des marchandises. Ces strophes, d'un ton assez réaliste, offrent un certain intérêt pour l'histoire des mœurs et en particulier de la prostitution dans les grandes villes maritimes de l'Espagne orientale.

Comme on devait s'y attendre, le poète barcelonais ne manque pas en divers passages de faire allusion aux nombreux pronostics qui furent prononcés ou qu'on prétendait avoir été prononcés à l'occasion de la naissance de Ferdinand, et à certains textes apocalyptiques qu'on voulait appliquer à ce prince. Les grandes choses qu'il accomplit lui-même ou qui se réalisèrent de son vivant sans qu'il y intervînt directement, l'union de la Castille et de l'Aragon, la prise de Grenade, la découverte de l'Amérique, etc., étaient de nature à échauffer l'imagination des prophètes et des pronostiqueurs, qui naturellement cherchèrent à démontrer que tout cela avait été prédit à la lettre longtemps auparavant. En 1473 il n'était pas difficile de prévoir au moins l'union définitive des deux plus grands États de l'Espagne [1], et notre poète pouvait en toute sûreté, et sans crainte d'être démenti par les événements, prédire ce qui allait nécessairement avoir lieu ; malheureusement, ses allusions aux pronostics, qui en ce temps-là étaient déjà répandus dans le public, ne sont pas toujours très claires (il est vrai que certains passages, précisément à cause de leur obscurité, ont pu être mal transcrits par les scribes),

1. Bernaldez rapporte qu'en Castille avant le mariage d'Isabelle et de Ferdinand on chantait ce couplet : *Flores de Aragon dentro en Castilla son; Flores de Aragon dentro en Castilla son*, et que les enfants prenaient de petits drapeaux et chevauchaient sur des bâtons, en criant : *Pendon de Aragon; pendon de Aragon* (*Crónica de los Reyes Católicos*, éd. Rivadeneyra, p. 574).

aussi ne lira-t-on pas sans profit l'extrait suivant du *Derecho militar* de Pedro Azamar [1], où ont été réunis la plupart des textes de cette littérature apocalyptique :

« Comiença la repeticion [2] e obra del derecho millitar e armas, fecha por Pedro Azamar, entre los doctores en leyes minimo auditor e del consejo de vuestra alteza [Ferdinand d'Aragon] e nascido en Peralada del obispado de Gerona, vezino en Perpiñan en el tiempo de la presente guerra [3]. Como fuera echado de Perpiñan, estouo en la cibdad de Gerona, obedesciendo el superillustrissimo, en las aduersidades e contra sus enemigos fortissimo, e muy anciano regiarca, el señor don Johan rey de Aragon, Nauarra, Secilia, Valencia, Mallorca, Cerdeña, conde de Barcelona e de Rusellon, Serdaña, duque de Athenas e Neopatria, padre de vuestra alteza, en seruicio de la qual la presente obra es fecha e por mandado de aquella de catalana en fabla de Castilla reduzida e las pequeñas allegaciones fuera echadas. E por quanto los que han escrito de las cosas que estan por venir, entre los quales es uno el abbad Joachin [4], fablando de la destruicion de la seta de Mahomad, dize : « Verna un rey pequeño, el nombre del qual sera de fortaleza, sera en su mano el poder del señoreante la justicia, los enemigos de aca e de alla disipara e ninguno non le podra resistir, ca aura el poder de Dios. Aqueste rey sera fijo del aguila ferocissima. » Por aquesta aguila entienden la fija del fijo del emperador llámado Manfre, rey de Sicilia, que fue muger del rey don Pedro de Aragon [5], de los quales desciende vuestra alteza. La qual aguila ha dormido fasta aqui tendida en el suelo e, commo despertara, estendera las sus alas a la presa e muchas aues destruira de los paganos e las tierras que tienen los infieles restituyra al vicario del crucifixo. De aqueste fijo del aguila fabla Merlin, diziendo : « Leuantate, ratapenada o murciegalo, con las armas en la mano, toma el carcaxe i el arco e aguza el cuchillo de dos puntas, fas retemblar la lança, sojusga los Moros de Granada, posee a Africa, destruye toda la seta de Mahomad, echa aquel fuera de la tierra de Mecha, sojudga los reyes brutales e los pueblos bestiales, alcança la monarchia, recobra la tierra sancta, que tu soiusgaras el soldan. » Mas dise Merlin de Bretaña, segund dise Rocaçisa [6] en el *Breviloquio :* « España, sostenedora de la mal-

---

1. Cet ouvrage inédit et important est conservé à la bibliothèque de l'Arsenal. Ms. Esp. nº 9. Dédié à Ferdinand, il a été terminé en 1476 : « Al qual (Jesu « Christo) plega aquella (alteza, c.-à-d. Ferdinand) dirigir en todos prosperos « actos, commo en la hedat de vuestra alteza de veynte y dos años dirigio, « saliendo de Castilla, con poca gente e buena fizo leuantar los Franceses que « tenian cercado el desuso nombrado padre de vuestra Señoria; e *agora* en la « hedad de veynte e quatro años en romper el rey de Portogal (à la bataille de « Toro, 1er mars 1476). Dada año de mill e quatrocientos e setenta e seys años » (fol. 2 vº, col. 2).

2. Le mot *repeticion* a ici le sens de *recopilacion*.

3. La guerre entre Jean II et Louis XI sur les confins du Roussillon.

4. Joachim de Flore.

5. Pierre III d'Aragon (II de Barcelone), qui épousa, le 13 juillet 1262, Constance, fille de Manfred.

6. Il s'agit du fameux visionnaire catalan du XIVe siècle, Joan de Rocatallada (en latin *de Rupescissa*). Une preuve du cas qu'on faisait en Catalogne de ses

dad de Mahoma, los reynos d'ella en uno se guerrearan e, commo el pollo jumental aura complido tres setenas de años, se multiplicara en ella fuego destruyente fasta que el murciegalo los cunfes (confesos?) de España destruya. Sojuzgarse ha Africa e desmenusara la cabeça de la bestia, que se entiende Mahomat, e asi tomara la monarchia, e depues humiliara los habitadores del Nilo. » Dise Caramerlino[1] moro : « Levantarse ha un rey de poniente mucho poderoso, el qual sera grande leon, maluado carnicero. Este dara á beuer á su cauallo en seys rios de la tierra. » Mas dize Johan Andres[2] : « En estos dias salira exèrcito de los infieles de Oriente, de los quales fabla Sant Johan, en el octauo capitulo, contra el pueblo christiano, en tal manera que entraran parte de Ytalia, etc. » Esto agora es el Turco. Mas dize Merlin : « Commo veras guerra entre el Rey Catalo (lo qual entiende fray Simon[3] del rey de Aragon) e los varones e ommes buenos, la qual aflicion ya es cerca, sepas que es cerca la tempestad ualida. » Creo esta sea la guerra de Barcelona. Mas dize otro que en aqueste tiempo sera ayuntado el fijo del aguila con la fija del leon. E eso entienden algunos de vuestra alteza e de la muy esclarescida señora doña Ysabel, reyna de Castilla y de Leon, este ayuntamiento, non solamente del matrimonio, antes de la señoria y poderio, porque nunca fue tal ayuntamiento en señorio de la casa de Aragon con el leon de Castilla. Mas dize el hermitaño de la Lampoza, isla de Sicilia, e otros que, pasadas ciertas hedades del nascimiento de Jesu Christo, seran las dichas cosas contra la dicha seta de Mahoma, e contadas las hedades e tomando el termino, segunt la hedad de Jesu Christo, son complidas. E otros dizen commo sera dado a la casa de Aragon rey dicho de nombre e de fecho dos vezes Fernando, el qual es vuestra señoria. Entonces el omme fuerte arrancara las flores de lis de sus huertos, esto es de Roysellon, o entrara vuestra señoria a conquistar en Francia, que todo se puede entender. E mas disen otros que aqueste Rey entrara commo carnero e reynara commo leon. E otros dizen que todo esto ha de faser el honzeno rey de Aragon, contando desde el rey don Pedro que caso con la fija del dicho emperador. Que asy tomando el pasamiento del tiempo de las dichas hedades de Jesu Christo e de las tres setenas e commo ha de ser el segundo Fernando de Aragon, o el sinificamiento del nombre Fernando, que quiere dezir fortaleza, o el dicho ayuntamiento con la fija del leon e el dicho onzeno rey, que forçadamente ha de

---

prédictions nous est fournie par l'*Historia de los condes de Urgel* de Diego de Monfar. Cet historien rapporte que la comtesse d'Urgel pour animer son fils Jacme à réclamer les armes à la main la couronne d'Aragon, après la mort du roi Martin (1410), « valiase... de unos vaticinios y profecias de un fray Anselmo de Turmeda, que se habia pasado á Tunez y renegado de la fe, y de fray Juan de Rocatallada, y del abad Joaquin, de Merlin y de una Casandra y otros que habian compuesto ciertas poesias, y las llamaban profecias, » etc. (*Historia de los condes de Urgel*, dans la *Coleccion de doc. inéd. de la corona de Aragon*, t. X, p. 453.) Cf. Menéndez Pelayo, *Historia de los heterodoxos españoles*, t. I, p. 500 et 647.

1. Je ne connais pas ce *moro*.

2. Est-ce le jurisconsulte bolonais du XIVe siècle ?

3. Ce fray Simon m'est inconnu aussi bien que l'hermite de la Lampoza dont il est parlé plus bas.

ser vuestra señoria, e lo que es dicho « començara a regir en hedat de veynte y dos años », e al seso e reposo e grandissima paciencia en el presente tiempo de la entrada en el regimiento de vuestra alteza, demostrada e significada por el nombre del carnero, asas se puede inferir, rreseruada la prouidencia diuina, vuestra señoria ha de ser aqueste. E aun me paresçe preordinacion diuina vuestra alteza, antes de la hedat de veynte e quatro años, aya entrado en tres batallas campales e ser en ellas dos vezes vencedor trihunfante, lo que nunca se vido, asy que se puede bien dezir que tales principios verifican las dichas grandes sequencias en fechos de armas[1]. »

De l'auteur du poème je n'ai rien à dire, si ce n'est que son langage trahit un Catalan peu exercé à écrire en castillan et que son appel aux Barcelonais, qu'il rassure et console affectueusement après les avoir fortement malmenés, indique, à mon sens, qu'il était Barcelonais de naissance ou d'adoption, ce que vient encore confirmer le titre, ou plutôt l'annonce de son ouvrage dans le manuscrit qui nous l'a conservé[2]. Mais que doit-on entendre au juste par ces mots, en pur catalan : « Lo coronista del senyor princep Don Ferrando, per Barcelona ? » Ferdinand, avant son avènement au trône d'Aragon, eut-il un historiographe attaché à sa maison et remplissant des fonctions analogues à celles qui incombèrent dans la suite à Fr. Gauberto Fabricio de Vagad ou à Lucio Marineo Siculo ? Je l'ignore. Quant aux mots *per Barcelona* il semble qu'on ne doit pas les rattacher directement à *coronista* (« le chroniqueur barcelonais du prince Ferdinand »), mais les séparer par une virgule du commencement de la phrase et traduire : « le chroniqueur du prince Ferdinand, pour Barcelone », c'est-à-dire parlant au nom de la ville de Barcelone. Peut-être bien aussi *coronista* n'a-t-il pas ici le sens précis, technique, d'historiographe, ce n'est peut-être qu'un titre d'occasion, pris par un homme de lettres chargé par la grande cité de souhaiter la bienvenue au prince. Il y a là une petite question d'histoire locale à débrouiller, que j'abandonne aux érudits catalans.

Il s'agit maintenant de traiter la partie linguistique du sujet. C'est presque un texte bilingue que notre poème ; on y observe un mélange curieux de castillan et de catalan, qui ne se rencontre pas souvent. L'auteur barcelonais a tenu à saluer son prince en langue castillane ; il était fier de montrer au mari d'Isabelle et à cette « notabla gent de Castella e d'Arago », qui, suivant le *Dietari*, formait sa suite, qu'on

1. Bibliothèque de l'Arsenal, Ms. Esp. n° 9, fol. 3 à 4.

2. Notons en passant que ce ms. (le n° 305 du Fonds espagnol de la Bibliothèque nationale) contient surtout des ouvrages d'auteurs catalans du XVe siècle, le *Sompni* de Bernat Metge, les œuvres de Pere Torroella, etc. La transcription de notre poème est de la même main que les œuvres de Torroella, qui occupent les fol. 98 à 105.

était capable à Barcelone de parler et d'écrire la langue de ce pays, dont on pressentait la réunion prochaine au Principat. Malheureusement pour lui il avait plus de bonne volonté que d'expérience ; je dis malheureusement pour lui, car pour nous ses maladresses ont leur prix et font précisément l'intérêt linguistique de son œuvre. Mais ici se pose une question qu'il importe avant tout d'éclaircir. Ce mélange de mots et de formes appartenant aux deux langues, l'auteur en est-il responsable, ou ne sont-elles pas plutôt du fait des scribes qui ont copié son poème ? Il y a un moyen fort simple de savoir à quoi s'en tenir. Si dans ces vers l'on trouve, et des mots catalans, qui, ramenés à la forme correspondante castillane, faussent le vers, et des mots purement catalans qui n'ont pour la forme aucun correspondant en castillan, il va de soi que cet amalgame devra être rapporté à l'auteur seul. Or, il y a dans le poème quatre exemples de mots catalans qu'on ne saurait *castillaniser* sans détruire le rythme des vers où ils figurent :

v. 6 *L'espiritu* santo prepara la silla ;
v. 72 Por do perescemos de *dret*, de justicia ;
v. 178 Porque todo siempre nos *tes* suspirando ;
v. 189 Que traye dieç cuernos de *part* de leuante.

Veut-on dans ces quatre vers ramener l'usage catalan à l'usage castillan, écrire *El espiritu* pour *L'espiritu*[1], *derecho* pour *dret*, *tienes* pour *tes* (= *tens*), *parte* pour *part*, on troublera la mesure en allongeant le vers dans trois cas d'une syllabe et dans un cas de deux syllabes. Quant à des mots exclusivement catalans, sans correspondants pour la forme dans la langue sœur, il n'en existe à vrai dire aucun dans notre texte, mais plusieurs mots communs aux deux langues y sont employés dans des cas où le castillan en ferait difficilement usage. Je citerai d'abord l'expression *todo siempre* (v. 178) « continuellement, sans cesse », qui dans ce sens n'est pas castillane, tandis qu'on dirait bien en catalan *tot sempre*. De même *botiga* (v. 148) « boutique », *garçon* (v. 159) « souteneur de filles », *testa* (v. 188) « tête » (un Castillan aurait plutôt dit *cabeza*), *sofrenada* (v. 165) « coup violent », appartiennent, il est vrai, au vocabulaire de la langue de Castille, mais un écrivain de ce pays ne les eût guère laissés tomber de sa plume avec les acceptions qu'ils ont ici[2]. Puis il y a un autre ordre de faits. Beaucoup de mots castillans ont éprouvé

1. Il est vrai que le mot *espiritu* pouvait ne compter que pour trois syllabes. Boscan, qui était Barcelonais et écrivait en castillan, prononçait *espirtu;* voir *Revue critique* du 8 avril 1876, p. 245.

2. Pourtant *sofrenada* est employé avec le même sens qu'ici dans un passage de la *Segunda Celestina* de Feliciano de Silva (éd. de 1874, p. 426) : « Par Dios, de dalle una *sofrenada* en los dientes. »

diverses modifications de son et de forme qu'on ne peut imputer qu'à un Catalan. Il faut distinguer celles qui affectent le son et celles qui n'atteignent que la représentation du son.

1° Modifications phoniques. *A* atone substitué à *e* : *bozas* (38) pour *voces*, *Auropa* (223) pour *Europa*, *enamigos* (213) pour *enemigos*, et l'inverse, *e* substitué à *a* : *egenos* (79) pour *agenos* ; cet *a* ou cet *e* représente un son particulier au catalan, assez voisin de notre *e* dit muet. *E* final atone substitué à *o* : *testes* (18) pour *testos*, *viente* (221) pour *viento* ; le catalan a une très grande répugnance pour les finales atones en *o* et *os*, et toutes celles qui y sont aujourd'hui usitées sont dues à l'influence du castillan. *U* atone substitué à *o* : *queus* (29) pour *queos* = *que vos*, *suspecha* (66) pour *sospecha*, *trucaste* (120) pour *trocaste*, *bufetadas* (163) pour *bofetadas*. Diphtongues *ie* et *ue* substituées à *e* et *o* : *presidiente* (71) pour *presidente*, *gientes* (82) pour *gentes*, *contientas* (174) pour *contentas*, *consierua* (214) pour *conserua*, *viella* (221) pour *vela*, *puenga* (108) pour *ponga* ; les diphtongues *ie* et *ue* étant inconnues en catalan, on s'explique qu'un Barcelonais cherchant à écrire en castillan, où elles sont assez capricieusement employées, en ait mis là où cette dernière langue donne la préférence à la voyelle pure [1]. *C* initial au lieu de *g* : *critos* (40), intermédiaire entre cat. *crits* et cast. *gritos* ; *colpes* (166), intermédiaire entre cat. *colps* et cast. *golpes*. *T* final au lieu de *d* : *virtut* (49), *grant* (51), *catat* (64, 223), *mirat* (68, 82, 113, 150), *abrit* (104), *hoyt* (104), *sentit* (105), *corregit* (106), *ciutat* (119), *venit* (149), *estendet* (221), *ponet* (225). *S* au lieu de *ç*, *z* : *falese* (31), *asas* (37, 165), *verguensa* (132), *coses* (164), *punision* (202). *Tz* au lieu de *c* : *sutzia* (139), *sutzio* (141).

2° Modifications graphiques : *L* et *li* initiaux au lieu de *ll* : *lantos* (38), *lanto* (41), *lorando* (45), *laman* (139), *lamando* (149), *lieuan* (196) ; en catalan le son de *l* mouillée est rendu tantôt par *l*, tantôt par *ll*, rarement par *li* ; le castillan ne connaît que *ll*. *Ny* au lieu de *ñ* : *senyor* (3, 12, 22, 29, 57, 64, 68, 76, 90, 92, 99, 222), *senyorio* (4), *senyoria* (20), *Espanya* (11), *companya* (65), *danya* (67), *stranyos* (135), *duenya* (136), *danyos* (21). *Ch* au lieu de *c* devant *a* et *o* : *barcha* (5), *monarcha* (8), *richa* (136), *pochos* (78), *pocha* (168), *vellacha* (154). *Tx* et *tch* au lieu de *ch* : *estretxo* (191), *fetcho* (215). *Y* au lieu de *j* : *oyos* (27), *enoyos* (166). Intercalation de *h* entre deux voyelles pour marquer l'hiatus : *destrohida* (114), *veho* (218). Omission de l'*e* prothétique ou de l'*e* considéré comme tel, même lorsqu'il est indispensable à la mesure du vers : *sacra scriptura* (18), *la scriptura* (55), *de stranyos* (135), *reynados stan* (217).

---

1. Par contre nous avons ici *bon* (172) pour *buen*.

La forme de l'article aussi tient le milieu entre l'usage catalan et l'usage castillan. Notre poète emploie *el* devant les substantifs commençant par une consonne, jamais *lo* [1] ; *el fijo* (7), *el padre* (20), *el suelo* (45), *el rreyno* (56), *el mal* (74), *el cielo* (95), etc. ; devant les voyelles *lo*, écrit *l'* : *l'espiritu* (6), *l'estilo* (19), *l'illustre* (176), *l'inperante* (186). Dans les exemples suivants, où l'article est précédé d'un *e* : *quel rey* (59), *porquel rey* (108), *quel padre* (5), *consiguel peruerso* (101), *quel justiciero* (203), *quel fuego* (224), on peut à première vue se demander si *l* représente l'article appuyé *lo*, auquel cas on écrirait *quel* = *que l(o)* (*consiguel* = *consigue l(o)*), ou bien si c'est l'*e* du mot précédent qui a été élidé : *qu'el, consigu'el ;* mais il n'y a pas lieu d'hésiter longtemps : c'est évidemment la dernière graphie qu'il convient d'adopter, puisque partout ailleurs nous trouvons *el*, et non pas *lo*, devant les mots commençant par des consonnes [2]. L'article féminin singulier perd sa voyelle devant un *a* : *l'altesa* (1), *l'agua* (84), *l'alta* (89), *l'aue* (223), *l'Auropa* (223), *l'astopa* (224).

Puis il faut encore signaler un certain nombre de mots où l'on sent une influence catalane, quoique leur forme n'offre rien qui soit absolument anti-castillan. Par exemple *depues* (32, 35 et 140), cat. *depos*, *depus*, *depuix* (jamais *despues*), cast. surtout *despues*, rarement *depues* ou *depos ; do* (33, 36, 72, 73, 93, 94, 98) « où » est d'un usage constant en catalan, tandis que les exemples en sont rares dans les textes du centre de l'Espagne ; *crebantar* (61), cf. cat. *crebradura*, *crebament*, au lieu que le castillan évite le plus possible le *cr* initial : *quebrantar*, *quebrar*, *quemar ; tresoros* (127), en catalan la forme régulière est *tresor*, en castillan *tesoro ; fer* (145) appartient aux deux langues, mais le catalan ne dit que *fer* ou *far*, tandis que le castillan dit surtout *hacer ; deixe* (152) est intermédiaire entre cat. *leixe* et cast. *dexe ; parablas* (160) est intermédiaire entre cat. *paraulas* et cast. *palabras ; sota* (179) « sous » ne s'emploie en castillan que dans les composés ; *drecho* (214), mot qui d'ailleurs fausse le vers où il est placé, est intermédiaire entre cat. *dret* et cast. *derecho*. En résumé, partout où ces mots s'écartent de la forme la plus généralement usitée en castillan, ils se rapprochent d'autant de celle des mots catalans correspondants.

Une objection, d'un certain poids en apparence, pourrait être faite au système qui vient d'être exposé. Presque toutes les formes que j'ai considérées comme portant une empreinte catalane existent dans un dia-

---

1. Le titre du poème porte *Lo coronista*, mais rien ne prouve que ce titre ait été écrit par l'auteur.

2. Pourtant dans *vengal famoso* (3), *nil Rey* (71), il semble que *l* représente plutôt *l(o)* que *(e)l*.

lecte qui forme pour ainsi dire la transition entre celui du nord-est et celui du centre de l'Espagne, je veux parler du dialecte aragonais [1]. Ainsi l'aragonais connaît les diphtongues *ie* et *ue* et les substitue même aux voyelles pures *e* et *o* dans plusieurs mots où le castillan conserve ces voyelles : *cuentra* par exemple revient sans cesse dans les documents aragonais. De même que le catalan, le dialecte aragonais a une prédilection pour les finales consonantiques, il prononce *-nt*, *-rt*, et non pas *-nte*, *-rte*, à la mode castillane ; il remplace *d* final par *t* ; *ç* ou *z* par *s* ; enfin il écrit *ny* et *tx* ou *x* poûr *ñ* et *ch*. L'article masculin singulier a dans ce dialecte à peu près les mêmes formes que dans notre texte, c'est-à-dire *el* devant les consonnes, *lo* (*l'*) devant les voyelles. Ainsi, à part le *tes* du v. 178 et le *dret* du v. 72, il n'est peut-être pas une forme du poème, parmi celles qui m'ont paru catalanes ou influencées par le catalan, dont on ne soit assuré de rencontrer maint exemple dans des textes aragonais. Résulterait-il de là que les strophes adressées à Ferdinand n'ont pas pu être composées par un Barcelonais qui se serait efforcé d'écrire en castillan ? Nullement. En admettant même que la langue du poème soit du pur aragonais et non pas du castillan de Catalogne, il ne s'en suivrait point qu'on dût renoncer à y voir l'œuvre d'un citoyen ou d'un habitant de la capitale du Principat. Les rois d'Aragon, comtes de Barcelone, n'usaient pas d'une seule langue vulgaire pour communiquer avec leurs sujets ; aux Catalans et aux habitants des territoires peuplés pour la plus grande partie par des Catalans, comme le royaume de Valence et les Baléares, ils écrivaient en catalan ; aux Aragonais, cette race si orgueilleuse, si entichée de ses origines, de ses coutumes et par conséquent de sa langue, ils étaient tenus d'écrire en aragonais [2] ; aussi les deux langues devaient-elles être comprises et pratiquées par la plupart des fonctionnaires de leur chancellerie, des officiers de leur maison. Il ne serait donc nullement invraisemblable de supposer que notre *coronista*, tout Barcelonais qu'il fût, a pu être en état d'écrire deux cents vers en aragonais. Mais je ne crois pas qu'il y ait lieu de recourir à cette hypothèse, et voici pourquoi. Si le poème a été composé par un Catalan en aragonais, on y trouvera tout au plus un certain nombre de formes catalanes mêlées à des formes aragonaises,

1. Ce nom de *dialecte aragonais* n'est pas une invention de la philologie moderne, il a été usité, par opposition à *castillan*, dans des documents diplomatiques. Ainsi dans un traité conclu en 1409 entre la Castille et l'Aragon, il est dit qu'on fera de ce traité « dos cartas, la una escripta en *lengua aragones* (*sic*), la otra escripta en lengua castellana, » et que « la carta escripta en *aragones* » sera remise au roi d'Aragon. Voir *Coleccion de doc. inéd. del archivo de Aragon*, t. I, p. 103.

2. Les rois d'Aragon se servaient aussi du dialecte aragonais dans leur correspondance avec les rois de Castille, au moins depuis le milieu du XIVe siècle.

mais, naturellement, rien de castillan. Or, je constate dans notre pièce l'emploi fréquent et presque exclusif d'une forme purement castillane, aussi étrangère au dialecte catalan qu'à l'aragonais ; il s'agit de la réduction à *ch* du groupe latin *ct* : *aprouecha* (64), *sospecha* (66), *fechas* (110), *prouecho* (212), *drecho* (214). Catalans et Aragonais traitent tout autrement ce groupe ; *act, ect* deviennent *et, eyt*, ainsi *factum* donne cat. *fet*, arag. *feyto ; ict* devient *it* : *dictum* fait cat. *dit*, arag. *dito ; oct* devient *oyt, ueyt* : *noctem* fait cat. *noyt*, arag. *nueyt* ; *uct* devient *uyt* : *conductum* fait cat. *conduyt*, arag. *conduyto*. Notre poète, lui, ne s'est écarté qu'une seule fois de l'usage castillan, et cette fois-là il n'a pas adopté la forme aragonaise, mais la forme purement catalane : *dret* (72), qui est en castillan *derecho*, et en aragonais *direyto* ou *dreyto* [1]. Il faut donc en revenir à ce que j'ai dit en commençant, c'est à savoir que le poème dédié à Ferdinand d'Aragon a pour auteur un Barcelonais qui s'est évertué d'exprimer en castillan les sentiments que devaient éprouver ses concitoyens.

Il ne me reste plus qu'à dire quelques mots de la versification. Le vers adopté par l'auteur a douze ou onze syllabes ; il se divise en deux hémistiches de six et six, de six et cinq ou de cinq et six syllabes. La cinquième et la dixième syllabe sont nécessairement accentuées ; la deuxième et la huitième le sont généralement, et cet accent, qu'on peut nommer secondaire, complète le mouvement rythmique, les vers qui en sont dépourvus sonnent mal. Sur les deux cent vingt-cinq vers qui composent le poème, trente-deux ont le second hémistiche masculin, six seulement ont le premier hémistiche masculin ; tous les autres comptent douze syllabes. Si l'on met à part quatre vers dont la leçon n'est pas sûre, il ne s'en trouve dans tout le poème que quinze auxquels manque l'un des deux accents secondaires, ce sont les vers 37, 52, 60, 65, 75, 81, 87, 111, 167, 171, 182, 184, 203, 204 et 221. Voici des exemples des trois types parfaitement rythmés :

6 + 6 : Bien vénga l'altésa del múy prosperádo ;
6 + 5 : Senyór noblescído de grán perfección ;
5 + 6 : Catát, buen senyór que más aprouécha.

Ce vers de douze ou onze syllabes a été très usité dans la poésie castillane du xve siècle ; le *Cancionero de Baena*, par exemple, en fournit des exemples à foison. Il n'en est pas de même de la strophe de neuf vers qu'a choisie le poète barcelonais, cette strophe est à peu près inconnue aux rimeurs de ce *Cancionero*, seul un *dezir* d'Alfonso Alvarez de Villa-

1. *Estretxo* (191) n'est qu'une *transcription* catalane de la *forme* castillane *estrecho ;* l'aragonais dit *estreyto*, le catalan *estret ;* enfin *fetcho* (215) est une graphie mi-partie catalane, mi-partie castillane.

sandino (nº 218) est construit en strophes de neuf vers, mais l'arrangement des rimes y suit la formule *abbaaccaa*, tandis qu'ici nous avons *ababcdccd*.

Comme on va le voir, les idées et les sentiments du *coronista* n'ont pas toujours été revêtus d'une forme très heureuse, et surtout très claire; plusieurs passages, malgré les efforts que j'ai faits pour les élucider, me sont restés inintelligibles ; je souhaite que d'autres, mieux préparés que moi, en donnent l'explication. Il ne serait point juste d'ailleurs de mettre à la charge de l'auteur toutes les obscurités de ce style ou les incorrections de ce langage ; divers scribes, et entre autres celui qui a transcrit le poème au fol. 105 et suivants du ms. Esp. 305 de la Bibliothèque nationale, d'où je l'ai extrait[1], ont sans doute gâté en les copiant quelques leçons de la rédaction originale.

Addition. — Je me suis trop avancé en affirmant que le retour de Ferdinand à Barcelone, au mois de juillet 1473, n'eut pas de caractère solennel. Rafael Cervera, qui écrivait au commencement du XVIIe siècle, et d'après de bonnes sources, une histoire de Barcelone, nous a laissé une relation de cette entrée qui prouve le contraire : « Auia sido el « Principe muy festejado en Barcelona el dia que hizo su entrada por « la puerta de San Daniel a diez de julio [Cervera se trompe sur la date « de l'entrée, car il est certain que Ferdinand ne revint à Barcelone « qu'après la conclusion de la trêve ; voy. ci-dessus, p. 336]. Llegado « a la plaça del Borne, desde vna ventana de casa de Pujades miro los « entremeses, y despues de auer passeado las calles, hizo su oracion en « la catedral. Subiose a la casa del obispo, donde posaua. A treynta, en « su camara, juro en poder del Arçobispo y patriarcha de Alexandria « las constituciones, capitulos de cortes, vsos y costumbres de Cata- « luña y priuilegios de Barcelona, y el proprio dia, en la sala de palacio « mayor, juro la concordia de Pedralbas... y a dos de agosto passo a « Aragon a conuocar cortes a Valencianos y Aragoneses[2]. » Cela étant, on ne saurait nier que le poème a pu à la rigueur être présenté à Ferdinand à l'occasion de ce retour et non pas à l'occasion de sa première entrée au mois de mai : en tout cas il est bien de l'année 1473.

1. Ce manuscrit a été décrit dans mon *Catalogue des manuscrits espagnols de la Bibliothèque nationale*, p. 238.

2. Bibliothèque nationale, ms. Espagnol 122, fol. 164 vº ; cf. mon *Catalogue*, p. 114.

LO CORONISTA DEL SENYOR PRINCEP DON FFERRANDO, PER BARCELONA.

I.

Bien venga l'altesa del muy prosperado
Rey, principe digno de gran poderio ;
Bien vengal famoso senyor illustrado
En tierras e rregnos de su senyorio.
Que en tanto qu'el padre conquista la barcha,
L'espiritu santo prepara la silla,
El fijo visita su noble comarca :
Aquell que del mundo s'espera monarcha,
Rey muy prestante de toda Castilla.

II.

Que vos soys lexso vespertilion
Qu'estan esperando los rreynos d'Espanya,
Senyor noblescido de gran perfecçion,
Remedio bastante del mal que les danya.
A quien diaxente nos dio tanto grado,
Del noble misterio tan alta figura,
Tan rrey prepotente ser su figurado,
Segun que por prosa lo tienen mostrado
Los testes con glosas de sacra scriptura.

III.

Preuisto l'estilo de sus naturales,
El padre de vuestra Real Senyoria,
La tanta fortuna, los danyos, los males,

---

5 Allusion à la prise de Barcelone par Jean II.

9 Le premier hémistiche est certainement trop court, car *muy* ne peut être qu'un monosyllabe, cf. v. 1, 23, 29, 121, 136, 147, 175, 180, 206, 210. Lire *O Rey muy prestante?*

10 *lexso* n'est ni un mot catalan ni un mot castillan. C'est peut-être *l'aue* qu'il faut lire, cf. v. 223. Sur cette représentation de Ferdinand par une chauve-souris, voyez ci-dessus, p. 339, la prédiction de Merlin rapportée par Pedro de Azamar. Il convient de rappeler aussi que la chauve-souris, en catalan *ratapenada*, est l'emblème traditionnel du heaume qui surmonte l'écu d'Aragon.

11 *rreynos*. Ms. *rreynados*.

14 *A quien diaxente* est inintelligible. Peut-être *Quien en* (ou *Qui en*) *naxente* (= *naciendo*).

16 Je ne comprends pas.

17 *tienen*. Ms. *tieno*.

De su principado, Senyor, vos envia,
Porque de los grandes muy bien conoscido,
De todos sus rreynos ser mas principal,
Tan principe noble seays recebido,
De todas las gentes amado y querido,
Mira[do] con oyos de rrey natural.

IV.

Pues vuestro rregnado teneys visitado,
Desime, Muy Alto Senyor, queus pareçe ?
Que yo con mis ojos le miro torbado
Con mal, con fortuna que no le falese.
Depues de dos rreynas la vna finada,
La tan illustrada do fuestes nasçido,
La otra, justicia, que va desterrada,
Depues de su muerte, perdida, cansada,
Por do vuestro rreyno se falla perdido.

V.

Con lamentaciones asas doloridas,
Con bozas, con lantos de mucha dolor
Lamentan las gentes las dos noblescidas
Defuntas, con critos de mucha tristor.
Porende los buenos faziendo gran lanto,
Los pobres, los justos vestidos de duelo
Dan vozes al cielo que ponen espanto,
Tan bien las virtudes cobiertas con manto
Lorando su rreyna que va por el suelo.

VI.

Pues, Principe digno, buen Rey don Ferrando,
Mirat los estremos de tanta tristiçia,
Mirat quantas gentes que van lamentando,
Buscando la noble virtut de justicia.
Los rreyes sin ella son menos preçiados,
Las tierras, los rreynos en grant confusion ;
Sin ella los principes son deposados,

---

31 *fortuna* a le sens du français *fortune* dans *fortune de mer*.

32 *la una finada*. Juana Henriquez, mère de Ferdinand, morte le 13 février 1468.

52 Ce vers est mal construit ; si les deux dernières syllabes atones de *principes* comptent dans le premier hémistiche, le second est trop court, et si ces syllabes comptent dans le second, elles le rendent trop long.

Los grandes barones tan bien fatigados,
Las gentes menudas en grand turbacion.

VII.

Segund la scriptura, sera desolado
El rreyno diuiso con sus pobladores ;
Del rrey no se falla ser bien abraçado
Con leyes, con duques, con grandes senyores.
Qu'el rey que desea sus rreynos guardar
He perpetuar en sus descendientes
No deue las leyes dexar crebantar,
Ni menos sus nobles deuen litigar,
Sus pueblos ni gentes viuir differentes.

VIII.

Catat, Buen Senyor, que mas aprouecha,
Que multiplicar infinida conpanya,
Met(i)gar la que noze, pues no sin suspecha
Viuis con la gente que siempre vos danya.
Mirat vuestros rreynos, Senyor Excellente,
Que estan occupados de mucha maliçia ;
Mirat que por todo, Senyor, se consiente
Nil Rey ser preciado ni su presidiente :
Por do perescemos de dret, de justiçia.

IX.

Do siente rigor, de si se destruye
El mal que no puede ser mas conportable,
Y el malo sin ser peseguido (des)fuye,
Porqu'el en si mismo se siente culpable.
Por cierto mas vale regnar sobre buenos,
Pacificos, justos, discretos e pochos,
De malas costumbres e vicios egenos,
Que no sobre malos, que tanto son menos
Quanto mas [son] muchos, terribles y locos.

---

62. *deuen*. Ms. *deuer*.

66 *Metigar* donne au vers une syllabe de trop ; j'ai écrit *metgar*, qui est une forme très admissible, puisque le second *i* du latin *mitigare* est bref et par conséquent doit régulièrement disparaître en catalan.

72 *perescemos*. Il semble qu'il faudrait *carescemos* « nous manquons. »

X.

Mirat quantas gientes que van riendra suelta
Por vuestros rreynados e quantos traydores,
Diziendo qu'en l'agua que va bien rebuelta
Eual es la ganancia de los pescadores.
Pues [en] l'interese [de] vuestra persona,
Amando justicia, Rey justificado,
Sera prosperada la vuestra corona
Tan bien en los rreynos de l'alta Leona,
De quien vos tan alto, Senyor, soys amado.

XI.

Con armas en guerra, en paç con las leyes
Se quieren los rreynos, Senyor, conseruar ;
Mas, guay de la tierra do todos son rreyes,
Do todos presumen regir e mandar !
Vn Dios en el cielo, vn Rey en la tierra
Se deue por todas las gentes temer.
Quien esto no teme, comete gran yerra ;
Por quanto do tanta malicia s'entierra
No pueden los rreynos, Senyor, florescer.

XII.

Del mal inpunido mayor osadia
Consigu'el peruerso de mas delinquir,
Porque, quien no teme justicia, confia
No puede ninguno sus males punir.
Abrit las orejas, hoyt las clamores,
Sentit los gemidos que dan los vmanos.
Buen Rey, corregit los graues errores,
Curando la plagua de tantos dolores,
Porqu'el rey del cielo no y puenga las manos.

84-85 Allusion au proverbe castillan *A rio revuelto ganancia de pescadores*. *Eual* au v. 85 est sans doute pour *evad*, *evades ;* on trouve aussi *evas*, par ex. dans d'anciennes traductions de la Bible citées par le P. Scio.

89 *alta Leona* désigne Isabelle de Castille, voyez l'extrait de Pedro de Azamar, ci-dessus, p. 340.

100-101 Construire : « Del mal impunido el peruerso consigue mayor osadia de delinquir mas. »

XIII.

Mirad quantas tierras y quantas ciudades
Por mal regimento (de) ser fechas desiertas,
Tan bien que por guerras de comunidades
Son gentes diuersas perdidas e muertas.
Mirat essa Troya, mirad los Romanos,
Mirad Lasedoma que fue destrohida,
La grande Cartago con los Persianos;
Mirad las ystorias de los Indianos,
Vereys la sentencia de Dios conosçida.

XIV.

Pues, que dire yo de ti, Barcelona,
Ciutat mas perdida de quantas la son?
Sino que trucaste tu noble corona
Por otra muy negra de grand confusion.
Cruel, desonesta, que por tus maldades
Ffizieste peccado de gran adulterio,
Seguiendo passiones de tus voluntades;
Buscando franquesas de mas libertades,
Tu mesma ganaste mayor catiuerio.

XV.

Despues de tus grandes tresoros gastados,
De cueruos, de vuytres comida tu pulpa,
Conosces tus males, tus graues peccados,
Conosçes tus yerros, conosçes tu culpa.
Mas tu, sin ventura, t'estas obstinada,
Verguensa confusa te tiene represa.
Pues, torna, catiua, seras perdonada,
Que mucha clemencia t'esta preparada,
No quieras de stranyos viuir tan jusmesa.

XVI.

La duenya casada, muy richa, potente,
Donosa, graciosa, de mucho valer,

---

119 *la* peut être une faute de copiste pour *lo*, ou bien l'auteur a voulu employer le féminin à cause de *perdida*.

Que ser (e)namorada d'alguno consiente,
La laman la sutzia, la mala muger ;
Dexando su casa, depues de sallida,
La ponen de dentro del sutzio bordel,
Do muchos rufianes, gastando su vida,

---

138 *namorada*. Cette correction était nécessaire pour la mesure. L'aphérèse de l'*e* devant *n* est d'ailleurs fréquente dans les dialectes péninsulaires, par ex. *nano* p. *enano*, *noramala*, *noranegra* p. *en hora mala*, *en hora negra*, etc.

141-144 Ces pratiques sont bien connues par les *Célestines*. Voir entre autres dans la *Segunda Celestina* de Feliciano de Silva le dialogue du *rufian* Pandulfo et de la fille Palana, où se trouve cette admirable exclamation de ladite fille : « Desventurada de mi, que cuanto afanó y trabajo *para sostener mi honra* me ha de robar este desuellacaras ! » L'impôt prélevé par les *rufians* sur le gain des malheureuses qu'ils protégeaient et tenaient enfermées dans les *mancebias* ou *puterias* (en Catalogne *bordeles*) se nommait en argot *caire* (voir les *Romances de germania* de Juan Hidalgo, Madrid, 1789, p. 162). Ce qui est moins connu, c'est qu'à Valence, dès la seconde moitié du XIIIe siècle au moins, les souteneurs de filles publiques formaient une sorte de corporation reconnue par l'autorité royale et qui avait un chef nommé *le roi Arlot* (ce nom n'est pas autre chose que le substantif *arlot* « goulu, fainéant, vaurien » commun à presque toutes les langues romanes). Cette charge si honorable, qui répond dans une certaine mesure à celle du *roi des ribauds* en France, ne fut supprimée qu'en 1337, en vertu d'une ordonnance de Pierre IV le Cérémonieux, dont je citerai les passages suivants : « Audivimus siquidem quod a quibusdam ex progenitoribus nostris « olim aliquando extitit ordinatum quod mulieribus publice vilibus questum « sui corporis facientibus quendam vocatum Regem Arlotum et alios etiam pre- « ponebant, qui a turpi questu illarum lucrum turpissimum exigentes, eas expo- « nebant quibus volebant et earum domibus disponebant ipsarumque ac bonis « suis tanquam domini presidebant... Cum autem talia officia, quibus multa « comituntur enormia, et Deo displiceant et sint hominibus odiosa, idcirco offi- « cium supradictum Regis Arloti et alterius cujuscumque quod mulieribus ipsis « presideat... hac irrefragabili atque perpetua tollimus sancione, ipsa officia « interdicto perpetuo subponentes et de cetero inhibentes ne talia vel similia in « ipso regno Valencie comittantur officia » (*Coleccion de doc. inéd. del archivo de Aragon*, t. VIII, p. 184). Il faut croire que cette ordonnance qui privait de son chef l'intéressante corporation n'eut point pour effet de diminuer beaucoup le nombre de ses adhérents, car en 1401 le roi Martin se vit contraint, au nom de la morale, d'autoriser l'expulsion des grandes villes de ses Etats la tourbe ignoble « illorum nequam hominum qui ex turpissimo mulierum questu execra- « bilem agunt vitam, *alcavots* vulgariter vocatorum » (*Coleccion de doc. inéd. del archivo de Aragon*, t. VI, p. 475). En ce qui concerne Valence, il existe un grand nombre d'ordonnances royales ou municipales relatives à son *bordell* et aux *alcavots* qui se faisaient les protecteurs de ses habitantes. L'une, du 20 mars 1444, dit que les *doñes* du *bordell* « hauien a recorrer a mots remeys e sostener « auots homens que les deffenen a gran lur destrucció. E axi los mals e dans « tots dies crexien en aquell, e molts fills de la ciutat e altres per la conuersa- « ció que facilment hauien ab alcauots e altres tacanys, que per la dita raho se « nodrien en lo dit burdell, no (*lire* ne) prenien mal exemple e ni hauia ja molts « atacanyats e desuiats en gran e euident dan de tota la cosa publica de la dita « ciutat. » Voir le curieux livre de Manuel Carboneres, *Picaronas y alcahuetes, ó la mancebia en Valencia*, Valence, 1876, p. 62.

142 *Do*. Ms. *De*.

La fazen con pena viuir dolorida
Hy darle dineros en son del broquer.

XVII.

Mas quando no tiene por fer la despesa
Mayor que no puede ganar la cuytada,
Haunqu'en los [sus] ojos muy mucho le pesa,
Le fazen que tenga botiga parada,
Lamando quien passa : « Venit, buen amor,
Miratme conpuesta con mil farritranchas,
Que yo soy la triste, que por hun traydor
Deixe mi marido, hi en esta pudor
Le bato moneda con estas mis anquas ».

XVIII.

Mirad la vellacha, qu'en tiempos passados
Del noble marido fue mucho querida,
De tantos notables parientes honrrados
En grand rreuerençia de todos touida,
Ffengir que le plaze lo que mas le pesa
Por tener contento su nueuo garçon,
(Hi) con dulçes parablas, comiendo en la mesa,
Mostrar l'apacible de ser le jusmesa
Con lagremas viuas de su coraçon.

XIX.

Mas no le prouecha, que mil bufetadas
Hy palos hy coses le dan por los ojos,
Tan bien otras vezes asas sofrenadas,
Açotes hy colpes con otros enoyos.
Sus inconparables, terribles dolores,
Su mucha fortuna, su pocha ganancia

---

144 Le *broquer* ou *broquel* était un petit bouclier rond, l'arme défensive par excellence des *rufians* dans leurs expéditions nocturnes. Ce vers signifie : « les *rufians* se font donner de l'argent par la femme sous prétexte de la protéger. »

150 *farritranchas*. Je ne connais pas ce mot, dont la lecture n'est d'ailleurs pas bien sûre.

152 *Deixe mi*. Ms. *Deixeme*.

157 *touida*, participe passé formé sur le parfait *tuue*. Dans un document aragonais publié dans la *Coleccion de doc. inéd. del archivo de Aragon*, t. I, p. 72, se trouve un exemple de *supido*, formé de même sur le parfait *supe*.

159 *garçon*. Un Castillan aurait plutôt dit ici *gayon*.

161 Corrigez probablement *Mostrarse apacible*.

168 *fortuna*. Même sens qu'au vers 31.

Le causan que busque dieç mil amadores
Y andar la modorra, buscando senyores
De Portogaleses, Castilla, de Ffrancia.

XX.

Pues torna, tomando de mi bon conseio
Que se quanto bastan tus negros amores,
Que no te contientas del ombre qu'es viejo,
Mas jouen gracioso muy mas que las flores
Abraça, l'illustre buen Rey don Ferrando,
Y no te rebuelues con gente ffrancesa,
Porque todo siempre nos tes suspirando
En verte subiecta de sotà su mando,
De quien, Barçelona, muy mucho te pesa.

XXI.

Si miras los sabios qu'en ti florescieron
Que fueron la fuente de sabiduria,
Veras lo que d'este buen Rey conoscieron
Por sciencia profunda de astrologia.
Pues torna, dexando senyor estrangero
Por quien del poniente sera l'inperante,
Aquel qui en sus actos conuiene primero
Quebrante la testa del brauo carnero
Que traye dieç cuernos de part de leuante.

XXII.

Dexemos la triste, que por sus peccados
Es puesta en estretxo de graue tormento,
Ffablemos de rreyes, de rreynos vexados,
Perdidos por falta de buen regimento;
Que no satisfaze buen rrey por ser bueno,
Si tiene ministros que son reprouados,
Que lieuan la sierpe deuaxo del seno,
La noble justicia de baxo del cieno,
Lauando sus manos de tales peccados.

---

170 *andar la modorra.* Le mot *modorra* est connu, mais je ne comprends pas l'expression *andar la modorra.*

173 *bastar* a ici le sens du castillan *sobrar* « excéder, être de trop; » — *negros* « maudits », castillanisme fort usité, surtout au XVIe siècle.

178 *nos tes.* Ms. *nostes.*

186-189 Comparez ce que rapporte Pedro de Azamar, ci-dessus, p. 340.

XXIII.

Ypocrites, lenos de vicios y males,
Que buscan peligro de gran dampnacion
Al rrey que consiente ministren los tales
Sin ser castigados con gran punision.
Aquesta es la laue, qu'el justiciero,
Que pone ministro de judicatura,
Con gran diligencia que mire primero
Ser hombre muy justo, leal, verdadero,
Que faga justicia con recta mesura.

XXIV.

Qu'en esta manera sera conseruada
La tierra, regida con tal rectitud,
De todas las cosas muy bien abastada,
De paç, de riquezas, de bien, de salut.
En ella las gentes consiguen prouecho,
De sus enamigos famosa victoria,
Hy el Rey que consierua la ley del d[e]recho
Alcança por siempre en fama y en fetcho
De muchas virtudes corona de gloria.

XXV.

Pues vuestros rreynados [e]stan preparados
A muchos peligros, segun que yo veho,
Conuiene los malos ser bien castigados,
Los buenos consigan su noble deseo.
Estendet la viella, que de viente en popa
De pura justicia, senyor virtuoso,
Catat que soys l'aue de toda l'Auropa,
Y en antes qu'el fuego se ponga 'n l'astopa,
Ponet vuestros rreynos en mucho reposo.

FIN.

---

203 Ce vers semble corrompu, car *justiciero* ne devrait compter que pour quatre syllabes.

205 *Con gran diligencia que mire primero.* Ms. *Que mire con gran diligencia primero.* J'ai fait cette inversion pour rétablir la mesure.

214 *el.* Ms. *al.*

VIDA DE EUFROSINA

TEXTE PORTUGAIS DU XIVe SIÈCLE [1].

(fol. 42 r°) AQUI SSE COMEÇA AVIDA DE EUFFROSSINA FFILHA DE PANÛÇIO.

(fol. 42 v°) Em açidade de Aleixandria foy hũu [2] homem que avya nome Paununcio, muito honrrado, e guardava bem os mandamẽtos de Nosso Ssenhor. Este homẽ bóó tomou por molher hũa qual compria asseu linhagẽ, molher honesta e de bõos custumes, mais era manynha e nõ paria. Eomarido era em grande coyta porque nõ avia aquẽ leyxasse ssua Requeza depos ssua morte, que mantevesse bem os sseus bẽes, e ffazia muitas esmollas aos proves e hya mui ameude aas Egreias ẽ gegũus e ẽ oraçoons, Rogando aNosso Ssenhor quelhe desse fylho. E outrossy assua molher dava muito aos proves e ẽ os oratoryos Rogava aDeus que lhe comprisse osseu desejo. Eo homem boo Paunucio andava catando algũu homẽ santo quelhe gaanhasse aquella graça de Nosso Ssenhor por ssuas horaçoões. E andando assy chegou ahũu moesteyro ẽ que ouvyo dizer que avia hũu abbade mui santo. E Paununçio deu ally muito algo por Deus e ouve aly grande amor cõo abbade e cõ os ffrades. E acabo de muito tenpo falou cõ ho abbade todo sseu desseio, e ho abbade ouve doo delle e pidio aNosso Ssenhor quelhe desse fruyto, e ouvio Deus as oraçoões danbos e deulhe hũa filha, e veendo Paununcio

1. La vie de sainte Euphrosyne et celle de Marie l'Égiptienne, l'une et l'autre de la même main, sont tirées du ms. 266 de l'ancienne bibliothèque du couvent d'Alcobaça conservé à la Torre do Tombo à Lisbonne. Nous en avons donné le contenu, *Romania*, X, 334-335. Au même manuscrit appartiennent aussi les extraits d'un traité de dévotion. Cet ouvrage, écrit par un autre copiste, est divisé en cinq chapitres qui, quoique formant apparemment un tout, n'ont pas de titre général.

2. Le manuscrit, comme tous les anciens mss. portugais, place le *til* non sur la première des deux voyelles, mais sur les deux, à la place de l'*n* qu'il représente. Nous n'avons pas le moyen de reproduire typographiquement cette diphtongue, mais nous en avertissons le lecteur. — y surmonté du *til* manquant, nous avons écrit *mym*, graphie qui se rencontre une fois ou deux dans nos trois textes.

asanta vida do abbade, nunca sse partya daquel moesteyro e levou alla ssua molher quea beenzesse ho abbade eos ffrades. E depoys que ha ssua filha ffoy de idade de VII anos bautizoua (**fol. 43 r°**) e poselhe nome Eufrosyna. Eopadre e amadre aviã com ella grande plazer porque ella era toda de Deus, e fremosa ẽ sseu ROSTRO e sseendo amoça de doze anos, moreo ssua madre e sseu padre fficou e insinava a filha aleer e atoda ssabedorya. Eamoça em tam pouco tempo ouve tanta sçiençia queo padre sse maravilhava muito. E afama era per toda aterra da ssabedorya e da fremusura edos sseus bõos custumes, e muitos ademandavõ pera casamento pera seus filhos e aficarõ muito ho padre e nunca apoderam aver. Eo padre dizia : Sseia ffeyta avontade de Deus. E hũu homẽ da çidade omays RICO e mais hõrrado que todos demandou a Panunçio quelhe desse ssua ffilha pera casamento de sseu filho. E elle lho outorgou. E depoys desto, seendo Eufrosina ẽ ydade de XVIII° anos, levoua seu padre ao moesteyro aque ssoya dyr e deu grande algo aos ffrades pera sseu mantiimẽto e disse ao abbade : « Eu te trouve ofruyto das tuas oraçoões que ROGES aNosso Ssenhor por ella. Ca ja aquero dar hasseu marido. E oabbade mandou que a levassem ao esprital do mosteiro e falou cõ ella e beenzeua e emssynoua que ouvesse castidade e humildade e paçiençia e temor de Deus. E esteve ally Enfrosina tres dias e escuitava muy bem os psalmos e aquello que REZAVÃ e veẽdo avida e con verssaçõ de cada hũu dos monges e opreposito spiritual maravilhavasse dassua vida edizia : Bem aventurados ssom estes baroões que ssom ssemelhantes aos angos em esta vida, e depois averam vida perduravel. E come (**fol. 43 v°**) çou osseu coraçõ seer cuidoso em ozeo do temor de Deus. Depois de tres dias disse Paununcio ao abbade : « Vem, padre, e saudartea atua servente : spedirssea de ty, ca nos queremos hir peraa cidade. » Eo abbade hu estava cõ zeo de caridade sse foy pera Enfrusina. E ella se lançou aos pees do abbade dizendo : « Padre, hora por mym aNosso Ssenhor, quelhe praza de ganhar aminha alma. » E el estendeo amãao e beenzeoa e disse : « Ssenhor Deus que conheçes ohomem ante que seia nado, prazate averes cuidado desta tua serva que mereça de aver companhia equinhom ẽ OREGNO dos ceeos. » Entom se ẽcomendarã ao abbade e foronsse peraa çidade E Panuncio quando achava algũu monge, tragiao pera sua casa que ROGASSE aDeus por ssua ffilha. Hũu dia aveo que faziam festa no mosteiro porque ẽ tal dia fora feyto aquel santo homẽ abbade daquel moesteiro. Eo abbade mandou aaçidade hũu dos frades que convidasse Panunçio pera aquella festa. E offrade foy acasa de Panunçio e preguntou por elle e diseronlhe os moços que era andar fora. E quando ovio Enfrosina, chamouo e começou de preguntar : « Irmaao, dime por caridade cantos fraires ssodes ẽ omosteiro ? » E ofraire lhe disse : « Ssomos trecẽtos e çin-

quoenta e dous. » E disselhe amoça : « Quem sse quiser hir pera vos, Reçebeloa ovosso abbade ? » E Respondeo ofrade e disse : « Digote ẽ verdade queo Recebe cõ muito prazer mayormente polla voz de Nosso Ssenhor que disse : Aquel que ueer amym nõ olançarey ffora. » E disselhe Eufrosina : « Todos vos houtros cantades na egreia e jajuades igalmente ? » Respondeo (**fol. 44 r°**) omonge : « Todos cantamos aNosso Ssenhor ygualmente e(m) cumunalmente, mais cada hũu jejũa como lhe praz ou como ha vontade por nõ seer Revel aaconverssaçõ da vontade, mais per ssua propria võtade de sseu proprio alvidro. » Depois que Eufrosina pregũtou per toda aconverssaçõ dos monges e disse aaquel monge : « Eu queriame hir e poerme ẽ tam santa vida, e temome desobedeçer ameu padre oqual me quer dar amarido polla Requeza vãa e faleçedoyra deste mundo, » disselhe omonge : « Hirmaa, nõ sofras que homẽ ẽçuge oteu corpo nem des atua fremosura apadeçer deshonrra e doesto, mais desposate cõ Jesu Cristo que te pode dar per todas estas cousas que am de faleçer oRegno dos ceeos e acõpanha dos angos, mais saayte ascondidamente e vayte ao mosteiro mudado oavito sagral e viste vistidura de monge pera poderes escapar. » Quando Eufrosina esto ouvio, prougelhe muito e disse ao monge : « E quem me talhara os cabellos ? » Ca ella nom queria quea çerçeasse nẽhũu leigo que ẽ tal Razom nom guarda fe e disselhe omonge : « Teu padre hira agora comigo perao mosteyro pera esta festa e estara hy tres ou quatro dias. E tu faze entanto viir hũu dos monges aty, que logo viinra cõ grande prazer e fara todo oque tu quiseres. Depois queo monge disse estas cousas e outras semelhavees a Eufrosina, veo Paununçio sseu padre e quando vyo omonge, preguntoulhe e disselhe : « Ssenhor, porque tomaste tanto trabalho pera viir anos ? » E disselhe omonge : « Agora he odia (**fol. 44 v°**) da festa do nosso mosteiro e mandate dizer o abbade que vaas alla e Reçeberas a beençõ. E Paununçio ouve gram prazer e meteusse em hũa barca com aquelle monge e foronsse ao mosteiro.

Depois que Paununçio foy em omosteiro mãdou Eufrosina hũu sergente muy fiell e disselhe : Vay ao mosteyro de Theodosio e entra na egreja, e omonge que hi achares trageo cõtigo. E foyse o sergente, e foy assy pella misericordia de Deus que hũu monge viinha do mosteiro e quando ovyo omoço, Rogou que veesse a Eufrosina. E omonge veo logo, e quando ovyo Eufrosina, levantousse e ssaudouo e disselhe : « Padre, ora por mym. » E el fez ssua horaçõ e benzeoa e assentousse. E disselhe : « Padre, ora por mym. » E elle fez horaçom e benzeoa e assentousse. E disselhe Eufrosina : « Ssenhor meu, eu ey meu padre cristãao e servo de Deus e ha muitas Requezas, e ouve hũa molher que ffoy minha madre que passou ja desta vida, e meu padre querme dar aeste ssegre mãao pellas Requezas grandes que ha, e eu nom mequero ẽçujar em este mũdo,

mais temome de sseer desobediente ameu padre enõ sey que faça, e toda esta nocte nõ dormĩ, Rogando a Deus que mostre aaminha alma assua misericordia. E oje pella menhaa prougeme de emviar aa egreia pera me tragerẽ hũu frayre pera houvir delle apallavra da ssaude e aquello que deve [1] fazer, e Rogote, padre, polla merçee da minha alma, ssey que es ẽviado de Deus, em **(fol. 45 r°)** syname aquellas cousas que ssom de Deus. » Disselhe omõge : « Nosso Ssenhor disse, sse algem nom Renunçiar o padre e amadre e os irmaãos e os filhos edemais assua propia vontade, nom pode seer meu deçipolo. Eu nom te sey mais dizer que esto. Pero sse podes ssoffrer as tentaçõoes da carne, desenpara todas as cousas e fuge de todas as Requezas de teu padre que achara muitos herdeiros. » Disselhe amoça : « Eu confio ẽ Deus e em as tuas horaçõoes que poderey trabalhar polla minha alma cõ ajudoiro de Nosso Ssenhor. » Disselhe omonge : Rogote que taaes desejos como estes estem bem firmes. Ca agora he tenpo de pẽedença, porem te fige tomar affam de viires aca pera comprires omeu desejo e que ffaças oraçõ por mym e que me beenzas e que talhes os cabellos da minha cabeça. » E levantousse omõge e ffeyta ahoraçõ talhou os cabellos aEufrosina e vistiua ẽ avito de monga e orou por ella. E disse : « Nosso Ssenhor que livrou todos os sseus sanctos, elle te guarde de todo mal. » E depoys que esto disse, partiosse e ffoysse ssua carreyra mui alegre. Mais Eufrosina coydava em sseu coraçõ dizendo : « Sse me ffor perao moesteyro de molheres, meu padre catar me ha e achar me ha e tirar me ha per fforça pera meu esposo. Porẽ hir me ey pera hũu moesteiro de homẽes e aly nõ ssospeytara nẽhũu que eu ssoo ẽ elle. » E tanto que esto disse, leixou avistidura de molher e vistiosse ẽ vistidura de homẽ, e aatarde ssayosse da casa de sseu padre e levou conssigo quinhentos ssoldos e escõdeosse ẽ hũu logar per toda anocte. E em outro dia **(fol. 45 v°)** pella menhãa veosse sseu padre pera açidade e per vontade de Deus ffoysse logo aaegreia. E Oufrosina ffoy aaquel moesteiro donde viinha sseu padre e mandou dizer pello porteyro ao abbade dizendo : « Hũu crastado que vẽ do paaço estate aaporta do moesteiro e quer fallar contigo. » Eo abbade saio logo fora e quando ovio Eufrosina, lançousse ẽ terra ante el e feita ahoraçõ assentaransse, e disselhe oabbade : « Filho, aque veeste aca ? » Disselhe Eufrosina : « Eu ssõo crastado e vivia ẽ paaço e ssenpre ouve deseio de sseer monge, e ẽ anossa çidade nom ha tal moesteiro, e diserom me da vossa boa converssaçõ, e cobiiçey morar convosco e eu ey muitas possissooes, e sseme Nosso Ssenhor der assesego, darvollas ey. » Disselhe oabbade : « Filho, bem sejas viindo, omoesteiro he prestes, sete praz morar cõnosco, dyme como he teu nome. » Disselhe ella : « Eu hey nome Esmarado. » Disselhe oabbade :

1. *Lire* devo *qui est peut-être la leçon du ms.*

« Tu es mançebo e nõ podes estar soo : conpre que ajas meestre pera aprenderes aregla e aconversaçõ dos monges. » E ella disse : « Senhor, asii como tu mandares, asii farey eu, e deu ao abbade quinhentos soldos e disselhe : « Toma ẽtanto estes, e sse eu vir que posso sofrer de viver aq̃, tragerey todas as houtras cousas que ey. » E emtom chamou oabbade hũu mõge homẽ santo e seguro e de boa vida e deulhe em seu poder Eufrosina quesse chamava Esmarado e disselhe : « Daq̃ adeante este sera teu filho spiritual e teu dicipollo. » Aquel santo monge avia nome Agapito. Effezerom ssua horaçõ, e emtom asiinou oabbade Asmarado e Responderõ todos os monges *amen*. E Agapito Reçebeo em sua çella. E porque Asmarado avia ffremosso oRostro, euçitava, e esto **(fol. 46 r°)** movya odiaboo, muitos em tenptaçõ contra afremosura delle per maas coydaçõoes quando viinha a egreia orar a Noso Senhor, e todos sse queixavom ao abbade porque metera tal fremosura em omoesteiro. Quando oabbade esto ouvio, chamou Esmarado e disselhe : « Filho meu, atua façe he fremosa aos frades ẽfermos e fracos. Porẽ quero que estes soo em tua çela, e hi cãta e hora aNoso Senhor, e hi come e beve e nõ sayas della pera nẽhũa parte. » E mandou Agapito que guissasse hũa çella sollitaria ẽque morasse Esmarado. E fez Agapito todo oquelhe mandou opadre do moesteiro e meteo Esmarado na çella sollitaria, e ally estava ẽ horações e ẽ jajuuos e ẽ santas vigilias de nocte e de dia servindo aNosso Senhor Deus em senprizidade de seu coraçõ ẽ tal guissa que se maravilhava aquel monge queo Reçebera pera oensinar e contava a todollos monges affortelleza delle, e todos louvavam aNoso Senhor que taaes cousas obra ẽ afraqueza.

Paunucio, padre de Eufrosina, quando entrou em ssua casa tornou mui aginha em acamara ẽ que sse colhia ssua filha, e quando anom achou, ficou mui triste e choroso e começou de perguntar coytosamente aos servos e aas servas quesse ffezera de ssua filha e elles diserom : « Nos viomola aanocte e pella menhãa nom pareçeo mais, e cuidamos queo padre de sseu esposo veera e alevara. » E Paunuçio mandou logo acasa do padre do esposo e nõ aacharõ. Quando esto ouvio osposo e opadre, ficarõ mui tristes e veerõsse aPanuçio e acharõno mui coytado jazer ẽ terra e diseromlhe : **(fol. 46 v°)** « Per ventura aemganou algẽ e fogio cõ ella. » E logo mandou seus sergentes em cavallos a catala per toda Aleixandria, e entrarã ẽ naves que hy estavõ e catavam atoda parte e catavam per força os moesteyros das mongas e os hermos e as covas dos amigos e as casas dos vizynhos e nom aacharõ e choravõ por ella como por morta. Eossogro chorava ssua nora e oesposo ssua esposa, eopadre chorava e sospirava e dyzia : « Ay tu, ay filha mui doce, ay de mym, lume dos meus olhos e minha consolaçõ, quem Roubou aminha Requeza ? quem destroyu aminha possissom ? quem ssecou a minha vinha ? quem apagou a minha candea ? quem fez vaa aminha esperança ?

quem corronpeu ha ffremosura daminha filha? quem ffoy aquel que espedaçou aminha cordeyra? cal logar emcobre tal Rostro? qual peego adusse cativa aquela fface mui nobre? Ella era acorrymẽto de todos, ella era conffortador dos coytados, ella era ffolgança dos que trabalhavom e porto dos que gemiam. Ay ay terra, nõ encobras ho meu ssangue ataa que veja que aconteceo aminha filha Eufrosina. » Quando Paunuçio dizia estas cousas e outras taaes, todos aquelles que hy estavõ fazyam planto e choravam ẽ tal guisa que toda ha çidade fazia doo por ella. E Paunucio nõ podya ssofrer acoyta e ho pesar e nom achava cõsollaçom e ffoysse ao abbade daquel moesteiro de que ffallamos e lançousse aos seus pees edisselhe : Rogote, padre, que nom quedes horar aNosso Ssenhor : que aminha filha que eu ouve per trabalho **(fol. 47 r°)** de tuas horações sseja achada : ca nom ssey quelhe aconteceo. » Quando esto ouvyo ho abbade, ficou mui triste e fez chamar todollos frades e disselhes : « Hirmaaos, mostrade carydade. Rogemos e demandemos aNoso Senhor que lhe praza de nos mostrar que he da filha deste nosso amigo Paunuçio. » E emtom jejuarom todos e horarom toda hadomaa e nom lhes ffoy Revellado nẽhũa cousa de Eufrosina, assy como ssoya sseer quando Rogavam aDeus por outras cousas, e ha oraçõ de Eufrosina era de Deus de dia e de nocte que nom mostrasse Deus em sua vida. Depois que viram que se nom demostrava nẽhũa çousa nẽ ao abbade nẽ aos frayres, começou oabbade a confortar Paunuçio, dizendolhe : Filho, nom queiras fallecer polla deçeplina e pollo castigo do Senhor Deus quete da. Ca Noso Senhor castiga aquelle que ama; e sabe por çerto que sem avontade de Deus nõ caae hũu pasaro em aterra, canto mais atua filha. Ca sem asua vontade nõ se faz nẽhũa cousa, mais eu sey que ella escolheo perasy boa parte, e porẽ nõ foy anos demostrado nehũa cousa della. E eu soo çerto que se ella, o que Deus nõ mande, ffosse ẽ maas obras, nom desprezaria Noso Senhor tanto trabalho dos frayres que orarom por ella. E eu ey feuza ẽ Nosso Ssenhor que amostrara aty ẽ esta vida. » E Panuçio quando esto ouvio Reçebeo consolaçõ e deu graças aNoso Senhor, e orava cada dia vivendo em boas obras fazendo muytas esmollas.

(fol. 47 v°) Despois dalgũus dias veo Panuçio ao moesteyro vissitar os frayres e encomendarsse em as ssuas horações. E hũu dia veo ao abbade e deytousse aos sseus pees e disselhe : « Padre, hora por mĩ, ca nom posso ssofrer adoor que ey polla minha filha; mais e mays de cadadia creçe achaga e aminha alma he atribulada. » Eo abbade quando ovio assy aflito, disselhe : « Queres ffallar cõ hũu fraire spiritual que veo do paaço de Theodosio? » Esto dizia oabbade de Eufrosina quesse chamava Asmarado, nõ sabendo oabbade que era sua filha e disselhe Panuçio quelhe prazia de falar cõ aquel frayre spiritual e chamou

oabbade omonge Agapito e disselhe : « Leva contigo Panuçio, calhe praz de fallar cõ ele, e meteo na çella com Esmarado. » E Gapito levou Panũcio aaçella de Esmarado nõ dizendo nehũa cousa ante Asmarado. Quando Esmarado vyo de ssobreventa sseu padre, conheçeo e começou de penssar qui faria, mais elle nõna conhoçeo. Ca afremossura dosseu Rostro era seca e toda desfeyta com grande astẽeça e cõ as vigilias e cõ as lagrimas. E ella cobrio assua face por tal quea nom conhoçesse opadre em nẽhũa guisa. E depois que ffezerõ horaçom, assentarãsse. E começou Esmarado delhe falar da bem aventurança do Regno dos ceeos e da gloria perduravel, como per humildade e per castidade e per santa converssaçõ e per esmola e per caridade pode homem chegar aagloria celestrial e fallando do desprezamẽto deste ssegre **(fol. 48 r°)** e que nom devia homẽ aamar os filhos mais que Deus que he criador de todas as cousas, e emtrepetoulhe a escriptura do apostolo, como atribulaçom obra paçiençia e apaçiençia obra provaçõ. Ca per paçiençia he ohomem provado ante Deus e ella vya sseu padre ẽ grave door e avia dele conpaixõ, mais temiasse dea conheçer e fazerlhe ẽbargo perao serviço de Deus equerendoo consollar, disse : « Creeme, Paunuçio, que te nom despreçara Nosso Senhor, e sse atua ffilha ffosse em perdiçom de sua alma, Deus ademostrara aty nẽ ssofreria Noso Senhor que ella ffosse Reteuda do diaboo per averes tu luyto pera senpre, mais creo ẽ Deus que ella escolheo boo consselho assy como te disse, segundo avoz do Salvador que diz : Quem amar ho padre e hamadre mais que mĩ nom he digno de mĩ. Esse algem nom Renunciar todas as cousas que possue, nõ pode seer meu dicipulo. Mais poderoso he Deus de te mostrar tua filha ẽ este ssegre : pois queda ja da tua door porque te matas assy cõ tristeza, mais da graças a Deus e nõ desesperes nẽhũa cousa. Ca meu meestre Agapito medisse muitas vezes cõ tristeza como hũu homem que avia nome Paunuçio, que era homẽ de boas obras, chorava hũa ssua filha assy come morta, nõ ssabendo que era della, e que tomava grãde nojo mayormẽte que nom avia outra filha nẽ filho e que se lançava aos pees do abbade com muitas lagrimas que pella sua oraçom e dos frayres lhe demostrasse ssua ffilha. **(fol. 48 v°)** E tu assy Roga aNosso Senhor por ella. Eeu comoquer que nom soom digno, e cheo de pecados, muytas vezes Rogarey aDeus que te de ssofrença ẽ ocoraçõ e que faça e conpra aquello que faz mester aty atua filha. E por esto te quis veer per muitas vezes e fallar contigo sse per ventura acharias algũa consollaçõ per mym que soom hũa cousa baixa e Refeçe. » Depois que esto disse por tal que nom conhecesse seu padre Paunuçio, disselhe : « Senhor meu, vayte ẽ paz. » E quando se queria partir Paunuçio, aalma della avia cõpaixom e doo delle. Ca assua façe era amarella e chea de lagrimas pollo muito jejũu e polla lazeira perlõgada lançava osangue pella garganta. E Panu-

çio mui confortado pellas pallavras della partiose della e veosse ao abbade e disselhe : « Aminha alma he edificada daquel frayre, e assy ssoom fecto ledo em agraça de Deus pella ssua cõsollaçõ como sse visse aminha filha. » E emcõmendousse nas orações do abbade e de todos os frayres e tornouse pera sua casa dando graças aNosso Ssenhor.

Depois que Eufrosina que sse chamava Esmarado comprio XXXVIII anos vivendo ẽ açella solitaria santamente, chaio ẽ ẽffirmidade pera morte. E hũu dia veo Paunuçio ao moesteiro como avia custume, e depois da horaçom e que ssaudou os ffrades, disse ao abbade : « Padre, Rogote que me mandes veer Asmarado. Ca aminha alma odeseia muito. » Eo abbade chamou **(fol. 49 r°)** Agapito e mandoulhe que levasse Panunçio pera visitar Esmarado. E quando ẽtrou Panunçio em açella hu jazia Esmarado emfermo, começou desse queixar chorando e dizia : « Ay de mym! hu ssom as tuas doçes pallavras perque me prometias que eu veeria com os meus olhos aminha filha ? E agora nom tam ey door e mizquindade della, mais ainda de ty queme desenparas de que avia grande consollaçõ. Ay mizquinho de mĩ! quem cõsollara daq̃ endiante aminha vilhiçe ? a quem hirey ? quem seera meu ajudador ? dobrado mal he omeu de que ey door. Trinta e oyto anos ha que perdy aminha filha e nunca ssoube della parte, e orava por ella de dia e de nocte e nunca achey ssemelhavel aella. Grande door ssem cõsollaçõ he aminha. Quem esperarey daqui endiante ? hu acharey conforto ? Ja decenderey ao inferno. » Quando Esmarado tam fortemente vio chorar Panunçio e que nom Reçebia cõforto nehũu, disselhe : Porquete contorvas ? Porquete matas ? per ventura he fraca ou he cara cousa de fazer aDeus qualquer cousa. Leixa ia atristeza. Nenbrate como Nosso Ssenhor mostrou aJacob patriarca seu filho Josepht que el chorava como sse fosse morto. Rogote qui me nom leixes estes tres dias nẽ te partas de mĩ. » E Panunçio dovidava e dizya : « Per ventura lhe mostrou Nosso Senhor algũa cousa de mĩ. » E fficou ally com ella. Acabo de tres dias conheçeo Eufrosina quesse chamava Esmerado quesse chegava odia do seu acabamento. Chamou Panunçio e disselhe : « Porque Deus todo poderoso **(fol. 49 v°)** despos e hordenou bem aminha vida mizquinha e comprio homeu desejo que eu acabey lidando fortemente come barom, nom per minha virtude, mais pello ajudoyro daquel que me guardou das enssejas e dos asseytamentos do inmigo, e agora acabo meu cursso desta vida presente, e ficame acoroa dajustiça, nom seias coidoso polla tua filha Eufrosina ; ca eu som aquela mizquinha e tu es meu padre Panunçio. Hora me viste ja e avondate, e esto nom ssaiba nẽhũu enom leixes desnuar anehũu homẽ omeu corpo nẽ lavar, sse nom tu per ty meesmo ho desnua e olava. E porque eu promety ao abbade deste moesteyro muitas possyssooes que darya aeste moesteyro sse podesse aq̃ morar e durar e ssofrer, porquete

Rogo que conpras aquelo que eu promety : ca este logar he muito pera hõrrar. E Roga aNosso Ssenhor por mĩ. » Tanto que esto disse deu logo ho spiritu a Deus. Quando sseu padre Panunçio ouvio estas palavras e vyo como era ia morta Eufrosina ssua filha, moveosselhe todo ocoraçõ e as emtradanhas daalma e cayo em terra assy como morto. E correo toste Agapito e cando vio morto Esmarado e Panunçio jazer ẽ terra esmoricido, lançoulhe augoa no Rostro e alevantouo da terra e disselhe : « Senhor meu, Panunçio, que as ? » E elle disse : « Leixame morrer, ca eu vi oie maravilhas. » E alevantousse e deitousse ssobre a façe de ssua filha Eufrosina, chorando ssobre ella muitas lagrimas, (**fol. 50 r°**) e braadava dizendo : « Ay de mym, ffilha muy doce, porquete nom mostraste ante mym pera eu morar aqui contigo per minha vontade ? ay de mĩ, como te escondeste ! como trespasaste as ẽsseias dos imiigos e as maldades dos spiritus e das treevas desta vida e emtraste ẽ vida perduravel ! » Quando esto ouvio Agapito, ẽtendeo e ssoube cousa tam maravilhosa, ficou mui espantado e foy correndo ao abbade e contoulhe todo como aconteçera de Panunçio e de sua filha, e veo oabbade e deitousse em terra fazendo sseu pranto e dizia : « Ay Eufrosina, esposa de Jesu Cristo e filha dos santos, nenbrate dos servos de Deus con que serviste aNosso Ssenhor e nenbrate deste moesteiro e hora por nos aNosso Ssenhor Jesu Cristo que nos faça chegar ao porto de ssaude e aver quinhom com os sseus santos. » E mandou o abbade que sse juntassem todos os ffrayres e ffezessem ssupultura honrradamente aaquel santo corpo assy como cõviiha. E depois que todos fforom ajuntados e vyrõ tam espantosso millagre, deram graças ha Nosso Ssenhor e glorificarom Deus que no tam sollamẽte nos barõoes, mais ainda nas femeas obra tam grandes maravilhas. E hũu frade que nom tiinha mais que hũu olho beygou afaçe da santa monga com lagrimas, e tanto quiha tangeo, logo cobrou ohoutro olho. E veendo todo esto os frades que hy estavã beenzerom Nosso Ssenhor, dando graças aDeus (**fol. 50 v°**) cujus ssom todos os bẽes. E assy mui confortados e edificados ssoterrarom ho santo corpo ẽ omoymento dos padres santos. Esseu padre Panunçio deu todo oqui avia ao moesteiro e aaigreia e ao spirital e fezesse frayre ẽ aquel moesteiro e morou ẽ aquella meesma çella ẽ que morava ssua ffilha, e ally viveo e morreo em osanto proposito dez anos, e ffoysse pera Nosso Ssenhor, e ssoterrarõno apar de ssua filha. Eo abbade do mosteyro glorificava Deus com toda ssua congregaçom dos santos monges. Eo dia do passamento da ssanta monga Eufrosina he honrrado em aquel moesteyro ataa odya doge, glorificando Deus padre todo poderoso e sseu filho Jesu Cristo com ospiritu sancto, aoqual he honrra e gloria pera todo senpre. Amẽ. Assy sseja.

Eu Farciso do Monte que esto spreví, que aia gloria pera todo ssenpre ! Amẽ. Assi sseja.

VIDA DE MARIA EGIPCIA

AQUY SE COMEÇA AVIDA DE SANCTA MARIA EGIPCIA.

(**fol. 51 r°**) Em os moesteyros de Palestina foy hũu velho mui honrrado per virtude e per pallavra que des ocomeço da ssua mininice foy criado em custumes de monge. E este santo homem avia nome Zozimas. E escolheo tomar vida de monge em os moesteyros de Palestina, e andou per toda aconverssaçõ dos santos padres que moravom no deserto, e hera muy estremado em asteença antre todos os do mundo e sseendo mynistro guardou mui bem todas as Religas dos santos monges e de ssua propria natureza achou muitas cousas cõ que ssubiugasse acarne ao spiritu e tanto ssabia este santo velho das tẽetaçõoes e de veençer as batalhas dos pecados que muitos viinham ael dos houtros moesteyros de preto e de longe e eram ẽflamados e emsignados per elle e pella ssua cõteença. Tal era avida do santo homẽ que nunca leixava de cuidar e meditar nas santas pallavras e nom mĩguava porem de fazer obras de suas mãaos. E dizia este santo homem que des oRegaço de ssua madre, seendo minino, fora dado em aquell moesteyro pera servir aNosso Senhor em elle, .l. anos fez ẽ elle perffeita vida de monge, e despois desto, assy como el meesmo contou, era aficado dalgũas cuidaçõoes dizendo ãtressy : Ja eu ssoo perfeito ẽ todas as cousas e nom hey mester ẽsignança doutrem, e ja (**fol. 51 v°**) nom ha nehũu antre os monges que me possa ẽsignar algũa cousa boa que eu ja nom ssayba nem cousa que eu ia nom aja feyta que perteença aaobra do monge, nẽ pode seer achado no deserto nẽhũu que possa seer mais perfeito que eu ẽ siso nẽ ẽ obra. E andando Zozimas em esto, pareceolhe hũu santo padre e disselhe : « Zozimas, tu lidaste bem ẽ todas as cousas e acabaste mui bem avida e ocursso davida dos monges, mais verdadeyramẽte nom ha homẽ nehũu que aia ẽ ssy perfeiçõ, ca outras caReyras ha hy davida, as quaes sse as tu quiseres seguir, saite da tua terra e do teu parentesco assy como fez Abrãao aquel sancto partriarca, e sygueme e vente comigo ahũu moesteyro que esta apar do Riio de Jordam. » Tanto que Zozimas esto ouvio, ssayosse daquel moesteyro ẽque vivia dassua mininice e

ffoysse depos aquel velho quelhe estas pallavras disera. Tanto que chegou ao Ryo de Jordam, braadoulhe hũa voz e levouo aaquel moesteiro ẽque oNosso Ssenhor mandara viir, e chegou aaporta do moesteiro e bateo aas portas e tanto que falou, logo hũu monge que guardava as portas do moesteiro odisse ao abbade. E oabbade vẽedo assua conversaçom e assua Reverençia, Reçebeo mui bem e deitousse ẽ terra assy como he custume dos monges e adorouo e, feita ahoraçõ, preguntouo oabbade e disselhe : « Hyrmãao, honde viveste e porque Razom veeste (**fol. 52 r°**) aos proves? » Respondeo Zozimas e disse : « Padre, nom me pareçe neçessario dete dizer eu donde venho, mais eu venho aqui por Razom de seer edeficado, ca eu ouvi grandes signaaes e maravilhas e de grande louvor perque podem as almas seer chegadas aDeus. » E disselhe oabbade : « Deus ssoomente ssabe curar afraqueza humanal. Elle nos queyra inssynar aty e anos conprir asua santa vontade e conprir todas as cousas que ssom boas. Ca ohomem nõ ha poder de hedificar outro homẽ : porque akarydade de Jesu Cristo te convidou pera viires veer aproveza dos nossos velhos e pera ficares e viveres connosco, sse pera esto veeste pera nos, e assy nos ajuntou asũados agraça de Deus que he bõo pastor que deu assua alma por nosso Remiimento. » Quãdo esto disse ho abbade, logo Zozimas ẽclinou outra vez assua ffface ẽ terra e honrrarom todos Nosso Ssenhor e, feyta ha oraçom, differom *amẽ*.

Horando ho santo homẽ Zozimas ẽ aquel moesteiro, vyo ally os santos padres splandeçer per virtudes e per obras servindo aNosso Senhor ssem quedar. E estavam per toda anoyte obrando per ssuas mãaos e cantãdo psalmos e louvores a Deus e nom ssaya da ssua boca nẽhũa pallavra louca nẽ perteençia aelles nẽhũa cousa deste segre nẽ cuidado nemhũu do mundo, mais tã sollamente aviam cuidado de mortificar (**fol. 52 v°**) sseus proprios corpos por poderẽ escapar aas cousas deste ssegre, e osseu mantiimento eram fallamentos spirituaaes e davam aos corpos tam ssollamente aquello quelhes era neçessaryo, .s. pã e auga, por tal que podessem dar gloria aNosso Ssenhor por karidade e per amor dhũus aos outros. Quando ho santo homẽ Zozimas vio estas santas obras foy muito edifficado, aproveytando ssenpre ẽ santydade, acreçentando ssenpre as Requezas spirituaaes como viia fazer aos outros santos homẽes. Acabo de muitos dias chegousse os dias dos santos jejuus da quareesma; aparelhouse o santo homem pera apaixom do Salvador. Aporta do moesteyro nunca era aberta, mais ssenpre era çarrada pera viverẽ os monges ẽ mayor folgança das almas, e nunca abriã aporta sse nom quando viinha algũu monge por algũa cousa neçessaria, e ologar era deserto ẽ tal guisa que nom tam ssollamente os caminheiros nom ssabiam parte, mais ainda os que moravõ açerca nom ssabiam ologar. E tal Regra guardavõ senpre dello começo em aquel moesteiro,

e porẽ trouve ally Nosso Senhor osanto homẽ Zozimas. E aRegla daquel moesteiro era tal : em oprimeiro domingo da coreesma eram chamados todos os monges daquel moesteiro e ffaziam sseu ofiçio aNosso Senhor ssegundo aviam de custume, e cada hũu delles Reçebia ocorpo do Noso Senhor Jesu Cristo, comiam (**fol. 53 r°**) muy pouco e lançavansse todos ẽ horaçõ, e depois que acabavom ahoraçom, ficavom os giolhos em terra e beixavonsse hũus aos outros e abraçavonsse e davam paz ao abbade e Rogavanlhe que ffezesse horaçom por elles aNosso Senhor que os ajudasse em ssuas tentaçõoes, e depos esto abriam as portas do moesteyro e ssaiansse todos os monges cantando louvores aNosso Senhor dizendo : *Dominus iluminaçio mea e salus mea, quem timebo? Dominus proteitor vite mee, a quo trepidabo?* que quer dizer : omeu Senhor Deus e meu alomeamento, oqual eu temerey ? o Senhor he defendedor da minha vida, do qual averey grande temor ? E quando assy ssayam leixavõ no moesteiro hũu ou dous guardadores nom por gardarem oque hy ficava, ca nom avia hy tal cousa que furtassem ladrõoes, mais por nom ficar ohoratorio ssem alguem que fezesse oofiçio de Nosso Senhor, e cadahũu daquelles mõges que assy hyam portar ao deserto levava aquello quelhe era mester pera mantiimento de sua vida, algũus levavom pouco pam pera sosteer afraqueza do corpo, houtros levavam figos passados, houtros levavam tamaras, houtros levavam legumas molhadas, houtros nom levavam nehũa cousa sse nom tam ssollamente sseus corpos e sseus mantos que vistiam e aviam mantiimento das hervas que naçiam no deserto. E cadahũu delles tomava sua Regra propria em ssua vida aqual nom mudava e nom (**fol. 53 v°**) ssabia parte hũu do outro como vivia nẽ que hobrava, e partiansse cada hũu assua parte pella Ribeyra do Riio de Jordam e ally moravam em odeserto apartadamente, que nunca sse ajuntavam em toda aquareesma. Esse aconçiençia [*l.* acontiçia] que algũu delles visse viir ohoutro alõge dessy, logo leixava aquella carreyra perque viinha e hia per outra carreyra soo cantando e dando graças aNosso Senhor. E cada hũu levava daquelo quelhe conpria pera sseu mantiimento. E depois que eram conpridos os dias do jegũu da coreesma, tornavansse pera omoesteiro ẽ odomingo da festa dos Ramos, e cada hũu trazia ofruito do sseu trabalho em ssua conçiençia, conheçendo ssy meesmo como obrara em aquel santo tenpo e quejando fruito ssemeava, e nehũu delles nom pregũtava ao houtro como obrara ou que fezera. Ca atal Regra avia ẽ aquel moesteiro que cada hũu delles morando no deserto demostrasse tam ssollamente aDeus osseu trabalho e nom deseiasse sseer louvado de nehũu homem nẽ demandasse avãa gloria que t[r]espassa ou offavor dos homẽes, mais pellas obras espirituaaes ffugisse aas cousas terreaaes e gançasse as

cousas celestriaaes. Ca ssenpre homem gaanha obras ssem fruito e dapnossas do louvor dos homẽes.

O santo homẽ Zozimas fez ẽ aquel tenpo (**fol. 54 r°**) da quareesma segundo aRegla daquel moesteiro e passou oRyo de Jordam e levou muy pouco mantiimẽto pera ssostimento do corpo e hũu pano dequesse vistia, e conpria aRegla passando pello hermo e comia muy pouco e dormia em aterra gostando pouco ssono em qual quer logar que sse lhe aqueeçesse anoyte, e alta manhaa fazia sseu caminho cõ deseio de trespassar ohermo esperando aachar algũu santo padre no deserto queo podesse hedeficar ssegundo sseu desseio, e depois que andou per espaço de vinte dias, hũu dia hora de sexta folgou hũu pouco de sseu trabalho. Ca elle avya em custume que aa ora de terça e da sexta eda noa quedava de andar sseu caminho por fazer ssua horaçom, e hũu dia levantou os olhos contra ohoryente aos çeeos aaora da sexta e teve mentes e vyo contra adeestra parte em hũu logar estar assy come ssoonbra de corpo humanal, e elle foy todo espantado e mui torvado e cuidava que era fantasma aquello que vya e fez ho ssynal da cruz. E orou aNosso Senhor e, acabada a horaçom, vyo hũu corpo contra aparte do horyente todo mui negro e mui queimado da caentura do ssoll. Os sseus cabellos da cabeça eram brancos assy como alaa alva e chegavanlhe ataa ho colo. Quando esto vyo osanto homẽ Zozimas, maravilhousse e ouve grãde prazer e começou de correr contra aquela parte hu viia aquelle corpo e foy mui ledo (**fol. 54 v°**) porque avia muitos anos que nom vyra fegura humanal nem figura de nenhũa animalia nẽ de ave, e maravilhousse hosanto homem quem era aquel que assy viia, esmando que era algũa pessoa. E ella quando vyo osanto homẽ de longe quesse viinha chegando contra ella, começou mui tostemente fogir pera dentro do deserto. E o santo homem como quer que era velho e canssado e fraco do grande caminho que andara, começou de hir ẽpos ella mui tostemente e ella ffogia ho mais toste que podia. Eosanto homem corrya mais que ella e pouco epouco chegava aella, e quando foy tam açerca della queo podya ouvir, começou osanto homem abraadar ẽ esta guissa chorando: « Servo de Deus, porque ffoges de mĩ que ssoo homẽ velho e pecador? Rogote que me atendas, quemquer que tu es. Conjurote por Nosso Ssenhor ẽque tu has boa esperança da vida perduravel pollos teus trabalhos que falles cõmigo palavras de dulçura e de manssydooe e nom me queiras leixar sem ffallares conmigo per aquel Deus que mora em ty. » Rogando esto osanto homem cõ lagrimas, chorarom anbos correndo ahũu Regato seco, e ella passousse pella outra parte e ascondesse ẽ oRegato. E osanto homẽ era mui cansado e nom podya correr, mais esteve quedo da outra parte do logar chorando muito, e Rogava com muitas lagrimas aquella que viia quelhe dissesse

algũa (**fol. 55 r°**) pala[a]vra de hedificaçõ. E aquella que assy fogia começou logo assy adizer : « Padre Zozimas, porque me sseges e corres empos mim ? Rogote por Deus que me perdoes, ca nom posso tornar cõtra ty aminha face, porque ssoo molher e ando nua, mais lançame esse teu manto pera cobrir avergonça do meu corpo, e assy hirey aty pera Reçeber as tuas horaçõoes. » Quando osanto homẽ ouvio estas palavras, foi mui espantado e mui torvado porque sse vyo chamar per sseu nome, quem onunca vira nẽ houvira sselhe nõ ffosse demostrado per Nosso Ssenhor. E logo desvistyo hũu pano mui velho que trazya e lançoulho cõ afface tornada aoutra parte. E ella tomouo e çingeo aRedor dessy assy como pode e cobryo a parte neçessarya do corpo, e teve mentes ao santo homẽ e disselhe : « Que ffezeste, padre, ẽ quereres veer hũa molher pecador, ou porque tomaste tantos trabalhos pera me conheçeres ? » Eossanto homẽ ficou os giolhos ẽ terra e Rogavaa queo benzesse. E ella lançousse ẽ terra e adorava o santo homẽ. E assy estavom ambos lançados ẽ terra e adorando hũu ao outro e Rogandosse quesse desẽ abeençõ. E nom diziam outra palavra sse nom tam ssollamente : « Padre, beenzeme. » E estando em esta Refferta quem beenzirya hũu ho outro, Respondeo ella e disse : « Padre Zozimas, aty cõpre mais beenzeres e horar, porque as hosanto ofiçio de saçerdote e muitos anos ha que serves (**fol. 55 v°**) ẽ o santo altar, conprido das santas horaçõoes ẽ atua mente. » Quando esto ouvio ho santo homem, maravilhousse muito e foy muito espantado e disse : « Çertamente, madre, ora veio eu que tu es conprida de toda graça spiritual, ca tu demostraste oofiçio do ssacerdote que eu ey, que me nunca viste, mais agraça spiritual nom he dada ao homẽ polla dignidade e polla hordem do ssaçerdoçio, mais pollas boas obras e pollos bõos custumes sse guanha. Honde te Rogo per Nosso Ssenhor e te conjuro que eu Reçeba prymeyro de ty abẽeçom e me des atua horaçõ. » E ella consentio aas pallavras do santo homẽ e disse : « Beento seia o Ssenhor Deus Remiidor das nossas almas, e elle te de os goyvos perduravis ! » Eosanto homẽ Respondeu *amen*. Entom levantarõsse anbos da terra, e disse ella ao santo homẽ : « Rogote, padre, que me digas, porque quiseste viir amĩ pecador, ou que quiseste de mĩ molher que soom emferma de todo bem ? » Respondeo osanto homem : « Esto nom foy tam ssollamente pella minha vontade, mais per prazer de Deus que nos fez tam grande graça que nos vissemos anbos. » Respondeo ella : « Verdadeyramente assy he como tu dizes. Rogote, padre, que me digas como vivem ẽno mundo os Cristãaos e conta me como ssom os Reis e os pastores da egreia. » Eosanto homẽ Respondeo e disse : « Leixado as muitas palavras, digote, madre que oNoso (**fol. 56 r°**) Ssenhor Jesu Cristo e nosso Remiidor deu ao sseu pooboo firme paz, mais Rogote que Roges a Nosso Ssenhor por afir-

meza de toda a Egreia e poboos e pollos meus pecados. » Respondelhe asanta molher e disse : « Padre Zozimas, cousa aguisada he e neçessaria que tu Roges aNosso Ssenhor por todos e por mĩ pecador, ca tu es honrrado do oficio do saçerdote per auto e per vontade. Ca pera esto es chamado, pero por conprir teu mandado quero obedeeçer e cõ toda virtude Rogarey aDeus do çeeo, pero ssom pecador. » E levãtou os olhos contra ohouriente e alçou as mãos ao çeeo e começou horar caladamente per tal guisa que ella movia tam sollamente os beiços, mais assua voz nom era ouvida, assy queo santo homẽ Zozimas nom pode ẽtender oque ella dizia ẽ ssua horaçõ, mais dava elle por tras Nosso Ssenhor e dizia que en quanto aquella ssanta molher fazia ssua horaçõ perlongadamente que avia elle le(n)vãtada no aar per espaço de hũu covodo. E vendo elle tal visom, avia grande temor, e ẽtom caio ẽ terra e começou fortemente assuar e avia grande espanto e maravilhavasse muito e nom podia dizer houtra cousa sse nom *quirie leisom*, que quer dizer : « Ssenhor, amerçeate de mĩ, » ẽtanto que começou ell aduvidar e horar, ca nom ssabia sse era spiritu de fantisia que fingia que fazia horaçõ. E tornousse ẽtom assanta molher e levantou osanto homẽ daterra e disselhe : « Padre, porquete torvarom tanto as tuas cuidaçõoes ẽ guisa que foste escandalizado ẽ mĩ, cuidando que era spiritu maao que (**fol. 56 v°**) fingia que fazia horaçom? Nosso Ssenhor te perdooe! Eu soom hũa molher pecador que ssom bautizada do baptismo de Jesu e nom ssoom spiritu mãao, mais ssoom terra e nom ey nehũas obras do spiritu maglino. » E dizẽdo esto signousse do ssignal da cruz ẽ ssua face e em sseus olhos e ẽ sseu peito. E disse padre Zozimas : « OSsenhor todo poderoso nos livre daquel maao imiigo antigo que he contrairo aa linhagem humanal e nos ajude porque oimigo nõ queda delidar contra nos. » Quando esto ouvio osanto homẽ, lançousse ẽ terra aos pees da santa molher e dizia cõ lagrimas : « Cõjurote per Jesu Cristo, Deus verdadeiro, Nosso Ssenhor que naçeo por Remiir os homẽes da virgem Maria pollo qual tu sofres esta nuidade, pollo qual tu atormentaste assy as tuas carnes que nom negues amĩ teu servo quẽ es ou donde es e como e perque guisa e ẽ qui tenpo veeste morar ẽ este hermo, mais Rogote que mo contes todas estas cousas pello meudo pera ffazeres claras as obras de Nosso Ssenhor, grandes, maravilhosas : que (ssom [1]) ssabedoria escondida, thesouro emcuberto, nom ha proll nehũa. Rogote por Deus todo poderoso que me digas esto que te pregunto amĩ pecador ssem meriçimento pera eu seer hedificado, ca eu creo ẽ Jesu Cristo aque tu ofereçeste atua alma. Que por esto viim eu aeste hermo pera seerẽ per ty glorificadas as obras do Nosso Ssenhor, ca nõ pode nẽhũu de nos escul-

1. *Ms.* ssom *biffé à ce qu'il semble.*

drinhar oavisso dos juizos de Deus[1]; que tu me (fol. 57 r°) ffosses demostrada e me contasses e amostrasses os teus trabalhos que passaste em este hermo, non q̃sera elle que tu demostrasses ti meesma amī nem me leixara padeçer tãtos trabalhos andando per este hermo. »

Depois queo ssanto homẽ Zozimas disse estas palavras e houtras ssemelhantes, levantou asanta molher da terra e disselhe : « Padre Zozimas, torpe cousa e vergonhosa cousa me he contarte esto que me demandas, mais Rogote que me perdooes. Tu me viste nua em ocorpo. Eu te mostrarey e farey conheçer os meus feytos pera saberes odoesto das minhas obras e nom asconderey nehũa cousa por vãa gloria. Ca nom posso eu aver gloria pellas minhas obras que fige en quanto foy vaso dodiaboo escolheito. Eu sey, sete eu começar acontar as minhas obras, que tu fugirias de mī assy como de serpente peçoenta, ca nom poderas ouvir quantas e quaaes maldades hey feytas ; pero querote contar todo e nom te ẽcubrir nemhũa Rem. Mais Rogote, padre, que nom quedes Rogar polla minha mizquindade que pellos teus Rogos mereça achar misericordia ẽ aquel dia do juizo pavoroso. » Entom osanto homẽ estendeo as mãaos aNosso Ssenhor chorando muitas lagrimas. E asanta molher começou altamente acontar sseu feyto e disse : « Padre, ssabe por çerto que eu ssom natural do Egipto e, sseendo ainda vivos meu padre e minha madre, avendo eu hidade de doze anos, fuy me aaçidade de Alexandria, e como e perque guisa (fol. 57 v°) ally dey eu omeu corpo acorrupçõ e como servi atoda luxuria cõtinoadamente, nom opoderia cõtar. Digote, padre, brevemente amaldade da minha luxuria, que estive per dez e sete anos e mais em ologar pubrico, dando omeu corpo mui mallamente a quantos mo queriam sem gaanho nẽhũu nem por algo que me dessem. Hũa cousa tansolamente avya de gaanho, convem assaber gaanhar vida luxuriosa : os jogos e os trebelhos das bevediçes avia eu por thesouro. Muitas vezes me queriam dar algo aquelles com que pecava e eu onõ queria tomar por tal que gaanhasse mais meus amigos do meu maao deseio. Esto fazia eu como sse fosse Rica e contey alazeyra por Riq̇zas. Hũa cousa era amī grande deseio açendudo, estar ssenpre ẽ Riisos e em jogos de dia e de nocte, fazendo vida mui maa e mui torpe, e assy ẽvolvia afrol da minha mançebia em obras çujas e lixosas. E aveo que em tenpo da quentura tive mentes e vy muita cõpanha do Egipto e da terra de Libia viir aas Ribeiras do mar e preguntey ahũu hondesse hia aquella cõpanha. E elle Respondeo e disse que todos hiam a Jerusalem pera veerẽ asanta vera cruz de Jesu Cristo. E eu disse aaquel homẽ: « Conjurote por Deus, hirmãao, que me digas sseme consentirõ que vaa eu cõ elles, e elle me disse : « Sse tu pagares ofrete do navio e

1. *Le ms. a encore* nom prougessem, *mais ces deux mots paraissent biffés.*

teveres despesa, nom te tolherã nehũu de hires alla. » E eu disselhe : « Digote, hirmãao, verdadeiramente que eu nom tenho deque pague ofrete nem (**fol. 58 r°**) tenho despesa perao caminho, mais esconderme-hey em hũu destes navios que alla vãa e forçado he que me dem de comer os qui hy forem, ainda que nõ queirã, e darlhe ey omeu corpo por pago do frete. Rogote, padre Zozimas, que me perdooes. Ca eu queria hir com elles peraos aver por amigos daminha deleitaçõ maa e lixosa. Eute Rogey, padre, queme nom costrangesses que te dissesse as minhas vergonças que nom ssom pera contar. Ca de toda parte hey grande temor por Nosso Senhor que nom tam ssollamente as tuas horelhas ssom ẽçarradas pellas minhas palavras, mais ainda oaar he conprido de çugidade. » Quando esto ouvio osanto homẽ, chorava mui fortemẽte, e disselhe : « Irmaa amiga, conjurote per Deus que nõ leixes de contar oque começaste, mais dy todas as cousas pera me hedificares. » E ella começou acontar e disse : « Aquelle homem aque eu preguntava aque logar hia aquela conpanha, quando ouvio as pallavras torpes que eu dizia, soRiosse, e eu fuime mui toste ao mar e vy emtom dez homẽes mançebos estar na Ribeira do mar jogando e ffazendo cousas de vaidade de mãçebia, e aguardavõ os sseus conpanheiros que andavã ẽ os navios, ca muitos estavom ja no navio, e eu mitime em meo delles ssem vergonça e disselhes : « Levademe convosco alla honde hides, ca nom vos sseerey ssem proveyto. » Entom me levarom conssigo e ssoby com elles ẽ ho navio e partimonos daquel (**fol. 58 v°**) porto e começamos de andar, mais todo meu feito era em iogos e em bevediçes e em adulterios e em torpes pallavras que eu nom posso dizer per boca, nem ha horelhas que podessem ouvir tantas pallavras e tam torpes quantas falley em aquel navio, e nem temor de mar nem as hondas bravas nem as tormentas dos ventos nõ me castigavom nem me emmendavom das minhas maldades que nom tam ssollamente cuidava eu pera minha mizquindade aquelles que eram luxuriosos, mais ainda os que eram honestos, eu era perdiçom das almas delles, e aminha carne cruel era lago delles. Honde senpre me maravilho e me espanto como homar ssofreo aminha maldade ou como aterra nom abrio assua boca e ho inferno como me nom sorveo byva. Mais segundo eu vejo, Nosso Ssenhor Deus misericordiosso ssofreo aminha peendença e atendeo, ca el nom sse delleyta sobre amorte do pecador, mais atende assua peendença. Per esta guisa chegamos mui toste a Jerusalem e em todos os dias que estevemos ẽ Jerusalem ante da festa de Santa Cruz nom quedey eu de minhas maas obras e peyores que ante fazia por pirdiçõ de muitos. E quando chegamos aafesta de Santa Cruz do Salvador, andando eu pella çidade assy como avya em custume, olhando as gentes pera caçar, pera perdiçom das almas dos inocentes, viia os homẽes hir bem çedo aaegreia, e eu fuime

com elles e chegey aas por (**fol. 59 r°**) tas do adro da egreia, e quando ffoy aora de adorar a santa cruz, eu queria emtrar na egreia com os outros, em tal guisa era enpuxada de hũa parte e da outra que nom podia entrar cõ aconpanha em nemhũa guisa, e queria me chegar aas portas pera veer asanta cruz e aadorar e nom podia chegar aellas com grande choro e grande trabalho. Eu muy mizquinha quando chegava e puynha os pees ẽ olomear das portas, ẽtravam os outros ligeyramente, mais amĩ hũa virtude de Deus me enpuxava e nom me leixava emtrar. E eu provava pera entrar e nom podia per nemhũa guisa, assy que eu ssoo fiquey ẽ hoadro e toda aoutra conpanha emtrou. E eu cuidey qui esto que era por Razom daminha fraqueza, porque era molher, e trabalheime de entrar com outras molheres per muitas vezes, mais todo era em vaao. Ca tanto que eu poinha ho pee no portal, logo era inpuxada per força, assy queo santo tenpllo Recebya todos os outros ssem embargo nehũu, mais amĩ ssoo cativa nom queria Receber ẽ nẽhũa guisa, mais assy como aaz de cavaleyros estava contra mĩ que me nom leixava ẽtrar, mais inpuxavame cadavez ataas portas do adro. Depois que me esto aconteçeo muitas vezes, fiquey muy fraqua e mui cansada em guisa que nom podia estar sobre meus pees e asenteyme ẽ hũu canto do adro apartada, cuidando ẽ mim dondeme viinria esto que nom podia entrar em otenplo, e estando assy pensando emtendy dondeme acontiçia tal cousa. Ca pella çugidade (**fol. 59 v°**) das minhas maas obras nom podia eu adorar olenho da santa vera cruz. Entom comecey eu mizquinha de chorar e firir os peitos cõ minhas maaos e dar grandes sospiros de coraçõ e esparger muitas lagrimas e tive mẽtes do lugar hu estava e vy hũa imagem da virgem Maria que estava hedificada a departe em hũu logar e torneyme entom aella de todo coraçom e dixe: « O virgem santa, que geeraste overbo de Deus emcarnado, eu ssey bem que eu nom mereço oolhar atua grandeza, porque ssooençujada de tantas çugidades he chea(o) de muitas mizquindades, mais ssõ certa que Nosso Ssenhor porem quis sseer feito homẽ por chamar os pecadores apeendença; pois Rogote, madre de Deus, que me ajudes, caeu nom ey conforto nẽhũu, e fazeme emtrar per as portas desta egreia, e Rogote, senhora, que me faças conheçer per ante todos ohonrrado ssynall da santa Egreia que he acruz ẽ que foy posto Deus em carne que tu geeraste. E eu daqui ẽdiante nom ẽçugarey esta carne com maaos feytos, mais tanto que me outorgares que eu adore olenho da santa cruz, logo eu Renunçiarey hossegre e todas as ssuas cousas e hir me ey hu me tu mandares e hume demostrares acarreyra dassaude. Tanto que eu esto disse, tive em meu coraçom que amadre de Deus me gaanhara todas estas cousas de Nosso Ssenhor e tireyme daquel logar (**fol. 60 r°**) ẽ que horava [e] mistireyme com hos outros que emtravam em otenplo e tanto que quise

entrar nom foy enpuxada como ante, mais assy entrey tostemẽte com aconpanha come sse me enpuxassem hõdas de mar dentro na egreia, e chegeime ao santo logar aque ante nom podia hir. Entom cõ gram prazer tomoume grande pavor porque me via estar em aquelles santos logares ẽque ante nom podia entrar pellas minhas maldades e ssem nemhũu trabalho adorey olenho da santa cruz e senty hy hũu odor muy precioso de mansidooe e merecy de veer todos os ssacramentos de Nosso Ssenhor. Dessy ssayme do tenplo e torneyme aaquella queme ally trouvera per ffe. E tanto que chegey aaquel logar ẽ que fezera oprometimento aa madre de Deus, ffiquey os giolhos em terra e começey a dizer estas palavras : « Tu, ssenhora, te amerçeaste de mĩ e nom engeytaste os meus rogos. Por ty mereça veer a gloria de Deus queos pecadores nom podem entẽder. E ora sse chega otempo pera eu conprir oque prometi e rogote queme aderenças assy como te praz e mostrame acarreyra dapeendença da ssaude. » Tãto que eu esto disse, ouvi hũa voz que dizia assy : « Sse passares orio de Jurdom, ally acharas boa folgança. » Quando eu ouvi esta voz, entendy que por mĩ foy dita e levantey aminha voz cõ lagrimas e disse aamadre de Deus : « Ssenhora minha, nom me dessenpares, mais guardame ssenpre aly hu me mandas hir. » E depois que esto disse, ssaime do adro do tenplo e vyume hũu homẽ pyadosso e (**fol. 60 v°**) deume em esmolla tres dinheiros [1] e eu tomeyos e cõprey delles tres paiees e trouxeos por beençom comigo no caminho e perguntey aaquel homẽ deque conprey os pãaes per hu era ocaminho perao rio de Jurdom, e elle mostroume aporta da çidade perque fosse ao rio de Jurdom, e era entom asy como ora de terça quando adorey olenho da cruz e começey aandar meu caminho, e ante qui fosse osol posto, chegey ao oragoo de Sam Joham Bautista que era na riba do rio de Jurdom e lavey afaçe e os pees cõ aaugua do rio e reçeby os santos sacramentos ẽ aquel moesteyro de Sam Joham Baptista. E comy ally ameatade de hũu pam e bevy daugua do rio de Jurdom e deiteime essa nocte em a ribeira. Em houtro dia metime ẽ hũa barca e passey orio aalem, rogando mui aficadamente aamadre de Deus que me mostrasse acarreyra da saude assy comolhe prougesse, e desy viime ao hermo e des aquel tẽpo ataa hora senpre me alongey fugindo, morando nos lugares desertos atendendo e esperando ẽ Nosso Ssenhor Deus que faz salvos os que sse convertem aelles. » :. *g*õ.

Quando estas cousas ouvyo osanto homẽ Zozimas, disse [a]asanta molher : « Senhora minha, dime quantos anos ha que vives em este hermo ? » Respondeo ella e disse : « Estimo que ha quarenta anos que

1. *L'abrèviation du ms. pourrait se lire aussi* dieiros, *qui est une forme bien connue de l'ancien portugais.*

eu (**fol. 61 r°**) say da santa çidade de Jerusalem. » E disse osanto homem : « Que achaste pera comer em este hermo depois que aqui moraste ? » Respondeo ella e disse : « Eu trouxe dous payes e meyo quando passey orio de Jordom os quaes emdureçerã pollos tenpos assy como pedras e comy delles pouco per algũus anos. » E disselhe : « Sse ẽ tantos viveste sem trabalhos ou porque foste mudada e cõvertuda tam arevatadamente nẽ ouveste algũus trabalhos ? » Respondeo ella e disse : « Padre, tu me preguntaste agora hũa cousa em que ha muito temor. Ca sse eu quiser contar os perygoos e as tentacõoes e as emseias das coidações que padeçy, temome que sseme renovem como de cabo. » E disselhe osanto homẽ : « Ssenhora minha, no leixes nẽhũa cousa que me todo nom descubras. Ca eu te rogey que me contes todo pollo meudo. » E asanta molher respondeo e disse : « Creeme, padre, que per dez e sete anos lidey cõ as coydações carnaaes em este deserto que me conbaterom mui bravamente quando me nenbrava da avondança dos mangares que ssoya aver e deseiava as carnes e os pescados que comia ẽ ho Egipto e cobiiçava de bever do vinho ẽ que me deleytava e nunca era avondada. Ca eu bevia muito vinho quando era no segre. Eutrossy era teptada ẽ este deserto das deleytaçons dos maaos cantares dos demoes que antes aprendera, mais tanto que me vya teptada, lo (**fol. 61 v°**) go começava de chorar, quando me lenbrava daquella que ffora minha guiador, e trespasava, e aque posera minha ffe quando entrey ẽ este hermo assy como sse estevesse ante aymagem da madre de Deus e rogavaa cõ muitas lagrimas que affastasse de mĩ as mãas e çujas cuidaçoons da minha mente. E depoys que deitava muitas lagrimas, vya aredor de mĩ lume mui esplandeçente e as minhas lagrimas eram çercadas de lanpados esplandeçentes e depois desto conbatianme as cuidaçoons dos meus fornizios assy como fogo e assy gastavã as antradanhas domeu coraçõ e empuxavãme aos maaos deseios e torpes. E quando taaes lides e taaes tentaçõoes como estas me conbatiã ssem quedar, acorryame aas armas da oraçom assy como avia custume de fazer e lançavame ẽ terra e chorava muitas lagrimas e rogava aaminha guiador que me acorresse per tal guisa que eu nom ffalssasse nẽ trespassasse oque prometera pera hir aperduraviis penas, e nõ levantava ha façe da terra ataa que passava todo odya e anoyte e ataa que veesse aquel esplãdor mui doce daquel glorioso lume que me çercava toda ẽ redor e afugẽtava toda aquella cuydaçõ e todas aquellas emssejas [1] de tãtas tentaçõoes do dyaboo e per esta guisa fui eu deffesa cõ conssolaçõ da santa fe da minha guiador, e trespassey assy dez e sete anos escapando de muitos perigoos, e des aquel (**f. 62 r°**) tenpo aca ssenpre acho prestes minha ajudador avirgem Maria que me

1. Importunidades, *glosse de main moderne.*

vigya e me guarda de cada parte. » E disselhe aquel santo homem : « Per ventura de aquel tenpo ouveste mingua de comer e de vistir ? » Respondeo asanta molher : « Verdadeyramente, te digo que eu per dez e sete anos comia das ervas que achava no deserto. As minhas vistiduras cõ qui eu passey odeserto todas apodreçerom e sse Ronperom. Ca eu fui mui atribulada das geadas e dos frios do inverno e das grandes quenturas do sol. Ca des aquel tenpo atees agora amisericordia de Nosso Senhor livrou ho meu corpo e aminha alma de todollos perigoos escapey pella graça de Deus. Grande prazer e grande esperança de ssaude me creçe. Apalavra de Deus he amĩ manjar e bever e vistidura. Ca nom vive ohomẽ tam ssollamente, mais em toda palavra que ssaae pella boca, porque diz aEscriptura que aquelles que nom teverẽ vistidura que sse vistam de pedra, osque disvistirõ as vistiduras da maldade. » Quando osanto homẽ vyo que ella fallava pellas Scripturas santas, disselhe : « Senhora, dime sse liias os Psalmos ou outros livros das Escripturas. » E ella lhe disse : « Homẽ de Deus, creeme que eu nõ vy outro homẽ depois que passey Rio de Jordam sse nom tam ssollamente atua presença, nẽ vy besta nẽ outra animalia nẽhũa. Eu nunca aprendy leteras nẽ vy nẽhũu que mas leesse, mas apalavra de Deus que ssenpre vive inssyna homẽ toda sçiençia. Hora, padre, te contey declaradamente as minhas (**fol. 62 v°**) obras. E assy como te ante Rogey, assy te Rogo e te conjuro pollo verbo de Deus ẽcarnado que Roges aNosso Ssenhor ssem quedar por mĩ pecador. » Depois que esto disse assanta molher e acabou suas pallavras, osanto homẽ fficou os giolhos ẽ terra e allevantou ssua voz cõ lagrimas e disse : « Beento es tu senhor Deus todo poderoso que demostraste amĩ pecador todos os bees que tu deste aos que te temẽ e nunca desenparas osque te demandam. E asanta molher levantou osanto velho da terra e disselhe : Homẽ de Deus, eute conjuro per Jesu Cristo Nosso Ssalvador que nom digas estas cousas que ouviste a nehũu ataaqui Nosso Ssenhor me mande hir deste mundo. E agora vayte em paz, e outra vez em este anno que hade viir me veeras e eu te veerey com agraça de Deus. Rogote per Nosso Ssenhor que em toda aquoreesma deste ano que ha de vyr nom passes Rio de Jurdom segundo ocustume do moesteiro. Quando ho santo homẽ vyo que ella lhe fallava da Regla sollenne do moesteyro, maravilhavasse e nom dizia outra cousa se nõ : « Glorya a ty senhor Deus que das grandes cousas aaquelles quete amam. » E asanta molher lhe disse : « Tu mora dentro no moesteiro assy como te ey dito e nom ssayas fora assy como manda ha Regla, Ca aynda que tu queyras ssayr, nom te leyxaram e aavespera da cea santa de Nosso Senhor toma osanto corpo e ossangue de Nosso Ssenhor Jesu Cristo em hũu vaso mui linpo e (**fol. 63 r°**) tragemo e atendeme na Rybeyra daalem de Jordõ, e ally viirey eu e Reçeberey osanto sacra-

mento do corpo e do sangue de Jesu Cristo. Ca desaquel dia que eu comungey em ho oratoryo de Ssam Joham Baptista ante que passasse oRyo de Jordom, nunca depois Reçeby osanto ssacramento. E amoesta o abbade Johane do moesteyro em que mora que sseia Reçebido ẽ Razom dos sseus frayres porque algũas cousas sse fazem hy que conprem seerem emmẽdadas. » E depois que esto disse asanta molher ẽadeu mais, dizendo : « Ora por mĩ padre, » e foysse dentro pello deserto.

O santo homẽ Zozimas ficou os giolhos em terra e beigou aterra ẽ quẽ asanta molher posera os pees, glorificando Nosso Senhor. Tornousse cheo de lidiçe da alma e do spiritu louvãdo e beenzendo Jesu Cristo Nosso Ssalvador e tornousse do hermo e em aquel dya chegou ao moesteyro ẽ que morava, e per todo aquel ano sse calou que nom disse nẽhũa cousa a nehũu daquello que vyra. E acabado ho anno, quando veerom os dyas do jejũu da quoreesma e no prymeyro dia do domingo depoys da oraçom ssollepne, os outros frades [sairom] do moesteyro segundo aRegla, mais o santo homẽ Zozimas era mui doente de febre e nõ pode ssayr do moesteyro, e assy sse nenbrou da palavra da santa molher quelhe disse que, sse quisesse ssayr do moesteyro, que nom poderya, mais acabo de poucos dias q̣ foy ssaao da infirmidade e estava no moesteyro. E quando veo ao dia (**fol. 63 v°**) santo da çea de Jesu Cristo, trabalhousse de ffazer oquelhe Rogara a santa molher e levou consigo ẽ hũu calez pequeno ossacramento do corpo e do ssangue de Jesu Cristo e tomou hũus poucos de datilles e de figos passados e lentilhas molhadas ẽ auga e aaora da vespera chegou aa Ribeyra do Ryo de Jurdom, atendendo asanta molher. E ella tardava que nom viinha tam aginha. Eo santo homẽ parava mentes contra ho deserto esguardando aquela que tanto desejava veer e dizia antresy : « Per ventura os meus pecados lhe ffezerom que non veesse a mĩ, ou per ventura veo prymeyro que eu aeste logar e porque me nom achou tornousse. » Esto dizia elle cõ grande choro e cõ grande door de coraçõ e levantou os olhos ao çeeo e Rogou aNosso Ssenhor ẽ estas pallavras : « Senhor Deus, Rey de todas as criaturas, nom me ffaças mingua de veer eu aquella que deseio veer outra vez, nem me leixes vazio de sua presença e ditas estas pallavras, começou de cuidar antressy dizendo : « Que farey se veer asanta molher? Ca nom ha aqui navio nẽhũu ẽ que possa passar aqueste Rio de Jurdom pera viir amĩ pecador. Ay de mym [1] nom digno! como ssoo minguado da bondade de tanto deseio! » Dizendo osanto homẽ antresy estas cousas, aque chega asanta molher aa Ryba do Rio. E quando avyo osanto homẽ alegrousse cõ grande prazer, glorificando Noso Senhor e cuidando elle como asanta molher poderya pasar oRyo, vyo que fez ella o sinal da

1. *Le manuscrit a* my *surmonté du til.*

cruz ssobrellas augas do Rio, e come (**fol. 64 r°**) çou de andar per çima com sseus pees e chegou aelle mui toste. E elle veendo tantas maravilhas lançousse ẽ terra e quisea adorar, e ella começou delhe braadar, defendendolhe queo nom fezesse, dizendolhe : « Padre, nom faças : ca tu trages contigo osanto sacramento e demais as dignidades de saçerdote. » E disselhe : « Padre, beenzeme, » e elle tremendo disse : « Eussey que averdade nunca falece; que prometeo faze ssemelhantes assy meesmos. Quanta virtude he daqueles que fugem aas treevas deste mundo esse chegam aNosso Ssenhor com linpo coraçõ ! Gloria seia aty Nosso Ssenhor Deus que me nom fezeste minguado do deseio do meu coraçõ nem tiraste atua misericordia de mim, mais demostrame por esta a tua misericordia. Quanto som alongados de mĩ as carreyras da enteyra ssaude ! » Depois queo santo homẽ esto disse, Rogoulhe asanta molher quelhe dissesse osinbolo daffe que he ocredo e aoraçom do Senhor que he opater noster. E acabada ha oraçom, deu aasanta molher ocorpo de Nosso Senhor e ossangue e assy Reçebeo osanto ssacramento de Nosso Senhor Jesu Cristo e tendeo as mãaos ao çeeo e disse : « Senhor Deus, hora leixas tu a tua serva em paz segundo tua palavra, porque vyrõ os meus olhos atua ssaude. » E disse ao santo homẽ : « Rogote que em ho outro ano que conpras omeu deseio e que venhas em este anno que ha de viir ao lugar hu eu primeyro faley cõtigo. E agora vayte em paz perao moesteiro e conjurote per Nosso Ssenhor Deus que em toda guisa venhas pera me (**fol. 64 v°**) veeres assy como prouger [1] a Deus. » E ossanto homẽ lhe disse : « Rogote que coymas comigo pera gostares agora hũu pouco desto que eu trouxe. » E ella tomou emtom tres graos de lentilhas molhadas e deu graças aDeus e comeos e disse : « Avondanos agraça do spiritu santo pera podermos guardar os preceytos de Deus ssẽ magoa. E tu padre, ora por mĩ aNosso Ssenhor e ssey nenbrado de mĩ. » Eo santo homẽ lhe disse : « E tu ora aDeus pollas [2] egreias santas e polla cristindade e por mĩ pecador. » E ssalvaronsse e espidironsse hũu do outro. E a santa molher ssiinousse do ssinal da cruz e passou orio de Jordam per sseus pees assy como da primeyra. Eo santo homẽ ficou e Repeendeosse porque nom preguntara pollo nome da santa molher, desi foisse pera sseu moesteiro.

Em outro anno trabalhousse osanto homẽ Zozimas pera viir ao hernno assy como avia em custume e andou per tantos dias ataaque chegou ao lugar maravilhoso quelhe disera asanta molher. E elle sperava aachar algũus ssinaaes do sseu deseio e quando vyo que nom viia nehũu, começou muito de chorar dizendo : « Senhor Deus, amostrame oteu thesouro ẽ

1. *Ms.* ꝑꝑger.
2. *Ms.* pll'as, pll'a.

este hermo, amostrame oteu angeo encorporado de que este segre nom he digno. » Depois que esto disse, chegou ahũu logar de hũu Regato hu jazia ocorpo da santa molher finada com ssuas mãaos e sseus pees assy postados como convem aos mortos e assua façe catava contra ho oriente. Quãdo ha vyo ho santo (**fol. 65 r°**) homẽ coꝛeo mui toste contra ella e começou delhe beygar os sseus mui santos pees e Regarlhos cõ muitas lagrimas. Ca nom ousava de tanger nemhũa outra parte do corpo da santa molher. E começou de cantar psalmos quaes convinha e fazer oraçom solepne e coydava antresy dizendo : « Eu querrya ssoterrar este sancto corpo, mais temome que nom praza aasanta molher. » Coidando el esto, vio leteras scriptas ẽ terra aacabeça della que diziam assy : « Zozimas, enterra em este logar Maria e da aaterra osseu poo e ora por mĩ aNosso Senhor per cujo mandado ẽ ossegundo dia do mes dabril leixei este ssegre. » Quando ho santo homẽ leeo as leteras, ficou mui alegre porque per aquella scriptura ssoube onome da santa molher e ffoy çerto que, tanto que ella Reçebeo delle ho santo sacramẽto em ho anno trespassado, que logo sse ella ffoy aaquel logar ẽ que acabou ssua vida. E aquel deserto queo santo homẽ aadur pode andar per espaço de vinte dias, andouo asanta molher ẽ hũa ora e deu aalma aNosso Ssenhor. Entom disse ho santo homẽ antresy : Tenpo he que eu conpra omandamento da santa molher, mais que farey mizquinho ? ca nom ssey como possa cavar a terra nem tenho cõ que a cave ! Tanto que esto disse, vio hũu lenho pequeno e tomouo e começou acavar a terra cõ elle pera fazer acova pera hosanto corpo. E a terra era mui dura e nom se podia cavar per nehũa guisa. Eo santo homẽ como era velho trabalhava muito e suava ẽ cavar aterra e suspirava mui de coraçom e teve mentes e vyo hũu grande leom estar aos pees da santa molher (**fol. 65 v°**) beygandolhe as peegadas. E quando ho osanto vyo, ouve gram temor delle e lenbrousse da palavra da santa molher quelhe disse que nunca viira besta fera ẽ aquel hermo e ssynousse do ssynal da cruz e creeo quelhe nom farya mal aquel liom pella virtude daquel santo corpo. E oliõ começou afazer sinal ao santo homẽ como queo mandasse e disselhe ossanto homẽ : « Esta molher mandou que eu ssoterrasse osseu corpo. E eu ssoom velho e nom posso cavar aterra porque nom tenho tal fferramenta com que a cave, mais tu toma este trabalho e cava aterra pera podermos ssoterrar osanto corpo. » E tanto que esto disse osanto homẽ Zozimas, logo oliom começou acavar aterra cõ os pees o fez hũa cova cal cõpria perao santo corpo. Entom tomou Zozimas osanto corpo e meteo ẽ acova e cobrio da terra, estando com elle oleom, e meteo aquel corpo nuu assy como andava, afora que hia cuberta ẽ as partes neçessaryas cõ opano Roto quelhe dera osanto homẽ cando avyo primeyramente. E partiransse dally osanto homẽ e ole õ assy como cordeyro manso e ffoysse

perao deserto. Eosanto homẽ tornousse beenzendo Noso Senhor e cantando hynus e louvores aDeus e depois chegou ao moesteyro onde vivia e contou todas estas cousas aos monges e nom emcobryo nẽhũa cousa de todo oque vyo e ouvyo. E elles (**fol. 66 r°**) quando ouvirom estas cousas gloryficarom Nosso Senhor que faz tantas maravilhas e trabalharonsse de fazer festa em cada hũu anno ẽ honra da santa molher Maria do Egipto em odia do sseu passamento. E o abbade Joham daquelle moesteyro achou algũus pera Repreender e castigouos e ameaçouos e enmendouos pollas palavras quelhe mandou dizer asanta molher. E osanto homẽ Zozimas morou ẽ aquel moesteyro per espaço de cento annos ffazendo muy santa vida, gloryfficando Nosso Ssenhor Deus do ceeo que abre aporta da misericordya aaquelles queo demandã de todo coraçõ e de todo deseio, ao qual he honrra e gloria pera todos os ssegres. Amen.

TRAITÉ DE DÉVOTION (EXTRAITS)

I.

FALLA DA HORA DA MORTE.

1.

(**fol. 137 v°**) Conta daquell filosofo Arystotilles que jazia pera finar, e vierom ael seus discipollos que lhes disesse algũa bóóa cousa ante que morresse. E ell entom lhes disse : « Ay, amigos, que queredes que vos diga ? que eu desque entrey no mũdo senpre vivy em tribulaçõ, e agora non sey pera hu vou nẽ pera hu non. »

2.

(**fol. 137 v°-138 r°**) Assy como fez aquel rrico avarento, deque falla oevãgelho[1] hu diz, que jazia em sua cama bem farto disse : « Folga, minha alma, que asaz averas que te avonde pera muitos annos. » E entom lhe disse hũa voz : « Sandeu, que alargas os erros e enches as adegas, agora che sayra aalma da carne. »

3.

(**fol. 138 v°**) Assy como diz Sam Gregorio hũu exemplo dehũu monje que adoeceo em hũu moesteiro, e diz asy : Que era homẽ de maa vida que em aveto de rrelygiõ querya obrar de sagral ; e quando jazia peraa morte, os mõjes estavã rrezando sobre el, e ell braadou e disse

---

1. *Ms.* evãgllo.

queo leixassem e nõno atormẽtassẽ tanto ; que era ja dado ahũu drago que ocomesse ; e que estava ja acabo dell com agragãta aberta pera me troussir epera me devorar, e entãto, que aescuma saya tanta per agarganta del que jalhe caya pello rrosto e pellos olhos. E diseronlhe entõ os monjes : « Faze osinal da cruz. » E ell disse que non podia : que as chamas daquel dragom otiinham ja todo filhado e asõobrado e nõ avya hy al senõ comello. Assy que poucos som os que, se atal tenpo lenbrã do quelhes cõpre, queo cõpridamẽte ajam.

4.

(fol. 139 r°) Onde conta hũu exẽplo tal emnas vidas dos sanctos hu cõta que hũu adiantado andava pollo enperador de rroma e atormẽtava e perseguia os cristãaos. E ouve novas do papa Sancto Alexandre que fazia muitos millagres, e mãdouo prender e atormẽtar de muitos tormẽtos ataa que opapa deu aalma aDeus emnas mãaos dos angos. E el indo pera veer se era ja morto em hũu forno **(fol. 139 v°)** ondeo ell mandara meter, falloulhe hũa voz do áár e chamouo per seu nome e disselhe : « Toma galardão das tuas obras. » E entõ deulhe tam grande door que non avia em el senõ morte. E levarõno pera sua pousada, e desqueo deitarõ em sua cama, pregũtarõlhe como se achava e el disse : « Vejo omayor poder de cõpanhas que nunca vy, nẽ ouvy de tanta jente fallar. E som hũus homẽes negros como carvõoes e som bravos e espantosos, tam grandes como gigantes, e ameeçãme fortemente e dãme tam grã tormento (seu) e espanto queo nõ sey dizer. Ora me dam friura que todo me fazem tremer, ora me dam tam grande quentura que todo me fazem afervecer, ora me encolhẽ que torno tam pequeno como hũa pulga, ora me estiram como onervo, e apresãme muito pera me levarẽ consigo, e pormetẽme ainda afazer peor do que me fazem. » E ell aquello dizendo morreo. E levoulhe odyaboo aalma. Assy que bem parece queos bóós ahora da morte ante que mourã rrecebẽ cõsollaçom de Deus e finã com grande prazer ; e os maaos rrecebem tormẽto do dyabóo e finã com grande tormẽto e tristeza.

5.

(fol. 139 v°) Onde conta Sam Gregorio de hũu mõje que jazia pera se finar, e os outros mõjes começarõ derrezar arredor del, e el **(fol. 140 r°)** jazia cõ agarganta aberta e cõ os olhos rregallados e nõ morrya. E elles, desque virom que se tanto detiinha, começarõ de mormurar del. E elle entõ tornou aelles e disselhes : « Ay, amigos, que mal me ora julgastes ! que eu estava ẽ juizo ; e odyabóó propunha contra mym muitas rrazõoes, e eu atodas rrazõoes lhe rrespondy, salvo agora que alegou contra my hũa rrazõ quando vos começastes de murmurar, e porque ouve de rresponder avos, fiquey vencido de aquella rrazom. » Mais esto fique por exenpro de todos aquelles que em esta hora jouverem que nẽhũu nõ pro-

faça delles nẽ murmure : que mais mester ham quẽ os ajude que quẽ os estorve.

6.

(fol. 143 r°) Onde conta hũu exenplo de hũa molher muy peccador que aquelle abbade Panucio ẽçarrou, e diz que aençarrara em hũu logar muy angosto, e leixou ahy estar per espaço de tres anos. E desy ohomẽ bóo acordousse della e rrogou a Deus quelhe mostrase selhe querya perdoar tantos maaos peccados, e faloulhe hũa voz e disselhe queo mostrarya ao outro seu mõje. E desy oabbade chamou aquell mõje e mãdoulhe que fezesse oraçõ sobre esto. E el estando ẽna oraçõ adormeceo e parecelhe que via os cééos abertos, e vio hũa cama muy grãde e muy nobre e toda de panos douro. E ocheiro e oodor era aly tam grande e tam maravilhoso que maravilha era. E quatro donzellas estavã aly arredor daquella cama guardandoa. Eo mõje quando vyo tam boo logar, pregũtou se era aquella gloria do seu abbade Panũcio. E as donzellas diserom : « Outra gloria tẽ Panũcio, mas esta he pera aquella peccador que ell ençarrou. E daqui atrinta dias seera aqui, que Deus lhe perdóóu polla sua cõtriçom que he grande. » E omõge rrecordou e contou todo aquello ao abbade. E oabbade chegou aly (fol. 143 v°) hu ella estava e abryo aquelle lugar e tiroua e pregũtoulhe que fezera ẽ aquell tenpo que aly estevera. E ella disse que nõ sabya orar nẽ dizer outro bem nẽ fazia outra cousa salvo que poynha acabeça antre mãaos e cuydava sééndo em os peccados e maldades que fezera emna minha mancibia. E chorava amargosamẽte cada hũu peccado, e ẽ aquello durava todo odia e toda nocte, que non fazia al nẽ dizia.

7.

(fol. 144 r°) Os peccados de gram tempo perecẽ em tanto como se óólho pode çarrar, se hy ouver bóóa contriçom. Asy como cõta de hũu homẽ quese confessou a Sam Bernardo, e as lagrimas eram tantas ẽ el que el no podya fallar. E diselhe porẽde Sam Bernardo que escrevesse os seus peccados e el escreveos e meteolhe oescripto na mãao. E Sam Bernardo abryo a(escho)[1] e nõ achou ẽ ell nada e disselhe : « Amigo ja os teus peccados som tresladados. »

8.

(fol. 145 v°) E destes taaes (hũu fillosofo) diz hũu exemplo e põoe semelhãça de hũua arvor que estava rreygada em hũa pouca terra em meo de hũa grande augua, e era bem basta de rrama e bem carregada de pomas. E em cima della estava hũu homẽ deleitandose muito ẽ tomar ora de hũuas ora doutras. E em no pee darvor[2] rroyam dous vermẽs,

1. *Lire peut-être* o escripto.
2. = da arvor.

hũu branco e outro preto, e tiinhãlhe rroyda arraiz pera cando daryã com ella em terra. E a hũua parte estava hũu lyom bravo cõ agargãta aberta, tendo mẽtes quando el cayria, perao arrebatar e comello. E aoutra parte estava hũu alicornyo muy espantoso, aguardando quando cayria aarvore, pollo debrotir e lastimar. Eo mizquinho do homẽ tãto se deleitava ẽnas pomas que non parava mẽtes em nẽhũuas destas cousas nẽ curava dello. Esta arvor senifica este mũdo ẽ que se ho homẽ deleyta, tanto quelhe esquéece ofeito da sua alma e nõ se nẽbra da hora da morte. E aterra sinifica avida do homẽ que he breve e pouca, e que non avera ẽ que se asconda. Aagua sinifica omedo e ogrande espanto que o homẽ avera ẽna hora damorte. E os vermẽes, hũu branco e outro (**fol. 146 r°**) preto, sinifica odia e anoite que rróóe emna vida do homem elhe tolhem cada dia hũua jornada. E oleom senifica oinferno, e olicornio sinifica opurgatorio que esta prestes com fogo e cõ fryo e com graves tormẽtos peraos homẽẽs pera senpre.

9.

(**fol. 147 r° et v°**) E desto põoe a Escriptura hũu exenplo hu conta de hũu homẽ que tiinha tres amigos, hũu amava mais que sy e outro tãto como sy e óóutro menos que sy. E este homẽ foy chamado ajuizo perante el rrey. E ell temẽdosse de morte, chegou aoprimeiro amigo que amava mais quesy e diselhe quese fosse com ell ante el rrey. E ell disse que non ousava de hir ante ellrrey, mas pois, se ell temia de morte, quelhe baratarya cinquo varas de pano que levasse ante os olhos. E desy chegou ao segundo amigo que amava tanto como sy e disse lhe quelhe acorresse e quelhe fosse bóó, que nom avya ẽ ell se non morte. E ell diselhe que pois hy al nõ avya, que irya com ell ataa porta. E desy tornousse ao terceiro de que avia vergonça por queo amava tam pouco e disselhe que lhe acorresse, que non avia em el vyda. E ell esforçouo e disselhe que non ouvesse medo : que ell yria com elle ante el rrey e rrogarya por ell que ouvesse dell mercee. E por esso diz ossabedor : « Obóó amigo nõ fallece aacoyta. » Este homẽ sinyfica cadahũu daquelles que vivẽ em este mũdo. E estes tres amigos, hũu delles he arryqueza queo homẽ ama mais que sy, aventurando aalma eocorpo agrandes perigos pollas ajuntar, e quãdo vem ahora damorte, leyxaas com grande dolor, e vaasse dellas desejoso que non leva dellas senõ hũu pouco de pano ẽ queo ẽvolvẽ. E por esso diz osabedor : « Oo mũdo, quẽte ama, non te conhoce. » Osegundo amigo he amolher e os filhos que ohomẽ ama tãto como sy, e quando vem ahora damorte dõoesse delle, mas (**fol. 148 r°**) polla falla quelhe fara e por apena que el avera por quanto aca trabalhou pollos manter, desy vãa com ell ataa cova e non curam del mais. E por esso diz Job : « Os vermẽes sõ aly os seus irmãaos. » Eoterceiro amigo he misericordia que ohomẽ ama muy pouco

em quanto vive, enpero aahora damorte aparece com elle aquelle bem que faz ante Deus pollo esforçar e pollo tirar do inferno e por lhe gançar coroa de vida.

10.

(**fol. 149 r°**) E em esto devemos nos outros de parar mẽtes que non venha sobre nos olaço damorte, asi como aconteceo ahũu homẽ rryco e avondado destes bẽes terrea[e]s que lhe fezerom olvidar ofeito de sua alma. E quãdo catou, chegousselhe amorte e sayolhe aalma do corpo. E entom levarõlha os dyaboos ao inferno. E quãdo chegarõ com ell ante oprincipe das teebras, levãtousse ell de hũa cadeira de fogo ardente em que siia e rrecebeo com grande escarnho dizendo queo asentassem aly, e mãdou quelhe dessem de bever. E entõ trouverõ hũa copa chea de beverajem atal quall odyabóó cõfeitara e (**fol. 149 v°**) fezeronlha toda bever. E entom trouverõ serpentes queo beijassem, as quaaes orroyam e enpeçonhẽtavã muy fortemẽte por os deleitos que aqua ouvera. Desy chegarõ dous dyabóós e pararõsse hũu de hũu cabo e outro do outro. E poseronlhe canudos nas orelhas e começarom de soprar, e soprarom em el tanto fogo quelhe saya pollos olhos e pollos narizes e polla boca. E assy ospedarom aquell maladante que dessy pouco curou em mẽtre vivo em este mũdo, cuydando que nũca lhe falleceryã os bẽes dell. Onde diz Nostro Senhor no Evãgelho : « Vigiade senpre, ca non sabedes odia nẽ ahora ẽ que viira oSenhor. »

11.

(**fol. 149 v°-150 r°**) Este tal he bem avẽturado que quando vem oSenhor achao prestes e sem mingua. Destes taaes diz que o asentara oSenhor e que ministrara ãte ell. E por este atal non deviã de fazer chanto, mas aligria. Asy como diz hũu exenplo de hũu sabador que tiinha hũu filho que muito amava, e veolhe afinar, e seus parẽtes e amigos cuydarõ que ell tomasse por ello gram pesar e começarõ deo confortar. E ell disse : « Amigos, bem sabya eu que avya filho mortal e nõ vidal, e se morreo quanto aocorpo, vivera pera senpre aalma. »

12.

(**fol. 150 r°**) Assy como conta hũu exenplo de hũu macebo mal acostumado que aconteceo de morrer nos seus peccados, e hũu homẽ santo, quando ouvyo da sua morte, rrogou aDeus quelhe (**fol. 150 v°**) mostrasse que era del. E entom mostroulho Deus assy, que levandoo os diaboos ao inferno, vyo aquelle homẽ santo como olevavõ gravemẽte com muita conpanha ataaque descendyam ja com ell arryba de hũu lago fedorento e de grande espanto. E entom diz que oposerom narriba do lago, e diseronlhe : « Dy algũa cousa, » bem como dizem ao que tem pera enforcar que confesse. E ell oolhou aolago e olhou contra elles e disse : « E esta he aminha morada e aminha requie que eu conprey e

que desejey. » Tomarõno entom os diabóós e derom com ell no fundo dolago e diserom : « Aqui moraras pera senpre. »

13.

(**fol. 151 r°**) Exenplo desto avemos de aquell velho deque falla na léénda de Sancto Andre, que tanto se asenhorava dell opeccado maao da luxurya que se non podya del partir, e ja cõ coyta delhe contradizer trazia com sigo oevãgelho de Sam Joham. Pero cõ todo esto non podya estar que non fosse aacomonydadeençujentarsse cõ as máás molheres. E hũu dia indo pera alo [1], quando entrou emna casa, amolher deu (**fol. 151 v°**) vozes e disse : « Oo velho maao, tirate allo [1], que grandes maravilhas vejo sobrety. » E ell, quando aquello vyo, nẽbrousse do evangelho que trazia cõsigo e foy muy torvado. E sayosse dacassa com gram temor e foysse aoapostollo que entõ andava preegando ẽ aquella cidade e cõtoulhe sua rrazom. E quãdo o apostollo vyo aquello e vio o tam velho, ouve dell gram dóó e gram cõpaxom ; pormeteo de nõ comer nẽ bever ataa que soubesse certo selhe querya Deus perdoar. E cinquo dias continuadamẽte jouve em oraçõ que non comeo nẽ beveo ataaque oango veo aell e lhe disse que era perdoado a seu rrogo. Mas como el tomara por ell trabalho, que assy otomasse ovelho pollos seus peccados. E entom jajũou ovelho seis meses apam e augua, e elles acabados morreo ovelho em pẽedença elevoulhe Deus áálma peraa sua gloria.

14.

(**fol. 151 v°**) Onde conta hũu exenplo na Ley Vedra daquell profeta Joanas que preegava emna cidade de Ninive comoa Deus queria destroyr pollas maldades dos homẽes que eram muy mãas. E diz que quando elles esto ouvirom que jajũarom todos e vestironsse de saco e deitarõ cĩza pellas cabeças, e jajũarom tres dias cõ gram devoçõ pedindo aDeus que ouvesse cõ elles misericordia. E Joanas, desque correo toda acidade dizendo (**fol. 152 r°**) aquello quelhe Deus mãdara, sayose acima de hũu mõte que estava acabo dacidade pera véér comoa Deus querya destroyr, e porque asesta era grande, ohomẽ santo tomou dous lenhos que achou pello monte e fez hũa choça em que se asentou. E naceo logo sobre ella hũa edreira e cobryaa como tenda toda choça. E el quando vio aquello, tomou muy gram prazer e asentousse muy ledo parando mẽtes contra acidade quando perecerya. E ell seendo asy segurado, aedreira secou e as folhas cayrõ, e acaentura creceo sobre elle muy forte queo querya matar. E ell quando vyo aquello, foy muy triste e muy anojado e tam gram coyta tomou que era maravilha. E entom apareceolhe Nosso Senhor e disselhe : « Oo mizquinho domẽ, quando tu

1. ala alla, *d'une main postérieure.*

ora tomas tã gram coyta por esta edra que tu non chantaste nẽ criaste, como nõ cuydas que eu nom aja dóó de tantas almas quantas som em esta cidade que eu cryei?

15.

(**fol. 154 r°**) Bem assy oque vive em penitẽcia e rretem em ssy hũu peccado aseu cíínte, por aquell peccado sera perdido no inferno ; que sabe que em quall quer peccado queo (**fol. 154 v°**) diabóo posa acalçar ohomẽ, que otem por seu. Exenplo avemos de hũu bispo que era perfecto em booa vida, e na hora da morte quandolhe aalma ouve de sayr do corpo, vio vĩir tres angos, e hũu delles vĩinha armado de todas armas, e trazia hũu grande escudo emno brááço. E os dous angos tomarõ antressy aalma, e aquell que vinha armado parousse diante e começarõ de andar. E chegou gram conpanha de dyaboos que deitavam seetas e dardos de fogo contra aalma e contra aquelle angeo que vinha armado. E ell rrecebyáás no escudo e guardava aalma quando podya. Alide era tam grande dos dyaboos e dos angeos sobre aquella alma que era grande maravilha. Os angos diziam que era perfecta e bóóa, eos diabóós diziã que era peccador, que disera muitas palavras ouciosas e nõ fezera dellas péendença e porende que era sua. E entõ ouverom de hyr ajuizo perante Jesu Cristo, e deu ojuiz sentença que se tornasse aalma aocorpo e que fezesse pẽdença daquellas cousas.

II.

AQUI FALLA DA LUXURYA.

16.

(**fol. 156 r°**) Onde conta hũu exenplo tal que hũu padre sancto hya hũu dya pello deserto e achou jazer hũu homem morto, e cheirava ja tan mal que ohomẽ bóó nõ podya soportar ocheiro dell sem téér os naryzes tapados. E ficou entõ os joelhos e fez oraçõ aDeus quelhe desse ajuda pera soterrar aquell corpo. E logo aly apareceo hũu ango do cééo perao ajudar a soterrar aquell corpo. E elles estandoo soterrando, parou mẽtes oangeo pera hũu caminho que pasava (**fol. 156 v°**) abayxo donde elles estavã : virom vĩir hũu mãcebo muy louçãao, e oangeo, quandóó vío, tapou os narizes que dante non tapara. Quãdo ohomẽ bóó vyo aquello, preguntoulhe porque tapava os narizes tam tarde. E oangeo disse : « Non os tapo por este corpo morto, mas por aquell mãcebo que aly vaae que he luxurioso. E viste tu agora quam mal cheirava aty este corpo morto? pyor cheiram ainda os luxuryossos aDeus.

17.

(**fol. 156 v°**) O segundo peccado he desacordo, quando ohomẽ com cobiiça da carne nõ consiira nẽ para mẽtes noque faz ou deve de fazer. Assy, (**fol. 157 r°**) como fez hũu i[r]mitão que andava no deserto ẽ gram perfeiçom, hu conta quelhe veo gram tẽptaçõ carnal, e el quando sevyo tam encendido, correo muito apressa e fosse ahũa cidade. E chegou acasa dehũu sacerdote dos ydollos e disselhe quelhe desse hũua filha que tiinha e que casarya cõ ella. E osacerdote disse que preguntarya ante oseu deus. E foysse entõ aoydollo e preguntoulhe que farya, eo ydollo faloulhe e disse : « Fazelhe ante que arrenegue a fe que tẽ. » E osacerdote tornou ao irmitãao e diselhe : « Se quisese casar com sua filha que arrenegasse afe que avia. E ocuytado cõ oencĩdimẽto do mãao peccado rrenegou afe do bóó senhor. E desque rrenegou, disse quelhe desse sua molher. Eo sacerdote disse : « Aguarda e preguntarey omeu deus seta darey. E foysse entõ aoydollo epreguntoulhe quelhe mãdava fazer ; que ja renegara e fezera quanto lhe mãdara. Eo dyaboo do ydollo rrespondeo e disse : « Nãlha des, vaasse muito e era maa : que aquelle seu deus que elles adoram he tam benigno que por muito mal que elles façam aahora que se tornã aell e dizem : « Pequey, Senhor, perdoame, » sese tornam de bóó coraçõ, logo lhes perdoa. » Eo sacerdote tornousse ao irmitão e disselhe quese fosse, quelhe nom querya dar sua filha por aquello quelhe oydo (**fol. 157 v°**) llo avia dicto. E ell quando se vio cõfondido de todas guisas, fosse correndo ao deserto e achou hũu padre sõo e confessoulhe seu peccado e fez dell gram penitencia ; que foy demostrado aaquell padre sancto que Deus lhe avia perdoado.

III.

CAPITOLLO QUE FALLA DA CASTIDADE.

18.

(**fol. 158 v°-159 r°**) Assy como conta hũ exemplo emna leenda de Sancto Elexo, que era virgẽ e casto, e punava quanto podya por guardar aquesta virtude. E seu padre e sua madre, por averem dell jéérasçom, casarõno com muy grande honrra. cõ hũa donzella de grande linhagem, e fezerõlhe vodas muito honrradas. E aanocte, quando ometerõ em hũa camara cõ sua esposa, ell calouse e non disse rrem anẽgũu, e leyxou todos deitar, e desy abryo aporta da camara muy passo e sayosse e fosse fora dacidade de rroma, e andou tanto que chegou ahũu porto de mar e meteosse em hũua nave e pasousse em outra terra longe, onde morou gram tempo em castidade.

19.

(**fol. 160 v°**) Onde diz hũu exenplo que hũu filho de hũu rrey despreçara omũdo e forasse perao deserto, hu vivia em gram sanctidade. E acerca daquell deserto morava hũu rrey que era gentill, e tinha hũa filha muito fermosa, e demãdavãna muitos pera casar cõ ella, e ella non querya casar cõ nẽhũu. E hũu dia pella fama que corrya da castidade daquell irmitão foyo ella veer. E falando anbos, disse ella : « Senhor, ficade aDeus. » E ell disse : « Senhora, Deus vaa cõvosco. » E desquese partio (**fol. 161 r°**) ficou el tam namorado della que non sabya penssar em al se non em dema[nda]la pera cassar com ella. Outrossy ella foy tam namorada dell que pedyo aseu padre que acasasse cõ ell. E entõ envyou elrrey por ell e disselhe se querya casar cõ aquella sua filha, e ell disse que sy. E ellrey disse : « Convẽ que rrenegues atua fe. » E ell disse quelhe prazia. E entõ rrenegou afe e fẽz quanto lhe mãdarom. E desy levarõno aly onde estava aiffante peralhe fazerẽ os casamẽtos. E estando elles esto fazendo, apareceolhe Jesu Cristo, e ell vyo, e nõno vio outro nẽhũu. E Jesu Cristo foisse cheguãdo ael, e quando ovio chegar acabo de sy, ficou muito espantado e disse : « Oo Senhor, eute leixey ja ; que as cõmigo de fazer ? Eu cuydava quete avia leixado por senpre, e tu achegaste a my ainda ? Mas pois tu es tam misericordioso, ora me quero tornar aty. » Reprendeosse entõ muy muito fortemẽte e leixou os casamẽtos e foysse perao deserto e fez desaly gram pendença.

20.

(**fol. 161 v°**) Conta hũ exemplo de hũu padre sancto que era ja muy velho e jazia pera finar, e chegarom hy muitos aasua morte, e quando cuydarõ que querya ja finar e que non tiinha ja folego senõ antre os dentes, hũa molher que hy estava tomou hũa pena na maao e disse : « Tirayvos afora, e veerey se tem ainda folego. » E foy peralhe chegar aaboca cõ apena e ell disse : « Tiralla tua pena e tua mãao, que ainda aquy esta hũ pouco de folego. »

21.

(**fol. 162 r°**) Conta hũu exenplo de hũu filosofo aque diserom hũa vez porque fogia asi das molheres, e el disse : « Porque ellas fogem do bem. » Diseronlhe entõ : « Que conpre ora eso ? que se ellas non fossem, nõ se povorarya omũdo dos bóós e dos sabedores. » Respondeo ell entõ e disse : « Amolher he assy como apalma. Oque em ella sobe trage bóó fruyto, mas el vem chagado e mal treito e mal lastimado, segundo diz aEscriptura. »

22.

(**fol. 162 v°**) Conta hũu exenplo de hũa molher muy devota que morava ẽ hũa cidade, e todos atiinham por muy devota. E hũu dia estando ela na igreia, vyoa hũu escollar e disse antressy : « Molher afeitada nõ he

do coraçõ casta. » Chegousse enton aella epreguntoulhe que vida fazia e esteve com ella falando, e desy partyosse della e foysse. E ella parou mẽtes ẽ ell como falava tan graciosamẽte, e ficou del tam cõtenta e tam pagada que non pode penssar nẽ cuidar em outra cousa senõ em el. E em outro dia foysse confessar, e oconfessor disselhe que nom parasse mẽtes em ell. E ella desque foy pera cassa, non podia folguar. E desy tornousse aconfessar, e ẽ aquel mal durou oyto dias. Eo confessor desque vio quelhe nõ prestava nada doquelhe ell dizia, bem entẽdeo que por algũa cousa lhe vinha aquello ; mãdoulhe que fezesse aDeus oraçõ, (**fol. 163 r°**) que tirasse della aquellas cousas que eram enbargo de sua conciencia e perque viera aaquella teptaçõ. E aoraçõ acabada o dyabóó dispiua das vistiduras e de quantos entoucados ella trazia e leixoua nua. Ea sua vergonça foy tamanha que perdeo atentaçõ que avya. Eos que hy estavã cobrirõna e levarõna aasua pousada. E por esso diz hũu doutor que a molher que muito honrra sua cara, que faz adulteryo.

23.

(**fol. 164 r°**) Onde cõta hũu padre santo que passava cõ seus discipollos pera hũu (**fol. 164 v°**) loguar, e vio estar hũa molher muito afeitada e tornou muy triste e começou de chorar. E os discipollos perguntarõlhe porque chorava assy. E el rrespondeo e disse : « Filhos, choro polla minha negligencia, que non trabalho por aparecer a Deus tanto como aquella molher trabalha por parecer ao mũdo. »

24.

(**fol. 164 v°**) Asy como fez Sam Bernardo ẽ hũa pousada hu pousava. A hospeda namorousse delle e de nocte foysse meter cõ el na cama. E el quãdo recordou, deu grandes brados : « Ladrõ ladrõ. » E ella foyse. Eos outros levãtarõsse e catarõ acasa. E esto fez tres vezes ẽ aquella nocte. E ẽ outro dia pregũtarõlhe, que ladrõoes eram aquelles cõ que sonhara, e ell disse que era aospeda quelhe quisera furtar (**fol. 165 r°**) otisouro da castidade, se ouvera jeyto.

J. CORNU.

VERSIONS PIÉMONTAISES

DE LA

CHANSON POPULAIRE DE RENAUD

M. Gaston Paris a publié, dans le dernier fascicule de la *Romania*, plusieurs versions françaises inédites de la chanson qui porte dans la plupart d'entre elles le nom de *Renaud* ou de *Jean Renaud*[1], et

1. Je fais remarquer qu'aux noms déjà connus du héros il faut ajouter celui de *Luggieri*, donné par une leçon de la campagne d'Arezzo publiée par M. Giulio Salvatori dans la *Rassegna Settimanale* de Rome du 22 juin 1879 (nº 77). Il ne déplaira pas sans doute aux lecteurs de la *Romania* de trouver ici cette chanson, qu'ils pourraient avoir de la peine à se procurer :

Luggieri.

Era serén che si rannuvolava :
C'era Luggieri che moglie menava.
E quando funno là per la via piana,
E' prese la sua sposa per la mana.
I suoi fratelli stimano l'onore :
Gli dénno un colpo e quasi l'ammaz-
[zònno.
Quando Luggieri si sentì ferito,
Diede una speronata al su' cavallo.
« Parenti miei, venitene bel bello,
Che mi voglio condur verso 'l castello. »
Quando al castello se ne fu arrivato,
Le porte del palazzo eran serrate.
« O madre mia, aprite queste porte ;
Vederete Luggier condotto a morte ;
O madre mia, apritemi quest' uscio ;
Vederete Luggier mezzo distrutto.
— O figlio mio, ch' hai fatto al tuo
[cavallo,
Che del tu' sangue gronda proprio
[tutto ?
— O madre mia, pensate a far costìe,
Che 'l mi' cavallo deve far cosìe. »
Quando la sposa a casa fu arrivata,
Del suo Luggieri n'ebbe a domandare.
« O nora mia, pensate su a mangiare,
Chè Luggieri è nel letto a riposare. »
Quando la sposa ebbe mezzo pranzato,
Del suo Luggieri n'ebbe a domandare.
« O nora mia, pensate su a cibarvi,
Chè Luggieri è nel letto e verrà tardi. »
Quando la sposa ebbe bell' e pranzato,
Del suo Luggieri n'ebbe a domandare.
« O nora mia, cavati 'testi panni,
Che Luggieri è nel letto in grandi
[affanni.
O nora mia, cavati 'testi vezzi,
Che Luggieri è nel letto in gran tor-
[menti.
O nora mia, cavati 'testi anelli,
Che Luggier l'hanno ammazzo i tuoi
[fratelli.
O nora mia, piglia cotesti panni,
Chè a casa noi ti si rivuol menare,
E un conte o un cavalier ti si vuol
[dare.
— Un conte o un cavalier non vo' io ;
Voglio Luggeri che l'è da par mio. »

il annonce l'intention, à propos du livre de M. Sv. Grundtvig intitulé *Elveskud*, de soumettre à une étude comparative toutes les formes de ce beau thème. J'en prends occasion d'envoyer à la *Romania* quelques variantes piémontaises, que j'ai recueillies il y a longtemps déjà, et qui apporteront à cette étude de nouveaux matériaux. A la suite des chansons je donne un conte qui me semble avoir avec elles un lien étroit, et qui offre ce grand intérêt de contenir l'un des motifs les plus vraisemblables et les plus anciens du récit primitif. Je joins une chanson recueillie à Cento (province de Ferrare), et qui me paraît présenter ce même motif dans une altération bien populaire : l'ancienne fée (ou ondine) est devenue une simple lavandière, et le héros meurt parce qu'en s'approchant d'elle il est tombé dans l'eau près de laquelle elle se tient.

I.

Cosa vol dir, la mia maman,
Che le cioche [1] n'an sono [2] tant?
— S'a sono, lasseje sonè,
L'a fan la festa al fiōl dël re.
— Cosa vol dir, la mia maman,
Che i mesdabosc [3] tamborno [4] tant?
— S'a tamborno, lasseje tambornè,
A fan la cüna [5] al fiōl dël re.
— Cosa vol dir, la mia maman,
Che le creade [6] n'an pioro tant?
— S'a pioro, lasseje piorè,
I mantij [7] pi bei l'an lassa scapè [8].
— Cosa vol dir, la mia maman,
Che i lachè n'an pioro tant?
— S'a pioro, lasseje piorè,
La carossa dël re an lassà brūsè [9].
— Cosa vol dir, la mia maman,
La terra frësca sot a nost banc?
— Nora mia, n'an poss pa pì neghè,
C'a j'è mort signor lo re.

(*Alba* (Montferrat). Chantée par une femme de chambre d'Alba, en 1860.)

II.

O venì vëde, ël me car fì,
C'la vostra fema al' a fait ün fì.
— Mi vōi pa vëde el me car fì,
Che nóster sgnor mi ciama mi [10].
Andeme fè fè ün letin [11] bianc
Che mi srai mort al matin doman.
Andemlo fè fe ant l'ascondü [12],
Che la mia fema a lo sapia nen.

L'éditeur a remarqué que la seconde partie de cette *storia* rappelait la ballade danoise de *Sir Oluf*; c'est en effet, de toutes les versions romanes, connues jusqu'à présent, celle qui s'en rapproche le plus.

1. Les cloches.
2. Sonnent.
3. Les charpentiers, menuisiers, littéralement *maîtres de bois*.
4. Font du bruit, frappent ; littér. tambourinent.
5. Berceau.
6. Servantes, femmes de chambre.
7. Les nappes.
8. S'échapper, s'engloutir (dans l'eau)
9. Brûler.
10. Notre Seigneur m'appelle [à lui].
11. Un petit lit blanc.
12. En cachette.

Cuand a na ven la matinà,
I servitor s'büto a piorà.
Disime 'n po', mia mare grand,
Che i servitor a pioro tant?
— I cavai a son andait brüvè,
I doi pi bei l'an lassa niè.
— Disíe[1] 'n po', mia mare grand,
Për doi cavai c'a pioro nen tant.
Che d'an pajola[2] che 'm leverò,
D'autri pi bei na comprerò.
Disime 'n po', mia mare grand,
Perchè le serve na pioro tant?
— L'è la lessía son andajte lavè,
I pi bei mantij l'an lessà niè.
— Disíe 'n po', mia mare grand,
Për i mantij c'a pioro nen tant.
Che d'an pajola che 'mleverò,
D'autri pi bei ne comprerò.
Disime 'n po', mia mare grand,
Perchè le cioche a sono tant?
— J'è mort ël fiöl d'ün gran signor,
E le cioche a i fan so onor.
— Disime 'n po', mia mare grand,
Che i vostri öi[3] a na pioro tant?
— Ant la cüsina na son andà,
Al' è lo füm c'a'm fa piorà.
— Disime 'n po', mia mare grand,
Përchè i préive[4] na canto tant?
— S'a l'è i préive na canto tant
La grossa festa c'a fan doman.
— Mi d'an pajola che 'm leverò,
La vesta rossa mi meterò.
— Voi di néir e mi di gris,
Andromа a la moda dël païs.
— Disime 'n po', mia mare grand,
J'è d'terra frësca sot al nost banc.
— Nora mia, mi pöss pa pi scüsè,
Vost marì l'è mori e soterè.

(*Villa-Castelnuovo* et *Sale-Castelnuovo*, en Canavais, province de Turin. Chantée par une vieille femme, *Domenica Bracco*, en 1855.)

III.

Pronteme ün let[5], la mamin[6] grand,
Pronteme ün let e d'linsöi bianc.
Prontè d'linsöi, prontè d'cüssin,
Che sarò mort doman matin.
— Cosa völ dì, la mamin grand,
Che le creade a pioro tant?
— S'a pioro, lasseje piorè
Che i camisin l'an lassà brüsè.
— O die 'n po', la mamin grand,
O die 'n po' c'a pioro nen tant.
Cuand ël prinsi[7] sarà tornà,
D'autri pi bei na comprarà.
Cosa völ dì, la mamin grand,
Che i domesti a pioro tant?
— S'a pioro, lasseje piorè,
I cavai l'an lassà niè.
— O die 'n po, la mamin grand,
O die 'n po' c'a pioro nen tant.
Cuand ël prinsi sarà torna,
D'autri pi bei na comprarà.
— Cosa völ dì, la mamin grand,
Che i mesdabosc a ciapülo[8] tant?
— S'a ciapülo, lasseje ciapulè,
A fan la cüna al vost fiolin bel.
— O dime 'n po', la mamin grand,
Che vesta bütroma noi doman?
— Voi di néir e mi di gris,
Andromа a la moda dël me pais.
— Cosa völ dì, la mamin grand,
La terra frësca sot al me banc?

---

1. Dites-leur.
2. Couche.
3. Vos yeux.
4. Les prêtres.
5. Lit.
6. Petite mère.
7. Le prince.
8. Coupent [du bois].

— Norëta[1] mia, pöss pa pi scüsè,
Ël me fiolin l'è mort e soterè.
— Pié la ciaf dël me castel,
Che vöi andeme sotrè con chiel[2].

(Colline de Turin. Chantée par une paysanne, en 1860.)

IV.

Ven da la cassa[3] lo re Rinald,
Ven da la cassa, l'è tüt ferì.
— S'a travajo, lasseje travajè,
Preparo le cüne al fiöl dël re.

C'a 'm dia 'n poc, la mia maman,
Che i domesti piangio tan?
— I domesti son andà a bevrè[4],
I pi bei cavai j'an lassà neghè[5].
— C'a dia 'n poc, la mia maman,
Che vestimenta e 'm bütrö doman?
— Voi di négher e mi di gris,
Andoma a la moda dël nost pais. —

— C'a i dia 'n poc, la mia maman,
C'a i dia 'n poc c'a piangio nen tan;
Lo re Rinald a venirà
D'autri pi dei na comprerà.
A metà strà che lor son stà,
An tre anfant[7] as son riscontrà :
L'è lì la dama d'côl gran signor,
C'a l'an sepelilo l'áutër giorn.

C'a dia 'n poc, la mia maman,
Përchè le creade piangio tan?
— Le creade son andà a stirè[6],
Le pi bele camise j'an lassà brüsè
— C'a i dia 'n poc, la mia maman,
C'a i dia 'n poc, c'a piangio nen tan;
Lo re Rinald a venirà
D'autre pi bele na comprerà.
— C'a senta 'n poc, la mia maman,
Cos' n'a diso si tre anfant?
— Si tre anfant parlo da pcit[8];
Andoma a la mëssa c'a 's dis.
— C'a dia 'n poc, la mia maman :
La tomba a l'è frësca darè dal banc.
— Norëta mia, pöss pa pi scüsè,
Lo re Rinald a l'è lì soterè.

C'a dia 'n poc, la mia maman,
Përchè le cioche a sono tan?
— Sarà mort cuáic gran signor,
E le cioche a i fan onor.
Mi il l'ai piorà, c'a lera me fi,
Piorelo voi, c'a l'era vost marì.
— Se i mort a parleisso ai vif,
Parleria na volta al me car Lüis;
Se i vif a parleisso ai mort,
Parleria na volta al me car consort.

(*Bene-Vagienna* [Mondoví]. Recueillie par M. Fenoglio, en 1857.)

N. B. — Remarquer la confusion des noms — Renaud et Louis — dans la même leçon.

V.

Ven da la guerra re Rinaldo,
Ven da la guerra, l'è tüt ferì.
C'a 'm dia 'n po' la mia maman,
Përchè le cioche ne sono tan?
— S'a sono, lasseje sonè,
Un gran onor 'a an da fè.

---

1. Petite belle-fille.
2. M'ensevelir avec lui.
3. Chasse.
4. Abreuver (les chevaux).
5. Noyer.
6. Repasser le linge.
7. Trois enfants.
8. Ces trois enfants parlent en petits [enfants].

— Cosa vol dì, la mia maman,
Che i meisdabosc travajo tan?
— S'a travajo, lassèje travajè,
A fan la cüna al fiolin dël re.

— Cosa vol di, la mia maman,
Le lavandere n'a pioro tan?
— La lëssía [1] dël re son andà a lavè,
I pi bei lensõ [2] r'an lassà darè [3].

— Cosa vol dì, la mia maman,
Che i carossè n'a pioro tan?
— I cavai dël re son andà a borè [4],
I doi pi bei a r'an lassà scapè.

— Doman matin mi või levè,
La vesta rossa või bütè [5].
— Voi di néir e mi di gris,
Andoma a l'usansa dël nost pais.

— Cosa vol dì, la mia maman,
La terra frësca sot al nost banc?
— Cara norëta, põss pa pì scüsè,
Che 'l re Rinaldo è mort e soterè.

(*Valfenera* [Asti ; Montferrat]. Recueillie par le docteur Nicolas Bianco, à Valfenera, en 1856.)

VI.

Ven da la guerra lo re Lüis
Ven da la guera tüto ferì.

— C'a 'm dia 'n po', la mia maman,
C' tüte le cioche sono tan?
— S'a na sono, lasseje sonè,
Un bel onor lor a l'an da fè.

— C'a 'm dia 'n po', la mia maman,
Che le creade na pioro tan?
— S'a na pioro, lasseje piorè,
Le camise dël re l'an lassà brüsè.

— C'a i vada dì, la mia maman,
C'a i vada dì c'a pioro pa tan;
Lo re Lüis a na venirà,
D'aitre pi bele na porterà.

C'a 'm dia 'n po', la mia maman,
Ch' ij carossè na pioro tan?
— S'a na pioro, lasseje piorè,
I cavai dël re a l'an lassà niè.

— C'a i vada dì, la mia maman,
C'a i vada dì, c'a pioro pa tan.
Lo re Lüis a na venirà,
D'aitri pi bei a na porterà.

C'a 'm dia 'n po', la mia maman,
Ch' ij meisdabosc travajo tan?
— S'a travajo, lasseje travajè,
A fan la cüna d'vost peit anfan.

— C'a 'm dia 'n po', la mia maman,
Che vesta i bütne mi doman?
— Voi di néir e mi di gris,
'Ndroma a l'usansa dël nost pais.

— C'a 'm dia 'n po', la mia maman,
Dov' andaroma a mëssa doman?
— N'andaroma ai Capüssin,
Ch'i soma sólit j'áitre matin.

— Ca 'm dia 'n po', la mia maman,
La tera frësca sot a me banc?
— Norëta mia, i põss pa pi scüsè,
Lo re Lüis è mort e soterè.

— Deme la ciaf dël me giardin,
Või andè trovè me bel corin [6];
Deme la ciaf del me castel,
Või andè trové me corin bel.

(*Turin*. Recueillie par M. le prof. Giovanni Flechia, 1853.)

---

1. Lessive.
2. Draps de lit.
3. Laissé en arrière, perdu.
4. Abreuver.
5. Mettre.
6. Petit cœur.

VII.

Ven de la guera ël re Carlin,
Ven de la guera tüto ferì.

— Cosa völ dì, la mia maman,
Che le cioche n'an sono tant?
— S'a n'an sono, lasseje sonè,
Un grand onor lor a l'an da fè.

— Cosa völ dì, la mia maman,
Che i minüsié travajo tant?
— A fan la cüna d'vost peit anfan,
C'a l'à da nasse ancöi o doman.

— Cosa völ dì, la mia maman,
Che i carossè n'an pioro tant?
— S'a l'an menà i cavai a bagnè
I pi bei a l'an lassà niè.

— C'a vada dì, la mia maman,
C'a vada dì c'a pioro nen tant;
Che 'l re Carlin a venirà
D'autri pi bei ai menerà.

Cosa völ dì, la mia maman,
Che le creade n'a pioro tant?
— A l'è stirand le camise dël re,
Le pi bele l'an lassà brüsè.

— C'a vada dì, la mia maman,
C'a vada dì, c'a pioro nen tant;
Che 'l re Carlin a venirà
D'áutre pi bele ai porterà.

C'a 'm dia 'n po', la mia maman,
Cosa s' vestiroma noi doman?
— Voi di néir e mi di gris,
Com' a j'è la moda a Paris.

— C'a 'm dia 'n po', la mia maman,
Dov' andaroma a mëssa doman?
— I n'androma al Valentin,
Dova ch' i andavo j'áutre matin.

— Cosa völ dì, la mia maman,
Na sepoltüra sot al me banc?
— Norëta mia, pöss pa pi scüsé,
El re Carlin a l'è si soterè.

(*Altare* [Savone]. Chantée à Turin par une vieille bonne d'Altare, 1855.)

VIII.

Cette chanson et la suivante, bien que s'éloignant beaucoup des autres, paraissent se rattacher au même cycle.

O s'ai son trì giügador [1]
C'a nin giögo de le carte.
L'an giögà e stragiögà,
E poi si taco [2] a parole,
E da parole a cotei [3]
E da cotei a pistole.
El prim colp che lor l'an fait,
L'an ferì lo roè dla Spagna.
Gentil galant monta a caval
Për andar a la soa casa.
Soa mama al l'à vist rivar
Con un' ária così pasia [4].
— O maman, pronteme ün let,
Un let di piüma d'oca.
E i ninsolin [5] di teila d'lin
E la cuerta di verdura.
A mesanóit che mi son mort,
E 'l me cavalin ant l'alba,

1. Trois joueurs.
2. Ils s'attaquent.
3. A couteaux.
4. Calme (morne).
5. Draps de lit.

Süplime[1] à l'autar magior,
E 'l me cavalin an piassa.
O crübime[2] d' rose e fior
E 'l me cavalin d' giolifrada[3].

Tüta la gent c'a passeran
A diran : che gran dalmagi !
Che dalmagi dël cavalin,
E ancor pi dlo roè dla Spagna.

(*Sale-Castelnuovo*, en Canavais, province de Turin. Recueillie par *Teresa Croce*, 1860.)

IX.

Lo re Lüis no va a la cassa,
N'o va a la cassa antorn d' Paris.
S'a lan piaro, a l'an liaro[4],
S'a l'an mnalo 'nt la torr d' Paris.
S'a j'è sol che na fenestrina
C'a guardava ant so Paris.
— O postion ch' i porti le letre,
Che növe j'elo ant Paris ?

— Le növe son pa vairi bone,
Völo fè pende lo re d' Paris.
— Mandeje di' a la regina,
Argent massiss ai canton d' Paris.
— J'è pa bastansa d'or an Fransa
Për difende lo re d' Paris.
Lo re Lüis con soa corona
A venta ambrassè 'l crocifiss[5].

(*La Morra* [Alba ; Montferrat]. Recueillie par M. Tommaso Borgogno, 1857.)

Voici enfin la chanson recueillie à Cento (prov. de Ferrare) par M. G. Ferraro et imprimée par lui dans ses *Canti popolari di Ferrara*, *Cento*, etc. (Ferrara, Taddei, 1877). Le même savant en a publié dans la *Rivista di filologia romanza* (t. II, p. 205) une variante de Pontelagoscuro, mais le texte en est tellement altéré qu'il peut à peine être utile. Je le donne néanmoins en variante[6].

La lavandaja.

Sotto al pont dla Rella
Gh' é una lavandera[7].
La lavandera si tra in l'onda,
E il cavalier s'affonda.

La lavandera si tra in l'acqua,
E il cavalier l'abbrazza.
El va a cà tüto mojà
E a la sua mama crida[8] :

---

1. Enterrez-moi.
2. Couvrez-moi.
3. Giroflée.
4. Ils l'ont pris, ils l'ont lié.
5. Cf. Rathery, *Rev. crit.* I², 289 ; Luzel, 457 ; La Villemarqué, II, 33 ; Puymaigre, *Ch. pop. de l'Ossau*, 5 ; Milá, 142.
6. Notons que dans ce même recueil de chants recueillis à Pontelagoscuro se trouve (p. 196) une autre variante de notre thème, *Il conte Cagnolino*.
7. Il manque ici quelque chose, comme le montre la version donnée ci-dessous.
8. Le texte porte, évidemment à tort : *La va a ca tuta mojà*, *E la sua mama crida*.

Mama mia, mitim a lett
El mia caval in stala ;
Mama mia, fem la suppa,
E al mia caval la bieva ;
Mi im supliran in l'erca[1],
E al mia caval sot tera[2].

Le conte qui suit a été recueilli par moi en 1856, à Sale-Castelnuovo, dans le Canavais (province de Turin), de la bouche d'une vieille femme appelée Domenica Bracco. Il est vivant dans le pays, et l'endroit où il a été localisé par la tradition porte le nom de *Roc dla fâa* (Rocher de la fée).

LE CADEAU DE LA FÉE.

Il y avait un chasseur qui allait chasser chaque matin dans la montagne. Une fois, pendant qu'il chassait, il vit sous un rocher une femme richement habillée et d'une beauté merveilleuse. La femme, qui était une fée, fit signe au chasseur de s'approcher et lui demanda de l'épouser. Le chasseur lui répondit qu'il était marié et ne voulait pas quitter sa jeune femme. Alors la fée lui donna une boîte fermée, en lui disant qu'il y avait là-dedans un beau cadeau pour son épouse, et lui recommanda de remettre à cette dernière la boîte sans l'ouvrir. Le chasseur s'en retourna avec la boîte. Chemin faisant, la curiosité le poussa à voir ce qu'il y avait dans la boîte : il l'ouvrit, et il y trouva une magnifique ceinture, de mille couleurs, tissue de fils d'or et d'argent. Pour mieux la regarder il noua la ceinture à un tronc d'arbre et s'éloigna de quelques pas. Subitement la ceinture prit feu et l'arbre fut foudroyé. Le chasseur, touché par la foudre, se traîna jusqu'à sa maison, se mit au lit et mourut[3].

C. NIGRA.

---

1. Ital. *arca*, bière.

2. Voici la variante de Pontelagoscuro (moins quelques vers, après le 4e, qui n'ont évidemment rien à faire avec le reste) :

Sott' al pont del Diamantina
Ghi sta na lavandara.
Passa di là un cavalier,
Cavalier dla bela spada.
. . . . . :
— Cortellate mi n'ho avü,
Avü zente zinquanta,
E al povar miè caval
A gh' n'ha avii nonanta.
Mama mia, meneme in letto,
E al mio caval in stala ;
Mama mia, portem la suppa ;
Et al mio caval la gruppia ;
Mama mia, portem da bévar,
E al mio caval all' erbe.
Mama mia, deme cunfort,
Che mi son rivà ala mort.
Mama mia, mi sunerà la gloria,
E al miè caval l'istoria ;
Mama mia, mi sunerà la banda,
E al miè caval l'istoria (?).

3. Comparez un passage du conte populaire lorrain, publié par E. Cosquin dans la *Romania*, X, 134.

MÉLANGES.

I.

LA PRONONCIATION DE *H* EN LATIN.

Corssen, Diez et d'autres savants ont établi par diverses preuves l'affaiblissement de l'*h* initiale dans la prononciation du latin dès les premiers siècles de l'empire. Un témoignage intéressant, qui ne nous paraît pas encore avoir été relevé, de l'état flottant de cette prononciation nous a été signalé par M. Heinrich, doyen de la Faculté des lettres de Lyon. Saint Augustin, opposant le respect que les hommes ont pour les préceptes de la grammaire au peu de cas qu'ils font de la loi de Dieu, s'exprime ainsi :

Si contra disciplinam grammaticam sine aspiratione primae syllabae *ominem* dixerit, displiceat magis hominibus quam si contra tua praecepta hominem oderit quum sit homo.

(*Confess.* l. I, c. XVIII.)

On voit par là que la prononciation de l'*h* était à peu près, dans la société cultivée du IVe siècle, ce qu'elle est aujourd'hui dans la société anglaise. Laisser tomber l'aspiration initiale était une marque de mauvaise éducation qui *disqualifiait* un homme. Mais les gens du monde seuls conservaient cette prononciation; le peuple, comme l'attestent tant d'inscriptions beaucoup plus anciennes que l'époque de saint Augustin [1], avait abandonné l'*h* depuis longtemps, et les langues romanes n'en ont pas conservé la moindre trace ; car les exceptions plus ou moins réelles qu'on remarque en français et en roumain ne remontent sûrement pas directement à la prononciation latine.

G. P.

1. L'épitaphe d'Urbanilla à Gemellae (en Tunisie), publiée par M. Guérin (cf. Jung, *Die romanischen Landschaften*, p. 156), présente, ce qu'on ne paraît pas avoir remarqué, son nom en acrostiche (il ne peut donc y avoir de lacune après le v. 6) : pour faire le dernier *a*, l'auteur écrit tranquillement *Anc* pour *Hanc* en tête du dernier vers.

II.

SUR LA DATE ET LA PATRIE DE LA *CHANSON DE ROLLAND*.

Dans sa précieuse introduction au *Sermon en vers* qu'il a publié (*Bibliotheca normannica*, I), M. Suchier, après avoir signalé quelques-uns des caractères des plus anciens textes français, s'exprime ainsi (p. XL) :

Si maintenant nous examinons la Chanson de Roland, sur quels caractères linguistiques est fondée sa prétention à appartenir au XIe siècle ? L'art. *li* subit l'élision ; l'*e* de la 3e personne sing. du présent est souvent élidé. Ainsi les signes les plus certains du XIe siècle font défaut. Au contraire d'autres traits portent à penser que la Chanson de Roland n'a pas reçu avant le XIIe siècle la forme à laquelle remontent les manuscrits et les traductions qui nous sont parvenus. V. 1440 l'accusatif *dous* paraît comme représentant du nominatif (= *dui* avec *ü* ou *doi* avec *ȯ*) : *De cent millers n'en poent guarir dous*. Ceux qui le remplacent par *doi* avec *ó* devraient pouvoir citer au moins un exemple de cette forme. Ni Fœrster (*Zeitschr.* II, 165) ni Rambeau (*Ueber die als ächt nachweisbaren Assonanzen*, p. 201) ne peuvent lever la difficulté que ferait ce *dous* dans un poème qui ne serait pas normand et qui serait du XIe siècle. Comme l'emploi de l'accusatif à la place du nominatif ne peut s'attester avant 1150 que chez des Normands, si on regarde *dous* comme original, il faut aussi tenir la Chanson de Roland pour normande.

Je n'ai pas l'intention de rechercher ici les caractères linguistiques et autres qui peuvent servir à fixer la date du *Rolland*, c'est-à-dire, comme l'explique M. Suchier, de la rédaction à laquelle remontent tous nos manuscrits ainsi que les versions étrangères. Cette rédaction contient certainement des éléments très divers, des morceaux composés à des époques différentes et plus ou moins remaniés. Sans essayer une analyse qui nous sera sans doute toujours impossible, nous la prenons telle quelle, et nous nous demandons si elle présente des faits qui obligent à la considérer comme postérieure au XIe siècle. L'élision de l'*i* de *li*, de l'*e* des 3e pers. originairement en *-et* ne me paraît pas avoir ce caractère. L'emploi de *dous*, forme de l'accusatif, pour *doi*, forme du nominatif, serait un indice plus grave. Avant 1150, dit M. Suchier, on ne trouve un pareil usage que chez les Normands ; donc le poème est ou normand ou écrit après 1150. Ni les prémisses ni la conclusion ne sont fort rigoureuses. Quels textes avons-nous donc entre 1050 et 1150 qui ne soient pas normands ? et dans quels textes normands (non pas anglo-normands) antérieurs à 1150 trouve-t-on l'emploi de l'accusatif pour le nominatif ? Sans prendre ces paroles trop à la lettre, nous reconnaîtrons volontiers que si le poète a réellement employé *dous*, accusatif, pour *doi*, nominatif, il sera difficile de l'assigner au XIe siècle. Mais pourquoi ne pas voir ici,

comme dans tant d'autres cas semblables, une altération du scribe anglo-normand, et ne pas remplacer *dous* par *doi ?* C'est ce qu'a fait M. Hofmann dans son édition. Mais, dit M. Suchier, dui n'a pu donner que *düi* ou *dòi ;* il faudrait citer un exemple de *dói*. Le mot ne figurant que là, à ma connaissance, dans toutes les assonances de l'ancien français qui nous sont connues, il est impossible de satisfaire à cette exigence. Mais en théorie dui n'a pu donner que *dói*, comme l'a dit M. Fœrster au passage cité ; dui en latin vulgaire était déjà dói. La diphtongue *ói* a plus tard passé à *òi*, mais à l'origine elle en était distincte : *voiz, angoisse*, etc., qui dans le *Rolland* et ailleurs figurent à l'assonance en *ó*, ont plus tard changé leur *ói* en *òi :* il en est de même de *dói*, devenu *dòi*. Cette forme *doi* a d'ailleurs subsisté à côté de *düi* pendant tout le moyen âge ; on la trouve par exemple, rimant en *oi*, dans le *Tumbeor Nostre Dame* (v. 374), dans Beaumanoir (*Zeitschr.* IV, 466), dans un fableau du XIIIe s. (Montaiglon, LXX, 32) et encore dans E. Deschamps (CCCLX, 26) et dans Froissart (*Espinete amoureuse*, v. 1097, 1117) ; dans un fableau (Montaiglon, LXII) on trouve *doi* rimant à la fois en *oi* (v. 28) et en *ui* (v. 42). Il n'est donc pas besoin d'exemples pour prouver que *doi* a pu exister au XIe siècle et a dû assoner en *ó ;* c'est le contraire qui serait surprenant et qui aurait besoin d'être prouvé [1].

A côté de ce *dous*, continue M. Suchier, il faut mettre le subjonctif *mercie* 519, qui est assuré par l'assonance et, d'après Rambeau p. 177, est démontré comme original par l'expression concordante de la Karlamagnus-Saga. Il est bien vrai que des rimes semblables se trouvent dans le poème *anglo*-normand de Brandan (*cesset* 224 *nie* 1453), mais qu'elles aient été possibles chez un Franco-Normand du XIe siècle, c'est ce qui est peu vraisemblable.

Je suis du même avis que M. Suchier sur ce point ; la question est de savoir si *mercie* est réellement dans le *Rolland* comme 3e personne du prés. du subjonctif de *mercier*, au lieu de *mercit*, seul correct.

Voici la laisse où se trouve cette assonance dans les deux textes d'Oxford et de Venise :

Oxford.	Venise.
Bel sire guenes co li ad dit marsilie.	Bel sire. Gay. ço dis li roi Marsilie
Jo vos ai fait alques de legerie.	Eo fis in vos un pocho de fellonie
Quant por ferir vus demustrai grant ire.	Che per ferir e demostre ma ire
Guaz vos en dreit par ces pelz sabelines[2].	E ue daro questa pelle martire

1. On trouve aussi la forme *dóu*, qui a fort bien pu être celle du *Rolland ;* elle se rencontre au XIIe s. dans la région même où il paraît avoir été composé.

2. M. Fœrster (*Zeitschr.* II, 170) a fort bien expliqué ce vers, que tous les éditeurs ont plus ou moins altéré. Les peaux de zibeline ne sont que le gage de la réparation qui sera faite à Ganelon plus tard, avant le soir du lendemain, comme le dit le vers 517, inexplicable quand on change *Guaz* en *Faz*. M. Gau-

[liueres.	Oi in questo çorno fo faita e conplie
Melz en ualt lor que ne funt cinc cenz	Plu val dor cha set cento liure
Einz demain noit en iert bele lamendise.	
	Al col de Gayno laçeta li roi Marsilie
	Poi lia dito soto questa oliue
	Por tel conuento che Rollant trairime
Guenes respunt io nel desotrei mie.	Gaino respont quel no stratorne mie
Deus se lui plaist a bien le uos mercie.	Ma plaça deo che a pro reuertie

Les mss. rimés de Paris, de Cambridge et de Lyon ne commencent qu'après ce passage. Voici le texte qui résulte de la comparaison de ceux de Châteauroux et de Venise[1], qui, comme on sait, sont très étroitement unis :

Ce dist Marsilies : « Guenes, ne vos poist mie.
Vers vos ai fait auques de legerie,
Quant de ferir vos mostrai estotie[2].
Ces peaus de martre vos doins par amendie :
Cent livres valt li ors dont est garnie[3] ;
Hui primes est l'ovre faite et fenie[4]. »
Au col le conte le pent, et cil l'otrie[5].
« Or me di, Guenes, ne me celer tu mie[6],
Et garde qu'aies la parole esbaudie. »
Guenes respont que volontiers l'otrie ;
Après a dit une grant desverie[7] :
« Grant part ferai de vostre comandie[8]. »

Ce texte, fort altéré, ne peut nous servir à rien pour notre vers, qui

---

tier traduit : « Avant demain soir vous les aurez (les peaux), et c'est vraiment une belle amende. » Il est bien clair que Marsile donne immédiatement les peaux à Ganelon. Au reste le vers 515 a été inintelligible pour les copistes, renouveleurs et traducteurs anciens, qui l'ont modifié ou supprimé. C'est bien à tort que M. Perschmann, par de vaines subtilités sur l'emploi de la martre et du *sable*, a voulu prouver que la leçon de O, seule correcte, était à rejeter.

1. Je désigne par V le ms. fr. 4 de Venise (assonant), par E le ms. 7 de Venise, par C le ms. de Châteauroux (autrefois Versailles), par P celui de Paris, par T celui de Trinity-College (Cambridge). O est le ms. d'Oxford, L et M sont ceux de Lyon et de Metz.

2. C Sanz ferir vos m. grant.

3. C li orles sans folie, E lor dont il est garnie. — Le ms. de Châteauroux a bien compris le mot *or* en le traduisant par *orle*, qui l'avait remplacé de son temps : il signifie « bordure » (voy. *Rom.* X, 43). Au contraire dans le texte de Venise, *or* a été compris comme aurum, contresens qu'ont commis, ainsi que Conrad le clerc, tous les traducteurs modernes. Le vieux traducteur norvégien a esquivé la difficulté. — Le renouvellement a d'ailleurs fait une faute à ce vers, *garnie* au sing. ne pouvant s'appliquer à *ces peaus*.

4. C premiers, E fornie.

5. E *omet ce vers*, C p. cil le o.

6. C Gu. or me di.

7. E A. li a d.

8. C *ajoute avant ce vers celui-ci :* De ceste cache com lai bien establie.

n'y est pas reproduit ; il est seulement à remarquer qu'il y manque visiblement quelque chose, répondant peut-être aux vers 8-9 de Venise, dont il contient également les vers 5 et 7, qui ne sont pas dans Oxford [1].

Voici enfin le passage correspondant de la *Karlamagnus Saga*, la seule traduction ancienne qui existe ou puisse servir pour ce passage [2] :

Alors le roi Marsilius dit au comte Guinelun : « Bon ami, j'ai fort parlé contre toi, et j'ai montré grande folie à ton égard, quand j'ai voulu te frapper ; et je l'amenderai envers toi de bon cœur. Je te donne mon manteau qui a été fait aujourd'hui [3], il vaut cent livres d'argent. » Aussitôt on lui met le manteau. Alors il fit asseoir le comte Guinelun près de lui, et le roi dit au comte Guinelun : « J'amenderai mon emportement de telle sorte que tu seras honoré. » Le comte Guinelun répondit : « Je ne le refuse pas, et que Dieu te récompense de ta bonne volonté ; tu l'amendes le mieux du monde. »

La saga, comme le renouvellement rimé, contient les vers 5 et 7 de Venise, qui ne sont pas dans Oxford [4] ; la circonstance que Marsile fait asseoir Ganelon près de lui, qui manque, sans doute par hasard, dans nos deux mss. du renouvellement, était exprimée dans le vers que V a défiguré dans son v. 7 ; enfin, comme le renouvellement et V (v. 8), mais non identiquement, la saga contient un second et bref discours de Marsile à Ganelon. Ce discours, tel qu'il est dans le renouvellement, n'a aucun sens ; tel qu'il est dans V, il est absurde, car Marsile ne peut parler de trahison avant d'entamer l'entretien qui suit et dans lequel il va amener peu à peu Ganelon à y consentir ; tel qu'il est dans la saga, il est fort plat, mais il représente l'idée indiquée dans le v. 6 d'O, omis par les autres rédactions, et il est admissible. Ces remarques ont une certaine importance, parce que si, comme je le pense, il y a une lacune dans O entre le v. 6 et le v. 7, et que dans cette lacune il faille placer une seconde allocution de Marsile à Ganelon [5], le sens de la réponse de celui-ci peut être un peu autre que si elle ne touchait que le premier discours (v. 1-6).

---

1. Cf. ce que dit sur ce passage M. Perschmann, dans Stengel, *Ausg. u. Abh.* III, 18. Mais il a tort de rejeter le v. 6 d'O, qui est fort bon (en lisant *bele en iert*), et se rapporte au v. 4.

2. D'après la version allemande de M. Koschwitz (*Rom. Studien*, III, 310).

3. C'est la leçon du ms. B, confirmée par Venise et le renouvellement ; le ms. A porte « hier ».

4. Il faut remarquer que l'ordre de la saga est celui de V et non du renouvellement.

5. Cette seconde allocution me paraît rendue vraisemblable par les premiers mots de Ganelon : *Jo nel desotrei mie.* Dans son premier discours, Marsile ne lui fait pas de proposition directe ; dans le second il lui offrait sans doute son amitié, comme au début de la strophe suivante, qui, suivant l'usage, devait répéter une partie de la fin de la strophe précédente.

Pour cette réponse, nous avons deux textes bien différents :

Oxford.	Venise.
Deus se lui plaist a bien le uos mercie.	Ma plaça deo che a pro reuertie.

Le texte d'Oxford paraît appuyé par la saga, mais il ne faut pas attacher trop d'importance à cet accord : la phrase de la saga est un lieu commun que le rédacteur a pu fort bien mettre à la place d'une autre qu'il ne comprenait pas. Le texte d'Oxford en lui-même est inacceptable non seulement parce que *mercie* au subjonctif est une forme incorrecte, mais parce que *mercier*, comme l'a déjà remarqué Th. Müller, signifie en ancien français « remercier » et non « récompenser ». En outre la construction : « Dieu vous le récompense » n'est pas française. Elle est usitée, il est vrai, avec le verbe *merir*, et deux éditeurs du *Rolland* ont essayé d'introduire ici ce verbe. Th. Müller propose : *il le vus mire*, leçon condamnée, sans autre motif, par le fait que la langue du *Rolland* ne connaît pas *i* de *è* + *i* (voy. ci-dessous). M. Hofmann lit *merie* pour *mercie*, mais *merir* ne peut faire *merie* au subjonctif; il ne peut donner que *mire* ou, s'il a pris la forme inchoative, *merisse*. Si on lisait *merisse*, on aurait l'avantage d'avoir un vers conforme à la leçon de la saga, et la forme *merisse* est d'ailleurs attestée, précisément à l'assonance (*Aiol* 3509 : *Dameldeus se lui plaist il li merisse*). Mais il y a une autre objection à cette leçon : que signifierait *a bien?* M. Gautier ne le traduit pas, et, avec l'idée de récompense, je ne vois pas qu'on puisse le traduire. Au contraire il s'explique parfaitement, ainsi que son synonyme *a pro* dans V, si on adopte la leçon de V, ou si, en la combinant avec celle d'Oxford, on lit, ce qui me semble avoir été la leçon de l'original :

Deus, se lui plaist, a bien le vos[1] vertisse.

Vertir et ses composés sont, il est vrai, originairement non inchoatifs (*revert* dans *Alexis*); mais déjà dans *Alexis* le part. *vertiz* indique le changement de conjugaison, et *Roll.* lui-même a *convertisset* à l'assonance au v. 3674. On comprend d'ailleurs qu'un copiste ait lu par distraction *mercie* pour *uertisse;* celui du ms. d'Oxford n'était difficile ni pour le sens ni pour la forme.

Les arguments linguistiques ne sont pas les seuls qu'emploie M. Suchier.

Plus importante encore à mes yeux est la mention du val de Butentrot en Asie-Mineure (v. 3220). Bien que Paul Meyer (*Romania* VII, 437) et Léon Gautier (édition de 1880, p. 290) penchent à ne pas accorder d'importance à ce fait, il faut cependant reconnaître que la mention de cette vallée est invraisemblable au plus haut point, chez un poète populaire français, avant les évé-

1. Peut-être vaudrait-il mieux lire *a nos;* car il s'agit de la réconciliation des deux interlocuteurs.

nements de 1098. Cette circonstance parle donc aussi pour le XIIe siècle comme date de la composition du poème.

Il me paraîtrait bien surprenant, quant à moi, qu'un poète postérieur à la croisade n'eût absolument emprunté aux souvenirs de cette merveilleuse expédition que le nom de Botentrot, quand il avait tant d'occasions d'enrichir son œuvre de noms et de faits puisés à cette mine récemment ouverte. J'ai eu l'occasion de rappeler ailleurs (*Rom.*, IX, 19 s.) que les pèlerinages pacifiques antérieurs aux croisades avaient eu une importance considérable et avaient entraîné pendant tout le XIe siècle des milliers d'hommes vers l'Orient. C'est ainsi que le nom de la vallée de Botentrot put être connu en France, comme celui de Lalice (dans *Alexis*) et sans doute bien d'autres. P. Meyer, qui est porté à accorder à la mention de Botentrot plus d'importance que ne le dit M. Suchier, objecte que Botentrot ne paraît pas avoir été sur l'itinéraire des pèlerins ; mais il cite lui-même la *mansio Opodando* dans l'itinéraire de Bordeaux à Jérusalem. La vallée qui entoure l'ancienne ville de Podandos, cette vallée que Raoul de Caen qualifiait de *contigua baratro*, a sans doute un caractère sévère et sombre de nature à frapper l'imagination. Une des entrées s'appelait « la porte de Judas » avant que les croisés y arrivassent, et la légende qui faisait de Botentrot la patrie de Judas était sans doute rappelée dans le manuscrit auquel remontent tous les nôtres, puisqu'elle se trouve à la fois dans le ms. de Venise (v. 3406) et dans les deux rédactions du renouvellement[1]. Je ne regarde donc pas la mention de Botentrot comme attestant pour notre poème une date postérieure à la croisade.

M. Suchier, après avoir au contraire assigné le *Rolland* au XIIe siècle, continue :

> Mais comme dans le normand commun déjà au commencement du XIIe s. *i* de *ĕ+i* était identique à *i* de *ī* (*escrit : lit* Comput 415, *dit delit* Brandan 23), la séparation sévère d'*ĕ+i* et de *i* (et aussi de *ŏ+i* et de *ui*) dans les assonances du *Roland* indique comme sa patrie la région normande méridionale. Et puisque le saint du Mont-Saint-Michel joue dans le *Roland* un rôle si prééminent, Gautier doit avoir raison quand il place la composition du *Roland* dans la contrée voisine de ce célèbre monastère (l. l., p. XVII)[2].

---

1. Cf. Perschmann, l. l., p. 44. Th. Müller conjecture que Botentrot a été donné pour patrie à Judas par confusion avec Butestoc dans l'île de Corfou ; cela ne paraît guère probable.

2. M. Suchier fait remarquer en outre que les deux mentions de la conquête de l'Angleterre n'ont pas nécessairement pour auteur un Anglo-Normand : « Un Normand du continent avait des raisons bien suffisantes de faire entrer dans son poème le nom de l'Angleterre dominée par des rois normands. » Un Français n'en avait pas moins, car des Français de toute région participèrent à la conquête.

La Chanson de Roland qui est l'original des copies et des traductions conservées semble donc avoir été composée dans le sud de la Normandie sous le règne de Henri Ier. Quant à la chanson plus ancienne dont celle-ci était un remaniement (c'était sans doute celle que le jongleur Taillefer chantait à Senlac, et qui d'après Gautier, p. XII, XV, XIX, a bien pu être composée entre 990 et 1020), je n'ose pas l'assigner à une province déterminée. Elle n'était sûrement pas picarde ou wallonne, mais il est difficile aussi de croire qu'elle fût normande. Et quand Rambeau essaie de restreindre considérablement le mélange de *e* avec *a* devant les nasales dans le texte d'Oxford, je crois qu'il a grandement tort ; nous avons toute raison d'attribuer les laisses mixtes au plus ancien Roland non normand, tandis que les laisses où, conformément à la phonétique normande, le mélange n'existe pas, sont certainement à un bien plus haut degré l'œuvre du dernier remanieur.

Je ne sais si on pourrait tirer quelque parti pratique de la dernière observation de M. Suchier ; je la laisse de côté pour le moment pour m'en tenir à ce qui précède. Le *Rolland* ne fait pas rimer *è*+*i* avec *i* de *ī* ; c'est là un fait certain et fort important. Le groupe *è*+*i*, devenu normalement *iei*, s'est resserré en *i*, *ie*, *ei*, *e* : laquelle des trois dernières formes employait l'auteur du *Rolland*, nous ne le savons pas, mais à coup sûr il n'employait pas la première, car dans 19 laisses en *i* et 21 en *i.e* il n'admet pas un seul mot comme *lit*, *piz* ou *eslire*[1], et il en avait pourtant souvent l'occasion. M. Suchier remarque ailleurs (p. XXXIII) et son élève M. Schulzke répète qu'en ce point l'*Alexis* et le *Gormond* se comportent comme le *Rolland*. Je ne puis me ranger à leur avis. L'*Alexis* a quatorze strophes en *i*, six en *i.e*, en tout cent assonances ; de ce que sur un si petit nombre il ne paraît pas de mots où l'*i* réponde à *è*+*i* on ne peut à mon sens rien conclure ; j'en dirai autant de *Gormond* avec ses trois laisses en *i* et *i.e*. Il faut se rappeler que les mots qui ont *è*+*i* ne sont pas nombreux : dans des poèmes qui les admettent à l'assonance en *i* on ne les y trouve que rarement ; ainsi dans la *Prise d'Orange* sur six laisses masculines et sept féminines, je ne relève que *piz* une fois et *empire* (qui est un peu différent) une autre (sans parler de *sire*, *Galice*, *Venise*, et *liue* de leuca, l'étymologie de *lie* (de vin) étant incertaine). Il faut en dire autant des mots qui ont *ui* venant de *ò*+*i* ; leur absence à l'assonance en *u* dans le *Roll.* ne prouverait pas grand'chose si elle n'était parallèle à celle des mots en *i* de *è*+*i* à l'assonance en *i*. Un hasard heureux a voulu

1. Sauf *sire*, qui fait exception pour des raisons qu'il serait trop long de rechercher ici, et aussi *engignent* (v. 95), qui n'est pas bien assuré. *Batestire* est autre chose ; c'est un mot savant, et qui en latin a un *ē*. *Galice* est l'esp. *Galiza*. Les ports de *Sizre* ou *Cizre* (aujourd'hui *Cize*) n'ont pas pour étymologie portus Caesaris, comme l'ont cru les traducteurs allemands du moyen âge. Les documents du pays donnent le mot avec un *i* dès le Xe siècle (voy. Raymond, *Dict. topographique des Basses-Pyrénées*).

cependant qu'un mot de cette classe figurât à l'assonance en *u* dans le *Pèlerinage* (*ui*), de même que *pri despit*[1] *liz gist Grice espices* y figurent à l'assonance en *i*, en sorte que la différence de dialecte entre ce poème et le *Rolland* est bien attestée. D'après les recherches de M. Schulzke (voy. *Rom.* X, 258), il paraît bien établi que le produit de *è*+*i* n'est séparé de *i*, le produit de *ò*+*i* n'est séparé de *ui* que dans deux textes du XIIe siècle, le *Romanz du Mont Saint Michel* de Guillaume de Saint-Pair et le *Livre des Manieres* d'Etienne de Fougères, évêque de Rennes. Cette observation tend à assigner la *Chanson de Rolland* à la région de ces deux textes, c.-à-d. soit à l'Avranchin, soit plutôt à la Bretagne *gallo*, à la « marche de Bretagne ». Et, quoi qu'en ait dit M. Fœrster (*Zeitschr.* II, 164), le fait que le Rolland historique était réellement comte de la marche de Bretagne n'est nullement ici dénué d'importance (cf. *Rom.* II, 148). Il faut y joindre la tradition, maintes fois répétée au moyen âge, qui fait de Rolland un Breton (voy. Joüon des Longrays, *Aquin*, p. LII) ; le nom de Rolland était si répandu chez les Bretons qu'il était devenu typique pour eux[2] ; enfin des souvenirs de Rolland paraissent s'être conservés jusqu'à nos jours dans son ancien comté[3]. L'importance du Mont-Saint-Michel était aussi grande dans la Bretagne française que dans l'Avranchin[4], et les raisons données ci-dessus doivent faire pencher en faveur du premier de ces pays. C'est là sans doute que s'est développée la légende héroïque

---

1. Il est vrai que M. Koschwitz, en changeant aux v. 226-27 *pri* et *despit* en *prei* et *despeit*, au v. 228 *sa fei si l'en plevit* en *si l'en plevit sa feit*, réunit ces trois vers à la laisse suivante en *ei*. Mais le même auteur n'a pas dû dire *despeit* et *liz*, et *prei*, qui s'expliquerait par l'analogie des formes faibles *preier*, etc., serait bien moderne. Je crois plutôt qu'il y a une lacune entre les v. 228 et 229, embrassant la fin de la laisse 14 et le début de la laisse 15. Celle-ci reproduisait les premiers vers de la précédente, en en changeant l'assonance, et au v. 3 remplaçait *sa feit si l'en plevit* par *si l'en plevit sa feit*. De là un bourdon commis par le copiste, qui a sauté tout ce qui se trouvait entre ces deux vers à peu près pareils.

2. Dans le *Draco Normannicus* un *Rollandus* est présenté comme chef des Bretons qui luttent contre Henri II. Encore au XVe siècle, dans le *Franc Archer de Bagnolet* (éd. Picot et Nyrop, v. 218), le franc archer, croyant avoir affaire à un Breton, lui demande s'il s'appelle *Rollant ou Yvon*.

3. Non loin de Fougères, m'a-t-on dit, il existe un rocher qui s'appelle *le Saut Rolland ;* mais je n'ai pu me procurer le récit qui sans doute explique ce nom.

4. Il y aurait d'ailleurs quelques réserves à faire sur l'importance du rôle joué par saint Michel dans le *Rolland*, importance que M. Gautier a signalée. Ainsi le rôle de psychopompe est communément dévolu à saint Michel dans les croyances du moyen âge, et la Saint-Michel est une fête si importante qu'aujourd'hui encore, dans beaucoup de régions de la France et de l'Europe, elle sert, comme Pâques et Noël, à fixer pour les paiements, les locations, etc., un des termes de l'année. Mais la mention de « Saint-Michel *du Péril* » a certainement une signification locale.

du comte de la Marche de Bretagne mort à Roncevaux[1] ; mais la chanson primitive a été remaniée dans un esprit plus largement national, probablement dans la France propre, sous l'influence immédiate de la royauté. Ce remaniement n'est pas le seul qu'elle ait subie : on ne peut méconnaître une main angevine dans les passages, certainement postérieurs à Geoffroi Ier d'Anjou († 987), où il est parlé de *Gefreid d'Anjou* comme « gonfanonier du roi » ; la même main a fait de Tierri, qui, dans l'ancienne tradition représentée par Turpin, n'est pas autrement déterminé[2], le frère de ce Geoffroi d'Anjou[3], et quand Tierri, pour juger Ganelon, invoque un droit héréditaire, on sent clairement une inspiration toute provinciale[4]. L'Anjou ni la France ne sont d'ailleurs éloignés de la marche de Bretagne, et forment avec elle la région où la plus belle de nos chansons de geste est née, s'est modifiée à plusieurs reprises et a reçu sa dernière forme. La Normandie n'a sans doute pris aucune part à ce travail, car il n'est même pas nécessaire d'attribuer aux Normands l'intrusion dans l'épisode de Baligant de leur duc Richard Ier, qui n'est mentionné (v. 3050, 3470) que pour être tué sans avoir accompli aucun

---

1. Un trait certainement historique, ou au moins fort ancien, s'est conservé dans notre poème : c'est la mention de Gautier du Hum (assonant en *u*, v. 2039) comme vassal particulier, homme de Rolland (v. 801). Si on pouvait identifier ce Hum avec sûreté, on saurait positivement si la chanson connaissait encore quel était le pays dont Rolland était comte ; mais mes recherches sur ce point n'ont pas abouti jusqu'à présent. — Rolland dit à ce Gautier : *Pernez mil Francs de France nostre terre* (v. 804, cf. 808) ; la marche de Bretagne fait partie de la « France », ainsi que l'Anjou (v. 3093), tandis que la Bretagne proprement dite n'y est pas comprise (v. 3052), non plus que la Bavière (v. 3028), l'Allemagne (v. 3038), la Normandie (v. 3045), le Poitou et l'Auvergne (v. 3062), la Flandre et la Frise (v. 3069), la Lorraine et la Bourgogne (v. 3077) ; cf. v. 3793 ss. Voy. Gautier, l. l., p. 6.

2. M. Reimann (Stengel, *Ausg. u. Abh.* III, 66) croit au contraire que Turpin a « laissé tomber » ce rapport entre Tierri et Geoffroi ; c'est évidemment l'inverse. Turpin ne connaît pas Geoffroi d'Anjou.

3. Il est dit de Tierri (v. 3820) : *Heingre out le cors e graisle e eschewid, Neirs les chevels e alques brun(s) [le vis]*. Ce teint brun et ces cheveux noirs me paraissent former une exception unique dans toutes nos chansons de geste. Il est peut-être permis de rapprocher de ce portrait celui de Geoffroi II d'Anjou († 1060), tel qu'il avait été représenté, sans doute de son vivant, sur une muraille de l'abbaye de Saint-Nicolas : « On voyait encore au XVIIe siècle l'image de Geoffroi, représenté *le teint basané*, *les cheveux noirs* et crépus, etc. (Port, *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, II, 253). » C'est du temps de ce puissant Geoffroi ou peu après sa mort que le vengeur de Rolland fut changé en frère du duc *Gefreid d'Anjou*.

4. M. Gautier dit dans sa note sur le v. 106 : « L'importance des Angevins dans notre légende a permis de regarder le *Roland* comme l'œuvre d'un poète de cette province, lequel aurait voulu flatter le comte Geoffroi ou ses premiers successeurs. On en arrive ainsi à supposer que le dialecte de la PREMIÈRE RÉDACTION de notre poème aurait été celui d'Anjou, lequel ne se distinguait pas nettement de celui de France. » Je ne saurais dire où cette opinion avait été antérieurement exprimée.

exploit[1]. Les Normands sont restés en général, et cela s'explique, étrangers à toute la formation de notre épopée ; mais ils l'ont adoptée et transportée en Angleterre.

L'époque où la *Chanson de Rolland* a pris la forme que nous pouvons (et encore bien imparfaitement) restituer à l'aide de nos huit manuscrits français et des versions étrangères du moyen âge me paraît toujours devoir être placée antérieurement à la croisade. La version allemande de Conrad a été faite, d'après une version latine antérieurement composée par lui, avant 1139, probablement avant 1133 ; dans l'hypothèse de M. Suchier, le poème français aurait été traduit en allemand presque aussitôt que terminé. Il est plus probable qu'il fallut à l'œuvre nouvelle ou plutôt renouvelée un certain temps pour passer le Rhin. Ce n'est pas sous Henri Ier d'Angleterre, mais sous Philippe Ier de France, dans l'intervalle qui s'écoula entre l'expédition de Guillaume le Bâtard et celle de Godefroi de Bouillon[2], qu'un poète inconnu remania, dans l'esprit du plus pur patriotisme français, la vieille chanson de la marche de Bretagne consacrée au souvenir du comte Rolland.

G. P.

III.

SUR LA CHRONIQUE DE WEIHENSTEPHAN.

Quand j'ai écrit la note qui a paru dans notre précédent numéro (p. 110) sur le manuscrit de l'Institut de la chronique de Weihenstephan, je n'avais pas lu ce que M. E. Dœnges a dit de cette chronique dans sa dissertation sur *L'épisode de Baligant dans la chanson de Roland* (Marbourg, 1879). Il résulte de ses recherches qu'il existe à Munich deux manuscrits de la Chronique (nos 259 et 315 des *Codices germanici*), mais qu'aucun d'eux n'est celui dont s'est servi le baron d'Aretin. Il me paraît probable qu'Aretin a eu sous les yeux le manuscrit même que j'ai étudié, arrivé depuis par un accident quelconque à la bibliothèque de l'Institut : au moins les passages dans lesquels M. Dœnges signale les divergences de son édition et des mss. de Munich sont-ils à peu près identiques dans cette édition

1. Le v. 171, où il est mentionné une première fois, avec son neveu Henri qui a bien l'air d'être là pour l'assonance et ne revient plus, ne paraît pas authentique. Il ne figure ni dans Venise, ni dans le renouvellement, ni dans Conrad, et ne se retrouve que dans la saga, qui a pour original un manuscrit anglo-normand comme O.

2. Telle est aussi la date adoptée par M. Gautier (l. l., p. xvi) ; mais je ne vois pas de raison décisive pour croire avec lui que la chanson (qu'il juge normande) a été remaniée en Angleterre.

et dans le ms. de Paris. — M. Dœnges parle aussi du rapport de la chronique au poème du Stricker, à la chronique rimée de Henri de Munich et à d'autres ouvrages allemands, et il semble annoncer sur ce sujet une étude qui préciserait sans doute bien des points encore obscurs et qu'il est désirable de voir faire. En ce qui concerne le récit de la jeunesse de Charlemagne, il paraît probable que la chronique s'appuie sur un poème allemand antérieur, auquel s'appliquerait en bonne part ce que je dis de ce récit comparé au court résumé du Stricker. Pour l'histoire de Roncevaux, il résulte des indications de M. Dœnges que le rapport de la chronique avec le Stricker n'est pas aussi simple qu'il le semble au premier abord.

G. P.

IV.

LES LÉGENDES DE GANDELON OU GANELON.

A Heilly, petite localité située à quelques kilomètres de l'ancienne ville de Corbie, se trouvent les ruines d'un fort beau château du XII s. et des vestiges d'un autre beaucoup plus ancien, puisqu'il remonte au VIIe siècle. A cette époque reculée, le château d'Heilly était déjà une résidence royale, paraît-il ; ce qui est certain, c'est que les rois de la deuxième race y séjournèrent : c'est dans la forêt d'Heilly que fut tué à la chasse le roi Carloman, frère de Louis III et fils de Louis le Bègue.

Avant 1848, on pouvait encore voir à Heilly une tour étrange en ce sens qu'elle était fendue par le milieu. L'imagination populaire se donna libre carrière pour expliquer cette bizarrerie, et nombre de légendes coururent sur la « Tour Fendue », comme on l'appelait. Toutes ces légendes se résument en ceci : trahison d'un seigneur qui, lorsque le roi ou l'empereur commence à douter de sa fidélité, jure sur sa tour qu'il n'est pas félon ; Dieu intervient, la tour se fend par le milieu et le traître est ainsi confondu. Son châtiment ne tarde pas à suivre.

J'ai pu jusqu'ici recueillir trois de ces légendes. Les deux premières rapportent la trahison de « Gandelon » — le Ganelon de la *Chanson de Roland* — à peu près de même que dans la célèbre *geste* de Turoldus, et c'est là surtout qu'en est l'intérêt. Dans la troisième légende, l'épisode est défiguré par l'addition d'un personnage presque contemporain : Bourmont.

LA TOUR DE GANDELON.

I.

Il y avait un jour grand festin et grandes réjouissances au château d'Heilly. Gandelon avait réuni tous les seigneurs ses amis, et le vin coulait à flots dans

les verres des joyeux convives. Pourtant il n'y avait pas plus de huit jours que le traître Gandelon avait abandonné Roland dans les montagnes après l'avoir trahi en le vendant aux ennemis. Roland était mort, et Gandelon se réjouissait de s'être ainsi débarrassé de son ennemi. Tout à coup la porte de la salle s'ouvrit et Charlemagne entra avec ses guerriers. Les seigneurs se levèrent de table et acclamèrent le grand roi. Seul Gandelon était resté assis, sentant ses jambes fléchir sous lui. Il pâlit de crainte quand il vit Charlemagne s'approcher de la table et dire en posant la main sur l'épaule du traître :

« Où est Roland ?

— Roland ?... Il est, je pense, mort dans la dernière bataille.

— Où est Roland ? dis-je.

— Je n'en sais rien, alors !

— Pour la troisième fois, Gandelon, je te demande ce que tu as fait de Roland ?

— Pour la troisième fois, prince, je vous réponds que je ne sais ce que Roland est devenu, s'il n'est pas mort dans la dernière bataille, comme on me l'avait dit.

— Gandelon, jure-moi que tu es innocent de sa mort, car Roland est mort dans la dernière bataille ; on ne t'a point trompé.

— Que la grosse tour de mon château s'ouvre par le milieu si je suis coupable de la mort de Roland, » jura le misérable seigneur, qui comptait sur la solidité de l'énorme tour pour faire impunément ce serment.

Mais à peine avait-il achevé de parler qu'un craquement épouvantable se fit entendre et que la grande tour du château d'Heilly s'ouvrit par le milieu depuis le haut jusqu'en bas comme coupée par une épée gigantesque.

Gandelon se jeta aux genoux du roi pour implorer sa grâce, mais Charlemagne, sans l'écouter, le fit saisir par ses gardes et puis pendre quelques jours après. Depuis ce temps la grosse tour était restée dans cet état et les paysans racontaient cette légende en passant dans la forêt d'Heilly devant la « Tour Fendue ». La tour a disparu, mais la légende subsiste.

[Raconté en 1879 par Apollinaire Bernaux, de Beaucourt (Somme), et par Ferdinand Froidure, de Warloy-Baillon (Somme).]

II.

Charlemagne et ses pairs étaient réunis un jour au château d'Heilly chez Gandelon pour discuter l'envoi d'une ambassade au roi d'Espagne. Gandelon s'offrit pour aller en Espagne. Selon sa coutume, Charlemagne ne voulut pas le laisser partir avant d'avoir reçu sa foi.

« Jure-moi, Gandelon, de m'être toujours fidèle.

— Je vous le jure sur la grosse tour de mon château. Puisse-t-elle s'ouvrir par le milieu du haut en bas si je trahis mon roi !

— Va donc, alors, et dis au roi d'Espagne que je lui déclare la guerre. Reviens bientôt, car nous aurons besoin de ton aide. J'enverrai Roland pour battre les Espagnols. »

Charlemagne ayant fini de parler, Gandelon prit congé du roi et partit en

Espagne. Arrivé là, il se vengea de Roland, qu'il détestait depuis longtemps, en le vendant au roi d'Espagne. Ayant ainsi manqué à son serment et trahi Roland, Gandelon revint trouver le roi au château d'Heilly. Pendant ce temps, Roland, envoyé en Espagne, avait été tué, mais avant de mourir il put sonner du cor pour avertir le roi de son agonie. Charlemagne était en ce moment couché dans l'une des salles du château. Le bruit du cor de Roland le réveilla.

« Roland est en péril !... J'entends l'appel de son cor, » s'écria le roi de France.

Comme le roi disait ces mots, un dernier son mourant du cor arriva à ses oreilles et il vit bien ainsi que Roland était mort.

Au même instant un cavalier entrait dans la cour du château ; c'était Gandelon revenant de son ambassade en Espagne. Il s'inclina devant Charlemagne et lui dit qu'il avait rempli sa promesse et son serment.

« Bien vrai, Gandelon ?... La tour de ton château est bien solide alors, si Dieu ne la fend pas par le milieu ! »

Au même moment, la tour se fendait de haut en bas avec un grand bruit, et Gandelon confondu tombait saisi de terreur aux genoux de Charlemagne.

« Ah ! tu as trahi, Gandelon ! C'est bien. Tu subiras la juste punition que ton crime mérite. »

Et le roi fit saisir le misérable traître par ses gardes, le fit revêtir d'une peau de loup, le chassa dans la forêt et le fit déchirer par ses chiens.

[Raconté en 1876 par Amédé Debart, de Warloy-Baillon (Somme).]

Voici un exemple fort curieux de la facilité avec laquelle le peuple en vient à confondre la légende et l'histoire ; c'est, comme on le verra, l'analogie entre le cas de Gandelon trahissant Charlemagne et celui du maréchal comte de Bourmont trahissant Napoléon Ier qui a donné naissance à la légende suivante. Il est également curieux de remarquer que cette légende avait déjà cours en 1830, c'est-à-dire une quinzaine d'années après la chute du premier empire.

III.

Gandelon et Bourmont avaient trahi Charlemagne et vendu son armée à un peuple sauvage qui habite fort loin au-delà de la mer et des montagnes (*sic*), en Espagne. Les deux traîtres se promenaient dans le grand parc du château d'Heilly quand Charlemagne arriva tout en deuil à la porte du château, se fit reconnaître des gardes et vint se présenter devant les deux misérables.

« Eh bien ! » leur dit-il, « m'avez-vous été fidèles, Gandelon et Bourmont ? »

Bourmont terrifié n'osa pas répondre, et ce fut Gandelon qui prit la parole :

« Sire, nous avons fait tout notre devoir.

— Est-ce bien vrai ? Sais-tu que j'en doute fort, Gandelon, et que quelque chose me dit que vous m'avez trahi et que c'est à vous que je dois d'avoir laissé tant de mes soldats entre les mains de mes ennemis les Espagnols ? »

Gandelon se tut un instant et reprit :

« Puisse cette tour de mon château se fendre par le milieu du haut en bas si nous n'avons pas dit la vérité ! »

Et les deux traîtres levèrent la main en jurant vers la grosse tour du château.

« Qu'ainsi soit fait ! » leur répondit Charlemagne. Au même instant, le bon Dieu, voulant confondre les félons et leur montrer qu'on ne prête pas impunément un faux serment, permit que l'énorme tour du château se fendît par le milieu, du haut en bas, comme l'avaient demandé les traîtres dans leur serment.

Les deux scélérats restèrent atterrés et furent saisis par les gardes sur l'ordre de Charlemagne.

Peu après, ils furent pendus et leurs cadavres abandonnés dans la forêt aux loups et aux renards [1].

[Conté en février 1881 par Auguste Carnoy, de Ribemont, près Heilly (Somme).]

Henri CARNOY.

V.

FLEURER.

J'ai été étonné de voir mon ami G. Paris, *Romania*, 1877, p. 629, approuver l'étymologie proposée par Suchier, *Zeitschrift für rom. Philologie*, 1877, p. 431. Un substantif *fleür* qui serait flatorem ne pourrait en aucun cas être féminin. *Fleiur*, *flaur* cités par Suchier sont évidemment identiques à *flairur*, *flairor* (p. ex. Bartsch, *Chrest.*, p. 177/4, 248/13), qui a pour base fragrorem [2]. L'*r* dans *flairur* est tombé par dissimilation. *Flaiur*, devenu plus tard *flèur*, *flëur*, *fleur*, a modifié la syllabe initiale de *flairer* et en a fait *fleurer*.

J. CORNU.

VI.

LA FARCE DU *CUVIER* ET UN PROVERBE NORVÉGIEN.

Dans la nouvelle édition que M. Ivar Aasen vient de donner de son excellente collection de proverbes norvégiens [3] se trouve citée, à la page 226, comme un « *Mundheld* », la locution proverbiale : « *Det stend ikkje paa Setelen* ». Cette phrase qui veut dire : « Cela n'était pas sur la liste » est accompagnée d'une explication qui intéressera peut-être les

---

1. Dans une variante de cette légende, ce n'est plus *Chailmaigne* (Charlemagne) qui est trahi, c'est Napoléon Ier lui-même. La tour se fend de la même façon et les deux traîtres Gandelon et Bourmont sont fusillés.

2. Sur ces dérivés voir Diez, *Gramm.* II, p. 350.

3. *Norske Ordsprog samlede og ordnede af* J. Aasen. *Anden Udgave. Christiania*, 1881.

lecteurs de la *Romania* et dont voici la traduction : « *Det stend ikkje paa Setelen* » (= *det er ikke nogen Pligt*, ce n'est pas un devoir), provient d'un conte. Un mari fort exigeant envers sa femme avait écrit sur un papier ce qu'elle devait faire tous les jours. Comme ils travaillaient un jour dans les champs près d'une rivière, il arriva que l'homme tomba dans l'eau ; il cria alors à sa femme de venir à son secours ; mais elle lui répondit : « Cela n'est pas sur le papier ». — Cette courte notice suffit pour nous montrer que la locution norvégienne se rattache à ce même conte qui a fourni le sujet de l'un des chefs-d'œuvre de l'ancien théâtre français, la farce du *Cuvier*. Dans l'introduction au *Nouveau recueil de Farces* que M. Émile Picot et moi avons publié, il y a deux ans, se trouvent signalées plusieurs versions du même thème, tirées d'un recueil indien et de plusieurs collections de facéties d'Allemagne et de France. Pour la Scandinavie, on trouvera en outre citée (p. xiv) une version danoise, mais ce n'est qu'une traduction du récit correspondant du *Schimpf und Ernst*, de Pauli. Le proverbe norvégien, qui reproduit exactement la réplique la plus célèbre de la Farce : « Cela n'est point a mon rollet, » vient ainsi attester l'existence populaire[1] en Norvège de ce thème qui a eu autrefois tant de vogue.

Kr. Nyrop.

VII.

AGANAU.

Dans le dernier numéro de la *Romania*, p. 105, on lit ces vers, au début d'une version provençale de la *Chanson de Jean Renaud : De la guerro des aganaous Regnaou s'en es vengu maraou*, et en note, d'après l'abbé Tisserand qui a recueilli la chanson, *aganaous* est expliqué par *étourmeaux* (lis. *étourneaux*). Je doute fort que l'étourneau soit désigné par le mot *aganau* dans aucun dialecte de la langue d'oc ; d'ailleurs aucun lexique, soit ancien, soit moderne, ne l'indique. Ce mot ne peut signifier que *huguenot*.

Pour ce qui est de la forme, il faut noter d'abord que tous les patois actuels du midi et aussi le catalan (*hugonau*) emploient le suffixe *au* = alis. La forme *eganar*, que donne M. Gabriel Azaïs entre plusieurs autres (*heganau*, *huganau*, *iganau*, *igounaut*, *deganau ?*), sans indication d'origine, offre, outre une altération particulière du suffixe, une modification de la voyelle initiale (cf. *heganau* et *deganau* qu'il faut sans doute lire *d'eganau*)

1. Un *folk-loriste* norvégien distingué, à qui je me suis adressé, m'a assuré que le conte est encore très répandu dans le peuple.

qui le rapproche de notre *aganau*. Il faut d'ailleurs tenir grand compte, étant donnée l'incertitude de l'étymologie (voy. Littré, s. v., qui reproduit en partie le dictionnaire de Trévoux), de la forme *aignos*, que donne Condé dans ses *Mémoires*, p. 638. *Aganau*, comme *aignos*, appuie l'étymologie *eidgenossen*, de préférence à *Hugues* et autres étymologies de pure fantaisie dont on peut voir le détail dans Littré, aux mots *Hugon* et *huguenot* [1].

L. CONSTANS.

VIII.

LA FEMME AVISÉE.

(*Conte mentonais.*)

Le fils d'un roi chassait : surpris par la nuit et se trouvant dans un endroit infesté de brigands, il se décida à demander un gîte dans la maisonnette d'un paysan dont il voyait la lumière. Il frappa à la porte et fut admis. Ses hôtes étaient de pauvres gens et n'avaient rien à lui offrir pour manger, excepté une poule que la femme affectionnait beaucoup ; elle avait l'habitude de la caresser, et la poule se perchait sur son épaule. Cependant le prince la décida à la tuer. Quand elle fut cuite et mise sur la table, il voulut la découper : il donna la tête au mari, le ventre à la femme, et le cœur à leur fille, mangeant lui-même le restant. Puis ils se couchèrent tous dans leur unique chambre et le prince entendit le mari dire à la femme que leur hôte avait été bien grossier de faire un tel partage. La fille, qui avait deviné qui il était, et que l'explication de sa conduite était son amour pour elle, dit : « Mon père, il vous a donné la tête parce que vous êtes à la tête de la famille, à ma mère le ventre parce qu'elle m'a porté dans son ventre, et à moi le cœur parce qu'il me tient dans son cœur. » Le lendemain, le prince, qui était devenu fort amoureux d'elle, lui demanda de le suivre. Elle lui répondit : « A côté est une chapelle : si vous m'aimez, vous m'y épouserez d'abord. » Le chapelain fut appelé, la messe fut dite, et ayant été mariés ils partirent pour le palais du prince.

Bientôt, appelé en Égypte pour des affaires, le prince dut s'éloigner : sa femme lui promit d'observer la plus grande sagesse et de ne pas même se montrer à la fenêtre ou descendre l'escalier jusqu'à son retour. Il la confia à ses parents, et rencontrant un ami il lui apprit son voyage et la promesse de sa femme. Son ami paria que non seulement il la

1. [M. Baudry a mis cette étymologie hors de doute dans sa notice préliminaire à la reproduction des gravures historiques de Tortorel et Périssin.— *Réd.*]

verrait, mais qu'à son retour il lui dirait comment son corps était fait. Aussitôt le prince parti, l'autre fit connaissance de la femme de chambre de la princesse, et la corrompant avec de l'argent, il apprit d'elle que sa maîtresse avait un corps très bien fait et une envie de fraise sur l'épaule. Quand le mari revint et que le jeune homme le lui dit, il se mit en grande colère et accusa sa femme d'avoir été infidèle. Sa femme comprit la perfidie du jeune homme et trouva un moyen pour la démontrer. Elle le fit citer devant le juge et l'accusa d'avoir volé une de ses pantoufles dorées. Il le nia, et pour se disculper jura qu'il n'avait jamais même vu la dame qui l'accusait. Ainsi il fut obligé d'avouer son mensonge, et le juge le condamna à la prison pour plusieurs années. — Et je suis venu et je les ai laissés là [1].

E. B. ANDREWS [2].

IX.

VERNISSEZ VOS FEMMES.

(*Conte de Vals, Ardèche.*)

Un nommé Châbi, originaire de la Bégude (près Vals), coquetier de profession, avait un jour un panier plein d'œufs à porter à la foire. Voilà qu'en route il trébuche, son panier tombe et tous les œufs sont cassés. Après avoir sacré, juré, blasphémé, il finit par se calmer un peu et songea à tirer parti des débris de sa fortune. Il ramassa donc tous les jaunes d'œufs et prit le chemin de Lyon en chantant à tue-tête : *Vernissez vos femmes ! vernissez vos femmes !* En chemin il rencontra une dame accompagnée de sa servante. En l'entendant crier : *Vernissez vos femmes !* la dame dit : « Tiens ! mon mari qui dit toujours que je suis laide, voilà mon affaire ! Mon brave homme, mon brave homme, combien me prendrez-vous pour me vernir ? — Ce sera 800 francs pour vous, ma belle dame. — Et moi ? demanda la servante qui grillait aussi du désir de se faire vernir. Je ne puis vous donner cette somme, vous voyez que je ne suis pas riche. — Pour vous ce sera cent francs. » Et aussitôt notre marchand se mit à barbouiller du haut en bas les deux femmes avec du jaune d'œuf. Quand l'opération fut terminée, il les fit mettre au soleil contre

1. Le conteur termine souvent ainsi son récit dans ce pays.

2. Ce conte se compose de deux parties qui n'ont rien de commun. La première est une forme affaiblie de la plus ancienne version du récit qu'on peut désigner sous le nom de *Cymbeline*, ou la *Gageure*. La première contient une historiette qui se trouve souvent, et plus complète, dans beaucoup de contes populaires : voy. *Rom.* VII, 633.

un mur en leur recommandant de ne pas bouger de là avant d'être entièrement séchées. Au bout d'un quart d'heure le mari de la dame, qui passait par là à cheval, fut bien étonné de les voir dans cet état. Il leur demanda ce que cela signifiait. « Tu dis toujours que je suis laide, lui répondit sa femme, c'est pourquoi je viens de me faire vernir. » Et elle lui raconta qu'elle avait donné 800 francs pour cette belle opération. Furieux de la bêtise de sa femme et de sa servante, il descendit de cheval et se mit à les rosser d'importance.

Il leur demanda ensuite quel chemin avait pris l'homme qui les avait si bien arrangées. Elles le lui dirent ; il remonta à cheval et partit.

Notre coquetier s'était bien douté qu'on se mettrait à sa poursuite ; aussi au lieu de suivre la grande route, il avait pris à travers champs, et comme il avait faim, il était grimpé sur un cerisier où il s'en donnait à cœur joie. Une vieille femme, propriétaire de cet arbre, l'ayant aperçu, vint lui dire des injures. Comme elle faisait grand bruit et pouvait attirer l'attention de son côté, il lui dit : « Ma bonne vieille, laissez-moi manger vos cerises, et en récompense je vous promets de vous rajeunir. — Ah ! alors, j'y consens volontiers. » Après avoir satisfait sa faim, il descendit de l'arbre et persuada à la vieille qu'il allait la rajeunir ; il la fit mettre sous un gros tas de feuilles et lui mit le doigt dans le derrière. Juste à ce moment le mari de la femme vernie arrivait. « Bonjour, mon brave homme ; n'auriez-vous pas vu quelqu'un qui s'enfuyait ? — Oui, en effet. — Vous savez de quel côté il est allé et vous pourriez le reconnaître ? — Sans aucun doute. — Voulez-vous m'accompagner pour aller à sa poursuite ? — Impossible. J'ai sous ce tas de feuilles une outre pleine d'huile ; il y a dans cette outre un trou que je suis obligé de boucher avec le doigt, en attendant que l'on vienne du village m'apporter un tampon. Si je quittais mon poste, toute l'huile s'en irait. — Eh bien ! prenez mon cheval, courez après cet homme, arrêtez-le ; pendant ce temps je prendrai votre place ; je vous promets bonne récompense si vous me l'amenez ici. » Notre homme ne se le fit pas dire deux fois ; le monsieur fourra son doigt dans le soi-disant trou de l'outre ; le coquetier enfourcha le cheval et disparut pour ne plus revenir.

Cependant le temps se passait ; le monsieur était toujours à son poste lorsque la femme qui était sous le tas de feuilles s'impatienta et se mit à parler. En entendant une voix sortir de ce qu'il croyait une outre, il s'enfuit épouvanté.

E. ROLLAND.

COMPTES-RENDUS.

Rœmisch und Romanisch. Ein Beitrag zur Sprachgeschichte, von Franz Eyssenhardt. Berlin, Borntræger, 1882, in-8°, xi-205 p.

L'auteur de ce livre, connu par des travaux de philologie latine, a voulu s'essayer sur un terrain où il fût plus à l'aise et pût donner carrière à son imagination. Partant de l'idée que « dans le développement de la vie des langues et des peuples il n'y a pas de section, il n'y a que liaison intime et continuité (p. 199) », il a esquissé une histoire de la langue latine et des langues romanes qui se divise en deux parties essentielles. Dans la première nous apprenons entre autres choses que c'est Plaute qui a arrêté les consonnes finales du latin dans leur chute, Ennius qui a fixé la quantité de la plupart des mots, et Catulle qui a définitivement restauré l'*s* finale et réglé la manière de traiter l'*m*. Plaute et Ennius étaient étrangers, et ils ont fait à la langue une violence que de vrais Romains n'auraient jamais osé lui faire; mais une fois introduites, leurs innovations furent admises non seulement dans les vers, mais dans la langue littéraire. Les conséquences de ces découvertes, exposées dans la seconde partie, sont incalculables. Le vrai latin, qui se continue dans le toscan, est resté fidèle à son caractère et a suivi son développement spontané; aussi ne tolère-t-il aucune consonne à la fin des mots. Mais le nord de l'Italie, le sud de la Gaule, l'Espagne, où le latin était une langue importée, l'ayant appris sous une forme grammaticale, et notamment par les inscriptions, prononcèrent toutes les consonnes qui s'écrivaient, et c'est ainsi qu'on trouve dans les langues romanes de ces pays des mots terminés par des consonnes. Du français, je ne sais pourquoi, M. E. ne dit pas un mot (sauf en passant p. 172 une remarque sur le despotisme de l'Académie); il connaît quatre langues romanes, le toscan, le nord-espagnol-provençal-nord-italien, le castillan et le portugais (p. 167). Les idées de l'auteur sont exprimées avec une grande clarté apparente, en réalité elles sont vagues et confuses. Pour les préciser et les discuter, il faudrait prendre une peine que le livre à mon avis ne mérite pas; je ne vois absolument aucun profit à en tirer. M. E. insère à tout propos des digressions sans rapport au sujet, et, pour nous montrer qu'il lit couramment des ouvrages écrits en dialectes italiens ou espagnols, en tire de longues citations absolument inutiles, comme une description en asturien du *gazpacho* (p. 199), qui est censée établir l'identité de cette soupe nationale avec la posca des soldats romains ! Les étrangetés les plus grandes abondent sous sa plume : l'esp. *amaron*, le pr. *ameron*, l'it. *amarono* prouvent que le langage vivant,

après une longue lutte, finit par accepter la quantité longue imposée à l'*e* de -erunt par Ennius, car ils viennent de ama(uē)runt (p. 27); Catulle a introduit en latin le mot celtique basium (p. 42); Bembo jugeait déjà comme l'auteur le caractère des inscriptions de Pompei (p. 128); le prov. *emperador*, etc. est une forme factice introduite dans la langue littéraire, au lieu d'*emperaire*, seul populaire (p. 170); il en est de même des pronoms personnels *io*, *tu*, etc. pour *me*, *te* dans les diverses langues (p. 151 ss.); le nom de lieu *Regoledo* ou *Rigoledo*, fréquent dans les régions alpines, indique qu'il a séjourné là un récollet (p. 187), etc. Les étymologies sont à l'avenant : l'auteur admire la conservation dans l'asturien *genoyu*, en regard du cast. *hinojo*, du lat. genu; il trouve « tout à fait énigmatique » le milanais *tosa*, « jeune fille », etc. Les remarques sur l'histoire des idées sont parfois ingénieuses, mais trop mal appuyées; Diez, il est vrai, a eu tort le premier de rapporter à latino le vieil-it. *latino*, « aisé », qu'il faut sans doute avec Ferrari rattacher à lato; mais à M. E. revient l'honneur d'avoir reconnu dans *toro de mucha*, *de poca romana* (termes de l'argot tauromachique) « le même sentiment qui faisait dire à Florus que nul n'était aussi noble qu'un citoyen romain. » En somme la pensée la plus générale du livre est juste, mais aujourd'hui banale; tout le reste à peu près est inutile ou faux[1].

G. P.

Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen âge, par R. DOZY. Troisième édition revue et augmentée. Leyde, Brill, 1881, pet. in-8°, 2 vol., xiv-388-lxxxiij et 480-cxix p.

Le compte-rendu de cet important ouvrage paraît plus tard que je ne l'aurais voulu, et, ce qui est plus grave, il ne sera pas aussi complet et aussi approfondi que je l'aurais souhaité. J'avais espéré pouvoir le confier, soit en tout, soit en partie, à des collaborateurs plus compétents que moi; cet espoir ne s'étant pas réalisé, je me bornerai à signaler à nos lecteurs le livre de M. Dozy, en n'insistant que sur quelques points qui m'intéressent particulièrement. Tous ceux qui s'occupent de l'Espagne et de la poésie du moyen âge connaissent la deuxième édition des *Recherches* du savant professeur de Leide; la troisième est, non seulement revue sur plusieurs points et diminuée de quelques chapitres; elle est surtout notablement augmentée, et la plus considérable des additions concerne une importante question d'histoire littéraire.

Le premier volume, dans la nouvelle édition comme dans la précédente, est étranger à nos études : il ne traite que des sujets d'histoire et de géographie. Il n'en est pas de même du second. M. Dozy en a retranché, il est vrai, l'identification proposée par lui entre le Guillaume au Court Nez des chansons de geste

1. Notons quelques relevés, beaucoup trop sommaires d'ailleurs, de la chute de *s* ou *m* finale dans les inscriptions de certaines régions. — P. 149, l'auteur publie, d'après un ms. de Rome, un sonnet qu'il dit inédit (de plus savants décideront), qui ne prouve d'ailleurs nullement ce pourquoi il le cite, et qu'il a lu et compris tout de travers. V. 1 il faut sans doute lire *d'Iddio figlie;* v. 2 l. *e chostu i ve presento ;* M. E. lit *e echos tu. I ve* etc. et remarque : « *echos tu* est du latin pur pour *tu sei l'eco ;* » v. 4 *quod*, l. s. d. *qual ;* au v. 6 le ms. a *consento*, M. E. corrige *concetto*, la rime étant *-ento*, etc.

et le chef normand qui prit Barbastro en 1064[1], il a également supprimé l'appendice où il attribuait aux Normands une part prépondérante dans la formation de l'épopée française[2]; mais on y trouve encore (p. 1-233) le grand morceau sur l'histoire réelle et poétique du *Cid* qui était la maîtresse pièce des précédentes éditions, et on y trouve en plus une dissertation, depuis longtemps attendue, sur la chronique de Turpin (p. 372-431). Je ne dirai que peu de mots du premier travail, qui n'a pas reçu de grandes modifications; je parlerai un peu plus longuement du second.

Je n'ai pas à faire ici l'éloge de l'étude de M. Dozy sur le Cid ; tout le monde admire depuis longtemps l'érudition, la critique et le talent littéraire qui y sont réunis. Je présenterai seulement quelques observations de détail. Sur la date du *Poema* ou plutôt des *Cantares del mio Cid*, je me rangerais tout à fait à l'opinion de M. Vollmœller (voy. ci-dessous, p. 452), qui en tout cas doit être cru quant à l'âge du manuscrit (XIVe s.)[3]. La date finale du manuscrit (1307) s'applique donc à la transcription et non à la composition du poème. Si la tournure de la phrase est embarrassée, c'est que le scribe paraît avoir essayé, fort gauchement, de mettre en vers sa souscription ; le ms. qu'il copiait s'arrêtait évidemment à *Amen.* — P. 77, M. D. reconnaît la haute antiquité du poème latin alphabétique sur le Cid publié par E. du Méril ; il ne va pas encore assez loin à mon avis, car je ne doute pas, d'accord en cela avec M. Baist, que ce curieux monument n'ait été composé du vivant même du Cid; M. D. remarque d'ailleurs avec raison que, malgré la forme, c'est un document historique et non poétique, mais alors il aurait dû le faire figurer (p. 3) dans l'énumération des sources historiques, à la tête desquelles il a droit d'être placé. — Je ne suis pas arrivé à me convaincre que *Campeador* ait eu le sens précis que lui attribue le savant auteur ; il me paraît évident que ce mot se rattache à *campear*[4], « faire campagne », et plus spécialement « faire une *campeada* », une incursion rapide et passagère en pays ennemi. Nous voyons le Cid en faire de semblables toute sa vie, au lieu qu'il ne remplit jamais le rôle de combattant isolé entre deux armées que son surnom désignerait d'après M. Dozy[5]. En tout cas il n'est pas exact de dire que « Campeador n'a rien à démêler avec le mot latin *campus* (p. 58) » ; car l'all. *camph* et tous ses dérivés germaniques, auxquels M. D. le rattache, ne sont autre chose que le latin campus et ses dérivés en latin vulgaire. — Je ne saurais non plus accepter sans beaucoup de réserves l'opinion de l'illustre savant néerlandais sur la *Crónica rimada*, qui lui paraît être une compilation de romances faite au XIIe siècle. Je crois que les romances, au sens où on entend ce mot aujourd'hui,

1. Voy. *Rom.* I, 180. M. Dozy soutient d'ailleurs contre M. Hirsch que ce vainqueur était bien Guillaume de Montreuil et non Robert Crespin ; mais cela n'importe pas pour l'histoire de nos chansons de geste.

2. Voy. *Rom.* IX, 573, 545.

3. M. Vollmoeller place le poème peu après 1135 ; il me semble à peu près certain que les vers si souvent cités de la *Chronica Alfonsi VII* (vers 1158) se rapportent à nos *Cantares*.

4. L'ancien français avait aussi *champier* (voy. Godefroy).

5. Le poème latin parle, il est vrai, d'un *singulare bellum*, mais il ne faut pas, à mon avis, attacher à ce mot le sens précis qu'il a d'ordinaire. Si le poète, en parlant du *primum singulare bellum* de Rodrigue, voulait parler d'un combat singulier, il en citerait d'autres, ce qu'il ne fait pas.

ne remontent pas à beaucoup près aussi haut, que la *Crónica rimada* a puisé non dans des romances, mais dans d'anciens *cantares de gesta*, et que les passages communs à la *Crónica* et aux romances ont été également empruntés par celles-ci à d'anciens *cantares*. — Deux remarques de détail pour finir. J'ai lu en grande partie la *Chronica Alfonsi VII* avant de proposer au fragment relatif au Cid les corrections dont M. Dozy n'accepte que quelques-unes (p. 201), et je crois que tout le poème en demanderait de pareilles; il n'est pas admissible en tout cas que l'auteur ait fini un hexamètre par *semper vocatus*, outre que *saepe* donne un meilleur sens. Pour appuyer dans la *Crónica rimada* une assonance d'*a* avec *o*, M. D. ne devrait pas citer de prétendues assonances de *Gormond*, qui sont des fautes aujourd'hui corrigées; on sait maintenant que l'ancienne poésie française en assonances est au contraire extrêmement délicate sur l'homophonie des voyelles assonantes.

Dans ma dissertation latine sur le faux Turpin, il y a dix-sept ans, j'exprimais le regret de n'avoir pu utiliser le travail que M. Dozy annonçait dès cette époque sur le même sujet. Comme il le dit au début de ce travail, enfin publié, j'ai eu plus d'une fois occasion, depuis lors, de lui rappeler sa promesse et de lui en demander l'exécution. J'avais raison de croire que M. Dozy, par sa connaissance de l'histoire et de la géographie de l'Espagne arabe et chrétienne, apporterait de nouvelles lumières dans cette difficile question. Les résultats auxquels il est arrivé diffèrent sensiblement, en plusieurs points, de ceux que j'avais cru atteindre. Je vais les exposer brièvement, en indiquant ceux auxquels je donne dès maintenant mon entière adhésion; je la réserve sur d'autres, et cela pour deux raisons : d'abord parce que je ne me suis pas depuis longtemps occupé de ce sujet et n'ai pas actuellement le loisir de le reprendre à fond, ensuite parce que M. Baist annonce depuis longtemps une édition critique de Turpin, et qu'il s'est préparé à ce travail par des recherches considérables, dont il faut attendre la communication. Il a déjà fait connaître (voy. *Rom.* XI, 165) que les deux mss. que j'ai désignés comme les plus anciens et les plus voisins de l'original contiennent suivant lui une des formes les plus récentes et les plus remaniées de l'écrit pseudépigraphe : ne connaissant pas les preuves qu'il en doit donner et son système de classification, je me sens sur un terrain peu solide et je ne puis avancer qu'avec hésitation.

J'ai cherché, dans ma thèse *de Pseudo-Turpino*, à établir trois choses : 1° les cinq premiers chapitres de la chronique de Turpin ont formé d'abord un écrit à part et ne sont pas de la même main que le prologue et les autres chapitres; 2° ce premier écrit a été composé par un Espagnol à Compostelle vers 1050; 3° le reste est sans doute de plus d'une main, mais le principal auteur était un moine de Vienne, venu à Compostelle en 1108 avec son archevêque Gui de Bourgogne, et il a écrit entre cette année et l'année 1119, où Gui devint pape sous le nom de Calixte II. M. Dozy accepte le premier de ces résultats, et on peut dire que c'est maintenant un fait acquis à la science; mais il modifie considérablement les deux autres.

L'auteur de la première partie, d'après lui, était Français et non Espagnol. Les raisons qu'il en donne me paraissent tout à fait convaincantes, et je m'étonne qu'elles m'aient échappé. Je ne puis que renvoyer les lecteurs à l'exposition

lumineuse et serrée de M. Dozy; après l'avoir lue, ils penseront sûrement avec lui que les cinq premiers chapitres de notre Turpin[1] ont été écrits à Compostelle par un clerc français, comme il y en eut beaucoup en Espagne et notamment dans l'église de Santiago à partir du règne d'Alfonse VI (1072). Adopter cette conclusion, c'est déjà renoncer à la date de 1050 que j'avais proposée pour l'écrit en question. Pour la contester, M. D. s'appuie surtout sur le ch. III, consacré à la géographie de l'Espagne, et où je pensais bien que se trouvaient de précieux renseignements, que je n'étais pas en état d'utiliser. Tous les arguments qu'en tire mon éminent contradicteur ne sont peut-être pas également décisifs; mais il en est un qui me paraît irrésistible. L'auteur nomme parmi les villes d'Afrique *Bugia, quae ex consuetudine regem habet.* « Or, la ville de Bougie a été fondée en 1065, ou en 1068, par an-Nâcir, de la dynastie des Beni-Hammêd, et en 1069 ce prince y établit sa résidence.... Le morceau en question doit donc avoir été composé après 1069, probablement même assez longtemps après cette date. » Je ne puis regarder comme aussi probant l'emploi du mot *Moabitae*, qui d'après M. D. désignerait les Almoravides, et prouverait que l'auteur a écrit après 1098 et même après 1110. Que des écrivains espagnols aient employé *Moabitae* pour rendre par à peu près le nom des Almoravides, rien n'est plus conforme aux habitudes des latinistes du moyen âge, et M. D. prouve incontestablement que cet usage a été répandu. Mais que *Moabitae* désigne toujours les Almoravides, et qu'il ne se soit pas employé souvent avec le même sens vague que *Saraceni, Agareni, Arabes, Ismaelitae*, etc., c'est ce qui me paraît moins assuré, surtout si on considère que l'auteur qui se sert de ce mot était Français, qu'il ne s'en sert d'ailleurs qu'une seule fois, et qu'il emploie *Saraceni* à plusieurs reprises comme parfaitement synonyme[2]. Le fait que Coïmbre est la ville la plus méridionale qu'il place en Galice, et qu'il ne mentionne pas Santarem et Lisbonne, ne me semble pas non plus attester qu'il ait écrit après 1111 : en cette année, dit M. D., les Almoravides recouvrèrent ces villes, « et si notre auteur les passe sous silence, c'est qu'elles n'appartenaient pas à la Galice, mais aux États musulmans. » Mais alors pourquoi ne les mentionne-t-il pas parmi les nombreuses villes qu'il cite ailleurs et qui appartenaient aux musulmans? On ne peut pas conclure grand'chose de ces omissions, car, dit M. D. lui-même, « il passe sous silence plusieurs villes importantes, tandis qu'il en nomme d'autres qui ne l'étaient pas. » — Encore moins puis-je me ranger à l'opinion du savant professeur de Leide quand il veut placer l'écrit en question après 1131, parce qu'il nomme Bayonne à côté de Pampelune parmi les villes espagnoles. Bayonne, qui faisait partie du duché d'Aquitaine, fut prise par Alfonse I d'Aragon en 1131, mais elle fut reprise par le duc Guillaume X, sans doute entre 1134 et 1137; elle ne fut donc une ville espagnole que très peu de temps, quatre ou cinq ans, et c'est dans cet intervalle qu'aurait écrit notre auteur. Mais la possession de Bayonne et du pays avoisinant a été pendant longtemps disputée entre les

1. M. D. donne en appendice les premiers chapitres d'après plusieurs mss.; il a connu au dernier moment l'édition de M. Castets.

2. Voy. notamment dans le discours de saint Jacques au ch. I : « terram meam a Sarracenis minime liberasti... ad liberandum tellurem meam de manibus Moabitarum. »

maîtres de la Navarre et ceux de la Gascogne[1], et quand il n'en serait pas ainsi, on pourrait toujours admettre que notre auteur a commis une de ces méprises qui ne sont pas rares dans ses listes. Je préférerais le croire à faire descendre son écrit jusqu'à une époque aussi récente. En 1131, l'église de Compostelle n'aurait pas parlé d'elle-même avec l'humilité qui caractérise ces premiers chapitres, et elle n'aurait pas imaginé une intervention de Charlemagne dans la glorification du tombeau de saint Jacques aussi contraire à ce que raconte l'*Historia Compostellana*, publiée sous les auspices de l'archevêque Diego Gelmirez (mort après 1139). Je ne puis m'empêcher de persister à croire que notre écrit est antérieur à l'*Historia;* seulement, renonçant aux raisons qui me l'ont fait reculer jusqu'au milieu du XIe siècle, je le placerais volontiers dans les dernières années de ce siècle ou les premières du suivant.

Ce curieux chapitre III, où l'auteur nous donne la liste des villes d'Espagne (et du nord de l'Afrique) qu'il connaissait, fournit à M. Dozy l'occasion d'une étude des plus intéressantes. Je n'ai eu qu'à m'y instruire : sur un seul point je proposerais une explication un peu différente de la sienne. L'auteur remarque que Charlemagne, ayant rencontré dans certaines villes une résistance acharnée, les maudit, en sorte que « sine habitatore permanent usque in hodiernum diem[2]. » Ces villes sont : « Lucerna, Ventosa, Capparra, Adania. » Sur Adania nous ne savons rien; Capparra est la ville romaine de Capara, dont il reste encore de magnifiques ruines. Quant à Lucerna, sa submersion, à la prière de Charlemagne, est racontée tout au long : à sa place est un lac noir où nagent de grands poissons noirs[3]. M. Dozy retrouve ce lac dans le lac de Nava, près de Palencia, à côté d'un endroit dépeuplé qui s'appelle *Valverde*, et rapproche cette légende de celle de la submersion de Palencia à la prière de saint Toribius. Ce rapprochement est séduisant, Lucerna étant mentionnée à un autre endroit comme étant *in Valle Viridi*. Dans un troisième passage, nous lisons : « Palencia, Lucerna, Ventosa, quae diritur Carcesa, quae est in Valle Viridi. » Carcesa (ou Carthesa), d'après d'anciennes légendes, aurait été évangélisée par saint Hesychius, et le bréviaire de Séville ajoute après Carthesa : « id est Ventosa depopulata. » Mais comment Lucerna et Ventosa pouvaient-elles être également *in Valle Viridi?* Que cette situation convienne à Lucerna, c'est ce qui résulte du second passage cité. Je lirais donc au premier et au troisième *Lucerna Ventosa* comme ne formant qu'un seul et même nom de la ville appelée aussi Carthesa ou Carcesa.

M. Dozy parle ensuite du reste de l'ouvrage attribué à Turpin. Il admet avec moi que l'auteur principal était un moine de Vienne, mais ici encore il trouve que j'ai beaucoup reculé la date où il écrivait. Faisant de cet auteur un membre du clergé de Gui de Bourgogne, j'avais supposé qu'il accompagna son archevêque à Compostelle en 1108, et qu'il connut là le premier écrit, qu'il continua et munit d'une préface en prenant le nom de Turpin; j'ajoutais qu'un chapitre

1. Voy. Balasque, *Etudes historiques sur Bayonne* (Bayonne, 1862), t. I.
2. Ce passage peut encore servir à prouver que l'auteur des cinq premiers chapitres ne se donnait nullement pour contemporain de Charlemagne; cf. encore la fin du ch. III.
3. Cf. *Gui de Bourgogne*. Voy. aussi ce qu'a dit sur ce sujet M. Castets dans une note de son édition de Turpin.

de son ouvrage, soutenant au nom de l'église de Compostelle des prétentions exorbitantes, avait dû lui être fourni par le clergé même de Santiago, mais que sa présence dans le livre indiquait une date antérieure à 1119, où Gui, devenu pape, n'aurait assurément pas goûté la hardiesse avec laquelle ce chapitre oppose Compostelle à Rome même; d'ailleurs en 1120 Calixte éleva l'évêque de Compostelle à la dignité d'archevêque, et le chapitre en question ne lui donne que le titre d'évêque, d'où j'inférais que ce chapitre avait été précisément écrit pour exposer les droits de l'évêché à devenir un archevêché. M. D. me répond que j'ai eu tort de croire au voyage de Gui à Saint-Jacques en 1108, et je reconnais que j'ai suivi ici sans vérification suffisante des autorités antérieures; l'emploi d'*episcopus* pour *archiepiscopus* ne prouve rien, comme le montre l'usage de l'*Historia Compostellana :* aucun lien ne rattache donc l'auteur du Turpin à Calixte II, et par conséquent il faut chercher d'autres éléments de datation. Ces éléments, le savant critique les trouve dans le début du ch. IX, où sont énumérés les rois musulmans alliés à Aigoland contre Charlemagne : parmi eux figurent *Texephinus rex Arabum*, *Ibrahim rex Sibiliæ*, *Alis rex Marroch.* Or, ce dernier nom est celui d'Alî, roi de Maroc de 1106 à 1143, le second est celui de son frère Ibrahim, gouverneur ou roi de Séville de 1116 à 1123, le troisième enfin ne peut être emprunté qu'au *Texufinus* de la chronique d'Alfonse VII, *Texefinus* d'autres textes, en arabe *Techoufin*, qui fut vice-roi d'Espagne pour son père Alî, deuxième sultan almoravide[1], de 1126 à 1137 environ. L'auteur écrivait donc après 1126. Quant au ch. XX, il a pour but d'exposer les titres de Compostelle non à l'archiépiscopat, mais à la primatie d'Espagne, que Diego Gelmirez revendiqua avec ardeur de 1120 à 1124, mais à laquelle il ne renonça jamais et que ses successeurs eux-mêmes essayèrent de s'arroger. Jusque-là, tout en me réservant un examen plus approfondi, je suis disposé à donner raison à M. Dozy, et à avancer la composition du livre jusqu'aux environs de 1140; quand même on ne descendrait pas plus bas que 1130, cette date suffirait, comme le remarque M. D., pour établir que Calixte II est absolument étranger à un ouvrage composé après sa mort.

Mais ici intervient la question extrêmement difficile du *codex* déposé au XIIe siècle à Compostelle par Aimeri Picaud, prêtre de Partenai le Vieux en Poitou, et[2] Olivier « de Iscani[3] » avec sa femme Girberge. Ce codex, qui existe encore à Santiago, contient, outre le Turpin, une lettre fausse de Calixte II, qui le déclare authentique, une bulle non moins fausse d'Innocent II († 1143) tendant au même but, les *Miracula sancti Jacobi* mis sous le nom de Calixte II, et d'autres pièces, également relatives à saint Jacques, mises aussi en partie sous le nom de ce pape. Ce *codex* porte en lui-même, comme l'a remarqué M. Delisle[4],

1. L'auteur appelle Texefinus *rex Arabum*, tandis qu'il mentionne à part les « Moabites »; pour lui au moins, ce nom ne désignait donc pas les Almoravides.

2. J'adopte avec M. D. la leçon du ms. de Mariana, beaucoup plus raisonnable que la vulgate, qui donne à Aimeri Picaud pour autre nom Olivier, le fait être à la fois de deux pays et attribue une femme à ce prêtre; il est cependant singulier que la faute soit dans le ms. de Santiago.

3. On n'a pas jusqu'ici identifié ce nom.

4. *Le Cabinet historique*, 1878, p. 7. J'avais déjà signalé brièvement les deux interpolations indiquées par M. Delisle (*De Pseudo-Turpino*, p. 41).

la preuve de l'ingérence du poitevin Aimeri Picaud et sans doute aussi de son ami Olivier « de Iscani, villa sancte Marie Magdalene de Vizeliaco. » On fait trouver à Constantinople et traduire du grec par Calixte une vie de saint Eutrope qu'on insère très hors de propos, et saint Eutrope est le patron de Saintes. Un miracle ajouté au recueil de ceux de saint Jacques se passe à Vézelai en 1139 et est censé *editum a domino Alberico, Virziliacensi abbate atque episcopo Hostiensi et Rome legato.* « La complaisance avec laquelle sont ici rapportés les titres d'Aubry, abbé de Vézelai, dit M. Delisle, dénote assez bien un écrivain qui se rattachait par des liens étroits à l'église de Vézelai. » Le *codex* d'Aimeri Picaud, où se trouve ce miracle, est donc postérieur à 1139; mais je le croirais plus récent encore. En effet ce même Aubri, évêque d'Ostie et abbé de Vézelai, figure parmi[1] les cardinaux qui confirment la prétendue bulle d'Innocent II : est-il probable que de son vivant un prêtre de son église ait ainsi abusé de son nom? Je placerais la compilation du *codex* par Aimeri Picaud non seulement après 1143, date de la mort d'Innocent II, mais après 1147, date de celle d'Aubri.

Mais dans quel rapport ce *codex* est-il avec les autres manuscrits de la chronique? et que faire, si tous ces écrits sont notablement postérieurs à la mort de Calixte II, des derniers chapitres du Turpin, où l'auteur se décèle comme appartenant à l'église de Vienne? Si c'est Aimeri Picaud qui a eu l'idée d'attribuer ces chapitres à Calixte II, ainsi que les *Miracula*, etc., il a pu le faire uniquement d'après le témoignage de ces chapitres même; seulement il faut avouer qu'il y a une coïncidence bien frappante entre ce témoignage et l'intérêt que Calixte, frère du comte Raimond de Galice, portait à Compostelle, tandis qu'après sa mort on ne voit pas pourquoi on aurait mis à Vienne tant de zèle à obtenir l'amplification des honneurs de l'église galicienne. Le Turpin tout entier (sauf bien entendu la première partie) serait-il l'œuvre d'Aimeri Picaud? Rien ne s'oppose absolument à ce qu'on le fasse descendre jusque vers 1150; mais alors comment expliquer que le *codex* d'Aimeri contienne (du moins autant qu'il semble) l'interpolation faite à Saint-Denis et qui manque dans la rédaction la plus ancienne[2]? Il est vrai que M. Baist semble indiquer, en regardant mes deux mss. A et S comme offrant la rédaction la plus éloignée de l'original, que cette interpolation n'en est pas une, et qu'au contraire ces deux mss. ont supprimé des passages authentiques. Mais ces passages ne se trouvaient pas, le fait est certain, dans le ms. que possédait en 1165 l'abbaye de Saint-Denis et que vit l'auteur de la *Vita sancti Caroli* écrite cette année-là à Aix-la-Chapelle. L'interpolation paraît donc certaine, et si elle se trouve dans le *codex* d'Aimeri, c'est que ce *codex* a été compilé après l'interpolation de Saint-Denis; d'autre part, il est sûrement antérieur à 1173, puisque le moine de Ripoll dont M. Delisle a publié la lettre la copiait à Compostelle à cette date. On voit qu'il reste encore sur cette question bien des obscurités que dissipera sans doute l'étude que nous promet M. Baist.

En attendant, M. Dozy a renouvelé la position de la question et en a beau-

1. Au premier rang dans la plupart des manuscrits; au dernier dans celui de Santiago.
2. Voy. *De Pseudo-Turpino*, p. 26 ss.

coup élargi l'intérêt. Ce nouveau chapitre ajoute un grand prix à un livre qui était déjà une des œuvres les plus remarquables qu'ait produites la science historique de notre époque.

G. P.

Depuis la rédaction de cet article, j'ai pris connaissance des *Recuerdos de un viage a Santiago de Galicia* du P. Fidel Fita (Madrid, 1880, in-4°). Le P. Fita a examiné le ms. d'Aimeri Picaud, et il en fait connaître quelques particularités intéressantes. M. Dozy avait connu et utilisé ces renseignements, publiés d'abord dans un journal; mais dans un appendice du livre (p. 115-119) le P. Fita, qui croit à l'authenticité des bulles de Calixte II et d'Innocent II, au moins pour le fond, répond aux critiques du savant néerlandais. Cette réponse est très faible, et le P. Fita, notamment, ne réussit nullement à prouver que Calixte II soit venu à Compostelle, ni qu'il ait eu une dévotion particulière pour saint Jacques. Mais en lisant les détails donnés dans ce livre sur le ms. d'Aimeri Picaud, et en relisant ensuite le Turpin, je me sens de plus en plus porté à attribuer à Aimeri lui-même la composition, au moins en partie, de la chronique (sauf les cinq premiers chapitres). Un chapitre très curieux du ms., complètement inédit jusqu'ici, est consacré à décrire les mœurs des Basques; l'auteur, qui est sûrement Aimeri, dit (Fita, p. 58) : « Ubicumque Navarrus aut Basclus pergit, cornu ut venator collo suspendit, et duo jacula aut tria, que *auconas* vocat, ex more manibus tulit. » M. Castets, qui connaissait indirectement ce passage, a déjà fait remarquer (*Turpini Historia*, p. 10) que le mot *aucona* est employé au ch. XXXII dans la chronique (il remplace le *jaculum* d'Eginhard, que l'auteur suit en cet endroit). *Aucona* ne se trouve d'ailleurs, que je sache, dans aucun texte latin du moyen âge : n'est-ce pas la preuve que le chapitre sur les Basques et le ch. XXXII de la chronique sont du même auteur? Nous avons vu Aimeri Picaud interpoler dans les *Miracula sancti Jacobi* une vie de saint Eutrope, patron de Saintes; ne peut-on reconnaître la même inspiration dans le ch. X de la chronique, où figurent Saintes, Taillebourg et la Charente, dans un récit qui ne se retrouve nulle part ailleurs[1]? Si Aimeri Picaud est l'auteur de la chronique *telle qu'elle nous est parvenue*, il a fort bien pu faire mourir Turpin à Vienne et rédiger l'appendice A (Castets) sur la découverte à Vienne du tombeau de Turpin, uniquement pour faire attribuer cet appendice à Calixte II. Dans ce cas le ms. de Compostelle serait l'original de tous nos mss. de Turpin, et Jaufré du Vigeois aurait bien reçu d'Hespérie, c'est-à-dire de Santiago, le ms. auquel il a mis une préface (voy. *De Pseudo-Turpino*, p. 42). Mais je reste toujours embarrassé devant ce fait qu'en 1165 l'abbaye de Saint-Denis en possédait un exemplaire qui ne contenait pas certains passages à l'honneur de Saint-Denis, lesquels se trouvent dans le ms. d'Aimeri Picaud et ceux qui en dérivent. Je ne sais pas dénouer ce nœud; M. Baist le tranchera peut-être.

1. Cf. encore au ch. XI les détails sur Engelier et l'Aquitaine. Il est curieux, si le Turpin est, au moins en partie, saintongeais, qu'il ait subi plus tard en Saintonge une nouvelle refonte, où saint Eutrope a pris aussi une grande place.

Adolfo BARTOLI. **Crestomazia della Poesia italiana** del periodo delle origini compilata ad uso delle scuole secondarie classiche. Torino, Ermanno Loescher, 1882. 235 p. in-8°.

La chrestomathie de M. Bartoli présente un choix des poésies qu'il a étudiées dans le deuxième volume de sa *Storia della letteratura italiana*. D'abord viennent les documents de l'Italie du Nord : *Il Decalogo e la Salve Regina*, *Pietro da Barsegapè*, *Giacomino da Verona*, *Lodi della Vergine*, *Bonvesin da Riva* et les *Rime genovesi*, ensuite le célèbre *contrasto* du prétendu *Ciullo d'Alcamo*, puis l'école sicilienne, la poésie toscane ; on y trouve aussi trois petits mystères publiés par M. Monaci. La nouvelle chrestomathie se distingue donc du *Manuale* de Nannucci par la présence de pièces qui représentent la littérature dialectale de l'Italie septentrionale ; elle s'en distingue aussi par l'absence complète de notes. Les explications de Nannucci sont souvent erronées et arriérées, mais Nannucci essayait au moins d'éclaircir les passages difficiles, d'expliquer les formes rares. Je ne sais pas si les professeurs italiens qui se serviront dans les lycées du livre de M. B. seront toujours à même de comprendre sans explication des passages que M. Mussafia a eu de la peine à expliquer.

L'indication des sources laisse à désirer. Elle manque pour le *Décalogue* et le *Salve Regina*, pour les *Lodi della Vergine* et pour la plupart des poètes siciliens et toscans, elle est absolument défectueuse pour les autres. Que dire d'indications bibliographiques comme : *Bonvesin da Riva* (Bekker, *Monatbr. d. Kœnigl. Preuss. Akad. d. Wissenschaften*) ? N'y a-t-il donc qu'un volume de cette publication ? Pour trouver les *Rime Genovesi* d'après l'indication : *Lagomaggiore*, *Arch. Glottol. Ital.*, le lecteur a jusqu'à présent à feuilleter sept volumes. Et il en est ainsi de toutes les indications de sources qui sont dans le volume. Un dernier défaut assez grave consiste en ce que les vers ne sont pas numérotés.

Il était temps de remplacer le Manuel vieilli de Nannucci ; mais nous aurions espéré mieux de M. Bartoli.

J. ULRICH.

L'amore in Bernardo di Ventadorn ed in Guido Cavalcanti, di Tullio RONCONI. Bologna, 1881. In-8° de 85 p.

Cet opuscule est un tirage à part du *Propugnatore*. L'auteur expose ainsi dès les premières lignes la pensée qui l'a poussé à l'écrire et la façon dont il a compris son sujet : « L'habitude aujourd'hui à la mode de placer parmi les facteurs de la poésie lyrique italienne du XIIIe siècle la poésie des troubadours provençaux, sans bien définir cette dernière, sans l'apprécier à sa juste valeur et sans déterminer jusqu'à quel point son influence s'est exercée sur l'art italien, m'a engagé à traiter un peu longuement la question de l'amour chez les Provençaux et chez les Italiens de cette époque. Je n'ai pas la prétention de révéler des faits nouveaux, mais seulement de présenter un tableau comparatif aussi

complet que je le pourrai et de résumer ce que d'autres ont écrit, en mettant en lumière les points les plus importants ou qui prêtent à la controverse. »

Ainsi avertis, nous ne pouvons demander à M. Ronconi autre chose que ce qu'il a voulu nous donner. Une bonne partie de son étude relève de la psychologie plus encore que de l'histoire littéraire. A la suite des maîtres contemporains de la critique italienne, MM. Carducci, d'Ancona et Bartoli, l'auteur s'est attaché à montrer en quoi la conception de l'amour chez les principaux représentants de l'école florentine, et notamment chez Guido Cavalcanti, diffère de ce qu'elle était chez les troubadours du XIIe siècle, dont le plus célèbre, Bernart de Ventadour, est pris comme type. La conclusion n'a rien de bien nouveau ; elle a du moins le mérite d'être juste. Si le tableau qu'a voulu nous présenter l'auteur est loin d'être original, il est suffisamment réussi et l'on prend quelque plaisir à s'y arrêter. Il serait à souhaiter qu'en France la connaissance des œuvres des troubadours fût assez familière au *grand public* pour qu'il lût avec intérêt des études de ce genre.

Au point de vue de l'érudition, la brochure de M. Ronconi laisse quelque peu à désirer. Sans parler des fautes d'impression qui y fourmillent[1], maintes petites erreurs montrent que l'auteur n'a fait connaissance que de fraîche date avec les troubadours. Je relève, page 25 et ailleurs, *Guglielmo* Faiditz, au lieu de *Gaucelm ;* p. 32 *el gilos*, pour *lo gilos ;* p. 36 *Amenieu des Escas*, pour *Amanieu de Sescars ;* p. 49 *Raimondo* di Orange, au lieu de *Raimbaut*, etc. La pièce où il est question de Giovanna d'Este, que Raynouard, Diez et Fauriel, suivis par M. Bartoli, ont attribuée à Bernart de Ventadour, n'est pas de lui, comme le croit encore M. Ronconi (p. 29), mais de Peire Guilhem de Luzerne ; c'est ce qu'a montré Cavedoni[2], dont M. Carducci[3] a repris justement les conclusions.

Dans une note supplémentaire sur Bernart de Ventadour (p. 64-77), note d'un caractère tout différent de la première partie de son étude, M. Ronconi cherche à éclaircir quelques points de la biographie du célèbre troubadour, sans se faire illusion d'ailleurs sur l'incertitude du résultat. Il n'est guère de sujet plus difficile, et la dissertation de M. Bischoff[4] est loin d'avoir épuisé la question. Tant que nous n'aurons pas une édition critique de la chronique de Jaufré de Vigeois, tant que la généalogie des Ventadour n'aura pas été dressée d'une façon authentique d'après les nombreux cartulaires limousins qui sont encore inédits, la plupart des doutes actuels subsisteront, et toutes les tentatives faites pour les dissiper échoueront forcément. Il est des cas où il faut se résoudre à ignorer.

A. Thomas.

---

1. Page 8, Goffredo *Visiense* pour *Vosiense ;* p. 11 *Fouriel ;* p. 24, note, *se femme* pour *sa femme ;* p. 29 *Dolon* pour *Dalon*, etc., etc.
2. *Mem. dell' Accademia di Modena*, tome II, p. 301.
3. *Nuova Antologia*, 2e série, tome XXVI, p. 16.
4. *Biogr. des Troubadours B. von V.* Berlin, 1873.

Le Livre de Marco Polo, fac-similé d'un manuscrit du XIVe siècle conservé à la bibliothèque royale de Stockholm. Stockholm, 1882, in-4°. (Reproduction photolithographique de 98 feuillets, avec préface de [vj] pages, signée A. E. Nordenskiöld.)

Le manuscrit dont M. Nordenskiöld vient de donner une reproduction photolithographique est un des deux mss. de la bibliothèque royale de Stockholm qui contiennent une rédaction des voyages des frères Polo. C'est un volume écrit sur vélin au milieu du XIVe siècle, mesurant 246^mm^ sur 200; il porte à la bibliothèque de Stockholm le n° 37 du fonds français. Ce ms. appartenait autrefois à la librairie du roi Charles V; après bien des vicissitudes il fut acquis par la reine Christine; de là il passa dans la bibliothèque de Stockholm.

En tête de sa publication M. Nordenskiöld a placé une lettre à lui adressée par M. L. Delisle, dans laquelle le savant français retrace l'historique de ce manuscrit. Depuis, dans un compte-rendu publié par la *Bibliothèque de l'École des chartes*[1], M. L. Delisle a montré tout l'intérêt que devait avoir pour les études historiques et philologiques l'édition de ce ms. de Marco Polo. A cet effet M. L. Delisle a proposé une classification des cinq manuscrits des voyages de Polo existant à la Bibliothèque nationale, à côté desquels le ms. de Stockholm tient une place importante.

Qu'on nous permette d'ajouter aux renseignements certains donnés par M. Delisle de nouvelles indications fournies par l'examen des autres mss. de Marco Polo. Pour plus de commodité, nous conservons aux mss. les lettres que nous leur avons attribuées en publiant pour la *Société de l'Orient latin* quelques fragments de cette narration[2]; nous indiquons entre parenthèses les désignations données aux mss. par Pauthier ou par M. Delisle.

A. — Londres, Musée britannique, Reg. 19 D I. Ce ms., du XIVe siècle, forme avec le suivant une des deux branches de la première famille de mss., la famille *a*.

B. — Oxford, bibliothèque Bodleienne, n° 264; ms. du XIVe siècle dérivé du même original que *A*.

C.— Bibl. nat., fr. 5649 (Pauthier *C*, Delisle II); se rapproche souvent d'*A* et de *B*, mais s'en distingue assez pour former avec *D* la deuxième branche de la famille *a*.

D. — Berne, n° 125, XIVe s.; dérive de *C* et peut par conséquent être négligé.

E et *F.* — Bibl. nat., fr. 5631 (Pauthier *A*, Delisle III) et 2810 (Pauthier *B*, Delisle IV); ces deux mss., qui proviennent, comme l'a remarqué M. Delisle, d'un original commun, forment la première branche de la famille *b*.

G. — C'est le ms. qui fait l'objet de la présente publication (Stockholm, fr. 37). M. Delisle a démontré qu'il était l'original de *H;* il forme la deuxième branche de la famille *b*.

---

1. Tome XLIII (1882), p. 226-235. — Une note complémentaire a paru postérieurement, *ibid.*, p. 423-424.
2. *Itinéraires français des XIe, XIIe et XIIIe siècles*, p. 201-226.

H. — Bibl. nat., fr. nouv. acq. 1880 (Delisle V) ; ce ms., étant copié sur *H*, peut être laissé de côté.

I. — Bruxelles, 9309, XIVe siècle ; ce ms. emprunte indifféremment son texte aux deux branches de la famille *b*.

Ajoutons à ces neuf mss. deux autres mss., auxquels nous n'avons pas donné de lettres dans notre publication :

J. — Arsenal, 5219, ms. que nous ne connaissions pas encore, et qui se rattache à la branche *G*.

K. — Bibl. nat., fr. 1116 (Delisle I). Ce ms., publié pour la première fois par la Société de géographie, constitue à lui seul une famille isolée, ou plutôt un état de rédaction différent.

Si nous groupons entre eux ces mss. sans tenir compte des rapports plus ou moins directs qui peuvent exister entre les mss. d'une même branche, nous obtiendrons le tableau suivant, où la lettre *T* désigne l'ensemble de tous les mss. contenant la rédaction connue sous le nom de Thibaut de Cépoy, pour qui elle a été faite[1] :

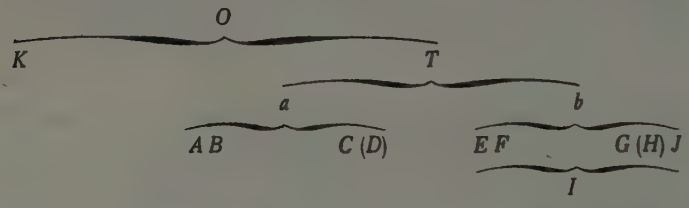

On voit par ce tableau que le ms. de Stockholm *G*, abstraction faite des deux autres mss. *H* et *J* de la même branche, dont l'un (*H*) au moins n'est qu'une copie, représente un des quatre éléments indispensables à l'établissement d'un texte de Polo appartenant à la rédaction *T*. Cet intérêt est plus que suffisant pour que nous sachions gré à M. Nordenskiöld de sa belle publication, qui met entre les mains des travailleurs un ms. jusqu'ici difficilement accessible.

Gaston Raynaud.

Un estudi de toponomástica catalana per Salvador Sanpere y Miquel. Obra llorejada en lo certamen de 1879 (Associació d'excursions catalana). Barcelona, Alvar Verdaguer. MDCCCLXXX, xvj et 172 pages. In-8°.

Le mémoire dont on vient de lire le titre a été couronné par la *Société catalane d'excursions* à la suite d'un concours ouvert le 4 novembre 1878 et clos le 30 avril 1879. Bien que le programme de ce concours laissât aux aspirants toute latitude pour le choix de leur sujet, à la seule condition de ne pas sortir du champ d'études que s'est tracé l'*Associació* (qui est à la fois un club alpin et une société d'explorations artistiques et archéologiques), il ne semble pas avoir

1. Quelques mss. renferment d'autres rédactions françaises de Marco Polo dont nous n'avons pas à parler ici, entre autres le ms. de Stockholm fr. 38, qui est traduit sur la version latine. Le colonel Yule, dans un compte-rendu de la publication de M. Nordenskiöld, s'est occupé des diverses rédactions étrangères (*Athenæum*, 17 juin 1882).

tenté beaucoup d'amateurs : M. Sanpere y Miquel, lauréat du concours, n'a disputé à personne le prix qu'il a reçu. Peut-être le délai accordé pour la présentation des mémoires a-t-il semblé trop court à quelques-uns de ceux qui eussent été en état de concourir ; six mois en effet, ce n'est guère, ce n'est pas assez pour préparer un travail original et solide sur un point quelconque d'histoire, d'archéologie ou de linguistique. Il est vrai que rien n'empêchait les aspirants de présenter au jury le résultat inédit de recherches antérieures ; c'est probablement ce qu'a fait M. Sanpere, car il est difficile d'admettre qu'il ait eu la prétention de résoudre en si peu de temps les difficiles problèmes du sujet qu'il s'est choisi.

L'étude des noms de lieu des pays catalans intéresse à égal titre le linguiste, l'historien et le géographe, ce qui veut dire qu'un linguiste seul doublé d'un historien et d'un géographe peut être en état de la mener à bonne fin. M. Sanpere est-il tout cela et a-t-il bien mesuré ses forces avant de s'embarquer dans une entreprise fort périlleuse pour qui ne s'y est pas sérieusement préparé ? Après avoir examiné son mémoire je crois pouvoir répondre que non. Ce livre trahit non seulement une très grande inexpérience en matière de philologie romane, science dont il eût fallu posséder au moins les principes avant de se mettre à l'œuvre, mais en général le dédain le plus complet de la méthode à suivre et des précautions dont il convient de s'entourer avant de se lancer dans les identifications et les étymologies. Le degré de difficulté d'une telle étude dépend naturellement de l'état des travaux linguistiques, historiques et géographiques que peut utiliser celui qui se propose de l'entreprendre. En France, par exemple, où, à côté du *Traité de la formation française des anciens noms de lieu* de Quicherat, de plusieurs travaux de phonétique française et provençale, on dispose de grands recueils historiques et de nombreux cartulaires munis de tables, de *Dictionnaires topographiques*, d'études spéciales de géographie historique, enfin de cartes comme celles de Cassini et de l'État-Major, l'érudit qui voudra étudier les noms de lieu d'une de nos provinces n'aura pas à se plaindre de manquer de ressources. Il en est tout autrement en Catalogne, où la géographie historique n'est encore représentée par aucun travail spécial, où les principes de la saine philologie sont peu appliqués et où les collections de documents historiques qui fournissent la nomenclature ancienne des lieux de ce pays ont été livrées au public à l'état brut, sans tables et sans essais d'identification. Dans de telles circonstances il est clair que des recherches sur la formation et l'origine des noms de lieu ne pourraient être raisonnablement entreprises qu'après de longs travaux préparatoires, dont le premier serait le dépouillement complet des chartes et autres documents publiés dans l'*España sagrada*, le *Viage literario* de Villanueva, la *Coleccion de documentos inéditos del archivo de la corona de Aragon*, la *Marca Hispanica*, les tomes II et V de la nouvelle édition de l'*Histoire du Languedoc* (ces deux derniers ouvrages, publiés en France, ont heureusement de fort bonnes tables), pour ne parler que des répertoires les plus importants et pour s'en tenir uniquement aux documents imprimés ; l'inédit des Archives d'Aragon fournirait, cela va sans dire, tout autant, si ce n'est plus, d'excellents matériaux.

M. Sanpere a beaucoup simplifié sa tâche en se dispensant de procéder à ce

dépouillement et en se contentant de puiser les formes médiévales des noms de lieu catalans dans la table de la *Marca Hispanica* et dans les tables manuscrites (?) des aliénations du patrimoine royal en Catalogne, en Roussillon et en Cerdagne (*Indices de enagenaciones del Real Patrimonio en Cataluña, Rosellon y Cerdaña*). Ces *indices*, sans doute rédigés pour faciliter les recherches dans des documents jadis souvent consultés, n'offrent ni garanties sérieuses ni ressources suffisantes à l'auteur d'un traité de toponomastique, qui doit se préoccuper de retrouver dans la nomenclature ancienne non pas simplement des formes approchantes des formes modernes, mais bien le type déterminé duquel seul peut procéder, d'après les lois de la phonétique catalane, le nom de lieu actuel. Or il suffit de parcourir les pages que M. S. a intitulées *Phonétique catalane* pour se rendre compte aussitôt que beaucoup de formes latines tirées de ces *indices* ne peuvent avoir donné naissance aux formes vulgaires qu'en rapproche l'auteur.

Après avoir cherché quelles transformations ont subies tant les noms de lieu latins que les noms de lieu latinisés avant d'aboutir à la forme qu'ils possèdent aujourd'hui, il reste à s'enquérir de l'origine de ces derniers, à essayer de découvrir à quelles langues on doit rapporter ce qui dans la toponomastique du pays remonte au delà de la conquête romaine et n'appartient pas au fonds de la langue latine. C'est la partie la plus délicate, la plus difficile du sujet. Les éléments non latins d'origine qu'on peut supposer *a priori* avoir contribué à la formation de la toponomastique des pays catalans proviennent du basque, du celtique, du phénicien, du grec, des langues germaniques et enfin de l'arabe ; ils ont tous été latinisés : nous ne les connaissons que sous leur habillement latin, pour employer l'expression de M. Quicherat, à l'exception cependant des noms arabes d'introduction plus récente. Tenter de répartir ce vieux fonds de la nomenclature territoriale entre les diverses langues qu'on sait ou suppose avoir été parlées sur le sol catalan par les peuples qui s'y sont établis, exigerait une préparation toute spéciale, des études approfondies de linguistique, d'histoire ancienne et d'ethnographie. Je ne sais pas au juste quel est l'acquis de M. Sanpere en ces matières, mais tout en avouant humblement mon incompétence, je ne puis m'empêcher de dire que la façon de procéder de l'érudit catalan dans les parties de son étude qui me sont plus familières donne lieu de croire qu'il ne dispose pas de l'outillage indispensable pour traiter de questions que les plus savants même n'abordent qu'avec une extrême réserve. En le voyant avec une si étonnante confiance proposer des étymologies basques, ou celtiques, ou phéniciennes, rattacher aux vocabulaires de ces langues des noms de lieu dont il ne connaît généralement que la forme la plus moderne, on se prend à n'avoir pas grande confiance en des procédés vraiment trop faciles et arbitraires. Je laisse de côté ici tout ce qui ne touche pas directement aux études romanes ; je ne m'occuperai que de la formation catalane des anciens noms de lieu latins ou latinisés.

Tout d'abord j'ai deux objections à faire au plan de l'auteur. Pourquoi M. S. a-t-il restreint son champ d'expérimentation aux localités des quatre provinces de Catalogne « qui ont un conseil municipal ou constituent une municipalité ? » Il prétend qu'il a ainsi limité le choix de ses exemples pour qu'on ne l'accuse point d'avoir puisé arbitrairement dans la nomenclature territoriale et de n'y avoir pris que les noms favorisant son système. M. S. a donc un sys-

tème ? On ne s'en douterait guère à lire son livre ; d'ailleurs il me semble qu'en opérant sur tous les noms de lieu de la statistique de 1860, par exemple, il eût encore mieux paré au reproche d'avoir écarté systématiquement ce qui pourrait contredire ses déductions, et il n'eût pas eu à supporter celui d'avoir omis des formes intéressantes par la raison puérile qu'elles ne sont pas fournies par des municipalités. Pourquoi ensuite l'auteur a-t-il entièrement passé sous silence les noms de lieu des autres pays catalans, de l'ancien royaume de Valence et des Baléares, qui méritaient d'autant plus d'être englobés dans cette étude qu'ils sont pour la plupart d'importation catalane et par conséquent tout aussi catalans (à prendre ce mot dans son sens même le plus restreint) que ceux des provinces de Tarragone, de Lérida, etc.

J'entre maintenant dans le cœur du sujet et commence par le chapitre intitulé *Langue catalane* (p. 33). « La langue que parlent aujourd'hui les Catalans n'est pas la langue qu'ils parlaient aux premiers temps de leur histoire, et si l'on tient compte des nombreux déplacements et invasions de peuples qui ont eu lieu dans notre pays, on ne peut pas s'attendre à ce que la langue primitive ou les langues primitives surnagent dans notre lexique ou notre grammaire comme une goutte d'huile au milieu d'un vase d'eau. Il ne serait pas difficile de citer bon nombre de mots qu'emploie ou a employés le catalan qui proviennent des langues les plus anciennes parlées en Catalogne et même de la langue aborigène, mais comme des savants de grande autorité, Diez, *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen,* Bonn, 1870, et Van Eys, *Dictionnaire basque-français*, Paris et Londres, 1873, pensent que tous ces mots ont été pris au provençal, nous devons faire sur ce point une observation que nous croyons très opportune. » etc., etc. En premier lieu, qu'est-ce que cette langue catalane antérieure à la *romanisation* du pays et sur quoi donc se fonde M. S. pour appliquer ce nom à la langue ou aux langues parlées, avant la conquête romaine et avant la constitution d'une nouvelle nationalité, par les peuples qui se sont établis sur la côte nord-est de l'Espagne ? N'a-t-on pas toujours entendu par langue catalane le dialecte roman qui s'est dégagé du latin importé dans cette contrée de la péninsule ibérique ? Il n'est point permis de changer ainsi, sans de puissants motifs, le sens d'une dénomination universellement admise et qui a sa raison d'être. En second lieu, M. S. prête à Diez une opinion que celui-ci n'a jamais soutenue ; ni dans son *Dictionnaire étymologique* ni ailleurs, il n'a jamais prétendu que les mots d'origine basque ou phénicienne ou grecque du catalan ont été transmis à cette langue par le provençal[1] ; il a simplement avancé que le catalan avait à une certaine époque subi l'influence de la langue littéraire provençale, ce qui est parfaitement exact. M. S. termine ce chapitre en disant que « les particularités de la langue aujourd'hui en usage naissent de la phonétique du catalan et méritent un chapitre à part, car jusqu'ici la phonétique catalane n'a pas été étudiée ; » il daigne pourtant mentionner la grammaire de Diez et reconnaît « qu'on pourrait peut-être résumer et systématiser ses observations, » mais que ce n'est pas le « moment. » Je ne m'étonne pas que M. S. n'ait tiré

1. Je n'ai pas à ma portée l'ouvrage de M. Van Eys ; je ne puis dire par conséquent si M. S. a rapporté exactement la théorie de l'auteur.

aucun parti des travaux étrangers qui ont complété l'étude très sommaire que Diez a faite du catalan, notamment des recherches de M. Mussafia : il aurait fallu pour cela qu'il se tînt au courant des progrès de la philologie romane en dehors de la Péninsule, ce qui était sans doute trop demander ; mais j'ai peine à croire qu'il ait pu ignorer les *Estudios de lengua catalana* de son compatriote M. Milá y Fontanals, dont la lecture lui eût évité bon nombre de faux pas. Serait-ce qu'il méprise ce travail ?

Voyons donc cette phonétique, et d'abord les voyelles. Nulle distinction, pour commencer, n'est faite ici entre les voyelles accentuées et les voyelles atones ; M. S. n'a pas l'air de se douter que le traitement des voyelles diffère suivant qu'elles portent ou non l'accent tonique ; il ne sait pas non plus qu'il importe de considérer de quelles consonnes sont précédées et surtout sont suivies les voyelles accentuées ou atones ; enfin il confond la graphie et la prononciation, voyant des différences de son là où il ne s'agit que d'hésitations de scribes entre deux lettres. Quelques exemples montreront le cas qu'on doit faire de cette phonétique. « *A* se change en *e* », et M. S. commence par citer *Arança* devenu *Arançer*, *Ayna* devenu *Aynet*. Deux énormités. La finale accentuée *er* dans *Arancer* répond au suffixe latin -a r i u s (cf. *diner* = d e n a r i u s, *confiter* = c o n f e c t a r i u s) et n'est dans aucun rapport avec l'*a* atone du simple *Arança*. Dans *Aynet*, le suffixe diminutif *et* n'a rien à faire avec l'*a* final atone du simple *Ayna*. Tous les autres mots de cette liste et de la contre-partie de cette liste, qui est mise sous la rubrique : « *e* se change en *a*, » offrent le prétendu changement à la syllabe initiale atone, ou à la syllabe postonique, sauf quatre. J'ai dit prétendu changement, parce qu'il ne faudrait pas croire ici à un passage du son de l'*e* fermé ou de l'*e* ouvert au son de l'*a* et réciproquement ; n'eût-on pas pour se renseigner la prononciation de la langue moderne, il serait, à cause de l'hésitation constante entre l'emploi de l'une ou de l'autre lettre, impossible d'admettre que chacune représente un son différent. La vérité est que l'*a* et l'*e* du latin se confondent aux syllabes atones, mais surtout à la syllabe initiale et devant des consonnes liquides, en un son sourd, assez semblable à l'*e* féminin français, que les scribes du moyen âge notent tantôt par *a*, tantôt par *e*. Les quatre mots de la liste où la substitution n'a pas lieu à une syllabe atone sont *Sent* de *Sanctus*, *Marles* à côté de *Merles* (mais quelle est au juste l'accentuation de ce nom ?), *Venanz* à côté de *Venenz*, et enfin une exception apparente, mais impossible, *Lloberas* à côté de *Lloba*, attendu que *Lloberas* est un dérivé de *Lloba* et que l'*e* de sa terminaison est un produit de *a* + *i* (*Luparias*). — « *A* se change en *i* ». Ex. *Arança : Erencis*. Ainsi d'après notre *phonétiste* la finale *ça* peut devenir *çis !* Et de même plus loin à l'article « *i* se change en *a* » le nom *Junetis* est donné comme étymologie de *Joanetas !* — Dans les observations sur les consonnes on ne trouve pas moins à reprendre. Avant de citer des exemples, M. S. nous fait un petit cours, d'après En Antoni de Bofarull, où l'on peut récolter d'assez jolies naïvetés : « *n*, tantôt disparaît, tantôt reste : *sponsus*, espos ; *insula*, illa » ; mais il fallait nous dire dans quels cas l'*n* disparaît, dans quels cas il se maintient et citer des exemples des deux phénomènes. Plus loin : « Souvent *h* supplée une consonne dure... ainsi *audire* donne *ohir*. » Le *d*, une consonnne dure ! Passons aux exemples. « Changement de *b* en *l* :

Babores, Labores ». Ce changement insolite dans toutes les langues romanes ne pourrait tout au plus avoir été produit ici que par la tendance à la dissimilation, à la différenciation : il faudrait prouver historiquement que *Labores* procède de *Babores*. — « Changements de *c* en *g*, en *t* et en *q*. » *C* ne se change pas en *t* en catalan, aussi l'exemple cité *Parapcenich* = *Paraptenich* n'est-il pas admissible; il doit y avoir une faute de lecture dans l'une ou l'autre forme. *C* ne se change pas non plus en *q* (*qu*), ou plutôt le changement est ici purement graphique; ainsi dans *Sanquedell* pour *Sancadell*, il a fallu, pour conserver la gutturale, après le changement (graphique aussi) de l'*a* en *e*, substituer *qu* au *c* qui devant *e* prend un son sifflant. — « Changement de *d* en *ch* : *Albareda*, Albarecha. » Ceci ne s'est jamais vu ; le *ch* de la seconde forme est peut-être un *d* mal lu, ou bien les deux noms n'ont rien de commun. — « Changement de *l* en *ll*. La phonétique de l'*l* est très curieuse (pourquoi ?). *L* devient *ll*, *si ha de rómprer paraula*. *Laguart*, Llaguart; *Lleers*, Llaers; *Locustaria*, Llagostera; *Llee*, Lles. » Je ne comprends pas ce que signifie *si ha de rómprer paraula*. — « Changement d'*n* en *r* : *Palaudano*, Palaudario. » M. S. n'a pas vu que les deux noms ont un suffixe différent (*anus* et *arius*) et qu'en admettant même l'étymologie qu'il donne, ce n'est pas un changement d'*n* en *r*, mais bien d'*n* en *ri* qu'on aurait ici. — « Figures grammaticales. » M. S. entend par là des accidents tels que la métathèse, l'aphérèse, la contraction, etc. Il voit une métathèse dans les formes *Bianya* pour *Biayna*, *Anya* pour *Ayna*, etc. Encore une fois ces formes sont des variantes graphiques, l'*n* mouillée étant indifféremment représentée en catalan par *yn* et *ny*. En fait de contraction nous aurions *Argileriis* devenu *Argiles*, *Angulariola* devenu *Angularia*, *Angleola ! !* Mais le plus beau est ceci : « Des cas de contraction, nous en verrons d'extraordinaires; ainsi, qui serait capable d'imaginer qu'*Espina* vient d'*Aspirano ?* » Personne, je l'espère, même après avoir lu le traité de M. S. ; le dernier des apprentis en philologie romane n'imaginera pas qu' *Aspirano* avec l'accent sur l'*a* ait pu donner *Espina* avec l'accent sur l'*i*. Que doit-on conclure de ces quelques extraits de la phonétique catalane de notre auteur ? Evidemment que, pour expliquer la formation des noms de lieu d'un pays roman, il ne suffit point de feuilleter un répertoire où sont réunies pêle-mêle des formes anciennes et modernes d'un certain nombre de localités et d'en tirer au hasard des étymologies, ni de parcourir légèrement trois ou quatre ouvrages de philologie.

Les seuls chapitres du livre de M. S. qui présentent quelque utilité sont ceux où il a dressé des listes de « radicaux toponymiques » avec leurs dérivés. M. S. commence par les noms « dont l'étymologie est ou semble catalane. » Ce qu'il entend par étymologie catalane ne m'est pas clair, en tout cas il ne veut point indiquer par là que ces noms appartiennent au latin, car il s'en trouve dans le nombre qui ne peuvent être rapportés à cette langue. En parcourant cette première liste, j'y constate des dérivations très contestables et des omissions étranges. De *Bany*, par exemple, M. S. tire *Banyeras*. Bien, mais pourquoi pas aussi *Banyols* et *Banyoles ?* C'est que, d'après M. S., ces deux dérivés ne sont pas d' « étymologie catalane » (voir p. 123 et 135). Ainsi le dérivé en *arius* est catalan, le dérivé en *olus* ne l'est pas ! Tirez-vous de là. — *Canonja*. Dans son commentaire (p. 88) M. S. dit qu'il n'a pu vérifier si ce

village a été fondé par un chanoine, comme semble l'indiquer son nom. En attendant qu'on le lui prouve, il croit plus sage de tirer ce nom de la *valerianacea Canonjes*, plante très commune en Catalogne. *Canonja*, c'est trop clair, vient de *canonica*, parce que cette localité comme plusieurs autres a sans doute été le siège d'une *canonica* ou tout au moins a appartenu à quelqu'une de ces associations monastiques si fréquentes en Catalogne au moyen âge. Une variante de *Canonja* est *Calonja* ou *Calonge*, que M. S. range parmi les noms dont l'étymologie n'est pas ou ne semble pas catalane. — *Casa* = *Ca'n : Canpins*, *Canovellas*, *Canoves*. M. S. explique le *Can* de ces noms par *Ca'n* = *Casa d'en*. Je ne nie pas que certains noms de lieu tels que *Can Moyanes*, *Can Roqueta*, *Can Masot*, *Can Noguera* (prov. de Barcelone) ne puissent s'expliquer par *Casa d'en Moyanes*, etc. : mais dans les exemples cités par M. S. l'*n* appartient certainement au second membre du composé : *Canoves* est pour *Casnoves*, *Casanoves*, *Casasnoves*[1]. Enfin *Canpins* est certainement pour *Campins*. D'ailleurs M. S. semble avoir assez vite perdu confiance dans son étymologie de *Can*, car à la p. 110 il explique *Canovellas* par *Ca'novellas*, *Casas novellas*, et *Canoves* par *Ca'noves*, *Casas novas*, et dit que *Canpins* peut être aussi pour *Campins*. — La liste des noms de saints (incomplète d'ailleurs grâce au système restrictif suivi par l'auteur), donnée à la page 63, eût rendu de bons services si elle avait été présentée dans l'ordre alphabétique ; telle qu'elle est, on ne s'y reconnaît pas. — A la page 80 se lit une petite dissertation sur *Castellvi de Rosanes*. Le jury avait fait observer à M. S. qu'il n'était pas possible de dériver *Castellvi* de *Castrum vetus* et lui signalait la forme *Castrum vitis* qui se trouve dans un cartulaire ancien. M. S., qui tient à avoir raison *quand même*, donne une explication fort maladroite et embrouillée de son erreur et finit par admettre que *Vi* vient de *Vitis*. Quant au déterminatif *Rosanes*, il maintient l'étymologie *Roseanus*, ce qui est absurde pour trois raisons : 1° parce que les documents anciens donnent la forme *Rodanes ;* or le *d* médian et libre se change en *s* ou en *z* en catalan, mais le contraire n'a pas lieu ; donc le type primitif doit avoir un radical terminé par *d ;* 2° parce que *roseanus* aurait donné, non pas *rosanes*, mais *rosiá ;* 3° parce que l'expression *Castellum vitis roseanum* ou *roseanae* est trop bizarre pour être vraisemblable. — *Castell d'asens*. Ce lieu est nommé en latin *Castrum asinorum*. M. S. pense que ce *castrum* aurait appartenu à un Maure nommé *Hasen* et que le peuple, ne comprenant plus le sens du nom propre *Hasen*, en aurait fait *asens* équivalent au pluriel d'*ase : Castrum asinorum* ne serait qu'une traduction de ce nom défiguré. Mais ici M. S. perd de vue qu'il existe dans la nomenclature territoriale catalane plusieurs composés analogues : *Vila d'asens*, qu'il cite lui-même (p. 121), *Punta del ase* (golfe de Rosas), *Cap del ase* (près du cap de Creus), et un *Castell de Campdasens*, dans l'ancienne viguerie de Villafranca (v. *Doc inéd. del archivo de Aragon*, t. XII, p. 31). Il n'est guère probable que dans tous ces exemples *ase* ou *asens* soit le résultat d'une confusion. — Parmi les noms que M. S. essaye de rattacher à la flore catalane, il cite *Arenys* qu'il voudrait dériver du nom de plante *Aranyas*. Pour ma part je crois qu'*Arenys* signifie

1. Dans un cens de Catalogne du milieu du XIVe siècle, on trouve les formes *Casasnoves* et *Casanoves*. Voir *Coleccion de doc. inéd. del archivo de Aragon*, t. XII, p. 120 et 128.

« dunes » et correspond pour le sens à *Arenas :* ainsi à côté d'*Arenys de Mar* et *Arenys de Munt* (prov. de Barcelone) on a *Las Arenas* (prov. de Girone). — Dans une liste de « noms topographiques déterminatifs des radicaux catalans qui ne s'expliquent pas par le catalan » figure *Saint-Celoni* (p. 118). Voici pourquoi : « Cortes (auteur du *Diccionario geográfico de la España antigua*, Madrid, 1835), dit M. S., explique de la manière suivante le nom de ce saint inconnu », etc. Je fais grâce au lecteur de l'explication de Cortes. Pour ce qui est du « saint inconnu », il suffira de renvoyer M. S., en général à n'importe quel *santoral* espagnol, et en particulier à Villanueva, *Viage literario*, t. XIII, p. 270, et t. VIII, p. 195, où il trouvera et le nom latin du saint, *S. Celedonius*, et une forme vulgaire, variante de celle qu'on a ici, *S. Saldoni.*

M. S. passe ensuite aux « radicaux toponymiques qui ne sont pas catalans ou ne le semblent pas » et dresse une liste de ces radicaux (p. 123 et suiv.). Je continue naturellement à ne pas comprendre ce que peut être la mystérieuse langue catalane de M. S., mais il voudra bien me permettre, en ma qualité de simple romaniste qui voit dans le catalan un dialecte néolatin comme beaucoup d'autres, de trouver étrange que cette liste renferme tant de noms d'origine latine : *Banyolas, Benavent, Bonastre, Calonge, Caldas, Corbera, Cardedeu, Cantallops, Cabo, Cava,* etc., etc. — Ici aussi M. S. a écrit des commentaires. A la page 144 il essaye, mais sans succès, de se tirer d'un mauvais pas. Il avait admis que le nom d'*Igualada*, au moyen âge *Egualada*, *Egolada*, trahissait « une origine euskarienne manifeste » (basque *Ego-leta*, lieu de la montée), mais le jury lui ayant signalé l'ancienne forme latine du lieu, *Acqua lata*, M. S. est obligé de convenir que son étymologie basque a reçu une atteinte assez sérieuse. Comment se tirer de là sans faire acte de contrition? Très facilement. En y mettant un peu de bonne volonté, « ne pourrait-on pas voir dans *Acqua-lata* une homophonie d'*Egolata* »? J'en serais ravi; malheureusement la seule comparaison du nom de *Peralada*, qui vient de Petra lata, prouve que c'est bien le participe latin latus qui a servi à la formation du nom d'*Igualada*, dont le premier membre, par la forme médiévale *Egua* ou *Agua*[1], renvoie clairement à Aqua.

La conclusion à tirer des observations qui précèdent est, je crois, que l'étude de la formation des noms de lieu catalans reste à faire. M. Sanpere y Miquel l'a abordée sans préparation suffisante, et si son mémoire par les matériaux qu'il y a réunis est de nature à rendre quelques services à ceux qui savent, il ne pourra, je le crains, qu'égarer ceux qui ne savent pas. Etranger à la méthode rigoureuse qui doit présider à de telles recherches, il n'a réussi qu'à déflorer un beau sujet. Espérons qu'il se trouvera bientôt parmi ses compatriotes quelque jeune érudit capable d'en traiter, sinon toutes les parties, tout au moins les plus essentielles dans l'état actuel de nos connaissances historiques et linguistiques.

Alfred MOREL-FATIO.

---

1. *Agualada* dans la *Coleccion de doc. inéd. del archivo de Aragon*, t. XII, p. 15.

PÉRIODIQUES.

I. — Revue des langues romanes, 3e série, tome VII. Février 1882. — P. 55. *Ratification par Madeleine, princesse de Viane, d'une vente faite par les religieuses des Salenques d'un territoire situé dans la Barguillère, près Foix.* Document de 1483 (A. S.), publié et annoté par M. Pasquier, archiviste de l'Ariège ; l'intérêt en est médiocre ; les mots que l'éditeur a fait suivre d'un *sic* ne me paraissent pas incorrects. — P. 57. E. Levy, *Une pastourelle provençale ;* M. Lévy réédite une pastourelle que j'ai publiée dans mes *Derniers troubadours*, sous le no XVII, et arrive par de légères modifications à corriger des irrégularités que j'avais signalées dans la construction de certaines strophes. La correction que M. Chabaneau propose au v. 62 (*badatge* au lieu de *barnaje*) me paraît très judicieuse. — P. 62-77. Durand (de Gros), *Notes de philologie rouergate.* L'auteur présente modestement son travail comme un « recueil confus de notes ». L'ordre selon lequel on présente des notes détachées importe peu ; à proprement parler, il n'y a confusion que lorsqu'on assimile les uns aux autres des faits d'ordres différents, ce qui arrive parfois à l'auteur de ces notes. M. D. s'attache — et le fait méritait d'être signalé — à relever dans le patois du Rouergue un certain nombre de mots qui ont dans l'usage une double forme, ainsi *baisar* et *baiar*, *brisar* et *briar*, *camisa* et *camia*. Dès le moyen âge (au moins dans certains des cas que relève M. D.), les mss. nous offrent, souvent à peu de lignes de distance, cette même variété de formes. On est trop enclin à porter au compte du copiste ces apparentes irrégularités ; il était donc intéressant de constater que la langue en son état moderne n'en est pas exempte. M. D. fait remarquer que souvent les deux formes coexistantes ne s'emploient pas indifféremment l'une pour l'autre. P. 66. L'explication des formes *fau* (facio et faciunt) et *hau* (habent ou plutôt habunt) est tout à fait erronée ; cf. *Romania*, IX, 193 et X, 441 ; ce qui est dit de la formation de *nis*, p. 69, est très contestable. Ce qui est dit, p. 72, de la « dualité dialectale » du roman, dualité qui correspondrait « aux deux grandes divisions sociales qui partageaient alors la population sur tous les points du pays », ne peut être admis que dans une mesure très restreinte. — Variétés. P. 90. Chabaneau, *La Cour d'amour*, corrections. Nous avons dit ci-dessus, p. 160, ce que nous pensions de l'usage singulier qui consiste à publier d'abord un texte sous une forme inintelligible, puis à donner, après plusieurs mois d'intervalle, les moyens de le comprendre. — P. 98-101. Nouvelles remarques de M. Chabaneau sur quelques passages de mes *Derniers troubadours*.

Mars 1882. — P. 105-22. P. Guillaume, *Le mystère de saint Eustache*, intro-

duction. Description du ms. et histoire de sa découverte ; cf. notre dernière chronique, ci-dessus, p. 168. — Variétés. P. 149. Chabaneau, *Mélanges de grammaire française.* I. *Verbes à forme doublement inchoative;* II. *La deuxième personne du pluriel de l'indicatif présent dans les dialectes de l'Est.* Il s'agit, dans la seconde de ces deux notes, de formes paroxytones qui se rencontrent assez fréquemment dans l'est de la France. Le plus ancien exemple de cette forme paraît être fourni, comme M. Ch. le remarque justement, par la farce que j'ai publiée ici même l'an dernier, où on lit : *puite* (v. 62) au sens de « pouvez ». — P. 154. M. Boucherie dit avec raison qu'il faut lire *cunjugles* et non *cuningles* au v. 284 du *Voyage de Charlemagne à Jérusalem*, éd. Koschwitz ; il ajoute non moins judicieusement que *cunjugles* vient de con-jugula, mais qu'y a-t-il là de neuf? *cunjugle* est la leçon même de M. Koschwitz, et l'étymologie con-jugula est donnée par le même éditeur en son glossaire. En somme M. B. nous donne comme étant sa trouvaille la correction et l'explication même du livre qu'il prétend corriger. Il n'y a là sans doute qu'une de ces étonnantes inadvertances auxquelles M. B. est sujet, bien que je ne m'explique point comment elle a pu se produire.

Avril 1882. — P. 157. Chabaneau, *Poésies inédites d'Arnaut de Mareuil* (suite). Cette édition, dépourvue de tout travail littéraire, paraît reposer sur une copie médiocrement exacte. Ainsi, dans la pièce VIII, les v. 11 et 12 sont intervertis, au détriment de la rime et du sens, et contrairement à la leçon du manuscrit. — P. 168-86. L. M. Devic, *Les pluriels brisés en arabe.* Leçon faite au cours d'arabe de la Faculté des lettres de Montpellier, et précieusement reproduite sous sa forme originale : *non erat his locus.* — [P. 188-192. A propos de mon article de la *Romania* sur l'*o* fermé (X, 36 ss.), M. Boucherie écrit une dissertation qui, sauf quelques critiques de détail, généralement peu fondées (pourquoi *neure* et *eskeule* sont-ils picards et non français?), et une thèse intéressante sur la distinction d'*ŭ* et *ō*, dont je parlerai dans mon prochain article, a le tort de porter complètement en l'air. M. B. expose, avec exemples à l'appui, l'histoire de la notation et de la valeur au moyen âge des sons français répondant à *ó* du latin vulgaire libre et entravé, et il en tire diverses conclusions opposées à ce que je dis dans mon article. Mais comme j'ai dit expressément (p. 36) que dans cet article je ne m'occupe que du français moderne, et que « je remonterai ensuite à l'ancien français », il était peut-être superflu de me livrer un combat en règle sur un terrain où je ne me présenterai que plus tard. M. B. aurait pu supposer que je n'ignorais pas les faits qu'il cite, et attendre que j'en eusse proposé l'explication. C'est ce que je ferai, j'espère, dans un de nos plus prochains numéros. — P. 198. M. B. croit que j'ai eu une distraction, ou qu'il a mal compris, parce que je dis (*Rom.* X, 299) que Garnier de Pont-Sainte-Maxence confond les imparfaits en -abat et ceux en -ebat ; qu'il relise la *Vie de saint Thomas.* — P. 199. « Pourquoi renoncer à nuptias, puisque la forme pronŭba nous garantit la possibilité d'un primitif nŭb? » Parce que (sans parler d'autres raisons) *ŭ* entravé ne donne ni *ò*, ni *ue* (*noces, nueces*). — P. 199. « La vraie explication d'*estrumelé* ne serait-elle pas « qui a retroussé son pantalon »? Pour retrousser son pantalon, il faut en avoir un ; au moyen âge on n'avait que des *braies* en toile, qui se portaient sous le vêtement et ne dépassaient pas le genou.

— G. P.] — P. 200. M. Boucherie, qui paraît avoir pour la polémique plus de goût que d'aptitudes, se livre à l'encontre de la *Romania* à des discussions dans lesquelles nous ne pourrions le suivre sans perdre un temps et un espace que nous pouvons mieux employer. Montrons toutefois par un échantillon quelle est la portée générale de ces discussions. Dans la *Romania*, IX, 478, mentionnant une étymologie quelconque proposée par M. B. pour *esfreer*, *esfraer*, formes anciennes d'*effrayer*, je rappelle l'étymologie exfridare (de l'all. frid) proposée par G. Paris, et dont l'évidence ne me paraissait pas pouvoir être contestée. M. B. me propose l'objection suivante que je reproduis sous la forme qu'il lui a plu d'adopter (*Rev. des l. rom.* mars 1881, p. 153) : « Où M. Meyer « a-t-il vu que *idare* (M. G. Paris propose *exfridare*) a pu former *aer?* » Notons bien que l'étymologie proposée par G. Paris et contestée par M. B. est exfridare. Je réponds (*Romania*, X, 443) que j'ai vu cela, ou l'analogue, dans *monaé* pour *moneé*, *conraer* pour *conreer*, formes très comparables à *esfraer* pour *esfreer*. On pouvait croire la discussion close. Mais point du tout. M. B., oubliant que je n'avais fait en citant *monaé*, etc., que lui fournir les renseignements qu'il demandait, dit (avril 1882, p. 200) que les notions que je lui communique n'ont rien de nouveau pour lui, et il ajoute textuellement ceci : « Mais je demande et « j'engage M. P. M. à se demander avec moi comment *i* long, en position « romane, a pu produire *a* en français : *exfrigidare*, *exfrigdare* = *esfraer?* ... » Mais qui donc a parlé d'exfrigidare? depuis le commencement nous discutons sur exfridare et non sur exfrigidare[1]. Ici comme plus haut, pour *cunjugles*, il y a une bien étrange inadvertance. M. B. consentira-t-il à le reconnaître?

Mai 1882. — P. 209. Chabaneau, *Sur quelques manuscrits provençaux perdus ou égarés* (premier article). M. Ch. extrait de divers auteurs des derniers siècles plusieurs témoignages sur des mss. de littérature provençale qui ne semblent pas nous être parvenus. La plupart de ces témoignages ont depuis longtemps attiré mon attention, et je dois convenir que dans mes recherches à l'effet de retrouver les mss. ainsi signalés je n'ai pas eu, en général, beaucoup plus de succès que M. Chabaneau. Je crois cependant être en état de répondre à deux ou trois des questions posées par M. Ch. ; mais cela ne se peut faire sans quelques recherches qui ne sauraient prendre place incidemment dans un compte-rendu. Je remarque seulement, pour le présent, que le ms. contenant les vies des troubadours que possédait Dominicy devait être le ms. fr. 854 ; c'est ce que M. Ch. pourra vérifier s'il veut bien ouvrir l'*Histoire généalogique de la maison d'Auvergne* de Justel (Paris, 1645) aux preuves, p. 39, où il trouvera un assez long fragment de ce ms. (la *razo* du fol. 185 v°) publié sous ce titre : « Extraict des vies des Poëtes Provençaux mss. de la Bibliothèque de M. Dominic, advocat à Caors ». — P. 218-25. Durand (de Gros), *Notes de philologie rouergate* (suite), série de conjectures très peu vraisemblables. — P. 238. G. Levy, *La cour d'amour, nouvelles corrections*. — P. 240. Chabaneau, *Sur deux vers de Raimbaud de Vaqueiras*. C'est le vers *guerreya lai* BLANCS *e* DROGUITZ, de la pièce *No m'agra d'iverns*

1. Il est intéressant de constater que l'étymologie ex-fridare vient d'être proposée comme une nouveauté (*Zeitschrift f. rom. phil.*, VI, 109) par M. Fœrster, à qui ont sans doute échappé les quelques lignes de G. Paris, *Romania*, VII, 121. Cf. ci-après p. 444.

ni pascors. M. Ch. n'a pas eu de peine à reconnaître dans BLANCS les *Blas* ou Valaques de Villehardouin ; quant à *droguitz*, il propose *Broguitz* ou *Bogritz* qu'il identifie avec *Bougres* (Bulgares). Cela n'a aucune vraisemblance. La vraie explication vient d'être donnée par M. Tobler, *Zeitschrift f. rom. Phil.*, VI, 122-3 ; voir ci-après p. 446. — Bibliographie. P. 242. Luchaire, *Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon* (C. C.; article très indulgent, cf. ci-dessus, p. 135) ; *Le* Breviari d'amor *de Malfre Ermengaud*, dernière livraison (C. C.), etc. — P. 256. Périodiques.

Juin 1882. — P. 361. E. Levy, *Le troubadour Paulet de Marseille*. M. L. édite les huit pièces que M. Bartsch a assignées à cet auteur dans son *Grundriss*, et une neuvième qui paraît être d'un autre Paulet. Le travail de M. L. est en somme satisfaisant bien qu'il y ait place pour d'assez nombreuses améliorations, soit dans le texte, soit dans le commentaire. Voici quelques corrections au texte : Pièce I, v. 15-6, les vers *En senhor dous ab amar | Sui tota via* n'ont pas de sens. M. L. n'a pas remarqué que le premier vers de chaque couplet a une rime intérieure en *orn ;* corrigeons donc *En sojorn ;* v. 40 *Ges un torn nom puesc lunhar*, corr. *un dorn*, ce mot, le b. lat. *durnus*, l'a. fr. *dour*, est bien connu ; il est expliqué dans le dictionnaire des rimes de Hugues Faidit. Pièce II, v, 26 *Lieis de cui si fis amans ;* au lieu de *si*, l'unique copie qu'on ait de cette pièce porte *suy* qui est bon. Pièce V, v. 4 la correction de *Mais qu'Enricx* en *Mais Landrics* n'est nullement justifiée. Pièce VIII, v. 15 je lirais NE *d'ivern* NE *d'estiu ;* ibid. v. 83 la restitution [*Quar ieu*] *me non cre qu'estes | Melhs* ... est bien peu satisfaisante ; je corrige [*C'a o*]*me*. — Dans ce vers de la pièce VII *Tug l'Espanhol del Gronh tro Compostelha*, il est de toute impossibilité que *del Gronh* désigne Saint-Malo. L'erreur, pour avoir été commise déjà par Diez et par M. Stimming, n'en est pas moins évidente. Il s'agit de Logroño en Espagne, qui en vieux français, par ex. dans Froissart, ne s'appelle jamais autrement que *Le Groing*. La note sur le *Jorda* de la pièce VIII aurait pu facilement acquérir plus de précision. La famille des Jourdain de l'Isle en Jourdain a toujours été fort en vue dans l'histoire du Languedoc. Elle figure dans le poème de la croisade albigeoise et D. Vaissète la mentionne à maintes reprises. Il y aurait enfin beaucoup à redire au système orthographique adopté par l'éditeur. — P. 290. P. Guillaume, *le Mystère de saint Eustache ;* ce texte paraît devoir être publié par petits morceaux ; nous en avons ici les 360 premiers vers : attendons, pour en parler, que la publication soit achevée. — P. 302. *Périodiques*. A propos du dernier n° de la *Romania*, MM. Boucherie et Clédat répondent de leur mieux à certaines observations critiques de ma part. Tout ce que je crois devoir dire de ces prétendues réponses, c'est qu'elles ne pèchent pas moins par le fonds que par la forme.

P. M.

II. — ZEITSCHRIFT FÜR ROMANISCHE PHILOLOGIE, V. 4. — P. 461-479. Von Flugi, *Deux drames ladins du XVIe siècle* (*Le Mauvais Riche* et *Les jeunes gens dans la fournaise*, fragments). — P. 480-497. Decurtins, *Un livre populaire sursselvain* (traduction en dialecte ladin de Sopraselva de *Pierre de Provence*, remontant au XVIIe siècle). — P. 498-520. Weber, *Sur la langue et la source du saint*

Georges français : l'auteur examine d'abord, avec la méthode de M. Suchier, la langue du poème publié par Luzarche, et pense qu'il a été composé dans la France propre vers 1200, ce qui est peut-être un peu tard ; — puis il en recherche la source ou plutôt il essaie d'établir le rapport qui existe entre la légende latine, le poème en question, le poème français de Simon de Fraisne (cf. *Rom.* X, 319), et le *leich* allemand du Xe siècle ; les trois poèmes lui paraissent dériver non directement de la légende latine telle que nous l'avons, mais d'une rédaction assez voisine ; le poème allemand de Reinbot de Dorn appartient à une autre classe. — P. 521-549. Bartsch, *Chansons populaires françaises du XVIe s.* (d'après un manuscrit appartenant à un particulier) ; M. B. avait traduit plusieurs de ces pièces dans son joli recueil de *Chansons populaires françaises*, dont nous avons parlé ; celles qu'il publie sont au nombre de 31, qui ne paraissent pas en général se retrouver ailleurs, mais dont quelques-unes sont encore aujourd'hui très vivantes, avec des variantes bien entendu ; elles sont d'ailleurs du XVIIe siècle et non du XVIe ; ce sont des chansons à danser, et plus d'une ne mérite qu'en partie la qualification de populaire. Le ms. est assez fautif, et il y aurait à l'édition plus d'une correction à faire ; notons seulement que l'éditeur a pris souvent *l* pour *s* et *n* pour *u*, comme dans *seune* XIV 4, *seschine* XXIII 18 et *sivotte* XXIV 17 pour *leune*, *leschive* et *linotte*. — P. 550-564. Baist, *Étymologies espagnoles* (et autres). 1. *Enclenque ;* veut revenir à clinicus contre l'opinion de M. Fœrster (cf. ci-dessous p. 445). — 2. *Entibo*, rapproché par M. Fœrster de stipare, ne peut en venir, car il est inexact qu'une *n* s'intercale avant *s*, elle ne le fait que devant *c* (cf. ci-dessous), et une *s* devant une consonne ne tombe pas en espagnol. — 3. *Estribo ;* la forme allemande à laquelle il faudrait rattacher toutes les formes romanes serait le bas-all. striebe. — 4. *Urce* non de erice (Diez), mais du lat. ulex. — 5. *Boucassin* est d'origine non orientale (Littré), mais anglaise : buckskin. — 6. *Bucherame*, fr. *bougran* = ar. *barcán*, *barracán ;* je le tirerais plutôt du nom de Boukhara. — 7. *Naverare*, fr. *navrer*, se rattachent sans doute à l'all. narva, mais autrement qu'on ne l'a expliqué (voy. *Rom.* I, 216). — 8. *Bravo*, *brusco*, *bronco*. *Brusco* se rattacherait au latin bruscum, *bravo* à rabidus (Storm) sous l'influence de l'allemand ; conjectures sur *bronco, broncio*, *brozno*. — 9. *Tepe* = gr. τυπή. — 10. *Esquinzar*, etc., de scissus influencé par σχίζειν (?). — 11. Titio et ses dérivés en roman. — 12. Cat. *sicart* du basque cecorra, *isart* peut-être du composé *beicecorra*. — 13. Fr. *parelle*, cat. *paradella*, ne doit pas venir de pratum, ni sans doute de lapathum. — 14. Fr. *ravauder* rapproché du néerl. *rabauw* = *ribaud*, parce que « reden wie ein Schelm ist = aufschneiden » (!).— 15. *Droga :* on pourrait penser au lat. trochus trochiscus. — 16. *Camal* et *camaglio* rattachés à camus. — 17. Fr. *varlope*, cf. cat. *garlopa*, sorte d'étrier en bois. — 18. *Tozzo*, *intuzzare*, *tosco*, *tocho*, *tozo*, *tozuelo ;* conjectures. — 19. *Toxo* = toxicon dans Pline. — 20. *Lancha* = *plancha* et n'a rien à faire avec *lasca* (Diez). — 21. *Cotovia*, cf. gr. κοττός, κόττυφος. — 22. *Esconzado* de cuneus. — 23. *Mangla* = mannula. — 24. *Mella* = gemella. — 25. *Polilla* de pullus et non de pulvis (Diez). — 26. *Brezo* est peut-être identique au pr. *brossa*. — 27. *Estregar* non identique à *esfregar* (Diez), mais apparenté à strigilis plutôt qu'à l'all. streichen. — 28. *Piastra* = lastro. — 29. *Sima*

= gr. σίμος. — 30. Fr. *gercer*, esp. *sarjar* de διαίρεσις; le p. *sarrafar* ne peut venir de scarificare, mais plutôt de σκαριφάομαι. — 31. *Mattone*, etc., de madidus (?). — 32. *Nata* = lat. *natta nacta*; voy. ci-dessous, p. 446. — 33. *Chauve-souris*; déjà dans Marius Victorinus sorix désigne un volatile nocturne; le fr. y a ajouté cava, le nom de la chouette, pour plus de clarté (?). — 34. *Jiride* de xyris et non de iris (C. Michaelis); cat. *sissirincho* de sisyrinchion; *lirio* et autres formes avec *r* de λείριον et non de lilium. — 35. *Antruejo* de *antruejar* = introitiare.

Mélanges. I. *Histoire littéraire*. 1. P. 565. C. Michaelis, *Sur le* Cancioneiro *d'Evora* (remonte en grande partie au premier quart du XVIe siècle et non au dernier, comme l'ont cru Hardung et Braga). — 2. P. 571. Bartsch, *Sur le roman de la Poire* (les refrains intercalés appartiennent à des chansons populaires et ne sont pas de l'auteur, comme le croit l'éditeur; M. B. en signale plusieurs cités dans d'autres ouvrages). — II. *Critique des textes*. P. 575. Fœrster, *Joufroi*, v. 613 (M. F. corrige *foie* en *suie* dans un vers « devant lequel les critiques ont passé sans faire aucune remarque »; cf. *Rom.* X, p. 414, l. 26).

Comptes-rendus. P. 576. Baragiola, *Italienische Grammatik* (Gaspary : livre mal fait). — P. 577. Baragiola, *Crestomazia italiana* (Gaspary : mérite des éloges). — P. 578. Rodriguez Marin, *Juan del Pueblo* (Schuchardt : recueil de *coplas* amoureuses encadrées dans un récit). — P. 580. Baissac, *Étude sur le patois créole mauricien*; Coelho, *Os dialectos romanicos na Africa, Asia e America* (Schuchardt). — P. 582. Treutler, *Die Otinelsage im Mittelalter* (Bangert : très bonnes remarques, notamment sur la distinction à faire entre le roi Garsie en Italie et le roi Marsile en Espagne; la conjecture *a Paris suz le munt* est assez vraisemblable, cf. *Floov.* v. 1746, où il faut lire *soz Montmartre* au lieu de *sor mon maitre*). — P. 585. De Queux de Saint-Hilaire, *Œuvres d'Eustache Deschamps*, II (Knauer : relève un certain nombre de fautes d'impression ou de négligences en général fort peu importantes). — P. 500. Ascoli, *Una lettera glottologica* (M. Fœrster explique *feu jeu leu* par focuum jocuum locuum d'où foucum, etc., ce qui n'est pas nécessaire; cf. *Rom.* XI, 133; il admet avec M. Schuchardt et d'autres philologues que *ei* est devenu *oi* en passant par *ai*, ce qui ne me paraît pas probable; il propose une explication générale de l'histoire des voyelles latines en français, qu'on ne peut discuter ici; il demande des preuves de l'hypothèse de M. Ascoli sur le traitement de *ca*, *ga*, en picard). — P. 593. *Il Propugnatore*, t. XIV, 1881 (Gaspary). — P. 599, 600. Nouvelles remarques de MM. Kœrting et Gaspary sur la lettre de Boccace à Fr. Nelli. — P. 601. Hartwig, réponse à P. Meyer. [M. O. Hartwig n'est pas content de la façon dont je l'ai traité (*Romania*, X, 626-32), et il essaie de se défendre. Il n'y réussit pas. Je ne sais rien de plus pitoyable que cette « défense » dont l'auteur se montre incapable, je ne dirai pas de répondre à mes arguments, mais même de les saisir. Je l'ai accusé de manquer absolument d'impartialité dans son exposé de la question, notamment de dissimuler soigneusement tous les points où les adversaires de l'authenticité de la chronique de Dino Compagni sont bien et définitivement battus. Il ne répond pas. Je lui fais voir que son prétendu exposé de la question n'a aucune valeur, puisqu'il s'est visiblement dispensé d'étudier la critique minutieusement

détaillée que M. del Lungo a faite des travaux de ses devanciers. Il ne répond pas. Je lui prouve que, soit parti pris, soit inintelligence, il a parlé du ms. Libri de la chronique de façon à induire en erreur ses lecteurs. Il répond à côté. Toute sa discussion néglige les véritables points du litige, pour porter sur des personnalités ou sur des niaiseries. Je n'ai nulle envie de le suivre sur ce terrain, où cependant je n'aurais guère de peine à me défendre. Il y a un point pourtant où je dois confesser qu'il a raison, et j'ai hâte de le reconnaître. Etonné de l'incohérence de l'article trop facilement accepté par la *Revue historique*, n'imaginant pas que dans des circonstances ordinaires un professeur d'histoire pût être aussi étranger à l'art de la composition, je m'étais risqué à supposer que ce malencontreux article avait été rédigé, au moins en partie, avant la publication du livre de M. del Lungo, et plus ou moins remanié après cette publication. « Cette hypothèse, » disais-je, « explique à la fois l'insuffisance de l'article en « tant que compte-rendu de la nouvelle édition et un certain manque de cohé- « sion et de décision dont un travail écrit d'un seul jet eût été exempt. » C'était une hypothèse charitable : il y faut renoncer. M. H. affirme avoir écrit son article tout entier aux environs de Noël 1880, et en vérité, après avoir lu sa réponse, je n'hésite pas à le croire. — P. M.] — P. 605. *Notices littéraires.*

VI, 1. — Freymond, *Sur la rime riche dans les anciens poètes français ;* première partie d'un travail dont nous rendrons compte quand il sera terminé. — P. 37. C. Michaelis de Vasconcellos, *Palmeirim de Inglaterra ;* de même. — P. 64. Decurtins, *Un recueil de chansons de Sottoselva ;* manuscrit ladin du XVIIIe siècle, contenant des pièces intéressantes. — P. 94. Horak, *Le Lai de Melion*, réédité d'après les deux mss. connus. Ces deux mss. doivent avoir un auteur commun déjà fautif, qui, au v. 451, donnait *troua apareillie* pour *roua apareillier.*

Mélanges. I. Critique des textes. P. 107. Lindner, *Sur les serments de Strasbourg :* veut lire *de suo partem lo fraint* pour *de suo part non lostanit ;* conjecture aussi inutile que possible. — II. *Etymologies.* Fœrster, *Etymologies romanes* (suite). 31. *Délai, dilayer.* 32. *Délayer ;* ce dernier *délayer*, « détremper, » est séparé à tort du prov. *deslegar* et de l'it. *dileguare ;* il est anciennement *desleyer* et remonte bien, comme l'a dit Diez, à disliquare, devenu dislicare. L'autre *délayer* (*dilayer*) avec *délai* sont rattachés à l'anc. fr. *laier*, ce qui est fort douteux. — 33. *Effrayer.* La relation de ce mot avec l'anc. all. frîd a été trouvée par moi ; je l'ai exposée oralement, et M. Gautier l'a connue ainsi et l'a donnée dans le glossaire de la *Chanson de Rolland ;* je l'ai depuis exposée ici (VII, 121), en tirant bien entendu *esfreder* de exfridare (cf. ci-dessus, p. 440) et en ne citant exfrediare dans Du Cange que comme formation parallèle, intéressante en ce qu'elle nous montre également la combinaison d'une particule latine avec un thème allemand (cf. *esmaier*). M. F. dit la même chose ; il ajoute avec raison que *frayeur* n'a originairement rien de commun avec ce verbe ; qu'il vienne de fragor (Diez), c'est ce qui me paraît beaucoup moins sûr. — 34. *Creux* ne vient pas de corrosum, comme je l'avais déjà remarqué, *Rom.*, X, 47. — 35. *Carole* viendrait de corolla et non de choraula (Diez) ; mais corolla donnerait en fr., au moins quelquefois, *coroule*, et comment expliquer l'*au* du roman suisse *coraula ?* Le pr. *corola* peut fort bien venir du français (M. F.

cite avec insistance un pr. *corolla*, qui m'est inconnu). — 36. *Taux* vient de taxare et non de taleare (Diez) ; M. F. promet d'étudier spécialement le changement de *k* en *u* devant une consonne. — 37. Pr. *sofanar* pourrait remonter à un *sub-hanare, *sub-fanare (?). — 38. *Hef*, primitif de *haver*, *havet ;* cf. *Zeitschr.*, V, 97 ; excellentes remarques. — 39. *Acesmer* n'a rien à faire avec pr. *azesmar* = adaestimare (Diez) ; cela est bien évident ; mais d'où vient-il? « Il faut établir un thème *cismare, qui est encore à expliquer. » M. F. dit, pour combattre l'étymologie de Diez : « Le plus remarquable, c'est que le mot italien coïncide pour le sens précisément avec le français et non avec le provençal dont il est supposé venir. » Si je ne me trompe, *accismare* ne se trouve que dans un passage de Dante (*Inf.* XXVIII, 37), où on l'a toujours traduit par « diviser », tandis que Diez le rend par « ordonner, ranger, » à cause de l'étymologie qu'il croit lui convenir. Le génois *accesmare*, cité aussi par Diez, signifie également « partager, distribuer », et ces mots doivent être rapportés, comme on l'avait fait jusqu'à Diez, à schisma. Je crois que le fr. *acesmer* peut aussi y être rattaché, si *acesmer* a eu d'abord le sens de « partager les cheveux par une raie » (cf. dans les gloses de Reichenau l'art. *discriminavit vittavit*) ; *acesmer une bataille* aurait peut-être conservé la signification première. — 40. *Rincer* a pour ancienne forme *reïncier* (Jubinal, *Contes*, I, 192), *raïncier ;* il ne vient donc pas de *hrainsa*. — 41. *Assener* = it. *assennare*, et se rattache à *sen* = all. sinn non à signum (?). — 42. It. *bertesca*, fr. *bretèche :* non de l'all. Brett, mais de *brittisca, cette fortification étant sans doute d'usage breton. — 43. Encore esp. *enclenque*. M. F. réfute de nouveau l'étymologie de clinicus reprise par M. Baist (voy. ci-dessus), et maintient la relation de *enclenque* avec l'anc. fr. *esclenc* et leur provenance commune de l'all. slinc. Je suis d'accord avec lui sur tout cela, mais non sur le point que j'ai déjà maintes fois contesté et qu'il s'efforce de prouver : l'insertion *en français* de *n* devant *s*. Il cite *tanster* = *taster*, « ce qui confirme tout de suite *hanste* = *haste* » (cf. *Rom.* VII, 467) ; mais si *taster* vient de taxitare nous avons après l'*n* un *c* et non une *s*. *Orange* d'*Arausica* est fort difficile à expliquer (l'anc. fr. dit *Orenge*), et en tout cas, comme nom de lieu provençal, n'a rien à faire ici. *Glinser* = *glisser* n'est cité qu' « accessoirement », mais ne devrait pas l'être, car l'*ss* de *glisser* remonte sans doute à *c*. Le provençal fournit *anssessi* (cf. anc. fr. *haquesin*) et *mansso* (cf. bas-lat. maciones). M. F. attache lui-même peu de prix à l'it. *ansima* à côté de *asima*. Il « se réfugie » dans l'espagnol, où il trouve « un terrain sûr et solide ». Il remarque « que chacun aurait pu se procurer dans Diez les exemples : *canso* (quassum), *fonsado* (*fosado*), *mancilla* (*macilla*), *manzana* (matiana), *ponzoña*, *trenza* ». Apparemment M. F. avait compté là dessus dans son premier article, car il n'avait pas cité ces mots. « Chacun » en retranchera d'ailleurs *mancilla*, *manzana*, *ponzoña*, *trenza*, où il s'agit de *c*, *z* et non de *s ;* que *cansar* vienne de quassare et non de campsare, c'est ce qui n'est nullement certain. *Fonsado* a bien pu être influencé par *fondo*. « Supposé que l'une ou l'autre de ces étymologies soit incertaine, un exemple au moins, *mensaje* (missaticum) dans Diez, est au-dessus de toute attaque. Il faut y joindre prensar, prensa = pressare, pressa, où il n'y a non plus aucun doute possible. Espérons que ces derniers suffiront pour assurer désormais la réalité du phénomène...

S'il en est ainsi, nous expliquerons de même tous les autres cas, notamment les cas français si nombreux comme *ensaier* = *essaier*, etc. » *Prensa*, *prensar* peuvent remonter à un part. premso, refait sur premere, d'après une tendance bien connue du latin vulgaire. Reste *mensaje*, dont je ne vois pas l'explication (mitso pour misso?). Cela ne suffit pas assurément pour admettre l'insertion de *n* devant *s* en roman et surtout en français, où elle ne se trouve jamais que quand l'*s* en latin était précédée de *c* : pourquoi n'aurait-on pas *censer*, *panser*, etc., pour *cesser*, *passer*, etc.? La forme *ensaier* pour *essaier* est sûrement ancienne, quoi qu'en dise M. F., car elle ne peut être postérieure à la nasalisation de l'*e* suivi d'*n*. — II. P. 116. Baist, *Etymologies*. 1. Esp. *beretta* (conjectures). — 2. Esp. *bochorno*, *bochin*, de vulturnus; le dernier à rapprocher de *butxi* « boucher » et « faucon » en catalan (*Zeitschr.*, V, 239). — 3. *Drappo*, peut-être de l'anglo-saxon *tráf* (! cf. *Rom.*, VI, 629). — 4. Esp. *domingo* pourrait bien venir de dies dominicus à cause de l'anc. esp. *diomingo*. — 5. L'esp. *acemar* serait une interversion de l'anc. *aesmar* ; c'est bien plutôt l'anc. fr. *acesmer*. — 6. *Gota* et *galta*. — 7. *Gubia*, etc. ; remarques diverses. — 8. Esp. *huraño* de foraneus et non de fur (Diez). — 9. Esp. *tusar* et *atusar*, « tondre, » de tundere et non de tonsus (Diez) ; ne viennent-ils pas du fr. *touser?* — 11. *Mocho*, *muchacho* se rattacheraient à mutilus ; *mozo* à muticus (?). — 11. L'esp. *esmero* ayant un *é* ne vient pas de merus, mais de σμίρις; de même it. *smerare* ; mais alors il faut en séparer l'anc. fr. *esmerer*, dont le sens est « épurer » et non « polir », et qui se rattache à *mier*. — 12. *Stordire* de turbidus plutôt que de turdus (?). — 13. *Tencer* se rattache à tendere, non à tenere (Diez). — 14. Esp. *yerto* signifie « raide » et non « hérissé », et ne peut venir de hirtus (Diez) ; peut-être est-il tiré du verbe *enertar*, qui serait *inertare* (?). — III. P. 119. Schuchardt, *Etymologies*. 1. Sur le roum. *-ua* = *-lla* ; combat avec toute raison l'explication de M. de Cihac (*Literaturbl. für germ. und rom. Philol.*, III, 110), et confirme celle de M. Lambrior (*Rom.*, IX, 370), qu'il avait d'ailleurs donnée antérieurement lui-même, en rapprochant un phénomène semblable en rouergat (*Rom.* VIII, 392). — 2. Lad. *aisuda*, etc., « printemps », sans doute = *exuta, ou peut-être *inciputa. — 3. Esp. port. *nata* (cf. Baist, *Zeitschr.* V, 564) n'est autre que le lat. matta. — III. *Lexicographie*. P. 121. Tobler, *Droguit* = « basané? » Le vers de R. de Vaqueiras (*El marques*) *Guerreie lai blancs e droguitz* doit être les *Guerreia Blacs e Droguïtz* (ou *Drogovitz*), et il s'agit, avec les Blas (= Valaques), du peuple slave des Drougovites. — IV. *Grammaire*. P. 123. Bischoff, *Sur le subjonctif dans les phrases comparatives en ancien français* ; discute certaines explications de M. Horning (*Zeitschr.*, V, 306).

Comptes-rendus. P. 125. Wagner, *Visio Tnugdali* (Baist : très bon travail). — P. 127. Grævell, *Die Charakteristik im Rolandsliede* (Wissmann : faible). — P. 128. Graf, *Roma nella memoria del medio evo*, I (Liebrecht : analyse avec quelques additions). — P. 136. *Les littératures populaires de toutes les nations*, t. I-V ; Sébillot, *Contes populaires de la Haute-Bretagne* ; Coelho, *Revista d'ethnologia* ; Pitrè e Salomone-Marino, *Archivio per lo studio delle tradizioni popolari* ; *Almanach des Traditions populaires* (Liebrecht : beaucoup de remarques intéressantes). — P. 150. Herrig's *Archiv*, t. LXIII-IV (Grœber,

Mangold). — P. 157. *Zeitschrift für neufranzœsische Sprache und Literatur*, I-II (Grœber, Mangold). — P. 162. *Giornale di Filologia romanza*, III, 3-4 (Gaspary). — P. 164. *Il Propugnatore*. XIV, 2 (Gaspary). — P. 165. *Romania*, X, 1-2 (M. Tobler fait d'utiles remarques sur mon premier article sur *ó;* M. Baist examine longuement l'art. de M. Cornu sur le *Poema del Cid;* M. Kœhler complète les comparaisons jointes par M. Cosquin à ses *Contes lorrains;* M. Grœber conteste la justesse de l'influence régressive attribuée par M. Cornu à l'*i* long atone). — P. 175-76. M. Tobler communique quelques observations que lui a adressées M. Godefroy à propos de son article sur son dictionnaire. G. P.

III. — Romanische Forschungen, Organ für romanische Sprachen und Mittellatein, herausgegeben von Karl Vollmœller. Erlangen, Deichert[1]. — Quelle que soit l'opinion qu'on ait sur l'utilité de la création d'un nouveau recueil consacré à la philologie romane, on ne peut qu'être frappé de l'activité dont témoigne cette masse de publications qui réclament et trouvent en Allemagne tant de collaborateurs, pour la plupart instruits et exercés. M. Vollmœller, en fondant les *Recherches romanes*, paraît avoir voulu surtout grouper les romanistes bavarois, qui ont tous passé par l'école de Konrad Hofmann, et il s'est assuré la collaboration du maître lui-même. Le caractère qui paraît devoir donner au nouveau recueil son originalité scientifique, c'est la grande part qui y sera faite au latin du moyen âge et à sa littérature. Il y a en effet de ce côté une lacune à combler dans l'exploration philologique et littéraire des siècles qui ont précédé la renaissance. Nous donnerons désormais régulièrement l'analyse des *Romanische Forschungen*.

I, 1. P. 1. Dietrich, *Sur les répétitions dans les Chansons de geste françaises;* ce travail, malgré quelques erreurs de détail et quelques assertions douteuses, est certainement ce qui a jusqu'à présent été écrit de meilleur sur cet intéressant sujet. — P. 51. Hofmann et Auracher, *Le Dioscoride lombard de Marcellus Virgilius*. Je ne comprends pas bien l'utilité, — au point de vue de la philologie romane, — de la reproduction diplomatique de ce long texte, qui encombrera encore plusieurs cahiers des *Forschungen*. C'est une traduction latine de Dioscoride, écrite au VIIIe siècle en Italie. Le fonds n'a pas d'intérêt pour nous; les particularités graphiques, grammaticales ou lexicographiques qui méritent d'être relevées auraient pu l'être méthodiquement sans qu'il fût besoin d'imprimer l'ouvrage lui-même. — P. 106. Baist, *Die hochdeutsche Lautverschiebung im Spanischen*. Dans cet article très savant, l'auteur montre qu'aucune des étymologies proposées par Diez d'après lesquelles la seconde substitution des consonnes (haut-allemand) serait représentée en espagnol n'est prouvée ni admissible; la plupart des mots en question étant communs à toutes les langues romanes, l'établissement de ce point a un intérêt général. On peut dire en effet que, sauf un petit nombre de mots introduits à l'époque moderne, tous les mots allemands qui se trouvent à la fois en Italie, en Espagne et en

1. Les *Romanische Forschungen* paraissent sans périodicité régulière; 30 feuilles environ forment un volume du prix de 18 fr. 75.

France appartiennent à une période où la langue allemande ignorait la seconde *Lautverschiebung*, et les étymologies où Diez a méconnu cette loi sont toutes à réformer. M. B. joint à son travail d'utiles explications sur certains phénomènes de la phonétique espagnole. Les étymologies qu'il substitue à celles de Diez manquent souvent de solidité. Notons scyphea (dérivé de scyphus), comme origine très probable du *cofea* de Fortunat, fr. *coiffe*, it. *scuffia*. — P. 117. Hofmann et Baist, *Sur le* Ferabras *provençal ;* M. H. fait des corrections critiques, M. B. communique le résultat d'une collation du manuscrit. — P. 130. Baist, *Etymologies. Marfil :* divers rapprochements intéressants ; nab-al-fil est proposé comme l'origine la plus vraisemblable. — *Tascar*, non de l'anc. h.-all. zaskôn (Diez), plutôt du m. h.-all. dëhsen, mais plutôt encore de taxare. — *Deso* = densus ; à ce propos M. B. propose de rattacher l'anc. fr. *adeser* à addensare, ce qui est fait depuis longtemps (*Rom.* IV, 501). — *Losa* = laxa (?). — *Corlieu;* rapprochements divers ; il ne faudrait pas omettre l'explication qui y voit un composé : curre leve. — *Senegré* = semen graecum, mais ce serait *sengré*. — *Falagar* = *folgar* (?). — *Strapazzare ;* remarques confirmant le rapprochement avec *strappare*. — *Cenno*, non plus de cincinnus, comme l'avait cru l'auteur, mais, à cause de l'esp. *zuño*, du gr. σκύνιον ; dans Tertullien *episcynium* = *cenno*. — P. 135. Hofmann, *Tençon provençale inédite* entre un Aycard et un Girard, d'après un ms. du British Museum. — P. 137. Hofmann, *Sur* Girart de Rossilho ; l'*auria flor* du v. 21 serait la rose d'or que le pape bénit et envoie chaque année ; je ne vois pas comment ce sens convient ici ; au reste, que le poème soit postérieur à la mort de Léon IX (1055), qui institua la rose d'or, c'est ce qui n'a pas besoin d'être prouvé. — P. 138. Hofmann, *Tos* vient de tonsus, comme le prouve un passage d'Aimoin ; cf. *Rom.* X, 46. — P. 138. Vollmœller, *Sur* Joufrois ; M. V. a collationné le manuscrit de Copenhague, et il résulte de cette collation que les éditeurs ont fait beaucoup moins de fautes de lecture qu'on ne l'a dit. — P. 142. Baist, *Rectifications* (à propos du *Libro de la caza*).

G. P.

IV. — Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — 1. Janvier. Col. 15. Uhlemann, *Ueber die anglonormannische* Vie de seint Auban (Suchier : M. S., s'attachant à un point, maintient que l'*e* anglo-normand = lat. *a* était fermé, et établit à ce propos que *ei* ne rime avec *e* = *a* en anglo-normand que dans les infinitifs (ainsi *aveir : laver*, mais non pas *veir : laver*), d'où il résulte qu'il y a là un fait d'analogie et non de phonétique). — C. 22. Canello, *Storia della letteratura italiana nel secolo XVI* (Kœrting : nous mentionnons ce livre remarquable, à cause de son importance, bien qu'il dépasse les limites rigoureuses où nous nous enfermons). — C. 29. Nyrop, *Sagnet om Odysseus og Polyphem* (Liebrecht).

2. Février. Col. 62. Settegast, Li hystore de Jules Cesar *von Jehan de Tuim* (Mussafia). — C. 70. Luchaire, *Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon* (Neumann). — C. 71. Landau, *Boccaccio* (Kœrting).

3. Mars. C. 102. Castets, *Turpini Historia Caroli*. — C. 103, Hofmann, *Altburgundische Uebersetzung der Predigten Gregors über Ezechiel* (Mussafia ;

article rempli d'importantes remarques). — C. 107. Wendeburg, *Ueber die Bearbeitung Gottfried's von Monmouth in der Hs. Harl.* 1605 (Suchier : observations utiles). — C. 108. Mandalari, *Canti del popolo reggino* (Gaspary). — C. 108. Alton, *Proverbi, tradizioni ed anneddoti delle valle ladine orientali* (Gærtner). — C. 110. Miklosich, *Beitræge zur Lautlehre der rumunischen Dialekte,* I (De Cihac : cf. ci-dessus, p. 446).

4. Avril. C. 146. Miklosich, *Rumunische Untersuchungen,* I (Jarnik : article très approfondi).

5. Mai. C. 179. Lüdtke, *The Erl of Tolous and the Emperes of Almayn* (Wissmann). — C. 185. Raynaud, *Recueil de motets français des XIIe et XIIIe siècles* (Mussafia : voy. ci-dessous, p. 461).

6. Juin. C. 228. Dietrich, *Ueber die Wiederholungen in den Chansons de geste* (Settegast : cf. ci-dessus, p. 447). — C. 230. Wolterstorff, *Das Perfekt der zweiten schwachen Conjugation im Altfranzœsischen* (Mussafia : cet article est le complément indispensable de l'ouvrage). — C. 233. Merwart, *Die Verbalflexion in den Quatre livres des Rois* (Mussafia).

V. — The Antiquary. April 1882. — P. 149-153. Miss L. Toulmin Smith, *La Société des anciens textes français ;* appréciation très sympathique de la Société et exposé excellent des travaux qu'elle a déjà produits.

VI. — Revista de ciencias históricas de Barcelone. Tome IV, p. 163 à 175. Compte-rendu, par le directeur, M. Sanpere y Miquel, de la première livraison du *Catalogue des manuscrits espagnols de la Bibliothèque nationale de Paris*. M. Sanpere se plaint de ce que plusieurs manuscrits historiques catalans ont été décrits trop sommairement dans le nouveau catalogue, en particulier les n°s 121 et 122, ce qui l'a obligé à perdre un temps précieux à les examiner en détail : en effet, le rédacteur du catalogue aurait bien dû prévoir les réclamations du savant catalan et lui mâcher la besogne, comme on dit, mais il est difficile de penser à tout. M. Sanpere trouve ensuite que j'ai eu le plus grand tort de dire qu'une *Instruccion*, remise à Philippe IV et attribuée dans le ms. Esp. 203 à Quevedo, peut être identique à un *Discurso* cité dans la bibliographie des œuvres apocryphes de Quevedo par D. Aureliano Fernandez-Guerra ; j'aurais dû savoir à quoi m'en tenir au juste à cet égard, car « j'avais à ma disposition le moyen de trancher la difficulté sans peine ni frais ». Vraiment ! La partie la plus utile de l'article consiste dans le relevé de trois fautes d'impression dont je remercie vivement l'auteur : à la page 203, col. 2, ligne 9 du bas, il faut lire « voyez fol. 230 v° » au lieu de « voyez fol. 230 » ; la poésie de Pau de Bellviure citée à la p. 196, col. 2, se trouve au fol. 116 du *Cançoner* et non point au fol. 216, comme je l'ai dit à tort (M. Sanpere de son côté s'est trompé aussi en indiquant le fol. 106) ; enfin c'est *Margarida* et non pas *Margareda* qu'on doit lire à la page 198, col. 1. — M. Sanpere ne s'est pas tenu à ce travail de révision, vraiment indigne de lui ; il a voulu encore communiquer à ses lecteurs quelques résultats de ses études catalanes à la Bibliothèque nationale, il leur a offert le fin régal de quatre pièces inédites du célèbre *Cançoner d'amor*. On peut se demander quel intérêt il y avait à imprimer isolément sans aucune note de grammaire

ni de métrique, sans ponctuation même, ces trois compositions d'une intelligence assez difficile comme toute la poésie catalane érudite du XVe siècle ; mais en admettant que cet intérêt ait existé ou existe, il n'était que juste d'exiger du copiste qu'il nous donnât au moins une reproduction fidèle du manuscrit, puisqu'il limitait son travail à une transcription purement matérielle ; malheureusement ce minimum n'a même pas été atteint, ces textes sont criblés des fautes les plus grossières. M. Sanpere, il est vrai, a cru se mettre à l'abri de toute critique en déclarant dans une note que « n'ayant pu *comprobar* — ce qui signifie probablement *collationner* — ses extraits, il faut les prendre non point comme des textes (*sic*), mais *á titulo de curiosidad*. » Cette excuse ne vaut pas grand'chose. Quand on prend sur soi d'imprimer des textes littéraires inédits, on ne doit le faire qu'à bon escient ; sans doute il est souvent regrettable de ne pouvoir confronter une copie avec l'original au moment de mettre sous presse, mais cet inconvénient existait-il pour M. Sanpere ? Sa profonde connaissance de l'ancienne langue catalane n'aurait-elle pas dû lui révéler la bonne leçon dans tous les cas où sa science paléographique lui a fait défaut ? Voici une petite liste des fautes de lecture commises par M. M. (je suis loin de tout relever). Pièce d'Auzias March, fol. 49 (et non pas 48 comme dit M. S.) du *Cançoner* : v. 11 *socorn* pour *soiorn* ; 15 *reuerel* p. *creurel* ; 20 *demuyts* p. *denuiyts* ou *denuigts* ; 27 *quin giter* p. *quim giten* ; 35 *fou* p. *fon* ; 42 *que la guaita* p. *qui la guasta* ; 43 *feriuetat* p. *fermetat*. — Autre pièce d'Auzias March, fol. 207 v° : 4 *cal* p. *tal* ; 8 *elegestes* p. *elegesch* ; 30 *prop* p. *propi* ; 32 *tot* p. *tost* ; 39 *veya millas* p. *veya de millas* ; 45 *los quius* p. *lo quins* ; 49 *Lic* p. *Lir* ; *non* p. *nom* ; 52 *no* p. *io*. — Pièce de Pau de Bellviure : 2 *fal* p. *mal* ; 20 *ram* p. *carn* ; 21 *Des* p. *Les* ; 25 *cruseltas* p. *cruseltats* ; 30 *son* p. *sos* ; *aflicse* p. *aflicte* ; 35 *medim* p. *me dun* ; 39 *Mon ay* p. *Morray* ; 42 *Dieu* p. *Dien*. — Pièce d'Auzias March, fol. 94 : 3 *demiat* p. *desuiat* ; 10 *valge* p. *valgre* ; *ama* p. *amas* ; 11 *conortes* p. *conosch* ; 18 *noc* p. *not* ; 21 *Esquel* p. *Ergull* ; 22 *quasany* p. *guasany* ; 23 *Esquels* p. *Ergulls*, etc. Après cela il faut plaindre les lecteurs de M. Sanpere ; que de peine ils ont dû se donner pour trouver un sens à la plupart de ces strophes ! En terminant M. S. dit qu'il ne parlera pas pour le moment des omissions qu'il a notées dans mon catalogue. Il serait pourtant peu généreux de sa part de me laisser imprimer la seconde partie de mon travail sans m'en avertir ; j'espère donc qu'il voudra bien me les signaler. A. M.-F.

VII. — Journal" ministerstva narodnago prosviechtcheniya. Juin 1882. — P. 283-294, article intéressant de M. A. Vesselofsky sur le livre de M. Alwin Schultze, *Das hœfische Leben zur Zeit der Minnesinger* ; le savant critique russe s'attache à tirer du livre, d'ailleurs fort recommandable, de M. Schultze, quelques points de vue généraux qui y font un peu défaut.

VIII. — Zeitschrift für œsterreichische Gymnasien, 1882, I. — Stehlich, *Li Romanz de la Poire* (sans être absolument aussi sévère pour cette édition que l'a été M. Tobler (voy. *Rom.*, XI, 166), M. Mussafia en montre les défauts et propose beaucoup de corrections).

IX. — Bulletin de la Société des Hautes-Alpes, 1882. — P. 87-88. P. Guillaume, *Fragment d'un roman de chevalerie en langue vulgaire du XIIIe s.*

M. l'abbé Guillaume a trouvé, servant de couverture à un registre de comptes de la commune de l'Épine (Hautes-Alpes), « un double feuillet in-4°, à deux colonnes », qu'il rapporte au commencement du XIIIe siècle, et qui doit sans doute être du courant de ce siècle. M. G. pense que ce fragment « nous initie à la langue parlée, au XIIIe siècle, dans le département des Hautes-Alpes » ; il n'y a aucune raison de croire que le manuscrit de luxe auquel appartient le fragment ait été écrit dans les Hautes-Alpes. Ce manuscrit contenait une traduction en provençal, très fidèle, du roman français, en prose, de *Merlin ;* M. G. aurait pu facilement s'en assurer en consultant *les Romans de la Table Ronde* de P. Paris, t. II, p. 69-72 et 86-87, où il aurait trouvé, outre des citations textuelles correspondant à quelques passages du fragment, une analyse qui lui aurait permis de combler la lacune considérable qui existe entre les deux feuillets de la traduction provençale. Il aurait évité en outre, à l'aide de ce rapprochement, plus d'une des fautes de lecture qui déparent son édition. — C'est la première fois, si nous ne nous trompons, qu'on signale l'existence de versions provençales des romans en prose de la Table Ronde, et ce fait, qui est important pour l'histoire littéraire, forme le principal intérêt de la trouvaille de l'archiviste des Hautes-Alpes.

X. — Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, t. IV. — P. 426-443. F. Vincent, *Etudes sur le patois de la Creuse.* Sous ce titre, M. le Dr Vincent publie des *observations critiques* relatives à mon *Rapport sur une mission philologique dans le dép. de la Creuse* (voy. *Romania,* VIII, 469). Ces observations, formulées d'ailleurs d'une façon très bienveillante, portent sur trois points : 1° sur mon système de notation des sons. Les critiques de M. le Dr V. à ce sujet n'ont pas une portée scientifique assez grande pour que je m'arrête à leur répondre ici. — 2° Sur les limites de quelques caractères phonétiques. J'avais critiqué dans mon rapport les limites données dans un travail antérieur (1861) par M. le Dr V. Il reconnaît que depuis lors une étude plus approfondie l'a amené à des conclusions qui diffèrent très peu des miennes, sauf pour les environs de Guéret. Pour cette dernière région, en effet, mes renseignements n'étaient pas aussi assurés que pour la région méridionale, et les observations de M. le Dr V. méritent plus de confiance. J'avais remarqué qu'au point de vue du *mouillement* des consonnes *t, d, s, z, l, n,* la commune de Saint-Yrieix-les-Bois offrait un patois mixte, mouillant *t, d, l, n,* mais conservant intact le son de *s* et de *z*. M. le Dr V. a observé exactement le même fait dans les quatre communes voisines de Saint-Hilaire-la-Plaine, Mazeirat, La Saunière et Saint-Laurent, que j'ai indiquées à tort sur ma carte comme appartenant au patois de l'Ouest. Ces cinq communes doivent donc être réunies sur la carte dans une même zône mixte. — 3° M. le Dr V. me reproche vivement d'avoir créé dans le sud de la Creuse un quatrième dialecte qu'il n'avait pas prévu en 1861 et auquel il refuse absolument aujourd'hui le droit à l'existence. Pour me laver de cette accusation et pour convaincre M. le Dr V. de mon innocence, il me faudrait plus de place que celle dont je dispose ici. Ses idées diffèrent tellement des miennes que nous nous entendrions malaisément. Non seulement il croit aux *dialectes*, mais pour lui (p. 443) « nos dialectes patois sont l'expression des anciens peuples gaulois

ayant joui pendant longtemps de leur autonomie, et les limites de ces dialectes représentent aussi les frontières les plus probables de ces mêmes peuples. » Qu'il me suffise de rappeler que la limite que j'ai tracée sur ma carte est la limite de la prononciation *tch*, *dj*, d'une part, et *ts*, *dz* de l'autre : son exactitude à ce point de vue n'est ni contestée ni contestable. Peu importe, à mon sens, la valeur *dialectologique* qu'on voudra lui attribuer. — M. le Dr V. a envoyé à Montpellier, en 1878, un mémoire de 210 pages in-folio sur le patois de la Creuse, et ce mémoire a été couronné par la Société des langues romanes. Il est encore inédit ; tout en faisant des réserves sur les idées générales qui y sont vraisemblablement exprimées, j'en souhaite vivement la publication, car à côté de théories contestables il y aura certainement beaucoup d'observations intéressantes. A. Thomas.

XI. — Revue critique, janvier-juin. — Art. 36. Chantelauze, *Mémoires de Commynes* (Kaulek : édition qui ne tient pas ce qu'on s'en était promis). — 81. Graf, *Roma nel medio evo*, I (P. M. : ouvrage extrêmement confus). — 89. Antona-Traversi, *Della patria di Boccaccio* (J.). — 116. Schweistal, *Essai sur la valeur phonétique de l'alphabet latin* (Havet).

XII. — Gœttinger gelehrte Anzeigen, 1882. — Nos 11-12, p. 382-384. Kœrting, *Pensées et remarques sur l'étude des langues modernes dans les universités allemandes* (Vollmœller : approuve les diverses propositions de l'auteur). — No 16, p. 509-512. Dozy, *Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne pendant le moyen âge* (Vollmœller : ne s'attache qu'à combattre l'opinion de l'auteur sur la date du *Poema del Cid* et celle du ms. qui le contient ; M. D. croit le poème composé en 1207 et transcrit vers le milieu du XIIIe s. ; M. V. affirme que le ms. est du XIVe siècle et regarde le poème comme ayant été composé peu après 1135).

XIII. — Literarisches Centralblatt, janvier-juin. — No 2. Zingerle, *Ueber Raoul de Houdenc*. — N° 3. Stengel, *Das Rolandslied ; Romanische Studien*, V ; Molteni, *Il Canzionere portoghese Colocci-Brancuti*. — N° 4. Constans, *La légende d'Œdipe* (art. de M. Fœrster, très sévère pour ce qui touche à l'ancien français). — No 6. Monaci, *Facsimili di antichi manoscritti*, I. — N° 9. Alton, *Proverbi, etc., delle zalli ladine orientali*. — N° 11. Püschel, *le Chemin de long estude de Christine de Pizan*. — No 13. Slavici, *Die Rumænen in Ungarn*. — N° 19. Martin, *Le Roman de Renart*, I. — N° 26. Kœlbing, *Elis Saga*.

XIV. — Deutsche Literaturzeitung, janvier-juin. — N° 3. Dozy, *Recherches sur l'Espagne pendant le moyen âge* (Cornu). — 7. De Puymaigre, *Romanceiro portugais*. — N° 9. *Altfranzœsische Lieder übersetzt von* Bartsch (Tobler). — No 12. Stehlich, *Li romans de la Poire* (Morf : l'édition *princeps* de ce poème reste à faire). — N° 13. Scartazzini, *Dante in Germania* (Mussafia). — No 14. Kœlbing, *Elis Saga ;* Settegast, *Li hystoire de Cesar de Jehan de Tuim*. — No 18. Lüdtke, *The Erl of Tolous*. — N° 20. Martin, *Le Roman de Renart*, I. — N° 24. Thurot, *De la prononciation française*, I (Koschwitz : rend justice au mérite et à l'utilité du livre). — No 26. Wagner, *Visio Tnugdali*.

CHRONIQUE.

M. Jules Quicherat, directeur de l'École des chartes, est mort à Paris, le 8 avril 1882, à l'âge de 67 ans. Quoique n'ayant pas fait de la philologie et de l'histoire littéraire le centre de ses études, Quicherat leur a rendu de grands services. Nous citerons seulement son *Traité de la formation française des anciens noms de lieux*, qui a exercé une si excellente influence et qui, bien qu'il soit aujourd'hui dépassé, contient dans sa brièveté des observations d'une importance capitale. Quicherat, dans une activité dont ses œuvres publiées ne donnent qu'une idée fort incomplète, avait embrassé l'étude du moyen âge sous tous ses aspects : il a inculqué l'esprit le plus vraiment historique et le goût des meilleures méthodes à tous ceux qui ont été ses élèves. — C'est P. Meyer qui l'a remplacé comme directeur de l'École des chartes.

— M. Francis Guessard, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et ancien professeur de philologie romane à l'École des chartes, est décédé au Mesnil-Durand (Calvados) le 7 mai dernier. Il était né à Passy le 28 janvier 1814. Très jeune encore il se trouva en rapport avec Raynouard qui habitait aussi Passy, et l'aida dans les dépouillements nécessités par la préparation du *Lexique roman*. Il entra à l'École des chartes en 1836 et en sortit diplomé le 15 février 1839. Il fut successivement attaché aux travaux de la collection des *Monuments du Tiers État* que dirigeait Augustin Thierry, et à la préparation d'un recueil de pièces relatives à la croisade albigeoise que Fauriel devait publier dans les *Documents inédits*. En 1847, il fut nommé répétiteur à l'École des chartes qui venait d'être réorganisée ; et en 1854 il obtint le grade de professeur titulaire. Il se fit suppléer à partir de 1869 par M. Paul Meyer, et prit définitivement sa retraite en 1878. Depuis 1867 il appartenait à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Dans sa jeunesse, avant d'être chargé de l'enseignement de la philologie romane à l'Ecole des chartes, Guessard s'était occupé de travaux historiques. Ainsi il avait composé une histoire de la maison de Mornay qui fut récompensée par l'Académie des inscriptions, et dont deux chapitres ont paru dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* en 1844 ; il avait aussi publié en 1842, pour la Société de l'Histoire de France, une édition des mémoires et lettres de Marguerite de Valois. Mais bientôt il se consacra entièrement à la philologie et à l'histoire littéraire. Légataire, pour une part, des papiers de Raynouard, au nombre desquels se trouvaient les matériaux d'un dictionnaire historique de la langue française, il travailla pendant plusieurs années à la rédaction de ce dictionnaire, que devait éditer la maison Dezobry, et qu'il

eût été, mieux que personne, en état de mener à bonne fin. Mais, doué d'un esprit mobile, il se fatigua bientôt du labeur qui lui était imposé, rompit son traité, paya un dédit, et s'occupa de d'autres travaux[1]. En 1846 il obtint à l'Académie française un prix pour le vocabulaire, mis au concours, de la langue de Molière. Malheureusement le prix fut partagé entre lui et Génin. Ce dernier, dont le travail ne contenait pas le quart des mots qu'il aurait dû contenir, et, en revanche, admettait beaucoup de matières inutiles, s'empressa de publier son ouvrage, tandis que Guessard garda le sien en portefeuille. Une entreprise immense et pleine de difficultés, mais dont alors on pouvait mal apprécier l'étendue, ne tarda pas à absorber toute son activité. Fortoul, qui fut un ministre médiocre, mais qui avait plus de littérature que n'en ont d'ordinaire les ministres de l'instruction publique, fit décréter la publication d'une collection des anciens poètes français[2], dont il confia la direction à Guessard. Mais on se vit bientôt obligé de restreindre un plan évidemment trop vaste. D'ailleurs Fortoul était mort quelques mois après la date du décret relatif aux anciens poètes, et son successeur au ministère s'intéressait peu à la littérature du moyen âge. Le Mystère du siège d'Orléans, que Fortoul avait mentionné dans son rapport à l'empereur comme devant faire partie du recueil des anciens poètes, parut, en 1862, dans les *Documents inédits* (publié par Guessard et E. de Certain), et il fut décidé que le recueil lui-même serait provisoirement limité à la série des chansons de geste du cycle carolingien. C'était déjà une œuvre considérable, surtout si l'on considère que Guessard se proposait de mettre au jour, en premier lieu, des poèmes tout à fait ou presque entièrement inconnus. Le premier volume de la collection parut chez Jannet, le 30 décembre 1858. Il contenait trois chansons de geste, *Gui de Bourgogne*, *Otinel* et *Floovant*, dont les mss. se trouvaient à Londres, à Middlehill, à Rome, à Tours, à Montpellier, et qui par suite étaient restées inconnues à l'*Histoire littéraire*. La librairie Jannet ayant fait de mauvaises affaires, le recueil des anciens poètes fut repris par la maison Franck, et c'est là, chez notre éditeur actuel, que furent publiés de 1859 à 1870 les neuf volumes suivants. Mais les dates même de ces volumes, publiés à des intervalles bien inégaux, portent la preuve que le directeur du recueil, voulant tout vérifier par lui-même, refaisant toujours une bonne partie du travail de ses collaborateurs, s'était à la longue fatigué d'un travail minutieux et monotone. Les tomes II et III du recueil (*Doon de Mayence* et *Gaufrey*) parurent en 1859, les tomes IV (*Fierabras* et *Parise*) et V (*Huon de Bordeaux*) en 1860, le t. VI (*Aye d'Avignon* et *Gui de Nanteuil*) en 1861, le t. VII (*Gaydon*) en 1862, le t. VIII (*Hugues Capet*) en 1864, le t. IX (*Macaire*) en 1866, et le t. X (*Aliscans*) en 1870 seulement. Ce dernier volume était sous presse depuis 1861. Depuis lors Guessard ne publia plus rien. Il

1. Les matériaux réunis par Raynouard et considérablement augmentés par Guessard ne seront pas irrévocablement perdus. Il y a déjà quelques années que Guessard les avait remis à M. Marty-Laveaux qui s'occupe de la préparation du Dictionnaire historique de la langue française, dont l'Académie française poursuit la publication avec une sage lenteur.

2. Décret du 12 février 1856. Ce décret a eu du retentissement jusqu'en Allemagne. Fr. Pfeiffer l'accueillit avec enthousiasme, et le traduisit en allemand, ainsi que le rapport de Fortoul, *Germania*, I, 363-6.

n'acheva même pas le *Renaut de Montauban* (ms. d'Oxford) dont 12 feuilles étaient tirées depuis des années. Du reste, dès 1869, époque où il se fit suppléer à l'École des chartes, il s'était pour ainsi dire confiné dans sa campagne du Mesnil-Durand, et ne faisait à Paris que de rares apparitions. — Guessard avait beaucoup d'esprit et le dépensait libéralement dans ses écrits et dans ses cours. A l'École son cours était très goûté des élèves qui étaient charmés par son langage élégant et semé de pointes. Il ne faisait pas un cours méthodique : il expliquait ou faisait expliquer des textes, ordinairement d'après des fac-similés, de sorte que son enseignement se composait d'une suite de remarques détachées. Il y avait là un inconvénient auquel s'en joignait un autre : Guessard ne savait pas l'allemand, et la *Grammaire* de Diez ne fut traduite que plusieurs années après qu'il eut quitté l'École. Ses élèves ont donc eu beaucoup à faire pour se mettre au courant d'une science et de méthodes que leur maître n'avait pu leur enseigner. — Guessard eut de bonne heure la réputation d'un critique redoutable. Ses articles critiques, insérés dans les premiers volumes de la *Bibliothèque de l'École des chartes*, sont au point de vue purement littéraire des écrits d'une grande distinction ; au point de vue scientifique ils sont de valeur inégale. Les articles sur la *Formation de la langue française* d'Ampère [1] mettent en question des idées générales qu'on ne contesterait plus aujourd'hui, et se taisent sur une infinité d'erreurs de faits ou de méthode qui ôtent à ce livre toute valeur. De sorte que le livre est en effet mauvais et très mauvais, mais pour des motifs autres que ceux allégués. La critique (restée inachevée) de l'édition des *Leys d'amors*, ou plutôt de la préface de M. Gatien Arnoult [2], est un chef-d'œuvre de persiflage. Le sujet, du reste, y prêtait singulièrement. L'examen critique des *Variations du langage français* de Génin [3] contient des observations dont on peut encore maintenant tirer parti. En somme Guessard était un érudit remarquablement doué à qui il n'a manqué pour tirer complètement parti de ses heureuses qualités qu'un peu plus de persévérance et une connaissance de l'allemand, qui du reste faisait défaut à presque tous les hommes de sa génération.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres avait proposé, comme sujet du prix ordinaire pour 1882, la question suivante : « Faire connaître les versions de la Bible en langue d'oïl, totales ou partielles, antérieures au règne de Charles V, etc. » La commission, composée de MM. Guessard, Delisle, Baudry et G. Paris, a décerné le prix (deux mille francs) à M. Samuel Berger ; elle a demandé en outre et obtenu une récompense de mille francs pour M. Jean Bonnard. Nous espérons que les mémoires de MM. Berger et Bonnard ne tarderont pas à être mis sous presse. Ils ne feront pas double emploi, chacun des deux auteurs ayant l'intention de restreindre sa publication à une partie du sujet, qu'il se trouve avoir spécialement étudiée : M. Berger se bornera aux versions en prose, sur lesquelles il a fait les plus intéressantes découvertes ; M. Bonnard ne s'occupera que des versions en vers, que son concurrent a presque entièrement laissées de côté.

---

1. *Bibl. de l'Éc. des chartes*, II, 478 ; III, 63.
2. *Ibid.*, IV, 365.
3. *Ibid.*, 2e série, II, 189 et 289.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres avait remis à 1882 le sujet de concours pour lequel elle n'avait pu décerner le prix en 1880 (voy. *Rom.*, IX, 492) : *Etude critique sur la vie et les œuvres de Christine de Pisan.* Le concours de 1882 a été plus faible encore que celui de 1880 ; un seul mémoire, tout à fait insuffisant, a été présenté. L'Académie n'est pas encore absolument découragée ; elle remet le prix au concours pour 1884. Les mémoires devront être déposés au secrétariat avant le 1er janvier 1884. Il est étonnant qu'un sujet à la fois aussi intéressant et aussi restreint de toutes façons, — tous les éléments du travail sont à Paris, — ne tente pas quelque jeune philologue.

— L'Académie des inscriptions et belles-lettres a décerné le premier prix Gobert à M. Paul Viollet, pour son excellente édition des *Etablissements de saint Louis*, et le second à M. Godefroy, pour le premier volume de son *Dictionnaire de l'ancienne langue française.*

— L'Académie française a attribué un prix de 2,000 francs, sur le prix Archon-Despérouse, à la *Société des Anciens Textes français.*

— Un concours littéraire et philologique aura lieu à Montpellier au mois de mai 1883. Des prix seront décernés pour la philologie :

1° A la meilleure étude sur le patois, ou langage populaire, d'une localité déterminée du midi de la France (collection de chansons, contes, proverbes, devinettes, comparaisons populaires). Ces textes devront être reproduits exactement, c'est-à-dire sans rien changer à la langue du peuple, et tous traduits en français. On y joindra la conjugaison des verbes chanter, finir, prendre, avoir, être, aller, pouvoir. Indiquer les autres localités, connues de l'auteur, où se parlerait le même idiome populaire. — Ce prix est exclusivement réservé aux institutrices et instituteurs primaires.

2° Au meilleur travail de philologie romane ayant pour base des textes qui soient antérieurs au XVe siècle et qui appartiennent à la langue d'oc où à la langue d'oïl. Rentrent dans cette catégorie les publications de textes et les études d'histoire littéraire.

3° Au meilleur travail philologique ayant pour objet un idiome néo-latin : Belgique, Suisse, France, Espagne, Portugal, Italie, Roumanie, Amérique. Cette étude devra s'appuyer sur un choix de textes (chants, contes, proverbes, légendes, etc.) Y joindre la géographie du dialecte étudié.

Les travaux envoyés devront être inédits. Toutefois le deuxième et le troisième prix pourront être accordés à des ouvrages ayant paru depuis le 1er janvier 1882 et n'ayant concouru nulle part. — Les manuscrits ne seront pas rendus. — Les ouvrages destinés au concours doivent être adressés *franco* à M. A. Boucherie, secrétaire de la *Société des langues romanes*, avant le 1er février 1883, dernier délai, et en triple exemplaire, s'ils sont imprimés.

— L'Université de Copenhague a accordé une médaille d'or à M. Kr. Nyrop, pour une *Histoire de l'épopée française* au moyen âge. Cet ouvrage, qui s'adresse surtout au grand public, sera publié dans le courant de l'hiver.

— La *Société des Anciens Textes français* vient de mettre en distribution la *Vie de saint Gilles*, poème du XIIe siècle, par Guillaume de Berneville, publié par G. Paris et A. Bos. — Elle a en ce moment sous presse : trois versions

de l'Evangile de Nicodème (G. Paris et A. Bos), — le tome VI des *Miracles de Notre-Dame* (G. Paris et U. Robert), — *Raoul de Cambrai* (P. Meyer et A. Longnon),—le t. III des *Œuvres d'Eustache Deschamps* (marquis de Queux de Saint-Hilaire), — *l'Amant rendu Cordelier à l'observance d'Amour* (A. de Montaiglon), — *la Mort Aimeri de Narbonne* (C. du Parc), — *la Vie de saint Grégoire* (A. Weber et G. Paris), — et le t. III du *Mystère du vieil Testament* (feu J. de Rothschild). — Elle a accepté la publication de : *Pamphile et Galatée*, par Jehan Brazdefer (A. Scheler et G. Paris), — Œuvres poétiques de Philippe de Beaumanoir (H. Suchier), — *Aimeri de Narbonne* (L. Demaison), — Recueil d'exemples en anglo-normand, par Boson (P. Meyer et Miss L. T. Smith).

— Le recueil des lapidaires en ancien français, de Léopold Pannier, publié après sa mort par les soins de G. Paris, vient de paraître dans la *Bibliothèque de l'École pratique des hautes études*. Il contient une *Notice préliminaire*, quatre traductions en vers du Lapidaire de Marbode avec préface et notices, des extraits des traductions en prose, un autre *Lapidaire* en vers avec des notices sur des rédactions prosaïques semblables, des index et un glossaire.

— La fondation Diez, ayant réuni 12,001 marcs 30 pf., a acheté des effets d'une valeur de 12,000 marcs, rapportant 4 %. Les intérêts seront donc de 480 marcs (= 600 francs) par an, qui seront employés comme nous l'avons indiqué ici. Les personnes qui voudraient encore contribuer à l'œuvre sont priées d'adresser leurs contributions à M. le professeur A. Tobler, 21, Wartenburgstrasse, Berlin.

— M. Apfelstedt, si prématurément enlevé à la science, laisse une copie de *Cristal et Clarie* et une autre des poésies de Nat de Mons, dont la publication se fera prochainement.

— M. Morf, professeur extraordinaire à l'Université de Berne, a été nommé professeur ordinaire.

— M. Stürzinger s'est « habilité » pour la philologie romane à l'Université de Bonn, M. Thurneysen à celle de Jena.

— M. le Dr Fritz Neumann, professeur extraordinaire à Heidelberg et l'un des directeurs du *Literaturblatt für germanische und romanische Philologie*, a été nommé professeur de philologie romane à Fribourg en Brisgau (chaire nouvellement fondée).

— Un fragment de *Garin de Monglane* a été découvert à Trèves par M. Keuffer et sera prochainement publié par M. Stengel.

— Il est d'usage à l'Académie de Berlin que chaque année, le jour où l'Académie célèbre la fête de son fondateur Leibniz, les membres reçus depuis la dernière fête prononcent un petit discours dans lequel ils parlent de leurs études et de leurs travaux. Le 29 juin de cette année, M. Ad. Tobler s'est acquitté de ce devoir. Son discours contient un passage intéressant sur le Dictionnaire de l'ancien français auquel il a depuis longtemps consacré la plus grande part de son activité. Nos lecteurs le liront avec plaisir, et verront avec quelle élévation et quelle profondeur est conçu le plan de cette œuvre monumentale, dont, il faut l'espérer, nous verrons bientôt sortir de terre les pre-

mières assises. Après avoir dit que, principalement adonné à l'étude de la littérature française du moyen âge, il avait compris la nécessité de connaître avant tout le trésor des mots de l'ancien français, il ajoute :

Je n'ai pas à exposer ici tous les services que doit rendre le lexique complet d'une langue, même s'il se borne à une des périodes de cette langue ; ce que je veux seulement exprimer ici, c'est qu'un simple auxiliaire pour tous les cas où notre connaissance de la langue moderne nous laisse dans l'embarras en face de l'ancienne serait bien loin de ce que je me représente comme le but idéal à atteindre. Il s'agit au contraire, sans avoir égard à l'usage actuel, de reconnaître l'usage ancien dans tous ses aspects, de sorte que plus tard le recueil où l'un sera rassemblé puisse se placer à côté de celui qui représentera l'autre, et que cette comparaison fasse voir ce que la langue, dans le cours de son évolution, a conservé ou laissé perdre du matériel des premiers temps, ce qu'elle a innové ou emprunté, dans quels cas elle a restreint, au profit d'une précision plus nette, l'élasticité souvent précieuse, mais dangereuse, du sens des mots, comment trop souvent, d'autre part, elle a échangé des façons de parler énergiques et vivantes contre des abstractions sans couleur. Le dictionnaire doit aussi, dans la mesure où les documents le permettent, déterminer en quoi les dialectes de l'ancien français, dont la phonétique est aujourd'hui étudiée avec tant de succès, se distinguaient aussi au point de vue lexicologique ; il doit nous mettre en état de juger, pour chaque écrivain, s'il montre et à quel degré de l'originalité dans les mots et les tournures qu'il emploie, et jusqu'à quel point au contraire il se sert de la monnaie courante, des locutions toutes faites et proverbiales.

Lorsque, à une époque que j'aime mieux ne pas indiquer, pour qu'on ne me demande pas comment mon œuvre n'est pas encore prête, je me résolus à rédiger un dictionnaire de l'ancien français, à l'aide de collections qui n'avaient d'abord porté que sur des particularités lexicographiques offrant un intérêt spécial, l'entreprise que je formais ne m'apparaissait pas comme aussi vaste que je l'ai vue plus tard ; je ne savais pas à combien d'études qui m'attiraient aussi il me faudrait renoncer; je ne savais pas que les matériaux à dépouiller allaient s'accroître dans de telles proportions qu'on peut à peine, quand on recueille des faits lexicologiques, lire, la plume à la main, autant qu'on imprime simultanément. Je ne m'étais pas non plus rendu compte d'un fait, c'est que la plus grande partie de ce qui est généralement attribué à la syntaxe appartient, pour le français, au lexique et au lexique seul ; cette conviction, une fois acquise, étendit considérablement le travail pour moi, tandis qu'il aurait été plus limité pour celui qui aurait pensé différemment sur ce point. Ainsi, plus je m'attachais sérieusement à ma tâche, plus elle croissait devant moi; je ne me suis pas cependant laissé décourager, et j'ai bien moins le droit de le faire, après l'honneur que m'a fait l'Académie en m'appelant parmi ses membres... Témoin du succès des grands travaux que je vois entrepris et terminés, soit par l'Académie en corps, soit par ses membres individuellement, je prends de plus en plus la confiance qu'il me sera donné aussi d'accomplir une œuvre digne d'appartenir à cette association.

— Nous avons dit un mot (X, 461) de la collection entreprise par la librairie Maisonneuve sous le titre de *Les Littératures populaires de toutes les nations*. Cette collection est poussée avec une remarquable activité. Elle compte déjà dix volumes, dont voici les titres : I. Sébillot, *Littérature orale de la Haute-Bretagne*. II-III. Luzel, *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*. IV. Maspero, *Les Contes populaires de l'Égypte ancienne*. V-VII. Bladé, *Poésies populaires de la Gascogne*. VIII. Lancereau, *Hitopadesa*. IX-X. Sébillot, *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*. — Le prix de chacun de ces volumes, fort bien imprimé et élégamment cartonné, est de 7 fr. 50.

— La librairie Leroux a également entrepris une *Collection de contes et chansons populaires* qui compte actuellement trois volumes : I. Legrand, *Contes populaires grecs*. II. Puymaigre, *Romanceiro portugais*. III. Dozon, *Contes populaires albanais*. IV. Léger, *Contes populaires slaves*. V. Rivière, *Contes kabyles*. — Ces petits volumes, dont l'exécution est fort soignée, se vendent cinq francs chacun.

— M. R. Plæhn prépare une nouvelle édition des *Quatre livres des Rois*.

— M. Baissac, auteur du livre sur le créole de Maurice, dont M. Bos a rendu compte dans la *Romania* (X, 610), nous a adressé l'extrait d'un journal de Maurice où il a répondu à quelques points de l'article de notre collaborateur. Nous communiquons avec plaisir à nos lecteurs les passages suivants :

Le patois créole de Maurice, comme le fait très judicieusement observer le docteur Bos, ne naquit point le jour de l'occupation de notre île : « les premiers habitants vinrent de l'île voisine de Bourbon ; ils parlaient déjà avec leurs esclaves nègres un créole qu'ils importèrent naturellement avec eux dans l'île Maurice. Le créole de Maurice n'est donc que le développement de celui de Bourbon ». Je suis absolument en ceci de l'avis du docteur Bos, et n'ai jamais pensé autrement. J'ai donc eu tort de ne pas le dire d'une façon plus explicite.

En second lieu, le docteur Bos me fait une petite chicane d'avoir intitulé mon premier chapitre « de l'Article » alors que je reconnais et démontre qu'il n'y a pas d'article en créole. Comme nous sommes entièrement d'accord sur le fond, je passe. J'aime bien mieux remercier le docteur de me faire remarquer que le *z* initial de *zanimaux*, *zimaze*, est le reste de la liaison de l'article pluriel 'les' avec les mots commençant par une voyelle. Je l'ai établi à la page 17 à propos du pronom personnel, *zautes*, reste de 'les autres', mais j'aurais dû le dire tout d'abord ici, et je n'y manquerai pas, si jamais le livre, comme le souhaite le docteur, a « l'honneur mérité » d'une seconde édition [1].

En troisième lieu, le docteur condamne formellement mon système orthographique ; « l'auteur eût mieux fait, dit-il, d'adopter franchement une orthographe phonétique ». Je renvoie pour mes raisons le lecteur à la page 54 de mon introduction et j'ajouterai quelques mots. Je n'ai pas été le premier à écrire et à faire imprimer du créole à Maurice ; j'ai donc cru devoir suivre d'aussi près que possible les errements de mes devanciers; je pouvais craindre, à Maurice surtout, de dérouter l'œil de mes lecteurs par une graphie toute nouvelle, et je ne me suis écarté de la tradition qu'alors que mon orthographe eût été en contradiction flagrante avec ma propre analyse du langage.

Le docteur Bos accepte mon futur et mon conditionnel créoles ; mais il ajoute : « quant aux autres combinaisons d'auxiliaires où l'auteur voit des passés antérieurs, des futurs antérieurs, des conditionnels passés, etc., je doute fort de leur existence. En tout cas, elles sont si rarement employées qu'elles ont bien pu m'échapper. » La rareté de ces formes n'implique pas leur non existence. Je n'ai rien inventé dans mon système de conjugaison, non plus que dans aucune autre partie de la grammaire qui relate avec une bonne foi absolue des faits exclusivement fournis par l'observation directe ; je pourrais, je gage, pour la plupart des exemples de mon livre indiquer les circonstances de temps et de lieu où je les ai recueillis.

Une note de mon livre, p. 104, prévient d'ailleurs le lecteur que l'ellipse des formes auxiliaires est des plus fréquentes dans la conjugaison. Autant de pages de français il faut lire avant de rencontrer un double passé comme celui-ci : « je lui ai renvoyé le

---

1. *Ene lazoie*, « une oie », qui réunit l'article singulier 'la' et la liaison plurielle 'z', demeurera en tout cas un fait singulièrement anormal.

volume dès que je l'ai eu fini », autant de phrases créoles il faut guetter au passage avant d'entendre dire à une couturière : *mo té va fine coude tout cimises, si mo na pas te manque difil.*

« L'auteur, dit une note du docteur, fait dériver '*napa*' de 'ne pas'. Je crois qu'il se trompe. Outre que le fait de réunir en un seul deux mots qui sont presque toujours séparés par un autre est une opération de l'esprit au-dessus de l'intelligence des créateurs du créole, 'ne pas' aurait donné régulièrement 'nipa', comme 'de l'eau' 'dilo'. Le nègre entendant à chaque instant : il n'a pas fait ceci, il n'a pas fait cela, il n'a pas balayé, a retenu 'napa' pour nier. 'Napa' vient de 'n'a pas', comme 'narien' de 'n'a rien'; il n'a rien fait, il n'a rien dit. »

Pour répondre au docteur sur ma genèse du *napas* créole je diviserai son objection. D'abord est-il bien vrai que *e* ait dû de toute nécessité donner *i*, et n'ait pu devenir *a* ? Mais *se*couer égale *sa*couyé, *ce* donne *ça*, au lieu de *é*na on entend à chaque instant *a*na. En second lieu, le rapprochement des deux particules disjointes par le français, est-ce une opération trop subtile pour l'intelligence nègre ? 'Il *ne* fait *que* parler,' dit le français, 'li *néque* causé,' dit le créole; 'je *ne* le ferai *plus*,' dit le français, 'mo *napli* va fère li,' dit le créole qui, dans la première au moins des deux compositions, n'a pu trouver que par une analyse très délicate le sens de 'seulement' dans le 'ne ..... que' du français. La composition du conditionnel créole par la juxtaposition des deux auxiliaires *té* du passé, *va* du futur, est une opération qui révèle une sagacité, une délicatesse d'analyse bien plus singulière encore, à mon avis.

— On peut se procurer, en s'adressant au « Séminaire roman » de Bonn, les fac-similés suivants : 1. *Epître farcie pour le jour de saint Étienne* (ms. de Tours); 2-3. *Fragment de l'Alexandre d'Albéric de Besançon* (ms. de Florence); 4. *Garnier de Pont-Sainte-Maxence* (ms. de Paris, fol. 74 v° et 75 r°); 5-7. *Cligès* (3 mss. de la B. N., deux pages de chacun); 8. *Sermons de S. Bernard* (ms. de Paris, deux pages). — Un exemplaire, sans le port et l'emballage, coûte 5 fr. 75.

— Livres adressés à la *Romania* :

Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale ... par L. Delisle. Paris, Imp. nat., 1881. T. III, viij-530 p.; et un vol. contenant 50 planches en noir et une chromolithographie. Gr. in-4°. — C'est la fin d'un ouvrage considérable[1], où, tout en exposant en détail la formation de la plus riche collection de mss. qui existe, le savant auteur a rassemblé une immense quantité de faits qui intéressent l'histoire littéraire, la biographie des érudits, la paléographie. Toutes ces notions sont rendues facilement accessibles par la riche table analytique qui termine le t. III. Dans ce même volume M. D. a publié plusieurs documents bibliographiques très importants : l'ancien catalogue des mss. de la Sorbonne; le catalogue de la librairie du Louvre (1373-1424), d'après les diverses copies qu'on en possède; le catalogue de la précieuse librairie du duc de Berry (1402-1416), etc. On remarquera, dans les *additions et corrections* aux deux premiers volumes, nombre d'identifications de mss. actuellement dispersés en diverses bibliothèques de l'Europe, et qui firent jadis partie de la librairie de Charles V ou de celle du duc de

1. Le premier volume a paru en 1868, le second en 1874. L'ouvrage fait partie de l'*Histoire générale de Paris*, publiée aux frais de la ville de Paris.

Berry. Les planches, qui ne se rattachent qu'indirectement au sujet de l'ouvrage, constituent, avec les notices correspondantes imprimées, au t. III, pp. 197-318, une très importante contribution à l'étude de la paléographie latine et française. En effet les fragments reproduits sur ces cinquante planches sont empruntés à peu près tous à des mss. dont l'âge est connu d'une façon certaine. En somme cet ouvrage fait le plus grand honneur au diligent administrateur de la Bibliothèque nationale.

Roma nella memoria e nelle immaginazioni del medio evo, di Arturo Graf, prof. straordinario di storia comparata delle litterature romanze nella R. Università di Torino. Volume I. Torino, Lœscher, in-8°, xv-462 p. — Nous nous réservons de parler en détail de ce travail considérable quand il sera achevé (il aura deux volumes). Nous nous bornons pour aujourd'hui à donner les titres des douze chapitres qui composent le premier volume. I. *La gloria e il primato di Roma.* II. *Le rovine di Roma ed i Mirabilia.* III. *La fondazione di Roma.* IV. *Le meraviglie e le curiosità di Roma.* V. *I tesori di Roma.* VI. *La potenza di Roma.* VII. *La leggenda degl' Imperatori.* VIII. *Giulio Cesare.* IX. *Ottaviano Augusto.* X. *Nerone.* XI. *Tiberio, Vespasiano, Tito.* Trois appendices au dernier chapitre, le plus important et le plus long : le premier concerne les diverses rédactions de la légende de la « Vengeance du sauveur » ; le second donne la légende de Pilate d'après un ms. français de Turin (482 vers octosyllabiques) ; le troisième enfin publie d'après un autre ms. de la même bibliothèque un poème sur la *Destruction de Jérusalem* en 1189 vers alexandrins.

Recueil de motets français des XIIe et XIIIe siècles publiés d'après les manuscrits, avec introduction, notes, variantes et glossaire, par Gaston Raynaud, suivis d'une *Étude sur la musique au siècle de saint Louis*, par Henri Lavoix fils, Paris, Vieweg, 1881, in-16. Tome I. — Ce volume, qui forme le tome premier d'une *Bibliothèque française du moyen âge*, comprend, avec une introduction, toute les pièces du chansonnier de Montpellier. Il sera complété par un second volume qui contiendra, outre l'*Étude* de M. Lavoix, une collection de motets empruntés à d'autres manuscrits, les glossaires et des additions et corrections pour le premier volume, dont les épreuves n'avaient pas été corrigées sur le ms. de Montpellier. — Nous rendrons compte de cet ouvrage quand il sera complet.

Versuch einer Darstellung der wallonischen Mundart nach ihren wichtigsten Lautverhæltnissen. Von W. Altenbuch. I-III. Theil. Eupen, in-4°, 1880-82, 28, 20, 20 p. (extrait du *Programme du gymnase* d'Eupen). — Ce travail modeste et consciencieux, reposant sur l'étude directe du wallon tel qu'il est parlé, comprend l'introduction et la phonétique. L'auteur signale lui-même avec une grande clairvoyance les défectuosités de cet essai ; il est à souhaiter qu'il le remanie et le présente au public dans une forme plus complète et plus commode.

Étude sur le dialecte anglo-normand du XIIe siècle, dissertation pour le doctorat par Johan Vising. Upsala, Edquist, in-8°, 104 p. — Ce travail, fait avec beaucoup d'intelligence et de circonspection, se restreint à l'étude de trois

poèmes, le *Brandan*, l'*Estoire des Engleis* de Gaimar et la *Chronique* de Jourdain Fantosme. Après une substantielle introduction, l'auteur étudie la tradition du texte de chacun de ces écrits et donne sur ce point d'intéressants renseignements. Il traite ensuite de la versification des trois poèmes, puis de leur phonétique, et enfin (un peu brièvement) de leur flexion. Partout M. Vising montre un esprit judicieux et attentif, qui fait bien augurer des travaux qu'on peut attendre de lui. — Il ne faudrait pas donner comme spécimen de versification (p. 61) les premiers vers du *Lai du Corn*, empruntés par le copiste au *Mantel mal taillié*.

Zur Kunde der Hæmus-Halbinsel. Topographische, archæologische und ethnographische Miscellen von Wilhelm Tomaschek, Professor an der Universitæt Graz. Vienne, Gerold, in-8°, 73 p. (extrait des comptes-rendus des séances de l'Académie de Vienne, t. XCIX). — De ces savants mélanges, ceux qui ont le plus d'intérêt pour nous sont le cinquième (*Les Valaques descendent-ils de Daco-Romans restés en Dacie?*) et le sixième (*Où se trouvait le séjour originaire des Valaques?*). L'auteur présente des arguments nouveaux et fort graves en faveur de l'opinion qui nous est commune avec lui sur la non continuité de la population romane en Dacie. Nous n'y insistons pas pour le moment, parce que M. T. annonce l'intention de publier prochainement sur cette importante question un grand ouvrage, que nous serons heureux de faire connaître à nos lecteurs. Nous ne savons si l'auteur entend présenter comme nouvelle (p. 46) l'identification de *Walh* à Volca; elle a déjà été proposée[1], et nous ne pouvons qu'être satisfaits de voir qu'elle a son approbation ou qu'il l'a trouvée de son côté.

Storia della letteratura in Italia ne' secoli barbari, per Emmanuele Celesia. Genova, tipografia del R. Istituto Sordo-Muti, 1882. Pet. in-8°, 430 p. — Ouvrage à hautes prétentions, où il est grandement question des conquêtes de l'esprit moderne et des triomphes de la science, mais où aucune assertion n'est accompagnée d'un renvoi aux sources. D'ailleurs rien de nouveau ni comme fait ni comme idée ; les erreurs mêmes (et elles foisonnent!) sont de celles que l'on rencontre dans tous les ouvrages de seconde main. L'ouvrage est conçu sur un plan très vaste. Le premier chapitre a pour sujet Boëce, le vingt et unième et dernier traite de la langue d'oïl et des trouvères en Italie (ce que ce chapitre contient de fautes et d'idées arriérées est inimaginable). Poursuivie sur ce plan, cette histoire de la littérature exigera bien des volumes. Nous ne pouvons pas en souhaiter la continuation.

Ueber lateinisches c *vor* e *und* i *im Pikardischen* ..... von Oswald Siemt, 35 p. in-8° (dissert. de Halle). — Cette monographie très bien faite, sous la direction et par la méthode de M. Suchier, si elle ne résout pas toutes les questions qu'elle touche, réunit pour leur solution beaucoup d'éléments utiles.

Les Épopées françaises, étude sur les origines et l'histoire de la littérature natio-

1. Voyez H. d'Arbois de Jubainville, *Les Celtes et les langues celtiques* (Paris, Didier, 1882), p. 9. M. d'Arbois avait déjà indiqué ce rapprochement.

nale, par Léon Gautier. IV. Seconde édition, entièrement refondue. Paris, Palmé, gr. in-8°, xij-576 p. — Ce que nous avons dit du t. III (IX, 495) s'applique à celui-ci; peut-être y reviendrons-nous pour discuter certaines questions qu'il soulève.

Engadinische Chrestomathie. Texte, Ammerkungen, Glossar. Herausgegeben von Dr J. Ulrich. Halle, Niemeyer, gr. in-8°, x-255 p. — C'est ici la seconde partie d'un très utile ouvrage dont la première partie, *Oberlændische Chrestomathie*, paraîtra incessamment. Nous rendrons compte de la *Chrestomathie rhéto-romane* quand elle sera complète.

Glossario Monferrino, compilato dal professore Giuseppe Ferraro. Ferrara, tipogr. Sociale, in-18, 66 p. — Ce petit glossaire paraît fait avec beaucoup de soin et d'entente.

Geschichte des Suffixes -olus *in den romanischen Sprachen*, mit besonderer Berücksichtigung des Vulgær- und Mittellateins... von Max Neirisch (dissertation de docteur de Bonn), in-8°, 40 p. — Malgré quelques erreurs de détail, le travail de M. Neirisch est fort bon et éclaircit en grande partie un point intéressant de la grammaire des langues romanes. L'explication du transport de l'accent de l'*i* à l'*o*, dans *-iolus* devenu *-iólus*, par l'influence des primitifs (*úrceus* devenu *urcius* puis *urzus* était trop différent de *urciólus*), a peut-être une part de vérité, mais le phénomène doit être surtout phonétique. L'auteur n'a pas étudié à fond le traitement de l'*o* de ce suffixe dans les différentes langues romanes; c'est un point qui, notamment en français, n'est pas sans difficultés. La continuité de l'évolution romane avec le latin vulgaire et le latin est fort heureusement mise en lumière dans cette dissertation.

Das Verbum être *und die franzœsische Conjugation* ... von Rudolf Thurneysen (thèse d'habilitation de Jena), Halle, 33 p. — Ce travail tout à fait distingué et bien au-dessus de la plupart des dissertations de ce genre sera consulté avec fruit par tous ceux qui s'occuperont de la conjugaison française. L'auteur, qui s'est exercé dans d'autres domaines de la linguistique, ne cherche pas à trouver des faits nouveaux; il propose pour les faits connus des explications quelquefois incertaines, mais toujours ingénieuses, souvent vraisemblables, et attestant beaucoup de réflexion. Il est singulier que M. Th. ait oublié de parler précisément de l'infinitif *être*, qui figure sur le titre de son opuscule.

Essai sur la valeur phonétique de l'alphabet latin, principalement d'après les grammairiens de l'époque impériale, par Martin Schweisthal. Paris, Leroux, in-8°, xj-110 p. — Nous avons annoncé (*Rom.* XI, 174) la première partie de ce travail, qui est maintenant complet. Sans partager sur tous les points l'avis de l'auteur, on peut recommander son ouvrage, surtout aux lecteurs français, qui n'ont que peu de moyens de s'éclairer sur le sujet traité, et qui trouveront là des informations claires, bien ordonnées et généralement exactes.

Verblümter Ausdruck und Wortspiel in altfranzœsischer Rede, von A. Tobler. Berlin, in-4°, 29 p. (extrait des *Comptes-rendus des séances* de l'Académie

royale des sciences de Prusse, t. XXVI). — Ce curieux recueil de jeux de mots employés dans l'ancienne littérature française est fort intéressant en lui-même; M. T. y a joint en beaucoup de cas des interprétations qui attestent sa profonde connaissance de cette littérature et de sa langue, et il a distribué tous les échantillons qu'il a réunis sous neuf chefs différents, ce qui augmente encore la valeur de la collection. Il n'a pas d'ailleurs la prétention de la faire complète; nous donnerons prochainement un supplément puisé surtout dans les ouvrages d'une époque un peu postérieure à celle qu'il a étudiée. Dans le passage de Rustebuef allégué p. 29, il faut lire au second vers *femé* pour *semé*.

Les Poésies populaires de la Gascogne et M. J.-F. Bladé, par M. Ad. Magen. Agen, Lamy, 12 p. in-8°. — Résumé des travaux connus de M. Bladé.

Faculté des Lettres de Toulouse. Conférence de langues et littératures romanes. Leçon d'ouverture, prononcée le 17 décembre 1881 par Antoine Thomas. Toulouse, Chauvin, in-8°, 35 p. — Coup d'œil général sur le sujet.

Die Kürzung der Pronomina hinter vokalischem Auslaut im Altfranzœsischen... von Karl Gengnagel (diss. de docteur de Halle), in-8°, 31 p. — L'auteur, élève de M. Suchier, suit dans trente-deux textes, depuis le IXe jusqu'au XIVe siècle, les exemples des formes contractes de *me*, *te*, *se*, *le*, *les* après un mot terminé par une voyelle (p. ex. *sim*, *sit*, *sis*, *sil*, *sils*); il montre que ces formes, d'abord seules usitées, vont en diminuant de plus en plus, et cessent absolument dès le début du XIVe siècle. C'est un recueil utile et bien disposé. On s'étonne que l'auteur n'ait pas rencontré les formes *nou*, *nu* = *nel*, fréquentes au XIIIe s. et déjà au XIIe (on trouve aussi *jou*, *quou*). Il ne dit rien non plus des formes contractes de *vos*. Docile à la théorie de son maître (voy. ci-dessus), il affirme que le *Rolland* est du XIIe siècle, et ne s'explique pas dès lors qu'il contienne les formes contractées *m*, *s* pour *me*, *se*, qui sont du XIe. De même il déclare que le *Pèlerinage* (qu'il place après *Gormond* et le *Sermon en vers*) ne contracte jamais *me* et *se;* mais les hémistiches suivants : *orendreit le me dirrez* (v. 41), *set anz out ke ne se mut* (193), *qui il* (l. *que*) *me prest*(*et*) *sun olivant* (471), *qui il* (l. *que*) *me prest sun hoberc brun* (533), *qui tant se put* (l. *qui se put tant*) *traveiller* (519), *ja ne ert jur ke ne me plaigne* (801), sont très corrects avec la contraction, et c'est M. Koschwitz qui l'a fait disparaître. *Altresi le fait* (K. *Alsi le*) *fait turner* (372) et surtout *en sa cambre les menat* (421 ; l. *en sa cambrel* ou *en sa cambrels ;* K. *en cambre les*) présentent la contraction de *le* ou *les* dans des conditions particulièrement archaïques que l'auteur aurait dû relever.

Franzœsisches oi..... von Philipp Rossmann (diss. de docteur de Heidelberg), in-8°, 38 p. — Nous donnerons dans notre prochain numéro un article étendu sur cette intéressante étude.

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.

LE CARMEN

DE PRODICIONE GUENONIS

ET LA LÉGENDE DE RONCEVAUX.

Le poème latin qui est ici publié pour la seconde fois se trouve aux folios 153-155 du manuscrit cottonien *Titus*. A. XIX du Musée britannique. Ce manuscrit, qui n'est que du XVe siècle, contient un grand nombre de morceaux latins en prose et en vers.

La première édition du *Carmen* a été donnée en 1837 par M. Francisque Michel, aux pages 228 et suivantes de sa publication de la *Chanson de Roland*. Un assez grand nombre des fautes de cette édition se laissait corriger sans peine ; mais d'autres n'ont pu être connues ou réparées que par la comparaison du manuscrit : cette comparaison a été faite pour moi une première fois par P. Meyer et une seconde fois, sur les épreuves de mon édition, par M. H. L. D. Ward, du British Museum, dont bien d'autres que moi ont éprouvé l'obligeance, et dont trop peu ont pu apprécier le rare savoir ; je le prie d'agréer tous mes remerciements. Le manuscrit lui-même n'est pas irréprochable ; mais parfois on est tenté de croire à une erreur de copiste là où il n'y a qu'une bizarrerie du poète. J'ai remédié, quand je l'ai pu, aux fautes que j'ai cru reconnaître ; en plus d'un passage j'ai dû me borner à confesser que je ne comprenais pas le texte, sans être en état de l'améliorer.

Le poème me paraît appartenir à la première moitié du XIIe siècle ; il a le style et la versification de cette époque, ce qui n'est pas à son éloge. Je n'insisterai pas sur l'appréciation de sa valeur à ce point de vue : ce n'est pas par là qu'il nous intéresse. Avec son langage contourné et ses puérils tours de force, il n'en paraît pas moins avoir suivi très fidèlement l'original français qu'il avait sous les yeux ou dans la mémoire. Il nous représente, non pour la forme, mais pour le fond, une chanson de geste sur le désastre de Roncevaux qui n'était pas assurément celle qui

nous est parvenue. C'est par là que l'œuvre mérite d'être étudiée et c'est par là que je l'étudierai.

Je n'ai mis au bas du texte que quelques notes pour expliquer les passages particulièrement obscurs, signaler ceux que je ne comprends pas du tout, et relever un très petit nombre de particularités de langage.

Les leçons du manuscrit qui ont été corrigées sont communiquées au pied du texte ; quand il n'y a pas d'indication contraire, la première édition est conforme au manuscrit. Les leçons précédées de *M* sont propres à l'édition *princeps* et ne se trouvent pas dans le manuscrit.

CARMEN DE PRODICIONE GUENONIS.

Incipit prologus in bello de Runcevalle. (f° 153 r°)

Condita pro donis fraus hic manifesta Guenonis,
Per quam decepit Gallos cum dona recepit.

Incipiunt versus de bello.

Rex Karolus, clipeus regni, tutela piorum,
Contemptor sceleris, sanctio juris erat ;
Marte ferus, stirpe presignis, corpore prestans,
Mente pius, rebus faustus, honore potens.
Talem, tam magnum, tam mirum, mirificabant
Gloria, fama, decus, maxima, digna, decens :
Summa sit hoc laudis, sit fame, quod sua fama,
Quod sua laus fama sit mage, laude magis.
Hispanis minitans regno successit eorum ;
Idem miliciis evacuavit idem ;
Adnichilans regnum regni rex adnichilavit
Vi populos, bello castra, rogoque domos.
Rex annis septem sibi regni regna subegit,
In quo cum multis aspera multa tulit ;
Post hoc excidium Morindia sive per arma
Sive per insidias regis adepta fuit ;
Vi regis parta dum rex discessit ab urbe,
In sua regna fuit cura redire sui.
Indignans Rollandus eum prevenit, aitque :
« Ne remeare velis ; flectere velle velis.

---

11 *M.* succescit — 21 *M.* enim pervenit

22 « Veuilles plier, changer ta volonté. »

Quid remeare paras ? quid agis, cum sit nihil actum ?
Cesaris Augusta nonne superstes adhuc ?
Hanc rex Marsilius tenet et dominatur eidem,
Injuste tractans omnia, jure nichil :
Nonne satis perdi dignus, sub eo quia perdunt
Pacem, jura, fidem bella, rapina, dolus ?
Legatum lega cui dicas ut sibi dicat
Ut tibi submittat se, sua regna, suos ;
Vel sibi si mavis per legatum breve leges,
Ut melius possit credere posse tibi. »
Precipit ergo breve fieri rex ; mox breve factum ;
Summa brevis brevis est, hec quia summa brevis :
« Da Karolo regnum. Dic : *Do*, tunc esse superstes
Fors poteris ; sed dic : *Abnuo*, nullus eris ;
Non sic nullus eris, quia non tantummodo nullus,
Immo minor nullo, si minor esse potes. »
Judice Rollando mox consul Gueno jubetur
Regis ferre breve, nuncius ipse simul ;
Non odii causa, sed id egit amoris amore ;
Huic tamen est odium visus amoris amor.
Gueno minis cumulando minas sibi multa minatur,
Solvere pollicitans premia digna sibi ;
Rollandumque mine tante, convicia tanta
Urgent, mestificant : hinc furit, inde tumet,
Illiusque minas grave fert illumque minantem,
Cumque minante parat adnichilare minas ;
Sed prece, sed monitu, sed vi, sed rege jubente
Aut furor aut feritas aut minor ira sui.
Nuncius ire parat, regis breve ferre paratus :
Sic monet ipse furor ut sua vota ferat ;
Talia dum Gueno videt insanire videtur, (153 r° *b*)
Inque furore furor creditur esse furens :
Talis, tanta, gravis, furor, indignatio, livor
Hunc gravat, hunc urit, hunc monet esse gravem.

---

23 *M.* sit nobis actum — 29 *M.* lege — 31 *M.* Ut — 34 *M.* hoc quoque summa brevis

41 *Amoris amore* signifie ici simplement « par amitié », *amor* étant pris dans le sens de *causa ;* mais le vers suivant renchérit sur cette manière déjà bizarre de parler.

50 On pourrait corriger *ira fuit ;* mais cf. v. 86.

51-2 Il s'agit ici de Rolland, qui se propose, comme dans la *Chanson*, pour faire le message à la place de Guenelon, ce que Guenelon refuse.

Hunc furor ire jubet, jubet hunc remanere Minerva ;
Instimulatus eo, credere nescit ei ;
Cum furor hunc vincit, sua victa furore Minerva ;
Nam nequit illa suum flectere velle suo.
Affatur regem, regi parere paratus ;
Sic affatus eum : vult breve detur ei.
Fert breve, cumque brevi brevibus verbis oneratur ;
It regi parens, jussa parare parans.
Vir festinus abit, quia festinare jubetur :
Huic comes est probitas, et sibi nemo comes.
Regna citus transit Gueno, sic rege jubente ;
Regnis discedens regna remota petit.
Ductus hic errore Sirie deserta pererrat :
Non illum ratio sed gravis error agit ;
In diversa trahunt illum simul horror et error :
Hinc abit ipse sui nescius, inde timens.
Castra videns Sirie timet insidias Siriorum,
Et quia queque timet sunt sibi queque timor.
Eminus interea Gueno Marsilii videt urbem :
Cominus ire parat, sed pavor obstat ei ;
Ante parum tutus, non est modo tutus ut ante :
Primum namque procul, non modo namque prope ;
Cumque timore novo timor illius renovatur,
Et timet, et timidum reddit uterque timor ;
Urbs illum terret et quicquid in urbe videtur :
An meet an remeet stans in utroque studet.
Hunc tamen audacem probitas, audacia, virtus
Instimulant ut eat : instimulatus abit ;
Incessanter abit, quia nunquam cessat abire :
Hunc gravat ira sui, sed magis ire suum.
Urbi succedit intratque palacia regis :
Regem non reperit ; exit, abitque retro.
Deinde videt regem spaciantem sub spaciosa
Pinu, sub cujus frondibus umbra placet ;

---

68 *M.* discendens — 71 simul *a été supplée par M. ; le ms. a ici un trou* — 75 Cominus — 77 paret — 87 instatque — 88 reto — 89 Demum

60 « Car sa sagesse ne peut plier son vouloir [à lui] par son vouloir [à elle]. »

89 *Spaciantem* paraît vouloir dire ici « se reposant, se donnant de l'aise », sens que je n'ai pas rencontré ailleurs ; voy. cependant dans Du Cange quelques passages où *spatiari* paraît signifier « jouer, se divertir. »

Marsilii conjunx in parte sedere sinistra
Visa sibi, nomen cui Bramimunda fuit ;
Cujus forma micat Phebo mage mane micante :
Magnificat, decorat hanc decus atque decor.
Pulcra satis ; satis hoc non, sed satis huic satis adde,
Non tamen hoc satis est, nec satis omne satis.
Purpurea veste vestitur regia conjunx,
Et vestem decorat et sua vestis eam ;
Inque vicem dant amplexus, dant oscula multa,
Amplexusque juvant, oscula multa magis.
Bisque decem reges festum regis celebrantes
Cernit : eis visis visa videre stupet ;
Saracenorum decies duo milia visa :
Dant sibi tot visa millia mille metus.
Miratur quia mira videt, quia res ea mira ;
Mirans procedit Marsiliumque petit.
Deinde salutat eum quem nollet habere salutem ;
Rege salutato premeditatus ait :
« Cur tibi talis honor, cum non sis dignus honore? (153 v° *a*)
Non talem regem talia regna decent.
In nullo probus es, sed reprobus improbitate,
Improbitasque tui te negat esse probum.
Hoc Karolus tibi : *Da Karolo tua regna regenda ;*
Et si forte neges, non sine morte dabis :
Nec gens, nec probitas, nec castra, nec arma tueri
Te poterunt quin te, quin tua regna terat.
Oppida, castra, domos sternet, vastabit, aduret,
Et tibi cum multis funera multa dabit.
Quis potis est adeo vel cui data tanta potestas
Unde possit eum perdere, posse suos ?
Huic plures reges, huic cedunt plurima regna ;
Dant reges, urbes, regna tributa sibi :
Rex cum regibus hiis subito tua regna subibit,
Hiis comites aderunt millia mille ducum,
Perdent, comburent, urgebunt qui regionem,
Urbes, urbanos hostibus, igne, fame.

---

92 *M.* Bravimunda — 96 *M.* Non tum — 100 *M.* mage — 101 Et que d. (*M.* Et quia d.) — 104 metro — 113 do — 116 *M.* ferat — 121 Hinc, hinc

120 Notez ici et au v. 32 la singulière réunion de *possit* et *posse*.

123 On sait qu'au moyen âge on écrit toujours *hiis* par *his*, tout en ne comptant le mot que pour une syllabe.

Ni parere pares, rex in nullo tibi parcet :
Ni tibi nunc parcat, parcere nullus eris ;
Inque brevi rex regna tui valet abreviare :
Huic tu si non vis credere, crede brevi.
Missum solve breve, scriptum lege, perfice lectum,
Et ne pejus agas quod jubet illud age. »
Inspicit, inspecta legit, et mortem timet ergo,
Et se miratur posse timere mori.
Irarum causas in eum convertit, et optat
In medio medium tollere de medio.
Sed fidens ensi semiferus extrahit ensem,
Illiusque feri velle ferire ferum ;
Sed nec eum feritas, nec jurgia dicta tuentur,
Nec vis, sed species sola tuetur eum :
Nam regina videns hunc talem tamque decentem
Cor regis flexit, flexa decore suo.
Sic ea : « Non probus hic ? probitas sua nonne probanda ?
Que sua sit probitas hac probitate probat. »
Rex ita : « Si Karolo carus cordique fuisses,
Nostros non sineret te peragrare sinus.
Forsitan instinctu Rollandi mitteris : idem
Quanti te faciat mente repone tua. »
Accedit propius rex Guenonique propinat,
Excepturus eum, verba daturus ei ;
Rollandum rex hunc jubet ut seducat, et ejus
Blandiciis animum pascit et ere manum :
Multa sibi donans se spondet plura daturum,
Promittitque fero munera queque fere.
Donat eum donis, quia donantur sibi vasa,
Vestis, quadrupedes, aurea, pulcra, citi.
Nunc pius, ante ferus, nunc simplex, et gravis ante,
Ante minis plenus, desinit esse minans :
Nunc magis atque magis et adhuc mage cum magis auget
Munera, totque magis mens sua mota magis ;

---

127 *M.* parare, tibi *suppléé par M., manque dans le ms.* — 134 *M.* miratus — 140 *M.* Non — 144 Quod — 145 *M.* cordi quia f. — 151 Rollandus ; *M. fait suivre le mot d'un (sic)* — 153 spondit — 156 titi, *M.* pulchra sibi — 159 Hunc, *M.* cum mage auget — 160 *M.* mota mage

137 L'*i* de *semiferus* devrait être bref.

138 « Et la volonté de ce féroce [Guenelon] est de frapper le féroce [Marsile]. » Peut-être ce vers est-il altéré.

151 *Seducere* signifie ici « trahir », comme aux vers 215, 219.

Seu rex, seu livor, seu donum, sive cupido
Vincit eum, nec eo gloria laudis ei ;
Hinc jusjuratus sine jure Gueno sibi jurat
Se pro posse suo vota replere sua.
O scelus ! o livor ! o fraus ! o ceca cupido ! (153 v° *b*)
Hunc que cuncta movent nonne movere queant ?
Regem Gueno docet prestigia sedicionis,
Nec regem fallit fallere Gueno docens.
Miratur secum se sic audere quod audet,
Miratur tantum se potuisse nephas.
Gazas abscondi rex suadet, in hiis Karolus rex
Credere ne possit posse latere dolum ;
Ut Karolo tradat regni claves sibi tradit,
Et sub eo scelere palliat omne scelus.
Ergo letificant legatum munera parta
Sola fraude sua, non probitate sui.
Marsilium, gazas, urbem, tentoria regis
Gueno means linquit, accipit, exit, adit.
Miratur reditum, miratur eum redeuntem
Rex Karolus, non hunc posse redire ratus.
Hunc legatus adit, intrat tentoria, claves
Pretendit, nugas fingit, et inquit ita :
« Marsilius tibi tutus eas, tua sit via tuta :
Nil te nolente, nil nisi jussus aget.
Te salvere jubet, dignum salvere juberi ;
Illum te pariter cuncta jubere jubet.
Tocius regni claves tibi mittit habendas,
Et sua committit regna regenda tibi. »
Gaudent sublimes, humiles, exercitus omnis,
Nam quecunque refert omnia vera putant.
Rex scelus ignorans regnum, tentoria, turmam
Querit, dimittit, precipit ire retro :
Jam comites regem comitesque viri comitantur,
Maxima cum rege pars redeunte redit :
Tot Gallis visis ibi Gallia visa videri :
Gallia ? sed visis Gallia visa minor.

---

161 seu timor — 166 qui — 173 *M.* Carolo — 175-76 *et* 177-78 *intervertis* — 176 abit — 181 Hec — 195 *M.* videre

167 *Sedicio*, « trahison », comme aux v. 216, 219, 379.

195-6 « A la vue de tant de Français on peut croire voir la France elle-même ; la France ? non : elle semblait moins grande que ces Français qu'on voyait. » Je crois que tel est le sens de ces deux vers ; le point d'interrogation après *Gallia* au v. 196 est marqué dans le manuscrit.

Marsilii tamen insidias jubet esse cavendas :
Infido fidus horret habere fidem ;
Nondum securus rex est, quia non sine cura,
Collectisque viris consulit ire viros,
Dumque phalanx sine tutela, tutela phalangis
Querit quis querat ire vel esse sue :
Gueno tumens ira Rollandum judicat ire,
Judicii cujus non sinit esse memor.
Ergo Rollandum rex convenit, et jubet illum
Ut vacet excubiis : rege jubente vacat.
Patricii bis sex comites sibi : quilibet horum
Ducit sive parat ducere mille duces ;
Sicque ducum duce Rollando pars magna reducta ;
Pars eques insequitur agmina, parsque pedes ;
Pars parat insidias, pars obtinet arta viarum,
Pars scandit scopulos, ne quis obesse queat.
Hos omnes vexant, terrent, reprimit juga, valles,
Ardua, terribiles, terribilisque timor.
Interea rex seductos timet esse Guenonis
Cum duce Rollando sedicione duces.
Dum Rollandus abit, dum circumquaque vagatur,
Marsilii gentem Marsiliumque videt :
Scit se seduci Guenonis sedicione,
Premia polliciti solvere digna sui.
Dum graditur, dum mira videt, sibi fundere visa (154 r° *a*)
Circumquaque viros vallis operta viris :
Hostis ubique patet ; procedit, nec timet hostes,
Haut reputans hostes posse nocere sibi.
Inspirare tube jubet hunc Oliverus, in hostes
Ut rex subveniat subveniendo sibi.
Hic contra : « Numquid quod ais ignavia ? numquid
Dedecus ? et si non dedecus, ecce pudor !

---

203 *M.* indicat — 204 *M.* Indicii, sinit (*M.* sinet) — 209 Sicque ducit duce — 210 equos (*M.* eques) — 211 arta maris — 213 *M.* reprimunt — 224 *M.* Hanc — 227 Hoc, *M.* numquis (*la première fois*)

199 Allusion à l'étymologie de *securus*.

201-2 « Et comme son armée est sans [avant-]garde, il demande qui veut s'en aller [faire l'arrière-garde] ou être [l'avant-]garde de son armée. » Tel paraît être le sens de ces vers, si on tient compte du v. 203, où *ire* désigne visiblement la fonction assignée à Rolland par Guenelon.

205 J'ai conservé *sinit*, supposant que le poète donne à ce mot le sens de *desinit*, bien que je ne connaisse pas d'exemple de cet emploi.

208 *Duces* ici et au v. 209 semble désigner simplement des guerriers ; je ne sais si le texte est bien sûr.

220 Cf. v. 44.

Quid me terreret ? Non Mars, non vulnera, non mors,
Non hominum centum millia, namque nichil. »
Hiis prius expletis optat complere quod optat,
Et parat, et properat omnibus ecce prior :
Arma rapit, turmas jungit Martemque minatur,
Et videt ipse minans omnia plena minis.
Omnibus inquit ita : « Victoria nos manet omnes ;
Non opus est ope nunc, non nisi tela decent.
Vincere non vinci nobis dabit optima virtus :
Vinci nonne pudor ? vincere nonne decus ? »
Et probat esse prius multoque decentius esse
Posse fugando mori quam fugiendo mori.
Huic comes in primis Oliverus, Gero, Gerinus,
Et reliqui quorum nomina non memoro ;
Dans animus animos nostros animavit ad arma :
Armis ne pereant arma parare parant.
Cuique caput cassis, humerum clipeus, latus ensis,
Hasta manum munit, ne quis inermis eat.
E contra latitans rex induit arma latenter,
Hostes hostili vincere Marte ratus.
Armantur reges sub eo sua regna regentes ;
Regibus armatis induit arma phalanx,
Marsiliique nepos se primum spondet iturum
. . . . . .
Patricios hic undecimus conjurat in omnes ;
Rege duodecimus cogitur ire tamen.
Hunc equitum turma peditumque caterva secuntur ;
Sed regum remanet rege manente manus.
Hic in Rollandum primum ruit agmine primo :
Primum victus eo vincere credit eum.
Jam jacet ut truncus, ab eo truncatus in armis,

---

229 *M.* terreretur — 236 Nunc — 237 vinci (*M.* vincere) — 241 *M.* Hinc — 243 animos hos tres — 246 inarmis (*M.* inermis) — 249 *M.* tenentes — 253 Patricius, *M.* hiis

236 On pourrait peut-être garder *Nunc* en mettant la virgule après *ope* et en entendant : « Il faut maintenant s'aider, se défendre » ; mais je crois la correction beaucoup plus vraisemblable : Rolland fait allusion au secours dont il ne veut pas.

240 Je soupçonne que l'un des deux *mori* a pris la place d'un autre mot, mais je ne le devine pas : peut-être *virum* en place du premier?

243 La leçon du ms., *hos tres*, pourrait se défendre ; cependant, avec Rolland, ils sont au moins quatre, et ce vers et le suivant paraissent s'appliquer aussi bien aux *reliqui* mentionnés au v. 242.

253-4 Ces deux vers ne sont pas clairs.

Jam pereunt pariter cum pereunte mine.
Succedunt alii, sed frustra, namque perire
Cogit eos pariter condicione pari.
Hoc feriente feros, ferit illum turma superstes,
Inque ferum renovat prelia turba ferox.
Rollandi turma turmas ruit omnis in omnes :
Hac instante ruunt, hac veniente timent.
Samson, Turpinus, Oliverus, Gero, Gerinus
Quinque prosternunt corpora, quisque suum,
Post alii quinque prosternunt corpora quinque ;
Excitat ergo minus prelia turba minor.
Tunc alacres Galli magis instant ; pars tamen ingens
Ledit et arcet eos, instat et obstat eis.
Ut mos est mox quinque fugant et quinque fugantur,
Mars in Marte graves reddit utrumque gravis.
Quod gentis superest gentilis funeris horror (154 r° *b*)
Cogit habere metum, suadet inire fugam.
Diffugiunt tamen, incassum, quia diffugientes
Seu vi Rollandi sive timore ruunt.
Sed Margaretus, fugiens vix vixque superstes,
Et celer et timidus et male tutus abit ;
Illum festinant ferus hostis, mortis ymago,
Corpora truncata, sanguis ubique fluens ;
Festinans equus ipse fremit, timet ipse magister,
Mox coram rege stat rationis egens.
Sic orsus : « Num mira vides ? ubi robora mira
Misse gentis ? ubi gens ea tota modo ?
Aspice quid tua gens : tua gens modo non nisi non gens.
Quid gens ? quidve nepos ? Hec nichil, ille nichil. »
Jam majora minans dolet, horret, perfurit, ardet
Rex pro gente sua proque nepote suo.
Omnes dimidiat turmas exercitus omnis,
Premittitque decem rex retinetque decem :

---

261 perare, *M.* parare — 262 feros fert — 273 mox *manque*, et *supplété par M.* — 275 furans h. — 277 *M.* incassumque d. — 288 hoc — 291 *M.* dimediat — 292 *M.* Permittitque, *M.* retin.....em ; *les lettres remplacées par des points sont effacées dans le ms.*

268 L'allongement de l'*e* de *quinque*, hors de la césure, paraît bien du fait du poète.

274 Je ne comprends pas ce vers.

281 *Festinare* dans ce sens n'est pas latin.

291 L'*u* bref d'*exercitus* au génitif est une faute de quantité.

Auditur sonus armorum clangorque tubarum,
Quadrupedum fremitus, gens quasi tota fremens.
Tota prius tuta Turpini tota caterva
Incipit esse timens incipientis ita :
« Nunc vires revocate, viri : victoria primum
Nobis prima datur, nosque secunda manet.
Quid prodest revocare metum ? quid ferre dolorem ?
Quid dare terga fuge ? quidve timere mori ?
Hostibus instemus ! » Auditis talibus instant :
Hostibus admoti prelia mira movent,
Exercentque viri vires in Marte viriles,
Dantque viris vires vincere Marte viros.
Forte ferus quidam fugat et ferit Engelierum :
Leso vulnus obest, precipitatus obit ;
Aggrediens Oliverus eum lateri locat ensem :
Sic agressus eum vincere demit ei.
Mox alius morti Sampsonem destinat, et mox
Ultima passus eques precipitatur equo.
Num jactura gravis, quia sic in Marte gravatur ?
Num gravior gemitus quod perit hoste gravi ?
Causa sue mortis et Mars et vulnus et ensis
Et fortuna gravis et gravis hostis erat.
Funere Sampsonis viso visaque ruina
Victor Rollando vindice victus obit.
Ecce vir Anseum premit acriter ictibus acer :
Debita carnis ibi solvere cogit eum ;
Victorem perimit Turpinus, Grandoniumque
Rollandus, per quem corruit ante Gero.
Multa prius passa sternuntur corpora passim ;
Passum cede solum cedis onustat humus.
Corde tumens, ira succensus, cede cruentus,
Rollandus magis est quam fuit ante ferus :
Turmas adnichilat ductoribus adnichilatis ;
Jam poterit dici gens ea tota nichil.
Evadunt pauci, pugnant pauci, quia pauci ;
Ad summam si quis forte superstes abit.
Ergo Marsilius Marti vacat et fremit ira,
Et quia gente vacat fit quasi mente vacans : (154 v° *a*)

---

303 viris vires — 310 *M.* passus equus — 321 *M.* Multa post passa — 328 *l'i de* si *est effacé* — 329 *M.* finit — 330 *M.* sit

322 Vers qui m'est inintelligible.

Tam leviter tot tanta stupet rex agmina vinci,
Tamque brevi spacio tot potuisse mori.
Hostibus invisus visos accedit ad hostes ;
Regia signa ferens primus Abismus abit.
Quid Turpinus ? equum ferro premunit et armat,
Ut sit equus tutus, ut mage tutus eques.
Si quis equum, quis equi speciem, quis singula laudat ?
Illius ad laudem singula sufficiant :
Horridus aspectus, auris brevis, ardua cervix,
Costaque prolixa, tibia recta sibi,
Crus perlargum, pes cavus et pectus spaciosum.
Dici vix satis est optimus hic sine vix.
Hunc clavo stimulat et eidem laxat habenas,
Primus equos celeres cursibus equat eques.
Obvius it, velut indignans, velut hostis, Abismo,
Et mortis penam dat sine fine sibi.
Proximus hùic Rollandus init primordia belli,
Circumquaque ferit et fugat usque feros.
Non vite parcens, non curat parcere cuiquam :
Prosternit solus corpora mille solo.
Non similis Marti, sed Mars in Marte videtur :
Hunc Martem dici Mars inimice probat.
Hic ab eo truncata jacent graviter caput, auris,
Tibia, pes, humerus, brachia, crura, manus.
Multa ferunt una Galli, quia ferre videntur
Vulnera, dampna, necem, plurima, prava, gravem.
Gallia nonne potest occasum plangere ? nonne
Tot deflere viros tot viduata viris ?
Prelia temptantes vix sexaginta supersunt,
Quos vexant pariter prelia, plaga, labor.

---

331 *M.* leniter — 333 inuisis, *M.* immisis — 335 *M.* premunivit — 336 tutus equus — 337 *M.* spernet — 341 *M.* canus — 343 laxa (*M.* laxat) — 344 sceleres (*M.* celeres) — 346 sine pene — 347 *M.* Proximum ... R. (*les lettres* mus huic rollan *sont effacées*) — 349 parcere, *M.* perdere — 352 inimisse — 353 Hec (*M.* Hic)

333 « Non vu [jusque-là] de ses ennemis, il s'approche de ses ennemis qu'il a vus (?). »

342 Ce galimatias signifie à peu près : « C'est à peine assez de dire : *il est excellent*, si on n'ajoute pas que c'est à peine assez. » Cf. v. 446.

347 « Il le condamne à la mort éternelle, » parce qu'étant païen il est damné en même temps que tué.

352 Je corrige, sans certitude, *inimisse* qui n'a pas de sens ; *inimice* signifierait « de mauvaise grâce, avec envie. »

Rollandum subit interea timor, horror et ardor :
Hic gravat, hic turbat, hic satis urit eum.
Martem tunc primo, mortem tunc primo veretur,
Marte tamen vinci mestus utroque magis.
Jam parat inspirare tube; cui sic Oliverus :
« Desine, te pudeat! desine, namque pudor!
Num tibi, nonne tuis erit intolerabile, perpes,
Maximus, obprobrium, dedecus, atque pudor? »
Hic tamen inspirat, Turpino crebro rogante :
Hoc monet, hoc cogit ira, necesse simul.
Mirantur sonitumque stupent hunc omnia : montes,
Arva, nemus, valles, equora, terra, polus.
Rumpuntur vene capitis conamine tanto,
Et sibi nare cruor manat utraque simul.
In sua regna means sonitus rex inter agendum
Audit et agnoscit, notaque causa sibi.
Comperto scelere, comperta sedicione,
Vinclis imprimitur rege jubente Gueno.
Estuat, insanit, languet, redit, et sua turba
Cum languente dolet, cum redeunte redit.
Dum gradiuntur inest furor omnibus omnis in omnes :
Causa rei scire submonet ire cito.
Interea Marte rex Marsilius premit hostes,
Nam dat eis primum vulnera, deinde mori, (154 v° *b*)
Inque viros vires jubet exercere Quirites,
Exercetque suas instimulando suos.
Rollandum noscens per membra, per arma, per actus,
Miratur tot eum prelia posse pati.
Hunc natumque suum visus videt, instat utrique,
Prebet utrumque fuge, terret utrumque fugans;
Patris in aspectu nato dat dampna, dat ictus :
Perdens ante suos perditur ense suo;
Preveniens regem regi dextram secat : ictus
Dampna gemit, mortem vitat, initque fugam.

---

366 D. ne te pudet — 367 intollerabile — 370 *M.* rogit — 371 hec — 374 utroque — 375 iter — 378 Vinctus — 386 Exercentque s. in stimulando — 387 *M.* peractus — 389 *M.* vis.. — 390 intret — 392 *M.* autem

379 Il s'agit de Charlemagne et non, comme on pourrait le croire, de Guenelon. *Languere*, ici comme au v. 442, a le sens de « se pâmer ».

382 Je ne puis éclaircir cette construction.

385 *Quirites* au sens de « guerrier », fréquent au moyen âge.

392 « Celui qui auparavant tuait les siens [ceux de Rolland] est tué par son épée. »

Jam minus est audax rex, non ausus remanere ;
Gens regis fugiens cum fugiente fugit.
Obliquo feriens Oliverus contrait, angit ;
Terret Agalifus ictibus, ense, minis :
Leditur et ledit ledentem primo relisus,
Postremo lesus funera prima subit.
Plenus vulneribus, post vulnera tanta recepta,
Vulnerat innumeros in moriendo viros ;
Jam velut insanus, jam cedit ut orbus in hostes ;
Debilitat visus subtrahiturque vigor :
Rollandum ferit inscius, ast minime nocet illi,
Nulliusque locum vulneris ictus habet.
Dum stat, dum pugnat, stupet ictum taliter ictus ;
Respicit, et facies vix sibi nota sui.
Inquit : « Non hostem velut hostis ledis, ut hostem
Hostis ; amicus ego non tuus immo tibi.
Nosce tuum, nosce ; forsan non noscis ad ictus :
Id res, id gladius, id tua facta probant. »
Audita voce dolet, et veniam petit inde :
Dat veniam, factum nam veniale videt.
Mox est lapsus equo, pedibus submissus equorum :
Proh pudor ! ecce jacet, proh dolor ! ecce perit !
Res gravis, occasus gravior, plus funus utroque :
Iste dolor dolor est plusque dolore dolor.
Rollandus jam non vexat nisi tercius hostes,
Tercius impugnat, tercius obstat eis ;
Turpinus comes huic hinc, Walterus comes inde :
Hic trux, ille ferox, hic probus, ille simul ;
Incedunt pedites, transfossi pectora pilis,
Dumque nocent aliis, spicula missa sibi.
Spicula Waltero dant vulnera, vulnera penam,
Pena metum mortis, luce carere metus.
Stat Rollandus adhuc et adhuc secat, efficit, arcet
Ense caput, telo vulnera, Marte viros.

---

397 *M.* augit — 398 *M.* Agalisus — 405 Rollandus, illi *manque* — 416 parit — 418 *M.* plus quam — 421 c. habet hinc, c. una — 423 Inceduntque pedes

399-400 « [Olivier] est blessé et, frappé le premier, blesse celui qui l'a blessé ; [Agalife,] blessé le dernier, meurt le premier. »

404 *Debilitat* au sens neutre m'est inconnu.

418 « Cette douleur est une [vraie] douleur et plus qu'une douleur. » Je ne pense pas qu'il y ait d'altération.

424 « Et pendant qu'ils combattent les autres, on leur lance des dards. »

Adventum Karoli gentilis turma perhorret :
Ne magis incurrat dampna redire parat;
Diffugiunt celeres velut in certamine ducti :
Si quis ibi primus, ultimus esse putat.
Forsan non metuunt regem, non agmina regis,
Non gladiatorum bella : quid ergo ? mori.
Seu metuunt seu non, abeunt nullo remanente :
Omnibus hoc solum cura tenere fugam. (155 r° *a*)
Sic cum Turpino Rollandus prelia finit ;
Hiis ita finitis finis utrique prope.
Turpinum graviter gravis arripit extasis ; exhinc
Nutat, vi penitus deficiente sibi ;
Rollandusque fere moritur viso moriente :
Languet, vultque mori cum moriente suo.
Jam velut exsanguem locat hunc exsanguis in herba,
Et prius immundà vulnera mundat ei;
Herba refrigerium dat ei dum cumbit in herba :
Erecto capite vix sedet haut sine vix.
Rollandus semel ac iterum pede corpora volvens
Huc illuc meat in sanguine crure tenus :
Circumquaque legens fert corpora patriciorum,
Quorum plus mortem quam sua fata gemit ;
Absolvit prius hos Turpinus, signat abinde,
Mox anima corpus egrediente suum.
Rollandus cedem, gemitus, loca cede referta,
Aspicit, emittit, deserit, itque mori.
Dum moriens magis affectat quam vivere mortem,
Dulce mori visum, vivere triste sibi.
Adnixus scopulo requiem petit, aspera passus,
Et supplex veniam supplice voce rogat.
Hunc credunt obitum gentiles unus et alter,
Et cornu capere curat uterque suum :
Aspiciens hos, obliquo cornu feriente,
Se secus utrique dat moriendo mori.

---

438 utroque — 443 exanguis (*M.* exsanguis) — 446 *M.* hic sine vi — 451 hoc — 455 *M.* vincere — 459 adeunt

431 Vers obscur : *in certamine* = « à l'envi » ? Mais *ducti ?*

446 « Il se tient à peine assis, et ce n'est pas sans *à peine* » ; c'est-à-dire, si on n'ajoutait pas *à peine*, on ne pourrait pas dire qu'il se tient assis ; cf. v. 342.

Dum moriens orat, mors vite terminat horam :
Jam quasi nullius, jam quasi nemo jacet.
Proh ! quia Gallorum tu spes, tu fama fuisti,
Et probitas et dux et decus omne simul !
Gallia te nudata jacet, quia te prius ente
Quid fuit ? orbis honor ; quid modo ? tota nichil.
Virtus miratur te taliter adnichilari,
Mors etiam per eam te potuisse mori.
Quid promam, quid non ? satis est hoc promere solum :
Francigene gentis gloria solus erat.
Illum, patricios, cives, proceres peditesque
Rex obiter veniens Marte jacere videt ;
Non hos, non illos tantummodo, sed simul omnes
Rex cum gente sua fletque doletque simul :
Summos quo ? summo ; mediocres quo ? mediocri ;
Parvos quo ? minimo turba dolore gemit.
Accitur Gueno penas pro fraude daturus ;
Mox ereptus equo dilaceratur equis.
Pro fraude scita finita sibi sua vita.
Res ita finita testificatur ita.

Explicit de tradicione Guenonis.

Le *Carmen de prodicione Guenonis* n'a guère attiré jusqu'à présent l'attention des critiques qui se sont occupés de l'histoire poétique du désastre de Roncevaux. M. Michel s'est borné à le publier sans aucune remarque. Wilhelm Grimm, dans son introduction au *Ruolandes liet* (1838), en a donné une analyse (p. lxxiij-lxxv) et l'a ainsi apprécié au point de vue de la légende (p. xcix) : « Le poème latin, sur la date duquel je n'ose rien affirmer, mais dont la langue travaillée et difficile pourrait bien appartenir encore au XIIe siècle, a sans doute abrégé exprès le récit. Cependant Turpin, Galien et La Spagna ne connaissent pas non plus le rusé Blanscandiz : et, comme on l'a remarqué plus haut, le poème islandais est d'accord avec celui-ci pour ne pas faire intervenir Paligan. L'Espagne est appelée Morindia, ce que je puis seulement rap-

---

471 pr. cum n. — 474 obitum, *M.* vidit — 477 *M.* mediocre — 478-9 *M.* quos (*après le* 1er *et le* 3e quo *le ms. porte un signe d'interrogation très net*) — 481 *M.* finita

463 *Nullius*, « n'appartenant plus à personne », pas même à lui ?

procher de Morimonda, Marimonda dans Fierabras. » Dans mon *Histoire poétique de Charlemagne* (p. 105), j'ai dit en parlant de notre poème : « Cette composition, qui remonte peut-être au XIIe siècle, est d'un style et d'une versification bizarres. L'auteur a eu sous les yeux un texte dont quelques variantes ne se retrouvent dans aucun de ceux qui nous sont parvenus. » Et à différentes reprises (p. 105, n. 5; p. 271, n. 2; p. 272, n. 2, 4; p. 273, n. 2), j'ai signalé certains traits de ce poème propres à jeter du jour sur les variantes de la tradition : c'est cette comparaison que je veux reprendre aujourd'hui avec plus de méthode et de détail. M. Léon Gautier ne parle du *Carmen* que très brièvement ; il lui donne le n° 6 parmi les « Variantes et modifications de la légende » et l'apprécie ainsi (III^2^, p. 569) : « Le ROLAND EN DISTIQUES LATINS suit la Chanson française [1], et non la *Chronique* de Turpin. L'auteur inconnu de ce poème médiocre fait mourir Turpin dans la bataille. Toutefois il raconte que Charles, après la conquête de toute l'Espagne, voulait se retirer pacifiquement en France, mais qu'il fut arrêté par l'ambition et l'orgueil de Roland : « Je ne sortirai pas d'Espagne avant d'avoir conquis Saragosse », s'écrie le neveu de Charlemagne. On resta donc, et Roland mourut. » — Je ne pense pas qu'on ait parlé du *Carmen* dans d'autres études critiques [2].

Ce poème me paraît cependant mériter l'attention, particulièrement éveillée depuis quelque temps sur l'histoire de l'héroïque légende de Roncevaux. Il repose en effet sur une forme de cette légende qui n'est certainement pas identique à celle que nous offre la *Chanson de Rolland* telle qu'elle se présente dans le manuscrit d'Oxford, celui de Venise, les renouvellements rimés et les versions étrangères anciennes. Le *Carmen* ne s'appuie pas non plus sur la chronique de Turpin, comme suffit à le prouver le fait que, comme la *Chanson*, il compte l'archevêque de Reims

---

1. M. Gautier met ici entre parenthèses : G. Paris, *Hist. poét.*, p. 105. En disant « *la* chanson française », il semble désigner le texte d'Oxford, ce qui n'était pas ma pensée.

2. M. Rosenberg n'en dit mot dans son livre d'ailleurs intéressant et trop peu remarqué sur *la Chanson de Roland* (Copenhague, 1860). M. Laurentius (*Zur Kritik der Chanson de Roland*, Altenburg [1876]) et M. Dœnges (*Die Baligantepisode im Rolandsliede*, Heilbronn, 1880) n'en parlent pas davantage. — J'ai écrit cet article sans avoir lu (sauf les dernières pages il y a deux ans) le livre de M. Grævell : *Die Charakteristik der Personen im Rolandsliede* (Heilbronn, 1880). L'auteur de ce travail fort remarquable, malgré quelques erreurs et quelques bizarreries, se rencontre avec moi en plusieurs points; je les noterai par la suite. Il apprécie ainsi le *Carmen*, qu'il appelle *lR* (p. 33) : « Que *lR* (aussi bien que le Turpin) ait eu un modèle qui avait pour base des chants populaires, c'est ce qu'on peut conclure du fait qu'à côté de divergences frappantes avec *r* [= *R*] (et aussi avec *t* [= *T*]), il présente souvent un accord presque littéral avec le *Rol.* qui nous est parvenu. » Cf. *Hist. poét.*, p. 105.

au nombre des morts de Roncevaux. Il représente donc une forme particulière de la légende, et il peut ainsi, par la comparaison avec les deux autres, servir à la critique de cette légende. C'est à ce point de vue que je vais l'examiner, après avoir présenté quelques observations sur les principes de cette critique et sur les résultats qu'elle a obtenus jusqu'ici.

Nous avons, comme on sait, des renseignements assez précis sur l'expédition d'Espagne de 778, d'une part dans la *Vita Karoli* d'Eginhard, d'autre part dans les *Annales* attribuées autrefois à Eginhard, plus tard à Angilbert, sans parler de la *Vita Hludovici* de l'Astronome, qui n'ajoute rien aux deux autres [1]. Il est clair que, dans les formes postérieures de la légende, les traits qui se rapprocheront le plus des renseignements fournis par Eginhard et les Annales seront les plus anciens ; mais ce moyen de contrôle est rarement applicable, ces renseignements étant très concis et les textes poétiques, postérieurs pour le moins d'environ trois siècles à l'événement qui en fait le sujet, n'ayant gardé que peu de traits rigoureusement historiques. Ils en ont toutefois conservé plus qu'on ne serait tenté de le croire, et ils en ont peut-être plus que nous ne pouvons le savoir. Remarquons ici que, dans tous les textes poétiques comme dans l'histoire, Charles revient d'Espagne après y avoir pris beaucoup de villes et de châteaux [2], mais sans s'être rendu maître de Saragosse, dont il a cependant reçu un tribut et des otages ; son arrière-garde, séparée du gros de l'armée, est attaquée à l'improviste dans une vallée des Pyrénées, et massacrée tout entière ; parmi les morts se trouve un illustre seigneur du nom de Hruodland. Outre ce fonds commun, nous verrons que d'autres traits mentionnés par les historiens se retrouvent dans telle ou telle des narrations poétiques.

Ces narrations s'appuient, tout porte à le croire, sur des chants contemporains de l'événement. La tradition orale, qu'on a invoquée comme une autre source où auraient pu puiser les poèmes, ne conserve pas aussi longtemps et aussi fidèlement le souvenir des faits historiques [3] : elle n'existe guère, à vrai dire, en dehors des formes poétiques qu'elle peut avoir reçues dès son origine, si ce n'est grâce à quelque circonstance tout à fait particulière. Il est probable que les chants dont il s'agit durent naître dans l'armée même de Charlemagne aussitôt après le

1. Ces trois textes sont reproduits dans la préface de M. Gautier à son édition de 1880, p. ix-x.

2. Eginhard : « Omnibus quæ adierat oppidis atque castellis in deditionem susceptis. » Cf. *Roll.* : « N'i ad castel ki devant lui remaignet, Murs ne citet n'i est remés a fraindre ».

3. M. Grævell, p. 148, fait à peu près la même remarque.

désastre et être portés par elle dans tout le royaume des Francs ; il y en eut sans doute d'allemands, qui se perdirent sans laisser de traces[1] ; il y en eut de romans, qui se répandirent dans les diverses provinces de la France du Nord. Ils furent particulièrement bien accueillis, et probablement dès ces premiers temps amplifiés, dans la marche de Bretagne, dont Hruodland était comte et où son nom resta en grand honneur, et c'est sans doute dans cette région que se forma, par des additions successives, le noyau du poème qui nous est parvenu ; vers la fin du xe s. il paraît avoir subi une révision angevine et peut-être, un peu plus tard, un remaniement dans un sens plus largement national ; la forme que l'on peut reconstituer (imparfaitement) à l'aide de tous nos manuscrits français et étrangers paraît appartenir au troisième quart du xie siècle[2]. — En face de cette forme se place celle qui a servi de base aux ch. xxi-xxix de la chronique de Turpin, et qui diffère de la première en plusieurs traits, dont nous aurons occasion d'examiner plusieurs par la suite ; ce qui rend la comparaison entre les deux textes assez scabreuse, c'est qu'il n'est pas toujours facile de discerner, dans le récit du faux Turpin, ce qui appartient au rédacteur de la chronique de ce qu'il trouvait dans sa source. La chronique de Turpin n'a peut-être pas été rédigée avant 1150[3], mais il est certain que le récit en question s'appuie sur un poème bien plus ancien, et il est incontestable qu'en beaucoup de traits il se rapproche plus que la *Chanson* de ce qui a dû être la forme primitive de la légende[4]. Entre ces deux textes, le *Carmen* prend une place intermédiaire : il est d'accord tantôt avec Turpin contre la *Chanson*, tantôt avec la *Chanson* contre Turpin ; il présente d'ailleurs avec la *Chanson* des ressemblances tellement étroites en certains passages qu'il est impossible de douter que le poème français suivi par le *Carmen* n'ait eu un noyau identique à celui de la *Chanson*, en sorte qu'on peut, par la comparaison, reconstituer au moins en partie ce noyau commun, quitte à rechercher ensuite, pour les parties où les deux poèmes diffèrent, lequel est le plus près de la forme primitive. Dans cette recherche, la comparaison avec le Turpin sera extrêmement utile, de même que le *Carmen* sera très précieux si on compare Turpin à la *Chanson*. Toutefois, il est bon de le dire tout de suite, le rapport n'est pas le même : l'accord de R (*Chanson*

1. Il ne paraît pas qu'on puisse faire remonter à cette source les récits sur la guerre d'Espagne qu'a recueillis la *Kaiserchronik*.
2. Voy. *Rom.*, XI, 400 ss.
3. Voy. *Rom.*, XI, 425.
4. Cette question a été traitée, avec une critique pénétrante, et, à ce qu'il me semble, presque toujours judicieuse, dans le travail de M. Laurentius cité plus haut. L'auteur y critique plus d'une des opinions que j'avais émises autrefois sur ce sujet. Partout où je suis maintenant de son avis, je me borne à renvoyer à son travail, jugeant inutile de polémiser contre moi-même.

de Rolland) et de T (Turpin) contre C (*Carmen*), l'accord de C et de T contre R sont en effet, au moins en général, suffisants pour attester l'antériorité de la forme commune à ces deux textes ; mais il n'en est pas de même de l'accord de C avec R contre T : R et C forment en effet vis-à-vis de T une seule famille, et leur accord nous permet seulement de remonter à leur auteur commun.

T, C et R sont-ils les seuls représentants des diverses phases de l'épopée de Rolland ? Je ne le pense pas. Indépendamment de quelques allusions éparses dans des poèmes postérieurs et qui seront relevées en leur lieu, il me semble que le poème de *Galien* peut être considéré comme représentant, dans son récit de Roncevaux, une branche issue directement du tronc commun, bien qu'elle ait peut-être reçu quelque greffe empruntée aux autres. Je n'en ferai toutefois que peu d'usage, ce poème n'étant présentement accessible qu'à travers diverses rédactions en prose ; il sera temps d'en exprimer plus soigneusement ce qu'il peut contenir d'utile à la critique quand on possédera, sinon l'original, du moins la forme poétique insérée dans la compilation de la *Geste de Monglane* [1]. Il est encore plus difficile d'utiliser une autre source, le *Viaggio di Carlo Magno in Ispagna* [2] ; à côté de traits qui sont ou particuliers à l'original (français, puis franco-italien ?) de ce récit, ou communs au *Viaggio* et au *Galien* [3], il en contient beaucoup d'autres qui se retrouvent dans les diverses variantes italiennes de la défaite de Roncevaux, lesquelles ou remontent directement à R, ou sont le produit de l'imagination italienne [4]. Je ne m'interdirai cependant pas, quand ils me sembleront utiles, les rapprochements avec le *Galien* (G), le *Viaggio* (V) et même les autres rédactions italiennes.

Il faut encore remarquer que la comparaison doit porter, non sur l'ensemble des diverses formes du récit, mais sur chacun des traits qui le composent. Telle version, en général moderne et altérée, pourra fort bien avoir seule conservé la forme ancienne de quelque épisode. Le travail auquel on doit les soumettre est fort semblable à celui par lequel on établit la classification de manuscrits d'âge différent remontant par des intermédiaires perdus à un original également perdu : il peut arriver

---

1. Voyez sur ce point le *Mélange* inséré ci-dessous.

2. *Il Viaggio di Carlo Magno in Ispagna* ... pubblicato per cura di Ant. Ceruti. Bologna, 1871, 2 vol. in-18. Voyez sur cette édition *Revue critique*, 1873, t. I, p. 10.

3. Une forme plus ancienne de *Galien*, sans doute à travers l'intermédiaire d'un poème franco-italien, est, comme on sait, insérée dans le *Viaggio*.

4. Ces variantes ont été fort bien étudiées par M. Rajna (bien qu'on puisse différer d'avis avec lui sur quelques points) dans son travail sur *la Rotta di Roncisvalle nella letteratura cavalleresca italiana* (*Propugnatore*, vol. IV, 1871) ; mais il n'a pas connu le *Viaggio*.

qu'une famille ou un manuscrit de peu d'ancienneté ou de peu d'autorité ait pour tel passage une importance capitale. Mais ici le travail est bien plus difficile et les résultats sont nécessairement moins précis. Sous les mains de poètes successifs, dont chacun d'ordinaire ignorait l'œuvre des autres, le récit primitif s'est modifié de maintes façons ; il n'est pas aisé de dire ce qui, dans ces branches dont le tronc commun nous est invisible et dont nous connaissons à peine la souche première et lointaine, est la continuation directe et légitime de la tige et ce qui a été ajouté, dévié, émondé, substitué par le temps, les accidents et le caprice. Aussi je ne prétends donner ici qu'une première reconnaissance d'un sujet intéressant et difficile, sur lequel, je n'en doute pas, il y aura encore à faire de nombreuses études. Je me borne même, à peu près strictement, aux points sur lesquels la comparaison du poème latin peut jeter quelque lumière.

Disons d'abord un mot de la forme sous laquelle se présentent à nous les noms des principaux personnages. Le *Carmen* n'en contient qu'un petit nombre : d'abord *Carolus*, sur lequel il n'y a rien à dire, puis *Rollandus*. Cette forme (*Rollant*, *Roulland*) est également celle de tous les manuscrits français et étrangers de R ; elle n'est cependant pas primitive : le *Hruodland* d'Eginhard a dû donner en français *Rodlant*, et l'existence de la dentale intérieure est attestée par le *Rutlandus* de Raoul le Tourtier au XIe siècle, par la forme provençale constante *Rotlan* [1], peut-être aussi par l'esp. *Roldan*, qui remonte à la première moitié du XIIe siècle [2]. T a, suivant les mss., *Rodlandus*, *Rothlandus* ou *Rotolandus*, où l'insertion de l'*o* a été amenée par l'euphonie et aussi peut-être pour favoriser la ridicule étymologie rotulus [3]. — Olivier est appelé dans C *Oliverus* (v. 225, 241, 267, 307, 365, 397), au lieu d'*Oliverius* de T [4] qui répond mieux à l'*Olivier* de R ; mais ce n'est qu'une altération faite pour la commodité de la versification [5]. — Des dix autres pairs, cinq seulement sont nommés : *Gero* (v. 241, 267, 320) à côté de *Gerinus* (241, 267), dans R *Gerier* et *Gerin* ; *Gero* paraît être aussi une altération du versificateur ; T a *Gelerus* et *Gelinus* ; c'est R ici qui a le mieux conservé les anciennes formes ; — *Samson* ou *Sampson* (v. 267, 309, 315), de même dans R et dans T (qui en fait un duc de Bourgogne, d'accord avec plusieurs chan-

1. Voy. Birch-Hirschfeld, *Die den Troubadours bek. ep. Stoffe*, p. 56 ss.
2. Voy. *Hist. poèt. de Charlemagne*, p. 204, 491.
3. Elle se trouve seulement dans la prétendue lettre de Calixte II sur Turpin et son livre : « Rotolandus interpretatur rotulus scientiae. »
4. Quelques mss. de Turpin ont *Oliverus* (voy. éd. Castets, p. 17). Les noms des guerriers francs dans Turpin se trouvent au ch. XI.
5. L'auteur des *Gesta Alfonsi VII*, pour la même raison, a *Oliverus* (*Hist. poèt.*, p. 490) ; de même Gilles de Paris (Michel, p. 243).

sons) ; — *Engelierus* (v. 305), dans R *Engeliers li guascuinz de Burdele*, dans T *Engelerus dux Aquitaniae ;* — *Anseus* (v. 317), répondant à l'*Anseïs* de R, mais inconnu à T. Il reste donc cinq des pairs de R, Bérenger (T *Berengarius*), Otton, Ivon, Ivoire et Girard, qui ne sont pas mentionnés dans C. — En dehors des pairs, C nomme *Turpinus*[1] (v. 267, 295, 319, 335, 421, 439, 451) et *Walterus* (v. 421, 425) ; ce dernier, qui est évidemment le *Gualtier del Hum*[2] de R, ne figure pas dans T, car le *Galterius de Termis* qui y est nommé est un tout autre personnage, emprunté mal à propos par T, comme beaucoup d'autres, à la geste des Narbonnais. — Le nom le plus intéressant est celui du traître : il répond, comme on sait, à l'all. *Wénilo, Wénilón ;* il a donc originairement deux cas bien distincts, au suj. *Guenle,* au rég. *Guenelon*[3] ; de très bonne heure une *s* s'est attachée au sujet. Cette déclinaison correcte se trouve dans quelques textes, par ex. dans Philippe Mousket[4]. Mais la forme *Guenles,* difficile à prononcer, perdit le plus souvent son *l* : déjà à la fin du xe s. ou au commencement du xie, le scribe qui nous a transmis le *Saint Leger* substituait *Guenes* au représentant légitime du latin *Waningus,* qu'il trouvait sans doute dans son original[5]. L'*l* de *Guenles* a également disparu de toutes les versions de R, qui donne *Guenes* au sujet, *Guenelon* au régime ; la même déclinaison se retrouve dans plusieurs autres poèmes, où parfois *Guene* est employé au régime, et plus souvent *Guenelon* ou *Guenelons* au sujet[6]. Par un accident phonétique fréquent, l'*e* de ce mot s'est changé en *a*, d'où *Ganes* au sujet, *Ganelon* (parfois *Gane*) au régime, ces formes n'apparaissant guère qu'après la chute de l'*u* originaire dans le groupe *gu*[7]. — *Guenles* a aussi

---

1. Quelques mss. de la chronique portent *Tulpinus* ou *Tylpinus*, qui paraît la forme la plus ancienne ; mais peut-être a-t-elle été rétablie par des copistes instruits.

2. Voy. *Rom.*, XI, 408.

3. Le groupe *n* + *l*, étant difficile à prononcer, amène au cas-régime la conservation de l'*e* (= *ĕ*) de *Wenilón*, tandis qu'au sujet la loi rigoureuse de l'accent en exige la suppression. De même p. ex. *or(d)ne* et *ordener*.

4. Je trouve trente fois le cas-sujet dans Mousket, du v. 5244 au v. 9566 : 21 fois on a régulièrement *Guenles*, 7 fois *Guenelons*, et 2 fois (6633-6663), par simple faute de copiste, *Guenelon*. Au cas-régime on a toujours *Guenelon*.

5. Voy. *Rom.*, I, 313 (str. 30 a).

6. Ainsi *Fierabr.* 305 *Guene* (rég.), 292 *Guenelons* (suj.), 306 *Guenelon ; Jeh. de Lanson* (*Hist. litt.* XXII, 572, 573) *Guenes* rég., *Guenellon ; Guenelon* dans *Gui de Nanteuil* 7, etc., *Aiol* 4439, *Gaufrey* 3999, *Renaut* p. 421.

7. Ainsi *Ganes Aie* 1614, *Gui de Bourgogne* 1148, *Gaidon* 80, *Gane* rég. *Gaidon* 16, 46 ; *Ganelon Aie* 23, *Gaidon* 481, 484, *Ganellon Parise* 20, *Ganelon* suj. *Gui de Bourg.* 1086, etc. De *Ganelon*, prononcé *Gãn'lõ*, est venue la forme *Gandelon*, aujourd'hui populaire en Picardie (*Rom.*, XI, 410). L'italien dit *Gano* et aussi *Ganellone*.

donné *Gueles*, d'où *Gales* [1]. — C a au nom. *Gueno*, aux autres cas *Guenonis*, etc.; il s'appuie évidemment sur un texte qui portait *Guenes* au cas-sujet comme dans R. — T se sépare ici des deux autres : il donne, suivant les mss., *Ganalo* ou *Ganalonus* au nominatif, avec les cas obliques afférents, c'est-à-dire que, à l'inverse de C, il a transporté au nominatif la forme du cas-régime. Mais ce nom porte d'ailleurs la marque d'une date plus récente, par la suppression de l'*u* du groupe *Gu*, et il semble indiquer par là une provenance méridionale [2]. On retrouve dans l'esp. *Galalon*, avec la suppression de l'*u*, le changement en *a* du second *e*, qui ne s'est opéré d'ailleurs que dans T [3] ; on a peut-être là un indice de la provenance de T, qui viendrait d'ailleurs se joindre à d'autres [4].

Quelques noms d'ennemis sont aussi mentionnés dans C : d'abord celui de *Marsilius* (v. 25, etc.). Cette forme répond au *Marsilie* de R [5], *Marsilie* ou *Marsile* de vingt autres textes. T a *Marsirius*, forme évidemment plus récente [6], et qui pourrait bien avoir un caractère dialectal [7]. Les autres ne se retrouvent pas dans T, mais figurent dans R : *Margaretus* (v. 280), qu'il faudrait peut-être lire *Margaritus*, est *Margarit ;*

---

1. Je ne puis me rappeler présentement dans quel texte j'ai rencontré cette forme intéressante, qui répond à la forme *Nales* (dans *Huon de Bordeaux*) parallèle à *Naimes* et provenant également de la forme primitive *Namles*.

2. L'*u* du groupe *gu* (= all. *w*) disparaît de très bonne heure dans le Midi. On trouve cependant dans Peire Cardinal *Guainelo* (voy. Birch-Hirschfeld, *l. l.*, p. 59) ; l'*i* de cette forme se retrouve dans le *Gaino* du ms. XIII de Venise et du *Viaggio; Gaines* existe aussi en français.

3. Le changement de la première *n* en *l* paraît produit par l'assimilation. Il se retrouve, chose curieuse, dans un texte souvent cité de seconde main, mais qu'on n'a pas encore allégué directement dans l'histoire de l'épopée carolingienne. Il s'agit de l'inscription de Nepi (entre Viterbe et Rome). Cette inscription, qui est encastrée dans le mur de la cathédrale, est datée de 1131 et du pontificat d'Anaclet II (l'antipape Pierre de Léon). Elle a été publiée par Raph. Fabretti (*Inscriptiones antiquae*, Rome, 1699, p. 111), et c'est d'après lui que Le Bas l'a reproduite, p. 195 du 5e cahier de son *Recueil d'inscriptions*. Les chevaliers (*milites*) et consuls de Nepi menacent celui qui enfreindra le pacte qu'ils ont juré de la malédiction de Judas, de Caïphe et de Pilate, et ajoutent : « Item turpissimam sustineat mortem ut Galelonem (*sic*) qui suos tradidit socios. » Il paraît donc bien que cette allusion provient, non de la chronique de Turpin, qui n'était peut-être pas rédigée en 1131, mais des chansons françaises : on n'y voit pas le changement du second *e* en *a* qui caractérise la chronique. La chute de l'*u* peut indiquer un intermédiaire méridional. Ainsi l'épopée française avait pénétré au cœur de l'Italie dès le commencement du XIIe siècle.

4. Cf. *Rom.*, XI, 426.

5. On a dans R (et ailleurs) à côté de la déclinaison *Marsilies Marsilie* la déclinaison *Marsilie Marsilion ;* si C avait suivi cette dernière, il aurait *Marsilio, onis.*

6. L'*l* du groupe voy. + *lje* se change souvent en *r* (cf. *Rom.*, VI, 132), mais l'inverse n'a jamais lieu.

7. Ce changement est fréquent dans les dialectes du sud-ouest de la langue d'oïl : *mire* par exemple à chaque instant dans le Turpin saintongeais.

Grandonius (v. 319) est *Grandonie ; Abismus* (v. 334, 345) est *Abisme. Agalifus* (v. 398) répond à l'*Algalife* de R ; le versificateur latin a légèrement altéré, pour le faire entrer dans son vers [1], ce mot qu'il prenait sans doute, comme les remanieurs et les traducteurs de R, pour un nom propre, tandis que R y reconnaît encore, bien qu'il ne la comprenne plus très bien [2], la dignité du *calife* arabe [3]. La femme de Marsile est appelée *Bramimunda* (v. 92), comme dans les passages les plus nombreux du ms. d'Oxford, non *Bramidonie*, comme dans quelques autres, ni *Braimonde*, comme dans divers textes [4].

C ne contient qu'un petit nombre de noms de lieux. Celui même de Roncevaux ne figure pas dans le texte, mais seulement dans un des titres, sous la forme *Runcevallis*, qui ressemble beaucoup au *Runcievallis* de T [5]. L'Espagne est appelée *regnum Hispanorum* (v. 11), mais ce qui est singulier, c'est que, à deux reprises, le pays que parcourt Guenelon pour aller du camp de Charles à Saragosse est nommé *Siria* (v. 69, 73). Ce nom s'explique sans doute par le *Siriorum* du v. 74 : les Arabes d'Espagne étant qualifiés de Syriens (comme en réalité les Syriens en formaient une importante partie), le pays occupé par eux en prend le nom de Syrie. Toutefois je n'ai pas retrouvé ailleurs cette désignation : R connaît bien un *Sulian* (dans l'épisode de Baligant, et plutôt comme un Sarrazin étranger à l'Espagne), mais je ne vois même pas qu'on ait désigné au moyen âge comme des Syriens soit les Arabes d'Espagne [6], soit les mahométans en général. — Saragosse est appelée *Cesaris Augusta*, ce qui prouve chez l'auteur du *Carmen* une certaine érudition ; la forme classique était d'ailleurs *Caesaraugusta*, qui est conservée dans

---

1. Il ne pouvait faire brève la première syllabe de *Algalifus*, longue par position ; mais notons ici que, d'après la doctrine des écoles au moyen âge (voy. Thurot, *La Grammaire au moyen âge*, p. 426), on pouvait faire indifféremment, et dans la même pièce, longues ou brèves les premières syllabes des noms propres qui n'étaient ni diphtongues, ni longues par position. Ainsi notre poète dit *Guĕno* (1, 75, 378) et *Guēno* (39, 167, 203, 479), *Gĕro* (241) et *Gēro* (320). Cependant quelques noms avaient une quantité consacrée : il dit toujours *Kărŏlus* et aussi *ŏlĭvērus* (*ōlĭvērus* dans les *Gesta Alfonsi VII*, *ŏlĭvērus* dans Gilles de Paris).

2. Le ms. d'Oxford porte, comme on sait, deux fois *Marganices* pour *algalifes*. Au v. 1943 *Li marganices* doit être corrigé, d'après les autres textes, en *Li algalifes*, ce qui prouve bien que le poète regardait ce mot comme un nom commun.

3. Ce mot *algalife* de R est extrêmement intéressant. L'esp. ne possède que *califa*, sans l'article arabe : *algalife* est donc venu directement aux Français de la bouche des Arabes, sans doute dans cette expédition d'Espagne de 778.

4. Sur les diverses formes de ce nom, voy. Dœnges, *l. l.*, n. 71.

5. Je remets à une autre occasion une dissertation sur ce nom, son origine, son application et ses diverses formes.

6. Les *Surians* font cependant une notable partie de l'armée de Galafre dans *Mainet* (*Rom.* IV, 310 ss.).

T [1].— Le nom de lieu le plus intéressant de C est celui de *Morindia* (v. 17); W. Grimm y a vu, je ne sais par quelle distraction, un nom de l'Espagne, tandis que c'est certainement un nom de ville. Ce nom n'est pas inconnu à l'épopée : dans R, au v. 198, il faut sans doute lire, avec tous les mss. autres que celui d'Oxford, *Morinde* au lieu de *Commibles* [2], comme une des villes d'Espagne que Rolland se vante d'avoir conquises. Dans *Aie d'Avignon*, chose plus singulière, *Morinde* est présentée comme le séjour de Marsile et de ses fils après lui (v. 1603 ss.), au lieu de Saragosse. On ne voit pas d'ailleurs ce nom de Morinde dans le nord de l'Espagne, où il devrait se retrouver [3]. Quoi qu'il en soit, quand le poème s'ouvre, Charles vient de prendre la ville de Morinde, au lieu que dans R il vient de prendre *Cordres : Cordres* ne peut être que Cordoue, et ce nom a nécessairement été introduit dans l'épopée à une époque où avait disparu tout souvenir précis des événements de 778; le nom de Cordres a été mis là au hasard, comme celui d'une des villes les plus célèbres de l'Espagne, tandis que l'expédition de Charlemagne, comme on le sait, ne dépassa pas l'Ebre. En fait, peu de temps avant la retraite dont le désastre de Roncevaux fut un si funèbre épisode, Charles avait rasé les murs de Pampelune, et c'est peut-être cet événement qui était rappelé dans la chanson la plus ancienne; mais R et ses dérivés ne connaissent pas cette ville; elle figure dans T, mais bien auparavant et même dans une autre expédition. Il est possible que Pampelune ait d'abord été, on ne sait pourquoi, remplacée par Morinde, qui a subsisté dans C, puis par Cordres, que l'auteur de R aura préférée à cause de sa célébrité, sans savoir apparemment que cette ville était bien loin des Pyrénées [4].

Je passe maintenant à l'examen du récit de C, comparé aux autres versions de la légende.

Charles est resté en Espagne pendant sept ans (comme dans R) ; il y a pris villes et châteaux. Il vient de s'emparer de Morinde, et se dispose à retourner en France, quand Rolland s'y oppose : « Saragosse n'est pas prise, dit-il, le tyran Marsile y règne encore. Il faut lui envoyer un

---

1. La forme du mot dans R est digne de remarque : *Saragóce*, par un *o* fermé et un *c* = *z*, qui répond au *z* espagnol pour *st* (transformation inconnue au français), n'a pu être emprunté qu'à la langue vivante, sans doute dès le VIIIe siècle.

2. Si on conservait ce mot, il faudrait lire *Conimble* ou *Conimbre*, ville souvent mentionnée dans l'épopée française; mais Coïmbre n'est pas dans la région où il faut se restreindre.

3. On a proposé Miranda et Merida, qui ne conviennent ni l'une ni l'autre.

4. L'auteur de *Gui de Bourgogne* a suivi R : c'est devant Cordres qu'il laisse Charles en terminant son poème, dont il a voulu faire une introduction à R.

messager avec une lettre où on lui ordonne de faire sa soumission. » Le roi fait écrire une lettre impérieuse et menaçante. Rolland *juge* que le comte Guenelon doit porter la lettre ; il le faisait par amitié, mais Guenelon croit y voir de la haine : il menace Rolland et lui promet qu'il se vengera ; Rolland à son tour entre en fureur et veut tuer Guenelon ; les prières et la force les séparent. Rolland se propose pour faire le message, ce qui indigne Guenelon. Enfin Guenelon se met en route pour Saragosse. — Ce début, comme on le voit, est très différent de celui de R : dans R c'est Marsile qui prend l'initiative des négociations, sentant qu'il est hors d'état de résister à Charlemagne ; il envoie Blancandin au roi de France, et c'est pour rendre réponse que Guenelon est désigné par Rolland (je néglige les différences de détail dans le récit de la querelle entre eux). Dans T Marsire et Belligand [1], qui gouvernent Saragosse au nom de l'*amirant* de Perse, sont depuis longtemps, en apparence, soumis à Charles; mais il leur envoie Ganalon pour leur enjoindre de recevoir le baptême ou de lui payer un tribut ; il ne s'agit pas de la désignation de Ganalon par Rolland. — Ainsi T et C sont d'accord sur un point capital : c'est Charlemagne qui prend l'initiative et envoie le premier une ambassade à Saragosse. Il en est de même dans *Galien*. Ici Charlemagne, à peine arrivé en Espagne (ce trait est sûrement altéré), envoie, sur le conseil de Rolland et des pairs, Ganelon à Saragosse porter ses lettres au roi Marsile. — Les versions italiennes, *Spagna* en prose, *Spagna* en vers [2], *Rotta di Roncisvalle*, sont d'accord avec R dont elles dérivent [3] ; mais il n'en est pas de même du *Viaggio*. Cette compilation paraît avoir puisé à diverses sources, dont l'une était d'accord avec T, C et G : voici en effet ce qu'elle raconte (t. II, p. 111 ss.). Charles a conquis toute l'Espagne et vient de prendre, par un miracle, la ville de Lucerna [4] ; il est arrivé dans la vallée de Roncivalle, et là il propose aux siens d'aller attaquer Saragosse, dont le roi Marsile n'est pas encore soumis ; mais « Gaino » propose d'envoyer d'abord un messager à Marsile, qui lui mande de se soumettre et de se faire baptiser. Baudouin, frère de Rolland, fait le message, et, blessé mortellement à Saragosse, revient rendre le dernier soupir aux pieds de Charlemagne. Celui-ci cependant veut renouveler la tentative, bien qu'avant Baudouin déjà plusieurs ambassadeurs eussent eu le même sort. « Allora rispose Gaino

1. D'autres mss. portent *Belvigandus* ou peut-être *Beluigandus :* l'auteur aura voulu accommoder le mot à un rapprochement avec *belua ;* il est coutumier du fait.

2. C'est par distraction que W. Grimm (cité plus haut) dit que la *Spagna* ne connaît pas Blancandin ; elle lui fait jouer exactement le même rôle que R.

3. Voy. le travail cité de P. Rajna. Je laisse de côté le *Morgante*, où la libre invention de l'auteur s'est donné trop librement carrière.

4. Cf. *Rom.*, XI, 423.

di Maganza, e disse : Santa Corona, si vole trovare uno cavaliere valente e savio, che faccia la vostra ambasciata. Levossi in pede Rolando, e disse in questo modo : Santa Corona, in questo non si potrebbe trovare più savio omo, che faccia vostra ambasciata, di Gaino, perchè è savio cavaliere, magistro di cotale faccenda. » Gaino dissimule sa colère et se met en chemin, et c'est en route, la nuit suivante, qu'il rencontre un cavalier sarrazin qui s'appelait « re Blanzardino di Vallenoira » (*Viaggio*, II, 118). Ainsi R est seul contre T, C, G et un poème inconnu (peut-être une rédaction ancienne de G) qui compte parmi les matériaux du *Viaggio*. Nous pouvons en conclure hardiment que l'ambassade de Blancandin ne faisait pas partie du poème qui est la source commune de C et de R, et qu'elle a été ajoutée par le trouveur auquel nous devons R. M. Laurentius est arrivé à la même conclusion par la simple comparaison de T avec R ; je ne puis que renvoyer à ses excellentes réflexions (p. 9 ss.). J'ajouterai seulement que R porte encore d'autres marques d'incohérence que celles qu'il a relevées. Il fait très bien ressortir la contradiction qu'il y a entre les vers 18 ss., où Marsile dit, en parlant de l'impossibilité de résister à Charlemagne :

Je nen ai ost qui bataille li dunne,
Ne n'ai tel gent ki la sue derumpet,

et les v. 564 s. où il dit à Guenelon (et la suite prouve qu'il dit vrai) :

Jo ai tel gent, plus bele ne verreiz :
Quatre cenz milie chevaliers puis aveir.

Il montre aussi que l'ambassade de Guenelon est inutile après celle de Blancandin : il suffirait de renvoyer celui-ci en lui disant de ramener le tribut et les otages. Mais ce n'est pas tout. L'attitude provocante de Guenelon devant Marsile, par laquelle il risque sa vie, est absolument inexplicable après son entente avec Blancandin (v. 403-4) ; elle est même hors de propos sans cela, à l'égard d'un ennemi qui vient d'envoyer faire sa soumission ; elle se comprend fort bien au contraire si Guenelon est envoyé par Charles à Marsile spontanément, et si celui-ci n'a fait encore aucune proposition de paix[1]. Il en est de même de toute la délibération du conseil de Charles au sujet de l'envoyé qu'on choisira et du péril qu'il courra : il est clair que ce péril est bien plus probable si l'envoyé doit aller de but en blanc sommer Marsile de se soumettre. Il est vrai que Rolland rappelle un fait antérieur, qui justifierait les craintes qu'on peut avoir : déjà il y a quelque temps Marsile a envoyé, comme cette fois, quinze messagers porteurs de rameaux d'olivier et qui ont dit au roi les « paroles mêmes » de Blancandin ; Charles a renvoyé avec eux Basan et Basile,

1. Cf. Grævell, p. 35.

que le roi de Saragosse (sur le conseil de son oncle l'*algalife*, à ce qu'il semble résulter du v. 493) a fait décapiter. Mais toute cette histoire fait l'effet sensible d'une interpolation : Blancandin ni Marsile, dans leur délibération au sujet de l'ambassade, n'y font aucune allusion, ce qui est bien surprenant ; Charles n'en dit rien dans sa réponse à Blancandin ni dans les instructions qu'il donne à Guenelon, et en parle seulement dans sa lettre à Marsile. L'invention par laquelle Guenelon le satisfait au sujet de l'algalife dont il a réclamé l'extradition est tellement grossière qu'on ne peut concevoir que l'empereur s'y laisse prendre [1]. A mon sens, cette histoire de Basan et Basile, épisode de la guerre d'Espagne telle qu'elle s'était accrue depuis le IXe siècle entre les mains des jongleurs [2], a été le modèle que l'auteur de R a suivi dans son récit de l'ambassade de Blancandin. Pourquoi a-t-il jugé bon de substituer ce récit au début, semblable à celui de C, qu'il avait sans doute sous les yeux ? Peut-être pour avoir l'occasion de tracer ce beau tableau de Charles au milieu de sa cour qui remplit les vers 96-121, et aussi pour remplacer par l'entretien entre Blancandin et Guenelon l'ancien récit de la corruption de celui-ci (voy. plus loin). Ce Blancandin, qui joue un si grand rôle au début, n'est plus nommé dans la suite du poème : preuve manifeste que l'épisode où il occupe tant de place est étranger au reste [3]. Il en est de même, chose plus singulière encore, de ces otages dont il est tant question, parmi lesquels doit se trouver le propre fils de Blancandin ; on les annonce (v. 40, 57, 147, 241), on les réunit (v. 646, 655 *bis*), on les amène à Charlemagne (v. 679) ; mais par la suite il n'en est plus dit un mot ; on ne nous raconte pas, ce qui avait cependant son intérêt, le supplice que l'empereur dut leur infliger quand il connut la trahison de Marsile. C'est sans doute que dans le poème plus ancien, comme dans T et dans C, il n'en était pas question.

Sur un autre point, C est d'accord avec R contre T : il ne mentionne également que Marsile comme régnant à Saragosse, et ne connaît pas son frère Belligand. Dans R on voit bien reparaître plus tard un Baligant, inconnu à C ; mais ce Baligant est le suzerain de Marsile et non son frère ;

---

1. Cf. Laurentius, p. 13-14.
2. Cf. Grævell, p. 37.
3. Voy. *Hist. poét.*, p. 267. Dans la *Karlamagnus Saga* (I, 53), où cet événement est raconté, il n'est pas parlé de l'intervention de l'algalife; mais le texte de R que le traducteur norvégien a eu sous les yeux pour sa huitième branche ajoutait après le v. 493 de O un vers plus explicite sur ce point : Charles veut, dit Marsile, que je lui envoie mon oncle Langalif, « qui a été cause de leur mort. » — Dans le poème de Nicolas de Vérone (*Prise de Pampelune*, v. 2458 ss.) et par suite dans la *Spagna* en prose et en vers, Basin et Basile sont envoyés à Marsile sans ambassade préalable de celui-ci, et l'algalife n'est pour rien dans leur pendaison. Le *Viaggio* ne connaît rien de cet épisode.

il est l'*amiral* de toute la païennie ; il intervient dans l'action après la défaite de Marsile pour essayer de la venger, mais est lui-même vaincu et tué par Charlemagne. Que cet épisode de Baligant ait été ajouté à une forme de R qui ne le possédait pas, c'est ce qui n'est pas douteux[1] ; mais tous les représentants de R le possèdent ou le connaissent. La fin de C est sans doute tronquée, comme nous le verrons ; mais il est fort peu probable que l'original de C ait connu cet épisode. C comparé à R, où l'épisode de Baligant est d'addition récente, nous conduit donc à un poème antérieur qui, comme R, faisait de Marsile le seul roi de Saragosse, et qui ne connaissait sous aucune forme Belligand ou Baligant. C'est ce poème qu'il s'agit de comparer pour ce trait à T, où Saragosse est au pouvoir des deux frères Belligand et Marsile. J'ai pensé jadis que, l'épisode de Baligant étant dans R une addition assez récente, T l'avait cependant connu, et qu'il avait mal à propos fait du Baligant de R un frère de Marsile, en supprimant le récit qui concerne dans R l'amiral Baligant. M. Laurentius a déjà réfuté ce système en s'en tenant à la comparaison de R et de T ; mais on peut aller plus loin encore. Divers textes en effet, qu'on ne peut regarder comme ayant puisé dans T, nous représentent Marsile et Baligant comme les deux frères, régnant ensemble à Saragosse, et attaquant ensemble Rolland à Roncevaux. Je citerai d'abord diverses versions de *Mainet* : dans les fragments que j'ai publiés et dans Girard d'Amiens, Baligant et Marsile sont les deux fils de Galafre (voy. *Rom.* IV, 312[2]) ; il en est de même dans le *Karleto* franco-italien et dans la version des *Reali*[3]. Parmi les variantes du récit de Roncevaux, je ne citerai pas la *Spagna* en rime et en prose, qu'on doit regarder comme représentant un mélange de T avec R ; mais voici

---

1. Voy. la dissertation de M. Dœnges. L'argument le plus péremptoire est celui qui est tiré de la réapparition de l'olifant de Rolland, intact, dans l'épisode de Baligant, après qu'on nous a raconté (v. 2295) que Rolland l'avait brisé sur la tête d'un païen. Voyez ce qui est dit plus loin à ce sujet. Je suis porté à croire que l'épisode de Baligant a d'abord formé un poème à part, que le dernier rédacteur de R a annexé ; mais je crois impossible, comme l'a essayé M. Dœnges, de restituer R tel qu'il a dû exister sans cet épisode : le rédacteur les a trop intimement mêlés l'un à l'autre.

2. L'auteur d'*Aspremont* a connu un *Mainet* semblable. Charlemagne dit, en parlant de « Durendart la trenchant, » qu'il l'a conquise « sor (*l.* soz) Florivile (cf. le *Florimont* des fragments de *Mainet* et de Girard d'Amiens) », et ajoute : *Li fiz Galafre, Marsille et Baligant, La me tolirent soz Tolose la grant.* Bekker, qui cite ces vers (*Fierabras*, p. 178), lit d'après son ms., évidemment fautif : *Le fiz Marsille, Balafre et Baligant.*

3. Ces derniers textes connaissent un troisième frère, *Falsirone*, lequel provient de R, où Marsile a en effet un frère qui se nomme *Falsaron*, mais qui paraît à peine. On reconnaît bien ici le caractère de compilation des poèmes composés en Italie : en combinant les textes où Marsile a pour frère Baligant et ceux où il a pour frère Falsaron, ils lui ont donné deux frères.

deux allusions, l'une et l'autre du XIIe siècle, qui nous renvoient à un poème où les deux frères Marsile et Baligant attaquaient ensemble les Français à Roncevaux. La première est dans le troubadour catalan Guiraut de Cabreira, qui écrivait certainement avant 1200 sa fameuse pièce *Cabra juglar*. Or il cite :

De Ronsavals
Los colps mortals
Que ferol dotze compaignon,
Con foron mort
E pres a tort,
Trait pel trachor Ganelon
A l'amirat
Per gran pechat
Et al bon rei Marselion [1].

Cet *amirat* n'est autre en effet que Baligant, qui sans doute, dans le poème auquel renvoie Guiraut comme dans *Galien*, était présenté comme frère de Marsile, mais comme régnant ailleurs qu'à Saragosse [2] et ayant le titre d'*amiral*. L'autre allusion est dans le Guiteclin de Jean Bodel, où un païen dit à Guiteclin :

Charles passoit as pors entre les desrubanz,
Qant an la rieregarde se feri Baliganz,
Marsiles tes [3] cousins a cent mil Aufricans [4] ;
Vint mil en detrainchierent a lor espiez trenchanz :
La fu morz Oliviers et ses conpainz Rollanz,
Li doze per de France, don Charles est dolanz [5].

Dans *Galien*, comme je viens de l'indiquer, Belligant est le frère de Marsile et possède un autre royaume, qui n'est pas désigné ; il n'arrive à Roncevaux qu'après la mort de Rolland [6] et une première revanche prise par Charlemagne sur Marsile (lequel n'est pas tué comme dans T

1. Voy. Birch-Hirschfeld, *l. l.*
2. Si on admet (voy. *Rom.*, IV, 309) que Galafre possédait à la fois Tolède avec le titre d'*amirant* (*Mainet*, II, 90, 99 etc.) et Saragosse avec le titre de roi (*Mainet*, I, 93, 101), on pensera sans doute qu'après sa mort Baligant était devenu amirant de Tolède et Marsile roi de Saragosse.
3. Le ms. A porte *ses cousins*, ce qui offrirait une nouvelle variante ; mais outre que ce ms. n'a pas d'autorité contre R et L réunis, *tes cousins* est justifié. Il y avait, d'après les poèmes, une parenté entre Galafre (père de Marsile et de Baligant) et Justamont (père de Guiteclin) ; voy. *Mainet*, I, 149 (*Rom.*, IV, 319).
4. C'est la leçon d'A ; R a *Persanz*, L *autretanz*.
5. *La Chanson des Saxons*, p. p. Fr. Michel, t. I, p. 11-12.
6. Au moins dans le *Galien* imprimé.

et n'est blessé que par Charles dans ce second combat et non comme dans R par Rolland) ; il livre, avec cent mille hommes, une nouvelle bataille aux Français, où il est vaincu et tué par l'empereur lui-même, comme le Baligant de R [1]. Il est difficile de dire si G représente une phase intermédiaire entre la version de T et celle de R ou s'il offre au contraire une combinaison des deux : la première hypothèse me paraît plus vraisemblable [2]. — Ainsi, en résumé, divers textes sont d'accord avec T pour faire de Belligant ou Baligant le frère de Marsile; amis en général ils le font régner ailleurs qu'à Saragosse, tandis que dans T les deux frères gouvernent ensemble cette ville; dans la plupart, comme dans T, Baligant et Marsile attaquent ensemble les Français à Roncevaux ; dans G Baligant ne les attaque que plus tard ; dans C il n'est pas question de Baligant, et dans R, où il n'est pas frère de Marsile, il n'a été introduit que postérieurement. Il est difficile de décider laquelle, de la version de T, de celle des autres textes, ou de celle de C, est la plus ancienne. Si nous nous reportions à l'histoire; nous trouverions diverses circonstances, trop longues à étudier ici, qui pourraient faire préférer le récit de Turpin, en montrant qu'il y avait réellement à Saragosse deux chefs musulmans, qui avaient fait à Charles une soumission apparente [3], et sur lesquels les Francs durent faire retomber en commun la responsabilité du désastre de Roncevaux [4] ; mais on n'arriverait sans doute pas à un résultat d'une évidence décisive. Il faut noter en tout cas que le Belligand de T joue, comparativement à son frère, un rôle absolument insignifiant ; le chroniqueur a même oublié, ce qui était sans doute dans son intention, de nous dire qu'il fut tué avec le reste de l'armée de Marsile lors du retour

1. David Aubert, d'après les rubriques communiquées par Reiffenberg (Phil. Mousket, I, 483-4), a dû connaître un texte analogue, qu'il a combiné avec Turpin.

2. Le *Viaggio* fait intervenir tout à coup, après Roncevaux, « Ballugant di Cicilia, » qui joue exactement le même rôle que le Baligant de R.

3. Si on pensait que l'épopée a dû à l'origine être très voisine de l'histoire, on serait tenté de voir dans l'ambassade de Blancandin le souvenir de celle qui vint en 777 trouver Charles à Paderborn et lui promit de lui livrer Saragosse. Parmi les envoyés sarrazins se distinguait un personnage nommé Bahlul, Bahalul, Bahaluc ou Belascut, dont le nom même aurait pu servir de type à celui de Blancandin. Mais à mon sens ce serait s'égarer que suivre cette voie.

4. Je ne veux pas traiter ici l'histoire de la formation de la légende de Roncevaux ; je ferai seulement remarquer que l'idée de trahison de la part des Musulmans dut se présenter de très bonne heure aux compagnons de Charles. Appelés devant Saragosse par les Sarrazins eux-mêmes, ils en avaient trouvé les portes fermées et avaient dû renoncer à la prendre ; les villes qu'ils avaient soumises s'étaient ensuite soulevées contre eux ; ils avaient dû raser les murs de Pampelune pour éviter la rébellion de cette ville ; ils étaient partis cependant avec des tributs et des promesses de paix : ils durent mettre sur le compte de la perfidie sarrazine l'attaque imprévue des gorges pyrénéennes.

de Charlemagne; et cet oubli est tellement frappant que plusieurs de ses traducteurs et remanieurs l'ont réparé de leur propre autorité [1].

Dans C, comme dans R, G et V, bien qu'avec certaines différences de détail, c'est Rolland qui désigne, qui *juge* Guenelon comme devant aller en message à Saragosse : Guenelon attribue ce conseil, qui vient de l'estime que Rolland a pour lui, à la haine; il se querelle avec lui et jure de se venger. Tout cela est étranger à T, et très probablement, comme l'a montré M. Laurentius, au récit le plus ancien. On attribua naturellement de bonne heure le désastre de Roncevaux à une trahison : quelqu'un avait dû donner aux ennemis (complices des Sarrazins d'abord, puis Sarrazins eux-mêmes) l'indication de la passe que suivrait l'armée, et les moyens de couper l'arrière-garde et de la détruire. Qui avait pu déterminer un Français [2] à un pareil acte ? L'or, les présents, les promesses. Et de fait, cette ancienne donnée s'est maintenue dans C, R et les autres textes à côté de la nouvelle [3]. Mais plus on s'éloigna du désastre, plus il sembla se concentrer dans la mort de Rolland : Guenelon dut avoir agi surtout par haine de Rolland, ce fut pour faire périr Rolland qu'il avait livré l'arrière-garde aux Sarrazins. Restait à trouver l'origine de cette haine; c'est dans C et dans R (d'accord avec G) qu'elle est le plus simplement et le plus naturellement expliquée : Rolland avait désigné Guenelon pour aller à Saragosse, où il risquait sa vie; de là le ressentiment de celui-ci. Il avait tort cependant; Rolland ne l'avait fait qu'à bonne intention, et, pour mettre la chose plus en évidence, R (cf. C) nous montre Rolland se proposant lui-même tout le premier pour faire le message, et après lui [4] Olivier, Naime et Turpin [5]. Mais cette explica-

1. Voy. Dœnges, *l. l.*, p. 6, 37. La mort de Baligant, lors du retour de Charles, est mentionnée dans le Turpin saintongeais, dans Philippe Mousket, et dans la chronique dont un fragment a été publié par Reiffenberg, à la suite de Mousket, d'après un ms. de Tournai, sous le titre d'*Histoire fabuleuse de Charlemagne* (l'auteur a d'ailleurs suivi Philippe Mousket). — Les versions de Turpin publiées par MM. Auracher et Wulff ne connaissent pas cette addition, qui ne se trouve, à ma connaissance, dans aucun ms. latin.

2. M. Vétault en fait un Allemand, et se livre à ce propos (*Charlemagne*, p. 239) à des réflexions fort peu sensées. Combien de fois faudra-t-il répéter que si, dans des poèmes postérieurs, Ganelon est, comme beaucoup de guerriers d'une loyauté irréprochable, un des descendants de Doon de Mayence, les Mayençais en masse ne sont des traîtres et il n'est appelé Ganelon de Mayence que dans les poèmes franco-italiens et italiens? Le pays de Ganelon dans l'épopée française ferait utilement l'objet d'une recherche spéciale. Notons seulement que R dit expressément de Guenelon qu'il est *de France* (v. 422).

3. Cf. Grævell, p. 87 et ailleurs.

4. Je soupçonne une interversion dans l'auteur de tous nos textes de R. Après le discours de Naime, qui décide l'envoi d'un messager, c'est Rolland qui doit s'offrir le premier, puis Olivier ; Naime ne se présente qu'après, quand l'empereur a déclaré qu'aucun des douze pairs (dont Naime ni Turpin ne sont) ne sera envoyé. Il suffit de faire passer la str. XVIII d'O avant XVII.

5. Cette addition, comme beaucoup d'autres de l'auteur de R, bien qu'elle

tion ne suffit pas : on remonta plus haut. A une époque sans doute très ancienne, puisque ce trait est commun à tous les textes [1], on avait fait de Rolland le neveu de Charlemagne [2], le fils de sa sœur Gisle [3] ; plus tard on raconta que Gisle, devenue veuve, avait épousé Guenelon, qui se trouvait ainsi le « parâtre » de Rolland. Turpin ne connaît pas encore cette invention [4], dont notre poème ne parle pas non plus. Il semble qu'elle ait été calculée pour expliquer le mauvais vouloir de Guenelon contre son fillâtre, par la jalousie qu'inspirent parfois à un second époux les enfants d'un premier lit ; je ne trouve cependant ce motif développé nulle part. Le ms. O, ici tout à fait isolé, fait dire plus tard à Guenelon, avouant qu'il est cause de la mort de Rolland : *Rollanz me forfist en or e en aveir ;* le vers est faux, le sens obscur, la construction louche, et à quoi peut bien se rapporter cette accusation singulière ? Il n'y a là sans doute qu'une faute de copiste [5]. D'après Philippe Mousket (v. 6660), Rolland se serait opposé au mariage de sa mère avec Guenelon, et telle aurait été la source de l'inimitié de celui-ci. A en croire une

---

soit poétique et donne lieu à de belles strophes, n'est pas sans inconvénients. Il est certainement très désobligeant pour Guenelon que Charles consente à le laisser partir après qu'il a refusé d'envoyer les douze pairs, Naime et Turpin, parce qu'il craint trop de les perdre. La manière dont Rolland se propose dans C est plus vraisemblable.

1. C ne le dit pas, mais c'est une omission fortuite.

2. J'avais cru pouvoir admettre (*Rom.* II, 148) que l'épitaphe de Rolland dans Turpin était authentique, et par conséquent que ce guerrier était mort à 38 ans : il n'aurait donc guère pu être le neveu de Charles, qui avait alors 36 ans. Mais M. Dümmler a découvert que cette épitaphe, adaptée par l'auteur du faux Turpin à son héros, était un centon de vers de Fortunat (voy. ci-dessous aux *Mélanges*). Au reste, il n'est pas douteux que Rolland ne fût pas le neveu de Charles ; l'imagination populaire a créé ce rapport, parce qu'elle se représentait déjà Charles comme un vieillard lors de l'expédition d'Espagne : si cette parenté avait existé, Eginhard l'aurait mentionnée.

3. C'est le nom primitif : Charles avait réellement une sœur de ce nom. Des textes postérieurs l'appellent Berte. Sur cette sœur, sur les récits d'après lesquels elle aurait eu Rolland de son propre frère Charles, sur ceux qui concernent son premier époux, voy. *Hist. poét.*, p. 378, 381, 407 ss. ; *la Vie de saint Gilles*, p. p. G. Paris et A. Bos, p. LXXV ss. ; *Rom.*, II, 363.

4. Dans R il est singulier que la femme de Ganelon, mère de Rolland, ne soit nulle part mentionnée en dehors du vers où Guenelon parle d'elle. Il semble que sa situation tragique, au retour de l'empereur, entre son frère, son mari, son fils mort par la trahison de Guenelon et son second fils (Baudouin) né de Guenelon, dût prêter beaucoup à la poésie. Les renouvellements la mettent en scène, mais bien faiblement.

5. Dans le poème de Konrad, la déclaration de Guenelon est bien préférable, et se rapporte parfaitement à la première partie de R. Il ne nie pas qu'il n'ait amené la mort des douze pairs ; mais il déclare que ce n'est pas une trahison, car il les avait défiés en présence de l'empereur : *Ih hâte in ê withersaget Ze thîner antwirte offenliche* (v. 8744-5) ; cf. *Roll.* 287 : *Desfi les en, sire, vostre veiant.* C'est du reste ce que dit le ms. O plus loin, aux v. 3771 ss. Cf. Grævell, p. 86, 121.

historiette bizarre, insérée dans la première branche de la *Karlamagnus Saga* d'après un poème perdu, Guenelon aurait, après la mère de Rolland, épousé une autre femme, et Rolland, ayant été sans le vouloir complice de l'adultère de cette femme, aurait eu l'imprudence de l'avouer à Guenelon et se serait ainsi attiré sa haine[1]. Dans des poèmes plus récents, comme le *Fierâbras*, Guenelon est naturellement traître, et il cherche toujours à mettre en péril Rolland et les pairs. Enfin dans les poèmes italiens il ne fait en cela que suivre les traditions de la maison de Mayence à laquelle il appartient. Tout cela est d'invention postérieure : R et C portent encore la trace d'une version où, comme dans Turpin, Guenelon, cru par tous fidèle et dévoué et l'ayant réellement été jusque-là, se laissait simplement acheter par Marsile. Si en effet, comme dans C et R, Guenelon, désigné par Rolland pour aller sommer Marsile de se soumettre, ne part qu'en exprimant sa colère de ce choix et en promettant de se venger, il est inadmissible que quand, à son retour, il désigne Rolland pour rester en arrière au passage des ports, l'empereur et son conseil ne pénètrent pas son dessein et acquiescent à sa demande. On trouve d'ailleurs à cet endroit dans R, comme on l'a remarqué, les restes visibles de deux versions différentes : dans l'une (v. 751-760), confirmée par un passage subséquent (v. 1023-27), on voit que Rolland n'a nulle méfiance de Guenelon et le remercie de l'avoir désigné pour un poste périlleux[2]; dans l'autre (v. 761 ss., cf. v. 746 ss.), Rolland, comme l'empereur, devine tout d'abord le plan perfide de Guenelon, ce qui ne les empêche ni l'un ni l'autre de se laisser diriger par lui[3]. C, dans le passage correspondant (v. 202-6), ne mentionne pas ces soupçons, ce qui est à la fois plus et moins vraisemblable[4]. — Ainsi, T a conservé la forme la plus ancienne du récit, qui est déjà modifiée dans l'auteur commun de C et de R, et un peu plus changée dans R.

Guenelon part pour Saragosse, et C nous représente (v. 51-88) les mouvements tumultueux de son cœur, son trouble pendant son voyage solitaire, ses angoisses quand il arrive à la ville ennemie ; à la fin son courage prend le dessus, et il se décide à se présenter fièrement à Mar-

1. Cf. Grævell, p. 121.

2. La strophe 751-760 et la strophe 761-765 se contredisent si visiblement que le groupe entier des manuscrits (français et étrangers) autres que O a supprimé l'une des deux. Seulement c'est la seconde qui a disparu, tandis qu'il aurait fallu supprimer la première, car la seconde est en harmonie avec celle qui vient après, et qui en reproduit un trait essentiel. Voy. sur ce sujet les remarques de M. Laurentius, p. 15-16.

3. M. Ottmann (*Die Stellung von V⁴ in der Ueberlieferung des Rolandsliedes*, Marburg, 1879) a présenté de tout ce passage les explications les plus subtiles et les moins acceptables.

4. Voy. encore ci-dessous, p. 502.

sile. — Ce devait être un fort beau morceau, dans le poème français suivi par notre versificateur latin, que ce voyage de Guenelon; il a forcément disparu de R, mais, par un singulier hasard, un fragment paraît s'en être conservé dans une strophe, d'ailleurs étrangement altérée, du ms. de Venise (v. 283-295) :

Civalça Gayne di e noit(e) a la luna,
Si cum quel hom che de mort a paura [1].
Contra son cival [2] a soa raxon tenua :
« O bon cival sor [3] ch'avi la cropa bruna,
Lasse lo pas(so), si tigni l'amblaura !
Vu passari la grant aigua de Runa [4],
Si passari la val de Gardamuna,
Che tant e fera et fort et argoioxa :
Quil che la passa mai in França no torna.
Al roi Marsilio portaro la recontra.
Quel chi ve (*l.* m'i) manda de mi no a miga cura :
Ço e Rollant, cui Damnedeo confunda !
Si fara el se de vita me dona [5]. »

De même dans le *Viaggio*, Gaino chevauche seul la nuit, « la luna era bella e chiara »; et Gaino, « cavalcando di mala voglia », exhale tout haut son courroux contre Rolland : « Tu mi mandi a Saragozza perchè io mora, e perchè Marsilio mi faccia appendere, e io giuro a Dio, che innanzi che torni a l'oste, ordinarò una tale tela, che in la vita tua non la vederai finita [6]. » *Galien* ne contient aucun détail sur le voyage de Guenelon. — Comment cette strophe, appartenant à la rédaction représentée par C, s'est-elle glissée dans un des mss. de R ? Il est difficile de le dire. On peut croire qu'elle avait été introduite, par un accident dont il y a d'autres exemples (on vient d'en voir un), dans l'auteur commun de tous les mss. de R, et que tous les autres, en comprenant l'incohérence avec le reste, l'ont supprimée. Mais on peut croire aussi qu'elle a

---

1. Le fr. n'ayant pas de forme *peüre*, ce vers est gravement altéré.
2. P.-ê. *A son cheval ?* ou *A Tachebrun ?*
3. Il faut supprimer *O* ou *sor*.
4. Dans plusieurs anciens poèmes, *Rune* désigne le Rhin ; mais ici je ne sais de quel fleuve il s'agit. Il est peut-être resté quelque chose de ce passage dans les vers du renouvellement : *Guenes chevauche, s'a son chief encliné ; Une aigue trove, le pont a trespassé ; Granz quinze liues a fort esperoné*. Au reste, ce passage est sans doute altéré ; le vers où est mentionné le val de Gardamune paraît de trop.
5. Toute cette fin est gravement altérée, puisque sur les six derniers vers cinq assonent en *ó.e* et un seul en *u.e*.
6. *Viaggio*, II, 118. J'ai déjà dit que dans ce texte Guenelon, parti seul, rencontre Blancandin en chemin ; celui-ci surprend ses imprécations contre Rolland, et en conçoit l'idée de l'amener à la trahison.

été introduite par quelque jongleur qui la savait par cœur dans un des nombreux intermédiaires qui ont dû exister entre cet auteur commun et le ms. de Venise, écrit en Italie au XIVe siècle. Elle fait double emploi avec la strophe XXX [1], qu'elle contredit, et qui manque dans V ; un copiste s'en est sans doute aperçu et a supprimé l'une des deux (la str. XXX) ; mais il a retranché celle qu'il aurait dû conserver, et sans laquelle il n'y a pas de suite dans son texte [2].

Guenelon, arrivé à Saragosse, va d'abord au palais, mais il n'y trouve pas le roi. Marsile est, comme dans les autres textes, dans un jardin, sous un grand pin [3] ; à ses côtés est assise la belle Bramimunde ; douze rois et vingt mille hommes l'entourent [4]. Guenelon, après avoir salué le roi, s'acquitte de son message avec l'insolence ordinaire des ambassadeurs dans notre épopée, et lui remet (comme dans R) la lettre de Charlemagne. Marsile irrité veut tuer Guenelon, qui tire son épée pour se défendre. Jusqu'ici, l'accord avec R est complet, mais ce qui suit est très différent. Dans R, les amis de Marsile le calment une première fois, puis Blancandin intervient et révèle au roi ses arrangements secrets avec Guenelon. Marsile se retire à l'écart avec ses conseillers les plus intimes ; il fait ensuite venir Guenelon, lui demande pardon de sa violence et lui en promet réparation, et entame avec lui un entretien qui se termine par l'échange des serments de trahison. Dans C les choses se passent nécessairement autrement : c'est la reine Bramimunde qui, émue de la beauté et de la noble attitude de Guenelon, intervient en sa faveur et remontre au roi qu'un envoyé n'est pas coupable de faire son message. Marsile

---

1. Cette strophe, qui commence comme l'autre : *Guenes chevalchet* ... a tout l'air de lui avoir été directement substituée par l'auteur de R.

2. Nous avons vu tout à l'heure le même accident pour deux strophes contradictoires juxtaposées dans l'auteur commun des versions de R.

3. Ce pin est mentionné dans O ; M. Perschmann (*l. l.*, p. 5) veut qu'on le supprime, parce que dans R les chrétiens seuls sont sous un pin, tandis que l'olivier est l'arbre des Sarrazins ! Voy. aussi Grævell, p. 21. Notre texte montre l'inanité de cette observation, que réfute encore le vers connu de Conrad sur le conseil de trahison de Marsile et de Guenelon : *Diez heizet der Pinrat.* Ce pin, sous lequel la trahison avait été jurée, était donc célèbre (n'oublions pas la haute antiquité de Conrad) ; il est aussi mis en évidence dans le *Viaggio*, II, 123. Cf. *Hist. poét.*, p. 272. — Je note ici que M. Rajna (*l. l.*, p. 42, 73-4) dit qu'on ne trouve dans les poèmes français rien de semblable à ce que racontent la *Spagna* en prose et celle en vers sur les marques du courroux céleste qui accompagnèrent ce fatal conseil : la fontaine près de laquelle il se tenait fut séchée, les arbres qui l'ombrageaient furent fendus et flétris (de même *Viaggio*, II, 127-8). On lit quelque chose de très analogue dans *Aie d'Avignon* (p. 30) : près de la salle du roi Marsile il y avait quatre lauriers ; *Ilec porparla Ganes la mortel traison, Dont morurent a glaive li doze compaignon : Si grant vertu i fist Damedieus por Charlon Que des loriers qui furent la planté environ Ainc puis n'en porta nul ne foille ne boton,. Et si sont trestout vert (?) de terre jusqu'en son.*

4. Cf. la str. II de R.

s'adresse alors à Guenelon et touche du premier coup le point sensible en lui disant : « Si Charles avait quelque amitié pour toi, il ne t'aurait pas envoyé ici ; peut-être est-ce Rolland qui t'a désigné : juge combien il t'aime ! » A cette insinuation, qui réveille naturellement toutes les colères de Guenelon, Marsile fait succéder les caresses, puis les présents (de l'argent, des vases d'or, un vêtement, des chevaux [1]) et les promesses ; Guenelon, cédant à la fois à la haine et à la cupidité (v. 161), finit par jurer qu'il trahira Rolland, et enseigne à Marsile ce qu'il devra faire. Puis il se fait donner les clefs de la ville [2], qu'il doit remettre à Charles comme gage de l'apparente soumission du roi païen. Guenelon, emportant les trésors qu'on lui a donnés [3], quitte Saragosse et regagne le camp français. — On peut trouver dans R même quelques vestiges de ce récit plus ancien : ainsi la beauté de Guenelon, qui est expressément signalée à d'autres occasions [4], devait naturellement éclater quand, pour se défendre, il rejette son manteau et tire son épée ; les païens s'écrient en le voyant : *Noble barun ad ci* [5] *!* Les paroles affectueuses de la reine (R 634-40) pourraient être un souvenir de C[6]. L'entretien de Marsile avec Guenelon dans R s'explique mieux s'il veut l'amener à trahir que s'il sait déjà par Blancandin que l'envoyé de Charles est gagné. T ne dit rien des circonstances de l'ambassade de Guenelon. G le représente comme prenant lui-même, par haine contre Rolland, l'initiative de la trahison. Mais le *Viaggio*, ici comme ailleurs, offre avec C plus d'un point de contact. Blanzardino, qui a rencontré Gaino en chemin, lui dit, comme Marsile dans C : « Tu poi bene vedere come poco

---

1. 152, 156. Dans R, outre la fourrure de sable qui est le gage de l'amende (voy. *Rom.* XI, 401), Marsile donne à Guenelon dix mulets chargés d'or et lui en promet autant tous les ans. Dans T, Ganalon reçoit vingt chevaux chargés d'or, d'argent et de riches étoffes.

2. « Claves regni, tocius regni », v. 173, 187 ; expression singulière. Ces clefs se retrouvent dans R, v. 654, 677. C ne parle pas des présents envoyés par Marsile à Charlemagne ; c'est sans doute une simple omission, car ils figurent dans tous les autres textes.

3. Marsile lui recommande de les cacher pour ne pas inspirer de soupçons à Charlemagne (v. 171) ; le conseil est sage, mais on ne voit pas comment Guenelon l'exécute. On ne dit pas non plus dans R comment il dissimule les dix mulets chargés d'or qu'il ramène de Saragosse ; il en est de même des vingt chevaux de T. G ni V ne parlent de présents faits à Guenelon.

4. *De son col getet ses grandes pels de martre Et est remés en son blialt de palie ; Vairs out les oilz e mult fier le visage, Gent out le cors et les costez out larges ; Tant par est bels tuit si per l'en esguardent* (v. 302 ss.). Cf. 367 ss.

5. De même dans *Huon de Bordeaux*, quand Huon est saisi dans le palais de Gaudisse et désarmé par les Sarrazins : *Enz el bliaut est Hues demorés..... Li Sarrazin l'ont asés regardé ; Dist l'uns a l'autre : Voiés bel baceler ! Il ne fu fais fors que pour esgarder ; Bele gent sont en France le regné : C'est grans damages quant l'estevra finer !*

6. C'est ce qu'a aussi supposé M. Grævell, p. 133.

ti ama Carlo e suo nepote Rolando, che ti mandano per ambasciatore dallo re Marsilio, che per altri tempi passati à fatti morire molti delli ambasciatori di Carlo (II, 119), » et Marsile répète plus tard : « Come possiti amare Carlo con bon core, che ello vi manda a Saragozza, acciò che io vi faccia morire ? » Gaino fait son message avec l'arrogance de C et de R, et tire de même son épée pour se défendre ; c'est Blanzardino, comme dans R, qui le protège ; mais la reine Braidimonte, accourue au bruit, intervient d'une façon plus efficace. Elle emmène Gaino dans sa chambre, lui promet son amour, et le décide ainsi à la trahison ; n'y a-t-il pas là une amplification de la donnée de C ? Par la suite, V nous offre un récit qui paraît résulter d'un mélange de T et de R.

Guenelon revient auprès de Charlemagne, lui présente les clefs de Saragosse et lui annonce la soumission de Marsile [1]. Le roi donne l'ordre du retour en France ; mais s'il ne soupçonne nullement Guenelon, il craint la perfidie de Marsile, et se préoccupe de l'arrière-garde et de celui qui la commandera. Guenelon *juge* Rolland ; Charles, sans objection, désigne Rolland (v. 177-206). — Le récit de C ressemble ici beaucoup à celui de R ; il n'en diffère guère que par omission : il ne connaît ni les songes qui avertissent Charlemagne, ni l'hésitation de l'empereur à suivre l'avis de Guenelon, ni la discussion à laquelle cet avis donne lieu : il se rapporte probablement à un état plus ancien que C lui-même, où rien n'avait encore pu inspirer de soupçons à personne sur la loyauté de l'ambassadeur envoyé à Marsile (voy. ci-dessus). Les textes autres que R sont assez d'accord avec C, sauf quelques variations qui leur sont propres [2].

Les douze pairs (entendez onze) accompagnent Rolland (v. 207). — T est seul à ne pas parler des douze pairs, et M. Rosenberg a remarqué avec raison que le rédacteur de T ne connaissait certainement pas ce trait, car il n'aurait pas manqué de l'utiliser dans le passage où il compare Charles avec ses guerriers à Jésus-Christ avec ses douze apôtres ; mais il ne s'ensuit nullement que ce trait soit d'importation scandinave et atteste la provenance normande de R [3] ; l'idée des douze pairs a ses racines dans des traditions non seulement noroises, mais germaniques, et même indo-européennes. Il n'en est pas moins vrai que la forme qui

1. Dans T, G et V, il offre en outre à l'empereur les présents de Marsile ; dans G il les annonce seulement.

2. C'est ainsi que T (suivi en cela par les versions italiennes, mais avec d'autres circonstances) fait envoyer aux Français par Marsile du vin et des femmes, addition tout ecclésiastique et fort malencontreuse. — Dans G, V et la *Spagna* en prose, Rolland reste en arrière pour attendre l'arrivée de Marsile, qui doit venir en personne apporter son tribut et son hommage.

3. Voy. Rosenberg, *l. l.*, p. 147 ss.

les ignore est très probablement plus ancienne que celle qui les connaît[1].

Chacun de ces pairs a sous lui mille hommes (v. 208). — L'arrière-garde se compose donc de douze mille hommes. Ici nous avons affaire à une altération de C, T étant d'accord avec R et avec G pour porter à vingt mille hommes le chiffre des compagnons de Rolland[2].

Une partie des Francs garde les défilés, une autre occupe le haut des rochers, d'autres font la garde[3]. Les puis et les vallées jettent dans leur âme un certain effroi; Charles de son côté s'en va rempli de sombres pressentiments et de méfiance à l'endroit de Guenelon (v. 209-216). — C'est à R que ce passage ressemble le plus; par ceux qui occupent les hauteurs, C entend certainement Gautier du Hum, détaché par Rolland du gros pour aller occuper la montagne; en effet, nous voyons plus tard dans C, comme dans R, reparaître *Walterus* parmi les derniers combattants. Tout ce rôle de Gautier, dont la partie essentielle fait défaut dans C comme dans R[4], appartient évidemment au fond ancien du récit, mais il n'est plus compris par aucune version. On oublia de très bonne heure les conditions réelles où s'était livrée la bataille, conditions inhérentes à la configuration des lieux et qu'on ne pouvait bien se représenter dans les pays de plaines de la France du Nord. Mais l'examen de ce point très intéressant m'entraînerait trop loin pour le moment.

Rolland, en faisant le tour de sa troupe, découvre les païens; il se rappelle alors les menaces de Guenelon et devine sa trahison, mais le nombre des ennemis qui l'entourent de tous côtés ne l'épouvante pas (v. 217-224). — T, depuis ce moment jusqu'aux derniers épisodes du

---

1. Si T est ancien en ce qu'il ne connaît pas les douze pairs, il s'en faut bien qu'il le soit dans l'énumération des guerriers qui moururent à Roncevaux. Le rédacteur de T s'est amusé, dans une sorte de « crépuscule des dieux », à faire mourir en un même jour tous les guerriers fameux des chansons de geste qu'il connaissait, même ceux qui vivaient avant ou après Charlemagne, ou qui moururent notoirement ailleurs. C'est ainsi qu'il entasse dans ses deux cimetières de Bordeaux et d'Arles, à côté des vrais morts de Roncevaux, les héros les plus étonnés de se trouver ensemble, comme Oger de Danemark, Garin le lorrain, Begon, Gaifier de Bordeaux, Gautier de Termes, Arnaud de Beaulande, Aubri le bourguignon, Naime de Bavière, etc.

2. Il manque ici (II, 136) un membre de phrase qui contenait sans doute le chiffre en question; plus loin on voit que les compagnons de Rolland sont 20,666; ils sont 20,600 dans la *Rotta*.

3. C'est sans doute ainsi qu'il faut comprendre *Pars parat insidias*, « ils se préparent à déjouer les embûches qu'on pourrait leur tendre »; car contre qui pourraient-ils préparer des embuscades?

4. En effet le récit du combat de Gautier avec Almaris, annoncé au v. 811 et rappelé au v. 2041, devrait être raconté quelque part : le chant qui le concernait a été oublié par nos rhapsodes. Ce que donnent certains mss. du renouvellement (Gautier, str. CXVI-CXVIII) est visiblement rajouté par un jongleur qui s'est aperçu de la lacune; il n'y en a de trace ni dans les autres textes français, ni dans la *saga*, ni dans Conrad.

combat, est tellement bref qu'il ne fournit presque rien pour la comparaison. Dans R, comme on sait, c'est Olivier qui voit les païens, et qui déclare que Guenelon a trahi ; Rolland se refuse d'abord à le croire, mais bientôt, sans que rien de nouveau soit survenu, il avoue qu'Olivier avait raison. Il en est à peu près de même dans G, et aussi dans les versions italiennes ; dans V, c'est Gautier du Hum (devenu *di Monlione*[1]) qui, du haut de sa montagne, aperçoit les ennemis le premier ; il refuse d'avertir Rolland, pour avoir l'honneur de combattre seul ; mais Olivier entend le bruit du combat et va prévenir le chef de l'arrière-garde. Nulle part donc, sauf dans C, ce n'est Rolland qui voit le premier les païens ; il est cependant peu probable que notre poète ait fait ce changement de lui-même ; il devait y avoir deux versions de cet épisode.

Olivier engage Rolland à sonner du cor pour faire revenir l'empereur : il s'y refuse comme à une chose honteuse ; il harangue les Français et les fait s'armer (v. 225-246). — Ce célèbre épisode, qui présente dans différents textes certaines variantes auxquelles je ne puis m'arrêter, ne manque dans aucun, excepté dans T : faut-il le regarder comme omis dans T ou comme ajouté dans les autres versions ? Pour résoudre cette question, ou au moins pour en bien établir les données, il faut examiner en général quel est dans notre légende le rôle du cor de Rolland. Toute l'importance attribuée à ce cor dans nos diverses versions me paraît s'être développée peu à peu. On montrait à Bordeaux, dans l'église de Saint-Séverin, un cor d'ivoire (*olifant*) qu'on disait être celui de Rolland. Il n'y a pas de doute à avoir là-dessus ; il est déjà dit dans R (v. 3686) que c'était Charlemagne qui l'avait déposé là :

> Desur l'alter saint Sevrin le barun
> Mist l'olifant plein d'or e de manguns :
> Li pelerin le veient ki la vunt.

Il résulte aussi du texte de T que de son temps on voyait ce cor à Bordeaux, bien que l'auteur, qui semble avoir eu pour Blaye une affection particulière[2], prétende que l'empereur l'avait déposé à Blaye avec l'épée de Rolland : *mucronem ipsius ad caput et tubam eburneam ad pedes ... suspendit ; sed alius postea tubam in beati Severini basilicam apud Burdegalam indigne transtulit*[3]. L'itinéraire des pèlerins de Compostelle qui

---

1. *De Monleu(n)* déjà dans V (v. 2155), ce qui montre bien que les versions italiennes ont pour base, non pas assurément le ms. de Venise, mais une rédaction dont il fait partie. Ce même personnage, de transformation en transformation, est devenu dans G *Godefroi de Bouillon !*

2. *Felix urbs pinguissima Blavii*, etc. (ch. XXIX).

3. Telle est la leçon du ms. B. N. lat. 17650 (A de ma liste) et, sauf que d'ordinaire ils ajoutent *et* après *Sed* et modifient légèrement l'ordre des mots, de tous les manuscrits que je connais et aussi de ceux de Montpellier, utilisés par

se trouve dans le fameux *codex* d'Aimeri Picaud [1] et qui a tant d'affinités avec le Turpin place également à Bordeaux le cor de Rolland [2]. Le cor servait souvent à la guerre, au moyen âge, comme à la chasse, pour réunir les hommes ou leur donner le signal de mouvements convenus [3]. Il était naturel que la vue du cor de Rolland fît songer à l'emploi qu'il en avait dû faire. Rolland avait dû sonner son cor pour appeler Charlemagne, pour le prévenir de son désastre ; c'est ce que racontent tous les textes, y compris T (ch. XXIII). Mais de Roncevaux au Val Charles [4], où l'empereur était resté, il y a plusieurs lieues et les montagnes ; comment le son d'un cor avait-il pu porter si loin ? C'est que Rolland avait sonné avec tant de force qu'il s'en était rompu « les veines du cou et les nerfs (T) », « les tempes, au point que sa cervelle lui sortait par les oreilles (R) » ; les uns ajoutaient d'ailleurs qu'il y avait eu là un miracle (T), et les autres disaient que c'était uniquement cet effort qui avait causé sa mort, et que les Sarrazins ne l'avaient pas blessé (R). — Telle fut, si je ne me trompe, la première phase de la légende du cor. Une seconde était naturelle : si Rolland, en sonnant du cor, pouvait rappeler l'armée déjà hors d'Espagne, pourquoi ne l'avait-il pas fait plus tôt ? C'est qu'il ne l'avait pas voulu ; on le lui avait bien demandé (Olivier dans C R, Turpin et tous les pairs dans G) ; il avait refusé, pour ne pas compromettre sa geste, et pour qu'on chantât de lui une bonne chanson. Mais alors pourquoi avait-il sonné une autre fois ? C'est qu'alors il n'y avait plus d'espoir que Charles arrivât à temps pour le secourir ; il voulait seulement que lui et ses compagnons fussent ensevelis et vengés (voy. R, G, et les versions italiennes). C'est là sans doute un développement postérieur (d'ailleurs une des plus belles inspirations de notre épopée), et T, en l'ignorant complètement, prouve qu'il est en cela plus ancien [5]. — A côté de cette amplification de la donnée primitive, il faut noter une

---

M. Castets. L'édition de Reuber et celles qui la suivent portent : *Sed et tubam postea* aliam *in beati Severini basilicam apud Burdegalam* condigne *transtulit*. C'est une correction arbitraire et peu heureuse.

1. Voy. *Rom.*, XI, 424.

2. Voy. *Hist. littér. de la France*, XXI, 285.

3. Voy. les passages cités par M. A. Schultze, *Das höfische Leben zur Zeit der Minnesinger*, t. II, p. 435. Le cor usité à la guerre s'appelait *herhorn* dans l'allemand du moyen âge.

4. Ce lieu, déjà désigné ainsi dans des textes fort anciens et dans le Turpin, a conservé jusqu'à nos jours le souvenir de la halte qu'y fit l'armée de Charles à son retour. Il est aujourd'hui en Espagne, mais sur le versant nord des Pyrénées. Les pèlerins de Saint-Jacques s'y arrêtaient et croyaient y entendre le son du cor de Rolland. — Une autre localité dans laquelle plusieurs textes (notamment italiens) supposent que Charles entendit l'appel de Rolland est Saint-Jean-Pied-de-Port.

5. Cf. ce que dit à ce propos M. Grœvell, p. 117, bien qu'il ne se représente pas l'évolution tout à fait de même.

autre circonstance : l'olifant qu'on voyait à Bordeaux était fendu ; Philippe Mousket le dit positivement (bien que, sous l'influence de Turpin probablement, il ait un *lapsus memoriae* et le mette à Blaye [1]) : *Par tel air corna Rollans Que fendus est ses olifans, Et encor pert qu'il est fendus A Blaves, u il est pendus*[2] (v. 8166). Il est d'ailleurs probable que si on avait déposé ce cor d'ivoire, apparemment fort beau, dans une église, c'est qu'il était hors d'usage. L'imagination devait naturellement s'emparer de ce thème : comment le cor de Rolland avait-il été fendu ? Nous avons là-dessus deux versions : d'après T, le *Viaggio* (II, 196), la *Spagna* en prose et en vers, c'est sous le souffle désespéré de Rolland à l'agonie que l'olifant éclate ; dans R on raconte que Rolland fendit son cor en frappant, peu d'instants avant de mourir, un Sarrazin qui, le croyant mort, voulait lui enlever son épée ; quoique C ne mentionne pas expressément (v. 459-62) la rupture du cor, et qu'il mette en scène deux païens au lieu d'un, il s'appuie certainement sur un récit semblable. G n'a rien qui ressemble à ce trait ; mais probablement son original contenait un récit assez analogue à celui de C R : il a conservé l'épisode du païen qui veut enlever l'épée de Rolland, mais en le faisant tuer par son Galien. La version de C R paraît plus ancienne et plus simple que celle de T, qui a l'air d'un raffinement et est comme une variante du trait, commun à tous les textes (sauf G), de la rupture des veines de Rolland sous l'effort qu'il fait pour sonner son cor. — Je résume ainsi les résultats de cette comparaison : le *Rolland* tout à fait primitif ne disait rien du cor [3] ; il a été introduit dans la légende à l'occasion de la relique de Bordeaux, et on a raconté que Rolland, près de mourir, avait appelé Charles en sonnant son cor, ce qu'il avait fait avec tant de force qu'il s'était rompu les veines, et que le son du cor avait franchi les Pyrénées : tel est l'état du poème qui a servi de source à T (seulement ce poème ajoutait qu'il avait aussi fendu son cor en soufflant) ; on a raconté plus tard qu'une première fois Rolland avait été invité à sonner son cor, ce qui aurait fait revenir Charles et sauvé l'arrière-garde, mais qu'il l'avait refusé par honneur : c'est la phase que représentent l'original de C, R, G, sans parler des versions italiennes (ce groupe, sauf G, ajoute que l'olifant fut trouvé fendu parce que Rolland, agonisant, s'en

1. Gilles de Paris aussi, dans son très curieux passage sur la sépulture de Rolland (où on voit qu'il connaissait la version des remaniements), dit qu'on montre le cor à Blaye (Michel, *La Chanson de Roland*, p. 243).

2. Il avait cependant dit plus haut, traduisant le passage de Turpin cité ci-dessus : *Mais il fu puis mis a Bordiaus En l'eglise de saint Sevrin* (v. 60311-2).

3. Charles devait par conséquent apprendre le désastre par quelque échappé du combat, comme dans T et G, mais certainement dans de tout autres circonstances. Je ne puis discuter ce point ici.

était servi pour tuer un païen qui voulait le dépouiller). Dans ce groupe, on remarque d'ailleurs certaines variantes suivant les textes[1].

De leur côté les Sarrazins s'arment secrètement, d'abord les rois, puis les autres. Le neveu de Marsile s'engage à marcher le premier ; il réunit onze compagnons qui, avec lui, doivent vaincre les douze pairs[2] (v. 248-256). — Ce passage est le résumé exact (sauf la distinction, qui revient ailleurs dans C, des rois et des autres païens) du long morceau de R (v. 855-1015) où on voit les païens s'armer et se présenter les douze pairs sarrazins ; seulement l'ordre n'est pas le même : ce récit suit ici et précède dans R la discussion entre Olivier et Rolland, et dans le récit même l'armement et le choix des douze pairs sont intervertis.

---

1. Il ne sera pas inutile de présenter en résumé tout ce que chaque texte contient de relatif au cor de Rolland. T : Rolland sonne une première fois du cor (c. XXII) pour rallier les chrétiens dispersés (mauvaise addition de T, qui tient à tout un système ; Charles devrait entendre ce premier appel) ; il sonne une seconde fois (c. XXIII) à trois reprises, tant pour appeler ceux des chrétiens qui pourraient être cachés dans les bois que pour prévenir Charlemagne, il brise son cor par son souffle et se rompt les veines du cou : le son du cor est porté par un ange jusqu'à l'empereur ; T rapporte que le cor de Rolland fut déposé à Blaye, puis transporté à Saint-Séverin de Bordeaux (c. XXIX). — R : Rolland refuse une première fois de sonner du cor, malgré la triple requête d'Olivier (v. 1049 ss.) ; il se décide à en sonner au milieu de la bataille, malgré les objections d'Olivier, sur le conseil de Turpin ; il sonne si fort qu'à la seconde fois ses tempes éclatent, Charlemagne l'entend de l'autre côté des montagnes (v. 1713 ss.) ; plus tard encore, près de mourir, il sonne faiblement ; Charles, qui revient à Roncevaux, l'entend et hâte sa marche (v. 2104 ss.) ; il se réveille de la pâmoison où il est tombé en sentant un païen qui lui enlève son épée, il le frappe sur la tête du cor qu'il tient à la main et le tue, mais le cor en est *fenduz el gros* (malgré cela dans l'épisode de Baligant il sert comme s'il était entier, voy. ci-dessus, p. 493) ; R rapporte que Charles déposa à Bordeaux, sur l'autel de Saint-Séverin, l'olifant plein de pièces d'or. — C : Rolland refuse à Olivier de sonner du cor au début de la bataille (v. 225 ss.) ; il en sonne plus tard, à la prière de Turpin, malgré les reproches d'Olivier : il se rompt les veines de la tête et le sang lui coule par les narines, le roi entend le son du cor ; près de mourir, il frappe de son cor deux païens qui veulent le lui enlever (et le brise sur leur tête). — G : Rolland refuse, à tous les pairs qui l'y exhortent, de sonner du cor au début de la bataille ; il s'y décide au milieu de la bataille, sur la demande de Turpin, et sonne trois fois : par le pouvoir de Dieu le son arrive, à sept lieues de là, à Charlemagne. — *Viaggio :* Rolland refuse deux fois de sonner (t. II, p. 143) ; il sonne à trois reprises étant déjà à l'agonie : il fend le cor et se crève les veines (p. 195). — *Spagna* en prose : le refus manque, par une lacune évidente ; Rolland sonne une première fois et fend son cor, le son arrive à Charles (Rajna, p. 44). — *Spagna* en vers : Rolland refuse de sonner une première fois à Olivier (p. 80), une deuxième fois à Olivier et Turpin (p. 82) ; il ne sonne qu'à l'agonie : son souffle est si fort que le cor est fendu (*il corno si muta*) et le sang jaillit de sa bouche. Charles l'entend à Saint-Jean-Pied-de-Port. — *Rotta :* Le refus est changé de place (p. 122, 123) ; plus tard Rolland sonne trois fois (p. 127 ; M. Rajna ne dit pas s'il crève le cor ou s'il se fend les veines), et le son arrive à Charles ; plus tard un païen veut lui enlever son épée, il le tue (p. 129, sans doute avec le cor).

2. Il y a là une lacune, et le passage est en outre assez obscur.

Cet épisode des douze pairs sarrazins opposés aux douze pairs français est visiblement une invention récente ; il amène avec lui, comme l'a remarqué M. Laurentius, toute la première partie du combat dans R (et dans C) ; il manque, aussi bien que cette première partie, non seulement dans T, mais dans G ; il se retrouve dans les versions italiennes.

Les douze pairs sarrazins, avec une forte troupe (cent mille hommes dans R, v. 992), engagent le premier combat. Le neveu de Marsile est tué par Rolland ; Samson, Turpin, Olivier, Géron, Gérin abattent cinq autres des pairs ennemis ; cinq ou six autres sont tués à leur tour ; Margarit seul reste en vie et va annoncer à Marsile l'issue désastreuse de l'attaque (v. 255-288). — L'accord de C avec R, ici comme dans tout ce qui suit, est frappant : dans C comme dans R ce sont les mêmes guerriers français, — Rolland, Olivier, Turpin, Samson, Gérin et Gérier, — qui tuent les six premiers pairs sarrazins ; dans R comme dans C Margarit est le seul qui échappe, et il court annoncer au roi Marsile, qui n'a pas pris part à ce combat, le massacre de sa première armée. Il y a là plus que la ressemblance générale que nous avons constatée jusqu'ici : C a visiblement eu sous les yeux le texte même de R, et nous sommes arrivés à cet ancien noyau, antérieur à R comme à C, que nous permet de toucher la comparaison des deux textes [1].

Marsile, pour venger cet échec, divise son armée en deux troupes : il envoie au combat dix rois sarrazins et en garde dix avec lui. A la vue de ces nouveaux ennemis, les Français sentent leur courage ébranlé ; Turpin le relève par un discours. Dans cette seconde phase, la plupart des pairs sont tués, d'abord Engelier, dont Olivier tue le vainqueur ; puis Samson, qui est vengé par Rolland ; Anseïs, qui est vengé par Turpin ; Géron (= Gérier), tué par Grandonie, que Rolland tue à son tour. Bientôt tous les assaillants, ou peu s'en faut, sont exterminés ; quelques fuyards seuls vont annoncer à Marsile le nouveau désastre (v. 289-328). — Ici encore l'accord avec R est très remarquable ; dans R également Marsile fait de ses vingt corps d'armée deux parts, dont il garde l'une et envoie l'autre au combat [2] ; seulement R n'insiste pas comme C sur la présence d'un roi à la tête de chacun de ces corps. Dans R aussi Turpin fait un discours au commencement du combat ; les mêmes pairs sont tués et vengés par les mêmes, si ce n'est que Grandonie tue

1. Les prodiges qui annoncent en France la mort de Rolland ne sont pas dans C, non plus que dans aucun texte autre que R. C'est sans doute une addition — et une addition admirable — de l'auteur de R.

2. Le rapprochement de C met hors de doute l'authenticité, au moins pour le fond, des strophes CXXVIII-XXX de l'édition Gautier, qui manquent dans O, mais se trouvent dans les autres rédactions de R (sauf Conrad qui, ici comme ailleurs, s'écarte beaucoup de son original).

Gérin aussi bien que son compagnon Gérier. — A ce combat répond le premier combat de T, où vingt mille païens sont tués jusqu'au dernier. Il serait trop long et en somme peu profitable de comparer ici G et les versions italiennes.

Marsile fait avancer le reste de son armée ; en tête marche son gonfalonier, Abisme, qui est tué par Turpin. Rolland fait un carnage terrible des Sarrazins ; mais les Français diminuent à vue d'œil ; bientôt il n'en reste plus que soixante. Rolland se trouble, et veut sonner son cor ; Olivier l'en empêche et lui fait honte de cette pensée ; mais Turpin supplie Rolland de le faire. Il sonne d'une telle force que les veines de sa tête se rompent et que le sang jaillit de ses narines. Charlemagne entend le son du cor, comprend la trahison, et fait charger Guenelon de liens. Dans son désespoir, le roi se pâme, et les Français en font autant ; puis ils se mettent en marche pour revenir, pleins de douleur et d'impatience (v. 329-382). — L'intervention de Marsile, le rôle d'Abisme, sont pareils dans R. C'est même ici que se montre avec le plus d'évidence le fait que notre versificateur latin avait sous les yeux le texte de R : le portrait du cheval de Turpin (v. 339-341) est visiblement traduit des vers correspondants du français :

Horridus aspectus, auris brevis, ardua cervix,
Costaque prolixa, tibia recta sibi,
Crus perlargum, pes cavus et pectus spaciosum ;

Cf. O 1652 ss. :

Piez ad copez[1] e les gambes ad plates,
Curte la quisse e la crupe bien large,
Lungs les costez e l'eschine ad bien halte...
Petite oreille[2], la teste tute falve.

---

1. Le ms. porte *copiez ;* M. Gautier lit *colpez*, et remarque : « Excellente correction de Müller, justifiée par les vers 2327 de *Gui de Bourgogne ;* 2414 d'*Ogier ;* IV, 185 d'*Antioche ;* I, p. 139 des *Saisnes ;* 4110 de *Fierabras*, etc. » Et il traduit par « bien taillés » ; mais il faudrait que *bien* fût dans le texte, et *colpé* dans ce sens ne se trouve pas en ancien français. Dans tous les passages cités par Müller il s'agit également seulement de pieds « copés » ou « coupés » et non « bien coupés. » Il y a là sans doute un mot particulier, dont le latin *pes cavus* nous donne peut-être le sens. Remarquons que le pied *comble* étant ce qu'il y a de plus mauvais dans un cheval, on a pu louer les chevaux qui avaient le pied *creux ;* cependant, comme ce n'est après tout que normal, l'éloge serait mince.

2. Le ms. O a *Petites les oreilles*, ce qui fait le vers trop long, V *Pitet li orecle ;* Müller et Gautier ont corrigé comme on vient de lire. M. Perschmann (*l. l.*, p. 34) ne l'approuve pas, notamment « parce qu'*oreille* serait alors un pluriel neutre, ce qu'il faudrait d'abord établir. » Mais *oreille* est pris ici pour les deux oreilles, comme quand Molière dit : *Il a l'oreille rouge et le teint bien fleuri ;* cela est trop évident. M. Perschmann veut lire : *Petit le chief e les oreilles*

Après la mort d'Abisme et les exploits de Rolland et des autres vient, dans R comme dans C, la mention du nombre de soixante (v. 1689), auquel sont réduits les Français, puis la dispute entre Rolland et Olivier [1] et le son du cor (cf. ci-dessus) ; Guenelon est également arrêté dans R, qui a en plus (d'accord avec T) la tentative de Guenelon pour détourner Charlemagne d'attacher aucune importance au son du cor. Pour que Guenelon ose faire cette tentative, il faut que rien n'ait encore appelé sur lui les soupçons. C'est encore ici un vestige de l'ancien récit, qui ne connaissait pas sa haine et ses menaces contre Rolland (voy. ci-dessus, p. 496). Dans T, cette audace est toute naturelle, car Ganelon n'est nullement suspect, et on ne songe à le soupçonner de trahison qu'après réflexion et quand Charles est revenu à Roncevaux (ch. XXVI). Aussi ne l'arrête-t-on pas comme dans R, qui présente ici une contradiction choquante : à quelques vers de distance, Guenelon raille l'empereur avec insolence, lui reprochant d'attacher au son du cor de Rolland une importance enfantine (v. 1770 ss.), et il est, sans aucun incident nouveau, enchaîné et livré aux outrages et aux coups des goujats de l'armée (v. 1816 ss.). Il est impossible de méconnaître là les vestiges de deux conceptions absolument différentes, dont l'une, la plus ancienne, se trouve seule dans T, et l'autre, la plus récente, se trouve seule dans C. G est ici d'accord avec T, en rapportant l'imprudente intervention de Ganelon, mais en ne le faisant arrêter que plus tard, tandis que V présente la même inconséquence que R. C a seul la pâmoïson de Charles, suivie de celle des Français ; ce trait se retrouve dans R, mais à d'autres endroits.

Cependant la bataille continue. Rolland rencontre Marsile et son fils, les poursuit, tue d'abord le fils et coupe ensuite le bras du père ; Marsile s'enfuit avec une partie des siens. Olivier combat Agalife (= l'algalife), qui est resté ; il le tue, mais non sans en avoir reçu un coup mortel. Il perd la vue et presque la conscience ; il frappe Rolland, mais d'un coup faible et qui ne lui fait pas de mal. Rolland étonné l'interroge ;

---

falves. Le latin vient ici donner raison aux éditeurs jusque dans le nombre singulier : *auris brevis*. Quant à la faute de O et de V, elle n'est pas identique et a fort bien pu se produire indépendamment chez l'un et chez l'autre.

1. Dans cette dispute il n'est pas mention d'Alde ; C paraît ignorer comme T l'existence de ce personnage. Si on considère que dans R Alde n'est mentionnée qu'à ce seul endroit, et que les deux strophes, d'ailleurs si touchantes, qui lui sont consacrées tout à la fin portent le caractère visible d'une interpolation, on admettra volontiers que la figure d'Alde est une addition récente. C'est ce qui explique comment Rolland mourant, pensant à tout ce qui occupait son âme, ne songe pas à sa fiancée, ce qui a surpris à bon droit : il ne l'avait pas encore, quand cette partie du poème, assurément la plus ancienne, a pris la forme qu'elle a gardée. — M. Grævell a présenté des remarques analogues.

Olivier reconnaît sa méprise, demande et reçoit son pardon. Il tombe ensuite de cheval et meurt (v. 363-418). — L'accord continue, sauf toujours dans C de nombreuses omissions de détail. R ne dit pas que Marsile et son fils aient dès l'abord fui devant Rolland ; il fait tuer le fils de Marsile après la blessure du père. La fuite de Marsile n'est pas expressément racontée dans le ms. d'Oxford, mais elle se trouve dans les autres représentants de R, appuyés par C. Olivier dans C tombe de son cheval, tandis que dans R il en descend. Ces différences sont fort légères.

Il ne reste plus que trois combattants français : Rolland, Turpin et Gualtier ; ils sont couverts de blessures, ils ont perdu leurs chevaux ; on leur lance des traits : Gualtier est tué le premier. Rolland continue à massacrer les Sarrazins. Ceux-ci, épouvantés du retour de Charles (que le son des cors français leur a sans doute annoncé comme dans R), prennent la fuite : Rolland et Turpin restent maîtres du champ de bataille (v. 419-438). — Sauf les omissions de C, la seule différence à relever dans R, c'est que les chevaux de Turpin et de Rolland ne sont tués (sous eux) qu'après la mort de Gualtier.

Turpin se pâme et va tomber ; Rolland, qui s'est pâmé aussi, revient à lui ; il étend Turpin sur l'herbe fraîche et panse ses blessures ; puis il va chercher de toutes parts et étend auprès de lui les corps des douze pairs : Turpin l'absout, bénit les cadavres, et meurt (v. 439-452). — La pâmoison de Rolland est autrement (et mieux) présentée dans R ; elle arrive après la bénédiction des cadavres, et donne lieu à un bel épisode, qui manque dans C : Turpin se relève pour aller chercher de l'eau afin de rafraîchir son ami, mais il a trop présumé de ses forces, il tombe pour ne plus se relever ; Rolland rouvre les yeux pour le voir mourir. La bénédiction des cadavres est certainement un épisode récent : elle ne se trouve que dans R et C ; c'est une invention quelque peu bizarre, mais qui ne manque pas de grandeur.

Rolland va mourir loin du champ de bataille ; il s'appuie contre un rocher. Deux païens, le croyant mort, veulent lui enlever son cor ; il les en frappe par le travers et les tue. Il fait sa prière et meurt (v. 453-482). — C est ici très abrégé, et ne permet guère de conclusion sur son original. La triple tentative de Rolland pour briser son épée, rapportée également dans T et dans R, manque ici, certainement par la seule faute du versificateur latin. Sur l'épisode du cor, voyez ci-dessus. Où Rolland se retire-t-il pour mourir ? Dans T, il remonte vers les ports de Cise, vers la France, en sorte que son cadavre est le premier que trouve Charlemagne en arrivant. Dans R c'est tout le contraire : il va se placer en avant de tous les morts, le visage tourné vers l'Espagne, conformément à un engagement qu'il a pris jadis, et pour qu'on dise qu'il est mort vain-

queur : son corps est aussi le premier que trouve l'empereur, mais quand il revient à Roncevaux dans l'autre sens, après avoir poursuivi les païens jusqu'à l'Ebre. C ne paraît pas connaître cette version, qui, quoique belle, porte assez le caractère d'une invention plus récente, et n'est pas, comme on l'a remarqué (Laurentius, p. 29), exempte de fanfaronnade. Il est probable qu'il faut y reconnaître, comme dans d'autres épisodes signalés plus haut, l'intervention du rédacteur de R, qui entendait à merveille l'effet théâtral et lui sacrifiait facilement les autres considérations. Toute la fin dans C est tellement tronquée qu'on se demande si son original n'était pas défectueux ; on pourrait croire qu'il s'arrêtait après la tentative des païens de dépouiller Rolland, et que ce qui suit est de l'invention du versificateur latin ; cependant ce qu'il dit plus loin du supplice de Guenelon est conforme à la tradition ancienne ; il est donc plus probable qu'il s'est lassé de son travail et qu'il s'est débarrassé de la fin aussi brièvement qu'il l'a pu.

Le roi et les Français arrivent à Roncevaux et pleurent les morts. Guenelon est ensuite condamné et écartelé (v. 473-482). — Il n'y a qu'une chose à remarquer dans cette conclusion écourtée, c'est que Guenelon est supplicié sur le lieu même, et non à Aix, comme dans R. C est ici d'accord avec T et avec des allusions, déjà relevées, dans d'autres poèmes français [1]. Il est le seul, en revanche, avec un texte italien, à ne pas mentionner le combat singulier entre Tierri et Pinabel qui précéda le supplice de Guenelon ; T le connaît comme les autres textes. Ce combat étant certainement d'addition postérieure, on pourrait voir dans cette omission de C un trait archaïque ; mais il faudrait pour cela admettre que le combat a été inséré indépendamment dans T et dans R, ce qui n'est pas possible, les noms des combattants étant les mêmes ; il vaut mieux reconnaître que toute cette fin de C ou nous est parvenue incomplètement, ou a été mutilée, soit par l'auteur lui-même, soit à cause de la défectuosité de sa source.

Cette circonstance nous empêche aussi de rien décider au sujet de la fin du poème qu'a imité le versificateur latin. Dans R, Charlemagne prend trois revanches sur les païens qui ont fait périr son arrière-garde ; il taille en pièces près de l'Ebre, le jour même du combat, les restes de l'armée sarrazine qui y a pris part ; — il s'empare de Saragosse, objet premier de toute la guerre ; — enfin il défait et tue Baligant, venu au secours de Marsile. T ne connaît que la première de ces revanches, qu'il rapporte d'ailleurs d'une manière assez ridicule : le soleil s'arrête

1. Voy. *Hist. poét.*, p. 276. Le récit du supplice de Ganelon dans *Galien* paraît emprunté aux renouvellements du *Rolland*. Il en est de même des versions italiennes, sauf que la *Spagna* en prose (Rajna, p. 46) fait, comme C, écarteler le traître à Roncevaux même, et sans combat.

et la journée dure trois jours pour permettre à Charles d'atteindre au bord de l'Ebre les païens *jacentes et comedentes*, et d'en tuer quatre mille, après quoi il revient paisiblement sur ses pas ; ce n'était vraiment pas la peine de déranger à ce point toute la nature. Malgré cela, T doit avoir ici conservé, pour le fond, la version originale, et elle nous apparaît avec les marques d'une haute antiquité. Saragosse, en effet, ne fut pas prise ; les Francs ne restèrent point en Espagne, et il fallut qu'un certain temps se fût écoulé depuis l'événement pour qu'on pût raconter que Charles, après le désastre de Roncevaux, en était allé punir jusque dans leur ville les perfides auteurs. Les premiers chants, contemporains de l'événement, devaient constater et déplorer ce que raconte Eginhard : Charles, dès qu'il apprit la surprise qui avait été si funeste à son arrière-garde [1], revint sur ses pas, mais il ne trouva plus d'ennemis à punir ; les Wascons s'étaient dispersés avant son arrivée, et, grâce à leur agilité et à leur connaissance des lieux, il dut renoncer à les atteindre et reprendre le chemin de France. Ce qui avait beaucoup contribué à empêcher d'atteindre l'ennemi, c'avait été l'approche de la nuit : *noctis beneficio quae jam instabat protecti*. On comprend très bien que ce fait soit devenu pour la poésie le point de départ de la fiction que nous représente la *Chanson de Rolland :* oui, la nuit allait tomber et rendre la poursuite impossible, mais Dieu fit un miracle pour Charles et lui allongea le jour [2] ; il marcha après les ennemis, les atteignit au bord de l'Ebre et en fit un grand carnage. L'auteur de T paraît avoir modifié ce récit parce qu'il savait que l'Ebre était éloigné de Roncevaux d'environ trois journées de marche. Là s'arrêtait d'ailleurs, dans le début, la revanche ; on y joignit plus tard la prise de Saragosse, qui était nécessairement suggérée, et enfin la guerre avec Baligant. Notre poème ne connaît aucune de ces trois revanches ; son modèle devait posséder au moins la première, sans doute même la seconde, et nous n'avons encore ici qu'une omission à constater.

---

1. Comment l'apprit-il ? Ce ne fut certainement pas par le son du cor de Rolland ; ce dut être par quelque fuyard. Eginhard dit cependant que ceux qui composaient l'arrière-garde furent tués jusqu'au dernier. On ne connut peut-être le désastre qu'en ne voyant pas arriver l'arrière-garde.

2. Ce miracle était aussi raconté dans G ; dans les éditions modernes, la censure ecclésiastique l'a supprimé, tout en en laissant subsister la mention dans le titre d'un chapitre.

L'examen comparatif auquel nous venons de nous livrer nous permet d'arriver à quelques résultats, qui, pour avoir toute leur valeur, demanderaient à être soigneusement analysés, et que je me bornerai à indiquer ici fort en gros. La *Chanson de Rolland* que nous avons se compose d'un noyau ancien, qui lui est commun avec l'original de C, et d'épisodes ajoutés ou profondément modifiés soit par le dernier rédacteur, soit par un rédacteur intermédiaire. Le poème qui a servi d'original à C, et qui nous représente un état plus ancien de R, est lui-même, dans un grand nombre de traits, moins ancien que le poème qui a servi de principale source à T ; seulement dans T, à côté de ce fond très ancien, on trouve des traits qui n'ont pas d'antiquité, soit qu'ils aient été ajoutés par le rédacteur même de T, soit qu'ils appartiennent à un intermédiaire. Voici, esquissés seulement dans leurs grands traits, les trois stages de la narration épique consacrée à la « desconfite de Roncevals » tels qu'ils se présentent à nous [1].

I (partie ancienne de T). Charlemagne a conquis l'Espagne, sauf Saragosse, que gouvernent, sous la suzeraineté de « l'amiral de Babylone de Perse », les deux frères Marsile et Belligand. Il leur envoie Guenelon pour leur ordonner de se soumettre : Guenelon se laisse acheter par eux, et convient de leur donner le moyen de faire périr les meilleurs guerriers de France. En effet, de retour auprès de Charles, il lui annonce la soumission des deux frères et le décide à reprendre le chemin de la France, en laissant derrière lui, à l'arrière-garde, l'élite de ses barons avec son neveu Rodland. Cette arrière-garde, forte de vingt mille hommes, est attaquée, dans la vallée de Roncevals, par cinquante mille Sarrazins, qui, dirigés par Guenelon, s'étaient depuis deux jours embusqués dans les Pyrénées. Un premier corps de vingt mille hommes est, jusqu'au dernier, exterminé par les Français ; mais quand ceux-ci sont épuisés de la lutte, survient le nouveau corps de trente mille Sarrazins qui les massacrent tous, excepté Rodland et quelques-uns qui se réfugient dans la montagne. Les Sarrazins se retirent. Rodland, resté seul, rallie, en sonnant de son cor d'ivoire, les chrétiens dispersés dans la montagne, au nombre d'une centaine, et à leur tête va attaquer les Sarrazins, qui s'étaient éloignés d'une lieue ; il les met en fuite et tue Marsile ; mais tous ses compagnons sont tués, et lui-même est percé de quatre lances et gravement blessé à coups de pierres. Il remonte seul la vallée de Roncevaux jusqu'à l'entrée du port de Cise, par où avait passé l'armée française, et là, descendant de cheval, il s'étend dans un pré, sous un arbre, près d'un bloc de marbre. Il tire son incomparable épée

1. Je laisse de côté dans cette esquisse *Galien* et le *Viaggio*.

Durenda, lui adresse ses adieux, et essaie par trois fois, mais en vain, de la briser contre le bloc de marbre : elle se fend sans être entamée ; puis il sonne son cor, dans l'espoir de se faire entendre de ceux qui ont déjà franchi les Pyrénées, avec une telle force qu'il se brise les veines du cou et les nerfs. Charles l'entend et veut revenir sur ses pas pour le secourir ; Guenelon lui persuade que Rodland s'amuse à chasser. Mais bientôt un Français (Baldouin ? Tieri ? Gualtier ?) qui avait survécu arrive au camp de Charles et lui raconte le désastre : l'armée revient sur ses pas. Cependant Rodland, qui, outre ses blessures, souffre cruellement de la soif, fait à Dieu sa dernière prière, tend les bras vers lui et meurt. — Charles arrive à Roncevals, trouve d'abord le corps de son neveu et le pleure, celui d'Olivier, fils de Rainier, comte de Genève, et ceux des autres : l'armée entière remplit l'air de ses lamentations. Charles y met un terme pour poursuivre les païens ; la nuit qui tombe va les sauver, mais Dieu arrête le soleil, il les atteint au bord de l'Ebre et tue tout ce qui en restait (y compris sans doute Belligand). Revenu sur le champ de bataille, Charles fait arrêter Guenelon, contre lequel beaucoup de voix s'élèvent pour l'accuser d'avoir trahi. On confie la décision au jugement de Dieu : Pinabel combat pour Guenelon, Tiedri pour Charles (qui est ici sans doute considéré comme parent de Rodland) : Tiedri tue Pinabel, et Guenelon est écartelé. On transporte en France et on y enterre les corps des principales victimes : Rodland est enterré à Blaye, son épée suspendue au-dessus de lui, son cor est déposé à Saint-Séverin de Bordeaux ; Olivier trouve sa sépulture à Belin. Charles retourne en France [1]. On ne parle ni de la prise de Saragosse, ni d'une autre revanche des Français.

II (original de C et de R). Je laisse ici de côté les détails qui, se trouvant dans un texte et manquant dans le précédent, peuvent n'y manquer que par omission ; de nos trois sources, R est en effet la seule qui soit complète et à peu près directe ; T et C ne sont que des abrégés plus ou moins exacts et bien faits. C'est Rolland qui désigne Guenelon pour aller à Saragosse [2], où il n'y a plus qu'un roi, Marsile [3] ; Guenelon lui

---

1. Je n'ai pas mentionné ici les circonstances de T qui sont en contradiction avec l'original de C R, qu'elles appartiennent à des poèmes intermédiaires (comme l'explication de la rupture du cor de Rodland), ou qu'elles soient de l'invention du rédacteur de T. Il reste à faire sur la source de T et sur l'intervention personnelle de ce rédacteur un travail qui peut conduire à des résultats intéressants.

2. C'est aussi Rolland qui empêche Charles de rentrer en France sans avoir pris Saragosse. Ces deux traits sont étroitement liés, et T, qui ne connaît pas le second, n'a pas dû connaître le premier.

3. Dans R comme dans T Marsile est d'ailleurs le vassal de l' « amiral de Babylone », et le trait est sûrement ancien, bien qu'il manque dans C.

en sait mauvais gré et jure de se venger ; c'est ce qui le détermine à la trahison autant que les présents que lui fait Marsile. Il avait d'ailleurs accompli son message avec fierté, et même avec insolence, et n'avait été sauvé de la colère de Marsile que par l'intervention de la reine Bramimonde, frappée de sa beauté et de son courage [1]. — Rolland a onze compagnons, qui avec lui forment les douze pairs ; le plus illustre après lui est son ami Olivier ; à ces pairs français s'opposent douze pairs sarrazins, dont le premier est le neveu de Marsile : le combat entre ces deux élites, dont la seconde est exterminée sauf Margarit, forme le sujet d'un premier récit de combat inconnu au poème antérieur. — Quand l'arrière-garde s'aperçoit qu'elle va être attaquée par des forces immensément supérieures (400,000 h. dans R au lieu des 50,000 de T), Olivier demande à Rolland de sonner son cor, de façon à ce que Charles l'entende et revienne : Rolland s'y refuse par point d'honneur. Plus tard, Rolland veut sonner son cor, et c'est Olivier qui s'y oppose, en lui disant qu'il fallait le faire avant le combat, et que ce qui aurait été sagesse alors serait maintenant lâcheté ; mais l'archevêque Turpin décide Rolland à le faire. Quand Charles entend le cor, il écoute d'abord les perfides suggestions de Guenelon, mais, les sons lamentables se renouvelant, il comprend la vérité, éclairé d'ailleurs par Naime, et fait charger Guenelon de liens. — Dans un premier (second à cause de l'épisode des pairs) combat les Français ont exterminé la première armée de Marsile ; dans le combat contre la seconde armée ils sont d'abord réduits à soixante : c'est alors que Rolland rencontre Marsile ; il ne le tue pas comme dans T, il lui coupe seulement le bras et le met en fuite. — Olivier, aveuglé par le sang qu'il a perdu, frappe Rolland sans le connaître ; scène touchante entre les deux amis, qui se pardonnent et s'embrassent pour la dernière fois. — Bientôt les Français sont réduits à trois, puis à deux : devant ces deux (Rolland et Turpin) les païens, qui entendent le retour du gros de l'armée, se retirent ; ils restent maîtres du champ de bataille. Rolland réunit autour de Turpin les cadavres des onze pairs ; l'archevêque les bénit et meurt. — Rolland va, comme dans T, mourir loin du champ de bataille : il s'adosse à un rocher. Il brise son cor d'ivoire en frappant à la tête un païen qui, le croyant mort, voulait le dépouiller ; il essaie vainement, comme dans T, de briser son épée Durendal. — Charles revient à Roncevaux, poursuit et atteint les païens près de l'Ebre, grâce au miraculeux allongement du jour. Il revient ensuite sur le champ de bataille, où Guenelon, après le jugement de Dieu qui le condamne, est écartelé. Puis l'empereur retourne

1. Cet épisode pouvait bien se trouver dans l'original de T.

à sa chapelle d'Aix [1], après avoir enterré les morts, sauf Rolland, Olivier et Turpin qu'on ramène en France et qu'on enterre à Saint-Romain de Blaye [2].

III (R). En regard de ce poème déjà assez éloigné de la forme primitive, le texte de R présente une forme encore bien plus remaniée. Il introduit dans l'action des personnages tout nouveaux, quelques-uns modernes (fin du xe siècle), comme Gefrei d'Anjou et Tiedbald de Reims. Il transforme le costume dans une mesure que nous ne pouvons apprécier. Il fait de Rolland le beau-fils de Guenelon, le futur beau-frère d'Olivier. Il raconte que l'initiative des négociations entre Charles et Marsile fut prise par ce dernier, qui envoya Blancandin à Cordres, que Charles venait de prendre, pour lui offrir sa soumission ; dès lors, toute la trahison est autrement présentée : Guenelon en convient déjà en route avec Blancandin, et son attitude devant Marsile n'est qu'un reste de l'ancien récit. R est seul à rapporter les songes prophétiques qui avertissent Charlemagne, son hésitation à suivre le conseil de Guenelon relativement à l'arrière-garde ; il parle seul des signes terribles qui, par toute la France, annoncèrent aux hommes épouvantés le *grand deuil* pour la mort de Rolland ; il est seul à nous peindre l'archevêque Turpin se relevant un moment de sa pâmoison mortelle pour essayer de porter à boire à Rolland ; il est seul à nous montrer Rolland s'avançant pour mourir au-delà du champ de bataille, afin qu'on dise de lui, le gentil comte, qu'il est mort victorieux. Après la mort de Rolland, il ne se contente pas de la revanche obtenue sur les bords de l'Ebre et pour laquelle le soleil s'est arrêté ; il ne se contente même pas de faire prendre Saragosse par Charles, de faire mourir Marsile de douleur et convertir sa femme Bramimonde : il faut que Baligant, l'amiral de Babylone lui-même, arrive en Espagne et livre à Charles une formidable bataille où il est tué de sa main. Guenelon n'est plus jugé sur place ; c'est à Aix, dans une cour solennelle, après diverses péripéties politiques et juridiques, qu'a lieu le combat entre Pinabel et Tierri et le supplice du traître ; là aussi la fiancée de Rolland, la sœur d'Olivier, Alde la belle, meurt, le cœur brisé par la parole de Charles qui lui annonce la mort de son ami. Enfin un ange apparaît à Charles et le pousse, gémissant sur sa vie *peneuse*, à une nouvelle guerre, que le poète racontait peut-être et que le ms. d'Oxford n'a pas conservée.

Dans ces changements profonds qu'a subis le poème de Roncevaux

---

1. Comme on l'a remarqué, c'est là un anachronisme : Charles ne prit Aix pour résidence qu'en 795 ; le 24 septembre 778, il était à Herstal.

2. On a vu plus haut que presque toute cette fin (sauf le supplice de Guenelon) manque dans C et ne peut être constituée que par hypothèse.

pour passer de la forme qu'a connue C à celle que nous possédons dans R, quelle part faut-il faire au dernier rédacteur de R, quelle part à d'autres poètes qui ont pu, l'un ajouter un épisode, l'autre modifier un trait, un troisième composer une chanson séparée qui, plus tard, aura été annexée au reste ? Nous ne le saurons jamais bien, et je n'essaierai pas de rechercher ici ce qu'on pourrait en savoir ou en deviner. Ce qui ressortira, je le pense, pour tout le monde, de la rapide étude à laquelle je me suis livré, c'est qu'il s'en faut de beaucoup que la *Chanson de Rolland* soit un poème primitif et même une œuvre d'un seul jet. La forme qu'elle a reçue sous le règne de Philippe Ier paraît due à un poète éminent, qui, s'il ne s'est pas beaucoup soucié de l'unité, de la cohésion ou même de la conséquence, possède à un rare degré la science de l'effet poétique et la grandeur simple de l'épopée (si on est en droit de lui attribuer par exemple le tableau du camp de Charlemagne, la scène du conseil, la description des signes de la mort de Rolland, la mort d'Alde, le plaid d'Aix, etc.). En poursuivant ces études d'analyse critique, qui ne font encore que commencer, on arrivera de plus en plus à se convaincre que, pour être lointaine et anonyme, l'épopée n'est pas dans d'autres conditions que les autres produits de l'activité poétique humaine ; qu'elle ne se développe que par une suite d'innovations individuelles, marquées sans doute au coin de leurs époques respectives, mais qui n'ont rien d'inconscient ni de *populaire* au sens presque mystique qu'on attache quelquefois à ce mot. Tout, là comme ailleurs, a son explication et sa cause, sa raison d'être et de cesser. L'histoire de l'épopée de Roncevaux, prise de son point de départ à son terme, offre encore matière à bien des recherches ; je n'ai nullement prétendu en écrire ici même un chapitre ; j'ai essayé de déterminer quelques points de repère, tout extérieurs, à l'aide desquels pourront commencer à s'orienter ceux qui voudront s'engager dans cette belle et royale voie.

Gaston Paris.

LE MIRACLE DE SARDENAI.

I. — *Manuscrit et analyse du récit en vers.*

Le manuscrit auquel nous empruntons la pièce suivante est bien connu ; c'est le ms. de la bibliothèque de la ville de Tours n° 237 (catalogue Dorange, n° 927), déjà utilisé par Luzarche [1] et décrit par M. Léopold Delisle dans une notice spéciale [2]. Ce ms., écrit sur papier de coton, a été « copié dans le midi de la France vers le milieu du XIIIe s. « d'après un ms. qui avait dû être exécuté un demi-siècle plus tôt dans « une des provinces septentrionales soumises à la domination des Plan- « tagenêts » ; il faut donc faire remonter au plus tard au commencement du XIIIe siècle la composition du *Miracle de sainte Marie de Sardenai*, le petit poème en vers octosyllabiques que nous publions plus loin.

Le sujet de ce poème a également fourni le fond d'un récit de Gautier de Coincy [3], mais la forme est complètement différente. Avant d'examiner quels rapports peuvent exister entre les deux rédactions et d'en rechercher la source, il est bon de donner l'analyse de la légende d'après le ms. de Tours [4].

(I) Au temps que les Grecs tenaient la Syrie, une sainte femme vint s'établir près de Damas, en un lieu sauvage et escarpé nommé *Sardenai*. Dans son ermitage elle accueillait et hébergeait les pèlerins qui se rendaient au Sépulcre de Jérusalem.

---

1. Pour la publication d'*Adam, drame anglo-normand*, 1854 ; de l'*Office de Pâques ou de la Résurrection*, 1856 ; de la *Vie du pape Grégoire le Grand*, 1857 ; de la *Vie de S. Georges* par Wace ; de la *Vie de la vierge Marie*, du même. Luzarche a donné une description du ms. dans son introduction d'*Adam*, p. iij-xl.

2. *Romania*, t. II (1873), p. 91-95.

3. *Miracles de la sainte Vierge*, éd. Poquet, 1857, col. 649-672.

4. Pour plus de facilité nous avons divisé le texte en paragraphes qui sont reproduits dans cette analyse.

(II) Un jour elle reçut un moine de Constantinople qui, pour prix de son hospitalité, promit de lui rapporter de Jérusalem une image peinte de Notre-Dame.

(III) Son pèlerinage achevé [1], le moine s'achemine vers Sardenai, porteur de l'image qu'il s'est procurée, et (IV) dont la sainte vertu le protège successivement contre les fureurs d'un lion et (V) les rapacités d'une troupe de voleurs de grand chemin. Jaloux d'un tel talisman, le moine songe, non plus à en faire cadeau à la recluse de Sardenai, mais à se l'approprier en l'emportant à Constantinople.

(VI) Il s'embarque donc à Acre. Une première fois un orage vient contrarier ses projets ; il n'est sauvé que grâce à l'image de Notre-Dame. Une seconde fois un calme plat le force à revenir à Acre. Il comprend alors qu'il doit tenir sa promesse ; il se rend de nouveau à Sardenai, et, sans être reconnu de son hôtesse [2], (VII) il place l'image dans la petite église de l'ermitage. Tenté une dernière fois, il essaie bien encore de reprendre et d'emporter l'image, mais les portes refusent de s'ouvrir devant lui ; désormais il renonce au péché et la pieuse femme reste maîtresse de l'image.

(VIII) Depuis lors, les miracles furent nombreux à Sardenai, car l'huile qui découle de l'image guérit tous les maux et toutes les infirmités. (IX) Une nouvelle église fut construite où l'on voulut placer la précieuse image : malgré tous les efforts, on n'y put parvenir.

(X) Dès lors l'image commença à grossir et à prendre forme humaine. L'huile qu'elle distillait était dès cette époque recueillie dans de petites fioles par les pèlerins, et les païens même avaient confiance en sa vertu, témoin (XI) cet émir de Damas, qui recouvra la vue et dota à tout jamais l'église de Sardenai d'une rente de 60 mesures d'huile, destinées à fournir le luminaire du sanctuaire. Cette rente fut servie jusqu'à l'invasion de Saladin.

(XII) Aujourd'hui l'abbaye grecque de Sardenai comprend des moines et des nonnes, mais les uns et les autres sont soumis à une abbesse, en souvenir de la première recluse.

Les miracles continuent toujours.

II. — *Source et développement de la légende.*

Le récit qu'on vient de lire est, à ce que dit l'auteur, traduit d'un original latin : quel est cet original ? Le pèlerin Burchard de Strasbourg

1. Il y a ici une lacune que nous comblons plus loin avec la rédaction de Gautier de Coincy.
2. Nouvelle lacune, comblée de même.

(vers 1175) est le premier auteur qui fasse allusion à N.-D. de Sardenai; après avoir parlé de la vénération dont l'image était l'objet, Burchard ajoute sans entrer dans de plus longs détails : « Hec tabula Constantino- « poli(m) primo facta et depicta fuit in honore beate Virginis. Inde a « quodam patriarcha Jherosolimis perducta fuit. Tunc temporis quedam « abbatissa supradicti loci causa oracionis et peregrinacionis in Jherusa- « lem peregrinavit, et impetrata tabula a domino patriarcha Jherosolimi- « tano, eam secum ad suam ecclesiam transportavit. Accidit autem hoc « anno incarnacionis dominice CCC° LXX° [1]. »

C'est là une différence radicale avec le poème, qui suppose que l'image a été apportée de Jérusalem à Sardenai, non par l'abbesse, mais par un moine grec dont ne parle pas Burchard.

Après Burchard et d'après Burchard, le Pseudo-Jacques de Vitry [2], continuateur d'Olivier le Scolastique (v. 1199 [3]), ne fournit pas un texte plus rapproché de notre poème : « Hec tabula Constantinopoli facta fuit « et depicta et a quodam patriarcha hierosolymitano in Hierusalem trans- « lata. Hanc tabulam petiit quedam abbatissa predicti loci, et impetravit, « et secum detulit... [4]. » Ici, comme dans Burchard, c'est l'abbesse qui rapporte l'image à Sardenai.

Ces deux textes ne sont donc certainement pas la source latine du poème. Cette source, nous la trouvons dans le récit suivant que nous empruntons au ms. 1423 des nouvelles acquisitions latines de la Bibliothèque nationale [5] ; nous joignons à ce texte, que pour plus de commodité nous avons divisé en paragraphes, les variantes fournies par le ms. 275 de la bibliothèque de Charleville [6].

---

1. Texte publié par le Dr Laurent dans le *Serapeum*, t. XIX (1858), p. 153-154, d'après un ms. de Hambourg. Le texte de Burchard, publié déjà en 1851 par le baron de Saint-Génois dans le t. XXVI (1851) des *Mémoires de l'académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, ne contient pas le passage relatif à Sardenai.

2. Sur la fausse attribution de ce livre à Jacques de Vitry, voy. P. Riant, *Haymari monachi ... de expugnata Accone liber tetrastichus ...* (1866), p. 63, n. 2, et P. Meyer, *Bibl. de l'Éc. des ch.*, t. XXXVIII (1877), p. 506.

3. Sur cette date, voy. P. Riant, *loc. cit.*, p. 63 et 93.

4. Nous citons d'après Bongars, *Gesta Dei per Francos* (1611), p. 1126.

5. Fol. 171 *b*-171 *d*. — Ce ms. faisait autrefois partie de la bibliothèque Didot; il figure sous le n° 56 (p. 75-76) dans le *Catalogue des livres rares et précieux* de cette bibliothèque, paru en juin 1881. C'est à tort que le rédacteur de ce catalogue dit que ce récit latin est un abrégé du récit publié dans les *Historiens occidentaux des croisades* (t. II, p. 513-514). Le continuateur de Guillaume de Tyr s'est en effet inspiré de la rédaction du Pseudo-Jacques de Vitry.

6. Ce ms. a été décrit par M. J. Quicherat dans le *Catalogue général des mss. des bibliothèques publiques des départements*, t. V (1879), p. 670-673. Nous devons une copie du texte latin à l'obligeance de M. Baulmont et de M. Sénemaud, archiviste du département des Ardennes.

DE YMAGINE BEATE MARIE DE SARDENAY.

I. *Tempore quo Greci et Armenii Syriam tenuerunt, fuit quedam* heremitissa sive nonna *a seculo remota, Deo serviens ad sex leugas Damasci, apud locum qui dicitur Sardenai.* Que peregrinos transeuntes ad sepulchrum Domini hospitio recipiebat, et pro posse eis devote ministrabat.

II. Adveniens igitur quidam grecus monachus de Constantinopoli, tendebat ad sepulchrum Domini. Receptus est ab illa et multis precibus exoratus ut in reditu unam ymaginem beate Virginis deferret [1] ei depictam in tabula. Annuit monachus illius petitioni.

III. Cum autem reverteretur jam egressus ab Jherosolimis, oblitus sue promissionis, audivit [2] vocem sibi dicentem, ne ita suam parvi penderet promissionem. Qui statim ad civitatem regrediens pulcherrimam sibi beate Marie comparavit ymaginem.

IV. Venit ergo ad locum de Giz [3], ubi leo habitabat, qui transeuntes invadebat. Qui irruens et rugiens cum vidisset monachum cum ymagine, statim feritatem deposuit, et capite demisso pedes illius lambere cepit.

V. Inde monachus prope speluncam latronum transitum habuit. Cumque ab eis invaderetur, per vocem de celo super ipsos factam terribilem continuo liberatur. Cepit itaque apud se deliberare quod tantam virtutem que erat in ymagine nunquam predicte moniali presentaret, sed [4] imaginem secum Constantinopolim deferret.

VI. Dum hec cogitaret, Acram devenit, portum cum aliis adiit, navem intravit, sed [5] continuo navis a terra subducta periclitari cepit. Ad portum coacti redierunt naute, dicentes ad invicem se Deo in aliquo peccasse. Monachus in se reversus ad monialem rediit ; sed attendens quod non esset recognitus ab ea, ymaginem non ostendit. Receptus est igitur hospitio, sicut vir religiosus et peregrinus.

VII. Mane post orationem voluit repatriare cum imagine, sed nullum exitum, nullum ostium illius ecclesiole potuit invenire. Ymaginem super altare deposuit et statim ostiolum et exitum vidit ; ymagine vero recepta, suum egressum sicut prius perdidit. Tot miraculis monachus expertis et comprobatis, ymaginem super altare deposuit, monialem advocavit et ymaginem dedit. Et tota veritate per ordinem enarrata se ibidem remansurum Deo devovit.

VIII. Hec est narratio hujus imaginis, *que primo cepit oleum de facie sudare, et postea de toto corpore. Ad quod oleum* [6] *veniunt infirmi et sanantur.*

---

1. *Ms. de Charleville* referret.
2. *Id.* audiit.
3. Gipz, auj. Gimzo, se trouve à quelques lieues de Jérusalem sur le chemin d'Acre. Jacques de Vitry en parle dans son *Historia orientalis* (éd. Douai 1597), p. 71 : « quarta autem civitas Philistina nomine Geth, non longe a Lidda. »
4. *Ms. de Charleville* et.
5. *Id.* et.
6. *Id.* quo locum oleum.

IX. *Monialis majorem ecclesiam statuit, et vicinum presbiterum et*[1] *honestum advocavit ad translationem dicte ymaginis, sed de parva ecclesia ymago removeri non potuit, et die tercia presbiter obiit.*

X. *Ymago postea*[2] *postmodum crescente fidelium devotione, cepit inspissari, et quasi in carnem commutari.*

XI. *Dicitur etiam et scriptum est quod quidam admiraldus Damasci oculum perditum ibi*[3] *recuperavit. Qua de causa ipse et ejus successores quolibet anno eidem ecclesie dabant ad luminaria et ad alias utilitates loci sexaginta mensuras olei usque ad tempora Saladini qui terram invasit.*

XII. In hac autem ecclesia sunt moniales duodecim cum abbatissa, et ex alia parte deserviunt octo greci monachi prioriam[4] suam retinentes.

XIII. *Et dicitur de oleo ymaginis quantumcumque dividatur quod non minuitur, et quod ibi conveniunt Sarraceni in Assumptione et in septembri, et orant beatam Mariam secundum legem suam.*

XIV. Dicitur autem et scribitur alibi quod dictam ymaginem de Constantinopoli quidam patriarcha Jherosolimam attulerit, ac deinde procedente tempore facta est tota narratio quam premisi. Et quia fere quolibet anno peregrini revertentes a partibus transmarinis oleum illud in parvulis fialis secum referunt, idcirco locum aliquem in libello nostro debuit habere tanti miraculi narratio.

Ista est ecclesia *de Sardenay* que miraculose se defendit ; *secunda* est *illa de Bethleem*, *tercia de Monte Synay.*

Ce récit, qui n'est sans doute qu'un chapitre détaché d'un *libellus* destiné à décrire les pèlerinages de la terre sainte au XIIIe siècle[5] (voy. le paragraphe XIV à la fin) ne peut être regardé comme complètement original ; l'auteur du reste ne se gêne guère pour parler dans la dernière partie de sa narration des emprunts qu'il fait soit à la tradition, soit à des écrits antérieurs (voy. parag. XI, XIII et XIV). Tel qu'il est cependant, ce texte représente la forme la plus ancienne de la légende en vers français, comme on peut le constater en comparant les deux rédactions paragraphe par paragraphe : c'est partout la même action, les mêmes aventures, les mêmes réflexions morales[6]. Disons de plus que la compa-

1. *Ms. de Charleville* et *manque.*
2. *Id.* preterea.
3. *Id.* ubi.
4. *Id.* priorem.
5. Les deux mss. similaires d'après lesquels nous donnons ce texte forment une compilation, à laquelle est emprunté le récit des trois translations des reliques de la passion (1239 et 1241) publié d'après le ms. Didot par M. Miller, *Journal des Savants*, année 1878, p. 295-302, et par M. N. de Wailly, *Bibl. de l'Éc. des ch.*, t. XXXIX (1878), p. 408-415 ; les variantes du ms. de Charleville ont été données par M. L. Delisle, *Bibl. de l'Éc. des ch.*, t. XL (1879), p. 143-144.
6. Les paragraphes XIII et XIV, qui fournissent des détails complémentaires sur l'histoire de l'image, ne sont pas représentés dans le texte en vers français, non plus que dans la rédaction de Gautier de Coincy.

raison de ce texte avec un passage d'Albéric de Trois-Fontaines nous permet d'ajouter une source nouvelle aux sources déjà nombreuses [1] utilisées par ce chroniqueur. Albéric a connu en effet notre récit latin, soit directement soit indirectement, et l'a reproduit [2] en partie (nous avons imprimé en italique le texte conservé par Albéric), mais, chose à noter, il a laissé de côté tout le récit légendaire [3] du voyage du moine, qui constitue le fond même du poème français.

La parenté une fois admise entre les deux versions, latine et française, on peut se demander de quelle façon s'est faite l'imitation. Le poète s'est-il inspiré directement du texte latin, qu'il a eu sous les yeux, ou a-t-il opéré autrement ? Pour résoudre ce problème, il faut se rappeler que Gautier de Coincy, comme nous l'avons dit au commencement de cette notice, a écrit lui aussi en vers français un *Miracle de Nostre Dame de Sardenay* [4]. Ce miracle, beaucoup plus long que celui du ms. de Tours, offre le même récit et la même suite d'épisodes [5] sous une forme toute différente. Il est donc impossible de nier le rapport intime qui existe entre les deux textes français et par suite entre la version de Gautier de Coincy et le texte latin. D'autre part, on remarquera que les deux textes français possèdent en commun certaines additions faites au latin. C'est ainsi que dans Gautier comme dans notre poème le moine veut jeter l'image à la mer (paragr. VI), détail qui n'est pas dans le latin ; de même le latin ne fait pas mention du calme plat qui succède à la tempête et vient de nouveau contrecarrer les projets du moine. Plus loin (paragr. VII), le latin ne parle pas de la joie que la nonne éprouve à posséder enfin l'image, non plus que des vêtements sacrés dont est revêtu le prêtre qui doit transporter l'image dans la nouvelle église. Toutes ces additions communes aux deux rédactions françaises prouvent que ces deux rédactions procèdent l'une et l'autre d'un intermédiaire commun, qui s'est inspiré directement de notre texte latin et a le premier allongé la forme originale.

Cet intermédiaire n'est autre qu'un récit inséré dans la relation latine de

---

1. Voy. R. Wilmans, *Ueber die Chronik Alberichs*, dans l'*Archiv* de Pertz, t. X (1851), p. 195-246.

2. Nous avons eu sous les yeux le texte des *Monumenta Germaniæ historica*, t. XXIII (1874), p. 935-936.

3. Ce récit, contenu dans les paragraphes II à VIII du texte latin, est résumé dans la rédaction d'Albéric en quelques mots : « Huic sanctimoniali monachus quidam dedit in tabula depicta ymaginem beate virginis pulcherrimam. »

4. Éd. Poquet, col. 649-672.

5. A la fin de son récit Gautier de Coincy ajoute un certain nombre de miracles de la Vierge de Sardenai (v. 566-1020, col. 662-672), destinés, dit-il, à convertir les incrédules.

Thetmar, dont le voyage en Terre-Sainte eut lieu vers 1217[1]. Nous retrouvons dans ce passage tous les éléments des deux rédactions en vers français, celle que nous publions et celle de Gautier de Coincy. Il est certain pour nous que les deux poètes ont imité chacun de leur côté cette version latine. Gautier de Coincy a poussé même plus loin que l'autre l'imitation ; c'est ainsi qu'il a inséré dans son récit deux miracles relatés à la fin du passage de Thetmar, mais dont ne parle pas notre poème.

Bien que plus allongée que la nôtre, la rédaction de Gautier de Coincy nous permet cependant de combler deux lacunes du ms. de Tours ; la première apparaît après le v. 72 et provient sans doute de l'arrachement d'un feuillet (entre les folios 218 et 219). Ce passage, qui comprend le paragraphe III presque en entier, est ainsi versifié dans Gautier de Coincy[2] :

Et il li dit tot entreseit
Que ja de ce doutance n'eit,
Que sanz delai et sanz esloingne
Fera mout bien ceste besoingne.
Atant li moines s'en ala,
Mout fu joianz qant il vint la.
Qant le sepucre ot visité
Et les seinz leus de la cité
Ot touz baisiez et aourez,
Assez po i est demorez ;
N'ot nul talant de sejorner.
Au repeirier, au retorner
Mist si son cuer et son corage :
De la nonein et de l'image
Ne li manbra ne ne souvint,
Mès une voiz deu ciel li vint,
Lues que fors fu de la cité,
Qui durement l'a escité
Et dit que il fet grant folage
Qant il oublie issis l'image
Que promisse a la bone fame
Qui tant aime la douce dame.
De la voiz et de la mervoille
Sovant se seingne et esmervoille,
Et est ausis come an augoine ;
Bien voit c'une image, une icoine[3]
A estrous querre li covient.
En la cité tantost revient ;
Tant va et vient sanz atandue
Des imagiers trueve la rue :
Images voit sus et jus pointes
Et d'antailliées et de cointes,
Et ça et la assez coloie,
Ne set laquele panre doie...

L'autre lacune se présente au commencement du paragraphe VII,

1. Ce passage se trouve p. 25-29 de la pagination spéciale du mémoire du baron Jules de Saint-Génois, *Voyages faits en Terre-Sainte par Thetmar en* 1217, dans le t. XXVI (1851) des *Mémoires de l'Acad. roy. de Belgique*. Il faut cependant noter que sur deux mss. consultés pour son édition par le baron de Saint-Génois, un seul, celui de Hambourg, renferme ce passage qui n'existe pas dans le ms. de Gand, non plus que dans le ms. de Bâle, base de l'édition de T. Tobler (1851) ; aussi cette partie de la rédaction de Thetmar a peut-être été ajoutée postérieurement.

2. Ce texte, numéroté d'après l'édition de l'abbé Poquet (col. 652-653), est publié d'après un des nombreux mss. des œuvres de Gautier de Coincy que possède la Bibliothèque nationale de Paris, le ms. fr. 1530, fol. 126 *c-d*.

3. *Ms.* isdoine ; *Poq.* ycoine.

après le v. 216. Voici les vers correspondants de Gautier de Coincy [1] :

La matinée l'endemein
Li moines mout se leva mein,
Que mout estoit esmanvoilliez.
Qant il se fu apareilliez,
S'image muce souz guiart :
Por pereceus et por cuiart
Le tient ses cuers se ne l'anporte
S'an ne li clost l'uis et la porte.
De tant fist il que bien apris,
Q[e] a s'ostesse a congié pris,
Et puis s'an antre en l'oratoire
Por congié panre au roi de gloire;
Mès je croi bien que Nostre Dame
En l'anor de la bonne fame
A cui il viaut tolir l'image
Par musardie et par folage
Son congié tant delaiera
Que maugré sien le paiera.
Qant a ouré assez briément,
Aler s'an cuide isnelement...

Un moment nous avons cru être sur la piste d'une nouvelle rédaction latine autre que celle que nous avons publiée plus haut, et qui est allongée dans le texte de Thetmar ; mais les preuves manquent à l'appui de cette conjecture. Nous trouvons en effet, sous les numéros 730 et 797 de la vaste compilation de Gumppenberg relative à la Vierge, deux miracles de N.-D. de Sardenai [2]. De ces deux textes, le second n'est au fond autre chose que le récit légèrement modifié de Burchard de Strasbourg ou du Pseudo-Jacques de Vitry ; ce récit s'étend longuement sur le miracle de l'huile distillée, mais ne fait qu'une très courte allusion à la manière dont l'abbesse a reçu l'image en don. Le seul fait à noter est que la date du miracle est fixée ici en 870, date qui paraît pour la première fois dans l'*Itinerarium* de Gérard, envoyé de Frédéric Ier auprès de Saladin. Cet *itinerarium*, placé à la suite de la chronique d'Arnold de Lubeck [3] et attribué à tort à cet abbé, est la source où Baronius [4], utilisé ensuite par Gumppenberg, a puisé son récit; Gérard avait lui-même reproduit le Pseudo-Jacques de Vitry ou Burchard de Strasbourg; 870 est sans doute une faute de lecture pour 370, date fournie par ce dernier chroniqueur.

L'autre miracle [5], que Gumppenberg place aussi en 870, présente la narration complète des aventures du moine, telles que les offrent nos deux textes latins et le poème français. Gumppenberg nous dit qu'il emprunte son récit à Matthieu Paris : « Rem admiratione dignam scribit « *Matthæus Paris* in sua historia Anglicana, refertque ad annum 870, « acceptam ex *Arnoldo* abbate a Damasco : Matrona Damascena, urbis

1. Éd. Poquet, col. 656, Bibl. nat., ms. fr. 1530, fol. 128 *a-b*.
2. *Trias atlantis mariani* (1672), t. II, p. 782-784 et 847-848.
3. *Chronica Slavorum* Hermoldi ... et ... Arnoldi ... (Lubeck, 1659), p. 516-525.
4. *Annales ecclesiastici* (1602), t. X, p. 471.
5. Le récit de ce miracle, fait d'après Gumppenberg, est mentionné par Rohault de Fleury dans son livre sur la Vierge, t. II, p. 601-602.

« tumultum exosa, ... ». Nous avouons que nous n'avons retrouvé ce récit dans aucune des éditions de Mathieu Paris, non plus que dans les chroniques de Mathieu de Westminster ou de Roger de Vendover.

Quant à cet *Arnold*, quel est-il ? Si nous constatons que la même date (870) est attribuée à ce miracle et au précédent, nous arriverons à cette conclusion probable que Gumppenberg, en rédigeant sa notice n° 730, avait sous les yeux un exemplaire interpolé de la *Chronica major* de Mathieu Paris où à la date de 870 l'interpolateur avait ajouté de longs détails sur Notre-Dame de Sardenai ; ces détails étaient empruntés en partie à l'*Itinerarium* de Gérard, placé à la suite d'Arnold de Lubeck (la date de 870 en fait foi) ; les autres au contraire provenaient sans doute d'un de nos deux textes latins. La juxtaposition de ces deux parties a permis d'attribuer à l'une la date et l'auteur (Arnold en lieu et place de Gérard) de l'autre. Aucun fait nouveau ne vient prouver en effet que l'interpolation en question ait d'autre source qu'un de nos textes latins.

III. — *Élément historique du récit.*

S'il est relativement facile d'établir la filiation de notre texte rimé, il est plus difficile de distinguer la part de vérité historique que renferme ce récit, en laissant de côté l'élément exclusivement miraculeux que nous ne discutons pas. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à la fin du XIIe siècle, à peu de distance de Damas [1], se trouvait sur une montagne l'abbaye de Notre-Dame de Sardenai [2]. Cette abbaye, fondée autrefois et richement dotée par Justinien, renfermait à cette époque douze nonnes et huit moines, et était l'objet de nombreux pèlerinages, non seulement de la part des chrétiens, mais aussi des musulmans [3], attirés par la réputation miraculeuse d'une image de la Vierge qui dégouttait de l'huile et guérissait toutes les maladies. Cette image était peinte [4] sur bois et mesurait

---

1. Au nord-est de Damas : à trois milles, d'après Burchard de Strasbourg (*Serapeum*, t. XIX, p. 153), à quatre milles, d'après le Pseudo-Jacques de Vitry (Bongars, p. 1126), à une demi-journée de marche, d'après les *Pelerinaiges por aler en Jherusalem*, p. 103 des *Itinéraires français* que nous venons de publier en collaboration avec M. Henri Michelant pour la *Société de l'Orient latin*.

2. Auj. *Seidenhaja*, *Sidonaiia*, qu'il ne faut pas confondre avec le *castrum* de *Sardera*, *Sarthana*, près d'Antioche, qui vit de nombreux combats aux XIIe et XIIIe siècles. Voy. pour les détails sur cette abbaye Ritter, *Dic Erdkunde*, t. XVII (1854), p. 262-263.

3. L'affluence des musulmans au sanctuaire de Sardenai prouve qu'anciennement ce lieu devait être un *locus sacer*, vénéré de toute antiquité ; la tradition chrétienne s'y était greffée sur une tradition antérieure.

4. Ritter (*loc. cit.*) dit que la chapelle de l'abbaye renfermait l'image merveilleuse de la Vierge, peinte par S. Luc. Il y a là évidemment confusion entre deux légendes : on sait en effet que, selon une tradition, l'impératrice Pulchérie reçut de Jérusalem un portrait de la Vierge attribué à S. Luc.

une aune de long sur une demi-aune de large ; elle était scellée au mur derrière l'autel de l'église de Sardenai ; personne ne peut y toucher, nous dit le chroniqueur, « videri autem omnibus peregrinis benigne conceditur ». Ces détails précis sont fournis par Burchard de Strasbourg [1], un témoin qui a vu, sinon touché, l'image ; mais toutes les autres particularités du récit, celles principalement qui sont relatives à la façon dont l'image est arrivée à Sardenai, nous semblent offrir un caractère tout à fait légendaire. Nous sommes ici en présence de deux versions : d'une part Burchard prétend qu'en l'an 370 de l'ère chrétienne une *abbesse* de Sardenai (l'auteur suppose donc à cette époque l'existence de l'abbaye), étant venue à Jérusalem en pèlerinage, demanda cette image à un patriarche qui l'avait rapportée de Constantinople et la transporta à Sardenai. D'autre part nous avons vu que la version latine, et après elle le poème français, est tout autre : dans cette version en effet, une recluse de Sardenai donne l'hospitalité à un moine grec qui lui rapporte de Jérusalem, après bien des péripéties mêlées de miracles, une image de la Vierge provenant de Constantinople ; le fait se passe à l'époque de la domination grecque, c'est-à-dire entre le IVe et le VIe siècle. Laquelle de ces deux rédactions est la vraie ? il nous semble difficile de nous prononcer catégoriquement. Cependant celle que présente le texte latin, imité ensuite par le poème français, nous est assez suspecte, car elle paraît avoir été faite pour un *libellus* d'édification religieuse et développe par suite avec trop de complaisance les miracles opérés par l'image. Le voyage du moine semble être du reste un de ces lieux communs qui servaient au moyen âge à composer les vies des saints : un petit poème latin publié par le comte Riant présente un récit analogue [2].

De quelque manière que l'image soit arrivée à Sardenai, elle provenait certainement de Constantinople, les deux traditions [3] sont d'accord sur ce point. De plus l'auteur des légendes de la carte représentant l'*Itinéraire de Londres à Jérusalem* attribué à Mathieu Paris (vers 1244) confirme le fait : « e i a une ymage peinte de Nostre Dame of sun enfant a « ovre grezesche, dunt oille en curt, e quant est vee (*lisez* viés), devent « gumme u char ; cest oille est seinte e mescinale [4]. » Les mots « a ovre

1. *Serapeum*, t. XIX, p. 153-154.

2. *Trois inscriptions relatives à des reliques*, 1880, p. 20-21 (extr. des *Mém. de la Soc. des Antiq.*, t. XL). Il s'agit dans ce poème d'un moine qui a volé une relique de la vraie Croix.

3. Cette légende, d'origine grecque, se retrouve ailleurs ; c'est ainsi qu'il existait aussi à Constantinople une image à laquelle on attribuait les mêmes vertus qu'à celle de Sardenai. Voy. Arculfus, *De locis sanctis*, dans les *Itinera hierosolymitana*, publiés pour la *Société de l'Orient latin* par MM. T. Tobler et Aug. Molinier (1879), p. 199-200.

4. *Itinéraires français*, p. 131-132. Nous n'avons publié que la partie des légendes consacrées à la Terre-Sainte (p. 125-139).

grezesche » signifient en effet non seulement que l'image peinte était une œuvre byzantine, mais encore que la Vierge y était représentée selon la tradition grecque [1], ayant l'enfant placé devant elle. Ce texte est aussi intéressant à un autre point de vue, car il nous donne l'explication première du miracle de l'huile qui devient de la gomme ou de la chair en vieillissant. Si nous tenons compte de ce que dit ailleurs [2] Burchard de Strasbourg de la bonne odeur balsamique répandue par l'image, nous admettrons facilement que cette huile n'était originairement autre chose qu'une gomme rendue par un bois odoriférant, le cèdre peut-être, sur lequel avait été peinte l'image ; les exsudations de l'arbre en se durcissant avaient produit une sorte de croûte faisant saillie sur le plat du tableau et donnant à la Vierge une espèce d'*incarnation :* « pictura super lignum incarnata est » est traduit tout naturellement par : « ceste oille devent char, » cette huile devient chair.

En résumé l'existence de l'image de Sardenai, telle que la décrit Burchard, ne saurait être mise en doute. Quant au récit relatif à l'arrivée de cette image à Sardenai, il n'a rien de fondé. Cette légende, qui a certainement une source grecque, ne semble pas avoir eu grande vogue au moyen âge. Comme nous l'avons dit, nous la trouvons insérée dans un ms. de Thetmar et versifiée par Gautier de Coincy ; mais en dehors de ces deux auteurs aucun texte n'y fait allusion postérieurement. Les *Pelerinaiges por aler en Jherusalem* [3], dont la première rédaction doit être placée vers 1231 et une autre vers 1265, ne parlent que des vertus miraculeuses de l'huile distillée par l'image ; Philippe Mousket (1241) dit quelques mots [4] des fioles que les pèlerins remplissaient ; quant au continuateur de Guillaume de Tyr (1261) [5], il ne fait que traduire en l'abrégeant le texte du Pseudo-Jacques de Vitry ; enfin vers 1280 Sardenai est cité parmi les *Pelrinages de Acre* [6].

L'abbaye, avons-nous dit, bien que comprenant des moines et des nonnes, était administrée par une abbesse. Luzarche, le premier, dans

1. Voy. l'abbé Martigny, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, 1877, p. 792.
2. *Serapeum*, t. XIX, p. 153 : « Sed nunc, quod dictu(m) mirabile est, pictura super lignum est incarnata et oleum odoriferum super odorem balsami ex ea manat incessanter. »
3. *Itinéraires français*, p. 103 et 188.
4. *Chronique rimée*, éd. Reiffenberg (1836), v. 10976-10993, et *Itinéraires français*, p. 120.
5. *Historiens occidentaux des croisades*, t. II, p. 513-514, et *Itinéraires français*, p. 173-174. Pour le détail des nombreuses éditions de ce texte, voy. la préface des *Itinéraires français*, p. xxvj.
6. *Itinéraires français*, p. 235.

son introduction du *Drame d'Adam*, a appelé l'attention sur cette particularité, qui se rattache à la règle de Fontevrault. Remarquons que le fait n'est pas relaté par Burchard ; si donc l'apparition de la règle de Fontevrault dans un texte peut servir à prouver l'origine angevine de son auteur, il faut attribuer cette origine non pas aux auteurs des deux versions françaises, mais à l'auteur du texte latin auquel a été emprunté ce passage caractéristique.

IV. — *Texte, langue et versification.*

Nous avons rapporté plus haut l'opinion de M. L. Delisle, d'après laquelle le ms. qui nous a fourni le *Miracle de Sardenai* aurait été exécuté « dans une des provinces septentrionales » de la France, « soumises à la domination des Plantagenêts [1]. »

Il faut bien probablement admettre, au moins pour quelques portions de notre manuscrit, que le modèle que le scribe avait sous les yeux avait été écrit en Angleterre. Quant à la langue originale de ce petit poème, il est difficile de la déterminer avec sûreté. La pureté générale des rimes exclut l'Angleterre ; la confusion d'*é* avec *ié*, qui paraît bien appartenir à l'auteur au moins dans un cas, *sesser lesser* 262, ferait pencher pour la Normandie ; mais d'autres traits indiquent avec une grande probabilité la région picarde. Sans parler de la distinction constante de *en* et *an* suivis de consonnes [3], ainsi que de *ein* et *ain*, la rime *estoire voire* 374 est décisive. L'imparfait de la 1re conjugaison présente encore des 3es pers. en *-ot*, prouvées par les rimes *ot alot* 60, *ot desirot* 260 ; mais la distinction entre les imparfaits des diverses conjugaisons est effacée dans les rimes *trovoit covenoit* 50, *eschivoent maudisoent* 90, *enportoit estoit* 132, *peneient veneient* 296. Notons encore les rimes *leu veu* 36, *liues triues* 94, *delite esperite* 262 et *dire matire* 432, qui ne contredisent nullement cette manière de voir. L'*é* entravé est devenu *è* et rime avec *ai : confesse leisse* 242, *fioletes faites* 368. L'*s* finale est encore

1. *Romania*, t. II, p. 95.

2. D'autres cas sont contestables. Ainsi *getee* rime avec *aleg*[*i*]*ee* 168, *geté* avec *espleit*[*i*]*é* 206, mais il y a quelques exemples de *getier*, qui semble d'ailleurs plus régulier que *geter*. La rime *geter enditer* 172 peut s'expliquer soit en donnant à *geter* sa forme ordinaire, soit en lisant *enditier*, qui répondrait correctement à indictare ; mais on ne trouve, croyons-nous, qu'*enditer*. Regnare fait presque toujours *rener*, et la rime avec *desre*[*s*]*n*[*i*]*er* 426 offre aussi un exemple de confusion ; mais *renier* n'est pas absolument sans exemples. La rime *engroisser espesser* 346 est encore embarrassante ; on peut donner aux deux verbes *ie* ou *e*. *Sercher* rimant avec *mer* 154 rend le vers trop court, et la correction *achater* est indiquée.

3. La rime de *reverence* avec *semblance* 252 et *creance* 372 ne fait pas une véritable exception.

parfaitement distincte du z. Tels sont les faits qui ressortent de l'étude des rimes [1]. L'examen de la mesure nous en indique un autre, qui est tout à fait caractéristique du picard, c'est la forme *li* au nominatif singulier de l'article féminin n'élidant pas son *i* devant une voyelle : *li eule* 355 [2]. La forme *sires*, qu'il faut rétablir au v. 450, n'est pas surprenante à la date où doit se placer le poème. Au contraire, les cas d'élision d'une voyelle intérieure, aux v. 71, 72, 197, 332, 354, 399, 400, 403, ne sont imputables qu'au scribe (*aresteü* pour *arestu*, v. 146, n'est pas dans le même cas) [3]. Le mot *crestien*, qui compte régulièrement pour trois syllabes au v. 428 [4], paraît bien n'en faire que deux au v. 361. C'est encore un indice d'une date peu ancienne ; on retrouve cette contraction dans des textes du XIIIe siècle [5].

Dans le petit glossaire placé à la fin de cette publication nous avons mentionné les quelques mots qui nous ont paru devoir offrir de l'intérêt. Quant au texte lui-même nous l'avons corrigé le moins possible, ne cherchant qu'à donner aux vers le nombre de syllabes réglementaire et à rétablir le sens quand il est visiblement faussé.

Parmi les traits qui caractérisent le scribe, il faut noter la confusion complète entre *s* et *ç* qui amène parfois de très singulières graphies, comme *sité* (21, 62), *siel* (174, 179), *çoe* pour *soe* (37), etc., et aussi l'accentuation accidentelle de l'*à* préposition (110, 111, 208, 216, etc.).

[LE MIRACLE DE SAIN]TE MARIE DE SARD[ENAI].

I.

El nom de sainte trinité,
Si com(e) vi(nt) en auctorité
Et si cum en escrit trovai,
Le miracle de Sardenai
De ma dame sainte Marie
Que plusors gens ne sevent mie
De latin vueil en romanz metre
Tot mot a mot selonc la letre,
Por ce qu'ensi pora plus plaire
A ceaus qui n'entendent gramaire.
Li escrit dit qu'a cel termine
Que li Gresois e li Ermine
Teneient en lor seignorie

1. Il semblerait que *el* suivi d'*s* rime avec *al* suivi d'*s* au v. 408 : *seaus maus*, mais le sens demande la correction de *seaus* en *taus*.

2. Au v. 301 *li eule* n'est rétabli que par correction. Au reste *l'ymage* se trouve aux v. 131, 170, 235 (ici on pourrait lire *li ymage*), 276, 282, 320, *l'autre gent* au v. 333, *l'estoire* aux v. 373, 419.

3. Voy. la *Vie de saint Gilles*, p. p. G. Paris et A. Bos, p. xxij.

4. Grâce, il est vrai, à une correction, mais qui n'est pas douteuse.

5. Voy. Tobler, *Vom franzœsischen Versbau*, p. 61.

9 que ici.

La sainte terre de Surie,
Vers Domas en un leu savage,
Loins del chemin e del passage,
Une sainte feme abitoit
Qui abit de nonain portoit,
E por mener plus aspre vie (f. 217 v°)
S'estoit ileuques afuïe
Hors dou peuple de la sité
Ou longement ot abité ;
Quar se savez, qui viaut servir
Nostre Seignor a sun plaisir,
De mal faire l'estuet sesser
E le siecle del tot leisser.
VI. liues conte l'un petites
De Domas entre qu'as ermites
Qui convercent a Sardenai,
Par ceaus qu'i ont esté le sai ;
Mais se sachés de verité
Que encor(e) n'avoit abité
A Sardenai ne hom(e) ne feme,
Quant i vint sele sainte feme ;
E quant ele vint a cel (saint) leu,
El nom de Deu et el Deu veu
E de la çoe sainte mére (f. 218)
A qui del tot ses pencez ére,
Establi un povre abitacle
Ou Deus fist puis mainte miracle
E fait encore chascun jor,
Si com tesmoignent sil d'entor.
La dame qui leuc abitoit,
En Deu servir se delitoit
E si qu'as povres pelerins,
As sofraitos, as orfenins
Qui veneient a l'ermitage
Prestoit por Deu le herbergage
E par charité lor trovoit
Ce que al jor lor covenoit.

II.

Al termine d'ilors avint
Que uns moines gresois la vint,
Qui de Costantinople estoit,
E en Jerusalem voloit
Au sepulcre en pelerinage, (f. 218 v°)
E qui[st] por Deu le herbergaje :
La sainte dame li trova,
E aveuc se que il rova.
E quant ele encerché li ot
Dont il venoit et ou alot,
Quant ele sot de verité
Q[ue il] a la sainte sité
De Jer(u)salem voloit aler,
Si comença (a) lui a parler
Et a preer por Deu amor,
Quant il se metroit el retor,
Qu'il revenist al herberjaje
E li aportast une ymage
De ma dame sainte Marie
En table painte et establie,
Qu'ele sor son autier meïst
E que a li garde preïst.....
. . . . . .

III.

. . . . . .
Qu'a un des plus maistres peintors,
[(fol. 219)
Qui li mostrast de ses labors.
Sil li mostra a es iglises
Images de diverces gises.
En trestotes une en i ot
Qui plus que les autres li plot :
Si se haste de l'esliser ;
Après se mist el repairer.

IV.

Issi com il s'en repairoit,
E o sei l'ymage enportoit,
Si passe par le leu de Gipz
Qui mot avra esté maudis,
Quar uns lions cruaus e fiers
E de mal faire costumiers
En icel leu lors demorot

---

20 Si estoit. — 54 *le ms. porte* aloit *et corrige* aler voloit. — 71 Que. — 72 *Voyez plus haut les vers de Gautier de Coincy qui comblent cette lacune, provenant d'un feuillet arraché.* — 84 Quar.

Qui les trepassans devorot.
Sil d'entor por ce l'eschivoent
E por lui le leu maudisoent,
Ne nus n'i osot aprocher (f. 219 v°)
Que il nel conparast mot cher,
Quar li lions entre deus liues
A rien vivant ne donoit triues
Ne as mues bestes n'as gens
Qu'ateindre peüst o ses dens
Que il n'en estranglast le cors
E que le sang n'en traïst fors.
Li moines pas ne [se] tardoit
Ne del lion ne se gardoit ;
Si dessendi [en] la valée :
Li lions saut gole baée,
Si le comença (a) aprocher,
Mais par mal ne le pot tocher,
Ains li ala lecher les piés.
Ne fu pas li moines poi liés
Quant il vit qu'il fu eschapés,
Quar bien cuida estre atrapés :
Par la grant vertu de l'ymage (f. 220)
Le salva Deus a sel passage.

V.

Après vint a un autre pas,
Mais sans paor nel passa pas,
Quar por mucier argent emblé
S'i erent laron(s) asemblé.
Quant le virent sor eaus dessendre,
Por rober le cuidérent prendre,
Mais desur eaus en l'air oïrent
Un escrois dont mot s'esbaïrent
Qu'uns angeles dist en vois regnable :
« Deu enemi, fis de deable,
Por qu'avez cest ome asailli ?
Tot estes mort e mau bailli ! »
Pasmé chéent, ne voient gote,
E de morir ont mot grant dote :
Del moine prendre n'ont leisir
Ne onque nel(e) porent choisir ;
Deus le resalva par sa grace (f. 220 v°)
Des larons e de lor estrace.
Li moines en son cuer devine
Qu'en soi avoit vertu devine
L'ymage que il enportoit,
Par qui deus fais salvés estoit :
Deu en rent grace, si se haite,
E puis a fors l'ymage traite
De son estoi ou il l'ot mise,
Si la regarde e la ravise ;
Lors a dit que ja par sa main
Livrée n'ert a la nonain,
Ne son ostel n'ira requere,
Ains l'enportera en sa terre,
S'il le puet espleiter e faire,
Si en fera le saintuaire.

VI.

Este vos qu'il a tant errei
Vers Acre le chemin ferrei
Qu'a la parfin i ést venu : (f. 221)
Ne s'et en nul leu arest(e)u
Dès qu'il parvint sus le rivage,
Quar haster voleit son passage :
As mariniers vint a dreture
E fait marché de sa veiture
Desqu'a cel port que il savoit
Qui plus près de sa terre estoit ;
Puis ala querre e achater
Vitaille por metre sur mer.
Quant quise l'ot, s'entra en (la) nef :
Li vent vien[en]t droit e soef ;
Li mariner s'i vont coler
E s'enpeignent en haute mer.
Par trois jors ont mot travaillé,
Mais poi sunt del port esloingné,
Qu'uns vens lor sort e uns orés
Qui lor tolit lor desirrés,
E faillirent au vent seri : (f. 221 v°)
Par poi ne furent tuit peri.
Quant virent fendre(nt) e entamer

---

95 ne as gens. — 96 Que. — 104 pot aprocher. — 113 por nocler a gent ensenble. — 114 ensemble. — 118 Une crois. — 119 Que uns. — 121 Por quei. — 123 cheirent, virent. — 135 ostol. — 139 nen ira. — 151 souoit. — 153 e sercher. — 161 Quuns vens lor desirres (*répétition de la fin du vers suivant*).

Lor nef, si comandent en mer
Seit la vitaille fors getée,
Si que la nef seit alegée.
Li moines qui dota l'orage
Prist l'estoi ou estoit l'ymage ;
Si la voleit defors geter,
Quant del ciel li vint enditer
Uns angeles qu'il ne le getast,
Mais envers le siel la levast
E si preast Deu simplement
Qu'i[l] les getast de sel torment,
E que d'eus pité li preïst.
Li moines a l'angele obeïst,
Vers le siel l'ymage leva :
Onc puis orage nes greva.
Après orent si grant bonace (f. 222)
Que li noclers ne set qu'il face,
Quar li pert en la mer parfunde
Qu'onques n'i eüst [eü] onde.
N'i ot mariner qui seüst
Ni que por veir dire peüst
En quel endroit de mer il érent.
Vosisent ou non, retornérent
El port dont il érent meü :
Chascun se tient por deceü
E de grant matalent espris ;
Dient entr' iaus qu'il ont mespris
Vers Deu en aucune maniére
Qui ci les fait torner ariére.
Li moines savoit bien la chose
Por quei s'ert, mais dire ne l'ose,
Quar tost li f[e]ïs[s]ent enui
Se il seüsent que par lui
Eüssent eü sel contraire, (f. 222 v°)
E por icen l'en vint meaus taire :
Se qu'avoit en la nef mist fors,
E quant il fu d'ileuc estors,
A sei meïsmes se recorde
Que Deus par sa misericorde
De peril de mort l'ot geté,
Mais il avoit mal espleité
Quant rendu n'avoit la promesse
Que il avoit fait a s'ostesse :
Por ce vers lui Deus se ira.
Lors promet a Deu qu'il ira
E si [li] portera l'ymage.
La voie acoilt a l'ermitage,
E esra tant qu'il i parvint ;
Mès ausi com merveile avint
Que la nonain nel conut mie
Quant (il) vint a la herbergerie
. . . . . .
. . . . . .

VII.

Mais ses pechés si le desvoie, (f. 223)
Quar de l'us pert la droite voie.
L'ymage [r]a sor l'autier mise :
Lor aparçut l'us de l'iglise,
S'avise e garde en quel endroit,
Se mestiers ert, il i vendroit,
Puis prent l'ymage, si s'en torne
E reserche trestot a orne
L'iglise auci com a compas,
Mais l'uis trover ne peut il pas.
Tant a serché, tant a tasté
E sus e jus qu'il a gasté
Trestot le jor en sel travail,
E si ne li valut un ail,
Quar tant com il portast l'ymage,
Ne se pot metre en droit viage.
Bien aparçut qu'il desplaiseit
A Damnedeu se qu'il faiseit,
E qu[e] il voleit que l'ymage (f. 223 v°)
Remansist en sel herberjaje.
Choisir ne pot en nule gise :
Lores l'a sor l'autier [re]mise,
Puis issi fors de la chappele
E la sainte nonain apele.
Tot li a dit com en confesse
Son errement, que rien n'i leisse
A reconter de chef en chef,
Que ne li fu honte ne gref.
En la chappele l'a menée,
Si li a l'ymage mostrée,
E puis li comença a dire
Que bien ot mostré Nostre Sire

166 se. — 184 Que. — 196 se ert. — 201 que. — 216 *Voyez ci-dessus les vers de Gautier de Coincy cités pour combler cette lacune.* — 218 part. — 221 Si.

Que il voleit qu'ileuques fust
E que l'en ne l'en remeüst,
Ains li portast en revelence
Por sele dame en qui semblance
Ele estoit e formée e faite. (f. 224)
E la nonain forment se haite,
E si li vint mot a plaisir :
Tantost va l'ymage saisir,
E si l'enbrace e si la baise ;
Or est li suen cors mot a aise,
Quant de par Deu entent e ot
Qu'ice a qu'autant desirot.
En rendre grace se delite
A Deu e a sainte Esperite
E (a) ma dame sainte Marie,
Quar or li ot bien acomplie
Sa volenté e son corage
Par le don de la sainte ymage.
Li moines qui avoit mespris
Vers Deu d'amender est espris,
Et promet Deu e a l'iglise,
Tant com il vive, en son servise
Ert par la vertu qu'il savoit (f. 224 v°)
Qu'en l'ymage Deus mise avoit
En l'enor de la soe mére ;
Issi remest ileuc li frére.
Mot fu tenue en grant enor
L'ymage dès icelui jor,
E la vertu fu tost contée
De li par tote la contrée,
Si que onques nul nel mescrut,
Quar les miracles adès crut.

VIII.

E comença meaus a muer,
Que l'ymage vint en suer
Prime[s] en la face defors,
E puis après par tot le cors.
La nonain, qui ne voleit (pas) perdre
Sele suor, comence a terdre
A un sidoine que tenoit,
Que plus la tert e plus venoit.
Un vaisel de cuivre fist faire (f. 225)
Por estuer sel saintuaire,
E l'eule qui ist de l'ymage
Issi l'estuia come sage.
Tuit sil qui par (bone) devocion
E par voire confession
De querre santé se peneient
E a [i]sel saint leu veneient,
Quel enfermeté qu'il eücent,
Ains que d'ileuc se remeücent,
Avoient santé recovrée.
Ceste chose est bien esprouvée,
Quar li eule a itel nature
Que totes enfermetés cure,
Ne ja puis mal n'aprochera
A leu ou en la tochera.

IX.

La nonain ne fu (pas) en sejor,
Qui creistre vit e nuit e jor
Les miracles e essaucer : (f. 225 v°)
Si viaut ausi le leu haucer,
E por ice que la chappele
Ne li pareit pas acés bele
A la mére Nostre Seignor,
Si a fait faire une graignor,
Ou ele vost metre l'ymage.
A sel tens près de l'ermitage
Uns prestres de siecle maneit
Qui mot religios esteit.
Par la bonté qu'en lui savoit,
La dame un jor mandé l'avoit :
Si voleit que par lui fust mise
L'ymage en la novele iglise.
Li prestres vint honestement ;
Si prist un sacré garniment,
Revesti se com il dut faire
Por traire fors le saintuaire ;
Mais quant à l'ymage aprocha (f. 226)
E o ses mains l'eule tocha,

249-50 que elle fust Ileuques e que. — 255, 258, 374 mlt (*partout ailleurs le ms. a* mot). — 260 Que ice quant. — 271 Sera. — 272 Que deus en lymage. — 273 E en. — 286 comenca. — 287 que ele. — 301 Quar leule a te.

Si senti cranpes ses [deus] mains,
E tot le cors li devint vains :
L'ymage laisser li estut.
Onc puis ileuc ne s'arestut,
Quar ne li vausist un festu.
Lores l'ont li clerc desvestu,
E l'autre gent a quelque paine
Entre qu'a son ostel l'en maine ;
E la nonain le conveia,
.III. jor[s] après il devia.
Onc puis n'i ot ne fol ne sage
Ne haut ni bais qui sele ymage
Osast en nul sens aprocher
Por remuer ne atocher
Por oster de la viés chappele
Ne por porter en la novele.

X.

Graignor miracle i a encore, (f. 226 v°)
Quar ne finérent tresqu'a ore
De creistre en char e d'engroisser
Ses memeles e espesser ;
Puis est tote muée en char,
E nel tenez pas a eschar :
Por veir le dit on a Domas,
Se tesmoigne maistre Tomas
Qui del tenple fu chappelains,
E la senti o ses deus mains,
E plusors autres l'ont veü
Qui bien (en) devent estre creü.
Li eule n'est pas en sejor,
Ains cort encore nuit e jor,
E chiet en un vaisel de cuivre.
Li moine(s) grec sont en grant cuivre
Des malades qui a planté
I vont por requerre santé.
Quant s'est chose que li crestien
Sunt en triues e li païen, [(f. 227)
Si [s'en] vont li frére do Temple
E autres genz en sel contenple
A oreisons, e eule querre.
Si en aportent en (la) leur terre,
De [la] Surie, en fioletes
De voire qui por ce sunt faites.
Sel tienent en grant saintuaire
Les gens, e bien le devent faire ;
Nis li païen i ont creance
E le tienent en reverence.

XI.

Jadis avint, se dit l'estoire
Qui mot est anciene e voire,
Que Domas un sodans tenoit
Qui un des iaus perdu avoit ;
Puis li est la maile creüe
E l'autre s'en pert la veüe.
Si li dist on qu'en l'ermitage (f. 227 v°)
De Sardenai ert une ymage
De ma dame sainte Marie,
Qui a toz seaus faiseit aïe
Qui par bone devocion
I aloient por garison.
Quant des miracles ot parler,
Si s'atorne por la aler,
E quant il vint a l'ermitage,
Onc ne fina tresqu'a l'ymage,
Puis se mist a genoil a terre :
Preer comença e requerre
Damnedeu nostre verai pére
E a la soe sainte mére,
Que par sa digne poesté
Li otroit en son euil santé.
Quant il ot s'oreison finée
A orbetés a aclinée
L'ymage, mès plus ne tarda : (f. 228)
Quant amont vers le siel garda,
S'a une lampe ardant veüe ;
Lors a recovré(e) sa veüe.
Mot a grant chose en voire foi,
Quant sil qui ert de fauce loi,
Par la creance qu'(il) ot eüe
A tantost santé receüe :
Bien a la vertu esprovée,
Quant sa veüe a recovrée.
Asés (i) ot entor lui de taus
Que Deus sana de divers maus.

---

341 vieile. — 359 m. ont a. — 361 se est. — 384 par. — 385 oi. — 396 A o. e a. — 399 Si a. — 407 seaus.

Lors dit qu'il seit de verité
Mot est de grant autorité
La sainte dame en qui enor
Garisent [e] grant e menor ;
E por ce que primes avoit
Veü la lanpe qui ardoit,
Si voa que tote sa vie, (f. 228 v°)
Qu'en l'iglise fera aïe :
A Sardenai d'eule tendroit
.LX. mesures tot droit.
L'estoire dit que sel vou tindrent
Il e sil qui après lui vindrent,
E desqu'al tens de Noradin
Rendirent bien li Sarasin
Sele rente a la sainte iglise ;
Mais après fu en obli mise.
Quant Salehadin pot rener,
Si ne l'osa nus desrener
Vers lui (ne) jeunes ne anciens,
Qu'auques mata les crestiens
Par lor peché e alenti,
Quar Damnedeus li concenti.
Mès je ne vueil ore plus dire,
Quar n'atient pas a [la] matire.

XII.

Ains parlerai de Sardenai. (f. 229)
Si com en l'estoire trovai :
Moines i a, si co[n] moi senble,
E nonains, mès non sont enssemble,
Quar a une part de l'iglise
Font li moine(s) grec lor servise,
E d'autre part les nonains sunt
Qui de[l] lieu la seignorie ont ;
E por ice raisons lor done
Que lor ancestre si fu none
Qui primes mist a l'ermitage,
Par qui eles orent l'ymage :
Por ce la seignorie en tienent.
Chascun jor miracles (l) avienent
En l'enor de la sainte dame
Par qui est sauvée mainte arme :
Si les fait por sa sainte mére
Li fis, li sire[s] e li pére,
Qui vit e regne e regnera (f. 229 v°)
(A qui parfaite amor sera)
Per seculorum secula.

GLOSSAIRE.

Bonace 181, *temps calme*. Littré n'a pas d'exemple avant le XVIe siècle.
Cranp 327, *contracté*.
Cuivre 358, *souci*. Voy. Fœrster, *Liter. Centrabl.* 1876, col. 22.
Enditer 172, *ordonner*, proprement *indiquer*.
Es 75, forme altérée de **ues**, *besoin;* **a es iglises**, *pour les églises*.
Escrois 118, *fracas*.
Esliser 79, *acheter*, *payer*.
Estuier 292, **estuer** 290, *serrer*.
Gramaire 10, *latin*.
Maile 377, *taie sur l'œil*. Littré n'a qu'un exemple du XIIIe siècle.
Nocler 182, *pilote*. Voy. Fœrster, *Zeitschr. f. rom. Ph.*, III, 566-8.
Orbetés (**a**) 396, *dans l'aveuglement, à tâtons*.
Orne (**a**) 224, *à la file*. Voy. *Rom.*, X, 56.
Peintor 73, *peintre*.
Regnable 119, *raisonnable, intelligible*.
Revelence 251, *révérence ;* cf. 372.
Sofraitos 46, *indigent*.
Veiture 150, *transport, voiture*.
Voloir 54, avec ellipse d'**aler;** cf. Weber, *Ueber den Gebrauch von* devoir, voloir, *etc.*

Gaston RAYNAUD.

---

416 Que en. — 428 Que. — 439 E de lautre. — 447 E en. — 449 Il sest f.

AQUILON DE BAVIÈRE

ROMAN FRANCO-ITALIEN INCONNU.

Parmi les notices de manuscrits réunies ou rédigées par Bethmann pendant son séjour en Italie et qu'on a eu l'heureuse idée de publier après sa mort, la suivante est assurément faite pour intriguer quiconque est un peu au courant des choses du moyen âge :

Vat. Urb. 381. mb. Turpinus, versus ex Arabico Heraclidis seu Delphim in linguam gallicam, ann. 1379-1407[1].

Un texte français de Turpin, voilà qui ne mérite guère de fixer l'attention dans une longue liste de manuscrits ; mais quand ce texte est donné comme une traduction de l'arabe n'ayant pas demandé moins de vingt-huit années de travail, on avouera qu'il y a de quoi piquer la curiosité. J'ai voulu, en ayant le loisir, savoir ce que cachait la notice étrange de Bethmann, et c'est ainsi que j'ai été amené à étudier l'œuvre singulière que je me propose aujourd'hui de faire connaître au public.

Le manuscrit de la bibliothèque du Vatican qui porte actuellement le n° 381 (anc. 1363) du fonds Urbinas latin est un grand in-folio de 0^m38 sur 0^m28. Il se compose de 173 feuillets de parchemin dont l'écriture remonte à la première moitié du XVe siècle : toutefois les feuillets 45, 46, 51, 52, 55, 58, 61, 62, 63, 66, 69, 72, 73, 82, 87 et 88 sont en papier et d'une écriture postérieure que l'on peut rapporter à la fin du même siècle. Cette particularité, commune à beaucoup d'autres manuscrits du fonds d'Urbin, s'explique facilement : ce sont autant de lacunes que l'on a comblées en se servant d'un autre exemplaire du même

1. *Archiv der Gesellschaft für ält. deutsche Geschichtkunde*, hgg. PERTZ, t. XII, p. 263.

ouvrage [1]. Le manuscrit est à deux colonnes ; les feuillets de papier mis à part, l'écriture est la même pour tout le volume, mais le nombre des lignes varie de 50 à 62. Cette écriture est généralement très fine et très serrée, et c'est à peine si trois de nos in-8° ordinaires, de 500 pages chacun, suffiraient à reproduire toute la matière contenue dans le ms. 381.

Au v° du f° 173, on lit cet *ex libris* qui paraît remonter à peu près à l'époque où a été copié notre manuscrit : Κέστω λίβρω ση ἐ δε Φρανχεσχω νοβελω φηγωλω δε μησερ Φηληπω δε ὐ Μαφεη νωσθρω. Λαοῦς θοῖδη Χρησθε. C'est-à-dire, en caractères latins : *Q[u]esto libro si è de Francescho, nobelo fig[l]olo de miser Filipo de i Mafei nostro. Laus tibi Christe.* Les généalogies de la célèbre famille italienne des Maffei que j'ai pu consulter ne semblent pas connaître ce Francesco di Filippo sur lequel on serait bien aise d'avoir des renseignements précis. Au recto du feuillet de garde on lit : Εγω Γερωνημοῦς σχρηπσυ εκ ωμνηα. Au v°, parmi quelques essais de plume tout à fait insignifiants, se remarque cette sorte d'acrostiche du nom de Roland, empruntée à un passage du manuscrit :

R ayson.
O nor.
L iberalita.
A rdimant.
N obelta.
D io sia con luy.

Voici en peu de mots ce qu'est l'œuvre à laquelle nous avons affaire : c'est un roman en prose, qui se rattache au cycle carolingien et qui, du nom du personnage dont il raconte les aventures, doit porter le titre d'*Aquilon de Bavière.* C'est d'ailleurs le titre qui lui est attribué dans une note écrite au XVIIe siècle au recto du feuillet de garde qui est en tête du volume : *Historia d'Aquilon duca di Baviera, composta dal Marmora in lingua francese, ms.* 1407. Avant de donner l'analyse de ce roman, nous allons rechercher le nom de l'auteur, la date et le lieu de la composition.

Les deux premiers points sont nettement établis par les vers suivants qui se lisent à la fin de l'ouvrage (f° 173 *b*) :

Tu che vedisti l'uopra tanto altiera
Qual se chiude nel volume prexente,

1. Vespasiano, contemporain de la fondation de la bibliothèque d'Urbin par Federico di Montefeltro, note comme une particularité de cette bibliothèque que « di tutti gli scrittori cosi sacri come gentili e cosi composti come tradutti non vi manca una carta sola dell' opere loro che non vi sia finita. » Voyez Albert Martin, *Le manuscrit d'Isocrate Urbinas CXI*, p. 5.

Se di sapere cupida ai la mente
Chi fu l'autore di tal opra intiera,
De li prexenti versi nella schiera
Lo poi vedere bien integramente.
Quel che a Tobia servì si intregamente
Marmora el fece, el suo nome tal era.
Per vinti octo ani Phebo fe suo corso
Anti che fosse tal opra conpita,
E era in Virgo — il Lion avia corso —
Lo solè, quando che la fu finita,
Any ch'è Cristo nato tra gli Ebrey
Quatro cento cun mille uno e sei.

Quel che a Tobia servì si intregamente, voilà une périphrase suffisamment claire pour désigner le prénom de Raphael. Ce vers et le suivant nous autorisent donc à regarder Raphael Marmora comme l'auteur d'*Aquilon de Bavière*. Cet auteur d'ailleurs est absolument inconnu [1], et c'est un nom nouveau qui vient prendre place dans l'histoire littéraire. La date est énoncée plus clairement encore. L'œuvre a été terminée en 1407, au mois d'août [2], et elle avait été commencée vingt-huit ans auparavant, c'est-à-dire en 1379.

Où écrivait Raphael Marmora ? Il a négligé de nous le dire, mais on peut suppléer à son silence, en étudiant dans son œuvre le caractère de ses connaissances géographiques. La France, l'Espagne, la Bavière, l'Afrique et l'Orient, qui jouent un grand rôle dans son livre, ne sont guère pour lui que des noms sous lesquels il ne sait rien mettre de précis : au contraire, on voit qu'il connaît très bien le nord de l'Italie et particulièrement la vallée inférieure du Pô. Qu'on en juge par le passage suivant où est décrite l'armée du roi Didier de Pavie :

F° 98 v°. « Vos devés savoir che cist roi lombard estoit sire de vint cités, e li fexoit tel segnorie che ciascune se rezoit a pople, e li ferent homaze, e quand li roi fexoit guerre in nulle part, ciascune de cestes terres li sostenoit tante giant cum estoit sa promesse... » Enumération des secours fournis par chaque ville avec le chef qui les conduit : « Beltram, da Orlin, che ore se clame Millan — Constantin, de le païs Lodexans — Lambert da Collogne la pitite ... e chi demandast que terre fu cille, li autor croit chel fust Cume; la raixon por

1. Sa personnalité s'efface à peu près complètement dans son livre, tout en récits. On peut affirmer seulement qu'il n'était pas *clerc*, à en juger par la boutade suivante qui lui est échappée et qui jure un peu avec le ton général de l'œuvre : « Ai ! quant riche giogie forent donée a le Calif e a tot ses cleres ! E sacés, vos que lezés, che les prestes e li cleres Saraïns sont devixés da les Crestiens de foi, més non de voloir, che tot le trexor de cist segle non li porent contenter, tant est lor cupidités e lor avarice. » (F. 31 r°.)

2. Un autre passage publié plus loin dit avec plus de précision le 20 août.

coi, che al prexent est apellés un de les borg de Cume Colognole, che tant est comme Cologne pitite — Guiscard, da Alteville, ce fu Bergame — Gisenbald, de Brexe — Zilbert, de Cremone — Onofrie, del païs Piaxentins — Lionel, de Parme — Tollomeu, del pais Rezan — Albert, de Bisgore [1], ce est Mantue — Bernard et Antoine, de Marmore [2] ... e sacés che in tote Lonbardie non avoit mellior lanze de cist cont Bernart — Adoard, de Valinferne ... cestor forent Vexentins — Floriamont, de Pataphie — Ansuis, de Valfonde e ceste terre fu Ferare — Carpan, de Carpe ... de ceste cité li conte ne feit aucune clareze, por coi elle non soi trove. Il est voir che por une devixions che fu dedans Cartagine da cist dus Carpan a li cont Bernard e li marchis Ansuis che tenogient Verone e Ferare, quand la guerre fu finie, li cont Bernard e cist Ansuis comenzerent guerre cum cist Carpan e li torent la cité e la desfarent tote, in tel guixe che ho fust ciste terre non se poit savoir de voire ; més li auctor dist che da Marmore e Valfonde sont vint liges, e che alla mités da l'une terre a l'autre est une val, e ciste val est tote boschive, et atorn cist val veit une fosse e mostre che gia li fust une cité por mantes signal che se trove in cist val, et est ciste val apellée Carpenea, e por tant dist l'auctor che ciste Carpenea poroit estre le leu ho la cité de Carpe estoit... »

Cette circonstance, jointe à beaucoup d'autres (notamment le caractère de la langue, aussi bien des vers italiens que de la prose française), met absolument hors de doute que le roman d'*Aquilon de Bavière* a été composé dans la même région que l'*Entrée de Spagne*. Je crois qu'on peut aller plus loin et désigner Vérone comme le lieu même de la composition. Cette conclusion résulte du soin tout particulier que met l'auteur à exalter les exploits du comte Bernard de Marmore (= Vérone), comme de la connaissance qu'il a de ce qui touche à cette dernière ville (notamment au f° 169 r°, où il est fait allusion au martyre des saints Fermo et Rustico). Le fait même que notre manuscrit a appartenu à la famille Maffei vient encore donner plus de poids à notre opinion, et il n'est pas jusqu'au nom de l'auteur qui ne semble dénoncer une origine véronaise.

Aquilon de Bavière vient donc s'ajouter aux différents monuments que nous possédions jusqu'ici de la littérature franco-italienne, et il se rattache heureusement, dans cette littérature éphémère, au groupe d'œuvres qui mérite surtout de fixer l'attention, je veux dire aux récits du cycle carolingien. Dans ce groupe où il réclame sa place, il conserve néanmoins une physionomie tout à fait à part, qui lui donne une grande partie de son importance. Tous les autres textes franco-italiens de la

1. Besgora figure dans le ms. XIII de Venise comme une ville du nord de l'Italie. M. Pio Rajna pense qu'il s'agit de Brescia : on voit qu'il vaut mieux traduire par Mantoue.

2. Ce nom de Marmore est celui que porte Vérone dans plusieurs poèmes du moyen âge, notamment l'*Ogier* du ms. XIII de Venise, et l'*Attila* de Nicolas de Casola.

légende carolingienne sont en vers, et *Aquilon de Bavière* est en prose ; tous ces textes sont bien antérieurs aux poèmes toscans en *ottava rima*, auxquels ils ont généralement servi de modèle, et dans *Aquilon de Bavière* nous avons un texte franco-italien en prose précédé et suivi d'octaves italiennes. Je ne parle pas d'une circonstance tout externe : nous sommes souvent réduits à des conjectures plus ou moins solides sur la date des poèmes franco-italiens, et *Aquilon* est soigneusement daté. Je montrerai plus loin l'intérêt de cette dernière circonstance ; auparavant il faut rendre raison de faits qui peuvent passer pour étranges.

On trouvera ci-dessous le préambule sous forme d'invocation qui sert de début à notre roman : ce sont des octaves italiennes, telles que pouvait les écrire un habitant de Vérone, compatriote et contemporain de Gidino da Sommacampagna. Ce préambule est analogue à ceux que M. Pio Rajna a étudiés dans les plus anciens poèmes toscans, et dont Pulci, dans son *Morgante*, n'a pas encore répudié l'héritage. Après avoir indiqué son sujet, notre auteur s'excuse de ne pas le traiter en vers, tâche qui serait au-dessus de ses forces :

> Illaserò [1] le rime qui da canto,
> Però che in prosa voglio comenzare...
> Però comenzerò in lingua francescha.

Le lecteur est tenté de se dire : que n'écrit-il en prose italienne, ou que n'a-t-il fait son préambule en vers français ? Voici, à mon sens, comment il faut expliquer cette anomalie. C'est en 1379 que Marmora a conçu l'idée de son roman, et décidé par conséquent de l'écrire en prose française ; c'est en 1407 qu'il a écrit son préambule. Entre ces deux dates s'était accomplie, à son insu, une véritable révolution littéraire.

En 1379, quand notre auteur songea à composer son *Aquilon de Bavière*, il était profondément nourri de tous les ouvrages qui traitaient quelque point des matières de *France et de Bretagne*. Il ne connaissait dans ce domaine que des œuvres françaises — on comprend que pour lui la distinction entre français et franco-italien n'existait pas. — Poèmes du cycle carolingien et romans en prose du cycle de la Table Ronde, tels étaient les deux pôles entre lesquels oscillaient ses lectures ; voulant écrire à son tour, le français était évidemment la seule langue qui pût tenter sa plume. Le temps était déjà loin apparemment où Nicolas de Vérone avait terminé l'*Entrée de Spagne ;* Marmora, ne se sentant pas de force à manier le vers français aussi bien qu'on l'avait fait jadis dans le pays même où il vivait, résolut naturellement d'écrire en prose. Son

1. Pour *Io laserò*.

goût particulier, et sans doute aussi celui qui régnait autour de lui, le porta à choisir un sujet dans la matière de France, qui jusqu'alors n'avait été traitée qu'en vers. Il n'y avait pas là de quoi l'arrêter : il enferma la matière de France dans un moule qui n'avait encore servi qu'à la matière de Bretagne, et cette innovation ne put que lui sourire[1]. Lorsque vingt-huit ans après, son œuvre enfin achevée, notre auteur leva les yeux et regarda autour de lui, il dut être assez étonné de ce qu'il vit. Les poèmes franco-italiens, au milieu desquels il avait vécu si longtemps qu'il les croyait eux-mêmes très vivants, étaient en réalité morts, ou peu s'en fallait, dans le pays même qui les avait vus naître. Ils étaient remplacés dans la faveur publique par des poèmes en *ottava rima*, venus pour la plupart des bords de l'Arno, et se vantant à qui mieux mieux d'avoir renouvelé la matière de France. C'est l'*ottava rima* qui avait le *grido :* Marmora le comprit ; ne pouvant sacrifier une œuvre sur laquelle il avait si longtemps pâli, et qui était déjà vieille en naissant, il chercha du moins à la rajeunir en cousant aux deux bouts des strophes en *ottava rima*.

Connaissant la littérature franco-italienne comme on la connaît aujourd'hui, grâce aux premiers travaux de M. Gaston Paris et aux études plus récentes de M. Pio Rajna, on peut affirmer que l'apparition d'*Aquilon de Bavière* en 1407 est un véritable anachronisme : c'est ce qui explique dans une certaine mesure que cette œuvre ait passé absolument inaperçue. Si le hasard ne nous avait pas conservé le ms. Urb. 381, aucune indication étrangère n'aurait pu en faire soupçonner l'existence. Non seulement notre roman n'a exercé aucune influence sur le développement de la légende carolingienne en Italie, mais on peut dire qu'il n'a guère été connu que de son auteur et de quelques intimes : c'est un livre mort-né. Aussi n'offre-t-il pas le même genre d'intérêt que les autres productions de la littérature franco-italienne ; si celles-ci n'ont pas toujours grande valeur par elles-mêmes, elles méritent pourtant d'être étudiées comme le germe primitif d'œuvres plus artistiques écloses postérieurement sur les rives de l'Arno. *Aquilon de Bavière* n'a pas d'importance comme œuvre littéraire, mais il en a beaucoup comme document. Il faut le considérer comme un point d'arrivée, et non comme un point

1. Cette influence des romans de la Table Ronde sur Aquilon de Bavière saute, pour ainsi dire, aux yeux, si l'on ne tient compte que de la forme : c'est là que Marmora a pris la division en livres, les débuts de chapitres tels que : *Or dit li contes que* ... etc. Quant au fond, c'est de là que viennent aussi presque tous les épisodes merveilleux que l'on trouvera indiqués dans l'analyse. Les allusions directes à Tristan, au saint Graal, etc., y sont en outre assez fréquentes. (Cf. *Rom.* II, 353, 358.)

de départ. Envisagé sous son vrai jour, il fournira plus d'une notion intéressante à l'histoire littéraire.

Ce que je viens de dire, l'étendue démesurée de notre roman, le jargon difficilement accessible dans lequel il est écrit, permettent d'affirmer, sans s'exposer à être mauvais prophète, qu'il ne sera jamais publié in extenso. Aussi n'ai-je pas craint d'en donner une analyse développée, remplie de faits et de noms, qui puisse dans une certaine mesure tenir lieu de l'original. Il est important de constater jusqu'où peut aller l'invention italienne, dès le XIVe siècle, en matière de récits chevaleresques, et en même temps de voir combien elle est préoccupée dès cette époque d'invoquer des autorités imaginaires. S'il fallait s'en rapporter à notre auteur, il n'aurait rien inventé ; ce qu'il raconte, c'est Turpin qui l'a raconté en latin avant lui, et Turpin n'a fait que compléter ses souvenirs personnels à l'aide des notes d'Eraclidès ou Delphim, devin attaché à l'amirant de Carthage. Bien naïf qui en croira un traître mot [1]. Marmora a tout inventé, à commencer par son héros. Aquilon de Bavière est bien le nom que porte dans le ms. XIII le père du célèbre duc Naime ; mais nulle part on ne trouve dans la légende franco-italienne que le duc Naime ait eu un cinquième fils portant ce même nom d'Aquilon [2].

J'ai dit, et on le comprend sans peine, qu'au moment où Marmora conçut le plan d'*Aquilon de Bavière*, il devait connaître à fond la légende carolingienne telle qu'elle était alors constituée dans la vallée du Pô par les récits des poèmes français ou franco-italiens. Cette considération est, à mes yeux, ce qui fait le principal intérêt de notre roman. Quiconque voudra désormais étudier un point particulier de la légende carolingienne en Italie et le suivre dans ses développements successifs ne pourra se dispenser d'interroger Raphael Marmora, et la réponse qu'il en tirera, pour laconique qu'elle soit, aura souvent la plus grande importance. Il pourra, grâce à son témoignage, établir qu'en 1379 — et c'est ici que la date précise de notre roman lui vaut une légitime importance — la légende qu'il étudie était arrivée à tel degré précis de développement au nord des Apennins, et il pourra se rendre compte des additions successives dont l'ont enrichie plus tard les poètes toscans. C'est pour fournir des matériaux à ces études si intéressantes, dont M. Pio Rajna a déjà donné quelques excellents modèles, que j'ai fait suivre mon analyse

1. Jean de Navarre et Gautier d'Aragon, invoqués par le padouan auteur de la première partie de l'*Entrée de Spagne*, ne sont pas, à mon sens, des personnages moins imaginaires que Delphim. Je crois que ce dernier nom a été fourni à Marmora par le roman de Florimont.

2. Sur les quatre fils que les auteurs franco-italiens et italiens s'accordent à donner au duc Naime de Bavière, voyez mes *Nouv. rech. sur l'Entrée de Spagne*, page 48.

d'une série d'extraits offrant tous le caractère que je viens d'indiquer. *Floovant*, *Berte*, *Mainet*, *Aspremont*, *Girard de Frette*, *Girard de Vienne*, *Ogier le Danois*, *Renaud de Montauban*, *l'Entrée de Spagne*, *Roncevaux*, *Anseïs de Cartage*, *Guillaume d'Orange*, telle est la liste, assez bien fournie, comme on voit, des légendes épiques du cycle carolingien sur lesquelles Marmora donne en passant des détails plus ou moins importants. Sur *Berte* et sur *Mainet* il nous offre deux récits développés, également différents des *Reali* et des poèmes franco-italiens que nous possédons, et où on doit reconnaître des analyses de poèmes aujourd'hui perdus. Il ne faudrait pas d'ailleurs mesurer l'importance du témoignage de Marmora à son étendue ; souvent une allusion de quelques lignes, voire une simple épithète, fournira à la critique un élément précieux. J'en prends deux exemples.

M. Pio Rajna a consacré une importante étude aux versions italiennes les plus anciennes de la légende de Renaud de Montauban [1]. Il a montré que le poème et la version en prose sont indépendants l'un de l'autre, et que les aventures étrangères aux poèmes français qu'ils renferment en commun doivent vraisemblablement provenir d'un poème franco-italien que nous ne possédons pas. Or un personnage inconnu aux textes français et qui joue un grand rôle dans les textes italiens est le roi Mambrin d'Olivant : la simple mention de ce nom par Marmora (f° 31 *c*) confirme d'une façon éclatante la supposition de M. Pio Rajna, puisque l'auteur d'*Aquilon de Bavière* n'a pu emprunter ce nom qu'à un texte franco-italien ; l'existence d'un poème franco-italien, aujourd'hui perdu, sur Renaud de Montauban, est donc un fait maintenant incontestable.

L'auteur des *Reali*, Andrea da Barberino, rapporte sur Ogier le Danois et sa conversion à la foi chrétienne un récit dont il est impossible de retrouver la source. L'a-t-il inventé, ou l'a-t-il emprunté, en le modifiant suivant ses habitudes, à un texte franco-italien perdu ? M. Pio Rajna penche fortement pour la dernière alternative. Ici encore quelques lignes de Marmora (f° 36 *b c*) viennent trancher définitivement la question : M. Rajna y trouvera une vérification importante tout à l'honneur de sa sagacité.

Le témoignage d'*Aquilon de Bavière* pourra être invoqué avec le même profit pour les autres légendes qui y sont mentionnées. Mais pour bien juger de l'intérêt qui s'y attache, il faudrait soumettre chacune d'elles à un examen approfondi que je ne pourrais leur consacrer ici sans étendre démesurément le cadre de cette notice. Faire connaître l'existence de notre roman, indiquer exactement la place qui lui revient dans la littérature franco-italienne, sans exagérer l'importance d'une trouvaille

1. *Propugnatore*, t. III, parte I, pages 213-241, et parte II, pages 58-127.

due en partie au hasard, en tirer enfin ce qu'il peut fournir de plus précieux à la critique littéraire et le mettre à la portée de tous ceux qui s'intéressent à ces études, voilà, je crois, où doit se borner actuellement la tâche que m'imposait la découverte du ms. Urb. 381.

INVOCATION ET PRÉAMBULE.

Quel uno duy tri ch'a un sol dexio,
Tri duy et uno in la lor gloria canto ;
Quel che poll'uno poll'altro, al parer mio ;
Quel che l'un vole l'altro vole altertanto.
Eterne tre persone, un solo Idio,
Patre, figiolo cun Spiritu sancto,
Nel ciel imperio queste tre persone
Triompha e reze senza divixione.
Apresso a questi in quella gloria eterna
Regna una donna verzene beata,
Viva fontana della vita eterna,
Madre di pechador, vera 'vochata,
Stella che ogni nochier lustra e governa,
Del sol e delle stele incoronata,
Ancilla del suo spoxo e vero figio,
Termene fisso de eternal consigio.
In quela santita verzen zicunda
Quando dissese lo Spiritu sancto :
Sia benedeta cotanto faconda
Nel ventre tuo sacrato che fa manto,
Diana stella in cui ogni gracia abonda,
Disse quel Cabriel, nel primo canto,
Ho virgo mater Dei gracia plena
Ho lucida vertu, stella serena.
Tu casta la parolla vergognosa
Come donzella verzene sentilla ;
L'anzel disse : « Regina gloriosa
In te descende l'ardente favilla. »
Maria rispoxe tuta temoroxa
Que de Dio padre ecce serva et ancilla.
In te discese la superna manna
Graciosa figiola de sanct' Anna.
Per la vertu de lo Sperito sancto
Che quando in te se puose el ver fatore,
Sia benedeta quella vocie e canto
El fructo ove s'acese el vero fiore ;
Vera figiola d'Anna, el corpo manto
Tu festi al superno vero creatore ;

Col termene di nove mixi sancti
Madre el portasti con dillecti tanti.
E per quella allegreza che atti fue,
Imperatrice, che si poverella
Tul parturisti infra l'axeno el bue,
E per quella graciosa e sancta stella
Quala aparve por divina vertue
A qui tri magi ellor compagnia bella
El don che recevisti da colloro
De quella offerta, mirra, incenso et oro;
Cosi asotiglia, madre, el mio intellecto
Ch'io possa e sapia dir le gram prodece
De un nobelle baron tanto perfecto
Innarme e semper pien de zentileze,
Che a cristentade el fecie gran dispecto.
2e col. Cristian el fo, come dellui se leze
In l'alta storia, in la cronicha vera ;
Disceso fo de la cha de Baviera.
Poi seguitar dell' alta baronia
Come rescosse i cinque prexoneri,
E de re Lucion l'imprexa ria,
E cio che fe Renaldo el pro guereri
E i buon Lombardi con quei d'Ongaria,
Certi Francischi e quel da Monpusleri,
E cio che fecie el conte de Maganza
E re Balduc con tuta sua possanza.
Ma nota qui ch'el me convien lassare
Le dolce rime d'otto versi in canto
Per non voller l'istoria perlongare ;
Illasero le rime qui da canto
Pero che in prosa voglio comenzare,
Che per mie rime non me darei vanto
Seguir l'istoria tanto gientilescha ;
Pero comenzero in lingua francescha...

LIVRE I.

« Por voloir demostrer coment la foi cristiane est sainte e veragie et celle de Macomet est fausse, buxarde et adanie, me suis mis a translater une istoire che longemant ert demorée che nul non oit intandus niant, laquel fu primemant scrite par un phylosophe delle part d'Afriche che fu apelés Eraclides, e de puis fu només Dalfim, che scrist l'istoire primemant in lingue africhane, e de pois li arcivescheve Trepin la mist in cronice por letres. E sacés che cestor dos furent prexant a la plus part de li grand feit che porés intandre. E por caver malanconie e doner dellit e giogie a ceus che unt giantil coragie l'ai redute in lingue que pora esre intandue da homes e da dames literés e non literés.

In ceste partie dit le contes ella veragie istoire che depois la nativités de Notre Sire .VIII^c. .X. ans li orgoil ella puisance del fort rois Agolant por la puisance de Deu pere fu destrute in le pais de Calavrie, in la contrea d'Aspramont, por ly roi de France, cil che fu fil li roi Pipin et apelés fu Çarlemaine, e por sa noble baronie. Li roi retorna a Paris corozos e dollant, e ce non feit a merveiler, c'il avoit lassés in celle guerre plus de le dos part de soe giant, e furent li plus pros e vailant. Quand li roi fu a Paris il fist despenser tot sum texor in la compagnie che ly remés, e pois li dona licencie che ciascun tornast in lor maxon a veoir lor dames e lor fils, e in tel maniere ciascun veit in lor païs. Le dux de Baivere vient en Alemagne a sa matre cité o il fu molt bien riceus da ses homes por coi il estoit molt amés por tote Alemagne, e por tant porterent ciascun in pais la mort dellor parant et amis che furent mort in Aspromont, pois che verent lor signor tornés a sauvemant; e ce non fu mervoile, che a cil temp non estoit païs in cristientés fornis de meillor segnor come cil de Baivere. Quand li dux fu alla place, il desmonte de son cival e ses fils li terent li uns la brone ell' autre li striver : ce fu Ivon e Avoile. Vos devés savoir che cist dux avoit quatre fils de sa dame: li primer, ce fu li ains nés, fu apellés Bellinzer ; li second Otum : cestor dos furent a cil temp homes d'armes e molt proudomes e furent in Aspromont compagnon de cil che tant fu complis de vertus che porta a son temp le baston de li meillor cavaller che soi trovast, ce fu Rolland, fil al dux Millon d'Anglant e de dame Berte, fille a li roi Pipin e porelle a li roi de France... »

La nuit même du retour de Naime, sa femme devient enceinte d'un cinquième enfant que l'on appelle Aquilon, comme son aïeul. A sa naissance, des astrologues déclarent que s'il porte un jour les armes, il causera des maux infinis à la chrétienté : on décide alors d'en faire un homme d'église et de l'envoyer à son oncle Girard, patriarche de Jérusalem. Anichin, parent de Naime, s'embarque avec l'enfant, mais une tempête le jette en Afrique; l'amirant de Cartagine, instruit par son astrologue Eraclides, *alias* Dalfin, des destinées de cet enfant, le fait dérober à Anichin, et l'élève comme son propre fils sous le nom d'Anibal. Au bout de cinq ans il a un fils qu'il appelle Joxafat, et trois ans plus tard une fille appelée Dido. Aquilon fait ses premières armes dans un tournoi donné à l'occasion du mariage de la fille (Roxelle) de l'amirant de Rossie avec le fils (Landin) du soudan de Persie ; il y blesse à mort Cornumerant, fils du soudan de Babylone, ce qui amène une guerre générale entre les païens. Grâce à Aquilon, créé duc de Cartagine, l'amirant est vainqueur du soudan de Babylone, et tous les princes païens le reconnaissent comme empereur, avec l'obligation spéciale de venger sur Charlemagne et la chrétienté la défaite et la mort d'Agolant à Aspremont (fin f° 32 *a*).

LIVRE II.

L'amirant envoie le duc de Cartagine débarquer en Bavière avec 50,000 hommes. Naime accourt de Paris, où il était, avec ses quatre fils et son gendre Uzer : Belinzer, Ivon, Avoile, Uzer et Otton sont abattus et faits prisonniers par Anibal. Roland, qui était à la tête de 20,000 hommes, se contente de 3,000 pour arriver plus vite au secours des Bavarois. A peine sur le champ de bataille, il combat avec Joxafat et le fait prisonnier ; Astolf, Trepin et Girard de Rossillon, qu'il avait laissés en arrière, le rejoignent. Long combat de Roland avec Anibal qu'il cherche à convertir. Arrivée de Rainald de Montalban avec sa fameuse troupe de 700 hommes ; la suite du combat est remise au lendemain ; mais Dalfin décide Anibal, qui était blessé, à se rembarquer pendant la nuit en emmenant en Afrique ses cinq prisonniers, ce qui a lieu sans que les chrétiens, prévenus trop tard, puissent s'y opposer. L'amirant de Cartagine décide de faire un passage général en chrétienté et envoie à cet effet vingt lettres aux rois ses vassaux : 1° à Baudard, au calife ; 2° al Cair, au grand soudan ; 3° en Persie, au soudan et à son frère Landras ; 4° en Sorie, au roi Malquidant et à son frère Salion ; 5° en Rossie, à l'amirant et à son fils Dardanus ; 6° en Libie, au roi Galeran et à son fils Cordoé ; 7° en Etiopie, au roi Balduc et à son fils Candiobras ; 8° au Viel de la Montagne ; 9° en Carsidoine, au roi Clandor ; 10° en Nubie, à Pinamont ; 11° en Indie, à Galgatas ; 12° en Turchie, à Corsabrin ; 13° « a le fin d'Afriche », à Maldagu ; 14° en Barbarie, à Nabor ; 15° en Tartarie, à Natar ; 16° en Senegarde, à Sanson ; 17° en Orchanie, à Oliar ; 18° en Almarie, à Nobledas ; 19° en Albanie, à Albans et à son fils Albuins ; 20° en Capadocie, à Cassanus. — Charlemagne arrive en Bavière et tient conseil : Roland et Rainald font décider que vingt chevaliers et vingt écuyers passeront en Afrique déguisés en marchands pour chercher à délivrer les prisonniers. Rainald consentant à rester en France pour résister, en cas de besoin, à une invasion de Marsile, Roland choisit ainsi ses 19 compagnons : « le dus de Baivere, le marchis de Viaine, mon oncle Girard de Rosilons, mon cuxin Astolf, li arcivesque Trepin, Gualter de Monlion, Ansuis de Picardie, Vinimer de Scocie, Sanson de Borgogne, Ugon de Blois, Ansuis de Blois, Marc del plan de San Michel[1], Mathé son frère, li sir de Normandie (ce fu li dus Rizard), li dus Anzelin de Bordelle, li marchis Anzeler de Guascogne, Simon de Braibant, Teodoris li Frizons, li dus

1. Appelé f° 64 *a* Marc de Puile ; son cri est San Severin, du nom de son comté.

Raimbaud d'Anjioi[1]; » il emmène deux écuyers, Trogians et Tieris; les autres en ont chacun un. — Embarquement. — Débarquement sur une côte enchantée; Trepin et Roland s'étant un moment écartés, leurs compagnons sont tous faits prisonniers par Gédéon, châtelain juif qui avait trois diables au corps et un dans le corps de son cheval, ce qui les rendait tous les deux invulnérables. Roland délivre Samuel, fils de Gédéon, que son père tenait enchaîné; il tue Gédéon et délivre ses compagnons et plus de 500 autres prisonniers, dont deux barons de Bourgogne, Girard et Beltran, baptise Samuel, ainsi que tout le pays, appelé de Valnoire, fait Samuel chevalier et l'emmène avec lui, en laissant Girard, préalablement marié avec Rebeche, sœur de Samuel. — Départ. — Arrivée chez un châtelain dont le gendre voulait faire brûler la fille Aquiline, accusée par son neveu Borel; Samuel combat Borel et le fait *recroire*. — Conquête de quatre nefs de Montlion[2] qui exerçaient la piraterie contre les chrétiens; Roland traite avec le patron Baudor pour qu'il l'introduise lui et sa troupe à Montlion, ce qui est fait sans difficulté, d'autant plus que le châtelain de Montlion, qui se fait appeler Gariet le Salvaze, est un certain Rainer, frère de lait d'Astolf, banni de France pour avoir frappé Gaine qui démentait Astolf en présence de Charlemagne. Grâce à lui les prisonniers sont délivrés et amenés à Montlion; mais Joxafat a fait brûler les quatre nefs et coupé la retraite aux chrétiens, qui se trouvent bloqués dans le château. — Premier assaut donné par Anibal; second, par Astorgant, neveu du calife, qui est tué. Anibal veut combattre corps à corps contre Roland, mais les païens s'y opposent, et, sur le conseil du calife, on forme une troupe d'élite de 500 hommes dont chacun devra uniquement chercher à s'emparer de Roland (fin f° 59 *b*).

LIVRE III.

Le roi Lucion de Valperse ayant perdu sa première femme avait demandé la main de Carsidoine, fille du roi Clandor; celle-ci, pour éluder sa demande et conformément à une vision où la sainte Vierge lui est

---

1. Il y a là une confusion comme celle que commet l'un des deux *bordeors ribauz :* il fallait Thierri d'Anjou et Rambaut le Frison.

2. Château à trois lieues de Cartagine sur lequel notre auteur fournit ailleurs ce renseignement : « Cist castel est cil, segond les antiges istories, o le amirant de Cartagine tint le ducha de Duraze in prixon, cist Fioramont che fu pere a[l] roi Phelipe, che fu pere al roi Alexandre, e devés savoir che cist castel a cil temp avoit nom Clavegris, e se avoit a le porte dui lions chel guardoit, e por cesta caixon est apelés castel Montlion » (f. 81 *b*). On reconnaît là les traces du roman français de Florimont, par Aimon de Varenne.

apparue, exige que son époux, avant la consommation du mariage, lui livre, mort ou prisonnier, le meurtrier de son oncle Elmont, c'est-à-dire Roland. Lucien le promet, et sur le conseil de l'amirant (avant la prise de Montlion) va débarquer en Espagne, fait une pointe en France et s'empare, à la suite d'un coup de main, de Charlemagne et des quatre rois Salomon de Bretagne, Gondelbof de Frise, Fiorent d'Ongarie et Dexider de Pavie. Apprenant que Roland est à Montlion il repasse en Afrique avec ses prisonniers. — Combats autour de Montlion ; prodiges de Roland qui conquiert un cheval merveilleux, Salvaze, descendant de Buciphale. Arrivée de Lucion avec ses prisonniers ; Joxafat forme le projet de délivrer Charlemagne et de se faire baptiser ; Lucion l'apprend, frappe Joxafat en présence de son père et se retire à Valperse pour y mettre les captifs en sûreté. — Sur l'ordre d'une voix céleste, Roland, accompagné de Trepin, quitte secrètement Montlion. Rencontre et baptême de Joxafat. A Castelbrun Filidés, fils du châtelain Brunor, voit sa femme enlevée par Salatiel ; cette femme est fille de Sanson, châtelain de Montalt, et a un frère appelé Sansonnet. Joxafat et Trepin, séparés de Roland, sont faits prisonniers par Salatiel ; Roland arrive chez Sanson et lui promet de délivrer son gendre Filidés. Pour couper les devants à Salatiel il faut passer à Rochebrune, château du géant Saturne ; là est un pont que le géant fait garder par Bérard de Monpusler, un des douze pairs, fait prisonnier en revenant du saint sépulcre. Roland abat Bérard, qui ne tarde pas à le reconnaître, tue Saturne et donne le château à Sansonnet. Peu après, Salatiel est tué et les prisonniers sont délivrés. Roland, Trepin, Joxafat et Bérard se dirigent vers Valperse et trouvent dans un bois Anichin, devenu ermite à la suite de sa mésaventure, qui leur révèle que le duc de Cartagine est fils de Naime ; il s'arme et les accompagne (fin f° 88 *b*).

LIVRE IV.

Rainald de Montalban et Vivian, en apprenant la prise de Charlemagne, se rendent à Paris où Gaine, échappé de la bataille dans laquelle l'empereur avait été pris par Lucion, faisait le maître. Avec le consentement de la reine Galiane, ils l'engagent à se retirer dans ses terres ; colère de Gaine et de sa famille ; bataille entre Clermontois et Maganzois ; défaite des derniers qui y perdent les comtes Grifon, Lambert, Albert et Guiscard. Rizard, frère de Rainald, est fait bailli de Paris. Rainald et Vivian vont en Gascogne s'embarquer pour Montlion, où ils arrivent à pénétrer à la pointe de l'épée, ainsi que Aelard ou Elard, frère de Rainald. Grande sortie des chrétiens ; combat où Rainald fait des prodiges de valeur. — Arrivée de Candiobras d'Etiopie, toujours

entouré de quatre géants qu'il avait vaincus jadis et attachés à sa personne : Dragonas, Balatron, Lion et Machalof ; il a en outre quatorze frères, noirs comme lui : Butintroth, Margot, Carados, Lampal, Balduin, Malchidas, Nestor, Triamodès, Robion, Nembrot, Lucafer, Parion, Sanson et Polinor. Nouveaux combats ; Rainald lutte en vain contre Candiobras, dont la chair est *faée*. L'habile Carados pénètre par surprise dans Montlion, et les chrétiens sont tous faits prisonniers. L'amirant se prépare à passer en chrétienté et en écrit à Lucion. Roland et ses trois compagnons cheminent toujours vers Valperse ; ils trouvent une montagne de l'intérieur de laquelle s'échappent des cris. Roland y pénètre et y trouve l'âme de Gaiete, sa grand'mère maternelle, qui avait traîtreusement jadis supplanté Berte auprès de Pépin, et la délivre du purgatoire [1]. A Montalpin, le châtelain Ipolite, ami de Joxafat, veut se venger de Lucion ; grâce à lui, les chrétiens, déguisés en femmes, pénètrent dans une maison de campagne de Lucion et enlèvent sa femme Carsidoine et son fils Adrian. Combat en champ clos de Roland contre Lucion et Adrian : Lucion est tué, Adrian vaincu se baptise ainsi que Carsidoine ; Charlemagne et les quatre rois sont délivrés et l'on revient vers Montlion avec Adrian. En route on délivre Sansonnet et Filidès, faits prisonniers par Machafer, frère de Saturne ; on va au secours de Rochebrune, assiégé par Machafer et Margon, frère de Salatiel ; Adrian tue Margon, et Machafer, dès qu'il connaît Roland, se rend à lui, reçoit le baptême et l'accompagne. Grâce à Adrian on entre par surprise à Montlion et l'on s'empare du château où l'on tue Carados et la garnison (fin f° 98 *b*).

LIVRE V.

De ce qui se passa en chrétienté après le départ de Rainald et de Vivian. Boniface, fils du roi de Pavie, organise une nouvelle armée, dont il est maître bailli, et le comte Bernard de Marmore et le duc Anselme de Monpusler, fils de Bérard, les deux maréchaux. — Combat sous Montlion : les païens envoient 100,000 hommes en Espagne au roi Marsilie ; le duc de Cartagine, informé par les chrétiens qu'il est fils de Naime, refuse de le croire. Combat naval entre les 100,000 hommes et Boniface de Pavie qui s'empare de leurs vaisseaux et se rend maître par ruse de Cartagine. Anibal vient mettre le siège devant la ville ; combats où se distingue Bernard de Marmore. — Pantaxilée, reine des Amazones, envoie 20,000 guerrières au secours de l'amirant ; sa nièce

1. Voyez plus bas la publication intégrale du récit que fait alors Gaiete à Roland.

Gaiete, avec 10,000 amazones, pénètre dans Cartagine et combat avec Anselme de Monpusler, mais est obligée de fuir à l'arrivée de Bernard de Marmore. — La femme de l'amirant, restée à Cartagine, confirme aux chrétiens ce que leur avait appris Anichin sur la naissance d'Anibal. — Combat général auquel les amazones prennent part : Gaiete, abattue trois fois par Anselme, se constitue prisonnière. Bernard de Marmore se distingue tellement que Roland le fait chevalier sur le champ de bataille et promet de le nommer un des douze pairs aussitôt qu'il y aura une place vacante. Gaiete offre sa main à Anselme, qui l'accepte à condition qu'elle se fera baptiser, ce à quoi elle consent ; colère de Pantaxilée ; fiançailles de Gaiete avec Anselme et de Dido avec Andreas de Hongrie, fils de Filipe et neveu du roi Fiorent (fin f° 119 *b*).

LIVRE VI.

Gaine se rend auprès de Marsilie pour le décider à envahir la France avec ses frères. Rizard demande des secours à Girart de Vienne qui refuse. Paris est assiégé. Alde s'échappe avec Rizard, court à Vienne et décide son oncle à secourir Paris, mais au retour elle est enlevée par Falsiron, ainsi que son père Rainer et Rizard, et tous trois sont envoyés prisonniers à Castelblanc, près de Saragosse. — A Montlion, arrivée de païens au secours de l'amirant : Pinamont de Nubie, Antiochus d'Antiocie avec son neveu Marchabrun et son bâtard Aspramont, Salatiel, roi du Salvaze Païs, le roi d'Albanie et son neveu Albuin ; querelle d'Ansuis de Valfonde et de Carpan de Carpe ; grande bataille où Charlemagne montre encore la valeur de sa jeunesse. On décide enfin de remettre le sort de la guerre à un combat de vingt païens contre vingt chrétiens ; les païens sont : Anibal, Candiobras, Cordoé, Feramont, Balant de Schiavanie, les rois d'Albespine et du Salvaze Païs, le Vieil de la Montagne, Lucafer de Babylonie, Dardanus de Rossie, Tomas d'Indie (neveu de Galgatas), Albuin d'Albanie, Margot d'Etiopie, Lampal, Nestor, Robion, Nembrot, Lucafer le Félon, Sanson le Hardi, et Rossel de Rossie ; les chrétiens : Roland, Rainald, Oliver, Uzer, Vivian, Astolf, Girard de Rossillon, Ansuis de Picardie, Gualter de Monlion, Rizart de Normandie, Ugon de Blois, March et Mathé de San Severin, Vinimer de Scocie, le marchis Belinzer, Andreas de Ungarie, Boniface de Pavie, Anselme de Monpusler, Adrian de Valperse et Bernard de Marmore. Arrivée du prince Tadé, neveu du prêtre Jean, qui est simple spectateur. Armoiries des vingt païens et des vingt chrétiens ; combat ; dix-huit païens sont tués, Anibal est fait prisonnier, Roland finit par avoir raison de Candiobras à la chair invulnérable en l'étouffant dans ses bras comme Hercule fit d'Antée. — Astolf est grièvement blessé ; Rainald songe à

son cousin Malzis que Gaiete fait prévenir par un *follet* et qui vient incognito guérir Astolf. — L'amirant, abandonné de ses alliés, se soumet à Charlemagne et reconnaît qu'Anibal est bien le fils de Naime, Aquilon de Bavière ; on lui laisse sa couronne à la condition de ne rien entreprendre contre la chrétienté ; Adrian et Joxafat doivent passer en Europe avec Aquilon et y rester un an ; Carsidoine se fera religieuse à Paris. Les chrétiens mettent à la voile pour l'Espagne : le siège avait duré quatre ans et demi.

LIVRE VII.

La tempête jette le vaisseau où étaient Roland et ses compagnons sur une terre d'Espagne appartenant à Zabuer, roi de Maroc, qui a marié son fils Grandonie à une nièce de Marsile ; le bailli de cette terre est Denis, ancien sénéchal de Girart de Vienne, qui s'était enfui jadis avec une sœur de lait d'Olivier ; il apprend aux chrétiens qu'Alde est à Castelblanc, ainsi que Rainer et Rizard, sous la garde de Torconeu, fils de Balugant. Grâce à Malzis on les délivre ; le reste de la flotte vient aborder à Castelblanc ; les chrétiens débarquent et rentrent en France par la voie de terre. Girart de Vienne et la reine Galiane défendaient Paris contre Marsilie ; Falsiron assiégeait Montauban et Balugant, Agrimont. Apprenant le retour de Charlemagne, ils se rejoignent et battent en retraite sur l'Espagne ; une armée, commandée par le duc Adoard de Astrolich et le comte de Boemie, se joint à Girard pour les poursuivre et les acule à l'armée de Charlemagne qui avait déjà franchi les Pyrénées. Bataille : les trois rois païens, l'Angalie de Rase, Malzeris, roi de Pampelune, Serpentin de la Stelle, les seigneurs de Luxerne, de Sibillie, de Noble, Turchin, Sinador, etc., sont faits prisonniers et amenés à Paris. A la prière d'Alde, Charlemagne pardonne à Marsilie et à ses frères qui lui jurent fidélité, et en même temps il autorise Rainald et la geste de Clermont à faire une guerre d'extermination à Gaine et aux Maganzois. — Roland va à Rome ramener les soudoyers de l'église et fonder l'hôpital de Santo Spirito pour le repos de l'âme de sa grand-mère Gaiete. — Balduc, roi d'Etiopie, part avec son frère Malduc et sa nièce Etiopie, à la tête d'une armée de géants, pour venger ses fils sur Roland ; d'Afrique il passe en Espagne et d'Espagne en France, où il se détache avec Etiopie pour s'allier à Gaine contre Rainald ; Malduc marche contre Roland, qu'il atteint dans les Apennins, à son retour de Rome et de Florence ; poursuivi par Boniface, Malduc est complètement défait après une bataille sanglante où un chevalier de la Table Ronde, Galéas, apparaît à Roland et jette la terreur chez les païens. — Terrible guerre entre Rainald et Balduc : arrivée de Roland et de sa troupe au

milieu d'une bataille acharnée ; mort d'Adrian, Joxafat, Andreas, Anselme, Samuel, Sansonet et Filidés ; vaillance d'Etiopie ; Roland finit par la tuer, les païens sont exterminés et Gaine fait prisonnier. Retour à Paris ; en considération de sa sœur Berte, Charlemagne pardonne à Gaine ; Ipolite de Montalpin ramène les corps de Joxafat et des autres en Afrique et est créé par l'amirant gouverneur de Valperse. Aquilon de Bavière, réfléchissant à tous les dommages qu'il avait faits aux chrétiens, prend la résolution de ne plus porter l'épée et d'entrer dans les ordres. On célèbre à cette occasion une fête solennelle à Paris.

F° 173 *c*. « Quand li officie fu complis li roi e tot li baron tornerent a Paris tot consolés, tant bien avoit contés li arcevesque sor li feit del dus, e ancor plus pur coi il dist de porter armes s'il fust de bexogne contra li pagan. La cort e la feste fu belle por trois jor. De cist dus non feit li autor autres contes fors ch'il fu abbes in San Denis e vivy santemant (173 *d*) tant che la guerre de Spagne fu finie e Roland cum la belle compagnie furent mort. Li roi de France lassa li roi Ansuis roi de Spagne e torna in France ; de li a pitit temp li Spagnol rebelerent alli roi de Franze e alcirent li roi Ansuis, e por ciste caixon li roi de Franze conquist la Spagne la seconde fois e a ciste segonde conquixe fu li danois Uzer, li cont de Marmore, e cist dus de Cartagine che porta armes a celle fois e por cestor trois li roi de Franze oit vitorie de celle guerre, e pois li dus torna a la badie e ly finy sa vie.

Al cef de trois jor li roi Balugant prist conzé da li roi de Franze por torner in son païs. Dist li roi : « Sire Balugant, pensés vos che sogie in le part de Afriche ne de Axie nul che agie volontés de passer de za? » « Non, dist Ballugant ; vos savés bien, sire, ch'a Montlion e a Cartagine forent mort tout les omes che avoient possanze in cil païs, e bien poroit esre che algun de cellor che forent mort arent lassés fil in lor maxon e de ci a cert temp soi porent acorder a fer lor vengianze ; mes ce non croi che sogie a notre temp. » « Gi li croy, » dist li roi. E tot insi fu, che nul passa depois fors solemant li fil li rois Agolant e de la raine Pantaxilie, ce fu Gollias li ardis ; mes cist non fist daumagie a la cristientés ; il fist fer li acord de une guerre che avoit ly roi de Franze cum la geste de Clermont. Cist Golias fu cil de cuy devixa li contes in primemant in le prime libre.

Li rois Balugant veit in Spagne, li marchis Bonifacie cum ses Lonbard torne in Lonbardie e tot les autres barons tornerent in lor païs. Mes atant se taist li auctor e feit fin a l'istorie e prege li letor che la lezerent dal principie a la fin, se il trovassent algun fallimant in sentencie in la scriture ne in le contes ch'il soit mendés, che li defet non est pas de l'istorie mes solemant in la ignorancie de li auctor, o voire de cil che la scrivera. Gi pri cil Deu che por sa possanze fist li ciel e la terre che a le fin de notre vite il nos condue in son santisme regne. Amen. »

F° 172 *d* Segnor che aviti cun intelleto sano
Lezuto et ascoltato a tondo a tondo
De la nativitá de quel sovrano

Ducha Aquilone che fo si giocundo
E de la guera ch'el fe a Carlomano
Che per suo ardire el messe tanto al fondo
Cun tuta l'altra nobel baronia
Se proveduto no avesse Maria,
Che per vertù de divina posanza
Per volontade del suo eterno figlio
E per non fare a nostra fe manchanza
Deliberò nel eterno consiglio
Che quel viturioxo[1] Orlando cun posanza
La cristentà canpò da tal periglio;
Pero che a Dio non piaque tanto danno
Carlo e li altri canpò da tanto affanno.
Poi cun pietà ne la sua mente pia
Per aquistar quel alme dellitoxe
173 a Le quale incorse erano in tal follia
Cun le lor mente prave e nequitoxe,
E per li preghi che allui fe Maria
Volse che fosse de le beate spoxe
De Carsidonia l'anima beata
Cun quella de Aquilone incorona[ta].
Segnor, si come avanti aviti intexo,
Questo ducha Aquilone fo cristiano
E quanto cristentà per luy fo offexo
Per soa prodeza per monte e per piano,
E possa fo de tanto amor acexo
Per volontà de l'alto Dio soprano
Che arme non volse piu, ma cun dexio
Fin a sua morte fo servidor de Dio.
Poi aviti intexo come qui pagany
Nepote e figio del grande amirante
Che a quel tenpo fo tanto sovrany
Quel Joxafat et Adrian atante
Che per vertu de Dio fuor cristiany
Per la bontà de quel gran sir d'Anglante,
E de molt altri ch'a dir non bixogna
Che fati fuor cristian senza menzogna.
E poi moriro come avite olduto
Per adenpir la nostra santa fede.
Quel padre eterno cun ben proveduto
Credo che avesse all' anime mercede,
E cossi a noi quando gli sia piazuto
Perdonerà a ciascun che gli chiede
Missericordia cun contricione
E de pechati aver confessione.

1. *Lisez* vertuoxo.

Voi che avi leto l'istoria el bel dire
Scrita per proxa in lingua francescha
Che trata le gran prove el grand ardire
De quel Orlando pien de zentileza,
E de Renaldo quel vertuoxo sire
Con quel ducha Aquilon pien de prodeza,
Se avi trovato in sentencia diffeto,
Prego per quei chel sa ch'el sio coreto.
Mille setanta nove cun trexento
Any correa de l'incarnato augusto
Messo dal padre eterno onipotento
Sol per salvare el pecator el justo,
Quando al bel libro fo el comenzamento,
Che fo conpito a vinti di d'avusto
Possa che Cabriel fo a Nazarete
Corando mille e quatro cento e sete.

Deo gracias semper agam.

EXTRAIT RELATIF A LA LÉGENDE DE BERTE[1].

F° 87 *b*. « Madame, dist li cont [Roland], gi vos ai tres bien intendue. S'il ne vos agrevast, gi vos domandasse volunter coment possés fer intendre al roi Pipin che fustes Berte del gran pis, ch'il non vos cognosist. » « Bel fil, dist l'alme sainte (*l*. Gaiete?), ce non fu voir niant. Coment pensés che li pousse feir intendre? Li roi Pipin avoit veue la dame li jor d'avant pluxor fois ; se li estoit Aquilon de Baviere, Grifon d'Altefogie, Quintin de Normandie, Morand de Rivere : cestor forent in Ungarie e ferent li parentés e moi cognoscerent bien, si che cel zouse non aus pous fer ; mais s'il vos plaist, bel fil, de ascolter tot insi come la zouse [fu] faite, gi vos dirai, a ce che poissés dir li voir a vetre mere e les autres quand serés tornés. » « Par ma foi, dist li cont, gi li ascolterai volunter e de ce sui molt contant. »

« Vos devés savoir, fil, dist Gaiete, che quand li roi d'Ungarie dona Berte sa file por mulier a li roi Pipin, il manda a dir a li roi de Corvatie, mon pere, che moi lassast aler in Franze cun sa file por un an, por coi estoie molt sacent in une cort e la dama moi amoit por coi autre fois ele m'avoit veue. Mon pere fu contant e moi tramist in Ungarie, e quand li baron verent de Franze por mener Berte a son signor, li roi comanda a sa file ch'ela non insist de nul mon comandamant e comanda a totes les autres dames e homes insimant, e por tal partis acompagnai li dame jusque a Paris. La cort estoit grande ; gi deliberai che por cile soire la dame non albergast cun li roi por li civaucer ch'ele estoit stanche e por autre raison che li estoit, e tot ce fo a bone fois. Il est voir che cist roi Pipin non estoit mie ben onest in sa cort ; il me dist in secroi : « Certemant, Gaiete, se toi ause veue, gi non averogie tolue autre dame che toi. »

1. Les feuillets 87 et 88 qui contiennent ce récit sont en papier ; l'écriture est postérieure à celle du reste du ms. et par suite le texte est assez souvent défectueux.

Ces paroles me dist mantes fois, et dist se feusse cum il voloit il me feroit la plus contente dames de crestientés. Alor li diable moi tenta. Quand fu la soire, gi trovai dui homes de mon païs, si li dist s'il moi vogliogient fer une gratie, e lor dist che oïl, ch'il n'a zouse al mond che non feissent por moi. Alor in le .V. hore de nuit si fé lever Berte, si li contai che le convenoit aler da li roi; ele dist ch'ele feroit tot ce che li comandasse. Alor la donai a celor mes homes, si li comandai che la menast deors la cita e l'alcist e la soterast in leu che unches non [se] saust, e por certeze de ce ch'il mi portast li cor de la dame ; e ceus dirent che volunter. Celor menarent la dame cum li deors de la cité, e quand la dame soi vit mener in tel guixe, comenza a plurer e dist a celor : « Signor, « in qual part me menés vos? » E un de lor li dist in plurant: « Madame, nos « vos menons a la mort. » « E chi moi manda a la mort? » dist Berte. « Ma dame Gaiete vos manda à morir, si non savomes por coi. » Alor Berte comenze a plurer tant durement che a celor vint gran pietés. « Ai ! signor, dist ele, ne « volés cometre se orible pechés, che par ma foi se moi lasés aler, gi alerai in « leu che de moi non se saura niant, e dirés a Gaiete che m'haverés morte. » E tant li pria doucemant ch'il la lassarent aler. La dame ala tote nuit inviron, come cele che non savoit o aler, e droit in le jor ele arive a une garanze de li roi Pipin o demoroit un vailant home con une soe dame, e quand virent la dame, la domanderent ch'ele aloit fazant. Ele dist : « Ai ! sire, agiés merçi de « moi ; gi soi fuie da mon pere por coi il me voloit marier a un ribaud por robe « ch'il oit ; gi vos pri che vos sogie recomandés, che moi tenés (87 c) in votre « maixon tant che mes parant veront por moi. » Dist li bon home : « File, n'ha- « voir dotanze, che toi defenderai da tot les homes dal mond, fors che da monsi- « gnor li roi Pipin. » E la menerent in lor maixon e la raccomande a sa dame. Celor che la devogient alcir tornarent in la cité e verent da moi disant che bien l'avogient morte, e por prove porterent un cor d'une beste e moi ferent intandre ch'il estoit li cor de Berte.

« A le matin gi comenzai a fer un gran lamant domandant Berte por ogni part e por tot les zambres del palès se nul l'aust veue. Li remor fu grand ; le roi moi domanda che estoit de sa dame e gi li dis : « Mon signor, nos albergames « tot does in un lit e non eetoit autre persone, e quand levai gi non la trovai in « nule part. » Li roi Pipin se fist gran marevoile e fist cerces, e quand il voit che sa dame non soi trova in nulle part, il moi dist : « Gaiete, vos savés ima- « giner che poisse esser de Berte? » « Mon signor, gi vos dirai ce che pans che « poisse essre de la dame : il est voir ch'ile amoit un son donzel con cui la vit « mantes fois fer at nun bien honest, si ne la repris mantes fois ; gi ai dotanze « che tos dos sont alés in aucune part, por coi cist donzel de cui vos di non « se trove in leu del mond. » « Por ma foi, dist li roi, el poit essre voir », e alor manda jant a pés e a cival por tot part por savoir o fust la dame e non poit unches sentir niant. Depois mant jor li roi me dist : « Gaiete, depois che « Berte non se trove in nulle part, voiremant la doit essre morte. Gi vos torai « a dame, si vos sposerai por tal convenant si por aucun temp la trovasse gi « la farai ardre e pois ferai confermer le matrimonie da toi a moi da li aposto- « lice de Rome, a ce che se feistes fil ne file che soient legitime a poir rediter « la corone de Franze. » E por cist partis moi spoxe e si aui de lui dui fil, ce

fu Lanfroi e Lodris, e de pois une file, ce fu Berte toe mere, e voiremant por sapue de pere e de mere ta mere non fue bastarde. Si demorames a cist partis bien .V. ans.

« In cist termine, la reine d'Ongarie [dist a son mari] che voiremant ele non poit croire che sa file aust feit tal fal con li estoit incolpa, ch'il non poit essre che ele non aust tramis aucun mesagie o in palés o in secroi a sa mere, « més « voiremant cele meltris de Gaiete l'oit faite morir por avoir li roi de Franze por « maris. Gi vos domand de gratie che moi lasés aler a Paris che voiremant gi tro- « verai lo voir de notre file o vive o morte ch'ele soit. » Li roi fu contant e le fist acompagner a Paris. Quand li roi Pipin soit de la venue de la raine, il fist aparechier molt bele cort por lei honorer. Li jor davant che la reine veist, li roi andé a cazer con mant baron, e com est usanze de caze, li roi se parti da ses homes por tal partis ch'il nou soit insir del bois : il aloit ore avant, ore arer, e non trovogie la vogie de insir. Après la soire li baron penserent che li roi fust torné a Paris e tot se partirent e lassarent Pipin in le bois solet; e pois che la soire fu, il trova la vogie che li mene ors e pois cavalca ver Paris e cele vogie l'amene droit a la garanze o demoroit Berte. Quand li roi fu a la porte de la maxon, el estoit serée ; il clame e li valent home dist : « Che demandés, amis ? » e cil dist : « Avrés moi, che sui un che ai voluntés de manzer e insiment de repo- « ser. » Dist li bone home : « Cist non est pas ostarie ; il vos convint aler plus « avant se volés alberger. » Dist Pipin : « Amis, avrés moi tant che vos parle « un petit, e pois me partirai se vos sara talant. » Li bonhome avri le porte e Pipin intre dedans e si tost com i l'oit veus i l'oit coneus e soi inzinoile mantinant e dist : « Ai ! sire, pardonés moi che non vos conosoie. » Dist li rois : « Fa plus tost che tu pois che li soit da cene. » E cil dist : « volunter. » E alor clame les pastor che gardogient li bestiame (87 *d*) ; li cival fu governés e li roi fu menés in une sale o fu aprés un gran feu. Li bon home dist a Berte che conzoit un capon : « Ma file, gardés vos che cist home non vos voist, che da « tot les autres vos garderai fors che da lui. » « De ce non dotés, dist Berte, « chi est celui ? » Dist il : « Il est li roi de Franze. » « In bone hore, » dist Berte, e cum li capon fu aconz, il fu mis a bolir. In cist termine li roi seioit in la sale e fist seoir après lui li bon home e li dimande che masnie il avoit ; il dist : « Mon signor, gi ai une (ma)dame veile e une file che oit da .XII. ans. » Dist li roi : « Fa che le posse veoir. » E cil le fist venir mantinent. Dist li roi : « Amis, quand sera ceste fantine da prendre maris, arecorderés moi, che gi toi « la marierai ricemant. » « Volunter, mon signor, » dist li bon home. E atant fu cote la zene. Quand li roi manzoit, Berte se fist avant o li feu estoit e fit semblant de aconxer li feu e pois retorne arer. Li rois la garde, e soi merevoile molt por coi il estoit dit ch'il non estoit autre dame ; el soi pansa ch'ela fus dame de un de ceus pastor. E quand li roi oit manzé, avant ch'il soi levast, Berte li anda un autre fois e fist semblant de conzar li feu, e li roi la garde e li fu bien avis ch'ele non fust dame da pastor, e alor dist al viel : « Cele dame « chi est ? di moi la voir. » E cil dist : « Sire, gi non sai mie chi 'la soit ; il est « bien .V. ans passés ch'ele ariva ci, si moi dist che son pere la voloit marier a « un ribaud e che ele estoit fuie, si moi demanda de gratia che la tenisse tant « che ses parant venis por li : gi l'ai retenue ; unques non fu demandé da nul. Gi

« non sai chi ele soit, mes certemant ele [est] une vailant dame e si croi ch'ele « soit estrate de aut lignagie. » Dist li roi : « Fa la venir da moi. » e cil li voit : « Il vos convint, dame, venir a parler a li roi. » Cun cele reverenze che se convint (come) cele dist : « volunter, » et alor se presente a li roi. Li roi la prist por mans e la voloit fer seoir après lui ; la dame soi tira arer e dit : « Non mi « tochés, che se sausés chi sui, vos non mi tocharizés por tot li trexor de Paris. » « Coment ? dist li roi ; dame, chi estes vos ? Dites le moi seuremant e non agiés « dotanze. » Dist alor Berte : « Sire, gi sui dame de li maor sire de cristientés « e si sui file de li secund maor de cristientés. » E alor li roi se marevoile fort e dist : « In cristientés non est maor signor de moi ; dites moi, de chi estes vos « mulier ? » Respond la dame : « Gi sui mulier de li roi Pipin e file d[e l]i roi « d'Ungarie. » E alor li roi li garde e dist : « Estes vos Berte ? » e cele dist : « Oïl, mon signor. » « Coment ve partistes vos da cort ? » Respond la dame : « Cil jor che fu mené a Paris, la nuit da mienuit Gaiete moi dist che vos « avogiés mandés por moi, si moi mist in compagnie de dui homes de sa contré « che moi menerent ors de la cité por moi alcir. Gi li domandai tant misericordie « che me lassarent aler e gi promis de aler in part che unches ne se saveroit « noveles de moi, e i moi laserent e venture moi mene a ciste maxon, si li sui « stés cinque ans e plus cun cist vailant home che moi [a] tenue por file. » Quand li roi intand la dame, a tote sa vie ne fu plus contant, e dist : « Ai ! « Berte, ma dame, poit esre ce voir ? » « Oïl, mon signor, sans aucun fal ; se non « tenus (*sic*) insi la verités, feites moi bruser. » Alor Pipin abraze la dame e li dist : « Ma dame, vos sogiés la bien trovee ; certemant gi farai vendete de cele « meltris che moi condust a tal pont. » Li roi Pipin apele li bon home e li dist : « Fa moi fer une coverte sor cil car e li fa metre un let aconcés de ce che « bixognie, che por cist nuit non voil autre zambre. » A (*sic*) lui sil fist mantinant. Li roi dist a la dama : « Estés de bone voile, che domain ve mostrerai « vetre mere. » Cele nuit alberga li roi cun dama Berte sor li car ; si li estoit un flume che coroit d'aprés cele maxon che avoit nome Maine, e fu inzant la dame quelle nuit de un fil e li roi Pipin li fist metre nom Zarlemaine, (88 *a*) por coi il fu inzendrés sor li car aprés del Maine.

« La matin li roi se leve e s'en vint vers Paris e dist a Berte : « Ma dame, gi « manderai per vos. » E avant ch'il fust a Paris il incontra de ses barons [qui estogient issus] por lui trover. Dist li dus Aquilon de Baviere : « Nos avons « noveles molt stranges. » « Coment ? » dist li roi. Dist li dus : « La raine d'Un- « garie est venue et est a vetre zambre e dist a vetre dame : « Meltris, o est ma « file ? » e vetre dame est seré dedans e non ouse avrir la zambre. » Dist li roi : « Alons, che torai ceste questions. » E s'en vint droit o la raine estoit. Quand la raine voit li roi, ele comenze a crier quand ele poit : « Ai ! roi de Franze, o « est ma file ? la meltris de Gaiete l'oit morte. » « Ma dame, dist Pipin, ne vos « turbés, che voiremant avant vespre vos mostrerai vetre file. » E alor dist : « Gaiete, avrés la zambre mantinant. » E alor gi avri la zambre quand mon signor me comanda e li roi intre dedans e soi asete sor li banche de list e fist seoir la raine aprés lui, e moi pechabele (*sic*) estogie in pié davant lor. Alor dist : « Gaiete, di moi le voir, che avint de Berte ma dame quand tu la menas « d'Ungarie a Paris ch'ele estoit in ta garde ? » « Mon signor, dist Gaiete, non

« savés vos che la dames non fu unches trové e vos me tolistes a dame ? Gi ai « tri fil de vos ; che volés che face? » Dist li roi : « Il feit mester che tu me dies « le voir de ce che tu fis de ma dame ; se tu me dis le veoir, gi lo saverai, e se « me dis menzogne, gi li sai insimant ; fa penser de dir la verités, autremant gi « te farai dir por partis che tu seras mal contente. » Quand li roi moi mist a tal partis, il moi fu avis apertament ch'il me convenoit dir le voir[1], e alor comenzai dir in tel maniere. « Mon signor, vos savés bien che quand menai « Berte a Paris, quel jor mesme vos me disistes se vos moi avés veue che « voiremant vos m'averiste tolte por dame avant che Berte, e por ciste caxon li « diable moi tenta, e quand fu la nuit gi trovai dui homes de mon païs che « menast Berte ors de la cité e la doist alcir ; si li fi intendre che la convenoit « aler in zambre con son signor li roi e ceus la menerent [2] e ferent ce che li « comandai. » Alor la reine comenze a crier e dist : « Ai ! roi de Franze, « adunque ma file est morte? » Dist li roi : « Dame, n'agiés dotanze, de ce che « vos ai promés vos atendrai, que avant vespre [voirés] vetre file vive e saine. » E pois dist a moi : « Che est de celor chi la menerent a morir? » « Mon « signor, gie li fi morir, che l'uns ocist l'autre, a ce che non se poist savoir. » Si moi dist li roi : « Che certeze t'en darent celor che la dame fust morte? » « Mon signor, mi porterent li cor de la dame, e si l'ai anchor in une casete in « un cendel. » Dist li roi : « Monstre moi cil cor(s). » Alor li monstrai ; quand la reine d'Ungarie vit cil cor, ele treit un gran cris e dist : « Ai ! ma file, vos « estes morte a gran tradimant. » Li roi Pipin dist : « Ma dame, non dotés ; gi « vos ai fate dire cum la zouse fu a ce che non colpés moi de ceste ovre. » Alor moi recomanda a essre bien gardé e pois manda tot li gran baron a la garanze e feit mener Berte a Paris cum grand honor. Quand la raine voit sa file, ele fist grand alegreze, si li domanda da la venture che li estoit incontré, e cele li dist tot insi cum la zouse fu. Li roi me fist mener avant a Berte, si moi fist conter li tradimant e pois li domandai pardon e si dis : « Ai ! Berte, gi sai bien che « non pois scamper ; gi vos pri che moi pardonés a ce che more contente. Gi sai « bien che se moi pardonés, la misericordie de Deu est tant che moi pardonera. » Dist Berte : « Gaiete, gi toi perdone, a ce che Dieu perdon a moi quand « pasarai de ceste vie ». E pois li roi Pipin me fist ardre e in tel manere pasai de ceste vie contrite de li pechés che avoie feit. Ore vos ai dit, bel fil, tot le voir cum fu la zouse a ce che posés conter a vetre mere e a les autres che ce dixirent savoir. »

EXTRAIT RELATIF A LA LÉGENDE DE MAINET.

F° 114 *a*. E se volés savoir li tanp che poit avoir la dame (Pantaxilie), atendés a ce che dist li contes. Il est voir che ciste dame oit trois fil de li rois Agolant : li primer fu Trojan che fu sconfit a Londres, li qual estoit passés con troi cent millie omes, e fu sconfit por li roi de Franze avant que son pere

1. Ms. *moi.*
2. Ms. *menai.*

Agolant passast in Chalavrie ; li second fil fu Galacielle, e li terz fu Gollias. Ceste Galacielle fu celle che porta Durindarde e la dona a Aimont. In quel guixe Aimont oit Durindarde e por quel partis l'oit la dame che la dona a Aimont e dond la vint, li contes li volt mostrer brevemant.

Vos devés savoir che quand li roi Pipin vint a mort, il lassa son fil Mainet che fust rois depois sa mort e li recommanda a Bernard de Clermont, Aquilon de Baviere, Quintin de Normandie, Grifon de Altefoile et a Morand de Rivere. Cist Mainet avoit duy freres bastard : li un oit nom Lanfroi e l'autre Lodris, che por lor savoir e lor possanze soi ferent jurer tot o la pluspart di baron de Franze. Quand Morand de Rivere voit le parti, il soi pensa che Lanfroi e Lodris feroit morir Mainet, e il soi pensa de mener l'infant che avoit .VII. ans in part ch'il fust seur e allor fist a savoir a ses amis se nul li voloit aconpagner. Bernard de Clermont dist ch'il avoit mal converser in cort e che il ly voloit venir. Cist Bernard avoit cinque fil : li prime avoit nom Millon e cist fu pere de Roland ; ly second oit nom Naime de Dordone et cist fu pere de Rainald ; li terz oit nom Otton e cist fu pere de Astolf ; li quart fu Bovon e cist fu pere de Vivian e de Malzis ; li quinte fu Girard de Rosilion : cist non oit fils fors ch'il n'oit un de la fille a li roi Corbelant quand il alla por anbaseor. Cist Bernard alla cun Mainet. Apres cestor li fu Aquintin de Normandie che fu pere Ricard : cestor trois se partirent e menerent l'infant a guixe de regacin e verent in Spagne o ly rois Galafrie estoit. Cist rois Galafrie avoit intandus coment Lodris e Lanfroy avoit tolte la corone e coment Mainet estoit fuis. Il fist a savoir por tout li oster se nul forester li arivast ch'il li feist a savoir a cort. Li troi baron che menent l'infant ariverent a Saragoze e li oster le fist mantinant a savoir. Li roi Galafrie manda por lor e dist : « Segnor, de qual « part estes vos ? » « Monsegnor, dist Bernard, nos somes de Proenze. » « E que giant estes vos, e que alés fazant por cist pais ? » « Sire, dist Bernard, nos somes merzeant de cival ; se in ceste terre fust un bel cival, nos li conprerомes e in autre terre li venderomes. » « Quant tenp est, dist li roi, che vos ve partistes de Proense ? » « Mon segnor, dist Bernard, il e bien .VIII. mois. » « Avés sentus, dist le roi, che Lanfroi e Lodris agie tolte la segnorie e che Mainet soit fuis ? » « Monsegnor, dist Bernard, quand se partimes de Proense, il non se dixoit niant, mes por le zamin le avons bien intandus. » Dist li roi Gallafrie : « Est nul cun vos ? » « Sire, dist Bernard, il li est un regacin pitit por civalzer un bel cival se l'acatomes e trois fant da stalle. » Dist li roi : « Feites ch'il vegne tot ci. « Allor Morand de Rivere voloit aller por l'infant ; li roi non li lasse partir e li mande li oster che mena Mainet e li trois sarzant. Li roi Galafrie guarde l'infant e Mainet guarde li roi, e por rien del mond li roi non li poit garder ch'il convint abasser ses oils e quand il oit asés gardee la fixonomie de l'infant, li cors li dist che voiremant cist estoit Mainet, e allor apelle li trois cristian e li dist : « Segnor, il feit mester che moi distes le voir ; chi est cist infant ? Se non li dirés, gi manderai a Lodris e Lanfroi che mandera ci persone che vos cognoseront, e se vos non arés dit le voir gi vos ferai tout squarter ; et se le dites, gi vos promet che ferai mentir li proverbie che dist che li pere manze tel roxin che spauist les dans al fil. Dites moi chi est cist infant. » Quand Bernard de Clermont oit intandus ly roi, il voit

bien ch'il non poit celler ch'il non die la verites, e allor dist : « Sire roi Galafrie, gardes coment la fortune caze l'ome al fond de sa rue quand li vint a talant, e ansi poroit incontrer a trois fils che aves cun est a cist infant che oit cinq rois de corone sot luy e por voloir fuir de les mans de ses freres che cercherent sa mort, la fortune l'oit condut alles mans de li mazor inemig ch'il agie. Mon segnor, cist damixel fu fil a li roi Pipins ; il oit anchor asés amis e parant che a vos e a vetre fils poroit rendre canze de ce che li farés. » Quand li roi Gallafrie voit che cist estoit Mainet, il fu molt contant e dist : « Signor, chi estes vos che menés l'infant ? » « Sire, dist Bernard, cist est monsegnor de Rivere, cil autre est li ducha de Normandie e gy suy apellés Bernard de Clermont. » Segnor, dist Gallafrie, in qual part vologiés vos aller cum cist infant ? » « Sire, dist Bernard, in Indie, e quand il fust por bailir armes, retorner in Franze e domander tot ses amis che l'aidast intrer in sa maxon. » Dist Gallafrie : « Vos sogiés li bien venus. Il est voir che li pere de Mainet alcist mon pere ; si ne ferai vendete in tel partis cun vos orrés. Gi vos faray in ma cité une rize maxon, si vos ferai fornir de tot ce che fera mester e troverés un preste de vetre loi que vos faze l'oficie de vetre glixie. Quand Mainet sera grand, vos ferés demander tout ses amis e gi li servirai de ma giant che seront cinchante mille omes. » Li troi cristian forent molt contant e in tel guixe demorent in Spagne tant che Mainet oit .XV. ans.

Il avint che li roi Braibant, de cuy li roi Galafrie estoit ome lige, vint in Spagne cun une grant giant e commenza guerre a ly roi Galafrie e la raxon por coi, algun dist che Marsilie, Balugant e Falsiron por lor proeze non vologient che li pere donast li treu a li roi Braibant segond che fer soloit e por ciste caixon li fist guerre ; algun dist ch'il fu solemant por coi il lassoit cellebrer in sa cité l'oficie de Jhesu. Fust por quel caxon se volist, la guerre fu grand, in tel mainere che un jor a une bataille Marsilie, Balugant e Falsiron, li dus Aquintin de Normandie, Morand de Rivere e Bernard de Clermont e mant autres forent abatus par un niés de Braibant che oit nom Galion. Mainet che estoit in la terre, quand ce voit, dis ta Galiane reine (*sic*) s'il aust armes ch'il li diroit li cors de liberer ses freres e la dame li dona armes e cival. Mainet insi de la terre e por sa proeze il alcist cil Galion e mena in la terre tot ses amis a salvemant ; e pois un altre jor alcist li roi Brunador. Cist Brunador portoit Zogioxe li bon brand e avoit por arme la flor de lis ; Mainet le alcist e porta pois sempre le brand e l'arme e anchor porte celle arme ceus che sont desendus de luy. E pois conbati a cors a cors cun li roi Braibant elle alcist. Cist Braibant portoit Durindarde ; e in tel guixe Mainet fist franch li roi Galafrie, e tenoit sempre a son galon Zogioxe, e Durindarde avoit in sa zambre. Il avint che un son sarzant li anbla Durindarde e pois s'en fui e porta le brand in le regne de Mazone e li dona por arzant a la raine Pantasilie. E quand li roi Agolant fist li aparechiamant por passer in cristienté, ciste raine li manda Galaciele cun mant dames e li dona Durindarde e li comanda ch'ela donast li brand a Trojan son frer. Quand la dame ariva in Afriche, li baron del camp li verent incontre por ley onorer ; si li fu Aimont che estoit son frere de part de son pere, mes Troian ch'estoit son frer de pere e de mere dist ch'il non soi curoit de dames e che por elle non monteroit a cival. Quand Galaciele

voit la descognosanze de son frer Trogian, la dona le brand ad Aimont e in tel guixe oit pois Roland Durindarde, quand il alcist Aimont. Cist Trogian avoit a cil tenp .XX. ans, e fu la guerre d'Aspramont depois la nativités de notre Salveor .VIII. cent e .VIIII. ans, et a cist temp che ciste reine vint a Cartagine corroit .VIII. cent e .XL. ans : il non poit esre che ciste raine non aust .LXV. ans, mes non mostroit mie ch'elle n'aust .XL.

EXTRAITS DIVERS.

F° 3 *a*. All' autre jor aprés ariva li niés al dus de Viaine, ce fu Bosson niés Girard de Fraite. Atant lasse li auctor a devixer por quel caixon cist Boson vient a cort et coment li quens de Flandre, ce fu li quens Lambert, le ocist davant Çarlon ella grand guerre che pois in fu che dura plus de .VII. ans, car trop seroit long sermon.

F° 3 *c*. Avoille ritorna a sa mere et li conta cum Anichin s'en vait, e pois passés mant jor il retorna a som pere che estoit a camp a Lille, une cité de Flandre, e sacés che cil mesme jor che Avoille ariva, Folch de Lille combatoit cors a cors cum Roland, e de ceste gerre non me caut trop de conter.

F° 7 *c*. Dist li rois Landras a l'amirant : « Sire, certemant cil chevalier che vos dites ch'est fil l'amirant de Cartagine, certemant il est la flors de tot li chevalier de notre loy, e si vos di certemant ch'il n'est ancor .XI. ans che allai in secors al roi Marsilie, quand il alla a servir Girard da Fraite por la guerre ch'il avoit cun li roy de France, e si vit son niés Roland prendre .XXXII. rois de corone un a uns e li manda a son paveilon tot por forçe d'armes e por sa gagiardie, e sacés che fu un de cellor. Cist valet me feit recorder delluy al bel mener de sa spie. » « Vos dites voir, » respond li roi Lampal de Orchanie che fu prixoner del cont a celle bataile.

F° 9 *c d*. A cist temp, segond cun li cont devixe, Anibal avoit .XVI. ans e quand Anichin le mena de Baivere, le an aprés comenza la guerre da li roi de France a Girard de Fraite, che dura .VII. ans ; pois comenza la guerre Girard de Viene, fil Girard de Fraite, e ciste dura .VIII. ans e pois fu feit l'acord quand Roland prist a mollier la belle Alde, sorelle de Uliver.

F° 9 *d*. Quand li soldan voit son fil mort, ... il comenze tel lomant che Girard de Fraite non le fist unches tel sor li cors son niés Clarion.

F° 29 *c*. Allor se drice le calif en estant e comenze a parler. « Segnors rois, amirant e barons, che estes ci presant, vos savés ch'il poit esre vint ans passés che li bon rois Agolant, lequel estoit notre maor e che tenoit le baston de l'impire de tote notre loy, fist le passagie sor les cristiens e fu sconfit por le roi Çarle in le pais de Calavrie e tot ce fu por ses homes, che non furent logiaus a son segnor. Vos savés, segnor, che de votre volontés gi i coronai le soldan che est ci prexant e luy promist davant moy e vos ch'il non passeroit le quart an ch'il venzeroit la mort de li rois Agolant e de tout les autres nos parant e amis... E sy moi remembre ancor che, depuis, nos manda li roi d'Espagne a demander secors, quand li dus Girard de Fraite li mena in Borgogne, e vos, sire soldans, li respondistes ch'il avoit comenzee la guerre sans vetre conseil e che sans vos il la fenist, e certemant, se vos li fustes allés cun tote vetre pui-

sanze, li rois de France cun tot ses cristians aust mal esploités de cile guerre e notre giant non aroit riceus li daumagie e la vergogne chi ferent che li roi Marsilie convint jurer vasalagie a li roi de France e bien .XXXII. rois de notre loy.

F° 31 *c*. « Amis, dist Rainald, dapois que le volés savoir giel vos dirai : gi sui apelés Rainald de Montalban. » « Ai ! mon signor, dist Ipolite, gi sui plus tenu a vetre part che a hom vivant por la vengianze che havés fate de celor che alcirent mon pere e pluxor de mon parant, ce forent la geste de Olivant, li roi Mambrim e ses freres, che alcistes par vetre proeces. »

F° 36 *b c*. « N'agiés dotanse, dist li Danois [à Naime de Bavière], che sui ancor cil Uzer a cuy donastes dame Armeline, vetre fille, a moiler... » Quand li Danois fu pres li dus [Aquilon], il dist in lingue atricane... Respond li dus : « Chi estes vos che si bien savés notre lingue ? » « Baron, dist Uzer, l'ome moi apelle li Danois. » « Ai ! Uzer, dist li dus, cum gran daumagie est de vetre persone, quand non mantenés la foi che feront li vetre passés, che segond che vint contés en notre païs, vos estes des bon chevalier che port armes... »

F° 42 *b*. Et vient [Aquilon] contre le cont [Roland] de mal talant e le fiert in l'eume che fu del roi Agolant, che aquista le cont quand l'aucist Clarie, fil al dus Millon da Fraite.

F° 50 *d*. E pois [Roland] se fist desfubler li clavans ch'il oit sor son usberg, li quel fu de ly fort rois Agolant, ch'il conquist quand il oncist li dus Clarie sot Viaine.

F° 64 *d*-65 *a*. Allor li sir de Langles comenza a parler e dist : « Sir arcivesque, perdonés moi : ci non bexogne prove pour theologie, ni por philosophie. Lasés moi prover cun zouse che se poit veoir de jor an jor. Vos devés savoir, segnor, ch'il n'i a ancor trop temp che li rois Agolant passa in Calavrie cun plus de nove cent millie homes e manda son fil Trogian in Ingiltere cun troi cent millie : li rois de Franze les sconfist tot cun pitite giant e ce fu por la possanze de cil Yhesu... Depois a petit temp, li roi Marsilie mena tant giant in Viene segond che savés e li roi de Franze li sconfist e fu prixon trente dui rois de vetre loi, che tout zureront vasalagie... E pois vint li roi Mambrin d'Olivant e mant des autres, e tout forent sconfit por la possanze Jhesu. »

F° 67 *d*. Roland garde le brand [Durindarde], e dist : « Ai ! noble brand, che tant maovés homes avés gia castogiés, il non vos porta unches home che por forze fust retenus in prixon. Che poit dir Juda Machabeu che vos fist fer ; che poit dir Hector, li fil al roi Priam de Trogie ; che poit dir Alexandre, rois de Macedonie ; che poit dir Fioramont da Duraz ; che poit dir Fioramont [1] li ardis ; che poit dir li roi Braibant ; che poit dir Helmont, che toi porterent e ferent tant honor ? »

F° 79 *a*. « Par ma foi, dist Vivian [à Ganelon], cont de Maganze, se vos demorés trois ores in Paris, gi vos recorderai la mort de mon pere Bovon che feistes alcir a tradimant. »

F° 97 *d*. Quand le roi Clandor intend sa fille, il oit grand dollor e dist : « Ai ! fille, che dira toe mere la raine Floriane quand elle savra che sogies

1. Erreur de scribe pour Fioravant (cf. f° 142 *b*).

batezee? Certemant elle voldra morir a dollor. » « De ce non dotés, dist Carsidonie, che la mere de cil Yhesu che est mon segnor li donera anchor tant de sa gracie che par mon amor vos e ma mere li cognoserés ancor. » E aussy fu, che al temp che le cont Roland mist li canp atorn Jeruxalem, Ugon de Blois estoit in cil pais cum .X. millie homes che avogient tot prixe la cros e alogient cerchant Roland ; li roi Malquidant li prist a son sold e li mena in Jeruxalem[2] e quand Ugon soit che Roland estoit cil che estoit bailis de le soldan de Persie che avoit asediés Jeruxalem, il prist une nuit la cité ella dona al cont, e alor (f° 98*a*) li soldan conuit che cist estoit Roland, si soi fist batezer e Sansonet son fil e sa dame e Dionés sa fille, celle che tant fu sazes in art de astrologie e anchor fu bone nigromante e donerent ceste dame por muiller a Ansuis de Blois, li frer de cist Ugon che avoit pris Jeruxalem, e cist Ugon e Ansuis forent ceus che estoit in Montlion. A cist tenp cist roi Clandor fu batizés e sa dame aprés, e dist l'arcivesque che tot ce fu solemant por les pregeres che fexoit Carsidonie a Deu por son pere e por sa mere, che a cil tanp la dame estoit religioxe e de sante vite in la cité de Paris.

F° 98 *d*. Ill i fu un cuxin de li roi de Bertagne che oit non Sanson ; cist condust .V. millia Berton. E devés savoir che cist Sanson fu li per de Guron che tant fu vailant in la guerre de Spagne.

F° 99 *b*. Li cont de Clermont volte son cival e treit le brand che fist fer Juda Machabeu a mastre Morificant.

F° 101 *b*. « Par ma foi, dist li roi Galindres de Trazie, gi ai un cival de celle contree plus blans d'une nef sorzelie... » E devés savoir, segond cun li cont devixe, [che] cist roi Galindres dona pois cist cival a li soldan de Persie, e li soldan li dona a Roland quand il prist la bataile cun Pelias, fil a li roi Landras e niés a li roi Malchidant por liberer la belle Dionés, fille al soldan, dal feu, che cist Malchidant la voloit fer bruxer, por coi elle nol voloit a maris.

F° 119 *a*. Allor Gaiete guarde li dus ... e allor li dist : « Vos devés savoir che fu fille de une sorelle ma dame lar aine Pantaxilie, ce fu dame Stelle, la plus vailant dame che fust in nostre pais depois che la reine Ipolite commenza li regne de les dames, e si fu mon pere li roi Bailant d'Arminie, e fu cristian, e fu mort par li cont de Clermont in la guerre de Girard da Fraite. »

F° 120 *a*. Mes li cont de Borgogne non li vint, por coi il non estoit bien amis de li roi de Franze e cest fu por la guerre ch'il avoit feite cun luy pluxor ans por la mort de li dus Clarie son cuxin. De ceste guerre fu feite la pais quand Roland conbati trois jor cun li marchis Oliver e prist por spoxe la belle Alde sa suor. Mes cist dus de Borgogne che avoit nom Girard, frere a ly dus Rainer, pere de Oliver, e fu fil de cil maleoit diable Girard da Fraite, por cui tant mal e tante guerre furent por li tenp passés, non soi poit desmanteger li grand dalmagie ch'il avoit receus por celle guerre.

F° 128 *b*. Li dus Anselme [de Monpusler] alberga cum Gaiete e de cille oit une damixelle che fu apellee Stelle, e devés savoir che la raine Pantaxilie fist ambler ciste Stelle che avoit trois ans de Monpusler e la fist porter in son païs por coi sa mere estoit morte, e sacés che al temp de Guielme de Orenge, quand l'avoit la guerre cum Tebaud de Arabie, ceste Stelle estoit fate Pantaxilee in le regname de Amazone e vint in secors a Tebaud, e allor soit ceste dame coment

elle estoit fille de un crestian, e por elle e por sa sciencie li cont de Orenge fu venzeor de la guerre.

F° 133 *c*. « Bel niés, dist li roi, lassés ch'il vegne un petit avant, si verés se ai « obliés ferir de lanze ; lasés moi li primer colp cun l'amirant. « Volonter, dist li dus d'Anglant ; arecordés vos, sire, quand fustes in cort a li roi Galafrie, roi de Spagne, che por votre proeze alcistes li roi Brunador e li roi Braibant ; ore ch'il bexogne, mostrés vetre ardir. » « De ce non dotés » dist li rois. E devés savoir che a cist tenp li roi non avoit ancor sesante ans e de pois ceste guerre plus de .X. ans fu la guerre de Spagne, che dura .XV. ans, e in celle guerre fist tant proeses con dist li contes, e por tant vos faz intandre che li roi estoit pros a cist tanp.

F° 134 *a*. Allor [Candiobras] broze li cival in celle part e fiert li roi cun quand ardir il oit de sor li eume che fu a li roi Braibant, mes non li poit forser de niant, che in tot le mond non estoit un meillor de cist ; li segond avoit li roi Marsilie de Spagne ; li terz portoit li cont de Clermont, ch'il conquista sot Viene, quand il alcist Clarie, li niés al dus Girard de Fraite, e cist Clarie l'avoit conquistés quand il alcist li roi Agoland in Aspramont. Vos devés savoir che segond les opinions de aucun autor, in cist trois heumes forent metus li trois cleves con li quel fu inclavés notre sire sor li legne de la sainte cros, mes li arcivesque non dist niant en son libre.

F° 139 *d*. Celle soire li roi de Franze demande li .XX. chevalier e li dist : « Segnor, il moi remenbre quand Lodris e Lanfroi mes freres moi cazerent de ma maxon e quand gi tornai, nos asenblames moi ellor nostre amis a Bologne sor la mer e li fu donés la bataile por tiel conve[n]ant che cil che fust venzeor fust roi de Franze, e por la gracie de Deu e de la bone compagnie fui venzeor de celle bataille. Apres vint li roi Agolant che moi voloit cazer de crestienté e cil fu sconfit cun savés. Aprés moi fist guerre Girard de Fraite e moi mist a partie de bataile a cors a cors, ce fu li cont, mon niés, e son niés Clarie. E pois moi fist guerre Girard de Viene e moi mist a condicion de bataile a cors a cors, ce fu li cont de Clermont e li marchis de Viene. Depois moi fist guerre li Sasne, che moi meterent a greve condicion ; ly roi Marsilie passa in Guascogne che nos voloit deserter ; e de tot ceste guerre, por la gracie de nostre sire Deu e la vetre bontés, sui stés venzeor... »

F° 142 *b*. (Roland à son épée.) « Ai ! brand che tant por ta bontés es renomés e tant noble baron ont por toi tant onor e fame aquistés ! Que poit dir Juda Machabeu, che toi porta primermant ; che poit dir li fil del roi Priame, ce fu Ector che por toi conquis cil Hercules de cui se parle tant ; che poit dir Fioramont da Duraz che toi porta e por toi conquista tant onor quand la pulzele da l'Ixole cellee li dona toi por grand amistés ; che poit dir li roi Alexandre ; che poit dir Firavant, li fil a li roi Fiorel ; che poit dir Tavian, son fil ; che poit dir li roi Braibant ; che poit dir ly [fil a ly] rois Agolant, ce fu Haimont che toi fist tant onor ?... »

F° 148 *b*. Cist Grandonie, fil li roi Zabuer [de Maroc] fu cil che fist tant dalmaze in la guere de Spagne, e fu cil de cui li cont de Clermont fist quatre quarter de luy e del cival, segond che vint contés por algun autor, in la bataile de Roncival.

F° 151 *a*. Vos devés savoir che li autor non feit contes che li cont [Roland] albergast con sa dame, por coi alcun autor dist che li cont uxoit con sa dame segond che comande li sant matrimonie, avegne ch'il non aust unches fil ne fille. Algun dist ch'il non la tocha fors une fois e non plus. Algun dist che quand il la spoxa, il promist ch'il non la tocheroit unches se il non la incoronast del regname de Spagne. Algun autre dist che tot dos manterent virginités a reverencie de Notre Dame, e est da croire, pois che Deu li mostra tant de sa gracie ch'il fust virgine. Mes Trepin non dist niant.

F° 154 *b*. Li roi de France li prist por mans e dist : « Soraze Falsirons, certemant gi vos renderai canze de les paroles che disistes ver moi in Seragoze vetre cité, e si vit apertemant, se li roi Balugant non fust, li cors vos dixoit de metre man in ma persone, mes por le amor che port a li cont de Clermont, vos non ve partirés da moi che serés mal contant de ce che feistes. » Quand li roi Falsiron intend li roi, s'il oit dotanze non feit a domander et dist : « Sire roi de France, vos poés dir contre moi ce che vos est a talant come prixon che sui, mes une rien vos dirai : se ause aus volontés de vos oufendre quand fustes in Saragoze, li roi Baligant non vos avroit pous defendre ; mes il non fu niant. E com pensés che a un maris de ma sorelle offendisse ? Cert non... »

F° 156 *b*. Depois mant jor li cont [Roland] soi parti de Rome cun licencie de l'apostolice cun sa compagnie, e forent cinc cent omes a cival, e verent a Blavie, ce est Florenze, o il furent molt bien receus e honorés de li Florentins, por coi lo amerent de bon amor, che a lor paroit ch'il fust dellor nadion, che, segond che dist li contes, quand li dus Millon fu in band de Paris, il demora a Sutri in cil païs.

F° 158 *b*. Li cont Gaine apelle un son fil bastard che avoit nom Grifon, e si avoit .XVIII. ans e comenzoit a porter armes. Si avoit un autre fil de sa dame che avoit .VII. ans, e cist avoit nom Balduin ; cist Balduin fu cil che fu mort con Roland in la bataile de Roncival.

F° 164 *d*. (Mort de Joxafat.) Hai ! quel daumagie de li baron, che in tote la foi de Macomet non fu plus logiaus convertis delluy, segond le dit de Trepin, fors Ixorés, fil a li rois Malzeris de Pampelune.

F° 170 *a b*. « E vos, sire de Montalban, [dit Berte,] arecordés vos quand acistes mon soraze Girard de Altefoile, che fustes bandezés de crestientés, che vos mandai .XX. millie franc d'or ; e vos, sire Vivian, remembrés vos quand ly roi de France vos voloit fer prendre, ch'il vos avroit feit apendre : gi le vos fi asavoir e vos ve partistes mantinant ; e vos, niés Astolf, quand fustes prixon a Pontier, ma tere, li cont mon segnor vos avroit feit morir : gi vos fi partir de la prixon e mener ors de la terre e les gardes, e si fu creus ch'il vos aust menés por or o por argiant che li austes promis, e gi fui celle chi vos scampa la vite. »

F° 171 *d*. Mes ce non pout avenir, che li cont [Roland] non vit unches Feragu ni Feragu luy, fors de sot Lazare, quand combaterent trois jor insambre, che li cont li alcist, segond che dist la Conquixe de Spagne.

Ibid. En incist monester stet Carsidonie .XL. ans in bone e sante vite, e soit

avant sa mort coment li cont de Clermont fist batezer son pere e sa mere in la cités de Jeruxalem, si cum li contes de la Spagne dist.

Ibid. Dist li cont [Gaine] : « La jeste de Clermont m'ont tant servis a cist pont che a tot li tenp de ma vie non li serai contre e senpre li servirai a tot mon pooir. » Mes cest bone volontés dura mien de duy ans, che li roy de Franze comenza guerre cum la gieste de Clermont, si mist li cont Gaine li canp a Montalban cum .XL. millie omes e li roi de Franze li mist in Angles sor Astolf cum .LX. millie.

Antoine THOMAS.

MÉLANGES.

I.

L'ÉPITAPHE DE ROLLAND.

En annonçant, il y a dix ans, dans la *Romania* (II, 146), la découverte par M. Dümmler de l'épitaphe d'Eggihard, l'un des morts de Roncevaux, — épitaphe qui, on le sait, nous a conservé la date de ce désastre, — je rapprochais de cette pièce deux fragments poétiques insérés dans la chronique de Turpin (ch. XXIV et XXV), et je me demandais s'ils n'appartenaient pas réellement à l'épitaphe de Rolland, ce qui leur aurait donné un grand prix et nous aurait fait connaître en outre l'âge du héros (trente-huit ans) au moment de sa mort[1]. M. Dümmler, qui a réédité l'épitaphe d'Eggihard dans son beau recueil des *Poetae aevi Carolini* (Berlin, 1881-2), l'accompagne à ce sujet d'une curieuse remarque, dont je dois faire part à nos lecteurs. Les vers insérés dans le Turpin ne sont, sauf deux pentamètres, que des emprunts faits à cinq pièces de Fortunat, toutes (moins une) contenues dans le l. IV de ses *Carmina* (qui est consacré aux épitaphes). Voici les vers du faux Turpin, avec les rapprochements établis par M. Dümmler[2].

1	Non decet hunc igitur vacuis deflere querelis,	l. 4, VI, 17
	Quem laetum summi nunc tenet aula poli.	— 18
3	Nobilis antiqua decurrens prole parentum,	l. 4, II, 5
	Nobilior gestis, nunc super astra manet.	— 6

1. M. Dümmler dit en note que cette conjecture avait déjà été émise dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, I, 311 ; ce n'est pas tout à fait exact : l'auteur de cet article ne parle que des six derniers vers, et, sans se prononcer absolument, émet l'hypothèse qu'ils pourraient bien avoir réellement Charlemagne pour auteur.

2. Je cite Turpin d'après l'éd. Castets; M. Dümmler reproduit des variantes, sans intérêt, empruntées à l'édition Ciampi. — Je cite Fortunat d'après l'édition de M. Leo (Berlin, 1881).

5	Egregius, nulli de nobilitate secundus,	l. 4, IX, 11-12
	Moribus excellens, culmine primus erat.	— 12
7	Templorum cultor, recreans modulamine cives,	l. 4, VI, 11
	Vulneribus patriae fida medela fuit :	— 12
9	Spes cleri, tutor viduarum, panis egentum,	l. 4, VII, 13
	Largus pauperibus, prodigus hospitibus [1] ;	
11	Sic venerabilibus templis, sic fudit egenis	l. 4, XVI, 17
	Mitteret ut coelis quas sequeretur opes.	— 18
13	Dogmata corde tenens, plenus velut arca libellis :	— 13
	Quisquis quod voluit fonte fluente bibit.	— 14
15	Consilio sapiens, animo pius, ore serenus,	— 15
	Omnibus ut populis esset amore parens.	— 16
17	Culmen honoratum, decus almum, lumen opimum :	l. 5, VIII, 1
	Laudibus in cujus militet omne decus [2] ;	
19	Pro tantis meritis hunc ad celestia vectum [3]	IV, 31
	Non premit urna rogi, sed tenet aula Dei [4].	— 32

21	Tu patriam repetis, nos, triste [5], sub orbe relinquis ;	VII, 7
	Te tenet aula nitens, nos lacrimosa dies.	— 8
23	Sex qui lustra gerens, octo bonus insuper annos,	— 19
	Ereptus terrae justus ad astra redis.	— 20
25	Ad paradisiacas epulas te cive reducto,	— 21
	Unde gemit mundus, gaudet honore polus.	— 22

Le vers qui exprime l'âge de Rolland, étant lui-même emprunté à l'épitaphe d'un autre personnage (Chalacteric, évêque de Chartres), n'a plus aucune valeur, car il serait sans doute peu raisonnable de supposer que ce centon a été fait pour Rolland par un contemporain, qui a profité de la coïncidence de son âge avec celui de Chalacteric. La pièce elle-même, composée de vers empruntés à des épitaphes d'abbés ou d'évêques, convient fort peu à Rolland, et avait peut-être été arrangée pour un autre, à qui, par un deuxième larcin, l'auteur du faux Turpin l'a enlevée. Il faut renoncer dorénavant à en tirer le moindre parti.

G. P.

---

1. Ce vers est remplacé par un autre dans le distique de Fortunat.
2. Ce vers, où il semble qu'il faudrait plutôt *militat*, n'est pas dans Fortunat.
3. F. *Hinc meliore via sanctum ad c. v.*
4. F. *ulna Dei.*
5. M. Dümmler conjecture *tristes orbe ;* il vaut mieux sans doute comprendre *triste* comme adverbe.

II.

DE L'ALLITÉRATION EN ROMAN DE FRANCE,

A PROPOS D'UNE FORMULE ALLITÉRÉE RELATIVE AUX QUALITÉS DU VIN.

Frère Salimbene, après avoir loué les vins d'Auxerre, dont la réputation a été si grande pendant tout le moyen âge, rapporte un curieux dicton qui est singulièrement corrompu dans l'édition, jusqu'à présent unique, que nous possédons de sa chronique. Voici ses paroles : « Nota etiam « quod Gallici ridendo dicere consueverunt quod bonum vinum debet « habere triplex *b* et septem *f* ad hoc ut sit optimum. Dicunt enim hoc « modo ludendo :

El vin bon et bel sel dance,
Forte et fer et fin et france,
Freits et fras et fromiiant[1]. »

Dans une note récemment publiée par la *Revue des langues romanes*[2], M. Clédat a rétabli, d'après le ms. conservé comme on sait au Vatican, ces trois vers ainsi qu'il suit :

E bons e bels e blance,
Forte e fer, fin e frauble,
Fredo e fras e f[re]miiant.

Cette leçon n'est pas encore satisfaisante, et M. Clédat propose avec toute raison de lire v. 1 *blans*, v. 2 *Forz et fiers, fins et frans*, v. 3 *fres*. Il paraît donc que l'éditeur, pourtant assez malhabile, de Salimbene a eu de lui-même l'idée de corriger l'inintelligible *frauble* du ms. en *france*. Ce qui est plus singulier, c'est qu'il ait ajouté au premier vers le mot *vin* qui manque dans le ms., selon M. Clédat. En résumé, nous ne sommes pas encore très au clair sur la leçon du ms. Mais ces détails n'ont pas grande importance ; on va voir que la restitution du texte est assurée d'ailleurs.

En effet, le dicton que M. Clédat vient de restituer aussi bien qu'il a pu ne nous a pas été conservé par le seul Salimbene. Il se rencontre, avec des variantes plus ou moins considérables, en divers textes qu'il m'a paru intéressant de rassembler. Je n'oserais affirmer, avec M. Clédat, qu'il soit d'origine auxerroise ou bourguignonne. Salimbene

---

1. *Monumenta historica ad provincias Parmensem et Placentinam pertinentia*, III, 91. M. Clédat, sans doute d'après le ms., lit *ludendo* au lieu de *ridendo* et ajoute *ec laude dignum* après *optimum*.

2. *Sur un dicton auxerrois du XIIIe siècle*, 3e série, VIII, 99.

le donne comme français, dans un sens assez large, et nous allons le retrouver ailleurs qu'en Bourgogne.

Si les Bourguignons ont eu de tout temps qualité pour apprécier le bon vin, on ne saurait nier que les Anglais aient été, au moyen âge du moins, rangés parmi les « bons pions ». *Anglia potat*, disait-on, ou encore : *Li mieldre buveor en Angleterre* [1]. Salimbene nous apporte ici encore son témoignage : « Anglici certe talibus delectantur, et student « calicibus epotandis. Accipit enim unus scyphum vini et bibit totum, « dicens : *Ge bui a vu*, quod est dicere : « Tantum oportebit vos bibere « quantum ego bibam ; » et credit facere et dicere magnam curialitatem. » Salimbene, homme plein d'indulgence, ajoute : « Parcendum tamen est « Anglis, si libenter bibunt bonum vinum quando possunt, quia parum « habent de vino in patria sua [2]. » Nous ne nous étonnerons pas si le

---

1. Voy. les textes que j'ai rassemblés dans la préface du *Débat des hérauts de France et d'Angleterre*, p. xv. Ces textes ne sont pas d'ailleurs — il s'en faut même de beaucoup — les seuls qu'on puisse citer sur la matière. En voici quelques autres : « Quia igitur populus Anglorum, luxu et otio dissolutus, luxuria et *ebrietate* enervatus ... Deum ad iram frequentius provocarunt (*Gesta Stephani*, éd. Sewell, p. 55). » — Chardry, dans le *Petit Plet*, apporte à l'éloge des Anglais cette restriction :

1271 Fors sul itant ke beverie
Empire mut lur bele vie.

Enfin, je tire d'un recueil de pièces de vers latins qui se trouvent, sans nom d'auteur, dans le ms. Burney 305 du Musée britannique (XIIIe siècle), les vers suivants, qui sont peut-être déjà connus, bien que je n'aie pas souvenir de les avoir jamais vus ailleurs. Ils méritent en tout cas d'être cités.

(F. 55 v°) Semper in Angligena sitit os, sitit arida vena :
Cuilibet Angligene saliunt in pocula vene.
Dimidium calicis largitur amicus amicis ;
Sicut meta datur sic est opus ut teneatur ;
Alter honus portet quod sustinet alter oportet.
Quando bibit totum, socio bene vult fore notum,
Ultraque vult quater* veniat plenus sibi crater :
Hoc pater, hoc mater, hoc vult soror, hoc quoque frater.
Hujus amore rei brevis est nox luxque diei.
Nullus gaudendi locus est sine sorte bibendi.
Vivere non poterit nisi qui socium sibi querit;
Qui non pergit ita sit ut hostis, sit sine vita,
Sperni namque putant si qui parere refutant.....

Ces derniers vers font allusion, comme le passage de Salimbene rapporté ci-dessus, à l'usage de boire à *guersoi*. Ce mot que Jubinal (Rutebeuf, 2e éd., I, 110) explique ridiculement par *guere* et *soif*, n'est autre chose que l'anglais *Wæs hæel*, « be healthy, your health ». L'usage en question est d'ailleurs bien plus ancien que l'expression « boire a guersoi ». Il est constaté dès le temps de Charlemagne, comme l'a montré Pasquier en ses *Recherches de la France*, l. VII, ch. LVII (éd. de 1611), où il explique « pleger celuy qui boit à nous d'autant ».

2. *Monumenta*, etc., III, 92-3. Salimbene reproduit ailleurs une partie de ces remarques ; voy. même ouvrage, p. 408.

* Cet hémistiche est visiblement corrompu.

dicton ci-dessus rapporté a été importé en Angleterre, avec le bon vin, si même il y a été travaillé et perfectionné. Dans Salimbene nous avons deux séries de qualificatifs allitérants, une série en *b* et une série en *f*. Une sorte de dit anglo-normand, dont nous possédons deux formes assez divergentes en deux mss. du Musée Britannique, va nous offrir jusqu'à cinq séries de qualificatifs, les lettres initiales étant *b*, *c*, *n*, *s*, qui ont chacune trois mots, et *f* qui en a huit. Les séries *b* et *f* correspondent assez exactement au texte de Salimbene. Pour *b*, l'un des deux mss., le Royal, nous offre quatre des qualificatifs de Salimbene : *fin, fres, frois, fort ;* le ms. Lansdowne n'a pas *fort*, mais il a *ferre*, *fremissaunt* qui correspondent plus ou moins exactement à *fier* et *fremiant* de Salimbene. Les deux leçons des mss. de Londres ont été publiées par Th. Wright dans les *Reliquiæ antiquæ*, mais comme les deux volumes qui composent ce recueil sont rares sur le continent et peu communs en Angleterre même, il ne sera pas inutile de reproduire ici, en les plaçant en regard l'un de l'autre, ces deux curieux textes.

Musée britannique, Lansdowne 397 f. 9 v° ; XIVe siècle (*Reliquiæ antiquæ*, II, 29).

De vino.

Savez vous coment homme deit le vyn prisir, quant homm le trove freit et de bon boysoun ? .xx. lettres y ad, bien les sai. Ore les escotez et jeo les vous nomerai : .iij. *B*, .iij. *C*, .iij. *N*, .iij. *S* et .viij. F.

Les .iij. *B* dient q'il est *bons*, *beus* et *bevale* ;

Les .iij. *C* dient q'il est *court*, *clers* et *crespe ;*

Les .iij. *N* q'il est *net*, *neays* et *naturels ;*

Les .iij. *S* dient q'il est *sek*, *sayn* et *sade ;*

Les .viij. *F* dient q'il est *freit*, *fresche*, *fryant*, *fremissaunt*, *furmentel*, *ferre*, *fyn* et *fraunceys*.

Et ou crust il ? Il crust sur le croupel de la mountaigne en coundos d'un lary, en agayt du soleil, ou li un grayn regard lui autres si com confel fait poucin en arrys du vilayn, ou onkes grayn de fens n'i entra si le douz russinollet ne le portast en son duz bek volaunt ; et ret cum rasoure de

Musée britannique, Old Royal 12 D XI, dernier feuillet, r°. XIVe s. (*Reliquiæ antiquæ*, I, 273).

Ceo vin crut en croupe de mountaygne, en aguait[1] du souleyl, a deus doiz de peez Dieu. Unqe la vigne ou il cruist n'i fut femée ne bechée, ne crotée de marle n'i out porté, si ly rusinole nen l'y porta en son beke ou lessa choier en volant. En ceo vin ai entendu .xx. lettres : ces sount treis *BBB*, treis *CCC*, treis *S*, treis *N*, huit *F*.

Les treis *B* signifient q'il est *bon*, *bel* et *blanc ;*

Les treis *C* signifient q'il est *court*, *cresp* et *cler ;*

Les treis *S* signifient q'il est *sein*, *sad* et *saverouse*.

Les treis *N* signifient q'il est *net*, *nais* et *natureus*.

Les uit *F* signifient q'il est *fin*, *fres*, *froit*, *fort*, *frick*, *flurant*, *freignant* et *furmenté*, fort come meison a blaunk moyn, raumpaunt come esquirel, decendaunt cum foudre, poignant

1. Mot presque entièrement illisible.

Gyngaunt qe ret mil moignes a un afilée, estencele cum carboun de chenvert, rampaunt cum esquirel du boys, beaux cum chevaler, pleisaunt cum dame, fort cum toure, descendant cum foudre, ciliaunt cum fuge de charrete, poignant cum aloyn de cordewaner, cler cum lerme de senge qe plort par force de vent de bise quant set sur croup de somer, poysoun au vilayn, treacle a dame. E coment fait a boivre? un tenum od un tendre flemyschele ellise cognule ryolle, un soffle et descreve cum emfs qui ad la verole. Eye! vinn, bons es tu, douz es tu; mult des mellés fais tu, mes quant tu les ad fait, tu les peeses. Ore tere ta bouche, si ma beses.

cum aloigne de cordwaner; il saut, il trop, il vait, il regne, il set ... ir[1] lange de leccher si come mue sus peron de ceo quart[2] ne bevera pur moy noun n... ne beverez atten[3] bon compagnon.

1. Ici et plus bas où il y a des points, le parchemin est rongé par les vers. G. Paris me propose une restitution très vraisemblable : *sur;* le sens serait « il siet (*sedet*) sur langue de lecheur » (gourmand, glouton); ce serait la même idée que dans ce vers du *Jeu Saint-Nicolas : Croupant sur langue a lechcour* (Montmerqué et Michel, p. 180).

2. Ou *quarter* (*quartier*) : il y a un signe d'abréviation à la fin du mot.

3. On pourrait p.-ê. lire *a toen*, ce qui vaudrait sûrement mieux.

Ces deux leçons, bien qu'elles se prêtent, par places, un mutuel secours, sont loin d'être parfaitement intelligibles d'un bout à l'autre. Toutefois mon texte est notablement meilleur que celui du premier éditeur. Il a été revu sur les mss. par mon ami A. Darmesteter, en avril dernier, puis par moi en septembre. Par nos efforts successifs nous avons réussi à déterminer la lecture de divers passages mal lus par Wright. Mais, en maint endroit, où la lecture n'est pas douteuse, le texte peut être corrompu, et d'autre part je ne suis pas convaincu que dans ces deux morceaux tout ait nécessairement un sens. La pièce est, ou un boniment de tavernier, comme celui que débite Raoulet dans le *Jeu Saint Nicolas*, ou un dit burlesque destiné à être déclamé le soir en prenant le vin. Une part du comique de ces pièces consiste dans l'introduction de dictons ou de comparaisons populaires, et dans l'emploi d'expressions inattendues, choisies pour leur singularité ou leur consonnance, auxquelles il ne faut pas chercher grand sens. Il y a dans le dit de l'Erberie tel passage qui n'est guère qu'une sorte de fatrasie. Toutes les difficultés se trouvent réunies dans la seconde partie du premier texte (Lansdowne). Voici comment j'entends ce passage : « Et où crut « ce vin? Il crut sur la croupe de la montagne, sur la partie la plus « élevée d'un champ, en plein soleil[4], là où un grain regarde l'autre « comme l'escoufle fait le poussin en arrière du vilain; où onques « n'entra miette de fumier[5], si le doux rossignol ne le porta au vol en

4. Le ms. royal ajoute « à deux doigts des pieds de Dieu ».

5. « De marne » dans le ms. royal.

« son doux bec. Il (ce vin) rase comme rasoir de Guingamp[1] qui rase « mille moines tout d'un trait; il étincelle comme charbon de chanvre; « il est grimpant comme un écureuil de bois[2]; il est beau comme « chevalier, plaisant comme dame, fort comme tour, il se précipite « comme la foudre; il cingle (?) comme fouet (?) de charretier[3], il point « comme alène de cordonnier; il est clair comme larme de singe qui « pleure par la force du vent de bise, quand il est assis sur la croupe « d'un sommier[4]. C'est poison pour le vilain, thériaque pour dames. « Et comment le doit-on boire? . . . . . « et crève comme un enfant qui a la variole. Eia[5]! vin, tu es bon, tu es « doux; tu causes bien des rixes, mais quand tu les a causées, tu les « apaises. Or, essuie ta bouche, et baise-moi! »

Ce qui donne un caractère commun aux leçons de Salimbene et des deux mss. du Musée, c'est que les mots allitérants y sont comptés. Beaucoup de formules offrent ce caractère[6], mais on conçoit que la formule même, caractérisée par l'allitération des éléments qui la composent, peut exister sans que ces éléments soient dénombrés. Je retrouve sinon le texte complet, du moins plusieurs termes de la nôtre en diverses poésies. Et d'abord dans la *Desputoison du vin et de l'eau*. On y voit Auxerre prendre la parole au nom des vins de Bourgogne, et vanter particulièrement celui de Beaune :

Je sui cler, saillant en voirre,

---

1. Les rasoirs de Guingamp sont célèbres au moyen âge. Le Roux de Lincy mentionne (*Livre des prov.* I, 352), sans indication de source, le dicton « rasoirs de Guingamp ». Dans la *Somme le Roi* il est question des felons « qui ont les langues plus trancheans que rasour de Guingant » (*Mémoires et documents publ. p. la Soc. d'hist. de la Suisse romande*, t. IV, p. 188; dans l'*Ayenbite of Inwyt*, éd. R. Morris, d. 66, *de Guingant* est omis). On lit aussi dans le *Dict des pays* (Montaiglon, *Anc. poés. franç.*, V, 113) : « bons rasouers sont a Guingan ».

2. De même dans le *Jeu saint Nicolas* (Monmerqué et Fr. Michel, *Théâtre fr. au moy. âge*, p. 180) : *Le vin aforé de novel* | . . . . . | *Rampant comme escuireus en bos.*

3. En corrigeant *charrete*[*r*], mais *fuge* est très douteux.

4. Ce devait être alors un spectacle fréquent que celui de pauvres jongleurs allant de place en place avec un singe grelottant de froid et se tenant de son mieux sur une bête de somme. Déjà Guiraut Riquier, dans sa célèbre épître au roi Alphonse de Castille, parle des jongleurs qui montraient des singes (Diez, *Poesie der Troubadours*, p. 334; Mahn, *Werke d. Troubad.*, IV, 176, v. 583).

5. C'est l'exclamation latine, si fréquemment usitée au moyen âge.

6. Par ex. « on dit en françois trois F F F mauvais voisins : *fleuve, fort, frere* ». Des Accords, *Bigarrures*, cité par Littré, sous FLEUVE. Ou encore, pour citer un dicton italien dont la date (1732) est connue :

Lotto, lusso, lussuria e Lorenesi,
Quatro *L* ch'an rovinato i miei paesi
(*Jahrb. f. rom. Liter.*, IX, 196.)

Fins, fres, frois, sade, fremiant,
Saffres, savoureux et friant.
(Jubinal, *Nouv. Rec.* I, 294[1].)

Puis, dans *Doon de Mayence* (vv. 9670-1) :

Lors li firent le vin maintenant aporter,
Fort et fier, frès et fin, franc, ferme, fort[2] et cler.

On peut citer encore ces vers d'une courte pièce du XIVe siècle, *La patenostre saint Julien*[3] :

Beau trés doulz sire saint Juliens,
Je te requier a jointes mains...
Bon vin, digne pour chanter messe,
Net, fort et franc,
Fin, frès, fervant et fremiant.
(Mignard, *Girart de Roussillon*, p. 282.)

Les éléments de la même formule se retrouveraient sans doute en nombre plus ou moins réduit dans beaucoup de textes. Ainsi, dans le *Conte des hiraus* de Baudouin de Condé (éd. Scheler, p. 167) :

Va, si li aporte le vin
Fort et net et cler e bevant.

L'usage de grouper des épithètes ou des noms commençant par la même lettre est proprement instinctif et populaire. Il existait déjà en latin[4] et s'est continué dans toutes les langues romanes, non pas seulement en français[5] dans un grand nombre d'expressions dont plusieurs sont courantes encore aujourd'hui (*bel et bon*, *gros et gras*). Si cet usage ne s'est pas développé au point de devenir, comme dans les langues germaniques, un des éléments de la versification, c'est probablement parce qu'en roman le nombre des mots ayant l'accent sur la syllabe initiale est beaucoup moindre que dans les idiomes germaniques. Or l'allitération n'a son plein effet qu'à condition de coïncider avec la tonique. Voici maintenant quelques exemples empruntés à des textes anciens :

---

1. Cf. *Histoire littéraire*, XXIII, 228.
2. Corr. *frois*.
3. La *Patenôtre saint Julien* est au moyen âge la prière des voyageurs à l'effet de s'assurer une bonne hospitalité. Il en est question en une infinité de textes ; par ex. : Baudouin de Condé, éd. Scheler, p. 160, v. 235 ; Boccace, *Decam.*, II, 2 ; Sacchetti, Nov. XXXIII ; *Pecorone*, III, 1, etc.
4. Voy. Fuchs, *Die Romanischen Sprachen in ihrem Verhæltnisse zum Lateinischen*, pp. 258 et suiv. Tous les exemples de Fuchs ne sont pas également probants, mais il y en a assez de valables pour mettre le fait étudié hors de doute.
5. Voir des exemples appartenant au Midi dans le *Peire Vidal* de M. Bartsch, p. lxxxv ; dans le *Bertran de Born* de M. Stimming, p. 236 ; cf. en général Diez, *Zeitschrift für die Wissenschaft der Sprachen* (Hœfer), III, 401 ; Fuchs, *Die Romanischen Sprachen*, p. 291-2.

Girart de Roussillon, éd. Hofmann :

En l'estorn que fo *fortz*, *fers* e campals (v. 2056).
L'estors fo *fort* e *fers*, cum auzetz dir (v. 2189).
Fortz e *fera* e mala, *fetz* a temer (v. 2233).
Aquo es vostre *pros*, *proesa* e *pretz* (v. 2426).
Donc es *fers* e *fernicles* e desreiatz[1] (v. 4296).

Floovant, p. 13 :

Seignor, plaist vos oïr quels hons fu Fernagus?
Forz et *felons* et *fiers* et de *fiere* vertu.

Fors e fiers se retrouve dans *Aigar et Maurin*, v. 1057, dans *Rolant*, v. 2125, dans *Renaut*, éd. Michelant, p. 41, v. 12, etc.

Dans le poème de la guerre des Albigeois, on remarque aussi çà et là une tendance à l'allitération : *Dels escutz e dels elmes* (v. 5984) ; *debrizatz e destruitz* (v. 5993) ; *que capdela e condutz* (v. 6006) ; *los braces els brucs* (v. 6018) ; *entre colps e coladas* (v. 6020).

Dans *Baudouin de Sebourc* (II, 90) :

Que chius moisnes est grans, *fors* e *fiers* et *fornis*.

Fort et forni se retrouve ailleurs ; par exemple dans *Raoul de Cambrai*, p. 148 (éd. de la *Société des anciens textes français*, v. 3798).

Fer et fust est une locution courante au midi comme au nord : *Anc fer ni fust no i mentangui*, dans la pièce la plus connue de Guillaume de Poitiers ; *Lez le costé li a fer et fust mis*, dans *Raoul de Cambrai*, p. 135 (éd. de la *Société des anciens textes*, v. 3442) ; *Que parmi fier et fust et mailles*, Baudouin de Condé, p. 83.

Dans le *Conte des hiraus*, cité ci-dessus, il est question (éd. Scheler, p. 166) d'un individu qui était

Et *caus* et *camus* et *calorgne*.

Il est à peine besoin de rappeler combien sont fréquentes en ancien français les expressions *brun ne blont*, *chauf ne chevelu*, et autres analogues. Citons encore, comme exemples de substantifs groupés en vue de l'allitération : *ne gré ne grace*, dans la pièce sur les états du monde publiée ici-même, IV, 391 (v. 134) ; *peines et pleurs* (Montaiglon, *Poés. fr. des XVe et XVIe s.*, VII, 98) et *plains et pleurs* dont les exemples abondent ; *planche et* (ou *ne*) *pont*, non moins fréquent en français qu'en provençal[2] ; *savoir et sens*, prov. *saber e sens*, également fréquent ; *sel*

1. Je corrige la leçon du ms. de Paris d'après les autres mss.

2. Pour le provençal, voir Gisi, *Der Troubadour Guillem Anelier von Toulouse*, p. 29. Pour le français on peut citer *Renart*, éd. Martin, I, branche IV, vv. 94-5 (*Mais n'i treuve ne pont ne planche | Ne pertuis...*) ; cf. aussi le proverbe cité par Cotgrave sous *maistre, planche, pont : En pont, en planche et en riviere | Vallet devant, maistre derriere.*

ne sauge (*Renart*, éd. Martin, I, branche III, v. 89); *ne vent ne voie* (ibid. br. II, v. 653; Méon, t. III, v. 22233).

Dans les chansons de geste on se plaît à grouper des noms propres allitérants. Dans *Rolant* on trouve *Gerins et Geriers* (v. 107, etc.), *Ive e Ivorie* (v. 1895, 2406); dans *Girart de Roussillon : Aimes e Aindefreis ab Aimeric* (v. 1118); *Aimes i Aimerics i Andefres* (v. 1269, cf. 2827, 2847, etc.); *Amadieus i Altelmes* (v. 763); *Gasse e lo coms Gaufres* (v. 785). — Dans le *Charroi de Nîmes*, citons *Valsoré et Valsure* (v. 502); dans *Aliscans* (éd. Guessard et de Montaiglon, p. 234) :

Urgant le noir et *Brulfant* et *Brunier*[1]
Et *Rubestheuc* et *Richart* et *Rinier*,
Brun le velu et *Grandin* et *Grander*,
Le roi Bruhot, *Tantolf* et *Tandoifler*.

Dans *Raoul de Cambrai* (tirade XXXV, éd. Le Glay, p. 31) :

S'i fu *Gociaumes* et *Gerars* et *Gerins*.....
. . . . . *Galeran* et *Gaudin*.

Dans *Aiol* (*Soc. des anc. textes français*, v. 6668) *Riciers* et *Rahiers*.

Les exemples de noms propres allitérants groupés sont très rares en dehors des chansons de geste. Citons pourtant dans *Renart* (Martin, branche V, v. 950) : *Brichemer et Baucens et Bruns*.

Cette tendance à l'allitération n'a rien de commun avec le jeu d'esprit des tautogrammes ou *vers lettrisés*[2], mais il se peut qu'elle ait produit la forme recherchée que les *Leys d'amors* (III, 52-68) appellent *replicacio* et sur laquelle on peut voir mes *Derniers troubadours de la Provence*, p. 121, ou *Bibliothèque de l'École des chartes*, 6, V (1869), p. 529.

P. M.

III.

PARIS SANS PAIR.

Paris sans pair, ou plutôt *sans per*, comme on écrivait encore pendant tout le XVe siècle, a été un dicton courant dans notre ancienne littérature du XIIIe siècle au XVIe. Il exprimait sous une forme concise et recherchée l'admiration qu'on éprouvait pour la ville qui était universellement reconnue comme le centre politique et intellectuel de l'Europe. Il est

---

1. *Sic* dans l'édition, mais comme la rime est en *er* il faut sans doute lire *Brumer* et au vers suivant *Rimer*.

2. Voy. Lalanne, *Curiosités littéraires*, p. 26. Il y en a du reste des spécimens français plus anciens que ceux qui sont cités dans cet ouvrage; voir par ex. les deux petites pièces publiées dans les *Reliquiæ antiquæ*, II, 256, qui sont, au plus tard, du commencement du XIVe siècle.

singulier que le plus ancien exemple que j'en aie trouvé soit fourni par un poète du Midi, par le Guillem Anelier de Toulouse à qui nous devons le poème de la guerre de Navarre, et qui n'est pas à confondre avec le troubadour du même nom de qui nous avons quelques poésies lyriques. Il faut assurément que ce dicton ait été très répandu en France à la fin du XIIIe siècle pour s'être présenté dès cette époque sous la plume d'un poète méridional en quête d'une rime en *ar*. Voici le vers où figure *Paris sans per* :

E ven s'en a Paris, car *Paris es ses par.*
(Ed. Fr. Michel, v. 1378.)

Nous devons aussi, pour le dire en passant, au même auteur un exemple ancien du proverbe « Paris ne s'est pas fait en un jour » : *Digas les qu'en .j. jorn Paris non fo obrat* (v. 1892), qui a été dit aussi de Rome.

A la fin du XIVe siècle, notre dicton est illustré par Eustache Deschamps, qui le fait entrer dans le refrain d'un de ses rondeaux :

Paris sanz per, qui n'os onques pareille,
Qui en toi maint, il ne puet perillier.
(Edit. du marquis de Queux de Saint-Hilaire, I, 304.)

A la fin du XVe siècle il paraît encore dans le refrain d'une ballade où sont énumérées quelques villes célèbres avec les surnoms qu'un usage traditionnel attachait à chacune d'elles. Rome la sainte, Venise la riche, Naples la gente, Florence la belle, Gênes la superbe, Milan la populeuse, Londres l'envieuse, Bruges en Flandres (cette ville est la seule qui n'ait pas de surnom) ont chacune leur éloge dans des strophes consécutives [1], mais le refrain est toujours :

Mais en France est Paris tousjours sans per.

Cette ballade, qui a pour titre *S'ensuyt aucuns noms et tiltres adjoustez par maniere de soubriquet et dit commun a aucunes villes*, a été imprimé pour la première fois à Paris en 1507, à la suite de la *Cronique de Gennes avec la totalle description de toute Italie*. Elle a été rééditée en dernier lieu dans le t. III du *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, p. 42.

Il semble à première vue impossible de douter que ce dicton ait été

1. On disait de même en Italie : « Milano la grande, Vinegia la ricca, Genova « la superba, Bologna la grassa, Firenze la bella, Padova la dotta, Ravenna « l'antica, Roma la santa » (*Jahrb. f. roman. Liter.*, IX, 195). Quant à l'épithète d' « envieuse » appliquée à Londres, elle a sans doute son origine dans l'accusation générale d'envie portée contre les Anglais au moyen âge ; voy. la préface du *Débat des hérauts d'armes de France et d'Angleterre*, p. XV.

fait à la glorification de la ville à laquelle nous venons de le voir appliqué. Et toutefois il n'est guère contestable que cette fois encore, la puissante cité, se laissant aller à ses tendances envahissantes, a accaparé un éloge qui n'était pas fait pour elle, et en a exproprié celui qui y avait les droits les plus légitimes. Celui-ci n'est point autre que le beau Paris, le ravisseur d'Hélène. On trouve en effet le dicton *Est Paris absque pari* dans le poème *De Excidio Trojæ* [1], qui est très probablement d'Hildebert, mort archevêque de Tours en 1133 ou 1134. M. Hauréau, qui, dans son récent mémoire sur les mélanges poétiques d'Hildebert [2], a donné de ce poème une édition fondée sur la comparaison de plusieurs mss., cite en note un autre poème, très certainement du XIIe siècle, où on lit le même dicton, *Paris absque pare*, appliqué à l'éloge de Henri II.

En réalité *Paris absque pare* et *Paris sans per* sont deux formes, ou, si l'on veut, deux applications d'un même jeu de mots. De ces deux formes, celle que l'on doit considérer, en bonne critique, comme originale, c'est celle qui aura en sa faveur les témoignages les plus anciens et la consonnance la plus parfaite. Or il n'est pas douteux que la forme latine satisfait le mieux à ces deux conditions.

P. M.

IV.

LE CONTE DE LA REINE QUI TUA SON SÉNÉCHAL.

Le conte « de la roine que Nostre Dame delivra que ele ne fust arse por l'omicide qu'ele avoit fet », ou « de la royne qui ocist son seneschal » (Méon, *Nouveau recueil*, II, 256-278), raconte une histoire que le poète dit avoir trouvée dans un livre « qu'en apele *liber regum* (v. 68) », et que voici en substance.

Un roi d'Egypte se trouve à la chasse, par suite d'un orage, séparé de ses gens et égaré ; il arrive enfin au château d'un de ses chevaliers. Il s'éprend aussitôt de la fille de ce chevalier, et se fiance avec elle dès le lendemain. Il lui demande ensuite une entrevue secrète pour la nuit. Son sénéchal, auquel il a confié ce dessein, l'en détourne, et le roi lui

---

1. Celle qui commence par *Pergama flere volo, fato Danais data solo*, qui se rencontre dans beaucoup de mss. et a été plusieurs fois imprimée.

2. *Notices et extraits des manuscrits*, XXVIII, 438 ; p. 207 de la seconde édition de ce mémoire publiée récemment sous le titre de *Les Mélanges poétiques d'Hildebert de Lavardin* (Paris, Pedone-Lauriel, 1882, in-8°).

remet la clef que lui avait confiée la jeune fille. Le sénéchal s'en sert pour s'introduire chez elle, dans l'ombre de la nuit, à la place du roi :

Et fist son talent de la bele,
Qui le non perdi de pucele.

Mais des soupçons viennent à celle-ci pendant que le sénéchal dort à ses côtés. Elle fait de la lumière, reconnaît la trahison et perce le sénéchal endormi de sa propre épée. Aidée de sa cousine, à laquelle elle se confie, elle jette le corps dans un vieux puits vide. Le mariage se fait, et la nuit venue, elle demande à sa cousine de prendre sa place dans le lit nuptial. Mais, le roi endormi, la cousine se refuse à céder cette place : la reine alors l'attache secrètement au lit et y met le feu. Le roi se sauve, elle à sa suite, et la cousine est brûlée, sans qu'on fasse attention à elle. Le roi et la reine vivent heureux, mais la reine est tourmentée de remords. Elle bâtit une église à la vierge Marie, mais pendant deux ans elle n'ose pas se confesser. Enfin elle se confesse au chapelain du roi : celui-ci lui fait de criminelles propositions, et sur son refus, il la dénonce auprès du roi comme coupable du meurtre du sénéchal et de sa cousine. Elle est condamnée à mort, et elle va être brûlée, quand un ermite, envoyé par Dieu, se présente devant le roi et lui ordonne de faire ramener la reine devant lui. Elle paraît, en pure chemise, les yeux bandés, les mains liées ; mais les liens se relâchent d'eux-mêmes, un vêtement et un voile tombent du ciel sur elle, et dans le voile est une lettre, dont l'ermite donne lecture, où est raconté tout ce qui est arrivé à la reine.

Ce conte est visiblement la source du quatrième des *Miracles de Nostre Dame par personnages* publiés par G. Paris et U. Robert (t. I, p. 147-202). Le titre suffit à l'indiquer : *Cy commence un miracle de Nostre Dame, comment la femme du roy de Portigal tua le seneschal du roy et sa propre cousine, dont elle fu condampnée a ardoir, et Nostre Dame l'en garanti.* L'auteur a seulement fait du roi d'Egypte un roi de Portugal, et, sans doute à cause de la difficulté de la mise en scène, supprimé les circonstances merveilleuses du dénouement. L'ermite, dans le miracle, se contente de raconter la vérité au roi, qui le croit et s'incline devant sa femme.

Nous retrouvons un contenu essentiellement pareil dans un récit en prose anglaise que M. S. J. H. Herrtage a publié sous le n° LXXVII (p. 394-396) dans son édition de « The Early English Versions of the Gesta Romanorum » (Londres, 1879), d'après un ms. du British Museum (Addit. 9066), qui contient 96 récits, dont 46 appartiennent aux *Gesta Romanorum* proprement dits. Dans la version anglaise, un prince, « that was a grete lorde, » s'est fiancé à la fille d'un baron et est

convenu avec elle d'un rendez-vous nocturne. Il s'en ouvre à un chevalier, qui lui conseille de n'y pas aller. Le prince cède à son ami, mais le chevalier, qui avait lui-même prétendu à la main de la jeune fille, prend la place de son maître auprès d'elle, la possède et se fait ensuite reconnaître. Quand il s'est endormi, elle lui coupe la gorge avec son propre poignard. Elle va ensuite trouver « a stronge ribalde » qui est au service de son père, et lui demande de jeter le corps dans un puits. Le ribaud ne veut le faire que si elle se donne à lui. Elle y consent, et ensuite, comme il porte au puits le chevalier mort, elle attache avec sa ceinture le cadavre au corps du ribaud : quand celui-ci jette le cadavre dans le puits, elle le pousse, et l'y fait également tomber. La nuit des noces arrivée, une de ses chambrières, sur sa demande, prend sa place dans le lit. Celle-ci, une fois le prince endormi, ne veut plus rendre la place ; alors sa maîtresse met le feu à la chambre et sauve son mari, tandis que la chambrière est brûlée. Elle se confesse à un saint homme, qui pour pénitence lui enjoint chaque vendredi de porter un cilice, de jeûner au pain et à l'eau et de nourrir treize pauvres. Au bout d'un certain temps, elle souhaite une pénitence plus dure et s'adresse à un autre prêtre. Celui-ci lui fait des propositions qu'elle repousse : il révèle alors à son mari sa confession et sa pénitence. C'est un vendredi : il vient chez elle, et, furieux, déchire ses vêtements pour y trouver le cilice ; mais il n'y trouve qu'une belle et blanche chemise, le pain et le vin qui lui suffisent et qu'il goûte lui semblent meilleurs que tous les mets qu'il a goûtés jusque-là, et les treize pauvres lui apparaissent comme treize anges. « He asked of his wyfe how this was. She answerid and seide : it is Goddis wille. And afterwarde they lyvedyn to-gedre holylye. »

La ressemblance du récit anglais avec le conte français n'a pas échappé à l'éditeur du premier, comme le montre la note de la p. 504 ; mais je ne sache pas que personne ait remarqué que les traits essentiels de ces deux histoires se retrouvent dans un récit oriental. Ce récit se lit dans le roman d'Einaiut Oollah, « Bahar-Danush, or Garden of Knowledge », traduit du persan en anglais par Jonathan Scott (Shrewsbury, 1799). Ce roman, qui contient un certain nombre d'histoires intercalées, n'a été composé à la vérité qu'en l'an 1650 de notre ère ; mais la plupart des récits qui y figurent sont, pour le fond, très anciens. Celui qui nous occupe est malheureusement un de ceux que Scott n'a pas traduits, dont il s'est borné à donner un court résumé. Le voici (t. III, p. 293) : « A king's daughter had fallen in love with a young man, whom she had brought into her palace disguised as a female. While she was enjoying his company, the king came to pay her a visit ; and she had only time to put her gallant into a very narrow dark closet to prevent discovery. The king staid long, and upon his departure, the princess found her

lover dead from suffocation. In order to have the body conveyed away, she applies to an ugly negro, her domestic; who refuses, and threatens to disclose her abandoned conduct to the king, unless she will receive his addresses, and she is forced to submit. Wearied with his brutal conduct, she with the assistance of her nurse one night hurls him headlong from the battlements of the palace, and he is dashed in pieces with the fall. Some time after this, her father gives her in marriage to a prince; when she, dreading lest her husband should discover her loss of virtue, contrives to place a virgin in her place on the nuptial night, and sets fire to the palace. The young lady is consumed, and the wicked princess escapes undetected, to the great joy of her husband, who had supposed she was burnt to death. »

Le nègre du récit persan répond visiblement au ribaud du récit anglais, et par là la version orientale est plus voisine du récit anglais que du conte français.

Reinhold KŒHLER.

V.

CHANSONS POPULAIRES EN NORMANDIE AU XVe SIÈCLE.

Dernièrement, en parcourant pour la première fois les nouveaux registres de la collection Mancel à Caen, nous avons rencontré le document que nous offrons au lecteur.

Cette collection Mancel est celle d'un libraire de Caen, qui, en mourant, l'a léguée à la ville. Elle se compose de livres, de manuscrits, de chartes, de papiers détachés, de tableaux, statues et objets d'art ou de curiosités de toutes sortes. Parmi les livres, on y trouve entre autres le premier livre imprimé à Saint-Lô, et parmi les manuscrits, le matrologe de l'Université de Caen. Les chartes et papiers sont renfermés dans de gros volumes in-folio, reliés dans le genre de ceux de la Bibliothèque nationale et formant deux séries, intitulées l'une « Documents généalogiques », l'autre « Documents sur la Normandie ». C'est dans cette dernière qu'au milieu de pièces intéressantes nous avons trouvé celle qui suit.

Le fait de « danser, dire et chanter une chanson » n'est point isolé en Normandie. En septembre dernier, dans une noce de village[1] à laquelle nous étions présent, des chanteurs et chanteuses ont alternativement chanté, dit et dansé. Chacun payait son écot à l'amphitryon en lui adressant une chanson. Un fait nous a frappé : des jeunes gens étaient venus de la ville et ceux-là chantaient avec accompagnement de gestes; les campagnards au contraire fermaient les yeux et croisaient les bras. Après le refrain, ils annonçaient ce qu'ils allaient

1. Maltot, canton d'Evrecy, arr. de Caen.

dire dans le couplet suivant. A la fin du repas on a chanté, dit et dansé tout à la fois des rondes populaires. Nous reviendrons, toutes pièces en main, sur ce sujet ; pour le moment, nous nous contentons de constater qu'au XVe siècle il n'y avait pas de bonnes fêtes sans festins et sans chansons, et que c'était là chose habituelle chez nos pères.

Je, Guillemot Henry, boullenger, confesse avoir eu et receu de honnourable homme maistre Robert Boeslevesque, lieutenant general et recepveur du demayne de la viconté de Beaumont le Roger, la somme de dix huit sols tournois, pour avoir livré, le jour de la Trinité derniere passée, le nombre de deulx cens saize pains, a ung deniers piece, a semblable nombre de personnes, pour leur droit d'avoir danssé, dit et chanté, devant l'ostel du roy audit Beaumont, chacun une chansson, ainssy que a tel jour est acoustumé faire ; tesmoing mon saing cy mis le XXIIme jour de juing mil IIII^c^ IIII^xx^ et quatorze.

(Pour seing, une pelle à enfourner.)

(Caen. Coll. Mancel. Doc. sur la Norm., t. IX, p. 401.)

Le Cte A. DE BOURMONT.

VI.

VERSÃO PORTUGUEZA

DO ROMANCE POPULAR DE *JEAN RENAUD*.

Nos dois ultimos fasciculos da *Romania* os Srs. Gaston Paris e C. Nigra publicárão varias versões francezas e piemontezas d'aquelle romance ; eis uma da tradição portugueza :

D. Pedro e D. Leonarda.

Á caça ia D. Pedro,
Á caça de anno e dia ;
Dera-lhe o mal no caminho,
Para casa voltaria :
« Novas te dou, ó meu filho,
Que tens Leonarda parida.
— Conforte-a, ó minha mãe,
Com confôrto de alegria ;
E a mim faça-me a cama ;
D'ella me não levantaria. »
« Oh ! diga-me, ó minha mãe,
Pelo bem que me ella queria,
Onde está o meu marido,
Que ella a ver-me não vinha ?

— Teu marido foi á caça,
Á caça de anno e dia ;
A caça que elle trouxer,
Eu d'ella te guardaria.
— Or' diga-me, ó minha mãe,
Pelo bem que me ella queria,
Que é este estropido
Que em nossa casa havia ?
— Não é nada, minha filha,
São visitas que cá vínhão.
— Or' diga-me, ó minha mãe,
Pelo bem que me ella queria,
Tócão os sinos na villa :
Oh ! o meu marido sería ?
— Não è, não, ó minha filha,
É uma festa que cá havia.
— Or' diga-me, ó minha mãe,
Pelo bem que me ella queria,
As paridas nesta terra
De que tempo vão á missa ?
— Umas vão de tres semanas,
Outras vão de quinze dias ;
Mas tu, como és mais nobre,
Só irás de anno e dia.
— Or' diga-me, ó minha mãe,
Pelo bem que me ella queria,
As paridas nesta terra
De que côr vão á missa ?
— Umas vestidas de azul-claro,
Outras de mil maravilhas ;
E tu, como és mais nobre,
Irás de luto vestida.
— Málo haja minha mãe,
E mais o bem que me ella queria !
Teve-me um anno em casa,
Não me ter inda mais um dia ! »

Este romance foi recolhido na provincia de Tras-os-Montes em 1874. Faz parte da minha collecção, *Romances populares portuguezes*, em via de publicação.

J. Leite de Vasconcellos.

VII.

RONDES POPULAIRES

Recueillies en août 1881 au Portrieux-Saint-Quay (Côtes-du-Nord).

I.

Mon père n'avait pas
— La tire ton falladera ! —
Mon père n'avait pas
La valeur d'une guigne
— O gai ! —
La valeur d'une guigne.
Mais il a, qui vaut mieux,
En sa chambre une fille.
Il l'envoyit au bois
Pour cueillir la brasille.
Le bois était plus grand
Que la fille est petite.
Elle entre dans le bois,
Un bois de verte épine.
A la fraîcheur du bois
La belle s'est endormie.
Par le chemin passit
Une cavalerie.
Le premier qui passit
Dit : Voilà-t-une fille.
Le second qui passit
A dit : Elle est gentille.
Le troisième qui passit
A dit : Sera ma mie.
Il la prit et la mit
Sur son cheval gris.
Elle a fait sept lieues
Sans jamais rien lui dire.
Au bout des sept lieues
La belle se mit à rire.
Il lui a demandé :
Belle ! qu'avez-vous à rire ?
— Ah ! je vois le château
Où je fus élevée.
Ah ! je vois le berceau
Où j'ai été bercée !

II.

La fille au jardinier de Nantes
A de beaux bouquets à vendre.
— Allons ! gai lon dira ma don daine,
Toujours gai lon dira ma don dé. —
Elle 'n a de beaux bouquets à vendre,
Elle 'n a de vingt, elle 'n a de trente.
Elle 'n a de vingt, elle 'n a de trente.
Le fils du roi les lui marchande.
Le fils du roi les lui marchande :
De combien vos bouquets, charmante ?
De combien vos bouquets, charmante ?
— J'en ai de vingt, j'en ai de trente.
J'en ai de vingt, j'en ai de trente.
— Apporte-m'en de ceux de trente.
Apporte-m'en de ceux de trente.
Apporte là-haut dans ma chambre.
Apporte là-haut dans ma chambre.
A chaque marche le cœur lui tremble.
A chaque marche le cœur lui tremble.
Qu'avez-vous, belle, que cœur vous [tremble ?
Qu'avez-vous, belle, que cœur vous [tremble ?
— Ce sont les fièvres qui veulent me [prendre.
Ce sont les fièvres qui veulent me [prendre.
— Ça vous prend-il souvent, char- [mante ?
Ça vous prend-il souvent, charmante ?
— Ça me prend six fois la semaine.
Ça me prend six fois la semaine
Et le dimanche en récompense.

III.

La fille au roi de France,
— Digue don don ! —
La fille au roi de France,
— Digue don don ! —
Va-t-apprendre un métier,
— Digue don ma don daine ! —
Va-t-apprendre un métier,
— Digue don ma don dé.
A faire de la dentelle,
La faire, la laver.
Son battois était d'or,
Son lavois argenté.
Au premier coup qu'elle frappe,
Le battois a sonné.
Au deuxième coup qu'elle frappe.
Son battois a cassé.
Au troisième coup qu'elle frappe,
Ses anneaux sont tombés.
Elle s'assit sur la roche,
Sur la roche à pleurer.
Par le grand chemin passe
Un cavalier botté.
Lui a demandé : Belle !
Qu'avez-vous à pleurer ?
— Sont mes anneaux de noce,
Dans la mer sont tombés.
— Que donneriez-vous, belle ?
J'irai vous les pêcher.
— J'ai cent écus en bourse ;
V'en aurez la moitié.
Le garçon se débotte ;
Dans la mer a plongé.
Le premier tour de nage,
Il les entend sonner.
Le deuxième tour de nage,
Les apporte o le pied.
Le troisième tour de nage
Le garçon s'est noyé.
Va-t-en pas dire au père
Que je me suis noyé.
Va-t-en plutôt lui dire
Que je suis marié
A la plus belle fille
Qui soit en l'évêché.
Elle a les mains plus blanches
Qu'une feuille de papier.
Elle a les cheveux jaunes
Et les sourcils dorés.
Elle a les joues plus rouges
Que roses au rosier[1].

IV.

Bonjour ! petit bonhomme, — lon la !
Bonjour, petit bonhomme !
Je suis venu vous demander
Si v'ez[2] des filles à marier.
Si v'ez des filles à marier.
— Ah ! oui, oui, j'en ai-t-une.
Elle est là-bas dans le verger :
Allez vous-en lui demander.
Allez vous-en lui demander.
— Bonjour, jeune brunette,
Je suis venu te demander
Si tu voulais te marier.
Si tu voulais te marier.
— Faut parler à mon père,
A ma mère, à tous mes parents,
Pour savoir s'ils sont consentants,
Pour savoir s'ils sont consentants.
— J'ai parlé à ton père,
A ta mère, à tous tes parents :
Ils y sont tous bien consentants,
Ils y sont tous bien consentants.
— Faut aller boire bouteille.
Comme la bouteille finissait,
Le petit bonhomme s'en dédisait.
Le petit bonhomme s'en dédisait.
— Tu n'auras pas ma fille ;
Ma fille est riche, elle a du bien
Ce n'est pas pour toi qui n'as rien.

1. Cf. le texte incomplet publié dans la *Romania*, juillet 1881, p. 409, et aussi p. 375 (Ch. pop. du Calvados).
2. Si vous avez.

V.

Il était un petit bonhomme,
— Tum, tum, tum, la déra ! —
Il était un petit bonhomme.
De grand matin se leva.
Prit sa pioche sur son épaule,
A son travail s'en alla.
Laissa sa femme couchée :
— Lève-toi quand tu voudras.
Il était bien neuf heures sonnées,
Son dîner n'arrivait pas.
Piqua sa pioche dans la terre,
A son logis s'en alla.
Trouva sa femme couchée,
Un gros moine entre ses bras.
Prit une grosse trique de chêne
Le gros moine il assomma.
— Ta soupe est là sur la table
Mange-là quand tu voudras.
Il y avait plus de mille mouches
Et autant de gros limas[1].

J. TAUSSERAT.

VIII.

SUR LE CRÉOLE DE LA RÉUNION.

M. Julien Vinson a publié récemment dans la *Revue de linguistique*, comme spécimen du français créole d'un nègre mozambique[2] habitant l'île de la Réunion, une anecdote qui commence à peu près comme la nouvelle de Chichibio dans Boccace (VI, 4), mais qui se termine par une pointe beaucoup plus faible. Je retrouve cette anecdote dans les matériaux que je dois, par l'entremise amicale de G. Paris, à l'obligeance de quelques personnes résidant à la Réunion ; il me semble utile de faire connaître cette variante.

Un planteur, chez lequel nous dînions, avait bien recommandé à son cuisinier de faire un excellent *carry* de l'un des chapons qu'il engraissait depuis deux mois. L'ordre fut exécuté, mais le planteur s'aperçut en servant qu'une cuisse de la volaille avait disparu. « Qu'on appelle Charlot, » dit-il. « Dis-moi, Charlot, depuis quand les chapons n'ont-ils qu'une cuisse ? — Si pas, moussié ; çapon-là pét-être li malade. — Malade ou non, il devait avoir ses deux jambes. — Bébête-là, moussié, li en vét à moi ; l'a cace son patte, ça pour faire gagne à moi li fouet. — Tu as mangé la cuisse du chapon ? — Bondié pini à moi, moussié, si moi l'a manzé. — Si tu me dis la vérité, il ne te sera rien fait. — Ah ! moussié mon maître, grand malhér l'a arrivé ! moi l'était pour faire bouille marmite, vous connaît ; à c't'hère, la cuisse çapon l'a sourti

1. Limaçons.
2. Il faut lire en effet dans le titre, comme me l'indique M. Vinson lui-même, « d'un Mozambique » pour « du Mozambique », et de même p. 331, l. 1, « noir mozambique » au lieu de « nègre malgache ».

marmite et li l'a timbé[1] dans li fé. Moi l'a dit : mon maître bon blanc, li manze pas la cendre, li va gagne malade, moi l'a ramassé, moussié, après moi l'a goûté. — Après tu l'as mangée ? — Ça même, mon maître, vous l'a dit, diable l'a tenté à moi : siquizé ! »

Dans cette version (A) c'est le créole propre de la Réunion qui est employé ; l'autre (B) montre ce créole tel qu'il est ordinairement modifié par les noirs du Mozambique. Le trait le plus caractéristique de ce parler est l'insertion, dans un groupe initial ou médial de consonnes, d'une voyelle dont la qualité est déterminée soit par la voyelle de la syllabe suivante, soit par une labiale voisine : *boulanc* (blanc), *bouroulou* (brûle), *cendourou* (cendre), *couvéritirou* (couverture), *fourounté* (effronté), *garand* (grand), *maroumitou* (marmite), *quirié* (crier). Ce phénomène se produit dans le créole des Mascareignes, aussi en dehors de l'influence mozambique, bien que dans une moindre mesure ; ainsi à Maurice (voyez Baissac, p. 113 s., 118) : *coulou* (clou), *carabe* (crabe, de même à la Réunion), *pilime* (plume), *quirié* (crier), *tourouvé* (trouver), etc. De même à Maurice et à la Réunion *siquizé* (excusez), *sipité* (disputer). Mais ce qui est propre au créole des Mozambiques, c'est l'addition d'une voyelle, ordinairement *ou*, à une consonne finale : *couitou* (cuit), *coumou* (comme), *malérou* (malheur), *mounou* (monde), *pangarou* (prends garde), mais *couissi* (cuisse), *Manabara* (Malabar). B montre une autre particularité intéressante. Le créole de la Réunion présente, à la différence de celui de Maurice[2] et en accord avec beaucoup de dialectes romans européens, l'union régulière du pronom sujet atone avec le pronom accentué. Mais le premier est le même pour toutes les personnes. Devant les voyelles c'est *l'*, par exemple :

Moi l'est bien content voir à vous ;
Li l'a commenç fait la grimaç ; li l'entend ;
Nous l'a gaigné gros lot ;
Vous l'a bien fait ;
Zaut' l'a çarrié à moi ; zaut' l'arrive.

Devant les voyelles *y*, par exemple :

Moi y dit à vous ;
Nous y parle ;
Si jamais vous y vient ;
Zaut' y court.

A la 3e pers. du singulier cet *y* ne peut se manifester ; on a *li voit*, *li dit*, qu'il faut comprendre *li y voit*, *li y dit*. Au reste, cet *y* peut aussi manquer, par exemple :

---

1. Bien que *im* pour *om* puisse étonner, ce n'est pas un *lapsus calami*. A Maurice on dit *tombé*.
2. Et des autres parlers créoles en général.

Moi conte à vous ;
Zaut' zire à li.

Dans plusieurs cas, par exemple devant le signe du futur (*va*), il n'est jamais exprimé. Il semblerait naturel de reconnaître dans *l* et *y* le pronom *il ;* mais comme ce pronom ne vient pas d'ordinaire dans les parlers créoles, il est sans doute préférable d'y voir une forme abrégée du pronom plein *li* (lui). *I* pour *li* se trouve aussi parfois dans le créole de la Trinité et de la Martinique (Thomas, p. 36 ; Turiault, p. 100). L'extension analogique de *li* à la 1re et à la 2e personne est extrêmement curieuse. Or, nous ne trouvons dans le texte B qu'un seul passage qui serait pareil dans le créole général de la Réunion : *Boundié y pini à moi*. Partout ailleurs, devant un prédicat commençant par une consonne, *li* devient non pas *y*, mais *ni :*

A qui faire qui ni[1] quirié coumou ça ?
Ça ni[2] pitit Manabara ni fourounté ;
Ça ni bébête-là ni fé gãigne à moin malérou ;
Couvéritirou ni çaud.

Le passage d'*l* à *n* (cf. *Manabara*) n'est pas facile à expliquer, d'autant plus qu'à côté de *ni* on trouve *ali* (à lui). Devant une voyelle, l'*i* de *ni* tombe, mais le texte *B* n'offre qu'un cas de ce genre, *n'an* (lui a), par exemple : *Avous n'an dit* (A : *vous l'a dit*), où la nasalisation de l'*a* est amenée par l'*n* précédente. Le créole commun de la Réunion présente aussi un cas où *n'* prend la place de *l'*, *y*, mais, à l'inverse de ce qu'on vient de voir, c'est à une *n* suivante que cette forme doit son origine. « Il y en a » devient dans le créole de Maurice *yéna* ou *éna* (« exister » ou « avoir »), dans celui de la Réunion *ana* (écrit d'ordinaire *en a*) ; devant ce mot le pronom sujet atone n'est pas *l'*, mais *n' : moi n'en a, li n'en a, zaut' n'en a ;* pour *n'en a* je remarque çà et là *n'a*, par exemple :

Si vous n'a besoin ;
Vous n'a quéq' çôs' pressé pour faire.

Les formes du pronom sujet *ali, avous*, dans B, n'ont rien de spécialement mozambique ; on en retrouve ailleurs d'analogues (par ex. *acoute avous*, « écoutez, vous »). Il y a probablement ici une substitution du cas oblique au cas sujet (comme dans *moi* = *je*, *lui* = *il*), le premier se présentant (comme en espagnol) avec la forme du datif, ainsi : *moi l'a vi à li mort*. Cependant l'étude comparative des parlers créoles rend possible une autre explication (voyez mon mémoire sur le négro-portugais de San-Thomé, p. 17 s.).

---

1. Ici *ni* n'est point pléonastique.
2. *Ça ni* (= *ça lui*) pour le *ça* du créole ordinaire.

Je remarquerai encore que *bébête*, bien que ce soit proprement un diminutif (voy. Baissac, p. 119), ne peut guère ici, appliqué à un chapon, être rendu par « petite bête ». On dit aussi du requin :

Ça bébêt' nana toujours faim.

Dans l'échantillon donné par Baissac (p. 105) du créole tel qu'il se modifie dans la bouche d'un Mozambique, je ne trouve qu'un point de contact avec le texte B, la tendance à terminer les mots par une voyelle, p. ex. *lareiné* (reine), *mémé* (même), *léchiélé* (échelle), *doumoundou* (du monde), *quiqui chojo* (quelque chose). Mais ici *ch* et *j* ne deviennent pas *ç* et *z* ; c'est l'inverse qui se produit.

Je n'ai voulu ici examiner que la variation mozambique du créole de la Réunion ; je réserve pour plus tard l'étude de ce créole lui-même. D'ici là M. Vinson aura communiqué pour cette étude des matériaux plus considérables. Il faut espérer aussi que la nouvelle édition des œuvres créoles de Louis-Emile Héry, dont s'est chargé M. C. Cerisier, ne tardera pas à paraître. Je n'ai pas pu voir le premier ouvrage d'Héry, les *Esquisses africaines*, où on loue surtout les poèmes sur *Les aventures de Phaëton* et *La chute d'Icare*. Je possède le recueil, presqu'aussi rare, des *Nouvelles esquisses africaines* (Saint-Denis, 1856), où, à côté d'un excellent morceau de prose, *Didier Maillot au tribunal de monsieur Dupar*, on trouve sept fables créoles, grâce à l'extrême amabilité de M. le docteur Auguste Vinson, qui est fabuliste lui-même, mais n'a encore publié que deux pièces (*Les deux voyageurs* et *La truie et la caille*). En outre, M. A. Vinson m'a donné des renseignements précieux et détaillés sur le créole de son île natale dans deux lettres publiées par le *Sport colonial* (15 et 26 août 1882). Je possède en manuscrit (et je ne sais si quelque chose en a été imprimé) une série de poésies de la valeur la plus diverse, comme *Le coup de canon*, *Nounoutte* (par M. F. Legras), etc. Le *Bulletin de la Société des sciences de l'île de la Réunion* de 1875 a donné un article de M. J. de Cordenoy, *Les refrains populaires à la Réunion*, que je n'ai pas encore pu me procurer. Je termine en exprimant l'espérance que les habitants de la Réunion ne cesseront pas de cultiver leur parler créole, et qu'ils nous en donneront une description aussi solide et aussi élégante que celle que doit à M. Baissac le créole de l'île voisine. Peut-être M. F. Cazamian, censeur au lycée de la Réunion, se décidera-t-il à entreprendre cette tâche ; son compte-rendu du livre de M. Baissac (*Moniteur de la Réunion* du 19 janvier 1882, reproduit dans le *Cernéen*, journal de l'île Maurice, du 30 janvier) atteste qu'il y est bien préparé.

H. SCHUCHARDT.

Graz, en Styrie.

P.-S. — Dans le très court intervalle qui s'est écoulé depuis que j'ai

écrit cet article jusqu'au moment où j'en revois l'épreuve, j'ai eu la bonne fortune de trouver à Paris, dans la personne de M. Émile Trouette, conseiller privé du gouverneur de l'île de la Réunion, le secours le plus précieux et abondant pour mes études bourbonniennes. Il m'a communiqué, entre autres choses, le récit du Chat botté, traduit par lui du créole mauricien dans celui de la Réunion. En outre, M. Pierre Duclos (à Saint-Benoit) m'a envoyé sa chanson : *Li cair napas magasin*, en l'accompagnant de très utiles remarques.

D'après les nouvelles lumières que je viens d'acquérir, le pronom intercalaire ne prendrait, dans l'usage général, la forme *l* que devant *a* (habet) et *est*. J'avais déjà trouvé chez Héry, p. ex., *moi y enraze*, *moi y appelle*, *nous y allime ;* mais je croyais voir là de ces inconséquences dont le poète classique de la Réunion n'est pas exempt. J'avoue cependant que je ne saurais m'expliquer l'origine d'*y* à côté de *l* que si d'abord celui-là ne s'employait qu'avant une consonne ; c'est sans doute par l'effet de l'analogie qu'au lieu de *moi l'enraze* on a fini par dire *moi y enraze* (comme *moi y dit*). M. Duclos fait la contraction de cet *i* (car il serait plus rationnel d'écrire ainsi et non *y*) avec la voyelle précédente : *mi* pour *moué i*, *mou'i*, *ni* pour *nous i*, *vi* pour *vous i*.

Quant à *nana* (et *na*), comme je le trouve aussi au commencement de la phrase (il y a), il se pourrait bien que le premier *n* dût son origine à l'*il* impersonnel.

CORRECTIONS

SUR LA VIE DE SAINT GILLES, DE GUILLAUME DE BERNEVILLE,

PUBLIÉE PAR G. PARIS ET A. BOS.

Mon ami Ad. Mussafia a bien voulu lire avec cette attention scrupuleuse qu'il apporte dans tous ses travaux l'édition de la *Vie de saint Gilles* récemment mise au jour par la *Société des anciens textes français*. Il y a remarqué un certain nombre de fautes de divers genres, plus ou moins graves, qu'il a eu l'obligeance de me signaler. J'imprime ces remarques, en priant ceux qui liront le *Saint Gilles* d'en tenir compte. Les inadvertances les plus choquantes se trouvent dans le *Glossaire;* on voudra bien ne pas les regarder comme commises avec pleine conscience : elles tiennent à la manière dont ce *Glossaire* a été établi et à des circonstances qu'il serait inutile d'exposer au public.

INTRODUCTION.

P. xix, nota 1, lin. 3, « 756 », *l.* « 776 ». — « Sauf un », *l.* « sauf trois »; anche 1267, 2537 trovasi *t* (*d*) voluto dal metro.

— — l. 5, fra 482 e 617 inserisci 586 (*E comandet a ses servans*).

P. xx, l. 7, cancella l'esempio 157 : *vent* é accusativo.

— l. 23, aggiungi *cestui* nomin. 2018, *nullui* nomin. 970. Se 1385 fu tollerato *celui* nom., perchè 1943 emendato?

P. xxvij, l. 6 da sotto in su : « sauf une seule fois »; vedi le mie osservazioni sul Glossario s. v. *desestre* e *ester*.

P. xxviij, l. 17, *appert*, l. *apert;* l. 18, *fert*, l. *pert*.

— l. 20, in latino si dice *genista* [1].

P. xxix. Voi avete 18 casi di *e* : *ie*. Io ne ho i seguenti :

é : *ié* 1067 *fauseted* : *evesked*, cf. 2910 *eveskié*.

2509 *maleuré* : *muscé*
2511 *celé* : *pechié* } si potrebbe intervertire 2511-2510.
2609 *aturné* : *congé*.

3357
3459 } corretti.
3761

ee : *iee*. Voi ne avete uno, che a me é sfuggito.

er : *ier* 734 corretto.
793 corretto.

1. La distraction qui a fait compter *geneste* parmi les mots où *e* français provient d'*ĕ* entravé est fâcheuse; la rime *foreste geneste* 1251 offre le seul exemple dans notre poème du mélange de *è* entravé avec *é* entravé; peut-être *geneste* a-t-il été influencé par les autres mots provenant de *ĕsta*.

1638 corretto.
1877 *archer : entrer.*
1891 *estancher : aler* (*raier ?*).
2181 *doner : empleier.*
2329 *mander : travaillier*
2555 *debriser : mustrer* (? mi pare che *briser* si trova anche con *-er*).
2695 *demander : manger.*
2775 *esveiller : reposer.*
2777 *lever : veiler.*
2853 *plancher : laver.*

Dunque 12, e se *debriser* non conta, 11; voi soli 8 in tutto.

ez : iez 1281 *ahurtez : entaillez.*
2471 corretto.
3427 assez : entaillez.

Dunque 3; voi in tutto 2. — Ci sono dunque :

é : ié	7	eventualmente	8
ee : iee	1	—	1
er : ier	11	—	12
ez : iez	3	—	3
	22		24
corretti	7		7
	15		17

Sono quindi almeno 15, non 12 casi sicuri. — 3717 *Michael : ciel* va del pari notato.

P. xxxj in *cui* (cōgito) non mi par che ci sia *ui* = *ŏ* + *i* ; fu proposto da altri cūgito. Alla nota 2 della pag. xxxij direi quindi : « *cuier* qui a existé à côté de *cuidier*. »

TEXTE.

V. 50 *què*, l. *qu'*.
330 *de el*. È ammissibile l'iato ? [1].
423, 425 correggherei *sacez* in *saces* come avete fatto 3064.
431 l. *conseile*, come *demustrez* 439, 461, 463 fu corretto in *demustre*.
462 Su *defent* soggiuntivo doveva dirsi alcunchè (altri esempii nel gloss.) ; mi par molto singolare. Ommissione di *-e* come in altri testi anglonormanni nel nostro non par che ricorra [2].
657 *a munt*, 668 *amunt*. Anchè altrove un pò d'inconsequenza in queste voci ; ancor più fra il testo e il glossario.
1444 dopo *meis* punto.
1485 *De l'erbe* o *Del herbe ;* 1508 *a l'ermitage* o *al hermitage.*

---

1. Il est bien douteux en effet. On peut ajouter *meis* avant *de* et lire *d'el*.
2. Assurément ; il y a là un emploi de l'indicatif pour le subjonctif dont il serait bon de réunir et de classer les exemples, qui sont assez fréquents.

1603 avrei spiegato nel glossario *Li chien sunt haut*. Che sia *baut ?* Nel glossario non è registrato masc. plur. soggetto [1].

2150 preferirei *enorgoille* e non inserire un secondo *ne*. Così i due verbi hanno forma uguale.

2701, 9 è necessario sciogliere il *Dunc* (= *dunne*, *dumne* di altri testi) in *Dunt ne ?* E si noti che il glossario non registra altro *dont* che = de unde.

3356 cancella la virgola.

3552 preferirei la forma di 2264, *ostcillez*.

3628 punto.

GLOSSAIRE.

[*affier*], *affium*, ms. *afium*. Ma questa lezione fu corretta nel testo ; e ciò dovrebbe avvertirsi nel glossario.

aidier 1050 è riflessivo, e per solito il gloss. distingue i varii usi di ciascun verbo.

[*atreire*] non fra parentesi, perchè nel testo, 2348.

avenir : noterei il signif. speciale in 2959-3316.

cel : manca *celui*.

cest 2018 *cestui*, non *cest*.

chaleir : noterei che 3136 l'indic. *chaut* ha valore d'imperativo = *chaille*. Così in altri testi. E 301 si tratta veramente di *non chaleir* usato sostantivamente.

chalt non deve dividersi da *chaut*.

chasse 2257 (*classes*).

chaut 943 (*chanpas*).

co 1780 (*co est*).

creire. Perchè non registrato il perf. *crei* 3615 ? Forse perchè congettura ? Ma per solito anche cotali forme vengono indicate.

[*crembre*] *:* se [*giembre*], perchè no [*criembre*] ? Al verso 1010 fu congetturato *criem*.

custer : custat = *custast*, dunque sogg. impf. ; non perf. ind.

de temporale 1459 merita d'essere notato.

debaier : ma nel testo fu corretto *debatent*. Ci dovrebbe quindi essere *debatre*.

dechascer non « être entraîné » ma « entraîner » ; il significato passivo risulta dalla costruzione con *eir ; 674 se commence a d.*

demurer employé subst. è un' altra parola, cioè *demurier* come lo dimostra la rima. Così anche 2358. Cf. *desirer*, *desturber*, *encumbrer*, *repruver*. Perchè non *demuer* 3701 ? Forse perchè congettura ? E forse sarebbe stato meglio *demur*.

demustrer 439 (*demustre*).

depreier subj. *deprcie* è congettura ; il ms. ha (*deprist*), ottima forma ; leggerei 3757 *Ke il deprit*.

descendre 2647 (*decent*).

desestre o *desester ? desesteit* ricorre due volte 3254 (registrato nel glossario) e 3058 ; ambedue le volte può essere presente di *esser* o imperf. di *estre*.

---

1. Le ms. a bien *haut*, mais on a dû et voulu corriger *baut*, qui devrait être au glossaire.

Ambed. le volte rima con *fait;* se si tratta di *estre*, abbiamo altri due esempii di *ait : eit.* Cfr. *ester.*

deveir. Avrei registrato *ke ço dut* e *dut* infin. « era in procinto di ».

doleir dout perfetto mi pare un errore ; 1887 il presente va benissimo.

doresnavant. Il testo *d'or en av.*, il ms. *desornavant;* d'onde la forma del glossario?

duble 3073 è sostantivo; non dovrebbe leggersi *dubles?*

duitel : sing. *rég.* (non *sj.*) *duital* 1468 (*duitals*)'.

edefier 1071 (*edesie*).

enclore 1002 (*est clos*).

entrainer, l. *entramer ;* così *entrainent,* l. *entraiment,* e aggiungi dopo 1297 (*enterinement*).

entremettre aggiungi : « plur. 3 *entremettent* 1579 ». Oltre ciò 1094 (*-ent*), 1098 (*-ent*).

escondire 2161 *esc. qq. de qc.* 3066 *esc. qc. à qq.*

escut. Il est de vus en grand escut; « attention » non è traduzione molto espressiva.

esmaier esmaie non è *subj.*, ma *ind.*

essaier. Aggiungi : Ind. prés. sg. 3 *essaie* 998 (*essaille*). — 1682 testo *esseierums.*

estamine 2260 (*estamins*).

ester Aggiungi : Ind. prés. sing. 3. *estait* 1996, e 2686 *esteit* (*: plait*), se non si vuole considerare *esteit* qual impf. di *estre.* In questo caso abbiamo altro esempio di *ait : eit.* (Nota a pag. xix.)

estorement 2238 (*estorm.*).

estre Potrebbe registrarsi la grafia *aimes* 504. — Imper. sing. 2. *seiz* 3041 (*seiez*).

estrif (*a*) *:* d'uno solo, come al v. 424, è difficile dire « à qui mieux mieux ». Questa traduzione s'attaglierebbe meglio al v. 590.

faillir 3103 (*fraudra*) 94 (*fraudrunt*). Questi errori che si ripetono hanno qualche importanza.

faire : 3602 il testo ha (perchè?) *feisistes.*

fer 2242 non è = *fiers* ma *firmos;* vedi l'introduzione.

garir 3597 (*garsis*).

hanter 1460 (*hauste*).

icel 1943 (*celui*), *icele* 629 (non 619).

ignelement, anche 1896 (*-elm-*).

Judeu Jues 3663 è congettura. E perchè fu scelta questa forma, mentre il ms. ha sempre *Jud.?*

junchier : 2755 *li estreims est junchiez,* quindi *j. l'estraim* mentre 3638 *j. les veies.* La prima signif. meritava speciale osservazione.

justiser non mi pare tradotto bene con *juger.*

ke : l'interrogativo *ki* manca ; e sarebbe stato interessante registrare l'uso del genitivo *ki* 3566, *en ki garde remaindrun?*

ke neutro. Il valore di « *ce que* » 548 voleva essere notato.

laire? interessante ipotesi. Anche a me è sempre paruto che *lait* = *laiet, lai* imper. = *laie* sian dovuti a influenza di *fait, fai* (ambedue i verbi sono modali). Ma ci da ciò il diritto di supporre un *laire?*

laissier leis 331 ; ma il testo corregge il *leissez* del ms. in *leisse.*

leelment 384 (*lelm*).

lieue lewe 942 è un lapsus ; si tratta di *l'ewe*. *Lieues* 1901 e 2296 ; in ambedue i luoghi il testo ha *liues* e a piè di pagina nulla è notato.

lignee 3669 (*ligne*).

lui : la possibilità che l'*e* non si elida in casi come al v. 538 poteva notarsi. — *Nu* = *nel* nel n. testo, ed in altri, sempre dinanzi a *faire ;* quindi in valor neutro, e doveva perciò registrarsi alla fine dell' articolo.

maneir 1623 ; a dir vero, si tratta di *manier*.

mei : jo 'n 1676 (*jo en*).

meisun 2208 (*-nes*).

muver. Che cosa ha qui da vedere *muée* = *mutata ?* È un lapsus.

'n vedi *mei*.

nenal. Che si sottintenda un verbo alla terza persona è giusto, rispetto all' etimologia, ma non all' uso divenuto generale. Nel nostro caso per es. si deve sottintendere un verbo alla sec. pers.

nëul dovrebbe registrarsi trovandosi 2562 qual congettura. Doveva in alcun luogo venir osservato per qual motivo gli editori si permisero questa forma antiquata.

oir : oreie 561 (non 501).

par : se *par*, com' è vero, è sempre diviso dall' aggettivo, la congettura 1668 non è lodevole.

perdre : perdirent 3662 (*pend.*).

porter : -ez 830 non è ind. ma sogg.

prier 2821 (*prie*).

prez. Perchè no secondo il solito : [*pré*] subst. — m. pl. rég. *prez ?*

Manca *pui* 2362 (*puinz*).

quei. Agg. la forma *quieie* 883 ; 890 a *quie* non vi contentaste d'aggiungere l'*e* ma espungeste l'*i*.

reclamer : anche 1386 (*reclame*).

reembre. Meglio *reiembre*, che corrisponde a *reient* (*: ie*).

retreire : retreiz « dépeint » va bene se si legge « *M'unt il* ». Ma poichè a motivo di *retreiz* fu emendato, la traduz. « dépeint » non conviene più al senso.

returner in un luogo transit., nell' altro intrans. Distinguere.

si nel valore di 'fino a che' 2381.

sivre : siwent 654 è sogg. non indic.

soleir : sout perf. ?

sun : en sun cele roche 1350 ; qui *en sun* non è *locut. adverb.* ma *préposit.* EL *sun de l'aube* 1635, 1792.

tendre : jo tent 361 è congetturale.

tirer : tirt (*tut*).

travailler : aggiungi la forma *-eiller* 3351 e il significato vicino all' inglese *travel*.

tres ke « jusqu'à », ma *tres ke a*. Notisi poi *tres que la* 1111.

venger : agg. : subj. prés. plur. 3 *vengent* 1713.

venir 1221, 2622 (anche 3650) il cod. ha (*vidrent*).

vilment : cancella il primo *vilement*.

vivres è congetturale.

COMPTES-RENDUS.

Die romanischen Landschaften des rœmischen Reiches. Studien über die inneren Entwicklungen in der Kaiserzeit. Von Dr Julius Jung, a. o. Professor der alten Geschichte an der k. k. Universitæt zu Prag. Innsbruck, Wagner, 1881, in-8°, xxxij-574 p.

M. Jung, dont nous avons examiné ici le livre sur les *Pays danubiens* (*Rom.* VII, 608), a poursuivi avec ardeur et beaucoup agrandi ses études sur la romanisation de l'Occident. Dans le volume dont on vient de lire le titre, il embrasse ce grand sujet dans toute son étendue. Il n'en est pas de plus important pour l'histoire de la civilisation et en particulier pour les études auxquelles est consacré ce recueil, puisque c'est de la formation même de la Romania qu'il s'agit. Pour l'éclaircir, M. J. a employé toutes les ressources dont dispose aujourd'hui la science et dont il connaît parfaitement l'étendue et l'usage ; il les a utilisées avec intelligence et réflexion. Il ne lui a pas échappé que ces ressources sont regrettablement insuffisantes, et que l'essence même du sujet qu'il voulait étudier se dérobe et se dérobera toujours aux recherches. Les rares historiens de l'époque impériale ne nous ont transmis qu'une connaissance, encore bien imparfaite, des faits extérieurs ; ils ne nous ont rien dit, s'ils en ont soupçonné eux-mêmes quelque chose, de cette évolution lente, mais irrésistible, qui transformait les différents éléments du monde romain et, en achevant le développement de l'âge antique, préparait celui de l'âge moderne. Quelques textes littéraires, quelques morceaux juridiques, et surtout la masse énorme des monuments épigraphiques, tels sont les documents à l'aide desquels l'historien peut se faire une idée de la façon dont s'est accompli, pendant les cinq siècles qui ont précédé la dislocation de l'empire, ce grand travail de romanisation d'où est sortie la civilisation moderne, par l'alliage du christianisme et l'assimilation des Germains. M. Jung a interrogé tous ces documents avec sagacité, et, posant dès le début quelques points de vue généraux larges et justes, il ne les a jamais oubliés en étudiant les détails. On doit lui savoir surtout gré d'avoir travaillé, digéré, mis à la portée de tous les matériaux épigraphiques, qui contiennent ce que nous savons sur l'empire romain de plus substantiel et de plus précis, et qui n'avaient pas encore été étudiés à ce point de vue avec la compétence nécessaire[1].

1. M. Jung fait sur les inscriptions une remarque qui demanderait bien des restrictions. « L'usage des inscriptions, dit-il, cesse brusquement dans l'empire vers l'an 250 » (p. xxv). Ainsi formulé, le fait est tellement inexact que l'auteur n'a certainement pas voulu qu'on prît ses paroles à la lettre. En réalité, il y a des inscriptions jusqu'à la fin de l'empire, sans parler, naturellement, des inscriptions chrétiennes ; mais il est certain que vers le milieu du IIIe siècle il se produit une grande diminution dans leur nombre et leur importance. Une statistique chronologique, qui pourra être faite après l'achèvement du *Corpus*, sera fort utile.

Après une introduction où il expose l'idée de son livre et les ressources qu'il a eues pour l'écrire, il prend successivement les diverses provinces ou régions de l'empire où s'est opérée la romanisation ; il en raconte brièvement la conquête, réunit ensuite tout ce qu'on en sait pendant la période de possession romaine, et termine en exposant les résultats de cette possession. Il étudie ainsi l'Espagne (p. 1-89), l'Afrique (p. 90-189), la Gaule (p. 190-273), la Bretagne (p. 274-313), les pays danubiens et l'Illyricum (p. 314-481), et enfin l'Italie (p. 482-558). Des additions et corrections et une table abondante terminent le volume.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans ce long travail, que nous avons lu avec intérêt et profit, sinon toujours avec agrément. La proportion, la bonne disposition, l'ordre, l'habileté de l'exposition ne sont pas les qualités qui distinguent ce livre, d'ailleurs si recommandable. Mais on y trouve des renseignements très complets, et, autant que nous avons pu le constater, très exacts sur le vaste sujet auquel il est consacré : il doit être lu et sera souvent consulté par tous ceux qui s'intéressent aux origines historiques, sociales, linguistiques et littéraires de l'Europe moderne. Certains chapitres, comme celui sur la Bretagne, nous ont paru particulièrement neufs et intéressants. Dans son étude sur le Norique et la Rhétie, l'auteur réunit tout ce qu'on sait sur la persistance de l'élément roman dans ces pays. En parlant de la Dacie, à laquelle il s'arrête longuement, il maintient sa thèse sur la continuité de la nationalité et de la langue latines dans cette province ; il ne nous a pas convaincu, et, s'il a prudemment supprimé plusieurs de ses anciens arguments, il n'en apporte pas assez de nouveaux pour qu'il soit opportun de reprendre à ce propos une discussion qui va être prochainement rouverte (voy. *Romania*, XI, 462) et dont l'issue ne nous paraît pas douteuse. Cette réserve est la seule vraiment grave que nous trouvions à faire sur cet ouvrage, qui fait honneur au zèle[1] et au savoir de son auteur, et qui sera d'une véritable utilité pour la science.

G. P.

Die Ausbreitung der lateinischen Sprache über Italien und die Provinzen des rœmischen Reiches, von Dr Alexander Budinszky, Professor an der Universitæt Czernowitz. Berlin, Hertz, 1881, in-8°, xij-267 p.

Le livre de M. Budinszky, publié un peu avant celui de M. Jung dont il vient d'être rendu compte, traite avec plus de détails une partie de ce qui fait le sujet de ce dernier. L'auteur, effleurant seulement ce qui touche l'histoire proprement dite et l'administration des provinces de l'empire romain, s'attache à un point particulier, la propagation de la langue latine dans cet empire, et par là son ouvrage est pour les romanistes d'un intérêt encore plus direct. Il ne repose pas autant que celui de M. Jung sur des recherches de première main (l'auteur a fait notamment bien moins d'usage des documents épigraphiques), et

1. Nous devons louer particulièrement le soin avec lequel M. J. cite ses sources, et l'attention qu'il a eue d'indiquer aux philologues des documents qui, pour diverses raisons, auraient risqué de passer inaperçus de beaucoup d'entre eux.

il n'apporte à vrai dire aux savants rien de précisément nouveau ; mais il se distingue par un ordre excellent, une exposition claire et lucide, et il offre en général un bon résumé de ce qu'on sait aujourd'hui de plus assuré sur le sujet qu'il traite. Comme on n'avait pas encore exposé ce sujet dans son ensemble, et qu'il fallait, pour le connaître, rassembler des renseignements épars en beaucoup de lieux, c'est un livre commode, dont on peut recommander la lecture à ceux qui s'occupent de l'histoire des langues romanes, et notamment aux jeunes gens qui commencent à s'en occuper : ils y trouveront une introduction générale aux études spéciales qu'ils voudront entreprendre sur tel ou tel point de ce vaste domaine.

Le plan de l'auteur est excellent. Dans une série de chapitres plus nombreux que ceux de M. Jung, il étudie successivement chaque province ; il en expose d'abord l'ethnographie au moment de la conquête romaine ; il esquisse ensuite à grands traits l'histoire de cette conquête ; il indique les monuments de la langue indigène, dont il marque la place dans la classification générale des langues ; il recherche les traces les plus récentes de l'usage de cette langue et les traces les plus anciennes de la substitution du latin à elle, et il donne les preuves du triomphe plus ou moins complet du latin, en signalant les indices de l'usage vulgaire de ce dernier à côté de l'usage classique. Il s'arrête avant l'invasion des Barbares, mais non sans jeter souvent, comme pour la Germanie, la Bretagne, la Gaule et l'Afrique, un coup-d'œil sur ce qu'est devenu le latin à la suite de la dislocation de l'empire, parce que cette destinée ultérieure est souvent de nature à répandre du jour sur l'usage du latin même à l'époque romaine. Il ne s'attache, comme il le dit expressément, qu'à l'histoire *externe* de la propagation du latin, et bien qu'il soit porté, plus peut-être que de raison [1], à attribuer dans la différentiation subséquente des langues romanes une grande importance au *substratum* linguistique indigène des diverses régions où elles se sont développées, il n'a pas essayé de caractériser les divers latins provinciaux (sauf quelques remarques de style, qui ne s'appliquent qu'aux œuvres littéraires, et n'ont aucune valeur linguistique) et de les rapprocher des dialectes actuels. Cette tâche, qui donnerait peut-être quelques résultats intéressants, est encore à entreprendre tout entière, et elle constitue actuellement un des *desiderata* de la science ; mais pour bien l'accomplir, il faut un linguiste aussi versé dans la philologie classique que dans la philologie romane, ce qui ne se rencontre pas aisément. On peut dire dès aujourd'hui que les différences provinciales du latin se réduisent à des traits extrêmement légers, à des germes presque imperceptibles, qui se sont richement développés par la suite des siècles, mais qui certainement, même après la chute de l'empire, n'étaient pas assez distincts pour empêcher une réelle unité dans le parler vulgaire de la Romania. M. Hübner, l'éditeur des inscriptions profanes et chrétiennes de l'Espagne, déclare expressément qu'il n'y a pas à songer à une latinité espagnole [2]. Les *africanismes* rele-

1. « Freilich bürgerte sich das Lateinische nicht überall... in derselben Gestalt ein, da eben die einzelnen Nationen sich die ihnen aufgedrungene Sprache je nach ihren geistigen und physischen Eigenschaften und Anlagen in verschiedener Weise zurechtlegten und mundgerecht machten (p. v-vj). »

2. Jung, *Die rom. Landschaften*, p. 53, n. 2.

vés par différents auteurs, en tant qu'ils touchent la langue vulgaire et non littéraire, se retrouvent à peu près tels quels dans diverses autres régions. M. B. trouve (p. 111) que Diez a eu tort d'admettre, « avec certaines restrictions, » l'unité linguistique originaire du gallo-roman, car, d'après lui, « non seulement le Midi fut occupé par les Romains plus tôt et plus complètement que le Nord, mais en outre la diversité de la population, qui, là surtout ibérique, ici celtique, était douée d'aptitudes physiques et morales différentes, fournissait une base à la dualité qui a trouvé sa continuation logique dans les langues romanes qui se sont développées sur le sol gaulois. » Cette *dualité* est plus apparente que réelle ; mais en l'admettant, quels traits pourrait-on bien trouver, dans le parler roman du VIIe ou VIIIe siècle au Nord et au Midi, qui répondissent respectivement à la prétendue celticité du premier, à la prétendue ibéricité du second ? Il faudrait renoncer une fois pour toutes à ces formules commodes, qui permettent de ne rien avoir de précis dans la pensée, et ne présenter des vues générales que quand on peut les appuyer de faits clairs et constatés. Sous la clarté et l'agrément de la forme, il n'est pas très rare de rencontrer dans le livre de M. B. un semblable vague de l'idée. Voici les divisions de ce livre, qui en montreront l'intérêt, l'étendue et la proportion. I. *L'Italie et les îles italiennes* (p. 1-58). II. *L'Espagne* (p. 59-78). III. *La Gaule* (p. 79-116). IV. *La Bretagne* (p. 117-134). V. *L'Helvétie* (p. 135-142). VI. *La Germanie* (p. 143-154). VII. *La Vindélicie, la Rhétie et le Norique* (p. 155-170). VIII. *La Pannonie* (p. 171-182). IX. *L'Illyrie et la Dalmatie* (p. 183-190). X. *La Macédoine et la Thrace* (p. 191-204). XI. *La Mésie et la Dacie* (p. 205-224). XII. *La Grèce et l'Orient* (p. 225-246). XIII. *L'Afrique* (p. 247-267).

Dans tous ces chapitres on trouvera, comme je l'ai indiqué, des faits intéressants et bien présentés. L'auteur n'est pas toujours au courant des dernières recherches, et il s'en excuse lui-même sur le manque de ressources suffisantes, mais il est rare que cet inconvénient ait pour son exposé des conséquences graves. On peut lui reprocher souvent de ne pas serrer les faits d'assez près ; ainsi ce qui est dit sur la disparition du grec en Sicile manque de netteté : il semble que M. B. ait esquivé là par l'omission une des questions les plus difficiles de son sujet. P. 115, à propos de la persistance du celtique, il reproduit certaines erreurs qui ont été réfutées il y a longtemps ; ainsi Ulpien, dans son fameux passage sur l'emploi possible du celtique, parle de fidéi-commis et non de testaments, ce qui fait une nuance importante ; dans ce qu'il dit sur la langue des Trévires, comme sur celle des Galates, saint Jérôme reproduit certainement un ancien auteur et ne constate pas des faits existant de son temps (cf. d'ailleurs Budinszky, p. 245) ; les mots « celtice aut si mavis gallice loquere » dans le *Dialogue* de Sulpice Sévère doivent être interprétés comme désignant non le gaulois, mais le mauvais latin du nord de la Gaule, et M. B. les a compris ainsi p. 111 [1] ; on a renoncé depuis longtemps (voy. la préface de la *Gramma-*

1. Je renvoie pour ces points à deux articles de la *Revue critique*, 1873, t. I, p. 289; t. II, p. 7. Ajoutons que les témoignages d'Ausone et de Fortunat, donnant à des noms de lieux des étymologies gauloises, ne prouvent nullement qu'on parlât gaulois de leur temps. Claudien a fait une épigramme sur des mules de Gaule qu'on dirigeait par des *verba gallica*, des *sonos barbaricos*. C'était peut-être tout simplement le *harri*, le *dia*,

tica celtica) à voir du celtique dans Marcellus Empiricus, etc. De même il ne suffit pas (p. 116) de dire que « le noyau celtique de la population » de l'Armorique a été « fortifié par des immigrations répétées venues des Iles Britanniques » ; rien ne nous autorise à croire que le celtique se soit maintenu, sous la domination romaine, en Armorique plus qu'ailleurs, et que le bas-breton actuel ne remonte pas tout entier à la langue des immigrants bretons venus d'outre-mer aux Ve, VIe et VIIe siècles. — Sur la question de la continuité du latin (= roumain) en Dacie, M. B. se range à l'opinion de M. Jung, mais sans apporter de nouveaux arguments[1] ; il fait remarquer d'ailleurs avec raison que la translation en Mésie, sous Aurélien, de la population tout à fait romaine de la Dacie dut « ajouter à l'élément latin de la Mésie une force considérable et dut même décider la romanisation complète de cette province, où jusque-là l'influence grecque était prépondérante » (p. 222). On lira avec intérêt ce qui est dit, dans le chap. XII, sur les rapports du latin et du grec en Orient.

G. P.

Ausgaben und Abhandlungen aus dem Gebicte der romanischen Philologie, veröffentlicht von E. STENGEL. Marburg, Elwert, in-8°. I. *La Cançun de saint Alexis und einige kleinere altfranzœsische Gedichte des* 11. *und* 12. *Jahrhunderts, nebst vollstændigem Wortverzeichniss zu E. Koschwitz's :* Les plus anciens monuments de la langue française *und zu beifolgenden Texten,* von E. STENGEL. 1882, xiij-260 p.

Nous avons annoncé à nos lecteurs l'entreprise formée par M. Stengel, à Marbourg, d'une série d' « éditions et mémoires » relatifs à la philologie romane. Trois volumes ont déjà paru ; le premier, dont les premières feuilles, publiées d'abord, ont ouvert la série, n'a été terminé qu'en dernier lieu. C'est de beaucoup le plus important des trois, c'est le seul dont je parlerai pour le moment, n'ayant même pas le loisir d'en parler avec le détail qu'il mérite, et ne voulant pas cependant tarder plus longtemps à le signaler au public français. J'y suis d'autant plus tenu que M. Stengel, se souvenant qu'il a été un des premiers élèves de l'École pratique des hautes études, a bien voulu inscrire en tête de ce volume le nom de celui qui dirigeait en 1869-70 les conférences consacrées à la *Vie de saint Alexis* et auxquelles M. Stengel prenait une part active.

C'est ce même poème de *saint Alexis* qui occupe dans le nouveau livre la place la plus considérable. M. St. imprime diplomatiquement le ms. de Hildesheim, et, à la suite de chaque vers, les variantes des autres, puis les corrections ou les conjectures des éditeurs. On a là une base excellente pour une nouvelle édition critique, qui vaudra certainement mieux que la première ; à la

---

le *hurhau* de nos charretiers, encore usités aujourd'hui (d'autres mots analogues sont à l'usage des bouviers, etc.), sans qu'ils prouvent que nous parlions gaulois, en admettant, ce qui est tout à fait incertain, qu'ils appartiennent à cette langue.

1. M. B. cite un curieux argument de Kiepert : le hongrois *deák*, qui signifie « latin », viendrait de *dacus*, et prouverait que les Magyars ont connu le latin par les habitants de la Dacie. Ce serait fort joli ; mais *deák* signifie proprement « clerc » et vient de diaconus.

suite il imprime la *Vita Alexii*, source de notre « *amiable cançun* ». Il traite ensuite de même le *Fragment de poème devot*, l'*Epître de saint Etienne* et ce qui nous reste de l'*Alexandre* d'Albéric.

Ces divers textes occupent quatre-vingts pages ; cent cinquante sont remplies par un admirable glossaire, où se trouvent tous les mots et toutes les formes non seulement de ces textes, mais aussi des plus anciens textes français réunis dans le petit recueil de Koschwitz, en sorte qu'on a ici l'inventaire complet et classé avec ordre de tout ce que nous possédons en français de 842 à 1050 environ (plus le *Fragment dévot* qui est un peu plus moderne, le *Saint Étienne* qui l'est beaucoup plus, et l'*Alexandre* qui ne devrait pas figurer ici). Vient ensuite un tableau des assonances et des rimes, et enfin un tableau des mots rangés par classes et par formes. Des additions et corrections précieuses terminent ce volume, peu considérable mais riche de faits, dont je dirai aux apprentis en philologie française : *Nocturna versate manu, versate diurna*.

G. P.

Franzœsisches oi. Inaugural-Dissertation... eingereicht an der Universitæt Heidelberg, von Philipp Rossmann. Erlangen, in-8°, 38 p. (Extrait du tome I des *Romanische Forschungen* publiées par M. Vollmœller.)

L'auteur de cette dissertation a étudié avec soin le sujet qu'il avait choisi. Il a puisé une grande partie de ses exemples dans les travaux antérieurs de MM. Metzke et Ulbrich, mais il les a contrôlés, et il s'est formé d'après les faits qu'il a connus un jugement personnel. Comme le sujet est intéressant, et que je ne partage pas en général la manière de voir de l'auteur, je crois utile d'examiner son opuscule, qui est composé avec ordre et écrit avec clarté.

L'auteur, s'en tenant d'abord à *oi* primitif, commence par rechercher « la source de l'élément *i* » ; malgré quelques erreurs de détail[1], cette recherche est bien conduite et n'offrait pas d'ailleurs de grandes difficultés : l'*i* de *oi* est toujours, pour le dire en un mot, un *j*[2] du latin vulgaire ; il se présente par conséquent en français avec cette même valeur, et *oj* n'est pas une véritable diphtongue, si on entend par là deux voyelles prononcées dans une seule émission de voix. Mais on sait que la limite entre l'élément atone d'une diphtongue et une consonne est extrêmement difficile à tracer[3], et nous conservons à *oi* le nom de diphtongue que lui vaut l'ancienne habitude, persistante en partie en ce cas, de noter par *i* à la fois la voyelle *i* et les consonnes *j* et *ȷ*. — Je fais dès l'abord, sur ce premier paragraphe, une remarque qui doit être étendue à tout l'ouvrage, et même en général à toute l'étude historique de la phonétique française : c'est qu'il faut tenir absolument à part des autres le cas où une voyelle ou diph-

1. Ainsi *pois* (*puis*) ne vient pas de posco, mais de potso (*Rom.* VII, 622) ; — *faciens* (forme ancienne de *façons*, *fassions*) n'est pas formé par analogie sur *face*, mais parfaitement régulier ; — *braz* n'est nullement pour *brais*, mais est la forme régulière, comme *faz taz plaz* de facio etc.; *gist* vient régulièrement de jacet (*Rom.* VII, 368) et ne postule nullement un type jecet ; — *aboyer* ne vient sans doute pas d'adbaubare (*Rom.* X, 444), etc.

2. Je désigne ainsi le phonème qu'on appelle d'ordinaire *yod*, et qu'on entend en allemand dans *Jahr*, en anglais dans *your*, en italien dans *jeri*, en français dans *yeux*, *pierre*, etc. (voy. *Rom.* X, 37).

3. Ce qu'on lit à ce sujet dans Sievers, *Grundzüge der Phonetik* 2, p. 120 s., manque absolument de clarté et de précision.

tongue précède une consonne nasale. Trois choses distinguent les voyelles nasales de l'ancien français de celles du français moderne : 1° la consonne nasale, qui en français moderne est absorbée dans la voyelle qu'elle a nasalisée, subsiste à côté d'elle en ancien français (ainsi au fr. mod. *ã, chã, bjẽ, bõ, nõ, chãce, chãtre, sẽte, tẽple, cõte, cõble* répond l'anc. fr. *ãn, chãmp, bjẽn, nõm, chãnce, chãmbre, sẽnte, tẽmple, cõte, cõmble*); 2° devant une consonne nasale redoublée[1], la nasalité de la voyelle a disparu en fr. mod. ; elle existe en anc. fr., la seconde consonne nasale conservant d'ailleurs sa valeur (fr. mod. *flȧme, fȧme, pòme, Jȧne, bòne*, anc. fr. *flãme, fãme, põme, Jehãne, bõne*; fr. mod. *somjé, tònô*, anc. fr. *sõmjér, tõnèl*); 3° quand les diphtongues *ai, ei, oi* se trouvent devant une consonne nasale, en français moderne elles se comportent diversement; en anc. fr. la voyelle qui porte l'accent est nasalisée, ce qui n'empêche pas le *j* et la consonne nasale de se prononcer (*rãjm, rãjme; plãjn, plãjne; sãjnt, sãjnte; plẽjn, plẽjne; cẽjnt, cẽjnte; põjn, põjnte*, etc.)[2]. Je ne puis développer ici ces observations, dont je compte faire le sujet d'une étude spéciale; mais je les indique pour en conclure que les phénomènes concernant les diphtongues nasalisées sont très distincts des autres; ainsi le changement de *ein* en *ain* (c'est-à-dire de *ẽjn* en *ãjn*) présente un phénomène tout particulier et n'est pas un changement de *ei* en *ai*. Faute d'avoir compris cette distinction, M. Rossmann, à la suite de plusieurs autres philologues, est tombé dans des erreurs et des confusions qu'elle lui aurait fait éviter. Je laisserai de côté, par la suite, tout ce qui dans sa dissertation touche les nasales, à moins qu'il ne s'en serve pour expliquer abusivement l'histoire de *oi* ordinaire.

Le français à l'origine possédait trois *oi*, dans lesquels l'*o* provenait de *ó*, de *au*, ou de *ò*. M. R. les examine l'un après l'autre. Laissons de côté *ò* + *j*, qui a donné régulièrement *uoj uej* et finalement *ui*, et qui ne présente *òj* que dans des formes où la tonique a subi l'influence de l'atone (*enoi apoi*, etc.) ; écartons aussi maint détail sur lequel on peut différer d'avis avec l'auteur[3] : *ó* + *j* et *au* + *j* ont dû donner respectivement *ój* et *òj*[4]. Aujourd'hui ils sont confondus : l'*oi* de *voix angoisse* est le même que celui de *joie noise*. Cette fusion remonte très haut, mais ne se présente cependant pas dans les plus anciens textes : dans *Alexis* on a *joie noise* à l'assonance en *ò*, *reconnoissent* dans l'ass. en *ó;* de même dans *Rol.* on a *voiz doi angoisset reconuisset*, dans *Aiol* 1896 *crois* (écrit *crous*), dans *Oger* 8800 *angoisse*, à l'assonance en *ó*. Mais de bonne heure, ces deux sons se confondirent en un. M. R., qui en donne de nombreuses preuves (p. 22), veut que le son commun ait été *ój*[5]; c'était bien plutôt *òj*[6]. En effet,

1. Et même simple ; voy. *Rom.*, X, 53.

2. C'est ce qu'on peut appeler avec M. Suchier, qui le premier a vu clairement ce phénomène, une diphtongue nasale.

3. Pour les cas où *ó* + *j* a donné *ui* (*tuit, sui, conui*, etc.), M. R. admet avec M. Fœrster qu'il y a eu *Vokalsteigerung;* que peut-il bien entendre par là ? Je laisse de côté ces mots, qui présentent un phénomène particulier.

4. Pour *au* + *j* M. R. admet une étape intermédiaire dans laquelle l'*o* aurait été plus ouvert que l'*ò* et très voisin de l'*a;* cette supposition ne sert à rien, et les arguments qu'il donne à l'appui n'ont pas de valeur.

5. Il embarrasse en outre cet exposé par son hypothèse inutile d'un *oj* plus ouvert antérieur à *òj* de *au* + *j*.

6. M. R. prétend (p. 24) que *ój* « s'est maintenu à la syllabe atone devant une voyelle : *voyant, moyen*, etc. » ! Il existerait aussi à Noirmoutier d'après le témoignage de M. Livet, mais celui-ci indique clairement *òj*.

dès qu'apparaît la nouvelle diphtongue *oi* issue de *ei*, on la trouve en assonance ou en rime avec *oi* provenant de *au* + *j* et de *ó* + *j* ; or cet *oi* venant de *ei* était *òj*, contrairement à l'opinion de M. R., comme le montre le mot *breullois* (*Aiol* 5295) dans une assonance en *ò*[1]. D'ailleurs si *ój* avait persisté et s'était annexé *òj*, il serait devenu *uj*, puis sans doute *wi*, écrit *oui*, et c'est ce qui est arrivé dans certains dialectes (*crouiz vouiz* cités par Diez dans le ms. du *Joseph d'Arimathie* en vers) et probablement dans plus d'un patois moderne.

Ce passage de la diphtongue *ei* à *oi* a été expliqué de diverses façons. M. Lücking suppose une phase intermédiaire *ai*, et appuie son opinion par cinq raisons; j'ai essayé de les réfuter (*Rom.* VII, 136); M. R. reconnaît que j'ai montré l'inanité des trois dernières, mais il ajoute que « les deux premières suffisent à assurer l'étape *ai*. » Ces deux raisons sont : 1° le changement de *ei* en *ai* devant les nasales; 2° *vermauz*, *solauz* de *vermeil*, *soleil*, qui attestent *vermail*, *solail*, c'est-à-dire un autre changement de *ei* en *ai*, lequel *ai* a passé à *oi* dans *vermoil*. » J'ai dit plus haut que le passage d'*ein* à *ain* est étranger au sujet. Quant à l'autre rapprochement, il n'a pas plus de valeur. D'abord, comme je l'ai remarqué autrefois, les formes en *auz* sont inconnues au dialecte français, qui cependant change régulièrement *ei* en *oi* : il ne le fait pas précisément pour *eil*, il dit *vermeil* et non *vermoil*, et au pluriel *vermeuz*. Mais en outre *vermauz* ne prouve nullement l'existence de *vermail;* les mêmes textes qui ont *vermauz* ont *vermeil*. Dans *vermeilz* l'*l*, à cause de l'*s* (z) suivante, a perdu son mouillement[2], et *vermelz* a donné *vermauz* comme *els*, dans certains dialectes, a donné *aus*, *cels çaus*, *selve sauve*, *Mahelt Mahaut*, etc.; c'est un accident qui appartient à l'histoire de l'*é* suivi de *l* consonne, et qui n'a rien à faire ici. Ces arguments de MM. Lücking et Rossmann écartés, la question reste entière. M. Schuchardt (*Zeitschr.* IV, 123) admet *ai* comme degré intermédiaire entre *ei* et *oi*, en s'appuyant d'une part sur l'analogie avec *ou* qui serait devenu *eu* en passant par *au* (?), d'autre part sur la comparaison de dialectes italiens, allemands et celtiques. Ces raisons me paraissent peu probantes. Mais il est certain qu'il y a eu entre *ei* et *ai* d'une part, *ai* et *oi* de l'autre, à différentes époques et dans différentes régions de l'ancien français, un contact plus ou moins intime, sur lequel j'ai réuni un assez grand nombre d'observations, que je ne puis donner ici, et qui ne m'ont pas conduit d'ailleurs à un résultat assuré. J'en reste provisoirement à la remarque, à mon avis capitale, que *noieds* se trouve déjà au Xe siècle dans le *Jonas*, et j'en infère volontiers que le passage d'*ej* à *oj* a commencé à l'atone[3]. Ce passage a pu se faire par *aj* ou par *öj;* je penche pour la seconde

1. Dans Raoul de Cambrai on remarque une laisse (CXLV) en *-ois* de *-eis* où ne figurent, de mots en *-oi*, que *bois* et *vois* (= vado) qui ont un *ò*.

2. Ce point, comme je l'ai dit ici autrefois (VI, 627), a été fort bien éclairci par M. Horning (*Rom. Stud.* IV, 627) : *travailz* a donné soit *travalz*, soit *travaiz ;* de même *vermeilz* a donné soit *vermelz* avec perte du mouillement, soit *vermeiz* avec perte de l'élément *l* de l'*l* mouillée.

3. M. R., tout en admettant l'étape *ai*, adopte mon opinion sur ce point, et me fournit même deux nouveaux cas de substitution ancienne d'*oi* à *ei* atone. Malheureusement je ne puis accepter ces présents : *voiant* dans la *Pass.* (102 c) ne vient pas de vidiantem (?), mais de *vocitante; *soyientreyr* dans l'*Alexandre* d'Albéric (v. 75) est très douteux, et d'ailleurs l'anc. fr. *soentre* (jamais *seientre* ou *seventre*), le lad. *suenter* font penser que si le mot vient de sequenter (cf. prov. *seguentre*), il a subi quelque influence étrangère.

hypothèse, en réservant d'ailleurs pour une discussion plus ample ce point litigieux et difficile.

Des preuves nombreuses établissent que le groupe graphique *oi*[1] représentait au moyen âge *òj* ; au XVIe siècle il était devenu *wè*. Quand s'est fait et comment s'explique ce nouveau changement? Palsgrave dit que de son temps[2] *oi* (*oy*) se prononçait quelquefois comme l'anglais *oy* dans *boye*, *coye*, *froyse*; d'après les mots qu'il cite, on voit que c'était : 1° devant une nasale suivie d'une autre consonne (*oyndre*, *joyndre*, *poyndre*) ; 2° au milieu des mots devant une voyelle (*moyen*[3]) ; 3° à la fin d'un mot (*roy*, *moy*, *loy*). Or les témoignages des grammairiens du XVIe siècle établissent (Rossmann, p. 36) que l'*oi* de *oin* se prononçait *òj* ; suivi d'une voyelle, il a gardé cette prononciation presque jusqu'à nos jours. Puisque Palsgrave a dit vrai dans les deux premiers cas, il doit avoir dit vrai aussi dans le troisième : *oi* final se prononçait *òj* au commencement du XVIe siècle[4]. Cependant personne ne veut le reconnaître ; M. Lütgenau (*Palsgrave und seine Aussprache*, p. 34) avoue ne pas pouvoir expliquer les indications de Palsgrave ; Thurot (I, 352) dit qu' « on ne sait ce que Palsgrave a voulu dire », bien qu'il cite lui-même des témoignages absolument concordants. Erasme atteste la prononciation *òj*, cite en exemple *moi*, *toi*, *soi*, *foi*, *loi*, *roi*, « où on entend *évidemment* les deux voyelles *o* et *i* », et y compare la prononciation grecque (d'après lui) μοι, σοι etc.[5] ; H. Estienne (Livet, p. 357) condamne cette prononciation, et dit qu'il faut se garder de prononcer *foi* en détachant l'*i* de l'*o* comme dans le gr. ὀΐς (il ne pouvait, comme Erasme, citer μοι, σοι, parce qu'il prononçait à la moderne *mi*, *si*). M. Ulbrich (*Zeitschr.* III, 386) veut que Palsgrave ait indiqué la prononciation *öj* ; M. R. prétend que c'est *oé* ; mais les mots anglais cités n'ont jamais pu se prononcer ainsi. Ce qui empêche M. R. d'admettre la prononciation indiquée par Palsgrave, c'est qu'on trouve, dans des textes du XIIIe et du XIVe s., *oi* final rimant avec *ai* ; mais c'est là un fait dialectal[6] ou un accident pour certains mots (ainsi *moi* pour *mai*) qui ne doit pas embarrasser l'histoire générale du phénomène.

C'est donc quand il n'était pas final que *òj* a d'abord passé à *wè*. Il est difficile de dire quand ce passage a été opéré. M. R. est sûrement dans l'erreur en en voyant des exemples dès l'époque des assonances (p. 26) : tous ceux qu'il donne pour établir l'assonance de *oi* en *è* reposent sur des méprises ou ne prouvent rien[7]. Les exemples de rime de *oi* avec *è* allégués pour le XIIIe siècle

---

1. J'entends *oi* provenant de la réunion de *oi* et *ei*; je laisse absolument de côté les dialectes où *ei* n'est pas devenu *oi*.

2. Ce temps est le commencement du XVIe siècle. Le livre de Palsgrave a paru en 1530 ; mais l'auteur avait quitté la France en 1514 ; et c'est le français de Louis XII dont il nous a laissé le tableau.

3. Quant à *moytié*, que cite aussi Palsgrave, il faut sans doute, comme l'a fait M. Ulbrich, l'interpréter par *moyetié*, forme ancienne encore usitée au XVIe s.

4. C'est cette prononciation que M. Livet, cité par M. R., a entendue encore à Noirmoutier dans *moi*, *roi*.

5. Ailleurs Erasme dit qu'on prononçait *troes foes* ; ce qu'il dit ici de *oi* s'applique donc aux seuls cas qu'il cite, où *oi* est final.

6. La rime de *lai* avec *doi* dans Gautier de Coinci serait bien surprenante ; aussi le second des vers cités (p. 635) est-il visiblement altéré.

7. *Estoit* dans *Alexandre*, p. 272, est pour *estait* ; dans *Aleschans* la leçon *foi* ou *otroi* et *noi* donnée par *d* au lieu de *conterai*, *lai* dans une tirade en *oi* est la bonne, comme

paraissent d'abord plus probants, et en tous cas fort nombreux; mais quand on les regarde de près, ils se réduisent à des rimes de *oi* avec *ai*, ce qui n'est nullement la même chose [1]. D'autres ne présentent la rime de *è* avec *oi* qu'en apparence, comme les exemples de Gautier de Coinci cités par M. R. d'après M. Metzke (*celes apostoiles* l. *çoiles*, *desespere boire* l. *desespoire*, *chandele apostoile* l. *chandoile*), ou celui de *Floire et Blancheflor* allégué (*Zeitschr.*, III, 390) par M. Ulbrich : *verroiz Diogenès*, l. *verrés Diogenés* [2]. Une seule rime subsiste, c'est celle de *covoite jete* dans une branche de *Renart*, et elle est douteuse de plusieurs façons [3]. La graphie ne fournit pas beaucoup plus d'appui que les rimes à l'opinion d'après laquelle *oi* se serait prononcé *oe* au XIIIe siècle ; il est à remarquer notamment que les transcriptions hébraïques ne l'appuient pas (voy. par ex. le glossaire imprimé par M. Neubauer et l'élégie de 1288 publiée ici par A. Darmesteter). Cependant quelques témoignages isolés sont à citer : M. Metzke (p. 68) a relevé dans les lettres de deux duchesses de Bretagne, du commencement de la seconde moitié du XIIIe siècle, les formes *roe*, *assavoer*, *voer*, *aperçoeve* etc.; Guessard (*Bibl. Éc. ch.*, 2e sér., II, 238) a trouvé *estoet*, *fesoet*, *guestoet* dans des actes picards du XIIIe s., et (p. 307) *boais*, *moais*, qu'il faut sans doute interpréter de même, dans des chartes d'Oissery (Seine-et-Marne) de 1256 et 1262 ; dès le commencement du XIIIe s. le *Credo* transcrit en lettres grecques qu'a publié M. Egger a κι σε βόετ ε νου σε βόετ, αγκλόερα (*en gloire*), formes très intéressantes, parce qu'elles nous montrent l'accent encore sur l'*o* quand l'*i* est déjà changé en *e*. — Quoi qu'il en soit, dans la langue de Paris, les exemples de rimes de *oi* avec *è* sont encore très rares au XIVe s. [4] et ne deviennent fréquents qu'au XVe. Au XVIe s. la prononciation générale de *oi* était *oè*, c'est-à-dire sans doute *wè*. Pour expliquer le changement de *òe* en *wè*, M. R. fait appel à une théorie phonétique de M. Sievers qui en soi est juste, mais qui ne me paraît pas être applicable ici. Si *òe* est devenu *wè*, c'est que, en français et dans d'autres langues, toute diphtongue composée de deux des voyelles fondamentales ou propres (*a*, *e*, *o*, *ö*) tend à changer l'une d'elles (celle qui est la moins intense) en l'une des voyelles extrêmes (*i*, *ü*, *u*), qui elle-même se change ensuite en consonne (*j*, *ẅ*, *w*). Ainsi *òe* aurait dû devenir *òj* ; mais cet *òe* provenait précisément de *òj* et ne pouvait y retourner : on a pris alors un autre moyen, et on a déplacé l'accent pour pouvoir de *oè* passer à *wè*. Ce qui est plus difficile à comprendre, et ce que M. R. n'essaie pas d'expliquer,

---

le prouve à l'évidence la classification des mss. ; il faut de même effacer *ret* dans une laisse en *ait*, et *noire* dans une laisse en *iere*. Reste *veroie* pour *veraie* dans *Aleschans*, — c'est une forme qui n'est pas rare, — et *moi* qui paraît rimer en *ai* dans *Alexandre*, p. 394 ; il s'agit donc là, en tout cas, de *ai* et non de *è*. Au reste, ces exemples, cités pour établir l'usage des poèmes assonants, sont tirés de poèmes rimés.

1. Quelques-unes même de ces rimes n'existent pas. Ainsi on trouve dans une laisse en *-aire* (écrit *-eire*) de *Doon de Maience* les mots *neire* et *eire*, qui seraient nigra et iter, mais *eire* est area, et *neire* doit se lire *veire* (varia).

2. Le même poète rime ailleurs *verroiz* avec *droiz*, c'est-à-dire qu'il emploie, comme il arrive souvent, tantôt la forme étymologique (*-oiz*), tantôt la forme analogique (*-éz*, *-és*).

3. Les rimes de la *Rose*, *deçoeve noeve*, *moeve aperçoeve*, sont susceptibles de plusieurs explications ; elles ont en tout cas un caractère dialectal.

4. La graphie *mirouer dreçouer* etc., citée à mainte reprise par tous les auteurs qui traitent de l'histoire de la diphtongue *oi*, n'a rien à faire ici, *oue* étant dans ce cas disyllabique et l'interversion de *eou*, comme l'a démontré M. Tobler (voy. *Rom.* VI, 156).

c'est ce premier changement de *òj* en *òe*. Si on considère qu'il n'était pas accompli à l'époque de Palsgrave dans *oi* final (*moi*) ou suivi d'une voyelle à l'intérieur des mots (*moyen*), on sera porté à croire qu'il a commencé dans les cas où *oi* précédait une consonne : *sòjr* offrait une difficulté de prononciation qu'on a détruite en disant *sòer ;* mais on en a créé ainsi une nouvelle, dont on s'est débarrassé, comme nous l'avons vu, en disant *swèr*. Il est à remarquer d'ailleurs que l'affaiblissement de *oi* en *oe* se retrouve dans l'histoire du latin et probablement du grec [1]. Ce *wè* est devenu *wa* par une dernière évolution : elle se marque dès le XVe siècle (*voarre* par exemple dans des actes de cette époque) et est souvent mentionnée au XVIe ; on suivra à l'aise dans le livre de Thurot les progrès de cette forme nouvelle jusqu'à son triomphe. M. R. remarque judicieusement qu'elle paraît s'être d'abord introduite devant *s* finale ou devant *re* (*le*) à la pénultième des mots à terminaison féminine : dans ce dernier cas le changement de l'*è* en *a* se trouve même dans d'autres conditions à la même époque (*tarre*, *Piarre*, etc.) ; il est difficile de savoir s'il y a simple coïncidence ou rapport étroit entre les deux phénomènes.

La dissertation de M. Rossmann contient une masse de faits dont je n'ai indiqué que quelques-uns et beaucoup de jugements de détail que je ne partage pas, mais dont la discussion irait à l'infini. Elle est en somme très méritoire et devra être consultée par ceux qui reprendront ce sujet, fort loin encore d'être épuisé.

G. P.

Octavian, altfranzœsischer Roman, nach der Oxforder Handschrift Bodl. Hatton 100 zum ersten Mal herausgegeben von Karl VOLLMŒLLER. Heilbronn, Henninger, 1883, in-12, XIX-160 p. (Altfranzœsische Bibliothek, herausgegeben von Wendelin FŒRSTER, dritter Band).

M. Fœrster a entrepris la publication d'une collection d'anciens textes français, dont le plan n'a rien de bien limité, mais dont l'exécution est très bien conçue. Chaque ouvrage forme un petit volume commode à manier et à consulter, fort élégamment imprimé ; chaque édition repose sur une étude critique du texte, attestée par la communication des variantes, et est accompagnée d'une introduction grammaticale et littéraire, de notes et d'un glossaire. M. Fœrster revoit (quelquefois un peu tardivement) le travail de ses collaborateurs, qui d'ailleurs ont été bien choisis, en sorte que les volumes déjà parus sont à peu près tous très satisfaisants.

Ces volumes sont : 1° les œuvres de Chardri, publiées par M. Koch ; 2° le *Pèlerinage de Charlemagne*, publié par M. Koschwitz (voy. *Rom.* IX, 1) [2] ;

1. M. R. parle aussi du groupe des mots dans lesquels *oi* se prononce aujourd'hui *è* et s'écrit *ai ;* ce qu'il dit est généralement juste (notamment sa remarque, fondée sur Peletier, de l'antériorité de *prièt*, *crièt* sur *donèt*, *alèt*). Mais il faudrait remarquer que des traces de la prononciation *è* pour les imparfaits se trouvent sporadiquement à des époques bien plus anciennes que le XVIe siècle : pour n'en citer qu'un exemple, mais fort important, l'élégie hébraïque composée à Troyes en 1288 ne connaît pas d'autres formes d'imparfait (*etet*, *avet*, *apelet*, *kevanret*, — pl. *eteet*, *poeet*, *fineet*, etc.).

2. Ce volume est déjà épuisé ; l'auteur annonce qu'il en prépare une nouvelle édition complètement remaniée.

3° *Octavien;* 4° le *Psautier lorrain* du XIV° siècle, publié par Fr. Apfelstedt (voy. *Rom.* X, 462); 5° l'*Ysopet* de Lyon, publié par M. Fœrster[1]. On annonce comme devant bientôt paraître les deux textes de la *Chanson de Roland*, puis divers autres ouvrages, la *Vie de saint Thomas* de Garnier, *Jehan de Lanson*, *Jaufré*, la *Vie* poitevine *de sainte Catherine*, *Adam*, le *Planh de sancta Maria*, *Cristal*, etc.

Bien que portant le n° III dans la collection, le volume qui contient *Octavien* est celui qui a paru en dernier. Il contient un texte de ce roman en vers octosyllabiques, conservé dans un manuscrit unique d'Oxford, dont on connaissait l'existence, le sujet et d'assez nombreux fragments par un opuscule, d'ailleurs fort rare, publié en 1809 par J. G. Conybeare. Copié par un scribe anglo-normand au commencement du XIV° siècle, le poème, d'après son style, ne devait pas être de beaucoup antérieur; les raisons données par l'éditeur pour le placer entre 1229 et 1244 ne sont guère probantes. En revanche il n'y a pas lieu de contester les conclusions qu'il tire de l'étude philologique sur le dialecte picard du poème, si on prend « picard » dans un sens très large et qui peut convenir à la plus grande partie de la région du nord-ouest, une bonne moitié de l'Ile-de-France comprise.

Le sujet du poème est le même que celui de la chanson de *Florent et Octavien*, dont l'*Histoire littéraire* a donné l'analyse (XXVI, 303 ss.), et dont la Bibl. nat. de Paris possède trois manuscrits. Quatre manuscrits en sont énumérés dans la *Bibliothèque protypographique* de Barrois; M. Vollmœller pense que le n° 7 (c'est le n° 125 de l'inventaire de 1411 des mss. du Louvre, n° 1105 dans Delisle, *Cabinet*, III, 165), « Florence et Octavien, rimé en un petit livret, » contenait le poème qu'il publie; l'*Hist. litt.* supposait même (p. 335) que ce ms. pourrait

---

1. Ce texte très intéressant est écrit, comme le constate l'éditeur, dans le dialecte franc-comtois, qui est étudié avec beaucoup de soin dans l'introduction, les notes et le glossaire. A son édition, M. F. a joint la réédition de l'*Esopus* en distiques latins qui en est l'original (désigné d'ordinaire sous le nom d'anonyme de Nevelet), d'après des mss. plus anciens (XIV, 3, mettre les deux points après *premunit* et les supprimer après *ineptum; testudo* signifie pour l'auteur, comme pour le traducteur et comme souvent au moyen âge, « limaçon »). V. 65, placer la virgule avant *toute voie* (de m. v. 3265). V. 106, corr. *poi*. V. 529, n., l'explication de *visné* et *visené* est peu claire. V. 486, n., attribuer pour origine à l'*r* de *bruc* pour *buc* l'*r* du v. nor. *bukr* est inadmissible; cette *r* de flexion, propre au nominatif, n'a jamais passé dans un dérivé roman; *bruc* est une forme à *r* épenthétique (cf. *Rom.* VI, 133). V. 902, *iens*, l. *ieus*. V. 1076, ne faudrait-il pas changer *pou* en *mout?* V. 1303, je lirais *et s'estable*. V. 1415, *L'us a fer* n'est pas douteux. V. 1507, l. *Li primiers mes fait estimer*. V. 1654, simple virgule après *la*. V. 1897, corr. *cause* en *caue* (*cave*). V. 1934, point à la fin. V. 2132-3, il semble qu'il faille supprimer le point après *chargier* et mettre deux points après *berbiz*. V. 2157, j'imprimerais *Laientre* en un seul mot. V. 2421, *mon*, corr. *moi?* V. 2162, *en res* pour *en rers* paraît douteux; peut-être faut-il lire *que(n) re(n)res; reres* signifierait « rarement » et serait formé comme *longes*, *certes*, etc. V. 2707, mettre avant *riens* la virgule qui est après; au v. 2711, je mettrais un point à la fin et je supprimerais celui qui termine le vers suivant. V. 3050, *Trop granz est... Et trop poise, ce dit* (= *dis*), *ma coe : Or vien avant, si la me noe! Noe* = noda, dit la note, ne convient pas ici; mais au contraire : c'est une plaisanterie de Renart, qui dit au singe : « Tu trouves ma queue trop longue; eh! bien, viens y faire un nœud. » — Les remarques littéraires, notamment sur le rapport du versificateur français à son modèle et sur la source des passages qui ne se trouvent pas dans ce modèle, pourraient être plus abondantes (p. xxij, le *Laborintus* est attribué à Everard de Béthune, erreur qui se reproduit toujours, bien que Thurot ait démontré que ce poème est d'un autre auteur, qu'il appelle Eberhard l'Allemand).

bien être celui qui est aujourd'hui à Oxford ; mais le ms. de Charles V commençait au second feuillet par *Fait a Paris*, au dernier par *Une dame*, et aucun vers ne commence ainsi au début ou à la fin du ms. d'Oxford ; ces deux débuts de vers ne se trouvant pas non plus dans la chanson de geste, il faut sans doute en conclure que le ms. de Charles V contenait une troisième rédaction. Le n° 2303 de Barrois, écrit en 1461 comme notre n° 12564, en était peut-être un frère germain. Les deux autres, nos 905 et 1839, contenaient probablement la rédaction en prose plus d'une fois imprimée au XVe siècle et dont la version allemande est encore populaire de nos jours. M. V. commet à ce propos une méprise singulière. Il a sans doute fait copier dans le livre de Barrois les notices en question et n'a pas vu ce livre par lui-même ; car il semble croire que la *Bibliothèque protypographique* (recueil d'anciens inventaires de manuscrits) est le catalogue des mss. de Barrois, et il s'étonne de ne retrouver aucun de ces quatre manuscrits ni à la Bibl. nat., ni surtout à Ashburnham-Place, où a passé, comme on sait, la collection Barrois !

La chanson en laisses monorimes a près de 20,000 vers ; notre poème en vers plats de huit syllabes n'en a que 5,400 environ. Le récit est cependant à peu près identique dans les deux ; mais le poème abrège constamment (outre qu'il n'a pas les chevilles innombrables de la chanson), et en outre il réduit à presque rien les aventures d'Octavien, le frère de Florent et le second fils de l'empereur Octavien de Rome, tandis que la chanson, avant de réunir le père et les deux fils, donne aux aventures du second une étendue aussi considérable qu'à celles du premier. M. V. croit qu'en ce point le rédacteur de son poème reproduit plus fidèlement l'œuvre originale dont ce poème et la chanson sont des dérivés. Il se trompe évidemment : le lion qui accompagne Octavien devait jouer dans cet original un rôle qui ne lui est pas accordé ici, et il est sensible que le récit du poème est violemment contracté par le rimeur, las sans doute de sa besogne et pressé d'en voir la fin. C'est ce qu'aurait mis hors de doute la comparaison des deux romans français avec la forme italienne du récit (*Fioravante*, *Reali di Francia*), que ne mentionne même pas M. Vollmœller. Il ne s'occupe pas non plus des rapports si intéressants de *Florent et Octavien* avec *Flovent* et *Floovent*. « Je m'abstiens, dit-il, pour le moment de poursuivre l'histoire de la légende, tant que je n'aurai pas réussi à retrouver les manuscrits Barrois. » Il est à craindre que nous ne devions renoncer à l'espoir de voir M. V. traiter ce sujet ; on peut heureusement l'étudier sans le secours de mss. sans doute irréparablement perdus, et qui n'ajouteraient probablement rien d'essentiel aux éléments de critique qu'on possède[1].

1. La seule remarque d'histoire littéraire que fasse M. V. n'est pas précisément heureuse : « On peut remarquer, dit-il (p. xviij), que certains traits tirés de notre roman (*aus unsrem Roman*) se trouvent dans l'ancienne version espagnole de la « Reine Sibille, » à savoir comment le nain se couche aux côtés de la reine endormie, comment elle doit d'abord être brûlée, puis [comment elle est] bannie, et comment le nain est mis à mort. L'accueil qu'elle reçoit en Hongrie chez un bon bourgeois ne rappelle que peu notre roman. Bariquel remplit avec d'autres circonstances le rôle de Clément. La ressemblance est frappante dans le passage où Bariquel s'empare du cheval de l'empereur Charles. » Il semblerait que ces traits ne sont que dans la version espagnole de *Sibile ;* ils appartiennent à l'original français, qui était du XIIe siècle. Ce sont d'ailleurs des « lieux-communs epiques », qu'il aurait été facile de retrouver, au moins aussi ressemblants, dans plus d'un autre poème.

Le poème publié par M. Vollmœller n'étant conservé que dans un manuscrit anglais, le texte en est naturellement fort altéré, et l'éditeur avait une tâche assez difficile. Il a pris pour système de corriger son manuscrit en ce qui concerne le sens et la mesure des vers, respectant d'ailleurs la graphie, même contre la rime. C'est un système fort admissible, et c'est en le regardant comme admis qu'il faut lire le texte. Je présente les remarques que m'a suggérées cette lecture, accompagnée de celle des notes que l'éditeur, et çà et là M. Fœrster, ont jointes à l'édition. Je ne signale pas les bonnes corrections qui abondent, et les notes judicieuses et instructives. Je n'ai d'ailleurs pas tenu compte de ce qui regarde la graphie, où il y aurait plus d'une inconséquence à relever. V. 43. *Defors Paris dedens champaus Ou li presse* (l. *prés*) *estoit lors mout beaus ;* de m. v. 1292 *N'estoit mie si grant Paris Com est ores, ce saches bien, Qu'en champeau n'auoit nule rien.* Ces passages ne donnent lieu à aucune remarque de l'éditeur ; ils sont cependant fort intéressants. *Florent et Octavien* est un poème originairement parisien, et qui contient des détails curieux sur le vieux Paris ; il fallait ici imprimer *Champeaus* par une grande lettre, comme l'absence d'article aurait dû l'indiquer : *Champeaux* était le nom de l'emplacement où sont aujourd'hui les Halles, et où se trouvait jadis le cimetière des Innocents. Un autre trait topographique a été méconnu au v. 1035 : Florent conduit des bœufs à la boucherie, et, venant de Saint-Germain-des-Prés, passe par le grand pont (v. 1040), où il rencontre un écuyer ; un peu avant il est dit : *Par les chauces sa voie maine*, et l'éditeur dit que « *chauces* ne peut être que *chauciees*. » Il faut lire : *Par les changes ;* les changeurs avaient leurs boutiques des deux côtés du « grand pont », qui en prit plus tard le nom de « Pont au Change », c'est pourquoi il est dit plus loin (v. 1084) : *Li changeor l'ont esgardé* (cf. encore v. 1153 et 1158). — V. 87 *Ne trouast pas un meillor dame*, l. *tr. on pas m.* — Mettre après le v. 107 le point qui est après le v. 106 ; de même pour les v. 135-6, 161-2. — V. 148 *Por ta famme lorde, chetiue*, l. *l'orde ch.* — V. 158 *le*, corr. *les*. — 179. Ms. *nul hame*, l'éditeur, qui a bien compris *hame* = anima, le corrige cependant en *home*, ce qui est inutile ; on peut même garder *nul ; ame* dans ce sens est souvent accompagné d'adjectifs masculins. — 363 l. *Et por lui* (= la reine) *qu'i*[*l*] *ot* [*tant*] *amee*. — 408 *Que son droit chemin a perdue*, corr. *sa droite voie*. — 477 *Quant s'aparceut qu'estoit deceus* (*: eus*), l. *de ceus :* « quand il reconnut ce qui en était de ces gens ». — 518 l. « *Mes folement*, » *dist Clement*, « *voir* ». — 606 *uenaison*, l. *ueniaison* (*venjaison*). — 817 *Li auques*, l. *Li auquant*. — 1050 la leçon du ms. : « *Ahi !* » *fait il*, « *com fait musart !* » est bonne, et la corr. *fau* plus qu'inutile. — 1054 ms. *se cues*, éd. *Se cum es ;* je lirais plutôt *Se cures* (« et occupez-vous de votre métier »). — V. 1212 *Que*, l. *Qui est*. — V. 1373 *Trente fiuz out, qui sunt tracople ;* l'abréviation que l'éditeur a lue *ra* doit être lue *ur : Turcople*. — 1405 *siueroit*, l. *si ueroit*. — Avant le v. 1512 il manque sans doute deux vers où il était parlé du roi d'Ecosse (cf. v. 1543). — V. 1638 *Je le le uos di, rois, saut respit*, l. *Je le uos diroi*(*s*). — 1647 *Et me dist que* [*cil*] *ja ne feussent* ; au lieu de *cil*, suppl. *dui*. — 1653 *Au lit me maintenant mena ;* placer *me* après *maintenant*. — 1666 *Molt par dolente et molt garree ;* je lirais *et esgarree, garree* me paraissant inadmissible. — 1719 *La teste ot longe et galonee ;* l. *La crigne*. — 1736 *Tel*

beaute li ot diex donee Plus qui n'ot femme ne fee, éd. *Plus qu'ele n'ot ;* je ne comprends pas, et je lirais *Plus que n'ot onc.* — 1737 *Atorne fu tre noblement*, corr. *Atornee fu noblement.* — 1922 ms. *Ici ne*, éd. *Ci ne*, je lirais *Il n'i.* — 2000 *Ne ne se remust a estrous, Ne plus que se* [*ce*] *fust un tors ;* mais l'*o* ouvert de *tors* ne peut rimer avec *estrous ;* l. *que se fust une tors* (cf. 2530). — 2210 *l'a repaumie*, l. *la r.* — 2370 *Et la mere que t'aporta*, corr. *te porta.* — 2433 *en .III. moites ;* le *sic !* mis à la note ne suffit pas ; il faut lire *en .II.* — 2440 *se ficha*, l. *s'aficha* (cf. 2463). — 2516 *Nenil, cist dex me p. s.* — 2585 *D'un uermeil porpre d'Alixandre, Qui fu oures en Salemandre ;* M. V. se demande ce qu'est ce pays : il faut *salemandre ;* on prétendait avoir des étoffes de « laine de salamandre ». — 2613 l. *Molt* (*a*)*menes ore uostre gas.* — 2262 *Quant voit la pucele s'aira ;* le sens, la grammaire et la mesure sont choqués ; l. *laira* (cf. 2697). — 2830 *Ainsi se* (*con*)*plaint la damoisele. Tantost une pucele apele, Son lit comande a retorner ; Et .v. puceles le uont parler ;* l'éditeur corrige *Cele le ua aparailer*, en se reportant au v. *Tantost une pucele apele ;* mais la correction est bien violente, *apareillier* ne rime pas avec *retorner*, et quelques vers plus loin on voit plusieurs *puceles* occupées à la même besogne : *Son lit comande a retorner ... Celes li vont aparailler.* Il manque probablement quelque chose au premier passage. — 3057 *me firent*, l. *m'en firent.* — 3374 *Se* [*ne*] *li faites se bien non*, suppl. *vous* au lieu de *ne.* — 3398 l. *et si fait moi* pour *ce fait a moi* qui n'a pas de sens. — 3303 l. *Se mau li faites.* — 3430 l. *deliurement ?* — 3592 *Dagonbers escria moi moi, Car il veult bien que l'en l'oi ;* M. V. corrige : *D. crie : « A moi, ami ; »* je ne m'explique pas comment il entend le vers suivant, pour que *oi* rime avec *ami.* Il faut : *D. escria Monjoie, Car il v. b. que l'en l'en oie* (cf. 4679). — 3787 *Iames mes cuers ne le haita* ne peut subsister ; M. Fœrster lit *nel haira ;* il faut *ne le harra.* — 3942 *la ens*, l. *la nes.* — 4084-5 l. « *Florens*, » *dist Climens, « soies quois ; Demores a Dieu ; je m'en uois. »* — 4214 *deffrema ?* l. *deffera ?* — 4168 *matere*, l. *manere* (cf. 4202). — Le v. 4595 ne peut rester tel qu'il est, mais je ne vois pas la correction.—V. 4701 *Gardes la corone de uertu ;* pour avoir la mesure, M. V. supprime *la*, mais ce n'est pas possible ; je lirais *a vertu*, « par un miracle ». — 5266 *De Paris issent sant targier Contre le rois de Rome gouerner ;* je lirais *Contre le roi et sa moillier ;* il est vrai que la faute du ms. est difficile à expliquer.

Les « Remarques » sont surtout critiques et paléographiques ; celles qui sont explicatives pourraient être plus abondantes. Sur *mugelias*, v. 441, cf. *mugueliot, Bibl. Ec. ch.*, XL, 552. — Sur le v. 1141, *La char ne vaut pas une mufle*, M. V. remarque : « Littré n'a pas cette locution. » Il aura sans doute cherché à *mufle ;* mais comme la rime est *escoufle*, c'est de *moufle* qu'il s'agit ici, et Littré a précisément un exemple de Deschamps. — *Tatellie*, au v. 1316, est bien plus probablement la Tartarie que la ville d'Attalia. — Sur *vengier Foré*, au v. 2277, il fallait citer avant tout le passage d'*Aiol* et le commentaire qu'en ont donné les éditeurs. — V. 2607 *Cist chevaliers molt nos esmaie, Molt seroit bons a treu de haie ;* M. V. se demande si *treu de haie* veut dire « épouvantail », et M. Fœrster, si *treu* n'est pas simplement « trou ». Ce dernier a visiblement raison ; le sens est : « Il serait bon à mettre [comme épouvantail] devant une brèche de haie. » — V. 2755, 3857, 3889, 3944 se trouve dans le texte la

locution *en ondé*, sur laquelle M. Fœrster fait cette remarque : « Cheville, non signalée jusqu'à présent. Faut-il en rapprocher *n'en ondes ne en une maniere* = *nec semper nec eodem modo* dans *Ezechiel*, 5, 19? » Et aux *Additions*, p. xix, il ajoute : « Cf. Settegast, *Zeitschr.* 2, 313 *ondee* et *Rom.*, 7, 631. » La méprise est bizarre pour un philologue aussi versé dans notre ancienne langue que l'est M. Fœrster. Il suffit, dans les quatre passages en question, de déplacer les guillemets mal mis par l'éditeur, pour que la vraie valeur de *enondé* apparaisse :

2755 « Peres, » dist Florens, « enonde,...
3857 « Dame, » dist Florens, « enonde,...
3889 Si dist a Florent : « Enonde,...
3944 « Dame, » dist Florens, « enonde,...

M. V. ne rouvre partout les guillemets qu'au vers suivant. Il faut évidemment imprimer comme je viens de le faire : *enonde* est une manière fréquente d'écrire *en non Dé*, « au nom de Dieu ». — Les v. 3195-6 sont ainsi conçus : *Lors font li barons tel risee Qui bien dura une luee.* La remarque porte : « Un rire qu'on pouvait entendre d'une lieue de loin. » Non, mais « qui dura le temps qu'on met à faire une lieue, » soit une heure.

Le glossaire n'est qu'une liste des mots qui ont paru intéressants. Je l'aurais voulu plus riche. Ainsi il me semble que *canole* 2462, *harnoise* 3105, *prendre* 2376 au sens de « recevoir des coups », etc., auraient dû y figurer. — L'index des noms propres, qui suit, paraît complet et est fort utile.

G. P.

Aus Dante's Verbannung. Literarhistorische Studien von Paul Scheffer-Boichorst. Strassburg, Trübner, 1882. In-8°, viij-254 pages.

Ceci est un recueil d'études détachées qui ne forment point un livre. Ces études ont pour objet : I les dernières années de la vie de Dante ; II l'époque de la composition du traité de la Monarchie ; III la lettre à Can Grande della Scala ; IV la lettre à Guido da Polenta ; recherches sur son authenticité ; V la Vie de Dante par Boccace ; recherches sur le rapport des deux textes qu'on en possède ; VI la lettre de frà Ilario. Ce sont là des sujets rebattus et qu'il n'est permis de traiter à nouveau qu'à la condition d'avoir quelque chose de neuf et d'assuré à dire. Je crains malheureusement que les recherches de M. Scheffer-Boichorst ne laissent pas une opinion très favorable aux savants qui sont au courant des travaux innombrables qu'on a composés sur les mêmes matières. De ces recherches, comme de beaucoup de livres qu'on publie sur Dante, on pourra dire que ce qui s'y trouve de bon n'est pas neuf, et que ce qu'il y a de neuf n'est pas bon. On aura le droit d'être d'autant plus sévère que l'auteur se montre plus désagréable, je dirais volontiers plus impertinent, à l'égard des savants dont il ne partage pas les opinions. Dès la première page de la préface on se heurte à une note qui donne comme le ton de l'ouvrage. Dans cette note, M. Sch.-B. nous fait savoir que depuis longtemps il avait l'intention de publier une nouvelle étude sur la « prétendue chronique de Dino Compagni ». Il ajoute que la partie de ce travail qui a pour objet de répondre aux critiques de M. Hegel est depuis un an dans son pupitre ; que maintenant

il devrait s'occuper de M. del Lungo, mais qu'on ne peut pas exiger qu'il se mette à examiner les nombreuses pages que ce Florentin a consacrées à la louange de Dino et à la critique de lui, Scheffer-Boichorst : il attendra donc qu'un critique allemand lui ait facilité la besogne, en lui indiquant les passages véritablement importants. — Ce sont là les nouvelles manières allemandes. Mais quelles accusations de légèreté et de chauvinisme seraient venues d'Allemagne, si un savant ou français ou italien s'était permis de s'exprimer avec ce sans-gêne !

Je ne me propose pas d'examiner en détail cet ouvrage, qui m'a paru, lui aussi, avoir de bien nombreuses pages, eu égard à ce que ces pages contiennent : je veux seulement appeler l'attention sur deux ou trois points. Le premier chapitre commence ainsi : « Le poète banni se tenait devant l'église de Santa Croce, « monastère de la Lunigiana. Ses regards attentifs, pleins d'admiration peut-« être, se reposaient sur l'édifice : il était si profondément plongé dans sa con-« templation, qu'il n'en sortit pas lorsqu'un moine, survenant, lui demanda : « Que cherches-tu ? Ce fut seulement lorsque ce moine eut renouvelé sa question « que Dante vit qu'il y avait quelqu'un auprès de lui et répondit : La Paix ». Tous ceux qui savent l'histoire de Dante reconnaîtront dans ce début quelque peu théâtral l'adaptation d'un passage de la célèbre lettre de frà Ilario à Uguccione della Faggiuola. Actuellement on peut dire que tous les critiques de quelque autorité sont d'accord pour la considérer comme apocryphe. Il suffit d'avoir un peu le sens des choses du moyen âge pour y reconnaître, à la première lecture, un pur exercice de rhétorique. Mais M. Sch.-B. croit avoir démontré qu'on a fabriqué au XVIIe siècle la chronique de Dino Compagni dont il existe un ms. du XVIe siècle et un autre du XVe ; il était donc naturel qu'il crût à l'authenticité d'un document qui, si on l'envisage d'après les principes de la critique vulgaire, ne peut qu'être déclaré apocryphe. C'est toujours de la critique à rebours. Le chapitre que l'auteur a consacré à la démonstration de l'authenticité de ce document est certainement bien singulier. La lettre d'Ilario est transcrite dans le ms. XXIX, 8 de la Laurentienne, celui d'après lequel j'ai publié dans notre dernier numéro la traduction latine de quelques pages du *Fuerre de Gadres*. Selon une opinion assez généralement accréditée, bien qu'elle ait été récemment combattue par M. Kœrting, ce ms. aurait appartenu à Boccace. Ce qui est sûr, c'est que Boccace a fait usage de la lettre de frà Ilario dans sa Vie de Dante. Les choses étant ainsi, M. Sch.-B. s'attache à démontrer contre M. Kœrting, qu'il malmène très fort, que le ms. en question a appartenu à Boccace, que la lettre contenue dans ce ms. est antérieure à la rédaction de la Vie de Dante, qu'elle ne peut avoir été fabriquée d'après cette vie, que par conséquent elle est authentique. En somme, ou bien Boccace a fait usage de la lettre, et alors elle est authentique, ou bien elle a été fabriquée d'après Boccace. Le vice de ce dilemme, c'est que la première partie n'a pas nécessairement la conclusion que lui suppose l'auteur. On peut reconnaître que Boccace est le plus ancien possesseur du ms. de la Laurentienne, qu'il y a trouvé la lettre d'Ilario, sans admettre pourtant l'authenticité de cette pièce. Le faux peut aussi bien avoir été fait au milieu du XIVe siècle qu'après la mort de Boccace. Aussi s'est-on fondé, pour contester l'authenticité du document,

sur des arguments tirés de caractères intrinsèques, comme on dit en diplomatique. Ces arguments M. Sch.-B. ne les ignore pas. Il les résume d'une façon intentionnellement burlesque en quelques lignes (p. 242), et croit les avoir réfutés en disant : « Ce sont là des considérations qui sembleront peut-être très « importantes à d'autres, mais que je dois éliminer en rappelant qu'un enfant « peut questionner en un moment plus qu'un sage ne peut répondre en un jour » (p. 243). Il est visible que M. Sch.-B. n'a pas le sens du ridicule.

Parlons de choses sérieuses. Le ms. XXIX, 8 de la Laurentienne, contient d'autres documents dantesques que la lettre de frà Ilario, à savoir trois lettres de Dante[1], et les églogues latines de Giovanni del Virgilio et Dante. On y trouve malheureusement aussi une lettre de Frédéric II, qui est si évidemment un pur exercice de rhétorique que M. Sch.-B. lui-même ne s'y tromperait peut-être pas[2]. Ces divers documents sont d'une même écriture, qui pourrait bien être (j'ai pour le supposer des motifs autres que ceux invoqués jusqu'ici) celle de Boccace lui-même. Je ne puis dissimuler que la présence dans le même ms., à peu de pages d'intervalle, de documents aussi certainement apocryphes que la lettre d'Ilario et la lettre de Frédéric II d'une part, des trois lettres de Dante et des églogues latines d'autre part, constitue à mon avis une présomption peu favorable à l'authenticité des derniers de ces documents. On ne peut s'empêcher de remarquer que l'objet des églogues et de la lettre d'Ilario est le même : excuser Dante de n'avoir pas composé la Comédie en latin. La question que je viens de soulever en passant est trop grave pour être discutée incidemment, et d'ailleurs c'est à des « dantophiles » plus expérimentés que moi qu'il appartiendrait d'y répondre. Je me borne à dire que les documents dantesques que renferme le ms. Laurentien ne doivent pas être étudiés isolément les uns des autres et que, pour en apprécier la valeur, il y a lieu de commencer par se rendre un compte exact de la composition du ms. susdit. Il y a là matière à un travail préliminaire qui n'a pas encore été fait.

Dans un appendice qui termine l'ouvrage, M. Sch.-B. se livre à l'encontre de M. Wegele, l'historien de Dante, à une polémique assez vive sur la question de savoir si le séjour de Dante à Paris doit être placé avant 1300 ou pendant les années d'exil. Mais il ne paraît pas se douter que la question est maintenant de savoir si réellement Dante a séjourné à Paris. Ce qu'il dit, p. 250-1, de Siger de Brabant est terriblement arriéré, et il ignore complètement que depuis la publication du poème intitulé *Il Fiore* on sait que Siger finit ses jours, de mort violente, en Italie, à Orvieto. Dante a donc pu connaître ce personnage sans avoir été à Paris (cf. *Rom.* X, 461).

En somme, ce livre ne peut être d'aucun profit pour personne, l'auteur compris.

P. M.

---

1. Les nos IV, IX et X de Fraticelli.

2. C'est du reste un document curieux. En voici le début : « Frederichus Dei gratia « Romanorum imperator, clericis Romane ecclesie, cum Laçaro quondam paupere eternam « habere requiem! Loquar ad dominos meos quamvis sim pulvis et cinis, sed ut jumen- « tum factus sum apud vos. Tamen homines et jumenta salvabit Deus..... »

PÉRIODIQUES.

I. — Revue des langues romanes, 3e série, t. VIII. Juillet 1882. — P. 5. P. Guillaume, *Le mystère de saint Eustache*[1]. — P. 20. Durand (de Gros), *Notes de philologie rouergate* (suite). L'auteur veut bien reconnaître qu'il s'est trompé en assignant à *caylar* une origine celtique (voy. *Romania*, IX, 153). Mais il ne se rend pas le moins du monde compte de la façon dont *castellare* est devenu *caylar*, il mêle les questions les plus diverses et aboutit à une complète confusion. Pour ne citer qu'un détail, de ce que dans le Cartulaire de Conques des noms propres féminins offrent la déclinaison germanique (*Aiga-Aigane*, *Berta-Bertane*), il conclut « que ceux qui commettaient ce germanisme parlaient tudesque ». Par conséquent, *castlare* (au lieu de *castellare*) est une « prononciation tudesque » (p. 27). Tout cela n'est point à discuter. — P. 29-35. A. Mir, *Glossaire des comparaisons du Narbonnais et du Carcassez*. Nous en sommes à l'*F*. — P. 44. A. R.-F., *De l'emploi de l'article dans la comparaison « es poulida couma un sòu »*. — P. 49. C. C., *Sur le roman français de* Joufroi. — Bibliographie. *Franzœsische Studien*, III (A. B.).

Août 1882. — P. 53-70. *Le Mystère de saint Eustache* (suite). — P. 94-7. J.-P. Breu, Lettre sur l'utilité qu'on peut tirer des patois du Midi pour déterminer l'orthographe de mots français, dans les cas où cette orthographe n'est pas indiquée pour la prononciation. Ainsi, par ex., on saura qu'il faut mettre un accent circonflexe sur *Pâques* en songeant au patois *Pascos*. Les remarques que contient cette lettre sont assurément judicieuses, mais elles sont par trop élémentaires. — P. 97. A. Roque-Ferrier, *Le nom provençal de l'aubépine*. — P. 99. Clédat, *Sur un dicton auxerrois du XIIIe siècle*. Voyez ci-dessus, p. 572-9.

---

1. A propos de cette publication, je dois rectifier une assertion émise par M. l'abbé Guillaume dans le numéro de mars 1882 de la *Revue des langues romanes*, mais à laquelle je n'avais pas fait suffisamment attention en rendant compte de ce numéro ci-dessus, p. 440. M. l'abbé G. s'exprime ainsi (n° sus-indiqué, p. 112) : « Le mystère de saint Pierre et de saint Paul et celui de Saint-Pons, confiés dès 1870 à M. Guiffrey, sénateur des Hautes-Alpes, sont actuellement entre les mains de M. P. Meyer, qui, m'assure-t-on, les publiera bientôt dans la collection des *Anciens textes français*. » M. l'abbé Guillaume n'a pas été exactement renseigné. Ces deux mss. n'ont jamais été entre mes mains, sinon dans la salle de lecture du département des mss. de la Bibliothèque nationale, et pour quelques instants. Déposés provisoirement à la Bibliothèque, ils n'en sont jamais sortis. C'est là aussi qu'ils ont été étudiés par M. Petit de Julleville. D'autre part, je dois confesser que mes confrères du conseil de la Société des anciens textes se montrent très réfractaires à l'idée de publier ces deux mystères aux frais de la Société. Les échantillons que je leur en ai communiqués ne les ont pas convaincus de l'urgence de cette publication, de sorte que j'ai renoncé à présenter à ce sujet une proposition formelle.

Septembre 1882. — P. 105. C. Chabaneau, *Fragments d'une traduction provençale de* Merlin. C'est la réimpression améliorée du fragment dont nous avons annoncé ci-dessus, p. 450-1, la première édition, due à M. l'abbé Guillaume, en indiquant l'ouvrage auquel appartient ce fragment. Ce fragment, comme texte, n'a aucune importance ; ce qui est intéressant, c'est son existence même, en ce qu'il prouve que *Merlin* a été traduit en provençal. Une seconde édition n'était donc guère nécessaire, et on aurait préféré quelque chose de plus nouveau. En tout cas M. Ch. eût bien fait d'attendre qu'il eût pu se procurer le texte français de Merlin, sans lequel la restitution de la version provençale est impossible. — P. 116. Mir, *Comparaisons populaires*, etc. (suite). Lettre *G*. — P. 125-35. J. Brunet, *Etude de mœurs provençales par les proverbes et dictons*.— P. 145. E. Rigal, *Elocher* = exluxare. Cette étymologie est spécieuse. Elle soulève toutefois deux graves difficultés. La première, dont M. R. s'est aperçu, est « qu'il n'y a pas d'*s* dans *elocher* ou dans *locher*. » M. R. répond en disant que ces formes sont modernes et que « l'*s* primitive est tombée comme dans *louche*, *mèche*, etc. » Il cite à la vérité une forme *eloschez* dans le principal ms. de Joinville, mais c'est un ms. de la seconde moitié du XIVe s., et il ne fallait pas passer sous silence tous les exemples anciens cités par Littré sous LOCHER, par Du Cange sous ELOCHARE et sous ESLOCHER (au t. VII de l'édition Didot), par M. Godefroy sous ALOCHIER. Je tiens donc que *eloschez* avec *s*, est une forme toute accidentelle, qui n'a point d'autorité. La seconde difficulté, que n'a pas prévue M. R., est que l'*o* de *loche*, *esloche* est ouvert, comme le prouvent les rimes avec *cloche* (Littré, sous LOCHER), avec *descochent* (Guill. Guyart, v. 8175), etc. Il est donc impossible que cet *o* ouvert représente l'*u* de luxare. Il ne sert de rien de dire : « L'*u* devient *o* (quel *o* ?) comme dans *muttum = *mot*, crupta = *grotte*, etc., » car *grotte* vient de l'italien *grotta*, et *mot* présente un cas tout spécial, sur lequel voy. *Romania*, X, 58.

P. M.

II. — ZEITSCHRIFT FÜR ROMANISCHE PHILOLOGIE, VI, 2-3. — P. 177. Freymond, *Sur la rime riche dans les anciens poètes français jusqu'au commencement du XIVe siècle* (fin). C'est un travail bien fait, qui devra être soumis sur quelques points à une révision attentive, mais qui dès à présent est utile et donne de bons résultats. L'auteur a mis hors de doute (toute cette première partie, sur les théories de la rime au moyen âge, aurait pu être mieux disposée, mais est fort méritoire) que les expressions de rime *consonant* et *léonine* (et non *léonyme*, comme on l'a voulu et comme quelques-uns écrivent encore ; l'a. fr. *léonime* ne prouve pas plus une *m* étymologique que *venimeux*, *latimier*, etc.) ont été empruntés par les versificateurs français à la technologie de la versification latine, et qu'elles désignent proprement la rime qui porte sur une syllabe et celle qui porte sur deux. Les rimes féminines comptaient jadis toujours pour deux syllabes ; M. Fr. a très bien vu ce point important. Les deux points qu'il ne fait qu'indiquer en terminant, et qui en effet sont en dehors de son sujet, — les rimes imparfaites *et leurs conditions* dans la poésie du moyen âge et les rimes composées du même mot deux fois répété, — mériteraient d'appeler des recherches spéciales. — P. 216. C. Michaëlis de Vasconcellos, *Palmeirim de*

Inglaterra (fin). Dans cette longue étude, pleine de savoir et de critique, mais qui dépasse un peu nos limites, Mme M. de V. met hors de doute le fait que ce célèbre roman a été originairement composé non pas en espagnol, comme on l'a souvent et récemment prétendu, mais en portugais, par Francisco de Moraes, entre 1540 et 1546 (je note en passant qu'une des filles d'honneur de la reine Léonor, femme de François Ier, s'appelait réellement *Torcy :* c'est celle dont Moraes fut épris ; Marot lui a adressé, en 1538, une de ses *Etrennes*). — P. 256. Zeitlin, *Les adverbes de temps en ancien français* (première partie). — P. 256. Decurtins, *Une coutume de Sürsetta ;* traduction, faite au commencement de ce siècle, d'un texte juridique allemand. — P. 325. Ulrich, *Trois miracles de Gautier de Coincy*. L'abbé Poquet, dans sa détestable édition des *Miracles de la Vierge*, en a omis trois, qui, comme dit le nouvel éditeur, ne lui semblaient que modérément à l'honneur de la vierge Marie : ce sont d'ailleurs trois légendes bien connues au moyen âge (la Bourgeoise de Rome, l'Abbesse grosse et la Nonne qui quitte son couvent pour se marier). M. U. a bien fait de les publier ; mais il aurait pu mieux faire que de les imprimer d'après un seul ms. avec quelques variantes d'un autre. Son texte est lisible, mais serait susceptible d'améliorations. III, 170, il fallait imprimer *m'ir* et non *mir*. — P. 347. Martin, *Une fable de Renart*, spirituelle petite pièce, déjà publiée par Chabaille d'après l'unique ms. de Paris, et réimprimée avec des améliorations. Notons que ce qui concerne la « Mesnie Hellequin » est bien connu et se trouve notamment imprimé dans Le Roux de Lincy, *Livre des Légendes*, p. 240-42. — P. 353. Lindner, *Un calendrier français du commencement du XIVe siècle*. Un travail d'ensemble sur les anciens calendriers français serait très intéressant ; des publications isolées comme celle de M. L. (d'après un ms. de Rostock) ne sont que des matériaux utiles ; le commentaire dont il l'accompagne montre qu'il n'a pas toujours eu les renseignements et les connaissances nécessaires (voy. p. 359 sa réflexion sur *la Typhaine*). — P. 372. Vising, *Sur le français pour á latin*. Ce travail est fait avec soin et conscience et prouve une lecture attentive de la plupart des travaux antérieurs, déjà nombreux, sur ce sujet ; mais il n'apporte rien de bien nouveau. Que le roman *primero* prouve que l'*a* de *ari* était devenu *è* « und zwar durch Umlaut », c'est ce que j'ai contesté (*Rom.* IX, 330) et conteste encore absolument. La différence entre *otriier* et *otrei*, regardés comme double forme originaire, n'est pas expliquée. Si *berger* pour *bergier* est dû à l'influence de *manger* pour *mangier*, pourquoi n'a-t-on pas *mercer* sous l'influence de *percer ?* (la part de la phonétique et de l'analogie avait été clairement faite par L. Havet, *Rom.* VI, 324). M. Grœber a joint au travail de M. Vising quelques notes rectificatives ; c'est à tort qu'il lui attribue, p. 381, une erreur qu'il n'a pas commise.

Mélanges. I. *Histoire littéraire*, 1. P. 386. Suchier, *Johan de Thuin ;* un « Jean, avoué de Thuin », figure dans des textes de 1277 ; il n'y a aucune raison de croire que ce soit l'écrivain Jean de Thuin : *de Thuin* est le nom de celui-ci, et non de l'autre. — 2. P. 387. Bartsch, *Le plus ancien essai d'une traduction allemande de Dante ;* quelques vers dans un ms. du XVe siècle. — 3. P. 387. Schultz, *Sur Jehan Bodel ;* conteste avec vraisemblance la date de 1187 donnée à une pastourelle attribuée à ce poète ; mais si elle est de 1210,

elle n'est pas de lui (voy. *Rom.* IX, 219). — II. *Bibliographie.* 1. Bartsch, *Un manuscrit du* Brut *de Wace;* ce ms., qui est à Séville, est bien connu (voy. Graux dans les *Archives des Missions,* 3e série, V, 129; *ibid.*, VI, 269, et la fin du *Vorwort* de M. Andresen à son édition du *Rou*). — 2. P. 390. Stengel, *Le ms. Rawlinson Miscellanea* 1270 (*anc.* 1262). C'est une série de fragments français, anglais et hollandais. M. Stengel énumère les français et en publie deux. M. St. conjecture que le n° 4*a*, qu'il publie, appartient à une suite de l'*Ypomedon* de Huon de Rotelande (dont un fragment est joint à celui-là); il a raison, mais il aurait pu aller plus loin, et y reconnaître un fragment du *Protesilaus* du même auteur, d'autant plus que le passage même contenu dans le fragment Rawlinson a été publié en partie par La Rue, *Essais,* t. II, p. 294. Le n° 7 contient des fragments du roman de la *Rose*, comme l'a reconnu l'éditeur; mais il en est de même du n° 6, qui présente même un des passages les plus connus (éd. Michel, t. II, p. 37). — III. *Textes.* 1. P. 397. Stengel, *Fragment de la chanson de la* Mort Aimeri de Narbonne; d'après un ms. de Düsseldorf, avec les variantes des quatre mss. connus, d'après lesquels M. Couraye du Parc est en train d'imprimer ce poème. — 2. P. 403. Stengel, *Fragment de* Garin de Monglane; d'après un ms. de Trèves, avec les variantes des mss. de Paris, Rome et Londres. — 3. P. 413. Bartsch, *Chansons populaires italiennes;* quelques couplets tirés d'un ms. de Munich du XVIe siècle. — III. *Critique des textes.* 1. P. 415. Fœrster, *Sur la quatrième édition de la* Chrestomathie française *de Bartsch;* remarques critiques sur divers morceaux, les *Lois de Guillaume* (comme il n'y en a pas de mss. anciens, on ne pourra jamais s'en servir comme texte de langue: 51, 14, Schmidt *en lest*, B. *en leist*, F. *en feïst*, il faut sans doute *en left* anglo-norm. pour *en liet*), le fragment d'un poème dévot, le *Tristran*, l'*Eneas*, le *Guillaume d'Engleterre* (nous apprenons ici que M. F. possède une collation du second manuscrit de ce poème), et l'*Alexandre*. — 2. P. 419. Tobler, *Sur l'*Ysopet *de* Lyon (p. p. Fœrster); remarques critiques sur le texte. — 3. P. 422. Fœrster, *Sur le v.* 5 *du fragment d'*Alexandre *de la Laurentienne; Poyst lou me fay menfirmitas* signifierait: « puisque ma maladie me fait du loisir ». Cette explication est préférable à celles qui ont été essayées, mais elle n'est pas si sûre que le croit son auteur, et soulève diverses objections, notamment sur le sens de *faire lou,* qu'on trouverait difficilement ailleurs. — V. *Etymologies.* 1. P. 43. Schuchardt, *Etymologies espagnoles. Brincar* (esp. pg. « sauter ») viendrait de l'anc. irl. lingim pour blingim, ce qui appuierait l'hypothèse de l'auteur (voy. *Rom.*, IX, 480) pour *aller* (?). *Losa* esp., pg. *lousa* est rapproché fort heureusement de lapides lausiae dans la Table d'Aljustrel. — 2. P. 424. Schuchardt, *Sur trois étymologies de M. Fœrster* (voy. *Rom.* XI, 445), *rincer* (de re-initiare?), *assener* (on peut défendre l'étym. assignare), *enclenque* (M. Sch. combat comme moi la théorie de M. F., mais il a tort à mon sens de lui concéder l'intercalation de *n* devant *s*). — 3. P. 425. Baist, *Etymologies: juc* (= got. néerl. juk), *chiappare* (rattaché à l'onomatopée allem. klapp), *bucherame* (le fr. *bourracan* confirmerait l'étymologie donnée par l'auteur, voy. *Rom.* XI, 442; mais c'est un autre mot), *garzone* (le rapprochement avec l'esp. *garza,* héron, est peu probable; quant à *gars*, *garçon*, je prends cette occasion de dire que l'étymo-

logie de Diez, carduus, est de tous points inacceptable, et que le mot doit être d'origine germanique : si la forme *warçon* donnée par Roquefort est authentique, c'est un mot commençant par *w* qu'il faut trouver, car Diez a certainement tort de dire, s. v. *gallopare*, que *g* peut passer à *w* comme *w* passe à *gu* puis à *g* ; toute l'histoire de ce mot est à reprendre), *izza*, *adizzare* (du fr. *ça ça ?*), *enclenque* (longue réfutation de la théorie de M. Fœrster ; nouvelle étymologie proposée : b.-lat. encleticus). — 4. P. 435. Horning, *Etymologies françaises :* M. H. tire *souspeçon* de suspectionem, ce qui est vraisemblable, et *nourriçon* de nutricationem, ce qui est inadmissible.— 5. P. 436. Suchier, *Etymologies françaises : évanouir* (excellentes remarques sur le rapport de *surrexi*, *engenui*, *évanoui(r)* avec les formes latines surrexit, genuit, evanuit, employées dans certains offices solennels ; on pourrait y joindre *bene(d)isqui* = benedixit et *vesqui*, qui dérive de même de vixit, et qui a engendré *nasqui*), *juif* (vient de *juive* pour *juiue* donné comme fém. à *juiu ;* très judicieux ; mais *pif* doit être jugé de même : pia n'a rien donné directement non plus que judaea, on a tiré de *piu* un fém. *piue*, puis *pive*, d'où *pif*). — VI. *Grammaire.* 1. P. 439. Horning, *Sur la déclinaison française et provençale.* Excellent chapitre de grammaire : l'auteur montre que dans la 3e déclinaison latine les noms seuls de personnes ont conservé (et encore pas tous) la distinction des deux cas, et il propose ingénieusement d'expliquer ainsi, ces noms (sauf soror) étant tous masculins, le changement de genre des abstraits comme dolore, qui, n'ayant pas de cas, ressemblaient à des féminins, notamment à virtute, bonitate, etc. J'ajoute que cette conservation du nominatif pour les noms de personnes a, comme je l'enseigne depuis longtemps (et cf. Cornu, *Rom.* XI, 79), pour cause l'emploi de ce nominatif comme vocatif ; la même raison a fait conserver la forme du sujet en français moderne pour tous les noms qui la présentent au lieu de celle du régime et qui sont tous des noms de personnes (*fils queux ancêtre chantre cuistre geindre maire pâtre peintre pître prêtre sœur traître, Charles Jacques Georges Jules Gilles*, etc.) ; *sire* fait encore fonction de vocatif ; *on* seul fait fonction exclusive de sujet. Je ne comprends pas que M. Horning, après M. Fœrster et avec M. Grœber, cherche l'explication de *Aldain* ailleurs que dans *Aldân* (cf. *Rom.* VI, 470). — 2. P. 445. Suchier, *Exclamation avec* quel *en ancien français* (le nom est toujours au cas-régime).

Comptes-rendus. P. 447. *Les littératures populaires de toutes les nations*, VI-X (Liebrecht). — P. 459. P. Fœrster, *Spanische Sprachlehre* (Baist : laisse à désirer comme histoire et comparaison). — P. 462. Constans, *la Légende d'Œdipe* (Stengel : bienveillant). — P. 467. Wœlfflin, *Ueber die alliterirenden Verbindungen der lateinischen Sprache* (M. Grœber donne à ce propos une liste de locutions allitératives en ancien français « pour faire un commencement » ; cf. ci-dessus, p. 577). — P. 470. Koschwitz, *Les plus anciens monuments de la langue française* (Grœber). — P. 471. Stengel, *Ausgaben und Abhandlungen*, I (Grœber). — P. 476. *Romania*, 39, 40 (observations et discussions de MM. Grœber, Baist, Kœhler, Varnhagen, Suchier). — P. 484. *Romanische Studien*, XVI (Grœber : compte-rendu fort instructif). — P. 491. *Romanische Forschungen*, I, 1 (M. Grœber, à propos de l'article de M. Dietrich sur les répétitions dans les chansons de geste, écrit lui-même toute une dissertation, sur laquelle j'aurai l'occasion de revenir quelque jour). — G. P.

III. — Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — 7. Juillet. Col. 271. Thurneyssen, *Das Verbum* être (Suchier : ne rend pas suffisamment justice au mérite de ce travail). — C. 308. Fiebiger, *Ueber die Sprache des* Ogier (Stengel). — C. 275. Bartoli, *Crestomazia della poesia italiana* (Mussafia). — C. 279. Morel-Fatio, *Catalogue des manuscrits espagnols* (Baist).

8. Août.— Col. 307. Fœrster, *De Venus la deesse d'amor* (Bartsch).—C. 308. Diez, *Leben und Werke der Troubadours* hgg. von Bartsch ; Brinkmeier, *Die provenzalischen Troubadours* (Neumann). — C. 309. Scheffer-Boichorst, *Aus Dante's Verbannung* (Kœrting : long et important article ; le critique conteste tout ce qu'il y a de nouveau dans le livre et rejette notamment l'authenticité des pièces contenues dans le ms. de la Laurentienne XXIX, 8 ; réponse et réplique dans le nº de novembre, col. 443 ss.). — C. 320. Finamore, *Tradizioni populari abruzzesi*, *I* (Kœhler).

9. Septembre.— Col. 350. *Joseph von Arimathia*, hgg. von Weidner (Bartsch). — C. 352. Rose, *Ueber die Metrik der Chronik Fantosme's* (Vising ; cf. *Rom.* X, 306). — C. 355. Klapperich, *Der altfr. Bedingungssatz* (Settegast). — C. 356. Ardizzone, *Della lingua in cui composero i poeti siciliani del sec. XIII* (Gaspary : l'auteur ne prouve pas sa thèse, qui est en faveur du toscan). — C. 357. De Puymaigre, *Romanceiro portugais ; Chants populaires messins* (Liebrecht).

IV. — Bulletin de la Société des anciens textes français, 1882, nº 2. — P. 43. P. Meyer, *Notice sur un recueil de poésies appartenant à M. d'Arcy Hutton, de Marske Hall (Yorkshire)*. Ce ms., jusqu'à ce jour complètement ignoré, a été exécuté dans la seconde moitié du XIIIe siècle en Angleterre. Il a perdu quelques feuillets. On y trouve : 1º le poème de Guy de Warwick ; 2º la fin du *Brut* de Wace ; 3º la prophétie de Merlin, en vers ; 4º *Florence de Rome ;* 5º une brève chronique (elle n'occupe qu'un feuillet) des rois d'Angleterre jusqu'en 1216. De ces ouvrages, le plus important est sans contredit *Florence de Rome*, dont on ne possédait jusqu'ici qu'un ms. incomplet[1]. Cette notice est accompagnée de recherches bibliographiques et littéraires. En appendice sont publiés des spécimens de quatre autres mss. de Gui de Warwick et du ms. de *Florence de Rome* que possède la Bibliothèque nationale. — P. 69-72. P. Meyer, *Extraits du ms. addit.* 15224 *du Musée britannique*. Ce ms. est un recueil de poésies françaises (rondeaux, ballades, virelais, etc.) exécuté dans le nord de l'Italie au temps de Louis XII.

V. — Transactions of the Philological Society. 1880-1. Part I (1880). — P. 23-41. *On Portuguese simple sounds compared with those of Spanish, Italian, French, English*, etc., by H. I. H. prince L. L. Bonaparte. Dans ce travail, écrit avec beaucoup de précision et de clarté, le prince B. énumère, décrit et classe les sons simples du portugais, se fondant sur la prononciation courante dans la bonne société de Lisbonne. Il trouve en tout 34 sons simples,

1. Celui qui a été récemment donné à la Bibl. nat. Voy. *Romania*, VIII, 475.

dont 15 vocaliques et 19 consonantiques. La description des sons est chose compliquée, quand il s'agit d'une langue où, comme en portugais, l'orthographe officielle est presque aussi défectueuse qu'en français. Le prince B. fait usage concurremment : 1° d'une notation phonétique adaptée au portugais, 2° de la notation *palæotype* de M. A.-J. Ellis, 3° de mots types empruntés à divers idiomes. Divers tableaux complètent cet utile travail. — P. *45-64*[1], *On neuter neo-latin substantives*, by H. I. H. prince L. L. Bonaparte. Les dialectes dans lesquels le prince B. a relevé des traces du neutre (c.-à-d. des plur. en *a*) sont, outre le toscan littéraire, la plupart des dialectes de l'Italie et des îles adjacentes, et le ladin. Il n'y a dans cet article rien de bien nouveau, et le prince B. ne tient peut-être pas assez de compte des recherches antérieures sur le même sujet; toutefois il est de fait que ses collections d'exemples sont beaucoup plus riches que celles de ses devanciers. Mais à la fin, je lis avec étonnement un paragraphe ainsi conçu : « Spanish, Portuguese, Friulano, Occitanian, Catalonian, Modern Occitanian of France, Franco-Occitanian (Ascoli's « Franco-Provenzale »), French, and Wallachian have no neuter plural in *a*... » Que le français n'ait pas de neutres en *a*, cela est assez naturel, puisque l'*a* latin post-tonique s'affaiblit en *e*, mais il en a en *e*, ce qui revient au même. Le prince ignore-t-il que *mille*, et en anc. fr. *charre*, *paire*, etc., sont, pour la forme, des neutres latins? Et en prov. il ne manque point de ces neutres terminés en *a* tout comme en italien ; voy. Mussafia et Tobler dans *Jahrbuch für rom. Literat.*, VIII, 127-8, IX, 116-7; De Wailly, *Bibliothèque de l'École des chartes*, 6e série, IV, 367-70, etc. — 1882-4, *Part I.* Ce volume est entièrement occupé par le rapport annuel du président (pour cette année, M. A.-J. Ellis), qui renferme, entre autres rapports particuliers, un rapport sur la philologie des langues romanes de 1875 à 1882, par M. E. Stengel. C'est la suite des rapports que j'ai rédigés autrefois (cf. *Romania*, III, 428, et IV, 509) pour la même société. Le travail de M. Stengel ne se recommande par aucune qualité bien saillante, mais il est honnêtement fait et dit autant qu'on peut dire en 25 pages. Sans vouloir reprocher à l'auteur des lacunes qu'il serait trop facile et en même temps peu équitable de relever, il sera permis de regretter que l'histoire littéraire ait été introduite — du reste dans une mesure bien restreinte — dans ce rapport, pour lequel la linguistique romane à elle seule fournissait une matière déjà trop abondante. M. St., quoique cherchant visiblement à être impartial, a des entrailles de père pour tous les produits du séminaire philologique de Marbourg. Ainsi il est assez amusant de lui voir expédier en trois lignes la Société des anciens textes français, tandis que chaque minuscule dissertation sortie de Marbourg a sa mention à part, alors même qu'elle serait de bien peu de valeur, ce qui est plus d'une fois le cas, notamment pour la dissertation sur *Gaydon* dont il est question p. 132.

P. M.

---

1. A la fin des fascicules il y a des appendices qui ont une pagination à part distinguée par des astérisques. C'est un système qui n'est bon qu'à compliquer les citations et à mettre les relieurs dans l'embarras.

VI. — Sitzungsberichte der philosophisch - philologischen Classe der K. Akademie der Wissenschaften zu München, 1882. — P. 234-8. K. Hofmann, *Zur Textkritik des « Guillaume le Maréchal »*. Ces quelques pages contiennent environ vingt-cinq corrections soit au texte, soit à la ponctuation des 1,600 ou 1,700 vers que j'ai publiés dans la *Romania* du poème relatif à Guillaume le Maréchal. Entre ces corrections, il en est une bonne : *essoigne* au lieu d'*esloigne*, au v. 8946. Les autres sont inutiles ou même franchement mauvaises. Je citerai quelques-unes de ces dernières. V. 181, il y a dans le ms. : *Yembles de annes ert e proz*. J'ai proposé en note *Yembles d'années*, correction qu'on peut regarder comme certaine. M. Hofmann, qui ne sait pas, apparemment, que *yembles* (ailleurs *gembles*, *giembles*) veut dire « jeune », propose *Qui nobles d'armes...!!* — V. 422-3, *Qu'il en avra maint hurté*, | *Maint entesté et maint plaié*. M. H. propose *entesé* au lieu d'*entesté*. Il faudrait au contraire restituer *entesté* s'il y avait *entesé*, qui n'offrirait ici aucun sens. — V. 6852, *Si com oï avez a tiere;* M. H. corrige *ariere*. Mais s'il veut bien prendre la peine de consulter Diez, *Wœrt*. II *c* au mot *tiere*, il apprendra ce que veut dire ce mot. — L'étymologie de *fegier*, proposée à propos des vers 9095 et 9101, est certainement excellente, mais il a échappé à M. H. que G. Paris l'a déjà donnée et amplement démontrée dans la *Romania*, VIII, 434. — Quant aux modifications que M. H. propose en deux ou trois endroits à la ponctuation, aucune ne m'a paru justifiée. Il est évident par exemple que M. Hofmann ne se rend pas compte le moins du monde de l'emploi que nous faisons en français des deux points. P. M.

VII. — Archivio storico per Trieste, l'Istria ed il Trentino, diretto da S. Morpurgo ed A. Zenatti. Roma, I, nº 2 (novembre 1881). — P. 116. *Antica mariegola istriana*, p. p. M. E. Monaci d'après une copie communiquée par M. Morpurgo, et tirée d'un ms. du XIVe siècle conservé à Capodistria. Règle d'une confrérie religieuse en dialecte vénitien, ou du moins très semblable au vénitien du même temps. L'éditeur a joint à sa publication un dépouillement très bien fait des faits linguistiques que présente ce document. — P. 130. F. Novati, *Poeti Veneti del Trecento. Antonio da Tempo*, *Albertino Mussato*, *Jacopo Flabiani*, *Andrea da Trebano*. Les recherches de M. Novati ont pour point de départ la découverte qu'il a faite à l'Ambroisienne d'un feuillet arraché à quelque ancienne anthologie poétique, lequel feuillet contient entiers ou mutilés huit sonnets, fragments d'une correspondance poétique entre Antonio da Tempo et d'autres poètes de son époque. La publication de ces pièces forme, avec celles que contient l'article suivant, un utile supplément à un traité de *rhythmis vulgaribus* d'A. da Tempo, publié en 1869 par M. Grion. Pour le dire en passant, il y a peut-être excès à qualifier cette édition d' « ottima ».— P. 142. S. Morpurgo, *Rime inedite di Giovanni Quirini e Antonio da Tempo*. Ces poésies sont tirées d'un ms. du Vatican. La publication est accompagnée d'intéressantes recherches d'histoire littéraire. Chemin faisant, l'auteur rectifie une assez grave erreur commise par M. Witte (*Dante-Forschungen*, I, 459) dans la publication d'un sonnet attribué à Dante. Notons aussi, après M. Morpurgo, que Matteo Correggiaio, l'un des poètes qui furent en correspondance poétique

avec Antonio da Tempo, doit être, selon toute apparence, identifié avec le « Mathio Corezaro de Pava » dont le nom est inscrit à la fin du ms. 15 de la bibliothèque des Gonzague (*Romania*, IX, 507). — P. 167-199. A. Zenatti, *Andrea Antico da Montona*, compositeur natif de l'Istrie, qui vivait à la fin du XVe siècle et dans la première moitié du XVIe. Il a gravé la musique de la *Courone et fleur des chansons a troyes* (*Stampato in Venetia in Realto novo per Anthoine del abbate.... Intagliato per Andrea Anticho da Montona nel anno* 1536). — P. 206-219. F. Novati, *Ancora sulla canzone del Bombabà*. Supplément à un article du précédent numéro, cf. *Romania*, X, 633.

I, n° 3 (février 1882). — P. 239-273. *Libro della cittadinanza di Trento*, publié par B. Malfatti. L'éditeur, après d'intéressantes recherches sur l'état de Trente au moyen âge, montre que la proportion des familles italiennes est, dans cette cité, dès le XVIe siècle (le *Libro* commence en 1572) infiniment plus forte que celle des familles allemandes. — P. 313-318. R. Renier, *L'enumerazione dei poeti volgari del trecento nella Landreide*. Extrait de la *Landreide*, poème inédit d'un auteur vénitien dont le nom est inconnu, mais que l'on croit avoir vécu à la fin du XIVe siècle ou au commencement du XVe.

I, n° 4 (mai 1882). — Nous n'avons à mentionner, dans ce fascicule, que le compte-rendu, par M. Malfatti, des *Statuten einer Geissler-Bruderschaft in Trient, aus dem XIV Iahrhundert*, publiés par M. Schneller. C'est un texte intéressant pour la connaissance de l'ancien dialecte de Trente. Ce dialecte paraît plus proprement italien que ladin. P. M.

VIII. — Revue critique, juillet-septembre. — Art. 138. Eyssenhardt, *Rœmisch und Romanisch* (Havet : appréciation sévère). — Art. 158. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, fasc. 1-14 (Thomas). — Art. 184. Meyer, *Ludus de Antichristo* (G. P.). — 195. Mary-Lafon, *Histoire littéraire du midi de la France* (P. M. : livre absurde ; l'auteur a répondu et le critique a répliqué dans le n° de la *Revue* du 23 octobre). — 199. Theal, *Kaffir Folk-Lore* (G. P. : indique une source probable du cycle de *Renart*).

IX. — Literarisches Centralblatt, juillet-septembre. — N° 27. Eyssenhardt, *Rœmisch und Romanisch* (Suchier : article indulgent). — 28. Graf, *Roma nella memoria e nelle immaginazioni del medio evo*, I (grand éloge). — 30. Hofmann, *Altburgundische Uebersetzung der Predigten Gregors über Ezechiel* (Suchier : regarde ce texte comme messin). — 31. Jung, *Die romanischen Landschaften des rœmischen Reiches* (art. sévère). — 36. Brinkmeier, *Die Troubadours* (mauvais). — 38. Stehlich, *Li romanz de la Poire* (Settegast : édition plus que médiocre). — 40. Scheffer-Boichorst, *Aus Dante's Verbannung* (M. Scartazzini, tout en ne partageant pas toutes les idées de l'auteur, trouve ce livre de la plus haute valeur ; il l'appelle « un chef-d'œuvre de recherche pénétrante et d'habile exposition »).

X. — Deutsche Literaturzeitung, juillet-septembre. — N° 28. Miklosich, *Romanische Untersuchungen*, I (Gaster).

CHRONIQUE.

Nous avons perdu l'un de nos plus précieux collaborateurs. M. Victor Smith est décédé le 30 juillet dernier à l'âge de 56 ans, après une longue maladie. C'est surtout grâce à lui que la *Romania* a pu remplir convenablement l'une des parties du programme qu'elle s'était tracé dès l'origine, en annonçant qu'elle se proposait de recueillir, surtout en France, « les contes, les légendes, les chansons du peuple ». La première communication de M. Smith a pris place dans le troisième numéro de notre premier tome (pp. 352-9), et depuis lors il n'est presque pas un de nos volumes qui ne contienne un ou plusieurs petits recueils de chants populaires du Forez et du Velay. Pour s'être voué spécialement à l'étude de la poésie populaire dans deux provinces limitrophes, V. Smith n'en était pas moins très au courant des travaux auxquels a donné lieu la littérature populaire en général. Ses publications étaient accompagnées de rapprochements nombreux et bien choisis. L'un de ses derniers travaux, *Un Mariage dans le Haut-Forez* (*Romania*, IX), porte à chaque page le témoignage d'une remarquable érudition. Outre ses communications à la *Romania*, V. Smith avait publié quelques pièces dans la *Revue des langues romanes*.

— M. Napoléon Caix, professeur à l'Institut royal des études supérieures, à Florence, est décédé le 22 octobre dernier. Né à Bozzolo (Vénétie) en 1845, il commença ses études à Crémone et les termina à Pise où il eut pour maîtres des hommes tels que MM. d'Ancona et Comparetti. Il entra de bonne heure dans l'instruction publique, et fut d'abord chargé de l'enseignement des langues classiques au lycée de Parme. En 1873 il obtint à l'Institut des études supérieures de Florence une chaire de dialectologie italienne, qui fut fondée pour lui. Plus tard cette chaire fut transformée, et prenant un caractère plus général, fut consacrée à la grammaire comparée des langues romanes. Caix a publié dans des recueils périodiques un grand nombre de mémoires et d'articles qui ont pour objet soit l'histoire littéraire, soit le plus souvent la linguistique de l'Italie. Nous en avons analysé le plus grand nombre ici-même, au fur et à mesure de leur apparition (voy. III, 429 ; IV, 146, 297 ; V, 125, 411 ; VI, 464, etc.). Il avait publié, il y a quelques années, une sorte de supplément à la partie italienne du dictionnaire étymologique de Diez. Ce n'était, dans sa pensée, que le spécimen d'un dictionnaire étymologique de l'italien auquel il travaillait activement lorsque la mort l'a surpris. Son travail le plus important reste le livre intitulé *Le Origini della lingua poetica italiana ; principii di grammatica storica italiana ricavati dallo studio dei manoscritti* (Firenze, Le Monnier, 1880, gr. in-8°), ouvrage très étudié et très spécial, qui ne répond toutefois qu'en partie à son titre. Caix était doué d'un esprit ingénieux et indépendant. Un peu aventureux par nature, il a avancé bien des idées qui ne doivent être accueillies qu'avec réserve. Mais il n'avait pas encore donné sa mesure, et on peut dire que les études italiennes ont fait en lui une perte sensible.

— M. Morf, professeur à Berne, va prochainement donner du *Poema de José*, déjà imprimé par Gayangos et Janer, une édition nouvelle, qui présentera un grand intérêt. Le texte y sera reproduit en caractères arabes, tel qu'il se trouve dans le ms. de Madrid, et l'éditeur étudiera exactement la valeur phonétique de cette transcription. Le même savant prépare de nouvelles éditions du *Libro de Alexandre*, du *Rimado de Palacio*, etc.

— M. U. Jarnik, « privat docent » à l'université de Vienne, auteur de plusieurs bons travaux dont nous avons entretenu nos lecteurs, vient d'être nommé professeur extraordinaire de philologie romane à l'université tchèque de Prague.

— M. Fr. Neumann, l'un des directeurs du *Literaturblatt für germanische und romanische Literatur*, auteur d'un bon mémoire sur le dialecte picard (voy. *Rom.* VII, 479), a été nommé professeur extraordinaire à l'Université de Heidelberg, où il était *Privat Docent*.

— M. Stengel fait dans la *Zeitschrift* (V, 381) la remarque suivante : « A propos de la nouvelle donnée par la *Romania* (X, 453), que M. Bonnardot a été chargé d'une mission à Turin pour y copier le ms. de *Hervi de Metz*, qui s'y trouvait, je ferai observer que la *Romania* a déjà, il y a des années, annoncé l'édition de *Hervi de Metz* de Bonnardot comme sous presse. C'est donc sans doute la dissertation de Hub qui a fait comprendre à Bonnardot la nécessité de ne pas négliger T (le ms. de Turin).» — Il est vrai que la *Romania* a annoncé en 1878 (VII, 350) non pas que l'édition de *Hervi*, par MM. Bonnardot et de Bouteiller, était sous presse, mais qu'on allait la mettre sous presse. Ce qui empêcha de le faire fut précisément la connaissance du ms. de Turin. M. Bonnardot dut attendre pour le consulter qu'il pût trouver le loisir d'aller à Turin ; il avait d'abord espéré obtenir en prêt le ms. et avait adressé une demande officielle en ce sens ; la réponse, après avoir beaucoup tardé, fut négative. M. Bonnardot adressa alors au Ministre de l'Instruction publique, en avril 1881, une demande de mission ; elle lui fut accordée en juin, et il exécuta la copie du ms. à Turin aux mois d'août et de septembre. La mention dans la *Romania* (VIII, 635) de la dissertation de M. Hub lui avait échappé, et ce n'est qu'en décembre 1881, deux mois après son retour de Turin, qu'il en connut l'existence. — M. Stengel ajoute qu'il va, d'après les copies de M. Hub, publier lui-même la chanson de *Hervi*. Il nous paraît toujours fâcheux que le même texte soit publié deux fois en même temps, quand il en reste tant à publier.

— Le t. XXVI des *Scriptores*, dans le recueil des *Monumenta Germaniae*, qui sera prochainement publié, contient, de la p. 718 à la p. 821, de longs extraits de la chronique de Philippe Mousket, publiés par M. Ad. Tobler, qui les a revus sur le ms. de Paris et les a accompagnés de notes explicatives.

— Nous venons de recevoir le prospectus d'un *Giornale storico della letteratura italiana* (Rome, Turin, Florence, Lœscher, éditeur) qui s'annonce comme devant paraître tous les deux mois par fascicules de dix feuilles, formant chaque année deux volumes[1]. Ce recueil contiendra : 1° des travaux originaux sur

1. Prix de l'abonnement : 25 fr.

l'histoire de la littérature italienne ; 2° des textes inédits, amplement commentés, mais d'une étendue limitée ; 3° des variétés; 4° une bibliographie qui se divisera en deux parties, comptes-rendus et bulletin bibliographique. Il sera dirigé par MM. A. Graf, S. Morpurgo, Fr. Novati, R. Renier, A. Zenatti. Ce sont là des noms dont plusieurs sont déjà avantageusement connus de nos lecteurs et qui répondent de la direction véritablement scientifique du recueil. Tout en souhaitant une heureuse fortune à ce nouveau périodique, tout en étant assurés qu'il fera réellement progresser les études auxquelles il se consacre, nous croyons qu'au lieu de créer un nouveau recueil, il eût mieux valu renforcer ceux qui existent déjà, tels que l'excellent *Giornale di filologia romanza* de M. Monaci, ou le *Propugnatore*. La multiplicité des périodiques consacrés aux mêmes études ou à des études très voisines est dès maintenant une cause de complication pour les recherches érudites, et d'autre part l'abondance des organes destinés à l'érudition est parfois plus nuisible que favorable à la production de bons travaux, en facilitant la publication d'essais hâtifs et trop peu approfondis.

— Nous avons reçu le premier fascicule de la *Revista pentre Istorie, Archeologie zi Filologie* qui se publie à Bukarest sous la direction de M. Gregor G. Tocilescu. Nous en rendrons compte régulièrement ; mais dès aujourd'hui nous voulons la signaler à nos lecteurs et adresser nos meilleurs souhaits à la nouvelle entreprise. Le premier fascicule montre déjà le caractère à la fois sérieux et varié de la *Revista*, et nous donne le meilleur espoir pour son succès. Nous ne saurions trop encourager à y souscrire nos bibliothèques scientifiques, qui sont généralement fort dépourvues en ce qui concerne la Roumanie, et qui trouveront dans la *Revista*, outre son contenu propre, bien des renseignements qui leur seront utiles[1].

— Parmi les mss. de la collection Hamilton, récemment achetée en bloc par le gouvernement prussien, figurent certains mss. qui peuvent présenter un assez grand intérêt pour l'histoire de notre ancienne littérature. Nous citerons, d'après une notice sommaire publiée dans l'*Athenæum* du 13 novembre : « *Alexandre* « *de Macédone*, roman de chevalerie français orné de 98 miniatures. — Un « roman de chevalerie intitulé *Artus, Lancelot du Lac et les chevaliers de la* « *Table ronde*, XIIIe siècle. — *La cité de Dieu* de saint Augustin, traduction de « Raoul de Praesles, ms. du XIVe siècle, orné de vingt-trois très belles miniatures. La première représente l'auteur offrant son ouvrage à Charles V, pour « qui sans doute le ms. fut exécuté[2]. — Un volume d'anciennes chansons ren- « fermant le Chevalier ancien, Anciano Enamorat, Enamorat Maquerelle, « Regnault de Trye, Chambrillac, duc d'Orléans, Lionnet de Coelmes ..... « douze miniatures. Ce ms. semble avoir appartenu au roi René[3]. — *Cous-*

1. La *Revista* publie par an quatre livraisons de 12 à 15 feuilles très grand in-8°, accompagnées de fac-similés et de planches. Le prix est de 30 francs pour l'étranger. L'adresse de la rédaction et de l'administration est à Bukarest, *Callea Rahovei, n°* 44.

2. Cela n'est pas sûr, parce que tous les beaux mss. de la *Cité de Dieu* traduite par R. de Presles ont cette miniature. Disons cependant que Charles V en possédait plusieurs exemplaires ; voir Delisle, *Cabinet des mss.*, III, 139.

3. C'est évidemment un ms. des *Cent Ballades*, sur lesquelles voyez *Romania*, I, 367-374.

« *tumes et usages de Beauvoisis*, par Philippe de Beaumanoir. Ce ms. est daté « de 1283 et orné de soixante-quatorze miniatures. — Guillaume Crétin, *Débat « entre deux dames sur le passetemps des chiens et oiseaux*. — Le roman en vers « de *Bertrand du Guesclin*, XVe siècle. — Guillaume de Deguilleville, le *Pèle- « rinage de la vie humaine*, beau ms. sur vélin orné de 281 miniatures, daté de « 1457. — *Huon de Bordeaux ;* le roman du loyal comte Huon, en vers, ms. « sur vélin du XIVe siècle, daté de 1341, orné de 76 miniatures [1]. — *Judas « Machabeus*, roman de chevalerie en vers orné de 23 miniatures. — *Langue- « doque* (?), ms. du XIIIe siècle contenant une collection de diverses pièces en « dialecte du Languedoc. »

— La traduction de Végéce en vers français, faite d'après la version en prose de Jean de Meun par Jean Priorat de Besançon, sera prochainement publiée dans la *Bibliothèque du cercle littéraire* de Stuttgart par MM. Ulysse Robert et Wendelin Fœrster.

— Nous avons dit quelques mots dans notre dernier cahier (p. 463) d'un travail de M. Neirisch sur le suffixe *-olus*. L'auteur nous écrit pour nous informer que son nom a été défiguré par l'imprimeur, et qu'il s'appelle réellement Mirisch. Nous retrouverons sans doute bientôt ce nom attaché à d'autres publications.

— Nous avons renvoyé ci-dessus (p. 484) à un article sur la *Geste de Monglane* comme devant figurer aux *Mélanges* de ce numéro. Cet article s'est trouvé plus long qu'on ne pensait ; il paraîtra en tête de notre prochain numéro.

— Livres adressés à la *Romania :*

Inventaire sommaire des manuscrits des bibliothèques de France..... publié par Ulysse Robert. Deuxième fascicule : Arsenal (*suite*), Auch, Aurillac, Auxonne, Avallon, Avignon, Bagnères, Bastia, Baume-les-Dames, Bayeux, Bayonne, Beaune, Beauvais, Béziers, Blois, Bourbonne, Bourbourg, Bourg, Bourmont, Briey, Brioude, Brives, Cahors, Calais, Cambrai, Castres, Chalon-sur-Saône, Châlons-sur-Marne, Chambéry, Charolles, Chartres, Châteaudun, Châteauroux, Chaumont, Cherbourg, Clamecy, Clermont-sur-Oise, Cluny, Cognac, Compiègne, Condom, Confolens, Corbeil, Corte, Coutances, Dieuze, Digne, Dijon. Paris, Champion, gr. in-8°, 160 p. — Voy. *Romania*, IX, 173.

Tradições populares portuguezas.... por Consiglieri Pedroso. VIII. *Superstições populares* (*Varia*). IX. *As mouras encantadas*. Porto, 8°, 19 et 16 p.

Etude historique et biographique sur Guillaume de Lorris..... par Félix Guillon. Orléans, Herluison, 8°, VIII-130 p. — Nous avons parlé l'année dernière (X, 462) du mémoire de M. Jarry sur Guillaume de Lorris, et nous avons montré que les résultats auxquels l'auteur croyait être arrivé ne pouvaient être acceptés par la critique. Ces résultats, M. Guillon prétend qu'il les avait trouvés, ainsi que les documents dont ils sont tirés, et que M. Jarry

1. Est-ce la version en vers de dix syllabes ou celle en alexandrins ?

se les est appropriés d'une façon peu délicate. Dans une *note supplémentaire sur le mémoire intitulé « Guillaume de Lorris et le testament d'Alphonse de Poitiers* (extrait des *Procès-verbaux de la Société d'Agriculture, etc., d'Orléans*), » M. Jarry démontre que cette allégation n'est pas fondée. — M. Guillon, dans son étude, veut établir un point auquel M. Jarry n'avait pas touché ; d'après lui, Guillaume était, non de Lorris-en-Gâtinais, mais de Loury-aux-Bois, car il était noble, donc seigneur, et non originaire, de l'endroit dont il porte le nom. Le chanoine Hubert, auteur d'une *Histoire* (manuscrite) *de l'Orléanais*, dit positivement qu'un Guillaume de Loury, qui vécut au XIIIe siècle, est l'auteur du célèbre poème. Or, la famille de Loury, à laquelle il appartenait, portait d'or à la fasce d'azur accompagnée de trois aiglettes de gueules, et dans le poème *Déduit*, qui n'est autre que Guillaume lui-même, est revêtu d'un « samit portret a oisiaus » qui est « tout a or batus. » Tout cela n'a aucune valeur : Guillaume devait être clerc, et rien n'indique qu'il fût noble ; les vêtements « portraits d'oiseaux » sont mentionnés à tout propos dans les descriptions des romans du temps. Si l'auteur du Roman de la Rose s'est représenté lui-même dans son poème, c'est dans *l'Amant* (comme M. Guillon le dit lui-même, p. 13) et non dans le personnage épisodique de *Déduit*. Hubert a fait de Guillaume de Loury l'auteur du poème uniquement à cause de l'apparente identité des noms, tout comme M. Jarry pour le Guillaume de Lorris mentionné dans le testament d'Alphonse. La brochure de M. Guillon, non plus que celle de M. Jarry, n'ajoute donc rien de réel à la biographie de Guillaume de Lorris, qui reste aussi peu connu qu'auparavant.

Etude philologique. Grammaire historique de la langue française (abrégé de la grammaire de 1878), par G. Bastin. 2e édition, 1re partie. Saint-Pétersbourg, in-8°, XI-132 p. (destiné aux Russes).

G. Alton, *Proverbi, tradizioni ed anneddoti delle valli ladine orientali*. Innsbruck, Wagner, 1881, 8°, 146 p. — La préface traite des croyances superstitieuses (*Orco*, *Salvans*, etc.); les traditions et anecdotes sont peu de chose ; l'auteur nous apprend que les vallées ladines qu'il a explorées ne possèdent pas de chansons. En revanche, il a réuni une grande quantité de proverbes, dont il donne les équivalents ordinairement en italien, parfois en français ou même en espagnol. Quelques-uns de ces équivalents nous ont paru intéressants, et nous voudrions que l'auteur eût dit où il les a trouvés.

Dictionnaire étymologique de la langue wallonne, par Ch. Grandgagnage. Tome II (suite et fin), renfermant à la fin du Dictionnaire, avec un supplément, un Glossaire d'anciens mots wallons et une introduction. Publié, selon le vœu de l'auteur, par Aug. Scheler. Bruxelles, Muquardt (1880), 8°, p. I-XXXIII, 179-646. — En publiant la fin du *Dictionnaire wallon*, que Grandgagnage n'avait pas voulu imprimer lui-même, M. Scheler a réalisé le vœu de tous les philologues (voy. *Rom.* VII, 350). Il a revu et complété le *Glossaire des anciens mots wallons*, qui n'avait pas d'ailleurs une grande importance et qui méritait à peine d'être mis au jour. M. Scheler souhaite que l'œuvre de Grandgagnage reparaisse bientôt dans une forme

agrandie et refondue ; ce serait en effet désirable ; en attendant, nous sommes très heureux de posséder cet admirable répertoire d'un des parlers à tous égards les plus importants de la langue d'oui.

Franzœsische Volkslieder übersetzt von Karl Bartsch. Nebst einer Einleitung über das franzœsische Volkslied des 12. bis 16. Jahrhunderts. Heidelberg, Winter, xxxv-248 p. — Dans cet aimable volume, M. Bartsch a traduit avec une grande dextérité, à ce qu'il me semble, un grand nombre des « romances » du XIIe et du XIIIe siècle, qu'il a jadis publiées, puis beaucoup de chansons populaires du XVIe siècle tirées du recueil de Haupt ou du manuscrit qu'il a publié depuis dans la *Zeitschrift* (voy. *Rom.* XI, 442). Une introduction purement littéraire signale les traits principaux de la vieille poésie populaire française.

Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Hoïlde, d'après le ms. original de la Bibliothèque nationale, publié par M. Alfred Jacob. Bar-le-Duc, Constant-Laguerre, 8°, xii-113 p. — Sainte-Hoïlde ou mieux Sainte-Hoult était une abbaye de Cisterciennes fondée en 1225 et située tout près de Bar-le-Duc. Les pièces publiées par M. Jacob, avec beaucoup de soin, sont en grande majorité en langue vulgaire et appartiennent au XIIIe et au XIVe siècle ; c'est assez dire l'intérêt philologique et le mérite de cette publication.

Die Bestrebungen Malherbes auf dem Gebiete der poetischen Technik in Frankreich.., von Fritz Johansson. Halle, 8°, 98 p. (diss. de docteur). — Bien que ce travail dépasse la limite de nos études, nous le signalons à nos lecteurs parce qu'il nous a paru bien fait et que certains des points qui y sont traités intéressent la langue et la versification françaises dans leur ensemble.

Le Feste di San Giovanni Battista in Firenze, poesi antica. Pisa, 8°, 19 p. (*per nozze*). — Pièce tout à fait curieuse, publiée avec une courte notice par A. d'Ancona.

Altburgundische Uebersetzung der Predigten Gregors über Ezechiel, herausgegeben, nach der Berner Handschrift, von Konrad Hofmann. Munich, in-4°, 126 p. (extrait des *Mémoires de l'Académie royale de Bavière*). — On doit savoir gré au savant romaniste de Munich de nous avoir donné une édition de ce texte important et difficile ; on attendra avec impatience le commentaire philologique qu'il en promet, et dans lequel il démontrera sans doute que ce texte est bourguignon plutôt que lorrain, ce qui, à première vue, nous semble assez douteux.

Le Triparty en la science des nombres, par maistre Nicolas Chuquet, parisien, publié d'après le manuscrit fonds français n° 1346 de la Bibliothèque nationale de Paris et précédé d'une notice par M. Aristide Marre. Rome, in-4°, 229 p. (extr. du *Bullettino di bibliografia e d'istoria delle scienze matematiche e fisiche*, t. XIII). — Cet écrit, composé en 1483 ou 1484, est précieux pour l'histoire des mathématiques et intéresse la philologie par l'emploi des mots français à l'exposition de la « science des nombres. »

J. Leite de Vasconcellos. Bibliotheca ethnographica portugueza. I. *Tradições populares de Portugal*. Porto, Clavel, in-12, xvj-320. — Excellent recueil, qui sera bientôt suivi d'autres volumes de *folk-lore* portugais.

Annuario para o estudo das tradições populares portuguezas. Revista dirigida por

J. Leite de Vasconcellos. Porto, Clavel, in-12, iv-96 p. — Cet annuaire, qui contient un calendrier, de petits articles de tout genre et une bibliographie, est une annexe de la *Bibliotheca* indiquée ci-dessus. Il y manque une table des matières.

Der Conjunktiv bei Wace ... von Richard Kowalski (dissertation de Breslau), 51 p. — Se rattache au travail de M. Bischoff sur le subjonctif dans Chrétien de Troyes.

Essai sur le patois vosgien (Uriménil, près Epinal), par Nicolas Haillant. Epinal, Collot, in-8°, 43 p. — Première partie d'un travail qu'il est désirable de voir continuer. L'auteur comprend sa tâche et voudrait la remplir bien ; mais il lui manque encore beaucoup comme préparation et comme expérience. Il devrait s'attacher à suivre quelque bon modèle, comme les travaux de MM. Cornu et Gilliéron.

Viaggi ladini fatti e narrati dal Dr Teodoro Gartner con un saggio statistico ed una carta geografica. Linz, tip. Wimmer, in-8°, 45 p. — Les travaux ladins de M. G. lui ont fait une légitime réputation ; il nous donne ici des souvenirs personnels auxquels sont jointes quelques observations intéressantes.

Ueber Reim und Strophenbau in der altfranzœsischen Lyrik, von Ferdinand Orth. Cassel, Hühn, in-8°, 75 p. — Médiocre et mal ordonné.

Die portugiesische Romanzenpoesie. Von Dr J. Ulrich. Zürich, Zürcher und Furrer, in-8°, 16 p. — Petite étude littéraire.

Leben und Werke des Trobadors Peire Rogier, bearbeitet von Carl Appel. Berlin, Reimer, in-8°, 108 p.

Die Sprache des Guillaume Guiart, von Georg Meerholz (diss. de Jena). Breslau, in-8°, 42 p.

Die Handschriften des Willehalm Ulrichs von Türheim. Von Eduard Lohmeyer. Kassel, Wigand, in-8°. — L'auteur n'aborde pas la question du rapport d'Ulrich avec ses sources, que M. Suchier se propose de traiter.

Romancerillo catalan. Canciones tradicionales. Segunda edicion refundida y aumentada, por D. Manuel Milá y Fontanals. Barcelona, Verdaguer, in-8°, xviij-458 p. — Le petit volume publié jadis sous ce titre par notre savant collaborateur n'était qu'un spécimen de ce qu'est l'ouvrage actuel, qui comprendra deux forts volumes. Nous en rendrons compte quand il sera complet : disons dès aujourd'hui que c'est une œuvre d'un prix inestimable et qui prendra le premier rang dans les travaux du même genre.

Kreolische Studien. Von Hugo Schuchardt. I. *Ueber das negerportugiesische von S. Thomé (Westafrika)*. Wien, Gerold, in-8°, 31 p. (extrait des *Comptes-rendus de l'Académie des sciences de Vienne*, 1882, t. II). — C'est ici le premier spécimen d'une série d'études qui, nous l'espérons, sera poursuivie avec activité par notre savant collaborateur. Nous en reparlerons. Sur la couverture de ce *tirage à part* est collée une bande de papier portant ces mots, à l'adresse des lecteurs portugais, que nous croyons devoir reproduire : « Ficarei muito obrigado a todos os que dignarem-se enviar-me

specimens dos dialectos crioulos e esclarecimentos sobre as modificações da lingua portugueza que acham-se na Africa e Asia. — Dr Hugo Schuchardt, Graz (Austria), Elisabethstr. 6. »

Due Farse del secolo XVI riprodotte sulle antiche stampe. Con la descrizione ragionata del volume miscellaneo della Biblioteca di Wolfenbüttel, contenente poemetti popolari italiani, compilata dal dott. Milchsack con aggiunte di A. d'Ancona. Bologna, Romagnoli, in-18, xiij-292 p. — Les deux farces publiées ici par M. d'Ancona sont intéressantes, et la première a une vraie valeur littéraire. La seconde est reproduite d'après l'exemplaire unique d'une édition du XVIe siècle qui se trouve dans un recueil conservé à Wolfenbüttel. Ce recueil comprend quatre-vingt-onze livrets italiens in-4° des XVe et XVIe siècles, quelques-uns uniques, la plupart fort rares. M. d'Ancona en a pris occasion pour demander à M. Milchsack, bibliothécaire à Wolfenbüttel, la copie exacte de tous les titres de ces opuscules, à peu près exclusivement poétiques ; il les a imprimés, en les accompagnant d'un précieux commentaire bibliographique : « E per tal modo, dit-il en terminant sa préface, avremo un primo saggio ed avviamento a quella Bibliographia della letteratura popolare italiana dei secoli XV e XVI, che è desiderabile si faccia de chi n'abbia possibilità, a maggior notizia di una forma speciale delle nostre lettere, la curiosità della quale è pari all' importanza. »

Introduzione allo studio del dialetto siciliano. Tentativo d'applicazione del metodo storico-comparativo, per Corrado Avolio. Noto, Zammit, in-8°, viij-246 p. — Il y a de très bonnes choses dans ce travail, et en tout cas M. Avolio, connu par son excellent recueil des chants populaires de Noto, a le mérite d'avoir ouvert la voie et d'avoir le premier appliqué, avec une érudition généralement de bon aloi, la méthode scientifique à l'histoire du dialecte sicilien. Il y aurait aussi plus d'une objection à faire : certaines théories un peu aventurées relatives à l'influence des parlers autochtones sur le développement du latin vulgaire sont appliquées d'une façon peu soutenable, et sans tenir assez de compte des phases diverses de l'évolution phonétique ; la phonétique en général est traitée beaucoup trop superficiellement ; les listes très méritoires des mots siciliens empruntés à différentes langues (notamment au français) auraient besoin d'un contrôle encore plus rigoureux ; les deux documents publiés p. 127 ss. semblent d'une authenticité fort douteuse. Ce qui est surtout à critiquer dans ce volume, c'est que l'auteur ne mentionne même pas l'opinion, qui mérite au moins d'être discutée à fond avant d'être rejetée, d'après laquelle le sicilien n'est pas le développement du latin vulgaire dans l'île, mais a été importé, à partir du XIIe siècle, de l'Italie du sud.

Ueber die Sprache des Garnier von Pont-Sainte-Maxence ... von Paul Lorenz (diss. de docteur de Halle), in-8°, 34 p. Travail bien supérieur à celui de M. Mebes sur le même sujet.

Eugène Rolland. *Faune populaire de la France.* Tome IV. *Les mammifères domestiques* (première partie), xij-276 p. — Tome V. *Les mammifères domestiques* (deuxième partie), vj-265 p. — T. VI. *Les oiseaux domestiques et la fauconnerie*, x-243 p. Paris, Maisonneuve. — M. Rolland a terminé avec

une surprenante rapidité le grand ouvrage dont nous avons annoncé le t. III il y a deux ans ; nous espérons revenir sur l'ensemble de ce beau travail, que nous ne saurions trop recommander.

Ueber den Ausfall des interdentalen d *im Normannischen* ..... von Carl Rœth, 67 p. in-8° (dissert. de Halle). — Travail utile, bien qu'un peu mécanique ; on le consultera avec profit.

Der Ludus de Antichristo und über die lateinischen Rythmen, von Dr Wilhelm Meyer aus Speyer. Munich, Straub, in-8°, 192 p. (extrait des *Sitzungsberichte der philos.-philol. Classe der K. bayer. Akademie der Wissenschaften*, 1882, Heft I). — L'édition du *Ludus de Antichristo* améliore beaucoup le texte, et l'introduction contient des détails utiles. Mais ce qui donne à cette publication une valeur considérable, c'est l'étude sur la rythmique latine du moyen âge qui en remplit de beaucoup la plus grande partie. Le savant auteur a réuni avec une érudition exceptionnelle tous les éléments d'une étude historique et théorique qui servira dorénavant de base à toutes celles qu'on pourra faire sur le même sujet. La première section, notamment, consacrée aux rythmes du VIe au XIe siècle, est remplie de faits nouveaux et d'observations importantes.

Estudo ethnographico a proposito da ornamentação dos jugos e cangas dos bois nas provincias portuguezas do Douro e Minho, por J. Leite de Vasconcellos. Porto, 1881, in-18, 48 p. (et plusieurs dessins). — L'auteur appelle l'attention sur les figures représentées sur les jougs des bœufs en Portugal entre le Douro et le Minho ; les unes d'après lui sont des symboles morts (païens), les autres des symboles vivants (chrétiens ou apotélesmatiques), d'autres de simples ornements. Il serait intéressant de savoir si des ornementations analogues se rencontrent ailleurs.

Notice sur la vie et les ouvrages de M. Paulin Paris, membre ordinaire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, par M. H. Wallon, secrétaire perpétuel. Paris, Didot, in-4°, 73 p.

Die Geschichte des Kreuzholzes vor Christus. Von Wilhelm Meyer, aus Speyer. Munich, Franz, in-4°, 66 p. (extrait des *Abhandlungen der K. bayer. Akademie der Wissenschaften*, I Klasse, XVI Bd., II Abth.). — Cette dissertation, pleine de science et de critique, résout presque définitivement toutes les questions relatives à la légende du bois de la croix. Le texte provençal imprimé par M. M. a été publié depuis, et mieux, par M. Suchier.

Honoré Bonet et Christine de Pisan, par M. Ernest Nys. Bruxelles, Muquardt, in-8°, 25 p. (extrait de la *Revue de droit international*). — M. N. examine ces deux auteurs comme ayant écrit sur le droit des gens, et trouve que leurs ouvrages sont très dignes d'éloge.

Die Sprache der Alexander-Fragments des Alberich von Besançon ..... von Hermann Flechtner (dissert. de Strasbourg). Breslau, Kœbner, in-8°, 78 p. — L'auteur, par des voies un peu longues, arrive à tout le moins bien près de la vérité, en assignant le fragment d'*Alexandre* au Lyonnais ou à la partie du Dauphiné la plus voisine. P. Meyer a étudié de son côté la langue d'Albéric dans un volume qui verra prochainement le jour, et il a proposé

de corriger *Besançon* en *Briançon*[1]. Il faut espérer qu'on s'abstiendra désormais de faire figurer ce précieux fragment dans les chrestomathies de la langue d'oïl.

Die judicarische Mundart. Von Theodor Gartner. Wien, Gerold, in-8°, 84 p. (extrait du *Sitzungsberichte der phil.-hist. Classe der Kais. Akademie*, c. Bd., II Heft, p. 803). — L'auteur étudie ici, avec beaucoup de soin et de méthode, le parler de Pinzolo, « l'une des communes les plus intérieures, c'est-à-dire les plus élevées et les plus septentrionales de la vallée de Randena, une des vallées qui débouchent dans la vallée de la Judicaria intérieure, dans le sud-ouest du Tyrol. »

Tradizioni populari abruzzesi raccolte da Gennaro Finamore. Vol. I. Novelle (parte prima). Lanciano, Carabba, in-18, XI-248 p. — Ces contes sont intéressants, et transcrits avec une évidente fidélité. L'auteur nous promet de nous donner des légendes en vers, des chansons et des proverbes ; en joignant ces publications au *Vocabulaire* qu'il a déjà publié (voy. *Rom.* X, 458), on aura un *idiotikon* de l'Abruzze complet à tous les points de vue.

Le Livre de l'Epervier, cartulaire de la commune de Millau (Aveyron), suivi d'autres documents relatifs au Rouergue, publiés avec une introduction, un glossaire et une table des noms propres, par L. Constans. Paris, Maisonneuve, xvj-316 p. (Publications spéciales de la *Société pour l'étude des langues romanes*).

Almanach des traditions populaires. Deuxième année, 1883. Paris, Maisonneuve, in-18, 128 p. — Voy. *Rom.* XI, 170. On trouve dans ce second almanach des chants de quête recueillis en Normandie et ailleurs et plusieurs contes intéressants. Au lieu de donner un supplément à la liste des *folk-loristes* d'Europe, il vaudrait mieux, croyons-nous, la réimprimer chaque fois en entier avec les additions et corrections nécessaires.

Théâtre mystique de Pierre Du Val et des Libertins spirituels de Rouen au XIIe siècle ; publié avec une introduction par Emile Picot. Paris, Morgand, 252 pages. — Ce curieux petit livre, dont l'introduction montre une fois de plus l'érudition et l'exactitude dont l'auteur fait preuve dans tous ses travaux, doit être signalé à nos lecteurs, bien qu'il concerne le XVI[e] siècle, les moralités pieuses de Du Val étant mêlées à ce grand recueil de farces rouennaises qui, malgré la date de la plupart d'entre elles, appartient encore à la littérature du moyen âge.

Les a[illegible]urs de Gombaut et de Macée, étude sur une tapisserie française du musée de Saint-Lô, avec cinq héliogravures et neuf fac-similés d'estampes anciennes, par Jules Guiffrey. Paris, Charavay, in-4°, 60 p. — Les vers, souvent fort libres, qui accompagnent cette tapisserie, rendue célèbre par un passage de Molière et restée longtemps introuvable, remontent à la fin du XVe siècle, comme l'éditeur le rend très vraisemblable.

---

1. [Le chapitre de mon *Histoire de la légende d'Alexandre* qui est consacré à Albéric est imprimé et tiré depuis deux ans. — P. M.]

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

G. Paris. Paulin Paris et la littérature française du moyen âge 1
P. Meyer. L'Histoire de Guillaume le Maréchal, comte de Striguil et de Pembroke, régent d'Angleterre. Poème français inconnu 22
J. Cornu. Études de grammaire portugaise (*suite*) 76
G. Paris. Versions inédites de la chanson de *Jean Renaud*. 97
A. Thomas. Extraits des archives du Vatican pour servir à l'histoire littéraire. IV. Philippe de Vitri. V. Gace de la Bigne. VI. Pierre Bersuire 177
Proverbes rimés de Raimond Lull, publiés par A. Morel-Fatio 188
A. Thomas. La versification de la *Chirurgie* provençale de Raimon d'Avignon . . 203
P. Meyer. Étude sur les manuscrits du roman d'*Alexandre*. 213
A. Morel-Fatio. Poème barcelonais de 1473. 333
Anciens textes portugais (Vie de sainte Euphrosyne, Vie de sainte Marie Egyptienne, fragments pieux), publiés par J. Cornu. 357
C. Nigra. Versions piémontaises de la chanson de *Renaud* 391
G. Paris. Le *Carmen de proditione Guenonis* et la légende de Roncevaux . . . 465
G. Raynaud. Le Miracle de Sardenai 519
A. Thomas. *Aquilon de Bavière*, roman franco-italien inconnu 538

MÉLANGES.

Kachevel, chachevel = caccabellus (J. Cornu). 109
Ure = utrum (J. Cornu). 109
Un manuscrit inconnu de la Chronique de Weihenstephan (G. P. ; cf. plus bas) . 110
Al buen callar llaman Sancho (A. Morel-Fatio) 114
Coco, fruit du cocotier (J. Cornu) 119
Les trois saints de Palestine, conte (E. Rolland) 119
Le grand loup du bois, ronde bretonne (A. Orain) 121
La prononciation de *h* en latin (G. P.). 399
Sur la date et la patrie de la *Chanson de Rolland* (G. P.). 400
Sur la chronique de Weihenstephan (G. P.) 409
Les légendes de Gandelon ou Ganelon (H. Carnoy) 410
Fleurer (J. Cornu) 413
La farce du *Cuvier* et un proverbe norvégien (Kr. Nyrop) 413
Aganau (L. Constans) 414
La femme avisée, conte mentonais (E. B. Andrews) 415

Vernissez vos femmes, conte de Vals (E. Rolland). 416
L'épitaphe de Rolland (G. P.). 570
De l'allitération en roman de France, à propos d'une formule allitérative relative aux qualités du vin (P. M.). 572
Paris sans pair (P. M.) 579
Le conte de la *Reine qui tua son sénéchal* (R. Kœhler) 581
Chansons populaires en Normandie au XVe siècle (le comte A. de Bourmont) . . 584
Versão portugueza do romance popular de *Jean Renaud* (J. Leite de Vasconcellos) 585
Rondes populaires recueillies au Portrieux-Saint-Quay (J. Tausserat) 587
Sur le créole de la Réunion (H. Schuchardt) 589

CORRECTIONS.

Corrections aux textes publiés du ms. de Carpentras n° 377 (A. Morel-Fatio) . . 123
Sur la *Vie de saint Gilles* publiée par G. Paris et A. Bos (A. Mussafia) . . . 594

COMPTES-RENDUS.

Alexis (*La Cançun de saint*), herausgegeben von STENGEL (G. P.) 603
ASCOLI, Una lettera glottologica (G. P.) 130
Ausgaben und Abhandlungen, voy. STENGEL.
BALAGUER, D. Pedro el condestable de Portugal (A. Morel-Fatio). 153
BARTOLI, Crestomazia italiana (J. Ulrich) 427
BUDINSZKY, Die Ausbreitung der lateinischen Sprache (G. P.). 600
Charlemagne (*The English*) *romances*, edited by HERRTAGE and HAUSKNECHT (G. P.) 149
DOZY, Recherches sur l'histoire et la littérature de l'Espagne (G. P.). 419
EYSSENHARDT, Rœmisch und Romanisch (G. P.) 418
HAUSKNECHT, voy. *Charlemagne*.
HENRI D'ANDELI, Œuvres, p. p. HÉRON. 137
HERBOMEZ (D'), Etude sur le dialecte du Tournaisis au XIIIe siècle (P. M.). . . 144
HÉRON, voy. HENRI D'ANDELI.
HERRTAGE, voy. *Charlemagne*.
JUNG, Die romanischen Landschaften des rœmischen Reiches (G. P.). 599
LUCHAIRE, Recueil de textes de l'ancien dialecte gascon (P. M.) 135
NORDENSKIŒLD, voy. POLO.
Octavian, herausgegeben von VOLLMŒLLER (G. P.) 609
POLO (*Le Livre de Marco*), p. p. NORDENSKIŒLD (G. Raynaud) 429
RONCONI, L'amore in Bernardo di Ventadorn e Guido Cavalcanti (A. Thomas). . 427
ROSSMANN, Franzœsisches *oi* (G. P.) 604
SANPERE, Un estudi de toponomàstica catalana (A. Morel-Fatio) 430
SCHEFFER-BOICHORST, Aus Dante's Verbannung (P. M.) 614
STENGEL, voy. *Alexis*.
THOMAS, Nouvelles recherches sur l'*Entrée de Spagne* (G. P.). 147
VOLLMŒLLER, voy. *Octavian*.

LIVRES ANNONCÉS SOMMAIREMENT.

Almanach des traditions populaires 635
ALTENBUCH, Versuch einer Darstellung der wallonischen Mundart. 461
ALTON, Proverbi, tradizioni ed anneddoti delle valli ladine orientali 630
ANCONA (D'), Due Farse del secolo XVI 633
ANCONA (D'), Le Feste di San Giovanni in Firenze, poesi antica 631

Appel, Leben und Werke des Trobadors Peire Rogier 632
Avolio, Introduzione allo studio del dialetto siciliano 631
Bartsch, Franzœsische Volkslieder 633
Bastin, Grammaire historique de la langue française 630
Buhle, Das *c* im Lambspringer Alexius, Oxforder Roland und Londoner Brandan 173
Canello, Fiorita di liriche provenzali 174
Capone, Canti popolari inediti di Montella. 173
Celesia, Storia della letteratura in Italia ne' secoli barbari 462
Coelho, Os dialectos romanicos na Africa, Asia e America. 173
Consiglieri-Pedroso, Tradicões populares portuguezas, VII 173
Consiglieri-Pedroso, Tradições populares portuguezas, VIII-IX. 629
Constans, Le livre de l'Epervier 635
Delisle, Le Cabinet des manuscrits, III 460
Dümmler, Rhythmorum ecclesiasticorum aevi Carolini specimen 172
Ferraro, Glossario Monferrino 463
Finamore, Tradizioni populari abruzzesi, I 635
Flaschel, Die gelehrten Woerter in der Chanson de Roland 473
Flechtner, Die Sprache der Alexander-Fragments 634
Gartner, Viaggi ladini 632
Gartner, Die judicarische Mundart. 635
Gautier, Les Epopées françaises, 2e édition, t. IV 463
Gengnagel, Die Kürzung der Pronomina im Altfranzœsischen. 464
Giorgi, Canzoni popolari siciliane. 174
Gorges, Ueber Stil und Ausdruck einiger altfranzœsischen Prosaübersetzungen . 175
Graf, Roma nella memoria e nelle immaginazioni del medio evo, I. 461
Grandgagnage, Dictionnaire étymologique de la langue wallonne 630
Guiffrey, Les amours de Gombaut et de Macée. 635
Guillon, Etude historique et biographique sur Guillaume de Lorris. 629
Haillant, Essai sur le patois vosgien 632
Hofmann, Altburgundische Uebersetzung der Predigten Gregor's über Ezechiel . 631
Jacob, Cartulaire de l'abbaye de Sainte-Hoïlde 631
Johansson, Die Bestrebungen Malherbe's auf dem Gebiete der poetischen Technik. 631
Kœlbing, Elis Saga ok Rosamundu. 173
Kowalski, Der Conjunctive bei Wace 632
Leite de Vasconcellos, Os jugos dos bois 634
Leite de Vasconcellos, Tradições populares de Portugal 631
Leite de Vasconcellos, Annuario para o estudo das tradições populares 631
Lohmeyer, Die Handschriften des Willehalm Ulrichs von Türheim 632
Look (van), Der Partonopeus Conrads von Würzburg 173
Lorenz, Ueber die Sprache des Garnier von Pont-Sainte-Maxence 633
Magen, Les poésies populaires de la Gascogne et M. Bladé 464
Marre, Le Triparty en la science des nombres, par Chuquet 631
Martin, Le Roman de Renart, I 174
Meerholz, Die Sprache des Guillaume Guiart. 632
Meyer, Der Ludus de Antichristo 634
Meyer, Die Geschichte des Kreuzholzes vor Christus 634
Mila y Fontanals, Romancerillo catalan 632
Mirisch, Geschichte des suffixes *-olus* in den romanischen Sprachen (cf. p. 629). 463
Monaci, Facsimili di antichi manoscritti, I 171
Neirisch, voy. Mirisch.
Nerucci, Cincelle dà Bambini d'i Montale Pistolese. 173

Nys, Honoré Bonet et Christine de Pisan 634
Palustre, Histoire de Guillaume IX, I. 175
Picot, Théâtre mystique de Pierre du Val. 635
Puymaigre (de), Chants populaires messins, deuxième édition 174
Rajna, Il dialetto milanese. 173
Raynaud, Recueil de motets français, I 461
Ristelhuber, Une fable de Florian. 172
Robert, Inventaire sommaire des manuscrits des bibliothèques de France . . . 629
Robert (des), Un vocabulaire messin du xvie siècle 172
Roeth, Ueber den Ausfall des interdentalen *d* in Normannischen. 634
Rolland, Faune populaire de la France, IV-VI 633
Schuchardt, Kreolische Studien, I 632
Schweisthal, Essai sur la valeur phonétique de l'alphabet latin 463
Siemt, Ueber lateinischen *c* vor *e* und *i* in Pikardischen 462
Thomas, Leçon d'ouverture 464
Thurneyssen, Das Verbum *être* und die französische Conjugation 463
Tobler, Verblümter Ausdruck und Wortspiel in altfranzœsischer Rede 463
Tomaschek, Zur Kunde der Hæmus-Halbinsel. 462
Ulrich, Engadinische Chrestomathie, II 463
Ulrich, Die portugiesische Romanzenpoesie 632
Vasconcellos (M. de), Ein portugiesisches Weihnachtsauto 172
Vising, Etude sur le dialecte anglo-normand du xiie siècle 461
Wallon, Notice sur la vie et les ouvrages de M. Paulin Paris 634
Wolterstorff, Das Perfect der zweiten schwachen Conjugation im altfranzœsischen. 174

PÉRIODIQUES.

Akademie der Wissenschaften zu München (Sitzungsberichte der), 1882. . . . 624
Antiquary (The), avril 1882 449
Archivio storico per Trieste, I, 2, 3. 624
Centralblatt (Literarisches), oct.-déc. 1881. 166
— janv.-juin 1882 452
— juillet-septembre 1882 625
Gœttinger gelehrte Anzeigen, 1882, 11-12, 16 , ... 452
Journal Ministerstva narodn. prosviechtcheniya, juin 1882. 450
Literaturblatt für germanische und romanische Philologie, oct.-déc. 1881 . . . 165
— — janv.-juin 1882. . . 448
— — juillet-septembre 1882. 622
Literaturzeitung (Deutsche), oct.-déc. 1881 166
— — janv.-juin 1882 452
— — juillet-septembre 1882 625
Modern (The) Review, janv. 1882 166
Revista de Ciencias historicas, t. IV. 449
Revue critique, oct.-déc. 1881 166
— janv.-juin 1882 452
— juillet-septembre 1882 625
Revue des langues romanes, 3e série, t. VI, oct.-déc. 1881 161
— — VII, janv. 1882 162
— — — fév.-juin 1882 438
— — VIII, juill.-sept. 1882 617
Romanische Forschungen, I, 1 447

Société des Anciens Textes français (Bulletin de la) 622
Société des sciences de la Creuse (Mémoires de la) 451
Société des sciences des Hautes-Alpes (Bulletin de la), 1882 450
Zeitschrift für œsterreichische Gymnasien, 1881, 1-2 166
— — 1882, 1 450
Zeitschrift für romanische Philologie, V, 2-3 163
— — V, 4. 441
— — VI, 1 444
— — VI, 2-3. 618

CHRONIQUE.

Janvier. 167
Avril-Juillet 453
Octobre. 626

Le propriétaire-gérant : F. VIEWEG.